

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

CHATEAUBRIAND

I

Corbeil, typ. et stér. de Crété.





ESSAI HISTORIQUE

SUR

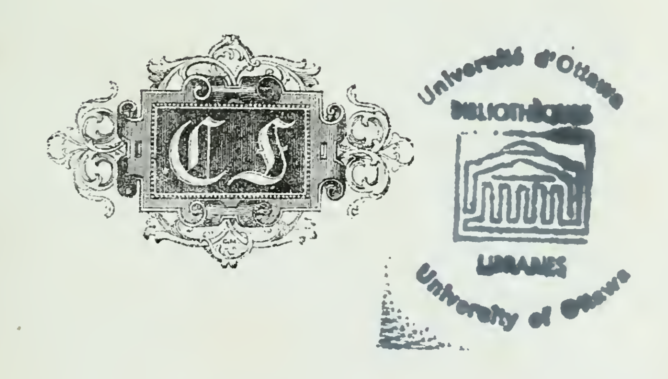
LES RÉVOLUTIONS

ET

MÉLANGES HISTORIQUES

PAR

F. A. DE CHATEAUBRIAND



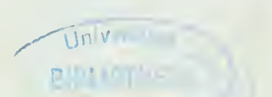
PARIS

FURNE ET Cie, ÉDITEURS

RUE SAINT-ANDRÉ DES ARTS, 45

—

M DCCC LXIII





PRÉFACE GÉNÉRALE

ÉDITION DE 1826

Si j'avais été le maître de la Fortune, je n'aurais jamais publié le recueil de mes ouvrages. L'avenir (supposé que l'avenir entende parler de moi) eût fait ce qu'il aurait voulu. Plus d'un quart de siècle passé sur mes premiers écrits sans les avoir étouffés ne m'a pas fait présumer une immortalité que j'ambitionne peut-être moins qu'on ne le pense. C'est donc contre mon penchant naturel, et aux dépens de ce repos, dernier besoin de l'homme, que je donne aujourd'hui l'édition de mes Œuvres. Peu importe au public les motifs de ma détermination, il suffit qu'il sache (ce qui est la vérité) que ces motifs sont honorables.

J'ai entrepris les *Mémoires* de ma vie : cette vie a été fort agitée. J'ai traversé plusieurs fois les mers ; j'ai vécu dans la hutte des Sauvages et dans le palais des rois, dans les camps et dans les cités. Voyageur aux champs de la Grèce, pèlerin à Jérusalem, je me suis assis sur toutes sortes de ruines. J'ai vu passer le royaume de Louis XVI et l'empire de Buonaparte ; j'ai partagé l'exil des Bourbons, et j'ai annoncé leur retour. Deux poids qui semblent attachés à ma fortune la font successivement monter et descendre dans une proportion égale : on me prend, on me laisse ; on me reprend dépouillé un jour, le lendemain on me jette un manteau, pour m'en dépouiller encore. Accoutumé à ces bourrasques, dans quelque port que j'arrive, je me regarde toujours comme un navigateur qui va bientôt remonter sur son vaisseau, et je ne fais à terre aucun établissement solide. Deux heures m'ont suffi pour quitter le ministère, et pour remettre les clefs de l'hôtellerie à celui qui devait l'occuper.

Qu'il faille en gémir ou s'en féliciter, mes écrits ont teint de leur couleur grand nombre des écrits de mon temps. Mon nom, depuis vingt-cinq années, se trouve mêlé aux mouvements de l'ordre social : il s'attache au règne de Buonaparte, au rétablissement des autels, à celui de la monarchie légitime, à la fondation de la monarchie constitutionnelle. Les uns repoussent ma personne, mais prêchent mes doctrines, et s'emparent de ma politique en la dénaturant ; les autres s'arrangeraient de ma personne si je consentais à la séparer de mes principes. Les plus grandes affaires ont passé par mes mains. J'ai connu presque tous les rois, presque tous les

hommes, ministres ou autres, qui ont joué un rôle de mon temps. Présenté à Louis XVI, j'ai vu Washington au début de ma carrière, et je suis retombé à la fin sur ce que je vois aujourd'hui. Plusieurs fois Buonaparte me menaça de sa colère et de sa puissance, et cependant il était entraîné par un secret penchant vers moi, comme je ressentais une involontaire admiration de ce qu'il y avait de grand en lui. J'aurais tout été dans son gouvernement si je l'avais voulu ; mais il m'a toujours manqué pour réussir une passion et un vice : l'ambition et l'hypocrisie.

De pareilles vicissitudes, qui me travaillèrent presque au sortir d'une enfance malheureuse, répandront peut-être quelque intérêt dans mes Mémoires. Les ouvrages que je publie seront comme les preuves et les pièces justificatives de ces Mémoires. On y pourra lire d'avance ce que j'ai été, car ils embrassent ma vie entière. Les lecteurs qui aiment ce genre d'études rapprocheront les productions de ma jeunesse de celles de l'âge où je suis parvenu : il y a toujours quelque chose à gagner à ces analyses de l'esprit humain.

Je crois ne me faire aucune illusion, et me juger avec impartialité. Il m'a paru, en relisant mes ouvrages pour les corriger, que deux sentiments y dominaient : l'amour d'une religion charitable, et un attachement sincère aux libertés publiques. Dans l'*Essai historique* même, au milieu d'innombrables erreurs, on distingue ces deux sentiments. Si cette remarque est juste, si j'ai lutté, partout et en tout temps, en faveur de l'indépendance des hommes et des principes religieux, qu'ai-je à craindre de la postérité ? Elle pourra m'oublier, mais elle ne maudira pas ma mémoire.

Mes ouvrages, qui sont une histoire fidèle des trente prodigieuses années qui viennent de s'écouler, offrent encore auprès du passé des vues assez claires de l'avenir. J'ai beaucoup prédit, et il restera après moi des preuves irrécusables de ce que j'ai inutilement annoncé. Je n'ai point été aveugle sur les destinées futures de l'Europe ; je n'ai cessé de répéter à de vieux gouvernements, qui furent bons dans leur temps et qui eurent leur renommée, que force était pour eux de s'arrêter dans des monarchies constitutionnelles, ou d'aller se perdre dans la république. Le despotisme militaire, qu'ils pourraient secrètement désirer, n'aurait pas même aujourd'hui une existence de quelque durée.

L'Europe, pressée entre un nouveau monde tout républicain et un ancien empire tout militaire, lequel a tressailli subitement au milieu du repos des armes, cette Europe a plus que jamais besoin de comprendre sa position pour se sauver. Qu'aux fautes politiques intérieures on mêle les fautes politiques extérieures, et la décomposition s'achèvera plus vite : le coup de canon dont on refuse quelquefois d'appuyer une cause juste, tôt ou tard on est obligé de le tirer dans une cause déplorable.

Vingt-cinq années se sont écoulées depuis le commencement du siècle. Les hommes de vingt-cinq ans qui vont prendre nos places n'ont point connu le siècle dernier, n'ont point recueilli ses traditions, n'ont point sucé

ses doctrines avec le lait, n'ont point été nourris sous l'ordre politique qui l'a régi ; en un mot, ne sont point sortis des entrailles de l'ancienne monarchie, et n'attachent au passé que l'intérêt que l'on prend à l'histoire d'un peuple qui n'est plus. Les premiers regards de ces générations cherchèrent en vain la légitimité sur le trône, emportée qu'elle était déjà depuis sept années par la révolution. Le géant qui remplissait le vide immense que cette légitimité avait laissé après elle, d'une main touchait le bonnet de la liberté, de l'autre la couronne : il allait bientôt les mettre à la fois sur sa tête, et seul il était capable de porter ce double fardeau.

Ces enfants qui n'entendirent que le bruit des armes, qui ne virent que des palmes autour de leurs berceaux, échappèrent par leur âge à l'oppression de l'empire : ils n'eurent que les jeux de la victoire dont leurs pères portaient les chaînes. Race innocente et libre, ces enfants n'étaient pas nés quand la révolution commit ses forfaits; ils n'étaient pas hommes quand la restauration multiplia ses fautes; ils n'ont pris aucun engagement avec nos crimes ou avec nos erreurs.

Combien il eût été facile de s'emparer de l'esprit d'une jeunesse sur laquelle des malheurs, qu'elle n'a pas connus, ont néanmoins répandu une ombre et quelque chose de grave. La restauration s'est contentée de donner à cette jeunesse sérieuse des représentations théâtrales des anciens jours, des imitations du passé qui ne sont plus le passé. Qu'a-t-on fait pour la race sur qui reposent aujourd'hui les destinées de la France? Rien. S'est-on même aperçu qu'elle existait? Non ; dans une lutte misérable d'ambitions vulgaires, on a laissé le monde s'arranger sans guide. Les débris du dix-huitième, siècle, qui flottent épars dans le dix-neuvième, sont au moment de s'abîmer : encore quelques années, et la société religieuse, philosophique et politique appartiendra à des fils étrangers aux mœurs de leurs aïeux. Les semences des idées nouvelles ont levé partout; ce serait en vain qu'on les voudrait détruire : on pouvait cultiver la plante naissante, la dégager de son venin, lui faire porter un fruit salutaire; il n'est donné à personne de l'arracher.

Une déplorable illusion est de supposer nos temps épuisés, parce qu'il ne semble plus possible qu'ils produisent encore, après avoir enfanté tant de choses. La faiblesse s'endort dans cette illusion; la folie croit qu'elle peut surprendre le genre humain dans un moment de lassitude, et le contraindre à rétrograder. Voyez pourtant ce qui arrive.

Quand on a vu la révolution française, dites-vous, que peut-il survenir qui soit digne d'occuper les yeux ? La plus vieille monarchie du monde renversée, l'Europe tour à tour conquise et conquérante, des crimes inouïs, des malheurs affreux recouverts d'une gloire sans exemple : qu'y a-t-il après de pareils événements? Ce qu'il y a? Portez vos regards au delà des mers. L'Amérique entière sort républicaine de cette révolution que vous prétendiez finie, et remplace un étonnant spectacle par un spectacle plus étonnant encore.

Et l'on croirait que le monde a pu changer ainsi, sans que rien ait changé dans les idées des hommes! on croirait que les trente dernières années peuvent être regardées comme non avenues, que la société peut être rétablie telle qu'elle existait autrefois! Des souvenirs non partagés, de vains regrets, une génération expirante que le passé appelle, que le présent dévore, ne parviendront point à faire renaître ce qui est sans vie. Il y a des opinions qui périssent comme il y a des races qui s'éteignent, et les unes et les autres restent tout au plus un objet de curiosité et de recherche dans les champs de la mort. Que, loin d'être arrivée au but, la société marche à des destinées nouvelles; c'est ce qui me paraît incontestable. Mais laissons cet avenir plus ou moins éloigné à ses jeunes héritiers : le mien est trop rapproché de moi pour étendre mes regards au delà de l'horizon de ma tombe.

O France, *mon cher pays et mon premier amour!* un de vos fils, au bout de sa carrière, rassemble sous vos yeux les titres qu'il peut avoir à votre bienveillance maternelle. S'il ne peut plus rien pour vous, vous pouvez tout pour lui, en déclarant que son attachement à votre religion, à votre roi, à vos libertés, vous fut agréable. Illustre et belle patrie, je n'aurais désiré un peu de gloire que pour augmenter la tienne!

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR

POUR L'ÉDITION DE 1826.

J'ai promis de réimprimer l'*Essai* sans y changer un seul mot : à cet égard j'ai poussé le scrupule si loin, que je n'ai voulu ni corriger les fautes de langue, ni faire disparaître les hellénismes, latinismes et anglicismes qui fourmillent dans l'*Essai*. On a demandé cet ouvrage ; on l'aura avec tous ses défauts. Il y a une omission dans le chiffre romain du millésime de l'édition de Londres : je l'ai maintenue, me contentant de la faire remarquer.

L'*Essai historique* n'a jamais été publié par moi qu'une seule fois : il fut imprimé à Londres en 1796, par Baylis, et vendu chez de Boffe en 1797. Le titre et l'épigraphe étaient exactement ceux qu'il porte dans la présente édition. L'*Essai* formait un seul volume de 681 pages grand in-8°, sans compter l'avis, la notice, la table des chapitres et l'errata; mais, comme je le faisais observer dans l'ancien *Avis*, c'était réellement deux volumes réunis en un. J'ai été obligé de diviser en deux cette énorme production dans la présente édition, parce que, avec les notes critiques [1] et la préface nouvelle, l'*Essai*, en un seul volume, aurait dépassé huit cents pages [2].

[1] Ces notes se distingueront des anciennes notes par ces lettres initiales N. Éd., Nouvelle Édition : les anciennes notes sont indiquées par des *chiffres*, les nouvelles par des *lettres*; les notes sur les *notes* ont pour renvoi un *astérisque*.

[2] Il est renfermé dans le présent volume.

Dans l'intérêt de mon amour-propre, j'aurais mieux aimé donné l'*Essai* en un seul tome, et subir à la fois ma sentence, que me faire attacher deux fois au char de triomphe de ceux qui n'ont jamais failli ; mais je ne saurais trop souffrir pour avoir écrit l'*Essai*.

On a réimprimé cet ouvrage en Allemagne et en Angleterre. La contrefaçon anglaise n'est qu'un abrégé fait sans doute dans une intention bienveillante, puisqu'on a supprimé ce qu'il y a de plus blâmable dans l'*Essai* · la contrefaçon allemande est calquée sur la contrefaçon anglaise. Ces omissions ne tournent jamais au profit d'un auteur : on pourrait dire, en faisant allusion à un passage de Tacite, qu'à ces funérailles d'un mauvais livre, les morceaux retranchés paraissent d'autant plus qu'on ne les y voit pas. L'*Essai* complet n'existe donc que dans l'édition de Londres faite par moi, en 1797, et dans l'édition que je donne aujourd'hui d'après cette première édition.

PRÉFACE

ÉDITION DE 1826

Voici l'ouvrage que, depuis longtemps, j'avais promis de réimprimer : promesse que des âmes charitables avaient regardée comme un moyen de gagner du temps et d'imposer silence à mes ennemis, bien résolu que j'étais intérieurement, disait-on, de ne jamais tenir ma parole. Avant de porter un jugement sur l'*Essai*, commençons par faire l'histoire de cet ouvrage.

J'avais traversé l'Atlantique avec le dessein d'entreprendre un voyage dans l'intérieur du Canada, pour découvrir, s'il était possible, le passage au nord-ouest du continent américain (*a*). Par le plus grand hasard, j'appris, au milieu de mes courses, la fuite de Louis XVI, l'arrestation de ce monarque à Varennes, et la retraite au delà de la Meuse, de la Moselle et du Rhin, de presque tout le corps des officiers français d'infanterie et de cavalerie.

Louis XVI n'était plus qu'un prisonnier entre les mains d'une faction ; le drapeau de la monarchie avait été transporté par les princes de l'autre côté de la frontière : je n'approuvais point l'émigration en principe, mais je crus qu'il était de mon honneur d'en partager l'imprudence, puisque cette imprudence avait des dangers. Je pensai que, portant l'uniforme français, je ne devais pas me promener dans les forêts du Nouveau-Monde, quand mes camarades allaient se battre (*b*).

J'abandonnai donc, quoiqu'à regret, mes projets, qui n'étaient pas eux-mêmes sans périls. Je revins en France ; j'émigrai avec mon frère, et je fis la campagne de 1792.

Atteint, dans la retraite, de cette dyssenterie qu'on appelait *la maladie des Prussiens*, une affreuse petite vérole vint compliquer mes maux. On me crut mort ; on

(*a*) J'ai dit cela cent fois dans mes ouvrages, et notamment dans l'*Essai*.

(*b*) Je servais dans le régiment de Navarre, infanterie, avec rang de capitaine de cavalerie : c'était un abus de ce temps ; j'avais obtenu les honneurs de la cour ; or, comme on ne pouvait monter dans les carrosses du Roi que l'on n'eût au moins le grade de capitaine, il avait fallu, par une fiction, qu'un sous-lieutenant d'infanterie devînt un capitaine de cavalerie.

m'abandonna dans un fossé où, donnant encore quelques signes de vie, je fus secouru par la compassion des gens du prince de Ligne, qui me jetèrent dans un fourgon. Ils me mirent à terre sous les remparts de Namur, et je traversai la ville en me traînant sur les mains de porte en porte. Repris par d'autres fourgons, je retrouvai à Bruxelles mon frère qui rentrait en France, pour monter sur l'échafaud : on osait à peine panser une blessure que j'avais à la cuisse, à cause de la contagion de ma double maladie.

Je voulais cependant dans cet état me rendre à Jersey, afin de rejoindre les royalistes de la Bretagne. Au prix d'un peu d'argent que j'empruntai, je me fis porter à Ostende : j'y rencontrai plusieurs Bretons mes compatriotes et mes compagnons d'armes, qui avaient formé le même projet que moi. Nous nolisâmes une petite barque pour Jersey, et l'on nous entassa dans la cale de cette barque. Le gros temps, le défaut d'air et d'espace, le mouvement de la mer, achevèrent d'épuiser mes forces; le vent et la marée nous obligèrent de relâcher à Guernesey.

Comme j'étais près d'expirer, on me descendit à terre, et on m'assit contre un mur, le visage tourné vers le soleil, pour rendre le dernier soupir. La femme d'un marinier vint à passer ; elle eut pitié de moi ; elle appela son mari qui, aidé de deux ou trois autres matelots anglais, me transporta dans une maison de pêcheurs, où je fus mis dans un bon lit : c'est vraisemblablement à cet acte de charité que je dois la vie. Le lendemain on me rembarqua sur le sloop d'Ostende ; quand nous ancrâmes à Jersey j'étais dans un complet délire. Je fus recueilli par mon oncle maternel, le comte de Bédée, et je demeurai plusieurs mois entre la vie et la mort.

Au printemps de 1793, me croyant assez fort pour reprendre les armes, je passai en Angleterre, où j'espérais trouver une direction des Princes; mais ma santé, au lieu de se rétablir, continua de décliner : ma poitrine s'entreprit ; je respirais avec peine. D'habiles médecins consultés me déclarèrent que je traînerais ainsi quelques mois, peut-être même une ou deux années, mais que je devais renoncer à toute fatigue et ne pas compter sur une longue carrière.

Que faire de ce temps de grâce qu'on m'accordait ? Hors d'état de tenir l'épée pour le Roi, je pris la plume. C'est donc sous le coup d'un arrêt de mort, et pour ainsi dire entre la sentence et l'exécution, que j'ai écrit l'*Essai historique*. Ce n'était pas tout de connaître la borne rapprochée de ma vie, j'avais de plus à supporter la détresse de l'émigration : je travaillais le jour à des traductions, mais ce travail ne suffisait pas à mon existence, et l'on peut voir, dans la première préface d'*Atala*, à quel point j'ai souffert, même sous ce rapport. Ces sacrifices, au reste, portaient en eux leur récompense : j'accomplissais les devoirs de la fidélité envers mes princes; d'autant plus heureux dans l'accomplissement de ces devoirs, que je ne me faisais aucune illusion, comme on le remarquera dans l'*Essai*, sur les fautes du parti auquel je m'étais dévoué.

Ces détails étaient nécessaires pour expliquer un passage de la *Notice* placée à la tête de l'*Essai*, et cet autre passage de l'*Essai* même. « Attaqué d'une maladie qui « me laisse peu d'espoir, je vois les objets d'un œil tranquille. L'air calme de la « tombe se fait sentir au voyageur qui n'en est plus qu'à quelques journées. » J'étais encore obligé de raconter ces faits personnels, pour qu'ils servissent d'excuse au ton de misanthropie répandu dans l'*Essai* : l'amertume de certaines réflexions n'étonnera plus. Un écrivain qui croyait toucher au terme de la vie, et qui, dans le dénûment de son exil, n'avait pour table que la pierre de son tombeau, ne pouvait guère promener des regards riants sur le monde. Il faut lui pardonner de s'être abandonné quelquefois aux préjugés du malheur, car le malheur a ses injustices, comme

le bonheur a sa dureté et ses ingratitudes. En se plaçant donc dans la position où j'étais lorsque je composai l'*Essai*, un lecteur impartial me passera bien des choses.

Cet ouvrage, si peu répandu en France, ne fut pas cependant tout à fait ignoré en Angleterre et en Allemagne; il fut même question de le traduire dans ces deux pays, ainsi qu'on l'apprend par la *Notice :* ces traductions commencées n'ont point paru. Le libraire de Boffe, éditeur de l'*Essai*, en Angleterre, avait aussi résolu d'en donner une édition en France : les circonstances du temps firent avorter ce projet. Quelques exemplaires de l'édition de Londres parvinrent à Paris. Je les avais adressés à MM. de La Harpe, Ginguené et de Sales, que j'avais connus avant mon émigration. Voici ce que m'écrivait à ce sujet un neveu du poëte Lemière :

Paris, ce 15 juillet 1797.

. . . .

« D'après vos instructions, j'ai fait remettre, par M. Say, directeur de la *Décade philosophique* « *et littéraire*, à M. Ginguené, propriétaire lui-même de ce journal, la lettre et l'exemplaire qui « lui étaient destinés. . . . . J'ai été moi-même chez M. de La Harpe : « il m'a parfaitement reçu, a été vivement affecté à la lecture de votre lettre, et m'a promis de « rendre compte de l'ouvrage avec tout l'intérêt et toute l'attention dont l'auteur lui-même « paraissait digne ; mais, sur la demande que je lui ai faite d'une lettre pour vous, il m'a répondu « que, pour des raisons particulières, il ne pouvait écrire dans l'étranger.

« M. de Sales a été enchanté de votre ouvrage; il me charge de toutes ses civilités pour vous. « *Le Républicain français* (*a*) n'a pas été moins satisfait du livre, et il en a fait un éloge complet. « Plusieurs gens de lettres ont dit que c'était un très-bon supplément à l'*Anacharsis;* enfin, à « quelques critiques près qui tombent sur quelques citations peut-être oiseuses, et sur un ou deux « rapprochements qui ont paru forcés, votre *Essai a eu le plus grand succès.* »

Malgré ce *grand succès* dont on flattait ma vanité d'auteur, il est certain que si l'*Essai* fut un moment connu en France, il fut presque aussitôt oublié.

La mort de ma mère fixa mes opinions religieuses. Je commençai à écrire, en expiation de l'*Essai*, le *Génie du Christianisme*. Rentré en France en 1800, je publiai ce dernier ouvrage, et je plaçai dans la préface la confession suivante : « Mes « sentiments religieux n'ont pas toujours été ce qu'ils sont aujourd'hui. Tout en « avouant la nécessité d'une religion, et en admirant le christianisme, j'en ai cependant méconnu plusieurs rapports. Frappé des abus de quelques institutions et « des vices de quelques hommes, je suis tombé jadis dans les déclamations et les « sophismes. Je pourrais en rejeter la faute sur ma jeunesse, sur le délire des temps, « sur les sociétés que je fréquentais ; mais j'aime mieux me condamner ; je ne sais « point excuser ce qui n'est point excusable. Je dirai seulement les moyens dont « la Providence s'est servie pour me rappeler à mes devoirs.

« Ma mère, après avoir été jetée à soixante-douze ans dans des cachots où elle vit « périr une partie de ses enfants, expira sur un grabat où ses malheurs l'avaient « reléguée. Le souvenir de mes égarements répandit sur ses derniers jours une « grande amertume. Elle chargea, en mourant, une de mes sœurs de me rappeler à « cette religion dans laquelle j'avais été élevé. Ma sœur me manda les derniers vœux « de ma mère : quand la lettre me parvint au delà des mers, ma sœur elle-même « n'existait plus ; elle était morte aussi des suites de son emprisonnement. Ces deux « voix sorties du tombeau, cette mort qui servait d'interprète à la mort, m'ont

(*a*) Journal du temps.

« frappé : je suis devenu chrétien : je n'ai point cédé, j'en conviens, à de grandes lu-
« mières surnaturelles ; ma conviction est sortie du cœur : j'ai pleuré et j'ai cru. »

Ce n'était point là une histoire inventée pour me mettre à l'abri du reproche de variations, quand l'*Essai* parviendrait à la connaissance du public. J'ai conservé la lettre de ma sœur.

Madame de Farcy, après avoir été connue à Paris par son talent pour la poésie, avait renoncé aux Muses ; devenue une véritable sainte, ses austérités l'ont conduite au tombeau : j'en puis parler ainsi, car le philanthrope abbé Carron a écrit et publié la vie de ma sœur. Voici ce qu'elle me mandait dans la lettre que la préface du *Génie du Christianisme* a mentionnée.

Saint-Servan, 1er juillet 1798.

« Mon ami, nous venons de perdre la meilleure des mères : je l'annonce à regret ce coup funeste « (ici quelques détails de famille). . . . . . quand tu cesseras d'être l'objet de nos sollici- « tudes, nous aurons cessé de vivre. *Si tu savais combien de pleurs tes erreurs ont fait répandre « à notre respectable mère*, combien elles paraissent déplorables à tout ce qui pense et fait « profession non-seulement de piété, mais de raison; si tu le savais, peut-être cela contribuerait- « il à t'ouvrir les yeux, à te faire renoncer à écrire; et si le ciel touché de nos vœux permettait « notre réunion, tu trouverais au milieu de nous tout le bonheur qu'on peut goûter sur la terre; « tu nous donnerais ce bonheur, car il n'en est point pour nous tandis que tu nous manques, et « que nous avons lieu d'être inquiètes de ton sort. »

Voilà la lettre qui me ramena à la foi par la piété filiale.

Tout alla bien pendant quelques années : mon second ouvrage avait réussi au delà de mes espérances. N'ayant jamais manqué de sincérité, n'ayant jamais parlé que d'après ma conscience, n'ayant jamais raconté de moi que des choses vraies, je me croyais en sûreté par les aveux mêmes de la préface du *Génie du Christianisme ;* et l'*Essai* était également oublié de moi et du public.

Mais Buonaparte, qui s'était brouillé avec la cour de Rome, ne favorisait plus les idées religieuses : le *Génie du Christianisme* avait fait trop de bruit, et commençait à l'importuner. L'affaire de l'Institut survint ; une querelle littéraire s'alluma, et l'on déterra l'*Essai*. La police de ce temps-là fut charmée de la découverte; et, comme elle n'était pas arrivée à la perfection de la police de ce temps-ci, comme elle se piquait sottement d'une espèce d'impartialité, elle permit à des gens de lettres de me prêter leur secours. Toutefois, elle ne voulait pas, comme je le dirai à l'instant, que ma défense se changeât en triomphe; ce qui était bien naturel de sa part.

Je ne nommerai point l'adversaire qui me jeta le gant le premier, parce qu'au moment de la restauration, lorsqu'on exhuma de nouveau l'*Essai*, il me prévint loyalement des libelles qui allaient paraître, afin que j'avisasse au moyen de les faire supprimer. N'ayant rien à cacher et ami sincère de la liberté de la presse, je ne fis aucune démarche : je trouvai très-bon qu'on écrivît contre moi tout ce qu'on croyait devoir écrire.

Un jeune homme, appelé *Damaze de Raymond*, qui fut tué en duel quelque temps après, se fit mon champion sous l'Empire, et la censure laissa paraître son écrit ; mais le gouvernement fut moins facile, quand, pour toute réponse à des *extraits* de l'*Essai*, je lui demandai la permission de réimprimer l'ouvrage *entier*. Voici ma lettre au général baron de Pommereul, conseiller d'état, directeur général de l'imprimerie et de la librairie :

« Monsieur le Baron,

« On s'est permis de publier des morceaux d'un ouvrage dont je suis l'auteur. Je juge d'après « cela que vous ne verrez aucun inconvénient à laisser paraître l'ouvrage tout entier.

« Je vous demande donc, monsieur le baron, l'autorisation nécessaire pour mettre sous presse « chez Le Normant, mon ouvrage intitulé *Essai historique, politique et moral sur les Révolutions* « *anciennes et modernes, considérées dans leurs rapports avec la Révolution française*. Je n'y « changerai pas un seul mot; j'y ajouterai pour toute préface celle du *Génie du Christianisme*.

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

Paris, ce 17 novembre 1812.

Dès le lendemain, M. de Pommereul me répondit la lettre suivante, écrite tout entière de sa main. En ce temps d'usurpation, on se piquait de politesse, même avec un homme en disgrâce, même avec un émigré. M. de Pommereul refuse la permission que je lui demande ; mais comparez le ton de sa lettre avec celui des lettres qui sortent aujourd'hui des bureaux d'un directeur général, ou même d'un ministre.

Paris, ce 18 novembre 1812.

A Monsieur de Chateaubriand.

« Je mettrai mardi prochain, Monsieur, votre demande sous les yeux du ministre de l'intérieur; « mais votre ouvrage, fait en 1797, est bien peu convenable au temps présent, et s'il devait paraître « aujourd'hui pour la première fois, je doute que ce pût être avec l'assentiment de l'autorité. On « vous attaque sur cette production : nous ne ressemblons point aux journalistes, qui admettent « l'attaque et repoussent la défense, et la vôtre ne trouvera, pour paraître, aucun obstacle à la « direction de la librairie. J'aurai soin, Monsieur, de vous informer de la décision du ministre sur « votre demande de réimpression. Agréez, je vous prie, Monsieur, la haute considération avec « laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

« *Signé* baron de Pommereul. »

Le 24 novembre, je reçus de M. Pommereul cette autre lettre :

Paris, le 24 novembre 1812.

A Monsieur de Chateaubriand.

« J'ai mis aujourd'hui, Monsieur, sous les yeux du ministre de l'intérieur la lettre que vous « m'avez fait l'honneur de m'écrire le 17 courant, et la réponse que je vous ai faite le 18. Son « excellence a décidé que l'ouvrage que vous demandez à réimprimer, puisqu'il n'a point été « publié en France, doit être assujetti aux formalités prescrites par les décrets impériaux con- « cernant la librairie. En conséquence, Monsieur, vous devez, vous ou votre imprimeur, faire à la « direction générale de l'imprimerie la déclaration de vouloir l'imprimer, et y déposer en même « temps l'édition dont vous demandez la réimpression, afin qu'elle puisse passer à la censure.

« Agréez, Monsieur, etc.

« *Signé* baron de Pommereul. »

M. de Pommereul reconnaît dans sa première lettre que mon ouvrage, *fait en* 1797, *est bien peu convenable au temps présent* (l'Empire), *et que s'il devait paraître aujourd'hui* (sous Buonaparte) *pour la première fois, il doute que ce pût être avec l'assentiment de l'autorité*. Quelle justification de l'*Essai !*

Dans sa seconde lettre, M. le directeur de la librairie m'ordonne de me soumettre à la *censure* si je veux réimprimer mon ouvrage. Il était clair que la censure m'aurait enlevé ce que je disais en éloge de Louis XVI, des Bourbons, de la vieille monarchie, et toutes mes réclamations en faveur de la liberté ; il était clair que l'*Essai*, ainsi dépouillé de ce qui servait de contre-poids à ses erreurs, se serait

réduit à un extrait à peu près semblable à ceux dont je me plaignais. Force était donc à moi de renoncer à le réimprimer, puisqu'il aurait fallu le livrer aux mutilations de la censure.

Après tout, le gouvernement impérial avait grandement raison : l'*Essai* n'était, ni sous le rapport des libertés publiques, ni sous celui de la monarchie légitime, un livre qu'on pût publier sous le despotisme et l'usurpation. La police se donnait un air d'impartialité, en laissant dire quelque chose en ma faveur, et riait secrètement de m'empêcher de faire la seule chose qui pût réellement me défendre.

Enfin le roi fut rendu à ses peuples : je parus jouir d'abord de la faveur que l'on croit, mal à propos, devoir suivre des services qui souvent ne méritent pas la peine qu'on y pense ; mais enfin, en proclamant le retour de la légitimité, j'avais contribué à entraîner l'opinion publique, par conséquent j'avais choqué des passions et blessé des intérêts : je devais donc avoir des ennemis. Pour m'enlever l'influence qu'on craignait de me voir prendre sur un gouvernement religieux, on crut expédient de réchauffer la vieille querelle de l'*Essai*. On annonça avec bruit un *Châteaubriantana*, une brochure du *Sacerdoce*, *etc.* C'étaient toujours des compilations de l'*Essai* (*a*). Il y avait dans ces nouvelles poursuites quelque chose qui n'était guère plus généreux que dans les premières ; j'étais en disgrâce sous le roi, comme je l'étais sous Buonaparte, au moment où ces courageux critiques se déchaînaient contre moi. Pourquoi m'ont-ils laissé tranquille lorsque j'étais ministre ? C'était là une belle occasion de montrer leur indépendance.

Je n'ai répondu à ces personnes bienveillantes que par cette note de la préface de mes *Mélanges de politique :*

« Si je n'ai jamais varié dans mes principes politiques, je n'ai pas toujours em-
« brassé le christianisme dans tous ses rapports, d'une manière aussi complète que
« je le fais aujourd'hui. Dans ma première jeunesse, à une époque où la génération
« était nourrie de la lecture de Voltaire et de J. J. Rousseau, je me suis cru un petit
« philosophe, et j'ai fait un mauvais livre. Ce livre, je l'ai condamné aussi durement
« que personne dans la préface du *Génie du Christianisme.* Il est bizarre qu'on ait
« voulu me faire un crime d'avoir été un esprit fort à vingt ans et un chrétien à qua-
« rante. A-t-on jamais reproché à un homme de s'être corrigé ? L'écrivain vraiment cou-
« pable est celui qui ayant bien commencé finit mal, et non pas celui qui ayant mal
« commencé finit bien. Quoi qu'il en soit, si je pouvais anéantir l'*Essai historique*,
« je le ferais, parce qu'il renferme, sous le rapport de la religion, des pages qui peu-
« vent blesser quelques points de discipline ; mais puisque je ne puis l'anéantir ;
« puisqu'on en extrait tous les jours un peu de poison, sans donner le contre-poison
« qui se trouve à grandes doses dans le même ouvrage ; puisqu'on l'a réimprimé par
« fragments, je suis bien aise d'annoncer à mes ennemis que je vais le faire réim-
« primer tout entier. Je n'y changerai pas un mot ; j'ajouterai seulement des notes
« en marge.

« Je prédis à ceux qui ont voulu transformer l'*Essai historique* en quelque chose
« d'épouvantable, qu'ils seront très-fâchés de cette publication : elle sera tout entière
« en ma faveur (car je n'attache de véritable importance qu'à mon caractère) ; mon
« amour-propre seul en souffrira. Littérairement parlant, ce livre est détestable et

(*a*) Je ne sais ni les titres, ni le nombre de toutes ces brochures ; je n'en ai jamais lu que ce que j'en ai vu par hasard dans les journaux ; mais il y avait encore : *Esprit, maximes et principes* de M. de Chateaubriand, *Itinéraire de Pantin au Mont-Calvaire*, *M. de la Maison-Terne*, *les Persécuteurs*, *etc.*, et deux ou trois journaux ministériels pour la presse périodique.

« parfaitement ridicule ; c'est un chaos où se rencontrent les Jacobins et les Spar-
« tiates, la Marseillaise et les Chants de Tyrtée, un Voyage aux Açores et le Périple
« d'Hannon, l'Éloge de Jésus-Christ et la Critique des Moines, les Vers Dorés de
« Pythagore et les Fables de M. de Nivernois, Louis XVI, Agis, Charles Ier, des Pro-
« menades solitaires, des Vues de la nature, du Malheur, de la Mélancolie, du Sui-
« cide, de la Politique, un petit commencement d'*Atala*, Robespierre, la Conven-
« tion, et des Discussions sur Zénon, Épicure et Aristote : le tout en style sauvage
« et boursouflé (*a*), plein de fautes de langue, d'idiotismes étrangers et de barba-
« rismes. Mais on y trouvera aussi un jeune homme exalté plutôt qu'abattu par le
« malheur, et dont le cœur est tout à son roi, à l'honneur et à la patrie. »

C'est cet engagement solennel de publier moi-même l'*Essai* que je viens remplir aujourd'hui.

Telle est l'histoire complète de cet ouvrage, de son origine, de la position où j'étais en l'écrivant, et des tracasseries qu'il m'a suscitées. Il faut maintenant examiner l'ouvrage en lui-même et les critiques de mes Aristarques.

Qu'ai-je prétendu prouver dans l'*Essai ? qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil*, et qu'on retrouve dans les révolutions anciennes et modernes, les personnages et les principaux traits de la révolution française.

On sent combien cette idée, poussée trop loin, a dû produire de rapprochements forcés, ridicules ou bizarres.

Je commençai à écrire l'*Essai* en 1794, et il parut en 1797. Souvent il fallait effacer la nuit le tableau que j'avais esquissé le jour : les événements couraient plus vite que ma plume ; il survenait une révolution qui mettait toutes mes comparaisons en défaut : j'écrivais sur un vaisseau pendant une tempête, et je prétendais peindre comme des objets fixes les rives fugitives qui passaient et s'abîmaient le long du bord ! Jeune et malheureux, mes opinions n'étaient arrêtées sur rien ; je ne savais que penser en littérature, en philosophie, en morale, en religion. Je n'étais décidé qu'en matière politique : sur ce seul point je n'ai jamais varié.

L'éducation chrétienne que j'avais reçue avait laissé des traces profondes dans mon cœur, mais ma tête était troublée par les livres que j'avais lus, les sociétés que j'avais fréquentées. Je ressemblais à presque tous les hommes de cette époque : j'étais né de mon siècle.

Si l'on m'a trouvé une imagination vive dans un âge plus mûr, qu'on juge de ce qu'elle devait être dans ma première jeunesse, lorsque demi-sauvage, sans patrie, sans famille, sans fortune, sans amis, je ne connaissais la société que par les maux dont elle m'avait frappé.

Avant d'imprimer des extraits de l'*Essai*, on colporta l'ouvrage entier mystérieusement, en répandant des bruits étranges. Pourquoi se donnait-on tant de peine ? Loin d'enfouir l'*Essai*, je l'exposais au grand jour et je le prêtais à quiconque le voulait lire. On prétendait que j'en rachetais partout les exemplaires au plus haut prix (*b*). Et où aurais-je trouvé les trésors que ces rachats m'auraient supposés ? J'avais voulu réimprimer l'*Essai* sous Buonaparte, comme on vient de le voir : je n'en faisais donc pas un secret.

(*a*) Qu'il me soit permis d'être juste envers moi comme envers tout le monde : cette critique du style de l'*Essai* est outrée. C'est un jugement que j'avais prononcé, *ab irato*, sur l'ouvrage avant de l'avoir relu. On va voir bientôt que j'ai modifié ce jugement, et que je l'ai rendu, je crois, plus impartial.

(*b*) On vint un jour me proposer de racheter à une vente un exemplaire de l'*Essai* pour 300 fr. Je répondis que j'en avais deux exemplaires que je donnerais pour cent sous.

Quoi qu'il en soit, les mains officieuses qui firent d'abord circuler l'*Essai historique*, perdirent leur travail : on s'aperçut que l'ouvrage lu de suite produisait un effet contraire à celui qu'on en espérait. Il fallut en venir au parti moins loyal, mais plus sûr, de ne le donner que par lambeaux, c'est-à-dire d'en montrer le mal, et d'en cacher le bien.

On résolut d'ouvrir l'attaque du côté religieux, d'opposer quelques pages de l'*Essai* à quelques pages du *Génie du Christianisme;* mais une chose déconcertait ce plan : c'était la préface du dernier ouvrage. Que pouvait-on opposer à un homme qui s'était condamné lui-même avec tant de franchise ?

Arrêté par cette préface, il vint alors en pensée de détruire l'autorité de mes aveux au moyen d'une calomnie : on sema le bruit que ma mère était morte avant la publication de l'*Essai*, et qu'ainsi la préface du *Génie du Christianisme* reposait sur une fable.

Ceux qui disaient ces choses étaient-ils mes amis, mes proches ? avaient-ils vécu avec moi à Londres, reçu mes lettres, pénétré mes secrets? pouvaient-ils, par leur témoignage, déterminer l'instant où j'avais répandu des pleurs ? S'ils étaient étrangers à toute ma vie ; s'ils avaient ignoré mon existence jusqu'au jour où le public la leur avait révélée ; s'ils étaient en France, lorsque je languissais dans la terre de l'exil, comment osaient-ils fonder une lâche accusation sur un fait qu'ils ne pouvaient ni savoir, ni prouver ? Ah ! loin de moi la pensée que des hommes qui prétendaient fixer l'époque de mes malheurs, avaient des raisons particulières de la connaître !

J'ai cité le texte même de la lettre de ma sœur que j'ai entre les mains. Cette lettre est du 1er juillet 1798. Voici un autre document dont on ne niera pas l'authenticité :

« Extrait du registre des décès de la ville de Saint-Servan, 1er arrondissement « du département d'Ile-et-Vilaine, pour l'an VI de la république, f° 35 r°, où est écrit « ce qui suit :

« Le douze prairial an VI de la république française, devant moi Jacques Bour- « dasse, officier municipal de la commune de Saint-Servan, élu officier public « le 4 floréal dernier, sont comparus Jean Baslé, jardinier, et Joseph Boulin, journa- « lier, majeurs d'âge, et demeurant séparément en cette commune ; lesquels m'ont « déclaré que Apolline-Jeanne-Suzanne de Bédée, née en la commune de Bourseuil, « le 7 avril mil sept cent vingt-six, fille de feu Ange-Annibal de Bédée, et de Bé- « nigne-Jeanne-Marie de Ravenel, veuve de René-Auguste de Chateaubriand, est « décédée au domicile de la citoyenne Gouyon, situé à la Ballue, en cette commune, « ce jour à une heure après midi : d'après cette déclaration, dont je me suis as- « suré de la vérité, j'ai rédigé le présent acte, que Jean Baslé a seul signé avec moi, « Joseph Boulin ayant déclaré ne le savoir faire, de ce interpellé.

« Fait en la maison commune, lesdits jour et an, *signé* Jean Baslé et Bourdasse.

« Certifié conforme au registre par nous maire de Saint-Servan, ce 31 octobre 1812, « *signé* Tresvaux-Reselaye, adjoint.

« Vu pour légalisation de la signature du sieur Tresvaux-Reselaye, adjoint, par « nous juge du tribunal civil séant à Saint-Malo (le président empêché.) A Saint- « Malo, le trente-un octobre 1812, *signé* Robion (*a*). »

(*a*) Je prie le lecteur de remarquer mon exactitude. J'avais dit dans la préface du *Génie du Christianisme*, en 1802, que ma mère, après avoir été jetée dans les cachots et vu périr une partie de ses enfants, expira sur un grabat où ses malheurs l'avaient reléguée. La voici qui meurt dans une campagne isolée où deux ouvriers, dont l'un ne sait pas écrire, témoignent seuls de sa mort.

La date de la mort de madame de Chateaubriand est du 12 prairial an VI de la république, c'est-à-dire du 31 mai 1798. La publication de l'*Essai* est des premiers mois de 1797 ; elle avait dû même avoir lieu plus tôt, comme on le voit par le *Prospectus*, qui l'annonçait pour la fin de 1796 (*a*). Quelle critique que celle qui force un honnête homme à entrer dans de pareils détails, qui oblige un fils à produire l'extrait mortuaire de sa mère !

Battu par les faits, repoussé par les dates, on n'eut plus que la ressource banale de tronquer des passages pour dénaturer un texte. C'était avec des brochures d'une quarantaine de pages que l'on prétendait faire connaître un livre de près de sept cents pages, grand in-8°. Des fragments qui ne tenaient à rien de ce qui les précédait ou de ce qui les suivait dans le corps de l'ouvrage pouvaient-ils donner une idée juste de cet ouvrage ? On transcrivait quelques phrases hasardées sur le culte, mais on ne disait pas que dans un chapitre adressé aux infortunes, on trouvait cet éloge de l'Évangile : « Un livre vraiment utile au misérable, parce qu'on y trouve la pitié, la « tolérance, la douce indulgence, l'espérance plus douce encore, qui composent le « seul baume des blessures de l'âme, ce sont les Évangiles. Leur divin auteur ne « s'arrête point à prêcher vainement les infortunés : il fait plus, il bénit leurs larmes « et boit avec eux le calice jusqu'à la lie. »

Cela, ce me semble, n'était pourtant pas trop incrédule.

Encore un passage de ce livre qui scandalisait si fort ces chrétiens de circonstance, lesquels ne croient peut-être pas en Dieu, et ces hypocrites qui font de la haine, de l'or et des places avec la charité, la pauvreté et l'humilité de la religion : « Si la « morale la plus pure et le cœur le plus tendre ; si une vie passée à combattre « l'erreur et à soulager les maux des hommes, sont les attributs de la Divinité, qui « peut nier celle de Jésus-Christ ? Modèle de toutes les vertus, l'amitié le voit en- « dormi dans le sein de Jean, ou léguant sa mère à ce disciple chéri ; la tolé- « rance l'admire avec attendrissement dans le jugement de la femme adultère : « partout la pitié le trouve bénissant les pleurs de l'infortuné ; dans son amour « pour les enfants, son innocence et sa candeur se décèlent ; la force de son âme « brille au milieu des tourments de la croix, et son dernier soupir dans les angoisses « de la mort est un soupir de miséricorde. » *Essai historique*, p. 578 de l'édition de Londres.

Quoi ! c'est là ce que je disais quand je n'étais pas *chrétien ?* Cet *Essai* doit être un livre bien étrange ! Il ne sera pas inutile de faire remarquer que j'ai transporté ce portrait de Jésus-Christ dans le *Génie du Christianisme*, ainsi que quelques autres chapitres de l'*Essai*, et qu'ils n'y forment aucune disparate.

Telle phrase amphigourique pouvait faire croire que dans l'*Essai* l'existence de Dieu est mise en doute ; on la saisissait ; mais on taisait le chapitre sur l'*Histoire du polythéisme*, qui commence ainsi : « Il est un Dieu : les herbes de la vallée et les « cèdres du Liban le bénissent, etc. L'homme seul a dit : Il n'y a point de Dieu. Il n'a « donc jamais celui-là, dans ses infortunes, levé les yeux vers le ciel, etc. »

Je rassemble ailleurs, dans l'*Essai*, les objections que l'on a faites en tout temps, contre le christianisme (*b*) ; on croit que je vais conclure comme les esprits forts, et tout à coup on lit ce passage : « Moi, qui suis très-peu versé dans ces matières, je « répéterai seulement aux incrédules, en ne me servant que de ma faible raison,

(*a*) Voyez ce *Prospectus*, à la suite de cette préface.

(*b*) J'ai pourtant soin de dire, en rassemblant ces objections, qu'elles ont été victorieusement réfutées par les meilleurs esprits, et qu'elles ne sont pas de moi.

« ce que je leur ai déjà dit. Vous renversez la religion de votre pays, vous plongez « le peuple dans l'impiété, et vous ne proposez aucun autre palladium de la morale. « Cessez cette cruelle philosophie ; ne ravissez point à l'infortuné sa dernière es- « pérance : qu'importe qu'elle soit une illusion, si cette illusion le soulage d'une partie « du fardeau de l'existence, si elle veille dans les longues nuits à son chevet soli- « taire et trempé de larmes, si enfin elle lui rend le dernier service de l'amitié en « fermant elle-même sa paupière, lorsque seul et abandonné sur la couche du mi- « sérable, il s'évanouit dans la mort ? » *Essai*, p. 621, même édition.

Retranchez ce paragraphe, et donnez le chapitre sans sa conclusion, je serai un véritable philosophe. Imprimez ces dernières lignes, et il faudra reconnaître ici l'auteur futur du *Génie du Christianisme*, l'esprit incertain qui n'attend qu'une leçon pour revenir à la vérité. En lisant attentivement l'*Essai*, on sent partout que la nature religieuse est au fond, et que l'incrédulité n'est qu'à la surface.

Au reste, cet ouvrage est un véritable chaos : chaque mot y contredit le mot qui le suit. On pourrait faire de l'*Essai* deux analyses différentes : on prouverait par l'une que je suis un sceptique décidé, un disciple de Zénon et d'Épicure ; par l'autre, on me ferait connaître comme un chrétien bigot, un esprit superstitieux, un ennemi de la raison et des lumières. On trouve dans cette rêverie de jeune homme une profonde vénération pour Jésus-Christ, et pour l'Évangile, l'éloge des évêques, des curés, et des déclamations contre la cour de Rome et contre les moines; on y rencontre des passages qui sembleraient favoriser toutes les extravagances de l'esprit humain, le suicide, le matérialisme, l'anarchie; et, tout auprès de ces passages, on lit des chapitres entiers sur l'existence de Dieu, la beauté de l'ordre, l'excellence des principes monarchiques. C'est le combat d'Oromaze et d'Arimane : les larmes maternelles et l'autorité de la raison croissante ont décidé la victoire en faveur du bon génie.

La position de ceux qui m'attaquaient sous l'Empire était extrêmement fausse. Que me reprochaient-ils ? des principes qui étaient les leurs ! ils ne s'apercevaient pas qu'ils faisaient mon éloge en essayant de me calomnier ; car s'il était vrai que l'*Essai* renfermât les opinions dont on prétendait me faire un crime, que prouvaient-elles ces opinions ? que j'avais conservé dans toutes les positions de ma vie une indépendance honorable ; que moi-même, banni et persécuté, j'avais prêché la monarchie modérée à des gentilshommes bannis, et la tolérance à des prêtres persécutés ; que j'avais dit à tous la vérité ; que, partageant les souffrances sans partager entièrement les opinions de mes compagnons d'infortune, j'avais eu le courage assez rare de leur déclarer que nous avions donné quelque prétexte à nos malheurs.

Ces principes, en contradiction avec le parti même que j'avais embrassé, prouvaient que j'étais le martyr de l'honneur, plutôt que l'aveugle soldat d'une cause dont je connaissais le côté faible ; que je m'étais battu comme Falkland dans les camps de Charles I[er], bien que je n'eusse pas été aussi heureux que lui.

Ces principes prouvaient encore que ces bannis que l'on représentait comme de vils *esclaves* attachés à la *tyrannie* par amour de leurs *priviléges*, étaient pourtant des hommes, qui reconnaissaient ce qu'il peut y avoir de noble dans toutes les opinions; qui ne rejetaient aucune idée généreuse ; qui ne condamnaient dans la liberté que l'anarchie ; qui confessaient loyalement leurs propres erreurs, en sachant supporter leurs infortunes; qui, éclairés sur les abus de l'ancien gouvernement, n'en servaient pas moins leur souverain au péril de leur vie ; et qui participaient enfin aux lumières de leur siècle, sans manquer à leurs devoirs de sujets.

Ne pouvais-je pas encore dire à mes adversaires du temps de l'Empire : Ou les

principes philosophiques que vous me reprochez sont dans l'*Essai*, ou ils n'y sont pas. S'ils n'y sont pas, vous parlez contre la vérité; s'ils y sont, ces principes sont les vôtres; j'étais le disciple de vos erreurs : mes égarements sont de vous ; mon retour à la vérité est de moi.

On a supposé des motifs d'intérêt à mes opinions. J'aurais dans ce cas été bien malhabile, car j'allais toujours enseignant des doctrines contraires à celles qui menaient à la faveur dans les lieux que j'habitais.

Dans l'étranger, je n'avais, de l'émigration pour la cause de la monarchie, que l'exil et tous les genres de misère, m'obstinant à parler des fautes qui avaient contribué à la chute du trône, et prônant les libertés publiques.

Dans ma patrie, lorsque j'y revins, je trouvai les temples détruits, la religion persécutée, la puissance et les honneurs du côté de la philosophie ; aussitôt je me range du côté du faible, et j'arbore l'étendard religieux. Si je faisais tout cela dans des vues intéressées, ma méprise était grossière : quoi de plus insensé que de dire dans deux positions contraires précisément ce qui devait choquer les hommes dont je pouvais attendre la fortune ?

J'avais annoncé dans ce que j'appelais, je ne sais pourquoi, la *Notice* au lieu de la *Préface de l'Essai*, l'espèce de persécution que me susciterait cet ouvrage.

« Que ce livre *m'attire beaucoup d'ennemis*, dis-je dans cette *Notice*, j'en suis con-« vaincu. Si je l'avais cru dangereux, je l'eusse supprimé ; je le crois utile, je le pu-« blie. Renonçant à tous les partis, je ne me suis attaché qu'à celui de la vérité : « l'ai-je trouvée ? Je n'ai pas l'orgueil de le prétendre. Tout ce que j'ai pu faire a été « de marcher en tremblant, de me tenir sans cesse en garde contre moi-même, de « ne jamais énoncer une opinion, sans avoir auparavant descendu dans mon propre « sein pour y découvrir le sentiment qui me l'avait dictée. J'ai tâché d'opposer phi-« losophie à philosophie, raison à raison, principe à principe : ou plutôt je n'ai rien « fait de tout cela, j'ai seulement exposé les doutes d'un honnête homme (*a*). »

Cette prophétie d'*un honnête homme* date de trente ans.

Enfin d'autres censeurs de l'*Essai* voulaient bien me croire dégagé de tout intérêt matériel, mais ils m'accusaient de chercher le bruit.

Si dans l'espoir d'immortaliser mon nom j'avais embrassé la cause du crime et défendu des pervers, je me reconnaîtrais épris d'une coupable renommée. Mais si au contraire j'ai combattu en faveur des sentiments généreux partout où j'ai cru les apercevoir; si j'ai parlé avec enthousiasme de tout ce qui me paraît beau et touchant sur la terre, la religion, la vertu, l'honneur, la liberté, l'infortune, il faudra convenir que ma passion supposée pour la célébrité sort du moins d'un principe excusable : on pourra me plaindre, il sera difficile de me condamner. D'ailleurs, ne suis-je pas Français? quand j'aimerais un peu la gloire, ne pourrais-je pas dire à mes compatriotes : « Qui de vous me jettera la première pierre ? »

Ainsi donc, sous les rapports religieux, l'*Essai* paraîtra beaucoup moins condamnable qu'on ne l'a supposé, et sous les rapports politiques il sera tout en ma faveur. Loin de prêcher le républicanisme, comme d'officieux censeurs l'ont voulu faire entendre, l'*Essai* cherche à démontrer au contraire que, dans l'état des mœurs du siècle, la république est impossible. Malheureusement je n'ai plus la même conviction. J'ai toujours raisonné dans l'*Essai* d'après le système de la liberté républicaine des anciens, de la liberté, fille des mœurs ; je n'avais pas assez réfléchi sur cette autre espèce de liberté, produite par les lumières et la civilisation perfectionnée : la

(*a*) Voyez cette *Notice*, en tête de l'*Essai*.

découverte de la république représentative a changé toute la question. Chez les anciens l'esprit humain était jeune, bien que les nations fussent déjà vieilles; la société était dans l'enfance, bien que l'homme fût déjà courbé par le temps. C'est faute d'avoir fait cette distinction que l'on a voulu, mal à propos, juger les peuples modernes d'après les peuples anciens, que l'on a confondu deux sociétés essentiellement différentes, que l'on a raisonné, dans un ordre de choses tout nouveau, d'après des vérités historiques qui n'étaient plus applicables. La monarchie représentative est mille fois préférable à la république représentative ; elle en a tous les avantages sans en avoir les inconvénients ; mais, si l'on était assez insensé pour croire qu'on peut renverser cette monarchie et retourner à la monarchie absolue, on tomberait dans la république représentative, quel que soit l'état actuel des mœurs. Ces mœurs sont d'ailleurs loin d'être aussi corrompues qu'elles l'étaient au commencement de la révolution; les scandales domestiques sont aujourd'hui presque inconnus, la France est devenue plus sérieuse, et la jeunesse même a quelque chose d'austère.

Les personnages historiques sont en général jugés impartialement dans l'*Essai*. Il y a pourtant quelques hommes que j'ai traités avec trop de rigueur. Je les prie de pardonner à ces opinions sans autorité, nées du malheur et de l'inexpérience. La jeunesse est tranchante et présomptueuse ; ses arrêts sont presque toujours sévères. En vieillissant, on apprend à excuser dans les autres les choses dont on s'est soi-même rendu coupable ; on ne transforme plus les faiblesses en crimes, et l'on aime moins à compter les fautes que les vertus. C'est surtout pour ces jugements irréfléchis que je regrette de n'avoir pu corriger l'*Essai*; mais je me suis trouvé dans la dure nécessité de reproduire mes erreurs, et de me montrer au public avec toutes mes infirmités.

Je sais parfaitement que cette préface et les *notes critiques* de l'*Essai* ne changeront point l'opinion de la génération présente. Ceux qui aiment l'*Essai* tel qu'il est, seront peut-être contrariés par les *notes;* ceux qui trouvent l'ouvrage mauvais ne seront point désarmés. Ces derniers regarderont mes aveux comme non avenus, et reproduiront leurs accusations avec une bonne foi digne de leur charité.

Au fond, ces prétendus chrétiens ne disent pas ce qui leur déplait. Ne croyez pas que ce soit le philosophisme de l'*Essai* qui les blesse : ce qu'ils ne peuvent me pardonner, c'est l'amour de la liberté qui respire dans cet ouvrage. Sous ce rapport, les *notes* ne feront qu'aggraver mes torts. Loin d'être rentré dans le giron de l'*absolutisme*, je me suis endurci dans ma faute constitutionnelle. Qu'importe alors que je me sois amendé comme chrétien? Soyez athée, mais prêchez l'arbitraire, la police, la censure, la sage indépendance de l'antichambre, les charmes de la domesticité, l'humiliation de la patrie, le goût du petit, l'admiration du médiocre : tous vos péchés vous seront remis.

Aussi, en écrivant les *notes*, je n'ai point espéré réformer le sentiment de mes contemporains; mais la postérité viendra, et si j'existe pour elle, elle prononcera avec impartialité sur le livre et sur le commentaire. J'ose espérer qu'elle jugera l'*Essai* comme ma tête grise l'a jugé ; car, en avançant dans la vie, on prend naturellement de l'équité de cet avenir dont on approche.

Cependant des personnes prétendent qu'il ne serait pas impossible que l'*Essai* fût reçu du public avec une faveur à laquelle je ne devrais pas m'attendre : j'avoue que les raisons présumées de cette faveur, si elle a lieu, m'attristent autant qu'elles m'effraient. Il me parait certain à moi-même que, si je publiais le *Génie du Christianisme* aujourd'hui pour la première fois, il n'obtiendrait pas le succès

populaire qu'il obtint au commencement de ce siècle ; il est certain encore que, si j'avais donné en 1801 l'*Essai historique* au lieu du *Génie du Christianisme*, il eût été reçu avec un murmure d'improbation générale. Comment se fait-il maintenant que ce même *Essai* soit plus près des idées du jour sous la légitimité qu'il ne l'eût été sous l'usurpation ? et comment arrive-t-il que le *Génie du Christianisme* est moins dans l'esprit de ce moment qu'il ne l'était à l'époque où je l'ai fait paraître ?

Quelles causes menaçantes ont pu produire dans l'opinion un effet si contraire à l'ordre naturel des temps et des événements ? Par quelle fatalité l'*Essai* serait-il devenu le livre du présent, et le *Génie du Christianisme* le livre du passé ? Les oppresseurs et les opprimés auraient-ils changé de place ? Quelles fautes ont été commises, quelle route de perdition a-t-on suivie pour arriver à un pareil résultat ? Se serait-on trompé sur les moyens de rendre à la religion son éclat et sa véritable puissance ? aurait-on cru que cette religion éclairée et généreuse ne pouvait prospérer que par l'extinction des lumières et la destruction des libertés publiques ? serait-on parvenu à inquiéter les hommes les plus paisibles, les esprits les plus calmes, les plus modérés, en nous menaçant d'un retour à des choses impossibles, en livrant le pouvoir à une petite coterie hypocrite qui amènerait une seconde fois, et pour toujours, la ruine du trône et de l'autel ?

Qu'on y prenne garde : s'il y a encore une cause de destruction pour la monarchie, elle se trouve là où je l'indique. Ce n'est pas avec des doctrines de calomnie et d'intolérance, que la religion trouvera des hommes capables de la défendre. De faibles mains, qui ne sentent même pas le poids du fardeau qu'elles ont à soulever, le laissent à terre sans pouvoir le déranger d'une seule ligne. Où sont les talents qui jadis venaient au secours des principes religieux et monarchiques quand ils étaient attaqués ? Repoussés, ils se retirent, et laissent le combat à l'intrigue et à l'incapacité.

La France voulait l'union dans la religion, la monarchie légitime, les libertés publiques, et l'on s'est plu à la désunir, à l'alarmer sur les objets de ses vœux. Le discrédit total du pouvoir administratif, la lassitude de tout, le mépris ou l'indifférence de l'opinion sur les choses les plus graves, voilà ce qui reste aujourd'hui de tant d'espérances. Derrière nous, une jeunesse ardente attend ce que nous lui laisserons pour le modifier ou le briser selon sa force, car elle ne continuera pas nos destinées.

Dans cette position tout homme sage doit songer à lui ; il doit se séparer de ce qui nous perd, pour trouver un abri au moment de l'orage.

C'est une triste chose que d'en être aux professions de foi, aux controverses religieuses, à ces querelles déplorables que l'on n'aurait jamais dû tirer de l'oubli ; mais enfin, puisqu'on nous a menés là, il faut prendre son parti. Placé entre l'*Essai* et le *Génie du Christianisme*, pour éviter toute fausse interprétation, je dois dire à quelles limites je me suis arrêté, afin qu'on ne me cherche ni en dedans, ni en dehors de ces limites. Cette confession publique aura du moins l'avantage de montrer ce qui me paraissait utile à faire pour le triomphe de la religion, sous le règne du fils de saint Louis.

Je crois très-sincèrement : j'irais demain pour ma foi d'un pas ferme à l'échafaud.

Je ne démens pas une syllabe de ce que j'ai écrit dans le *Génie du Christianisme*; jamais un mot n'échappera à ma bouche, une ligne à ma plume qui soit en opposition avec les opinions religieuses que j'ai professées depuis vingt-cinq ans.

Voilà ce que je suis.

Voici ce que je ne suis pas.

Je ne suis point chrétien par patentes de trafiquant en religion : mon brevet n'est que mon extrait de baptême. J'appartiens à la communion générale, naturelle et pu-

blique de tous les hommes qui depuis la création se sont entendus d'un bout de la terre à l'autre pour prier Dieu.

Je ne fais point métier et marchandise de mes opinions. Indépendant de tout, fors de Dieu, je suis chrétien sans ignorer mes faiblesses, sans me donner pour modèle, sans être persécuteur, inquisiteur, délateur, sans espionner mes frères, sans calomnier mes voisins.

Je ne suis point un incrédule déguisé en chrétien, qui propose la religion comme un frein utile aux peuples. Je n'explique point l'Évangile au profit du despotisme, mais au profit du malheur.

Si je n'étais pas chrétien, je ne me donnerais pas la peine de le paraître : toute contrainte me pèse, tout masque m'étouffe ; à la seconde phrase, mon caractère l'emporterait et je me trahirais. J'attache trop peu d'importance à la vie pour m'ennuyer à la parer d'un mensonge.

Se conformer en tout à l'esprit d'élévation et de douceur de l'Évangile, marcher avec le temps, soutenir la liberté par l'autorité de la religion, prêcher l'obéissance à la Charte comme la soumission au Roi, faire entendre du haut de la chaire des paroles de compassion pour ceux qui souffrent quels que soient leur pays et leur culte, réchauffer la foi par l'ardeur de la charité, voilà, selon moi, ce qui pouvait rendre au clergé la puissance légitime qu'il doit obtenir : par le chemin opposé, sa ruine est certaine. La société ne peut se soutenir qu'en s'appuyant sur l'autel, mais les ornements de l'autel doivent changer selon les siècles, et en raison des progrès de l'esprit humain. Si le sanctuaire de la Divinité est beau à l'ombre, il est encore plus beau à la lumière : la Croix est l'étendard de la civilisation.

Je ne redeviendrai incrédule que quand on m'aura démontré que le christianisme est incompatible avec la liberté ; alors je cesserai de regarder comme véritable une religion opposée à la dignité de l'homme. Comment pourrais-je le croire émané du ciel, un culte qui étoufferait les sentiments nobles et généreux, qui rapetisserait les âmes, qui couperait les ailes du génie, qui maudirait les lumières au lieu d'en faire un moyen de plus pour s'élever à l'amour et à la contemplation des œuvres de Dieu ? Quelle que fût ma douleur, il faudrait bien reconnaître malgré moi que je me repaissais de chimères : j'approcherais avec horreur de cette tombe où j'avais espéré trouver le repos, et non le néant.

Mais tel n'est point le caractère de la vraie religion ; le christianisme porte pour moi deux preuves manifestes de sa céleste origine : par sa morale il tend à nous délivrer des passions ; par sa politique il a aboli l'esclavage. C'est donc une religion de liberté : c'est la mienne.

En vain les hommes qui combattent la monarchie constitutionnelle nous disent qu'elle nous mènera au protestantisme, que le protestantisme à son tour nous conduira à la république, parce que le protestantisme, qui est l'indépendance en matière de religion, produit le républicanisme, qui est l'indépendance en matière de politique : cette assertion est repoussée par les faits. L'Allemagne est-elle républicaine, parce qu'elle est en partie protestante ? Les gouvernements les plus absolus ne se rencontrent-ils pas en Allemagne, tandis que plusieurs cantons de la Suisse sont catholiques ? Venise et Gênes n'étaient-elles pas catholiques ? La population catholique des États-Unis n'augmente-t-elle pas d'une manière incroyable sans troubler l'ordre établi ? Toutes les nouvelles républiques espagnoles ne sont-elles pas catholiques, et le clergé de ces républiques, à quelques exceptions près, ne s'est-il pas montré plein de zèle dans la cause de l'indépendance ?

Il n'est donc pas vrai que la religion protestante soit plus favorable à la cause de

la liberté que la religion catholique. Croire que notre liberté ne sera assurée que quand nous serons protestants, espérer que la monarchie absolue reviendrait si l'on rendait au clergé catholique son ancien pouvoir politique, c'est une égale erreur. Les uns, à leur grand étonnement, pourraient voir la France protestante sous telle constitution despotique empruntée de telle principauté d'Allemagne, et les autres pourraient se réveiller républicains avec un clergé catholique, des moines mendiants, et des ordres religieux de toutes les sortes.

Laissons donc là les théories pour ce qu'elles valent : en histoire comme en physique, ne prononçons que d'après les faits. Ne calomnions ni les protestants ni les catholiques, n'allons pas supposer que les premiers sont animés d'un esprit révolutionnaire, les seconds abrutis par un esprit de servitude. Renfermons-nous dans cet axiome : il n'y a point de véritable religion sans liberté, ni de véritable liberté sans religion.

La querelle n'est point, après tout, entre les protestants et les catholiques, comme les habiles d'un parti voudraient le faire supposer ; elle est entre le philosophisme et le fanatisme.

Deux espèces d'hommes sont aujourd'hui le fléau de la société : d'une part, ce sont ces vieux écoliers de Diderot et de d'Alembert qui se plaisent encore aux moqueries sur la *Bible*, aux déclamations de l'athéisme, aux insultes au clergé ; de l'autre, ce sont ces esprits bornés et violents qui disent la religion en péril, parce que nous avons une Charte, parce que les divers cultes chrétiens sont reconnus par l'État, et surtout parce que nous jouissons de la liberté de la presse. Les premiers nous ramèneraient les misérables mœurs du siècle de Louis XV, ou les persécutions irréligieuses de la fin de ce siècle ; les seconds nous replongeraient dans la crasse et dans l'ignorance du bon vieux temps ; ceux-là extermineraient philosophiquement les prêtres ; ceux-ci brûleraient charitablement les philosophes. Ces impies et ces fanatiques acharnés à se détruire, s'ils étaient les maîtres, ne s'arrêteraient qu'au dernier bourreau et à la dernière victime, faute de pouvoir occuper à la fois le dernier échafaud, et le dernier auto-da-fé.

Je termine ici cette trop longue préface. Les *Notes critiques*, dont j'ai accompagné le texte de l'*Essai*, achèveront de montrer ce que je pense de cet ouvrage. Je me suis loué quelquefois ; on voudra bien me pardonner cette impartialité dont je n'ai pas d'ailleurs abusé : la brutalité de ma censure expiera la modération de ma louange. J'ose dire que je me suis traité avec une rigueur qui défiera la sévérité de la plus rude critique. Ce ne sont point de ces concessions auxquelles un auteur se résigne pour mettre à l'abri son amour-propre, pour se donner un air de franchise et de bonhomie, pour se glorifier en se rabaissant ; ce sont de ces aveux que la vanité ne fait jamais, et qui coûtent à la nature humaine.

Si je ne parle point du style de l'*Essai*, c'est qu'il ne m'appartient pas de le juger : je dirai seulement qu'il est plus incorrect que celui de mes autres ouvrages, qu'il rend avec moins de précision ce qu'il veut exprimer, mais qu'il a la verve de la jeunesse et qu'il renferme tous les germes de ce qu'on a bien voulu traiter avec quelque indulgence dans mes écrits d'un âge plus mûr. Il y a même un progrès sensible des premières pages de l'*Essai* aux dernières : les trois ans que je mis à élever cette tour de Babel m'avaient profité comme écrivain.

Un dernier mot. Si les préfaces de cette édition complète de mes œuvres tiennent de la nature des mémoires, c'est que je n'ai pu les faire autrement. J'écris vers la fin de ma vie : le voyageur prêt à descendre de la montagne, jette malgré lui un regard sur le pays qu'il a traversé et le chemin qu'il a parcouru. D'ailleurs mes

ouvrages, comme je l'ai déjà fait observer, sont les matériaux et les pièces justificatives de mes Mémoires : leur histoire est liée à la mienne de manière qu'il est presque impossible de l'en séparer. Qu'aurais-je dit dans des préfaces ordinaires ? que je donnais des éditions revues et corrigées ? on s'en apercevra bien. Aurais-je pris occasion de ces réimpressions particulières, pour traiter quelque sujet général ? mais de tels sujets entrent plus naturellement dans des espèces de mémoires qui peuvent parler de tout, que dans un morceau d'apparat amené de loin, et fait exprès. C'est au lecteur à décider : si ces préfaces l'ennuient, elles sont mauvaises ; si elles l'intéressent, j'ai bien fait de laisser aller ma plume et mes idées.

ESSAI HISTORIQUE

POLITIQUE ET MORAL

SUR LES RÉVOLUTIONS

ANCIENNES ET MODERNES

CONSIDÉRÉES

DANS LEURS RAPPORTS

AVEC

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

DÉDIÉ A TOUS LES PARTIS

Experti invicem sumus ego ac fortuna.
TACITE.

[1] MDCCXCVII

1 Voyez la page 4 de la feuille 1.

PROSPECTUS [1]

ESSAI HISTORIQUE

POLITIQUE ET MORAL

SUR LES RÉVOLUTIONS

ANCIENNES ET MODERNES

CONSIDÉRÉES DANS LEURS RAPPORTS

AVEC LA RÉVOLUTION FRANÇAISE DE NOS JOURS

OU

EXAMEN DE CES QUESTIONS :

I. Quelles sont les révolutions arrivées dans les gouvernements des hommes? quel était alors l'état de la société, et quelle a été l'influence de ces révolutions sur l'âge où elles éclatèrent et les siècles qui les suivirent?

II. Parmi ces révolutions en est-il quelques-unes qui, par l'esprit, les mœurs et les lumières des temps, puissent se comparer à la révolution actuelle de France?

III. Quelles sont les causes primitives de cette dernière révolution, et celles qui en ont opéré le développement soudain?

IV. Quel est maintenant le gouvernement de la France? est-il fondé sur de vrais principes, et peut-il subsister?

V. S'il subsiste, quel en sera l'effet sur les nations et autres gouvernements de l'Europe?

VI. S'il est détruit, quelles en seront les conséquences pour les peuples contemporains et pour la postérité?

DÉDIÉ A TOUS LES PARTIS

Experti invicem sumus ego ac fortuna.

3 vol. in-8°. Prix : 24 shillings pour les non-souscripteurs.

[1] Ce *Prospectus* de l'*Essai* fut publié à Londres en 1796. On voit qu'il annonçait le premier volume de l'*Essai* pour la fin de cette même année 1796.

Le seul énoncé du titre de cet *Essai* suffit pour en faire apercevoir toute l'importance. C'est peut-être l'ouvrage le plus complet qui ait encore paru sur les affaires présentes, si l'auteur, auquel il a coûté près de trois années d'études, a eu le bonheur de réussir dans la manière dont il l'a traité.

Les derniers livres de cet ouvrage, ne renfermant que de la politique, sont écrits en dialogue, à la manière de Platon, afin de répandre un peu de vie sur l'aridité de la matière. Au reste l'auteur, qui a visité différentes parties du globe, et qui, par son titre d'*Essai*, a pu s'écarter çà et là sur sa route, s'est quelquefois permis d'insérer des morceaux de ses Voyages, et des digressions un peu étrangères, afin de plaire aux différents goûts des lecteurs, et de les délasser par la variété du style et des sujets.

On doit encore dire que cet ouvrage étant totalement indépendant de la question de la paix et de la guerre, des succès des Français ou des alliés, l'acheteur ne court pas le risque de donner son argent le matin pour un livre que la gazette peut rendre inutile le soir.

Le premier volume de cet *Essai* paraîtra au plus tard au mois de décembre de cette année, et les deux autres suivront immédiatement. Ceux qui voudront souscrire sont priés d'envoyer leurs adresses à MM. Lowes, bookseller to Her Majesty, nº 22, Pall-Mall; J. Deboffe, Gerrard-street; Debrett, Piccadilly; A. Dulau et compagnie, nº 107, Wardour-street, où l'ouvrage se trouvera.

Prix de la souscription : une guinée en trois termes; sept shillings à la livraison de chaque volume.

The public is respectfully informed, that although this work may appear dear, yet it is, in fact, offered at the usual terms, for it might easily have been divided into 4 volumes at 5 s. and 6 d. each, as the actual volumes will contain considerably more than 400 pages, and when it is considered what a great expence, as well as loss of time, it has cost the author in quotations from Greek, Latin, English writers, etc., etc., the public will no doubt candidly acknowledge that the price is fixed at the lowest terms possible, especially when the conveniency and benefit of the subscription is reflected on.

AVIS

SUR L'ÉDITION DE 1832 (a)

On s'apercevra aisément que ce n'est pas un seul volume que l'on donne ici au public, mais deux volumes brochés ensemble. L'intérêt de l'auteur eût été de les diviser, l'intersection naturelle se trouvant entre la première et la seconde partie; ces deux tomes séparés auraient alors coûté une demi-guinée; réunis, ils ne reviendront qu'à huit shillings. Malgré le bas prix auquel on livre cet ouvrage, on a soigné autant qu'il a été possible cette première édition ; la seconde, qui se fait à Paris, est exactement la même (*b*), excepté qu'on a changé quelque chose dans la division des parties, pour éviter les contrefaçons de l'édition de Londres. On trouvera à la fin une table générale des matières et la liste des auteurs et des éditions cités dans le cours de l'ouvrage (*c*). Au reste, il aurait fallu des cartes à l'*Essai historique,* mais mes moyens ne vont pas jusque-là.

NOTICE

Lorsque je quittai la France j'étais jeune : quatre ans de malheur m'ont vieilli. Depuis quatre ans, retiré à la campagne, sans un ami à consulter, sans personne qui pût m'entendre, le jour travaillant pour vivre, la nuit écrivant ce que le chagrin et la pensée me dictaient, je suis parvenu à crayonner cet *Essai*. Je n'en ignore pas les

(*a*) C'est l'avis de l'éditeur de Londres de 1797. (N. Éd.)

(*b*) Cette édition n'a jamais paru et n'a même jamais été commencée. (N. Éd.)

(*c*) L'ouvrage n'ayant point été achevé, le catalogue des auteurs et des éditeurs cités n'a point paru. Je ne puis le donner aujourd'hui. (N. Éd.)

défauts : si le *moi* y revient souvent, c'est que cet ouvrage a d'abord été entrepris pour *moi*, et pour *moi* seul. On y voit presque partout un malheureux qui cause avec lui-même ; dont l'esprit erre de sujets en sujets, de souvenirs en souvenirs ; qui n'a point l'intention de faire un livre, mais tient une espèce de journal régulier de ses excursions mentales, un registre de ses sentiments, de ses idées. Le *moi* se fait remarquer chez tous les auteurs qui, persécutés des hommes, ont passé leur vie loin d'eux. Les solitaires vivent de leur cœur, comme ces sortes d'animaux qui, faute d'aliments extérieurs, se nourrissent de leur propre substance.

Hors quelques articles, que j'ai insérés selon les circonstances, j'ai laissé cet *Essai*, avec la brièveté des chapitres et la variété des notes, tel qu'il est originairement sorti de dessous ma plume, sans chercher à y mettre plus de régularité. Il m'a semblé que le désordre apparent qui y règne, en montrant tout l'intérieur d'un homme (chose qu'on voit si rarement), n'était peut-être pas sans une espèce de charme. Je ne sais cependant si on peut dire que cet ouvrage manque de méthode.

Ce premier volume, ou plutôt ces deux premiers volumes contiennent les Révolutions de la Grèce, et forment en eux-mêmes un tout absolument indépendant des parties qui suivront. L'empressement avec lequel on a bien voulu demander cet ouvrage me flatte moins qu'il ne m'effraie : ce qu'on commence par exalter sans raison on finit souvent par le déprécier sans justice. D'ailleurs ma santé, dérangée par de longs voyages, beaucoup de soucis, de veilles et d'études, est si déplorable, que je crains de ne pouvoir remplir immédiatement la promesse que j'ai faite concernant les autres volumes de l'*Essai historique.*

Que ce livre m'attire beaucoup d'ennemis, j'en suis convaincu. Si je l'avais cru dangereux, je l'eusse supprimé ; je le crois utile, je le publie. Renonçant à tous les partis, je ne me suis attaché qu'à celui de la vérité : l'ai-je trouvée ? je n'ai pas l'orgueil de le prétendre. Tout ce que j'ai pu faire a été de marcher en tremblant, de me tenir sans cesse en garde contre moi-même, de ne jamais énoncer une opinion sans avoir auparavant descendu dans mon propre sein, pour y découvrir le sentiment qui me l'avait dictée. J'ai tâché d'opposer philosophie à philosophie, raison à raison, principe à principe : ou plutôt je n'ai rien fait de tout cela, j'ai seulement exposé les doutes d'un honnête homme.

N'ayant aucune cabale pour moi, aucune coterie qui me porte, aucun moyen d'argent ou d'intrigues pour faire circuler ou prôner mon livre, je dois m'attendre à rencontrer tous les obstacles des préjugés et des opinions. Je ne mendie d'éloges ni ne cours après des lecteurs. Si l'ouvrage vaut quelque chose, il sera connu assez tôt : s'il est mauvais, il restera dans l'oubli avec tant d'autres.

Une circonstance particulière m'oblige de toucher ici un article dont autrement il m'aurait peu convenu de parler. Quelques étrangers ayant, sur le prospectus, jugé trop favorablement de l'*Essai historique,* m'ont fait l'honneur de me le demander à traduire. L'homme de lettres allemand qui veut bien embellir mon ouvrage de son style ne m'a rien objecté particulièrement ; mais la dame anglaise qui traduit l'*Essai historique* m'a critiqué avec autant de grâce que de politesse. Elle me mandait, par exemple, qu'elle ne pourrait jamais *se résoudre à traduire le passage qui se rapporte à M. de La Fayette.* Je fus étonné : je m'aperçus alors combien il est difficile d'entendre parfaitement tous les tours d'une langue qui n'est pas la nôtre. Cette dame avait pris au sens littéral ces mots : *La Fayette est un scélérat !* Aucun Français ne se méprendra à la vraie signification de cette phrase ; mais puisque cette dame a pu s'y tromper, il est possible que d'autres étrangers tombent dans la même erreur. J'invite donc ceux d'entre eux qui parcourront cet *Essai* à faire attention au passage

indiqué ; ils verront sans doute aisément que l'expression est bien loin de dire en effet ce qu'elle semble dire à la lettre. J'ose me flatter d'avoir mis assez de mesure dans cet écrit pour qu'on ne m'accuse pas d'insulter grossièrement un homme qui n'est pas un grand génie sans doute, mais qu'on doit respecter par cela seul qu'il est malheureux (a).

(a) Il était à cette epoque dans les prisons d'Olmutz. (N. Éd.)

ESSAI HISTORIQUE

POLITIQUE ET MORAL

SUR LES RÉVOLUTIONS

ANCIENNES ET MODERNES

CONSIDÉRÉES DANS LEURS RAPPORTS

AVEC LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

LIVRE PREMIER

PREMIÈRE PARTIE

RÉVOLUTIONS ANCIENNES.

INTRODUCTION.

Qui suis-je ? et que viens-je annoncer de nouveau aux hommes ? On peut parler des choses passées ; mais quiconque n'est pas spectateur désintéressé des événements actuels doit se taire. Et où trouver un tel spectateur en Europe ? Tous les individus, depuis le paysan jusqu'au monarque, ont été enveloppés dans cette étonnante tragédie. « Non-seulement, dira-t-on, vous n'êtes pas spectateur ; mais vous êtes acteur, et acteur souffrant, Français malheureux, qui avez vu disparaître votre fortune et vos amis dans le gouffre de la révolution ; enfin vous êtes un émigré. » A ce mot, je vois les gens sages, et tous ceux dont les opinions sont modérées ou républicaines, jeter là le volume sans chercher à en savoir davantage. Lecteurs, un moment. Je ne vous demande que de parcourir quelques lignes de plus. Sans doute je ne serai pas intelligible pour tout le monde; mais quiconque m'entendra poursuivra la lecture de cet *Essai*. Quant à ceux qui

ne m'entendront pas, ils feront mieux de fermer le livre ; ce n'est pas pour eux que j'écris (*a*).

Celui qui dit dans son cœur, « Je veux être utile à mes semblables, » doit commencer par se juger soi-même : il faut qu'il étudie ses passions, les préjugés et les intérêts qui peuvent le diriger sans qu'il s'en aperçoive. Si malgré tout cela il se sent assez de force pour dire la vérité, qu'il la dise ; mais s'il se sent faible, qu'il se taise. Si celui qui écrit sur les affaires présentes ne peut être lu également au directoire et aux conseils des rois, il a fait un livre inutile ; s'il a du talent, il a fait pis, il a fait un livre pernicieux. Le mal, le grand mal, c'est que nous ne sommes point de notre siècle. Chaque âge est un fleuve qui nous entraîne selon le penchant des destinées quand nous nous y abandonnons. Mais il me semble que nous sommes tous hors de son cours. Les uns (les républicains) l'ont traversé avec impétuosité, et se sont élancés sur le bord opposé. Les autres sont demeurés de ce côté-ci sans vouloir s'embarquer. Les deux partis crient et s'insultent, selon qu'ils sont sur l'une ou sur l'autre rive. Ainsi, les premiers nous transportent loin de nous dans des perfections imaginaires, en nous faisant devancer notre âge ; les seconds nous retiennent en arrière, refusent de s'éclairer, et veulent rester les hommes du quatorzième siècle dans l'année 1796 (*b*).

L'impartialité de ce langage doit me réconcilier avec ceux qui, de la prévention contre l'auteur, auraient pu passer au dégoût de l'ou-

(*a*) Ce ton solennel, la morgue de ce début, dans un auteur dont le nom était inconnu et qui écrivait pour la première fois, ce ton et cette morgue seraient comiques s'ils n'étaient l'imitation d'un jeune homme nourri de la lecture de J. J. Rousseau, et reproduisant les défauts de son modèle. Le *moi* que l'on retrouve partout dans l'*Essai* m'est d'autant plus odieux aujourd'hui que rien n'est plus antipathique à mon esprit ; que ma disposition habituelle sur mes ouvrages n'est pas de l'orgueil, mais une indifférence que je pousse peut-être trop loin. Au reste, j'avais été averti par mon instinct que cette manière n'était pas la mienne : on trouve dans la Notice ou Préface de l'ancienne édition des excuses peut-être assez touchantes de l'emploi que j'avais fait du *moi*. (N. Éd.)

(*b*) Dis-je aujourd'hui autre chose que cela ? n'est-ce pas là le fond de toutes les vérités politiques, de toutes les plaintes, de toutes les prévisions qu'on retrouve dans les *Réflexions politiques*, dans la *Monarchie selon la Charte*, dans le *Conservateur*, dans mes *Opinions* à la Chambre des pairs, etc. ? Il y a cependant trente années que cela est écrit. Mais où écrivais-je de la sorte ? à Londres, dans l'exil, au milieu des victimes de la révolution. Il y avait peut-être quelque courage à parler ainsi à un parti dans les rangs duquel j'étais, et dont je partageais les souffrances. Cette fureur de dire la vérité à tout le monde explique assez bien les accidents de ma vie politique.

Je remarquerai une fois pour toutes, et pour n'y plus revenir, car je serais obligé de faire des notes à chaque page, je remarquerai que les doctrines politiques pro-

vrage. Je dirai plus : si celui qui, né avec une passion ardente pour les sciences, y a consacré les veilles de la jeunesse ; si celui qui, dévoré de la soif de connaître, s'est arraché aux jouissances de la fortune pour aller au delà des mers contempler le plus grand spectacle qui puisse s'offrir à l'œil du philosophe, méditer sur l'homme libre de la nature et sur l'homme libre de la société, placés l'un près de l'autre sur le même sol; enfin, si celui qui, dans la pratique journalière de l'adversité, a appris de bonne heure à évaluer les préjugés de la vie ; si un tel homme, dis-je, mérite quelque confiance, lecteurs, vous le trouvez en moi.

La position où je me trouve est d'ailleurs favorable à la vérité. Attaqué d'une maladie qui me laisse peu d'espoir, je vois les objets d'un œil tranquille (*a*). L'air calme de la tombe se fait sentir au voyageur qui n'en est plus qu'à quelques journées. Sans désirs et sans crainte, je ne nourris plus les chimères du bonheur, et les hommes ne sauraient me faire plus de mal que je n'en éprouve. « Le malheur [2], » dit l'auteur des *Études de la Nature*, « le malheur ressemble à la montagne noire de Bember, aux extrémités du royaume brûlant de Lahore : tant que vous la montez, vous ne voyez devant vous que de stériles rochers; mais, quand vous êtes au sommet, vous apercevez le ciel sur votre tête, et le royaume de Cachemire à vos pieds [2]. »

Le lecteur pardonnera aisément cette digression qui ne sert après tout ici que de préface, et sans laquelle, plein de cette malheureuse défiance qui nous met en garde contre les opinions de l'auteur, il

fessées dans l'*Essai*, sur la liberté et sur les gouvernements constitutionnels, sont parfaitement conformes à celles que je prêche maintenant et que j'ai manifestées jusque sous le despotisme de l'usurpation, soit dans le *Génie du Christianisme*, soit dans quelques autres écrits. Je me tiens pour honoré de cette constance dans mes opinions politiques, qui ne s'est démentie ni dans l'exil sous l'impatience du malheur, ni pendant le règne de Buonaparte sous la menace de la force, ni à l'époque de la restauration sous l'influence de la prospérité. Quand on ne retrouverait dans l'*Essai* que ce sentiment d'indépendance, il effacerait à des yeux non prévenus beaucoup d'erreurs. Une main trop jeune, qui n'avait encore été serrée par aucune main amie, n'a-t-elle pas peu s'égarer un peu en traçant une première ébauche ?

Ainsi ceux qui ont pu croire, par la vive expression de mon horreur pour les crimes révolutionnaires, que j'étais un ennemi des libertés publiques, et ceux qui ont pensé, d'après mon amour pour ces libertés, que j'approuvais les doctrines révolutionnaires, se sont également trompés. Ils vont relire de suite mes ouvrages : pour peu qu'ils veuillent faire la part de l'âge, des temps et des circonstances, je ne crains pas de m'en rapporter à leur bonne foi. (N. Éd.)

(*a*) Voyez la Préface.

[1] *Chaumière indienne*. (N. Éd.) — [2] Je crains d'avoir altéré quelque chose dans cette belle comparaison. J'en préviendrai ici, une fois pour toutes : n'ayant rien

lui eût été impossible de continuer avec intérêt la lecture de cet ouvrage. Mais, si j'ai pris tant de soin de lui aplanir l'entrée de la carrière, il doit à son tour me faire quelque sacrifice. O vous tous qui me lisez, dépouillez un moment vos passions en parcourant cet écrit sur les plus grandes questions, qui puissent, dans ce moment de crise, occuper les hommes. Méditez attentivement le sujet avec moi. Si vous sentez quelquefois votre sang s'allumer, fermez le livre, attendez que votre cœur batte à son aise avant de recommencer votre lecture. En récompense, je ne me flatte pas de vous apporter du génie, mais un cœur aussi dégagé de préjugés qu'un cœur d'homme puisse l'être. Comme vous, si mon sang s'échauffe, je le laisserai se calmer avant de reprendre la plume : je causerai toujours simplement avec vous ; je raisonnerai toujours d'après des principes. Je puis me tromper sans doute ; mais, si je ne suis pas toujours juste, je serai toujours de bonne foi. Ne vous hâtez pas de mépriser l'ouvrage d'un inconnu qui n'écrit que pour être utile. Enfin, si par des souvenirs trop tendres je laissais dans le cours de cet écrit tomber une larme involontaire, songez qu'on doit passer quelque chose à un infortuné laissé sans amis sur la terre, et dites : Pardonnons-lui en faveur du courage qu'il a eu d'écouter la voix de la vérité, malgré les préjugés si excusables du malheur.

EXPOSITION.

I. Quelles sont les révolutions arrivées autrefois dans les gouvernements des hommes? Quel était alors l'état de la société, et quelle a été l'influence de ces révolutions sur l'âge où elles éclatèrent et les siècles qui les suivirent ?

sauvé de la révolution (excepté un petit nombre de notes), sans bibliothèque et sans ressources, je n'ai eu pour m'aider, dans l'obscurité de ma retraite, qu'une mémoire assez heureuse autrefois, mais aujourd'hui presque usée par le chagrin. On verra, à la conclusion de cet Essai, les difficultés innombrables qu'il m'a fallu surmonter. J'ai été souvent sur le point d'abandonner l'ouvrage, et de livrer le tout aux flammes *. Cependant je puis assurer les lecteurs que les inexactitudes qui ont pu se glisser dans mes citations sont de peu de conséquence, et que, partout où le sujet l'a absolument exigé, j'ai suspendu mon travail jusqu'à ce que je me fusse procuré les livres originaux. En cela, j'ai trouvé de grands secours chez les gentilshommes anglais, qui m'ont ouvert leurs bibliothèques avec une générosité qui fait honneur à leur philosophie. J'ai été pareillement redevable au révérend B. S., homme d'autant d'esprit que d'humanité, et auquel j'aime à rendre ici l'hommage public de ma reconnaissance.

* J'aurais bien fait de céder à la tentation. (N. Éd.)

II. Parmi ces révolutions en est-il quelques-unes qui, par l'esprit, les mœurs et les lumières des temps, puissent se comparer à la révolution actuelle de France ?

III. Quelles sont les causes primitives de cette dernière révolution, et celles qui en ont opéré le développement soudain ?

IV. Quel est maintenant le gouvernement de France ? Est-il fondé sur de vrais principes, et peut-il subsister?

V. S'il subsiste, quel en sera l'effet sur les nations et autres gouvernements de l'Europe ?

VI. S'il est détruit, quelles en seront les conséquences pour les peuples contemporains et pour la postérité (*a*) ?

Telles sont les questions que je me propose d'examiner. Quoiqu'on ait beaucoup écrit sur la révolution française, chaque faction se contentant de décrier sa rivale, le sujet est aussi neuf que s'il n'eût jamais été traité.

Républicains, constitutionnels, monarchistes, girondistes, royalistes, émigrés, enfin politiques de toutes les sectes [1], de ces questions bien ou mal entendues dépend votre bonheur ou votre malheur à venir. Il n'est point d'hommes qui ne forme des projets de gloire, de fortune, de plaisir ou de repos ; et nul cependant, dans ce moment de crise, ne peut se dire, « Je ferai telle chose demain, » s'il n'a prévu quel sera ce demain. Il est passé le temps des félicités individuelles : les petites ambitions, les étroits intérêts d'un homme, s'anéantissent devant l'ambition générale des nations et l'intérêt du genre humain (*b*). En vain vous espérez échapper aux calamités de

(*a*) Ces questions me semblent clairement posées. Si elles embrassent des sujets qui occupent rarement la jeunesse, elles se ressentent aussi du caractère de la jeunesse : elles vont trop loin ; elles veulent ramener tous les événements de l'histoire à un centre de convergence impossible ; non-seulement elles interrogent le passé, mais elles prétendent révéler l'avenir ; elles sont toutes de théorie, et n'ont aucune utilité pratique : on y reconnaît à la fois l'audace et l'inexpérience d'un esprit que l'âge n'a point éclairé, et qui est prêt à faire abus de sa force. (N. Éd.)

[1] Je serai souvent obligé, pour me faire entendre, d'employer les divers noms de partis de notre révolution. J'avertis que ces noms ne signifieront, sous ma plume, que des appellations nécessaires à l'intelligence de mon sujet, et non une injure personnelle. Je ne suis l'écrivain d'aucune secte, et je conçois fort bien qu'il peut exister de très-honnêtes gens, avec des notions des choses différentes des miennes. Peut-être la vraie sagesse consiste-t-elle à être, non pas sans principes, mais sans opinions déterminées *.

(*b*) Cette réflexion est aujourd'hui plus vraie que jamais. (N. Éd.)

* On peut avouer les sentiments modérés exprimés dans cette note, mais le scepticisme de la dernière phrase est risible. (N. Éd.)

votre siècle par des mœurs solitaires et l'obscurité de votre vie; l'ami est maintenant arraché à l'ami, et la retraite du sage retentit de la chute des trônes. Nul ne peut se promettre un moment de paix : nous naviguons sur une côte inconnue, au milieu des ténèbres et de la tempête. Chacun a donc un intérêt personnel à considérer ces questions avec moi, parce que son existence y est attachée. C'est une carte qu'il faut étudier dans le péril pour reconnaître en pilote sage le point d'où l'on part, le lieu où l'on est et celui où l'on va, afin qu'en cas de naufrage on se sauve sur quelque île où la tempête ne puisse nous atteindre. Cette île-là est une conscience sans reproche.

VUE DE MON OUVRAGE.

Le défaut de méthode se fait ordinairement sentir dans les ouvrages politiques, bien qu'il n'y ait point de sujet qui demandât plus d'ordre et de clarté. Je tâcherai de donner une idée distincte de cet *Essai*, en disant un mot de ma manière.

1° J'examinerai les causes éloignées et immédiates de chaque révolution;

2° Leurs parties historiques et politiques;

3° L'état des mœurs et des sciences de ce peuple en particulier, et du genre humain en général, au moment de cette révolution;

4° Les causes qui en étendirent ou en bornèrent l'influence;

5° Enfin, tenant toujours en vue l'objet principal du tableau, je ferai incessamment remarquer les rapports ou les différences entre la révolution alors décrite et la révolution française de nos jours. De sorte que celle-ci servira de foyer commun, où viendront converger tous les traits épars de la morale, de l'histoire et de la politique (*a*).

Cette intéressante peinture occupera la majeure partie des quatre premiers livres, et servira de réponse à la première question.

L'examen de la troisième et celui de la seconde (déjà à moitié résolue) rempliront la troisième partie du quatrième livre.

Le cinquième livre, écrit en dialogue, sera consacré aux recherches sur la quatrième question.

Quelques sujets détachés se trouveront dans la première partie du livre sixième; et la seconde du même livre contiendra les probabilités sur les deux dernières questions.

(*a*) Mêmes défauts que dans l'exposition ; système de convergence qui ne pouvait produire que des rapprochements historiques quelquefois curieux, mais presque toujours forcés. (N. Éd.)

Ainsi l'ouvrage entier sera composé de six livres, les uns de deux, les autres de trois parties : formant en totalité quinze parties, subdivisées en chapitres (*a*).

De cette esquisse générale passons maintenant aux divisions particulières, et fixons d'abord la valeur que je donne au mot *révolution*, puisque ce mot reviendra sans cesse dans le cours de cet ouvrage. Par le mot révolution je n'entendrai donc, dans la suite, qu'une conversion totale du gouvernement d'un peuple, soit du monarchique au républicain, ou du républicain au monarchique. Ainsi, tout État qui tombe par des armes étrangères, tout changement de dynastie, toute guerre civile qui n'a pas produit des altérations remarquables dans une société, tout mouvement partiel d'une nation momentanément insurgée, ne sont point pour moi des révolutions. En effet, si l'esprit des peuples ne change, qu'importe qu'ils se soient agités quelques instants dans leurs misères et que leur nom, ou celui de leur maître, ait changé (*b*)?

Considérées sous ce point de vue, je ne reconnaîtrai que cinq révolutions dans toute l'antiquité, et sept dans l'Europe moderne. Les cinq révolutions anciennes seront : l'établissement des républiques en Grèce; leur sujétion sous Philippe et Alexandre, avec les conquêtes de ce héros ; la chute des rois à Rome ; la subversion du gouvernement populaire par les Césars ; enfin le renversement de leur empire par les Barbares [1].

La république de Florence, celle de la Suisse, les troubles sous le roi Jean, la Ligue sous Henri IV, l'union des Provinces Belgiques, les malheurs de l'Angleterre durant le règne de Charles Ier, et l'érection des États-Unis de l'Amérique en nation libre, formeront le sujet des sept révolutions modernes.

Au reste, je crayonnerai rapidement la partie de cet ouvrage consacrée à l'histoire ancienne, réservant les grands détails lorsque je

(*a*) Ces prétentions à la méthode et à la clarté sont très-mal fondées : il n'y a rien de plus embrouillé que ces divisions et ces subdivisions. (N. Éd.)

(*b*) Raisonnable. (N. Éd.)

[1] L'irruption des Barbares dans l'empire n'est pas proprement une révolution dans le sens que j'ai donné à ce mot. On en peut dire autant des guerres sous le roi Jean, et de la Ligue sous Henri III, dont j'ai cependant fait des révolutions *. Quant aux Barbares, il est aisé d'apercevoir que, formant le point de contact où s'unit l'histoire des anciens et des modernes, il m'était indispensable d'en parler. Quant aux deux autres époques, les troubles de la France dans ces temps-là sont trop fameux, offrent

* On voit qu'à l'époque où j'écrivais l'*Essai*, je songeais déjà à l'*Histoire de France*. (N. Éd.)

parlerai des nations actuelles de l'Europe. Le génie des Grecs et des Romains diffère tellement du génie des peuples d'aujourd'hui, qu'on y trouve à peine quelques traits de ressemblance. J'aurais pu m'étendre sur les révolutions de Thèbes, d'Argos et de Mycènes ; les annales de la Suède et de la Pologne, celles des villes impériales, les insurrections de quelques cités d'Espagne et du royaume de Naples, me présentaient des matériaux suffisants pour multiplier les volumes. Mais, en portant un œil attentif sur l'histoire, j'ai vu qu'une multitude de rapports qui m'avaient d'abord frappé se réduisaient, après un mûr examen, à quelques faits isolés, totalement étrangers dans leurs causes et dans leurs effets à ceux de la révolution française. En m'arrêtant incessamment à chaque petite ville de la Grèce et de l'Allemagne, je serais tombé dans un cercle de répétitions, aussi ennuyeuses que peu utiles. Je n'ai donc saisi que les grands traits, ceux qui offrent des leçons à suivre, ou des exemples à imiter. Je n'ai pas prétendu écrire un roman, dans lequel, pliant de force les événements à mon système (*a*), je n'eusse laissé après moi qu'un de ces monuments déplorables, où nos neveux contempleront avec un serrement de cœur l'esprit qui anima leurs pères, et béniront le ciel de ne les avoir pas fait naître dans ces jours de calamités. Je me suis proposé une fin plus noble, en écrivant ces pages, je l'avouerai ; l'espoir d'être utile aux hommes a exalté mon âme et conduit ma plume. Que si le plus grand sujet est celui dont on peut faire sortir le plus grand nombre de vérités naturelles ; que si, fixant en outre la somme des vérités historiques, ce sujet mène à la solution du problème de l'homme, fut-il jamais d'objet plus digne de la philosophie que le plan qu'on s'est tracé dans cet ouvrage (*b*) ? Malheureusement l'exécution en est confiée à des mains trop inhabiles (*c*). J'ai fait, par mon titre d'*Essai*, l'aveu public de ma faiblesse. Ce sera assez de gloire pour moi d'avoir montré la route à de plus beaux génies.

des caractères trop grands et des analogies trop frappantes, pour ne pas les avoir considérés comme de véritables révolutions.

(*a*) Voilà la critique la plus juste qu'on puisse faire de l'*Essai :* j'avais le sentiment de la faiblesse de mon plan, et je faisais des efforts pour le cacher au yeux du public et aux miens. (N. Éd.)

(*b*) Et pourtant c'est un roman où les événements sont obligés, bon gré, mal gré, de se plier à un système. (N. Éd.)

(*c*) Me voilà rendu à ma propre nature : Rousseau n'est plus pour rien dans cette manière d'écrire. (N. Éd.)

CHAPITRE PREMIER

PREMIÈRE QUESTION

Ancienneté des hommes

« Quelles sont les révolutions arrivées autrefois dans le gouverne-
« ment des hommes ; quel était alors l'état de la société ; et quelle a
« été l'influence de ces révolutions sur l'âge où elles éclatèrent et
« les siècles qui les suivirent ? »

Le seul énoncé de cette question suffit pour en démontrer l'importance. Le vaste sujet qu'elle embrasse remplira la majeure partie de cet ouvrage, et, servant de clef à nos derniers problèmes, en fera naître une foule de vérités inconnues. Le flambeau des révolutions passées, à la main, nous entrerons hardiment dans la nuit des révolutions futures. Nous saisirons l'homme d'autrefois malgré ses déguisements, et nous forcerons le Protée à nous dévoiler l'homme à venir. Ici s'ouvre une perspective immense ; ici j'ose me flatter de conduire le lecteur par un sentier encore tout inculte de la philosophie, où je lui promets des découvertes et de nouvelles vues des hommes (*a*). Du tableau des troubles de l'antiquité passant à celui des nations modernes, je remonterai, par une série de malheurs, depuis les premiers âges du monde jusqu'à notre siècle. L'histoire des peuples est une échelle de misère dont les révolutions forment les différents degrés.

Si l'on considère que depuis le jour mémorable où Christophe Colomb aborda sur les rives américaines, pas une des hordes qui vaguent dans les forêts du Nouveau-Monde n'a fait un pas vers la civilisation, que cependant ces peuples étaient déjà loin de l'état de nature [1] à l'époque où on les a trouvés, on ne pourra s'empêcher de

(*a*) Quelle assurance ! l'excuse ici est la jeunesse. *De nouvelles vues des hommes* mais il aurait fallu commencer par savoir ce que j'étais moi-même. (N. Éd.)

[1] Une observation importante à faire sur la lenteur avec laquelle les Américains se civilisent, c'est que la nature leur a refusé les troupeaux, ces premiers législateurs des hommes. Il est même très-remarquable qu'on a trouvé ces sauvages policés là drécisément où il y avait une espèce d'animal domestique *.

* Observation assez curieuse. (N. Éd.)

convenir que la forme la plus grossière de gouvernement n'ait dû coûter à l'homme des siècles de barbarie.

Qu'apercevons-nous donc au moment où l'histoire s'ouvre? De grandes nations déjà sur leur déclin, des mœurs corrompues, un luxe effroyable, des sciences abstraites [1], telles que l'astronomie, l'écriture et la métaphysique des langues, arts dont l'achèvement semble demander la durée d'un monde! Si on ajoute à cela les traditions des peuples : les Pasteurs de l'antique Égypte, paissant leurs gazelles dans les villes abandonnées et sur les monuments en ruine d'une nation inconnue, jadis florissante dans ces déserts [2]; cette même Égypte comptant plus de cinq mille ans [3], depuis la fin de l'âge bucolique et l'érection de la monarchie sous son premier roi Ménès jusqu'à Alexandre; la Chine fondant son histoire sur un calcul d'éclipses qui remonte jusqu'au déluge [4], au delà duquel ses annales se perdent dans des siècles innombrables; l'Inde enfin, offrant le phé-

[1] Hérodote, liv. I et II ; Diod., liv. I et II.

[2] *Voyage aux Sources du Nil*, par J. Bruce, t. III, liv. II, chap. II, p. 117, etc. En admettant avec Bruce que les Pasteurs remplacèrent les anciens peuples de l'Égypte, je rejette le reste de son système qui fait sortir les Pasteurs de l'Éthiopie. Il vous dit que les descendants de Cush, petit-fils de Noé, peuplèrent ces contrées *alors désertes* ; et quelques pages après il ajoute que les Cushites trouvèrent auprès d'eux une nation puissante, les Pasteurs. Outre que les anciens historiens paraissent faire entendre que les Pasteurs entrèrent en Égypte par l'isthme de Suez, Bruce a ignoré un passage d'Eusèbe qui dit : *Æthiopes ab Indo flumine consurgentes juxta Ægyptum consederunt.* Et il fixe leur arrivée au règne d'Aménophis, avant la dix-neuvième dynastie, et vers le temps de la fondation de Sparte, environ 1500 ans avant l'ère vulgaire. Ainsi les Pasteurs auraient été les habitants primitifs de l'Éthiopie. D'ailleurs, selon Ussérius, Sésostris était fils d'Aménophis. Celui-ci avait régné glorieusement, et Sésostris, loin d'avoir à arracher son royaume des mains des Pasteurs victorieux, entreprit la conquête du monde, si nous en croyons Diodore de Sicile. Il faut donc placer le règne des Pasteurs dans une antiquité bien plus reculée que ne le fait le voyageur Bruce, et rejeter l'opinion, très-invraisemblable, que ces peuples venaient originairement de l'Éthiopie. Manethon, dans sa seizième dynastie, les appelle expressément Φοίνικες ξένοι, Phéniciens étrangers. Au reste, Josèphe rapporte que Tethmosis contraignit ceux-ci par un traité d'abandonner son empire, ce qui en ferait remonter l'époque vers l'an 2889 de la période Julienne. Mais ceci ne doit s'entendre que des derniers Pasteurs. Il est certain que ces peuples ravagèrent plusieurs fois l'Égypte. (Manetho *apud Joseph. et Afric.* ; Herod., lib. II, cap. c ; Diod., lib. I, p. 48, etc. ; Euseb., *Chron.*, lib. I, p. 13.)

[3] Suivant le calcul modéré de Manethon. Si on admettait le règne des dieux et des demi-dieux, il faudrait compter plus de vingt mille ans. (Diod., lib. I, p. 41.)

[4] Duhalde, *Hist. de la Chine*, t. II, p. 2. La première éclipse a été observée deux mille cent cinquante-cinq ans avant Jésus-Christ.

nomène d'une langue primitive, source de toutes celles de l'Orient, langue qui n'est plus entendue que des Bramins [1], et qui fut jadis parlée d'un grand peuple, dont le nom même a disparu de la terre; il est certain que le premier coup d'œil qu'on jette sur l'histoire des hommes suffirait pour nous convaincre que notre courte chronologie en remplit à peine la dernière feuille, si les monuments de la nature ne démontraient cette vérité au delà de toute contradiction [2].

La destruction et le renouvellement d'une partie du genre humain, est une autre conjecture également fondée. Les corps marins transportés au sommet des montagnes, ou enfouis dans les entrailles de la terre; les lits de pierres calcaires; les couches parallèles et horizontales des sols [3], se réunissent avec les traditions des Juifs [4], des Indiens [5], des Chinois [6], des Égyptiens [7], des Celtes [8], des Nègres [9],

[1] *Hist. of Ind. from the earliest Acc.* ROBERTSON, *Appendix to his Disquis.*

La langue sanscrite ou sacrée vient enfin d'être révélée au monde. Nous possédons déjà la traduction de plusieurs poëmes, écrits dans cet idiome. La puissance et la philosophie des Anglais aux Indes ont fait à la république des lettres ce présent inestimable. (Voyez les auteurs cités ci-dessus.)

[2] BUFFON, *Th. de la Terre.*

J'avais recueilli moi-même un grand nombre d'observations botaniques et minéralogiques sur l'antiquité de la terre. J'ai compté sur des montagnes d'une hauteur médiocre, qui courent du sud-est au nord-ouest, par le 42e degré de latitude septentrionale en Amérique jusqu'à treize générations de chênes, évidemment successives sur le même sol. On m'a montré en Allemagne une pierre calcaire seconde, formée des débris d'une pierre calcaire première: ce qui nous jette dans une immensité de siècles. M. M., célèbre minéralogiste de Paris, m'avait assuré avoir trouvé auparavant cette même pierre dans les environs de Montmartre. A Gracioza, l'une des Açores, j'ai ramassé des laves si antiques, qu'elles étaient revêtues d'une croûte de mousse pétrifiée de plus d'un demi-pouce d'épaisseur. Enfin, à l'île Saint-Pierre, sur la côte désolée qui regarde l'île de Terre-Neuve, dont elle est séparée par une mer bruyante et dangereuse, toujours couverte d'épais brouillards, j'ai examiné un rocher formé de couches alternatives de lichen rouge qui avait acquis la dureté du granit. Le manuscrit de ces voyages, dont on trouvera quelques extraits dans l'ouvrage que je donne ici au public, a péri, avec le reste de ma fortune, dans la révolution *.

[3] BUFFON, *Théor. de la Terre. Hist. des Hommes*, t. I; CARL., *Lettres sur l'Am.* — [4] *Genèse.* — [5] *Hist. of Ind. from the earliest, etc.* — [6] DUHALD., *Hist. de la Chine*, t. II. — [7] LUCIAN., *de Dea Syria.* — Lucien rapporte l'histoire de la colombe de Noé. — [8] EDDA, *Mythol.*; KEYZL., *Ant. Sept.*, c. II; SCHED., *de Diis Germ.* — [9] KOBEN'S *Acc. of the C. of Good Hope*; SPARRM., *Voy. among the Hott.*, l. VI, c. V.

Ce dernier auteur raconte que les Hottentots ont une si grande horreur de la pluie, qu'il est impossible de leur faire convenir qu'elle soit quelquefois nécessaire. Le

* Oui, le manuscrit *tout à fait* primitif de ces voyages, mais non pas le manuscrit des *Natchez*, écrit à Londres, dans lequel une grande partie du manuscrit primitif est conservée. (N. ÉD.)

de l'Afrique et des Sauvages [1] même du Canada, pour prouver la submersion du globe [2].

voyageur suédois attribue la cause de cette singularité à des opinions religieuses; il est plus naturel de croire que cette antipathie tient à un sentiment confus des malheurs occasionnés par le déluge. Il est vrai que cette tradition a pu être portée en Afrique, soit par les mahométans qui y pénétrèrent dans le huitième siècle (voy. *Géogr.*, *Nubiens*, trad. de l'arabe, et Léon, *Description de l'Afr.*), ou longtemps auparavant par les Carthaginois, dont quelques voyageurs modernes ont retrouvé des monuments jusque sur les bords du Sénégal et du Tigre. Cependant, si les Carthaginois ont suivi les opinions de leurs ancêtres les Phéniciens, ils ne croyaient pas au déluge.

[1] Laf., *Mœurs des Sauv.*, art. *Relig.*

Le docteur Robertson, dans son excellente *Histoire de l'Amérique* (t. II, l. IV, p. 25, etc.), adopte le système des premières émigrations à ce continent, par le nord-est de l'Asie et le nord-ouest de l'Europe. D'après les voyages de Cook, et ceux encore plus récents des autres navigateurs, il paraît maintenant prouvé que l'Amérique méridionale a pu recevoir ses habitants des îles de la mer du Sud, de même que ces dernières reçurent les leurs des côtes de l'Inde qui en sont les plus voisines. Cette chaîne d'îles enchantées semble être jetée comme un pont sur l'Océan, entre les deux mondes, pour inviter les hommes à parcourir leurs domaines. Les rapports de langage et de religion entre les anciens Péruviens, les insulaires des Sandwich, d'Otahiti, etc., et les Malais, donnent quelque solidité à cette conjecture. Il est alors plus que probable que la tradition du déluge se répandit en Amérique avec les peuples de l'Inde, de la Tartarie et de la Norwége.

(Voyez les tables comparées des langues à la fin des *Voyages de Cook*, et les extraits d'un dernier *Voyage à la recherche de M. de La Peyrouse. Journal de M. Peltier*, nos LXIV-LXV.)

[2] Il ne faut pas, au reste, se dissimuler une grande objection historique. Sanchoniathon le Phénicien, contemporain de Sémiramis, ne dit pas un seul mot du déluge. Il n'y a peut-être pas de monument plus curieux dans toute la littérature que les passages de cet auteur, échappés aux ravages du temps dans les écrits de Porphyre et d'Eusèbe. Non-seulement on doit s'étonner du profond silence de ces fragments sur les deux fameuses traditions du déluge et de la chute de l'homme, ainsi que de l'explication que ces mêmes fragments nous donnent de l'origine du culte chez les Grecs; mais d'y trouver le plus ancien historien du monde athée par principes, c'est sans doute une circonstance de la nature la plus extraordinaire. Ces précieuses reliques de l'antiquité n'étant guère connues que des savants, les lecteurs me sauront peut-être gré de les leur produire ici.

« La source de l'univers, dit Sanchoniathon, était un air sombre et agité, un chaos infini et sans forme. Cet air devint amoureux de ses propres principes, et il en sortit une substance mixte appelée Πόθος ou le désir.

« Cette substance mixte fut la matrice générale des choses; mais l'air ignorait ce qu'il avait produit. Avec celle-ci il engendra Môt (une vase fermentée), et de cet embryon germèrent toutes les plantes et le système de l'univers. »

L'auteur phénicien raconte ensuite que le soleil, la lune, les étoiles, sont des animaux intelligents qui se formèrent dans Môt, ou le limon; et que, la lumière ayant produit les tonnerres, les animaux, éveillés au bruit de la foudre, s'enfuirent dans

Posons donc pour base de l'histoire ces deux vérités : l'antiquité des hommes, et leur renouvellement après la destruction presque totale de la race humaine.

Mais, en ne commençant l'Histoire qu'à l'époque très-incertaine du déluge, vous êtes loin d'avoir vaincu toutes les difficultés. Sanchoniathon ne vous apprend d'abord que la fondation des villes et des États. Cronus, fils du roi Ouranus, saisit son père auprès d'une

les forêts, ou se précipitèrent dans les eaux. Ici Sanchoniathon cite les écrits de Taautus, dont il a tiré sa cosmogonie, et il fait Taautus même inventeur des lettres: ainsi, on peut imaginer une plus grande antiquité. L'historien passe à la génération des hommes, et dit :

« Du vent Colpias et de sa femme Baau furent engendrés deux mortels (mâle et femelle) appelés *Protogonus* et *Æon*. De ce premier couple naquirent Genus et Genea, qui, dans une grande sécheresse, étendirent leurs mains vers le soleil, s'écriant : *Beelsamin !* (en phénicien, Seigneur du ciel; en grec, Ζεύς.) » De là l'origine du grand nom de la Divinité chez les Grecs. L'historien se moque de ceux-ci, pour n'avoir pas entendu l'expression phénicienne.

Sanchoniathon rapporte ainsi douze générations : Protogonus, Genus, Phos, Libanus, Memrumus, Agreus, Chrysor, Technites, Agrus, Amynus, Misor, Taautus, donnant aux uns l'invention de l'agriculture, aux autres celle des arts mécaniques, etc., montrant comment les divisions géographiques prirent leur nom de ces premiers hommes, telle que de Libanus, le Liban, et enfin la source de la plupart des divinités des Grecs qui déifièrent ces mortels par ignorance.

On remarque qu'à la dixième génération (Amynus), qui correspond à Noé dans la Genèse, Sanchoniathon passe immédiatement à Misor, sans qu'il paraisse même se douter du mémorable événement qui dut avoir lieu alors. » D'Agrus, dit-il, naquit Amynus, qui enseigna aux hommes à bâtir des villes ; d'Amynus, Misor le juste, etc. »

Concluons cette note par une remarque importante. On place Sanchoniathon (Porphyre) vers le temps de Sémiramis. Or, la reine assyrienne régnait environ deux mille cent quatre-vingt-dix ans avant notre ère. Selon l'opinion commune, la première colonie égyptienne qui émigra aux côtes de la Grèce, n'y parvint que dans l'année 1856 de la même chronologie ; et le système religieux n'y prit des formes permanentes que sous la législation de Cécrops, un peu plus de trois siècles après. Cependant l'auteur phénicien relève les méprises des Grecs sur les dieux, en parlant des premiers comme d'une nation déjà ancienne. Il y a plus : il nous apprend qu'Athéna, fille de Cronus, régna en Attique à une époque qu'il est difficile de déterminer, et qui renverserait le système entier de notre chronologie. Je laisse à penser au lecteur ce qu'il faut croire maintenant de l'histoire et de l'origine moderne des Grecs, sans parler que * Diodore dans *Eusèbe*, Hérodote, Apollodore, Pausanias, confirment le récit de l'auteur phénicien par plusieurs passages. Au reste, si l'on suppose que Sanchoniathon vivait deux ou trois siècles après Moïse, comme quelques savants le prétendent, on pallie toutes les difficultés. (Sanch., *apud Eus. Præpar. Evang.*, l. I, c. x.)

* *Sans parler que* n'est pas français. Il y a dans tout cela quelque lecture, mais de la lecture mal digérée et empreinte d'un mauvais esprit. (N. Éd.)

fontaine, le fait cruellement mutiler, entreprend de longs voyages, dispense à son gré les empires, donnant à sa fille Athéna, l'Attique, et au dieu Taautus, l'Égypte [1]. Hérodote et Diodore vous introduisent ensuite dans le pays des merveilles. Ce sont des villes de vingt lieues de circuit, élevées comme par enchantement [2], des jardins suspendus dans les airs [3], des lacs entiers creusés de la main des hommes [4]. L'Orient se présente soudainement à nous dans toute sa corruption et dans toute sa gloire. Déjà trois puissantes monarchies se sont assises sur les ruines les unes des autres [5]; partout des conquêtes démesurées, désastreuses aux vaincus, inutiles ou funestes aux vainqueurs [6]. En Perse une nation avilie [7] et des satrapes exaltés [8]; en Égypte un peuple ignorant et superstitieux [9], des prêtres savants et despotiques [10]. Dans ce monde, où le palais du Sardanapale s'élève auprès de la hutte de l'esclave, où le temple de la Divinité ne rassemble que des misérables sous ses dômes de porphyre; dans ce chaos de luxe et d'indigence, de souffrances et de voluptés, de fanatisme et de lumières, d'oppression et de servitude, laissons dormir inconnus les crimes des tyrans et les malheurs des esclaves. Un rayon émané de l'Égypte, après avoir lutté quelque temps contre les ténèbres de la Grèce, couvrit enfin de splendeur ces régions prédestinées. Les hordes errantes qu'Inachus, Cécrops, Cadmus, avaient d'abord réunies, dépouillèrent peu à peu leurs mœurs sauvages, et, se formant, à différentes époques, en républiques, nous appellent maintenant à la *première révolution* (*a*).

[1] SANCHON., *ibid.* — [2] DIOD., lib. II, p. 95. — [3] DIOD., p. 98, 99. — [4] HÉROD., lib. I, c. CLXXXV. — [5] Les Assyriens, les Mèdes et les Perses. — [6] DIODORE, lib. II, p. 90, etc.; JOSEPH., *Ant.*, lib. X, etc. — [7] PLUT., *in Apophthegm.*, SENEC., lib. III, c. XII. *de Benef.* — [8] PLAT., lib. III, *de Leg.*, p. 697; XEN., *Cyrop.*, lib. IV; SENEC., lib. V, *de Ira*, c. XX. — [9] CIC., lib. I, *de Nat. deor.*; HEROD., lib. I, c. LXV; DIOD., lib. I, p. 74, etc.; JUVEN., *Satir.* XV. — [10] DIOD., lib. I, p. 88; PLUT., *de Is. et Osir.*

(*a*) Je n'ai point voulu interrompre par des *notes* ce débordement d'observations et de *notes*. Qu'est-ce que cette confusion d'observations sur l'histoire des hommes et sur l'histoire naturelle veut dire ? Que je doutais de la nouveauté du monde et de la chronologie de Moïse. Eh bien, dans ce même *Essai*, vingt passages prouveront que je croyais à l'authenticité historique des livres saints : je ne savais donc ce que je *croyais* et ce que je *ne croyais pas*.

Quant aux antiquités égyptiennes et chinoises, il est démontré aujourd'hui que ces prétendues antiquités sont extrêmement modernes. Le chinois, le sanscrit, les hiéroglyphes égyptiens, tout est pénétré, et tout se renferme dans la chronologie de Moïse. Le zodiaque de Denderah est venu se faire expliquer à Paris, et l'on a été obligé de reconnaître que des monuments réputés antédiluviens souvent ne remontaient pas au delà du second siècle de l'ère chrétienne. Depuis que l'esprit philoso-

CHAPITRE II.

Première révolution. — Les républiques grecques. — Si le contrat social des publicistes est la convention primitive des gouvernements.

Les républiques de la Grèce, considérées comme les premiers gouvernements populaires parmi les hommes [1], offrent un objet bien intéressant à la philosophie. Si les causes de leur établissement nous avaient été transmises par l'histoire, nous eussions pu obtenir la solution de ce fameux problème en politique; savoir : quelle est la convention originale de la société?

Jean-Jacques prononce et rapporte l'acte ainsi : « Chacun de nous « met en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême « direction de la volonté générale; et nous recevons en corps cha- « que membre, comme partie indivisible du tout [2]. »

Pour faire un tel raisonnement ne faut-il pas supposer une société déjà préexistante? Sera-ce le sauvage, vagabond dans ses déserts, à qui le *mien* et le *tien* sont inconnus, qui passera tout à coup de la liberté naturelle à la liberté civile, sorte de liberté purement abstraite, et qui suppose de nécessité, toutes les idées antérieures de propriété, de justice conventionnelle, de force comparée du tout à la partie, etc. Il se trouve donc un état civil intermédiaire, entre l'état de nature et celui dont parle Jean-Jacques. Le contrat qu'il suppose n'est donc pas l'original.

Mais quel est, dira-t-on, ce contrat primitif? C'est ici la grande difficulté.

phique a cessé d'être l'esprit d'irréligion, on a cessé d'attacher de l'importance à l'âge du monde.

Quant aux monuments de l'histoire naturelle, les études géologiques de M. Cuvier n'ont laissé aucun doute et sur les races qui ont péri, et sur le déluge universel. J'en étais encore dans l'*Essai* à l'histoire naturelle de Voltaire, aux coquilles des pèlerins et à toutes ces *savantes incrédulités*. Y a-t-il rien de plus puéril que ces générations de chênes que j'ai vues, de mes yeux vues, sur des montagnes de l'Amérique! L'écolier méritait de recevoir ici une rude leçon. Si je ne la pousse pas plus loin, on voudra bien pardonner quelque chose à la commisération fraternelle. (N. Éd.)

[1] Ceci n'est pas d'une exactitude rigoureuse. La république des Juifs commence à la sortie de ce peuple d'Égypte, l'an 1491 avant notre ère, et Tyr fut fondée l'an 1252 de la même chronologie. (*Genes.;* Joseph., *Antiq.*, lib. VIII, c. II.) — [2] *Contrat soc.*, liv. I, c. VI.

Que si on reçoit, pour un moment, celui de Rousseau comme authentique, du moins est-il certain que ce pacte fondamental remonte au delà des sociétés dont nous nous formions quelque idée, puisque pas une des hordes sauvages qu'on a rencontrées sur le globe n'existait sous un gouvernement populaire. Or, de ces deux choses l'une :

Ou il faut admettre, avec Platon [1], que le gouvernement monarchique, établi sur l'image d'une famille, est le seul qui soit naturel; que conséquemment le contrat social ne peut être que d'une date subséquente ;

Ou que, s'il est original,

Les peuples, presque aussitôt fatigués de leur souveraineté, s'en sont déchargés sur un citoyen courageux ou sage.

D'ici cette immense question :

Comment du gouvernement primitif, en le supposant monarchique, les hommes sont-ils parvenus à concevoir le phénomène d'une liberté autre que celle de la nature?

Ou si l'on veut dire que la constitution primitive ait été républicaine :

Par quels degrés l'esprit humain, après des siècles d'observation, après l'expérience des maux qui résultent de tout gouvernement (*a*), a-t-il retrouvé la constitution naturelle, depuis si longtemps mise en oubli (*b*)?

[1] Plat., lib. III, *de Leg.*, p. 680.

(*a*) On a fait grand bruit de cette phrase, qui, si elle signifie quelque chose, veut dire seulement qu'il y a des vices dans toutes les institutions humaines. Ce n'est d'ailleurs qu'une boutade empruntée au doute de Montaigne ou à l'humeur de Rousseau. (N. Éd.)

(*b*) Ce chapitre suffirait seul pour prouver ce que j'ai avancé dans une des préfaces de cette édition complète de mes œuvres, savoir : que j'ai écrit sur la politique dans ma première jeunesse avec un goût aussi vif que sur des sujets d'imagination. Ce n'est donc pas, comme on a feint de le croire, la restauration qui m'a fait passer de la littérature à la politique.

On reconnait encore ici les deux caractères qui distinguent ma politique : elle est toujours de bonne foi, et toujours monarchique, bien que favorable à la liberté. Malgré l'admiration que je professais alors pour J. J. Rousseau, je combats vigoureusement le système de son *Contrat social*, et l'on va voir bientôt que cela me mène à conclure contre les républiques en faveur de la monarchie constitutionnelle. Il est plaisant qu'on ait voulu faire de moi dans ces derniers temps un républicain, parce que j'ai dit que si l'on n'adoptait pas franchement la monarchie représentative, on irait se perdre dans la république ; vérité qui me parait démontrée jusqu'à l'évidence. Le despotisme militaire pourrait peut-être subsister un moment, mais sa durée est impossible dans l'état actuel de nos mœurs. Si l'armée est nombreuse, elle

J'invite les lecteurs à méditer ce grand sujet. Le traiter ici serait faire un ouvrage sur un ouvrage, et je n'écris que des essais. Dans les causes du renversement de la monarchie en Grèce, peu de choses conduisent à l'éclaircissement de ces vérités.

CHAPITRE III.

L'Age de la monarchie en Grèce.

On ne peut jeter les yeux sur les premiers temps de la Grèce sans frémir. Si l'âge d'or coula dans l'Argolide, sous les pasteurs Inachus et Phoronée; si Cécrops donna des lois pures à l'Attique; si Cadmus introduisit les lettres dans la Béotie; ces jours de bonheur fuirent avec tant de rapidité, qu'ils ont passé pour un songe chez la postérité malheureuse.

Les Muses ont souvent fait retentir la scène des noms tragiques des Agamemnon, des Œdipe et des Thésée [1]. Qui de nous ne s'est attendri aux chefs-d'œuvre des Crébillon (*a*) et des Racine? A la peinture de ces fameux malheurs de rois, nous versions des larmes jadis, comme à des fables : témoins de la catastrophe de Louis XVI et de sa famille, nous pourrons maintenant y pleurer comme à des vérités (*b*).

Des massacres [2], des enlèvements [3], des incendies [4]; des peuples entiers forcés à l'émigration par leur misère [5]; d'autres se levant en masse pour envahir leurs voisins [6]; des rois sans autorité [7], des grands factieux [8], des nations barbares [9] : tel est le tableau que nous

a tous les sentiments de la nation; si elle est faible, la population la domine et l'entraîne. N'est pas d'ailleurs despote militaire qui veut; on ne le devient qu'à force de combats et de conquêtes : pour établir l'esclavage chez un peuple, il faut à ce peuple de la gloire ou des malheurs. Encore une fois, abandonnez la monarchie constitutionnelle, et vous tombez de force dans la république. (N. Éd.)

[1] Eschyle, Sophocle, Euripide.

(*a*) Crébillon est ici singulièrement associé à Racine : ce sont jugements de collége. (N. Éd.)

(*b*) Dans cet *Essai*, où je devais être *athée* et *républicain*, on me trouve presque à chaque page religieux, monarchique et fidèle à mes princes légitimes. (N. Éd.)

[2] Plut., *in Thes.* — [3] Hom., *Iliad.* — [4] *Ibid.*, lib. IX. — [5] Herod., lib. I, cap. CXLV; Strab., lib. XIII, p. 582; Pausan., lib. VII, cap. II, p. 524. — [6] Pausan., lib. II, cap. XIII; Thucyd., l. I, p. 2. — [7] Plut., *in Thes.*; Diod., lib. IV, p. 266. — [8] Pausan., cap. II, p. 7. — [9] Ælian., *Var. Hist.*, lib. III, cap. XXXVIII.

présente la Grèce monarchie. Tout à coup, sans qu'on en voie de raisons apparentes, des républiques se forment de toutes parts. D'où vient cette transition soudaine? Est-ce l'opinion qui, comme un torrent, renverse subitement le trône? Sont-ce des tyrans qui ont mérité leur sort à force de crimes? Non. Ici on abolit la royauté par estime pour cette royauté même, « nul homme, disent les Athéniens, n'étant digne de succéder à Codrus [1] : » là c'est un prince héritier de la couronne, qui établit lui-même la constitution populaire [2].

Cette révolution singulière, différente dans ses principes de toutes celles que nous connaissons, a été l'écueil de la plupart des écrivains qui ont voulu en rechercher les causes (*a*). Mably, effleurant rapidement le sujet, se jette aussitôt dans les constitutions républicaines [3], sans nous apprendre le secret qui fit trouver ces constitutions. Tâchons, malgré l'obscurité de l'histoire, de faire quelques découvertes dans ce champ nouveau de politique.

CHAPITRE IV.

Causes de la subversion du gouvernement royal chez les Grecs. — Elles diffèrent totalement de celles de la révolution française.

La première raison qu'on entrevoit de la chute de la monarchie en Grèce se tire des révolutions qui désolèrent si longtemps ce beau pays. Depuis la prise de Troie, jusqu'à l'extinction de la royauté à Athènes, et même longtemps après, un bouleversement général changea la face de la contrée. Dans ce chaos de choses nouvelles, l'ordre des successions au trône fut violé [4]; les rois perdirent peu à peu leur puissance, et les peuples l'idée d'un gouvernement légal. Toutes les humeurs du corps politique, allumées par la fièvre des révolutions, se trouvaient à ce plus haut point d'énergie, d'où sortent les formes premières et les grandes pensées : le moindre choc

[1] Meurs., *de Regib. Athen.*, lib. III, cap. xi. — Ils reconnurent pour roi Jupiter.—
[2] Plut., *in Lyc.*

(*a*) Je soulève certainement ici une question nouvelle; mais je promets avec témérité une solution que je ne donnerai pas. (N. Éd.)

[3] *Observat. sur l'Hist. de la Grèce* p. 1 à 20— [4] Pausan., lib. II, cap. xiii et xviii; Vell. Paterc , lib. I, cap. ii

dans l'état était alors plus que suffisant pour renverser de frêles monarchies, qui pouvaient à peine porter ce nom.

Nous trouvons dans l'esprit des riches une autre cause non moins frappante de la subversion du gouvernement royal en Grèce. Ceux-ci, profitant de la confusion générale pour usurper l'autorité, semaient les factions autour des trônes où ils aspiraient [1]. C'est un trait commun à toutes les révolutions dans le sens républicain, qu'elles ont rarement commencé par le peuple (*a*). Ce sont toujours les nobles qui, en proportion de leur force et de leurs richesses, ont attaqué les premiers la puissance souveraine : soit que le cœur humain s'ouvre plus aisément à l'envie dans les grands que dans les petits, ou qu'il soit plus corrompu dans la première classe que dans la dernière, ou que le partage du pouvoir ne serve qu'à en irriter la soif; soit enfin que le sort se plaise à aveugler les victimes qu'il a une fois marquées. Qu'arrive-t-il lorsque l'ambition des grands est parvenue à renverser le trône ? Que le peuple, opprimé par ses nouveaux maîtres, se repent bientôt d'avoir assis une multitude de tyrans à la place d'un roi légitime. Sans égard au prétendu patriotisme dont ces hommes s'étaient couverts, il finit par chasser la faction honteuse; et l'État, selon sa position morale, se change en république ou retourne à la monarchie (*b*).

Une troisième source de la constitution populaire chez les Grecs mérite surtout d'être connue, parce qu'elle découle essentiellement de la politique, et qu'elle n'a pas encore, du moins que je sache, été découverte par les publicistes ; je veux dire, l'accroissement du pouvoir des Amphictyons. Cette assemblée fédérative, instituée par

[1] Diod., lib. IV; Pausan., lib. IX, cap. v.

(*a*) Observation digne de l'histoire ; mais, pour être logique, après m'être servi de l'adverbe *rarement*, il ne fallait pas dire, Ce sont *toujours* les nobles ; il fallait dire, Ce sont *presque toujours* les nobles. Je fais d'ailleurs le procès de l'aristocratie avec trop de rigueur. Pourquoi l'aristocratie est-elle disposée à mettre des obstacles au pouvoir d'un seul ? C'est que son principe naturel est la liberté, comme le principe naturel de la démocratie est l'égalité. Aussi voyons-nous que les rois qui aspirent au despotisme détestent l'aristocratie, et qu'ils recherchent la faveur populaire, laquelle ils sont sûrs d'obtenir en sacrifiant les riches et les nobles au principe de l'égalité. Si l'aristocratie a souvent attaqué la puissance souveraine, c'est encore plus souvent la démocratie qui a livré la liberté à cette puissance. Mais remarquez qu'aussitôt que le monarque est parvenu au despotisme par le peuple, il ne veut plus du peuple et retourne à l'aristocratie qu'il a proscrite ; car, si le peuple est bon pour faire usurper la tyrannie, il ne vaut rien pour la maintenir. (N. Éd.)

(*b*) Ceci est imprimé en 1797 : la prédiction s'est vérifiée pour la France. (N. Éd.)

le troisième roi d'Athènes[1], étendit peu à peu son autorité sur toute la Grèce[2]. Or, par le principe, il ne peut y avoir deux souverains dans un État. Une monarchie n'est plus, là où il y a une convention souveraine en unité. Que si l'on dit que le conseil amphictyonique n'avait que le droit de proposition, et ressemblait, dans ses rapports, aux diètes d'Allemagne, c'est faute d'avoir remarqué que,

Ce n'étaient pas les envoyés des princes qui composaient l'assemblée, mais les députés des peuples[3];

Qu'une telle convention était propre à faire naître aux nations qu'elle représentait l'idée des formes républicaines;

Enfin, que les Amphictyons, favorisés de l'opinion publique, devaient, tôt ou tard, par cet ambitieux esprit de corps, naturel à toute société particulière, s'arroger des droits hors de leur institution ; et que conséquemment les monarchies devaient aussi cesser tôt ou tard[4].

Mais la grande et générale raison de l'établissement des républiques en Grèce, est qu'en effet ces républiques ne furent jamais de vraies monarchies (*a*); je m'expliquerai par la suite sur cet important sujet[5].

Telles furent les causes éloignées et immédiates qui contribuèrent au développement de cette grande révolution. Mais, puisque l'histoire nous a laissé ignorer par quelle étonnante suite d'idées les hommes, vivant de tous temps sous des monarchies, trouvèrent les principes républicains, disons que quelques oppressions réelles,

[1] On ignore le temps précis de l'institution de cette assemblée, et l'on varie également sur le nom de son auteur : les uns, tels que Pausanias, le nommant *Amphictyon*, les autres, tels que Strabon, *Acrisius*. En suivant l'opinion commune, l'époque en remonterait vers le quinzième siècle avant notre ère. — [2] ÆSCHIN., *de fals. Leg.* — [3] ID , *ibid.* STRAB., p. 413.

[4] Dans les jugements que le corps amphictyonique prononçait contre tel ou tel peuple, il avait le droit d'armer toute la Grèce au soutien de son décret, et de séparer le peuple condamné de la communion du temple. Comment une faible monarchie aurait-elle pu résister à ce colosse de puissance populaire, secondé du fanatisme religieux * ? (DIOD., lib. XVI ; PLUT., *in Themist*)

(*a*) Cette phrase est obscure. Qu'est-ce que des républiques qui ne furent jamais de vraies monarchies ? Le fond de la pensée est ceci : les monarchies primitives de Rome et de la Grèce ne furent point de véritables monarchies dans le sens absolu du mot : pour se transformer en républiques, ces monarchies n'eurent pas besoin de changer leurs institutions : il leur suffit d'abolir le pouvoir royal. (N. ÉD.)

[5] A la révolution de Brutus.

* J'attribue trop de pouvoir au conseil amphictyonique; mais j'aurais dû remarquer qu'il renfermait dans sa constitution fédérale le premier germe de la république représentative. (N. ÉD.)

beaucoup d'imaginaires, la lassitude des choses anciennes et l'amour des nouvelles, des chances et des hasards, par qui tout arrive (*a*), enfin cette nécessité qu'on appelle la force des choses, produisirent les républiques, sans qu'on sût d'abord distinctement ce que c'était : et, l'effet ayant dans la suite fait analyser la cause, les philosophes se hâtèrent d'écrire des principes.

Au reste, il serait superflu de faire remarquer aux lecteurs que les sources d'où coula la révolution républicaine en Grèce n'ont rien, ou presque rien de commun, avec celles de la dernière révolution en France. Nous allons passer maintenant aux conséquences de la première. Je ne m'attacherai, comme tous les autres écrivains, qu'à l'histoire de Sparte et d'Athènes. Les annales des autres petites villes sont trop peu connues pour intéresser.

CHAPITRE V.

Effet de la révolution républicaine sur la Grèce. — Athènes depuis Codrus jusqu'à Solon, comparée au nouvel état de la France.

Cette révolution fut bien loin de donner le bonheur à la Grèce. La preuve que le principe n'était pas trouvé, c'est que toutes les petites républiques se virent immédiatement plongées dans l'anarchie après l'extinction de la royauté. Sparte seule, qui fut assez heureuse pour posséder dans le même homme le révolutionnaire (*a*) et le législateur, jouit tout-à-coup du fruit de sa nouvelle constitution. Partout ailleurs, les riches, sous le nom captieux de magistrats, s'emparèrent de l'autorité souveraine qu'ils avaient anéantie [1]; et les pauvres languirent dans les factions et la misère [2].

Depuis le dévouement de Codrus à Athènes jusqu'au siècle de Solon l'histoire est presque muette sur l'état de cette république. Nous savons seulement que l'archontat à vie, que les citoyens substituèrent d'abord à la royauté, fut dans la suite réduit à dix ans, et qu'ils finirent par le diviser entre neuf magistrats annuels [3].

Ainsi les Athéniens s'habituèrent par degrés au gouvernement

(*a*) Me voilà bien matérialiste : attendons quelques pages. (N. Éd.)

(*b*) Expression hardie, mais peut-être juste. (N. Éd.)

[1] Arist., *de Rep*, t. II, lib. II, cap. xii. — [2] Plut., *in Solon.* — [3] Meurs., *de Archont*, lib. I, cap. i, etc.

populaire. Ils passèrent lentement de la monarchie à la république. Le statut nouveau était toujours formé en partie du statut antique. Par ce moyen on évitait ces transitions brusques, si dangereuses dans les États, et les mœurs avaient le temps de sympathiser avec la politique. Mais il en résulta aussi que les lois ne furent jamais très-pures, et que le plan de la constitution offrit un mélange continuel de vérités et d'erreurs, comme ces tableaux où le peintre a passé par une gradation insensible des ténèbres à la clarté ; chaque nuance s'y succède doucement ; mais elle se compose sans cesse de l'ombre qui la précède, et de la lumière qui la suit (*a*).

Cependant cette mobilité de principes devait produire de grands maux. Les Athéniens, semblables aux Français sous tant de rapports, en changeant incessamment l'économie du gouvernement, comme ces derniers l'ont fait de nos jours, vivaient dans un état perpétuel de troubles [1] : car dans toute révolution il se trouve toujours de chauds partisans des institutions nouvelles, et des hommes attachés aux antiques lois de la patrie par les souvenirs d'une vie passée sous leurs auspices.

Comme en France encore, l'antipathie des pauvres et des riches était à son comble [2]. A Dieu ne plaise que je veuille fermer les oreilles à la voix du nécessiteux. Je sais m'attendrir sur le malheur des autres ; mais, dans ce siècle de philanthropie, nous avons trop déclamé contre la fortune. Les pauvres, dans les États, sont infiniment plus dangereux que les riches, et souvent ils valent moins qu'eux (*b*).

Le besoin d'une constitution déterminée se faisait sentir de plus en plus. Dracon, philosophe inexorable, fut choisi pour donner des lois à l'humanité. Cet homme méconnut le cœur de ses semblables ; il prit les passions pour des crimes, et, punissant également

(*a*) Ces morceaux-là, et il y en a quelques-uns de semblables dans l'*Essai*, demandent peut-être grâce pour l'ouvrage et pour le jeune homme. (N. Éd.)

[1] Herod., lib. I, cap. LIX ; Plut., *in Solon.* — [2] *Id.*

(*b*) Comment a-t-on pu confondre dans mes écrits l'amour d'une liberté raisonnable avec le sentiment révolutionnaire, quand je montre partout la haine des crimes et des principes démagogiques ? Si j'ai fait quelques reproches aux rois, j'en ai fait également aux nobles et aux plébéiens. Je me défie de ces Brutus à la besace, qui commencent par changer leur poignard en une médaille de la police, et qui finissent par attacher des plaques et des rubans à leurs haillons républicains. Dans *les Martyrs* j'ai mis un pauvre aux enfers avec un riche : il faut faire justice à tout le monde. (N. Éd.)

du dernier supplice et le faible et le vicieux [1], il sembla prononcer un arrêt de mort contre le genre humain.

Ces lois de sang, telles que les décrets funèbres de Robespierre, favorisèrent les insurrections. Cylon, profitant des troubles de sa patrie, voulut s'emparer de la souveraineté. On l'assiége aussitôt dans la citadelle, d'où il parvient à s'échapper. Ses partisans, réfugiés dans le temple de Minerve, en sortent sous promesse de la vie, et on les sacrifie aussitôt sur l'autel des Euménides [2]. La France n'est pas la première république qui ait eu des lois sauvages et de barbares citoyens.

Ce régime de terreur passe, mais il ne reste à la place que relâchement et faiblesse. Les Athéniens, comme les Français, abhorrèrent ces atrocités, et, comme eux aussi, ils se contentèrent de verser des pleurs stériles. Cependant le peuple, effrayé de son crime, s'imaginait voir les vengeances de Minerve suspendues sur sa tête. Les dieux, secondant les cris de l'humanité, remplissaient les consciences de troubles ; et tel qui n'eût été qu'un pitoyable anthropophage dans la France incrédule, fut touché de repentir à Athènes : tant la religion est nécessaire aux hommes (*a*) !

Pour apaiser ces tourments de l'âme, plus insupportables que ceux du corps, on eut recours à un sage nommé *Épiménide* [3]. Si celui-ci ne ferma pas les plaies réelles de l'État, il fit plus encore en guérissant les maux imaginaires. Il bâtit des temples aux dieux, leur offrit des sacrifices [4], et versa le baume de la religion dans le secret des cœurs. Il ne traitait point de superstition ce qui tend à diminuer le nombre de nos misères ; il savait que la statue populaire, que le pénate obscur qui console le malheureux, est plus utile à l'humanité que le livre du philosophe qui ne saurait essuyer une larme (*b*).

Mais ces remèdes, en engourdissant un moment les maux de l'État, ne furent pas assez puissants pour les dissiper. Peu après le départ d'Épiménide, les factions se rallumèrent. Enfin les partis fatigués résolurent de se jeter dans les bras d'un seul homme. Heureusement pour la république cet homme était Solon [5].

[1] HEROD., lib. I, p. 87. — [2] THUCYD., lib. I, c. CXXVI ; PLUT., *in Solon.*

(*a*) Qu'est devenu mon matérialisme précédent ? (N. ÉD.)

[3] PLAT., *de Leg.*, lib. I, t. II. — [4] STRAB., lib. X, p. 479.

(*b*) Voilà un singulier athée ! Trouve-t-on dans le *Génie du Christianisme* une page où l'accent religieux soit plus sincère et plus tendre ? (N. ÉD.)

[5] PLUT., *in Solon.*

Je n'entrerai point dans le détail des institutions de ce législateur célèbre, non plus que dans celui des lois de Lycurgue : de trop grands maîtres en ont parlé. Je dirai seulement ce qui tend au but de mon ouvrage. Pour ne pas couper le sujet, nous allons continuer l'histoire d'Athènes jusqu'au bannissement des Pisistratides : nous reviendrons ensuite à Lacédémone.

CHAPITRE VI.

Quelques réflexions sur la législation de Solon. — Comparaisons. — Différences.

Les gouvernements mixtes sont vraisemblablement les meilleurs, parce que l'homme de la société est lui-même un être complexe, et qu'à la multitude de ses passions il faut donner une multitude d'entraves. Sparte, Carthage, Rome et l'Angleterre, ont été, par cette raison, regardées comme des modèles en politique (*a*). Quant à Athènes, nous remarquerons ici qu'elle a réellement possédé ce que la France prétend avoir de nos jours : la constitution la plus démocratique qui ait jamais existé chez aucun peuple. Au mot *démocratie* on se figure une nation assemblée en corps délibérant sur ses lois? non. Cela signifie maintenant deux conseils, un directoire, et des citoyens à qui l'on permet de rester chez eux jusqu'à la première réquisition (*b*).

Le législateur athénien et les réformateurs français se trouvaient à peu près placés entre les mêmes dangers au commencement de leurs ouvrages. Une foule de voix demandaient la répartition égale des fortunes. Pour éviter le naufrage de la chose publique, Solon fut forcé de commettre une injustice. Il remit les dettes, et refusa le partage des terres [1]. Les assemblées nationales de France ont pensé différemment : elles ont garanti la créance à l'usurier, et divisé les biens des riches. Cela seul suffit pour caractériser la différence des deux siècles (*c*).

(*a*) C'est tout mon système politique clairement énoncé, franchement avoué, et tel que je le professe aujourd'hui. (N. Éd.)

(*b*) Cette moquerie de la constitution du Directoire était assez bonne alors; mais c'est pourtant le principe de la division des pouvoirs posé dans cette constitution, qui a sauvé la France. (N. Éd.)

[1] Plut., *in Solon.*, p. 87.

(*c*) Tous les créanciers n'étaient pas des usuriers, mais la remarque ne m'en sem-

Dans les institutions morales nous trouvons les mêmes contrastes. Des femmes pures parurent indispensables à Athènes pour donner des citoyens vertueux à l'État [1], et le divorce n'était permis qu'à des conditions rigoureuses [2]. La France républicaine a cru que la Messaline qui va offrant sa lubricité d'époux en époux n'en sera pas moins une excellente mère.

« Qu'il soit chassé des tribunaux, de l'assemblée générale, du sacerdoce, disait la loi à Athènes, qu'il soit rigoureusement puni celui qui, noté d'infamie par la dépravation de ses mœurs, ose remplir les fonctions saintes de législateur ou de juge [3]; que le magistrat qui se montre en état d'ivresse aux yeux du peuple soit à l'instant mis à mort [4] ! »

Ces décrets-là, sans doute, n'étaient pas faits pour la France. Que fût devenue, sous un pareil arrêt, toute l'assemblée constituante dans la nuit du 4 août 1789 (*a*) ?

Ceci mène à une triste réflexion. Fanatiques admirateurs de l'antiquité, les Français (*b*) semblent en avoir emprunté les vices, et presque jamais les vertus. En naturalisant chez eux les dévastations et les assassinats de Rome et d'Athènes, sans en atteindre la grandeur, ils ont imité ces tyrans qui, pour embellir leur patrie, y faisaient transporter les ruines et les tombeaux de la Grèce.

Au reste nous entrons ici sur un sol consacré, où chaque pouce de terrain nous offrira un nouveau sujet d'étonnement. Peut-être même pourrais-je déjà beaucoup dire; mais il n'est pas encore temps. Lecteurs, je le répète, veillez, je vous en supplie, plus que jamais sur

ble pas moins importante. Jusqu'à présent la comparaison entre les anciennes révolutions et la révolution française peut se soutenir, et ne produit que ces rapprochements politiques plus ou moins vrais, plus ou moins ingénieux, auxquels Montesquieu lui-même s'est plu dans l'*Esprit des lois;* mais, en avançant, cette comparaison perpétuelle, surtout quand il s'agira des hommes et des ouvrages littéraires, deviendra le comble du ridicule. (N. Éd.)

[1] Plut., *in Solon.*, p. 90-91. — [2] Pet., *in Leg. Attic.* — [3] Æsch., *in Tim.* — [4] Laert., *in Solon.*

Apparemment que le parti de Drouet, en s'insurgeant contre le Directoire, se rappelle cette autre loi de Solon, par laquelle il était permis de tuer le magistrat qui conservait sa place après la destruction de la démocratie.

(*a*) Ce jugement est dur, mais il ne porte évidemment que sur l'état d'ivresse où l'on prétend que se trouvaient les membres de l'assemblée constituante dans la nuit du 4 août 1789. J'examinerais aujourd'hui avec plus d'impartialité un fait historique avant d'en faire la base d'un raisonnement. (N. Éd.)

(*b*) Il faut entendre ici non pas les Français *en général*, mais les Français de cette époque. (N. Éd.)

vos préjugés. C'est au moment où un coin du rideau commence à se lever que l'on est le plus sensible : surtout si ce que nous apercevons n'est pas dans le sens de nos idées. On m'a souvent reproché de voir les objets différemment des autres (a) : cela peut être. Mais si on se hâte de me juger sans me laisser le temps de me développer à ma manière, si on se blesse de certaines choses avant de connaître la place que ces choses occupent dans l'harmonie générale des parties, j'ai fini pour ces gens-là. Je n'ai ni l'envie, ni le talent, de tout penser et de tout dire à la fois.

Je reviens.

CHAPITRE VII.

Origine des noms des factions : la Montagne et la Plaine.

Solon voulut couronner ses travaux par un sacrifice. Voyant que sa présence faisait naître des troubles à Athènes, il résolut de s'en bannir par un exil volontaire. Il s'arracha donc pour dix ans [1] au séjour si doux de la patrie, après avoir fait promettre à ses concitoyens qu'ils vivraient en paix jusqu'à son retour. On s'aperçut bientôt qu'on n'ajourne point les passions des hommes.

Depuis longtemps l'État nourrissait dans son sein trois factions qui ne cessaient de le déchirer. Quelquefois, réunies par intérêt ou tranquilles par lassitude, elles semblaient s'éteindre un moment; mais bientôt elles éclataient avec une nouvelle furie.

La première, appelée *le parti de la Montagne,* était composée, ainsi que le fameux parti du même nom en France, des citoyens les plus pauvres de la république, qui voulaient une pure démocratie [2]. Par l'établissement d'un sénat [3], et l'admission exclusive des riches aux charges de la magistrature [4], Solon avait opposé une digue puis-

(a) J'ai déjà fait une note sur ce ton suffisant, sur cette bouffissure de l'auteur de l'*Essai*. A peine aujourd'hui aurais-je assez d'autorité pour parler de moi avec tant d'importance. Pour dire avec quelque convenance, *On m'a souvent reproché de voir*, etc., il faudrait être depuis longtemps connu du public ; cela fait pitié quand c'est un écolier, dont on ne sait pas même le nom, qui, dans son premier barbouillage, affecte ces airs de docteur. (N. Éd.)

[1] Plut., *in Solon.* — [2] Herod., lib. I, cap. lix ; Plut., *in Solon.* — [3] Herod., lib. I, p. 88. — [4] Arist., *de Rep.*, lib. II, cap. xii, p. 336.

sante à la fougue populaire; et la Montagne, trompée dans ses espérances, n'attendait que l'occasion favorable de s'insurger contre les dernières institutions. C'étaient les jacobins d'Athènes.

Le second parti, connu sous le nom de *la Plaine,* réunissait les riches possesseurs de terres qui, trouvant que le législateur avait trop étendu le pouvoir du petit peuple, demandaient la constitution oligarchique, plus favorable à leurs intérêts [1]. C'étaient les Aristocrates.

Enfin, sous un troisième parti, distingué par l'appellation de *la Côte,* se rangeaient tous les négociants de l'Attique. Ceux-ci, également effrayés de la licence des pauvres et de la tyrannie des grands, inclinaient à un gouvernement mixte, propre à réprimer l'une et l'autre [2] : ils jouaient le rôle des Modérés.

Athènes se trouvait ainsi, à peu près, dans la même position que la France républicaine : nul ne goûtait la nouvelle constitution; tous en demandaient une autre; et chacun voulait celle-ci d'après ses vues particulières. On voit encore ici la source d'où les Français ont tiré les noms des partis qui les divisent (*a*) : comme si mes malheureux compatriotes n'avaient déjà pas trop de leurs haines nationales, sans aller remuer les cendres des factions étrangères parmi les ruines des États qu'elles ont dévorés!

CHAPITRE VIII.

Portraits des chefs.

Des mêmes causes les mêmes effets. Il devait s'élever alors des tyrans à Athènes, comme il s'en est élevé de nos jours à Paris. Mais autant le siècle de Solon surpasse le nôtre en morale, autant les factieux de l'Attique furent supérieurs en talents à ceux de la France.

[1] PLUT., *in Solon.*, p. 85. — *Id., ibid.*

(*a*) Voici le commencement des rapprochements outrés. Comment a-t-il pu me tomber dans la tête que les trois partis athéniens, la *montagne*, la *plaine* et la *côte*, dont les noms ne désignaient que les opinions politiques de trois espèces de citoyens; comment, dis-je, a-t-il pu me tomber dans la tête que ces trois partis se retrouvaient dans trois sections de la convention nationale? Lorsqu'une fois on s'est laissé dominer par une idée, et qu'on veut tout plier à cette idée, on avance niaisement les imaginations les plus creuses comme des faits indubitables. (N. ÉD.)

A la tête des Montagnards on distinguait Pisistrate [1] : brave [2], éloquent [3], généreux [4], d'une figure aimable [5], et d'un esprit cultivé [6], il n'avait de Robespierre que la dissimulation profonde [7], et de l'infâme d'Orléans (*a*) que les richesses [8] et la naissance illustre [9]. Il prit la route que ce dernier conspirateur a tâché de suivre après lui. Il fit retentir le mot *égalité* [10] aux oreilles du peuple; et tandis que la liberté respirait sur ses lèvres, il cachait la tyrannie au fond de son cœur.

Lycurgue avait la confiance de la Plaine [11]. Nous ne savons presque rien de lui. C'était apparemment un de ces intrigants obscurs que le tourbillon révolutionnaire jette quelquefois au plus haut point du système, sans qu'ils sachent eux-mêmes comment ils y sont parvenus. Les aristocrates d'Athènes ne furent pas plus heureux dans le choix et le génie de leurs chefs que les aristocrates de France.

Il semble qu'il y ait des hommes qui renaissent à des siècles d'intervalle pour jouer, chez différents peuples et sous différents noms, les mêmes rôles dans les mêmes circonstances : Mégaclès et Tallien en offrent un exemple extraordinaire. Tous deux redevables à un mariage opulent de la considération attachée à la fortune [12]; tous deux placés à la tête du parti modéré [13] dans leurs nations respectives, ils se font tous deux remarquer par la versatilité de leurs principes et la ressemblance de leurs destinées. Flottant, ainsi que le

[1] Plut., *in Solon.* — [2] Herod., lib. I, cap. lix. — [3] Plut., *in Solon.* — [4] *Id.* — [5] Athen., lib. XII, cap. viii. — [6] Cicer., *de Orat.*, lib. III, cap. xxxiv. — [7] Plut., *in Solon.*

(*a*) Pour tout commentaire à cette expression violente je citerai ici en note un autre passage de l'*Essai*, qui se trouvera dans le chapitre xii de la seconde partie de cet *Essai*, et qui tombe à la page 457 de l'édition de Londres :

« Déjà un Bourbon, qui devait être le plus riche particulier de l'Europe, a été « obligé, pour vivre, d'avoir recours en Suisse au moyen employé par Denys à Corin- « the. Sans doute le duc d'Orléans aura enseigné à ses pupilles les dangers d'une « ambition coupable, et surtout les périls d'une mauvaise éducation. Il se sera fait « une loi de leur répéter que le premier devoir de l'homme n'est pas d'être roi, mais « d'être probe. Si ce mot paraît sévère, j'en appelle à ce prince lui-même, qu'on « dit d'ailleurs plein de courage et de vertus naturelles. Qu'il jette les regards autour « de lui en Europe, qu'il contemple les milliers de victimes sacrifiées chaque jour à « l'ambition de sa famille. J'aurais voulu éviter de nommer son père. » (N. Éd.)

[8] Herod., lib. I, cap. lix. — [9] Herod., lib. V, cap. lxv. — [10] Plut., *in Solon.* — [11] *Id.* — [12] Herod., lib. VI, cap. cxxv-cxxxi.

Tous les papiers publiés sur les affaires de France. Mégaclès était riche, mais sa fortune fut considérablement augmentée par son mariage avec la fille de Clisthène, tyran de Sicyone.

[13] Plut., *in Solon; Pap. publ.*, etc.

révolutionnaire français, au gré d'une humeur capricieuse, l'Athénien fut d'abord subjugué par le génie de Pisistrate [1], parvint ensuite à renverser le tyran [2], s'en repentit bientôt après; rappela les Montagnards [3], se brouilla de nouveau avec eux; fut chassé d'Athènes, reparut encore [4], et finit par s'éclipser tout à coup dans l'histoire. Sort commun des hommes sans caractère : ils luttent un moment contre l'oubli qui les submerge, et soudain s'engloutissent tout vivants dans leur nullité.

Tel était l'état des factions à Athènes lorsque Solon, après dix ans d'absence, revint dans sa malheureuse patrie (*a*).

CHAPITRE IX.

Pisistrate.

Après avoir erré sur le globe, l'homme, par un instinct touchant, aime à revenir mourir aux lieux qui l'ont vu naître, et à s'asseoir un moment au bord de sa tombe, sous les mêmes arbres qui ombragèrent son berceau. La vue de ces objets, changés sans doute, qui lui rappellent à la fois les jours heureux de son innocence, les malheurs dont ils furent suivis, les vicissitudes et la rapidité de la vie, ranime dans son cœur ce mélange de tendresse et de mélancolie, qu'on nomme l'*amour de son pays*.

Quelle doit être sa tristesse profonde, s'il a quitté sa patrie florissante, et qu'il la retrouve déserte ou livrée aux convulsions politiques ! Ceux qui vivent au milieu des factions, vieillissant pour ainsi dire avec elles, s'aperçoivent à peine de la différence du passé au présent; mais le voyageur qui retourne aux champs paternels, bouleversés pendant son absence, est tout à coup frappé des changements qui l'environnent : ses yeux parcourent amèrement l'enclos désolé, de même qu'en revoyant un ami malheureux après de longues années, on remarque avec douleur sur son visage les ravages du

[1] Plut., *in Solon.*, p. 96. — [2] Herod., lib. I, cap. lxiv. — [3] *Id., ibid.* — [4] *Id., ibid.*

(*a*) Pisistrate et Robespierre, Mégaclès et Tallien ! Je demande pardon au lecteur de tout cela. J'ai plus souffert que lui en relisant ces pages. Il y a peut-être quelque chose dans ces portraits, mais à coup sûr ce n'est pas la ressemblance. (N. Éd.)

chagrin et du temps. Telles furent sans doute les sensations du sage Athénien, lorsqu'après les premières joies du retour il vint à jeter les regards sur sa patrie (*a*).

Il ne vit autour de lui qu'un chaos d'anarchie et de misères. Ce n'étaient que troubles, divisions, opinions diverses. Les citoyens semblaient transformés en autant de conspirateurs. Pas deux têtes qui pensassent de même; pas deux bras qui eussent agi de concert. Chaque homme était lui tout seul une faction : et quoique tous s'harmoniassent de haine contre la dernière constitution, tous se divisaient d'amour sur le mode d'un régime nouveau [1].

Dans cette extrémité, Solon cherchait un honnête homme qui, en sacrifiant ses intérêts, pût rendre le calme à la république. Il s'imagina le trouver à la tête du parti populaire; mais s'il se laissa tromper un moment par les dehors patriotiques de Pisistrate, il ne fut pas longtemps dans l'erreur. Il sentit que, de deux motifs d'une action humaine, il faut s'efforcer de croire à la bonne et agir comme si on n'y croyait pas. Le sage, qui connaissait les cœurs, sut bientôt ce qu'il devait penser d'un homme riche et de haute naissance attaché à la cause du peuple. Malheureusement il le sut trop tard.

Sur le point de dénoncer la conspiration, il n'attendait plus que de nouvelles lumières, lorsque Pisistrate se présente tout à coup sur la place publique, couvert de blessures qu'il s'était adroitement faites [2]. Le peuple ému s'assemble en tumulte. Solon veut en vain faire entendre sa voix [3]. On insulte le vieillard, on frémit de rage, on décrète par acclamation une garde formidable à cette illustre victime de la démocratie, que les nobles avaient voulu faire assassiner [4]. *O homines ad servitutem paratos!* Nous avons vu un tyran de la Convention employer la même machine.

Quiconque a une légère teinture de politique n'a pas besoin qu'on lui apprenne la conséquence de ce décret. Une démocratie n'existe plus là où il y a une force militaire en activité dans l'intérieur de l'État. Que penserons-nous donc des cohortes du Directoire? Pisis-

(*a*) A des taches près, que je n'ai pas voulu effacer parce que je ne veux pas changer un seul mot à l'*Essai*, ce morceau rappellera peut-être au lecteur des sentiments et même des phrases que j'ai répandus et transportés dans mes autres ouvrages. Il y a quelque chose d'inattendu dans la manière dont ce morceau est amené, comme un délassement à la politique. L'exilé reparaît malgré lui, et entraîne un moment le lecteur dans un autre ordre d'images et d'idées. (N. Éd.)

[1] Plut., *in Solon*. — [2] Herod., lib. I, cap. lix et lxiv. — [3] Plut., *in Solon*. — [4] Justin., lib. II, cap. viii.

trate s'empara peu après de la citadelle [1], et, ayant désarmé les citoyens, comme la Convention les sections de Paris, il régna sur Athènes avec toutes les vertus, hors celles du républicain.

CHAPITRE X.

Règne et Mort de Pisistrate.

La victoire s'attachera au parti populaire toutes les fois qu'il sera dirigé par un homme de génie : parce que cette faction possède au-dessus des autres l'énergie brutale d'une multitude pour laquelle la vertu n'a point de charmes, ni le crime de remords.

Après tout, le succès ne fait pas le bonheur : Pisistrate en est un exemple. Chassé de l'Attique par Mégaclès réuni à Lycurgue, il y fut bientôt rappelé par ce même Mégaclès qui, changeant une troisième fois de parti, se vit à son tour obligé de prendre la fuite. Deux fois les orages qui grondent autour des tyrans renversèrent Pisistrate de son trône, et deux fois le peuple l'y replaça de sa main [2]. La fin de sa carrière fut plus heureuse. Il termina tranquillement ses jours à Athènes, laissant à ses deux fils, Hipparque et Hippias, la couronne qu'il avait usurpée [3].

Au reste ces différentes factions avaient tour à tour, selon les chances de la fortune, rempli la terre de l'étranger d'Athéniens fugitifs. A la mort de Pisistrate, les Modérés et les Aristocrates se trouvaient émigrés dans plusieurs villes de la Grèce [4] : là nous allons bientôt les voir remplir avec succès le même rôle que, de nos jours, les Constitutionnels et les Aristocrates de France ont joué si malheureusement en Europe.

CHAPITRE XI.

Hipparque et Hippias. — Assassinat du premier. — Rapports.

Hippias et Hipparque montèrent sur le trône aux applaudissements de la multitude. Sages dans leur gouvernement [5] et faciles

[1] Plut., *in Solon.* — [2] Herod., lib. I, cap. lxiv ; Arist., lib. V, *de Rep.*, cap. xii.— [3] Herod., lib. I, cap. lxiv ; Arist., lib. V, *de Rep.*, cap. xii. — [4] Herod., lib. V, cap. lxii-xcvi. — [5] Thucyd., lib. VI, cap. liv.

dans leurs mœurs [1], ils avaient ces vertus obscures que l'envie pardonne, et ces vices aimables qui échappent à la haine. Peut-être eussent-ils transmis le sceptre à leur postérité; peut-être un seul anneau changé dans la chaîne des peuples aurait-il altéré la face du monde ancien et moderne, si la fatalité qui règle les empires n'avait décidé autrement de l'ordre des choses (*a*).

Hipparque insulté par Harmodius, jeune Athénien plein de courage, voulut s'en venger par un affront public qu'il fit souffrir à la sœur de ce dernier [2]. Harmodius, la rage dans le cœur, résolut, avec Aristogiton, son ami, d'arracher le jour aux tyrans de sa patrie [3]. Il ne s'en ouvrit qu'à quelques personnes fidèles, comptant, au moment de l'entreprise, sur les principes des uns, les passions des autres, ou du moins sur ce plaisir secret qu'éprouvent les hommes à voir souffrir ceux qu'ils ont crus heureux. Par amour de l'humanité, il faut se donner de garde de remarquer que le vice et la vertu conduisent souvent aux mêmes résultats (*b*).

Le jour de l'exécution étant fixé à la fête des Panathénées, les assassins se rendirent au lieu désigné. Hipparque tomba sous leurs coups, mais son frère leur échappa. Heureux cependant s'il eût partagé la même destinée! Aristogiton, présenté à la torture, accusa faussement les plus chers amis d'Hippias [4], qui les livra sur-le-champ aux bourreaux. L'amitié offrit ce sacrifice, aussi ingénieux que terrible, aux mânes d'Harmodius massacré par les gardes du tyran.

Depuis ce moment, Hippias, désabusé du pouvoir des bienfaits sur les hommes, ne voulut plus devoir sa sûreté qu'à sa barbarie [5]. Athènes se remplit de proscriptions : les tourments les plus cruels furent mis en usage ; et les femmes, comme de nos jours, s'y distinguèrent par leur constance héroïque [6]. Les citoyens, poursuivis par la mort, se hâtèrent de quitter en foule une patrie dévouée; mais,

[1] ATHEN., lib. XII, cap. VIII.

(*a*) Encore la *fatalité*, bientôt nous reverrons la religion : j'en étais au *que sais-je?* (N. ÉD.)

[2] THUCYD., lib. VI, cap. LVI. — [3] *Id., ibid.*; PLAT., *in Hipparch.*, p. 229.

(*b*) Cela est affreux, et n'a pu être arraché qu'à la misanthropie d'un jeune homme qui se croit près de mourir, et qui n'a éprouvé que des malheurs sans avoir rien fait pour les mériter. De pareils traits sont bien autrement condamnables que les sottes impiétés de l'*Essai*, qui n'étaient après tout que le sot esprit de mon siècle. (N. ÉD.)

[4] SEN., *de Ira*, lib. II, cap. XXIII. — [5] THUCYD., lib. VI, cap. LIX. — [6] *Id.*; PLIN., lib. VII, cap. XXIII.

plus heureux que les émigrés français, ils emportèrent avec eux leurs richesses [1], et conséquemment leur vertu (*a*). C'est ainsi que nous avons vu en France les massacres se multiplier, et de nouvelles troupes de fugitifs joindre leurs infortunés compatriotes sur des terres étrangères, lorsque après le prétendu assassinat d'un des satellites de Robespierre, le monstre se crut obligé de redoubler de furie.

CHAPITRE XII.

Guerre des émigrés. — Fin de la révolution républicaine en Grèce.

Cependant les bannis sollicitaient au dehors les puissances voisines de les rétablir dans leurs propriétés. Ils firent parler l'intérêt de la religion [2] et celui d'un peuple qu'ils représentaient opprimé par des tyrans. Les Lacédémoniens prirent enfin les armes en leur faveur [3]. D'abord repoussés par les Athéniens, un hasard leur donna ensuite la victoire ; les enfants d'Hippias étant tombés entre leurs mains, celui-ci, père avant que d'être roi, consentit pour les racheter à abdiquer sa puissance et à quitter en cinq jours l'Attique. Cette chute-là tire des larmes : on est fâché de voir un tyran finir par un trait dont bien peu d'honnêtes gens seraient capables.

On peut fixer à la retraite d'Hippias l'époque des beaux jours de la Grèce, et la fin de la révolution républicaine : car, quoiqu'il s'élevât encore quelques factieux à Athènes [4], de même qu'après une longue tempête il se forme encore des écumes sur la mer, ils s'évanouirent bientôt dans le calme. N'oublions pas cependant que les Lacédémoniens, qui, en s'armant pour les émigrés, n'avaient eu d'autre vue que de s'emparer de l'Attique, voyant leurs espérances déçues, voulurent rétablir sur le trône celui qu'ils en avaient chassé [5] : tant ces grands mots de justice générale et de philanthropie veulent dire peu de chose ! La soif de la liberté et celle de la tyrannie ont été mêlées ensemble dans le cœur de l'homme par

[1] Herodot., lib. V.

(*a*) Terrible ironie. (N. Éd.)

[2] Herod., lib. V. — [3] *Id.*, *ibid.* — [4] *Id.*, *ibid.*, cap. LXVI. — [5] *Id.*, *ibid.*, cap. LXVI.

la main de la nature : indépendance pour soi seul, esclavage pour tous les autres, est la devise du genre humain (*a*).

La réinstallation du tyran d'Athènes, proposée par les Spartiates au conseil amphictyonique, en fut rejetée avec indignation. Le malheureux Hippias se retira alors à la cour du satrape Artapherne, où bientôt, en attirant les armes du grand roi contre sa patrie, il ne fit que consolider la république qu'il prétendait renverser.

C'est un des premiers princes qui, descendu du rang des monarques à l'humble condition de particulier, traîna de contrée en contrée ses malheurs, à charge à la terre, ayant partout à dévorer l'insolence ou la pitié des hommes (*b*).

Ici finit, comme je l'ai remarqué plus haut, la révolution populaire en Grèce. Mais, avant de passer aux caractères généraux et à l'influence de cette révolution sur les autres nations, il est nécessaire de revenir à Sparte.

CHAPITRE XIII.

Sparte. — Les Jacobins.

Sparte se présente comme un phénomène au milieu du monde politique. Là nous trouvons la cause du gouvernement républicain, non dans les choses, mais dans le plus grand génie qui ait existé. La force intellectuelle d'un seul homme enfanta ces nouvelles institutions d'où est sorti un autre univers. Il n'entre pas dans mon plan de répéter ici ce que mille publicistes ont écrit de Lacédémone. Voici seulement quelques réflexions qui se lient à mon sujet.

Le bouleversement total que les Français, et surtout les Jacobins, ont voulu opérer dans les mœurs de leur nation, en assassinant les propriétaires, transportant les fortunes, changeant les costumes, les usages et le Dieu même, n'a été qu'une imitation de ce que Lycurgue fit dans sa patrie. Mais ce qui fut possible chez un petit peu-

(*a*) Je ne voudrais pas avoir dit ici la vérité : j'espère que j'ai calomnié l'espèce humaine ; du moins je sais qu'en réclamant l'indépendance pour moi, je la souhaite également aux autres. (N. Éd.)

(*b*) Si l'on retranchait de cette histoire des Pisistratides quelques phrases relatives à la révolution française et à ses agents, elle ne serait peut-être pas sans intérêt et sans vues : elle est grave et triste. (N. Éd.)

ple encore tout près de la nature, et qu'on peut comparer a une pauvre et nombreuse famille, l'était-il dans un antique royaume de vingt-cinq millions d'habitants? Dira-t-on que le législateur grec transforma des hommes plongés dans le vice en des citoyens vertueux, et qu'on eût pu réussir également en France? Certes, les deux cas sont loin d'être les mêmes. Les Lacédémoniens avaient l'immoralité d'une nation qui existe sans formes civiles ; immoralité qu'il faut plutôt appeler un désordre qu'une véritable corruption : une telle société, lorsqu'elle vient à se ranger sous une constitution, se métamorphose soudainement, parce qu'elle a toute la force primitive, toute la rudesse vigoureuse d'une matière qui n'a pas encore été mise sur le métier. Les Français avaient l'incurable corruption des lois ; ils étaient légalement immoraux, comme tous les anciens peuples soumis depuis longtemps à un gouvernement régulier. Alors la trame est usée, et lorsque vous venez à tendre la toile, elle se déchire de toutes parts.

Il y a plus, les grands changements que Lycurgue opéra à Lacédémone furent plutôt dans les règlements moraux et civils, que dans les choses politiques. Il institua les repas publics et les leschès [1], bannit l'or et les sciences [2], ordonna les réquisitions d'hommes et de propriétés [3], fit le partage des terres, établit la communauté des enfants [4], et presque celle des femmes [5]. Les Jacobins, le suivant pas à pas dans ces réformes violentes, prétendirent à leur tour anéantir le commerce, extirper les lettres [6], avoir des gymna-

[1] PLUT., *in Lyc.;* PAUSANIAS, lib. III, cap. XIV, p. 240.

Cette institution, unique dans l'antiquité (si l'on en excepte cette société d'Athènes à laquelle Philippe envoyait de l'or pour l'encourager dans son insouciance des affaires de la patrie), est l'origine de nos clubs modernes. Les réquisitions forcées d'esclaves, de chevaux, etc., sont aussi de Lycurgue. Il semble que cet homme extraordinaire n'ait rien ignoré de ce qui peut toucher les hommes, qu'il ait embrassé à la fois tous les genres d'institutions les plus capables d'agir sur le cœur humain, d'élever leur génie, de développer les facultés de leurs âmes, et de lâcher ou de tendre le ressort des passions. Plus on étudie les lois de Lycurgue, plus on est convaincu que depuis on n'a rien trouvé de nouveau en politique. Lycurgue et Newton ont été deux divinités dans l'espèce humaine. Par l'affreuse imitation des Jacobins, on va voir comment la vertu peut se tourner en vice dans des vases impurs : tant il est vrai encore que chaque âge, chaque nation a ses institutions qui lui sont propres, et que la constitution la plus sublime chez un peuple pourrait être exécrable chez un autre. Au reste, les leschès avaient toutes les qualités des clubs ; on s'y assemblait pour y parler de politique.

[2] PLUT., *in Lyc.*; ISOCR., *Panath.*, t. II. — [3] XENOPH., *de Rep. Laced.*, p. 681. — [4] PLUT., *ibid.* — [5] *Id., ibid.*

[6] Le lecteur doit se rappeler les projets de Marat et de Robespierre, qui se trou

ses [1], des philities [2], des clubs; ils voulurent forcer la vierge, ou la jeune épouse, à recevoir malgré elle un époux [3]; ils mirent surtout en usage les réquisitions, et se préparaient à promulguer les lois agraires.

Ici finit la ressemblance. Le sage Lacédémonien laissa à ses compatriotes leurs dieux, leurs rois et leurs assemblées du peuple [4], qu'ils possédaient de temps immémorial avec le reste de la Grèce. Il ne fit pas vibrer toutes les cordes du cœur humain en brisant à la fois imprudemment tous les préjugés; il sut respecter ce qui était respectable; il se donna de garde d'entreprendre son ouvrage au milieu des troubles des guerres, qui engendrent toutes les sortes d'immoralités. Il eut à surmonter de grandes difficultés sans doute : il fut même obligé d'employer une espèce de violence [5]; mais il n'égorgea point les citoyens pour les convaincre de l'efficacité des lois nouvelles; il chérissait ceux-là mêmes qui poussaient la haine de ses innovations jusqu'à le frapper [6]. C'est peut-être ici un des plus curieux, de même qu'un des plus grands sujets commémorés dans les annales des nations. Qu'y a-t-il en effet de plus intéressant que de retrouver dans ce passage le plan original de cet étonnant édifice sur lequel les Jacobins ont calqué la fatale copie qu'ils viennent de nous en donner? il mérite bien la peine qu'on s'y arrête pour en méditer les leçons. J'opposerai dans les chapitres suivants le tableau des réformations des Jacobins à celui de ces réformations de Lycur-

vent dans tous les papiers et les brochures du temps. Sans doute il sait ces faits tout aussi bien que moi, sans que je sois obligé de citer une foule de journaux et de feuilles publiques. Quant à ceux qui ne connaissent pas la révolution, tant pis ou tant mieux pour eux, mais qu'ils ne me lisent pas.

[1] Les écoles républicaines. — [2] Les repas publics de Sparte.

[3] Ceci est bien connu par les décrets proposés dans la Convention, pour obliger les femmes des émigrés, ou les jeunes filles au-dessous d'un certain âge, d'épouser ce qu'on appelait des CITOYENS. Je raconterai à ce sujet ce que je tiens d'un témoin oculaire, dont je n'ai aucune raison de soupçonner la véracité. Dans le moment le plus violent de la persécution de Robespierre, lorsque les sœurs ou les épouses des émigrés étaient jetées dans des cachots en attendant la mort, on leur envoyait des brigands, soldats dans l'armée intérieure, qui leur disaient : « Citoyennes, nous sommes fâchés de vous l'apprendre, votre sort est décidé : demain la guillotine ;... mais il y a moyen de vous sauver, épousez-nous, etc. » ; et ils les accablaient des propos les plus grossiers. Si on considère que ces exécrables monstres étaient peut-être les hommes qui avaient assassiné les frères et les maris de ces infortunées, l'atrocité et l'immoralité d'insulter des femmes couchées sur la terre, sans pain, sans vêtements, et plongées dans toutes les douleurs de l'âme et du corps, on ne pourra s'empêcher de frémir à la pensée des crimes dont l'espèce humaine est capable.

[4] PLUT., *in Lyc.* — [5] *Id.*, *ibid.*— [6] *Id.*, *ibid.*

gue qui ont servi de modèle aux premières, et que j'ai brièvement exposées ci-dessus. Sans cette comparaison il serait impossible de se former une idée juste des rapports et des différences des deux systèmes, considérés dans le génie, les temps, les lieux et les circonstances : ce sera alors au lecteur à prononcer sur les causes qui consolidèrent la révolution à Sparte, et sur celles qui pourront l'établir ou la renverser en France. Celui qui lit l'histoire ressemble à un homme voyageant dans le désert à travers ces bois fabuleux de l'antiquité qui prédisaient l'avenir (*a*).

CHAPITRE XIV.

Suite.

Quoique les Jacobins se soient indubitablement proposé Lycurgue pour modèle, ils sont cependant partis d'un principe totalement opposé. La grande base de leur doctrine était le fameux système de perfection [1] que je développerai dans la suite, savoir que les hommes

(*a*) Sparte et les Jacobins ! Cependant ce premier chapitre peut, à la rigueur, se soutenir. Il est certain que les demi-lettrés qui furent les premiers chefs des Jacobins affectèrent des imitations de Rome et de Sparte, témoin les noms d'hommes et les diverses nomenclatures de choses qu'ils empruntèrent des Grecs et des Latins. Les chapitres qui suivent et qui, sortant des comparaisons générales, entrent dans les rapprochements particuliers, tombent dans ces ressemblances déraisonnables que j'ai tant de fois critiquées dans ces notes; mais ils sont écrits avec une verve d'indignation, avec une jeunesse de haine contre le crime, qui doit faire pardonner ce qu'ils ont d'absurde dans le système de leur composition. Le style aussi me paraît s'élever dans ces chapitres, et il soutient la comparaison avec ce que j'ai fait de moins mal en politique et en histoire dans ces derniers temps de ma vie. Les personnes qui déterrèrent l'*Essai* pour me l'opposer ne l'avaient pas lu sans doute tout entier. Il est probable que ceux qui m'ont obligé de fournir contre moi au procès la pièce de conviction seront assez peu satisfaits de son contenu. (N. Éd.)

[1] Ce système (plus ou moins reçu par le reste des révolutionnaires, mais qui appartient particulièrement aux Jacobins), sur lequel toute notre révolution est suspendue, n'est presque point connu du public. Les initiés à ce grand mystère en dérobent religieusement la connaissance aux profanes. J'espère être le premier écrivain sur les affaires présentes qui aura démasqué l'idole. Je tiens le secret de la bouche même du célèbre Chamfort, qui le laissa échapper devant moi un matin que j'étais allé le voir. Ce système de perfection a obtenu un grand crédit en Angleterre, parmi les membres de la Société correspondante. MM. T. et H. paraissent en avoir adopté les principes, de même que l'auteur du General Justice, livre (quelle que soit d'ailleurs la différence entre mes opinions et celles de l'auteur) qui annonce des vues peu

parviendront un jour à une pureté inconnue de gouvernement et de mœurs (*a*).

Le premier pas à faire vers le système était l'établissement d'une république. Les Jacobins, à qui on ne peut refuser l'affreuse louange d'avoir été conséquents dans leurs principes, avaient aperçu avec génie que le vice radical existait dans les mœurs, et que dans l'état actuel de la nation française, l'inégalité des fortunes, les différences d'opinion, les sentiments religieux et mille autres obstacles, il était absurde de songer à une démocratie sans une révolution complète du côté de la morale (*b*). Où trouver le talisman pour faire disparaître tant d'insurmontables difficultés? à Sparte. Quelles mœurs substituera-t-on aux anciennes? celles que Lycurgue mit à la place des antiques désordres de sa patrie. Le plan était donc tracé depuis longtemps, et il ne restait plus aux Jacobins qu'à le suivre. Mais comment l'exécuter? Au moment de la promulgation de ses lois nouvelles la Laconie était dans une paix profonde. Il était aisé à Lycurgue, moitié de gré, moitié de force, de faire consentir les propriétaires d'un petit pays au partage des terres et à l'égalité des rangs; il était aisé d'ordonner des armées en masse et des réquisitions forcées pour des guerres à venir, quand tout était tranquille autour de soi; il était aisé de transformer une monarchie en un gouvernement populaire chez une nation qui possédait déjà les principes de ce dernier. Quelle différence de temps, de circonstances, entre l'époque de la réforme lacédémonienne et celle où les Jacobins prétendaient l'introduire chez eux! Attaquée par l'Europe entière, déchirée par des guerres civiles, agitée de mille factions, ses places frontières ou prises ou assiégées, sans soldats, sans finances, hors un papier discrédité qui tombait de jour en jour, le découragement dans tous les États, et la famine presque assurée; telle était la France, tel le tableau qu'elle présentait à l'instant même qu'on méditait de la livrer à une révolution générale. Il fallait remédier à

communes en politique. On trouvera tout ce qui a rapport à cet intéressant sujet dans la seconde partie du cinquième livre de cet Essai.

(*a*) Le système de perfection n'est faux que pour ce qui regarde les mœurs : il est vrai pour tout ce qui est relatif à l'intelligence. (N. Éd.)

(*b*) Les Jacobins n'avaient point aperçu tout cela, et ils n'avaient point de génie : je leur prête des idées quand je ne devrais leur accorder que des crimes ; mais les crimes ont eu quelquefois d'immenses résultats. Je mets aussi à tort sur le compte d'une poignée d'hommes sanguinaires ce qu'il faut attribuer à la nation : la défense de la patrie. Je fais trop d'honneur à des scélérats en les associant à une gloire qui suffit à peine pour noyer dans son éclat leur abominable souvenir. (N. Éd.)

cette complication de maux; il fallait établir à la fois par un miracle la république de Lycurgue chez un vieux peuple nourri sous une monarchie, immense dans sa population et corrompu dans ses mœurs; et sauver un grand pays sans armées, amolli dans la paix et expirant dans les convulsions politiques, de l'invasion de cinq cent mille hommes des meilleures troupes de l'Europe.

Ces forcenés seuls pouvaient en imaginer les moyens, et, ce qui est encore plus incroyable, parvenir en partie à les exécuter : moyens exécrables sans doute, mais, il faut l'avouer, d'une conception gigantesque. Ces esprits raréfiés au feu de l'enthousiasme républicain, et pour ainsi dire réduits, par leurs scrutins épuratoires [1], à la quintessence du crime, déployèrent à la fois une énergie dont il n'y a jamais eu d'exemple, et des forfaits que tous ceux de l'histoire mis ensemble pourraient à peine égaler.

Ils virent que, pour obtenir le résultat qu'ils se proposaient, les systèmes reçus de justice, les axiomes communs d'humanité, tout le cercle des principes adoptés par Lycurgue, ne pouvaient être utiles, et qu'il fallait parvenir au même but par un chemin différent. Attendre que la mort vînt saisir les grands propriétaires, ou que ceux-ci consentissent à se dépouiller, que les années déracinassent le fanatisme et vinssent changer les costumes et les mœurs, que des recrues ordinaires fussent envoyées aux armées, attendre tout cela leur parut douteux et trop long; et comme si l'établissement de la république et la défense de la France, pris séparément, eussent été trop peu pour leur génie, ils résolurent de tenter les deux à la fois.

Les gardes nationales étant achetées, les agents placés à leurs postes dans tous les coins de la république, le mot communiqué aux sociétés affiliées, les monstres se bouchant les oreilles, ou s'arrachant pour ainsi dire les entrailles de peur d'être attendris, donnèrent l'affreux signal qui devait rappeler Sparte de ses ruines. Il retentit dans la France comme la trompette de l'ange exterminateur : les monuments des fils des hommes s'écroulèrent, et les tombes s'ouvrirent.

[1] On sait que les Jacobins expulsaient à certaines époques périodiques tous ceux de leurs membres soupçonnés de modérantisme ou d'humanité, et on appelait cela scrutin épuratoire.

CHAPITRE XV.

Suite.

Au même instant mille guillotines sanglantes s'élèvent à la fois dans toutes les cités et dans tous les villages de la France. Au bruit du canon et des tambours le citoyen est réveillé en sursaut au milieu de la nuit, et reçoit l'ordre de partir pour l'armée. Frappé comme de la foudre, il ne sait s'il veille; il hésite, il regarde autour de lui, il aperçoit les têtes pâles et les troncs hideux des malheureux qui n'avaient peut-être refusé de marcher à la première sommation que pour dire un dernier adieu à leur famille ! Que fera-t-il ? où sont les chefs auxquels il puisse se réunir pour éviter la réquisition [1] ? Chacun pris séparément se voit privé de toute défense. D'un côté la mort assurée; de l'autre des troupes de volontaires qui, fuyant la famine, la persécution et l'intolérance de l'intérieur, vont chercher dans les armées, ivres de vin, de chansons [2] et de jeunesse, du pain et la liberté. Ce citoyen, la guillotine sous les yeux, et ne trouvant qu'un seul asile, part le désespoir dans le cœur. Bientôt rendu aux frontières, la nécessité de défendre sa vie, le courage naturel au Français, l'inconstance et l'enthousiasme dont son caractère est susceptible, la paie considérable (*a*), la nourriture abondante, le tumulte, les dangers de la vie militaire, les femmes, le vin, et sa gaîté native, lui font oublier qu'il a été conduit là malgré lui; il devient un héros. Ainsi la persécution d'un côté et les récompenses de l'autre créent par enchantement des armées. Car une fois les premiers exemples faits et les réquisitions obéies, les hommes, par une pente imitative naturelle à leur cœur, s'empressent, quelles que soient leurs opinions, de marcher sur les traces des autres.

[1] J'ai déjà dit que l'idée des réquisitions vient de Sparte. Tous les citoyens étaient obligés de servir depuis l'âge de vingt ans jusqu'à soixante. Dans les cas d'urgence, les rois et les éphores pouvaient mettre les chevaux, les esclaves, les chariots, etc., en réquisition. (Voyez Plutarque et Xénophon.)

[2] Les hymnes de Tyrtée à Sparte ; ceux de Lebrun et de Chénier en France.

(*a*) La paie est de trop : souvent les soldats républicains étaient sans paie et sans vêtements. Les fortunes militaires n'ont commencé que sous l'empire. (N. Éd.)

Voilà bien les rudiments d'une force militaire ; mais il fallait l'organiser. Un comité, dont on a dit que les talents ne pouvaient être surpassés que par les crimes, s'occupe à lier ces corps déjoints. Et ne croyez pas que les tactiques anciennes des César et des Turenne soient recherchées : non. Tout doit être nouveau dans ce monde d'une ordonnance nouvelle. Il ne s'agit plus de sauver la vie d'un homme et de ne livrer bataille que quand la perte peut être au moins réciproque ; l'art se réduit à un calcul de masse, de vitesse et de temps. Les armées se précipitent en nombre double ou triple pour les masses ; les soldats et l'artillerie voyagent en poste de Nice à Lille, quant aux vitesses ; et les temps sont toujours uns et généraux dans les attaques. On perdra dix mille hommes pour prendre ce bourg ; on sera obligé de l'attaquer vingt fois [1] et vingt jours de suite ; mais on le prendra. Quand le sang des hommes est compté pour rien, il est aisé de faire des conquêtes. Les déserteurs et les espions ne sont pas sûrs ? c'est au milieu des airs que les ingénieurs vont étudier les parties faibles des armées, et assurer la victoire en dépit du secret et du génie. Le télégraphe fait voler les ordres, la terre cède son salpêtre, et la France vomit ses innombrables légions.

CHAPITRE XVI.

Suite.

Tandis que les armées se composent, les prisons se remplissent de tous les propriétaires de la France. Ici, on les noie par milliers [2] ; là, on ouvre les portes des cachots pleins de victimes, et l'on y décharge du canon à mitraille [3]. Le coutelas des guillotines tombe jour et nuit. Ces machines de destruction sont trop lentes au gré des bourreaux ; des artistes de mort en inventent qui peuvent trancher plusieurs têtes d'un seul coup [4]. Les places publiques inondées de sang deviennent impraticables ; il faut changer le lieu des exécutions : en vain d'immenses carrières ont été ouvertes pour

[1] A Sparte, lorsqu'un premier combat avait été désavantageux, le général était obligé d'en livrer un autre. (XÉNOPHON, *Hist. de Grèce.*)

[2] A Nantes. (Voy. le *procès de Carrier.*) — [3] A Lyon.

[4] A Arras.

recevoir les cadavres, elles sont comblées ; on demande à en creuser de nouvelles [1]. Vieillards de quatre-vingts ans, jeunes filles de seize, pères et mères, sœurs et frères, enfants, maris, épouses, meurent couverts du sang les uns des autres. Ainsi les Jacobins atteignent à la fois quatre fins principales, vers l'établissement de leur république : ils détruisent l'inégalité des rangs, nivellent les fortunes, relèvent les finances par la confiscation des biens des condamnés, et s'attachent l'armée en la berçant de l'espoir de posséder un jour ces propriétés.

Cependant le peuple, qui n'est plus entretenu que de conspirations, d'invasion, de trahisons, effrayé de ses amis mêmes et se croyant sur une mine toujours prête à sauter, tombe dans une terreur stupide. Les Jacobins l'avaient prévu (*a*). Alors on lui demande son pain et il le donne, son vêtement et il s'en dépouille, sa vie et il la livre sans regret [2]. Il voit au même moment se fermer tous ses temples, ses ministres sacrifiés et son ancien culte banni sous peine de mort [3]. On lui apprend qu'il n'y a point de vengeance céleste [4], mais une guillotine ; tandis que par un jargon contradictoire et inexplicable, on lui dit d'adorer les vertus, pour lesquelles on institue des fêtes où de jeunes filles vêtues de blanc et couronnées de roses entretiennent sa curiosité imbécile, en chantant des hymnes en l'honneur des dieux [5]. Ce malheureux peuple, confondu, ne sait plus où il est, ni s'il existe. En vain il se cherche dans ses antiques usages, et il ne se retrouve plus. Il voit, dans un costume bizarre [6], une nation étrangère errer sur ses places publiques. S'il demande ses jours de fête ou de devoirs accoutumés, d'autres appellations frappent son oreille. Le jour de repos a dis-

[1] Voyez les *Messages à la Convention.*

(*a*) Les Jacobins n'avaient rien prévu ; ils tuaient pour tuer. La révolution était un combat entre le passé et l'avenir : le champ de carnage était partout ; on ne songeait qu'à triompher, sans s'inquiéter de ce que l'on ferait après de la victoire. (N. Éd.)

[2] Réquisitions de Sparte. — [3] Pour y substituer le culte de la Grèce. — [4] L'athéisme de la Convention est bien connu.

[5] Imités de Lacédémone et de toute la Grèce. A Sparte, on plaçait la statue de la Mort à côté de celle du Sommeil ; ce qui a pu inspirer aux Jacobins l'idée de l'inscription qu'ils voulaient graver sur les tombeaux : *La mort est l'éternel sommeil.* (Pausan., lib. III, c. xviii.)

[6] Le bonnet des hommes et la presque nudité des femmes sont encore originairement de Sparte, quoique j'en donnerai d'autres exemples. (Meurs., *Miscell. Lacon.*, lib. I, cap. xvii.)

paru. Il compte au moins que le retour fixe de l'année ramènera l'état naturel des choses, et apportera quelques soulagements à ses maux : espérances déçues ! Comme s'il était condamné pour jamais à ce nouvel ordre de misère, des mois ignorés semblent lui dire que la révolution s'étend jusqu'au cours des astres ; et dans cette terre de prodiges, il craint de s'égarer au milieu des rues de la capitale, dont il ne reconnaît plus les noms [1].

En même temps que tous ces changements dérangent la tête du peuple, les notions les plus étranges viennent bouleverser son cœur. La fidélité dans le secret, la constance dans l'amitié, l'amour de ses enfants, le respect pour la religion, toutes les choses que depuis son enfance il *soulait* tenir bonnes et vertueuses, ne sont, lui dit-on, que de vains noms dont les tyrans se servent pour enchaîner leurs esclaves. Un républicain ne doit avoir ni amour, ni fidélité, ni respect que pour la patrie [2]. Résolus d'altérer la nation jusque dans sa source, les Jacobins, sachant que l'éducation fait les hommes, obligent les citoyens à envoyer leurs enfants à des écoles militaires, où on va les abreuver de fiel et de haine contre tous les autres gouvernements. Là, préparés par les jeux de Lacédémone à la conquête du monde [3], on leur apprend à se dépouiller des plus doux sentiments de la nature pour des vertus de tigres, qui ne leur nourrissent que des cœurs d'airain.

Tel était, ballotté entre les mains puissantes de cette faction, ce peuple infortuné, transporté tout à coup dans un autre univers, étonné des cris des victimes et des acclamations de la victoire retentissant de toutes les frontières, lorsque Dieu, laissant tomber un regard sur la France, fit rentrer ces monstres dans le néant [4].

[1] Les changements des noms des rues, des mois, etc., sont trop connus pour avoir besoin de notes.

[2] Ici évidemment toute la morale de Lycurgue pervertie et pliée à leurs vues. (Voy. Plut., *in Lycurg.*)

[3] Les gymnases. On sait que le caractère dominant de Sparte était la haine des autres peuples et l'esprit d'ambition. « Où fixerez-vous vos frontières ? » disait-on à Agésilas. « Au bout de nos piques, » répondait-il. Les Français diront : « A la pointe de nos baïonnettes. »

[4] J'ai vu rire de la minutie avec laquelle les Français ont essayé de changer leur costume, leurs manières, leur langage ; mais le dessein est vaste et médité. Ceux qui savent l'influence qu'ont sur les hommes des mots en apparence frivoles, lorsqu'ils nous rappellent d'anciennes mœurs, des plaisirs ou des peines, sentiront la profondeur du projet.

Que si d'ailleurs on considère que ce sont les Jacobins qui ont donné à la France des armées nombreuses, braves et disciplinées ; que ce sont eux qui ont trouvé

CHAPITRE XVII.

Fin du sujet.

Tels furent les Jacobins. On a beaucoup parlé d'eux et peu de gens les ont connus. La plupart se jettent dans les déclamations, publient les crimes de cette société, sans vous apprendre le principe général qui en dirigeait les vues. Il consistait, ce principe, dans le système de perfection, vers lequel le premier pas à faire était la restauration des lois de Lycurgue. Nous avons trop donné aux passions et aux circonstances. Un trait distinctif de notre révolution, c'est qu'il faut admettre la voie spéculative et les doctrines abstraites pour infiniment dans ses causes. Elle a été produite en partie par

moyen de les payer, d'approvisionner un grand pays sans ressource et entouré d'ennemis ; que ce furent eux qui créèrent une marine comme par miracle, et conservèrent par intrigue et argent la neutralité de quelques puissances ; que c'est sous leur règne que les grandes découvertes en histoire naturelle se sont faites, et les grands généraux se sont formés ; qu'enfin ils avaient donné de la vigueur à un corps épuisé, et organisé pour ainsi dire l'anarchie : il faut nécessairement convenir que ces monstres échappés de l'enfer en avaient apporté tous les talents.

Je n'ignore pas que, depuis leur chute, le parti régnant s'est efforcé de les représenter comme ineptes et ignorants ; les *Campagnes de Pichegru*, dernièrement publiées à Paris, tendent à prouver qu'ils ne faisaient que détruire sans organiser. Ce livre, par sa modération, fait honneur à son auteur ; mais je n'ai pas présenté des conjectures, j'ai rassemblé des faits. Au reste, on peut juger de la vigueur de ce parti par les secousses qu'il donne encore au gouvernement. Les Jacobins sont évidemment la seule faction républicaine qui ait existé en France : toutes celles qui l'ont précédée ou suivie (excepté les Brissotins) ne l'ont point été.

Après tout, je n'ai pas la folie d'avancer que les Jacobins prétendissent ramener expressément le siècle de Lycurgue en France. La plupart ne surent même jamais qu'il eût existé un homme de ce nom. J'ai seulement voulu dire que les chefs de ce parti visaient à une réforme sévère, dont ils auraient sans doute après fait leur profit, et que Sparte leur en fournissait un plan tout tracé. J'écris sans esprit de système *. Je ne cherche point de ressemblance où il n'y en a point, ni ne donne à de certains rapports des événements plus d'importance qu'ils n'en méritent. La foule des leçons devant moi est trop grande pour avoir besoin de recourir à des remarques frivoles. J'ai souvent regretté qu'un sujet si magnifique ne soit pas tombé en des mains plus habiles que les miennes.

* Tous les hommes qui ont embrassé un système ont la prétention de n'en pas avoir ; je sentais si bien la faiblesse du mien que je le désavoue ici formellement. (N. Éd.)

des gens de lettres qui, plus habitants de Rome et d'Athènes que de leur pays, ont cherché à ramener dans l'Europe les mœurs antiques [1]. Par cette légère esquisse, j'ai essayé de donner un fil aux écrivains qui viendront après moi. Que de choses me resteraient encore à dire ! mais le temps, ma santé, ma manière, tout me précipite vers la fin de cet ouvrage.

Ainsi, dès notre premier début dans la carrière, tout fourmille autour de nous de leçons et d'exemples. Déjà Athènes nous a montré nos factions dans le règne de Pisistrate et la catastrophe de ses fils; Sparte vient de nous offrir dans ses lois des origines étonnantes. Plus nous avancerons dans ce vaste sujet, plus il deviendra intéressant. Nous avons vu l'établissement des gouvernements populaires chez les Grecs; nous allons parler maintenant du génie comparé de ces peuples et des Français, de l'état des lumières, de l'influence de la révolution républicaine sur la Grèce, sur les nations étrangères, enfin de la position politique et morale des mêmes nations à cette époque.

[1] Que ceci soit dit sans prétendre insulter aux gens de lettres de France. La différence d'opinions ne m'empêchera jamais de respecter les talents. Quand il n'y aurait que les rapports que j'ai entretenus autrefois avec plusieurs de ces hommes célèbres, c'en serait assez pour me commander la décence. Je me souviendrai toujours avec reconnaissance que quelques-uns d'entre eux, qui jouissent à juste titre d'une grande réputation, tels que M. de La Harpe, ont bien voulu, en des jours plus heureux, encourager les faibles essais d'un jeune homme qui n'avait d'autre mérite qu'un peu de sensibilité. Le malheur rend injuste. Nous autres émigrés avons tort de déprécier la littérature de France. Outre l'auteur que je viens de nommer, on y compte encore Bernardin de Saint-Pierre, Marmontel, Fontanes, Parny, Lebrun, Ginguené, Flins, Lemière, Collin d'Harleville, etc., etc. J'avoue que ce n'est pas sans émotion que je rappelle ici ces noms, dont la plupart reportent à ma mémoire d'anciennes liaisons et des temps de bonheur qui ne reviendront plus. Je remarque avec plaisir que MM. Fontanes, Lebrun et plusieurs autres semblent avoir redoublé de talents en proportion des maux qui affligent leurs compatriotes. On dirait que ce serait le sort de la poésie, que de briller avec un nouvel éclat parmi les débris des empires, comme ces espèces de fleurs qui se plaisent à couvrir les ruines.

D'un autre côté, les gens de lettres restés en France ont mis trop d'aigreur dans leurs jugements des gens de lettres émigrés. Je n'ai pas le bonheur de connaître ceux-ci autant que les premiers ; mais MM. Peltier, Rivarol, etc., occupent une place distinguée dans notre littérature. MM. d'Ivernois et Mallet-du-Pan ne sont pas à la vérité Français ; cependant comme ils écrivent dans cette langue, ainsi que le fit leur illustre compatriote Jean-Jacques, les émigrés peuvent s'honorer de leurs grands talents. La plupart des membres de l'Assemblée constituante, les Lally, les Mounier, les Montlosier, ont écrit d'une manière qui fait autant d'honneur à leur esprit qu'à leur cœur. Je voudrais qu'on fût juste ; comment l'être avec des passions *?

* Je ne renie point les sentiments de bienveillance et de modération exprimés dans cette note : je reformerais seulement quelques jugements. (N. Éd.)

CHAPITRE XVIII.

Caractère des Athéniens et des Français.

Quels peuples furent jamais plus aimables dans le monde ancien et moderne, que les nations brillantes de l'Attique et de la France? L'étranger, charmé à Paris et à Athènes, ne rencontre que des cœurs compatissants et des bouches toujours prêtes à lui sourire. Les légers habitants de ces deux capitales du goût et des beaux-arts, semblent formés pour couler leurs jours au sein des plaisirs. C'est là qu'assis à des banquets [1], vous les entendrez se lancer de fines railleries [2], rire avec grâce de leurs maîtres [3]; parler à la fois de politique et d'amour, de l'existence de Dieu et du succès de la comédie nouvelle [4], et répandre profusément les bons mots et le sel attique, au bruit des chansons d'Anacréon et de Voltaire, au milieu des vins, des femmes et des fleurs [5].

Mais où court tout ce peuple furieux? d'où viennent ces cris de rage dans les uns, et de désespoir dans les autres? Quelles sont ces victimes égorgées sur l'autel des Euménides [6]? Quel cœur ces monstres à la bouche teinte de sang ont-ils dévoré [7]?... Ce n'est rien : ce

[1] Æschin., *in Ctes.*; Volt., *Contes et Mél.* — [2] Plut., *de Præcep. reip. ger.*, *Caract. de La Bruy.* — [3] Plut., *in Pericl.*; *Satir. Ménipp.*; *Noëls de la Cour, etc.* — [4] Plut., *Conviv.*; Xenoph., *ib.*; Plut., *Sept. Sapient. Conviv.*; J. J., *Confess.* et *N. Hél.*

[5] Anacr., *Od.*; Volt., *Corresp. gén.* — [6] Thucyd.

[7] M. de Belzunce et plusieurs autres. J'ai vu moi-même un de ces cannibales assez proprement vêtu, ayant pendu à sa boutonnière un morceau du cœur de l'infortuné Flesselles. Deux traits que j'ai entendu citer à un témoin oculaire méritent d'être connus pour effrayer les hommes. Ce citoyen passait dans les rues de Paris dans les journées des 2 et 3 septembre ; il vit une petite fille pleurant auprès d'un chariot plein de corps, où celui de son père, qui venait d'être massacré, avait été jeté. Un monstre, portant l'uniforme national, qui escortait cette digne pompe des factions, passe aussitôt sa baïonnette dans la poitrine de cette enfant ; et pour me servir de l'expression énergique du narrateur, *la place aussi tranquillement qu'on aurait fait une botte de paille* sur une pile de morts, à côté de son père.

Le second trait, peut-être encore plus horrible, développe le caractère de ce peuple, à qui l'on prétend donner un gouvernement républicain. Le même citoyen rencontra d'autres tombereaux, je crois vers la porte Saint-Martin ; une troupe de femmes étaient montées parmi ces lambeaux de chair, et, *à cheval sur les cadavres des hommes* (je me sers encore des mots du rapporteur), cherchaient avec des rires af-

sont ces Épicuriens que vous avez vus danser à la fête [1], et qui, ce soir, assisteront tranquillement aux farces de Thespis [2], ou aux ballets de l'Opéra.

A la fois orateurs, peintres, architectes, sculpteurs, amateurs de l'existence [3], pleins de douceur et d'humanité [4], du commerce le plus enchanteur dans la vie [5], la nature a créé ces peuples pour sommeiller dans les délices de la société et de la paix. Tout à coup la trompette guerrière se fait entendre ; soudain toute cette nation de femmes lève la tête. Se précipitant du milieu de leurs jeux, échappés aux voluptés et aux bras des courtisanes [6], voyez ces jeunes gens, sans tentes, sans lits, sans nourriture, s'avancer en riant [7] contre ces innombrables armées de vieux soldats, et les chasser devant eux comme des troupeaux de brebis obéissantes [8].

freux à assouvir la plus monstrueuse des lubricités. Les réflexions ne serviraient de rien ici. Je dirai seulement que le témoin de cette exécrable dépravation de la nature humaine est un ancien militaire, connu par ses lumières, son courage et son intégrité *.

Hérodote raconte que les Grecs auxiliaires à la solde du roi d'Égypte contre Cambyse, ayant été trahis par leur général qui déserta à l'ennemi, saisirent ses enfants, les égorgèrent, et en burent le sang à la vue des deux armées. Je dirai dans la suite les raisons pour lesquelles je semble m'appesantir sur ces détails.

[1] Theophr., *Charact.*, cap. xv.

[2] Thespis est l'inventeur de la tragédie ; mais la grossièreté de ces premiers essais du drame peut être justement qualifiée de farce.

[3] On sait l'attachement des Grecs à la vie. Homère n'a point craint de la faire regretter à Achille même. Avant la révolution je ne connaissais point de peuple qui mourût plus gaîment sur le champ de bataille que les Français, ni de plus mauvaise grâce dans leur lit. La cause en était dans leur religion.

[4] Plut., *in Pelop.* ; *id.*, *in Demosth.* ; *Siècle de Louis XIV* ; Duclos, *Consid. sur les mœurs.*

[5] Plut., *de Præcep. reip. ger.* ; Lavater, *Physion.* ; Smoll., *Voyage en France.*

[6] Herod., lib. VIII, cap. xxviii ; Volt., *Henr.* et *Zaïre.*

[7] Diod., lib. IX ; Volt., *Henr.* et *Zaïre* ; *Mémoires du général Dumouriez.*

[8] Herod., lib. IX, cap. lxx ; *Mémoires du général Dumouriez* ; *Campagnes de Pichegru.*

Léonidas, prêt à attaquer les Perses aux Thermopyles, disait à ses soldats : « Nous souperons ce soir chez Pluton. » Et ils poussaient des cris de joie. Dans les dernières campagnes, un soldat français, étant en sentinelle perdue, a l'avant-bras gauche emporté d'un coup de canon ; il continue de charger sous son moignon, criant aux Autrichiens, en prenant des cartouches dans sa giberne : « Citoyens, j'en ai encore. »

* J'espère pourtant qu'il a été trompé. (N. Éd.)

Les cours qui gouvernent sont pleines de gaieté et de pompe [1]. Qu'importent leurs vices? Qu'ils dissipent leurs jours au milieu des orages, ceux-là qui aspirent à de plus hautes destinées ; pour nous, chantons [2], rions aujourd'hui. Passagers inconnus, embarqués sur le fleuve du temps, glissons sans bruit dans la vie. La meilleure constitution n'est pas la plus libre, mais celle qui nous laisse de plus doux loisirs [3]... O Ciel ! pourquoi tous ces citoyens condamnés à la ciguë ou à la guillotine? ces trônes déserts et ensanglantés [4]? ces troupes de bannis, fuyant sur tous les chemins de la patrie [5]? — Comment! ne savez-vous pas que ce sont des tyrans qui voulaient retenir un peuple fier et indépendant dans la servitude?

Inquiets et volages dans le bonheur, constants et invincibles dans l'adversité, nés pour tous les arts, civilisés jusqu'à l'excès durant le calme de l'État, grossiers et sauvages dans leurs troubles politiques, flottants comme un vaisseau sans lest au gré de leurs passions impétueuses, à présent dans les cieux, le moment d'après dans l'abîme, enthousiastes et du bien et du mal, faisant le premier sans en exiger de reconnaissance, le second sans en sentir de remords, ne se rappelant ni leurs crimes, ni leurs vertus, amants pusillanimes de la vie durant la paix, prodigues de leurs jours dans les batailles, vains, railleurs, ambitieux, novateurs, méprisant tout ce qui n'est pas eux, individuellement les plus aimables des hommes, en corps les plus détestables de tous ; charmants dans leur propre pays, insupportables chez l'étranger [6], tour à tour plus doux, plus innocents

Voltaire a peint admirablement ce caractère des Français :

C'est ici que l'on dort sans lit,
Que l'on prend ses repas par terre
Je vois, et j'entends l'atmosphère
Qui s'embrase et qui retentit
De cent décharges de tonnerre :
Et dans ces horreurs de la guerre
Le Français chante, boit et rit.
Bellone va réduire en cendres
Les courtines de Philipsbourg,
Par quatre-vingt mille Alexandres
Payés à quatre sous par jour.
Je les vois, prodiguant leur vie,
Chercher ces combats meurtriers,
Couverts de fange et de lauriers,
Et pleins d'honneur et de folie.
. . . .
O nation brillante et vaine!
Illustres fous! peuple charmant,
Que la gloire à son char entraîne!
Il est beau d'affronter gaîment
Le trépas et le prince Eugène.
. . . .

Le prince Eugène était de moins dans cette guerre-ci.

1 Athen., lib. XII, cap. viii ; *Louis XIV, sa Cour et le Régent.*

2 Anacr., *Od. ; Vie privée Louis XV et du duc de Richelieu.*

3 Athen., lib. IV ; Herod., lib. I, c. lxii ; *Recueils de poésies, de romans, etc.*

4 Plat., *in Hipparch. ;* Herod., lib. V ; *Conspiration de L. P. d'Orléans et de Max. Robespierre.* — 5 Herod., lib. V.

6 Voyez tous les auteurs cités aux pages précédentes. Les seuls traits nouveaux que

que la brebis qu'on égorge, et plus féroces que le tigre qui déchire les entrailles de sa victime : tels furent les Athéniens d'autrefois, et tels sont les Français d'aujourd'hui.

Au reste, loin de moi la pensée de chercher à diffamer le caractère des Français. Chaque peuple a son vice national, et si mes compatriotes sont cruels, ils rachètent ce grand défaut par mille

j'aie ajoutés ici sont ceux qui commencent au mot *vains* et finissent un mot *étranger*. Ce malheureux esprit de raillerie, et cette excellente opinion de nous-mêmes, qui nous font tourner les coutumes des autres nations en ridicule, en même temps que nous prétendons ramener tout à nos usages, ont été bien funestes aux Athéniens et aux Français. Les premiers s'attirèrent, par ce défaut, la haine de la Grèce, la guerre du Péloponèse, et mille troubles ; et c'est ce qui a valu aux seconds la même haine du reste de l'Europe, et les a fait chasser plus d'une fois de leurs conquêtes. Il est assez curieux de remarquer, sur les anciennes médailles d'Athènes, ce caractère général de la nation imprimé sur des fronts particuliers. On retrouve aussi le même trait parmi mes compatriotes. Il n'y a personne qui n'ait rencontré en France dans la société de ces hommes dont les yeux pétillent d'ironie, qui vous répondent à peine en souriant, et affectent les airs de la plus haute supériorité. Combien ils doivent paraître haïssables au modeste étranger qu'ils insultent ainsi de leurs regards ! Ce qu'il y a de déplorable, c'est que ces mêmes hommes ne portent que trop souvent sur leur figure la marque indélébile de la médiocrité. Ils seraient bien punis s'ils se doutaient seulement de la pitié qu'ils vous font, ou s'ils pouvaient lire dans le fond de votre âme l'humiliant « Comme je te vois ! comme je te mesure ! »

L'art de la physionomie offre d'excellentes études à qui voudrait s'y livrer. Notre siècle raisonneur a trop dédaigné cette source inépuisable d'instructions. Toute l'antiquité a cru à la vérité de cette science, et Lavater l'a portée de nos jours à une perfection inconnue. La vérité est que la plupart des hommes la rejettent parce qu'ils s'en trouveraient mal. Nous pourrions du moins porter son flambeau dans l'histoire. Je m'en suis servi souvent avec succès dans cette partie. Quelquefois aussi je me suis plu à descendre dans le cœur de mes contemporains. J'aime à aller m'asseoir, pour ces espèces d'observations, dans quelque coin obscur d'une promenade publique, d'où je considère furtivement les personnes qui passent autour de moi. Ici, sur un front à demi ridé, dans ces yeux couverts d'un nuage, sur cette bouche un peu entr'ouverte, je lis les chagrins cachés de cet homme qui essaie de sourire à la société ; là, je vois sur la lèvre inférieure de cet autre, sur les deux rides descendantes des narines, le mépris et la connaissance des hommes percer à travers le masque de la politesse ; un troisième me montre les restes d'une sensibilité native étouffée à force d'avoir été déçue, et maintenant recouverte par une indifférence systématique. Dans la classe la plus basse du peuple on rencontre quelquefois des figures étonnantes. Il y a quelque temps qu'au bas de Hay-Market, vis-à-vis le café d'Orange, je m'arrêtai à écouter un de ces Allemands qui tournent des orgues à cylindre. Je n'eus pas plutôt jeté les yeux sur cet étranger que je fus frappé de son air grand et énergique, en même temps que le vice se montrait de toutes parts sur sa physionomie. Il joua un air devant notre groupe, puis se détourna froidement, en nous jetant un regard du plus souverain mépris, comme s'il nous avait dit : « Je vous connais, race d'hommes ; vous me prenez pour votre dupe, je n'attendais rien de vous. » Il est possible que ce malheureux fût né avec des qualités supérieures ; jeté par la destinée dans un rang au-

qualités estimables. Ils sont généreux, braves, pères indulgents, amis fidèles ; je leur donne d'autant plus volontiers ces éloges, qu'ils m'ont plus persécuté (*a*).

CHAPITRE XIX.

De l'état des lumières en Grèce au moment de la Révolution républicaine. — Siècle de Lycurgue.

Lorsque je parlerai des lumières dans cet Essai, je ne m'attacherai principalement qu'à la partie morale et politique. Ce qui regarde les arts n'est pas, à proprement parler, de mon sujet : cependant j'en toucherai quelque chose, selon l'influence qu'ils auront eue sur les hommes dont j'écrirai alors l'histoire.

En commençant nos recherches au siècle de Lycurgue et les finissant à celui de Solon, nous voyons d'abord paraître Homère et Hésiode. Je n'entretiendrai point le lecteur de ces deux fameux poëtes. Qui n'a lu l'*Iliade* et l'*Odyssée ?* qui ne connaît les *Travaux* et les *Jours*, la *Théogonie*, le *Bouclier d'Hercule ?* Homère a donné Virgile à l'antique Italie, et le Tasse à la nouvelle, le Camoëns au Portugal, Ercilla à l'Espagne, Milton à l'Angleterre, Voltaire à la France, Klopstock à l'Allemagne : il n'a pas besoin de mes éloges.

Pour nous le côté intéressant des poëmes de ce sublime génie, est leur action sur la liberté de la Grèce. Lycurgue les apporta à

dessous de son génie, il peut avoir souffert de longues infortunes, être devenu vicieux par misère ; et la même vigueur d'âme qui l'aurait conduit aux premières vertus en a peut-être fait un scélérat :

Some mute inglorious Milton here may rest,
Some village Hampden, etc.

Où seraient les Pichegru, les Jourdan, les Buonaparte, sans la révolution ? Mais je crains d'en avoir trop dit *.

(*a*) J'ai transporté quelque chose de ce portrait des Français dans le *Génie du Christianisme*, en parlant de la manière d'écrire l'histoire. Il y a dans tous ces chapitres des incorrections que les hommes qui savent leur langue apercevront, et qu'il m'a semblé inutile de relever ; je n'en finirais pas. (N. Éd.)

* Voici maintenant du Lavater et des promenades romanesques. Heureusement elles ne sont qu'en notes. Mais il est curieux de rencontrer le nom de Buonaparte, jeté en passant, dans une note, avec ceux de quelques autres généraux. Tout émigré que j'étais, j'avais une admiration involontaire pour cette même gloire qui me fermait les portes de ma patrie. (N. Éd.)

Sparte[1] et voulut que ses compatriotes y puisassent cet enthousiasme guerrier qui met les peuples à l'abri de la servitude étrangère. Solon fit des lois expresses en faveur de ce même Homère[2] qui, comme historien, ne s'offre pas sous des rapports moins précieux. Aux seuls Athéniens il donne le nom de peuple, aux Scythes l'appellation des plus justes des hommes[3], et souvent caractérise ainsi par un seul trait la politique et la morale de l'antiquité.

Les ouvrages d'Hésiode sont pleins des plus excellentes maximes. Le poëte ne voyait pas les hommes sous des couleurs riantes. Il respire cette mélancolie antique qui semble être le partage des grands génies. On sait que Virgile a puisé dans les *Travaux et les Jours,* l'idée de ses *Géorgiques*[4]. C'est de la belle description de l'Age d'or[5] qu'il a tiré ce morceau ravissant :

O fortunatos nimium, sua si bona norint,
Agricolas !

L'influence d'Hésiode sur son siècle dut être considérable, dans un temps où l'art d'écrire en prose était à peine connu. Ses poésies tendaient à ramener les hommes à la nature ; et la morale, revêtue du charme des vers, a toujours un effet certain.

Thalès de Crète, poëte et législateur, dont nous ne connaissons plus que le nom, fut le précurseur des lois à Lacédémone[6]. Il consentit par amitié pour Lycurgue à se rendre à Sparte et à préparer, par la douceur de ses chants et la pureté de ses dogmes, les esprits à la révolution. Ces grands hommes savaient qu'il ne faut pas précipiter tout à coup les peuples dans les extrêmes, si l'on veut que les réformes soient durables. Il n'est point de révolution là où elle n'est pas opérée dans le cœur : on peut détourner un moment par force le cours des idées ; mais, si la source dont elles découlent n'est changée, elles reprendront bientôt leur pente ordinaire (*a*).

Ainsi les philosophes de l'antiquité adoucissaient les traits de la sagesse, en lui prêtant les grâces des Muses. Parmi les modernes, les Anglais ont eu l'honneur d'avoir appliqué les premiers la poésie à des sujets utiles aux hommes. Quant à nous, nous avons été pré-

[1] PLUT., *in Lyc.* — [2] LAERT., *in Solon.* — [3] *Il.*, lib. IV. — [4] *Georg.*, lib. II, v. 176. — [5] HESIOD., *Oper. et Dies.* — [6] STRAB., lib. X, p. 482.

(*a*) Observation fort juste ; et par la même raison, lorsqu'une révolution est opérée dans le *cœur*, c'est-à-dire dans les *idées*, dans les *mœurs* des hommes, rien ne peut empêcher ce fleuve de répandre ses eaux telles qu'elles sont à leur source. (N. ÉD.)

parés aux bonnes mœurs par la *Pucelle* et d'autres ouvrages que je n'ose nommer (*a*).

CHAPITRE XX.

Siècles moyens.

Le siècle qui suivit immédiatement celui de Lycurgue fournit les noms de quelques législateurs : mais leurs écrits ne nous sont pas parvenus.

Dans l'âge subséquent parut Tyrtée [1], dont les chants firent triompher l'injustice ; Archiloque, plein de crimes et de génie, qui donna le premier exemple d'un homme qui ose publier l'histoire intérieure de sa conscience à la face de l'univers [2] ; Hipponax [3], exhalant le fiel et la haine. L'esprit des temps perce à chaque vers de ces poëtes. La véhémence et l'enthousiasme dominent dans les passions qu'ils ont peintes. Ce fut le siècle de l'énergie, quoique ce ne fût pas celui de la plus grande liberté. La remarque n'est pas frivole : elle décèle cette fermentation qui devance et annonce le retour périodique des révolutions des peuples.

Dracon florissait aussi à la même époque. Il avait composé un ouvrage que J. J. Rousseau nous a donné dans son sublime *Émile* (*a*). C'était un traité de l'éducation [4], où, prenant l'homme à sa nais-

(*a*) Cela est vrai ; aussi ne jouirons-nous pas de cette liberté, fille des mœurs, qui appartient à l'enfance des peuples ; mais nous pouvons avoir cette liberté, fille des lumières, qui naît dans l'âge mûr des nations. Quand j'écrivais l'*Essai*, je n'entendais encore bien que le système des républiques anciennes ; je n'avais pas fait assez d'attention à la découverte de la république représentative, qui, n'étant qu'une monarchie constitutionnelle sans roi, peut exister avec les arts, les richesses et la civilisation la plus avancée. La monarchie constitutionnelle avec un monarque est, selon moi, très-préférable à cette monarchie sans monarque ; mais il faut savoir adopter franchement la première si l'on ne veut être entraîné dans la seconde. (N. Éd.)

[1] Plut., *in Agid.* ; Horat., *in Art. poet.*

Pour offrir sous un seul point de vue au lecteur le tableau des lumières et de l'esprit des temps, j'ai renvoyé au siècle de Solon la citation des poëtes nommés dans ce chapitre.

[2] Quintil., lib. X, cap. I ; Ælian., *Var. Hist.*, lib. X, cap. XIII.

[3] *Anthol.*, lib. III ; Horat., *Epod.* VI

(*a*) Je parlerai plus loin de Rousseau et de son *sublime* Émile. (N. Éd.)

[4] Æschin., *in Timarc.*, p. 261.

sance, il le conduisait à travers les misères de la vie jusqu'à son tombeau. Le destin des deux révolutions grecque et française fut d'être précédées à peu près par les mêmes écrits.

Épiménide chercha, comme Fénelon, à ramener les hommes au bonheur par l'amour et le respect des dieux [1]. Si je ne craignais de mêler les petites choses aux grandes, je dirais encore qu'il a payé son tribut à notre révolution, en fournissant à M. Flins (*a*) le sujet de son ingénieuse comédie [2].

Malheureusement nous n'avons ici que des différences. Quelle comparaison pourrions-nous découvrir entre les livres d'un âge moral et ceux des temps du Régent et de Louis XV ? C'est en vain que nous nous abusons ; si, malgré Condorcet et la troupe des philosophes modernes, nous jugeons du présent par le passé ; si un siècle renferme toujours l'histoire de celui qui le suit, je sais ce qui nous attend (*b*).

CHAPITRE XXI.

Siècle de Solon.

C'est ici l'époque d'une des plus grandes révolutions de l'esprit humain, de même qu'elle le fut d'un des plus grands changements en politique. Toutes les semences des sciences, fermentées depuis longtemps dans la Grèce, y éclatèrent à la fois. Les lumières ne parvinrent pas, comme de nos jours, au zénith de leur gloire ; mais elles atteignirent cette hauteur médiocre, d'où elles éclairent les hommes sans les éblouir. Ils y voient alors assez pour tenir le chemin de la liberté, et non pas trop pour s'égarer dans les routes inconnues des systèmes. Ils ont cette juste quantité de connaissances qui nous montrent les principes, sans avoir cet excès de savoir qui

[1] Strab., lib. X ; Laert., *in Epim.*

(*a*) Le nom de *Flins* est ici inattendu ; mais c'est un tribut qu'un jeune auteur payait à une première liaison littéraire. J'avais beaucoup connu M. Flins, homme de mœurs douces, d'un esprit distingué, d'un talent agréable, et ami particulier de M. de Fontanes. (N. Éd.)

[2] *Réveil d'Épiménide.*

(*b*) Ce qui attendait la république était le despotisme militaire, et je le prévoyais. (N. Éd.)

nous porte à douter de leur vérité. La tragédie prit naissance sous Thespis [1], la comédie sous Susarion [2], la fable sous Ésope [3], l'histoire sous Cadmus [4], l'astronomie sous Thalès [5], la grammaire sous Simonide [6]. L'architecture fut perfectionnée par Memnon, Antimachide ; la sculpture, par une multitude de statuaires : mais surtout la philosophie et la politique prirent un essor inconnu. Une foule de publicistes et de législateurs parurent tout à coup dans la Grèce et donnèrent le signal d'une révolution générale. Ainsi les Locke, les Montesquieu, les J. J. Rousseau, en se levant en Europe, appelèrent les peuples modernes à la liberté.

Jetons d'abord un coup d'œil sur les beaux-arts [7].

CHAPITRE XXII.

Poésie à Athènes. — Anacréon. — Voltaire. — Simonide, Fontanes. — Sapho, Parny. — Alcée. — Ésope, de Nivernois. — Solon, les deux Rousseau.

Pisistrate, en usurpant l'autorité souveraine, avait senti que, pour la conserver chez un peuple volage, il fallait l'amuser par des fêtes : on retient plus facilement les hommes avec des fleurs qu'avec des chaînes. Il remplit sa patrie des monuments du génie et des arts [8]. Ses fils, imitant son exemple, firent de leur cour le rendez-vous des beaux esprits de la Grèce [9]. La capitale de l'Attique retentissait, comme celle de la France, du bruit des vers et des orgies. Écoutons le chantre octogénaire de Téos, et le vieillard de Ferney, au milieu des cercles brillants de Paris et d'Athènes :

« Que m'importent les vains discours de la rhétorique ? Qu'ai-je besoin de tant de paroles inutiles ? Apprenez-moi plutôt à boire du jus vermeil de Bacchus, à folâtrer avec l'amoureuse Vénus aux cheveux d'or. Garçon, couronne ma tête blanchie par les ans. Verse du vin pour assoupir mon âme. Bientôt tu me déposeras dans la tombe, et les morts n'ont plus de désirs [10]. »

[1] HOR., *in Art. poet.* — [2] ARIST., *de Poet.*, cap. IV. — [3] PHÆDR., lib. I. — [4] SUID., *in Cadm.* — [5] HEROD., lib. I, cap. LXXIV. — [6] CICER., *de Orat.*, lib. II, cap. LXXXVI. — [7] Je daterai désormais, jusqu'à la fin de cette révolution, du bannissement d'Hippias, olympiade 67. — [8] MEURS., *in Pisistr.*, cap. IX. — [9] PLAT., *in Hipparch.* — [10] ANACR., *Od.* XXXVI.

Si vous voulez que j'aime encore,
Rendez-moi l'âge des amours :
Au crépuscule de mes jours,
Rejoignez s'il se peut l'aurore.

Des beaux lieux où le dieu du vin
Avec l'amour tient son empire,
Le temps, qui me prend par la main,
M'avertit que je me retire.

De son inflexible rigueur
Tirons du moins quelque avantage :
Qui n'a pas l'esprit de son âge,
De son âge a tout le malheur.

. . . .
Ainsi je déplorais la perte
Des plaisirs de mes premiers ans ;
. . . .
Lorsque, du ciel daignant descendre,
L'amitié vint à mon secours.
Elle était peut-être aussi tendre,
Mais moins belle que les amours.

Touché de sa grâce nouvelle,
Et de sa lumière éclairé,
Je la suivis ; mais je pleurai
De ne pouvoir plus suivre qu'elle [1].

Si ces deux petits chefs-d'œuvre du goût et des grâces prouvent que la bonne compagnie est partout une et la même, et qu'on s'exprimait à la cour d'Hipparque comme à celle de Louis XV et de Louis XVI, ils montrent aussi qu'un peuple qui pense avec tant de délicatesse s'éloigne à grands pas de la simplicité primitive et, par conséquent, approche des temps de révolutions (*a*).

Auprès d'Anacréon on voyait briller Simonide, dont le cœur épanchait sans cesse la plus douce philosophie : il excellait à chanter les dieux. Mais lorsqu'il venait à toucher sur sa lyre les notes plaintives de l'élégie, la tristesse et la volupté de ses accents [2] jetaient l'âme en un trouble inexprimable. Sa morale était vraie, quoiqu'elle

[1] VOLTAIRE, *Mélanges de poésie; Stances sur la vieillesse.*

(*a*) C'est voir beaucoup de grandes choses dans deux petits poëmes, que j'ai d'ailleurs raison d'appeler deux chefs-d'œuvre. (N. ÉD.)

[2] QUINTIL., lib. X, cap. I, p. 631.

tendît un peu à éteindre l'enthousiasme du grand. Il disait que la vertu habite des rochers escarpés, où l'homme ne saurait atteindre sans être entraîné dans l'abîme[1]; qu'il n'y a point de perfection[2], qu'il faut plaindre, et non censurer nos faiblesses ; que nous ne vivons qu'un moment, mourons pour toujours, et que ce moment appartient aux plaisirs[3].

Si quelque chose peut nous donner une idée de ce mélange ineffable de religion et de mélancolie, répandu dans les vers du poëte de Céos, ce sont les fragments qu'on va lire. M. de Fontanes peut être appelé avec justice le Simonide français. Tout mon regret est de ne pouvoir insérer le morceau dans son entier. Malheureusement le plan de cet Essai ne le permet pas.

Le poëme est intitulé *Jour des Morts*, et retrace une fête de l'Église romaine, qui se célèbre le second jour de novembre de chaque année.

Déjà du haut des cieux le cruel Sagittaire
Avait tendu son arc et ravageait la terre ;
Les coteaux, et les champs, et les prés défleuris,
N'offraient de toutes parts que de vastes débris ;
Novembre avait compté sa première journée.
Seul alors, et témoin du déclin de l'année,
Heureux de mon repos, je vivais dans les champs.
Eh ! quel poëte épris de leurs tableaux touchants,
Quel sensible mortel, des scènes de l'automne
N'a chéri quelquefois la beauté monotone?
Oh ! comme avec plaisir la rêveuse douleur,
Le soir, foule à pas lents ces vallons sans couleur,
Cherche les bois jaunis, et se plaît au murmure
Du vent qui fait tomber la dernière verdure !
Ce bruit sourd a pour moi je ne sais quel attrait.
Tout à coup si j'entends s'agiter la forêt,
D'un ami qui n'est plus la voix longtemps chérie
Me semble murmurer dans la feuille flétrie.
Aussi c'est dans ces temps où tout marche au cercueil,
Que la religion prend un habit de deuil ;
Elle en est plus auguste, et sa grandeur divine
Croît encore à l'aspect de ce monde en ruine.

[1] Plat., *in Protag.* — [2] *Id.*, *ibid.* — [3] Stob., *Serm.* xcvi.

J'ai entre les mains quelques poésies de Simonide qui ne valent pas la peine d'être connues, ou n'ont aucun rapport à mon sujet. J'apprends à l'instant qu'une traduction française de ce poëte vient d'arriver en Angleterre. J'ignore ce qu'elle contient, et si le traducteur a trouvé de nouveaux fragments.

Ici se trouve la peinture du prêtre, pasteur vénérable, qui console le vieillard mourant et soulage le pauvre affligé. L'homme juste se rend ensuite au temple. Après un discours analogue à la cérémonie,

Il dit, et prépara l'auguste sacrifice.
Tantôt ses bras tendus montraient le ciel propice;
Tantôt il adorait, humblement incliné.
O moment solennel! Ce peuple prosterné,
Ce temple dont la mousse a couvert les portiques,
Ses vieux murs, son jour sombre et ses vitraux gothiques,
Cette lampe d'airain qui, dans l'antiquité,
Symbole du soleil et de l'éternité,
Luit devant le Très-Haut, jour et nuit suspendue,
La majesté d'un Dieu parmi nous descendue,
Les pleurs, les vœux, l'encens, qui montent vers l'autel,
Et de jeunes beautés qui, sous l'œil maternel,
Adoucissent encor, par leur voix innocente,
De la religion la pompe attendrissante;
Cet orgue qui se tait, ce silence pieux,
L'invisible union de la terre et des cieux,
Tout enflamme, agrandit, émeut l'homme sensible;
Il croit avoir franchi ce monde inaccessible
Où sur des harpes d'or l'immortel Séraphin,
Aux pieds de Jéhova, chante l'hymne sans fin.
C'est alors que sans peine un Dieu se fait entendre:
Il se cache au savant, se révèle au cœur tendre;
Il doit moins se prouver qu'il ne doit se sentir[1].

La foule, précédée de la croix, et mêlant ses chants sacrés au murmure lointain des tempêtes, marche vers l'asile des morts. Là, la veuve pleure un époux, la jeune fille un amant, la mère un fils à la mamelle. Trois fois l'assemblée fait le tour des tombes; trois fois l'eau lustrale est jetée. Alors le peuple saint se sépare, les brouillards de l'automne s'entr'ouvrent, et le soleil reparaît dans les cieux (*a*).

Simonide eut une destinée à peu près semblable à celle des poëtes français de nos jours. Il vit les deux régimes à Athènes: la monarchie sous les Pisistratides, et la république après leur expulsion. Témoin des victoires des Grecs sur les Perses, il les célébra dans

[1] *Journal de Peltier*, nº XXI, vol. III, p. 273.

(*a*) C'est un grand bonheur pour moi de retrouver jusque dans mon premier ouvrage la mémoire et le nom d'un homme qui devait me devenir si cher. (N. Éd.)

des hymnes triomphales. Comblé des faveurs d'Hipparque, il l'avait chanté ; et il loua sans mesure les assassins de ce prince [1]. Les monarques tombés doivent s'attendre à plus d'ingratitude que les autres hommes, parce qu'ils ont conféré plus de bienfaits [2].

Cependant Anacréon et Simonide n'étaient pas les seuls poëtes qui eussent acquis l'immortalité. Toute la Grèce répétait alors les vers de cette Sapho, si célèbre par ses vices et son génie. Il était encore donné à notre siècle de nous rappeler l'immoralité des goûts de la dixième Muse. Je veux croire que ces mœurs ne se rencontraient pas parmi nous dans les rangs élevés, où la calomnie qui s'attache au malheur s'est plu à les peindre. Sapho eut encore une influence plus directe sur son siècle, en inspirant aux Lesbiennes l'amour des lettres [3]. C'est ce qui fit naître les soupçons, que l'ode suivante n'est pas propre à dissiper.

A SON AMIE.

Heureux qui, près de toi, pour toi seule soupire,
Qui jouit du plaisir de t'entendre parler,
Qui te voit quelquefois doucement lui sourire !
Les dieux, dans son bonheur, peuvent-ils l'égaler ?

Je sens de veine en veine une subtile flamme
Courir par tout mon corps, si tôt que je te vois ;
Et, dans les doux transports où s'égare mon âme,
Je ne saurais trouver de langue ni de voix.

Un nuage confus se répand sur ma vue,
Je n'entends plus, je tombe en de douces langueurs ;
Et pâle, sans haleine, interdite, éperdue,
Un frisson me saisit, je tremble, je me meurs [4].

[1] ÆLIAN., *Var. Hist.*, lib. VIII, cap. II.

[2] Je déplorais avec un bien bon ami, homme de toute sorte de mérite, cette malheureuse flexibilité d'opinion qui a quelquefois obscurci les plus grandes qualités. Il me fit cette réflexion, qui prouve autant sa sensibilité que l'excellence de sa raison. « Ceux qui s'occupent de littérature, me dit-il, sont jugés trop rigoureusement du reste de la société. Nés avec une âme plus tendre, ils doivent être plus vivement affectés. De là le rapide changement de leurs idées, de leurs amours, de leurs haines, si surtout l'objet nouveau a quelque apparence de grandeur. D'ailleurs la plupart sont pauvres, et *la première loi est de vivre.* » Encore une fois, j'ai professé mon respect pour les gens de lettres. Si j'avais eu l'intention de faire quelque application particulière (ce qui est bien loin de ma pensée), je n'eusse pas choisi l'article de M. de Fontanes, qui, dans les courts instants où j'ai eu le bonheur de le connaître, m'a paru avoir un caractère aussi pur que ses talents. — [3] SUID., *in Sappho.* — [4] DESPR., *traduct. de Longin.*

Opposons à ce fragment de la muse de Mitylène, un passage du seul poëte élégiaque que la France ait encore produit [1]. Les mœurs des peuples se peignent souvent aussi bien dans des sonnets d'amour que dans des livres de philosophie.

DÉLIRE.

Il est passé ce moment des plaisirs
Dont la vitesse a trompé mes désirs :
Il est passé ! Ma jeune et tendre amie,
Ta jouissance a doublé mon bonheur.
Ouvre tes yeux noyés dans la langueur,
Et qu'un baiser te rappelle à la vie.
. . . .
Éléonore, amante fortunée,
Reste à jamais dans mes bras enchaînée.
. . . .
Pardonne tout, et ne refuse rien,
Éléonore, amour est mon complice.
Mon corps frissonne en s'approchant du tien.
Plus près encor, je sens avec délice
Ton sein brûlant palpiter sous le mien.
Ah ! laisse-moi, dans mes transports avides,
Boire l'amour sur tes lèvres humides.
Oui, ton haleine a coulé dans mon cœur,
Des voluptés elle y porte la flamme ;
Objet charmant de ma tendre fureur,
Dans ce baiser reçois toute mon âme [2].

Je laisse à décider au lecteur, qui, du Tibulle de la France, ou de l'amante de Phaon, a peint la passion avec plus d'ivresse. Les deux poëtes semblent avoir fait couler dans leurs vers la flamme de ces soleils sous lesquels ils prirent naissance [3].

Il eût été curieux de voir comment Alcée, chassé de Mitylène par une révolution, chantait les malheurs de l'exil et de la tyrannie [4]. Malheureusement il ne nous reste rien de ce poëte.

Le fabuliste Ésope fleurissait aussi dans cet âge célèbre. Passant

[1] Je ne parle ni du chevalier de Bertin, ni de M. Lebrun, les élégies de ce dernier poëte n'étant pas encore publiées lorsque je quittai la France *. Je ne sais si elles l'ont été depuis.

[2] *Œuvres du chevalier de Parny*, t. I, *Poésies érotiq.*, liv. III, p. 86.

[3] M. de Parny est né à l'île de Bourbon. — [4] HORAT., lib. II, *Od.* XIII.

* Lebrun est mort, et ses *Élégies* ont été publiées par M. Ginguené. (N. ÉD.)

un jour à Athènes et trouvant les citoyens impatients sous le joug de Pisistrate, il leur dit :

« Les grenouilles, s'ennuyant de leur liberté, demandèrent un roi à Jupiter. Celui-ci se moqua de leur folle prière. Elles redoublèrent d'importunité, et le maître de l'Olympe se vit contraint de céder à leurs clameurs. Il leur jeta donc une poutre qui fit trembler tout le marais dans sa chute. Les grenouilles, muettes de terreur, gardèrent d'abord un profond silence; ensuite elles osèrent saluer le nouveau prince et s'approcher de lui toutes tremblantes. Bientôt elles passèrent de la crainte à la plus indécente familiarité. Elles sautèrent sur le monarque, insultant à son peu d'esprit et à sa vertu tranquille. Nouvelles demandes à Jupiter. Cette fois-ci il leur envoya une cigogne, qui, se promenant dans ses domaines, se mit à croquer tous ceux de ses sujets qui se présentèrent. Alors ce furent les plaintes les plus lamentables. Le souverain des dieux refusa de les entendre :... il voulut que les grenouilles gémissent sous un tyran, puisqu'elles n'avaient pu souffrir un bon roi [1]. »

Oh! comme toute la vérité de cette fable tombe sur le cœur d'un Français! comme c'est là notre histoire!

Outre son immortel fabuliste, la France en compte un autre, qui a vu de près les malheurs de la révolution. M. de Nivernois n'a ni la simplicité d'Ésope ni la naïveté de La Fontaine; mais son style est plein de raison et d'élégance; on y retrouve le vieillard et l'homme de bonne compagnie.

LE PAPILLON ET L'AMOUR.

FABLE.

Le papillon se plaignait à l'Amour :
  Voyez, lui disait-il un jour,
  Voyez quel caprice est le vôtre!
  Si jamais le destin a fait
  Deux êtres vraiment l'un pour l'autre,
C'est vous et moi : le rapport est complet
Entre nous deux ; même allure est la nôtre,
  Convenez-en de bonne foi.
  Qui devrait donc, si ce n'est moi,
Guider de votre char la course vagabonde?
  Mais vous prenez pour cet emploi
Le seul oiseau constant qui soit au monde.

[1] Ésop., *Fab.* XIX.

Laissez le pigeon roucouler
Avec l'hymen, et daignez m'atteler
A votre char; et qu'au gré du caprice,
On nous voie ensemble voler,
Car ainsi le veut la justice.
Ami, répond l'Amour, tu raisonnes fort bien ;
Je t'aime, et, je le sais, notre humeur se ressemble ;
Mais gardons-nous de nous montrer ensemble :
Alors nous ne ferions plus rien.
Le vrai bonheur n'est que dans la constance ;
Et mes pigeons l'annoncent aux mortels :
Je les séduis par l'apparence ;
Si je ne les trompais, je n'aurais plus d'autels [1] (a).

Il est temps de donner au lecteur une relique précieuse de littérature. Comme législateur, Solon [2] est connu du monde entier; comme poëte, il ne l'est que d'un petit nombre de gens de lettres. Il nous reste plusieurs fragments de ses élégies. Je vais les traduire ou les extraire, selon leur mérite ou leur médiocrité.

« Illustres filles de Mnémosyne et de Jupiter Olympien ! Muses habitantes du mont Piérus ! écoutez ma prière. Faites que les dieux immortels m'envoient le bonheur ; que je possède l'estime de l'honnête homme. Pour mes amis toujours aimable et enjoué, que pour mes ennemis mon caractère soit triste et sévère : qu'aux uns je paraisse respectable ; aux autres, terrible.

« Un peu d'or satisferait mes désirs ; mais je ne voudrais pas qu'il fût le prix de l'injustice : tôt ou tard elle est punie. Les richesses que les dieux dispensent sont durables ; celles que les hommes amassent... les suivent, pour ainsi dire, à regret, et se perdent bientôt dans les malheurs... Le triomphe du crime s'évanouit : Dieu est la fin de tout.

« Semblable au vent qui trouble, jusque dans les profondeurs de l'abîme, les vastes ondes de la mer ; au vent qui, après avoir ravagé les campagnes, s'élève tout à coup dans les cieux, séjour des immortels, et y fait renaître une sérénité inattendue : le soleil, dans sa mâle beauté,

[1] *Journal de Pelt.*, n° LXXIII.

(a) Ces vers ont une sorte d'élégance, mais ils ne valaient pas la peine d'être rappelés. Et à propos de quoi toutes ces citations de poëtes élégiaques, ce cours de littérature anacréontique ? A propos de la révolution française ! (N. Éd.)

[2] J'aurais dû avertir plus tôt que l'ordre des dates n'a pas été strictement suivi dans ce chapitre. La succession naturelle des poëtes était : Alcée, Sapho, Ésope, Solon, Anacréon, Simonide. Des convenances de style m'ont obligé à faire ce léger changement qui, au reste, doit être indifférent au lecteur.

sourit amoureusement à la terre virginale, et les nuages brisés se dissipent : telle est la vengeance de Jupiter...

« Toi qui caches le crime dans ton cœur, ne crois pas demeurer toujours inconnu. Immédiat ou suspendu, le châtiment marche à ta suite. Si la justice céleste ne peut t'atteindre, un jour viendra que tes enfants innocents porteront la peine des forfaits de leur père coupable. Hélas ! tous tant que nous sommes, vertueux ou méchants, notre propre opinion nous semble toujours la meilleure, jusqu'à ce qu'elle nous soit fatale. Alors nous nous plaignons des dieux parce que nous avions nourri de folles espérances ! »

. . . .

Le poëte continue à peindre l'imbécillité humaine : le malade incurable croit guérir, le pauvre attend des richesses; les uns s'exposent sur les flots, d'autres déchirent le sein de la terre, etc.

« La destinée dispense et les biens et les maux ; nous ne pouvons nous soustraire à ce qu'elle nous réserve. Il y a du danger dans les meilleures actions. Souvent les projets du sage échouent, et ceux de l'insensé réussissent. »

. . . .

Le passage suivant est extrêmement intéressant, en ce qu'il peint l'état moral d'Athènes, au moment de sa révolution.

« La ville de Minerve ne périra jamais par l'ordre des destinées ; mais elle sera renversée par ses propres citoyens. Peuple et chefs insensés, qui ne pouvez ni rassasier vos désirs ni jouir en paix de vos richesses, méritez vos malheurs à force de crimes !... Sans respect pour le droit sacré des propriétés, ou pour les trésors publics, chacun s'empresse de spolier le bien de l'État, insouciant des saintes lois de la justice. Celle-ci, cependant, dans le silence, compte les événements passés, observe le présent, et arrive à l'heure marquée pour la punition du crime. Voilà la première cause des maux de l'État : c'est là ce qui le fait tomber dans l'esclavage ; ce qui allume le feu de la sédition et réveille la guerre qui dévore la jeunesse. Hélas ! la chère patrie est soudain accablée d'ennemis ; des batailles, sources de pleurs, se livrent et sont perdues ; le peuple indigent est vendu dans la terre de l'étranger, et indignement chargé de fers. »

. . . .

Solon finit par exhorter ses concitoyens à changer de mœurs, et recommande surtout la justice : « Cette mère des bonnes actions, qui tempère les choses violentes, prévient l'exaltation, corrige les

lois, réprime l'enthousiasme, et retient le torrent de la sédition dans des bornes [1]. »

Ces élégies politiques (qu'on me passe l'expression) sont accompagnées de quelques autres pièces de poésie d'une teinte différente. Le morceau sur l'homme, rapproché des stances de Jean-Baptiste Rousseau, offrira une comparaison piquante.

« Jupiter donne les dents à l'homme dans les sept premières années de sa vie. Avant qu'il ait parcouru sept autres années il annonce sa virilité. Durant la période suivante ses membres se développent et un duvet changeant ombrage son menton. La quatrième époque le voit dans toute sa vigueur et fait éclater son courage. La cinquième l'engage à solenniser la pompe nuptiale et à se créer une postérité. Dans la sixième, son génie se plie à tout et ne se refuse qu'aux ouvrages grossiers du manœuvre. Dans la septième, il acquiert le plus haut degré de sagesse et d'éloquence. La huitième y ajoute la pratique des hommes. A la neuvième commence son déclin. Que si quelqu'un parcourt les sept derniers ans de sa carrière, qu'il reçoive la mort sans l'accuser de l'avoir surpris [2]. »

ODE SUR L'HOMME.

Que l'homme est bien pendant sa vie
Un parfait miroir de douleurs !
Dès qu'il respire, il pleure, il crie,
Et semble prévoir ses malheurs.

Dans l'enfance, toujours des pleurs :
Un pédant, porteur de tristesse,
Des livres de toutes couleurs,
Des châtiments de toute espèce.

L'ardente et fougueuse jeunesse
Le met encore en pire état :
Des créanciers, une maîtresse,
Le tourmentent comme un forçat.

Dans l'âge mûr, autre combat :
L'ambition le sollicite ;
Richesses, honneurs, faux éclat,
Soin de famille, tout l'agite.

Vieux, on le méprise, on l'évite ;
Mauvaise humeur, infirmité,
Toux, gravelle, goutte et pituite,
Assiégent sa caducité.

[1] *Poet. Minor. Græc.*, p. 427. — [2] *Ibid.*, p. 431.

Pour comble de calamité,
Un directeur s'en rend le maître.
Il meurt enfin peu regretté.
C'était bien la peine de naître[1] !

Solon et Jean-Baptiste n'ont pas dû représenter le même homme : ils se servaient de différents modèles. L'un travaillait sur le beau antique; l'autre, d'après les formes gothiques de son siècle. Leurs pinceaux se sont remplis de leurs souvenirs.

Il me reste une chose pénible à dire. Le sévère auteur des lois contre les mauvaises mœurs, le restaurateur de la vertu dans sa patrie, Solon enfin, avait pollué la sainteté du législateur, par la licence de sa muse. Le temps a dévoré ces écrits, mais la mémoire s'en est conservée avec soin. Quelques lignes, qui, bien qu'innocentes, décèlent le goût des plaisirs, ont été avidement recueillies.

« Pour toi, commande longtemps dans ces lieux. . . . .

. . . .

Mais que Vénus, au sein parfumé de violettes, me fasse monter sur un vaisseau léger et me renvoie de cette île célèbre. Qu'en faveur du culte que je lui ai rendu elle m'accorde un prompt retour dans ma patrie.

. . . .

« Les présents de Vénus et de Bacchus me sont chers, de même que ceux des Muses qui inspirent d'aimables folies[2] (*a*). »

C'est ainsi que l'auteur du *Contrat Social* et de l'*Émile* a pu écrire :

[1] J. B. Rousseau, *Od.*, t. I, l. I.

Si je cite quelquefois des morceaux qui semblent trop connus, on doit se rappeler qu'il s'agit moins de poésies nouvelles que de saisir ce qui peut mener à la comparaison des temps, et jeter du jour sur la révolution : que, par ailleurs, j'écris dans un pays étranger.

[2] *Poet. Minor. Græc.*, p. 431-433.

(*a*) Ces fragments des poésies de Solon, bien qu'ils soient assurément très-étrangers à la matière, ont un certain intérêt. Cette imbécile opinion moderne, née de l'envie pour consoler la médiocrité, que les talents littéraires sont séparés des talents politiques, se trouve encore repoussée par l'exemple de Solon. Le poëte n'a rien ôté au grand législateur, pas plus qu'il n'a ôté à Xénophon la science politique, à Cicéron l'éloquence, à César la vertu guerrière. Qui fut plus homme de lettres que le cardinal de Richelieu ? L'auteur de l'*Esprit des Lois* est aussi l'auteur du *Temple de Gnide;* le grand Frédéric employait plus de temps à faire des vers qu'à gagner des batailles, et le principal ministre d'Angleterre aujourd'hui, M. Canning, est un poëte. (N. Éd.)

« O mourons, ma douce amie ! mourons, la bien-aimée de mon cœur ! Que faire désormais d'une jeunesse insipide dont nous avons épuisé toutes les délices ? . . . .
Non, ce ne sont point ces transports que je regrette le plus. . . . . . .
Rends-moi cette étroite union des âmes que tu m'avais annoncée, et que tu m'as si bien fait goûter ; rends-moi cet abattement si doux, rempli par les effusions de nos cœurs ; rends-moi ce sommeil enchanteur trouvé sur ton sein ; rends-moi ce réveil plus délicieux encore, et ces soupirs entrecoupés, et ces douces larmes, et ces baisers qu'une voluptueuse langueur nous faisait lentement savourer, et ces gémissements si tendres durant lesquels tu pressais sur ton cœur ce cœur fait pour s'unir à lui [1] ! »

Bon jeune homme, qui lis ceci, et dont les yeux brillent de larmes, à cet exemple de la fragilité humaine, cultive cette précieuse sensibilité, la marque la plus certaine du génie. Pour toi, homme parfait, que je vois dédaigneusement sourire, descends dans ton intérieur, applaudis-toi seul, si tu peux, de ta supériorité : je ne veux de toi, ni pour ami, ni pour lecteur [2].

CHAPITRE XXII.

Poésie à Sparte. — Premier chant de Tyrtée ; Lebrun. — Second chant de Tyrtée ; Hymne des Marseillais. — Chœur spartiate ; Strophe des Enfants. — Chanson en l'honneur d'Harmodius ; Épitaphe de Marat.

Tandis que Pisistrate et ses fils cherchaient, par les beaux-arts, à corrompre les Athéniens, pour les asservir, les mêmes talents servaient à maintenir les mœurs à Lacédémone. C'est ainsi que le vice et la vertu savent faire un différent usage des présents du ciel.

Les vers de Tyrtée, qui commandaient autrefois la victoire, étaient encore redits par les Spartiates. Ils méritent toute la réputation dont ils jouissent. Rien de plus beau, de plus noble, que les fragments qui nous en restent. Je m'empresse de les donner au lecteur.

[1] *Nouv. Hél.*, t. II, 1re part., p. 117.

[2] Ne croirait-on pas lire une de ces apostrophes grotesques que Diderot introduisait dans l'Histoire des deux Indes, sous le nom de l'abbé Raynal ! « O rivage d'Ajinga, tu n'es rien ! mais tu as donné naissance à Éliza, etc. »

PREMIER CHANT GUERRIER.

. . . .

« Celui-là est peu propre à la guerre qui ne peut d'un œil serein voir le sang couler, et ne brûle d'approcher l'ennemi. La vertu guerrière reçoit la couronne la plus éclatante ; c'est celle qui illustre un héros. Vraiment utile à son pays est le jeune homme qui s'avance fièrement au premier rang, y reste sans s'étonner, bannit toute idée d'une fuite honteuse, se précipiter au-devant du danger, et, prêt à mourir, fait face à l'ennemi le plus proche de lui : vraiment excellent, vraiment utile est ce jeune homme. Les phalanges redoutables s'évanouissent devant lui : il détermine par sa valeur le torrent de la victoire. Mais si, le bouclier percé de mille traits, si, la poitrine couverte de mille blessures, il tombe sur le champ de bataille, quel honneur pour sa patrie ! ses concitoyens ! son père ! Jeunes et vieux, tous le pleurent. Il emporte avec lui l'amour d'un peuple entier. Sa tombe, ses enfants, sa postérité même la plus reculée, attirent le respect des hommes. Non, il ne meurt point, le héros sacrifié à la patrie : il est immortel [1] !. . . . .

Ce morceau est sublime. Il n'y a là ni fausse chaleur, ni torture de mots, ni toute cette enflure moderne dont Voltaire commençait déjà à se plaindre [2], et que les La Harpe, et après lui plusieurs littérateurs distingués [3] cherchèrent en vain à contenir. Les Français ont aussi célébré leurs combats. Voici comment M. Lebrun a chanté les victoires de la république.

CHANT DU BANQUET RÉPUBLICAIN.

POUR LA FÊTE DE LA VICTOIRE.

O jour d'éternelle mémoire,
Embellis-toi de nos lauriers !
Siècles ! vous aurez peine à croire
Les prodiges de nos guerriers.
L'ennemi disparu fuit ou boit l'onde noire.
Sous des lauriers que Bacchus a d'attraits !
Enivrons, mes amis, la coupe de la gloire
D'un nectar pétillant et frais :
Buvons, buvons à la victoire,

[1] *Poet. Minor. Græc.*, p. 434.

[2] VOLTAIRE, *Lettres à l'abbé d'Olivet, sur sa Prosodie.*

[3] MM. Flins et Fontanes, dans *le Modérateur;* M. Ginguené, dans le *Moniteur*, et maintenant les rédacteurs de plusieurs feuilles périodiques qui paraissent rédigées avec élégance et pureté.

Fidèle amante du Français.
Buvons, buvons à la victoire.

Liberté, préside à nos fêtes ;
Jouis de nos brillants exploits.
Les Alpes ont courbé leurs têtes,
Et n'ont pu défendre les rois :
L'Éridan conte aux mers nos rapides conquêtes.
Sous des lauriers que Bacchus a d'attraits ! etc.

L'Adda, sur ses gouffres avides,
Offre un pont de foudres armé :
Mars s'étonne ! mais nos Alcides
Dévorent l'obstacle enflammé.
La victoire a pâli pour ces cœurs intrépides.
Sous des lauriers que Bacchus a d'attraits ! etc.

Tout cède au bras d'un peuple libre,
Les rochers, les torrents, le sort :
De ces coups dont gémit le Tibre,
Le Sud épouvante le Nord :
Des balances de Pitt nous rompons l'équilibre.
Sous des lauriers que Bacchus a d'attraits ! etc.

Sa gaîté, fille du courage,
Par un sourire belliqueux,
Déconcerte la sombre rage
De l'Anglais morne et ténébreux ;
Le Français chante encore en volant au carnage.
Sous des lauriers que Bacchus a d'attraits ! etc.

Rival de la flamme et d'Éole,
Le Français triomphe en courant :
Pareil à la foudre qui vole,
Il renverse l'aigle expirant ;
Le despote sacré tombe du Capitole.
Sous des lauriers que Bacchus a d'attraits ! etc.

. . . .

Sous la main de nos Praxitèles,
Respirez, marbres de Paros !
Muses, vos lyres immortelles
Nous doivent l'hymne des héros :
Il faut de nouveaux chants pour des palmes nouvelles.
Sous des lauriers que Bacchus a d'attraits ! etc. [1] (*a*).

[1] Pelt., *Journ.*, nº LX, p. 484.

(*a*) Ce chant est un véritable lieu commun. Sa médiocrité est d'autant plus frappante qu'il est placé entre deux admirables chants de Tyrtée. (N. Éd.)

Dans le second chant de Tyrtée qu'on va lire, ce poëte a déployé toutes les ressources de son génie. A la fois pathétique et élevé, son vers gémit avec la patrie, ou brûle de tous les feux de la guerre. Pour exciter le jeune héros à la défense de son pays, il appelle toutes les passions, touche toutes les cordes du cœur. Ce fut sans doute un pareil chant qui ramena une troisième fois à la charge les Lacédémoniens vaincus, et leur fit conquérir la victoire, en dépit de la destinée.

SECOND CHANT GUERRIER.

« Qu'il est beau de tomber au premier rang en combattant pour la patrie ! Il n'est point de calamité pareille à celle du citoyen forcé d'abandonner son pays. Loin des doux lieux qui l'ont vu naître, avec une mère chérie, un père accablé sous le poids des ans, une jeune épouse et de petits enfants entre ses bras, il erre en mendiant un pain amer dans la terre de l'étranger. Objet du mépris des hommes, une odieuse pauvreté le ronge. Son nom s'avilit ; ses formes, jadis si belles, s'altèrent ; une anxiété intolérable, un mal intérieur s'attache à sa poitrine. Bientôt il perd toute pudeur et son front ne sait plus rougir. Ah ! mourons s'il le faut pour notre terre natale, pour notre famille, pour la liberté ! Héros de Sparte, combattons étroitement serrés. Qu'aucun de vous ne se livre à la crainte ou à la fuite. Prodigues de vos jours, dans une fureur généreuse précipitez-vous sur l'ennemi. Gardez-vous d'abandonner ces vieillards, ces vétérans, dont l'âge a raidi les genoux. Quelle honte si le père périssait plus avant que le fils dans la mêlée, de le voir, avec sa tête chenue, sa barbe blanche, se débattant dans la poussière, et, lorsque l'ennemi le dépouille, couvrir encore de ses faibles mains sa nudité sanglante. Ce vieillard est en tout semblable aux jeunes guerriers ; il brille des fleurs de l'adolescence. Vivant, il est adoré des femmes et des hommes ; mort, on lui décerne une couronne. O Spartiates ! marchons donc à l'ennemi. Marchons, le pas assuré, chaque héros ferme à son poste et se mordant les lèvres [1]. »

L'hymne des Marseillais [2] n'est pas vide de tout mérite. Le lyrique a eu le grand talent d'y mettre de l'enthousiasme sans paraître ampoulé. D'ailleurs cette ode républicaine vivra parce qu'elle fait époque dans notre révolution. Enfin elle mena tant de fois les Français

[1] *Poet. Minor. Græc.*, p. 441. — [2] Je crois que l'auteur de cette hymne s'appelle M. de Lisle. Ce n'est pas le traducteur des Géorgiques *.

* On voit par cette note combien les choses les plus connues en France étaient ignorées en Angleterre pendant la guerre de la révolution. Ce n'est pas la poésie, c'est la musique qui fera vivre l'hymne révolutionnaire. Pour couronner tant de parallèles extravagants, il ne restait plus qu'à comparer le chant en l'honneur des libérateurs de la Grèce à l'épitaphe de Marat. (N. Éd.)

à la victoire, qu'on ne saurait mieux la placer qu'auprès des chants du poëte qui fit triompher Lacédémone. Nous en tirerons cette leçon affligeante : que, dans tous les âges, les hommes ont été des machines qu'on a fait s'égorger avec des mots.

HYMNE DES MARSEILLAIS.

Allons, enfants de la patrie,
Le jour de gloire est arrivé.
Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé.
Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats?
Ils viennent jusque dans nos bras
Égorger nos fils, nos compagnes.
Aux armes, citoyens! formez vos bataillons.
Marchez, qu'un sang impur abreuve nos sillons!

CHŒUR.

Marchons, qu'un sang impur abreuve nos sillons!

. . . .

Amour sacré de la patrie,
Conduis, soutiens nos bras vengeurs!
Liberté ! Liberté chérie!
Combats avec tes défenseurs!
Sous nos drapeaux que la victoire
Accoure à tes mâles accents;
Que tes ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre gloire.
Aux armes, citoyens! formez vos bataillons.
Marchez, qu'un sang impur abreuve nos sillons.

CHŒUR.

Marchons, qu'un sang impur abreuve nos sillons.

Aux fêtes de Lacédémone, les citoyens chantaient en chœur :

LES VIEILLARDS.

Nous avons été jadis
Jeunes, vaillants et hardis.

LES HOMMES FAITS.

Nous le sommes maintenant,
A l'épreuve à tout venant.

LES ENFANTS.

Et nous un jour le serons,
Qui bien vous surpasserons [1].

C'est de là que les Français ont pu emprunter l'idée de la strophe des enfants, ajoutée à l'hymne des Marseillais.

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés ne seront plus.
Nous y trouverons leur poussière,
Et la trace de leurs vertus.
Bien moins jaloux de leur survivre
Que de partager leur cercueil,
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger ou de les suivre [2].

Si les Français paraissent l'emporter ici, à Sparte on voit les citoyens; à Paris, le poëte.

Nous finirons cet article par les vers qu'on chantait en l'honneur des assassins d'Hipparque, en Grèce; et par l'épitaphe que les Français ont écrite à la louange de Marat. La misère et la méchanceté des hommes se plaisent à répéter les noms qui rappellent les malheurs des princes : la première y trouve une espèce de consolation; la seconde se repaît des calamités étrangères : il n'y a qu'un petit nombre d'êtres obscurs qui pleurent et se taisent.

CHANSON

EN L'HONNEUR D'HARMODIUS ET D'ARISTOGITON.

Je porterai mon épée couverte de feuilles de myrte, comme firent Harmodius et Aristogiton quand ils tuèrent le tyran, et qu'ils établirent dans Athènes l'égalité des lois.

Cher Harmodius, vous n'êtes point encore mort : on dit que vous êtes dans les îles des bienheureux, où sont Achille aux pieds légers, et Diomède, ce vaillant fils de Tydée.

Je porterai mon épée couverte de feuilles de myrte, comme firent Harmodius et Aristogiton quand ils tuèrent le tyran Hipparque dans le temps des Panathénées.

[1] PLUT., *in Lyc.*, traduct. d'Amyot. — [2] Dr MOORE'S *Journ.*
A la fête de l'Être-Suprême on ajouta encore plusieurs autres strophes pour les vieillards, les femmes, etc. On peut voir le *Moniteur*, du 20 prairial (8 juin) 1793.

Que votre gloire soit éternelle, cher Harmodius, cher Aristogiton, parce que vous avez tué le tyran, et établi dans Athènes l'égalité des lois [1].

ÉPITAPHE DE MARAT.

Marat, l'ami du peuple et de l'égalité,
Échappant aux fureurs de l'aristocratie,
Du fond d'un souterrain, par son mâle génie,
Foudroya l'ennemi de notre liberté.
Une main parricide osa trancher la vie
De ce républicain toujours persécuté.
Pour prix de sa vertu constante,
La nation reconnaissante
Transmit sa renommée à la postérité [2].

Je demande pardon au lecteur de lui rappeler l'idée d'un pareil monstre, par des vers aussi misérables; mais il faut connaître l'esprit des temps.

CHAPITRE XXIV.

Philosophie et Politique.— Les Sages : les Encyclopédistes (a).— Opinions sur le meilleur Gouvernement : Thalès, Solon, Périandre, etc.; J. J. Rousseau, Montesquieu. — Morale : Solon, Thalès; La Rochefoucauld, Chamfort. — Parallèle de J. J. Rousseau et d'Héraclite.— Lettre à Darius; — Lettre au roi de Prusse.

Tandis que les beaux-arts commençaient à briller de toutes parts dans la Grèce, la politique et la morale marchaient de concert avec eux. Il s'était formé une espèce de compagnie connue sous le nom *des Sages*, de même que de nos jours, en France, nous avons vu l'association des Encyclopédistes. Mais les Sages de l'antiquité méritaient cette appellation; ils s'occupaient sérieusement du bonheur des peuples, non de vains systèmes : bien différents des sophistes qui les suivirent, et qui ressemblèrent si parfaitement à nos philosophes.

A la tête des Sages paraissait Thalès, de Milet, astronome et fondateur de la secte Ionique [3]. Il enseignait que l'eau est le principe matériel de l'univers, sur lequel Dieu a agi [4]. Ce fut lui qui jeta en

[1] *Voyage d'Anacharsis*, t. I, p. 362, note IV. — [2] *Moniteur* du 18 novembre 1793.
(*a*) Les Sages de la Grèce et les Encyclopédistes ! Ah, bon Dieu ! (N. Éd.)
[3] Diog. Laert., *in Thal.* — [4] Cicer., lib. I, *de Nat. Deor.*, n° XXV.

Grèce les premières semences de cet esprit métaphysique, si inutile aux hommes, qui fit tant de mal à son pays dans la suite, et qui a, depuis, perdu notre siècle.

Chilon, Bias, Cléobule, sont à peine connus. Pittacus et Périandre, malgré leurs vertus, consentirent à devenir les tyrans de leur patrie : le premier régna à Mitylène, le second à Corinthe. Peut-être pensaient-ils, comme Cicéron, que la souveraineté préexiste non dans le peuple, mais dans les grands génies.

Voici les opinions de ces philosophes sur le meilleur des gouvernements.

Selon Solon, c'est celui où la masse collective des citoyens prend part à l'injure offerte à l'individu.

Selon Bias, celui où la loi est le tyran.

Selon Thalès, celui où règne l'égalité des fortunes.

Selon Pittacus, celui où l'honnête homme gouverne, et jamais le méchant.

Selon Cléobule, celui où la crainte du reproche est plus forte que la loi.

Selon Chilon, celui où la loi parle au lieu de l'orateur.

Selon Périandre, celui où le pouvoir est entre les mains du petit nombre [1].

Montesquieu laisse cette grande question indécise. Il assigne les divers principes des gouvernements, et se contente de faire entendre qu'il donne la préférence à la monarchie limitée. « Comment prononcerais-je, dit-il quelque part, sur l'excellence des institutions, moi qui crois que l'excès de la raison est nuisible, et que les hommes s'accommodent mieux des parties moyennes que des extrémités [2]? »

« Quand on demande, dit J. J. Rousseau, quel est le meilleur gouvernement, on fait une question insoluble, comme indéterminée ; ou, si l'on veut, elle a autant de bonnes solutions qu'il y a de combinaisons possibles dans les positions absolues ou relatives des peuples [3]. »

Posons la morale des Sages :

« Qu'en tout la raison soit votre guide. Contemplez le beau. Dans ce que vous entreprenez considérez la fin [4]. Il y a trois choses difficiles : garder un secret, souffrir une injure, employer son loisir. Visite ton ami

[1] PLAT., *in Conv. sept. Sap.* — [2] *Esprit des Lois.* — [3] *Contrat soc.*, liv. III, chap. IX. — [4] PLUT., *in Solon.*; LAERT., lib. I, § XLVI ; DEMOSTH., *de Fals. Leg.*

dans l'infortune plutôt que dans la prospérité. N'insulte jamais le malheureux. L'or est connu par la pierre de touche ; et la pierre de touche de l'homme est l'or. Connais-toi [1]. Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît. Sachez saisir l'occasion [2]. Le plus grand des malheurs est de ne pouvoir supporter patiemment l'infortune. Rapporte aux dieux tout le bien que tu fais. N'oublie pas le misérable [3]. Lorsque tu quittes la maison, considère ce que tu as à faire ; quand tu y rentres, ce que tu as fait [4]. Le plaisir est de courte durée ; la vertu est immortelle. Cachez vos chagrins [5]. »

Montrons notre philosophie :

« Il n'est pas si dangereux de faire du mal à la plupart des hommes que de leur faire du bien [6]. Les rois font des hommes comme des pièces de monnaie, ils les font valoir ce qu'ils veulent ; et l'on est forcé de les recevoir selon leur cours, et non pas selon leur véritable prix [7]. On aime mieux dire du mal de soi que de n'en point parler [8]. Il y a à parier que toute idée publique, toute convention reçue, est une sottise, car elle a convenu au plus grand nombre [9]. Les gens faibles sont les troupes légères des méchants ; ils font plus de mal que l'armée même, ils infestent, ils ravagent [10]. Il faut convenir que, pour être homme en vivant dans le monde, il y a des côtés de son âme qu'il faut entièrement *paralyser* [11]. C'est une belle allégorie dans la *Bible* que cet arbre de la science du bien et du mal qui produit la mort. Cet emblème ne veut-il pas dire que, lorsqu'on a pénétré le fond des choses, la perte des illusions amène la mort de l'âme, c'est-à-dire un désintéressement complet sur tout ce qui touche les autres hommes [12]? »

[1] Laert., lib. II, § lxviii-lxxiv ; Herod., lib. I, p. 44. — [2] Plut., *Conviv. Sap.* ; Strab., lib. XIII, p. 599. — [3] Laert., lib. I, § lxxxii ; Val. Max , lib. III, cap. iii. — [4] Laert., lib. I, § lxxxii. — [5] *Id.*, *ibid* , § lxxxix ; Plut., *Conviv.* ; Herod., lib. I, p. 3. — [6] La Rochefoucauld, *Max.* — [7] La Rochefoucault, *Max.* clxv. — [8] *Id.*, *Max.* cxl. — [9] Chamfort, *Maximes*, etc , p. 37. — [10] *Id.*, *ib.* — [11] *Id.*, p. 56. — [12] *Id.*, p. 13.

J'invite le lecteur à lire le volume des Maximes de Chamfort (formant le quatrième volume des Œuvres complètes), publié à Paris par M. Ginguené, homme de lettres lui-même, et ami du malheureux académicien. La sensibilité, le tour original, la profondeur des pensées, en font un des plus intéressants, comme un des meilleurs ouvrages de notre siècle. Ceux qui ont approché M. Chamfort savent qu'il avait dans la conversation tout le mérite qu'on retrouve dans ses écrits. Je l'ai souvent vu chez M. Ginguené, et plus d'une fois il m'a fait passer d'heureux moments, lorsqu'il consentait, avec une petite société choisie, à accepter un souper dans ma famille. Nous l'écoutions avec ce plaisir respectueux qu'on sent à entendre un homme de lettres supérieur. Sa tête était remplie d'anecdotes les plus curieuses, qu'il aimait peut-être un peu trop à raconter. Comme je n'en retrouve aucune de celles que je lui ai entendu citer, dans la dernière publication de ses ouvrages, il est à croire



Solon, prévoyant le danger des spectacles pour les mœurs, disait à Thespis : « Si nous souffrons vos mensonges, nous les retrouverons bientôt dans les plus saints engagements. »

Jean-Jacques écrivait à d'Alembert :

. . . .

« Je crois qu'on peut conclure de ces considérations que l'effet moral des théâtres et des spectacles ne saurait jamais être bon ni salutaire en lui-même, puisqu'à ne compter que leurs avantages, on n'y trouve aucune sorte d'utilité réelle sans inconvénients qui ne la surpassent. Or, par une

qu'elles ont été perdues par l'accident dont parle M. Ginguené. Une entre autres, qui peint les mœurs du siècle avant la révolution, m'a laissé un long souvenir. « Un homme de la cour (heureusement j'ai oublié son nom) s'amusait sur les boulevards, à nommer à sa belle-fille, jeune et pleine d'innocence, les courtisans qui passaient dans leurs voitures en l'invitant à en prendre un pour amant, lui racontant leurs intrigues avec telle, telle ou telle femme de la société. Et vous croyez, ajouta Chamfort, qu'un pareil ordre moral pouvait longtemps subsister ? »

Chamfort était d'une taille au-dessus de la médiocre, un peu courbé, d'une figure pâle, d'un teint maladif. Son œil bleu, souvent froid et couvert dans le repos, lançait l'éclair quand il venait à s'animer. Des narines un peu ouvertes donnaient à sa physionomie l'expression de la sensibilité et de l'énergie. Sa voix était flexible, ses modulations suivaient les mouvements de son âme ; mais, dans les derniers temps de mon séjour à Paris, elle avait pris de l'aspérité, et on y démêlait l'accent agité et impérieux des factions. Je me suis toujours étonné qu'un homme qui avait tant de connaissance des hommes eût pu épouser si chaudement une cause quelconque. Ignorait-il que tous gouvernements se ressemblent ; que RÉPUBLICAIN et ROYALISTE ne sont que deux mots pour la même chose. Hélas ! l'infortuné philosophe ne l'a que trop appris.

J'ai cru qu'un mot sur un homme aussi célèbre dans la révolution ne déplairait pas au lecteur. La Notice que M. Ginguené a préfixée à l'édition des œuvres de son ami doit d'ailleurs satisfaire tous ceux qui aiment le correct, l'élégant, le chaste. Mais pour ceux qui, comme moi, connurent la liaison intime qui exista entre M. Ginguené et M. Chamfort, qu'ils logeaient dans la même maison et vivaient pour ainsi dire ensemble, cette Notice a plus que de la pureté. En n'écrivant qu'à la troisième personne, M. Ginguené a été au cœur, et la douleur de l'ami, luttant contre le calme du narrateur, n'échappe pas aux âmes sensibles. Au reste, je dois dire qu'en parlant de plusieurs gens de lettres que je fréquentai autrefois, je remplis pour eux ma tâche d'historien, sans avoir l'orgueil de chercher à m'appuyer sur leur renommée. Lorsque j'ai vécu parmi eux, je n'ai pu m'associer à leur gloire : je n'ai partagé que leur indulgence *.

* Outre l'impertinence de la comparaison de quelques maximes spirituelles de Chamfort avec les maximes des Sages de la Grèce, il y a complète erreur dans le jugement que je porte ici de Chamfort lui-même. Je rétracte, dans toute la maturité de mon âge, ce que j'ai dit de cet homme dans ma jeunesse. Il me serait même impossible aujourd'hui de concevoir mon premier jugement, si je ne me souvenais de l'espèce d'empire qu'exerçait sur moi toute renommée littéraire. (ÉD.N.)

suite de son inutilité même, le théâtre, qui ne peut rien pour corriger les mœurs, peut beaucoup pour les altérer. En favorisant tous nos penchants, il donne un nouvel ascendant à ceux qui nous dominent. Les continuelles émotions qu'on y ressent nous énervent, nous affaiblissent, nous rendent plus incapables de résister à nos passions; et le stérile intérêt qu'on prend à la vertu ne sert qu'à contenter notre amour-propre sans nous contraindre à la pratiquer. »

Après ces premiers Sages nous trouvons Héraclite d'Éphèse, qui semble avoir été la forme originale sur laquelle la nature moula, parmi nous, le grand Rousseau. De même que l'illustre citoyen de Genève, le philosophe grec fut élevé sans maître [1], et dut tout à la vigueur de son génie. Comme lui, il connut la méchanceté de nos institutions, et pleura sur ses semblables [2]; comme lui, il crut les lumières inutiles au bonheur de la société [3]; comme lui encore, invité à donner des lois à un peuple, il jugea que ses contemporains étaient trop corrompus [4] pour en admettre de bonnes; comme lui enfin, accusé d'orgueil et de misanthropie, il fut obligé de se cacher dans les déserts [5], pour éviter la haine des hommes.

Il sera utile de rapprocher les lettres que ces génies extraordinaires écrivaient aux princes de leur temps.

Darius, fils d'Hystaspes, avait invité Héraclite à sa cour. Le philosophe lui répondit :

HÉRACLITE, AU ROI DARIUS, FILS D'HYSTASPES, SALUT.

Les hommes foulent aux pieds la vérité et la justice. Un désir insatiable de richesses et de gloire les poursuit sans cesse. Pour moi, qui fuis l'ambition, l'envie, la vaine émulation attachée à la grandeur, je n'irai point à la cour de Suze, sachant me contenter de peu, et dépensant ce peu selon mon cœur [6].

AU ROI DE PRUSSE.

A Motiers-Travers, ce 30 octobre 1762.

Sire, — Vous êtes mon protecteur, mon bienfaiteur, et je porte un cœur fait pour la reconnaissance; je veux m'acquitter avec vous si je puis.

Vous voulez me donner du pain : n'y a-t-il aucun de vos sujets qui en manque?

Otez de devant mes yeux cette épée qui m'éblouit et me blesse, elle n'a

[1] *Heracl. ap.* Diog. Laert., lib. IX. — [2] *Id., ib.,* — [3] *Id., ib.* — [4] *Id., ib.* — [5] *Id., ib.* — [6] *Heracl. ap.* Diog. Laert., lib. IX.

que trop bien fait son service, et le sceptre est abandonné. La carrière des rois de votre étoffe est grande, et vous êtes encore loin du terme. Cependant le temps presse et il ne vous reste pas un moment à perdre pour y arriver. Sondez bien votre cœur, ô Frédéric ! Pourrez-vous vous résoudre à mourir sans avoir été le plus grand des hommes ?

Puissé-je voir Frédéric, le juste et le redouté, couvrir enfin ses États d'un peuple heureux dont il soit le père ! et J. J. Rousseau, l'ennemi des rois, ira mourir au pied de son trône.

Que Votre Majesté daigne agréer mon profond respect.

La noble franchise de ces deux lettres est digne des philosophes qui les ont écrites. Mais l'humeur perce dans celle d'Héraclite ; celle de Jean-Jacques, au contraire, est pleine de mesure (*a*).

On se sent attendrir par la conformité des destinées de ces deux grands hommes, tous deux nés à peu près dans les mêmes circonstances, et à la veille d'une révolution, et tous deux persécutés pour leurs opinions. Tel est l'esprit qui nous gouverne : nous ne pouvons souffrir ce qui s'écarte de nos vues étroites, de nos petites habitudes. De la mesure de nos idées, nous faisons la borne de celles des autres. Tout ce qui va au delà nous blesse. « Ceci est bien, ceci est mal, » sont les mots qui sortent sans cesse de notre bouche. De quel droit osons-nous prononcer ainsi ? Avons-nous compris le motif secret de telle ou telle action ? Misérables que nous sommes, savons-nous ce qui est bien, ce qui est mal? Tendres et sublimes génies d'Héraclite et de Jean-Jacques ! que sert-il que la postérité vous ait payé un tribut de stériles honneurs ?... Lorsque, sur cette terre ingrate, vous pleuriez les malheurs de vos semblables vous n'aviez pas un ami (*b*).

(*a*) Non, la lettre de Rousseau n'est point pleine de mesure ; elle cache autant d'orgueil que celle d'Héraclite. Dire à un roi : « Faites du bien aux hommes, et à ce prix vous me verrez, » c'est s'estimer un peu trop. Frédéric, en donnant de la gloire à ses peuples, pouvait trouver en lui-même une récompense pour le moins aussi belle que celle que lui offrait le citoyen de Genève. Que le talent ait la conscience de sa dignité, de son mérite, rien de plus juste ; mais il s'expose à se faire méconnaitre quand il se croit le droit de morigéner les peuples, ou de traiter avec familiarité les rois. (N. Éd.)

(*b*) J'ai relu les ouvrages de Rousseau, afin de voir s'ils justifieraient, au tribunal de ma raison mûrie et de mon goût formé, l'enthousiasme qu'ils m'inspiraient dans ma jeunesse.

Je n'ai point retrouvé le sublime dans l'*Émile*, ouvrage d'ailleurs supérieurement écrit quant aux formes du style, non quant à la langue proprement dite ; ouvrage où l'on rencontre quelques pages d'une rare éloquence, mais ouvrage de pure théorie, et de tout point inapplicable.

Cherchons le résultat de ce tableau comparé des lumières. Voyons d'abord quelle différence se fait remarquer entre les définitions du meilleur gouvernement.

On sent plus dans l'*Emile* l'humeur du misanthrope que la sévérité du sage : la société y est jugée par l'amour-propre blessé ; les systèmes du temps se reproduisent dans les pages mêmes dirigées contre ces systèmes, et l'auteur déclame contre les mœurs de son siècle, tout en participant à ces mœurs. L'ouvrage n'est ni grave par la pensée, ni calme par le style ; il est sophistique sans être nouveau ; les idées visent à l'extraordinaire, et sont pourtant d'une nature assez commune. En un mot, la vérité manque à ce traité d'éducation, ce qui fait qu'il est inutile et qu'il n'en reste presque rien dans la mémoire.

La *profession de foi du vicaire savoyard*, qui fit tant de bruit, a perdu l'intérêt des circonstances : ce n'est aujourd'hui qu'un sermon socinien assez ennuyeux, qui n'a d'admirable que l'exposition de la scène. Les preuves de la spiritualité de l'âme sont bonnes, mais elles sont au-dessous de celles produites par Clarke.

Dans ses ouvrages politiques, Rousseau est clair, concis, ferme, logique, pressant en enchaînant les corollaires, qu'il déduit souvent d'une proposition erronée. Mais, tout attaché qu'il est au droit social de l'ancienne école, il le trouble par le mélange du droit de nature. D'ailleurs, les gouvernements ont marché, et la politique de Rousseau a vieilli.

Rousseau n'est définitivement au-dessus des autres écrivains que dans une soixantaine de lettres de la *Nouvelle Héloïse* (qu'il faut relire, comme je le fais à présent même, à la vue des rochers de Meillerie), dans ses *Rêveries* et dans ses *Confessions*. Là, placé dans la véritable nature de son talent, il arrive à une éloquence de passions inconnue avant lui. Voltaire et Montesquieu ont trouvé des modèles de style chez les écrivains du siècle de Louis XIV ; Rousseau, et même un peu Buffon, dans un autre genre, ont créé une langue qui fut ignorée du grand siècle.

Il faut dire toutefois que Rousseau n'est pas aussi noble qu'il est brûlant, aussi délicat qu'il est passionné : le travail se fait sentir partout, et l'auteur s'aperçoit jusque dans l'amant. Rousseau est plus poétique dans les images que dans les affections ; son inspiration vient plus des sens que de l'âme ; il a peu de la flamme divine de Fénelon ; il exprime les sentiments profonds, rarement les sentiments élevés : son génie est d'une grande beauté, mais il tient plus de la terre que du ciel.

Il y a aussi une espèce de monde qui échappe au peintre de Julie et de Saint-Preux : il est douteux qu'il eût pu composer un roman de chevalerie. Eût-il été capable de concevoir *Tancrède* et *Zaïre ?* c'est ce que je n'oserais assurer, comme, à en juger par l'*Emile*, je ne saurais dire si Rousseau eût pu élever le monument imité de l'antique que nous a laissé l'archevêque de Cambrai.

Rousseau ne peut écrire de suite quelques pages sans que son éducation négligée et les habitudes de la société inférieure où il passa la première et la plus grande partie de sa vie, ne se décèlent. Il prend souvent aussi la familiarité pour la simplicité : si Voltaire nous avait parlé de ses déjeuners, il l'aurait fait d'une tout autre façon que le mari de Thérèse.

Je ne me reproche point mon enthousiasme pour les ouvrages de Rousseau ; je conserve en partie ma première admiration, et je sais à présent sur quoi elle est fondée. Mais si j'ai dû admirer l'*écrivain*, comment ai-je pu excuser l'*homme ?* comment n'étais-je pas révolté des *Confessions* sous le rapport des faits ? Eh quoi !

Les Sages de la Grèce aperçurent les hommes sous les rapports moraux ; nos philosophes, d'après les relations politiques. Les premiers voulaient que le gouvernement découlât des mœurs ; les seconds, que les mœurs fluassent du gouvernement. Les légistes athéniens, subséquents au temps de Lycurgue et des Solon, s'énoncèrent dans le sens des modernes : la raison s'en trouve dans le siècle. Platon, Aristote, Montesquieu, Jean-Jacques, vécurent dans un âge corrompu; il fallait alors refaire les hommes par les lois : sous Thalès, il fallait refaire les lois par les hommes. J'ai peur de n'être pas entendu. Je m'explique : les mœurs, prises absolument, sont l'obéissance ou la désobéissance à ce sens intérieur qui nous montre l'honnête et le déshonnête, pour faire celui-là et éviter celui-ci. La politique est cet art prodigieux par lequel on parvient à faire vivre en corps les mœurs antipathiques de plusieurs individus. Il faudrait savoir à présent ce que ce sens intérieur commande ou défend rigoureusement. Qui sait jusqu'à quel point la société l'a altéré? Qui sait si des préjugés, si inhérents à notre constitution que nous les prenons souvent pour la nature même, ne nous montrent pas des vices et des vertus, là où il n'en existe pas? Quel nom, par exemple, donnerons-nous à la pudeur, la lâcheté, le courage, le vol? si cette voix de la conscience n'était elle-même (*a*)... ? Mais,

Rousseau a cru pouvoir disposer de la réputation de sa bienfaitrice! Rousseau n'a pas craint de rendre immortel le déshonneur de madame de Warens! Que dans l'exaltation de sa vanité, le citoyen de Genève se soit considéré comme assez élevé au-dessus du vulgaire pour publier ses propres fautes (je modère mes expressions), libre à lui de préférer le bruit à l'estime. Mais révéler les faiblesses de la femme qui l'avait nourri dans sa misère, de la femme qui s'était donnée à lui! mais croire qu'il couvrira cette odieuse ingratitude par quelques pages d'un talent inimitable, croire qu'en se prosternant aux pieds de l'idole qu'il venait de mutiler, il lui rendra ses droits aux hommages des hommes! c'est joindre le délire de l'orgueil à une dureté, à une stérilité de cœur dont il y a peu d'exemples. J'aime mieux supposer, afin de l'excuser, que Rousseau n'était pas toujours maître de sa tête, mais alors ce maniaque ne me touche point ; je ne saurais m'attendrir sur les maux imaginaires d'un homme qui se regarde comme persécuté, lorsque toute la terre est à ses pieds, d'un homme à qui l'on rend peut-être plus qu'il ne mérite. Pour que la perte de la raison puisse inspirer une vive pitié, il faut qu'elle ait été produite par un grand malheur, ou qu'elle soit le résultat d'une idée fixe, généreuse dans son principe. Qu'un auteur devienne insensé par les vertiges de l'amour-propre ; que toujours en présence de lui-même, ne se perdant jamais de vue, sa vanité finisse par faire une plaie incurable à son cerveau, c'est de toutes les causes de folie celle que je comprends le moins et à laquelle je puis le moins compatir. (N. Éd.)

(*a*) Qu'est-ce que j'ai voulu dire? En vérité, je n'en sais rien ; je me croyais sans doute profond, en faisant entendre, d'après les bouffonneries de Voltaire, que les

gardons-nous de creuser plus avant dans cet épouvantable abîme. J'en ai dit assez pour montrer en quoi les publicistes des temps d'innocence de la Grèce, et les publicistes de nos jours diffèrent; il est inutile d'en dire trop.

En morale nous trouvons les mêmes dissonances. Les Sages considérèrent l'homme sous les relations qu'il a avec lui-même; ils voulurent qu'il tirât son bonheur du fond de son âme. Nos philosophes l'ont vu sous les connexions civiles, et ont prétendu lui faire prélever ses plaisirs, comme une taxe, sur le reste de la communauté. De là ces résultats de leurs sortes de maximes: « Respectez les dieux, « connaissez-vous; achetez au minimum de la société et vendez-lui « au plus haut prix. »

Voici, en quelques mots, la somme totale des deux philosophies: celle des beaux jours de la Grèce s'appuyait tout entière sur l'existence du grand Être: la nôtre, sur l'athéisme. Celle-là considérait les mœurs, celle-ci la politique. La première disait aux peuples: « Soyez vertueux, vous serez libres. » La seconde leur crie: « Soyez libres, vous serez vertueux. » La Grèce, avec de tels principes, parvint à la république et au bonheur; qu'obtiendrons-nous avec une philosophie opposée? Deux angles de différents degrés ne peuvent donner deux arcs de la même mesure (*a*).

Nous examinerons l'état des lumières chez les nations contemporaines, lorsque nous parlerons de l'influence de la révolution républicaine de la Grèce sur les autres peuples. Nous allons considérer maintenant cette influence sur la Grèce elle-même.

peuples n'ayant pas les mêmes idées de la pudeur et du vol, etc., on ne savait pas trop dans ce bas monde ce qui était vice et vertu; ensuite je renfermais ce grand secret dans mon sein, tout fier de m'élever jusqu'à la philosophie *holbachique*. Il est bien juste que je me donne une part des sifflets qui ont fait justice de cette philosophie. Pourtant, chose assez étrange, moi-même, dans ce chapitre, j'attaque les philosophes du dix-huitième siècle, et je ne vois pas qu'en les attaquant je suis tout empoisonné de leurs maximes! (N. Éd.)

(*a*) On voit partout dans l'*Essai* que ma raison, ma conscience et mes penchants démentaient mon philosophisme, et que je retombe avec autant de joie que d'amour dans les vérités religieuses. On voit aussi que l'esprit de liberté ne m'abandonne pas davantage que l'esprit monarchique. La singulière comparaison tirée de la géométrie, que l'on trouve ici, me rappelle que, destiné d'abord à la marine (comme je le fus ensuite à l'église, et enfin au service de la terre), mes premières études furent consacrées aux mathématiques, où j'avais fait des progrès rapides. J'étais servi dans ces études, comme dans celle des langues, par une de ces mémoires dont on partage souvent les avantages avec les hommes les plus communs. (N. Éd.)

CHAPITRE XXV.

Influence de la Révolution républicaine sur les Grecs. — Les Biens.

Les Grecs et les Français, dans une tranquillité profonde, vivaient soumis à des rois qu'une longue suite d'années leur avait appris à respecter. Soudain un vertige de liberté les saisit. Ces monarques, hier encore l'objet de leur amour, ils les précipitent à coups de poignard de leurs trônes. La fièvre se communique. On dénonce guerre éternelle contre les tyrans. Quel que soit le peuple qui veuille se défaire de ses maîtres, il peut compter sur les régicides. La propagande se répand de proche en proche. Bientôt il ne reste pas un seul prince dans la Grèce [1], et les Français de notre âge jurent de briser tous les sceptres (*a*).

L'Asie prend les armes en faveur d'un tyran banni [2] : l'Europe entière se lève pour replacer un roi légitime sur le trône : des provinces de la Grèce [3], de la France [4] se joignent aux armes étrangères : et l'Asie, et l'Europe, et les provinces soulevées viennent se briser contre une masse d'enthousiastes, qu'elles semblaient devoir écraser. A l'hymne de Castor [5], à celle des Marseillais, les républicains s'avancent à la mort. Des prodiges s'achèvent au cri de *Vive la liberté!* et la Grèce et la France comptent Marathon, Salamine, Platée, Fleurus, Weissembourg, Lodi [6].

Alors ce fut le siècle des merveilles. Également ingrats et capricieux, les Athéniens jettent dans les fers, bannissent ou empoisonnent leurs généraux [7] ; les Français forcent les leurs à l'émigration ou les massacrent [8]. Et ne croyez pas que les succès s'en affaiblissent : le premier homme, pris au hasard, se trouve un génie. Les talents sortent de la terre. Les Thémistocle succèdent

[1] Excepté chez les Macédoniens, que le reste des Grecs regardait comme barbares. Alexandre (non le Grand) fut obligé de prouver qu'il était originaire d'Argos, pour être admis aux jeux olympiques.

(*a*) Voilà encore un de ces passages qui prouvent combien ceux qui prétendaient m'opposer cet ouvrage avaient raison de ne pas vouloir qu'on l'imprimât tout entier. (N. Éd.)

[2] Herodot., lib. V, cap. xcvi. — [3] *Id.*, lib. VI, cap. cxii. — [4] Turreau, *Guerre de la Vendée.* — [5] Plut., *in Lyc.* — [6] On verra tout ceci en détail à la guerre Médique. — [7] Herod., lib. VI, cap. cxxxvi; Plut., *in Themist.* — [8] Dumouriez, Custine.

aux Miltiade, les Aristide aux Thémistocle, les Cimon aux Aristide[1] : les Dumouriez remplacent les Luckner, les Custine les Dumouriez, les Jourdan les Custine, les Pichegru les Jourdan, etc.

Ainsi, l'effet immédiat de la révolution sur les Grecs et sur les Français fut : haine implacable à la royauté, valeur indomptable dans les combats, constance à toute épreuve dans l'adversité. Mais ceux-là, encore pleins de morale, n'ayant passé de la monarchie à la république que par de longues années d'épreuves, durent recevoir de leur révolution des avantages que ceux-ci ne peuvent espérer de la leur (*a*). Les âmes des premiers s'ouvrirent délicieusement aux attraits de la vertu. Là, l'esprit de liberté épura l'âge qui lui donna naissance et éleva les générations suivantes à des hauteurs que les autres peuples n'ont pu atteindre. Là, on combattait pour une couronne de laurier[2] ; là on mourait pour obéir aux saintes lois de la patrie ; là, l'illustre candidat rejeté se réjouissait que son pays eût trois cents citoyens meilleurs que lui[4] ; là, le grand homme injustement condamné écrivait son nom sur la coquille[5], ou buvait la ciguë[6] ; là enfin, la vertu était adorée ; mais malheureusement les mystères de son culte furent dérobés avec soin du reste des hommes.

[1] Plusieurs auteurs donnent le nombre aux noms propres ; je préfère de les laisser indéclinables.

(*a*) Ce ton est trop affirmatif ; j'étais trop près des événements pour les bien juger : toutes les plaies de la révolution étaient saignantes ; on n'apercevait pas encore dans un amas de ruines ce qui était détruit pour toujours, et ce qui pouvait se réédifier. Je ne faisais pas assez d'attention à la révolution complète qui s'était opérée dans les esprits ; et, ne voyant toujours que l'espèce de liberté républicaine des anciens, je trouvais dans les mœurs de mon temps un obstacle insurmontable à cette liberté. Trente années d'observation et d'expérience m'ont fait découvrir et énoncer cette autre vérité, qui, j'ose le dire, deviendra fondamentale en politique, savoir : qu'il y a une liberté, fille des lumières. C'est aux rois à décider s'ils veulent que cette liberté soit monarchique ou républicaine : cela dépend de la sagesse ou de l'imprudence de leurs conseils. (N. Éd.)

[2] Plut., *in Cim.*, p. 483.

[3] Ὦ ξεῖν' ἄγγειλον Λακεδαιμονίοις, ὅτι τῇδε
Κείμεθα, τοῖς κείνων πειθόμενοι νομίμοις.

[4] Plut., *in Lyc.* — [5] Plut., *in Aristid.* — [6] Plat., *in Phæd.*

CHAPITRE XXVI.

(SUITE.)

Les Maux.

Si telle fut l'influence de la révolution républicaine sur la Grèce considérée du côté du bonheur, sous le rapport de l'adversité elle n'est pas moins remarquable. L'ambition, qui forme le caractère des gouvernements populaires, s'empara bientôt des républiques, comme il en arrive à présent à la France. Les Athéniens, non contents d'avoir délivré leur patrie, se laissèrent bientôt emporter à la fureur des conquêtes. Les armées des Grecs se multiplièrent sur tous les rivages. Nul pays ne fut en sûreté contre leurs soldats. On les vit courir comme un feu dévorant dans les îles de la mer Égée[1], en Égypte[2], en Asie[3]. Les peuples, d'abord éblouis de leurs succès gigantesques, revinrent peu à peu de leur étonnement, lorsqu'ils virent que de si grands exploits ne tendaient pas tant à l'indépendance qu'aux conquêtes[4], et que les Grecs, en devenant libres, prétendaient enchaîner le reste du monde[5]. Par degrés il se fit contre eux une masse collective de haine[6], comme ces balles de neige qui, d'abord échappées à la main d'un enfant, parviennent, en se roulant sur elles-mêmes, à une grosseur monstrueuse. D'un autre côté, les Athéniens, enrichis de la dépouille des autres nations[7], commencèrent à perdre le principe du gouvernement populaire : la vertu[8]. Bientôt les places publiques ne retentirent plus que des cris des démagogues et des factieux[9]. Les dissensions les plus funestes éclatèrent. Ces petites républiques, d'abord unies par le malheur, se divisèrent dans la prospérité : chacune voulut dominer la Grèce. Des guerres cruelles, entretenues par l'or de la Perse, plus puissant que ses armes, s'allumèrent de toutes parts[10]. Pour mettre le comble aux désordres, l'esprit humain, libre de toute loi par l'influence

[1] PLUT., *in Them.*, p. 122; *Id.*, *in Cim.* — [2] THUCYD., lib. I, cap. CX. — [3] DIOD. SIC., lib. II, p. 47. — [4] PLUT., *in Cim.*, p. 489. — [5] *Id.*, *ib.* — [6] THUCYD., lib. I, cap. CI. — [7] *Id.*, *ibid.* — [8] PLAT., *de Leg.*, lib. IV, p. 706. — [9] ARISTOT., *de Rep.*, lib. V, cap III.

[10] Il est impossible de multiplier les citations à l'infini. J'engage le lecteur à lire quelque histoire générale de la Grèce. Il y verra, à l'époque dont je parle dans ce

de la révolution, enfanta à la fois tous les chefs-d'œuvre des arts et tous les systèmes destructeurs de la morale et de la société. Une foule de beaux esprits arrachèrent Dieu de son trône et se mirent à prouver l'athéisme [1]. Des multitudes de légistes publièrent de nouveaux plans de république; tout était inondé d'écrits sur les vrais principes de la liberté [2] : Philippe et Alexandre parurent.

CHAPITRE XXVII.

État politique et moral des nations contemporaines au moment de la Révolution républicaine en Grèce. — Cette Révolution considérée dans ses rapports avec les autres peuples. — Causes qui en ralentirent ou en accélérèrent l'influence.

Il est difficile de tracer un tableau des nations connues au moment de la révolution républicaine en Grèce, l'histoire à cette époque n'étant pleine que d'obscurités et de fables. J'essaierai cependant d'en donner une idée générale au lecteur.

D'abord, nous considérerons ces peuples séparément; ensuite nous les verrons agir en masse, à l'article de la Perse, au temps de la guerre Médique. Prenant notre point de départ en Égypte, de là tournant au midi, et décrivant un cercle par l'ouest et le nord, nous reviendrons à la Perse, finir en Orient où nous aurons commencé. Placés à Athènes comme au centre, nous suivrons les rayons de la révolution qui en partent, et qui vont aboutir aux nations placées sur les différents degrés de cette vaste circonférence.

chapitre, une ressemblance avec la France qui l'étonnera. Des villes prises et pillées sans pitié; des peuples forcés à des contributions; la neutralité des puissances violée; d'autres obligées par les Athéniens à se joindre à eux contre des Etats avec lesquels elles n'avaient aucun sujet de guerre. Enfin, l'insolence et l'injustice portées à leur comble : les Athéniens traitant avec le dernier mépris les ambassadeurs des nations, et disant ouvertement qu'ils ne connaissaient d'autre droit que la force. (Voy. Thucyd., lib. V, etc., etc.)

[1] Cic., *de Nat. Deor.*; Laert., *in Vit. Philosoph.* — [2] Plat., *de Rep.*; Arist., *de Rep.*, etc.

CHAPITRE XXVIII.

L'Égypte.

Au moment du renversement de la tyrannie à Athènes, l'Égypte n'était plus qu'une province de la Perse. Ainsi elle fut exposée, comme le reste de l'État dont elle formait un des membres, à toute l'influence de la révolution grecque. Elle se trouvera donc comprise en général dans ce que je dirai de l'empire de Cyrus. Nous examinerons seulement ici quelques circonstances qui lui sont particulières.

De temps immémorial les Égyptiens avaient été soumis à un gouvernement théocratique [1]. Ainsi que les nations de l'Inde, dont ils tiraient vraisemblablement leur origine (*a*), ils étaient divisés en trois classes inférieures, de laboureurs, de pasteurs et d'artisans [2]. Chaque homme était obligé de suivre, dans l'ordre où le sort l'avait jeté, la profession de ses pères, sans pouvoir changer d'études selon son génie ou les temps. Que dis-je? ce n'eût pas été assez. Dans ce pays d'esclavage, l'esprit humain devait gémir sous des chaînes encore plus pesantes : l'artiste ne pouvait suivre qu'une ligne de ses études, et le médecin, qu'une branche de son art [3].

Mais, en redoublant les liens de l'ignorance autour du peuple, ses chefs avaient aussi multiplié ceux de la morale. Ils savaient qu'il est inutile de donner des entraves au génie pour éviter les révolutions, si on ne gourmande en même temps les vices, qui conduisent au même but par un autre chemin. Le respect des rois et de la religion [4], l'amour de la justice [5], la vertu de la reconnaissance [6], formaient le code de la société chez les Égyptiens; et s'ils

[1] Diod., lib. I, p. 63.

(*a*) Cela n'est pas clair. (N. Éd.)

[2] Diod., lib. I, p. 67. — [3] Herodot., lib II, cap. lxxxiv.

[4] Hérodot., lib. II, cap. xxxvii. — [5] Diod., lib. I, p. 70.

On connait la coutume des Égyptiens du jugement après la mort, qui s'étendait jusque sur les rois. Un autre usage non moins extraordinaire était celui par lequel un débiteur engageait le corps de son père à son créancier. Ces lois sublimes sont trop fortes pour nos petites nations modernes : elles nous étonnent, elles nous confondent; nous les admirons, mais nous ne les entendons plus, parce qu'il nous manque la vertu qui en faisait le secret.

[6] Herodot., lib. II.

étaient les plus superstitieux des hommes, ils en étaient aussi les plus innocents.

L'Égypte, de tous les temps, avait fait un commerce considérable avec les Indes. Ses vaisseaux allaient, par les mers de l'Arabie et de la Perse, chercher les épices, l'ivoire et les soies de ces régions lointaines. Ils s'avançaient jusqu'à la Taprobane, la Ceylan des modernes. Sur cette côte les Chinois et les nations situées au delà du cap Comaria [1] apportaient leurs marchandises à l'époque du retour périodique des flottes égyptiennes, et recevaient en échange l'or de l'Occident [2].

Mais tandis que le peuple était livré, par système, aux plus affreuses ténèbres, les lumières se trouvaient réunies dans la classe des prêtres. Ils reconnaissaient les deux principes de l'univers (*a*); la matière [3] et l'esprit [4]. Ils appelaient la première *Athor*, et la seconde *Cneph* [5]. Celui-ci, par l'énergie de sa volonté, avait séparé les éléments confondus, produit tous les corps, tous les effets, en agissant sur la masse inerte [6]. Le mouvement, la chaleur, la vie répandue sur la nature leur fit imaginer une infinité de moyens, où ils voyaient une multitude d'actions. Ils crurent que des émanations du grand Être flottaient dans les espaces, et animaient les diverses parties de l'univers [7]. Ils tenaient l'âme immortelle; et Hérodote prétend que ce furent eux qui enseignèrent les premiers ce dogme fondamental de toute moralité [8] (*b*). Ils adressaient cette prière au ciel dans leurs pompes funèbres : « Soleil ! et vous, puissances qui dispensez la vie aux hommes ! recevez-moi, et accordez-moi une demeure parmi les dieux immortels [9]. » D'autres sectes des prêtres enseignaient la doctrine de la transmigration des âmes [10].

La physique, considérée dans tous les rapports de l'astronomie, la géométrie, la médecine, la chimie, etc., étaient cultivées par les prêtres égyptiens [11] avec un succès inconnu aux autres peuples, et surtout aux Grecs au moment de leur révolution. La science sublime

[1] Comorin.— [2] ROBERTSON's *Disquisition*, etc., *concern. Ancient India*, sect. I.

(*a*) Il n'y a point deux principes dans l'univers, ou il faudrait admettre l'éternité de la matière, ce qui détruirait toute véritable idée de Dieu. (N. ÉD.)

[3] JABLONSK., *Panth. Ægypt.*, lib. I, cap. I. — [4] PLUT., *Isis, Osiris.* — [5] JABLONSK., *Ibid*; EUSEB., lib. III, cap. XI. — [6] PLUT., *Isis, Osiris.* — [7] JABLONSK., lib. II, cap. I, II. — [8] Lib. II, cap. CXXIII.

(*b*) Me voilà bien éloigné du matérialisme. (N. ÉD.)

[9] PORPHYR., *de Abstinent.*, lib. IV. — [10] HERODOT., lib. II, cap. CXXIII.

[11] HERODOT., lib II, cap. CXXIII; DIOD., lib. I; STRAB., lib. VII; JABLONSK., *Panth. Ægyptiorum.*

des gouvernements leur était aussi révélée. Pythagore, Thalès, Lycurgue, Solon, sortis de leur école, prouvent également cette vérité.

Les Égyptiens comptèrent des auteurs célèbres : les deux Hermès, le premier, inventeur [1], le second, restaurateur des arts [2], Sérapis qui enseigna à guérir les maux de ses semblables [3]. Leurs livres ont péri dans les révolutions des empires, mais leurs noms sont conservés parmi ceux des bienfaiteurs des hommes. Si l'on en croit les alchimistes, la transmutation des métaux fut connue des savants d'Égypte [4].

Au reste, c'est dans ce pays, dont tout amant des lettres ne doit prononcer le nom qu'avec respect, que nous trouvons les premières bibliothèques. Comme si la nature eût destiné cette contrée à devenir la source des lumières, elle y avait fait croître exprès le papyrus [5] pour y fixer les découvertes fugitives du génie. Malheureusement les signes mystérieux dans lesquels les prêtres enveloppaient leurs études ont privé l'univers d'une foule de connaissances précieuses. J'ai un doute à proposer aux savants. Les Égyptiens étaient vraisemblablement Indiens d'origine : la langue philosophique du premier peuple n'était-elle point la même que la langue hanscrite des derniers [6]? Celle-ci est maintenant entendue, ne serait-il point possible d'expliquer l'autre par son moyen (*a*)?

En rangeant sous sa puissance les diverses nations disséminées sur les bords du Nil, Cambyses favorisa la propagation des arts. Jusqu'alors les Égyptiens, jaloux des étrangers [7], ne les admettaient qu'avec la plus grande répugnance à leurs mystères [8]. Lorsqu'ils furent devenus sujets de la Perse, l'entrée de leur pays s'ouvrit alors aux amants de la philosophie. C'est de ce coin du monde que l'aurore des sciences commença à poindre sur notre horizon ; et l'on vit bientôt les lumières s'avancer de l'Égypte vers l'Occident, comme l'astre radieux qui nous vient des mêmes rivages.

[1] ÆLIAN, *Hist.*, lib. XIV, cap. XXXIV. — [2] HEROD., lib. II, cap. LXXXII. — [3] PLIN., lib. II, cap. XIII. — [4] L'*Égypte dévoilée.* — [5] PLIN., lib. XIII, cap. XI.

[6] On devrait écrire *sanscrit*, qui est la vraie prononciation.

(*a*) J'adoptais trop absolument l'opinion des savants, qui font les Égyptiens originaires de l'Inde. Les progrès étonnants que M. Champollion a faits dans l'explication des hiéroglyphes n'ont point jusqu'à présent établi qu'il existât de rapport entre le sanscrit et la langue savante des Égyptiens. (N. ÉD.)

[7] DIOD., lib. I, p. 78; STRAB., *Geog.*, lib. XVII, p. 1142. — [8] JAMBLICH., *in Vit. Pyth.*

CHAPITRE XXIX.

Obstacles qui s'opposèrent à l'effet de la révolution grecque sur l'Égypte. — Ressemblance de ce dernier pays avec l'Italie moderne.

En considérant attentivement ce tableau, on aperçoit deux grandes causes qui durent amortir l'action de la révolution grecque sur l'Égypte. La première se tire de la subdivision régulière des classes de la société. Cette institution donne un tel empire à l'habitude chez les peuples où elle règne, que leurs mœurs semblent éternelles comme leurs États. En vain de telles nations sont subjuguées; elles changent de maître, sans changer de caractère [1]. Elles ne sont pas, il est vrai, totalement à l'abri des mouvements internes : le génie des hommes, tout affaissé qu'il soit du poids des chaînes, les secoue par intervalles avec violence, comme ces Titans de la Fable qui, bien qu'ensevelis dans les abîmes de l'Etna, se retournent encore quelquefois sous la masse énorme, et ébranlent les fondements de la terre.

Auprès de ce premier obstacle s'en élevait un second, d'autant plus insurmontable à l'esprit de liberté, qu'il tient à un ressort puissant de notre âme : la superstition. Les prêtres avaient trop d'intérêt à dérober la vérité au peuple [2], pour ne pas opposer toutes les ressources de leur art à l'influence d'une révolution qui eût démasqué leur artifice. L'homme n'a qu'un mal réel : la crainte de la mort. Délivrez-le de cette crainte, et vous le rendez libre. Aussi, toutes les religions d'esclaves sont-elles calculées pour augmenter cette frayeur. La caste sacerdotale égyptienne avait eu soin de s'entourer de mystères redoutables, et de jeter la terreur dans les esprits crédules de la multitude, par les images les plus monstrueuses [3]. C'est ainsi, encore, qu'ils appuyaient le trône de toute la force de leur magie, afin de gouverner et le prince, dont ils commandaient le respect au peuple, et le peuple, qu'ils faisaient obéir au prince. Si l'Égypte eût été une puissance indépendante au moment de la révolution grecque, elle aurait peut-être échappé à son influence; mais

[1] Comme à la Chine et aux Indes. — [2] Outre la grande influence qu'ils avaient dans le gouvernement, leurs terres étaient exemptes d'impôts.

[3] Jablonsk., *Panth. Ægypt.*

elle ne formait plus qu'une province de la Perse, et elle se trouva enveloppée dans les malheurs de l'empire auquel le sort l'avait asservie.

L'antique royaume de Sésostris offrait alors des rapports frappants avec l'Italie moderne : gouverné en apparence par des monarques, en réalité par un pontife maître de l'opinion, il se composait de magnificence et de faiblesse [1] ; on y voyait de même de superbes ruines [2] et un peuple esclave, les sciences parmi quelques-uns, l'ignorance chez tous. C'est sur les bords du Nil que les philosophes de l'antiquité allaient puiser les lumières ; c'est sous le beau ciel de Florence que l'Europe barbare a rallumé le flambeau des lettres [3] ; dans les deux pays elles s'étaient conservées sous le voile mystérieux d'une langue savante, inconnue au vulgaire [4]. Ce fut encore le lot de ces contrées, d'être, dans leur âge respectif, les seuls canaux d'où les richesses des Indes coulassent pour le reste des peuples [5]. Avec tant de conformité de mœurs, de circonstances, l'Égypte et l'Italie durent éprouver à peu près le même sort, l'une au temps des troubles de la Grèce, l'autre dans la révolution présente. Entraînées, malgré elles, dans une guerre désastreuse, par l'impulsion coercitive d'une autre puissance, la première, province du grand empire des Perses, la seconde, soumise en partie à celui d'Allemagne, il leur fallut livrer des batailles pour la cause d'une nation étrangère, et s'épuiser dans des querelles qui n'étaient pas les leurs [6]. Bientôt les ennemis victorieux tournèrent leurs armes et leurs intrigues, encore plus dangereuses, contre elles [7]. Ils soulevèrent l'ambition de quelques particuliers [8] ; et l'on vit la terre sacrée des talents ravagée par des Barbares. Les Perses cependant parvinrent à arracher l'Égypte [9] des

[1] L'Égypte fut presque toujours conquise par ceux qui voulurent l'attaquer.

[2] Dans sa plus haute prospérité, elle était couverte des monuments en ruine d'un peuple ancien qui florissait avant l'invasion des Pasteurs.

[3] Les Lycurgue, les Pythagore. — Sous les Médicis. — [4] La langue hiéroglyphique. — Le latin. — [5] Tyr avait quelques ports sur le golfe Arabique, mais elle les perdit bientôt. — Commerce de Florence, de Venise, de Livourne avec l'Égypte, avant la découverte du passage par le cap de Bonne-Espérance.

[6] Dans la guerre Médique, que nous verrons incessamment.

[7] Thucyd., lib. I, cap. cii.

[8] Inarus, qui insurgea l'Égypte contre Artaxerxès, roi des Perses. Les Français n'ont envahi l'Italie qu'en semant la corruption autour d'eux, et en fomentant des insurrections à Gênes, à Rome, à Turin, etc.

[9] Les Grecs y furent presque anéantis, étant obligés de se rendre à discrétion. Trop loin de leur pays, ils ne pouvaient en recevoir les secours nécessaires : la

mains des Athéniens et de leurs alliés, mais ce ne fut qu'après six ans de calamités. Elle finit par passer sous le joug de ces mêmes Grecs, au temps des conquêtes d'Alexandre, conquêtes qu'on peut regarder elles-mêmes comme l'action éloignée de la révolution républicaine de Sparte et d'Athènes.

CHAPITRE XXX.

Carthage.

Nous trouvons sur la côte d'Afrique les célèbres Carthaginois, qui, de tous les peuples de l'antiquité, présentent les plus grands rapports avec les nations modernes. Aristote a fait un magnifique éloge de leurs institutions politiques [1]. Le corps du gouvernement était composé : de deux Suffètes ou consuls annuels; d'un sénat; d'un tribunal des Cent, qui servait de contre-poids aux deux premières branches de la constitution; d'un conseil des Cinq, dont les pouvoirs s'étendaient à une espèce de censure générale sur toute la législature; enfin, de l'assemblée du peuple, sans laquelle il n'y a point de république [2] (*a*).

Carthage adopta en morale les principes de Lacédémone Elle bannit les sciences et défendit même qu'on enseignât le grec aux enfants [3]. Elle se mit ainsi à l'abri des sophismes et de la faconde de l'Attique. Il serait inutile de rechercher l'état des lumières chez un pareil peuple. Je parlerai incessamment de la partie des arts dans laquelle il avait fait des progrès considérables.

Atroces dans leur religion, les Carthaginois jetaient, en l'honneur de leurs dieux, des enfants dans des fours embrasés [4]; soit qu'ils crussent que la candeur de la victime était plus agréable à la divi-

même position attirera, tôt ou tard, les mêmes désastres aux Français en Italie, si la paix ne prévient l'effusion du sang.

[1] ARIST., *de Rep.*, lib. II, cap. XI.

[2] ARIST., *de Rep.*; POLYB., lib. VI, p. 493; JUST., lib. XIX, cap. II; CORN. NEP., *in Annib.*, cap. VII.

(*a*) Le jeune auteur se plaît évidemment au détail de ces combinaisons politiques, qui rentrent dans son système favori. Il est vrai qu'il n'y avait point de république sans assemblée du peuple, avant que la république représentative eût été trouvée. (N. ÉD.)

[3] JUSTIN.; lib. II, cap. V. — [4] PLUT., *de Superst.*, p. 171.

nité ; soit qu'ils pensassent faire un acte d'humanité en délivrant ces êtres innocents de la vie, avant qu'ils en connussent l'amertume.

Leurs principes militaires différaient aussi de ceux du reste de leur siècle. Ces marchands africains, renfermés dans leurs comptoirs, laissaient à des mercenaires, de même que les peuples modernes, le soin de défendre la patrie [1]. Ils achetaient le sang des hommes au prix de l'or acquis à la sueur du front de leurs esclaves, et tournaient ainsi au profit de leur bonheur la fureur et l'imbécillité de la race humaine.

Mais les habitants des terres puniques se distinguaient surtout par leur génie commerçant. Déjà ils avaient jeté des colonies en Espagne, en Sardaigne, en Sicile, le long des côtes du continent de l'Afrique, dont ils osèrent mesurer la vaste circonférence; déjà ils s'étaient aventurés jusques au fond des mers dangereuses des Gaules et des îles Cassitérides [2]. Malgré l'état imparfait de la navigation, l'avarice, plus puissante que les inventions humaines, leur avait servi de boussole sur les déserts de l'Océan (*a*).

CHAPITRE XXXI.

Parallèle de Carthage et de l'Angleterre. — Leurs Constitutions.

J'ai souvent considéré avec étonnement les similitudes de mœurs et de génie qui se trouvent entre les anciens souverains des mers et les maîtres de l'Océan d'aujourd'hui. Ils se ressemblent et par leurs constitutions politiques, et par leur esprit à la fois commerçant et guerrier [3]. Examinons le premier de ces deux rapports.

Que leurs gouvernements étaient les mêmes, c'est ce qui se prouve évidemment par les principes. La chose publique se composait à Carthage, ainsi qu'en Angleterre, d'un roi [4] et de deux chambres :

[1] Corn. Nep., *in Annib.* — [2] Strab., lib. V; Diod., *ibid.;* Just., lib. XLIV, cap. v; Polyb., lib. II; Han., *Peripl.;* Herod., lib. III, cap. cxxv.

[2] Probablement les îles Britanniques.

(*a*) Je ne renie point ces derniers chapitres : à quelques anglicismes près, je les écrirais aujourd'hui tels qu'ils sont. (N. Éd.)

[3] Là finit la ressemblance. On ne peut comparer l'humanité et les lumières des Anglais avec l'ignorance et la cruauté des Carthaginois.

[4] Les Grecs ont quelquefois appelé du nom de *roi* ce que nous connaissons sous

la première appelée *le sénat*, et représentant les communes ; la seconde connue sous le nom du *Conseil des Cent*. Cette puissance, en s'ajoutant ou se retranchant, selon les temps, aux deux autres membres de la législature, devenait, de même que les pairs de la Grande-Bretagne, le poids régulateur de la balance de l'État. Mais comment arrivait-il que la constitution punique fût républicaine, et la constitution anglaise monarchique? Par une de ces opérations merveilleuses de politique, que je vais tâcher d'expliquer.

Supposons une proportion politique, dont les moyens soient P, S, R. Si vous intervertissez l'ordre de ces lettres, vous aurez des rapports différents, mais les termes resteront les mêmes. Le gouvernement de Carthage était composé de trois parties : le peuple, le sénat et les rois, P, S, R. Elle était une république, parce que le peuple en corps était législateur et formait le premier terme de la proportion. Pour rendre cette constitution monarchique, sans en altérer les principes, c'est-à-dire sans la rendre despotique, qu'aurait-il fallu faire ? Changer notre proportion, P, S, R, en cette autre, R, S, P, c'est-à-dire transposer les moyens extrêmes, P et R : le pouvoir législatif se trouvant alors dévolu aux rois et au sénat, en même temps que le peuple en retient encore une troisième partie. Mais si le peuple, n'étant plus qu'un tiers du législateur, continue d'exercer en corps ses fonctions, la proportion est illusoire, car là où la nation s'assemble en masse, là existe une république. Le peuple, dans ce cas, ne peut donc qu'être représenté [1]. De là, la constitution anglaise. Et l'un et l'autre gouvernement seront excellents : le premier à Carthage, chez un petit peuple simple et pauvre [2] ; le second en Angleterre, chez une grande nation, cultivée et riche.

celui de *suffète :* ceux-ci, comme nous l'avons vu, étaient au nombre de deux et changeaient tous les ans. Carthage eût-elle été gouvernée par un seul, conservant sa place à vie, sa constitution n'en aurait pas moins été républicaine, parce que tout découle du principe de l'assemblée ou de la non-assemblée générale du peuple. Je m'étonne que les publicistes n'aient pas établi solidement ce grand axiome, qui simplifie la politique et donne l'explication d'une multitude de problèmes, sans cela insolubles. (Voy. les auteurs cités à la note 2 de la page 146, sur la forme du gouvernement.)

[1] Cet important sujet sur la représentation du peuple sera traité à fond dans la seconde partie de cet ouvrage. J'y montrerai en quoi J. J. Rousseau s'est mépris, et en quoi il a approché de la vérité sur cette matière, la base de la politique. Je ne demande que du temps. Il m'est impossible de tout mettre hors de sa place, de mêler tout.

[2] L'état était opulent; mais le citoyen, quoique riche d'argent, était pauvre de costumes et de goûts.

A présent, si dans notre proportion politique, après avoir changé les deux termes extrêmes, toujours en conservant les trois moyens primitifs P, S, R, nous voulions trouver la pire des combinaisons, que ferions-nous? Ce serait de n'admettre ni de roi ni de peuple, mais d'avoir je ne sais quoi qui en tiendrait lieu : et c'est précisément ce que nous avons vu faire en France. En laissant dehors les deux termes P et R, la Convention a rejeté les deux principes sans lesquels il n'y a point de gouvernement. Les Français ne sont point sujets, puisqu'ils n'ont point de roi; ni républicains, parce que le peuple est représenté. Qu'est-ce donc que leur constitution? Je n'en sais rien : un chaos qui a toutes les formes sans en avoir aucune; une masse indigeste où les principes sont tous confondus. Ou plutôt c'est le terme moyen de notre proportion S, multiplié par les deux extrêmes P et R; c'est le sénat enflé de tout le pouvoir du roi et du peuple. Que sortira-t-il de ce corps gros de puissance et de passions? Une foule de sales tyrans qui, nés et nourris dans ses entrailles, en sortiront tout à coup pour dévorer le peuple et le monstre politique qui les aura enfantés (*a*).

Quant aux autres colonnes de la législation punique, simples appendices à l'édifice, elles ne servaient qu'à en obstruer la beauté, sans ajouter à la solidité de l'architecture.

Au reste, les gouvernements de Carthage et d'Angleterre, qui ont joui des mêmes applaudissements, ont aussi partagé les mêmes censures. Les peuples contemporains leur reprochèrent la vénalité et la corruption dans les places de sénateurs [1]. Polybe [2] remarque que ce peuple africain, si jaloux de ses droits, ne regardait pas un

(*a*) N'est-il pas assez singulier de trouver cette algèbre politique dans la tête d'un auteur qui avait déjà ébauché dans ses manuscrits les premiers tableaux de René et d'Atala? Puisque l'on aime le *positif* dans ce siècle, j'espère que ce chapitre en renferme assez, et que cette précision mathématique, transportée dans la science des gouvernements, plaira aux esprits les plus sérieux. Ma politique, comme on le voit, n'est pas une politique de circonstance; elle date de loin, elle est l'étude et le penchant de toute ma vie, et l'on pourrait croire que ce chapitre est extrait de *la Monarchie selon la Charte* ou du *Conservateur*. (N. Éd.)

[1] Polyb., lib. VI, p. 494. — [2] *Ib.*

Pour pouvoir être élu membre du sénat, il fallait à Carthage, comme en Angleterre, posséder un certain revenu. Aristote blâme cette loi, en quoi il a certainement très-tort. Si la France avait été protégée par un pareil statut, elle n'aurait pas souffert la moitié des maux qu'elle a éprouvés. On dit : Un J. J. Rousseau n'aurait pu être député? C'est un malheur, mais infiniment moindre que l'admission des non-propriétaires dans un corps législatif. Heureusement les Français reviennent à ce principe.

pareil usage comme un crime. Peut-être avait-il senti que de toutes les aristocraties, celle des richesses, lorsqu'elle n'est pas portée à un trop grand excès, est la moins dangereuse en elle-même, le propriétaire ayant un intérêt personnel au maintien des lois, tandis que l'homme sans propriétés tend sans cesse, par sa nature, à bouleverser et à détruire (*a*).

CHAPITRE XXXII.

Les deux partis dans le Sénat de Carthage. — Hannon. — Barca.

Mêmes institutions, mêmes choses, mêmes hommes, comme de moules pareils il ne peut sortir que des formes égales. Le sénat de Carthage, tel que le parlement d'Angleterre, se trouvait divisé en deux partis, sans cesse opposés d'opinions et de principes [1]. Dirigées par les plus grands génies et par les premières familles de l'État, ces factions éclataient surtout en temps de guerres et de calamités nationales [2]. Il en résultait pour la nation cet avantage, que les rivaux, se surveillant afin de se surprendre, avaient un intérêt personnel à aimer la vertu. en tant qu'elle leur était personnellement utile, et à haïr le vice dans les autres.

L'histoire de ces dissensions politiques, au moment de la révolution républicaine en Grèce, ne nous étant pas parvenue, nous la considérerons dans un âge postérieur à ce siècle, en en concluant, par induction, l'état passé de la métropole africaine.

C'est à l'époque de la seconde guerre Punique, que nous trouvons la flamme de la discorde, brûlant de toutes parts dans le sénat de Carthage. Hannon, distingué par sa modération, son amour du bien public et de la justice, brillait à la tête du parti qui, avant la décla-

(*a*) J'aime à me voir défendre ainsi les principes conservateurs de la société; je me suis assez franchement critiqué, pour avoir le droit de remarquer le bien quand je le rencontre dans cet ouvrage. Je dirai donc que je n'aperçois pas dans l'*Essai* une seule erreur politique un peu grave, un seul principe qui dévie de ceux que je professe aujourd'hui; partout c'est la liberté, l'égalité devant la loi. la propriété, la monarchie, le roi légitime que je réclame, tandis que les erreurs religieuses et morales sont malheureusement trop nombreuses. Mais dans ces erreurs mêmes il n'y a rien qui ne soit racheté par quelque sentiment de charité, de bienveillance, d'humanité. J'en appelle au lecteur de bonne foi : qu'il dise si je porte de l'*Essai*, sous ce rapport, un jugement trop favorable. (N. Éd.)

[1] Liv., l. XXI.— [2] Comme au temps de la guerre d'Agathocle et de celle des Mercenaires.

ration de la guerre, opinait aux mesures pacifiques [1]. Il représentait les avantages d'une paix durable sur les hasards d'une entreprise dont les succès incertains coûteraient des sommes immenses, et finiraient peut-être par la ruine de la patrie [2].

Amilcar, surnommé *Barca*, père d'Annibal, d'une famille chère au peuple, soutenu de beaucoup de crédit et d'un grand génie, entraînait après lui la majorité du sénat. Après sa mort la faction Barcine continua de se prononcer en faveur des armes. Sans doute elle faisaït valoir l'injustice des Romains, qui, sans respecter la foi des traités, s'étaient emparés de la Sardaigne [3]. Ainsi la Hollande a amené de nos jours la rupture entre la France et l'Angleterre.

Durant le cours des hostilités, la minorité ne cessa de combattre les résolutions adoptées : tantôt elle s'efforçait de diminuer les victoires d'Annibal, tantôt d'exagérer ses revers. Elle jetait mille entraves dans la marche du gouvernement, et, sans le génie du général carthaginois, son armée, faute de secours, périssait totalement en Italie [4]. Vers la fin de la guerre, les partis changèrent d'opinions. Annibal, bien que de la majorité, après la bataille de Zama, parla avec chaleur en faveur de la paix [5]. Un seul sénateur eut le courage de s'y opposer : Gisgon représenta que ses concitoyens devaient plutôt périr généreusement les armes à la main, que se soumettre à des conditions honteuses [6]. L'homme illustre répliqua qu'on devait remercier les dieux, qu'en des circonstances si alarmantes, les Romains se montrassent encore disposés à des négociations [7]. Son avis prévalut. L'on dépêcha en Italie des ambassadeurs du parti d'Hannon, qui, amusant leurs vainqueurs du récit de leurs querelles domestiques, se vantaient que, si l'on eût d'abord suivi leurs conseils, ils n'auraient pas été obligés de venir mendier la paix à Rome [8] (*a*).

[1] Liv., lib. XXI. — [2] *Id.*, *ibid.* — [3] Liv., lib. XXI ; Polyb., lib. III, p. 162. — [4] Liv., lib. XXIII, n. 11, 14, 23.

Lorsqu'au récit de la bataille de Cannes, un membre de la faction Barcine demandait à Hannon s'il était encore mécontent de la guerre, celui-ci répondit « qu'il était toujours dans les mêmes sentiments, et que (supposé que CES VICTOIRES FUSSENT VRAIES) il ne s'en réjouissait qu'autant qu'elles mèneraient à une paix avantageuse. » Ne croit-on pas entendre parler un membre de l'opposition ? n'est-il pas étonnant qu'on doutât à Carthage, comme en Angleterre, des succès mêmes des armées ? Ou plutôt cela n'est pas étonnant.

[5] Polyb., lib. XV. — [6] Polyb., *ib.*; Liv., lib. XXX. — [7] *Id.*, *ibid.* — [8] Liv., *ibid.*

(*a*) Quoiqu'il y ait toujours quelque chose de forcé dans ce parallèle de l'Angleterre et de Carthage, il me semble moins étrange que les autres, et les faits historiques sont curieux. (N. Éd.)

CHAPITRE XXXIII.

(SUITE.)

Minorité et majorité dans le Parlement d'Angleterre.

Les troubles qui commencèrent à agiter l'Angleterre vers la fin du règne de Jacques I[er] donnèrent naissance aux deux divisions qui sont, depuis cette époque, restées distinctes dans le parlement de la Grande-Bretagne. L'opposition, d'abord connue sous le nom du *Parti de la campagne* [1] (*country Party*), traîna peu après le malheureux Charles I[er] à l'échafaud. Sous le règne de son successeur, la minorité prit la célèbre appellation de *whig* [2]; et, sous un homme dévoré de l'esprit de faction, lord Shaftesbury, fut sur le point de replonger l'État dans les malheurs d'une révolution nouvelle [3]. Jacques II par son imprudence fit triompher le parti des whigs, et Guillaume III s'empara d'une des plus belles couronnes de l'Europe [4]. La reine Anne, longtemps gouvernée par les whigs, retourna ensuite aux torys. Le rappel du duc de Marlborough sauva la France d'une ruine presque inévitable [5]. Georges I[er], électeur de Hanovre, soutenu de toute la puissance des premiers, qui le portaient au trône, se livra à leurs conseils [6]. Ce fut sous le règne de Georges II que la minorité commença à se faire connaître sous le nom de *parti de l'opposition*, qu'elle retient encore de nos jours. Elle obtint alors plusieurs victoires célèbres. Elle renversa sir Robert Walpole, ministre qui, par son système pacifique, s'était rendu cher au commerce [7] (*a*). Bientôt elle parvint à mettre à la tête du cabinet, le grand lord Chatham, qui éleva la gloire de sa patrie à son comble, dans la guerre de 1754, si malheureuse à la France [8]. Lord Bute ayant succédé à lord Chatham, peu après l'avénement de Sa Majesté régnante au trône d'Angleterre, l'opposition perdit son crédit. Elle

[1] HUME's *Hist. of Engl.*, vol. VII. — [2] *Id.*, vol. VIII, cap. LXVIII, p. 126. — [3] HUME's *Hist. of Engl.*, cap. LXIX, p. 166. — [4] *Id.*, cap. LXXI, p. 294. — [5] SMOLL., *Contin. to Hume's Hist. of Engl.*; VOLT., *Siècle de Louis XIV*. — [6] *Id.*, SMOLL., *Contin.*, etc. — [7] *Id.*, *Hist. of the House of Brunswick-Lunenb.*

(*a*) Il fallait ajouter, « et odieux à la nation par son système de corruption. » (N. ÉD.)

[8] SMOLL., *Cont.*, etc. *Hist. of the House of Bruns.-Lun.*

tâcha de le recouvrer dans l'affaire de M. Wilkes, membre du parlement, décrété pour avoir écrit un pamphlet contre l'administration [1]. Mais le fatal impôt du timbre qui rappelle à la fois la révolution américaine et celle de la France, lui donna bientôt une nouvelle vigueur [2]. Telle est la chaîne des destinées : personne ne se doutait alors qu'un bill de finance, passé dans le parlement d'Angleterre en 1765, élèverait un nouvel empire sur la terre, en 1782 ; il ferait disparaître du monde un des plus antiques royaumes de l'Europe, en 1789 [3].

[1] Guth., *Geogr. Gram.*, p. 342. — [2] *Id.*, p. 343 ; Ramsay's *Hist. of the Am. Revol.*

[3] Une étincelle de l'incendie allumé sous Charles Ier tombe en Amérique en 1737 (émigration des puritains), l'embrase en 1765, repasse l'Océan en 1789 pour ravager de nouveau l'Europe. Il y a quelque chose d'incompréhensible dans ces générations de malheurs.

En songeant à l'empire américain d'aujourd'hui, on ne peut s'empêcher de jeter les yeux en arrière sur son origine. C'est une chose désolante et amusante à la fois, que de contempler les pauvres humains jouets de leurs propres folies, et conduits aux mêmes résultats par les préjugés les plus opposés. Les puritains avaient demandé à Dieu, avec prières, qu'il les dirigeât dans leur pieuse émigration, et Dieu les conduisit au cap Cod, où ils périrent presque tous de faim et de misère. Bientôt après, leurs ennemis mortels, les Catholiques, viennent débarquer auprès d'eux sur les mêmes rivages. Une cargaison de graves fous, avec de grands chapeaux et des habits sans boutons, descendent ensuite sur les bords de la Delaware, etc. Que devait penser un Indien regardant, tour à tour, les étranges histrions de cette grande farce tragi-comique que joue sans cesse la société? En voyant des hommes brûler leurs frères dans la Nouvelle-Angleterre, pour l'amour du ciel ; une autre race, en Pensylvanie, faisant profession de se laisser couper la gorge sans se défendre ; une troisième, dans le Maryland, accompagnée de prêtres bigarrés, couverts de croix, de grimoires, et professant tolérance universelle; une quatrième, en Virginie, avec des esclaves noirs et des docteurs persécuteurs en grandes robes : cet Indien, sans doute, ne pouvait s'imaginer que ces gens-là venaient d'un même pays? Cependant, tous sortaient de la petite île d'Angleterre, tous ne formaient qu'une seule et même nation. Quand on songe à la variété et à la complication des maladies qui fermentent dans un corps politique, on comprend à peine son existence.

Sur la foi des livres et des intéressés, au seul nom des Américains, nous nous enthousiasmons de ce côté-ci de l'Atlantique. Nos gazettes ne nous parlent que des Romains de Boston et des tyrans de Londres. Moi-même, épris de la même ardeur, lorsque j'arrivai à Philadelphie, plein de mon Raynal, je demandai en grâce qu'on me montrât un de ces fameux quakers, vertueux descendants de Guillaume Penn. Quelle fut ma surprise quand on me dit que, si je voulais me faire duper, je n'avais qu'à entrer dans la boutique d'un frère ; et que si j'étais curieux d'apprendre jusqu'où peut aller l'esprit d'intérêt et d'immoralité mercantile, on me donnerait le spectacle de deux quakers, désirant acheter quelque chose l'un de l'autre, et cherchant à se leurrer mutuellement. Je vis que cette société si vantée, n'était, pour la plupart, qu'une compagnie de marchands avides, sans chaleur et sans sensibilité.

L'opposition crut avoir remporté un avantage signalé sur le ministre lorsqu'elle eut obtenu le rappel de ce trop fameux impôt; et il n'est pas moins certain que ce fut ce rappel même, encore plus que le bill, qui a causé la révolution des colonies [1].

Trois ministres se succédèrent rapidement, après cette première irruption du volcan américain. Les rênes du gouvernement s'arrêtèrent enfin entre les mains de lord North, qui, de même que ses prédécesseurs, avait adopté le système des taxes d'outre-mer [2]. L'insurrection des Bostoniens, lors de l'envoi du thé de la compagnie des Indes, ne fut pas plutôt connue en Angleterre, que l'opposition redoubla de zèle et d'activité. Lord Chatham reparut dans la chambre des pairs, et parla avec chaleur contre les mesures du cabinet. Sa motion étant rejetée par une majorité de cinquante-huit voix, les moyens coercitifs restèrent adoptés dans toute leur étendue.

Bientôt après le sang coula en Amérique. J'ai vu les champs de Lexington; je m'y suis arrêté en silence, comme le voyageur aux Thermopyles, à contempler la tombe de ces guerriers des deux mondes qui moururent les premiers, pour obéir aux lois de la patrie. En foulant cette terre philosophique, qui me disait, dans sa muette éloquence, comment les empires se perdent et s'élèvent, j'ai

qui se sont fait une réputation d'honnêteté, parce qu'ils portent des habits différents de ceux des autres, ne répondent jamais ni oui, ni non, n'ont jamais deux prix, parce que le monopole de certaines marchandises vous force d'acheter avec eux au prix qu'ils veulent, en un mot, de froids comédiens qui jouent sans cesse une farce de probité, calculée à un immense intérêt, et chez qui la vertu est une affaire d'agiotage *.

Chaque jour voyait ainsi, l'une après l'autre, se dissiper mes chimères, et cela me faisait grand mal. Lorsque par la suite je connus davantage les Américains, j'ai parfois dit à quelques-uns d'entre eux, devant qui je pouvais ouvrir mon âme : « J'aime votre pays et votre gouvernement, mais je ne vous aime point; » et ils m'ont entendu.

[1] Les lords qui protestèrent contre ce rappel peuvent se vanter d'en avoir prédit les conséquences. « Because, the appearance of weakness and timidity in the government .. has a manifest tendency to draw on further insults; and, by lessening the respect of all his Majesty's subjects to the dignity of his crown... throw the whole British empire into a miserable state of confusion, etc. » (*Copies of the two protests against the bill to repeal the Am. St-p. Act.* 8, p. 10. Printed at Paris, 1766.)

[2] Rams., *ib.*

* Cette note a paru dans le temps assez piquante, mais le ton en est peu convenable : c'est de la philosophie impie et de l'histoire à la manière de Voltaire. Les États-Unis et les Américains ont pris entre les gouvernements et les nations un rang qui ne permet plus de parler d'eux avec cette légèreté. (N. Éd.)

confessé mon néant devant les voies de la Providence, et baissé mon front dans la poussière.

Grand exemple des malheurs qui suivent tôt ou tard une action immorale en elle-même, quels que soient d'ailleurs les brillants prétextes dont nous cherchions à nous fasciner les yeux, et la politique fallacieuse qui nous éblouit ! La France, séduite par le jargon philosophique, par l'intérêt qu'elle crut en retirer, par l'étroite passion d'humilier son ancienne rivale, sans provocation de l'Angleterre, viola, au nom du genre humain, le droit sacré des nations. Elle fournit d'abord des armes aux Américains, contre leur souverain légitime, et bientôt se déclara ouvertement en leur faveur. Je sais qu'en subtile logique, on peut argumenter de l'intérêt général des hommes dans la cause de la liberté ; mais je sais que, toutes les fois qu'on appliquera la loi du Tout à la Partie, il n'y a point de vice qu'on ne parvienne à justifier. La révolution américaine est la cause immédiate de la révolution française. La France déserte, noyée de sang, couverte de ruines, son roi conduit à l'échafaud, ses ministres proscrits ou assassinés, prouvent que la justice éternelle, sans laquelle tout périrait en dépit des sophismes de nos passions, a des vengeances formidables.

C'est une tâche pénible et douloureuse pour un Français, dans l'état actuel de l'Europe, que la lecture de cette période de l'histoire américaine. Souvent ai-je été obligé de fermer le volume, oppressé par les comparaisons les plus déchirantes, par un profond et muet étonnement, à la vue de l'enchaînement des choses humaines. Chaque syllabe de Ramsay retentit amèrement dans votre cœur, lorsqu'on voit l'honnête citoyen vanter, contre sa propre conviction, la duplicité de la conduite de la France envers l'Angleterre. Mais, lorsqu'avec un cœur brûlant de reconnaissance, il vient à verser les bénédictions sur la tête de l'excellent Louis XVI ; lorsqu'il arrive à cet endroit où M. de La Fayette, recevant la première nouvelle du traité d'alliance, se jette avec des larmes de joie dans les bras de Washington ; qu'au même instant, la nouvelle volant dans l'armée au milieu des transports, le cri de « Longue vie au roi de France ! » s'échappe involontairement à la fois de mille bouches et de mille cœurs ; le livre tombe des mains, le coup de poignard pénètre jusqu'au fond des entrailles. Américains ! La Fayette, votre idole, n'est qu'un scélérat ! Ces gentilshommes français, jadis le sujet de vos éloges, qui ont versé leur sang dans vos batailles, ne sont que des misérables couverts de votre mépris, et à qui peut-être

vous refuserez un asile! et le père auguste de votre liberté... un de vous ne l'a-t-il pas jugé [1]? N'avez-vous pas juré amour et alliance à ses assassins sur sa tombe (*a*)?

Durant tout le reste de la guerre, l'opposition ne cessa de harceler les ministres, et devint de plus en plus puissante, en proportion des calamités nationales. C'était alors que M. Burke lançait, comme la foudre, son éloquence sur la tête des ministres. Ce grand orateur, qui possède un des plus beaux talents dont l'homme ait été jamais dignifié, se surpassa lui-même dans ces circonstances. Il remonta jusqu'à la source des troubles des colonies, en traça fièrement les progrès, et, avec ce génie inspiré, qui lui a fait tant de fois prévoir l'avenir, plaida la cause de la liberté américaine dans le langage sublime et pathétique de Démosthènes.

Enfin, le 27 de mars 1782, l'opposition remporta une victoire complète : le cabinet fut changé, et le marquis de Rockingham placé à la tête du gouvernement.

La paix étant rétablie entre les puissances belligérantes, l'opposition se joignit au parti du ministre disgracié. M. Fox et lord North formèrent ce qu'on appela la *coalition des chefs*, qui entraînait après elle la majorité du parlement. Lord Shelburne, successeur du marquis de Rockingham, mort le 1er juillet 1782, fut obligé de se retirer, et M. Fox, lord North et le duc de Portland se saisirent du timon de l'État.

M. Fox n'occupa que quelques instants le ministère. Son fameux bill de la compagnie des Indes ayant été rejeté dans la chambre des pairs, il remit peu après [2] les sceaux de son emploi, et M. Pitt remplaça le duc de Portland, comme premier lord de la trésorerie.

Les principales opérations du gouvernement depuis l'ascension de

[1] Un étranger, non! un Américain, séant juge dans le procès de mort de Louis XVI! O hommes! ô Providence!

(*a*) Je ne sais que dire des pages qui commencent à cette phrase, *J'ai vu les champs de Lexington*, et finissent à celle-ci, *N'avez-vous pas juré amour et alliance à ses assassins sur sa tombe?* Mais, quelles que soient maintenant les hautes destinées de l'Amérique, je ne changerais pas un mot à ces pages, si je pouvais retrouver, pour les écrire, la chaleur d'âme qui n'appartient qu'à la jeunesse. Ainsi dans aucun temps mes systèmes politiques n'ont étouffé le cri de ma conscience : les succès, la gloire, l'admiration même, lorsque je l'éprouve, ne m'empêchent point de sentir ce qu'il y a d'injuste ou d'ingrat dans la conduite des hommes.

A l'époque où M. de La Fayette était *émigré*, les Américains, partisans de notre révolution, blâmaient sa conduite : ils ont depuis récompensé magnifiquement ses services. (N. Éd.)

[2] Dans la nuit du 19 décembre 1783.

M. Pitt aux affaires ont été : 1° le bill de ce ministre concernant la compagnie des Indes, du 5 juillet 1784 ; 2° celui du 18 avril 1785, en faveur d'une réforme parlementaire, rejeté par une majorité de soixante-quatorze voix; 3° le plan de liquidation de la dette nationale, par l'établissement d'un fonds d'amortissement, 1786 [1] (*a*) ; 4° l'acte de la traite des nègres et de l'amélioration du sort de ces esclaves, 21 mai 1788. La nation était au faîte de la prospérité, et M. Pitt, qui n'avait pas encore atteint sa trentième année, avait montré ce que peut un seul homme pour la prospérité d'un État.

La maladie du roi, qui suivit peu de temps après, arracha la faveur du public à l'opposition, et couvrit le ministre de gloire. Sa Majesté, rendue aux vœux de tout un peuple, qui lui témoigna par des marques de joie (d'autant plus touchantes qu'elles coulaient naturellement du cœur) à quel point elle était adorée, reprit bientôt les rênes de son empire, et elle continue à faire le bonheur de ceux qu'une fortune amie a rangés au nombre des sujets britanniques.

A la fin de cette courte histoire de l'opposition, nous placerons les portraits des deux hommes célèbres, depuis si longtemps l'objet des regards de l'Europe, et qui ont eu une si grande influence sur la révolution française.

CHAPITRE XXXIV.

M. Fox. — M. Pitt.

Tels que nous avons vu paraître, à la tête de la minorité et de la majorité, dans le sénat de Carthage, les plus beaux talents et les premiers hommes de leur siècle ; tels, différents de mœurs, d'opinions et d'éloquence, brillent, dans le parlement d'Angleterre, les deux grands orateurs dont nous essayons d'ébaucher une faible peinture.

M. Fox, plein de sensibilité et de génie, écoute son cœur lorsqu'il discourt et se fait entendre ainsi aux cœurs sympathiques. Savant

[1] Un million annuel.

(*a*) Je n'ai pas attendu à être membre de la chambre des pairs pour m'occuper de l'économie politique : on voit que je savais ce que c'était que la liquidation d'une dette, et un fonds d'amortissement, quelque trentaine d'années avant que ceux qui parlent aujourd'hui de finances, sussent peut-être faire correctement les quatre premières règles de l'arithmétique. (N. Éd.)

dans les lois de son pays, modéré dans ses sentiments politiques, connaissant la fragilité humaine, et réclamant pour les autres la même indulgence dont il peut avoir besoin pour lui, on le trouve rarement dans les extrêmes, ou, s'il s'y laisse entraîner quelquefois, ce n'est que par cette chaleur des temps, dont il est presque impossible de se défendre. Mais quand il vient à élever une voix touchante en faveur de l'infortuné, il règne, il triomphe. Toujours du parti de celui qui souffre, son éloquence est une richesse gratuite, qu'il prête sans intérêt au misérable ; alors il remue les entrailles ; alors il pénètre les âmes; alors une altération sensible dans les accents de l'orateur décèle tout l'homme ; alors l'étranger dans la tribune résiste en vain, il se détourne et pleure. Haine d'un parti, idole de l'autre, ceux-là reprochent à M. Fox des erreurs, ceux-ci exaltent ses vertus ; il ne nous appartient pas de prononcer. Lorsque le fracas des opinions et les fatigues d'une vie publique auront cessé pour cet homme célèbre, le moment de la justice sera venu ; mais, quel que soit le jugement de la postérité, les malheureux des temps à venir, qui forment la majorité dans tous les siècles, diront : « Il aima nos frères d'autrefois, il parla pour eux. »

Lorsque M. Pitt prend la parole dans la chambre des communes, on se rappelle la comparaison qu'Homère fait de l'éloquence d'Ulysse à des flocons de neige, descendant silencieusement du ciel. Émue, échauffée à la voix du représentant opposé, l'assemblée, pleine d'agitation, flotte dans l'incertitude et le doute : le chancelier de l'échiquier se lève, et sa logique, qui tombe avec grâce et abondance, vient éteindre une chaleur inutile, toujours dangereuse aux législateurs ; chacun étonné sent ses passions se refroidir ; le prestige du sentiment se dissipe, il ne reste que la vérité.

Placé à la tête d'une grande nation, M. Pitt doit avoir pour ennemis et les hommes dont son rang élevé attire l'envie, et ceux dont il combat les opinions. Le texte des déclamations contre le ministre britannique est la guerre funeste dans laquelle l'Europe se trouve maintenant enveloppée. Les principes en ont été souvent discutés; quant à la manière dont elle a été conduite, l'injustice des reproches qu'on a faits là-dessus au chancelier de l'échiquier doit frapper les esprits les plus prévenus. Veut-on prendre pour exemple des hostilités présentes les combats réguliers d'autrefois? Où sont ces petits esprits qui calculent pertinemment ce qu'on aurait dû faire, par ce qu'on a fait jadis, qui ne voient dans la lutte actuelle que des batailles perdues ou gagnées, et non le Génie de la France dans les

convulsions d'une crise amenée par la force des choses, déchirant, comme l'Hercule d'OEta, ceux qui osent l'approcher, lançant leurs membres ensanglantés sur les plaines cadavéreuses de l'Italie et de la Flandre, et s'apprêtant à tourner sur lui-même des mains forcenées? On pourrait soupçonner qu'il existe des époques inconnues, mais régulières, auxquelles la face du monde se renouvelle. Nous avons le malheur d'être nés au moment d'une de ces grandes révolutions : quel qu'en soit le résultat, heureux ou malheureux pour les hommes à naître, la génération présente est perdue : ainsi le furent celles du cinquième et du sixième siècle, lorsque tous les peuples de l'Europe, comme des fleuves, sortirent soudainement de leur cours. Qui serait assez absurde pour exiger que M. Pitt pût vaincre, par des mesures ordinaires, la fatalité des événements? Il y a des circonstances où les talents sont entièrement inutiles : qu'on me donne le plus grand ministre, un Ximenès, un Richelieu, un J. de Witt, un Chatham, un Kaunitz, et vous le verrez se rapetisser, et pour ainsi dire disparaître sous la pondération des choses et des temps actuels. Il ne s'agit plus de cabales obscures ou coupables de quelques cabinets intrigants, d'un champ disputé dans les déserts de l'Amérique : ce sont maintenant des masses irrésistibles, des nations qui se heurtent et se choquent au gré du sort. Guerres au dehors, factions au dedans, mésintelligence de toutes parts; des ennemis dont les opinions ne font pas moins de ravages que leurs armes, des peuples corrompus, des cours vicieuses, des finances épuisées, des gouvernements chancelants; pour moi, je l'avouerai, ce n'est pas sans étonnement que je vois M. Pitt portant seul, comme Atlas, la voûte d'un monde en ruine [1] (*a*).

[1] Ce langage m'oblige à déclarer que je ne suis ni l'apologiste de la guerre, ni celui de M. Pitt. Je ne connais, ni ne connaîtrai vraisemblablement ce dernier; je n'attends ni ne demande rien de lui. Je n'aime point les grands, non que les petits vaillent mieux, mais parce que je ne sais point honorer l'habit d'un homme, et que mon opinion surtout n'en dépendra jamais. Né avec un cœur indépendant, j'exprimerai toujours hardiment ma pensée, en dépit de la fortune et des factions. J'ai donc parlé du chancelier de l'échiquier avec la même franchise que je l'aurais fait d'un autre homme. Est-ce d'après les déclamations des gazettes que je dois le juger? d'après les grossièretés que les Français vomissent contre lui ? Qu'on prouve, et je croirai; mais, en attendant, qu'il me soit permis de penser pour moi. Parce que les jacobins ont commis des crimes, cela ne m'empêche pas de croire qu'une république est le meilleur de tous les gouvernements, lorsque le peuple a des mœurs; le pire de tous, lorsque le peuple est corrompu. Parce que tel démagogue insulte un homme, une nation, cela ne m'empêche pas d'estimer cet homme, cette nation, tandis que

CHAPITRE XXXV.

Suite du parallèle entre Carthage et l'Angleterre. — La Guerre et le Commerce. — Annibal, Marlborough. — Hannon, Cook; — Traduction du Voyage du premier, — Extrait de celui du second.

Il ne nous reste plus qu'à considérer Carthage et l'Angleterre dans leur esprit guerrier et commerçant.

J'ai déjà touché quelque chose de cet intéressant sujet. Ajoutons que, par un jeu singulier de la fortune, la rivale de Rome et celle de la France ne comptèrent chacune qu'un grand général : la première, Annibal; la seconde, Marlborough [1]. Un parallèle suivi entre ces hommes illustres nous écarterait trop de notre sujet; il suffira de remarquer que, tous les deux employés contre l'antique ennemi de leur patrie, ils le réduisirent également à la dernière extrémité [2], et furent sur le point d'entrer en triomphe dans la capitale de son

l'un et l'autre me paraissent estimables. Si j'avais eu de M. Pitt une opinion différente de celle que j'ai énoncée, je l'eusse exprimée avec le même courage; je n'aurais pas mis un moment en balance ma sûreté personnelle, et ce qui m'eût semblé la vérité. Que si ce langage paraît extraordinaire, je le crois fait pour honorer, et moi, et l'homme d'État dont je parle; que s'il s'offensait de ce passage, je me suis trompé.

(*a*) Les éloges sont exagérés dans ce chapitre; mais c'est un tribut très-naturel de reconnaissance que je payais à l'hospitalité. Il y a d'ailleurs des choses vraies sur la différence qui existait entre la guerre de la révolution et les guerres qui l'avaient précédée. Je me reconnais à peu près tel que je suis aujourd'hui dans la note qui termine ce chapitre: je n'aime point les grands, souvent je n'estime point les petits, et mon opinion ne dépendra jamais de personne. Ma franchise avec M. Pitt est sincère, mais elle est risible. Était-il probable que le premier ministre d'Angleterre lirait jamais l'ouvrage obscur d'un obscur émigré? (N. Éd.)

[1] Il y eut sans doute quelques grands généraux à Carthage et en Angleterre, mais aucun aussi célèbre qu'Annibal et Marlborough.

[2] A présent le siècle impartial convient qu'on ne doit pas juger Marlborough avec autant d'enthousiasme que nos pères; il aurait fallu le voir aux prises avec les Condé et les Turenne pour bien juger de ses talents. Il n'eut jamais en tête que de mauvais généraux, et il agit presque toujours en conjonction avec le prince Eugène. La seule fois qu'il combattit contre un grand capitaine, je crois, à Malplaquet, il perdit vingt-deux mille hommes, encore Villars n'avait-il que des recrues qui n'avaient jamais vu le feu, et manquaient de tout, même de pain. A la prise de Lille, Vendôme était subordonné au duc de Bourgogne. Annibal combattit les Fabius, les Scipion, etc.

empire; qu'on leur reprocha le même défaut, l'avarice; enfin que, tous deux rappelés dans leur pays, ils n'y trouvèrent que l'ingratitude.

Quant au commerce, en ayant déjà décrit l'étendue, je me contenterai de citer un fait peu connu. Carthage est la seule puissance maritime de l'antiquité qui, de même que l'Angleterre, ait imaginé les lois prohibitives pour ses colonies. Celles-ci étaient obligées d'acheter aux marchés de la mère patrie les divers objets dont elles se faisaient besoin, et ne pouvaient s'adonner à la culture de telle ou telle denrée [1]. On juge par ce trait jusqu'à quel degré la vraie nature du commerce et les calculs du fisc étaient entendus de ce peuple africain; peut-être aussi y trouverait-on la cause des troubles qui ne cessaient d'agiter les colonies puniques.

Que si encore deux gouvernements se livrent aux mêmes entreprises suggérés par des motifs semblables, on doit en conclure que ces gouvernements sont animés d'une portion considérable du même génie; or, nous voyons que ceux de Carthage et d'Angleterre furent souvent mus d'après de semblables principes, vers des objets de prospérité nationale. Nous allons rapporter les deux voyages entrepris pour l'agrandissement du commerce dans l'ancien monde et dans le monde moderne : le premier, fait par ordre du sénat de Carthage, à une époque qui n'est pas exactement connue [2]; le second, exécuté de nos jours par la munificence du roi de la Grande-Bretagne. Hannon, qui commandait l'expédition carthaginoise, devait, en entrant dans l'Océan par le détroit de Gades ou Gadir [3], découvrir les terres inconnues en faisant le tour de l'Afrique, et jetant çà et là des colonies sur ses rivages. Sans l'usage de la boussole, avec une imparfaite connaissance du ciel, et de frêles barques souvent conduites à la rame, lorsqu'on se représente qu'il aurait fallu affronter les tempêtes du cap de Bonne-Espérance, si longtemps la borne redoutable des navigateurs modernes, on ne peut que s'étonner du génie hardi qui poussait les Carthaginois à ces entreprises périlleuses. Le dessein échoua en partie : de retour dans sa patrie, Hannon publia une relation de son voyage, et son journal,

[1] Arist., *de Mirab. auscult.*, t. I, p. 1159.

[2] Il est reconnu que ce voyage n'est pas de l'Hannon auquel on l'attribue, et qui devait vivre vers le temps de l'expédition d'Agathocle en Afrique. Les uns font l'auteur de ce journal contemporain d'Annibal; d'autres le rejettent à un siècle qui approcherait de la révolution de la Grèce dont nous parlons : peu importe au lecteur. — [3] Cadix.

étant traduit en grec par la suite, nous a, par ce moyen, été conservé. La brièveté et l'intérêt de l'unique monument de littérature punique qui soit échappé aux ravages du temps [1], m'engagent à le donner ici dans son entier; nous placerons, selon notre méthode, un des morceaux les plus piquants du voyage de Cook auprès de celui de l'amiral carthaginois : on sait que le premier de ces deux navigateurs fut employé à la découverte d'un passage de la mer du Sud dans l'Atlantique, par les mers septentrionales de l'Amérique et de l'Asie (*a*).

VOYAGE PAR MER ET PAR TERRE, AU DELA DES COLONNES D'HERCULE, *fait par Hannon, roi des Carthaginois, qui, à son retour, voua dans le temple de Saturne la relation suivante :*

Le peuple de Carthage m'ayant ordonné de faire un voyage au delà des *Colonnes d'Hercule*, pour y fonder des villes liby-phéniciennes, je mis en mer avec une flotte de soixante vaisseaux à cinquante rames, ayant à bord une grande quantité de vivres, d'habits, et environ trente mille personnes, tant hommes que femmes.

Deux jours après que nous eûmes fait voile, nous passâmes le détroit de *Gades*, et jetâmes le lendemain sur la côte d'Afrique, dans un lieu où s'étend une plaine considérable, une colonie que nous appelâmes *Thymiaterium*. De là, cinglant à l'ouest, nous fîmes le cap Soloent sur la côte de Libye, promontoire couvert d'arbres, où nous élevâmes un temple à Neptune.

Dirigeant notre course à l'orient, après un demi-jour de navigation nous atteignîmes, à peu de distance de la mer, la hauteur d'un lac [2] plein de grands roseaux, où nous vîmes des éléphants et plusieurs autres animaux sauvages paissant çà et là. A un jour de navigation de ce lac nous fondâmes plusieurs villes maritimes : Cytte, Acra, Mélisse, etc.

Durant notre relâche nous avançâmes jusqu'au grand fleuve Lixa, qui sort de la Libye, non loin des Nomades ; nous y trouvâmes les Lixiens qui

[1] Il nous reste une scène en punique dans Plaute, et des fragments d'un ouvrage sur l'agriculture, traduits en latin, où l'on apprend le secret d'engraisser des rats.

(*a*) Je demande bien pardon de ce chapitre à la mémoire d'Annibal; les citations servent du moins ici à couvrir le vice du sujet. Je ne sais pas trop pourquoi le *Périple* d'Hannon et les *Voyages* de Cook se trouvent compromis dans la révolution française, mais enfin ils sont amusants ; il faut les prendre pour ce qu'ils sont, et oublier l'*Essai historique*. (N. ÉD.)

[2] Il se trouve ici une difficulté dans le grec. On croirait d'abord qu'Hannon a remonté une rivière, ensuite on le trouve fondant des villes maritimes. J'ai suivi le sens qui m'a paru le plus probable.

s'occupent de l'éducation des troupeaux. Je demeurai quelque temps parmi eux et conclus un traité d'alliance.

Au-dessus de ces peuples habitent les Æthiopiens, nation inhospitalière, dont le pays est rempli de bêtes féroces et entrecoupé de hautes montagnes, où l'on dit que le Lixa prend sa source. Les Lixiens nous racontaient que ces montagnes sont fréquentées par les Troglodytes, hommes d'une forme étrange, et plus légers que les chevaux à la course. Je fis ensuite, avec des interprètes, deux journées au midi dans le désert.

A mon retour j'ordonnai qu'on levât l'ancre [1], et nous courûmes pendant vingt-quatre heures à l'est. Au fond d'une baie nous trouvâmes une petite île de cinq stades de tour, à laquelle nous donnâmes le nom de *Cernes*, et y laissâmes quelques habitants. J'examinai mon journal, et je trouvai que Cernes devait être située sur la côte opposée à Carthage : la distance de cette île aux Colonnes d'Hercule étant la même que celle de ces mêmes colonnes à Carthage.

Nous reprîmes notre navigation, et, après avoir traversé une rivière appelée *Chrêtes*, nous entrâmes dans un lac où se formaient trois îles plus considérables que Cernes. Nous mîmes un jour à parvenir de ces îles jusqu'au fond du lac. De hautes montagnes en bordaient l'enceinte ; nous y rencontrâmes des hommes couverts de peaux et habitants des bois, qui nous assaillirent à coups de pierres. Longeant les rives de ce lac, nous touchâmes à un autre fleuve large, couvert de crocodiles et de chevaux marins. De là nous revirâmes et gagnâmes l'île de Cernes.

De Cernes, portant le cap au sud, nous rangeâmes pendant douze jours une côte habitée par des Æthiopiens qui paraissaient extrêmement effrayés, et se servaient d'un langage inconnu même à nos interprètes.

Le douzième jour nous découvrîmes de hautes montagnes chargées de forêts, dont les arbres de différentes espèces sont parfumés. Après avoir doublé ces montagnes, en deux jours de navigation, nous entrâmes dans une mer immense. Dans les parages avoisinant au continent s'élevait une espèce de champ d'où nous voyions durant la nuit sortir, par intervalles, des flammes, les unes plus petites, les autres plus grandes. Les équipages ayant fait de l'eau, nous serrâmes le rivage pendant quatre jours, et le cinquième nous louvoyâmes dans un grand golfe que nos interprètes appelaient *Hesperum Ceras* (la Corne du soir). Nous nous trouvâmes par le gisement d'une île d'une latitude considérable. Un lac salin, dans lequel se formait un îlot, occupait l'intérieur de cette grande île. Nous mouillâmes par le travers de la terre et nous n'aperçûmes qu'une forêt. Mais pendant la nuit nous voyions des feux, et nous entendions le son des fifres, le bruit des timbales, et les clameurs d'un peuple innombrable.

Saisis de frayeur, et recevant de nos devins l'ordre d'abandonner cette île, nous appareillâmes sur-le-champ, et côtoyâmes la terre de feu de

[1] Cette phrase n'est pas du texte, mais elle y est impliquée.

Thymiaterium, dont les torrents enflammés se déchargent dans la mer. Le sol était si brûlant qu'on ne pouvait y arrêter le pied. Nous tournâmes promptement le cap au large, et dans quatre jours nous fûmes portés de nuit à la hauteur d'un pays couvert de flammes, du milieu desquelles s'élevait un cône de feu qui semblait se perdre dans les nues. Au jour nous reconnûmes que c'était une haute montagne nommée *Theon Ochema.*

Ayant doublé les régions ignées, nous ouvrîmes, trois jours après, le golfe *Notu Ceras* (la Corne de l'Orient), au fond duquel gisait [1] une île, avec un lac, un îlot, semblable à celle que nous avions déjà découverte. Ayant touché à cette île, nous la trouvâmes habitée par des Sauvages. Le nombre des femmes dominait infiniment celui des hommes. Celles-ci étaient toutes velues, et nos interprètes les appelaient *Gorilles.* Nous les poursuivîmes, mais sans pouvoir les atteindre. Ils fuyaient par des précipices avec une étonnante agilité, en nous jetant des pierres. Nous réussîmes cependant à prendre trois femmes. Nous fûmes obligés de les tuer pour éviter d'en être déchirés ; nous en avons conservé les peaux. — Ici nous tournâmes nos voiles vers Carthage, les vivres commençant à nous manquer [2].

Cook n'est plus. Ce grand navigateur a péri aux îles Sandwich, qu'il venait de découvrir. Ses vaisseaux, maintenant commandés par les capitaines Clerke et Gore, prêts à appareiller, attendent en rade un vent favorable, tandis que le lieutenant de la *Résolution* fait, à la vue de la terre, la description suivante :

Les habitants des îles *Sandwich* sont certainement de la même race que ceux de la *Nouvelle-Zélande,* des îles de la *Société* et des *Amis,* de l'île de *Pâques* et des *Marquises,* race qui occupe, sans aucun mélange, toutes les terres qu'on connaît entre le quarante-septième degré de latitude nord, et le vingtième degré de latitude sud, et les cent quatre-vingt-quatre degrés, et les deux cent soixante degrés de longitude orientale. Ce fait, quelque extraordinaire qu'il paraisse, est assez prouvé par l'analogie frappante qu'on remarque dans les mœurs, les usages des diverses peuplades, et la ressemblance générale de leurs traits, et il est démontré d'une manière incontestable par l'identité absolue des idiomes.

. . . .

La taille des naturels des îles *Sandwich* est, en général, au-dessous de la moyenne, et ils sont bien faits ; leur démarche est gracieuse ; ils courent avec agilité, et ils peuvent supporter de grandes fatigues. Les hommes cependant sont un peu inférieurs du côté de la force et de l'activité aux habitants des îles des *Amis,* et les femmes ont les membres moins délicats

[1] On croit que cette île, le terme de la navigation d'Hannon, est Sainte-Anne. — [2] *Geog. Vet. Script. Græc. Minor.*, vol. I, p. 1-6.

que celles d'*O-Tahiti*. Leur teint est un peu plus brun que celui des O-Tahitiens; leur figure n'est pas si belle. Un grand nombre d'individus des deux sexes ont cependant la physionomie agréable et ouverte : les femmes surtout ont de beaux yeux, de belles dents, et une douceur et une sensibilité dans le regard qui préviennent beaucoup en leur faveur. Leur chevelure est d'un noir brunâtre ; elle n'est pas universellement lisse comme celle des Sauvages de l'*Amérique*, ni universellement bouclée comme celle des nègres de l'*Afrique* : elle varie à cet égard ainsi que celle des Européens.

. . . .

On a parlé souvent dans ce Journal de l'hospitalité et de l'amitié avec lesquelles nous fûmes reçus des insulaires : ils nous accueillirent presque toujours de la manière la plus aimable. Lorsque nous descendions à terre ils se disputaient le bonheur de nous offrir les premiers présents, de nous apprêter des vivres et de nous donner d'autres marques de respect. Les vieillards ne manquaient jamais de verser des larmes de joie ; ils paraissaient très-satisfaits quand ils obtenaient la permission de nous toucher, et ils ne cessaient de faire entre eux et nous des comparaisons qui annonçaient bien de l'humilité et de la modestie. Les jeunes femmes ne furent pas moins caressantes, et elles s'attachèrent à nous sans aucune réserve, jusqu'au moment où elles s'aperçurent qu'elles avaient lieu de se repentir de notre intimité.

. . . .

Les habitants des îles *Sandwich* diffèrent de ceux des îles des *Amis* en ce qu'ils laissent presque tous croître leur barbe; nous en remarquâmes un très-petit nombre, il est vrai, notamment le roi, qui l'avaient coupée, et d'autres qui ne la portaient que sur la lèvre supérieure. Ils arrangent leur chevelure d'une manière aussi variée que les autres insulaires de la mer du Sud; mais ils suivent d'ailleurs une mode qui, autant que nous avons pu en juger, leur est particulière. Ils se rasent chaque côté de la tête jusqu'aux oreilles, en laissant une ligne de la largeur de la moitié de la main, qui se prolonge du haut du front jusqu'au cou : lorsque les cheveux sont épais et bouclés, cette ligne ressemble à la crête de nos anciens casques. Quelques-uns se parent d'une quantité considérable de cheveux faux qui flottent sur leurs épaules en longues boucles, tels qu'on en voit aux habitants de l'île de *Horn*, dont on trouve la figure dans la Collection de M. Dalrymple : d'autres en font une seule touffe arrondie qu'ils nouent au sommet de la tête, et qui est à peu près de la grosseur de la tête elle-même : plusieurs en font cinq à six touffes séparées. Ils les barbouillent avec une argile grise mêlée de coquilles réduites en poudre, qu'ils conservent en boules, et qu'ils mâchent jusqu'à ce qu'elle devienne une pâte molle quand ils veulent s'en servir. Cette composition entretient le lustre de leur chevelure, et la rend quelquefois d'un jaune pâle.

. . . .

Une seule pièce d'une étoffe épaisse, d'environ dix à douze pouces de

largeur, qu'ils passent entre les cuisses, qu'ils nouent autour des reins, et qu'ils appellent *Maro*, forme en général l'habit des hommes. C'est le vêtement ordinaire des insulaires de tous les rangs. La grandeur de leurs nattes, dont quelques-unes sont très-belles, varie ; elles ont communément cinq pieds de long et quatre de large. Ils les jettent sur leurs épaules et ils les ramènent en avant ; mais ils s'en servent peu, à moins qu'ils ne se trouvent en état de guerre : comme elles sont épaisses et lourdes et capables d'amortir le coup d'une pierre et d'une arme émoussée, elles semblent surtout propres à l'usage que je viens d'indiquer. En général ils ont les pieds nus, excepté lorsqu'ils doivent marcher sur des pierres brûlées ; ils portent alors une espèce de sandales de fibres de noix de cocos tressées.

. . . .

Le vêtement commun des femmes ressemble beaucoup à celui des hommes. Elles enveloppent leurs reins d'une pièce d'étoffe qui tombe jusqu'au milieu des cuisses, et quelquefois, durant la fraîcheur des soirées, elles se montrèrent avec de belles étoffes qui flottaient sur leurs épaules, selon l'usage des O-Tahitiennes. Le *Pau* est un autre habit qu'on voit souvent aux jeunes filles ; c'est une pièce de l'étoffe la plus légère et la plus fine, qui fait plusieurs tours sur les reins, et qui tombe jusqu'à la jambe, de manière qu'elle ressemble exactement à un jupon court. Leurs cheveux sont coupés par derrière et ébouriffés sur le devant de la tête comme ceux des O-Tahitiens et des habitants de la *Nouvelle-Zélande* ; elles diffèrent à cet égard des femmes des îles des *Amis*, qui laissent croître leur chevelure dans toute sa longueur. Nous vîmes à la baie de *Karakakooa*, une femme dont les cheveux se trouvaient arrangés d'une manière singulière : ils étaient relevés par derrière, et ramenés sur le front, et ensuite repliés sur eux-mêmes, de façon qu'ils formaient une espèce de petit bonnet.

. . . .

Il y a lieu de croire qu'ils passent leur temps d'une manière très-simple et peu variée. Ils se lèvent avec le soleil, et, après avoir joui de la fraîcheur du matin, ils vont se reposer quelques heures. La construction des pirogues et des nattes occupe les *Erees* ; les femmes fabriquent les étoffes, les *Towtows* sont chargés surtout du soin des plantations et de la pêche. Divers amusements remplissent leurs heures de loisir. Les jeunes garçons et les femmes aiment passionnément la danse ; et les jours d'appareil ils ont des combats de lutte et de pugilat bien inférieurs à ceux des îles des *Amis*, comme on l'a observé plus haut.

. . . .

Il est évident que les naturels de ces îles sont divisés en trois classes. Les *Erees*, ou les chefs de chaque district, forment la première : l'un d'eux est supérieur aux autres, et on l'appelle à *Owhyhee*, *Eree-Taboo* et *Eree-Moee* : le premier de ces noms annonce son autorité absolue, et le second indique que tout le monde est obligé de se prosterner devant lui, ou selon la signification de ce terme, de se coucher pour dormir en sa présence.

La seconde classe est composée de ceux qui paraissent avoir des propriétés sans aucun pouvoir. Les *Towtows*, ou les domestiques, qui n'ont ni rang ni propriété, forment la troisième. . . . .
Il paraît incontestable que le gouvernement (*monarchique*) est héréditaire.

. . . .

Le pouvoir des *Erees* sur les classes inférieures nous a paru très-absolu. Des faits que j'ai déjà racontés nous montrèrent cette vérité presque tous les jours de notre relâche. Le peuple, d'un autre côté, a pour eux la soumission la plus entière, et cet état d'esclavage contribue d'une manière sensible à dégrader l'esprit et le corps des sujets. Il faut remarquer néanmoins que les chefs ne se rendirent jamais devant nous coupables de cruauté, d'injustice ou même d'insolence à l'égard de leurs vassaux; mais qu'ils exercent leur autorité les uns sur les autres de la manière la plus arrogante et la plus oppressive. J'en citerai deux exemples :

Un chef subalterne avait accueilli avec beaucoup de politesse le *Master* de notre vaisseau, qui était allé examiner la baie de *Karakakooa*, la veille de l'arrivée de la *Résolution*; voulant lui témoigner de la reconnaissance, je le conduisis à bord quelque temps après, et je le présentai au capitaine Cook, qui l'invita à dîner avec nous. Pareea entra tandis que nous étions à table : sa physionomie annonça combien il était indigné de le voir dans une position si honorable; il le prit à l'instant même par les cheveux, et il allait le traîner hors de la chambre : notre commandant interposa son autorité, et après beaucoup d'altercations, tout ce que nous pûmes obtenir, sans en venir à une véritable querelle avec Pareea, fut que notre convive demeurerait dans la chambre, qu'il s'y assiérait par terre, et que Pareea le remplacerait à table. Pareea ne tarda pas à être traité aussi durement : lorsque Terreeoboo arriva pour la première fois à bord de la *Résolution*. Maiha-Maiha qui l'accompagnait, trouvant Pareea sur le tillac, le chassa de la façon la plus ignominieuse : nous étions sûrs néanmoins que Pareea était un personnage d'importance.

. . . .

La religion des îles *Sandwich* ressemble beaucoup à celle des îles de la *Société* et des îles des *Amis*. Les *Moraïs*, les *Wattas*, les idoles, les sacrifices et les hymnes sacrés, sont les mêmes dans les trois groupes, et il paraît clair que les trois tribus ont tiré leurs notions religieuses de la même source. Les cérémonies des îles *Sandwich* sont, il est vrai, plus longues et plus multipliées; et quoiqu'il se trouve dans chacune des terres de la mer du Sud une certaine classe d'hommes chargée des rites religieux, nous n'avions jamais rencontré de sociétés réunies de prêtres, lorsque nous découvrîmes les cloîtres de *Kakooa* dans la baie de *Karakakooa*. Le chef de cet ordre s'appelait *Orano*, dénomination qui nous parut signifier quelque chose de très-sacré, et qui entraînait pour la personne d'Omeeah des hommages qui allaient presque jusqu'à l'adoration. Il est vraisemblable que certaines familles jouissent seules du privilége d'entrer dans le sacer-

doce, ou du moins de celui d'en exercer les principales fonctions. Omeeah était fils de Kaoo et oncle de Kaireckeea ; ce dernier présidait, en l'absence de son grand-père, à toutes les cérémonies religieuses du *Moraï*. Nous remarquâmes aussi qu'on ne laissait jamais paraître le fils unique d'Omeeah, enfant d'environ cinq ans, sans l'environner d'une suite nombreuse, et sans lui prodiguer des soins tels que nous n'en avions jamais vu de pareils. Il nous sembla qu'on mettait un prix extrême à la conservation de ses jours, et qu'il devait succéder à la dignité de son père.

(*Troisième voyage de Cook*, t. IV.)

J'aurais en vain multiplié les mots pour faire sentir la disparité des siècles, aussi bien qu'on l'aperçoit par le rapprochement de ces deux voyages. Rien ne montre mieux l'esprit, les lumières de l'âge, le caractère des anciens, et surtout celui des Carthaginois, que le journal du suffète Hannon. L'ignorance de la nature et de la géographie, la superstition, la crédulité, s'y décèlent à chaque ligne. On ne saurait encore s'empêcher de remarquer la barbarie des marins puniques. Bien que les femmes velues dont ils parlent ne fussent vraisemblablement qu'une espèce de singes, il suffisait que l'amiral africain les crût de nature humaine, pour rendre son action atroce. Quelle différence entre ce mélange grossier de cruautés et de fables et le bon Cook cherchant des terres inconnues, non pour tromper les hommes, mais pour les éclairer, portant à de pauvres Sauvages les besoins de la vie, jurant tranquillité et bonheur sur leurs rives charmantes à ces enfants de la nature, semant parmi les glaces australes les fruits d'un plus doux climat, soigneux du misérable que la tempête peut jeter sur ces bords désolés, et imitant ainsi, par ordre de son souverain, la Providence, qui prévoit et soulage les maux des hommes[1]; enfin, cet illustre navigateur resserré de toutes parts par

[1] Si la philosophie a jamais rien présenté de grand, c'est sans doute lorsqu'elle nous montre les Anglais semant de graines nutritives les îles inhabitées de la mer du Sud. On se plaît à se figurer ces colonies de végétaux européens, avec leur port, leur costume étranger, leurs mœurs policées, contrastant au milieu des plantes natives et sauvages des terres australes. On aime à se les peindre émigrant le long des côtes, grimpant les collines, ou se répandant à travers les bois, selon les habitudes et les amours qu'elles ont apportées de leur sol natal : comme des familles exilées qui choisissent de préférence, dans le désert, les sites qui leur rappellent la patrie. Qu'un malheureux Français, Anglais, Espagnol, se sauve seul sur un rivage peuplé de ces herbes co-citoyennes de son village ; que, prêt à mourir de faim, il trouve soudain tout au fond d'un désert, à quatre mille lieues de l'Europe, le légume familier de son potager, le compagnon de son enfance, qui semble se réjouir de son arrivée ; ce pauvre marin ne croira-t-il pas qu'un Dieu est descendu du ciel ?

les rivages de ce globe, qui n'offre plus de mers à ses vaisseaux, et connaissant désormais la mesure de notre planète, comme le Dieu qui l'a arrondie entre ses mains.

Cependant, il faut l'avouer, ce que nous gagnons du côté des sciences, nous le perdons en sentiment. L'âme des anciens aimait à se plonger dans le vague infini ; la nôtre est circonscrite par nos connaissances. Quel est l'homme sensible qui ne s'est trouvé souvent à l'étroit dans une petite circonférence de quelques millions de lieues? Lorsque, dans l'intérieur du Canada, je gravissais une montagne, mes regards se portaient toujours à l'ouest, sur les déserts infréquentés qui s'étendent dans cette longitude. A l'orient, mon imagination rencontrait aussitôt l'Atlantique, des pays parcourus, et je perdais mes plaisirs. Mais, à l'aspect opposé, il m'en prenait presque aussi mal. J'arrivais incessamment à la mer du Sud, de là en Asie, de là en Europe, de là... J'eusse voulu pouvoir dire comme les Grecs : « Et là-bas ! là-bas ! la terre inconnue, la terre immense (*a*) ! » Tout se balance dans la nature : s'il fallait choisir entre les lumières de Cook et l'ignorance d'Hannon, j'aurais, je crois, la faiblesse de me décider pour la dernière.

CHAPITRE XXXVI.

Influence de la Révolution grecque sur Carthage.

Carthage, au moment de la fondation des républiques en Grèce, se trouvait, par rapport à celle-ci, dans la même position que l'Angleterre vis-à-vis de la France actuelle. Possédant à peu près la même constitution, les mêmes richesses, le même esprit guerrier et commerçant que la Grande-Bretagne, séparée comme elle du pays en révolution par des mers, aussi libre, ou plus libre, que ce pays même, elle était garantie de l'influence militaire de Sparte et d'Athènes par la supériorité de ses vaisseaux, et du danger de leurs opinions politiques par l'excellence de son propre gouvernement. Les peuples maritimes ont cet avantage inestimable, d'être moins exposés que les nations agricoles à l'action des mouvements étran-

(*a*) Je serais moins naïf aujourd'hui, et peut-être aurais-je tort. Quelque chose de la note sur les végétaux européens semés dans les îles étrangères se retrouve dans les *Mélanges littéraires*, article MACKENZIE. (N. ED.)

gers. Outre la barrière naturelle qui les protége contre une force invasive, s'ils sont insulaires, ou placés sur un continent éloigné, la superfluité de leur population trouve sans cesse un écoulement au dehors, sans demeurer en un état croupissant de stagnation dans l'intérieur. Le reste des citoyens, occupé du commerce de la patrie, a peu le temps de s'embarrasser de rêveries politiques. Là où les bras travaillent, l'esprit est en repos.

Carthage encore, lors de la chute des Pisistratides, élevée à l'empire des mers et à la traite du monde entier sur les débris du commerce de Tyr [1], comme l'Angleterre de nos jours sur les ruines de celui de la Hollande, approchait du faîte de la prospérité. Par une autre ressemblance de fortune, non moins singulière, elle crut devoir prendre une part active contre la révolution républicaine d'Athènes, en faveur de la monarchie. Xerxès, qui, en prétendant rétablir Hippias sur le trône, méditait la conquête de l'Attique et du Péloponèse, engagea les Carthaginois à attaquer en même temps les colonies grecques en Sicile [2]. Amilcar, à la tête de plus de trois cent mille hommes et d'une flotte nombreuse, aborde à Panorme, et met le siége devant Himère [3]. Gélon accourt de Syracuse avec cinquante mille citoyens au secours de la place, tombe sur le général africain, détruit son armée et le force de se jeter lui-même dans un bûcher allumé pour un sacrifice [4]. C'est ainsi qu'une fortune ennemie voulut nommer ensemble Himère et Dunkerque.

L'enthousiasme dans la victoire, le découragement dans la défaite, est un trait de caractère que les souverains des mers d'autrefois [5] ont possédé avec les maîtres de l'Océan de nos jours [6] : que de fois, durant le cours des hostilités présentes, sans la mâle fermeté des ministres, l'Angleterre ne se serait-elle pas jetée aux pieds de sa rivale?

La nouvelle de la destruction de l'armée n'arriva pas plus tôt en Afrique, que le peuple tomba dans le désespoir. Il voulut la paix à quelque prix que ce fût. On députa humblement vers Gélon, qui mérita sa victoire par la modération dont il en usa envers ses ennemis : il exigea seulement qu'ils payassent les frais de la campagne, qui ne s'élevaient pas au-dessus de deux mille talents [7].

[1] L'explication de ceci se trouve à l'article de Tyr. — [2] Diod , lib. XI, p. 1. — [3] *Ibid.*, p. 16 et 22. — [4] Hérod., lib VII, p. 167. [5] Plut., *de Ger. Rep.*, p. 799. — — [6] Ramsay's, *Revl. of Amer.*; d'Orléans, *Rév. d'Angl.*; Hume's *Hist. of Engl.*, etc. — [7] Herod., lib. VII; Diod., lib. XI.

10,800,000 l. de notre monnaie, en les supposant talents attiques ; et 12,600,000 l., en les comptant sur la valeur du talent d'Orient, ce qui est plus probable. Si nous

Ainsi se termina pour les Carthaginois cette guerre si funeste à tous les alliés, qui eut encore cela de remarquable, qu'elle cessa peu à peu, telle que la guerre actuelle a déjà fini en partie, par les paix forcées et partielles des différents [1] coalisés. Depuis le traité entre l'Afrique et la Grèce, les deux pays vécurent longtemps en intelligence, et l'influence de la révolution républicaine du dernier, se trouvant arrêtée par les causes que j'ai ci-dessus assignées, se borna, quant à Carthage, au malheur passager que je viens de décrire (*a*).

avions le déchet exact des talents carthaginois, que l'on fit refondre à Rome à la fin de la seconde guerre Punique, nous saurions au juste la vérité. (Voy. Liv., lib. XXXII, nº 2)

[1] On verra ceci au tableau général de la guerre Médique.

(*a*) Le vice radical de tous ces parallèles, sans parler des bizarreries qu'ils produisent, est de supposer que la société, à l'époque de la révolution républicaine de la Grèce, était semblable à la société telle qu'elle existe aujourd'hui; or, rien n'était plus différent.

Les hommes avaient peu ou point de relations entre eux ; les chemins manquaient, la mer était inconnue ; on voyageait rarement et difficilement ; la presse, ce moyen extraordinaire d'échange et de communication d'idées, n'était point inventée ; chaque peuple, vivant isolé, ignorait ce qui se passait chez le peuple voisin. Comparer la chute des Pisistratides à Athènes (qui d'ailleurs n'étaient que des usurpateurs de l'autorité populaire) à la chute des Bourbons en France ; rechercher laborieusement quelle fut l'influence républicaine de la Grèce sur l'Égypte, sur Carthage, sur l'Ibérie, sur la Scythie, sur la Grande-Grèce ; trouver des rapports entre cette influence et l'influence de notre révolution sur les divers gouvernements de l'Europe, c'est un complet oubli, ou plutôt une falsification manifeste de l'histoire. Il est très-douteux que la Scythie, l'Égypte, et même Carthage, aient jamais entendu parler d'Hippias et si Carthage attaqua les colonies grecques à l'instigation du roi de Perse, on ne peut voir là qu'un de ces faits isolés, qu'un résultat de cette ambition particulière qui, dans tous les temps, a excité un peuple à profiter des divisions d'un autre peuple.

L'état de la société n'était point assez avancé chez les anciens pour que les idées politiques devinssent la cause d'un mouvement général. On vit quelques guerres religieuses, mais encore furent-elles rares et renfermées dans d'étroites limites. L'antiquité ne fit de grandes révolutions que par la conquête ; les Perses, les Grecs, les Romains n'étendirent leur empire que par les armes : c'était la force physique et non la force morale qui régnait. Quand cette force fut passée, il resta des dominateurs, quelques monuments des arts, quelques lois civiles, quelques ordonnances municipales, quelques règles d'administration, mais pas une idée politique.

Rome était déjà formidable, elle était prête à étendre sa main sur l'Orient, que les Grecs connaissaient à peine son existence, qu'ils ignoraient et les révolutions et les lois du peuple qui allait envahir leur patrie ; et je prétendrais qu'une petite révolution domestique, advenue dans la petite ville de bois de Thémistocle, lorsque l'antiquité tout entière était encore à demi barbare, je prétendrais que cette petite révolution communiqua son mouvement à l'univers connu !

CHAPITRE XXXVII.

L'Ibérie.

Sur le bord opposé du détroit de Gades, qui séparait les possessions africaines de Carthage de ses colonies européennes, on trouvait l'Ibérie, pays sauvage et à peine connu des anciens, à l'époque dont nous retraçons l'histoire. Il était habité par plusieurs peuples, Celtes d'origine, dont les uns se distinguaient par leur courage et leur mépris de la mort [1]; les autres, pleins d'innocence, passaient pour les plus justes des hommes [2]. Malheureusement leurs fleuves roulaient un métal qui les décela à l'avarice. Les Tyriens, pour l'obtenir, trompèrent d'abord leur simplicité [3]. Les Carthaginois bientôt les asservirent, et les forçant à ouvrir les mines, les y plongèrent tout vivants [4]. Si ce livre traversait les mers; s'il parvenait jusqu'à l'Indien enseveli sous les montagnes du Potose; il apprendrait que ses cruels maîtres ont autrefois, comme lui, péri esclaves sous leur terre natale, qu'ils y ont fouillé ce même or pour une nation étrangère apportée chez eux par les flots. Cet Indien adorerait en secret la Providence et reprendrait son hoyau moins pesant.

Au reste, il est probable que les troubles de la Grèce réagirent sur les malheureux habitants de l'Ibérie. Carthage, pour payer les

Dans les temps modernes mêmes, le contre-coup des révolutions a été plus ou moins fort, selon le degré de civilisation à l'époque où ces révolutions ont éclaté. La catastrophe de Charles Ier ne put avoir sur l'Europe, par mille raisons faciles à déduire, l'influence qu'a dû exercer l'assassinat juridique de Louis XVI. En remontant plus haut, le Pape qui, au milieu de la France barbare, vint mettre la couronne sur la tête d'un roi de la seconde race, ne fit pas un acte aussi décisif pour certains principes, que celui du pontife qui couronna Buonaparte au commencement du dix-neuvième siècle.

Tout est donc faux dans les parallèles que j'ai prétendu établir. Il ne reste de ces rapprochements que quelques vérités de détails, indépendantes du fond et de la forme. (N. Éd.)

[1] Strab., lib. III, p. 158. — Liv., lib. XXVIII; Marian.; Sil. Ital., lib. I.

[2] La Bétique, dont Fénelon fait une peinture si touchante. Le tableau n'est pas entièrement d'imagination, il est fondé sur la vérité de l'histoire. Je ne sais où j'ai lu que Mariana a omis quelque chose sur l'origine des nations ibériennes, dans sa traduction en langue vulgaire de son *Histoire latine* originale. Malheureusement je ne possède que l'édition espagnole de cet excellent ouvrage.

[3] Diod., lib. V, p. 312. — [4] *Id.*, lib. IV cap. CCCXII; Polyb., lib. III.

frais de la guerre contre la Sicile, multiplia sans doute les sueurs de ses esclaves [1]. A chaque écu dépensé par le vice en Europe, les larmes de sang coulent dans les abîmes de la terre en Amérique. C'est ainsi que tout se lie, et qu'une révolution, comme le coup électrique, se fait sentir au même instant à toute la chaîne des peuples.

CHAPITRE XXXVIII.

Les Celtes.

Par delà les Pyrénées habitait un peuple nombreux, connu sous le nom de Celte, dont la puissance s'étendait sur la Bretagne, les Gaules et la Germanie. Uni de mœurs et de langage, il ne lui manquait que de se gouverner en unité, pour enchaîner le reste du monde.

Le tableau des nations barbares offre je ne sais quoi de romantique qui nous attire. Nous aimons qu'on nous retrace des usages différents des nôtres, surtout si les siècles y ont imprimé cette grandeur qui règne dans les choses antiques, comme ces colonnes qui paraissent plus belles lorsque la mousse des temps s'y est attachée. Plein d'une horreur religieuse, avec le Gaulois à la chevelure bouclée, aux larges bracha, à la tunique courte et serrée par la ceinture de cuir, on se plaît à assister dans un bois de vieux chênes, autour d'une grande pierre, aux mystères redoutables de Teutatès. La jeune fille, à l'air sauvage et aux yeux bleus, est auprès : ses pieds sont nus, une longue robe la dessine; le manteau de canevas se suspend à ses épaules; sa tête s'enveloppe du kerchef, dont les extrémités, ramenées autour de son sein et passant sous ses bras, flottent au loin derrière elle. Le Druide, sur le Cromleach, se tient au milieu, en blanc sagum, un couteau d'or à la main, portant au cou une chaîne et aux bras des bracelets de même métal : il brûle avec des mots magiques quelques feuilles du gui sacré, cueilli le sixième jour du mois, tandis que les Eubages préparent dans la claie d'osier la victime humaine, et que les Bardes, touchant faiblement leurs

[1] L'Ibérie fournit aussi des soldats, ainsi que les Gaules et l'Italie, à Carthage, pour l'expédition contre Syracuse.

harpes, chantent à demi-voix dans l'éloignement Odin, Thor, Tuisco, et Hela [1] (*a*).

Le grand corps des Celtes se divisait en une multitude de petits États, gouvernés par des Iarles, ou chefs militaires. La partie politique et civile était abandonnée aux Druides [2].

Cet ordre célèbre semble avoir existé de toute antiquité, et quelques auteurs même en ont fait la source d'où découlèrent les sectes sacerdotales de l'Orient [3]. Il se partageait en trois branches : les Druides, dépositaires de la sagesse et de l'autorité; les Bardes, rémunérateurs des actions des héros, les Eubages, veillant à l'ordre des sacrifices [4]. Ces prêtres enseignaient l'immortalité de l'âme [5], la récompense des vertus, le châtiment des vices [6], et un terme de la nature fixé pour un général bonheur [7]. Plusieurs nations ont cru dans ce dernier dogme, qui tire sa source de nos misères. L'espérance peut nous faire oublier nos maux, mais comme une liqueur enivrante qui nous tue.

Ce n'est pas ici le lieu de nous étendre sur les mœurs, les lumières, les coutumes des nations barbares, elles fourniront ailleurs un chapitre intéressant. A présent notre description formerait un anachronisme, ce que nous savons d'elles étant postérieur au règne de Xerxès. Nous devons seulement montrer que les révolutions de la Grèce étendirent leur influence jusque sur ces peuples sauvages.

Une colonie phocéenne, pleine de l'amour de la liberté qu'elle ne pouvait conserver sur les rivages de l'Asie, chercha l'indépendance sous un ciel plus propice, et fonda dans les Gaules [8] l'antique Marseille. Bientôt les lumières et le langage de ces étrangers se répandirent parmi les Druides [9]. Il serait impossible de suivre dans l'obscurité de l'histoire les conséquences de ces innovations, mais elles

[1] Vid. Cæs., *de Bell. Gall.*; Tacit., *de Mor. Germ.*; Lucan.; Strab.; Henry's *Hist. of Engl.*; *View of the dress of the People of Engl.*; Puffend., *de Druid.*; Pelloutier, *Lettre sur les Celtes*; Ossian's *Poems.*; les deux *Edda*.

(*a*) Voyez le livre des Gaules, et Velléda, dans les *Martyrs*; mais à quoi bon tout cela dans l'*Essai?* (N. Éd.)

[2] Cæs., *de Bell. Gall.*, lib. VI, cap. XIII; Tacit., *de Mor. Germ.*, cap. VII.

[3] Laert., lib. I. — [4] Diod. Sic., lib. V, p. 308 ; Strab., lib. IV. — [5] Cæs., *de Bell. Gall.*, cap. XIV; Val. Max., lib. II, cap. VI. — [6] Les deux *Edda*: Sæmundus, *Snorro*, trad. lat.— [7] Sæmundus, *Snorro*, trad. lat. ; Strab., lib. IV, p. 302.— [8] L'an de Rome 165. — [9] Strab., lib. IV, p. 181.

L'auteur cité prétend que les Gaulois furent instruits dans les lettres par les Marseillais. Du temps de Jules-César, les premiers se servaient des caractères grecs dans leurs écrits. (*Bell. Gall.*, lib. VI, cap. XIII.)

durent être considérables; nous savons que souvent la moindre altération dans le costume d'un peuple suffit seule pour le dénaturer.

Sans recourir aux conjectures, l'établissement des Phocéens dans les Gaules devint une des causes secondaires de l'esclavage de ces derniers. Fidèles alliés des Romains, les Marseillais ouvraient une porte aux armées des Césars, et une retraite assurée en cas de revers [1]. Leur connaissance du pays, leur courage, leurs lumières, tout tournait au désavantage des peuples Galliques [2]. C'est ainsi que les hommes sont ordonnés les uns aux autres. Les fils de leurs destinées viennent aboutir dans la main de Dieu; l'un ne saurait être tiré sans que tous les autres soient mus. Je finirai cet article par une remarque.

Les Marseillais, différents d'origine des autres peuples de la France, ont aussi un caractère à eux. Ils semblent avoir conservé le génie factieux de leurs fondateurs, leur courage bouillant et éphémère, leur enthousiasme de liberté. On nie maintenant le pouvoir du sang, parce que les principes du jour s'y opposent, mais il est certain que les races d'hommes se perpétuent comme les races d'animaux (*a*). C'est pourquoi les anciens législateurs voulaient qu'on n'élevât que des enfants forts et robustes, comme on prend soin de ne nourrir que des coursiers belliqueux.

CHAPITRE XXXIX.

L'Italie.

L'Italie, à l'époque de la révolution républicaine en Grèce, était ainsi que de nos jours divisée en plusieurs petits États à peu près semblables de mœurs et de langage. Nous les considérerons à la fois, pour éviter les détails inutiles.

La constitution monarchique régnait généralement chez tous ces peuples [2].

[1] Liv., lib. XXI. — [2] Comme au passage d'Annibal dans les Gaules. (Voyez Tite-Live, à l'endroit cité.) L'attachement de la république de Marseille pour les Romains, les différents services qu'elle leur rendit, tout cela est trop connu pour exiger plus de détails. (Voy. Liv., Cæs., Polyb., etc.)

(*a*) Cela est vrai; mais aussi ces races s'appauvrissent, s'usent, et dégénèrent comme les races d'animaux. (N. Éd.)

[2] Liv., lib. I, n. 15; Vellei. Paterc., lib. V, n. 1; lib. I. c. ix; Macch., *Istor. Fior.*, lib. II; Denina, *Istor. de l'Ital.*

Leur religion ressemblait à celle des Grecs; ils y ajoutèrent l'art des augures [1].

Leurs coutumes n'étaient pas sans luxe, leurs usages sans corruption [2]; l'un et l'autre y avaient été introduits par les cités de la Grande-Grèce.

Déjà ces nations comptaient quelques philosophes :

Tagès, le plus ancien d'entre eux, fut un imposteur ou un insensé, qui inventa la science des présages [3].

Un autre auteur inconnu écrivit sur le système de la nature. Il disait que le monde visible mit soixante siècles à éclore avant d'être habité, qu'il en durerait encore soixante avant de se dissoudre; fixant à douze mille ans la période complète de son existence [4].

En politique, Romulus et Numa avaient brillé. Plutarque a comparé celui-là à Thésée, et celui-ci à Lycurgue [5]. Le premier parallèle est aussi heureux que le second semble intolérable. Qu'avaient de commun les lois théocratiques du roi de Rome avec les institutions sublimes du législateur de Sparte [6] (*a*)? Plusieurs philosophes se sont enthousiasmés de Numa sous la seule idée qu'il étudia sous Pythagore. La chronologie a prouvé un intervalle de plus d'un siècle entre l'existence de ces deux sages. Que devient le mérite du premier? Il y a beaucoup d'hommes qu'on cesserait d'estimer, si on pouvait ainsi relever toutes les erreurs de compte.

CHAPITRE XL.

Influence de la Révolution grecque sur Rome.

A l'époque de l'établissement des républiques en Grèce, une

[1] Ovid., *Metam.*, lib. XV, v. 558.— [2] Au siècle le plus vertueux de Rome, le fils du grand Cincinnatus fut accusé de fréquenter le quartier des courtisanes. On connait le luxe du dernier Tarquin. (Voyez Tite-Live.) — [3] Ovid., *loc. cit.* — [4] Suid., vº *Tyrrhen*, p. 519.

A la longueur des périodes près, ce système rappelle celui de Buffon. (Voy. *Théor. de la Terre.*)

[5] *In Vit. Romul., Thes.*, etc. — [6] La preuve du vice de ces lois c'est qu'elles furent renversées cent années après, et que le sénat, dans la suite fit brûler les livres de Numa retrouvés dans son tombeau.

(*a*) J'ai considérablement rabattu de mon admiration pour les lois de Lycurgue : tout ce qui blesse les lois naturelles a quelque chose de faux. Quant à Numa, mon philosophisme ne me permettait pas alors de le traiter mieux.

grande révolution s'était pareillement opérée en Italie. L'année qui vit bannir le tyran de l'Attique vit aussi tomber celui du Latium [1]. Que si l'on considère les conséquences de ces deux événements, cette année passera pour la plus fameuse de l'histoire.

La réaction du renversement de la monarchie à Athènes fut vivement sentie à Rome. Brutus avait été envoyé par Tarquin vers l'oracle de Delphes à l'époque de la chute d'Hippias [2]. Je ne puis croire que le cœur du patriote ne battît pas avec plus d'énergie, lorsqu'en sortant de son pays esclave, il mit le pied sur cette terre d'indépendance. Le spectacle d'un peuple en fermentation et prêt à briser ses fers dut porter la flamme dans le sang du magnanime étranger. Peut-être au récit de la mort d'Harmodius, racontée par quelque prêtre du temple, le front rougissant de Brutus dévoila-t-il toute la gloire future de Rome. Il retourna aux bords du Tibre, non vainement inspiré de cet esprit qui agite une faible Pythie, mais plein de ce dieu qui donne la liberté aux empires, et ne se révèle qu'aux grands hommes (*a*).

Rome dans la suite eut encore recours à la Grèce, et les Athéniens devinrent les législateurs du premier peuple de la terre [3]. Ceci tient à l'influence éloignée de la révolution dont je parlerai ailleurs.

Mais la politique verbeuse de l'Attique, qui entrait en Italie par le canal de la Grande-Grèce, trouva une barrière insurmontable dans l'heureuse ignorance des peuples de l'intérieur. Le citoyen, accoutumé aux exercices du champ de Mars, à l'obéissance des lois et à la crainte des dieux [4], n'allait point dans des écoles de démagogie apprendre à vociférer sur les droits de l'homme et à bouleverser son pays. Les magistrats veillaient à ce que ces lumières inutiles ne corrompissent pas la jeunesse. Rome enfin opposa à la

[1] Plin., lib. XXXIV, cap. IV.

[2] Tite-Live, qui rapporte ce voyage, n'en marque pas la durée; mais il dit que Brutus trouva à son retour les Romains se préparant à aller assiéger Ardée. Or, Tarquin fut chassé de Rome dans les premiers mois de cette entreprise. Hippias ayant quitté l'Attique l'année même de la mort de Lucrèce, il résulte que Brutus avait fait le voyage de Delphes entre l'assassinat d'Hipparque et la retraite d'Hippias, c'est-à-dire entre la soixante-sixième et la soixante-septième olympiade *.

(*a*) Ces sentiments prouvent que ce n'est pas l'esprit d'opposition qui les fait manifester aujourd'hui. (N. Éd.)

[3] Liv., lib. III, cap. XXXI. — [4] Plut., *in F. Cam.*, *in Num.*, lib. I.

* Je n'ai vu cette observation nulle part : elle valait la peine d'être faite; ses développements seraient féconds. (N. Éd.)

Grèce, république à république, liberté à liberté, et se défendit des vertus étrangères avec ses propres vertus (*a*).

Que si l'on s'étonne de ceci : je n'ai pas dit *vertu*, mais *vertus*, choses totalement différentes, et que nous confondons sans cesse. La première est immuable, de tous les temps, de toutes les choses ; les secondes sont locales, conventionnelles, vices ici, vertus ailleurs. Distinction peu juste, répliquera-t-on, puisqu'alors vous faites de la vertu un sentiment inné, et que cependant les enfants semblent n'en avoir aucune. Et pourquoi demander du cœur ses fonctions les plus sublimes, lorsque le merveilleux ouvrage est entre les mains de l'ouvrier ?

Qu'on ne dise pas qu'il soit futile de s'attacher à montrer le peu d'influence que l'établissement des gouvernements populaires, parmi les Grecs, dut avoir à Rome, objectant que celle-ci étant républicaine, des républiques ne pouvaient agir sur elle. La France n'a-t-elle pas détruit Genève et la Hollande, ébranlé Gênes, Venise et la Suisse ? N'a-t-elle pas été sur le point de bouleverser l'Amérique même? Sans vous, grand homme (*b*), qui avez daigné me recevoir, et dont j'ai visité la demeure avec le respect qu'on porte dans un temple, que serait devenu tout votre beau pays ?

CHAPITRE XLI.

La Grande Grèce.

Sur les côtes de l'Italie, les Athéniens, les Achéens, les Lacédémoniens, à différentes époques, avaient fondé plusieurs colonies, et c'est ce qu'on appelait *la Grande-Grèce*. Entre ces cités, Sybaris, Crotone, Tarente, devinrent bientôt célèbres par leurs dissensions politiques, leurs mauvaises mœurs et leurs lumières. De même que les peuples dont elles tiraient leur origine elles chérissaient la liberté, qu'elles ne savaient pas retenir. Tour à tour républiques, ou soumises à des tyrans, elles passaient, par un cercle de révolu-

(*a*) Je distinguais partout, comme je fais encore aujourd'hui, l'esprit démagogique de l'esprit de liberté, les fausses lumières de la lumière véritable (N. Éd.)

(*b*) Washington. La Révolution française, sans la fermeté de Washington, aurait détruit le Pacte fédéral. (N. Éd)

tions continuelles, de la licence la plus effrénée, au plus honteux esclavage [1].

Vers le temps de la révolution des Pisistratides à Athènes, Pythagore, de Samos, après de longs voyages, s'était enfin fixé à Crotone. Ce philosophe, un des plus beaux génies de l'antiquité, et le fondateur de la secte qui porte son nom, avait puisé ses lumières parmi les prêtres de l'Égypte, de la Perse et des Indes [2]. Ses notions de la Divinité étaient sublimes : il regardait Dieu comme une unité, d'où le sujet qu'il employa pour création s'était écoulé [3]. De son action sur ce sujet sortit ensuite l'univers [4]. De ceci, il résultait : que tout émanant de Dieu, tout en formait nécessairement partie ; et cette doctrine tombait ainsi dans les absurdités du spinosisme [5] ; avec cette différence, que Pythagore admettait le principe comme esprit, Spinosa comme matière (*a*).

Le dogme de la transmigration des âmes, que le sage Samien emprunta des brachmanes et des gymnosophistes de l'Orient [6], est trop connu pour m'y arrêter. Quelque absurde qu'il nous paraisse, cependant, puisqu'il est impossible de concevoir comment la mémoire, qui n'est qu'une image déposée par les sens, pût appartenir à l'esprit dégagé des premiers, on ne saurait pas plus nier ce système que mille autres. Outre que la métempsycose réelle des corps le favorise, il donne en même temps la solution des difficultés concernant une autre vie (*b*), l'univers n'étant plus qu'un grand tout éternel, où rien ne s'anéantit ni ne se crée. Ainsi la doctrine de Pythagore formait un cercle ramenant de nécessité au même point ; car des principes de la transmigration, on se retrouvait à l'idée primitive que ce philosophe avait du τὸ ὄν, ou *ce qui est*.

Si Pythagore s'était contenté de sonder l'abîme de la tombe, il aurait peu mérité la reconnaissance des hommes ; mais il s'occupa d'autres études plus utiles à la société. Son système de la nature

[1] STRAB., lib. VI; DIOD., lib. XII ; VAL. MAX., lib. VIII, cap. VII. — [2] JAMBLIC , *in Vit. Pyth.* — [3] LAERT., *in Pythag.*, lib. VIII. — [4] STOB , *Ecl. Phys.*, lib. I, cap. XXV. — [5] *Legat. pro Christ*

(*a*) J'avais un grand penchant à l'étude de cette métaphysique religieuse; on peut s'en convaincre par les preuves métaphysiques de l'existence de Dieu placées dans les notes du *Génie du Christianisme*. (N. ÉD.)

[6] Cependant il n'est pas certain que Pythagore ait parcouru la Perse et les Indes, cette opinion n'ayant été soutenue que par des écrivains d'un siècle très-postérieur à celui du philosophe samien. Jamblicus est rempli de fables.

(*b*) Il faut sous-entendre *pour les Pythagoriciens*, car il est clair que je n'adopte pas ici ce système. (N. ÉD.)

était celui des *Harmonies* [1] développé de nos jours par Bernardin de Saint-Pierre, qui a revêtu du style le plus enchanteur la morale la plus pure [2].

Le sage Samien, de même que l'ami de Jean-Jacques, représentait l'univers comme un grand corps, parfait dans sa symétrie, mû d'après des lois musicales et éternelles [3]. Des nombres harmoniques, dont le plus parfait était le quatre, selon Pythagore [4], et le cinq, d'après Saint-Pierre [5], formaient dans les choses une arithmétique mystérieuse, d'où découlaient les secrets et les grâces de la nature [6]. L'éther était plein de la mélodie des sphères roulantes [7], et des dieux bienfaisants daignaient quelquefois se communiquer aux mortels dans leurs songes [8].

Le sage de la Grande-Grèce voulut joindre à la gloire du physicien la gloire plus dangereuse du législateur. Ainsi que celle de Bernardin, sa politique était douce et religieuse. Il ne recommandait pas tant la forme du gouvernement que la simplicité du cœur [9], sûr qu'une bonne constitution découle toujours des mœurs pures. Avec une barbe vénérable descendant à sa ceinture, une couronne d'or dans ses cheveux blancs, une longue robe de lin d'Égypte, le vieillard Pythagore, délivrant au son des instruments [10] la plus aimable des morales aux peuples assemblés, offre un tout autre tableau que celui des législateurs de notre âge. Les succès du sage furent d'abord prodigieux. Une révolution générale s'opéra dans Crotone ; mais, bientôt fatigués de leurs réformes, les citoyens dont

[1] JAMBL., *Vit. Pyth.*, cap. XIV ; LAERT., *in Pyth*, lib. VIII.

Selon le dernier auteur cité, Pythagore disait que la vertu, la santé, Dieu même, et tout l'univers, n'étaient que des harmonies.

[2] Le génie mathématique de M. de Saint-Pierre offre encore d'autres ressemblances avec celui de Pythagore. La théorie des marées, par la fonte des glaces polaires, est une opinion, sinon une vérité prouvée, qui mérite la plus grande attention des savants et de tout amant de la philosophie de la nature *.

[3] JAMBL., *Vit. Pyth.; Études de la Nature.* — [4] HIEROCL.; *in Aur. Carm.; Aur. Carm., ap. Poet. Minor. Græc.* — [5] *Études de la Nature*, t. I-II. — [6] *Ibid.* — [7] JAMBL., *Vit. Pyth.*, cap. XIV. — [8] LAERT., *in Pyth.*, lib. VIII; *Paul et Virginie.*

Ce que Pythagore disait de l'homme, qu'il est un microcosme ou un abrégé de l'univers, est sublime.

[9] LAERT., *in Pyth.*, lib. VIII. — [10] LAERT, *ib.*; JAMBL., cap. XXI, n. 100; ÆLIAN., lib. XII, cap. XXXII ; PORPHYR.

* Cette opinion ne mérite point l'attention des savants ; si toutes les lois astronomiques et physiques ne detruisaient pas cette opinion, les derniers voyages du capitaine Parry dans les mers polaires, suffiraient pour renverser la théorie des marées par la fonte des glaces. On peut se consoler de s'être trompé quelquefois quand on a fait *Paul et Virginie.* (N. ÉD.)

il censurait la vie l'accusèrent de conspirer contre l'État, ou plutôt contre leurs vices [1]. Ils brûlèrent vivants ses disciples dans leur collége, et le forcèrent lui-même à s'enfuir dans les bois, où il fit une fin malheureuse [2].

Les savants doutent que Pythagore ait laissé quelques ouvrages. Je vais donner au lecteur les *Vers Dorés* qu'on lui attribue [3]; ou du moins qui renferment sa doctrine. Ils sont au nombre de soixante-douze. Voici les plus remarquables :

« Honore les dieux immortels tels qu'ils sont établis ou ordonnés par la loi. Respecte le serment avec toute sorte de religion. Il faut mourir, c'est le décret de ta destinée. La puissance habite auprès de la nécessité. Les gens de bien n'ont pas la plus grande part des souffrances. Les hommes raisonnent bien, les hommes raisonnent mal ; n'admire les uns, ni ne méprise les autres. Ne te laisse jamais éblouir. Fais au présent ce qui ne t'affligera pas au passé. Commence le jour par la prière, tu connaîtras alors la constitution de Dieu et des hommes, la chaîne des êtres, ce qui les contient, ce qui les lie ; tu connaîtras, selon la justice, que l'univers est le même dans tous les lieux ; tu n'espéreras point alors ce qui n'est point, car tu sauras ce qui est ; tu sauras que nos maux sont volontaires ; que nous ignorons que le bonheur soit près de nous ; qu'un bien petit nombre sait se délivrer de ses peines; que nous roulons au gré du sort comme des cylindres mus par la discorde. » (*Poet. Minor. Græc.*)

Si l'on médite attentivement les *Vers Dorés*, l'on trouvera qu'ils renferment tous les principes des vérités morales, souvent enveloppés d'un voile de mystère qui leur prête un nouvel attrait. On trouve dans Bernardin de Saint-Pierre une multitude de pensées vraies, de réflexions attendrissantes, toujours revêtues du langage du cœur.

[1] PORPHYR., n. 20; JAMBL., cap. XXXI, n. 214.

[2] La mort de Pythagore est diversement racontée. Diogène Laërce seul rapporte quatre opinions différentes.

[3] Quelques-uns les croient d'Empédocle. Tandis que je préparais ceci pour la presse, M. Peltier m'a fait le plaisir de me communiquer un livre qui m'aurait épargné bien du travail si j'en avais connu plus tôt l'existence. Ce sont les *Soirées littéraires*, qui s'étendent depuis le mois d'octobre 1795 jusqu'au mois de juin ou juillet 1796. Les traductions élégantes qu'on y trouve eussent servi d'ornement à ces Essais, en même temps qu'elles m'eussent sauvé la fatigue de traduire moi-même. Ceci n'est qu'un des plus petits inconvénients où l'on tombe à écrire loin des capitales et dans un pays étranger. Si dans les morceaux que mon sujet m'a forcé de choisir j'ai quelquefois donné à mes versions un sens autre que celui adopté par les auteurs des *Soirées littéraires*, sans doute la faute est de mon côté. D'ailleurs on sent que je n'ai pas dû travailler sur le même plan, ni sur une échelle aussi développée.

« La mort est un bien pour tous les hommes. Elle est la nuit de ce jour inquiet qu'on appelle la vie. Le meilleur des livres, qui ne prêche que l'égalité, l'amitié. l'humanité et la concorde, l'Évangile, a servi pendant des siècles de prétexte aux fureurs des Européens... Après cela, qui se flattera d'être utile aux hommes par un livre ? Qui voudrait vivre s'il connaissait l'avenir ? Un seul malheur prévu nous donne tant de vaines inquiétudes ! *La solitude est si* nécessaire au bonheur dans le monde même, qu'il me paraît impossible d'y goûter un plaisir durable de quelque sentiment que ce soit, ou de régler sa conduite sur quelque principe stable, si l'on ne se fait une solitude intérieure, d'où notre opinion sorte bien rarement, et où celle d'autrui n'entre jamais. Dans cette île, située sur la route des Indes... quel Européen voudrait vivre heureux, mais pauvre et ignoré ? Les hommes ne veulent connaître que l'histoire des grands et des rois, qui ne sert à personne. Il n'y a jamais qu'un côté agréable à connaître dans la vie humaine : semblable au globe sur lequel nous tournons, notre révolution rapide n'est que d'un jour, et une partie de ce jour ne peut recevoir la lumière que l'autre ne soit livrée aux ténèbres. La vie de l'homme, avec tous ses projets, s'élève comme une petite tour, dont la mort est le couronnement. Il y a des maux si terribles et si peu mérités que l'espérance même du sage en est ébranlée. La patience est le courage de la vertu. C'est un instinct commun à tous les êtres sensibles et souffrants de se réfugier dans les lieux les plus sauvages et les plus déserts : comme si des rochers étaient des remparts contre l'infortune, et comme si le calme de la nature pouvait apaiser les troubles malheureux de l'âme [1]. »

CHAPITRE XLII.

(SUITE.)

Zaleucus. — Charondas.

Pythagore fut suivi de deux autres législateurs, Zaleucus et Charondas, qui brillèrent dans la Grande-Grèce, au moment de la gloire de la mère patrie [2].

Charondas s'appliqua moins à la politique qu'à la réforme de la morale : car telles mœurs, tel gouvernement. Voici ses principes :

[1] *Paul et Virginie*. — [2] Il y a ici un schisme entre les chronologistes. Plusieurs rejettent Charondas à deux siècles avant l'époque où je le place, et je crois même avec raison. Cependant les difficultés étant très-grandes, et des historiens célèbres ayant adopté l'ère que j'assigne, je me suis cru autorisé à la suivre.

« Frappez le calomniateur de verges. Livrez le méchant à son propre cœur dans une profonde solitude : que quiconque se lie d'amitié avec lui soit puni. Que le novateur, proposant un changement dans les lois antiques, se présente la corde au cou, afin d'être étranglé si son statut est rejeté [1]. »

Zaleucus fondait sa législation sur le principe du théisme : « Dieu, excellent, demande des âmes pures, charitables et aimant les hommes [2]. » Les lois somptuaires de ce philosophe montrent son peu de connaissance de l'humanité. Il crut bannir le luxe et dévoiler la corruption, en laissant aux gens de mauvaises mœurs l'usage exclusif des riches parures [3]. Il ne vit pas qu'il n'en coûtait au citoyen diffamé qu'un masque de plus, l'hypocrisie, pour paraître honnête homme. Ce n'était pas la peine de lui laisser ses vices et d'en faire de plus un comédien.

CHAPITRE XLIII.

Influence de la Révolution d'Athènes sur la Grande-Grèce.

L'influence de la révolution de la Grèce sur ses colonies d'Italie fut considérable et dans un sens excellent. Crotone et Sybaris, au moment du renversement de la monarchie à Athènes, étaient, de même que les colonies actuelles de la France, plongées dans les horreurs des guerres civiles [4], et ravagées par des brigands [5]. C'est une chose remarquable, que les rameaux d'un État surpassent bientôt le tronc paternel en luxe et en beauté vicieuse. Des hommes laissés sur une côte déserte se croient tout à coup délivrés du frein des lois ; et, loin de l'œil du magistrat, s'abandonnent aux désordres de la société, sans avoir les vertus de la nature. La fertilité d'un sol nouveau les élève bientôt à la prospérité : et de ces deux causes combinées résulte ce mélange de richesse et de mauvaises mœurs, qu'on trouve dans les colonies.

Quoi qu'il en soit, la révolution républicaine de France a préci-

[1] Strab., lib. XIV; *Charond. ap.* Stob , *Serm.* 42. — [2] Stob., *Serm.* 42. — [3] Diod., lib. XII. — [4] Strab., lib. XIV ; Diod., lib. XII. — [5] C'est ce qui se prouve par la mort de Charondas. On sait qu'il se perça de son épée, pour être entré en armes, contre ses propres lois, dans l'assemblée du peuple, en revenant de poursuivre des brigands.

pité la destruction des îles de l'Amérique, tandis que l'établissement du gouvernement populaire à Athènes retarda au contraire celle des villes grecques d'Italie. Athènes, plaignant le sort de ces malheureuses cités, fit partir une nouvelle association de ses citoyens qui rétablit le calme et bâtit une ville [1] à laquelle Charondas donna des lois [2]. Mais ces réformes ne furent que passagères. La corruption avait jeté des racines trop profondes pour être désormais extirpées, et la maladie du corps politique ne pouvait finir que par sa mort.

CHAPITRE XLIV.

La Sicile.

A l'extrémité de la Grande-Grèce se trouvait l'île de Sicile [3], où l'on comptait déjà plusieurs villes célèbres. Nous ne nous arrêterons qu'à Syracuse, qui occupe une place si considérable dans l'histoire des hommes.

Archias, Corinthien, avait jeté les fondements de cette colonie, vers la quatrième année de la dix-septième Olympiade [4]. Depuis cette époque, jusqu'aux beaux jours de la liberté en Grèce, on ignore presque sa destinée. Si l'obscurité fait le bonheur, Syracuse fut heureuse.

Il lui en coûta cher pour ces instants de calme : on ne jouit point impunément de la félicité ; ce n'est qu'une avance que la nature vous a faite sur la petite somme des joies humaines. On n'est heureux que par exception et par injustice ; si vous avez eu beaucoup de prospérités, d'autres ont dû beaucoup souffrir, parce que, la quantité des biens étant mesurée, il a fallu prendre sur eux pour vous donner ; mais tôt ou tard vous serez tenus à rembourser à gros intérêts : quiconque a été très-fortuné, doit s'attendre à de très-grands revers. De ceci les Syracusains sont un exemple. Depuis le moment de l'invasion de Xerxès en Grèce, jamais peuple n'offrit un plus étonnant spectacle ; une révolution étrange et continuelle commença son

[1] Thurium. — [2] Strab., lib. XIV. — [3] Elle porta tour à tour le nom de *Trinacrie*, *Sicanie* et *Sicile*, et avant tout celui de *pays des Lestrygons*. (Voy. Hom. et Virg.) — [4] Dionys. Halicarn., *Antiq. Rom.*, lib. II, p. 128.

cours, et ne finit qu'à la prise de la métropole par les Romains. Ce fut une chose commune que de voir les rois tombés du faîte des grandeurs au plus bas degré de fortune : monarques aujourd'hui, pédagogues demain. N'anticipons pas ce grand sujet.

La forme du gouvernement en Sicile avait été républicaine jusque vers le temps de la chute des Pisistratides à Athènes. Les mœurs, la politique, la religion, étaient celles de la mère-patrie. Un historien, nommé *Antiochus*, plusieurs sophistes, quelques poëtes [1], avaient déjà paru. Bientôt cette île célèbre devint le rendez-vous des beaux-esprits de la Grèce. Ils y accoururent de toutes parts, alléchés par l'or des tyrans qui s'amusaient de leur bavardage politique et de leurs dissensions littéraires [2].

CHAPITRE XLV.

(SUITE.)

Que la réaction du renversement de la monarchie en Grèce fut grande, prompte et durable sur la Sicile, c'est ce que nous avons déjà entrevu ailleurs [3], Syracuse, par le contre-coup de la chute d'Hippias, se vit attaquée des Carthaginois. Elle obtint la victoire en même temps qu'elle se forgea des chaînes. Les Syracusains, par reconnaissance, élevèrent Gélon, leur général, à la royauté [4]. Ainsi, au gré de ces chances mères des vertus et des vices, de la réputation et de l'obscurité, du bonheur et de l'infortune, la même révolution qui donna la liberté à la Grèce produisit l'esclavage en Sicile (*a*).

[1] Stésichore, Parménide, etc. — [2] Pindare appelait, à la cour d'Hiéron, ses rivaux Simonide et Bacchylide, des corbeaux croassants, et ceux-ci le rendaient en aussi bonnes plaisanteries au lyrique. D'une autre part, le poëte Simonide débitait gravement des maximes politiques au tyran cacochyme et de mauvaise humeur, qui, sans doute, se rappelait que le flatteur d'Hipparque avait aussi élevé les assassins de ce même prince aux nues. Pindare, de son côté, harassait les Muses pour célébrer les chevaux d'Hiéron, etc. Quand donc est-ce que les gens de lettres sauront se tenir dans la dignité qui convient à leur caractère ? quand ne chanteront-ils que la vertu ? quand cesseront-ils d'encenser les tyrans, de quelque nom que ceux-ci se revêtissent ? (Vid. Ælian., lib. IV, c. xvi ; Cicer., lib. I, *de Nat. Deor.*, 60 ; Pind., *Nem.* 3, etc.)

[3] A l'article *Carthage*. — [4] Plut., *in Timol.*

(*a*) Je ne fais plus de notes sur ces rapprochements, parce que j'en ai assez prouvé ailleurs la futilité. J'en dis autant de mes aberrations philosophiques ; je reviens,

Un sujet plus aimable nous appelle. Il est doux de ramener ses yeux, fatigués du spectacle des vices, sur les scènes tranquilles de l'innocence. En traversant la mer Adriatique, nous allons chercher au bord de l'Ister [1] les vertus que nous n'avons su trouver sur les rivages de l'Italie. On peut s'arrêter quelques instants avec une sorte d'intérêt dans une société corrompue, mais le cœur ne s'épanouit qu'au milieu des hommes justes.

CHAPITRE XLVI.

Les trois Ages de la Scythie et de la Suisse [2]. — Premier Age : la Scythie heureuse et sauvage.

Les heureux Scythes, que les Grecs appelaient *Barbares*, habitaient ces régions septentrionales qui s'étendent à l'est de l'Europe et à l'ouest de l'Asie. Un roi, ou plutôt un père, guidait la peuplade errante. Ses enfants le suivaient plutôt par amour que par devoir. N'ayant que leur simplicité pour justice, pour lois que leurs bonnes mœurs, ils trouvaient en lui un arbitre pendant la paix, et un chef durant la guerre [3]. Et qu'auraient gagné les monarques voisins à attaquer une nation qui méprisait l'or et la vie [4]? Darius fut assez insensé pour le faire. Il reçut de ses ennemis le symbole énergique, présage de sa ruine [5]. Il les envoya défier au combat par une vaine forfanterie : — « Viens attaquer les tombeaux de nos pères, » lui répondirent ces hommes pauvres et vertueux [6]. C'eût été une digne proie pour un tyran.

Libre comme l'oiseau de ses déserts, le Scythe, reposé à l'om-

dans le paragraphe ci-dessus, aux chances de l'aveugle fortune ; quelques lignes après, je rentrerai dans les convictions intellectuelles. Rien ne montre mieux ma bonne foi : je n'étais fixé sur rien en morale et en religion. Plongé dans les ténèbres, je cherchais la lumière que mon esprit et mon instinct me reproduisaient par intervalles. (N. Éd.)

[1] Le Danube. — [2] Je vais présenter au lecteur l'âge sauvage, pastoral-agricole, philosophique et corrompu, et lui donner ainsi, sans sortir du sujet, l'index de toutes les sociétés, et le tableau raccourci, mais complet, de l'histoire de l'homme.

[3] Just., lib. XI, cap. II ; Herod., lib. IV ; Strab., lib. VII ; Arrian., lib. IV. — [4] Just., lib. XI.

[5] Herod., lib. IV, cap. CXXXII. Une souris, une grenouille et cinq flèches.

[6] Herod., lib. IV, cap. CXXVI-CXXVII.

brage de la vallée, voyait se jouer autour de lui sa jeune famille et ses nombreux troupeaux. Le miel des rochers, le lait de ses chèvres, suffisaient aux nécessités de sa vie [1]; l'amitié, aux besoins de son cœur [2]. Lorsque les collines prochaines avaient donné toutes leurs herbes à ses brebis, monté sur son chariot couvert de peaux, avec son épouse et ses enfants, il émigrait à travers les bois [3] au rivage de quelque fleuve ignoré, où la fraîcheur des gazons et la beauté des solitudes l'invitaient à se fixer de nouveau.

Quelle félicité devait goûter ce peuple aimé du ciel ! A l'homme primitif sont réservées mille délices. Le dôme des forêts, le vallon écarté qui remplit l'âme de silence et de méditation, la mer se brisant au soir sur des grèves lointaines, les derniers rayons du soleil couchant sur la cime des rochers, tout est pour lui spectacle et jouissance. Ainsi je l'ai vu sous les érables de l'Érié [4], ce favori de la nature [5] qui sent beaucoup et pense peu, qui n'a d'autre raison que ses besoins, et qui arrive au résultat de la philosophie, comme l'enfant, entre les jeux et le sommeil. Assis insouciant, les jambes croisées, à la porte de sa hutte, il laisse s'écouler ses jours sans les compter. L'arrivée des oiseaux passagers de l'automne, qui s'abattent à l'entrée de la nuit sur le lac, ne lui annonce point la fuite des années, et la chute des feuilles de la forêt ne l'avertit que du retour des frimas. Heureux jusqu'au fond de l'âme, on ne découvre point sur le front de l'Indien, comme sur le nôtre, une expression inquiète et agitée. Il porte seulement avec lui cette légère affection de mélancolie qui s'engendre de l'excès du bonheur, et qui n'est peut-être que le pressentiment de son incertitude. Quelquefois, par cet instinct de tristesse particulier à son cœur, vous le surprendrez plongé dans la rêverie, les yeux attachés sur le courant d'une onde, sur une touffe de gazon agitée par le vent, ou sur les nuages qui volent fugitifs par-dessus sa tête, et qu'on a comparés quelque part aux illusions de la vie : au sortir de ces absences de lui-même, je l'ai souvent observé jetant un regard attendri et reconnaissant vers le ciel, comme s'il eût cherché ce je ne sais quoi inconnu qui prend pitié du pauvre Sauvage.

[1] Just., lib. II, cap. II.— [2] Lucian., *in Toxari*, p. 51.— [3] Horat., lib. III, *Od.* XXIV.

[4] Un des grands lacs du Canada. — [5] Je supplée ici par la peinture du sauvage mental * de l'Amérique ce qui manque dans Justin, Hérodote, Strabon, Horace, etc., à l'histoire des Scythes. Les peuples naturels, à quelques différences près, se ressemblent; qui en a vu un a vu tous les autres.

* Qu'est-ce que cela veut dire ? (N. Éd.)

Bons Scythes, que n'existâtes-vous de nos jours! J'aurais été chercher parmi vous un abri contre la tempête. Loin des querelles insensées des hommes, ma vie se fût écoulée dans tout le calme de vos déserts; et mes cendres, peut-être honorées de vos larmes, eussent trouvé sous vos ombrages solitaires le paisible tombeau que leur refusera la terre de la patrie (*a*).

CHAPITRE XLVII.

Suite du premier Age. — La Suisse pauvre et vertueuse.

Le voyageur qui, pour la première fois, entre sur le territoire des Suisses, gravit péniblement quelque montée creuse et obscure. Tout à coup, au détour d'un bois, s'ouvre devant lui un vaste bassin illuminé par le soleil. Les cônes blancs des Alpes, couverts de neige, percent à l'horizon l'azur du ciel. Les fleuves et les torrents descendent de la cime des monts glacés, des plantes saxatiles pendent échevelées du front des grands blocs de granit, des chamois sautent une cataracte, de vieux hêtres sur la corniche d'une roche se groupent dans les airs, des capillaires lèchent les flancs d'un marbre éboulé, des forêts de pins s'élancent du fond des abîmes, et la cabane du Suisse agricole et guerrier se montre entre des aulnes dans la vallée.

Lorsque les mœurs d'un peuple s'allient avec le paysage qu'il vivifie, alors nos jouissances redoublent. L'ancien laboureur de l'Helvétie auprès de ses plantes alpines, d'autant plus robustes qu'elles sont plus battues des vents, végéta vigoureusement sur ses montagnes, toujours plus libre en proportion des efforts des tyrans pour courber sa tête. Adorer Dieu, défendre la patrie, cultiver son champ, chérir et l'épouse et les enfants que le ciel lui a donnés, telle était la profession religieuse et morale du Suisse [1]. Ignorant le prix de l'or [2], de même que le Scythe, il ne connaissait que celui

(*a*) Ce chapitre est presque tout entier dans *René*, dans *Atala* et dans quelques paragraphes du *Génie du Christianisme*. (N. Éd.)

[1] *De Repub. Helvetior.*, lib. I, p. 50-58, etc.

[2] Après avoir fait le récit de la bataille où Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, fut tué par les Suisses, Philippe de Comines ajoute : « Les dépouilles de son host enrichirent fort ces pauvres gens de Suisses, qui, de prime face, ne connurent les

de l'indépendance. S'il paraissait quelquefois au milieu des cours, c'était dans le costume simple et naïf du villageois, et avec toute la franchise de l'homme sans maîtres [1]. « Et j'en ay veu, dit Philippe de Comines, de ce village (Suitz) un estant ambassadeur, avec autres, en bien humble habillement, et néantmoins disoit son avis comme les autres. »

Les Scythes dans le monde ancien, les Suisses dans le monde moderne, attirèrent les yeux de leurs contemporains par la célébrité de leur innocence. Cependant la diverse aptitude de leur vie dut introduire quelques différences dans leurs vertus. Les premiers, pasteurs, chérissaient la liberté pour elle; les seconds, cultivateurs,

biens qu'ils eurent en leur main, et par espécial les plus ignorants. Un des plus beaux et riches pavillons du monde fut départi en plusieurs pièces. Il y en eut qui vendirent une grande quantité de plats et d'écuelles d'argent, pour deux grands blancs la pièce, cuidant que ce fust estaing. Son gros diamant (qui estoit un des plus gros de la chrestienté), où pendoit une grosse perle, fut levé par un Suisse; et puis remis dans son estuy ; puis rejeté sous un chariot, puis ce revint quérir, et l'offrir à un prestre pour un florin. Cestui-là l'envoya à leurs seigneurs, qui lui donnèrent trois francs, etc... »

[1] On se trompe généralement sur les auteurs de l'indépendance des Suisses. Les trois grands patriotes qui donnèrent la liberté à leur pays furent Stauffacher, Melchtal et Gautier-Furst. Les scènes tragiques qui préludèrent au soulèvement de l'Helvétie sont décrites au long dans l'*Helvetiorum Respublica,* je crois de Simler. Elles sont du plus extrême intérêt. L'aventure du vieux Henri, auquel le gouverneur de Landeberg fit arracher les yeux, celle du gentilhomme Wolffenschiesz avec la femme du paysan Conrad, la surprise des divers châteaux des ducs d'Autriche par les paysans, portent avec elles un air romantique qui, se mariant aux grandes scènes naturelles des Alpes, cause un plaisir bien vif au lecteur. Quant à l'anecdote de la pomme et de Guillaume Tell, elle est très-douteuse. L'historien de la Suède, Grammaticus, rapporte exactement le même fait d'un paysan et d'un gouverneur suédois *. J'aurais cité les deux passages s'ils n'étaient trop longs. On peut voir le premier dans Simler (*Helvet. Resp.*, lib. I, p. 58) ; et l'on trouve l'autre cité tout entier à la fin de *Coke's Letters on Switzerland*. A la page 62 du recueil intitulé : *Codex Juris Gentium,* publié par Guillaume Leibnitz, en 1593, on trouve le traité original d'alliance entre les trois premiers cantons, Uri, Schwitz et Underwalden; on y lit : « 1er mardi d'après la Saint-Nicolas, 1315. Au nom de Dieu. Amen... Nous les paysans d'Ilury, de Schuitz et d'Underwalden... sommes résolus, par les dessus dicts serments, que nul de nous des dicts pays ne permettra ni n'endurera être gouverné par seigneurs, ni recevoir aucun prince et seigneur. — Si aucun de nous (les dicts alliez), témérairement et par méchanceté, endommagerait un autre *par fou*, un tel ne sera jamais reçu pour paysan... » La vertu des bons Suisses se peint ici dans toute sa naïveté. C'est une chose singulière que l'orthographe du treizième siècle est plus aisée à lire que celle du quinzième. J'ai aussi remarqué la même chose dans les vieilles ballades écossaises, qui se déchiffrent plus facilement que l'anglais de la même période.

* Ce fait est assez peu connu. (N. Éd.)

l'aimaient pour leurs propriétés. Ceux-là touchaient à la pureté primitive; ceux-ci étaient plus avancés d'un pas vers les vices civils. Les uns possédaient le contentement du sauvage; les autres y substituaient peu à peu des joies conventionnelles. Peut-être cette félicité qui se trouve sur les confins où la nature finit et où la félicité commence serait-elle la meilleure si elle était durable. Au delà des barrières sociales les peuples restent longtemps à la même distance de nos institutions; mais ils n'ont pas plus tôt franchi la ligne de marque qu'ils sont entraînés vers la corruption sans pouvoir se retenir.

C'est ainsi que, malgré soi, on s'arrête à contempler le tableau d'un peuple satisfait. Il semble qu'en s'occupant du bien-être des autres on s'en approprie quelque petite partie. Nous vivons bien moins en nous que hors de nous. Nous nous attachons à tout ce qui nous environne. C'est à quoi il faut attribuer la passion que des misérables ont montrée pour des meubles, des arbres, des animaux. L'homme avide de bonheur, et souvent infortuné, lutte sans cesse contre les maux qui le submergent. Comme le matelot qui se noie, il tâche de saisir son voisin heureux pour se sauver avec lui. Si cette ressource lui manque, il s'accroche au souvenir même de ses plaisirs passés, et s'en sert comme d'un débris avec lequel il surnage sur une mer de chagrins.

CHAPITRE XLVIII.

Second Age : la Scythie et la Suisse philosophiques.

J'eusse voulu m'arrêter ici; j'eusse désiré laisser au lecteur l'illusion entière. Mais en retraçant la félicité des hommes, à peine a-t-on le temps de sourire que les yeux sont déjà pleins de larmes.

Il n'est point d'asile contre le danger des opinions. Elles traversent les mers, pénètrent dans les déserts, et remuent les nations d'un bout de la terre à l'autre. Celles de la Grèce républicaine parvinrent dans les forêts de la Scythie; elles en chassèrent le bonheur.

L'innocence d'un peuple ressemble à la sensitive, on ne peut la toucher sans la flétrir. Le malheur des Scythes fut de donner naissance à des philosophes qui ignorèrent cette vérité. Zamolxis, à une époque inconnue, introduisit parmi eux un système de théologie,

dont les principales teneurs étaient : l'existence d'un Être suprême ; l'immortalité de l'âme, et la doctrine de la prédestination pour les héros moissonnés sur le champ de bataille [1].

Ce père de la sagesse des Scythes fut suivi d'Abaris, député de sa nation à Athènes. Il pratiqua la médecine, et prétendait voyager dans les airs sur une flèche qu'Apollon lui avait donnée [2]. Il devint célèbre dans les premiers siècles de l'Église pour avoir été opposé à Jésus-Christ par les Platonistes.

Toxaris succéda en réputation à Abaris. Il abandonna sa femme et ses enfants pour aller étudier à Athènes, où il mourut honoré pour sa probité et ses vertus [3].

Mais le corrupteur de la simplicité antique des Scythes fut le célèbre Anacharsis. Il s'imagina que ses compatriotes étaient barbares parce qu'ils vivaient selon la nature. Sa philosophie était de cette espèce, qui ne voit rien au delà du cercle de nos conventions. Enthousiaste de la Grèce, il déserta sa patrie, et vint s'instruire auprès de Solon [4] dans l'art de donner des lois à ceux qui n'en avaient pas besoin. Il ne tarda pas à s'acquérir le nom de *sage*, qui convient si peu aux hommes, et se fit connaître par ses maximes. Il disait que la vigne porte trois espèces de fruits : le premier, le plaisir ; le second, l'ivresse ; le troisième, le remords. A un Athénien d'une réputation flétrie qui lui reprochait son extraction barbare, il répondit : Mon pays fait ma honte ; vous faites la honte de votre pays [5]. L'orgueil et la bassesse de ce mot sont également intolérables; celui qui peut être assez lâche pour renier sa patrie est indigne d'être écouté d'un honnête homme. Ce philosophe disait encore que les lois sont semblables aux toiles d'araignées, qui ne prennent que les petites mouches et sont rompues par les grosses. Au reste il écrivit en vers de l'art de la guerre, et dressa un code des institutions scythiques. Les épîtres qui portent son nom sont controuvées.

Ainsi, la philosophie fut le premier degré de la corruption des Scythes. Lorsque les Suisses étaient vertueux ils ignoraient les lettres et les arts. Lorsqu'ils commencèrent à perdre leurs mœurs, les Haller, les Tissot, les Gessner, les Lavater, parurent [6].

[1] JULIAN., *in Cæsaribus;* SUID., *Zamolx.*

Quelques-uns croient que Zamolxis était Thrace d'origine. Il n'est pas vrai qu'il fût disciple de Pythagore.

[2] JAMBL., *in Vit. Pyth.*, p. 116-148; BAYLE, à la lettre A; ABARIS. — [3] LUCIAN., *in Toxar.* — [4] PLUT., *in Solon.* — [5] LAERT., *in Anach.*

[6] J'ai connu deux Suisses très-originaux. L'un ne faisait que de sortir de ses mon-

CHAPITRE XLIX.

(SUITE.)

Troisième Age : la Scythie et la Suisse corrompues. — Influence de la Révolution Grecque sur la première, de la Révolution française sur la seconde.

Ainsi la Scythie vit naître dans son sein des hommes qui, se croyant meilleurs que le reste de leurs semblables, se mirent à moraliser aux dépens du bonheur de leurs compatriotes. La révolution républicaine de la Grèce, en déterminant le penchant de ces génies inquiets, agit puissamment, par leur ressort, sur la destinée des nations nomades. Enflés du vain savoir puisé dans les écoles d'Athènes, les Abaris, les Anacharsis, rapportèrent dans leur pays une foule d'opinions et d'institutions étrangères, avec lesquelles ils corrompirent les coutumes nationales. Il n'est point de petit changement, même en bien, chez un peuple : pour dénaturer tels Sauvages, il suffit d'introduire chez eux la roue du potier [1].

Anacharsis paya ses innovations de sa vie [2]; mais le levain qu'il avait jeté continua de fermenter après lui. Les Scythes, dégoûtés de leur innocence, burent le poison de la vie civile [3]. Longtemps celle-ci paraît amère à l'homme libre des bois; mais l'habitude ne la lui a pas plus tôt rendue supportable, qu'elle se tourne pour lui en une passion enivrante; le venin coule jusqu'à ses os; un univers étrange, peuplé de fantômes, s'offre à sa tête troublée : simplicité, justice, vérité, bonheur, tout disparaît [4].

tagnes, et me racontait que, dans son enfance, il était commun qu'une jeune fille et un jeune homme destinés l'un à l'autre couchassent ensemble avant le mariage dans le même lit, sans que la chasteté des mœurs en reçût la moindre atteinte; mais que, dans les derniers temps, on avait été obligé, pour plusieurs raisons, de réformer cet usage. L'autre Suisse était un excellent horloger, depuis longtemps à Paris, et qui s'était rempli la tête de tous les sophismes d'Helvétius sur la vertu et le vice. Le mode d'éducation que cet homme avait embrassé pour sa fille prouve à quel point on peut se laisser égarer par l'esprit de système. Il avait suivi Lycurgue. Je voudrais bien en rapporter quelques traits, mais cela ne serait possible qu'en les mettant en latin, et alors trop de lecteurs les perdraient. Il prétendait, par sa méthode, avoir donné des sens de marbre à son enfant, et que la vue d'un homme ne lui inspirait pas le moindre désir. Je ne sais à quel point ceci était vrai; et je ne sais encore jusqu'à quel point un pareil avantage, en le supposant obtenu, eût été recommandable. J'ai vu sa fille ; elle était jeune et jolie.

[1] LAERT. ; SUIDAS, *Anach.;* STRAB., lib. VII. — [2] Il fut tué par son frère d'un coup de flèche à la chasse. — [3] STRAB., lib. VII, p. 331. — [4] *Id., ib.*

Le torrent des maux de la société ne se précipita pas chez les Scythes par une seule issue. Ces nations guerrières et pastorales trafiquaient de leur sang avec les puissances voisines [1], trop lâches ou trop faibles pour défendre elles-mêmes leur territoire. Athènes entretenait une garde scythe [2], de même que les rois de France se sont longtemps entourés de braves paysans de la Suisse [3]. Ce fut le sort des anciens habitants du Danube et de ceux de l'Helvétie de se distinguer au temps de l'innocence par les mêmes qualités, la fidélité et la simplesse [4]; et par les mêmes vices au jour de la corruption, l'amour du vin et la soif de l'or [5]. Ces deux peuples combattirent à la solde des monarques pour des querelles autres que celles de la patrie. Neutres dans les grandes révolutions des États qui les environnaient, ils s'enrichirent des malheurs d'autrui, et fondèrent une banque sur les calamités humaines. Soumis en tout à la même fatalité, ils durent la perte de leurs mœurs aux peuples, ancien et moderne, qui ont eu le plus de ressemblance, les Athéniens et les Français. A la fois objet de l'estime et des railleries de ces nations satiriques [6], le montagnard des Alpes et le pasteur de l'Ister appri-

[1] On trouve souvent, dans les anciens historiens, les Scythes servant à la solde des Perses. (Vid. Herod. et Xenoph.) Louis XI fut le premier souverain à stipendier les cantons. (Voy. *Mémoires de Phil. de Com.*)

[2] Suidas, *Toxar.*

[3] Les Suisses ont été égorgés deux fois, et à peu près dans les mêmes circonstances, en défendant les rois de France contre ce peuple qui, disait-on, chérissait tant ses maîtres : la première, à la journée des Barricades, du temps de la Ligue ; la seconde, de notre propre temps.

Davila (*Istor. del Guerre civili di Francia*, t. III, p. 282) rapporte ainsi le premier meurtre des Suisses. « Poichè fù sbarrata e fortificata la città — passando per ogni parte parola, con altissime e ferocissime voci, che si taglia a pezzi la soldatesca straniera, furono assaliti gli Svizzeri, nel cimiterio degl' Innocenti, ove serrati, e quasi per così dire imprigionati, non poterono far difesa di sorte alcuna, ma essendo nel primo impeto restati trenta sei morti ; gli altri si arresero senza contesa. Furono dal popolo con jattanza, e con violenza grandissima svaligiati. Furono espugnate, nel medesimo tempo, tutte le altre guardie del castelletto, etc. » On s'imagine voir la journée du 10 août.

[4] Justin., lib. XI, cap. XI; Philip. de Com., *ib.*, *de Rep. Helv.*, lib. I.

[5] Strab., *ib.* ; Athen., lib. XI, cap. VII, p. 427 ; *Dict. de la Suisse.*

On connaît les proverbes populaires d'Athènes et de Paris : *Boire comme un Scythe, boire comme un Suisse.*

[6] On jouait les Scythes sur le théâtre d'Athènes, comme on joue les Suisses sur ceux de Paris, pour leur prononciation étrangère du grec, du français. Le grec n'étant plus une langue vivante, le sel des plaisanteries d'Aristophane est perdu pour nous. Je doute que ce misérable genre de comique fût d'un meilleur goût que la scène du Suisse dans *Pourceaugnac.*

rent à rougir de leur simplicité dans Paris et dans Athènes. Bientôt il ne resta plus rien de leur antique vertu brisée sur l'écueil des révolutions. La tradition seule s'en élève encore dans l'histoire, comme on aperçoit les mâts d'un vaisseau qui a fait naufrage (*a*).

CHAPITRE L.

La Thrace. — Fragments d'Orphée.

L'Ister divisait la Scythie de ces régions qui descendent en amphithéâtre jusqu'aux rivages du Bosphore. Ce pays, connu sous le nom général de *Thrace*, et conquis dernièrement par Darius, fils d'Hystaspes [1], se partageait en plusieurs petits royaumes, les uns barbares, les autres civilisés. Plusieurs colonies grecques y avaient transporté les arts [2], et Miltiade l'avait longtemps honoré de sa présence [3].

Nous savons peu de chose de ses premiers habitants, sinon qu'ils étaient cruels et guerriers [4]. Un de leurs usages mérite cependant d'être rapporté : à la naissance d'un enfant, les parents s'assemblaient et versaient abondamment des larmes [5]. Cet usage est aussi philosophique qu'il est touchant.

Au reste, c'est à la Thrace que la Grèce doit le plus ancien et peut-être le meilleur de ses poëtes [6]. Ce que la fable ingénieuse a raconté de la douceur des chants d'Orphée [7] est connu de tous les lecteurs. Sans doute la magie des prodiges attribués à sa muse consistait en une vraie peinture de la nature. Ce poëte vivait dans un siècle à demi sauvage [8], au milieu des premiers défrichements des terres. Les regards étaient sans cesse frappés du grand spectacle

(*a*) Ces trois chapitres, sur les trois âges de la Scythie et de la Suisse, sont la surabondance d'un esprit qui se plaît au tableau de la nature : ils ne sont pas plus dans le sujet de l'*Essai* que les trois quarts de l'ouvrage. J'étais alors, comme Rousseau, grand partisan de l'état sauvage, et j'en voulais à l'état social. Je me suis raccommodé avec les hommes, et je pense aujourd'hui, avec un autre philosophe du dix-huitième siècle, que le superflu est une chose assez nécessaire.

Il y a encore dans ces chapitres des pensées, des images, des expressions même, que j'ai transportées depuis dans mes autres ouvrages. (N. Éd.)

[1] Herod., lib. IV, cap. cxliv. — [2] *Id.*, lib. VI. — [3] *Id.*, *ib.*, cap. xl ; Lact., lib. VIII. — [4] *Id.*, lib. VI ; Julian., *in Cæsaribus*. — [5] *Id.*, lib. V. — [6] Diod. Sic., lib. IV, cap. xxv ; Pline, *Hist. nat.*, lib. XXV, cap. ii. — [7] Hor., *Carm.*, lib. I, *Od.* xii ; Virg., *Georg.*, lib. IV. — [8] Diod., lib. IV, cap. xxv.

des déserts, où quelques arbres abattus, un bout de sillon mal formé à la lisière d'un bois, annonçaient les premiers efforts de l'industrie humaine. Ce mélange de l'antique nature et de l'agriculture naissante, d'un champ de blé nouveau au milieu d'une vieille forêt, d'une cabane couverte de chaume auprès de la hutte native d'écorce de bouleaux (*a*), devait offrir à Orphée des images consonnantes à la tendresse de son génie ; et lorsqu'un amour malheureux eut prêté à sa voix les accents de la mélancolie [1], alors les chênes s'attendrirent, et l'enfer même parut touché.

De plusieurs ouvrages qu'on attribue à ce poëte, il n'y a que les fragments que je vais donner qui soient vraiment de lui [2]. Les *Argonautes* n'en sont pas.

Tout ce qui appartient à l'univers : l'arche hardie de l'immense voûte des cieux, la vaste étendue des flots indomptés, l'incommensurable Océan, le profond Tartare, les fleuves et les fontaines, les Immortels même, dieux et déesses, sont engendrés dans Jupiter [3].

Jupiter tonnant est le commencement, le milieu et la fin ; Jupiter immortel est mâle et femelle ; Jupiter est la terre immense et le ciel étoilé ; Jupiter est la dimension de tout corps, l'énergie du feu et la source de la mer ; Jupiter est roi, et l'ancêtre général de ce qui est. Il est un et tout, car tout est contenu dans l'être immense de Jupiter [3].

Il serait difficile d'exprimer avec plus de grandeur un sujet plus sublime.

Comme province de l'empire des Perses, la Thrace eut sa part des malheurs que l'influence de la révolution grecque causa au genre humain. Les troupes marchèrent à travers ses campagnes [4] : et l'on peut juger des ravages que dut y commettre une armée de trois mil-

(*a*) C'est en partie la peinture de la mission du père Aubry. (N. Éd.)

[1] Virgile, *Georg.*, l. IV.

Le *Qualis populea* de Virgile a été traduit ainsi par l'abbé Delille :

Telle sur un rameau, durant la nuit obscure,
Philomèle plaintive attendrit la nature,
Accuse en gémissant l'oiseleur inhumain
Qui, glissant dans son lit une furtive main,
Ravit ces tendres fruits que l'amour fit éclore,
Et qu'un léger duvet ne couvrait point encore !

[2] Il n'est pas même certain qu'ils en soient, mais cela est très-probable. Cicéron a nié qu'il eût jamais existé un Orphée.

[3] *De Poes. Orphic.* ; Apul., *de Mundo*.

On peut voir quelques autres fragments dans les *Poetæ Minores Græci*, p. 459.

[4] Herod., lib. VII, cap. lix.

lions d'hommes indisciplinés. Mais ces calamités ne furent que passagères; et les Thraces, abrités de leurs forêts et de leurs mœurs sauvages, échappèrent à l'action prolongée de la chute de la monarchie à Athènes [1].

CHAPITRE LI.

La Macédoine. — La Prusse.

Près de la Thrace se trouvait le petit royaume de Macédoine, dont la destinée a porté des ressemblances singulières avec la Prusse. D'abord, aussi obscur que la patrie des Chevaliers Teutoniques, il n'était connu des Grecs que par la protection qu'ils voulaient bien lui accorder. Peu à peu, agrandi par des conquêtes, sa considération augmenta dans la proportion de celle de l'électorat de Brandebourg. Enfin, sous Philippe, il devint maître de la Grèce, et sous Alexandre, de l'univers. On ne saurait conjecturer jusqu'à quel degré de puissance la Prusse, en suivant son système actuel, peut atteindre (*a*).

Le même génie semble avoir animé les souverains de ces deux États. La guerre, et surtout la politique, furent le trait qui les caractérisa. L'histoire nous peint les rois de Macédoine changeant de parti selon les temps et les circonstances [2]; endormant leurs voisins par des traités et envahissant leur pays le moment d'après [3]. Je parlerai ailleurs du monarque régnant lors de l'expédition de Xerxès.

A l'époque dont nous retraçons l'histoire, les mœurs, la religion, les usages des Macédoniens, ressemblaient à ceux du reste des Grecs. Seulement, plus reculés que ces derniers vers la barbarie, et par conséquent moins près de la corruption, ils n'avaient produit aucun philosophe dont le nom mérite d'être rapporté.

[1] Un roi de Thrace se rendit célèbre pour avoir pris le parti des Grecs, et fait crever les yeux à ses fils, qui avaient suivi Xerxès.

(*a*) Le soldat héritier de la révolution a brisé bien des destinées. (N. Éd.)

[2] Herod., lib. V, cap. xvii-xxi; *Id.*, lib. VIII, c. cxl. Plut., *in Aristid.*, p. 327. Amyntas, qui eut la bassesse de livrer ses femmes aux députés de Darius, permit à son fils Alexandre de faire égorger ces mêmes députés; et ce même Alexandre eut l'adresse de se conserver, malgré cet outrage, dans les bonnes grâces de Xerxès, successeur de Darius. (Herod., lib. V, cap. xvii-xxi.)

[3] Diod., lib. XVI; Justin., lib. VII; Polyæn., *Stratag.*, lib. IV, cap. xvii.

Que la chute d'Hippias à Athènes eut des conséquences sérieuses pour la Macédoine, c'est ce dont on ne saurait douter. Le politique Alexandre, profitant des calamités des temps, sut se ménager adroitement entre les Perses et les Grecs ; et tandis qu'ils se déchiraient mutuellement, il recevait l'or de Xerxès [1], et protestait amitié à ses ennemis. Maintenant ainsi son pays tranquille, il l'enrichissait de la dépouille de tous les partis, et durant que ceux-ci s'épuisaient dans une guerre funeste, il jeta les fondements de la grandeur future d'Alexandre. Destinée incompréhensible ! Xerxès fuit à Salamine devant le génie de la liberté ; et son or, resté dans un petit coin de la Grèce, va anéantir cette même liberté, et renverser l'empire de Cyrus !

CHAPITRE LII.

Iles de la Grèce. — L'Ionie.

Entre les côtes de l'Europe et de l'Asie se trouvent une multitude d'îles qui, au temps dont nous parlons, avaient reçu leurs habitants des différents peuples de la Grèce. Je n'entreprendrai point de les décrire, puisqu'elles forment elles-mêmes partie de l'empire des Grecs, et sont conséquemment comprises dans ce que je dis de la révolution générale de ces derniers.

Cependant il est nécessaire de faire quelques remarques sur les différences morales et politiques qui pouvaient se trouver entre ces insulaires et leurs compatriotes sur les deux continents d'Europe et d'Asie au moment de l'invasion des Perses.

La Crète était la plus considérable, comme la plus renommée de toutes ces îles. On sait que Lycurgue y avait calqué ses institutions sur celles de Minos ; mais les lois de ce monarque, par diverses causes de décadence, étaient tombées en désuétude [2]. Une démocratie turbulente avait pris la place du gouvernement royal mixte [3], et les Crétois passaient, au temps de l'expédition de Xerxès, pour le peuple le plus faux et le plus injuste de la Grèce. Ils refusèrent de secourir les Athéniens contre les Mèdes [4].

[1] Je ne cite point, parce que je citerai ailleurs.

[2] Arist., *de Rep.*, lib. II, cap. x. — [3] *Id.*, *ib.* — [4] Herod., lib. VII, cap. clxix.

Les autres îles, tour à tour soumises à de petits tyrans ou plongées dans la démocratie, flottaient dans un état perpétuel de troubles. Rhodes se distinguait par son commerce [1], Lesbos par sa corruption [2], Samos par ses richesses [3]. Quelques-unes joignirent les Perses [4]; d'autres furent subjuguées [5]; un petit nombre adhéra au parti de la liberté [6]. Enfin, on peut regarder les insulaires de la Grèce comme tenant le milieu entre la vertu de Sparte et d'Athènes et les vices des villes ioniennes, formant la demi-teinte par où l'on passait des bonnes mœurs des Lacédémoniens à la corruption des Grecs asiatiques.

Quant à ces derniers, nous verrons bientôt comment ils devinrent les causes de la guerre Médique. En ne les considérant ici que du côté moral, la vertu n'était plus parmi les peuples de l'Ionie : voluptueux, riches, énervés par les délices du climat [7], on les eût pris pour ces esclaves que Xerxès traînait à sa suite, si leur langage n'avait décelé leur origine.

CHAPITRE LIII.

Tyr. — La Hollande.

Ainsi, après avoir fait le tour de l'Europe, nous rentrons enfin en Asie. Avant de décrire les grandes scènes que la Perse va nous offrir, il ne nous reste plus qu'à dire un mot d'une puissance maritime qui, bien que soumise à l'empire de Cyrus, a joué un rôle trop

[1] Strab., lib. XIV, p. 654 ; Diod., lib. V, p. 329. — [2] Athen., lib. X.

Le savant abbé Barthélemy a appliqué la comparaison ingénieuse (d'Aristote) de la règle de plomb aux mœurs lesbiennes. Quelque erreur s'étant glissée dans l'impression, je prends la liberté de rétablir la citation avec tout le respect qu'on doit à la profonde érudition et au grand mérite. La citation, dans *Anacharsis*, est ainsi : Arist., *de Mor.*, lib. V, cap. xiv ; lisez lib. V, cap. x. Le cinquième livre *des Mœurs* n'a que onze chapitres. Voici le passage original : « Rei enim non definitæ infinita quoque regula est, ut et structuræ Lesbiæ regula plumbea. Nam ad lapidis figuram torquetur et inflectetur, neque regula eadem manet, sic et populi scitum ad res accommodatur. » (*Voyage d'Anach.*, vol. II, p. 52, cit. *u*.)

[3] Plat., *in Pericl.* — [4] Cypre, Paros, Andros, etc. — [5] Eubée. — [6] Salamine, Égine. Celle-ci s'était d'abord déclarée pour les Perses sous le règne de Darius; elle retourna ensuite à la cause de la patrie. — [7] Plut., *de Leg.*, lib. III, t. II, p. 680, Herod., lib. VII.

fameux dans l'antiquité pour ne pas mériter un article séparé dans cet ouvrage.

En quittant les villes de l'Ionie et s'avançant le long des côtes de l'Asie Mineure vers le nord, on trouve Tyr, cité célèbre dans tout l'Orient par son commerce et ses richesses.

Hypsuranius, dans les siècles les plus reculés, avait jeté les fondements de cette capitale de la Phœnicie [1]. Elle se trouva déterminée vers le commerce par la même position qui y entraîne ordinairement les peuples, l'âpreté de son sol. Rarement les pays très-favorisés de la nature ont eu le génie mercantile [2].

Bientôt ce village formé, comme les premières cités de la Hollande, de méchantes huttes de pêcheurs couvertes de roseaux [3], devint une métropole superbe. Ses vaisseaux allaient lui chercher le produit crû des terres plus fécondes, et ses industrieux habitants le convertissaient, par leurs manufactures, aux voluptés ou aux nécessités de la vie. Le Batavia des Phœniciens était la Bétique, d'où l'or coulait dans leurs États [4]. Ils recevaient de l'Égypte le lin, le blé, et les richesses de l'Inde et de l'Arabie [5] : les côtes occidentales de l'Europe leur fournissaient l'étain, le fer et le plomb [6]. Ils achetaient aux marchés d'Athènes l'huile, le bois de construction et les balles de livres [7]; à ceux de Corinthe, les vases, les ouvrages en bronze [8]. Les îles de la mer Égée leur donnaient les vins et les fruits [9]; la Sicile, le fromage [10]; la Phrygie, les tapis [11]; le Pont-Euxin, les esclaves, le miel, la cire, les cuirs [12]; la Thrace et la Macédoine, les bois et le poisson sec [13]. Ces marchands avides reportaient ensuite ces denrées chez les différents peuples; et Tyr, ainsi qu'Amsterdam, était devenu l'entrepôt général des nations.

[1] Sanchoniat., apud Euseb., *Præpar. Evangel.*

Si je ne suis pas ici l'opinion commune, qui fait de Tyr une colonie de Sidon, c'est qu'il me paraît qu'on doit plutôt en croire un historien phœnicien que des auteurs étrangers. (Voy. Just., lib. XVIII, cap. III.)

[2] Il faut en excepter Carthage chez les anciens, et Florence chez les modernes.

[3] Sanchoniat., apud Euseb., *Præpar. Evangel.* — [4] Diod., lib. V, p. 312.

[5] Les Tyriens faisaient eux-mêmes le commerce de l'Inde, s'étant emparés de plusieurs ports dans le golfe Arabique. De là les marchandises étaient portées par terre à Rhinocolure, sur la Méditerranée, et frétées de nouveau pour Tyr. (Robertson's *Disquis. on the Anc. Ind.*, sect. 1, p. 9.)

[6] Herod., lib. III, cap. cxxiv. — [7] Plut., *in Solon.*; Xenoph., *Exped. Cyr.*, lib. VII, p. 412. — [8] Cicer., *Tuscul.*, lib. IV, cap. xiv. — [9] Athen., lib. I, cap. xxi, lii; *id.*, lib. III. — [10] Aristoph., *in Vesp.*— [11] *Id.*, *in Av.*— [12] Polyb., lib. IV, p. 306 ; Demosth., *in Leptin*, p. 545. — [13] Thucyd., lib. IV, cap. cviii.

La constitution de Phœnicie paraît avoir été monarchique [1]; mais il est probable que l'oligarchie dominait dans le gouvernement. La richesse des Tyriens, que les Écritures comparent aux princes de la terre [2], donne lieu à cette conjecture.

Dans les contrées où les hommes s'occupent exclusivement du commerce, les belles-lettres sont ordinairement négligées; l'esprit mercantile rétrécit l'âme; le commis qui sait tenir un livre de compte ouvre rarement celui du philosophe. Cependant la Phœnicie fournit quelques noms célèbres. On y trouve Moschus et Sanchoniathon. Le premier est l'auteur du système des atomes, qui, d'abord reçu par Pythagore, fut ensuite adopté et étendu par Épicure [3]. Le second écrivit l'histoire de Phœnicie, dont j'ai déjà cité plusieurs fragments, et de laquelle je vais extraire encore quelques nouveaux passages.

Et alors Hypsuranius habita à Tyr, et il inventa la manière de bâtir des huttes de roseaux. Et une grande inimitié s'éleva entre lui et son frère Usoüs, qui le premier avait couvert sa nudité de la peau des bêtes sauvages. Et une violente tempête de vent et de pluie ayant frotté les branches les unes contre les autres, elles s'enflammèrent. Et la forêt fut consumée à Tyr. Et Usoüs prenant un arbre, après en avoir rompu les branches, fut le premier assez hardi pour s'aventurer sur les flots.

. . . .

Ils engendrèrent Agrus (un champ) et Agrotes (laboureur). La statue de celui-ci était particulièrement honorée; une ou plusieurs couples de bœufs promenaient son temple par toute la Phœnicie. Et il est nommé dans les livres le plus grand des dieux [4].

Indépendamment des origines curieuses de la navigation et de l'agriculture que l'on trouve dans ce passage, la simplicité antique du récit, si bien en harmonie avec les mœurs qu'il rappelle, a quelque chose d'aimable. La Hollande se glorifie d'avoir produit Érasme, Grotius et une foule de savants, connus par leurs recherches laborieuses.

[1] Nous trouvons des princes de Tyr et de Sidon dans l'histoire. Les Écritures sont notre guide à ce sujet. Mais les anciens entendaient les mots *princes* et *rois* si différemment des peuples modernes, qu'il ne faut pas se hâter d'en conclure la forme d'un gouvernement.

[2] Isaïe, xxiii, 8.

[3] Stobœi *Ecl. Phys.*, lib. I, cap. xiii.

[4] Sanchoniat., apud Euseb., *Præpar. Evang.*, lib. I, cap. x.

CHAPITRE LIV.

(SUITE.)

La Phœnicie avait éprouvé de grandes révolutions. De même que la Hollande elle eut à soutenir des guerres mémorables, et les différents siéges de sa capitale reportent à la mémoire ceux de Harlem (*a*) et d'Anvers [1] au temps de Philippe II. Vers le milieu du sixième siècle avant notre ère, Tyr, après une résistance de treize années, fut prise et détruite de fond en comble par un roi d'Assyrie [2]. Les habitants échappés à la ruine de leur patrie bâtirent une nouvelle Tyr sur une île, non loin du continent où la première avait fleuri. Cette cité passa tour à tour sous le joug des Mèdes et des Perses [3], et resta débile et obscure jusqu'au temps de Darius qui la rétablit dans ses anciens priviléges. Ce fut durant cette époque de calamité que Carthage s'était élevée sur ses débris.

A l'époque de la guerre Médique la Phœnicie fut contrainte par ses maîtres à entrer dans la ligue générale contre la Grèce. Sans opinion à elle, elle prêta ses vaisseaux au grand roi [4], comme elle les aurait joints aux républiques si celles-ci eussent été d'abord les plus fortes. Vaincue à la bataille de Salamine [5], le commerce ferma

(*a*) Tyr et Harlem! Le lecteur ne remarquerait peut-être pas que je daigne à peine citer les livres saints en parlant de Tyr, mais que je fais un grand cas de Sanchoniathon. Quel esprit fort! Il y a pourtant des recherches dans ces divers chapitres, et c'est ce qui en rend la lecture supportable. (N. Éd.)

[1] Bentivogl., *Istor. del. Guer. di Fiand.*

Bentivoglio a raconté au long, avec toute son afféterie ordinaire, les travaux de ces deux siéges. Le premier fut levé miraculeusement, les Hollandais ayant envahi le camp des Espagnols en bateau, à la marée de l'équinoxe d'automne. Le second passa pour le chef-d'œuvre du grand Farnèse; il ressembla en quelque sorte à celui de Tyr, par Alexandre. Anvers fut prise par la jetée d'une digue.

[2] Joseph., *Antiq.*, lib. XVIII, cap. xi.

[3] Elle suivit les révolutions des royaumes d'Orient auxquels elle était désormais sujette.

[4] Ce furent les Phœniciens et les Égyptiens qui construisirent le pont de bateaux sur lequel Xerxès passa son armée. (Vid. Herodot.)

[5] Les galères phœniciennes formaient l'aile gauche de l'escadre persane à la bataille de Salamine. Elles avaient en tête les Athéniens, et étaient commandées par un frère de Xerxès. Elles combattirent avec beaucoup de valeur. (Vid. Herod , lib. VIII, cap. lxxxix.)

bientôt cette plaie, et l'influence immédiate de la révolution grecque se borna pour les Tyriens à ce malheur passager, quoiqu'elle s'étendît sur eux par la suite, et que Tyr tombât comme le reste de l'Orient devant Alexandre. Les froids négociants continuèrent à importer et exporter de pays en pays le superflu des nations, sans s'embarrasser des vains systèmes qui tourmentaient ces peuples. Tout leur génie était dans leurs balles d'étoffes, et on les voyait, comme les Bataves, colporter les livres des beaux esprits des temps sans en avoir jamais ouvert un seul. Peut-être aussi l'habitant de Tyr trafiquait-il de ses principes politiques; car dans les temps de révolutions les opinions sont les seules marchandises dont on trouve la défaite (*a*).

CHAPITRE LV.

La Perse.

Nous montons enfin sur le grand théâtre. Après avoir considéré en détail les États par rapport à l'établissement des républiques en Grèce, et réciproquement, cet établissement par rapport à ces divers États, nous allons maintenant contempler tous ces peuples se mouvant en masse sous l'influence générale de cette même révolution et ne faisant plus qu'un seul corps. Nous allons les voir se lever ensemble pour renverser des principes et un gouvernement qu'ils ne feront que consolider; et les efforts de ces alliés viendront, mal dirigés, tièdes et partiels, se perdre contre une communauté peu nombreuse, mais unie; peu riche, mais libre.

Je passe sous silence les Éthiopiens, les Juifs, les Chaldéens, les Indiens, quoiqu'à l'époque de la révolution grecque ils eussent déjà fait des progrès considérables dans les sciences. La somme de leur philosophie et de leurs lumières se réduisait généralement à la foi dans un Être suprême, à la connaissance des astres et des secrets de la nature. Ils étaient, comme le reste du monde oriental, gouvernés par des rois et des sectes de prêtres qui, de même que leurs frères d'Égypte, se conduisaient d'après le système de mystère, afin

(*a*) Si je n'avais fait cette remarque il y a une trentaine d'années, ne la prendrait-on pas pour une allusion aux choses du jour? (N. Éd.)

de dompter les peuples, par l'ignorance, au joug de la tyrannie civile et religieuse. En Éthiopie, les membres de cette caste sacrée portaient le nom de *Gymnosophistes* [1]; en Judée, celui de *Lévites* [2]; dans la Chaldée, celui de *Prêtres* [3]; en Arabie, celui de *Zabiens* [4]; aux Indes, celui de *Brachmanes* [5]. Chaque pays comptait aussi ses grands hommes : les Éthiopiens reconnaissaient *Atlas* [6]; les Arabes, *Lokman* [7]; les Juifs, *Moïse* [8]; les Chaldéens, *Zoroastre* [9]; l'Inde, *Buddas* [10] (*a*). Les uns avaient écrit de la nature, les autres de l'histoire, plusieurs de la morale [11]. De tous ces ouvrages, les fables de Lokman et l'histoire de Moïse, sont les seuls qui nous soient parvenus. Les livres qu'on attribue à Zoroastre [12] ne sont pas originaux.

La plupart de ces différentes contrées étant ou soumises à la cour de Suze ou ignorées des Grecs, il serait inutile de nous y arrêter : revenons aux vastes États de Cyrus.

L'empire des Perses et des Mèdes, au moment de la chute d'Hippias, s'étendait depuis le fleuve Indus, à l'est, jusqu'à la Méditerranée à l'occident; et depuis les frontières de l'Éthiopie et de Carthage, au midi, jusqu'à celles des Scythes au nord; comprenant un espace de 40 degrés en latitude et de plus de 16 en longitude [13].

Formé par degrés des débris de plusieurs États, peu d'années s'étaient écoulées depuis que cet énorme colosse pesait sur la terre. L'empire des Assyriens, qui en composait d'abord la plus grande partie, fut conquis par les Mèdes vers le sixième siècle avant notre ère [14]. Le célèbre Cyrus, ayant réuni sur sa tête les couronnes de Perse et de Médie, renversa le trône de Lydie, qui florissait sous Crésus dans l'Asie Mineure, vers le règne de Pisistrate à Athènes [15]. Cambyse, successeur de Cyrus, ajouta l'Égypte à ses possessions [16];

[1] Diod., lib. XI. — [2] *La Bible.* — [3] Diod., *ib.* — [4] Hyde, *Rel. Pers.*, cap. III. — [5] Strab., lib. XV, p. 822. — Aussi gymnosophistes.

[6] Virg., *Æn.*, lib. IV, v. 480; lib. I, v. 745. — [7] Lokm., *Fab.*, Epern. Edit. — [8] *Genèse.* — [9] Justin., lib. I, cap. II. — [10] Ce que nous savons de Buddas est très-incertain. Les partisans de l'ancienne religion, au moment de l'établissement du christianisme, opposaient Buddas à Jésus-Christ, disant que le premier avait aussi été tiré du sein d'une vierge. (Vid. S. Hieron., *Contra Jovin.*)

(*a*) Me voilà mêlant *très-phylosophiquement* les Juifs aux autres peuples, les lévites aux brachmanes, Moïse à Buddas! (N. Éd.)

[11] Vid. loc. cit. — [12] Zoroastre l'Ancien, ou le Chaldéen. Je parlerai de ceux du second Zoroastre. — [13] Huit cents lieues en latitude, et trois cents en longitude, estimant les degrés de longitude à environ dix-huit lieues les uns dans les autres sous ces parallèles. — [14] Herod., lib. I, cap. XCV. — [15] Xenoph., *Cyrop.*, lib. I, p. 2; lib. VII, p. 180, etc. — [16] Herod., lib. III, cap. VII.

et Darius, fils d'Hystaspes, sous lequel commence la guerre mémorable des Perses et des Grecs, réunit à ses immenses domaines quelques régions de la Thrace et des Indes [1].

CHAPITRE LVI.

Tableau de la Perse au moment de l'abolition de la Monarchie en Grèce. — Gouvernement. — Finances. — Armées. — Religion.

Principem dat Deus (*a*), maxime qui conduisit Charles Ier à l'échafaud, formait tout le droit politique de la Perse [2]. De là nous pouvons concevoir le gouvernement.

Cependant l'autorité du grand roi n'était pas aussi absolue que celle des sultans de Constantinople de nos jours; il la partageait avec un conseil qui composait une partie du souverain [3].

Au civil, les lois étaient pures, et la justice scrupuleusement administrée par des juges tirés de la classe des vieillards [4]. Dans les cas graves, la cause était portée devant le roi [5].

Au criminel, la procédure se faisait publiquement. On confrontait l'accusateur à l'accusé, et celui-ci obtenait tous les moyens de défense qu'il pouvait croire favorables à son innocence, ou à l'excuse de son crime [6]. Cette admirable coutume, que nous retrouvons en Angleterre, était remplacée en France par l'exécrable loi des interrogations secrètes (*b*).

Au moment de l'abolition de la monarchie en Grèce, la société

[1] Hérod., lib. IV, cap. XLIV-CXXVII.

(*a*) Le principe du droit divin pour les princes, et celui de la souveraineté du peuple pour les nations, ne doivent jamais être controversés par des esprits sages. Il faut jouir du pouvoir et de la liberté, sans en rechercher la source : c'est de leur mélange que se compose la société, et leur origine est à la fois mystérieuse et sacrée. (N. Éd.)

[2] Plut., *in Themist.*, p. 125. — [3] Herod., lib. III, cap. LXXXVIII. — [4] Xenoph., *Cyrop.* — [5] Herod., lib. I, cap. CXXXVII; lib. VII, cap. DCXCIV. — [6] Diod., lib. XV.

(*b*) Toujours la haine de l'arbitraire et de l'oppression. Qui me l'inspirait alors, moi pauvre émigré, moi fidèle serviteur du roi, sorti de la France avec lui pour la cause de la légitimité et de l'ancienne monarchie? Avais-je attendu la violence ou la corruption des systèmes administratifs sous la restauration, pour m'élever contre l'injustice? en un mot, mon opposition à tout ce qui comprime les sentiments généreux, est-elle née de mon ambition politique, ou la portai-je en moi dès les premiers jours de ma jeunesse, sans qu'elle se soit démentie un seul moment? (N. Éd.)

avait peut-être fait plus de progrès en Perse vers la civilisation, qu'en aucune autre partie du globe. Un cours régulier d'administration mouvait en harmonie tous les ressorts de l'empire. Les provinces se gouvernaient par des satrapes ou commandants délégués de la couronne [1]. Les armées et les finances étaient réduites en système [2]; et, ce qui n'existait alors chez aucun peuple, des postes, établies par Cyrus sur le principe de celles des nations modernes, liaient les membres épars de ce vaste corps [3]. Cet institut, après la découverte de l'imprimerie, tient le second rang parmi les inventions qui ont changé pour ainsi dire la race humaine ; et il n'entre pas pour peu dans les causes de l'influence rapide que la révolution grecque eut sur la Perse. Il ne faudrait que l'usage des courriers employés aux relations communes de la vie, pour renverser tous les trônes d'Orient d'aujourd'hui (*a*). Chez les Mèdes, ils étaient réservés aux affaires d'État.

Les Perses différaient en religion du reste de la terre alors connue. Ils adoraient l'astre dont la flamme productive semble l'âme de l'univers [4]. Ils n'avaient ni les solennités de la Grèce, ni des monuments élevés à leurs dieux [5]. Le désert était leur temple, une montagne [6] leur autel, et la pompe de leurs sacrifices, le soleil levant suspendu aux portes de l'est, et jetant un premier regard sur les forêts, les cataractes et les vallées [7] (*b*).

[1] XENOPH., *Cyrop.*, lib. VIII.

[2] HEROD., lib. III, cap. LXXXIX-XCI-XCV ; lib. I, cap. CXCII ; STRAB., lib. II-XV; XENOPH., *Cyrop.*, lib. IX ; DIOD., lib. II, p. 24.

Le revenu en argent se montait à peu près à 90 millions de notre monnaie, en le reconnaissant en talents euboïques. Les provinces fournissaient la maison du roi et les armées en nature. Quant aux armées, elles étaient composées comme les nôtres, de troupes régulières, en garnison dans les provinces, et de milices, obligées de marcher au premier ordre.

[3] XENOPH., *Cyrop.*, lib. VIII; HEROD., lib. VIII, cap. XCVIII.

(*a*) Cela est hasardé, mais il y a quelque vérité dans la remarque. (N. ÉD.)

[4] XENOPH., *Cyrop.*, lib. I, cap. CXXXI ; STRAB., lib. XV. — [5] HEROD., *ibid.*

Ceci n'est vrai que de la religion primitive des Perses. Par la suite ils eurent des temples.

[6] HEROD., lib. I, cap. CXXXI. — [7] *Id.*, *ib.*

Il est probable que le nom de *Mithra*, sous lequel les Perses adoraient le soleil, était dans l'origine celui de quelque héros. On le trouve représenté sur d'anciens monuments, monté sur un taureau, armé d'une épée, la tiare en tête. Quelques-uns de ces attributs conviennent à l'Apollon des Grecs.

(*b*) Mettez les fleuves au lieu des cataractes, et le tableau sera plus vrai. (N. ÉD.)

CHAPITRE LVII.

Tableau de l'Allemagne au moment de la Révolution française.

A l'époque de la chute de la royauté en France, l'Allemagne, de même que la Perse d'autrefois, présentait un corps composé de diverses parties réunies sous un chef commun. Bien que Léopold n'eût pas, de droit, le même pouvoir sur les Cercles que Darius sur les Satrapies, il l'avait néanmoins de fait. Le même abus prévalait à l'égard de la dignité suprême; l'empire germanique, quoique électif, pouvant être regardé comme héréditaire (*a*).

Le système militaire de Joseph II jouissait parmi nous de la même réputation que celui de Cyrus chez les anciens. Ces deux princes firent consister leurs principales forces en cavalerie [1], mais le second mettait la sûreté de ses États dans les places fortifiées [2]; le premier crut devoir les détruire.

Les Anabaptistes, les Hernutes, les Protestants, les Catholiques, se partageaient les opinions religieuses du moderne empire d'Occident, de même que les adorateurs de Mithra [3], de Jéhova [4], de Jupiter [5], de Brahma [6], d'Apis [7], occupaient l'antique puissance orientale.

Le régime féodal écrasait le laboureur germanique, à peu près de la même manière que l'esclavage persan abattait le sujet du grand roi Cependant une différence considérable se fait sentir entre ces hommes malheureux. Elle consiste dans les mœurs. Celles du premier sont justes et pures, par la grande raison de son indigence. Il ne faut pas en conclure que l'Allemagne manque de lumières. J'ai trouvé plus d'instruction, de bon sens chez les paysans de cette contrée [8] que chez toute autre nation européenne, sans en

(*a*) Je suis tellement choqué de ces comparaisons, que toujours promettant de n'en plus parler, je ne puis m'en taire. Quel insigne parallèle veux-je établir entre l'Allemagne et la Perse antique, entre les Perses et les Allemands, entre Léopold et Darius? Pour m'infliger la seule peine que ces parallèles méritent, il suffit de rapprocher les noms. (N. Éd.)

[1] Xenoph., *Cyrop.* — [2] *Id.* — [3] Les Perses. — [4] Les Juifs. — [5] Les Ioniens. — [6] Les peuples de l'Indus. — [7] Les Égyptiens.

[8] En entrant, il y a quelques années, dans un mauvais cabaret, sur la route de

excepter l'Angleterre, où le peuple est plein de préjugés. Une des principales causes qui sert à maintenir la morale parmi les Allemands vient de la vertu de leur clergé. J'en parlerai ailleurs (*a*).

CHAPITRE LVIII.

(SUITE.)

Les arts en Perse et en Allemagne. — Poésie. — Kreeshna. — Klopstock. — Fragment du poëme Mahabarat, tiré du sanscrit. — Fragments du Messie. — Sacontala. — Évandre.

Les jardins suspendus de Babylone, les vastes palais des rois, décorés de peintures et de statues, attestent le règne des beaux-arts dans l'empire de Cyrus. Ses immenses États, formés de mille peuples divers, devaient fournir une mine inépuisable de poésie, différente dans ses coloris, selon les mœurs et la nature dont elle réfléchissait les teintes. Efféminée dans l'Ionie, superbe dans la pourpre du Mède, simple et agreste sur les montagnes de la Perse, voluptueuse dans les Indes, elle chantait, avec l'Arabe, le patriarche, au milieu de ses troupeaux et de sa famille, assis sous le palmier du désert [1] (*b*).

Mayence à Francfort, j'aperçus un vieux paysan en guêtres, un bonnet sur la tête et un chapeau par-dessus son bonnet, tenant un bâton sous son bras, et déliant le cordon d'une bourse de cuir, pleine d'or, dont il payait son écot. Je lui marquai mon étonnement, qu'il osât voyager avec une somme assez considérable par des chemins remplis de Tyroliens et de Pandours. « C'est l'argent de mes bestiaux et de mes meubles, dit-il; et je vais en Souabe avec ma femme et mes enfants. J'ai vu la guerre : au moins les pauvres laboureurs étaient épargnés ; mais ceci n'est pas une guerre, c'est un brigandage: amis, ennemis, tous nous pillent. » Le paysan apercevant l'ancien uniforme de l'infanterie française sous ma redingote, ajouta : « Monsieur, excusez. » — « Vous vous trompez, mon ami, repris-je ; j'étais du métier, mais je n'en suis plus ; je ne suis rien qu'un malheureux réfugié comme vous. » — « Tant pis, » fut sa seule réponse. Alors retroussant sous son chapeau quelques cheveux blancs qui passaient sous son bonnet, prenant d'une main son bâton, et de l'autre un verre à moitié vide de vin du Rhin, il me dit : « Mon officier, Dieu vous bénisse ! » Il partit après. Je ne sais pourquoi le TANT PIS et le DIEU VOUS BÉNISSE de ce bonhomme me sont restés dans la mémoire.

(*a*) Je vais donc louer un clergé dans cet ouvrage philosophique ! J'avais un terrible besoin d'impartialité. (N. ÉD.)

[1] JOB.

(*b*) L'*Essai historique*, comme les *Natchez*, est la mine d'où j'ai tiré la plupart

Je vais faire connaître aux lecteurs quelques morceaux précieux de littérature orientale. Je les tire du sanscrit [1], dont j'ai eu déjà

des matériaux employés dans mes autres écrits; mais au moins les lecteurs ne verront les *Natchez* que dégagés de leur alliage. (N. Éd.)

[1] Une note sur le sanscrit peut faire plaisir à plusieurs lecteurs *. Le hanscrit, mieux le sanscrit, est, comme on le sait, la langue sacrée dans laquelle les livres des Brahmins sont écrits, langue qui n'est plus connue que d'eux seuls. Cette langue était autrefois si universelle dans l'Orient, que, selon M. Halhed, le premier Anglais qui soit parvenu à l'entendre, on la parlait depuis le golfe Persique jusqu'aux mers de la Chine. Les preuves qu'il en apporte sont tirées des inscriptions des différents coins de ce pays **, et de la ressemblance entre les noms collectifs et les noms de nombre des langues vulgaires de ces contrées, et les noms collectifs et les noms de nombre du sanscrit; il étend même ceci au grec et au latin ***. Le sanscrit n'était parlé que dans les rangs élevés de la société : il y avait deux langues vulgaires pour le peuple. Cette singularité est mise hors de doute par les drames écrits dans ces trois dialectes. Les différents ouvrages traduits du sanscrit en anglais sont le *Mahabarat* et *Sacontala*, dont je cite des passages; *Heeto-Pades*, ou l'ouvrage original dont sont empruntées les fables d'Ésope et de Pilpay; les *Cinq Diamants*, ou les stances de cinq poëtes; une ode traduite de *Wulli*, et une partie du *Shaster*. Outre ces ouvrages d'agrément, le sanscrit en a fourni plusieurs de sciences, entre autres le fameux *Surya-Siddhànta*. Ce sont des tables astronomiques de la plus haute antiquité, et calculées sur des théorèmes de trigonométrie d'une vérité rigoureuse. La chronologie des Indiens se divisait en quatre âges : 1º Le Suttec Jogue, ou l'âge de pureté. Sa durée fut de trois millions deux cent mille ans. Les hommes vivaient cent mille ans.

2º Le Tirtah Jogue (le tiers du monde corrompu.) Sa période fut de deux millions quatre cent mille ans. La vie de l'homme était de dix mille ans.

3º Le Davapar Jogue (la moitié de la race humaine vicieuse) dura un million seize cent mille ans. L'homme ne vécut plus que mille ans.

4º Le Colle Jogue (tous les hommes dépravés) est l'âge actuel, qui durera quatre

* Cette note sur le sanscrit était assez curieuse dans son temps : aujourd'hui le sanscrit est si connu que mes citations n'ont plus d'intérêt. Comme je triomphais dans ces quatre *jogues* qui renfermaient tant de millions d'années! Quel bon démenti donné à la chronologie de Moïse! Hélas! il est arrivé qu'une connaissance plus approfondie de la langue savante de l'Inde, a fait rentrer ces siècles innombrables dans le cercle étroit des traditions de la Bible. Bien m'en a pris d'être redevenu croyant, avant d'avoir éprouvé cette mortification. (N. Éd.)

** Ceci n'est pas une raison probante, car l'alphabet sanscrit peut être gravé sur des monnaies persanes, indiennes, etc., sans qu'il en résulte qu'on parlât la même langue dans ces divers pays. On sait qu'actuellement les Chinois et les Tartares s'entendent en s'écrivant, quoique leurs idiomes soient aussi différents l'un de l'autre que le turc l'est du français. Les lettres chinoises ne sont que des caractères généraux, comme les chiffres arabes. Elles sont les signes de certaines idées, et chacun les traduit ensuite dans sa langue.

*** Je suis assez tenté de croire qu'il y a eu autrefois une langue universelle. La ressemblance des anciens caractères grecs et romains avec les caractères arabes; les étymologies multipliées entre le sanscrit, les langues orientales, le grec, le latin, le celte, les dialectes de la mer du Sud et de l'Amerique, et beaucoup d'autres raisons qui ne sont pas de mon sujet, semblent venir à l'appui de cette conjecture. (Vidend., Danet., *Dictionn. d'Antiquit.*; Cook's *Voyages*; Halhed's *Grammar of the Bengal language*; Savary, *Voyage d'Égypte*; Brigand, *Sur les langues*; Harris; Hermès.

occasion de parler plusieurs fois. J'y suis d'ailleurs autorisé, puisque l'empire persan s'étendait sur une partie considérable des Indes.

Le premier fragment est extrait du *Mahabarat*, poëme épique, d'environ quatre cent mille vers, composé par le brachman Kreeshna Dioypayen Veïas, trois mille ans avant notre ère. De ce poëme, l'épisode appelé *Bagvat-Geeta* était le seul morceau publié par le traducteur anglais, M. Wilkins, en 1785.

Le sujet de cet ancien monument du génie indien est une guerre civile entre deux branches de la maison royale de Bhaurat.

Les deux armées, rangées en bataille, se disposent à en venir aux mains, lorsque le dieu Kreeshna qui accompagne Arjoon, l'un des deux rois, comme Minerve Télémaque, invite son élève à faire avancer son char entre les combattants. Arjoon regarde : il n'aperçoit de part et d'autre que des pères, des fils, des frères, des amis prêts à s'égorger; saisi de pitié et de douleur, il s'écrie :

O Kreeshna ! en voyant ainsi mes amis impatients du signal de la bataille, mes membres m'abandonnent, mon teint pâlit, le poil de ma chair se hérisse, tout mon corps tremble d'horreur ; Gandew même, mon arc, échappe à ma main, et ma peau collée à mes os se dessèche. Lorsque j'aurai donné la mort à ces chers parents, demanderai-je encore le bonheur ? Je n'ambitionne point la victoire, ô Kreeshna ! Qu'ai-je besoin de plaisir ou de puissance ? Qu'importent les empires, les joies, la vie même, lorsque ceux-là ne seront plus, ceux-là qui donnaient seuls quelque prix à ces empires, ces joies, cette vie ? Pères, ancêtres, fils, petits-fils, oncles, neveux, cousins, parents et amis, vous voudriez ma mort, et cependant je ne souhaite pas la vôtre ; non ! pas même pour l'empire des trois régions de l'univers, encore bien moins pour cette petite terre[1].

La simplicité et le pathétique de ce fragment sont d'une beauté vraie ; on s'étonne surtout de n'y point trouver cette imagination déréglée, ce luxe de coloris, caractère dominant de la poésie orientale. Tout y est dans le ton d'Homère ; mais, après cette apostrophe d'Arjoon, Kreeshna, pour lui prouver qu'il doit combattre, s'étend sur les devoirs d'un prince, s'engage avec son élève dans une longue controverse théologique et morale. Ici le mauvais goût et le prêtre se décèlent. Nous choisirons pour pendant à l'épique indien l'épique

cent mille ans, dont cinq mille sont déjà écoulés. Il est incroyable que ces traductions, qui nous paraissent si extravagantes, soient supportées par les calculs les plus certains d'astronomie. Mon autorité dans tout ceci est *Robertson's Historical Disquisitions.*

[1] *Baghvat-Geeta*, p. 31.

de la Germanie. La muse allemande, nourrie de la méditation des Écritures, a souvent toute la majesté, toute la simple magnificence hébraïque : et l'on retrouve dans les froides régions de l'Empire l'enthousiasme et la chaleur du génie des poëtes d'Israël.

Klopstock, dans son poëme immortel, a peint la conjuration de l'enfer contre le Messie. Le sacrifice est prêt à s'accomplir ; les prêtres triomphent, et le Fils de l'homme est condamné. Suivi de sa mère, de ses disciples, des gardes romaines et de toute la Judée, il s'avance, chargé de sa croix, au lieu du supplice : il arrive sur Golgotha. Alors Éloa, envoyé par l'Éternel, distribue les anges de la terre autour de la montagne. Les uns s'assemblent sur des nuages, les autres planent dans les airs.

Gabriel va chercher les âmes des patriarches, et les place sur la montagne des Oliviers, pour être témoins du grand sacrifice ; Uriel en même temps amène toutes celles des races à naître. Le globe immense qu'elles habitaient reçoit l'ordre de voler vers le soleil et d'intercepter sa lumière. Satan, et tout l'enfer caché dans la mer Morte sous les ruines de Gomorrhe, contemple la Rédemption. Les innombrables esprits célestes qui peuplent les étoiles et les soleils, ceux qui environnent Jéhova, ont l'œil attaché sur le Sauveur ; et le Saint des Saints, retiré dans sa profondeur incompréhensible, compte les heures du grand mystère ; alors

Les bourreaux s'approchent de Jésus. Dans ce moment tous les mondes, avec un bruit qui retentissait au loin, parvinrent au point de leur course, d'où ils devaient annoncer la réconciliation. Ils s'arrêtent ; insensiblement le mouvement des pôles se ralentit, et cessa tout à coup. Un vaste silence régnait dans toute l'étendue de la création. La marche de tous les globes suspendue annonçait dans les cieux les heures du sacrifice. . . . Les anges interdits étaient attentifs à ce qui allait se passer. Jéhova jeta un coup d'œil sur la terre, la vit prête à s'abîmer et la retint. Jéhova, le dieu Jéhova, avait ses regards fixés sur Jésus-Christ... et les bourreaux le crucifièrent !... A ce spectacle terrible, les anges et les patriarches restaient dans un morne silence. Le calme effrayant qui régnait dans toute la nature était l'image de la mort. On aurait dit qu'elle venait d'en détruire tous les habitants, et que rien d'animé n'existait plus dans aucun monde...

Bientôt l'obscurité couvrit la terre, où régnait un profond silence, et ce silence morne augmentait avec les ténèbres et l'inquiétude. Les oiseaux, devenus muets, s'envolèrent au fond des forêts ; les animaux cherchèrent un asile dans les cavernes et les fentes des rochers ; la nature entière était ensevelie dans un calme sinistre. Les hommes, respirant avec peine un air qui n'avait plus de ressort, levaient les yeux vers le ciel, où ils cherchaient

en vain la lumière. L'obscurité augmentait de plus en plus ; elle devint universelle et effrayante, lorsque l'astre [1] eut entièrement occupé le disque du soleil ; toutes les plaines de la terre furent enveloppées dans les horreurs d'une nuit épouvantable.

Les couleurs de la vie reparurent sur le front du Messie, mais elles s'éteignirent rapidement et ne revinrent plus. Ses joues livides se flétrirent davantage, et sa tête, succombant sous le poids du jugement du monde, se pencha sur sa poitrine. Il fit des efforts pour la relever vers le ciel, mais elle tomba de nouveau. Les nuages suspendus s'étendirent autour de Golgotha, d'une manière lente et pleine d'horreur, comme les voûtes funèbres des tombeaux sur les cadavres que la pourriture dévore. Un nuage plus noir que les autres s'arrêta au haut de la Croix. Le silence, le calme affreux de la mort semblait distiller de son sein. Les immortels en frissonnèrent. Un bruit inattendu, et qui n'avait été précédé d'aucun autre bruit, sortit tout à coup des entrailles de la terre : les ossements des morts en tremblèrent, et le temple en fut ébranlé jusqu'au faîte.

Cependant le silence était rétabli sur la terre, et les hommes vivants, les morts, et ceux qui devaient naître, avaient les regards fixés sur le Rédempteur. En proie à toutes les douleurs, Ève regardait son fils qui succombait insensiblement sous une mort lente et pénible. Ses yeux ne s'arrachaient de ce triste spectacle que pour se porter sur une mortelle qui se tenait chancelante au pied de la Croix, la tête penchée, le visage pâle, et dans un silence semblable au silence de la mort. Ses yeux ne pouvaient verser de larmes : elle était sans mouvement..... « Ah ! dit en elle-même la mère du genre humain, c'est la mère du plus grand des hommes ; l'excès de sa douleur ne l'annonce que trop. Oui, c'est l'auguste Marie ; elle éprouve dans ce moment ce que je sentis moi-même, lorsque je vis Abel auprès de l'autel, nageant dans les flots de son sang. Oui, c'est la mère du Sauveur expirant. » Elle fut tirée de ces pensées par l'arrivée de deux anges de la mort, qui venaient du côté de l'Orient. Ils planaient dans les airs d'un vol mesuré et majestueux, et gardaient un profond silence. Leurs vêtements étaient plus sombres que la nuit, leurs yeux plus étincelants que la flamme ; leur air annonçait la destruction. Ils s'avancèrent lentement vers la colline de la Croix, où le Juge suprême les avait envoyés ; les âmes des patriarches, épouvantées, tombèrent sur la poussière de la terre, et sentirent l'impression de la mort et les horreurs du tombeau, autant que peuvent les sentir des substances indestructibles. Les deux génies redoutables, parvenus à la Croix, contemplent le mourant, prennent leur vol, l'un à droite et l'autre à gauche ; et, d'un air morne et présageant la mort, ils volent sept fois autour de la croix. Deux ailes couvraient leurs pieds, deux ailes tremblantes couvraient leur face, et deux autres les soutenaient dans les airs, dont l'agitation produisait un mugissement semblable aux

[1] L'astre occupé par les âmes à naître dont j'ai parlé.

accents lamentables de la mort. C'est ce bruit qui tonne aux oreilles d'un ami de l'humanité, lorsque des milliers de morts et de mourants nagent dans leur sang sur le champ de bataille, et qu'il fuit en détournant les yeux. Les terreurs de Dieu étaient répandues sur les ailes de deux anges, et retentissaient vers la terre ; ils volaient pour la septième fois, lorsque le Sauveur accablé releva sa tête appesantie, et vit ces ministres de la mort. Il tourna ses yeux obscurcis vers le ciel, et s'écria d'une voix qu'il tira du fond de ses entrailles, et qui ne put se faire entendre : « Cessez d'effrayer le Fils de l'homme ; je vous reconnais au bruit de vos ailes... il m'annonce la mort... Cesse, juge des mondes... cesse... » En disant ces mots, son sang sortit à gros bouillons... Alors les anges de la mort tournèrent leur vol bruyant vers le ciel, et laissèrent les spectateurs dans une surprise muette, et des réflexions plus inquiétantes et plus confuses sur ce qui se passait à leurs yeux... et l'Éternel laissait toujours sur le mystère un voile impénétrable[1]...

Les enfers, les cieux, les hommes, les générations écoulées et les générations à naître, les globes arrêtés dans leurs révolutions, le cours de l'univers suspendu, la nature couverte d'un voile, un Dieu expirant, quel tableau! Sa sublimité fera excuser la longueur de la citation.

Le second fragment qui me reste à donner du sanscrit est d'un genre totalement opposé au premier. On a découvert parmi les Indiens une foule de pièces de théâtre écrites dans la langue sacrée, régulières dans leur marche, et intéressantes dans leurs sujets. S'il était possible de douter de la haute civilisation des anciennes Indes, cette particularité seule suffirait pour la prouver, en même temps qu'elle dépouille les Grecs de l'honneur d'avoir été les inventeurs du genre dramatique.

La scène indienne non-seulement admet le masque et le cothurne, mais elle emprunte encore la houlette. Elle se plaît à représenter les mœurs champêtres, et ne craint point de s'abaisser en peignant les tableaux de la nature. Sacontala, princesse d'une naissance illustre, avait été élevée par un ermite dans un bocage sacré, où les premières années de sa vie s'étaient écoulées au milieu des soins rustiques et de l'innocence pastorale. Prête à quitter sa retraite chérie pour se rendre à la cour d'un grand monarque auquel elle était promise, les compagnes de sa jeunesse déplorent ainsi leur perte et font des vœux pour le bonheur de Sacontala :

[1] *Messie*, chant VIII.

Écoutez, ô vous, arbres de cette forêt sacrée ! écoutez, et pleurez le départ de Sacontala pour le palais de l'époux ! Sacontala ! celle qui ne buvait point l'onde pure avant d'avoir arrosé vos tiges ; celle qui, par tendresse pour vous, ne détacha jamais une seule feuille de votre aimable verdure, quoique ses beaux cheveux en demandassent une guirlande ; celle qui mettait le plus grand de tous ses plaisirs dans cette saison qui entremêle de fleurs vos rameaux flexibles.

CHŒUR DES NYMPHES DES BOIS.

Puissent toutes les prospérités accompagner ses pas ! Puissent des brises légères disperser, pour ses délices, la poussière odorante des riches fleurs ! Puissent les lacs d'une eau claire, et verdoyante sous les feuilles du lotos, la rafraîchir dans sa marche ! Puissent des branches ombreuses la défendre des rayons brûlants du soleil !

Sacontala sortant du bois et demandant à Cana, l'ermite, la permission de dire adieu à la liane Madhavi, *dont les fleurs rouges enflamment le bocage*, après avoir baisé *la plus radieuse de toutes les fleurs*, et l'avoir priée de lui *rendre ses embrassements avec ses bras amoureux*, s'écrie :

Ah ! qui tire ainsi les plis de ma robe ?

CANA.

C'est ton fils adoptif, le petit chevreau dont tu as si souvent humecté la bouche avec l'huile balsamique de l'ingoudi lorsque les pointes du cusa l'avaient déchirée. Lui que tu as tant de fois nourri dans ta main des graines du synmaka. Il ne veut pas quitter les pas de sa bienfaitrice.

SACONTALA.

Pourquoi pleures-tu, tendre chevreau ? Je suis forcée d'abandonner notre commune demeure. Lorsque tu perdis ta mère, peu de temps après ta naissance, je te pris sous ma garde. Mon père Cana veillera sur toi lorsque je ne serai plus ici. Retourne, pauvre chevreau, retourne, il faut nous séparer. (*Elle pleure.*)

CANA.

Les larmes, mon enfant, conviennent peu à ta situation. Nous nous reverrons ; rappelle tes forces. Si la grosse larme se montre sous tes belles paupières, que ton courage la retienne lorsqu'elle cherche à s'échapper. Dans notre passage sur cette terre, où la route tantôt plonge dans la vallée, tantôt gravit la montagne, et où le vrai sentier est difficile à distinguer, tes pas doivent être nécessairement inégaux ; mais suis la vertu, elle te montrera le droit chemin. (*Sacont.*, acte IV, p. 47, etc.)

Si ce dialogue n'est pas dans nos mœurs, du moins il respire le calme et la fraîcheur de l'idylle. La dernière leçon de Cana, dans le style de l'apologue oriental, quoique venant inapropos, est pleine d'une aimable philosophie. Le Théocrite des Alpes va nous fournir pour l'Allemagne le parallèle de ce morceau.

Pyrrhus, prince de Krissa, et Arates, ami de Pyrrhus, ont envoyé, par ordre des dieux, le premier, son fils Évandre, le second, sa fille Alcimne, afin d'être élevés secrètement chez des bergers. L'amour touche le cœur d'Évandre et d'Alcimne, ils s'aiment sans connaître leur rang illustre. Les princes arrivent, révèlent le secret, les amants s'unissent. L'*Évandre* de Gessner n'est pas son meilleur ouvrage, mais il est curieux à cause de sa ressemblance avec *Sacontala*. Il y a quelque chose qui ouvre un vaste champ de pensées philosophiques à trouver l'esprit humain reproduisant les mêmes sujets, à cinq mille ans d'intervalle, d'un bout du globe à l'autre. Lorsque l'auteur de *Sacontala* florissait sous le beau ciel de l'Inde, qu'était la barbare Helvétie?

Alcimne a appris sa naissance, elle est entourée de suivantes qui lui parlent des mœurs de la cour. Elle regrette, comme la princesse indienne, ses bois, ses moutons, sa houlette, et surtout ses amours.

LA DEUXIÈME SUIVANTE.

Permettez-moi de vous dire qu'il faut que vous renonciez aux mœurs de la campagne pour suivre celles de la cour. Une grande dame doit savoir tenir son rang. Nous avons ordre de ne point vous quitter et de vous donner des leçons.

ALCIMNE.

J'aime mieux nos mœurs; elles sont simples, naturelles, et s'apprennent toutes seules. Parmi nous on ne voit personne en donner des leçons; on s'en moquerait comme de quelqu'un qui voudrait apprendre à un oiseau un autre chant que le sien. Mais dites-moi quelque chose de la manière dont on vit à la ville. Je crains fort de ne pas la trouver de mon goût.

LA DEUXIÈME SUIVANTE.

Le matin, quand vous vous éveillez, ce qui n'est qu'à midi, car les dames du grand monde ne s'éveillent pas à l'heure des artisans...

ALCIMNE.

A midi! Je n'entendrais donc plus, le matin, le chant des oiseaux; je ne verrais donc plus le lever du soleil? cela ne m'accommoderait pas.

LA PREMIÈRE SUIVANTE.

Votre beauté ne manquera pas de vous faire beaucoup d'amants. Il faudra vous étudier à plaire à tous, et ne donner à chacun que peu d'espérance.

ALCIMNE.

Tous nos seigneurs m'ennuieront en me parlant d'amour, parce que je n'aimerai jamais que celui que j'aime déjà.

LA DEUXIÈME SUIVANTE.

Quoi ! vous aimez déjà ?

ALCIMNE.

Oui, sans doute ; je ne rougis pas d'en convenir. J'aime un berger de tout mon cœur, et lui, il m'aime de tout le sien. Il est beau comme le soleil levant, charmant comme le printemps ; le rossignol ne chante peut-être pas si bien que lui... Oui, mon bien-aimé, tu seras le seul que j'aimerai toujours. Ces arbres verts mourront, le soleil cessera d'éclairer ces belles prairies, avant que ton Alcimne te soit infidèle. Oui, mon bien-aimé, je fais le serment...

LA DEUXIÊME SUIVANTE.

Ne le faites pas ; votre père ne vous laissera point avilir jusque-là votre illustre naissance.

ALCIMNE, *avec colère.*

Que voulez-vous dire, mon illustre naissance ? Eh quoi ! peut-il y en avoir qui ne soit noble et honorable ? Oh ! je n'entends rien à toutes vos leçons. Il faut y mettre moins d'esprit et plus de naturel. Non, je ne les comprendrai jamais. Mon père est raisonnable : j'en suis sûre. Il ne voudra pas que j'abandonne ce que j'aime le mieux au monde, et que j'aime ce que je hais le plus. Je ne vous quitterai qu'à regret, charmantes retraites, ombrages frais, occupations innocentes : je vous préférerai toujours au fracas de la ville ; mais il faut que je vous quitte pour suivre un père que je chéris. Il ne sera pas venu me chercher ici pour me rendre malheureuse : oui, je serais malheureuse, plus que je ne puis dire, s'il voulait me séparer de celui que j'aime plus que moi-même. Oh ! ne me donnez pas ces inquiétudes, mes amies ! N'est-il pas vrai que j'aurais tort de les avoir [1] (*a*) ?

[1] *Evandre*, acte III, scène v.

(*a*) La littérature allemande a réellement quelque ressemblance avec la littérature orientale ; mais il est évident qu'à l'époque où j'analysais Klopstock, je connaissais

CHAPITRE LIX.

Philosophie. — Les deux Zoroastres. — Politique.

Le nom du célèbre Zoroastre [1] rappelle le fondateur de la philosophie persane et celui de l'ordre des mages. De même que sa morale, ses dogmes étaient sublimes. Il enseignait l'existence des deux principes, l'un bon, l'autre méchant, qui se disputaient l'empire de la nature [2]; la durée du premier embrassait tous les temps écoulés et à venir. L'existence du second devait passer avec le monde.

Cet ancien sage fut suivi, vers le temps de Darius fils d'Hystaspes, d'un autre philosophe du même nom, qui altéra quelque chose à la doctrine de son prédécesseur. Tel que le premier zoroastre, il admettait les deux natures; mais il les dérivait d'un être primitif, dont les regards immenses ne tombaient jamais sur la race imperceptible des hommes [3]. Il disait que ces pouvoirs subordonnés régneraient tour à tour sur la terre, chacun durant une période de six mille années; que le méchant génie serait à la fin subjugué par le bon, et qu'alors les habitants d'ici-bas, dépouillés de leur enveloppe grossière, sans besoins et dans un parfait état de bonheur, erreraient parmi des bois enchantés comme des ombres légères [4].

peu la première, car comment n'aurais-je pas cité Wieland, Goethe, etc.? J'ignorais les différentes révolutions que les auteurs et la langue germanique avaient rapidement éprouvées, j'en étais encore à Klopstock et à Gessner.

Je ne puis aujourd'hui trouver sublime ce que je regardais comme tel dans la composition du *Messie*. Toutes les fois que l'on sort de la peinture des passions, et que l'on se jette dans les inventions gigantesques, rien n'est plus facile que de remuer l'univers : il n'est pas besoin d'avoir du génie. Qu'on arrête les globes dans l'espace, qu'on fasse arriver les comètes, qu'on place dans des mondes divers les morts et les vivants, le passé et l'avenir, tout cela n'est qu'une stérile grandeur sans sublimité, une débauche d'imagination qui pourrait être le rêve d'un enfant, un conte de fées. Le morceau de Klopstock que j'ai cité n'offre pas un trait à retenir : l'auteur passe souvent auprès d'une beauté sans l'apercevoir. Quand les deux anges de la mort s'approchent du Christ, qui ne s'attend, par exemple, à quelque chose d'extraordinaire? Tout se réduit à des lieux communs sur la mort, et le poëte est si embarrassé de ses anges, qu'il se hâte de les renvoyer on ne sait où. (N. Éd.)

[1] Ce premier Zoroastre chaldéen, dont j'ai déjà parlé. Aristote le place six mille ans avant la prise de Troie. — [2] Hyde raconte quelque chose de curieux au sujet du méchant pouvoir. Les Persans en écrivaient le nom en lettres inverties, il s'appelait Arimanius, et le bon Oromasde. — [3] Laert., lib. § 6-9. — [4] Plut., *Isis et Osiris*, t. II, p. 155.

Les écrits du premier Zoroastre ont péri dans la révolution des empires; quelques-uns de ceux du second ont été sauvés. Le plus considérable d'entre eux est le *Zend* [1], qui existe encore parmi les anciens Persans dispersés sur les frontières des Indes. Ce livre sacré se divise en deux parties : l'une traite des cérémonies religieuses, l'autre renferme les préceptes moraux.

Nous possédons en outre les fragments d'un autre ouvrage du même philosophe, sous le titre de *Oracles de Zoroastre* [2].

La théorie des gouvernements semble aussi avoir été familière aux sages de la Perse. Quelques auteurs représentent Zoroastre l'ancien sous les traits d'un législateur; et Hérodote introduit ailleurs les seigneurs persans, après l'assassinat du mage, délibérant sur le mode du gouvernement à adopter pour l'empire. Othanès propose la démocratie. « Le tyran, dit-il, τὰ μὲν γὰρ, ὕβρει κεκορημένος, ἔρδει πολλὰ καὶ ἀτάσθαλα· τὰ δὲ φθόνῳ, tantôt gonflé de haine, tantôt d'orgueil, commet des actions horribles. » Mégabyze opine à l'oligarchie, et représente les fureurs du peuple. Darius parle en faveur de la royauté, et l'emporte [3].

Les mages et les autres prêtres soumis aux Perses excellaient dans les études de la nature. On peut juger de leurs connaissances en astronomie par une série d'observations de dix-neuf cent trois années, que Callisthène, philosophe grec attaché à la suite d'Alexandre, trouva à Babylone [4]. N'oublions pas la science mystérieuse appelée du nom de la secte qui la pratiqua [5]. La magie prouve deux choses : l'ignorance des peuples de l'Orient, et les malheurs des hommes d'autrefois. On ne cherche à sonder l'avenir que lorsqu'on souffre au présent.

Il est impossible de supposer que tant de lumières pesassent dans un des bassins de la balance, sans un contre-poids égal de corruption (*a*). Aussi trouvons-nous qu'un affreux despotisme s'étendait sur

[1] Les mages ont formé un Épitome de ce livre, sous le nom de *Sadder*, qu'ils lisent au peuple les jours de fêtes. — [2] Patricius en publia trois cent vingt-trois vers à la suite de sa *Nova Philosophia de Universis*, imprimée à Ferrare en 1591. Je n'ai pu me procurer cet ouvrage assez tôt pour l'impression de cet article. Si je puis le découvrir, je donnerai la traduction de ces vers à la fin de ce volume.— [3] HERODOT., lib. III, cap. LXXX. — [4] SIMPL., lib. II, *de Cœlo*. — [5] DIODOR. SIC., lib. XI, p. 83; NAUDÆI *Apol. pro Virg. Mag. Magiæ Suspect.*, cap. VIII.

(*a*) En lisant avec attention l'*Essai*, on découvre sous le rapport politique que mon dessein est de prouver, sans admettre et sans rejeter le gouvernement républicain en théorie, que la république ne pourrait s'établir en France, parce que les mœurs n'y sont plus assez innocentes. Je faisais même de cette observation un principe général;

l'empire de Cyrus; que les satrapes, devenus autant de petits tyrans dans leurs provinces, écrasaient les peuples prosternés à leurs pieds, et qu'un virus de luxe et de misère dévorait et les grands et les petits [1]. Il résulte de ce tableau moral et politique de l'Orient, considéré au moment de l'établissement des républiques en Grèce, qu'il était arrivé à ce point de maturité où les révolutions sont inévitables, ou du moins à ce degré de connaissances et de vices qui rend une nation plus susceptible d'être ébranlée par la commotion des troubles politiques des états qui l'environnent. Favorisé par ces causes internes, l'influence de la révolution républicaine de la Grèce sur la Perse fut directe, prompte et terrible, parce qu'elle se trouva déterminée vers les armes, en conséquence des événements que je vais décrire.

Remarquons encore que le principal effet de la révolution française sur l'Allemagne s'est aussi dirigé par la voie militaire. Mais cet empire étant dans une autre position morale que celui de Cyrus, ne peut ni n'a à craindre les mêmes maux (*a*). Voulez-vous prédire l'avenir, considérez le passé. C'est une donnée sûre qui ne trompera jamais, si vous partez du principe : les mœurs.

et, donnant pour contre-poids la corruption aux lumières, je ne supposais pas la république possible chez un vieux peuple civilisé. Ce système né chez moi de l'étude des républiques anciennes, comme je l'ai déjà dit, était faux, et même dangereux, en tant qu'appliqué à la société moderne; car il suivrait de là qu'aucune liberté ne pourrait exister chez une nation policée, et que la civilisation nous condamnerait à un éternel esclavage. Heureusement il n'en est pas ainsi : les lumières, quand elles sont descendues, comme aujourd'hui, dans toutes les classes sociales, composent une sorte de raison publique qui rend impossible l'établissement du despotisme, et qui produit pour la liberté le même effet que l'innocence des mœurs. Seulement, dans cet âge avancé du monde, la liberté est plus aimable sous la forme monarchique que sous la forme républicaine, parce que le pouvoir exécutif placé dans une famille souveraine exclut les ambitions individuelles, toujours plus vives dans l'absence des mœurs. (N. Éd.)

[1] Plut., *in Apophthegm.*, p. 213; Plat., lib. III, *de Leg.*, p. 697; *Cyrop.*, lib. VIII, p. 239.

(*a*) Ces prédictions sont très-peu certaines : le passage des Français en Allemagne, la réunion pendant plusieurs années de diverses provinces de cet empire à l'empire français, et surtout les principes de la révolution, ont laissé dans les populations germaniques un ébranlement considérable. La révolution française n'est pas d'ailleurs un fait isolé : le monde civilisé a marché, et continue de marcher vers un nouvel ordre de choses. La France, qui va toujours plus vite que les autres nations, les a devancées : par le mouvement de ses opinions et de ses armes, elle a sans doute pressé le pas de la foule autour d'elle, mais elle a trouvé partout les chemins préparés. La France n'a pas fait ce qui est, elle a seulement hâté la maturité d'un fruit qui tombera au jour marqué. (N. Éd.)

Avant d'entrer dans le détail de la guerre Médique et de la guerre présente, il faut dire un mot de la situation politique de la Perse et de l'Allemagne, vues quelques moments avant ces grandes calamités.

CHAPITRE LX.

Situation politique de la Perse à l'instant de la Guerre Médique; — de l'Allemagne à l'instant de la Guerre Républicaine [1]. — Darius, Joseph, Léopold.

Ce fut sous le règne de Darius, fils d'Hystaspes qu'éclata la fameuse guerre Médique [2] dont nous allons retracer l'histoire. Ce monarque semble avoir réuni dans sa personne les différentes qualités des empereurs d'Allemagne, Joseph et Léopold. Réformateur et guerrier [3] comme le premier, législateur [4] comme le second, il eut à combattre à peu près la même fortune que celle des deux princes germaniques.

Le roi des Perses, en parvenant à la couronne, opéra une grande révolution religieuse. Les mages, jusqu'alors maîtres de l'opinion, et qui s'étaient même emparés du pouvoir suprême [5], reçurent de la main de Darius un coup mortel [6]. Non content de les avoir précipités d'un trône usurpé, il les attaqua à la source de leur puissance, et, substituant superstition à superstition, le culte des étoiles [7] à l'ancienne adoration du soleil, il les supplanta adroitement dans le cœur du peuple.

Ce fait, qui, si l'on considère la circonstance des troubles de la Grèce, devient extrêmement remarquable, et qui par lui-même est

[1] Je me servirai désormais de cette expression pour faire entendre la guerre présente, afin d'éviter les périphrases.

[2] Les Grecs ne comptaient la guerre Médique que depuis l'invasion de Xerxès jusqu'à la défaite de Mardonius à Platée. Moi je comprendrai sous ce nom toute la période entre la bataille de Marathon sous Darius, et la paix générale sous Artaxerxès. J'avertis que, parlant désormais de la Perse et de l'Allemagne ensemble, pour sauver les longueurs et les tours traînants, j'indiquerai seulement le changement d'un empire à l'autre par ce signe —.

[3] Herodot., lib. V, cap. lxxxix, lib. IV, cap. i; Plat., *de Leg.*, lib. III. — [4] Plat., *ib.*; Diod., lib. I, p. 85. — [5] Herodot., lib. III, cap. lxxx. — [6] *Id.*, *ib.*

[7] On croit que ce fut le second Zoroastre qui rétablit l'ancien culte du soleil. Or, ce Zoroastre vivait sous Darius même. Ainsi les innovations de celui-ci n'auraient

un très-grand événement (*a*), a à peine été recueilli des écrivains. Cependant les conséquences durent en être vivement senties. Si la science des hommes demeure en tout temps la même, et qu'il soit permis de raisonner de l'effet de passions, d'après la connaissance de ces passions, on peut hardiment conjecturer que l'insurrection de la Babylonie [1], peut-être même celle de l'Ionie, par des causes maintenant impossibles à découvrir, provinrent de ces innovations [2]. Qui sait jusqu'à quel degré elles n'influèrent point sur le sort des armes dans la guerre Médique, et par conséquent sur la destinée des Perses? Ces réformes sacerdotales de Darius et de Joseph dans leurs états, presqu'au moment de l'abolition de la monarchie en Grèce et en France, présentent un des rapports les plus intéressants de l'histoire.

Ce dernier prince n'eut pas plutôt touché aux hochets sacrés, que les prêtres, alarmant les villes des Pays-Bas, leur persuadèrent qu'on en voulait à leur liberté, lorsqu'il ne s'agissait que de quelques couvents de moines inutiles. La révolte du Brabant a eu les suites les plus funestes. Le peuple, dompté seulement par la force des armes, froid dans la cause de ses maîtres, qu'il regardait comme ses tyrans, loin d'épouser la querelle des alliés, a présenté aux Français une proie facile. Observons encore la réaction de la justice générale : le clergé flamand soulève les Brabançons contre leurs souverains légitimes, pour sauver quelques parties de ses immenses richesses ; les républicains arrivent et s'emparent du tout (*b*).

servi qu'à troubler ses états sans avoir obtenu le but qu'il s'était proposé. (Hyde, *Rel. Pers.*, p. 311 ; Bayle, *Let.* Z, *Zor.;* Prideaux, p. 210; Suid., *in Zor.*)

(*a*) De tous les rapprochements présentés dans l'*Essai*, voilà le plus curieux et le fait historique le moins observé. (N. Éd.)

[1] Herodot., lib. III, cap. clx-clxi.

[2] Il est impossible qu'un ordre religieux de la plus haute antiquité, et qui gouvernait le peuple à son gré, se laissât massacrer, proscrire, sans mettre en usage toutes les ressources de sa puissance. Et puisque Lucien nous apprend que de son temps les mages existaient dans tout leur éclat en Perse, il faut en conclure qu'ils obtinrent la victoire sur Darius. D'ailleurs, Pline et Arrien parlent des mages toutpuissants sous Xerxès, et de ce prince lui-même, comme d'un grand sectaire du second Zoroastre.

(*b*) Il y a quelque chose d'assez bien jugé dans ces remarques, c'est dommage qu'elles soient gâtées par la manifestation d'un esprit anti-religieux. Qu'il y ait eu des moines inutiles, tout le monde en convient : on peut être encore un très-bon catholique en convenant avec Fleury, et tant d'autres saints prêtres, que les abus s'étaient glissés dans le clergé; mais je ne veux point avoir recours à cette défense, et

Une guerre malheureuse venait de désoler la Perse, — de ruiner l'Allemagne. Darius, dans son expédition de Scythie, avait perdu une armée florissante [1]. — Les états de Joseph s'étaient épuisés pour seconder son entreprise contre la Porte. Mais ici se trouve une différence locale essentielle. Les troupes persanes, en se rendant par la Thrace aux bords de l'Ister, se rapprochèrent de la Grèce. — L'armée autrichienne, en se jetant sur la Turquie, s'éloignait au contraire des frontières de France. Cette chance de position a décidé en partie du succès de la guerre présente. Car, ou les empereurs se fussent déclarés plus tôt contre la république, et l'eussent trouvée moins préparée; ou les Français eux-mêmes n'auraient su pénétrer dans le Brabant. Autres données, autres effets.

Joseph étant mort à Vienne, son frère Léopold, grand-duc de Toscane, lui succéda. Celui-ci, accoutumé, dans une position moins élevée, à un horizon peu étendu, ne put saisir l'immensité de la perspective, lorsqu'il eut atteint à de hautes régions. La nature l'avait doué de cette vue microscopique qui distingue les parties de l'infiniment petit, et ne saurait embrasser les dimensions plus nobles du grand. Il porta cependant avec Darius quelques traits de ressemblance : l'amour de la justice et la connaissance des lois. Mais le prince persan considéra ses sujets du regard du monarque qui dirige des hommes [2], et le prince germanique de l'œil du maître qui surveille un troupeau. L'un possédait la chaleur et la libéralité du chef qui donne [3]; l'autre la froideur et l'économie du dépositaire qui compte [4].

Tels étaient les monarques et l'état des deux empires, lorsque la révolution républicaine de la Grèce, et celle de la France, firent éclater la guerre Médique dans l'ancien monde, la guerre présente dans le monde moderne. Nous allons essayer d'en développer les causes (*a*).

j'aime mieux dire ce qui est vrai : c'est que dans le paragraphe qui fait le sujet de cette note, l'écrivain était imbu des doctrines de son siècle. (N. Éd.)

[1] Strab., lib. VII, p. 305; Herod., lib. IV, cap. mcccxli. — [2] Plut., *Apophth.*, t. II, p. 173. — [3] Herod., lib. III, cap. cxxxii, etc.; lib. VI, cap. cxx.

[4] Je juge ici d'après le livre des *Institutions toscanes* de Léopold, imprimé en italien, et que j'ai eu quelque temps entre les mains ; en outre, sur ce que j'ai appris en Allemagne touchant cet empereur, et dans plusieurs conversations avec des Florentins; enfin par l'histoire générale de l'Europe à cette époque. La justice cependant m'oblige de dire que j'ai trouvé des Allemands grands admirateurs des vertus de Léopold.

(*a*) Me voilà à la fin de ce qui forme dans cette édition (celle de 1826), le premier

CHAPITRE LXI.

Influence de la Révolution Républicaine de la Grèce sur la Perse — et de la Révolution Républicaine de la France sur l'Allemagne. — Causes immédiates de la Guerre Médique — de la Guerre Républicaine. — L'Ionie. — Le Brabant.

Les différentes colonies que les Grecs avaient fondées sur les côtes de l'Asie Mineure étaient tombées peu à peu sous la puissance des rois de Lydie[2]. Celle-ci ayant été à son tour renversée par Cyrus, les villes d'Ionie passèrent alors sous le joug de la Perse[3].

Elles ne connurent cependant que le nom de l'esclavage. Leurs maîtres leur laissèrent leur ancien gouvernement populaire, et n'exigeaient d'elles qu'un léger tribut[4]; mais les habitants de ces cités, incapables de modération, ne connaissaient pas de plus grand tourment que le repos. Amollis dans le luxe et les voluptés, ils n'avaient conservé de la pureté de leurs mœurs primitives qu'une inquiétude toujours prête à les plonger dans les malheurs des révolutions, sans qu'ils fussent jamais assez vertueux pour en recueillir les fruits[5].

volume de l'*Essai*. Jamais coupable ne s'est imposé pénitence plus rude. Il ne faut pas croire que je n'aie pas souffert en me traitant comme je viens de le faire. Je défie la critique la plus malveillante d'aller au delà de la mienne, car je n'ai pas plus ménagé mon amour-propre que mes principes ; je m'épargnerai encore moins dans les notes du second volume.

Néanmoins qu'il me soit permis à présent de demander au lecteur ce qu'il pense de ce qu'il vient de lire? Est-ce là ce livre qui devait révéler en moi un homme tout autre que l'homme connu du public? Que voit-on dans l'*Essai?* est-ce un impie, un révolutionnaire, un factieux, ou un jeune homme accessible à tous les sentiments honnêtes, impartial avec ses ennemis, juste contre lui-même, et auquel, dans le cours d'un long ouvrage, il n'échappe pas un seul mot qui décèle une bassesse de cœur? L'*Essai* est certes un très-méchant livre ; mais si l'on ne veut, si l'on ne doit accorder aucune louange à l'auteur, peut-on lui refuser de l'estime?

Littérairement parlant, l'*Essai* touche à tout, attaque tous les sujets, soulève une multitude de questions, remue un monde d'idées, et mêle toutes les formes de style. J'ignore si mon nom parviendra à l'avenir ; je ne sais si la postérité entendra parler de mes ouvrages ; mais si l'*Essai* échappait à l'oubli, tel qu'il est en lui-même cet *Essai*, et tel qu'il est surtout avec les *Notes critiques*, ce serait un des plus singuliers monuments de ma vie.

[1] Je comprends sous le nom général de l'*Ionie*, l'Ionie proprement dite, l'Éolide et la Doride.

[2] HEROD., lib. I, cap. VI. — [3] *Id.*, *ib.*, cap. CXLI ; THUCYD., lib. I, cap. XVI. — [4] HEROD., lib. VI, cap. XLII-XLIII. — [5] ATHEN., lib. XII, p. 526 ; HEROD , lib. IX,

Les colonies Grecques-Asiatiques formaient un corps de républiques qui se gouvernaient par leurs propres lois, sous la protection de la cour de Suze [1], de même que les états fédératifs des Pays-Bas sous la puissance des empereurs d'Allemagne. Plusieurs fois les premières avaient cherché à se soustraire à la domination de la Perse [2] sans avoir pu y parvenir. Dans la dix-neuvième année du règne de Darius, les peuples de l'Ionie se soulevèrent à la fois [3]. Le motif général de l'insurrection était ces plaintes vagues de tyrannie, le grand texte des factieux, et qui ne veut dire autre chose, sinon qu'on a besoin d'expressions figurées pour éviter d'employer au sens propre, haine, envie, vengeance, et tous ces mots qui composent le vrai dictionnaire des révolutions.

— Le Brabant, autrefois partie du duché de Bourgogne, étant passé, après plusieurs successions, à la maison d'Autriche, demeura en possession de ses priviléges politiques, formant une espèce de république soumise à un grand empire.

Le caractère des Flamands, considéré au civil, présentait encore des analogies frappantes avec celui des Grecs-Asiatiques. Indomptables dans leur humeur, les habitants des Pays-Bas tendaient sans cesse à s'insurger, sans autre raison qu'une impossibilité d'être paisibles. La république du brasseur Artavelle [4], le bannissement de plusieurs de leurs comtes [5], les révoltes sous Charles le Téméraire [6], les grands troubles sous Philippe II [7], ne prouvent que trop cette vérité. Les innovations de Joseph étaient plus que suffisantes pour soulever un peuple impatient et superstitieux. Dans un instant les Pays-Bas furent en armes; et l'empereur germanique s'aperçut trop tard qu'il avait méconnu le génie des hommes [8] (*a*).

cap. CIX; THUCYD., lib. VI, c. LXVII-LXXVII; XENOPH, *Instit. Cyr.*, p. 158; DIOD., l. XIV; PAUSAN., l. III.

[1] HEROD., lib. I, cap. CXLIII; STRAB., lib. VIII, cap. CCCLXXXIV. — [2] HEROD., lib. I, cap. VI. — [3] *Id.*, lib. V, cap. XCVIII. — [4] FROISSARD, chap. XXXIV; DAN., t. III, p. 418, etc. — [5] FROISSARD, ch. XXXIV; HUME'S *Hist. of Engl.*, t. II, p. 395. — [6] PHILIP. DE COMIN. — [7] BENTIV., *Guer. di Fiand.*, lib. I, p. 10, etc.; lib. II; CAMDEN, *in Elizab.* — [8] *Test. Pol. de Joseph.*

(*a*) Je n'ai aucune remarque à faire sur ce chapitre : c'est toujours la suite de ces comparaisons dont j'ai montré si souvent l'impertinence dans les notes précédentes. Comparer les voluptueux habitants de la *molle* Ionie, sous leur ciel enchanté, au milieu des arts, dans la patrie d'Homère et d'Aspasie, les comparer, dis-je, aux Brabançons, c'est une singulière débauche d'imagination, une merveilleuse faculté de voir tout ce qu'on veut. (N. ÉD.)

CHAPITRE LXII.

Déclaration de la Guerre Médique, l'an premier de la soixante-neuvième Olympiade (505 ans av. J.-C.) — Déclaration de la Guerre présente, 1792. — Premières Hostilités.

Durant que ceci se passait en Ionie et dans le Brabant (*a*), de grandes scènes s'étaient ouvertes en Grèce et en France. Soulevées au nom de la liberté, ces deux contrées avaient chassé leurs princes et changé la forme de leur gouvernement. Dans le moment le plus chaud de cet enthousiasme, les Athéniens voient tout à coup arriver les ambassadeurs de l'Ionie révoltée, qui les supplient de secourir leurs concitoyens dans la cause commune de l'indépendance [1]. — Les députés du Brabant en insurrection font à Paris la même prière à l'Assemblée nationale.

L'impétuosité attique et française aurait bien désiré se précipiter dans la mesure proposée, mais l'heure n'était pas venue. On ne comptait encore que des préparations peu avancées : un reste de crainte retenait; d'ailleurs il était impossible, sans renoncer à toute pudeur, de rompre la paix avec la Perse, — avec l'Allemagne, dont on n'avait aucun sujet de plainte. On renvoya donc les députés avec des paroles obligeantes, se contentant de fomenter sous main des troubles auxquels on ne pouvait encore prendre de part ouverte [2] (*b*).

(*a*) L'Ionie et le Brabant! je parle de tout cela couramment. (N. Éd.)

[1] Herod., lib. V, cap. lv. — [2] On est forcé de concevoir ainsi la chose d'après le récit d'Hérodote, qui se contredit avec les faits qu'il rapporte lui-même. Il représente Aristagore à Athènes, vers le commencement de la seconde année de la révolte de l'Ionie, et il ajoute qu'il obtint le but de sa négociation ; et cependant les Athéniens ne joignirent leur flotte aux Grecs-Asiatiques que l'année suivante. D'ailleurs, Plutarque, dans plusieurs endroits de ses ouvrages, et Platon, dans le troisième livre *des Lois*, confirment ce que j'avance ici. (Herod., lib. V, cap. lv-xcvi-xcvii-xcix-ciii ; Plut., *in Themist.* ; *Id.*, *de Glor. Athen.* ; Plat., *de Leg.*, lib. III.)

(*b*) Ceci est grave : je mets mes conjectures à la place de l'histoire, j'accuse et je n'apporte aucune preuve à l'appui de mon accusation. Le gouvernement français essaya sans doute de propager les principes révolutionnaires, de soulever les peuples contre les rois ; mais ce fut plus tard, sous le règne de la Terreur, au milieu du désordre révolutionnaire; et, dans ce passage, il n'est encore question que de l'époque de l'Assemblée constituante. Je calomnie donc, sans m'en apercevoir, par une confusion de temps et par un anachronisme né de la préoccupation de mon système. (N. Éd.)

Le prétexte ne tarda pas à se présenter. Hippias, dernier roi d'Athènes, s'était retiré à la cour d'Artapherne [1], frère de Darius, et satrape de Lydie. — Les princes, frères de Louis XVI, avaient cherché un refuge à la cour de Coblentz. Aussitôt les Athéniens disent que Darius favorise le tyran ; que celui-ci intrigue pour susciter des ennemis à sa patrie [2]. On députe vers Artapherne, on lui signifie qu'il ait à cesser de protéger la cause d'Hippias [3]. — Les Français exigent de Léopold qu'il défende les rassemblements d'émigrés dans ses états, et abandonne les princes fugitifs. — Artapherne répond ouvertement que, si les Athéniens désirent se concilier la faveur du grand roi, il faut qu'ils rétablissent le fils de Pisistrate sur le trône [4]. — L'empereur germanique semble obéir aux ordres de l'Assemblée nationale, en même temps qu'il tient secrètement une conduite opposée (*a*).

D'un autre côté, Darius se plaignait de ce que les Grecs entretenaient la révolte des villes d'Ionie, et s'arrogeaient le droit de se mêler du gouvernement intérieur de ses provinces [5], à peu près de même que les princes allemands réclamaient contre les décrets de l'Assemblée nationale, qui s'étendaient sur leur territoire.

Il était impossible qu'au milieu de ces reproches mutuels, les esprits conservassent longtemps la modération dont ils affectaient encore de se parer. Les partis, protestant toujours le désir de paix, se préparaient secrètement à la guerre [6]. On s'aigrissait de plus en plus. Hippias, à la cour de Suze, représentait les Grecs comme des factieux ennemis de l'ordre et des rois [7]. — Les émigrés invoquaient l'Europe contre des régicides qui avaient juré haine éternelle à tous les trônes. — Les Grecs et les Français disaient qu'on devait se lever contre des tyrans qui menaçaient la liberté des peuples [8]. Les uns crient au républicanisme [9] ; les autres à l'esclavage [10] ; on s'insulte ; on vole aux armes. Les Athéniens et les patriotes de France, gagnant de vitesse le flegme oriental et allemand, se hâtent d'attaquer la Perse [11], — la Germanie. L'an 1er de la 69e olympiade, et l'année

[1] Herod., lib. V, cap. xcvi. — [2] Herod., lib. VI, cap. cii. — [3] *Id.*, lib. V, cap. xcvi. — [4] Herod., lib. V, cap. xcvi.

(*a*) Ce que je dis des Athéniens est appuyé d'une autorité historique ; mais je n'offre, au soutien de ce que je dis de l'Allemagne, que mon propre récit : ce n'est pas assez. Remarquons, en passant, qu'on ne doit point dire en bon français, l'*empereur germanique* ; c'est là du *style de réfugié*. (N. Éd.)

[5] Herod., lib. IV, cap. cv. — [6] *Id.*, lib. V, cap. lv. — [7] *Id.*, lib. V, cap. xcvi. — [8] *Id.*, lib. V, cap. cii. — [9] Herod., lib. V, cap. xcvi. — [10] *Id.*, lib. V, cap. xcvi. — [11] Je commence la guerre Médique au moment où les Athéniens prirent une part

1792 de notre ère, virent les premières hostilités de ces guerres trop mémorables. Les Athéniens se précipitèrent sur l'Asie Mineure, où ils brûlèrent Sardes [1]; — les Français sur le Brabant, où ils se signalèrent de même par des incendies. Les uns et les autres, bientôt forcés à une fuite honteuse [2], se retirèrent, laissant après eux des flammes que des torrents de sang pouvaient seuls éteindre (*a*).

CHAPITRE LXIII.

Premières Campagnes. An trois de la soixante-douzième Olympiade [3]. — 1792. Portrait de Miltiade. — Portrait de Dumouriez. — Bataille de Marathon. — Bataille de Gemmapes. — Accusation de Miltiade ; — de Dumouriez.

Les Perses, ainsi que les Autrichiens, se déterminèrent à tirer de leurs ennemis une vengeance éclatante. Les premiers firent partir Datis à la tête de cent dix mille hommes, ayant sous lui le prince athénien Hippias [4]. — Les seconds s'avancèrent sous le roi de Prusse conduisant les frères de Louis XVI. L'armée Asiatique, après s'être emparée de quelques îles voisines de l'Attique, descendit victorieusement à Marathon [5]. — Les troupes coalisées contre la France, s'étant saisies de plusieurs places frontières, se déployèrent dans les plaines de Champagne.

La plus extrême confusion se répandit alors en Grèce [6], — en France. Les uns, partisans de la royauté, se réjouissaient en secret de l'approche des légions étrangères [7]; d'autres, dont les opinions varient avec les événements, commençaient de s'excuser de leur patriotisme passé [8]; enfin, les amants de la liberté, exaltés par le danger des circonstances, sentaient leur courage s'augmenter en

active dans la révolte des Ioniens. Il n'y eut alors aucune déclaration formelle de guerre; elle n'eut lieu que lors de l'invasion de Xerxès.

[1] Herod., lib. V, cap. cii. — [2] *Id.*, *ibid.*, cap. ciii.

(*a*) Il faut bien me laisser faire des tableaux, puisque mon système le veut ainsi. Mais je dois remarquer, pour la vérité historique, que je torture ici quelques passages d'Hérodote, et que je ne suis pas même exact dans le récit des premières hostilités des Français en 1792. (N. Éd.)

[3] 490 avant J.-C. — [4] Herod., lib. VI, cap. xciv-cii ; Plat., *de Leg.*, lib. III; Corn. Nep., *in Milt.*, cap. v.

[5] Herod., lib. VI, cap. ci ; C. Nep., *in Milt.* — [6] Plat., *de Leg.*, lib. III. — [7] Herod., lib. VI, cap. ci. — [8] Herod., lib. VI, cap. xliii.

proportion des malheurs de la patrie [1], et je ne sais quoi de sublime qui tourmentait leurs âmes (*a*).

Au nom de Miltiade, on frissonne d'un saint respect, non que l'éclat de ses victoires nous éblouisse, mais parce qu'il arracha son pays à la servitude (*b*). Les qualités guerrières de cet homme furent l'activité et le jugement [2]. Connaissant le caractère de ses compatriotes, il ne balança pas à les précipiter sur les Perses, à Marathon [3], certain que la réflexion était dangereuse à ces bouillants courages. Les traits du général athénien brillaient de ses vertus, dirai-je de ses vices ? Un front large, un nez un peu aquilin, une bouche ferme et compressée, une vigueur de génie répandue sur tout son visage, montraient le redoutable ennemi des tyrans, mais peut-être l'homme un peu enclin lui-même à la tyrannie [4] (*c*). Le poignard d'un Brutus peut être aisément forgé dans le sceptre de fer d'un César ; et les âmes énergiques, comme les volcans, jettent de grandes lumières et de grandes ténèbres.

De petites formes, de petits traits, un air remuant et pertinent, cachent cependant dans M. Dumouriez des talents peu ordinaires. On lui a fait un crime de la versatilité (*d*) de ses principes ; supposé que ce reproche fût vrai, aurait-il été plus coupable que le reste de son siècle ? Nous autres Romains de cet âge de vertu, tous tant que nous sommes, nous tenons en réserve nos costumes politiques pour le moment de la pièce ; et, moyennant un demi-écu qu'on donne à

[1] Herod., lib. VI, cap. xliii.

(*a*) Si l'on me demandait ce que j'ai voulu dire par cette phrase, je ne saurais trop que répondre ; mais telle qu'elle est, cette phrase, elle ne me déplaît pas, et je crois, sinon la comprendre, du moins la sentir. (N. Éd.)

(*b*) C'est un émigré qui écrit cela. (N. Éd.)

[2] Herod., lib. VI, cap. cxvi-cxx ; C. Nep., *in Milt.* ; Plut., *in Arist.* — [3] Herod., lib. VI, cap. cix ; Plut., *ib.*, p. 321 ; Corn. Nep., *in Milt.*, cap. v.

[4] Voyez les différentes têtes de Miltiade *en gemme*. J'ai dessiné celle dont je me sers d'après une excellente collection d'estampes antiques, gravées à Rome, en 1666, sur les originaux, et que le Rév. B. S. a bien voulu me communiquer.

(*c*) Portrait à la manière d'une mauvaise école. Je me montre plus rigoureux ici que les Athéniens, car à la seule inspection des traits d'un grand homme, plus ou moins bien reproduits par la gravure, je déclare Miltiade un peu enclin à la tyrannie. Cela prouve que j'aurais fait pendre les tyrans sur la mine. (N. Éd.)

(*d*) Cette facilité de confronter les hommes d'un jour avec les hommes des siècles, de comparer des personnages vivants dont le nom est à peine connu, à des personnages qui reposent depuis des milliers d'années dans la tombe, et dont le temps a sanctionné la gloire ; cette facilité est un prodigieux exemple de la folie de l'esprit de système. Qu'il y a déjà loin du jugement que l'on prononçait sur Dumouriez en 1794, à celui que l'on porte de ce général aujourd'hui ! (N. Éd.)

la porte, chacun peut se procurer le plaisir de nous faire jouer avec la toge ou la livrée, tour à tour, un Cassius ou un valet (*a*).

Rassurés par la noble confiance de Miltiade, les Athéniens volèrent au combat. — Les Français, conduits par Dumouriez, cherchèrent l'armée combinée. Les Perses et les Prussiens, par la plus incroyable des inactions, semblaient paralysés dans leurs camps [1]. Bientôt les derniers furent contraints de se replier, en abandonnant leurs conquêtes, et les républicains marchèrent aussitôt en Flandre. Marathon et Gemmapes [2] ont appris au monde que l'homme qui défend ses foyers, et l'enthousiaste qui se bat au nom de la liberté, sont des ennemis formidables.

Un calme de peu de durée succéda à ces premières tempêtes. Les Athéniens et les Français le remplirent de leur ingratitude. Miltiade et Dumouriez, ayant éprouvé quelques revers [3], furent accusés de royalisme [4], et de s'être laissé corrompre par l'or de la Perse [5] et de

(*a*) La satire historique n'est pas l'histoire ; la satire historique juge la société générale par les exceptions, ou sacrifie une vérité à une phrase brillante. Il arrive cependant que des hommes remplis d'indulgence et de philanthropie ont quelquefois du penchant à la satire; mais alors elle n'est chez eux qu'une arme défensive, tandis que cette arme est offensive entre les mains des véritables satiriques.

Si je m'étais fait une loi de ne rien changer au texte de l'*Essai*, j'aurais effacé dans ces passages les incorrections d'un écrivain jeune et peu exercé. Par exemple, il fallait écrire ici : « Pour un peu d'argent qu'on donne à la porte, chacun peut se « procurer le plaisir de nous faire jouer en toge ou en livrée le rôle d'un Cassius « ou celui d'un valet. » (N. Éd.)

[1] Il y avait dix généraux dans l'armée athénienne, qui devaient commander chacun à leur tour, mais ils cédèrent cet honneur à Miltiade. Celui-ci cependant attendit que le jour où il commandait de droit fût arrivé pour donner la bataille. D'ici il résulte que la petite poignée de Grecs, se montant à dix mille Athéniens et mille Platéens, restèrent plusieurs jours en présence des cent dix mille Perses, sans que ceux-ci songeassent à les attaquer. Quant au roi de Prusse, il se donna le plaisir pieux de réinstaller l'évêque de Verdun dans son siége épiscopal, et d'entendre les chanoines chanter la messe, à la grande satisfaction de tous les assistants.

[2] Ces deux batailles, si semblables dans leurs effets pour la Grèce et pour la France, diffèrent totalement quant aux circonstances. Dix mille Athéniens défirent cent dix mille Perses, et cinquante mille Français eurent bien de la peine à forcer dix mille Autrichiens. La retraite de Clerfayt, après la bataille, a passé pour un chef-d'œuvre d'art militaire. Les Perses perdirent six mille quatre cents hommes, les Grecs cent quatre-vingt-douze. J'ai vu deux prisonniers patriotes qui s'étaient trouvés à Gemmapes, et qui m'ont assuré que les Français y laissèrent de douze à quinze mille tués. — La bataille de Marathon se donna le 29 septembre, 490 avant J. C. — Celle de Gemmapes, le 9 novembre 1792.

[3] Herod., lib. VI, cap. cxxxii ; C. Nep., *in Milt.*, cap. vii. — [4] C. Nep., *in Milt.*, cap. viii. — [5] Herod., lib. VI, cap. cxxxvi.

l'Autriche. Le premier expira dans les fers des blessures qu'il avait reçues à la défense de la patrie [1], le second n'échappa à la mort que par la fuite [2].

CHAPITRE LXIV.

Xerxès. — François. — Ligue générale contre la Grèce, — contre la France. — Révolte des Provinces.

Cependant l'empire d'Orient et celui d'Allemagne avaient changé de maîtres. Darius et Léopold [3] n'étaient plus. A ces monarques savants dans la connaissance des hommes et dans l'art de gouverner, succédèrent leurs fils, Xerxès et François (*a*). Ces jeunes princes, placés au timon de deux grands états dans des circonstances orageuses, égaux en fortune, se montrèrent différents en génie. Le roi des Perses, élevé dans la mollesse, était aussi pusillanime [4] que l'empereur germanique, nourri dans les camps de Joseph, est courageux [5]. Ils semblent seulement avoir partagé en commun l'obstination de caractère [6]. Ils eurent aussi le malheur d'être trompés par leurs ennemis, qui s'introduisirent jusque dans leurs conseils [7].

[1] Herod., lib. VI, cap. cxxxvi ; C. Nep., *in Milt.*, cap. viii. — [2] *Mémoires du général Dumouriez*. — [3] Léopold ne vit pas la première campagne, puisqu'il mourut à Vienne le jour même que la guerre fut déclarée à Paris. Mais comme cette déclaration se fit en son nom, j'ai négligé de parler plus tôt de cet événement, qui ne change rien à la vérité des faits, et pouvait nuire à l'ensemble du tableau.

(*a*) Le lecteur doit être accoutumé à ces rapprochements. Ne semble-t-il pas que je connaisse Xerxès aussi bien que le respectable empereur d'Autriche, qui vit encore? Je fais le dénombrement des deux armées des Perses et des Allemands, à peu près comme le noble chevalier de la Manche nommait les généraux des deux grandes armées de moutons : « Ce chevalier, disait-il, qui porte trois couronnes en champ « d'azur, est le redoutable Micocolembo, grand-duc de Quirocie, etc. » (N. Éd.)

[4] Plat., *de Leg.*, lib. III, p. 698.

[5] François a donné les plus grandes marques de bravoure dans la guerre des Turcs, particulièrement un jour que, s'étant emporté fort loin à la poursuite des ennemis, il revint seul au camp, où on était dans les plus vives alarmes sur son compte. Je tiens ce fait du colonel des hussards de la garde du roi de Prusse.

[6] Plat., *de Leg.*, lib. III, p. 698.

[7] Thémistocle fit plusieurs fois donner des avis à Xerxès en particulier, l'un avant, l'autre après la bataille de Salamine. — On dit que le cabinet de l'empereur est composé de gens entièrement vendus à la France.

Résolu de poursuivre vigoureusement la guerre, que son père lui avait laissée avec la couronne [1], Xerxès assemble son conseil ; il y montre la nécessité de rétablir dans tout son lustre l'honneur de la Perse, terni aux champs de Marathon. « J'irai, dit-il, je traverserai les mers, je raserai la ville coupable et j'emmènerai ses citoyens captifs dans les fers [2]. » Les alliés ont aussi tenu à peu près le même langage.

Après un tel discours, on ne songea plus qu'aux immenses préparatifs de l'expédition projetée. Des courriers chargés des ordres de la cour de Suze, se rendent dans les provinces pour hâter la marche des troupes [3]. En même temps une ligue générale de tous les états de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe se forme contre le petit pays de la Grèce. Les Carthaginois, prenant à leur solde des Gaulois, des Italiens, des Ibériens, se déclarent et signent un traité d'alliance offensive avec le grand roi [4]. La Phœnicie et l'Égypte équipent leurs vaisseaux pour la coalition [5]. La Macédoine y joint ses forces [6]. De ses États proprement dits, la Médie et la Perse, Xerxès tire des troupes aguerries [7]. La Babylonie, l'Arabie, la Lydie, la Thrace et les diverses satrapies fournissent leur contingent à la ligue [8], et une armée de trois millions de combattants s'assemble dans la plaine de Doriscus [9].

Au bruit de ces préparatifs formidables, des provinces de la Grèce, soit par lâcheté, soit par opinion, se rangent du parti des étrangers [10]. Et l'on vit bientôt la Béotie, l'Argolide, la Thessalie, et plusieurs îles de la mer Égée [11] joindre leurs efforts à ceux des tyrans.

François, de son côté, faisait des préparatifs immenses. Ses états de Hongrie, de Bohême, de Lombardie, etc., lui donnent d'excellents soldats ; la Prusse le soutient de tout son pouvoir ; les Cercles de l'Empire mettent sur pied leurs légions ; l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne, la Sicile, la Sardaigne, la Russie, se combinent dans la ligue générale, et de nombreuses armées s'avancent sur

[1] Entre la première invasion de la Grèce par les Perses sous Darius, et la seconde sous Xerxès, il se trouve un intervalle de dix ans, presque tout employé en préparatifs de guerre.

[2] Herod., lib. VII, p. 382. — [3] *Id.*, lib. VII, cap. xx.

[4] Diod., lib. II, p. 1-2, etc. — [5] Herod., lib. VII, cap. lxxxix-xcix. — [6] *Id.*, lib. VII, cap. clxxxv. — [7] *Id.*, lib. VII, cap. lx-lxxxvii. — [8] *Id.*, *ibid.*

[9] Herod., lib. VII ; Isocrat., *Panath.*, p. 305 ; Just., lib. II, cap. x ; Plut., *in Themist.*

[10] Herod., lib. VII, cap. xxxii ; Diod., lib. II. — [11] Herod., lib. VII, cap clxxxv ; lib. VII, cap. v ; lib. IX, cap. xii.

toutes les frontières de la France. Aussitôt la Vendée, le Lyonnais, le Languedoc, s'insurgent ; et la république naissante, attaquée au dedans et au dehors, se voit menacée d'une ruine prochaine.

Un très-petit nombre de peuples restèrent tranquilles spectateurs de ces grandes scènes. Dans le monde ancien on ne compta que ceux de la Crète [1], de l'Italie [2], de la Scythie. — Le Danemark, la Suède, la Suisse, et quelques autres petites républiques, demeurèrent neutres dans le monde moderne. Ni les Grecs, ni les Français,

[1] Herod., lib. VII, cap. clxxi.— [2] Encore l'Italie avait-elle des troupes à la solde de Carthage.

TABLEAU

DES PEUPLES COALISÉS CONTRE LA GRÈCE DANS LA GUERRE MÉDIQUE

PUISSANCES CONTINENTALES.

LA PERSE.

ÉTATS PROPREMENT DITS DU ROI DES PERSES.

La Perse.
La Médie.
La Babylonie.

SATRAPIES DE LA PERSE.

La Lydie.
L'Arménie.
La Pamphylie, etc.

ALLIÉS.

Divers peuples arabes.
Divers rois de Thrace.
La Macédoine.

PUISSANCES MARITIMES.

Carthage.
Tyr.
L'Égypte.
L'Ionie.

PROVINCES RÉVOLTÉES.

La Béotie.
L'Argolide.
Plusieurs îles de la mer Égée.

GRECS ÉMIGRÉS.

Hippias, prince d'Athènes, etc.

NATIONS NEUTRES.

Les Scythes.
Les peuples d'Italie.
Les Thessaliens.
Les Crétois.
Et quelques autres.

Les Grecs n'eurent aucun allié dans le commencement de la guerre.

BATAILLES, PAIX DIVERSES, CONQUÊTES, PAIX GÉNÉRALE.

	Avant J. C. Années.
Les Grecs ravagent la Lydie et sont repoussés	504
Bataille de Marathon, 29 sept.	490
Coalition générale	485 et suivantes.
Invasion des Perses	480
Combat des Thermopyles, août	480
Bataille de Salamine, 20 octob.	480
Carthage fait la paix, même année	—
Bataille de Platée et de Mycale, 19 septembre	479
La Béotie saccagée par les Grecs, même année	—
La Macédoine et diverses îles de la mer Égée concluent la paix avec les Grecs.	479 et suivantes.
Conquêtes, déprédations, tyrannie des Grecs, même année	—
La Lycie, la Carie, forcées par eux à se déclarer contre les Perses	470
La Thrace subjuguée	469 et suivantes.
Invasion de l'Égypte par les Grecs	462
Ils y périssent	462 et suivantes.
Paix générale	449

Autant qu'on peut en juger par les différents relevés des batailles, il périt environ dix millions d'hommes par les armes dans la guerre des Perses et des Grecs.

n'eurent d'alliés au commencement de la guerre. Leurs armes leur en firent par la suite [1].

Afin que le lecteur puisse parcourir d'un coup d'œil ce tableau intéressant, je vais joindre ici une carte, où l'on a rangé les alliés de la guerre Médique et de la guerre républicaine sur deux colonnes, les peuples qui se correspondent opposés les uns aux autres, les provinces soulevées, les dates des batailles, des paix partielles, etc., etc. (*a*).

[1] Plut., *in Cim.;* Thucyd., lib. I, p. 66; Diod., lib. II, p. 47.

(*a*) Que de soins, que de recherches perdus! Les faits n'en sont pas moins curieux. (N. Éd.)

TABLEAU

DES PEUPLES COALISÉS CONTRE LA FRANCE DANS LA GUERRE RÉPUBLICAINE

PUISSANCES CONTINENTALES.

L'ALLEMAGNE.

ÉTATS PROPREMENT DITS DE L'EMPEREUR.

La Hongrie.
La Bohême.
L'Autriche.
Le Brabant.
La Lombardie.

CERCLES DE L'EMPIRE.

La Bavière.
La Saxe.
Les électorats de Trèves, de Hanovre, etc.

ALLIÉS

La Russie.
Les princes d'Italie.
L'Espagne.
La Prusse.

PUISSANCES MARITIMES.

L'Angleterre.
La Hollande.

PROVINCES RÉVOLTÉES.

La Vendée.
Le Morbihan.
Le Lyonnais.
La Provence.
Et quelques autres départements.

ÉMIGRÉS FRANÇAIS.

Les Bourbons, etc.

NATIONS NEUTRES.

Les Suisses.
Le Danemark.
La Suède.
Les villes anséatiques.
Les États-Unis d'Amérique.

Les Français n'eurent aucun allié dans le commencement de la guerre.

BATAILLES, PAIX DIVERSES, CONQUÊTES.

	De notre ère Années.
Les Français tentent l'invasion du Brabant, et sont repoussés, 29 avril 1792........	1792
Bataille de Gemmapes, 7 nov...........	—
Coalition générale, fév. et mars.........	1793
Invasion des Autrichiens, avril..........	—
Bataille de Maubeuge, 17 oct...........	—
La Vendée ravagée par les Français, octobre..............................	—
Bataille de Fleurus, 29 juin.............	1794
Conquêtes, déprédations, tyrannie des Français, 7 oct......................	—
Le roi de Prusse fait la paix, 5 avril.....	1795
Le roi d'Espagne et celui de Sardaigne contraints de traiter, 28 juin et suiv...	—
Le premier, environ un an après la pacification, forcé de se déclarer contre les alliés..............................	—
Invasion de l'Italie par les Français......	1796
Invasion de l'Allemagne, juin...........	—
Les Français y sont détruits, septembre..	—
Ouverture de paix générale, décembre....	—

Environ un million d'hommes ont péri par les armes aux frontières, dans la Vendée et ailleurs. Je fais ce calcul, qui peut paraître modéré, sur l'addition des tués dans les différentes batailles, et d'après les *Mémoires sur la Vendée*, par le général Turreau.

CHAPITRE LXV.

Campagne de la 4me année de la 74me Olympiade [1] (480 Av. J. C.) — Campagne de 1793. — Consternation à Athènes et à Paris. — Bataille de Salamine. — Bataille de Maubeuge.

Tout étant disposé pour l'invasion préméditée, Xerxès lève son camp et s'avance vers l'Attique, suivi de ses innombrables cohortes [2]. — Cobourg, généralissime des forces combinées, marche de même sur la France. Dans les armées florissantes de la Perse et de l'Autriche on voyait briller également une foule de princes (*a*). Les Alexandre, les Artémise, les rois de Cilicie, de Tyr, de Sidon [3]; — les York, les Orange, les Saxe. Bien différentes étaient les troupes opposées. Des citoyens obscurs, dont les noms mêmes avaient été jusqu'alors ignorés, commandaient d'autres citoyens pauvres et leurs égaux (*b*). Je ne ferai point le portrait de Thémistocle et d'Aristide, qui sauvèrent alors la Grèce. Si j'avais eu des hommes à leur opposer dans mon siècle, je n'eusse pas écrit cet *Essai*.

Tout céda à la première impulsion des forces combinées. Les Thermopyles, Thèbes, Platée, Thespies, tombèrent devant les Perses [4]; — Valenciennes, Condé, le Quesnoi, devant les Autrichiens. Pour les premiers, il ne restait plus qu'à marcher sur l'Attique ; — pour les seconds, qu'à se jeter dans l'intérieur de la France.

Le trouble, la consternation, le désespoir qui régnaient alors à Athènes et à Paris, ne sauraient se peindre. Les frontières forcées, les étrangers prêts à pénétrer dans le cœur de l'état, des soulève-

[1] Les jeux olympiques se célébrant dans l'été, il en résultait qu'une campagne occupait chez les Grecs la fin d'une année civile et le commencement de l'autre; par exemple, les trois derniers mois de la quatrième année de la soixante-quatorzième olympiade et les trois premiers de la soixante-quinzième, ainsi de suite. Je n'en marque qu'une pour abréger.

[2] Il avait passé l'Hellespont au commencement du printemps de l'an 480 avant J. C. Il séjourna un peu plus d'un mois à Doriscus. Ainsi il put recommencer sa marche vers la fin de mai.

(*a*) Je poursuis toujours mon dénombrement avec un sang-froid imperturbable; je découvrirai bientôt l'*invincible Timonel, de Carcassonne*, etc. (N. Éd.)

[3] Herod., lib. VIII, cap. LXVIII.

(*b*) Bien : hors de mon système je retrouve la raison. (N. Éd.)

[4] Herod., lib. VII, cap. CCXXV; lib. VIII, cap. L.

ments dans plusieurs provinces, tout paraissait inévitablement perdu. Pour comble de maux, une division fatale d'opinions parmi les patriotes, achevait d'éteindre jusqu'au moindre rayon d'espérance. La mort d'Hippias à Marathon [1], — la prise de Valenciennes, au nom de l'empereur, ne laissait plus aux royalistes de la Grèce et de la France des moyens de douter des intentions des puissances coalisées. Tous les citoyens tombaient donc d'accord de la défense, mais personne ne s'entendait sur le mode. Les Lacédémoniens opinaient à se renfermer dans le Péloponèse [2]; un parti des Athéniens voulait qu'on défendît la cité [3]; un autre, qu'on mît toutes ses forces dans la marine [4]. L'ambition des particuliers venait à la traverse. Des hommes sans talents prétendaient à des places auxquelles les plus grands génies suffisaient à peine [5] (*a*); Thémistocle écarta ses rivaux, détermina les citoyens à se porter sur leurs galères [6], et la patrie fut sauvée. — En France, les avis étaient encore plus partagés. Chaque tête enfantait un projet et s'efforçait de le faire adopter aux autres. Ceux-ci ne voyaient de salut que dans les places fortifiées ; ceux-là parlaient de se retirer dans l'intérieur. Un plus grand nombre voulait que la république se précipitât en masse sur les alliés. Ce dernier plan parut le meilleur, et son adoption ramena la victoire.

Cependant les diversités de sentiments, non moins fatales à leurs causes, frappaient les armées conquérantes d'imbécillité et de faiblesse. Xerxès, épouvanté du combat des Thermopyles, flottait incertain de la conduite qu'il devait tenir [7]. Il apprenait qu'une partie de la Grèce était assise tranquillement aux jeux olympiques [8], tandis qu'il ravageait leur contrée, et il ne savait qu'en croire [9]. Dans son conseil, le roi de Sidon se déclarait en faveur d'une attaque immédiate sur les galères athéniennes [10]. Artémise, au contraire, repré-

[1] Herod., lib. VI, cap. cxiv. — [2] *Id.*, lib. VIII, cap. xl; Isocrat., p. 166. — [3] Herod., lib. VII, cap. cxliii; Plut., *in Cim.* — [4] Herod., lib. VII; Plut., *in Themist.* — [5] Plut., *in Themist.*

(*a*) C'est ce qui arrive dans tous les temps, jusqu'au moment où le génie qui doit tout dominer paraisse. (N. Éd.)

[6] Plut., *in Themist.* — [7] Herod., lib. VII, cap. ccx.

[8] Comme les Français aux fêtes de leur capitale, tandis que le prince de Cobourg prenait Valenciennes. Ceci ne détruit point ce que j'ai dit plus haut, et est fondé sur la vérité de l'histoire. C'était le caractère des Grecs (comme c'est celui des Français) : plongés le matin dans le plus grand trouble, à six heures du soir à la foire, et désespérés de nouveau en en sortant.

[9] Herod., lib. VIII, cap. xxvi.— [10] Herod., lib. VIII, cap. lxviii.

sentait qu'en tirant la guerre en longueur, les ennemis étaient infailliblement perdus [1]. — Parmi les Autrichiens et leurs alliés, plusieurs maintenaient qu'il fallait s'emparer des villes frontières; le duc d'York se rangeait de l'avis de marcher sur la capitale. Le sentiment de la reine d'Halicarnasse [2], — celui du prince anglais furent rejetés et les opinions contraires adoptées. Ainsi, par cette destinée qui dispose des empires, des diverses mesures en délibération, les Grecs et les Français choisirent celles qui pouvaient seules les sauver; les Perses et les Autrichiens, celles qui devaient nécessairement les perdre (*a*).

Aussitôt Xerxès se prépare à la célèbre action de Salamine. — Cobourg divise ses forces, bloque Maubeuge et envoie les Anglais attaquer Dunkerque. Il se passait alors, sur la flotte réunie des Grecs, de ces grandes choses qui peignent les siècles, et qu'on ne retrouve qu'à des intervalles considérables dans l'histoire. La division s'était mise entre les généraux. Les Spartiates, toujours obstinés dans leurs projets, voulaient abandonner le détroit de Salamine, et se retirer sur les côtes du Péloponèse [3]. A cette mesure qui eût perdu la patrie, Thémistocle s'opposait de tous ses efforts. Le général s'emportant lève la canne sur l'Athénien: «Frappe, mais écoute,» lui crie le grand homme [4], et sa magnanimité ramène Eurybiade à son opinion.

C'était la veille de la bataille de Salamine (*b*). La nuit était obscure.

[1] Herod., lib. VIII, cap. LXVIII. — [2] *Id., ib.*

(*a*) Malgré le duc d'York et la reine d'Halicarnasse, la réflexion n'est pas indigne de l'histoire. (N. Éd.)

[3] Herod., lib. VIII, cap. LVI. — [4] Plut., *in Themist.*

(*b*) Je puis dire aujourd'hui de Salamine ce que je disais en 1796 de Lexington: *J'ai vu les champs de Salamine.* Qu'on me pardonne de citer ici un passage de l'*Itinéraire :*

« Vers les cinq heures du soir, nous arrivâmes à une plaine environnée de montagnes au nord, au couchant et au levant. Un bras de mer long et étroit baigne cette plaine au midi, et forme comme la corde de l'arc des montagnes; l'autre côté de ce bras de mer est bordé par les rivages d'une île élevée; l'extrémité orientale de cette île s'approche d'un des promontoires du continent: on remarque entre ces deux points un étroit passage. Je résolus de m'arrêter à un village bâti sur une colline qui terminait au couchant, près de la mer, le cercle des montagnes dont j'ai parlé.

« On distinguait dans la plaine les restes d'un aqueduc, et beaucoup de débris épars au milieu du chaume d'une moisson nouvellement coupée; nous descendîmes de cheval au pied du monticule, et nous grimpâmes à la cabane la plus voisine: on nous y donna l'hospitalité.

« Tandis que j'étais à la porte, recommandant je ne sais quoi à Joseph, je vis venir un Grec qui me salua en italien. Il me conta tout de suite son histoire: il était d'Athènes; il s'occupait à faire du goudron avec les pins des monts Géraniens; il était l'ami de M. Fauvel, et certainement je verrais M. Fauvel. Je répondis que je portais des lettres à M. Fauvel. Je fus charmé de rencontrer cet homme, dans l'espoir de tirer de lui quelques renseignements sur les ruines dont j'étais

Les cœurs, sur la petite flotte des Grecs, agités par tout ce qu'il y a de cher aux hommes, la liberté, l'amour, l'amitié, la patrie, palpitaient sous un poids d'inquiétudes, de désirs, de craintes, d'espérances. Aucun œil ne se ferma dans cette nuit critique, et chacun veillait en silence les feux des galères ennemies. Tout à coup on entend le sillage d'un vaisseau qui se glisse dans le calme des ténèbres. Il aborde à Salamine ; un homme se présente à Thémistocle : « Savez-vous, lui dit-il, que vous êtes enveloppé, et que les Perses font le tour de l'île pour vous fermer le passage ? » — « Je le sais, répond le général athénien, cela s'exécute par mon avis [1]. » Aristide admira Thémistocle : celui-ci avait reconnu le plus juste des Grecs.

La veille de l'attaque du camp des Autrichiens, par Jourdan, devant Maubeuge, fut un jour de crainte et d'anxiété. Jusque-là, les alliés victorieux n'avaient trouvé aucun obstacle, et les troupes françaises découragées ne rendaient presque plus de combat; cependant le salut de la France tenait à celui de la forteresse assiégée. Cette place tombée entraînait la prise de plusieurs autres; et les alliés, réunissant les forces qu'ils avaient eu l'imprudence de diviser, pénétraient sans opposition dans l'intérieur du pays. Il fallait donc saisir le moment, et faire un dernier effort pour arracher la patrie des mains des étrangers, ou s'ensevelir sous ses ruines.

Jourdan, le général français chargé de cette importante expédi-

environné, et sur les lieux où je me trouvais. Je savais bien quels étaient ces lieux ; mais un Athénien qui connaissait M. Fauvel devait être un excellent cicerone. Je le priai donc de m'expliquer un peu ce que je voyais, et de m'orienter dans le pays. Il mit la main sur son cœur, à la façon des Turcs, et s'inclina humblement : « J'ai entendu souvent, me répondit-il, M. Fauvel expliquer « tout cela; mais moi, je ne suis qu'un ignorant, et je ne sais pas si tout cela est bien vrai. Vous « voyez d'abord au levant, par-dessus le promontoire, la cime d'une montagne toute jaune ; c'est « le Telo-Youni (le Petit-Hymette); l'île de l'autre côté de ce bras de mer, c'est Colouri ; M. Fauvel « l'appelle *Salamine*, *etc.* »

Le Grec aujourd'hui ne fait plus de goudron, à moins que ce ne soit pour les vaisseaux de Miaulis ou de Canaris. Colouri a repris pour lui le nom de Salamine. Il connaît maintenant les monuments de sa race. Devenu antiquaire dans sa patrie, il a fouillé le champ de ses aïeux, déterré leur renommée, et retrouvé la statue de la Gloire. Pour creuser cette terre féconde, il n'a eu besoin que du fer d'une lance. (N. Éd.)

[1] Plut., *in Themist.*, *in Aristid.*

Les Grecs étant prêts à se retirer, Thémistocle en fit donner avis à Xerxès, qui s'empressa de bloquer les passages par où la flotte ennemie eût pu s'échapper. Ainsi les Grecs se virent obligés de combattre dans ce lieu favorable, ce qui leur procura la victoire. Aristide, en passant à Salamine, s'aperçut du mouvement que faisaient les galères persanes pour envelopper celles d'Eurybiade, et, ignorant le stratagème de Thémistocle, il donna avis du danger à celui-ci.

tion, est un froid militaire dont les talents, moins brillants que solides, n'ont été couronnés de succès que dans cette action importante et à Fleurus. Ayant tout disposé pour l'attaque, le soldat passa la nuit sous les armes, attendant, avec plus de crainte que d'espérance, le résultat de cette grande journée.

Du côté des alliés, tout était joie et certitude. — Xerxès, assis sur un trône élevé pour contempler sa gloire, fait placer des soldats dans les îles adjacentes, afin qu'aucun Grec sauvé de la ruine de ses vaisseaux ne puisse échapper à sa vengeance. — On comptait tellement sur la victoire parmi les nations coalisées contre la France, qu'à chaque instant on annonçait la prise de Dunkerque et de Maubeuge.

— Entre la côte orientale de l'île de Salamine [1] et le rivage occidental de l'Attique, se forme un détroit en spirale, d'environ 40 stades [2] de long, et de 8 [3] de large. L'extrémité du détroit se trouve presque fermée par le promontoire Trophée de l'île, qui se jette à travers les flots dans la forme d'une lance. La première ligne des galères grecques s'étendait depuis cette pointe au port Phoron, qui lui correspond sur la côte du continent opposé. La seconde ligne, parallèle à la première, se plaçait immédiatement derrière, et ainsi successivement des autres, en remontant dans l'intérieur du détroit.

La première ligne des galères persanes, faisant face à celle des Grecs, se formait en demi-lune, depuis la même pointe Trophée jusqu'au port Phoron; et les autres se rangeaient derrière, en dehors du détroit. Non-seulement, par cette disposition, les Perses perdaient l'avantage du nombre [4], mais encore leur ordre de bataille se trouvait coupé [5] par la petite île Psyttalie, qui gît un peu au-dessous et en avant de l'embouchure du canal.

A l'aile gauche de l'armée navale des Perses étaient placés les Phœniciens, ayant en tête les Athéniens [6]; à l'aile droite les Ioniens, qui devaient combattre les Lacédémoniens, les Mégariens, les Éginètes [7]. Ariabignès [8] avait le commandement général des galères médiques; Eurybiade [9], celui des vaisseaux des Grecs.

— Les Autrichiens, après avoir pris Valenciennes, s'avancèrent

[1] C'est ici que le défaut de cartes se fait paricultièrement sentir. — [2] Environ deux lieues. — [3] Un peu plus d'un tiers de lieue. — [4] Herod., lib. VIII, cap. LXI. — [5] Diod., lib. II, p. 15. — [6] Herod., lib. II, cap. LXXXIII. — [7] *Id.*, *ib.*, cap. XV. — [8] Il ne paraît pas, d'après Hérodote et Diodore, que la flotte persane eût un amiral en chef. Mais Ariabignès, frère de Xerxès, semble avoir eu le commandement principal. — [9] Plut., *in Themist.*

sur Maubeuge, dont ils formèrent aussitôt le blocus. Le prince de Cobourg, avec une armée d'observation, couvrait les troupes qui se préparaient à assiéger la forteresse.

— Xerxès ayant donné le signal de la bataille, les Athéniens attaquèrent avec impétuosité les Phœniciens qui leur étaient opposés. Le combat fut opiniâtre, et soutenu longtemps avec une égale valeur. Mais enfin l'amiral persan, Ariabignès, s'étant élancé sur une galère ennemie, y demeura percé de coups [1]. Alors la confusion, augmentée par la multitude des vaisseaux que la position locale rendait inutile, devint générale chez les Mèdes [2]. Tout fuit devant les Grecs victorieux; et la flotte innombrable du grand roi, qui, un moment auparavant, obscurcissait la mer, disparut devant le génie d'un peuple libre.

— A Maubeuge, les Français recouvrèrent ce brillant courage qu'ils avaient perdu depuis Gemmapes. Ils se précipitèrent sur les lignes ennemies, avec cette volubilité (*a*) qui distingue leur première charge de celles de tous les autres peuples. Fossés, canons, baïonnettes, montagnes, fleuves, marais, rien ne les arrête. Ils se trouvent en mille lieux à la fois. Ils se multiplient comme les soldats de la terre. Ils grimpent, ils sautent, ils courent. Vous les avez vus dans la plaine, et ils sont au haut du retranchement emporté (*b*).

Les Autrichiens soutinrent le choc avec leur valeur accoutumée. Ces braves soldats, qu'aucun revers ne peut désespérer, qui seraient battus vingt ans de suite, et qui se battraient la vingtième année comme la première, repoussèrent partout leurs nombreux assaillants. Mais le prince de Cobourg, jugeant une plus longue résistance inutile, abandonna sa position, et Maubeuge fut délivré. Bientôt une colonne, commandée par Houchard, obligea les Anglais à lever le siége de Dunkerque; et les espérances de conquêtes s'évanouirent pour cette année.

C'est ainsi que la flotte persane, composée de diverses nations, — l'armée autrichienne, formée de même de différents peuples; ces coalisés, les uns traîtres [3], les autres pusillanimes [4], ceux-ci craignant des succès qui refléteraient trop de gloire sur tel ou tel gé-

[1] Herod., lib. VIII, cap. LXXX. — [2] Diod., lib. II.

(*a*) Lisez *vivacité*, à moins que je n'aie voulu dire que l'attaque des Français est rapide comme la parole. (N. Éd.)

(*b*) J'ai transporté quelque chose de cette peinture dans le combat des *Francs* dans *les Martyrs*. (N. Éd.)

[3] Herod., lib. VIII, cap. LXXXIV. — [4] *Id.*, *ibid.*, cap. LXVIII.

néral [1], telle ou telle nation; toute cette masse indigeste d'alliés fut brisée à Salamine et à Maubeuge. — Le grand roi repassa, dans une petite barque, en fugitif, cette même mer à laquelle il avait donné des chaînes [2]; — Cobourg mit ses troupes en quartier d'hiver, et tous les partis, en attendant les événements futurs d'une nouvelle campagne, eurent le temps de méditer sur l'inconstance de la fortune, et de déplorer leur folie.

CHAPITRE LXVI.

Préparation à une nouvelle campagne. — Portraits des chefs. — Mardonius. — Cobourg. — Pausanias, — Pichegru. — Alexandre, roi de Macédoine.

Il s'en fallait beaucoup que le danger fût passé pour la Grèce et pour la France. Xerxès, en laissant après lui une armée de trois cent mille hommes choisis, avait plus fait pour sa cause qu'en y traînant trois millions d'esclaves. — L'échec que les alliés avaient reçu devant les places assiégées n'était qu'un léger revers, qui pouvait même tourner à leur profit, en leur enseignant une leçon utile. Ainsi on n'attendait que le retour de la nouvelle année pour recommencer de toutes parts les hostilités : avant d'entrer dans le détail de cette campagne, nous dirons un mot des chefs qui s'y distinguèrent.

Mardonius, qui commandait les troupes persanes demeurées en Grèce, était un satrape d'un rang élevé, et allié au sang de ses maîtres [3]. Son ambition [4], trop immense pour son génie, en faisait un de ces êtres disproportionnés qui paraissent grands parce qu'ils sont difformes. Vain, impatient, orgueilleux [5], il ne possédait que le courage brutal du grenadier qui donne la mort sans pitié, et la reçoit sans crainte [6] (*a*).

[1] Herod., lib. IX, cap. LXVI-LXVII-LXVIII. — [2] *Id.*, lib. VIII, cap. CXV. — [3] *Id.*, lib. VI, cap. XLIII. — [4] *Id.*, *ibid.*, cap. V — [5] *Id.*, lib. IX, cap. VI. — [6] *Id.*, *ibid.*, cap. LXXI.

(*a*) En parlant de Mardonius, il fallait dire *du soldat*, et non *du grenadier*. Au reste, cette disproportion entre la capacité et l'ambition est une chose extrêmement commune, et une des plaies de la société; mais elle ne produit pas toujours une sorte de grandeur comme dans Mardonius : l'ambition est souvent placée dans des hommes si inférieurs sous tous les rapports, qu'ils n'ont pas même la force d'en porter le poids, et qu'ils en sont écrasés. (N. Éd.)

— Placé à la tête des troupes alliées de l'Autriche, le prince de Cobourg, d'une naissance encore plus illustre que Mardonius, le surpassait de même en qualités personnelles. A la fois brave et prudent, il réunissait les talents et les vertus militaires, l'art du général et la loyauté du soldat (*a*).

Pausanias, de la famille royale de Lacédémone, généralissime des armées combinées des Grecs, était un homme plein de jactance et de paroles magnifiques; toujours prêt à faire valoir ses grands services et à trahir son pays [1]. Il sauva la patrie au champ de Platée, et la vendit quelques mois après au tyran de Suze [2].

— Pichegru, dont le nom plébéien, l'humble fortune et la modestie contrastent avec l'éclat de sa renommée, conduisait les Français aux combats. Cet homme extraordinaire, enfanté par la révolution, sut s'élever, de l'obscurité d'une classe inférieure, à la place la plus brillante de son pays, et redescendre, avec non moins de grandeur, à l'ombre de sa condition première (*b*).

Enfin, dans l'armée des Perses on remarquait un homme appelé Alexandre, roi de Macédoine, qui, traître aux deux partis qu'il savait ménager, trafiquait de son honneur et de sa conscience avec le plus riche ou le plus fort. Avant le combat des Thermopyles, il donna avis aux Grecs du danger de leur position à la vallée de Tempé [3], et marcha avec Xerxès à Salamine. Après la défaite du monarque de l'Orient, il se dit l'ami des Athéniens, et les invita, par humanité, à se soumettre au tyran de l'Asie [4]. Aux champs de Platée, accompagnant Mardonius, il trahit ce général, pour se ménager une ressource en cas de revers, et avertit en personne Pausanias qu'il serait attaqué le lendemain par les Mèdes [5]. Les Grecs, malgré leur haine des rois, respectèrent Alexandre par mépris (*c*).

(*a*) C'est fort bien de faire des portraits, mais encore faut-il qu'ils ressemblent. Les talents du prince de Cobourg étaient au-dessous de ses autres qualités. (N. Éd.)

[1] Corn. Nep., *in Pausan.;* Thucyd., lib. I. — [2] Thucyd., lib. I, cap. cxxxiv.

Étant condamné à mort à Sparte, il se retira dans un temple. On en mura les portes, et le roi lacédémonien y périt.

(*b*) Ce portrait est tracé par un émigré en 1795 et 1796, avant que Pichegru eût embrassé la cause de la monarchie légitime, et plusieurs années avant la mort tragique de ce grand et infortuné général. L'impartialité du royaliste était ici une espèce de pressentiment. (N. Éd.)

[3] Herod., lib. VII, cap. clxxii. — [4] *Id.*, lib. VIII, cap. cxl. — [5] Plut., *in Aristid.*, p. 328.

(*c*) Il fallait s'arrêter à ce trait, et supprimer la mauvaise phrase qui termine ce chapitre. (N. Éd.)

Ils daignèrent peser sur les ressorts du mannequin vénal, tandis qu'il pouvait leur être bon à quelque chose.

Je ne parlerai point du roi de Prusse.

CHAPITRE LXVII.

Campagne de l'an 479 avant notre ère, 1re année de la 75me Olympiade. — Campagne de 1794. — Bataille de Platée. — Bataille de Fleurus. — Succès et vices des Grecs, — des Français. — Différentes paix. — Paix générale.

Tels étaient les généraux qui commandaient dans les campagnes mémorables dont nous retraçons l'histoire. Au retour de la saison favorable aux armes, les Perses et les Autrichiens reprirent le champ avec une nouvelle vigueur. Mardonius ravagea une seconde fois l'Attique [1]; — de son côté, le prince de Cobourg emporta Landrecies et obtint plusieurs avantages. Mais bientôt la fortune changea de face. Pausanias, évitant de combattre dans la plaine, attira enfin les ennemis sur un terrain qui leur était défavorable. — Pichegru, en envahissant la Flandre maritime, obligea les alliés à abandonner leur conquête. Après des marches et des actions multipliées, les grandes armées grecques et persanes, — françaises et autrichiennes, se rencontrèrent au lieu marqué par la destinée.

La cause ordinaire des guerres est si méprisable, que le récit d'une bataille, où vingt mille bêtes féroces se déchirent pour les passions d'un homme, dégoûte et fatigue. Mais des citoyens s'ébranlant au moment de la charge, contre une horde de conquérants; d'un côté, des fers, ou un anéantissement politique par un démembrement; de l'autre, la liberté et la patrie : si jamais quelque chose de grand a mérité d'attirer les yeux des hommes, c'est sans doute un pareil spectacle. On le retrouve à Platée et à Fleurus, mais en des degrés d'intérêt fort différents. Les Français, sans mœurs, ayant signalé leur révolution par les crimes les plus énormes, n'offrent pas le touchant tableau des Grecs innocents et pauvres, d'ailleurs infiniment plus exposés que les premiers. Athènes n'existait plus; un camp sacré renfermait tout ce qui restait des fils, des pères, des dieux, de la patrie; desséchée par le souffle stérile de la

[1] Herod., lib. IX, cap. III.

servitude, une terre indépendante ne promettait plus de subsistance en cas de revers. Mais les héros de Platée s'embarrassaient peu de l'avenir : prêts à faire un dernier sacrifice de sang à Jupiter Libérateur, qu'avaient-ils besoin de s'enquérir s'ils auraient pu vivre demain esclaves, lorsqu'ils étaient sûrs de mourir aujourd'hui libres (*a*)?

Au midi de la ville de Thèbes, en Béotie, s'étend une grande plaine, traversée dans son extrémité méridionale par l'Asopus, dont le cours se dirige d'occident en orient, déclinant un degré nord. De l'autre côté du fleuve, la plaine continue, et va se terminer au pied du mont Cithéron; formant ainsi, entre la rivière et la montagne, une étroite lisière d'environ douze stades [1] dans sa plus grande largeur.

Les Perses, occupant la rive gauche de l'Asopus avec trois cent cinquante mille hommes, déployaient leur nombreuse cavalerie dans la plaine, ayant des retranchements sur leur front, Thèbes et un pays libre sur leur derrière [2]. Les troupes combinées des Lacédémoniens, des Athéniens et des autres alliés, consistant en cent dix mille hommes d'infanterie, campaient sur le penchant du Cithéron. A peu près sur la même ligne on apercevait à l'ouest les ruines de la petite ville de Platée, et entre cette ville et le camp des Grecs se trouvait à moitié chemin la fontaine Gargaphie : de sorte que l'Asopus divisait les deux armées ennemies.

Il s'y fit deux mouvements avant l'action générale.

Pausanias, manquant d'eau dans son premier emplacement, fit défiler ses troupes par la lisière dont j'ai parlé, et prit une nouvelle position aux environs de la fontaine Gargaphie [3]. Les Perses exécutèrent une marche parallèle sur le bord opposé du fleuve [4]. Le général lacédémonien, inquiété par l'ennemi, leva une seconde fois son camp, dans le dessein de se saisir d'une île formée à l'occi-

(*a*) On ne dira pas, j'espère, en lisant cette page, que les émigrés détestaient la liberté, qu'ils aimaient les étrangers, et qu'ils désiraient le démembrement de la France. Ici, plus de Don Quichottisme par système, l'impartialité de l'historien est complète; le sentiment de la patrie même ne l'aveugle pas; et, tout en désirant le succès des Français, tout en applaudissant à ce succès, il représente leur cause comme moins touchante que celle des Grecs; ce qui était la vérité.

Quand je parle aujourd'hui avec amour des libertés publiques, avec horreur de la servitude, j'en ai acquis le droit par ces pages écrites dans ma première jeunesse : mes doctrines politiques ne se démentent pas un seul moment. (N. Éd.)

[1] Environ onze cents toises.— [2] Herod., lib. IX, cap. xv; Plut., *in Aristid.*— [3] *Id.*, *ibid.*, cap. xxii; Diod., lib. II. — [4] *Id.*, *ibid.*, cap. xxxii.

dent par deux branches de l'Asopus [1]; mais à peine avait-il atteint Platée, que Mardonius, ayant traversé la rivière, vint fondre sur lui avec toute sa cavalerie [2]. Il fallut se former à la hâte [3]. Les Lacédémoniens, composant l'aile droite, se trouvèrent opposés aux Perses et aux Saces. Les Athéniens, à l'aile gauche, eurent en tête les Grecs alliés de Xerxès. Le centre de l'armée, se trouvant rompu par des collines, n'avait pu se développer.

— Charleroi venait d'être emporté par les Français, mais on ignorait encore cette nouvelle dans le camp autrichien. Le prince de Cobourg, déterminé à secourir la place, et ayant reçu la veille un renfort de vingt mille Prussiens, s'avança le 26 juin (8 messidor), à trois heures du matin, sur la Sambre. Son armée se montait à cent mille hommes. La droite se trouvait commandée par le prince d'Orange; la gauche, composée de Hollandais et d'émigrés, par Beaulieu; le prince de Lambesc était à la tête de la cavalerie. L'armée française se formait de la réunion de l'armée de la Moselle, des Ardennes et du Nord. Jourdan avait le commandement en chef [4].

Enfin, le 3 de Boédromion [5], 2e année de la 75e olympiade, et le 12 messidor de l'an III de la République [6] se levèrent : jours destinés par Celui qui dispose des empires à renverser les projets de l'ambition et à étonner les hommes.

Les combats muets des anciens, où de longs hurlements [7] s'élevaient par intervalles du milieu du silence de la mort, étaient peut-être aussi formidables que nos batailles rugissantes des détonations de la foudre. Le paysan du Cithéron, et celui des rives de la Sambre, purent en contempler les diverses horreurs, et bénir en même temps le sort qui les fit naître sous le chaume. Platée et Fleurus brillèrent de toutes les vertus guerrières. Là, le Perse, exposé sous un frêle bouclier aux armes des Lacédémoniens, brise de ses mains, avec le courage le plus intrépide, la pique dont il est percé [8]. — Ici le grenadier hongrois assomme avec la crosse de son mousquet les Français qui se multiplient autour de lui [9]. — Ailleurs les Athéniens peuvent à peine surmonter leurs compatriotes qui com-

[1] HEROD., lib. IX, cap. LI. — [2] *Id.*, *ibid.*, cap LVIII. — [3] *Id.*, *ibid.*, cap. LVII. — [4] *Moniteur* du 12 messidor (30 juin). — [5] 19 septembre 479 avant J. C. — [6] 30 juin 1794. Je me sers des formes révolutionnaires pour conserver la vérité des couleurs. — [7] DIOD., lib. II; PLUT., *in Arist*; HEROD., lib. IX, cap. LXII. — [8] PLUT., *in Arist.*, p. 329. — [9] Ce trait de la bataille de Fleurus, que des officiers présents m'ont conté, s'est renouvelé plusieurs fois dans la guerre présente, entre autres à Gemmapes, où

battent dans les rangs ennemis [1]. — Les émigrés opposent aux soldats de Robespierre une valeur indomptée. La fortune enfin se déclara. Mardonius tombe au premier rang [2]. Ses troupes plient, sont enfoncées, poursuivies dans leur camp, où on les égorge [3]. — Le prince de Cobourg, se reformant sous le feu de l'ennemi, se dispose à retourner à la charge, lorsqu'il apprend que Charleroi a capitulé, et il fait sonner la retraite. Deux cent mille [4] Perses tombèrent à Platée, — une multitude d'Autrichiens et de Français à Fleurus ; et les Grecs et les Français perdent leurs vertus sur le même champ où ils obtiennent la victoire.

Depuis ce moment, l'ambition des conquêtes et la soif de l'or remplacèrent l'enthousiasme de la liberté. Les Grecs, conduits par d'autres généraux, non moins célèbres que les premiers [5], parcoururent les rivages de l'Asie, de l'Afrique, de l'Europe, brûlant, pillant, détruisant tout sur leur passage, levant des contributions forcées, et faisant vivre leurs armées à discrétion chez les nations vaincues. — Je n'ai pas besoin de rappeler au lecteur l'incendie de l'Italie, les réquisitions, les spoliations des temples ; les ravages des Français dans le Brabant, en Allemagne, en Hollande, etc. J'ai dit ailleurs quelle fut la conséquence d'une telle conduite pour la Grèce. Le peuple d'Athénes, volage et cruel, qui s'était le plus distingué dans ses coupables excès, s'attira d'abord la guerre des alliés, et finit par succomber dans celle du Péloponèse.

Depuis la bataille de Platée jusqu'à la pacification générale, il s'écoula trente années. Mais, dans cet intervalle, les différents coalisés avaient traité partiellement avec le vainqueur. Les Carthagi-

les grenadiers hongrois, manquant de cartouches, assommaient avec une espèce de rage les Français qui fourmillaient dans les retranchements.

[1] Herod., lib, IX, cap. LXVII. — [2] *Id.*, *ibid.*, cap. LXX. — [3] *Id.*, *ibid.*, cap. LXVII ; Diod., lib. II, p. 25. — [4] Justin, lib, II, cap. XIV.

Artabaze emmena quarante mille hommes : des cinquante mille Grecs auxiliaires, qui tinrent peu, excepté les Béotiens, je suppose que quarante mille échappèrent ; tout le reste de l'armée, à l'exception de trois mille soldats, périt, disent les historiens. Or, cette armée était originairement de trois cent cinquante mille hommes, et même de six cent mille hommes, si nous en croyons Diodore. Ainsi mon calcul est modéré. Il est certain que les batailles étaient infiniment plus meurtrières avant l'invention de la poudre.

[5] Ce paragraphe n'étant qu'une espèce de répétition de ce que j'ai dit ailleurs, je le laisse sans citation. Les autres généraux dont il est parlé ici sont Cimon, qui conquit la presqu'île de Thrace ; et Myronidès, qui s'empara de la Phocide et de la Béotie, etc.

nois commencèrent [1], la Macédoine suivit; ensuite [2] les îles voisines, et différents États. Les uns se rachetèrent à force d'argent [3], d'autres furent contraints de se déclarer contre les Perses [4]. Ceci nous retrace la Prusse, l'Espagne, les petits princes d'Italie et d'Allemagne. Enfin, Artaxerxès [5], fatigué d'une guerre inutile, s'abaissa à demander la paix en suppliant. Voici les conditions qu'on daigna lui dicter : 1° Que ses galères armées ne pourraient naviguer dans les mers de la Grèce ; 2° que ses troupes ne s'approcheraient jamais à plus de trois jours de marche des côtes de l'Asie Mineure; 3° qu'enfin, les villes Ioniennes seraient déclarées indépendantes [6]. Puisque les Perses avaient eu la folie d'entreprendre la guerre, ils devaient la soutenir noblement, n'eût-ce été que pour obtenir des conditions moins honteuses. Ce traité d'Artaxerxès fut le coup mortel qui livra l'empire de Cyrus à Alexandre. Il en arriva au grand roi comme à plusieurs souverains de l'Europe actuelle : il conclut, par lassitude, une paix ignominieuse au moment où il aurait pu en commander une en vainqueur. Les Grecs n'étaient déjà plus les Grecs de Platée. On ne parlait plus à Athènes que de la conquête de l'Égypte, de Carthage, de la Sicile : agrandir la république, amener toutes les puissances enchaînées à ses pieds, était la seule idée qui demeurât en possession des esprits [7]. — Ainsi, nous avons vu les Français ne savoir plus où fixer les limites de leur empire. Le Rhin, durant un moment, leur offrait une frontière trop resserrée. Lorsqu'Athènes se flatta de conquérir le monde, le jour qui devait la livrer à Lysander était venu (*a*).

Ainsi passa ce fléau terrible, né de la révolution républicaine de la Grèce. Depuis la première invasion des Perses [8], sous Darius, l'an 490 avant notre ère, jusqu'à l'époque du traité de paix sous Artaxerxès, l'an 449, même chronologie, il étendit ses ravages dans une période de quarante-une années. Jamais guerre (de même que

[1] An 480 avant J.-C. — [2] Probablement après la bataille de Platée et la défaite complète des Perses, an 479 avant J. C. — [3] Tels que Thasos, Scyros, etc. — [4] Les villes de Carie et de Lycie. (Vid. Plut., *in Cim.;* Thucyd., lib. I; Diod., lib. II.) — [5] Il avait succédé à Xerxès assassiné.— [6] Diod., lib. XII, p. 74.— [7] Isocr., *de Pæ.*, p. 402 ; Plut., *in Pericl.*

(*a*) Les tableaux et les rapprochements contenus dans ce chapitre me paraissent moins défectueux et plus intéressants que les autres ; ils finissent par un trait qui semblait prédire Buonaparte et le résultat final de ses conquêtes. (N. Éd.)

[8] J'appelle la première invasion ce qui n'était effectivement que la seconde, Mardonius en ayant tenté une première sans succès avant Datis.

la présente) ne commença avec de plus flatteuses espérances de succès, et ne finit par de plus grands revers.

CHAPITRE LXVIII.

Différence générale entre notre siècle et celui où s'opéra la Révolution Républicaine de la Grèce.

Après avoir examiné les rapports qui se trouvent entre la révolution républicaine de la Grèce et celle de la France, on ne peut, sans partialité, s'empêcher de considérer aussi leurs différences. Nous ne cherchons point à surprendre la foi de nos lecteurs, et à diriger leur opinion. Notre désir est d'éloigner de cet ouvrage tout esprit de système, en exposant avec candeur la vérité (*a*). Non que nous croyions, qu'en cas que nous eussions le bonheur d'en approcher, elle nous valût autre chose que la haine des partis; mais il n'y a qu'une règle certaine de conduite : faire, autant qu'il est en nous, du bien aux hommes, et mépriser leurs clameurs.

Il en est des corps politiques comme des corps célestes; ils agissent et réagissent les uns sur les autres, en raison de leur distance et de leur gravité. Si le moindre accident venait à déranger le plus petit des satellites, l'harmonie se romprait en même temps partout; les corps se précipiteraient les uns sur les autres; un chaos remplacerait un univers, jusqu'au moment où toutes ces masses, après mille chocs et mille destructions, recommenceraient à décrire des courbes régulières dans un nouveau système.

En Grèce, une petite ville exile un tyran, et la commotion se fait sentir aussitôt aux extrémités de l'Europe et de l'Asie; mille peuples brisent leurs fers ou tombent dans l'esclavage; le trône de Cyrus est ébranlé, et le germe de tous les événements, de tous les troubles futurs se déploie. Chaque révolution est à la fois la conséquence et le principe d'une autre; en sorte qu'il serait vrai à la rigueur de dire que la première révolution du globe a produit de nos jours celle de France.

(*a*) J'ai déjà signalé cette prétention de tous les hommes à système de n'avoir pas de système. Au surplus, presque tout ce chapitre est raisonnable : je ne dirais pas autrement et je n'écrirais pas autrement aujourd'hui. (N. Éd.)

Veut-on se convaincre de cette fatalité qui règle tout, qui se trouve en raison dernière de tout, et qui fait que si vous retranchiez un pied à l'insecte qui rampe dans la poussière, vous renverseriez des mondes (*a*); supposez, pour un moment, que l'événement le plus frivole se fût passé autrement à Athènes qu'il n'est réellement arrivé; qu'il y eût existé un homme de moins, ou que cet homme n'eût pas occupé la même place; par exemple, Épycide l'emportant sur Thémistocle : Xerxès réduisait la Grèce en servitude; c'en était fait des Socrate, des Platon, des Aristote; le rusé Philippe vieillissait sous le fouet de son maître, Alexandre mourait sur le cothurne, ou brigand sur la croix tyrienne; d'autres chances se développaient, d'autres États se levaient sur la scène; les Romains rencontraient d'autres obstacles à combattre; l'univers était changé.

Lorsqu'on vient à jeter les yeux sur l'état des hommes lors de l'établissement des gouvernements populaires à Sparte et à Athènes et sur la position des peuples à l'instant de l'abolition de la royauté en France, on est d'abord frappé d'une différence considérable. Au moment de la révolution de la Grèce, tout, ou presque tout, se trouvait république; — tout, ou presque tout, monarchie à l'époque de la révolution française. Dans le premier cas, c'étaient des gouvernements populaires qui devaient agir sur des gouvernements populaires; dans le second, une constitution républicaine heurtait des constitutions royales. Or, plus les corps en collision sont de matière hétérogène, plus l'inflammation est rapide. Il faut donc s'attendre que l'effet des mouvements actuels de la France surpasse infiniment celui des troubles de la Grèce (*b*). N'avançons rien sans preuve.

Où la plus grande secousse se fit-elle sentir à l'époque des troubles de ce dernier pays? En Perse. Pourquoi? Parce que ce fut là que les principes politiques se choquèrent avec le plus de violence. Mais ceci nous découvre une seconde disparité.

Le serf persan devint la proie du citoyen de la Grèce. Comment

(*a*) La fatalité vient mal à propos, le pied retranché à l'insecte dérangerait un ordre de choses physiques pour établir un autre ordre de choses physiques, mais n'agirait point sur un événement de l'ordre moral. Quoi qu'il en soit, les idées me semblent avoir trouvé leur juste expression. Le rusé Philippe, qui *aurait vieilli sous le fouet de son maître*; Alexandre, qui aurait été un *acteur tragique*, ou un *voleur de grands chemins*, si *Épycide l'eût emporté sur Thémistocle*, sont de ces espèces de remarques dont chaque événement dérangé peut offrir une longue série. (N. Éd.)

(*b*) L'expérience a prouvé la justesse de la réflexion; mais en montrant si bien à présent l'énorme différence qui existe entre la révolution française et la révolution républicaine de la Grèce, je bats en ruine mon propre système (N. Éd.)

les républiques anciennes subsistaient-elles? Par des esclaves. Comment nos pères barbares vivaient-ils si libres? Par des esclaves. Il est même impossible de comprendre sur quel principe une vraie démocratie pourrait s'établir sans esclaves. Ainsi nos systèmes modernes excluent de fait toute république parmi nous (*a*). Je m'étonne que les Français, imitateurs des anciens, n'aient pas réduit les peuples conquis en servitude. C'est le seul moyen de retrouver ce qu'on appelle la liberté civile (*b*).

Voilà donc deux différences fondamentales dans les siècles : l'une de gouvernement, l'autre de mœurs. N'y a-t-il point dans le concours fortuit des choses, des circonstances qui déterminent, éloignent, hâtent, ou ralentissent l'effet de tel ou tel événement? C'est ce qu'il faut maintenant examiner.

La plupart des états contemporains des Athéniens et des Spartiates étaient éloignés de ces peuples célèbres. Par quel canal les lumières de ce petit coin du monde se seraient-elles répandues sur le globe? Les Grecs mêmes se souciaient-ils de les communiquer, ces lumières? Les anciens, attachés à la patrie, vivant et mourant sur le sol qu'ils savaient cultiver et défendre avec des mains libres, entretenaient à peine quelques liaisons les uns avec les autres. Parlant divers dialectes, sans le secours des postes, des grands chemins, de l'imprimerie, les nations vivaient comme isolées. De là une découverte en morale, en politique, ou en toute autre science, périssait aux lieux qui l'avaient vue naître, ou devenait la proie d'un petit nombre d'hommes, qui n'avaient souvent que trop d'intérêt à la cacher au reste de la foule. Les peuples d'ailleurs, par leurs préjugés nationaux, et par amour de la patrie, renfermaient soigneusement dans leur sein leurs connaissances et leur bonheur. Je doute que cette fraternité universelle des républicains du jour soit du bon coin de la grande antiquité (*c*).

(*a*) Oui, toute république à la manière des anciens, toute république fondée sur les mœurs (lesquelles à leur tour produisaient et maintenaient la liberté), mais non pas cette république qui vient des progrès de la civilisation, de l'infiltration des lumières dans tous les esprits, si j'ose m'exprimer de la sorte, et d'où résulte une autre espèce de liberté. Les peuples éclairés ne veulent plus servilement obéir; et les gouvernements, éclairés à leur tour, ne se soucient plus du despotisme J'ai déjà remarqué, dans une note de l'*Essai*, qu'à l'époque où j'écrivais cet ouvrage, je ne comprenais bien que la liberté, fille des mœurs; je n'avais pas encore signalé cette autre liberté, résultat d'une civilisation perfectionnée. (N. Éd.)

(*b*) C'est *politique* qu'il fallait dire. (N. Éd.)

(*c*) Voilà encore une page qui renverse de fond en comble mon système; et j'ai

Ici, la dissemblance des temps se fait sentir dans toute sa force. Nos courriers, nos voies publiques, notre imprimerie ont rendu presque tous les Européens citoyens du même pays. Une idée nouvelle, une découverte intéressante a-t-elle pris naissance à Londres, à Paris ? quelques semaines après elle parvient au paysan du Danube, à l'habitant de Rome, au sujet de Pétersbourg, à l'esclave de Constantinople qui se l'approprient, la commentent, et en font leur profit en bien ou en mal. Les anciens visitèrent rarement les contrées étrangères, parce que les difficultés du déplacement étaient presque insurmontables. De nos jours, un voyage en Russie, en Allemagne, en Italie, en France, en Angleterre, que dis-je! autour du globe, n'est qu'une affaire de quelques semaines, de quelques mois, de quelques années calculées à une minute près. Il en est résulté, que la diversité des langues, qui formait dans l'antiquité un autre obstacle à la propagation des connaissances, n'en est plus un chez les modernes, les idiomes étrangers étant réciproquement entendus de tous les peuples.

Ainsi, lorsqu'une révolution arrivait dans l'ancien monde, les livres rares, les monuments des arts disparaissaient ; la barbarie submergeait une autre fois la terre, et les hommes qui survivaient à ce déluge, étaient obligés, comme les premiers habitants du globe, de recommencer une nouvelle carrière, de repasser lentement par tous les degrés de leurs prédécesseurs. Le flambeau expiré des sciences ne trouvait plus de dépôt de lumières où reprendre la vie. Il fallait attendre que le génie de quelque grand homme vînt y communiquer le feu de nouveau, comme la lampe sacrée de Vesta, qu'on ne pouvait rallumer qu'à la flamme du soleil, lorsqu'elle venait à s'éteindre. Il n'en est pas de même pour nous ; il serait impossible de calculer jusqu'à quelle hauteur la société peut atteindre, à présent que rien ne se perd, que rien ne saurait se perdre : ceci nous jette dans l'infini.

Je semble donc détruire dans ce chapitre ce que j'ai avancé dans le précédent (*a*) : car je montre une telle différence de siècle, qu'on ne saurait conclure de l'un pour l'autre ? sans doute, pour plusieurs lecteurs que le système de perfection éblouit. Si c'était ici le lieu

déjà fait précédemment une note précisément dans le même esprit, en réfutation de ce système. (N. Éd.)

(*a*) Sans doute, et très-bien même. La manière subtile dont je cherche ensuite à me raccrocher à mon système n'est pas admissible. Mon bon sens et mon amour de la vérité l'emportaient sur les rêves de mon esprit. (N. Éd.)

d'entrer dans cette discussion intéressante, je pourrais prouver aisément que notre position est réellement la même, quant aux résultats, que celle des anciens peuples ; que nous avons perdu en mœurs ce que nous avons gagné en lumières. Celles-ci semblent tellement disposées par la nature, que les unes se corrompent toujours, en proportion de l'agrandissement des autres : comme si cette balance était destinée à prévenir la perfection parmi les hommes. Or, il est certain que les lumières ne donnent pas la vertu ; qu'un grand moraliste peut être un malhonnête homme. La question du bonheur reste donc la même pour les peuples modernes et pour les anciens, puisqu'elle ne peut se trouver que dans la pureté de l'âme. Nous revenons donc à la même donnée, quant aux conséquences heureuses qu'on peut espérer de la révolution présente, quelles que soient d'ailleurs nos lumières, l'esprit n'agissant point sur le cœur. Et qui vous dira le secret de changer par des mots et des sciences la nature de l'âme ? de déraciner les chagrins de ce sol défriché pour eux? Si l'homme, en dépit de la philosophie, est condamné à vivre avec ses désirs, il sera à jamais esclave, à jamais l'homme des temps d'adversité qui furent, l'homme de l'heure douloureuse où je vous parle, et des nouveaux siècles de misère qui s'avancent. Lorsque l'Être puissant qui tient dans sa main le cœur des hommes a voulu, dans les voies profondes de sa sagesse, resserrer cet organe de leur félicité, qu'importe que, pour les confondre, il ait élevé leurs têtes gigantesques au-dessus des sphères roulantes ? Si le cœur ne peut se perfectionner, si la morale reste corrompue malgré les lumières : république universelle, fraternité des nations, paix générale, fantôme brillant d'un bonheur durable sur la terre, adieu (*a*) !

Si l'influence immédiate de la révolution républicaine de la Grèce fut retardée par toutes les causes que nous venons d'assigner, il est à croire que la révolution française, dégagée de ces obstacles, aura un effet encore plus rapide en cas qu'il ne se trouve point d'autres forces d'amortissement plus puissantes que la vélocité de son action. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans cet examen. Mais on peut

(*a*) Il y a du vrai dans tout cela. Les personnes qui ont lu mes ouvrages pourront remarquer que l'*Essai* est la mine brute où j'ai puisé une partie des idées que j'ai répandues dans mes autres écrits. Mais si l'homme est infini par la tête, ce qui est la vérité, rien ne peut empêcher l'ordre intellectuel d'aller toujours en se perfectionnant. La science politique, qui est de l'ordre intellectuel chez les vieux peuples, comme elle est de l'ordre moral chez les jeunes peuples, ne peut donc être arrêtée dans ses progrès par une corruption qui n'a pas de prise sur elle. (N. Éd.)

douter que l'extinction de la royauté en France produise, pour le genre humain, des effets éloignés plus grands, plus durables que ceux qui résultèrent de l'abolition de la monarchie en Grèce. L'Attique, rendue à la liberté, se couvrit de tous les monuments des arts. Les Praxitèle, les Phidias, les Zeuxis, les Apelles, unirent les efforts de leur génie à ceux des Sophocle, des Euripide. Les lumières, disséminées dans les différentes parties du monde, vinrent se concentrer dans ce foyer commun, d'où les divers peuples les ont empruntées par la suite. Sans la Grèce, Rome demeurait barbare : l'éloquence d'un Démosthènes contenait le germe de celle d'un Cicéron ; il fallait le sublime d'un Homère, la simplicité d'un Hésiode, et les grâces d'un Théocrite, pour former le triple génie d'un Virgile; les loups de Phèdre n'eussent point parlé comme les hommes, si ceux d'Ésope avaient été muets ; enfin, nous autres Celtes grossiers, sortis des forêts, nous ne compterions ni les Racine, ni les Boileau, ni les Montesquieu, ni les Pope, ni les Dryden, ni les Sidney, ni les Bacon, et mille autres; et nous serions encore, comme nos pères, soumis à des Druides, ou à des tyrans.

Heureux si les Grecs, en acquérant des lumières, n'eussent pas perdu la pureté des mœurs ! Heureux s'ils n'eussent échangé les vertus qui les sauvèrent de Xerxès contre les vices qui les livrèrent à Philippe ! Nous allons maintenant commencer cette seconde révolution, et nous terminerons ici la première partie du premier livre, après un dernier chapitre de réflexions. Nous passerons souvent ainsi, dans le cours de cet ouvrage, des lumières aux ténèbres, et du bonheur du genre humain à sa misère. Et pourquoi nous en plaindrions-nous ? Il est à croire que notre félicité a été calculée sur l'inconstance de nos désirs : la dose du bonheur nous a été mesurée, parce que notre cœur est insatiable. La nature nous traite comme des enfants malades, dont on refuse de satisfaire les appétits, mais dont on apaise les pleurs par des illusions et des espérances. Elle fait danser autour de nous une multitude de fantômes, vers lesquels nous tendons les mains sans pouvoir les atteindre ; et elle a poussé si loin l'art de la perspective, qu'elle a peint des Élysées jusque dans le fond de la tombe (*a*).

(*a*) C'est toujours l'homme qui croit et qui veut douter. Par une faiblesse toute paternelle, j'ai été au moment de me faire grâce pour ces phrases. (N. Éd.)

CHAPITRE LXIX.

Récapitulation.

Ainsi j'ai montré l'action immédiate de la révolution républicaine de l'Attique sur la Perse. Elle fit insurger les peuples soumis à cet empire par le ressort des opinions, l'enveloppa dans une guerre funeste qui coûta la vie à des millions d'hommes, sans que les nations y gagnassent beaucoup de bonheur ou beaucoup de liberté. Il est vrai que la cour de Suze fut humiliée. Mais la Grèce en fut-elle plus heureuse? Ses succès ne la corrompirent-ils pas? et le résultat de ces actions, si glorieuses en apparence, ne fut-il pas des vices et des fers?

Quant à l'effet éloigné produit sur l'empire de Cyrus par la chute de la royauté à Athènes, il n'est personne qui ignore la conquête de l'Asie, et le nom d'Alexandre.

Tâchons de récapituler en peu de mots les différentes influences que l'établissement du gouvernement populaire en Grèce eut sur les nations contemporaines. De la somme de ces données doivent naître les vérités qui forment le but de nos recherches dans cet *Essai*.

La révolution républicaine de la Grèce agit :

Sur l'Égypte,

par la voie des armes. Elle y causa quelques malheurs passagers. Elle ne put avoir de prise sur les opinions, la subdivision des classes de la société et le système théocratique lui opposant des obstacles insurmontables.

Sur Carthage,

encore au militaire. La position locale, l'excellence du gouvernement punique, sauvèrent celui-ci du danger des innovations et de l'exemple.

Dans l'Ibérie,

la réaction des troubles de l'Attique ne causa que des malheurs. Vraisemblablement l'esclave au fond de ses mines paya la liberté d'Athènes par des larmes et des sueurs.

Chez les Celtes,

elle apporta des lumières, et partant de la corruption (*a*). Elle devint aussi la cause éloignée de la servitude de ces peuples, en facilitant les conquêtes des Romains.

En Italie,

l'influence de l'établissement des républiques grecques se dirigea vers la politique ; il n'est pas même impossible qu'elle n'y eût produit la révolution de Brutus, par la circonstance du voyage de ce grand homme à Delphes presque au moment de l'assassinat d'Hipparque par Harmodius. Ceux qui savent comment les grandes conceptions naissent souvent des causes les plus triviales [1] ne mépriseront pas cette conjecture.

Dans la Grande-Grèce,

la révolution dont nous recherchons les effets agit au moral. Elle y occasionna quelques réformes utiles, mais passagères.

En Sicile,

elle produisit la guerre et la monarchie : l'une ne fut qu'un fléau d'un moment; l'autre coûta longtemps des pleurs et du sang à Syracuse.

En Scythie,

son influence agit philosophiquement, dans le sens vicieux; les pasteurs pauvres et vertueux de l'Ister se laissèrent corrompre par l'attrait des sciences, et finirent par se livrer à celui de l'or.

Dans la Thrace,

elle ne causa que quelques ravages; heureusement la barbarie des peuples les mit à couvert des effets politiques et moraux de la révolution républicaine de la Grèce.

Tyr, enfin,

n'échappa pas aux armes de cette révolution ; mais elle en évita la

(*a*) Voilà le disciple de Rousseau. (N. Éd.)

[1] La chute d'une pomme a dévoilé à Newton le système de l'univers.

séduction par l'esprit commerçant et occupé de ses citoyens (*a*).

Nous avons parlé de la Perse au commencement de ce chapitre.

Le lecteur sans doute, en parcourant cette échelle, a déjà trouvé avec étonnement la vérité qui résulte de ses parties. Cette révolution si vantée, cette révolution qui mérite de l'être, cette révolution toute vertu, toute vraie liberté, n'a donc produit, en exceptant Rome et la Grande-Grèce, que des maux chez tous les autres peuples? Quoi! lorsqu'une nation devient indépendante, n'est-ce qu'aux dépens du reste des hommes? La réaction du bien serait-elle le mal? L'histoire ne s'offre-t-elle pas ici sous une perspective nouvelle? Un rayon de lumière ne pénètre-t-il pas dans le système obscur des choses, et n'entrevoit-on pas comment les nations sont respectivement ordonnées les unes aux autres? Si les Grecs du temps d'Aristide, en brisant leurs chaînes, n'ont apporté que des maux au genre humain, que peut-on raisonnablement espérer (système de perfection à part) de l'influence de la révolution française? Croirons-nous que tout va devenir vertueux et libre, parce qu'il a plu aux Français corrompus d'échanger un roi contre cinq maîtres (*b*)? Ici l'avenir s'entr'ouvre. Je laisse le lecteur à l'abîme de réflexions pénibles, de conjectures, de doutes, où ceci conduit.

CHAPITRE LXX.

Sujets et Réflexions détachées.

Après avoir parcouru un ouvrage, il nous reste ordinairement une multitude de pensées confuses et de réflexions incohérentes; les unes immédiatement liées au sujet du livre, les autres s'étendant au delà, et seulement formées par association. Je vais présenter ici cet effet

(*a*) Cette récapitulation des influences de la révolution populaire de la Grèce paraît assez raisonnable quand on la voit dépouillée du cortége des comparaisons entre les temps et les hommes. (N. Éd.)

(*b*) Il y a un côté vrai à ces réflexions; mais lorsqu'on place la révolution particulière de la France dans le mouvement de l'ordre social, dans la révolution générale qui s'opère visiblement parmi l'espèce humaine, ce n'est voir ni d'assez haut ni d'assez loin que de réduire la révolution française au seul fait du sacrifice d'un roi légitime et de l'établissement d'une usurpation. (N. Éd.)

naturel d'une première lecture, en rapportant mes idées détachées, telles que je les jetai sans ordre sur le papier, après avoir revu moi-même l'esquisse de mon travail. Je n'y ajouterai que ces nuances nécessaires pour diviser des couleurs trop heurtées. Il n'y a point d'ailleurs de perception si brusque dont on ne découvre la connexion intermédiaire avec une précédente, en y réfléchissant un peu ; et c'est quelquefois une étude très-instructive, de rechercher les passages secrets par où on arrive tout à coup d'une idée à une autre totalement opposée.

Lorsque, pour la première fois, je conçus le plan de ce livre, je revis les classiques, qui m'introduisaient aux révolutions de la Grèce. A chaque page une mer de réflexions, de rapports nouveaux, s'ouvrait devant moi. Étant parvenu à crayonner l'ébauche de la révolution décrite dans ce premier livre de l'*Essai*, je commençai à voir les objets un peu moins troubles, surtout lorsque j'eus examiné le côté de l'influence de cette révolution : partie toute nouvelle dans l'histoire, et à laquelle je ne sache pas que personne ait encore songé. Élaguant une multitude de pensées secondes, je jetai sur le papier les notes suivantes, qui forment une espèce de résultat des vérités générales, qu'on peut tirer de la révolution républicaine de la Grèce.

Est-il une liberté civile? J'en doute. Les Grecs furent-ils plus heureux, furent-ils meilleurs après leur révolution? Non. Leurs maux changèrent de valeur nominale, la valeur intrinsèque resta la même.

Malgré mille efforts pour pénétrer dans les causes des troubles des états, on sent quelque chose, qui échappe ; un je ne sais quoi, caché je ne sais où, et ce je ne sais quoi paraît être la raison efficiente de toutes les révolutions. Cette raison secrète est d'autant plus inquiétante, qu'on ne peut l'apercevoir dans l'homme de la société. Mais l'homme de la société n'a-t-il pas commencé par être l'homme de la nature? C'est donc celui-ci qu'il faut interroger. Ce principe inconnu ne naît-il point de cette vague inquiétude, particulière à notre cœur, qui nous fait dégoûter également du bonheur et du malheur, et nous précipitera de révolution en révolution, jusqu'au dernier siècle? Et cette inquiétude, d'où vient-elle à son tour? Je n'en sais rien : peut-être de la conscience d'une autre vie; peut-être d'une aspiration secrète vers la Divinité. Quelle que soit son origine, elle existe chez tous les peuples. On la rencontre chez le sauvage et dans nos sociétés. Elle s'augmente surtout par les mauvaises mœurs, et bouleverse les empires.

J'en trouve une preuve bien frappante dans les causes de notre révolution. Ces causes ont différé totalement de celles des troubles politiques de la Grèce, au siècle de Solon. On ne voit pas que les Athéniens fussent très-malheureux, ou très-corrompus alors. Mais nous, qu'étions-nous au moral dans l'année 1789? Pouvions-nous espérer échapper à une destruction épouvantable? Je ne parlerai point du gouvernement : je remarque seulement que, partout où un petit nombre d'hommes réunit, pendant de longues années, le pouvoir et les richesses, quels que soient d'ailleurs la naissance de ces gouvernants, plébéienne ou patricienne, le manteau dont ils se couvrent, républicain ou monarchique, ils doivent nécessairement se corrompre, dans la même progression qu'ils s'éloignent du premier terme de leur institution. Chaque homme alors a ses vices, plus les vices de ceux qui l'ont précédé : la cour de France avait treize cents ans d'antiquité.

Un monarque faible et amateur de son peuple était aisément trompé par des ministres incapables ou méchants. L'intrigue faisait et défaisait chaque jour des hommes d'état; et ces ministres éphémères, qui apportaient dans le gouvernement leur ineptie et leurs cœurs, y apportaient encore la haine de ceux qui les avaient précédés. De là ce changement continuel de systèmes, de projets, de vues; ces nains politiques étaient suivis d'une nuée famélique de commis, de laquais, de flatteurs, de comédiens, de maîtresses. Tous ces êtres d'un moment se hâtaient de sucer le sang du misérable, et s'abîmaient bientôt devant une autre génération d'insectes, aussi fugitive et aussi dévorante que la première.

Tandis que les folies et les imbécillités du gouvernement exaspéraient l'esprit du peuple, les désordres de l'ordre moral étaient montés à leur comble, et commençaient à attaquer l'ordre social d'une manière effrayante. Les célibataires avaient augmenté dans une proportion démesurée et étaient devenus communs, même parmi les dernières classes. Ces hommes isolés, et par conséquent égoïstes, cherchaient à remplir le vide de leur vie, en troublant les familles des autres. Malheur à un état où les citoyens cherchent leur félicité hors de la morale et des plus doux sentiments de la nature. Si, d'un côté, les célibataires se multipliaient, de l'autre les gens mariés avaient adopté des idées pour le moins aussi destructives de la société. Le principe du petit nombre d'enfants était presque généralement reçu dans les villes en France; chez quelques-uns par misère, chez le plus grand nombre par mauvaises

mœurs. Un père et une mère ne voulaient pas sacrifier les aisances de la vie à l'éducation d'une nombreuse famille, et l'on couvrait cet amour de soi des apparences de la philosophie. Pourquoi créer des êtres malheureux? disaient les uns : pourquoi faire des gueux? s'écriaient les autres. Je jette un voile sur d'autres motifs secrets de cette dépravation. Je ne dirai rien des femmes : meilleures que nous, elles n'ont que la faiblesse d'être ce que nous voulons qu'elles soient; la faute est à nous.

Si ces mœurs affectaient la société en général, elles influaient encore davantage sur chacun de ses membres en particulier. L'homme, qui ne trouvait plus son bonheur dans l'union d'une famille, qui souvent se défiait même du doux nom de père, s'accoutumait à se former une félicité indépendante des autres. Rejeté du sein de la nature par les mœurs de son siècle, il se renfermait dans un dur égoïsme, qui flétrit jusqu'à la racine de la vertu. Pour comble de maux, en perdant le bonheur sur la terre, des bourreaux philosophes lui avaient enlevé l'espérance d'une meilleure vie. Dans cette situation, se trouvant seul au milieu de l'univers, n'ayant à dévorer qu'un cœur vide et solitaire, qui n'avait jamais senti un autre cœur battre contre lui, faut-il s'étonner que le Français fût prêt à embrasser le premier fantôme qui lui montrait un univers nouveau?

On s'écriera qu'il est absurde de représenter le peuple de la France comme isolé et malheureux; qu'il était nombreux, florissant, etc. La population qui semble détruire mon assertion est une preuve pour elle, car elle n'était réelle que dans les campagnes, parce qu'il y existait encore des mœurs; or, on sait assez que ce ne sont pas les paysans qui ont fait la révolution. Quant à la seconde objection, il n'est pas question de ce que la nation semblait être, mais de ce qu'elle était réellement. Ceux qui ne voient dans un état que des voitures, des grandes villes, des troupes, de l'éclat et du bruit, ont raison de penser que la France était heureuse. Mais ceux qui croient que la grande question du bonheur est le plus près possible de la nature, que plus on s'en écarte, plus on tombe dans l'infortune; qu'alors on a beau avoir le sourire sur les lèvres devant les hommes, le cœur, en dépit des plaisirs factices, est agité, triste, consumé dans le secret de la vie : dans ce cas, on ne peut disconvenir que ce mécontentement général de soi-même, qui augmente l'inquiétude secrète dont j'ai parlé; que ce sentiment de malaise que chaque individu porte avec soi, ne soient, dans un peuple, l'état le plus propre à une révolution.

Eh bien! c'était au moment que le corps politique, tout maculé des taches de la corruption, tombait en une dissolution générale, qu'une race d'hommes, se levant tout à coup, se met, dans son vertige, à sonner l'heure de Sparte et d'Athènes. Au même moment, un cri de liberté se fait entendre; le vieux Jupiter, réveillé d'un sommeil de quinze cents ans, dans la poussière d'Olympie, s'étonne de se trouver à Sainte-Geneviève; on coiffe la tête du badaud de Paris du bonnet du citoyen de la Laconie; et tout corrompu, tout vicieux qu'il est, poussant de force le petit Français dans les grandes vertus lacédémoniennes, on le contraint à jouer le Pantalon aux yeux de l'Europe, dans cette mascarade d'Arlequin.

O grands politiques, qui, prenant la raison inverse des Lycurgue, prétendez établir la démocratie chez un peuple, à l'époque même où toutes les nations retournent par la nature des choses à la monarchie, je veux dire à l'époque de la corruption! O fameux philosophes, qui croyez que la liberté existe au civil, qui préférez le nombre cinq à l'unité, et qui pensez qu'on est plus heureux sous la canaille du faubourg Saint-Antoine que sous celle des bureaux de Versailles! Mais que fallait-il donc faire? Je l'ignore. Tout ce que je sais, c'est que, puisque vous aviez la fureur de détruire, il fallait au moins rebâtir un édifice propre à loger des Français, et surtout vous garder de l'enthousiasme des institutions étrangères. Le danger de l'imitation est terrible. Ce qui est bon pour un peuple est rarement bon pour un autre. Et moi aussi, je voudrais passer mes jours sous une démocratie telle que je l'ai souvent rêvée, comme le plus sublime des gouvernements en théorie; et moi aussi, j'ai vécu citoyen de l'Italie et de la Grèce; peut-être mes opinions actuelles ne sont-elles que le triomphe de ma raison sur mon penchant. Mais prétendre former des républiques partout, et en dépit de tous les obstacles, c'est une absurdité dans la bouche de plusieurs, et une méchanceté dans celle de quelques-uns.

J'ai réfléchi longtemps sur ce sujet : je ne hais point une constitution plus qu'une autre, considérée abstraitement. Prises en ce qui me regarde comme individu, elles me sont toutes parfaitement indifférentes : mes mœurs sont de la solitude et non des hommes. Eh! malheureux, nous nous tourmentons pour un gouvernement parfait, et nous sommes vicieux! bon, et nous sommes méchants! Nous nous agitons aujourd'hui pour un vain système, et nous ne serons plus demain! Des soixante années que le ciel peut-être nous destine à traîner sur ce globe, nous en dépenserons vingt à naître, et vingt

à mourir, et la moitié des vingt autres s'évanouira dans le sommeil. Craignons-nous que les misères inhérentes à notre nature d'homme ne remplissent pas assez ce court espace, sans y ajouter des maux d'opinion? Est-ce un instinct indéterminé, un vide intérieur que nous ne saurions remplir, qui nous tourmente? Je l'ai aussi sentie, cette soif vague de quelque chose. Elle m'a traîné dans les solitudes muettes de l'Amérique, et dans les villes bruyantes de l'Europe; je me suis enfoncé pour la satisfaire dans l'épaisseur des forêts du Canada, et dans la foule qui inonde nos jardins et nos temples. Que de fois elle m'a contraint de sortir des spectacles de nos cités, pour aller voir le soleil se coucher au loin sur quelque site sauvage! que de fois, échappé à la société des hommes, je me suis tenu immobile sur une grève solitaire, à contempler durant des heures, avec cette même inquiétude, le tableau philosophique de la mer! Elle m'a fait suivre autour de leurs palais, dans leurs chasses pompeuses, ces rois qui laissent après eux une longue renommée; et j'ai aimé, avec elle encore, à m'asseoir en silence à la porte de la hutte hospitalière, près du Sauvage qui passe inconnu dans la vie, comme les fleuves sans nom de ses déserts. Homme, si c'est ta destinée de porter partout un cœur miné d'un désir inconnu; si c'est là ta maladie, une ressource te reste. Que les sciences, ces filles du ciel, viennent remplir le vide fatal qui te conduira tôt ou tard à ta perte. Le calme des nuits t'appelle. Vois ces millions d'astres étincelants, suspendus de toutes parts sur ta tête; cherche, sur les pas de Newton, les lois cachées qui promènent magnifiquement ces globes de feu à travers l'azur céleste; ou, si la Divinité touche ton âme, médite en l'adorant sur cet Être incompréhensible qui remplit de son immensité ces espaces sans bornes. Ces études sont-elles trop sublimes pour ton génie, ou serais-tu assez misérable pour ne point espérer dans ce Père des affligés qui consolera ceux qui pleurent? Il est d'autres occupations aussi aimables et moins profondes. Au lieu de t'entretenir des haines sociales, observe les paisibles générations, les douces sympathies, et les amours du règne le plus charmant de la nature. Alors tu ne connaîtras que des plaisirs. Tu auras du moins cet avantage, que chaque matin tu retrouveras tes plantes chéries; dans le monde, que d'amis ont pressé le soir un ami sur leur cœur, et ne l'ont plus trouvé à leur réveil! Nous sommes ici-bas comme au spectacle : si nous détournons un moment la tête, le coup de sifflet part, les palais enchantés s'évanouissent ; et lorsque nous ramenons les yeux sur la scène,

nous n'apercevons plus que des déserts et des acteurs inconnus.

Mais quelles que puissent être nos occupations, soit que nous vieillissions dans l'atelier du manœuvre, ou dans le cabinet du philosophe, rappelons-nous que c'est en vain que nous prétendons être politiquement libres. Indépendance, indépendance individuelle, voilà le cri intérieur qui nous poursuit. Écoutons la voix de la conscience. Que nous dit-elle, selon la nature? « Sois libre. » Selon la société? « Règne. » Que si on le nie, on ment. Ne rougissons point, parce que j'arrache d'une main hardie le voile dont nous cherchions à nous couvrir à nos propres yeux. La liberté civile n'est qu'un songe, un sentiment factice que nous n'avons point, qui n'habite point dans notre sein : apprenons à nous élever à la hauteur de la vérité, et à mépriser les sentences de l'étroite sagesse des hommes. On nous insultera peut-être, parce qu'on ne nous entendra pas; les gens de bien nous accuseront de principes dangereux, parce que nous aurons été les chercher jusqu'au fond de leur âme, où ils se croyaient en sûreté, et que nous saurons exposer à la vue toute la petite machine de leur cœur. Rions des clameurs de la foule, contents de savoir que, tandis que nous ne retournerons pas à la vie du sauvage, nous dépendrons toujours d'un homme. Eh! qu'importe alors que nous soyons dévorés par une cour, par un directoire, par une assemblée du peuple?

Nous nous apercevons continuellement que nous nous trompons; que l'heure qui succède accuse presque toujours l'heure passée d'erreur; et nous irions déchirer et nous-mêmes et nos semblables, pour l'opinion fugitive du matin, avec laquelle le soir ne nous retrouvera plus! Tout gouvernement est un mal, tout gouvernement est un joug; mais n'allons pas en conclure qu'il faille le briser. Puisque c'est notre sort que d'être esclaves, supportons notre chaîne sans nous plaindre, sachons en composer les anneaux de roi ou de tribuns selon les temps, et surtout selon nos mœurs. Et soyons sûrs, quoi qu'on en publie, qu'il vaut mieux obéir à un de nos compatriotes riche et éclairé, qu'à une multitude ignorante, qui nous accablera de tous les maux.

Et vous, ô mes concitoyens! vous qui gouvernez cette patrie toujours si chère à mon cœur, réfléchissez; voyez s'il est dans toute l'Europe une nation digne de la démocratie? Rendez le bonheur à la France, en la rendant à la monarchie, où la force des choses vous entraîne. Mais si vous persistez dans vos chimères, ne vous abusez pas. Vous ne réussirez jamais par le modérantisme. Allons, exécra-

bles bourreaux, en horreur à vos compatriotes, en horreur à toute la terre, reprenez le système des Jacobins; tirez de leurs loges vos guillotines sanglantes; et, faisant rouler les têtes autour de vous, essayez d'établir, dans la France déserte, votre affreuse république, comme la Patience de Shakspeare, « assise sur un monument, et souriant à la Douleur (*a*)! »

(*a*) Voilà, certes, un des plus étranges chapitres de tout l'ouvrage, et peut-être un des morceaux les plus extraordinaires qui soient jamais échappés à la plume d'un écrivain : c'est une sorte d'orgie noire d'un cœur blessé, d'un esprit malade, d'une imagination qui reproduit les fantômes dont elle est obsédée; c'est du Rousseau, c'est du René, c'est du dégoût de tout, de l'ennui de tout. L'auteur s'y montre royaliste par désespoir de ne pouvoir être républicain, jugeant la république impossible; il déduit hardiment les causes d'une révolution devenue, selon lui, *inévitable;* et il attaque en même temps avec la même hardiesse cette révolution. Ne trouvant rien ni dans le passé ni dans le présent qui puisse le satisfaire, il en conclut qu'un gouvernement quelconque est un mal; que la liberté *civile* (il veut dire *politique*) n'existe point; que tout se réduit à l'indépendance individuelle, d'où il part pour vous proposer de vous faire sauvage. Il ne sait comment exprimer ce qu'il sent; il crée une langue nouvelle, il invente les mots les plus barbares, et détourne d'autres mots de leur acception naturelle. Assis sur le trépied, il est tourmenté par un mauvais génie : une seule chose lui reste au milieu de ce délire, le sentiment religieux.

J'avais entrepris de réfuter phrase à phrase ce chapitre, mais la plume m'est bientôt tombée des mains. Il m'a été impossible de me suivre moi-même à travers ce chaos : la folie des idées, la contradiction des sentiments, la fausseté des raisonnements, le néologisme, réduisaient tout mon commentaire à des exclamations de douleur ou de pitié. J'ai donc pensé qu'il valait mieux me condamner tout à la fois à la fin de ce chapitre, et faire, la corde au cou, amende honorable au bon sens. Mais, cette exécution achevée, je dois dire aussi, avec la même impartialité, qu'il y a dans ce chapitre insensé une inspiration, de quelque nature qu'elle soit, qu'on ne retrouve dans aucune autre partie de mes ouvrages. (N. Éd.)

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

LIVRE PREMIER

SECONDE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

Seconde Révolution. — Philippe et Alexandre.

Le théâtre change ; de la ressemblance des événements nous passons à celle des hommes. Jusqu'ici les tableaux se sont rapprochés par les sites, mais presque toujours les personnages ont différé. Maintenant, au contraire, les similitudes se montreront dans les groupes, les oppositions dans les fonds. Plus nous avancerons vers les temps de corruption, de lumières et de despotisme, plus nous retrouverons nos temps et nos mœurs. Souvent nous nous croirons transportés dans nos sociétés, au milieu des grandes femmes et des petits hommes, des philosophes et des tyrans; des gens rongés de vice pousseront de grands cris de vertu ; de beaux livres sur la science de la liberté conduiront les peuples à l'esclavage : enfin nous allons nous revoir parmi les deux tiers et demi de sots et le demi-tiers de fripons, dont nous sommes sans cesse entourés (*a*).

Périclès avait pris le vrai sentier pour arriver au bonheur. Traitant le monde selon sa portée, lorsque la nécessité le forçait d'y paraître, il s'y présentait avec des idées communes et un cœur de glace. Mais le soir, renfermé secrètement avec Aspasie et un petit nombre d'amis choisis, il leur découvrait ses opinions cachées, et un cœur de feu. Les sots s'aperçurent de son mépris pour eux, car les sots ont un tact singulier sur cet article, et rien ne les chagrine tant que l'indifférence du mépris. Ils accusèrent donc la tendre amie de Périclès; celui-ci parvint à peine à la sauver par ses larmes. Et qui cependant devait prétendre plus que lui à la gratitude de ses concitoyens ? Il y comptait peu, ayant étudié les hommes. La recon-

(*a*) Voilà mon siècle bien arrangé. (N. Éd.)

naissance est nulle chez le très-nécessiteux, parce que le sentiment du premier besoin absorbe tous les autres ; elle existe quelquefois comme vertu chez le mécanique pauvre, mais non indigent ; elle se change en haine dans l'individu placé immédiatement un rang au-dessous du bienfaiteur ; elle pèse aux philosophes ; les courtisans l'oublient. Il suit de là qu'il faut faire du bien au petit peuple par devoir, obliger l'artiste par satisfaction de cœur, n'avoir qu'une extrême politesse avec les classes mitoyennes, prêter seulement aux gens de lettres ce qu'ils peuvent exactement vous rendre, et ne donner aux grands que ce qu'on compte jeter par la fenêtre (*a*).

A ces petites caricatures de nos sociétés se mêleront aussi nos grandes scènes tragiques : la tyrannie, les proscriptions, les rois jugés et massacrés par les peuples, d'autres tombés du trône et réduits à gagner leur vie du travail de leurs mains : enfin nos hideuses révolutions, entourées du cortége de nos vices.

Expliquons le plan de cette partie.

On sent qu'il est impossible de suivre maintenant le cours régulier de l'histoire, ni même de s'attacher à de grands détails. Ce qui nous reste à peindre des Grecs consiste en cette partie qui s'étend depuis l'époque que nous avons traitée, jusqu'au règne de Philippe et d'Alexandre, où Athènes et Lacédémone perdirent leur liberté, non de nom, mais de fait.

Dans cette période, qui, à la compter de l'année de la paix avec les Perses jusqu'à la bataille de Chéronée, renferme un espace de cent onze ans, nous saisirons seulement trois traits caractéristiques : le renversement de la constitution et le règne des Trente Tyrans à Athènes, la chute de Denys le Jeune à Syracuse, et, par extension, la condamnation d'Agis à Sparte. Nous verrons ainsi l'âge de corruption dans les trois principales villes grecques de l'ancien monde. Quant à la révolution même de Philippe, nous ne ferons que l'indiquer, parce qu'elle ne va pas directement au but de cet ouvrage ; mais, en même temps, nous nous étendrons sur le siècle d'Alexandre, dont les rapports avec le nôtre ont été si grands, considérés

(*a*) Singulier train d'idées ! Cette inclination à la satire se manifeste continuellement dans l'*Essai*. Il est visible, dans tous ces passages, que ce n'est qu'avec de grands efforts sur moi-même que je parviens à étouffer ce penchant au dédain et à l'ironie.

On s'aperçoit, au reste, que je commençais déjà à écrire moins mal. Sous le rapport de l'art, l'*Essai* va se trouver à peu près de niveau avec mes ouvrages subséquents ; il y restera cependant, toujours avec des idiotismes étrangers, quelque chose de fougueux et de déclamatoire. (N. Éd.)

sous le jour philosophique. Au reste, nous avons donné, pour abréger, à cette seconde partie le nom général de *révolution de Philippe et d'Alexandre :* elle forme la seconde de cet *Essai.*

CHAPITRE II.

Athènes. — Les Quatre Cents [1].

Déjà vingt années de guerre ont désolé l'Attique [2] ; une peste, non moins destructive, en a enlevé la plus grande partie des habitants, et plongé le reste dans tous les vices ; Périclès n'est plus ; et Alcibiade, fugitif depuis la malheureuse expédition de Sicile, après avoir dirigé quelque temps la ligue du Péloponèse contre son pays, est maintenant retiré auprès de Tisaphernes, satrape de Lydie.

Là, touché des malheurs dont il fut en partie l'instrument, il commence à tourner les yeux vers sa patrie. De leur côté, les citoyens d'Athènes, accablés sous le poids de leurs calamités, ayant à lutter à la fois contre toutes les forces du Péloponèse et de l'Asie, ne voyaient de ressource que dans le génie de leur illustre compatriote. On entama donc des négociations avec Alcibiade; mais celui-ci, banni par le peuple, refusa de retourner à Athènes, à moins qu'on ne changeât la forme du gouvernement, en substituant l'oligarchie à la constitution démocratique. Le tyran voulait faire sa couche avant de s'y reposer.

Une prompte réconciliation, à quelque prix que ce fût, était devenue d'une nécessité absolue. Agis, avec les forces lacédémoniennes, bloquait Athènes par terre et occupait les campagnes voisines, dont les habitants s'étaient réfugiés dans la capitale. D'un autre côté, l'armée athénienne tenait l'île de Samos, qu'elle venait d'emporter. De manière que les habitants de l'Attique se trouvaient divisés en deux parties : l'une servant aux expéditions du dehors, l'autre demeurée à la défense de la ville.

La proposition d'Alcibiade, malgré ces circonstances calamiteuses, ne passa pas sans une forte opposition de la part du peuple

[1] Je suis ici absolument le huitième livre de THUCYDIDE ; j'en préviens, afin de n'être pas obligé de multiplier à chaque ligne les *idem* et les *ibid* — [2] Il y avait eu une trêve qui devait durer cinquante ans, et qui fut rompue au bout de six ans et dix mois.

et des soldats; mais comme il ne restait que ce seul moyen d'échapper à une ruine presque inévitable, il fallut enfin se soumettre, et consentir à l'abolition de la démocratie.

Alors commencèrent à Athènes les scènes tragiques, qui se renouvelèrent bientôt après sous les Trente Tyrans. On ne saurait se figurer une position plus affreuse que celle de cette malheureuse cité, ni qui ressemblât davantage à l'état de la France durant le règne de la Convention. Attaquée au dehors par mille ennemis, et prête à succomber sous des armes étrangères, une aristocratie dévorante vint consumer au dedans le reste de ses habitants. D'abord il fut décrété qu'il n'y aurait plus que les soldats et Cinq-Mille citoyens à prendre part aux affaires de la république ; et, pour faire perdre à jamais l'envie de s'opposer aux mesures des conjurés, on se hâta de dépêcher tous ceux qui passaient pour être attachés à l'ancienne constitution. Le peuple et le sénat s'assemblaient encore; mais si quelqu'un osait délivrer (*a*) une opinion contraire à la faction, il était immédiatement assassiné. Environnés d'espions et de traîtres, les citoyens craignaient de se communiquer ; le frère redoutait le frère, l'ami se taisait devant l'ami, et le silence de la terreur régnait sur la ville désolée.

Ayant établi cette tyrannie provisoire, les conspirateurs procédèrent à l'achèvement d'une constitution. On nomma un comité des Dix, chargé de faire incessamment un rapport à ce sujet. Celui-ci, à l'époque fixée, donna son plan, qui consistait à établir un conseil de Quatre-Cents avec un pouvoir absolu, et le droit de convoquer les Cinq-Mille à sa volonté.

On jugea par le premier acte du nouveau gouvernement ce qu'on devait attendre de sa justice. Les Quatre-Cents, armés de poignards et suivis de leurs satellites, entrèrent au sénat dont ils chassèrent les membres. Ils renversèrent ensuite les anciens établissements, firent massacrer ou exilèrent les ennemis de leur despotisme ; mais ils ne rappelèrent aucun des anciens bannis, dont ils avaient d'abord embrassé la cause, soit dans la crainte d'Alcibiade, soit pour jouir des biens de ces infortunés. Je me figure le monde comme un grand bois, où les hommes s'entr'attendent pour se dévaliser (*b*).

Cependant l'armée, en apprenant les troubles d'Athènes, se dé-

(*a*) Anglicisme. (N. Éd.)

(*a*) J'avais là une idée bien peu gracieuse du monde. Cette allure d'un esprit qui se permet tout est assez amusante. (N. Éd.)

clara contre la nouvelle constitution. Alcibiade, que les tyrans avaient négligé, qui ne se souciait ni de la démocratie ni de l'aristocratie, et n'entretenait pour les hommes qu'un profond mépris, ne se trouva pas plus disposé à favoriser les conspirateurs. Les soldats, de même que les troupes françaises, fiers de leurs exploits, remarquaient que, loin d'être payés par la république, c'étaient eux au contraire qui la faisaient subsister de leurs conquêtes, et qu'il était temps de mettre fin à tant de calamités, en marchant à la ville coupable.

Tandis que ces pensées agitaient les esprits, arrive un transfuge d'Athènes. On s'empresse autour de lui, les nouvelles les plus sinistres sortent de sa bouche. Il rapporte que le crime est à son comble; que les tyrans ravissent les épouses, égorgent les citoyens, et jettent dans les cachots les familles unies aux soldats par les liens du sang [1]. A ces mots, un cri d'indignation et de fureur s'élève du milieu de l'armée; elle jure d'exterminer les scélérats, chasse ses officiers, partisans de la faction aristocratique, en nomme de plus populaires, et rappelle à l'instant Alcibiade.

Tout annonçait la chute des Quatre-Cents. Il se trouvait parmi eux des hommes d'un talent extraordinaire : Antiphon, parlant peu, mais réviseur des discours de ses collègues; Phrynique, d'un esprit audacieux et entreprenant; Théramènes, plein d'éloquence et de génie. La discorde ne tarda pas à se mettre parmi eux. Les hommes ressemblent si peu à ces animaux justes, dont parlent les voyageurs, qui, après avoir chassé en commun, divisent également le fruit de leurs fatigues : les factieux s'entendent sur la proie, presque jamais sur la dépouille. Théramènes, sentant que le pouvoir leur échappait, revenait peu à peu à l'ancienne constitution, et se rangeait du côté du peuple. Phrynique, par des motifs d'ambition, soutenait le nouvel ordre de choses; et, pour se ménager des ressources, il députa secrètement à Sparte et se mit à bâtir une forteresse au Pirée, afin d'y recevoir les ennemis, et de s'y retirer lui-même en cas d'événement. Sur ces entrefaites, on apprend tout à coup qu'il vient d'être assassiné sur la place publique, comme Marat au milieu de ses triomphes. Théramènes, maintenant à la tête du parti populaire, insurge les citoyens, et se saisit du général de la faction opposée. Les Quatre-Cents courent aux armes pour leur défense. A l'instant même la flotte lacédémonienne se montre à l'entrée du Pirée; le tumulte est à son comble. Théramènes vole au port; il parle aux soldats; il

[1] Ce rapport était exagéré.

leur représente que le fort a été élevé par les tyrans non pour la sûreté de la place, mais pour y introduire l'ennemi de la patrie, dont les vaisseaux sont déjà en vue. La rage s'empare des troupes; le fort, rasé jusqu'aux fondements, disparaît sous la main empressée d'une multitude furieuse; l'abolition du tribunal des Quatre-Cents est prononcée par acclamation; les conjurés épouvantés s'échappent de la ville; et la constitution populaire se rétablit au milieu des bénédictions et des cris de joie de la foule.

Tels furent ces troubles passagers, où nous retrouvons si bien le caractère de ceux de la France. On y sent le même fond d'immoralité et de vice intérieur. Nous apercevons un gouvernement flattant la soldatesque, et s'entourant du militaire, signe certain de ruine et de tyrannie. On y découvre un je ne sais quoi d'étroit en choses et en idées, qui fait qu'on s'imagine lire l'histoire de notre propre temps. Ce ne sont plus les Thémistocle, les Aristide, les Cimon : ce sont les Robespierre, les Couthon, les Barrère. Au reste, cette révolution d'Athènes tient à un principe politique que nous allons examiner avant de passer aux Trente Tyrans (*a*).

CHAPITRE III.

Examen d'un grand principe en politique.

Par un principe généralement adopté des publicistes, les nations ont le droit de se choisir un gouvernement, et par un autre principe aussi fameux, « que tout pouvoir vient du peuple, » elles peuvent reprendre leurs droits et changer leur constitution. C'est ce que firent les Athéniens qui consentirent à l'abolition de la démocratie, et la rétablirent ensuite. Voyons où ces principes nous mènent.

Des trois partis qui composent la foule, les uns adoptent absolument ces propositions et disent : Une nation a le droit de se choisir un gouvernement, parce que celle-ci était avant celui-là : que la première est un corps réel, existant dans la nature, dont l'autre n'est qu'une modification, qu'une pensée. La loi ne peut être en ascension de l'effet à la cause, mais descendante du principe à la consé-

(*a*) Ce ne sont plus des comparaisons directes, mais quelques rapprochements généraux de faits et de personnages : le système devient supportable. (N. Éd.)

quence. Tout pouvoir découle ainsi du peuple, et il ne saurait aliéner sa liberté, car le contrat est nul entre celui qui donne tout, et celui qui n'engage rien ; entre tel qui ne saurait acheter, et tel qui n'a pas droit de vendre.

Les autres nient le tout, et les modérateurs jettent un voile religieux sur ces axiomes.

Je ne puis penser de même ; cet air secret fait beaucoup de mal. Le peuple est un enfant ; présentez-lui un hochet dont il sorte des sons, si vous ne lui en expliquez la cause, il le brisera pour voir ce qui les produit. Pour moi, j'avoue hautement ce que je crois, et suis persuadé qu'en toute occasion la vérité, bien expliquée, est bonne à dire. Je reçois donc les deux principes, inattaquables dans leur base, et indisputables dans le raisonnement : mais en adoptant la majeure avec les républicains, voyons si nous admettrons le corollaire.

Conclurai-je que ce qui est rigoureusement vrai en logique soit nécessairement salutaire dans l'application? Il y a des vérités abstraites qui seraient absurdes si on voulait les réduire en vérités de pratique. Il y a des vérités négatives et des vérités de mots, que le titre de *vérités* ne rend pas pour cela meilleures. J'ai la fièvre, c'est une vérité ; est-ce une bonne chose que d'avoir la fièvre? Le chaos où les deux propositions nous plongent est évident de soi. Le peuple a le pouvoir de se choisir un gouvernement, mais il a aussi celui de changer ce gouvernement, puisque toute souveraineté émane de lui. Ainsi, hier une république, aujourd'hui une monarchie, et demain encore une république. Par le premier droit, dira-t-on, une nation courrait les risques de tomber dans l'esclavage, comme à Athènes, si elle n'avait le second pour le sauver. D'accord. Mais cette seconde faculté ne le livre-t-elle pas à la merci des factieux sans nombre, qui ne vivent que dans les orages ? des factieux, qui, connaissant trop le penchant inquiet de la multitude, lui persuaderont incessamment que sa constitution du moment est la pire de toutes, par cela même qu'elle en jouit ; et un éternel carnage et une éternelle révolution régneront parmi les hommes. Est-il d'ailleurs quelque puissance qui puisse rompre le soir les serments solennels que vous avez faits le matin? L'honneur, les engagements les plus sacrés, que dis-je ! la morale même, ne sont qu'une folie si j'ai le droit incontestable de les violer, et si par cette violation je crois mériter, non des reproches, mais des louanges. Quoi ! le manque de foi que vous puniriez dans l'individu, vous le récompenseriez dans le corps collectif? Y a-t-il donc deux vertus, l'une de l'homme et l'autre des nations ? O

vertu ! peux-tu être autre qu'une? Que si tu es double, tu es triple, quadruple, ou plutôt tu n'es rien qu'un être de raison qui nivelle le scélérat et l'honnête homme, qu'un vain fantôme omniforme, modifié selon les cœurs, et variant au souffle de l'opinion. Que deviendra l'univers?

Tel est l'abîme où nous font accourir ceux qui tiennent de loin devant nous ces lumières funestes, comme ces phares trompeurs que les brigands allument la nuit sur des écueils pour attirer les vaisseaux au naufrage. Voulez-vous encore vous convaincre davantage de l'illusion de ces préceptes? Examinez les contradictions où est tombée la Convention en voulant les faire servir à l'économie politique. C'était un crime digne de mort en France, à une certaine époque, d'oser soutenir qu'une nation n'eût pas le droit de se constituer. L'anarchie est venue, et les révolutionnaires n'ont point eu de honte de nier la proposition au soutien de laquelle ils avaient versé tant de sang. Ainsi ils sont réduits à abandonner la base de leur propre édifice, tandis qu'ils continuent d'en suspendre en l'air la coupole. Est-ce supériorité de talent ou foi menteuse? Pour moi, qui, simple d'esprit et de cœur, tire tout mon génie de ma conscience, j'avoue que je crois en théorie au principe de la souveraineté du peuple ; mais j'ajoute aussi que si on le met rigoureusement en pratique, il vaut beaucoup mieux pour le genre humain redevenir sauvage, et s'enfuir tout nu dans les bois (*a*).

(*a*) L'audace de ce chapitre est inconcevable ; certes, je n'aurais pas aujourd'hui le courage de couper ainsi le nœud gordien. Aurais-je réellement trouvé dans ma jeunesse la manière la plus sûre de toucher à cette question de la souveraineté du peuple? Je me débarrasse de tous les raisonnements en faveur de cette souveraineté en la *reconnaissant*, et j'en évite tous les périls en la déclarant *impraticable :* je la tiens comme une vérité de la nature de la peste ; la peste est aussi une vérité.

Au surplus, et je l'ai déjà dit dans ces *notes*, le droit divin pour le prince, la souveraineté pour le peuple, sont des mystères qu'aucun esprit raisonnable ne doit essayer de sonder. Il est tout aussi aisé, après tout, de nier la souveraineté du peuple que de l'admettre. Ce principe, que le peuple existait avant le gouvernement, n'a aucune solidité ; on répond fort bien que c'est, au contraire, le gouvernement qui, constituant les hommes en société, fait le peuple : supposez le gouvernement absent, il y a des individus, il n'y a point de nation.

Le principe de la souveraineté du peuple n'est d'ailleurs d'aucun intérêt pour la liberté : il y aurait même un danger réel à faire sortir la liberté du droit politique, car le droit politique est toujours contestable, susceptible d'interprétations et de modifications. La liberté a une origine plus assurée, elle sort du droit de nature : l'homme est né libre. Ce n'est point par sa réunion avec les autres hommes qu'il acquiert sa liberté ; il la perd plus souvent qu'il ne la trouve dans les agrégations politiques : mais l'homme apporte dans la société son droit imprescriptible à la liberté.

CHAPITRE IV.

Les Trente Tyrans. — Critias, Marat. — Théramènes, Syeyes (a).

Quelques années après la révolution des Quatre-Cents, Athènes fut prise par les Lacédémoniens. Lysander, ayant fait abattre les murailles de la ville, y abolit la démocratie, et y nomma trente citoyens qui devaient s'occuper du soin de faire une nouvelle constitution [1]. Ces hommes pervers s'emparèrent bientôt de l'autorité remise entre leurs mains. Faisons connaître les principaux acteurs de cette scène sanglante.

A la tête des trente tyrans paraissait Critias, philosophe et bel esprit de l'école de Socrate. Ce despote avait tous les vices de ceux qui désolèrent si longtemps la France. Athée par principe, sanguinaire par plaisir, tyran par inclination [2], il reniait, comme Marat, Dieu et les hommes.

Théramènes, son collègue, avec plus de talents, avait aussi plus de souplesse. De même que Syeyes amateur de la démocratie, il consentit cependant à devenir l'un des Quatre-Cents [3], renversa bientôt après leur autorité [4], et fut choisi de nouveau l'un des trente, après la reddition d'Athènes [5].

La première opération de ces misérables fut de s'associer trois mille brigands et de tirer une garde de Lacédémone, prête à exécuter leurs ordres [6]. Lorsqu'ils se crurent assez forts, ils désarmèrent la cité, ainsi que la Convention les sections de Paris, excepté les Trois-Mille, qui conservèrent les droits de citoyens [7]. C'est encore de cette manière que les conjurés de France avaient fait des

Dieu n'a soumis ce droit qu'à l'ordre, et n'a exposé ce droit à périr que par la violence des passions.

Il résulte de là que la liberté ne doit et ne peut supporter que le joug de la règle ou de la loi; qu'aucun souverain n'a d'autorité politique sur elle ; que plus cette liberté est éclairée, moins elle est exposée à se perdre par les passions; qu'elle a pour ennemi principal le vice, pour sauvegarde naturelle la vertu. (N. Éd.)

(a) Oubliez le rapprochement des noms, Critias et Marat, Théramènes et Syeyes, et il y a quelque intérêt historique dans ces chapitres. (N. Éd.)

[1] Xenoph., *Hist. Græc*, lib. II; Diod. Sic., lib. III.

[2] Xenoph., *Hist. Græc.*, lib. II; Isocr., *Areop.*, t. I, p. 330; Bayle, *Crit.* — [3] Thucyd., lib. VIII. — [4] *Id., ib. id.* — [5] Xenoph., *Hist. Græc.*, lib. II. — [6] *Id., ib.* — [7] *Id., ib.*

Jacobins les seuls citoyens actifs de la république, tandis que le reste du peuple, plongé dans la nullité et la terreur, tremblait sous un gouvernement révolutionnaire.

Désormais certains de leur empire, les Trente lâchèrent la main au crime. Tous les Athéniens soupçonnés d'attachement à l'ancienne liberté, tous ceux qui possédaient quelque fortune, furent enveloppés dans la proscription générale [1]. Critias disait, comme Marat, qu'il fallait, à tout hasard, faire tomber les principales têtes de la ville [2]. Les monstres en vinrent au point de choisir tour à tour un riche habitant qu'ils condamnaient à mort, afin de payer de la confiscation de ses biens les satellites de leur tyrannie [3]. Et comme si tout, dans cette tragédie, devait ressembler à celle de Robespierre et de la Convention en France, les corps des citoyens massacrés étaient privés des honneurs funèbres [4].

Cependant Athènes n'était plus qu'un vaste tombeau habité par la terreur et le silence. Le geste, le coup d'œil, la pensée même, devenaient funestes aux malheureux citoyens. On étudiait le front des victimes; et sur ce bel organe de vérité, les scélérats cherchaient la candeur et la vertu, comme un juge tâche d'y découvrir le crime caché du coupable [5]. Les moins infortunés des Athéniens furent ceux qui, s'échappant dans les ténèbres de la nuit, allaient, dépouillés de tout, traîner le fardeau de leur vie chez les nations étrangères [6].

L'énormité de cette conduite ouvrit enfin les yeux à quelques-uns des tyrans. Théramènes, quoique facile, avait au fond du courage et du penchant à bien faire; ces atrocités le firent frémir. Il s'y opposa avec magnanimité, et sa perte fut résolue [7]. Tallien, de même, détesté de Robespierre, se vit sur le point de succomber sous une dénonciation; mais, plus heureux ou plus adroit que l'Athénien, il détourna le poignard contre l'accusateur même. C'est ainsi que les chances disposent de la vie des hommes. Je vais rapporter l'une auprès de l'autre ces deux accusations célèbres; nous y verrons que les factions ont toujours parlé le même langage, cherché à s'accuser

[1] Xenoph., *Hist. Græc.*, lib. II. — [2] *Id.*, *ibid.* — [3] *Id.*, *ibid.* — [4] Isocrat., *Areopag.*, t. I, p. 445; Demosth., *in Tim.*; Æschin., *in Ctesiph.*

Selon les derniers auteurs cités, il y eut près de douze à quinze cents citoyens massacrés; mais, d'après Xénophon, le nombre paraîtrait avoir été bien plus considérable, comme j'aurai occasion de le faire remarquer ailleurs.

[5] Xenoph., *Hist. Græc.*, lib. II. — [6] *Id.*, *ibid.*; Diod., lib. XIV. — [7] Xenoph., *Hist. Græc.*, lib. II.

par les mêmes raisons, et à s'excuser sur les mêmes principes. Je ne puis donner une meilleure leçon aux ambitieux, aux partisans des révolutions, que de leur montrer que dans tous les siècles elles n'ont eu qu'une issue pour ceux qui s'y sont engagés, la tombe (*a*).

CHAPITRE V.

Accusation de Théramènes; son Discours et celui de Critias. — Accusation de Robespierre.

En abolissant les autorités constituées à Athènes, les Trente avaient laissé subsister le Sénat, qui, subjugué par la terreur, ne pouvait leur faire d'ombrage. Ce fut devant ce tribunal que Critias dénonça Théramènes. Le peuple, dans un morne silence, assistait en tremblant au jugement de son dernier défenseur, tandis que les émissaires des tyrans, cachant des poignards sous leurs robes, occupaient les avenues et entouraient les juges [1].

Les parties étant arrivées, Critias prit ainsi la parole :

« Sénateurs, on accuse notre gouvernement de sévérité, et on ne considère pas que c'est une malheureuse nécessité qui suit la réforme de tout état. Mais Théramènes, lui, membre de ce gouvernement, n'est-il pas, en nous faisant ce reproche, plus coupable qu'un autre ! Ah ! il n'a pas appris d'aujourd'hui à conspirer? Se disant l'ami du peuple, il établit le pouvoir des Quatre-Cents. Jugeant que ceux-ci finiraient par succomber, il les abandonna bientôt et se rangea du parti contraire, d'où il en acquit le surnom de *Cothurne*. Sénateurs, celui qui trahit sa foi par intérêt serait-il digne de vivre? Otez par sa mort un chef aux factieux, dont il entretient les espérances par son audace. [2] »

Alors Théramènes :

« Qui de Critias ou de moi, sénateurs, est réellement votre ennemi ? Je vous en fais juges. J'ai été de son avis lorsqu'il fit punir les délateurs; mais je me suis opposé à ce qu'on proscrivît les honnêtes gens : un Léon

(*a*) Ami des libertés publiques, ennemi des révolutions, voilà comme je me montre partout et à toutes les époques de ma vie. Je suis convaincu qu'avec de la constance et de la raison, on peut produire, dans l'ordre politique, les réformes nécessaires, sans bouleverser la société, sans acheter la liberté par des injustices ou des crimes. (N. Éd.)

[1] Xenoph., *Hist. Græc.*, lib. II. — [2] *Id.*, *ibid.*

de Salamine, un Nicias, dont la mort épouvante les propriétaires, un Antiphon [1], dont la condamnation fait encore frémir tous ceux qui ont bien mérité de la patrie. J'ai réprouvé la confiscation des biens comme injuste, le désarmement des citoyens comme tendant à affaiblir l'état ; j'ai opiné contre les gardes étrangères comme tyranniques, contre le bannissement des Athéniens comme dangereux à la sûreté de l'état. Ceux qui s'emparent de la fortune des autres, condamnent les innocents au supplice, ne ruinent-ils pas en effet votre autorité, sénateurs ? On m'accuse de versatilité. Est-ce à Critias à me faire ce reproche ! Ennemi du peuple dans la démocratie, ennemi des hommes vertueux dans le gouvernement du petit nombre, il ne veut de la constitution populaire qu'avec la canaille, de la constitution aristocratique qu'avec la tyrannie [2]. »

Critias, s'apercevant que ce discours faisait impression sur le Sénat, appela ses satellites : « Voilà, dit-il, des patriotes qui ne sont pas disposés à laisser échapper le coupable. En vertu de ma souveraineté, j'efface Théramènes du rôle des citoyens et le condamne à mort. » — « Et moi, s'écrie celui-ci, s'élançant sur l'autel, je demande que mon procès me soit fait selon la loi. Ne voyez-vous pas, Athéniens, qu'il est aussi aisé d'effacer votre nom du rôle des citoyens, que celui de Théramènes [3]? » Critias ordonne aux assassins de s'avancer; on arrache Théramènes de l'autel [4]; le Sénat, sous le coup du poignard, est obligé de garder le silence [5]; Socrate seul s'oppose courageusement, mais en vain, à l'infâme décret [6]. Le malheureux collègue de Critias, entraîné par les gardes, cherchait en passant à travers la foule à attendrir le peuple [7]; mais le peuple se souvient-il des bienfaits [8]? Arrivé aux cachots des Trente, Théra-

[1] Antiphon, proscrit par les Trente, avait entretenu à ses frais deux galères au service de la patrie durant la guerre du Péloponèse. (Vid. Xenoph., *loc. cit.*) — [2] Xenoph., *Hist. Græc.*, lib. II. — [3] *Id.*, *ibid.* — [4] *Id.*, *ib.* — [5] *Id.*, *ib.* — [6] Diod. Sic., lib. XIV ; Xenoph., *Memor.* — [7] Xenoph., *Hist. Græc.*, lib. II. — [8] Cela me rappelle la réflexion touchante de Velleïus Paterculus sur Pompée, qui, croyant trouver un asile chez un roi comblé de ses bienfaits, n'y trouva que la mort. — *Sed quis*, dit l'historien, *beneficiorum servat memoriam ? Aut quis ullam calamitosis deberi putat gratiam ? Aut quando fortuna non mutat fidem ?* Les fastueuses pyramides d'Égypte, bâties par les efforts réunis de tout un peuple; l'humble tombeau de sable du grand Pompée, élevé furtivement sur le même rivage par la piété d'un vieux soldat, durent offrir à César deux monuments bien extraordinaires de la vanité des choses humaines. Les peintres devraient chercher dans l'histoire des sujets de tableaux qui réuniraient à la fois la majesté de la morale et la grandeur de la nature. Le tombeau du rival de César pourrait offrir cette double pompe. Une mer agitée, les ruines de Carthage à moitié ensevelies dans le sable et sous le jonc marin, Marius contemplant l'orage, appuyé dans une attitude pensive sur le tron-

mènes but avec intrépidité la ciguë, et en jetant en l'air les dernières gouttes comme à un festin : « Voilà, dit-il, pour le beau Critias [1]. »

N'est-ce pas là la Convention? N'est-ce pas ainsi que ses membres se sont tant de fois traînés dans la boue, qu'ils se sont couverts d'accusations infâmes, tandis que l'opinion était enchaînée par des tribunes pleines d'assassins? Le philosophe y voit plus : il y remarque que partout où les révolutions ont été durables, jamais de pareilles scènes ne les déshonorèrent. Que conclut-il de cette observation?

Une des époques les plus mémorables de notre révolution, est sans doute celle de la chute de Robespierre. Ce tyran, auquel il ne restait plus qu'un degré à franchir pour s'asseoir sur le trône, résolut d'abattre la tête du modéré Tallien, de même que Critias s'était défait de Théramènes. Il reparut à la Convention après une longue absence. On aurait dit que le froid de la tombe collait déjà la langue du misérable à son palais; obscur, embarrassé, confus, il sembla parler du fond d'un sépulcre. Une autre circonstance non moins remarquable, c'est que son discours, dont on avait ordonné l'impression par la plus indigne des flatteries, n'était pas encore sorti de la presse, que déjà l'homme tout-puissant qui l'avait prononcé avait péri du dernier supplice. *O Altitudo!*

Enfin le jour des vengeances arriva. On conçoit à peine comment Robespierre, qui devait connaître le cœur humain, fit dénoncer aux Jacobins les députés qu'il voulait perdre; c'était les réduire au désespoir, et les rendre par cela même formidables. Ils allèrent donc à la Convention, résolus de périr, ou de renverser le despote. Celui-ci exerçait encore un tel empire sur ses lâches collègues, qu'ils n'osèrent d'abord l'attaquer en face; mais, s'encourageant peu à peu les uns les autres, l'accusation prit enfin un caractère menaçant. Robespierre veut parler, les cris de *A bas le tyran* retentissent de

çon d'une colonne où l'on distingue peut-être, en caractères puniques, les premières lettres brisées du nom d'*Annibal,* voilà le sujet d'un second tableau non moins sublime que le premier. L'histoire des Suisses en fournit un troisième. Le peintre représenterait les trois grands libérateurs de l'Helvétie, vêtus de leurs simples habits de paysans, assemblés secrètement dans un lieu désert au bord d'un lac solitaire, et délibérant de la liberté de leur patrie au milieu des montagnes, des torrents, des forêts ; le silence de la nature les environne, et ils n'ont pour témoin de leur sainte union que le Dieu qui entassa ces Alpes glacées, et déroula ce firmament sur leurs têtes.

[1] Xenoph., *Hist. Græc.*, lib. II.

toutes parts. Tallien, sautant à la tribune : « Voici, dit-il, un poignard pour enfoncer dans le sein du tyran, si le décret d'accusation est rejeté. » Il ne le fut pas. Barrère, abandonnant son ami et se portant lui-même pour délateur, fit pencher la balance contre le malheureux Robespierre. On l'arrête. Délivré par les Jacobins, il se réfugie à l'Hôtel-de-Ville, où il essaie vainement d'assembler un parti. Mis hors la loi par un décret de la Convention, déserté de toute la terre, il ne put même échapper à ses ennemis par ce moyen qui nous soustrait à la persécution des hommes, et la fortune le trahit jusqu'à lui refuser un suicide. Arraché par les gardes de derrière une table où il avait voulu attenter à ses jours, il fut porté baigné dans son sang, à la guillotine. Robespierre sans doute n'offrait par sa mort qu'une faible expiation de ses forfaits; mais quand un scélérat marche à l'échafaud, la pitié alors compte les souffrances, et non les crimes du coupable (*a*).

CHAPITRE VI.

Guerre des Émigrés. — Exécution à Éleusine. — Massacre du 2 septembre.

Après l'exécution de Théramènes, aucun citoyen, hors le seul Socrate, n'osa s'opposer aux mesures des Trente. Cependant les émigrés, chassés au dehors par la tyrannie, n'avaient pu trouver un lieu où reposer leur tête. Lacédémone menaçait de sa puissance quiconque recevrait ces infortunés [1]; c'est ainsi que la Convention a poursuivi les Français expatriés, et que plusieurs états ont eu la lâcheté d'obéir. Thèbes [2] et Mégare seules donnèrent le courageux

(*a*) Il faut encore que je fasse remarquer pour la centième fois que l'*Essai* est l'ouvrage d'un émigré. On voit que cet émigré ne savait rien ou presque rien des hommes auxquels la France alors était assujettie; il prend pour des personnages de vulgaires factieux déjà rentrés dans leur obscurité naturelle. Mais les comparaisons sont ici moins choquantes, parce que Critias et Théramènes sont eux-mêmes des acteurs communs et sans nom. Ce n'étaient pas pourtant des esprits bien violents que ces exilés qui éprouvaient de la pitié même pour Robespierre. (N. Éd.)

[1] Elle ordonna même qu'on les livrât aux Trente, et condamna à cinq talents d'amende quiconque leur donnerait un asile.

[2] Thèbes poussa la générosité jusqu'à faire un édit contre ceux qui refuseraient de prêter main-forte à un émigré athénien

exemple que l'Angleterre a renouvelé de nos jours, et se firent un devoir d'accueillir l'humanité souffrante.

Bientôt les fugitifs se réunirent sous Thrasybule, citoyen distingué par ses vertus. Leur petite troupe, grosse seulement de soixante-dix héros, s'empara du fort Phylé. Les Trente y accoururent avec leur cavalerie, furent repoussés avec perte, et, craignant un soulèvement dans Athènes, se retirèrent à Éleusine [1].

La manière dont ils en usèrent avec les habitants de cette ville (apparemment soupçonnés d'attachement au parti contraire) rappelle une des scènes les plus tragiques de la révolution française. Ayant fait ériger leur tribunal sur la place publique, on publia que chaque citoyen eût à venir inscrire son nom, sous prétexte d'un enrôlement. Lorsque la victime s'était présentée, on la faisait passer par une petite porte qui donnait sur la mer, derrière laquelle la cavalerie se trouvait rangée sur deux haies. Le malheureux était à l'instant saisi et livré au juge criminel pour être exécuté [2] : à quelques différences près, on croit voir les massacres du 2 septembre.

Thrasybule, ayant augmenté son parti, s'avança jusqu'au Pirée, dont il se saisit [3]. L'opinion commençait à se tourner vers lui, et l'on se sentait attendrir en voyant cette poignée d'honnêtes citoyens lutter contre une tyrannie puissante. Il n'y eut pas jusqu'à l'orateur Lysias qui n'envoyât cinq cents hommes [4] aux émigrés d'Athènes. Les Trente avec leur armée se hâtèrent de venir déloger Thrasybule. Celui-ci rangea aussitôt en bataille ses soldats, infiniment inférieurs en nombre à ceux de Critias, et posant à terre son bouclier : « Allons, mes amis, s'écria-t-il en se montrant à ses compagnons d'infortune,

[1] Xenoph., *Hist. Græc.*, lib. II.

[2] Ceci demande une explication. Xénophon, qui rapporte ce fait dans le second livre de son *Histoire*, ne dit pas expressément *pour être exécuté;* il dit que le général de la cavalerie livra les citoyens au juge criminel ; que le lendemain les Trente assemblèrent les troupes, et leur déclarèrent qu'elles devaient prendre part à la *condamnation* des habitants d'Éleusine, puisqu'elles partageaient avec eux (les Trente) la même fortune. N'est-ce pas là un langage assez clair? Quelques auteurs que j'ai déjà cités ont porté le nombre des suppliciés à Athènes à environ quinze cents ; mais Xénophon fait dire à Cléocrite, dans un discours, que les Trente ont fait périr plus de citoyens en quelques mois de paix que la guerre du Péloponèse en vingt-sept années de combats. S'il y a ici de l'exagération, il faut aussi qu'il y ait quelque chose de vrai. D'ailleurs il serait peut-être possible de montrer que l'expression grecque renferme le sens que je lui donne, si je voulais ennuyer le lecteur par une dissertation grammaticale. Il est donc, après tout, très-raisonnable de conclure qu'il y eut un massacre à Éleusine.

[3] Xenoph., *Hist. Græc.*, lib. II. — [4] Just., lib. V, cap. ix.

allons, combattons pour arracher par la victoire nos biens, notre famille, notre pays, des mains des tyrans. Heureux qui jouira de sa gloire, ou recouvrera la liberté par la mort! Rien de si doux que de mourir pour la patrie [1]! »

Les fugitifs à ces mots se précipitèrent sur les troupes ennemies. Le combat était trop inégal, pour que le succès fût longtemps douteux. D'un côté la vengeance et la vertu; de l'autre le crime et sa conscience. Les tyrans furent renversés : Critias y perdit la vie, et le reste des Trente, épouvanté, se renferma dans Athènes [2].

Après l'action, les soldats des deux partis se parlèrent; ceux qui combattirent sous Critias étaient du nombre des cinq mille habitants, qui, comme je l'ai dit, avaient seuls conservé le droit de citoyens. Cléocrite, attaché au parti de Thrasybule, leur fit sentir la folie de se déchirer pour des maîtres. Les Trois-Mille (*a*), mécontents de leurs anciens tyrans, en élurent dix autres qui ne se conduisirent pas moins criminellement que les premiers. Les Trente et leur faction s'enfuirent à Éleusine [3].

CHAPITRE VII.

Abolition de la tyrannie. — Rétablissement de l'ancienne Constitution.

C'était une maxime du peuple libre de Sparte de soutenir partout la tyrannie. Si le principe n'est pas généreux, du moins est-il naturel. Nous cherchons à être heureux, mais nous ne pouvons souffrir le bonheur dans nos voisins. Les hommes ressemblent à ces enfants avides qui, non contents de leurs propres hochets, veulent encore saisir ceux des autres (*b*). Les Lacédémoniens volèrent au secours des Trente; Lysander bloqua le Pirée [4]; c'en était fait des émigrés athéniens, lorsque les passions humaines vinrent les sauver et rendre la paix à leur patrie.

Pausanias, roi de Sparte, jaloux de la gloire de Lysander, eut

[1] Xenoph., *Hist. Græc.*, lib. II. — [2] *Id.*, *ibid.*

(*a*) Lisez les Cinq-Mille. (N. Éd.)

[3] Xenoph., *Hist. Græc.*, lib. II.

(*b*) Qui avait pu me donner une idée aussi abominable de la nature humaine! (N. Éd.)

[4] Xenoph., lib. II.

l'adresse de se faire envoyer à Athènes avec une armée. Il livra un combat pour la forme à Thrasybule, et en même temps l'invita sous main à députer à Sparte quelques-uns de ses amis.

Ceux-ci y conclurent un traité, par lequel la tyrannie fut abolie, et l'ancien gouvernement rétabli dans sa première forme. Cette heureuse nouvelle étant apportée à Athènes, les partis se réconcilièrent, et Thrasybule, après avoir offert un sacrifice à Minerve, termina ainsi le discours qu'il adressait à l'ancienne faction des Trente et des Dix : « Pourquoi voulez-vous nous commander, citoyens? Valez-vous mieux que nous? Avons-nous, quoique pauvres, convoité vos biens? et ne commîtes-vous pas mille crimes pour nous dépouiller des nôtres?... Je ne veux point rappeler le passé, mais apprenez de nous que souvent l'opprimé a plus de foi et de vertu que l'oppresseur. »

Les Trente et les Dix retirés à Éleusine voulurent encore lever des troupes pour se rétablir. Un tyran dans l'impuissance est un tigre muselé qui n'en devient que plus féroce. On marcha à ces misérables. Ils furent massacrés dans une entrevue. Ceux qui les avaient suivis firent un accommodement avec les vainqueurs, et une sage amnistie ferma toutes les plaies de l'état [1].

CHAPITRE VIII.

Un mot sur les Émigrés.

Je me suis fait une question en écrivant le règne des Trente. Pourquoi élève-t-on Thrasybule aux nues? et pourquoi ravale-t-on les émigrés français au plus bas degré? Le cas est rigoureusement le même. Les fugitifs des deux pays, forcés à s'exiler par la persécution, prirent les armes sur des terres étrangères en faveur de l'ancienne constitution de leur patrie. Les mots ne sauraient dénaturer les choses : que les premiers se battissent pour la démocratie, les seconds pour la monarchie, le fait reste le même en soi. Ces différences d'opinions sur des objets semblables naissent de nos passions : nous jugeons le passé selon la justice, le présent selon nos intérêts.

Les émigrés français, comme toute chose en temps de révolution,

[1] Xenoph., *Hist. Græc.*, lib. II.

ont de violents détracteurs et de chauds partisans. Pour les uns, ce sont des scélérats, le rebut et la honte de leur nation : pour les autres, des hommes vertueux et braves, la fleur et l'honneur du peuple français. Cela rappelle le portrait des Chinois et des Nègres : tout bons ou tout méchants. Si l'on convient qu'un grand seigneur peut être un fripon, qu'un royaliste peut être un malhonnête homme, cela ne suffit pas actuellement : un ci-devant gentilhomme est de nécessité un scélérat. Et pourquoi? Parce qu'un de ses ancêtres, qui vivait du temps du roi Dagobert, pouvait obliger ses vassaux à faire taire les grenouilles de l'étang voisin, lorsque sa femme était en couche.

Un bon étranger au coin de son feu, dans un pays bien tranquille, sûr de se lever le matin comme il s'est couché le soir, en possession de sa fortune, la porte bien fermée, des amis au dedans et la sûreté au dehors, prononce, en buvant un verre de vin, que les émigrés français ont tort, et qu'on ne doit jamais quitter sa patrie : et ce bon étranger raisonne conséquemment. Il est à son aise, personne ne le persécute, il peut se promener où il veut sans crainte d'être insulté, même assassiné; on n'incendie point sa demeure, on ne le chasse point comme une bête féroce, le tout parce qu'il s'appelle Jacques et non pas Pierre, et que son grand-père, qui mourut il y a quarante ans, avait le droit de s'asseoir dans tel banc d'une église, avec deux ou trois arlequins en livrée derrière lui (*a*). Certes, dis-je, cet étranger pense qu'on a tort de quitter son pays.

C'est au malheur à juger du malheur. Le cœur grossier de la prospérité ne peut comprendre les sentiments délicats de l'infortune. Nous nous croyons forts au jour de la félicité; nous nous écrions : « Si nous étions dans cette position, nous ferions comme ceci, nous agirions de cette manière. » L'adversité vient-elle, nous sentons bientôt notre faiblesse, et, avec des larmes amères, nous nous rappelons les vaines forfanteries, et les paroles frivoles du temps du bonheur.

Si l'on considère sans passion ce que les émigrés ont souffert en France, quel est l'homme, maintenant heureux, qui, mettant la main sur son cœur, ose dire : « Je n'eusse pas fait comme eux? »

La persécution commença en même temps dans toutes les parties de la France : et qu'on ne croie pas que l'opinion en fût la cause.

(*a*) Je ne sais si cette manière de défendre mes compagnons d'infortune leur plaisait beaucoup. (N. Éd.)

Eussiez-vous été le meilleur patriote, le démocrate le plus extravagant, il suffisait que vous portassiez un nom connu pour être noble, pour être persécuté, brûlé, lanterné : témoin les Lameth et tant d'autres dont les propriétés furent dévastées, quoique révolutionnaires et de la majorité de l'Assemblée constituante.

Des troupes de sauvages, excitées par d'autres sauvages, sortirent de leur antre. Un malheureux gentilhomme, dans sa maison de campagne, voyait tour à tour accourir les paysans effrayés : « Monsieur, on sonne le tocsin ; monsieur, les voici ; monsieur, ils ont résolu de vous tuer ; monsieur, fuyez, fuyez, ou vous êtes perdu !..... » Au milieu de la nuit, réveillés par des cris de feu et de meurtre, si ces infortunés, échappés à travers mille périls de leurs châteaux réduits en cendres, voulaient, avec leurs épouses et leurs enfants à demi nus, se retirer dans les villes voisines, ils étaient reçus avec les cris de mort : « A la lanterne, l'aristocrate ! » Aussitôt la municipalité en ruban rouge, et à la tête de la populace, venait, dans une visite solennelle, examiner s'ils n'avaient point d'armes. Que malheureusement un vieux couteau de chasse rouillé, un pistolet sans batterie, se trouvassent en leur possession, les vociférations de *traîtres*, de *conspirateurs*, de *scélérats*, retentissaient de toutes parts. Ici on les traînait à la Maison-Commune, pour rendre compte de prétendus discours contre le peuple ; là, pour avoir entendu la messe, selon la foi de leurs pères ; ailleurs, on les surchargeait de taxes arbitraires, par d'infâmes décrets qui les obligeaient de payer sur le pied de leurs anciennes rentes, tandis que d'autres décrets, en abolissant ces rentes mêmes, ne leur avaient quelquefois rien laissé ; taxes qui souvent surpassaient le revenu de la terre entière[1], tant ils étaient absurdes et méchants !

Dans l'abandon général et la persécution attachée à leurs pas, il restait aux gentilshommes une ressource : la capitale. Là, perdus dans la foule, ils espéraient échapper par leur petitesse, contents de dévorer en paix, dans quelque coin obscur, le triste morceau de pain qui leur restait : il n'en fut pas ainsi.

Il semble que l'on fit tout ce que l'on put pour les forcer à s'expatrier, et plusieurs pensent que c'était un plan de l'Assemblée pour s'emparer de leurs biens. Ces victimes dévouées étaient obligées de quitter Paris dans un certain temps donné. Le matin ils voyaient

[1] Ceci est arrivé à la mère de l'auteur. Pour payer les taxes de 1791, elle fut obligée d'ajouter au revenu de la terre taxée six mille livres de sa poche.

leur hôtel marqué de rouge ou de noir, signe de meurtre ou d'incendie. Ce fut alors qu'ils se trouvèrent dans une position si horrible, que j'essaierais en vain de la peindre. Où aller? où fuir? où se cacher? Réduits à la plus profonde misère, encore pleins de l'amour de la patrie, on les vit à pied, sur les grands chemins, retourner dans les villes de province, où, plus connus, ils éprouvèrent tout ce qu'une haine raffinée peut faire souffrir. D'autres rentrèrent dans les ruines de leurs châteaux dévastés par la flamme. Ils y furent saisis et assassinés; quelques-uns rôtis, comme sous le roi Jean, à la vue de leur famille; plusieurs y virent leurs épouses violées avec la plus inhumaine barbarie. En vain les malheureux gentilshommes qui survécurent criaient : Nous sommes patriotes, nous vous cédons nos biens, notre vêtement, notre demeure; on insultait à leurs cris, on redoublait de rage : le désespoir les prit, et ils émigrèrent.

Voilà une partie des raisons sans réplique de l'émigration. Qui serait assez absurde pour se laisser prendre aux déclamations des révolutionnaires, qui joignent la moquerie à la férocité, en condamnant des misérables sur un principe qu'ils ne leur ont pas permis de suivre? Vous m'assassinez, et vous m'appelez un traître si je crie! Vous mettez le feu à ma maison, et vous me condamnez à mort parce que je me sauve par la fenêtre! Et quel droit avez-vous de me punir comme déserteur? Laissant un moment à part votre barbarie, ne m'avez-vous pas, par des décrets multipliés, rendu incapable de toutes fonctions? Ne m'avez-vous pas condamné à la plus parfaite inactivité sous les peines les plus sévères? Et vous osez dire que la patrie avait besoin de moi! Grand Dieu! quand la pudeur est perdue jusqu'à cet excès, tout raisonnement est inutile. Comme le philosophe dont parle Jean-Jacques, nous nous bouchons les oreilles de peur d'entendre le cri de l'humanité, et nous argumentons.

Mais c'est dans cette conduite même que je découvre la vraie raison qui nous force à calomnier les émigrés. Nous avons été cruels envers eux; ils sont malheureux, et leur misère nous est à charge. Quand les hommes ont commis, ou veulent commettre une injustice, ils commencent par accuser la victime : lorsqu'on jetait des enfants dans le bûcher à Carthage, on faisait battre les tambours et sonner les trompettes. Lorsqu'on m'a dit : Tel se plaint violemment de vous, j'en ai toujours conclu que ce tel méditait de me faire quelque mal; ou que je lui avais fait du bien (*a*).

(*a*) Ces sentiments de misanthropie sont ici plus excusables. Il faut dire, pour être

CHAPITRE IX.

Denys le Jeune.

D'autres scènes nous appellent à Syracuse. Après avoir considéré longtemps des républiques, nous allons examiner des monarchies. Au reste, ce sont les mêmes passions, les mêmes vices, les mêmes vertus que nous retrouverons sous des appellations différentes. Le bandeau royal, celui de la religion, le bonnet de la liberté, peuvent déformer plus ou moins la tête des hommes, mais leur cœur reste toujours le même.

Tandis que la tyrannie s'était glissée à Athènes, elle avait aussi levé l'étendard en Sicile. Tranquille possesseur d'une autorité usurpée par la ruse, Denys l'Ancien soutint trente-huit années sa puissance par des vices et des vertus; avec les premiers il extermina ses ennemis; avec les secondes il rendit son joug supportable [1] : en cela, comme Auguste, il proscrivit et régna.

A sa mort, son fils le remplaça sur le trône. Esprit médiocre, il ne se distinguait de la foule que par l'habit qu'il portait, et le rang où le sort l'avait fait naître. De même que plusieurs autres princes du monde ancien et du monde moderne, c'était un bon et aimable jeune homme, qui savait caresser une femme, boire du Chio, rire agréablement, et qui croyait qu'il suffisait de s'appeler Denys et de ne faire de mal à personne, pour être à la tête d'une nation [2].

Denys eût trouvé très-doux de jouer ainsi le roi à Syracuse, et peut-être les peuples l'auraient-ils souffert : car, après tout, il im-

juste, que toute l'émigration ne fut pas produite par la violence comme je l'avance ici, qu'une grande partie de cette émigration fut volontaire. La noblesse de province surtout, et les officiers de l'armée, émigrèrent par le plus noble sentiment d'honneur, et pour se réunir sous le drapeau blanc qu'avaient emporté leurs princes légitimes. Quel Français fût resté dans ses foyers lorsqu'on lui envoyait une quenouille ? En défendant les émigrés, je ne défendais ma cause que sous le rapport de la fidélité et des souffrances, car mes opinions politiques n'étaient point représentées par celles de l'émigration. (N. Éd.)

[1] Diod., lib. XI-XV; Plut., *in Moral.*; *Id.*, *in Dion.* — [2] Diod., lib. XVI, p. 410; Plut., *in Dion.*, *in Timol.*; Athen., lib. X, p. 436; Plat., *Epist.* VII.

porte peu qui nous gouverne (*a*). Malheureusement le nouveau prince avait un oncle philosophe [1].

(*a*) Je veux dire que tout gouvernement dans ce bas monde est une chose détestable, et que la perfection serait de vivre pêle-mêle, sans aucune forme de gouvernement. Ces chapitres sont bien plus difficiles à combattre et à réfuter que les chapitres de la première partie, et ils sont bien plus dangereux que toutes les niaiseries antireligieuses de l'*Essai*. Me croyant près de mourir, ayant pris les hommes en horreur par les crimes révolutionnaires, n'estimant point ce qui avait précédé la révolution ; n'aimant point ce qui l'avait suivie, mes opinions intérieures allaient tout droit à l'anarchie et à la destruction de la société. Dans ma verve satirique, je n'épargne pas plus les morts que les vivants, les anciens que les modernes, et je vais troubler les cendres de Pompée et de César, de Cicéron et de Brutus. (N. Éd.)

[1] Il faut bien se donner de garde, en lisant l'Histoire ancienne, de tomber dans l'enthousiasme. Il y a toujours beaucoup à rabattre des idées exaltées que nous nous faisons des Grecs et des Romains. Dion était sans doute un grand homme ; mais, au rapport de Platon même, il avait beaucoup de défauts. Voici comme Cicéron parle de Pompée dans ses lettres à Atticus : « Tuus autem ille amicus, nos, ut ostendit, admodum diligit, amplectitur, amat, aperte laudat ; occulte, sed ita, ut perspicuum sit, invidet : nihil come, nihil simplex, nihil ἐν τοῖς πολιτικοῖς honestum (in reb. quæ sunt reip.), nihil illustre, nihil forte, nihil liberum. » Et c'est le même homme pour lequel le même Cicéron a écrit l'oraison *Pro lege Manilia !* Et ce fameux Brutus, ce vertueux régicide, vraisemblablement assassin de son père, dont Plutarque et tant d'autres nous ont laissé de si magnifiques éloges ? Brutus avait prêté de l'argent aux habitants de Salamine, et il veut que Cicéron force ces malheureux citoyens de payer l'intérêt de cette somme à quatre pour cent par mois, tandis que les plus grands usuriers, dit l'orateur romain, qui est justement révolté de la proposition, se contentent d'un pour cent ! Brutus met dans ses sollicitations, au sujet de cette affaire, toute la chaleur et l'aigreur d'un malhonnête homme, jusque-là qu'il cherche à faire nommer à la préfecture un misérable qui avait tenu assiégés pour dettes, avec un parti de cavalerie, les sénateurs de Salamine, dont trois cents étaient morts de faim ; et Brutus espère qu'une seconde exécution militaire lui fera obtenir son argent. « Je suis fâché, ajoute Cicéron, de trouver votre ami (Brutus) si différent de ce que je le croyais. » C'est dans ces mêmes lettres de Cicéron à Atticus qu'on lit cette anecdote, fort peu connue, et qui mérite bien de l'être. Le trait est d'autant plus odieux, que Brutus réclamait cet argent au nom de deux de ses amis, quoiqu'il lui appartînt réellement.

Quant au bon Cicéron lui-même, ses propres ouvrages, et sa vie écrite par Plutarque, nous font assez connaître ses faiblesses. Il est amusant de voir de quel air César lui écrivait au sujet des guerres civiles : « Mon cher Cicéron, lui mande le tyran, restez tranquille ; un bon citoyen comme vous ne doit se mêler de rien. » Et le pauvre Cicéron se désole. « Eh ! que deviendrais-je, mon cher Atticus, si j'allais être arrêté avec mes licteurs ! Ah, grands dieux ! on débite les plus mauvaises nouvelles ! Si j'étais à ma maison de Tusculum ! Mais je veux me retirer dans une île de la Grèce. Antoine ne le voudra pas. Que faire ? etc., etc. » Et il écrit une belle lettre à Antoine, qui arrive dans une litière avec trois comédiennes, ensuite il prononce les Philippiques, et Antoine montre la malheureuse lettre. Pour ce qui est de César, il ne se cachait point de ses vices. La proclamation de son collègue Bibulus : « Bithynicam

Dion commit une grande erreur : il méconnut le génie de Denys amant de la philosophie, il s'imagina que chacun devait en avoir le goût comme lui. En voulant forcer le tyran de Sicile à s'élever au-dessus des bornes que la nature lui avait prescrites ; il ne fit que lui mettre mille idées indigestes dans la tête, et peut-être lui donner des vices dont les semences n'étaient pas dans son cœur. Savoir bien juger d'un homme, du langage qu'il faut lui parler, est un art extrêmement difficile. Un esprit d'un ordre supérieur est trop porté à supposer dans les autres les qualités qu'il se trouve, et va se communiquant sans cesse, sans s'apercevoir qu'il n'est pas entendu. C'est une nécessité absolue pour l'homme de génie de sacrifier à la sottise ; quelqu'un me disait qu'il se voyait prodigieusement recherché de la société, parce qu'il était toujours plus nul que son voisin (*a*).

La réputation de Platon s'étendait alors dans toute la Grèce. Dion persuada à Denys d'attirer le philosophe en Sicile [1]. Celui-ci, après quelques difficultés, consentit à venir donner des leçons au jeune prince [2]. Bientôt la cour se transforma en une académie ; Denys, du soir au matin, argumentait du meilleur et du pire des gouvernements [3] ; mais il se lassa enfin de déraisonner sur ce qu'il ne comprenait pas. Les courtisans murmurèrent ; les soldats ne se souciaient pas beaucoup *du Monde d'Idées* [4], et la vertu philosophique était trop chaste pour le tyran. Dion fut exilé, et Platon le rejoignit peu de temps après en Grèce [5].

Le moraliste eut à peine quitté Syracuse, que Denys brûla du dé-

reginam, eique regem antea fuisse cordi, nunc esse regnum ; » et les vers des soldats :

> Gallias Cæsar subegit, Nicomedes Cæsarem :
> Ecce Cæsar nunc triumphat qui subegit Gallias ;
> Nicomedes non triumphat, qui subegit Cæsarem

apprennent assez les désordres de la reine de Bithynie. Auguste, après avoir proscrit ses concitoyens dans sa jeunesse, et obligé le père et le fils à mourir de la main l'un de l'autre, se faisait amener dans sa vieillesse les jeunes vierges de ses États. Voilà les grands hommes de Rome. Je ne parle ni des Néron, ni des Tibère. Il paraît cependant singulier que Suétone n'ait pas rapporté ce que Tacite nous apprend du commerce incestueux d'Agrippine et de son fils, lui qui était si curieux de pareilles anecdotes.

(*a*) Je traite le public comme mon camarade ; je le prends par le bras ; je lui raconte familièrement ce que *quelqu'un* m'a dit ou ne m'a pas dit. Il est impossible d'être plus à l'aise. (N. Éd.)

[1] Plut., *in Dion.* — [2] *Id.*, *ib.* — [3] Plat., *Epist.* vii, t. III. — [4] Plut., *in Tim.*, p. 29. — [5] Plut., *in Dion.* ; Plat., *Epist.* iii.

sir de le revoir. Dans les rois les désirs sont des besoins. Cette fois-ci il fallut que les philosophes de la Grande-Grèce engageassent, pour sûreté, leur parole au vieillard de l'Académie. Il y a je ne sais quoi d'aimable et de touchant dans cet intérêt de tout le corps des sages en un de leurs membres : lorsque Jean-Jacques fuyait de pays en pays (*a*), peu importait aux savants de la France, de l'Angleterre [1] et de l'Italie.

Platon de retour auprès du tyran voulut obtenir de lui le rappel de Dion [2]. Non-seulement Denys se montra inexorable, mais, sous un prétexte frivole, confisqua les biens de celui-ci, que jusqu'alors il avait respectés [3]. Le philosophe, piqué de l'injustice qu'on faisait à son ami, demanda la permission de se retirer; il l'obtint avec beaucoup de peine [4]. Le prince, demeuré seul avec ses vices et ses courtisans, se replongea dans les excès du despotisme et de la débauche. La mesure des maux du peuple monta à son comble, et l'heure de la vengeance approchait.

CHAPITRE X.

Expédition de Dion. — Fuite de Denys. — Troubles à Syracuse.

Dion, dépouillé de ses biens, et blessé au cœur par le divorce de son épouse, que Denys avait donnée en mariage à l'un de ses favoris, résolut d'arracher la Sicile à la tyrannie [5]. Il se mit en mer avec

(*a*) Les prétendues persécutions éprouvées par Rousseau étaient, pour la plus grande partie, dans sa tête. Il fut condamné, il est vrai, pour quelques-uns de ses ouvrages, mais plusieurs autres écrivains dans le même cas se moquaient d'une condamnation qui ne faisait qu'accroître leur renommée, et dont la plus grande rigueur se réduisait à prononcer quelques jours d'arrêts au château de Vincennes. Je ne veux pas dire qu'on n'avait pas eu grand tort de décréter Rousseau de prise de corps; j'aime trop la liberté individuelle et la liberté de la pensée pour ne pas en revendiquer les droits; mais je dis qu'il ne faut rien exagérer, et qu'il n'est pas juste de donner le nom de *proscription*, d'*exil*, à ce qui n'avait dans le fond rien de ce caractère odieux. (N. Éd.)

[1] Il y aurait de l'injustice à oublier que Hume donna l'hospitalité à Jean-Jacques; qu'il trouva dans le duc de Portland la protection d'un Mécène, et les lumières de la philosophie ; enfin que S. M. Britannique elle-même accorda une pension honorable à l'illustre réfugié. — [2] Plat., *Epist.* vii. — [3] Plut., *in Dion*. — [4] *Id.*, *ibid.* — [5] Plat., *Epist.* vii ; Plut., *in Dion.*

deux vaisseaux et huit cents hommes [1] pour attaquer un prince qui possédait des escadres et des armées [2] : mais il comptait sur les

[1] Diod., lib. VI, p. 413.

[2] Mais Denys était alors sans finances, grande cause des révolutions *. On trouvera dans cet *Essai* trois ou quatre chapitres où il y a quelques recherches sur le système comparé des finances des anciens et des modernes. Ce sujet est obscur et m'a donné beaucoup de travail, ayant suivi pas à pas, autant que le sujet me l'a permis, l'état des impôts, des prêts, des opérations fiscales, depuis les premiers temps de l'histoire jusqu'à nos jours. On verra qu'il n'est pas improbable que les lettres de change ne fussent connues des anciens, et qu'en cela, comme en toute autre chose, notre supériorité n'est pas considérable. Quant au papier-monnaie, nous n'avons guère de quoi nous vanter, son usage a toujours été calamiteux. La France en présente un grand exemple ; l'Amérique avait été désolée auparavant par ce fléau. En 1775, le congrès décréta l'émission de bills de crédit pour la somme de deux millions de dollars, qui devaient être retirés graduellement de la circulation par des taxes, le premier retrait étant fixé au 31 novembre 1779. Plusieurs autres émissions suivirent, et au mois de février 1776, il y avait déjà pour vingt millions de dollars en bills dans les États-Unis.

L'enthousiasme du peuple les soutint durant quelque temps en paix ; mais enfin, l'intérêt l'emportant sur le patriotisme, ils commencèrent à perdre. Le congrès continuant à multiplier le papier, la somme totale s'éleva bientôt à deux cents millions de dollars. Outre cette masse énorme, chaque État avait encore ses bills particuliers, comme les départements de France leurs petits assignats. En 1779, les bills perdant vingt-sept et vingt-huit pour un, le Congrès voulut avoir recours à un expédient que la Convention a employé depuis dans l'opération de ses mandats : c'était de remplacer l'ancien papier par un nouveau. Le premier devait être brûlé progressivement, tandis que le second aurait été émis dans la proportion de vingt à un avec l'autre ; en sorte que les deux cents millions de dollars en bills continentals se seraient trouvés rachetés par dix millions. L'opération était trop fallacieuse pour réussir, et le papier continua de tomber de plus en plus. Alors le Congrès mit en usage, pour soutenir ses bills, tous les moyens dont se sont servis les révolutionnaires français pour supporter leurs assignats. Il fixa un maximum au prix des denrées, à celui des journées d'ouvriers. Les dettes contractées en argent furent déclarées payables en papier ; d'autres lois forçaient le marchand à recevoir les bills à leur valeur nominale, à vendre au même taux pour du papier que pour de l'argent ; les biens des royalistes furent mis à l'encan. L'effet de ces mesures coercitives fut de créer la disette, de ruiner les propriétaires et de répandre l'immoralité. Il fallut bientôt rap-

* On a généralement cru, quand j'ai parlé de finances à la tribune, ou, quand j'ai mieux fait pour mon pays, quand je me suis tu sur des opérations désastreuses, on a généralement cru que je commençais, comme tant d'autres, mon éducation financière ; on s'est trompé : cette note de l'*Essai* et plusieurs passages de ce même ouvrage le prouveront. L'étude et la langue des finances me sont familières depuis longtemps ; j'en avais pris le goût en Angleterre. En arrivant aux affaires dans mon pays je n'étais étranger à aucune partie essentielle des devoirs que j'avais à remplir. Je ne sais si j'aurais été un bon ministre des finances, mais j'aurais pu avoir cette ressemblance avec M. Pitt : l'État eût peut-être été obligé de faire les frais de mon enterrement. La maison de ce grand ministre était dans un complet désordre ; tout le monde le volait, et il ne pouvait parvenir régler les mémoires de sa blanchisseuse : je suis plus fort que tout cela. (N. Éd.)

vices du roi de Syracuse et sur l'inconstance du peuple : il ne s'était pas trompé.

Tout réussit : Denys se trouvait absent, les Syracusains se soulevèrent. Dion entra dans la cité, et proclama le rétablissement de la république [1]. Le tyran, accouru au bruit de cette nouvelle, hasarda une action où il fut défait. Après plusieurs pourparlers, il se retira en Italie, laissant la citadelle, dont il avait eu le bonheur de s'emparer, entre les mains de son fils [2].

Cependant la division régnait dans la ville. Les uns soutenaient Dion, leur libérateur; les autres s'attachaient à Héraclide, qui proposait des mesures populaires [3]. Celui-ci l'emporte, et Dion, poursuivi par les plus ingrats de tous les hommes, est obligé de se retirer avec un petit nombre d'amis fidèles, au milieu d'une populace furieuse, prête à le déchirer [4].

Ce grand patriote avait à peine abandonné Syracuse, que le parti de Denys, toujours bloqué dans la citadelle, fait une vigoureuse sortie, force les lignes des assiégeants; et les citoyens épouvantés députent humblement vers Dion, qui a la magnanimité de revenir à leur secours [5].

Il s'avançait au milieu de la nuit vers la capitale, lorsqu'il reçoit tout à coup des courriers qui lui apportent l'ordre de se retirer de nouveau. Les soldats de Denys étaient rentrés dans la citadelle; le peuple, toujours lâche, avait repris son audace; et le parti d'Héraclide, s'étant saisi des portes de la ville, comptait en disputer l'entrée à la troupe de Dion [6].

Cependant un bruit sourd vient, roulant de proche en proche. Bientôt des cris affreux se font entendre. Des hurlements confus, des

peler ces décrets ; et les bills perdant quatre cents pour un en 1781, cessèrent enfin de circuler.

Ainsi s'opéra la banqueroute. C'est une chose extraordinaire, mais prouvée, que la chute d'un papier-monnaie n'a jamais opéré de grands mouvements dans un État : on en voit plusieurs raisons. A la première émission d'un papier il a ordinairement toute sa valeur. Celui qui le reçoit alors, loin d'éprouver une perte, assez souvent y fait un gain. Lorsque le discrédit commence, le billet a changé de main ; le capitaliste qui l'a reçu à perte le passe à un autre avec cette même perte; et le papier continue ainsi de circuler, pris et rendu au prix du change lors de la négociation, en sorte que la diminution est insensible d'un individu à l'autre. Il n'y a à souffrir considérablement que pour le créancier, et celui entre les mains duquel le papier expire. Quant à l'État, les fortunes ayant seulement changé de mains, il s'y trouve la même quantité de propriétaires qu'auparavant, et l'équilibre est conservé.

[1] Plut., *in Dion.* — [2] *Id.*, *ib.* — [3] *Id.*, *ib.* — [4] *Id.*, *ib.* — [5] *Id.*, *ib.*; Diod., Sic., lib. XVI. — [6] Plut., *in Dion.*

sons aigus entrecoupés de grands silences, durant lesquels on distingue quelque voix lamentable et solitaire, comme d'un homme égorgé dans une rue écartée : enfin, tout l'effroyable murmure d'une ville en insurrection et en proie à l'ennemi monte à la fois dans les airs [1].

Un incendie général vient éclairer les horreurs de cette nuit, que le pinceau seul de Virgile [2] pourrait rendre. Les teintes scarlatines et mouvantes du ciel annoncent à Dion, encore loin dans la campagne [3], l'embrasement de la patrie. Un messager arrive à la hâte; il apprend aux soldats du philosophe guerrier que la garnison de la citadelle a fait une seconde sortie ; qu'elle égorge femmes, enfants, vieillards ; qu'elle a mis le feu à la ville ; que le parti même d'Héraclide sollicite Dion de précipiter sa marche, et d'étouffer, dans le danger commun, tout ressentiment des injures passées [4].

Dion ne balance plus. Il entre dans Syracuse avec sa petite troupe de héros, aux acclamations des citoyens prosternés à ses pieds, qui le regardaient non comme un homme, mais comme un dieu, après leur ingratitude. Le philosophe patriote s'avançait dans les rues à travers mille dangers, sur les cadavres des habitants massacrés, à la réverbération des flammes, entre des murs rouges et crevassés, tantôt plongé dans des tourbillons de fumée et de cendres brûlantes, tantôt exposé à la chute des toits et des charpentes embrasés qui croulaient de toutes parts autour de lui [5].

Il parvient enfin à la citadelle, où les troupes du tyran s'étaient rangées en bataille. Il les attaque, les force de se renfermer dans leur repaire, d'où elles ne sortirent plus que pour remettre la place, par capitulation, entre les mains des citoyens de Syracuse [6].

Dion, ayant rétabli le calme dans sa patrie, ne jouit pas longtemps du fruit de ses travaux [7]. Il périt assassiné [8], après s'être lui-même

[1] PLUT. *in Dion.* — [2] La description que les historiens nous ont laissée de l'embrasement de Syracuse a tant de traits de ressemblance avec celui de Troie décrit par Virgile, ne me paraît pas impossible que ce poëte, dont on connaît d'ailleurs la vérité, et qui, ayant passé une partie de sa vie à la vue de la Sicile, devait s'en rappeler sans cesse l'histoire, n'ait emprunté plusieurs choses de cet événement pour le second chant de son *Énéide;* à moins qu'on ne suppose que les historiens qui ont écrit après lui n'aient eux-mêmes imité l'épique latin. — [3] A environ deux lieues. — [4] PLUT., *in Dion.* — [5] *Id.*, *ib.* — [6] *Id.*, *ib.* — [7] Dion avait entrepris avec les philosophes platoniciens d'établir en Sicile une de ces républiques idéales qui font tant de mal aux hommes. C'est peut-être la seule fois qu'on ait tenté de former le gouvernement d'un peuple sur des principes purement abstraits. Les Français ont voulu faire la même chose de notre temps. Ni Dion, ni les théoristes de France, n'ont réussi, parce que le vice était dans les mœurs des nations. Il est presque incroyable combien l'âge philosophique d'Alexandre ressemble au nôtre. — [8] PLUT., *in Dion.*

rendu coupable d'un assassinat. Callippe, le meurtrier, fut à son tour chassé par le frère de Denys, et Denys lui-même, sortant de sa retraite après dix ans d'interrègne, remonta sur le trône [1].

Platon connut mieux que Dion les hommes de son siècle. Il lui prédit qu'il ne causerait que des maux, sans réussir [2]. C'est une grande folie que de vouloir donner la liberté républicaine à un peuple qui n'a plus de vertu. Vous le traînez de malheur en malheur, de tyran en tyran, sans lui procurer l'indépendance. Il me semble qu'il existe un gouvernement particulier, pour ainsi dire naturel à chaque âge d'une nation : la liberté entière aux Sauvages, la république royale aux pasteurs, la démocratie dans l'âge des vertus sociales, l'aristocratie dans le relâchement des mœurs, la monarchie dans l'âge du luxe, le despotisme dans la corruption. Il suit de là que, lorsque vous voulez donner à un peuple la constitution qui ne lui est pas propre, vous l'agitez sans parvenir à votre but, et il retourne tôt ou tard au régime qui lui convient, par la seule force des choses (*a*). Voilà pourquoi tant de prétendues républiques se transforment tout à coup en monarchies sans qu'on en sache bien la raison; de tel principe, telle conséquence : de telles mœurs, tels gouvernements. Si des hommes vicieux bouleversent un état, quels que soient d'ailleurs leurs prétextes, il en résulte le despotisme. Les tyrans sont les remords des révolutions des méchants.

CHAPITRE XI.

Nouveaux troubles à Syracuse. — Timoléon. — Retraite de Denys.

Denys ne resta que deux années en possession de son trône. Les intraitables Syracusains se soulevèrent de nouveau. Ils appelèrent à

[1] Diod., lib. XVI, p. 532. — [2] Plat., *Epist.* VII.

(*a*) Je combats ici avec avantage cette fureur de donner à des peuples des constitutions uniformes sans s'embarrasser du degré de civilisation où ces peuples sont parvenus. J'ai tenu le même langage à la tribune depuis dix ans, soit comme membre de l'opposition, soit comme ministre, souhaitant à toutes les nations une liberté mesurée sur l'étendue de leurs lumières. C'est le seul moyen d'élever les hommes à la liberté complète : autrement on échoue dans tout ce que l'on prétend faire pour cette liberté. Ma vieille raison approuve donc aujourd'hui ce que ma jeune raison disait dans cette page il y a trente années : je ferai seulement observer que, raison-

leur secours un tyran voisin, nommé Icétas [1]. Celui-ci, loin de combattre pour la liberté de la Sicile, ne cherchant qu'à se substituer à Denys, traita sous main avec les Carthaginois. Bientôt la flotte punique parut à la vue du port. L'ancien tyran était alors renfermé dans la citadelle, où il se défendait contre le nouveau maître de la ville. Dans cette conjoncture, les citoyens opprimés envoyèrent demander du secours à Corinthe, leur mère-patrie, et contre Denys, et contre Icétas et ses alliés [2]. Les Corinthiens, touchés des malheurs de leur ancienne colonie, firent partir Timoléon avec dix vaisseaux [3]. Le grand homme aborda en Sicile et remporta un avantage sur Icétas. Denys, voyant s'évanouir ses espérances, se rendit au général corinthien, qui fit passer en Grèce, sur une seule galère, sans suite, avec une petite somme d'argent, celui qui avait possédé des flottes, des trésors, des palais, des esclaves, et un des plus beaux royaumes de l'antiquité [4].

Peu de temps après Timoléon se trouva maître de Syracuse, battit les Carthaginois, et, appelant le peuple à la liberté, fit publier qu'on eût à démolir les citadelles des tyrans. Les Syracusains, se précipitent sur ces monuments de servitude; ils les nivellent à la terre; et, fouillant jusque dans les sépulcres des despotes, dispersent leurs os dans les campagnes, comme on suspend dans les moissons la carcasse des bêtes de proie pour épouvanter leurs semblables (*a*). On érigea des tribunaux de justice nationale, sur l'emplacement même de cette forteresse, d'où émanaient les ordres arbitraires des rois. Leurs statues furent publiquement jugées et condamnées à être vendues. Une seule, celle de Gélon, fut acquittée par le peuple [5]. Le bon, le patriote Henri IV, qui n'était pas comme Gélon un usurpateur, n'a pas échappé aux républicains de la France. Les anciens respectaient la vertu, même dans leurs ennemis; et ceux qui accordèrent les honneurs de la sépulture à l'étranger Mardonius, n'auraient pas laissé les cendres d'un Turenne, leur compatriote, au milieu d'une ostéologie de singes. Nous avons beau nous élever sur la

nant toujours ici d'après le système des républiques anciennes, et fondant la liberté uniquement sur les mœurs, j'oublie cette autre liberté qu'amènent les progrès de la civilisation. (N. Éd.)

[1] Diod., lib. XVI, p. 457-470; Plut., *in Timol.* — [2] Diod., lib. XVI, p. 467-470; Plut., *in Timol.* — [3] Plut., *in Timol.*; Diod., lib. XVI, p. 462. — [4] Plut., *in Timol.*

(*a*) L'image n'est que trop juste; mais il ne faut pas pousser la haine de la tyrannie jusqu'à approuver la violation des tombeaux. (N. Éd.)

[5] Diod., lib. XVI, p. 462; Plut., *in Timol.*

pointe des pieds pour imiter les géants de la Grèce, nous ne serons jamais que de petits hommes (*a*).

CHAPITRE XII.

Denys à Corinthe. — Les Bourbons.

Cependant Denys était arrivé à Corinthe. On s'empressa de venir repaître ses regards du spectacle d'un monarque dans l'adversité. Nous chérissons moins la liberté que nous ne haïssons les grands, parce que nous ne pouvons souffrir le bonheur dans les autres, et que nous nous imaginons que les grands sont heureux. Comme les rois semblent d'une autre espèce que le reste de la foule, au jour de l'affliction ils ne trouvent pas une larme de pitié. Voilà donc, dit chacun en soi-même, cet homme qui commandait aux hommes, et qui d'un coup d'œil aurait pu me ravir la liberté et la vie. Toujours bas, nous rampons sous les princes dans leur gloire, et nous leur crachons au visage lorsqu'ils sont tombés (*b*).

Qu'eût dû faire Denys dans ses revers? Il eût dû savoir que les tigres et les déserts sont moins à craindre pour les misérables que la société. Il eût dû se retirer dans quelque lieu sauvage pour gémir sur ses fautes passées, et surtout pour cacher ses pleurs; ou plutôt il pouvait, comme les anciens, se coucher et mourir. Un homme n'est jamais très à plaindre lorsqu'il a le droguiste, ou le marchand de poignards à sa porte, et qu'il lui reste quelques *mines* (*c*).

(*a*) C'est beaucoup d'humeur avec quelque vérité. Le sentiment d'indépendance qui respire dans toutes ces pages ne nuisait point, comme on le voit, à mon attachement pour la famille de mes rois légitimes. On ne peut condamner plus sincèrement les excès révolutionnaires et aimer plus franchement la liberté. (N. Éd.)

(*b*) Si l'espèce humaine était telle que je la voyais alors, il faudrait aller se noyer. Il est vrai que l'on crache au visage des princes quand ils sont tombés : reste à savoir si les princes, lorsqu'ils ont retrouvé leur pouvoir, ne crachent pas au visage de ceux qui les ont servis. (N. Éd.)

(*c*) Il ne me restait plus, pour couronner l'œuvre, qu'à recommander le suicide. Si cent passages de l'*Essai* n'étaient en contradiction directe avec de tels principes, n'expiaient ces incartades d'un esprit blessé, il n'y a point de reproche que l'on ne dût adresser à l'auteur d'un pareil livre. Si je pouvais chercher une excuse à des doctrines aussi pernicieuses, je ferais remarquer que c'est encore un sentiment généreux et même monarchique qui me les fait énoncer ici ; j'aurais voulu que Denys se fût tué, plutôt que d'avilir à la fois sa personne et son sceptre, l'homme et le roi : le conseil est criminel, mais le motif de ce conseil est noble. [2] (N. Éd.)

L'âme de Denys n'était pas de cette trempe. Le tyran abandonné tenait, on ne sait pourquoi, à l'existence. Peut-être quelque lien caché qu'il n'osait découvrir, quelque sentiment secret... Denys n'était-il pas père? et les faiblesses du cœur n'attachent-elles pas à la vie? C'est un effet cruel de l'adversité, qu'elle redouble notre sensibilité, en même temps qu'elle l'éteint pour nous dans le cœur des autres, et qu'elle nous rend plus susceptibles d'amitié lorsque l'heure des amis est passée.

Le prince de Syracuse offrait une grande leçon à Corinthe, où les étrangers s'empressaient de venir méditer ce spectacle extraordinaire. Le malheureux roi, couvert de haillons, passait ses jours sur les places publiques ou à la porte des cabarets, où on lui distribuait, par pitié, quelque reste de vin et de viande. La populace s'assemblait autour de lui, et Denys avait la lâcheté de l'amuser de ses bons mots [1]. Il se rendait ensuite dans les boutiques de parfumeurs, ou chez des chanteuses auxquelles il faisait répéter leurs rôles, s'occupant à disputer avec elles sur les règles de la musique [2]. Bientôt, pour ne pas mourir de faim, il fut obligé de donner des leçons de grammaire dans les faubourgs aux enfants du petit peuple [3], et ce ne fut pas le dernier degré d'avilissement où le réduisit la fortune.

Une conduite aussi indigne a porté les hommes à en rechercher les causes. Cicéron fait là-dessus une remarque cruelle [4]. Denys, dit-il, voulut dominer sur des enfants, par habitude de tyrannie. Justin [5], au contraire, croit qu'il n'agissait ainsi que dans la crainte que les Corinthiens ne prissent de lui quelque ombrage. Ne serait-ce point plutôt le désespoir qui jeta le roi de Syracuse dans cet excès de bassesse? A force de l'insulter on le rendit digne d'insultes. Le malheur est une maladie de l'âme qui ôte l'énergie nécessaire pour se défaire de la vie; et lorsqu'un misérable sent que son caractère s'avilit, que la pitié des hommes ne s'étend plus sur lui, alors il se plonge tout entier dans le mépris, comme dans une espèce de mort.

Malgré le masque d'insensibilité que le monarque de Sicile portait sur son visage, je doute que la borne de la place publique, qui lui servait d'oreiller durant la nuit, et qu'il partageait peut-être avec quelque mendiant de Corinthe [6], fût entièrement sèche le matin. Plusieurs mots échappés à ce prince justifient cette conjecture.

[1] Plut., *in Timol.* — [2] *Id.*, *ib.* — [3] Plut., *in Timol.*; Cic., *Tusc.*, lib. III, nº 27; Just., lib. XXI; Lucian., *Somn.*, cap. xxiii; Val. Max., lib. VI, cap. ix. — [4] Cic., *Tusc.*, *ib.* — [5] Just., lib. XXI, cap. v. — [6] Val. Max., lib. VI, cap. ix.

Diogène, le rencontrant un jour, lui dit : « Tu ne méritais pas un pareil sort ! » Denys, se trompant sur le motif de cette exclamation, et étonné de trouver de la pitié parmi les hommes, ne put se défendre d'un mouvement de sensibilité. Il repartit : — « Tu me plains donc? je t'en remercie. » La simplicité de ce mot, qui devait briser l'âme de Diogène, ne fit qu'irriter le féroce cynique. — « Te plaindre ! » s'écria-t-il, « tu te trompes, esclave. Je suis indigné de te voir dans une ville où tu puisses jouir encore de quelques plaisirs [1]. » A Dieu ne plaise qu'une pareille philosophie soit jamais la mienne !

Dans une autre occasion le même prince, importuné par un homme qui l'accablait de familiarités indécentes, dit tranquillement : « Heureux ceux qui ont appris à souffrir [2] ! »

Quelquefois il savait repousser une injure grossière par une raillerie piquante. Un Corinthien soupçonné de filouterie s'approche de lui en secouant sa tunique, pour montrer qu'il ne cachait point de poignard (manière dont on en usait en abordant les tyrans) : « Fais-le en sortant, » lui dit Denys [3].

La fortune voulut mêler quelques douceurs à l'amertume de ses breuvages, pour en rendre le déboire plus affreux. Denys obtint la permission de voyager, et Philippe le reçut dans son royaume avec tous les honneurs dus à son rang. Pédagogue à Corinthe, roi encore à la table de celui de Macédoine, réduit de nouveau à la mendicité, ces étranges vicissitudes devaient bien apprendre au prince de Sicile la folie de la vie et la vanité des rôles qu'on y remplit. Du moins le père d'Alexandre s'honora-t-il en respectant l'infortune. Il ne put s'empêcher de dire à son hôte en le voyant, avec une espèce de chaleur : « Comment avez-vous perdu un empire que votre père « sut conserver si longtemps? — « J'héritai de sa puissance, répondit Denys, et non de sa fortune [4]. » Ce mot-là explique l'histoire du genre humain. Un soir que les deux tyrans s'entretenaient familièrement dans une orgie, celui de la Grèce demanda à celui de Sicile quel temps son père, Denys l'Ancien, prenait pour composer un si grand nombre de poëmes? « Le temps que vous et moi mettons ici à boire, » répliqua gaiement le roi détrôné [5] (*a*).

[1] Plut., *in Timol.* — [2] Stob., *Serm.* 110. — [3] Plut., *in Timol.*; Ælian., *Var. Histor.*, lib. IV, cap. xviii. — [4] Ælian., *Var. Hist.*, lib. XII, cap. lx. — [5] Plut., *in Timol.*

(*a*) Je n'ai pas tiré tout le parti que je pouvais tirer de cette entrevue de Denys et de Philippe. Denys l'Ancien était un tyran assez remarquable; il eut un misérable fils. Philippe était un prince habile qui eut pour héritier un des plus grands hommes

Le sort voulut enfin terminer ce grand drame de l'école des rois par un dénoûment non moins extraordinaire que les autres scènes. Denys, réduit au dernier degré de misère, ou rendu fou de chagrin, s'engagea dans une troupe de prêtres de Cybèle, et l'on vit le monarque de Syracuse, avec sa grosse taille [1] et ses yeux à moitié fermés [2], parcourant les villes et les bourgs de la Grèce, sautant et dansant en frappant un tympanon, et allant après tendre la main à la ronde, pour recevoir les chétives aumônes de la populace [3].

Si je me suis arrêté longtemps aux infortunes de Denys, on en sent assez la raison. Outre la grande leçon qu'elles présentent, l'Europe a devant les yeux, au moment où j'écris ceci, un exemple frappant non des mêmes vices, mais presque des mêmes malheurs. Déjà un Bourbon, qui devait être le plus riche particulier de l'Europe, a été obligé, pour vivre, d'avoir recours en Suisse au moyen employé par Denys à Corinthe. Sans doute le duc d'Orléans aura enseigné à ses pupilles les dangers d'une ambition coupable, et surtout les périls d'une mauvaise éducation. Il se sera fait une loi de leur répéter, que le premier devoir de l'homme n'est pas d'être roi, mais d'être probe. Si ce mot paraît sévère, j'en appelle à ce prince lui-même, qu'on dit d'ailleurs plein de courage et de vertus naturelles (*a*). Qu'il jette les regards autour de lui en Europe, qu'il contemple les milliers de victimes sacrifiées chaque jour à l'ambition de sa famille : j'aurais voulu éviter de nommer son père.

Le reste de la famille des Bourbons a éprouvé diverses calamités. L'héritier des rois, le souverain légitime de la France, erre maintenant en Europe à la merci des hommes (*b*); et le maître de tant de

dont l'histoire ait conservé le souvenir. Ce petit despote qui finissait le royaume de Sicile, dînant avec le jeune Alexandre en qui allait commencer un des trois grands empires du monde, formait un contraste qui n'aurait pas dû m'échapper. (N. Éd.)

[1] Just., lib. XXI, cap. II. — [2] Athen., lib. X, p. 439; Just., *ib.*; Plut., *de Adul.*, t. II. — [3] Ælian., *Var. Hist.*, lib IX, cap. VIII; Athen., lib. XII, cap. XI.

(*a*) Voyez la note (*a*), p. 54. (N. Éd.)

(*b*) Mes sentiments pour la monarchie de saint Louis et pour mes rois légitimes sont nettement exprimés ici ; mais le parallèle entre Denys et les héritiers de tant de monarques offre la même impertinence qu'une foule d'autres rapprochements de l'*Essai*. Le petit tyran de quelques villes de la Sicile, fils d'un autre tyran, premier né de sa race, a-t-il avec la dynastie des Bourbons quelque rapport d'influence, de caractère et de grandeur? L'histrion royal descendu du trône pour danser dans une troupe de prêtres de Cybèle, peut-il être nommé sans honte auprès de ce roi magnanime qui repoussa si noblement les propositions de l'usurpateur de sa couronne? Mais il me fallait bon gré, mal gré des comparaisons, afin d'arriver à des réflexions plus ou moins justes, à des pages plus ou moins dans le sujet. (N. Éd.)

palais serait trop heureux de posséder dans quelque coin de la terre la moindre des cabanes de ses sujets.

Cependant si un royaume florissant, un peuple nombreux, une naissance illustre, se réunissent pour augmenter l'amertumedes regrets de Louis, il ne saurait craindre, comme les rois de l'antiquité, l'excès de l'indigence. Cette différence tient à l'état relatif des constitutions. Chez les anciens un prince fugitif ne rencontrait que des républiques qui insultaient à sa misère; dans le monde moderne il trouve du moins d'autres princes qui lui procurent les nécessités de la vie (*a*). S'il arrivait que l'Europe se formât en démocraties, le dernier des monarques détrônés serait aussi malheureux que Denys.

Depuis les premiers âges du monde jusqu'à la catastrophe des Bourbons en France, l'histoire nous offre un grand nombre de princes fugitifs et en proie aux douleurs, le partage commun des hommes. On remarque particulièrement, chez les anciens, le monarque aveugle qui parcourait la Grèce appuyé sur son Antigone; Thésée, le législateur, le défenseur de sa patrie, et banni par un peuple ingrat; Oreste, suivi d'un seul ami; Idoménée, chassé de Crète; Démarate, roi de Sparte, retiré auprès de Darius; Hippias, mort au champ de Marathon, en cherchant à recouvrer sa couronne; Pausanias II, roi de Sparte, condamné à mort et sauvé par la fuite; Denys à Corinthe; Darius, fuyant seul devant Alexandre, et assassiné par ses courtisans; Cléomène, digne successeur d'Agis, crucifié en Égypte, où il s'était retiré; Antiochus Hiérax, réfugié chez Ptolémée, qui le jette dans les cachots; Antiochus X, errant chez les Parthes et en Cilicie; Mithridate, cherchant en vain un asile auprès de Tigrane, son gendre, et réduit à s'empoisonner; à Rome, Tarquin chassé par Brutus, et soulevant en vain l'Italie en sa faveur; une foule d'empereurs des deux empires qu'il serait trop long d'énumérer (*b*). Parmi les peuples modernes, on reconnaît en Afrique Gélimer [1], chassé du trône des Vandales et réduit à cultiver un champ de ses propres mains; en Italie, Lamberg, premier prince fugitif de

(*a*) Il y a quelque chose d'étroit, de sec et de vulgaire dans cette remarque. Je l'ai dit ailleurs, et plus noblement : Un roi de France qui manque de tout est encore roi quand il peut dormir sur la terre enveloppé dans sa casaque fleurdelisée, ayant pour bâton le sceptre de saint Louis, et pour épée celle d'Henri IV. (N. Éd.)

(*b*) J'aurais dû au moins, dans ce catalogue de rois détrônés, nommer Persée, ne fût-ce que pour rappeler le trône d'Alexandre. (N. Éd.)

[1] Son histoire est touchante, et présente un des jeux les plus extraordinaires de la fortune. Le lendemain du jour que Gélimer sortit secrètement de Carthage, Bélisaire,

l'Europe moderne; Pierre de Médicis, qui, sans Philippe de Comines, n'eût pu trouver une retraite à Venise; l'empereur Henri IV, fuyant devant son fils; le comte de Flandre, chassé par Artavelle; Charles V de France, dépouillé par la faction de Charles de Navarre; Charles VII, réduit à sa ville d'Orléans; Henri VI d'Angleterre, détrôné, puis rétabli, puis détrôné encore; Édouard IV, errant dans les Pays-Bas, privé de tout secours; Henri IV de France, chassé par la Ligue; Charles II d'Angleterre, obligé de dormir sur un chêne dans ses états, tandis que sa famille sur le continent était forcée de se tenir au lit, faute de feu; Gustave Vasa, retiré dans les mines; Stanislas, roi de Pologne, s'échappant déguisé de son palais; Jacques II, trouvant une cour en France, mais dont les descendants n'avaient pas un lieu où reposer leur tête (a); Marie, portant son fils dans les rangs hongrois; enfin les Bourbons, terminant cette liste d'illustres infortunés. Dans ce catalogue de misères, chacun pourra satisfaire le penchant de son cœur : l'envie y verra des rois, la pitié des malheureux, et la philosophie des hommes.

dans le palais de ce prince des Vandales, servi par ses propres esclaves, dîna sur la table, dans les plats, et des viandes mêmes préparées pour le repas du malheureux monarque. Le roi fugitif s'étant ensuite remis entre les mains du général romain, il fut conduit à Constantinople, où, après s'être prosterné devant Justinien, on lui donna quelque terre dans un coin de l'empire. (Procop., *de Bell. Vandal.*, lib. I, cap. XXI, etc.) Ce bon Procope, qui raconte si naïvement ses songes, l'amour d'Honorius pour une poule, nommée *Rome*, et les chansons des petits enfants, qui disaient : « G. chassera B., et B. chassera G. », me fait ressouvenir qu'on trouve, dans son *Histoire de la guerre des Perses*, un chapitre intéressant sur la mer Rouge et le commerce des Indes, qui a, je crois, échappé au savant Robertson dans sa *Disquisition*. On y apprend que l'on construisait les vaisseaux sans clous pour cette navigation, en attachant seulement les planches avec des cordes, non à cause des rochers d'aimant, dit Procope, qui se pique alors d'incrédulité, mais pour les rendre plus légers *. (*De Bell. Pers.*, lib. I. cap. XVIII.)

(a) La France les repoussa; mais Rome, cette mère commune des infortunés, les accueillit. (N. Éd.)

* Cette note est écrite à la diable, bien qu'elle soit assez curieuse. Mais à quoi bon tout cela, et les petits enfants qui chantent, et Honorius, et Robertson, et le commerce des Indes, et les rochers d'aimant, etc., etc. ? Érudition tout à fait digne du *Chef-d'œuvre d'un Inconnu !* (N. Éd.)

CHAPITRE XIII.

Aux Infortunés.

Thrice happy you, who look as from the shore
And have no venture in the wreck you see !

Ce chapitre n'est pas écrit pour tous les lecteurs; plusieurs peuvent le passer sans interrompre le fil (*a*) de cet ouvrage : il est adressé à la classe des malheureux; j'ai tâché de l'écrire dans leur langue, qu'il y a longtemps que j'étudie (*b*).

Celui-là n'était pas un favori de la prospérité qui répétait les deux vers qu'on voit à la tête de ce chapitre. C'était un monarque, le malheureux Richard II, qui, le matin même du jour où il fut assassiné, jetant à travers les soupiraux de sa prison un regard sur la campagne, enviait le pâtre qu'il voyait assis tranquillement dans la vallée auprès de ses chèvres.

Quelles qu'aient été tes erreurs, innocent ou coupable, né sur un trône ou dans une chaumière, qui que tu sois, enfant du malheur, je te salue : *Experti invicem sumus, ego ac fortuna.*

On a beaucoup disputé sur l'infortune comme sur toute autre chose. Voici quelques réflexions que je crois nouvelles (*c*).

Comment le malheur agit-il sur les hommes? Augmente-t-il la force de leur âme? La diminue-t-il?

S'il l'augmente, pourquoi Denys fut-il si lâche?

S'il la diminue, pourquoi la reine de France déploya-t-elle tant de fortitude?

Prend-il le caractère de la victime? Mais, s'il le prend, pourquoi Louis, si timide au jour du bonheur, se montra-t-il si courageux au jour de l'adversité (*d*)? Et pourquoi ce Jacques II, si brave dans la

(*a*) On n'interrompt point le fil d'un ouvrage, on le rompt. Langue à part, cette phrase condamne tout le chapitre. C'est au lecteur à dire s'il veut qu'on le supprime. (N. Éd.)

(*b*) On va voir en effet que j'ai examiné la question dans tous ses rapports, que je suis savant dans la science des infortunés. Je me délectais à parler du malheur : j'étais là comme un poisson dans l'eau. (N. Éd.)

(*c*) J'ai un grand penchant à m'applaudir. (N. Éd.)

(*d*) Je louais et j'admirais ces grandes victimes lorsque je ne demandais rien et n'avais rien à attendre de leurs héritiers. (N. Éd.)

prospérité, fuyait-il sur les bords de la Boyne lorsqu'il n'avait plus rien à perdre?

Serait-ce que le malheur transforme (*a*) les hommes? Sommes-nous forts parce que nous étions faibles, faibles parce que nous étions forts? Mais le pusillanime empereur romain qui se cachait dans les latrines de son palais au moment de sa mort avait toujours été le même ; et le Breton Caractacus fut aussi noble dans la capitale du monde que dans ses forêts.

Il paraît donc impossible de raisonner d'après une donnée certaine sur la nature de l'infortune. Il est vraisemblable qu'elle agit sur nous par des causes secrètes qui tiennent à nos habitudes et à nos préjugés, et par la position où nous nous trouvons relativement aux objets environnants. Denys, si vil à Corinthe, eût peut-être été très-grand entre les mains de ses sujets à Syracuse.

Autre recherche. Voilà le malheur considéré en lui-même, examinons-le dans ses relations extérieures.

La vue de la misère cause différentes sensations chez les hommes. Les grands, c'est-à-dire les riches, ne la voient qu'avec un dégoût extrême ; il ne faut attendre d'eux qu'une pitié insolente, que des dons, des politesses, mille fois pires que des insultes.

Le marchand, si vous entrez dans son comptoir, ramassera précipitamment l'argent qui se trouve atteint : cette âme de boue confond le malheureux et le malhonnête homme.

Quant au peuple, il vous traite selon son génie. L'infortuné rencontre en Allemagne la vraie hospitalité ; en Italie, la bassesse, mais quelquefois des éclairs de sensibilité et de délicatesse ; en Espagne, la morgue et la lâcheté, parfois aussi de la noblesse ; le peuple français, malgré sa barbarie, lorsqu'il s'assemble en masse, est le plus charitable, le plus sensible de tous envers le misérable, parce qu'il est sans contredit le moins avide d'or. Le désintéressement est une qualité que mes compatriotes possèdent éminemment au-dessus des autres nations de l'Europe. L'argent n'est rien pour eux, pourvu qu'ils aient exactement la vie. En Hollande, le malheureux ne trouve que brutalité ; en Angleterre, le peuple méprise souverainement l'infortune : il ne rêve que guinées ; il sent, il frotte, il mord, il examine, il fait sonner son shilling, il ne voit partout que du cuivre ou de l'argent. Au reste, il est précisément le contraire du

(*a*) Le verbe *transformer* ne s'emploie guère absolument ; mais si je m'étais mis à relever les hardiesses de langue dans l'*Essai*, je n'en aurais pas fini. (N. Éd.)

Français. Autant les individus qui le composent feraient de bassesses pour quelques demi-couronnes, autant ils sont généreux pris en corps. Au fait, je ne connais point deux nations plus antipathiques de génie, de mœurs, de vices et de vertus, que les Anglais et les Français, avec cette différence, que les premiers reconnaissent généreusement plusieurs qualités dans les derniers, tandis que ceux-ci refusent toute vertu aux autres (*a*).

Examinons maintenant si de ces diverses remarques on ne peut tirer quelques règles de conduite dans le malheur. J'en sais trois :

Un misérable est un objet de curiosité pour les hommes. On l'examine, on aime à toucher la corde des angoisses, pour jouir du plaisir d'étudier son cœur au moment de la convulsion de la douleur, comme ces chirurgiens qui suspendent des animaux dans des tourments, afin d'épier la circulation du sang et le jeu des organes (*b*). La première règle est donc de cacher ses pleurs. Qui peut s'intéresser au récit de nos maux? Les uns les écoutent sans les entendre, les autres avec ennui, tous avec malignité. La prospérité est une statue d'or dont les oreilles ressemblent à ces cavernes sonores décrites par quelques voyageurs : le plus léger soupir s'y grossit en un son épouvantable.

La seconde règle, qui découle de la première, consiste à s'isoler entièrement. Il faut éviter la société lorsqu'on souffre, parce qu'elle est l'ennemie naturelle du malheureux; sa maxime est : infortuné — coupable. Je suis si convaincu de cette vérité sociale, que je ne passe guère dans les rues sans baisser la tête.

Troisième règle : Fierté intraitable. L'orgueil est la vertu du malheur. Plus la fortune nous abaisse, plus il faut nous élever, si nous voulons sauver notre caractère. Il faut se ressouvenir que partout on honore l'habit et non l'homme. Peu importe que vous soyez un fripon, si vous êtes riche; un honnête homme, si vous êtes pauvre. Les positions relatives font dans la société l'estime, la considération, la vertu. Comme il n'y a rien d'intrinsèque dans la naissance, vous fûtes roi à Syracuse, et vous devenez particulier malheureux à Corinthe. Dans la première position, vous devez mépriser ce que vous

(*a*) Il y avait peut-être quelque courage à écrire ainsi en Angleterre; mais il y a une transposition évidente dans le texte. Au lieu de lire : « Je ne connais point deux nations plus antipathiques... que les Anglais et les Français... » Il faut lire : *Que les Français et les Anglais.* (N. Éd.)

(*b*) Cette idée abominable que j'ai des hommes me poursuit. Il y a incohérence dans les images. (N. Éd.)

êtes ; dans la seconde, vous enorgueillir de ce que vous avez été ; non qu'au fond vous ne sachiez à quoi vous en tenir sur ce frivole avantage, mais pour vous en servir comme d'un bouclier contre le mépris attaché à l'infortune. On se familiarise aisément avec le malheureux; et il se trouve sans cesse dans la dure nécessité de se rappeler sa dignité d'homme, s'il ne veut que les autres l'oublient.

Enfin vient une grande question sur le sujet de ce chapitre : que faut-il faire pour soulager ses chagrins? Voici la pierre philosophale.

D'abord, la nature du malheur n'étant pas parfaitement connue, cette question reste pour ainsi dire insoluble. Lorsqu'on ne sait où gît le siége du mal, où peut-on appliquer le remède ?

Plusieurs philosophes anciens et modernes ont écrit sur ce sujet. Les uns nous proposent la lecture, les autres la vertu, le courage. C'est le médecin qui dit au patient : Portez-vous bien.

Un livre vraiment utile au misérable, parce qu'on y trouve la pitié, la tolérance, la douce indulgence, l'espérance plus douce encore, qui composent le seul baume des blessures de l'âme, ce sont les Évangiles. Leur divin auteur ne s'arrête point à prêcher vainement les infortunés, il fait plus : il bénit leurs larmes, et boit avec eux le calice jusqu'à la lie (*a*).

Il n'y a point de panacée universelle pour le chagrin, il en faudrait autant que d'individus. D'ailleurs la raison trop dure ne fait qu'aigrir celui qui souffre, comme la garde maladroite qui, en tournant l'agonisant dans son lit pour le mettre plus à son aise, ne fait que le torturer. Il ne faut rien moins que la main d'un ami pour panser les plaies du cœur, et pour vous aider à soulever doucement la pierre de la tombe.

Mais, si nous ignorons comment le malheur agit, nous savons du moins en quoi il consiste : en une privation. Que celle-ci varie à l'infini ; que l'un regrette un trône, l'autre une fortune, un troisième une place, un quatrième un abus ; n'importe, l'effet reste le même pour tous. M*** me disait : Je ne vois qu'une infortune réelle : celle de manquer de pain. Quand un homme a la vie, l'habit, une chambre et du feu, les autres maux s'évanouissent. Le manque du nécessaire absolu est une chose affreuse, parce que l'inquiétude du lendemain empoisonne le présent. M*** avait raison, mais cela ne tranche pas la question (*b*).

(*a*) J'ai déjà cité ce passage dans ma préface comme une preuve de mon *incrédulité*. (N. Éd.)

(*b*) N'est-il pas étrange que je ne fasse aucune mention des peines morales, des dou-

Car que faudrait-il faire pour se procurer ce premier besoin ? Travailler, répondent ceux qui n'entendent rien au cœur de l'homme. Nous supportons l'adversité non d'après tel ou tel principe, mais selon notre éducation, nos goûts, notre caractère, et surtout notre génie. Celui-ci, s'il peut gagner passablement sa vie par une occupation quelconque, s'apercevra à peine qu'il a changé de condition ; tandis que celui-là, d'un ordre supérieur, regardera comme le plus grand des maux de se voir obligé de renoncer aux facultés de son âme, de faire sa compagnie de manœuvres, dont les idées sont confinées autour du bloc qu'ils scient, ou de passer ses jours, dans l'âge de la raison et de la pensée, à faire répéter des mots aux stupides enfants de son voisin. Un pareil homme aimera mieux mourir de faim que de se procurer à un tel prix les besoins de la vie. Ce n'est donc pas chose si aisée que d'associer le nécessaire et le bonheur : tout le monde n'entendra pas ceci (*a*).

Ainsi nous ne sommes pas juges compétents du bon et du mauvais pour les autres : il ne s'agit pas de l'apparence, mais de la réalité.

Je m'imagine que les malheureux qui lisent ce chapitre le parcourent avec cette avidité inquiète, que j'ai souvent portée moi-même dans la lecture des moralistes, à l'article des misères humaines, croyant y trouver quelque soulagement. Je m'imagine encore que, trompés comme moi, ils me disent : Vous ne nous apprenez rien ; vous ne nous donnez aucun moyen d'adoucir nos peines ; au contraire vous prouvez trop qu'il n'en existe point. O mes compagnons d'infortune ! votre reproche est juste : je voudrais pouvoir sécher vos larmes, mais il vous faut implorer le secours d'une main plus puissante que celle des hommes (*b*). Cependant ne

leurs paternelles, maternelles et filiales, de celles de l'amitié ? Le secret de cet oubli, c'est que je vivais au milieu de l'émigration où j'étais sans cesse frappé de la vue des maux physiques et des chagrins politiques. Aussi mettais-je au nombre des infortunes l'*indigence* et les *abus*. (N. Éd.)

(*a*) Il faut me passer cet éternel *moi* et ce ton de confidence que je prends avec les lecteurs. L'amour du raisonner que j'avais dans ma jeunesse, cette manière de faire une thèse de tout, ces argumentations en forme sur le malheur, ces aphorismes à l'usage des infortunés, s'éloignent tout à fait de la manière que j'emploierais aujourd'hui dans un pareil sujet : les traits pourraient être semblables, mais la chaîne des idées ne serait pas la même. (N. Éd.)

(*b*) Ces cris religieux, échappés tout à coup et comme involontairement du fond de l'âme, prouvent mieux mes sentiments intérieurs que tous les raisonnements de la terre. (N. Éd.)

vous laissez point abattre ; on trouve encore quelques douceurs parmi beaucoup de calamités. Essaierai-je de montrer le parti qu'on peut tirer de la condition la plus misérable ? Peut-être en recueillerez-vous plus de profit que de toute l'enflure d'un discours stoïque.

Un infortuné parmi les enfants de la prospérité ressemble à un gueux qui se promène en guenilles au milieu d'une société brillante : chacun le regarde et le fuit. Il doit donc éviter les jardins publics, le fracas, le grand jour ; le plus souvent même il ne sortira que la nuit. Lorsque la brune commence à confondre les objets, notre infortuné s'aventure hors de sa retraite, et, traversant en hâte les lieux fréquentés, il gagne quelque chemin solitaire, où il puisse errer en liberté. Un jour il va s'asseoir au sommet d'une colline qui domine la ville et commande une vaste contrée ; il contemple les feux qui brillent dans l'étendue du paysage obscur, sous tous ces toits habités. Ici, il voit éclater le réverbère à la porte de cet hôtel, dont les habitants, plongés dans les plaisirs, ignorent qu'il est un misérable, occupé seul à regarder de loin la lumière de leurs fêtes : lui qui eut aussi des fêtes et des amis ! Il ramène ensuite ses regards sur quelque petit rayon tremblant dans une pauvre maison écartée du faubourg, et il se dit : Là, j'ai des frères (*a*).

Une autre fois, par un clair de lune, il se place en embuscade sur un grand chemin, pour jouir encore à la dérobée de la vue des hommes, sans être distingué d'eux ; de peur qu'en apercevant un malheureux, ils ne s'écrient, comme les gardes du docteur anglais, dans la *Chaumière Indienne :* Un Paria ! un Paria !

Mais le but favori de ses courses sera peut-être un bois de sapins, planté à quelque deux milles de la ville. Là il a trouvé une société paisible, qui comme lui cherche le silence et l'obscurité. Ces Sylvains solitaires veulent bien le souffrir dans leur république, à laquelle il paie un léger tribut ; tâchant ainsi de reconnaître, autant qu'il est en lui, l'hospitalité qu'on lui a donnée (*b*).

Lorsque les chances de la destinée nous jettent hors de la société, la surabondance de notre âme, faute d'objet réel, se répand jusque sur l'ordre muet de la création, et nous y trouvons une sorte de plaisir que nous n'aurions jamais soupçonnée. La vie est douce avec la nature. Pour moi je me suis sauvé dans la solitude, et j'ai résolu d'y

(*a*) On retrouve quelque chose de ce passage dans *René*. (N. Éd.)

(*b*) Qu'est-ce que ces Sylvains?... — Des oiseaux? En vérité, je l'ignore. Jeannot Lapin pourrait bien être là dedans. Qui sait? (N. Éd.)

mourir, sans me rembarquer sur la mer du monde (*a*). J'en contemple encore quelquefois les tempêtes, comme un homme jeté seul sur une île déserte, qui se plaît, par une secrète mélancolie, à voir les flots se briser au loin sur les côtes où il fit naufrage. Après la perte de nos amis (*b*), si nous ne succombons à la douleur, le cœur se replie sur lui-même ; il forme le projet de se détacher de tout autre sentiment, et de vivre uniquement avec ses souvenirs. S'il devient moins propre à la société, sa sensibilité se développe aussi davantage. Le malheur nous est utile ; sans lui les facultés aimantes de notre âme resteraient inactives : il la rend un instrument tout harmonie, dont, au moindre souffle, il sort des murmures inexprimables. Que celui que le chagrin mine s'enfonce dans les forêts; qu'il erre sous leur voûte mobile ; qu'il gravisse la colline, d'où l'on découvre, d'un côté de riches campagnes, de l'autre le soleil levant sur des mers étincelantes, dont le vert changeant se glace de cramoisi et de feu; sa douleur ne tiendra point contre un pareil spectacle : non qu'il oublie ceux qu'il aima, car alors ses maux seraient préférables, mais leur souvenir se fondra avec le calme des bois et des cieux : il gardera sa douceur et ne perdra que son amertume. Heureux ceux qui aiment la nature : ils la trouveront, et trouveront seulement elle, au jour de l'adversité.

Telle est la première sorte de plaisir qu'on peut tirer du malheur; mais on en compte plusieurs autres. Je recommanderais particulièrement l'étude de la botanique, comme propre à calmer l'âme en détournant les yeux des passions des hommes, pour les porter sur le peuple innocent des fleurs. Armé de ses ciseaux, de son style, de sa lunette, on s'en va tout courbé, longeant les fossés d'un vieux chemin, s'arrêtant au massif d'une tour en ruine, aux mousses d'une antique fontaine, à l'orée septentrionale d'un bois; ou peut-être on parcourt des grèves que les algues festonnent de leurs grands falbalas frisés et couleur d'écaille fondue. Notre botanophile se plaît à rencontrer la *tulipa silvestris* qui se retire comme lui sous les ombrages les plus solitaires ; il s'attache à ces *lis* mélancoliques, dont le front penché semble rêver sur le courant des eaux. A l'aspect attendrissant du *convolvulus*, qui entoure de ses fleurs pâles quelque aulne décrépit, il croit voir une jeune fille presser de ses bras d'albâtre son

(*a*) C'était vrai, et je n'aurais pas eu le temps de me lasser de cette solitude, puisque je me croyais au moment d'en trouver une autre plus profonde. (N. Éd.)

(*b*) Voilà enfin les douleurs morales. (N. Éd.)

vieux père mourant ; l'*ulex* épineux, couvert de ses papillons d'or, qui présente un asile assuré aux petits des oiseaux, lui montre une puissance protectrice du faible ; dans les *thyms* et les *calamens*, qui embellissent généreusement un sol ingrat de leur verdure parfumée, il reconnaît le symbole de l'amour de la patrie. Parmi les végétaux supérieurs, il s'égare volontiers sous ces arbres dont les sourds mugissements imitent la triste voix des mers lointaines; il affecte cette famille américaine, qui laisse pendre ses branches négligées comme dans la douleur ; il aime ce saule au port languissant, qui ressemble, avec sa tête blonde et sa chevelure en désordre, à une bergère pleurant au bord d'une onde. Enfin il recherche de préférence, dans ce règne aimable, les plantes qui, par leurs accidents, leurs goûts, leurs mœurs, entretiennent des intelligences secrètes avec son âme (*a*)[1].

Oh ! qu'avec délices, après cette course laborieuse, on rentre dans sa misérable demeure chargé de la dépouille des champs ! Comme si l'on craignait que quelqu'un ne vînt ravir ce trésor, fermant mystérieusement la porte sur soi, on se met à faire l'analyse de sa récolte, blâmant ou approuvant Tournefort, Linné, Vaillant, Jussieu, Solander, du Bourg. Cependant la nuit approche. Le bruit commence à cesser au dehors, et le cœur palpite d'avance du plaisir qu'on s'est préparé. Un livre qu'on a eu bien de la peine à se procurer, un livre qu'on tire précieusement du lieu obscur où on le tenait caché, va remplir ces heures de silence. Auprès d'un humble feu et d'une lumière vacillante, certain de n'être point entendu, on s'attendrit sur les maux imaginaires des Clarisse, des Clémentine, des Héloïse, des Cécilia. Les romans sont les livres des malheureux : ils nous nourrissent d'illusions, il est vrai ; mais en sont-ils plus remplis que la vie ?

Eh bien, si vous le voulez, ce sera un grand crime, une grande vérité, dont notre solitaire s'occupera : Agrippine assassinée par son fils. Il veillera au bord du lit de l'ambitieuse Romaine, maintenant retirée dans une chambre obscure à peine éclairée d'une petite

(*a*) On retrouve quelques-unes de ces idées et de ces études dans le *Génie du Christianisme*. (N. Éd.)

[1] Je suis fâché que ce ne soit pas le botaniste de la duchesse de Portland (J. J.) qui ait appelé *Portlandia* l'arbuste de la famille des Rubiacées, connu sous ce nom. La protectrice, le protégé et la plante se fussent prêté mutuellement des charmes, et la reconnaissance d'un grand homme eût vécu éternellement dans le parfum d'une fleur.

lampe. Il voit l'impératrice tombée faire un reproche touchant à la seule suivante qui lui reste, et qui elle-même l'abandonne ; il observe l'anxiété augmentant à chaque minute sur le visage de cette malheureuse princesse qui, dans une vaste solitude, écoute attentivement le silence. Bientôt on entend le bruit sourd des assassins qui brisent les portes extérieures ; Agrippine tressaille, s'assied sur son lit, prête l'oreille. Le bruit approche, la troupe entre, entoure la couche ; le centurion tire son épée et en frappe la reine aux tempes; alors : *Ventrem feri!* s'écrie la mère de Néron : mot dont la sublimité fait hocher la tête.

Peut-être aussi, lorsque tout repose, entre deux ou trois heures du matin, au murmure des vents et de la pluie qui battent contre vos fenêtres, écrivez-vous ce que vous savez des hommes. L'infortuné occupe une place avantageuse pour les bien étudier, parce que, étant hors de leur route, il les voit passer devant lui.

Mais, après tout, il faut toujours en revenir à ceci : sans les premières nécessités de la vie, point de remèdes à nos maux. Otway, en mendiant le morceau de pain qui l'étouffa; Gilbert, la tête troublée par le chagrin, avalant une clef à l'hôpital, sentirent bien amèrement, à cet égard, quoique hommes de lettres, toute la vanité de la philosophie (*a*).

CHAPITRE XIV.

Agis à Sparte [1].

La révolution des trente tyrans à Athènes eut des conséquences funestes pour la république imprudente qui l'avait favorisée. Lysander, en faisant porter à Lacédémone l'or et l'argent de l'Attique, introduisit les vices de ce dernier pays dans sa patrie. Bientôt la simplicité des mœurs y passa pour grossièreté, la frugalité pour sottise, l'honnêteté pour duperie; et, l'éphore Épitadès ayant publié une loi par laquelle on pouvait aliéner le patrimoine de ses pères,

(*a*) Dans un ouvrage bien composé ce chapitre serait un véritable hors-d'œuvre; mais dans un ouvrage aussi incohérent que l'*Essai*, il importe peu que j'aie parl des infortunés ou de toute autre chose. (N. Éd.)

[1] Voy. *Plutarque*.

toutes les propriétés passèrent entre les mains des riches; et les Spartiates, jadis si égaux en rang et en fortune, se trouvèrent divisés en un vil troupeau d'esclaves et de maîtres.

Tel était l'état de la république de Lycurgue, lorsqu'il s'éleva à Lacédémone un roi digne des grands siècles de la Grèce. Agis, épris des charmes de la vertu, entreprit, dans l'âge où la plupart des hommes sentent à peine leur existence, de rétablir les lois et les mœurs de l'antique Laconie. Il s'ouvrit de ses desseins à la jeunesse lacédémonienne, qu'il trouva, contre son attente, plus disposée que les vieillards à favoriser son entreprise. On a remarqué la même chose en France au commencement de la révolution : il y a dans le bel âge une chaleur généreuse qui nous porte vers le bien, tant que la société n'a point encore dissipé la douce illusion de la vertu (*a*). Cependant le roi de Lacédémone parvint à gagner trois hommes d'une grande influence, Lysander, Mandroclides et Agésilas; il réussit de même auprès de sa mère Agésistrata.

Tout semblait favoriser l'entreprise. Lysander avait été nommé éphore, les dettes publiquement abolies, le roi Léonidas s'était vu forcé à la fuite, après une vaine opposition aux projets de son collègue Agis, et l'on avait élu son gendre Cléombrotus à sa place. Enfin, il ne restait plus qu'à procéder au partage des terres, lorsqu'Agésilas, qui jusqu'alors avait secondé la révolution, trahit la cause de son parti, et fit changer la fortune.

Ce Spartiate possédait de grandes propriétés, et se trouvait en même temps écrasé de dettes. Il embrassa donc avidement l'occasion de se décharger de celles-ci, mais il ne voulut plus de la réforme aussitôt qu'elle atteignit ses biens. Ayant eu l'adresse de se faire nommer éphore, et Agis se trouvant absent, il exerça mille tyrannies. Les citoyens se voyant joués par Agésilas, et croyant que le jeune roi s'entendait avec lui, se liguèrent ensemble et rappelèrent sous main Léonidas, ce roi exilé dont Cléombrotus occupait la place.

Cependant Agis était de retour à Lacédémone; bientôt Léonidas y rentra lui-même en triomphe, et il ne resta plus pour Agis et Cléombrotus qu'à éviter sa vengeance et celle de la faction des riches, maintenant toute-puissante. Le dernier se rendit suppliant dans le temple de Neptune; et, sauvé peu après par la vertu de son

(*a*) A présent que je suis vieux on pourrait me prendre pour un flatteur de la jeunesse, lorsque je donne à cette jeunesse les louanges qu'elle mérite ; mais on voit que je m'exprimais avec le même attachement et la même admiration pour elle lorsque j'étais dans ses rangs. (N. Éd.)

épouse, il fut seulement condamné à l'exil. Il n'en arriva pas ainsi du jeune et malheureux prince Agis, réfugié dans le temple de Minerve. Je laisse parler le bon Amyot.

CHAPITRE XV.

Condamnation et exécution d'Agis et de sa famille.

Ainsi, Léonidas ayant chassé Cléombrotus hors de la ville, et au lieu des premiers éphores qu'il déposa, en ayant substitué d'autres, se mit incontinent à penser les moyens comment il pourrait avoir Agis : si tascha de luy persuader premièrement qu'il sortist de la franchise du temple, et qu'il s'en allast avec luy à seureté exercer sa royauté, lui donnant à entendre que ses citoyens luy avoient pardonné tout le passé, à cause qu'ils cognoissoient bien qu'il avoit esté deceu et circonvenu par Agesilaus, comme jeune homme désireux d'honneur qu'il estoit. Toutefois pour cela Agis ne bougeoit point de sa franchise, ains avoit pour suspect tout ce que l'autre lui alleguoit : au moyen de quoi Leonidas se desporta de tascher de l'attirer et l'abuser par belles paroles : mais Amphares, Demochares et Arcesilaus alloient souvent le visiter et deviser avec luy, tant quelquefois qu'ils le menoient jusques aux estuves, puis quand il s'y estoit estuvé et lavé ils le ramenoient dedans la franchise du temple, car ils estoient ses familiers. Mais Amphares ayant de naguères emprunté d'Agesistrata quelques précieux meubles, comme tapisseries et vaisselle d'argent, entreprint de le trahir, luy, sa mere, et son ayeule, sous espérances que ces meubles qu'il avoit empruntez lui demoureroient. Et dit-on que ce fut lui qui, plus que nul autre, presta l'oreille à Leonidas, et incita et irrita les ephores, du nombre desquels il estoit, à l'encontre de luy. Comme donques Agis eust accoustumé de se tenir tousiours le reste du temps dedans le temple, excepté que quelquesfois il alloit jusques aux estuves, ils proposerent de le surprendre quand il seroit hors de la franchise. Si espierent un jour qu'il s'estoit estuvé, ainsi qu'ils avoient accoustumé lui allerent au devant, et le saluerent, faisant semblant de le vouloir reconvoyer, en devisant et raillant avec lui comme avec un jeune homme duquel ils se tenoient fort familiers ; mais quand ils furent à l'endroit du destour d'une ruë tournante qui alloit à la

prison, Amphares mettant la main sur luy pourcequ'il étoit magistrat, luy dit : Je te fais prisonnier, Agis, et te mène devant les ephores pour rendre compte et raison de ce que tu as innové en l'état de la chose publique. Et lors, Demochares, qui estoit grand et puissant homme, luy jeta aussitost sa robe à l'entour du col et le tira par devant, les autres le poussoient par derrière comme ils avoient conspiré entre eux. Ainsi n'y ayant personne auprès d'eux qui peust secourir Agis, ils firent tant, qu'ils le traînerent en prison, et incontinent y arriva Leonidas avec bon nombre de soldats étrangers, qui environnerent la prison par le dehors. Les Ephores entrèrent dedans et envoyèrent querir ceux du Sénat, qu'ils sçavoient bien estre de même volonté qu'eux : puis, ils commandèrent à Agis, comme par forme de procès, de dire pour quelle cause il avoit fait ce qu'il avoit remué en l'administration de la chose publique. Le jeune homme se prit à rire de leur simulation : et adonc Amphares luy dit qu'il n'estoit pas temps de rire, et qu'il falloit qu'il payast la peine de sa folle temerité. Un autre ephore faisant semblant de luy favoriser et de luy monstrer un expédient pour échapper de cette criminelle procédure, lui demanda s'il n'avoit pas esté seduit et constraint à ce faire par Agesilaus et par Lysander. Agis respondit qu'il n'avoit esté enduit ne forcé de personne : mais qu'il l'avoit fait seulement pour ensuivre l'ancien Lycurgus, ayant voulu remettre la chose publique en mesme estat que lui jadis l'avoit ordonnée. Le mesme ephore lui demanda s'il se repentoit pas de ce qu'il avoit fait. Le jeune homme respondit franchement qu'il ne se repentiroit jamais de chose si sagement et si vertueusement entreprinse, encore qu'il vist la mort toute certaine devant ses yeux. Alors ils le condamnèrent à mourir et commandèrent aux sergents de le mener dans la Decade, qui est un certain lieu de la prison, là où on étrangle ceux qui sont condamnez à mourir par justice. Et Demochares voyant que les sergents n'osoient mettre la main sur luy, et que semblablement les soldats étrangers refuyoient et avoient en horreur une telle exécution, comme chose contraire à tout droit divin et humain, de mettre la main sur la personne d'un roi, en les menaçant et leur disant injures, traîna lui-mesme Agis dedans ceste chartre : car plusieurs avoient desia entendu sa prinse, et y avoit jà grand tumulte à la porte de la prison, et force lumieres, torches, et y accoururent aussitost la mere et l'ayeule d'Agis, qui crioyent et requeroient que le roy de Sparte peust avoir justice, et que son procès lui soit fait par ses citoyens. Cela fut cause de faire haster et

précipiter son exécution, pour que ses ennemis eurent peur qu'on ne le recourust par force la nuict d'entre leurs mains s'il arrivoit encore plus de gens. Ainsi estant Agis mené à la fourche, aperçut en allant l'un des sergents qui ploroit et se tourmentoit, auquel il dit : Mon ami, ne te tourmente point pour pitié de moi, car je suis plus homme de bien que ceux qui me font mourir si meschamment et si malheureusement; et en disant ces paroles, il bailia volontairement son col au cordeau. Cependant Amphares sortit à la porte de la prison, là où il trouva Agesistrata, mere d'Agis, qui se jeta à ses pieds, et luy la relevant comme pour la familiarité et l'amitié qu'il avait eüe avec elle, lui dit qu'on ne feroit force ni violence à Agis, et qu'elle le pouvoit aller voir si bon lui sembloit; elle pria qu'on laissast entrer sa mere quand et elle. Amphares respondit que rien ne l'empeschoit, et ainsi les met dedans toutes deux, faisant refermer les portes de la prison après elles. Mais entrées qu'elles furent, il bailla au sergent Archidamia la première à exécuter, laquelle estoit fort ancienne et avoit vescu jusqu'à son extrême vieillesse en plus grand honneur et plus de dignité qu'aucune autre dame de la ville. Celle-là exécutée, il commanda à Agesistrata d'entrer après, et elle voyant le corps de son fils mort et estendu et sa mere encore pendue au gibet, aida elle-mesme aux bourreaux à la despendre, et l'estendit au long du corps de son fils; et après l'avoir accoustrée et couverte, se jetta par terre auprès du corps de son fils en le baisant au visage : Hélas! dit-elle, ta trop grande bonté, douceur et clemence, mon fils, sont cause de ta mort et de la nostre. A donc Amphares, qui regardoit de la porte ce qui se passoit au dedans, oyant ce qu'elle disoit, entra sur ce poinct et lui dict en colere : Puisque tu as esté consentante du faict de ton fils, tu souffriras aussi mesme peine que luy. Lors Agesistrata se relevant pour estre estranglée : Au moins, dit-elle, puisse cecy profiter à Sparte. Ce cas estant divulgué par la ville et les trois corps portez hors de la prison, la crainte des magistrats ne peut estre si grande que les citoyens de Sparte ne montrassent évidemment qu'ils en estoient fort desplaisants, et qu'ils ne haïssent de mort Leonidas et Amphares, estimant qu'il n'avoit onques esté commis un si cruel, si malheureux ni si damnable forfait en Sparte, depuis que les Doriens estoient venus habiter le Peloponese : car les ennemis mesme en bataille ne mettoient pas volontiers les mains sur les rois lacedemoniens, ains s'en destournoient s'il leur estoit possible pour la crainte et reverence qu'ils portoient à leur majesté... Il est certain que cet

Agis fut le premier des rois que les Ephores firent mourir, pour avoir voulu faire de très belles choses et très convenables à la gloire et dignité de Sparte estant en l'aage en laquelle, quand les hommes faillent, encore leur pardonne-t-on, et ayant eu ses amis plus juste occasion de se plaindre de lui que non pas ses ennemis pour ce qu'il sauva la vie à Leonidas et se fia aux autres comme la plus douce et la plus humaine créature du monde qu'il estoit. »

On a pu remarquer dans cette histoire touchante plusieurs circonstances semblables à celles qui ont accompagné la mort de Louis : l'appel au peuple refusé, l'injustice et l'incompétence des juges, etc. Je vais donner l'esquisse rapide de la condamnation de Charles Ier, roi d'Angleterre, et de celle de Louis XVI, roi de France, afin que le lecteur trouve ici rassemblés sous un seul point de vue les trois plus grands événements de l'histoire.

CHAPITRE XVI.

Jugement et condamnation de Charles Ier, roi d'Angleterre.

Le grand projet de juger Charles avait depuis longtemps été développé dans le conseil secret de Cromwell [1] ; mais soit que celui-ci

[1] On connaît les farces religieuses que ce grand homme employa pour se faire autoriser dans son crime. J'ai entre les mains une collection de pamphlets du temps de Cromwell, en trois gros volumes large in-8°. Il est presque impossible de les parcourir, tant ils sont dégoûtants et vides de faits; mais en même temps ils peignent d'une manière frappante l'esprit et les malheurs du siècle où ils furent écrits. Ce sont, pour la plupart, des espèces de sermons politiques d'une absurdité et d'un ridicule qui passent toute croyance. Je rapporterai l'inscription de quelques-uns de ces étranges monuments des révolutions pour amuser le lecteur : « A tender visitation « of the Father's Love to all the Elect-Children, or an Epistle unto the righteous « Congregation who in the light are gathered and are worshippers of the Father in « spirit andtruth. » Tendre visitation de l'amour du Père à tous les enfants élus, ou une Épître aux très-justes congrégations qui sont assemblées dans la lumière, et sont les adorateurs du Père en esprit et en vérité. « A few words of tender counsel unto « the Pope, with all that walk that way. » Quelques tendres avis au Pape, et à tous ceux qui suivent ce chemin. « An alarm to all flesh with an invitation to the true « seeker. » Alarme à la chair, avec une invitation au vrai chercheur. En voilà bien assez. Il faut faire connaître maintenant le style de ces productions littéraires.

« An alarm to all flesh, etc.

« Howle, howle, shriek, bawl and roar, ye lustfull, cursing, swearing, drunken,

ne pût faire tremper le parlement dans son crime, tandis que ce corps était encore intègre, soit par tout autre motif, l'exécution du

lewd, superstitious, devilish, sensual, earthly inhabitants of the whole earth; bow, bow you most surly trees and lofty oaks; ye tall cedars and low shrubs. cry out aloud; hear, hear ye, proud waves, and boisterous seas, also listen, ye uncircumcised, stiff necked and mad-raging bubbles, who even hate to be reformed.

« In the name of the Lord God of gods, King of kings, hear, hear, repent, repent forthwith, repent; for be as sure as the Lord liveth you shall feel... the irresistible and the mighty hand of the All-Mighty.... for behold, his invincible, glittering, invisible sword is on his thigh... then shall the Bashan Oaks, Ismael and Diveses of this generation, roar and reel, yea shake and quake, look upward and downward, and curse their leaders and their God which now is their lust, bellyes, superstitions and pleasures. Horror shall lay hold on their right, and terror shall seize upon their left; and every man's hands shall be upon his loins, and the cry shall be « Who whilli shew us any good? » And an unparalleled dart of amazement shall pierce quite through the liver of the Champion, etc.

« Hurlez, hurlez, criez, beuglez, rugissez, ô vous, libidineux, maudits, jureurs, ivrognes, impurs, superstitieux, diaboliques, sensuels, habitants terrestres de la terre. Courbez-vous, courbez-vous, ô vous arbres très-dédaigneux; et vous, chênes élevés, vous, hauts cèdres et petits buissons, criez de toutes vos forces; écoutez, écoutez, vagues orgueilleuses, et vous, mers indomptables; écoutez aussi, vous, écume, raide, nue, incirconcise et enragée qui haïssez la réforme.

« Au nom du Seigneur Dieu des dieux et Roi des rois, écoutez, écoutez, repentez-vous, repentez-vous; oui, repentez-vous; car, soyez-en aussi sûrs que de l'existence du Seigneur, vous sentirez la main puissante et irrésistible du Tout-Puissant... Oh! voyez! son épée invincible, brillante, invisible, est sur sa cuisse... Alors les chênes de Basham, d'Ismaël et de Divesses, de cette génération, rugiront et râleront, ils trembleront même, et craqueront, ils regarderont en haut et en bas, et maudiront leurs chefs et leur Dieu, qui sont maintenant leurs jouissances, leur ventre, leurs superstitions et leurs plaisirs. L'horreur saisira leur main droite, la terreur la main gauche; chaque homme mettra le poing sur sa hanche, et s'écriera : « Qui veut nous montrer le bien?... » Et un incroyable dard de surprise percera d'outre en outre le foie du champion, etc. »

Le reste est de la même force. Je suis fâché que l'auteur d'un pareil écrit ait eu la modestie de cacher son nom, car il n'est pas d'un certain George Fox, qui joue un grand rôle dans mon recueil.

Je finirai cette note par quelques vers d'un jeune quaker qui se trouvent dans cette même collection : les beaux-arts y figurent auprès de la saine logique.

Dear friend J. C., with true unfeigned love
I thee salute. . . . .
. . . .
Feel me, dear friend; a member jointly knit
To all, in Christ, in heavenly places sit;
And there, to friends no stranger would I be,
Though they my face, as outward, ne'er did see.
For truly, friend, I dearly love and own
All travelling souls, who truly sigh and groan
For the adoption which sets free from sin, etc.

dessein s'était trouvée suspendue. Aussitôt que les Communes furent réduites à un petit nombre de scélérats dévoués aux ordres du tyran, il lui fut aisé de faire jouer l'étonnante tragédie.

On chargea un comité d'enquérir dans la conduite de Sa Majesté Britannique, et, sur le rapport qui en fut fait, la Chambre basse nomma une haute cour de justice, composée de cent trente-trois membres, pour juger Charles Stuart, roi d'Angleterre, comme coupable de trahison envers la nation. Cromwell et Ireton étaient du nombre des juges, Cook accusateur pour le peuple, Bradshaw président.

Le bill fut rejeté par les Pairs, mais les Communes passèrent outre; et le colonel Harrison, fils d'un boucher, et le plus furieux démagogue d'Angleterre, reçut ordre d'amener son souverain à Londres.

La cour était séante à Westminster. Charles parut dans cet antre de mort au milieu de ses assassins avec les cheveux blancs de l'infortune et la sérénité de l'innocence [1]. Depuis dix-huit mois accou-

« Mon cher ami, Jésus-Christ, je te baise avec un amour sans réserve... Touche-moi, cher ami, moi membre conjointement uni à tous en Christ, qui est assis aux lieux célestes. Là, je ne serais point étranger parmi les amis ; j'aime tendrement, et je l'avoue, les âmes voyageuses qui soupirent et gémissent véritablement pour l'adoption qui rachète les péchés. »

Ce sont de tels hommes que Butler a peints si admirablement, surtout dans le second chant de la troisième partie d'*Hudibras*, où il trace de main de maître le tableau raccourci de la révolution de Cromwell. Les amateurs ne doivent pas négliger ce morceau friand, trop long pour être cité.

[1] Charles n'était pas innocent sans doute, mais il l'était de ce dont on l'accusait, il l'était par l'incompétence des juges qui osaient le condamner, de l'aveu même de l'auteur de la *Detection of the Court*, de celui de l'histoire *of Independency*. Les lecteurs qui se sont arrêtés aux citations de cet *Essai* auront pu remarquer que j'ai poussé l'impartialité jusqu'à coter toujours ensemble, autant que cela était possible, deux auteurs d'un parti contraire *.

* On ne peut nier cependant que le parlement d'Angleterre, ou une commission nommée par ce parlement, pouvait faire valoir, en essayant d'excuser son crime, des *précédents* que la Convention nationale n'avait pas. Les limites qui ont séparé de tout temps dans la Grande-Bretagne l'aristocratie de la monarchie sont extrêmement confuses. L'omnipotence parlementaire est aujourd'hui un dogme politique chez nos voisins : le parlement s'est cru plus d'une fois le droit de déposer et de juger ses rois, témoin l'histoire de Richard II. Que le parlement ait été l'instrument de l'ambition du duc de Lancastre en 1399, ou de Cromwell en 1649, ou de Guillaume en 1688, peu importe; il partait toujours du principe que lui parlement avait le droit de faire ce qu'il faisait.

Mais dans la monarchie française il n'y avait rien d'équivoque : si le parlement de Paris commença en 1589 le procès de Henri III, ce ne fut qu'une monstrueuse usurpation, laquelle ne pouvait pas créer un droit. Le parlement sous Cromwell pouvait se dire héritier du parlement sous Richard II; mais quand la Convention aurait eu la prétention de descendre des États-Généraux, elle n'aurait pu en faire dériver son autorité régicide, car les États-Généraux ne s'étaient jamais arrogé le droit de juger leur souverain. (N. Éd.)

tumé à contempler les scènes trompeuses de la vie du fond d'une prison solitaire, il n'espérait plus rien des hommes, et il parut devant ses juges dans toute la splendeur du malheur. Il serait difficile d'imaginer une conduite plus noble et plus touchante. De prince ordinaire devenu monarque magnanime, il refusa avec dignité de reconnaître l'autorité de la cour. Trois fois il fut conduit devant ses bourreaux, et trois fois il déploya les talents d'un homme supérieur, la majesté d'un roi et le calme d'un héros. Il eut à y souffrir des peines de plusieurs espèces. Des soldats demandaient sa mort à grands cris et lui crachaient au visage, tandis que le peuple fondait en larmes et l'accablait de bénédictions. Charles était trop grand pour être ému de ces injures atroces, mais trop tendre pour n'être pas touché de ces témoignages d'amour : ce ne sont pas les outrages, ce sont les marques de bienveillance qui brisent le cœur des infortunés [1].

A la quatrième confrontation, les juges condamnèrent à mort Charles Stuart, roi d'Angleterre, comme traître, assassin, tyran et ennemi de la république. Trois jours lui furent accordés pour se préparer.

De toute la famille royale il ne restait en Angleterre que la princesse Élisabeth et le duc de Glocester. Charles obtint la permission de dire un dernier adieu à cet aimable enfant, qui sous les traits naïfs de l'innocence semblait déjà porter le cœur sympathique d'un homme. Durant les trois jours de grâce, l'intrépide monarque dormit d'un profond sommeil au bruit des ouvriers qui dressaient l'appareil de son supplice.

Le 30 de janvier 1649 le roi d'Angleterre fut conduit à l'échafaud élevé à la vue de son palais, raffinement de barbarie qui n'a pas

[1] O Lord, let the voice of his blood (Christ) be heard for my murderers, louder than the cry of mine against them.

O deal not with them as blood-thirsty and deceitful men; but overcome their cruelty with thy compassion and my charity. *Icon Basilike*, p. 269. Tels étaient les souhaits du malheureux Charles pour ses cruels ennemis. L'*Icon* et le *Testament* de Louis ont fait plus de royalistes que n'auraient pu faire les édits de ces princes dans toute leur prospérité. Les écrits posthumes nous intéressent; il semble que ce soit une voix qui s'élève du fond de la tombe : l'effet surtout en est prodigieux, s'ils nous découvrent les vertus cachées d'un homme que nous avons persécuté, et nous font sentir le poids de notre ingratitude. Malgré les plaisanteries de Milton et le silence de Burnet, quoique les preuves externes soient contre l'authenticité de l'*Icon*, les preuves internes sont si fortes, que je suis persuadé, comme Hume, qu'il est écrit de la main de Charles.

été oublié par les régicides de France. On avait eu soin d'entourer le lieu du sacrifice d'une foule de soldats, de peur que la voix de la victime ne parvînt jusqu'au peuple, rangé au loin dans une morne épouvante. Charles, voyant qu'il ne pouvait se faire entendre, voulut du moins laisser en mourant une grande leçon à la postérité : il reconnut que le sang de l'innocent, qu'il avait autrefois permis de répandre, rejaillissait justement sur lui. Après cet aveu, il présenta hardiment la tête au bourreau, qui la fit voler d'un seul coup [1].

CHAPITRE XVII.

M. de Malesherbes. — Exécution de Louis XVI.

La monarche française n'existait plus. Le descendant d'Henri IV attendait à chaque instant que les régicides consommassent le crime, et le crime fut résolu.

[1] Les temps dans lesquels nous vivons et la nature de mes études m'ont fait désirer de voir l'endroit où Charles I[er] fut exécuté. Je demeurais alors dans le Strand. J'arrivai, après bien des passages déserts, par des derrières de maisons et des allées obscures, jusqu'au lieu où l'on a érigé très-impolitiquement, la statue de Charles II montrant du doigt le pavé arrosé du sang de son père. A la vue des fenêtres murées de Whitehall, de cet emplacement qui n'est plus une rue, mais qui forme avec les bâtiments environnants une espèce de cour, je me sentis le cœur serré et oppressé de mille sentiments. Je me figurais un échafaud occupant le terrain de la statue, les gardes anglaises formant un bataillon carré, et la foule se pressant au loin derrière. Il me semblait voir tous ces visages, les uns agités par une joie féroce, les autres par le sourire de l'ambition, le plus grand nombre par la terreur et la pitié ; et maintenant ce lieu si calme, si solitaire, où il n'y avait que moi et quelques manœuvres qui équarrissaient des pierres en sifflant avec insouciance. Que sont devenus ces hommes célèbres, ces hommes qui remplirent la terre du bruit de leur nom et de leurs crimes, qui se tourmentaient comme s'ils eussent dû exister toujours? J'étais sur le lieu même où s'était passée une des scènes les plus mémorables de l'histoire : quelles traces en restait-il *? C'est ainsi que l'étranger, dans quelques années, demandera le lieu où périt Louis XVI, et à peine des nations indifférentes pourront le lui dire **. Je regagnai mon appartement plein de philosophie et de tristesse, et plus que jamais convaincu par mon pèlerinage de la vanité de la vie, et du peu, du très-peu d'importance de ses plus grands événements.

* Quelque chose de ces sentiments a passé dans le récit de *René*. Voyez cet épisode. (N. Éd.)

** Non pas, car le lieu où a péri Louis XVI est consacré aux fêtes publiques : la joie perpétuera la mémoire de la douleur; et quand on ira danser aux Champs-Élysées, quand on tirera des pétards sur la place arrosée du sang du Juste, il faudra bien se souvenir de l'échafaud du Roi-Martyr. (N. Éd.)

De tous les serviteurs de Louis XVI un seul était resté à Paris. Ce digne vieillard, le plus honnête homme de la France, de l'aveu même des révolutionnaires, s'était tenu éloigné de la cour durant la prospérité du monarque. Ce fut sans doute un beau spectacle, que de voir M. de Malesherbes, honoré de soixante-douze années de probité, se rendre, non au palais de Versailles, mais dans les prisons du Temple pour défendre seul son souverain infortuné, lorsque les flatteurs et les gardes avaient disparu. De quel front les prétendus républicains osaient-ils regarder à leur barre l'ami de Jean-Jacques? celui qui, dans tout le cours d'une longue vie, s'était fait un devoir de prendre la défense de l'opprimé contre l'oppresseur, et qui, de même qu'il avait protégé le dernier individu du peuple contre la tyrannie des grands, venait à présent plaider la cause d'un roi innocent contre les despotes plébeiens du faubourg Saint-Antoine ! Ah ! il était donné à notre siècle de contempler le vénérable magistrat revêtu de la chemise rouge, monté sur un tombereau sanglant, et mené à la guillotine entre sa fille, sa petite-fille, et son petit-fils, aux acclamations d'un peuple ingrat, dont il avait tant de fois pleuré la misère. Qu'on me pardonne ce moment de faiblesse : Vertueux Malesherbes ! s'il est vrai qu'il existe quelque part une demeure préparée pour les bienfaiteurs des hommes, vos mânes illustres, réunis à ceux de l'auteur de l'*Émile* (*a*), habitent maintenant ce séjour de paix. D'autres (*b*), plus heureux que moi, ont mêlé leur sang au vôtre [1] : c'était ma destinée de traîner après vous sur la terre une vie désormais sans illusions et pleine de regrets.

(*a*) Je ne veux point déshériter Rousseau du ciel que je lui ai donné dans ma jeunesse ; mais je dois dire que l'âme de M. de Malesherbes ne ressemblait en rien à celle du citoyen de Genève. Le doute misérable exprimé dans cette phrase n'est qu'une contradiction de plus dans cet amas de contradictions que j'ai appelé *Essai historique*. (N. Éd.)

(*b*) Mon frère. (N. Éd.)

[1] Ce que l'on sent trop n'est pas toujours ce qu'on exprime le mieux, et je ne puis parler aussi dignement que je l'aurais désiré du défenseur de Louis XVI. L'alliance qui unissait ma famille à la sienne me procurait souvent le bonheur d'approcher de lui. Il me semblait que je devenais plus fort et plus libre en présence de cet homme vertueux qui, au milieu de la corruption des cours, avait su conserver dans un rang élevé l'intégrité du cœur et le courage du patriote. Je me rappellerai longtemps la dernière entrevue que j'eus avec lui. C'était un matin ; je le trouvai par hasard seul chez sa petite-fille. Il se mit à me parler de Rousseau avec une émotion que je ne partageais que trop. Je n'oublierai jamais le vénérable vieillard voulant bien condescendre à me donner des conseils, et me disant : « J'ai tort de vous entretenir de ces choses-là ; je devrais plutôt vous engager à modérer cette chaleur d'âme qui a fait

Mais pourquoi parlerais-je du jugement de Louis XVI; qui en ignore les circonstances? Qui ne sait que tout fut inutile contre un torrent de crimes et de factions? Agis, Charles et Louis périrent avec tout l'appareil et toute la moquerie de la justice. Laissons d'Orléans observer son roi et son parent, la lorgnette à la main, et prononçant *la mort* à l'effroi même des scélérats. Fions-nous-en à la posté-

tant de mal à votre ami (J. S.). J'ai été comme vous, l'injustice me révoltait; j'ai fait autant de bien que j'ai pu, sans compter sur la reconnaissance des hommes. Vous êtes jeune, vous verrez bien des choses; moi j'ai peu de temps à vivre. » Je supprime ce que l'épanchement d'une conversation intime et l'indulgence de son caractère lui faisaient alors ajouter. De toutes ses prédictions une seule s'est accomplie : je ne suis rien, et il n'est plus. Le déchirement de cœur que j'éprouvai en le quittant me sembla dès lors un pressentiment que je ne le reverrais jamais.

M. de Malesherbes aurait été grand si sa taille épaisse ne l'avait empêché de le paraître. Ce qu'il y avait de très-étonnant en lui, c'était l'énergie avec laquelle il s'exprimait dans une vieillesse avancée. Si vous le voyiez assis sans parler, avec ses yeux un peu enfoncés, ses gros sourcils grisonnants et son air de bonté, vous l'eussiez pris pour un de ces augustes personnages peints de la main de Le Sueur. Mais si on venait à toucher la corde sensible, il se levait comme l'éclair, ses yeux à l'instant s'ouvraient et s'agrandissaient : aux paroles chaudes qui sortaient de sa bouche, à son air expressif et animé, il vous aurait semblé voir un jeune homme dans toute l'effervescence de l'âge; mais à sa tête chenue, à ses mots un peu confus, faute de dents pour les prononcer, vous reconnaissiez le septuagénaire. Ce contraste redoublait les charmes que l'on trouvait dans sa conversation, comme on aime ces feux qui brûlent au milieu des neiges et des glaces de l'hiver.

M. de Malesherbes a rempli l'Europe du bruit de son nom; mais le défenseur de Louis XVI n'a pas été moins admirable aux autres époques de sa vie que dans les derniers instants qui l'ont si glorieusement couronnée. Patron des gens de lettres, le monde lui doit l'*Emile*, et l'on sait que c'est le seul homme de cour, le maréchal de Luxembourg excepté, que Jean-Jacques ait sincèrement aimé. Plus d'une fois il brisa les portes des bastilles; lui seul refusa de plier son caractère aux vices des grands, et sortit pur des places où tant d'autres avaient laissé leur vertu. Quelques-uns lui ont reproché de donner dans ce qu'on appelle *les principes du jour*. Si par principes du jour on entend haine des abus, M. de Malesherbes fut certainement coupable. Quant à moi, j'avouerai que s'il n'eût été qu'un bon et franc gentilhomme, prêt à se sacrifier pour le roi son maître, et à en appeler à son épée plutôt qu'à sa raison, je l'eusse sincèrement estimé, mais j'aurais laissé à d'autres le soin de faire son éloge.

Je me propose d'écrire la vie de M. de Malesherbes, pour laquelle je rassemble depuis longtemps des matériaux. Cet ouvrage embrassera ce qu'il y a de plus intéressant dans le règne de Louis XV et de Louis XVI. Je montrerai l'illustre magistrat mêlé dans toutes les affaires des temps. On le verra patriote à la cour, naturaliste à Malesherbes, philosophe à Paris. On le suivra au conseil des rois et dans la retraite du sage. On le verra écrivant d'un côté aux ministres sur des matières d'état, de l'autre entretenant une correspondance de cœur avec Rousseau sur la botanique. Enfin je le ferai voir disgracié par la cour pour son intégrité, et voulant porter sa tête sur l'échafaud avec son souverain.

rité, dont la voix tonnante gronde déjà dans l'avenir ; à la postérité qui, juge incorruptible des âges écoulés, s'apprête à traîner au supplice la mémoire pâlissante des hommes de mon siècle (*a*).

Le fatal 21 de janvier 1793 se leva pour le deuil éternel de la France. Le monarque, averti qu'il fallait mourir, se prépara avec sérénité à ce grand acte de la vie : sa conscience était pure et la religion lui ouvrait les cieux. Mais que de liens il avait eu auparavant à rompre sur la terre ! Louis avait vu son épouse, il avait vu aussi sa fille et son jeune fils qui courait parmi les gardes en demandant la grâce de son père; tant d'angoisses ne déchirèrent jamais le cœur d'un autre homme.

L'heure était venue. Le carrosse attendait à la porte. Louis descendit avec son confesseur. Il ne put s'empêcher, dans la cour, de jeter un regard vers les fenêtres de la reine où il ne vit personne : ce regard-là dut peindre bien de la douleur. Cependant le roi était monté dans la voiture qui roulait lentement au milieu d'un morne silence ; Louis, répétant avec son confesseur les prières des agonisants, savourait à longs traits la mort. Il arrive enfin à la place où l'instrument de destruction était élevé à la vue du palais de Henri IV. Louis, descendu de la voiture, voulut au moins protester de son innocence : « Vous n'êtes pas ici pour parler, mais pour mourir, » lui dit un barbare. Ce fut alors que l'on vit un des meilleurs rois qui aient jamais régné sur la France, lié sur une planche ensanglantée, comme le plus vil des scélérats, la tête passée de force dans un croissant de fer et attendant le coup qui devait le délivrer de la vie : et comme s'il ne fût pas resté un seul Français attaché à son souverain, ce fut un étranger qui assista le monarque à sa dernière heure au milieu de tout son peuple. Il se fait un grand silence : « Fils de saint Louis ! vous montez aux cieux, » s'écrie le pieux ecclésiastique en se penchant à l'oreille du monarque. On entend le bruit du coutelas qui se précipite (*b*).

(*a*) Qu'en disent les accusateurs de l'*Essai?* est-ce là le *révolutionnaire ?* (N. Éd.)

(*b*) Ceux qui aiment les libertés publiques en sont-ils moins attachés à leurs princes et moins fidèles au malheur ?

Il reste un étrange monument du courage de Louis XVI; monument, pour ainsi dire, aussi infernal que le testament de ce monarque est divin : le ciel et l'enfer se sont entendus pour louer la victime. Je veux parler de la lettre de Sanson, bourreau de Paris. L'original même de cette lettre m'a été confié par mon digne et honorable ami M. le baron Hyde de Neuville, l'homme des sacrifices à la royauté, si bien traité par les ministres du roi. J'ai tenu, je tiens encore dans ce moment même, ce papier sur lequel s'est traînée la main sanglante de Sanson, cette main qui a osé toucher

CHAPITRE XVIII.

Triple parallèle : Agis, Charles et Louis.

Ainsi les Grecs virent tomber Agis, roi de Sparte ; ainsi nos aïeux furent témoins de la catastrophe de Charles Stuart, roi d'Angleterre ;

à la tête de mon roi, qui a fait tomber cette tête sacrée et l'a présentée au peuple épouvanté.

La lettre de Sanson a été donnée par celui qui en était propriétaire à M. Tastu, imprimeur, qui a très-noblement refusé de la vendre à des étrangers, quelque prix qu'ils en aient offert. C'est un monument de remords, de douleur, de gloire et de vertu, qui appartient à la France : c'est un papier de famille qui doit rester au trésor des chartes dans les archives de la maison de Bourbon. Peu de jours avant la clôture de la dernière session, M. Aimé Martin, secrétaire-rédacteur de la chambre des députés, homme aussi connu par ses talents comme écrivain que par ses sentiments comme royaliste, parla de la lettre de Sanson à M. le baron Hyde de Neuville. Celui-ci fut d'abord saisi d'horreur ; mais bientôt, en lisant la lettre, il n'y vit plus que le dernier rayon mis à la couronne du roi-martyr.

M. Hyde de Neuville avait plus qu'un autre des droits à devenir l'un des instruments de la Providence pour la plus grande manifestation de cette lettre. On sait à quels dangers il fut exposé pendant le procès du roi. Ce fut appuyé sur le bras de ce fidèle sujet que M. de Malesherbes quitta la barre de la Convention, après être venu pour la dernière fois implorer les bourreaux de Louis XVI. Vingt années de péril ont succédé à cet acte de courage. Et où étaient ceux qui frappent aujourd'hui mon honorable ami ?

Aucun doute ne peut s'élever sur l'authenticité de la lettre de Sanson : l'écriture et la signature de cet homme sont trop connues ; il a certifié *conformes* la plupart de nos crimes et de nos malheurs. D'ailleurs cette lettre a été imprimée dans un journal révolutionnaire du temps, appelé *le Thermomètre du jour* ; et, autant qu'il m'en souvient, elle fut répétée dans le journal de Peltier à Londres.

Voici l'article du *Thermomètre* ; il est du 13 février 1793, nº 410, page 356. Cette dernière partie de l'historique de la lettre de Sanson a été fournie par M. Aimé Martin.

L'article du *Thermomètre* a pour titre : *Anecdote très-exacte sur l'exécution de Louis Capet*, et on lit ce qui suit :

« Au moment où le *condamné* monta sur l'échafaud (c'est Sanson, l'exécuteur des « hautes-œuvres criminelles, qui a raconté cette circonstance, et qui s'est servi du « mot *condamné*), je fus surpris de son assurance et de sa fermeté ; mais au roule- « ment des tambours qui interrompit sa harangue, et au mouvement simultané que « firent mes garçons pour saisir le condamné, sur-le-champ sa figure se décomposa ; « il s'écria trois fois de suite très-précipitamment : *Je suis perdu*. Cette circonstance, « réunie à une autre que Sanson a également racontée, savoir que le condamné avait « copieusement soupé la veille et fortement déjeuné le matin, nous apprend que

ainsi a péri sous nos yeux, Louis de Bourbon, roi de France. Je n'ai rapporté en détail l'exécution du second que pour montrer jusqu'à

« Louis Capet avait été dans l'illusion jusqu'à l'instant précis de sa mort, et qu'il « avait compté sur sa grâce. Ceux qui l'avaient maintenu dans cette illusion avaient « eu sans doute pour objet de lui donner une contenance assurée qui pourrait en « imposer aux spectateurs et à la postérité; mais le roulement des tambours a dissipé « le charme de cette fausse fermeté, et les contemporains, ainsi que la postérité, sau- « ront actuellement à quoi s'en tenir sur les derniers moments du tyran condamné. »

« Le bourreau ayant lu cette note (c'est M. Aimé Martin qui parle), crut devoir réclamer contre tous les faits qu'elle renferme; et le lundi 18 février 1793, le *Thermomètre du jour* contenait un article ainsi conçu :

« Le citoyen Sanson, exécuteur des jugements criminels, m'a écrit (disait le « rédacteur du *Thermomètre*) pour réclamer contre un article inséré dans le nº 410 « du *Thermomètre*, dans lequel on lui fait raconter les dernières paroles de Louis « Capet. *Il déclare que ce récit est de toute fausseté.*

« Je ne suis pas l'auteur de cet article (continue le rédacteur) : il a été tiré des « *Annales patriotiques* par Carra, qui en annonce le contenu comme certain. Je l'in- « vite à se rétracter. J'invite aussi le citoyen Sanson à me faire parvenir, comme il « me le promet, le récit exact de ce qu'il sait sur un événement qui doit occuper « une grande place dans l'histoire. Il est intéressant pour le philosophe d'apprendre « comment les rois savent mourir. »

« Cette leçon terrible (c'est encore M. Aimé Martin qui parle), que des assassins osaient demander au nom de la philosophie, ne leur fut point refusée. Au milieu de la multitude frappée d'épouvante, un seul témoignage était possible, un seul était irrécusable ! La Providence permit que celui qui avait versé le sang devînt l'historien de la victime, et la main du bourreau, puisqu'il faut le nommer, traça cette page sanglante, qui pénètre à la fois d'horreur et de respect *. » Le jeudi 21 février 1793, un mois juste après la mort de la victime, le *Thermomètre* publia la lettre suivante. On la donne avec toutes ses fautes d'orthographe : c'est un *original* auquel il n'est pas permis de toucher.

« CITOYEN,

« UN voyage d'un instant a été la cause que je n'ais pas eu l'honneur de repondre « à l'invitation que vous me faite dans votre Journal au sujet de Louis Capet. Voici « suivant ma promesse l'exacte véritée de ce qui c'est passé. Decendant de la voiture « pour l'exécution, on lui a dit qu'il faloit ôter son habit. Il fit quelques difficultés « en disant qu'on pouvait l'exécuter comme il était. Sur la reprsentation que la « chose etait impossible, il a lui même aidé à ôter son habit. Il fit encore la même « difficultée lorsqu'il cest agit de lui lier les mains, qu'il donna lui même lorsque la « personne qui lacompagnoit lui eût dit (que c'etait un dernier sacrifice.) Alors ? il « s'informa sy les tembours batterait toujour. Il lui fut répondu que l'on n'en savait « rien, et c'étois la véritée. Il monta l'echaffaud et voulut foncer sur le devant comme « voulant parler. Mais? on lui représenta que la chose était impossible encore, il se « laissa alors conduire a l'endroit où on l'attachat et où il s'est écrié très-haut : « Peuple, je meurs innocent. Ensuitte se retournant vers nous, il nous dit : Messieurs, « je suis innocent de tout ce dont on m'inculpe. Je souhaite que mon sang puisse

* Ici finit le récit de M. Aimé Martin.

quel point les Jacobins ont porté l'imitation dans l'assassinat du dernier. J'ose dire plus : si Charles n'avait pas été décapité à Londres, Louis n'eût vraisemblablement pas été guillotiné à Paris (*a*).

« cimenter le bonheur des François. Voilà citoyen ses dernières et ses véritables paroles.

« L'espèce de petit débat qui se fit au pied de l'échaffaud roulloit sur ce qu'il ne « croyoit pas nécessaire qu'il otat son habit et qu'on lui liat les mains. Il fit aussi « la proposition de se couper lui méme les cheveux.

« Et pour rendre homage à la véritée, il a soutenu tout cela avec un sang froid et « une fermetté qui nous a tous étonnés. Je reste très-convaincu qu'il avoit puisé « cette fermetée dans les principes de la religion dont personne plus que lui ne « paroissoit pénétrée ny persuadé.

« Vous pouvez être assuré, citoyen, que voila la véritée dans son plus grand jour.

« J'ay lhonneur destre, citoyen,

Votre concitoyen, SANSON. »

« Paris ce 20 février 1793, l'an II de la républiqué françoise.

On est presque également étonné, en lisant cette lettre, de l'angélique douceur de la victime et de la naïveté de cet homme de sang, qui parle de ce qui s'est passé comme un ouvrier parlerait de son ouvrage.

Louis XVI déclare *qu'on pouvait l'exécuter comme il était.* Sur la représentation que la chose était impossible, *il aide lui-même à ôter son habit.* Même difficulté quand il s'agit de lier les mains à cet autre Christ, qui donne ensuite lui-même ses mains royales, *lorsque la personne* (le confesseur que le bourreau n'ose nommer) *qui l'accompagnait lui eût dit que c'était un dernier sacrifice.* Louis XVI déclare qu'il meurt innocent, et souhaite que *son sang puisse cimenter le bonheur des Français.* C'est le bourreau qui a entendu ces paroles testamentaires, et qui les redit à la France! *Voilà, citoyen,* dit-il, *ses dernières et ses véritables paroles!*

Le bourreau rend compte *du petit débat qui se fit au pied de l'échafaud* entre lui et la victime : il ne s'agissait que d'ôter l'habit au roi, de lui lier les mains et de lui couper les cheveux! Tel était *le petit débat* entre Sanson et le fils de saint Louis!

Mais que dire des dernières paroles du bourreau lui-même, paroles qui diffèrent tellement du reste de la lettre, qu'on hésiterait à croire qu'elles sont de l'auteur de cette lettre, s'il ne s'y trouvait la faute de langue la plus grossière, et si ce document n'était tout entier de la main de Sanson. *Je reste très-convaincu qu'il avait puisé cette fermeté* (Louis XVI) *dans les principes de la religion dont personne plus que lui ne paraissait pénétré, ni persuadé.*

Ne croit-on pas entendre le centenier chargé de garder Jésus, glorifier Dieu malgré lui au moment où le Juste expire en disant : *Certè hic homo justus erat!* Cet aveu de Sanson est peut-être un des plus grands triomphes que jamais la religion ait obtenus.

S'il était permis de mêler des réflexions étrangères à un sujet aussi sacré, je ferais remarquer qu'à l'époque de la mort de Louis XVI la presse était libre : on massacrait, il est vrai, les écrivains royalistes, mais cela ne les dégoûtait pas; et ils auraient enfin ramené le roi légitime, si Robespierre et ensuite le Directoire n'avaient eu recours à la censure des geôliers et des bourreaux. C'est donc à la liberté de la presse, le 21 janvier 1793, que nous devons le Testament de Louis XVI et la lettre de Sanson. Il y a pourtant aujourd'hui de prétendus hommes d'État qui pensent, comme le pensait Robespierre, qu'on ne peut gouverner sans la censure. (N. ÉD.)

(*a*) Je le crois encore aujourd'hui. (N. ÉD.)

Si nous comparons ces trois princes, la balance, quant à l'innocence, penche évidemment en faveur d'Agis et de Louis. L'un et l'autre furent pleins d'amour pour leurs peuples ; l'un et l'autre succombèrent en voulant ramener leurs sujets à la liberté et à la vertu ; tous les deux méconnurent les mœurs de leur siècle. Le premier dit aux Spartiates corrompus : Redevenez les citoyens de Lycurgue ; et les Spartiates le sacrifièrent. Le second donna aux Français à goûter le fruit défendu : « Tout ou rien, » fut le cri.

Charles, dans une monarchie limitée, avait envahi les droits d'une nation libre : Louis, dans une monarchie absolue, s'était continuellement dépouillé des siens en faveur de son peuple.

Les trois monarques, bons, compatissants, moraux, religieux, eurent toutes les vertus sociales. Le premier était plus philosophe, le second plus roi, le troisième plus homme privé. La destinée se servit de défauts diamétralement opposés dans leurs caractères, pour leur faire commettre les mêmes erreurs et les conduire à la même catastrophe : l'esprit de système dans Agis, l'obstination dans Charles, et le manque de vouloir dans Louis. Tous les trois, modérés et sincères, se firent accuser tous les trois de despotisme et de duplicité : le roi de Lacédémone en s'attachant avec trop d'ardeur à ses notions exaltées, le roi d'Angleterre en n'écoutant que sa volonté, le roi de France en ne suivant que celles des autres (*a*).

Quant aux souffrances, Louis, au premier coup d'œil, semble avoir laissé derrière lui Agis et Charles [1]. Mais qui nous transportera à Lacédémone? Qui nous fera voir le digne imitateur de Lycurgue obligé de se tenir caché dans un temple pour prix de sa vertu, et, en attendant la mort, méditant au pied des autels sur l'ingratitude des hommes? Qui nous introduira auprès du malheureux Charles, aban-

(*a*) Cela me semble écrit avec impartialité. (N. Éd.)

[1] Il ne faut pas oublier qu'Agis, Charles et Louis furent tous les trois condamnés au mépris des lois de la plus commune justice, et d'après une manifeste violation de toutes les formes légales *. En sorte que s'il était possible d'admettre le principe : que le peuple a le droit de juger ses chefs, principe qui détruirait toute société humaine, il n'en resterait pas moins certain encore qu'Agis, Charles et Louis furent assassinés. Néron, tout justement condamné qu'on puisse le penser, ne le fut cependant que par contumace. Conrad fut indignement massacré à Naples. Élisabeth n'avait pas plus de droit sur Marie Stuart que Charles d'Anjou sur Conrad. La reine de France ne fut pas même écoutée. Ces observations sont de la plus haute importance, et prouvent beaucoup dans l'histoire des peuples et des hommes.

* Très-juste. (N. Éd.)

donné de l'univers entier? Qui nous le montrera à Carisbrook avec sa barbe négligée, sa tête vénérable blanchie par les chagrins, aidant le matin au pauvre vieillard, sa seule compagnie, à allumer son feu; le reste du jour livré à une vaste solitude, et veillant dans les longues nuits sur sa triste couche, pour entendre retentir les pas des assassins dans les corridors de la prison [1]? Enfin qui nous ouvrira les portes du Temple? Qui nous introduira auprès du roi de France, à peine vêtu, livré à des barbares qui l'obsédaient sans cesse, et le cœur fendu de douleur, au spectacle des misères de son épouse et de ses enfants, incessamment sous ses yeux! Voyons Agis trahi par ses amis, traîné à travers les rues de Sparte, au tribunal du crime; le tendre Charles dans Whitehall, tenant son fils sur ses genoux, et donnant à l'enfant attentif un dernier conseil et un dernier baiser; Louis, dans le Temple, disant le fatal adieu à sa famille : le roi de Lacédémone étranglé ignominieusement dans le cachot des scélérats, et bientôt suivi au tombeau par sa mère et son aïeule auguste; le roi d'Angleterre sur l'échafaud, se dépouillant à la vue de son peuple, et se préparant à la mort; le roi de France au pied de la guillotine, les cheveux coupés, la chemise ouverte, et les mains liées derrière le dos. Terminons ce parallèle affligeant pour l'humanité. Monarque ou esclave, guerrier ou philosophe, riche ou pauvre, souffrir et mourir, c'est toute la vie. Entre les malheurs du roi et ceux du sujet, il n'y a, pour la postérité, que cette différence qui se trouve entre deux tombeaux, dont l'un chargé d'un marbre douloureux, se fait voir durant quelques années, tandis que l'autre, couvert d'un peu d'herbe, ne forme qu'un petit sillon que les enfants du voisinage, en se jouant, ont bientôt effacé sous leurs pas (*a*) [2].

[1] Charles s'attendait à être secrètement assassiné.

(*a*) Voici de la philosophie fort mal à propos. Certainement pour l'homme *qui meurt*, qu'il soit roi ou sujet, la mort est absolument la même chose ; mais, pour les hommes qui vivent, la mort d'un roi puissant est d'une tout autre importance que la mort d'un sujet obscur. La tête de Louis XVI en tombant a fait tomber la tête de plusieurs millions d'hommes. Et qu'importe à la France que la tête de mon frère ait roulé sur l'échafaud, ou que celle de mon cousin, Armand de Chateaubriand, ait été percée d'une balle dans la plaine de Grenelle? (N. Ed.)

[2] Je n'aime point à écrire l'histoire de mon temps. On a beau tâcher de faire justice, on doit toujours craindre que quelque passion cachée ne conduise votre plume. Lorsque je me trouve donc obligé de parler d'un homme de mon siècle, je me fais ces questions : L'ai-je connu? M'a-t-il fait du bien? M'a-t-il fait du mal? Ne m'a-t-on point prévenu pour ou contre lui? Ai-je entendu discuter les deux côtés de la question? Quelle est ma passion favorite? Ne suis-je point sujet à l'enthousiasme, à la trop grande pitié, à la haine, etc.? Et malgré tout cela, j'écris encore en tremblant.

CHAPITRE XIX.

Quelques Pensées.

Je ne ferai que quelques courtes réflexions sur ces événements fameux. Les grands crimes comme les grandes vertus nous étonnent. Tout ce qui fait événement plaît à la multitude. On aime à être remué, à s'empresser, à faire foule; et tel honnête homme qui plaint son souverain légitime massacré par une faction, serait cependant bien fâché de manquer sa part du spectacle, peut-être

J'avouerai donc que j'ai approché de Louis XVI, qu'il avait accordé des grâces à ma famille et à moi-même, quoique leur objet n'ait jamais été rempli. Cependant mon caractère était si antipathique avec la cour ; j'avais un tel mépris pour certaines gens, et je le cachais si peu ; je me souciais si peu encore de ce qu'on appelait *parvenir*, que j'étais comme les confidents dans les tragédies, qui entrent, sortent, regardent et se taisent *. Aussi S. M. ne m'a-t-elle jamais parlé que deux fois dans ma vie, la première lorsque j'eus l'honneur de lui être présenté, la seconde à la chasse. Il me semble donc que je n'ai eu aucun motif d'intérêt secret dans ce que j'ai dit plus haut du roi de France, et je crois que c'est avec candeur et impartialité que j'ai rendu justice à ses vertus. Quant à son innocence, elle est avouée même des Jacobins.

Louis était d'une taille avantageuse ; il avait les épaules larges, le ventre prédominant ; il marchait en roulant d'une jambe sur l'autre. Sa vue était courte, ses yeux à demi fermés, sa bouche grande, sa voix creuse et vulgaire. Il riait volontiers aux éclats ; son air annonçait la gaieté, non peut-être cette gaieté qui vient d'un esprit supérieur, mais cette joie cordiale de l'honnête homme, qui naît d'une conscience sans reproche. Il n'était pas sans connaissances, surtout en géographie ; au reste, il avait ses faibles comme les autres hommes. Il aimait, par exemple, à jouer des tours à ses pages ; à guetter, à cinq heures du matin, au travers des fenêtres du palais, les seigneurs de sa cour qui sortaient des appartements. Si à la chasse vous passiez entre le cerf et lui, il était sujet à des emportements, comme je l'ai éprouvé moi-même. Un jour qu'il faisait une chaleur étouffante, un vieux gentilhomme de ses écuries qui l'avait suivi à la chasse, se trouvant fatigué, descendit de cheval, et, se couchant sur le dos, s'endormit à l'ombre ; Louis vint à passer par là, et, apercevant le bonhomme, trouva plaisant de le réveiller. Il descend donc lui-même de cheval, et, sans avoir intention de blesser cet ancien serviteur, lui laisse tomber une pierre assez lourde sur la poitrine. Celui-ci se réveille, et, dans le premier mouvement de la douleur et de la colère, s'écrie : « Ah, je vous reconnais bien là ! voilà comme vous étiez dans votre enfance ; vous êtes un tyran, un homme cruel, une bête féroce. » Et il se met à accabler le roi d'injures. S. M. regagne vite son cheval, moitié riant,

* Je me peignais il y a trente ans comme je me suis peint dans la Préface générale de cette édition. On trouvera peut-être qu'il y a de l'ingénuité dans ces aveux. (N. Éd.)

même trompé s'il n'allait pas à avoir lieu (*a*). Voilà la raison pour laquelle les révolutions où il a péri des rois éblouissent tant les hommes, et pour laquelle les générations suivantes sont si fort tentées de les imiter : lorsqu'on mène des enfants à une tragédie, ils ne peuvent dormir à leur retour, si l'on ne couche auprès d'eux l'épée ou le poignard des conspirateurs qu'ils ont vus. D'ailleurs il y a toujours quelque chose de bon dans une révolution, et ce quelque chose survit à la révolution même. Ceux qui sont placés près d'un événement tragique sont beaucoup plus frappés des maux que des avantages qui en résultent : mais pour ceux qui s'en trouvent à une grande distance, l'effet est précisément inverse; pour les premiers, le dénoûment est en action, pour les seconds en récit. Voilà pourquoi la révolution de Cromwell n'eut presque point d'influence sur son siècle, et pourquoi aussi elle a été copiée avec tant d'ardeur de nos jours. Il en sera de même de la révolution française, qui, quoi qu'on en dise, n'aura pas un effet très-considérable sur les générations contemporaines, et peut-être bouleversera l'Europe future (*b*).

Mais la grande différence qui se fait sentir entre les troubles de Sparte sous Agis, ceux de l'Angleterre sous Charles I[er], et ceux de la France sous Louis, vient surtout des hommes. A qui peut-on comparer parmi nous un Lysander, patriote ferme, intègre et modèle des vertus antiques? un Cromwell, cachant, sous une apparence vulgaire, tout ce qu'il y a de grand dans la nature humaine; profond, vaste et secret comme un abîme, roulant une ambition de César dans une âme immense, trop supérieur pour être connu de

moitié fâché d'avoir fait mal à cet homme qu'il aimait beaucoup, et disant en s'en allant : « Oh, il se fâche! il se fâche! il se fâche! »

Ces petits traits, tout misérables qu'ils puissent paraître, peignent le caractère mieux que les grandes actions, qui ne sont, pour la plupart du temps, que des vertus de parade, et d'ailleurs n'ôtent rien du respect qu'on doit avoir pour Louis. L'innocence de ses mœurs, sa haine de la tyrannie, son amour pour son peuple, en feront toujours, aux yeux d'un homme impartial, un monarque estimable et digne d'éloges. Louis n'a que trop prouvé que parmi les hommes il vaut mieux, pour notre intérêt, être méchant que faible.

(*a*) C'est abominable. (N. Éd.)

(*b*) Oserais-je dire que tout ce paragraphe était digne d'un meilleur ouvrage que l'*Essai*. Quand je l'écrivais, ce paragraphe, la France élevait partout des républiques ; je prévoyais que ces républiques ne seraient pas de longue durée ; mais je prévoyais aussi les conséquences éloignées de la révolution, et j'avais raison de les prévoir ; j'avais le courage d'écrire *qu'il y a toujours quelque chose de bon dans une révolution.* (N. Éd.)

ses collègues, hors du seul Hampden, qui l'avait su pénétrer?

Lui opposerons-nous le sombre Robespierre, méditant des crimes dans la cavernosité de son cœur, et grand de cela même qu'il n'avait pas une vertu?

Rapprocherons-nous du vertueux Hampden, qui l'eût été même dans la Rome du premier Brutus, ce Mirabeau à la fois législateur, chef de parti, orateur, nouvelliste, historien, d'une politique incommensurable, savant dans la connaissance des hommes, à la fois le plus grand génie, et le cœur le plus corrompu de la révolution (*a*)?

Lorsqu'il se trouve de telles disproportions entre les hommes, il doit en exister de très-grandes entre les temps où ces hommes ont vécu. Mais nous verrons ceci ailleurs; et il faut maintenant revenir sur nos pas au siècle d'Alexandre.

CHAPITRE XX.

Philippe et Alexandre.

Tandis que Denys tombait à Syracuse, qu'Athènes était en proie aux factions, un tyran s'était élevé en Macédoine. Le caractère de Philippe est trop connu, et n'entre pas assez dans le plan de cet *Essai* pour que je m'y arrête. Il me suffira de remarquer que Philippe est le père de cette politique moderne, qui consiste à troubler pour recueillir, à corrompre pour régner. En vain Démosthènes le foudroya de son éloquence, le roi de Macédoine, avançant dans l'ombre tant qu'il se sentit faible, leva le masque aussitôt qu'il se trouva fort. Les Grecs alors se réveillèrent, mais trop tard; et leur bel édifice à la liberté, élevé avec tant de périls au milieu de mille tempêtes, s'écroula dans les plaines de Chéronée, devant le génie de deux hommes, qui vinrent encore changer la face de l'univers.

(*a*) J'ai déjà fait remarquer que le nom de *Buonaparte* ne se rencontre dans l'*Essai* qu'une seule fois et dans une note où ce nom fameux est jeté comme par hasard avec quelques autres noms. Mirabeau avait *du génie*, mais ce n'était pas un *grand génie* : il y a exagération. (N. Éd.)

CHAPITRE XI.

Siècle d'Alexandre.

Si l'âge d'Alexandre diffère du nôtre par la partie historique, il s'en rapproche du côté moral. Ce fut alors que s'éleva, comme de nos jours, une foule de philosophes, qui se mirent à douter de Dieu, de l'univers, et d'eux-mêmes. Jamais on ne poussa plus loin l'esprit de recherches. On écrivait sur tout, on analysait tout, on disséquait tout. Point de petit sentier de politique, point de subtilité métaphysique, qu'on n'eût soigneusement examinés. Les peuples, instruits de leurs droits, connaissant toutes les espèces de gouvernement, possédaient bien plus que des livres qui leur apprenaient à être libres; ils avaient les traditions de leurs ancêtres, et leurs tombeaux aux champs de Marathon. Ils jouissaient même des formes républicaines, vains jouets que leurs tyrans leur laissèrent, comme on permet aux enfants de toucher des armes dont ils n'ont pas la force de faire usage : grand exemple qui renverse nos systèmes sur l'effet des lumières (*a*). Il prouve qu'il ne suffit pas de raisonner sciemment sur la vertu pour parvenir à l'indépendance; qu'il faut l'aimer, cette vertu, et que tous les moralistes de l'univers ne sauraient en donner le goût, lorsqu'on l'a une fois perdu. Les siècles de lumières, dans tous les temps, ont été ceux de la servitude; par quel enchantement le nôtre sortirait-il de la règle commune? Les rapprochements des philosophes anciens et modernes qui vont suivre mettront le lecteur à même de juger jusqu'à quel point l'âge d'Alexandre ressembla au nôtre. On verra que, loin d'avoir rien imaginé de nouveau, nous sommes demeurés, excepté en histoire naturelle, fort au-dessous de la Grèce. On remarquera qu'à l'instant où les sophistes commencèrent à attaquer la religion et les idées reçues du peuple, celui-ci se trouva lié des chaînes de Philippe.

(*a*) Pas du tout. Dans l'antiquité l'esprit humain était jeune, bien que les peuples fussent déjà vieux; c'est faute d'avoir fait cette distinction que l'on a voulu mal à propos juger les nations modernes d'après l'histoire des nations anciennes; que l'on a confondu deux sociétés essentiellement différentes. J'ai déjà dit cela dans ma Préface, et montré vingt fois dans ces *Notes critiques* d'où provenait mon erreur. (N. Éd.)

D'après les données de l'histoire, je ne puis m'empêcher de trembler sur la destinée future de la France (*a*).

CHAPITRE XXII.

Philosophes Grecs.

Deux beaux génies, vivant à peu près dans le même temps, devinrent les fondateurs des diverses classes philosophiques de la Grèce. Thalès fut le père de l'école Ionique, Pythagore celui de l'école Italique, j'ai parlé ailleurs de leurs systèmes [1]. Traçons rapidement la philosophie des fondateurs des principales sectes de ces deux écoles, nous bornant à Platon, Aristote, Zénon, Épicure, et Pyrrhon.

Platon [2]. La sagesse, prise dans toute l'étendue platonique du mot, est la connaissance de ce qui est [3].

Philosophie, selon Platon, veut dire désir de science divine [4]. Elle se divise en trois classes : philosophie de dialectique, philosophie de théorie, philosophie de pratique [5]. Je passe la première.

Philosophie de théorie. Rien ne se fait de rien. De là deux prin-

(*a*) Le despotisme a suivi la république en France, et j'avais raison de trembler; mais je me trompe dans le reste de ce passage, et toujours par la préoccupation où je suis de cette liberté des anciens fondée sur les mœurs. On verra bientôt une note de l'*Essai* où je combats moi-même le système qui me domine ici. (N. Éd.)

[1] Thalès : l'eau, principe de création. Pythagore : système des harmonies. J'ajouterai que Thalès trouva en mathématiques les théorèmes suivants : les angles opposés aux sommets sont égaux; les angles faits à la base du triangle isocèle sont égaux. Si deux angles et un côté d'un triangle sont égaux à deux angles et à un côté d'un autre triangle, les deux triangles sont égaux. Pythagore découvrit ces belles vérités : dans un triangle rectangle le carré de l'hypoténuse est égal à la somme des carrés faits sur les deux autres côtés; les seuls polygones qui puissent remplir un espace autour d'un point donné sont le triangle équilatéral, le quadrilatère et l'hexagone : le premier pris six fois, le second quatre, le troisième trois. De toutes les manières de démontrer le carré de l'hypoténuse, celle de Bezout me semble la plus claire *.

[2] Platon, né avant J. C. 429, ol. 87, 3e année; mort avant J. C. 347, ol. 108. — [3] *In Phædro*, p. 278. — [4] *Protag.*, p. 313. — [5] *Resp.*, lib. VI, p. 495.

* J'ai parlé ailleurs de mon premier penchant pour les mathématiques; il faut pardonner cette note à un jeune homme élevé d'abord pour le service de la marine. (N. Éd.)

(*) VOICI LES ARBRES DE CES DEUX ÉCOLES.

ARBRE IONIQUE.

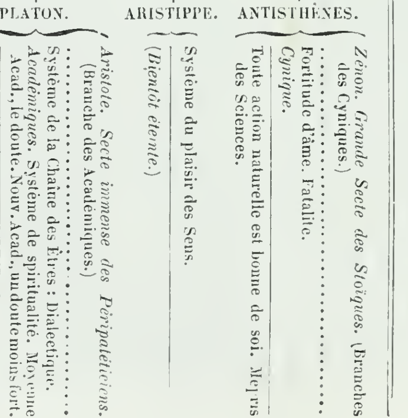
THALÈS.

SES DISCIPLES SUCCESSIFS :

ANAXIMÈNES, ANAXAGORE, ARCHÉLAÜS, SOCRATE.

De l'École de SOCRATE sortirent cinq principaux rameaux, subdivisés en d'autres branches, telles qu'on les voit tracées ci-dessous.

SOCRATE.



SECTE MÉGARIQUE. — EUCLIDE.
- Système de Dialectique, ou l'Art de tout prouver, et de ne prouver rien.
- (*Bientôt éteinte.*)

SECTE ÉLIQUE. — PHÉDON.
- Pure doctrine de Socrate : la Raison et la Morale pratique.
- (*Bientôt éteinte.*)

SECTE ACADÉMIQUE. — PLATON.
- *Aristote. Secte immense des Péripatéticiens.* (Branche des Académiques.)
- ....
- Système de la Chaîne des Êtres : Dialectique.
- *Académiques.* Système de spiritualité. Moyenne Acad., le doute. Nouv. Acad., un doute moins fort.
- *Speusippe, Polémo, Cratès.* Moyenne Academie. *Archélaüs.* N. Ac. *Carnéades.*

SECTE CYRÉNAÏQUE. — ARISTIPPE.
- Système du plaisir des Sens.
- (*Bientôt éteinte.*)

SECTE CYNIQUE. — ANTISTHÈNES.
- *Zénon. Grande Secte des Stoïques.* (Branches des Cyniques.)
- ....
- Fortitude d'âme. Fatalité.
- *Cynique.*
- Toute action naturelle est bonne de soi. Mépris des Sciences.

ARBRE ITALIQUE.

PYTHAGORE.

Ses disciples sont peu connus jusqu'à Empédocle; sous celui-ci l'École se divise en trois sectes.

EMPÉDOCLE.

SECTE ÉLÉATIQUE. — LEUCIPPE, DÉMOCRITE, ET QUELQUES AUTRES.
- Système des Atomes. Athéisme.

SECTE ÉPICURIENNE. — ÉPICURE.
- *Ses disciples.*
- Système des Atomes perfectionné. Doctrine du bonheur.

SECTE PYRRHONIENNE. — PYRRHON.
- *Ses disciples.*
- Système du Doute universel.

cipes de toute éternité : Dieu et la matière. Le premier imprima le mouvement et l'ordre à la seconde. Dieu ne peut rien créer, il a tout arrangé [1].

Dieu, le principe opposé à la matière, est un Être entièrement spirituel, bon par excellence, intelligent dans le degré le plus supérieur [2], mais non omnipuissant, car il ne peut subjuguer la propension au mal de la matière [3].

Dieu a arrangé le monde d'après le modèle existant de toute éternité en lui-même [4], d'après cette raison de la Divinité, qui contient les moules incréés de choses passées, présentes et à venir. Les idées de l'Essence spirituelle vivent d'elles-mêmes, comme êtres distincts et réels [5]. Les objets visibles de cet univers ne sont que les ombres des idées de Dieu, qui forment seules les vraies substances [6].

Enfin, outre ces idées préexistantes, la Divinité fit couler un souffle de sa vie dans l'univers, et en composa un troisième principe mixte, à la fois esprit et matière, appelé l'âme du monde [7].

Tel est le système théologique de Platon, d'où l'on prétend que les chrétiens ont emprunté leur Mystère de la Trinité.

Au reste, Platon admettait l'immortalité de l'âme [8], qui devait retourner, après la mort du corps, à Dieu, dont elle était émanée [9]. Quant à la politique, j'en parlerai ailleurs ; j'observe seulement ici que Platon admettait la monarchie comme le meilleur gouvernement.

Aristote [10] divisait la philosophie en trois sortes, de même que Platon ; sans parler de sa malheureuse dialectique, qui a si longtemps servi de retraite à l'ignorance, je ne m'arrête qu'à sa métaphysique.

La doctrine des péripatéticiens est le système célèbre de la chaîne des êtres. Aristote remonte d'action en action, et prouve qu'il faut qu'il existe quelque part un premier agent du mouvement. Or ce premier mobile de toute chose incréée et mue est la seule substance en repos. Elle n'a, de nécessité, ni quantité, ni matière. Quant au problème insoluble, savoir : Comment l'âme agit sur le corps, le

[1] Tim., p. 28; Diog. Laer., lib. III; Plut., *de Gen. Anim.*, p. 78. — [2] *De Leg.* p. 886; *Tim.*, p. 30. — [3] *Polit.*, p. 174. — [4] *Tim.*, p. 29. — [5] *Id.*, *ib.* — [6] *Respub*, lib. VII, p. 515. — [7] *Tim.*, p. 34. — [8] Tout singulier que cela puisse paraître, il y a eu des auteurs qui ont prétendu que Platon ne croyait point à l'immortalité de l'âme, et ce n'est pas sans raison.— [9] *Tim.*, p. 298.— [10] Aristote, né avant J. C. 384, ol. 99, 1re année ; mort avant J. C. 332, ol. 114, 2e année.

Stagirite croyait avoir répondu en attribuant le phénomène à un acte immédiat de la volonté du Moteur universel [1].

Il n'en savait pas davantage sur la nature de l'âme, qu'il appelait une parfaite énergie ; non le premier mouvement, mais un principe de mouvement, etc. [2] : il la tenait immortelle.

Zénon [3], *père de la secte stoïcienne.* La philosophie est un effort de l'âme vers la sagesse, et dans cet effort consiste la vertu [4].

Le monde s'arrangea par sa propre énergie. La nature est ce Tout, qui comprend tout, et dont tout ne peut être que membre ou partie. Ce tout se compose de deux principes, l'un actif, l'autre passif, non existant séparés, mais unis ensemble. Le premier s'appelle Dieu, le second Matière. Dieu est un pur éther, un feu qui enveloppe la surface extérieure et convexe du ciel : la Matière est une masse inerte et à repos [5].

Outre les deux principes, il en existe un troisième, auquel Dieu et la Matière sont également soumis. Ce principe est la chaîne nécessaire des choses ; c'est cet effet qui résulte des événements, et en est en même temps la cause inévitable : c'est la Fatalité [6].

Dieu, la Matière, la Fatalité, ne font qu'Un. Ils composent à la fois les roues, le mouvement, les lois de la machine, et obéissent comme Parties, aux lois qu'ils dictent comme Tout [7].

Les stoïciens affirmaient encore que le monde périra alternativement par l'eau et le feu, pour renaître ensuite sous la même forme [8] ; que l'homme a une âme immortelle, et ils admettaient, comme l'Église romaine, les trois états de récompense, de purification et de punition, dans une autre vie, ainsi que la résurrection des corps après l'embrasement général du monde [9].

Épicure [10]. La philosophie est la recherche du bonheur. Le bonheur consiste dans la santé et la paix de l'âme. Deux espèces d'études y conduisent : celle de la physique et celle de la morale.

L'univers subsiste de toute éternité. Il n'y a que deux choses dans la nature : les corps et le vide [11].

[1] *De Gen. An.*, lib. II, cap. III ; *Met.*, lib. II, cap. VI, etc. ; *De Cœlo*, lib. XI, cap. III, etc. — [2] *De Gen. An.*, lib. II, cap. IV ; lib. III, cap. XI. — [3] Zénon, né avant J. C. 359, ol. 195, 2e année ; mort avant J. C. 261, ol. 129, 1re année. — [4] PLUT., *de Plac. Phil.*, lib. IV ; SEN., *Ep.* XXI. — [5] LAERT., lib. V ; STOB., *Eccl. Phys.*, cap. XIV ; SEN. *Consol.*, cap. XXIX. — [6] CIC., *de Nat. Deor.*, lib. I ; ANTON., lib. VII. — [7] *Loc. cit.* — [8] CIC., *de Nat. Deor.*, lib. III, cap. XLVI ; LAERT., lib. VII ; SENEC., *Ep.* IX, XXXVI, etc. — [9] SENEC., *Ep.* XC ; PLUT., *Resign. Stoic.*, p. 31 ; LAERT., lib. VII ; SEN., *ad Marc.* ; PLUT., *de Fac. lun.*, p. 383. — [10] Épicure, né avant J. C. 343, ol. 109, 3e année ; mort avant J. C. 270, ol. 127, 2e annnée. — [11] LUCRET., lib. II ; LAERT., lib. X.

Les corps se composent de l'agrégation de parties de matière infiniment petites, ou d'atomes.

Les atomes ont un mouvement interne : la gravité. Leur motion se ferait dans le plan vertical [1], si, par une loi particulière, ils ne décrivaient une ellipse dans le vide [2].

La terre, le ciel, les planètes, les étoiles, les animaux, l'homme compris, naquirent du concours fortuit de ces atomes ; et, lorsque la vertu séminale du globe se fut évaporée, les races vivantes se perpétuèrent par la génération [3].

Les membres des animaux, formés au hasard, n'avaient aucune destination particulière. L'oreille concave n'était point creusée pour entendre, l'œil convexe poli pour voir ; mais, ces organes se trouvant propres à ces différents usages, les animaux s'en servirent machinalement et de préférence à un autre sens [4].

Il y a des dieux, non que la raison nous les montre ; l'instinct seul nous le dit. Mais ces dieux, extrêmement heureux, ne se mêlent ni ne peuvent se mêler des choses humaines. Ils résident au séjour inconnu de la pureté, des délices et de la paix [5].

Morale. Deux espèces de plaisirs : le premier consiste en un parfait repos d'esprit et de corps ; l'autre, en une douce émotion des sens qui se communique à l'âme. Par plaisir il ne faut pas entendre cette ivresse de passions qui nous subjugue, mais une tranquille absence de maux. Cet état de calme à son tour ne doit pas être une profonde apathie, un marasme de l'âme, mais cette position où l'on se sent lorsque toutes les fonctions mentales et corporelles s'accomplissent avec une paisible harmonie. Une vie heureuse n'est ni un torrent rapide, ni une eau léthargique, mais un ruisseau qui passe lentement et en silence, répétant dans son onde limpide les fleurs et la verdure de ses rivages [6].

Tel était le système charmant d'Épicure, si longtemps calomnié. Quant à Pyrrhon, le vrai scepticisme antique n'était pas tant une négative universelle, qu'une indifférence de tout. Le Pyrrhonien ne rejetait pas l'existence des corps, les accidents du chaud et du

[1] Épicure imagina ce mouvement de déclinaison pour éviter de tomber dans le système des fatalistes, qui exclut de droit toute recherche du bonheur. Mais l'hypothèse est absurde ; car si ce mouvement est une loi, il est de nécessité, et comment une cause obligée produira-t-elle un effet libre ? — [2] Lucret., lib. II ; Laert., lib. X. — [3] Lucret., lib. V-X ; Cic., *de Nat. Deor.*, lib. I, cap. viii-ix. — [4] Lucret., lib. IV-V. — [5] Lucret., lib. X ; Cic., *de Nat. Deor.* — [6] Laert., lib. X ; Cic., *Tuscul.*, lib. III, cap. xvii ; *de F.*, lib. I, cap. xi-xvii.

froid, etc. ; mais il disait qu'il croyait apercevoir et sentir telle ou telle chose, savoir si cette chose était réellement, et sans qu'il importât qu'elle fût ou qu'elle ne fût pas. Dieu est ou n'est pas; tel corps paraît rond, carré, ovale ; il semble qu'il neige, que le soleil brille : voilà le langage du sceptique (*a*) [1].

Nous devons moins considérer ce qu'il y a de vrai ou de faux dans ces systèmes, que l'influence qu'il ont eue sur le bonheur des peuples où ils furent enseignés. Nous examinerons ailleurs cette influence. Nous remarquerons seulement ici que, par leur teneur, ils s'élevaient directement contre les institutions morales, religieuses et politiques de la Grèce. Aussi les prêtres et les magistrats de la patrie s'y opposèrent-ils avec vigueur; ils sentaient qu'ils attaquaient l'édifice jusqu'à la base ; que des livres qui prêchaient monarchie dans une république, athéisme ou déisme chez des nations pleines de foi, devaient amener tôt ou tard la destruction de l'ordre social. Ainsi les philosophes grecs, de même que les nôtres, se trouvaient en guerre ouverte avec leur siècle. Mais ils disaient la vérité? Eh! qu'importe? La vérité simple et abstraite ne fait pas toujours la vérité complexe et relative. Ne précipitons point le cours des choses par nos opinions. Un gouvernement est-il mauvais, une religion superstitieuse, laissons agir le temps, il y remédiera mieux que nous. Les corps politiques, quand on les abandonne à eux-mêmes, ont

(*a*) L'explication de ces systèmes a paru aux critiques du temps prouver quelque lecture. J'aimais passionnément la métaphysique; mais que n'aimai-je pas? Je me plaisais à l'algèbre comme à la poésie, et j'avais pour l'érudition historique le goût d'un véritable bénédictin. (N. Éd.)

[1] Il reste toujours contre le pyrrhonisme une objection insurmontable dans les vérités mathématiques. Que les corps ne soient que la modification de mes sens, à la bonne heure; mais les choses géométriques existent d'elles-mêmes. Les propriétés du cylindre, du polygone, de la tangente, de la sécante, etc., me sont démontrées à l'évidence, soit que je me considère comme corps ou comme esprit. Il y a donc quelque chose qui ne m'appartient pas, qui ne saurait être une combinaison de mes pensées, parce que toute vérité qui peut se démontrer (il n'y a que les vérités mathématiques de cette espèce) est d'elle-même. D'ailleurs, si je suis esprit, ou partie du tout, Dieu ou matière, comment la quantité mesurée de la ligne deviendrait-elle l'effet d'une cause incommensurable? Dès lors qu'il se trouve quelque chose hors de moi, le système des scepticiens s'écroule : car quoique je ne puisse prouver la réalité de tel objet, j'ai lieu de croire à son identité, à moins qu'on n'admît les vérités mathématiques comme les *Nombres de Pythagore* ou le *Monde d'idées de Platon*. Dans ce cas, elles seraient le vrai Dieu tant cherché des philosophes *.

* On voit par cette note même, où je combats de si bonne foi le pyrrhonisme, combien j'étais loin au fond de l'athéisme et du matérialisme. (N. Éd.)

leurs métamorphoses naturelles, comme les chrysalides. Longtemps l'animal, entouré des chaînes qu'il s'est lui-même forgées, languit dans le sommeil de l'abjection, sous l'apparence la plus vile, lorsqu'un matin, aux regards surpris, il perce les murs de sa prison, et, déployant deux ailes brillantes, s'envole dans les champs de la liberté; mais si, par une chaleur factice, vous cherchez à hâter le phénomène, souvent le ver meurt dans l'opération délicate; et, au lieu de reproduire la vie et la beauté, il ne vous reste qu'un cadavre et des formes hideuses (*a*).

Avant de passer à ce grand sujet, de l'influence des opinions sur les mœurs et les gouvernements des peuples (*b*), rapprochons nos philosophes de ceux de la Grèce.

CHAPITRE XXIII.

Philosophes modernes. — Depuis l'invasion des Barbares jusqu'à la renaissance des Lettres.

L'Italie, la France, la Grande-Bretagne, étant tombées sous le joug des peuples du Nord, une philosophie barbare s'étendit sur l'Occident en même temps que la haine des sciences régnait dans ceux qui auraient pu les protéger. C'était alors que des empereurs faisaient des lois pour bannir les *Mathématiciens* et les *Sorciers* [1]; que les papes incendiaient les bibliothèques de Rome [2] (*b*). On étu-

(*a*) L'image est peut-être trop prolongée, mais elle renferme une grande vérité : il n'y a de révolution durable que celle que le temps amène graduellement et sans efforts. (N. Éd.)

(*b*) Ici mon système devient raisonnable; il est impossible de nier l'influence de l'opinion sur les mœurs. (N. Éd.)

[1] *Cod. Just.*, lib. X, tit. XVIII; *Cod. Theod. de Pagan.*, p. 37. — [2] Sarisberiens. Polycrat., lib. II-VIII, cap. II-VI.

Grégoire fit brûler la belle bibliothèque du temple d'Apollon formée par les empereurs romains.

(*c*) C'est fort bien de ne pas vouloir qu'on brûle les livres; mais pourquoi vouloir mettre au nombre des *calamités* du temps le nom donné aux notes de musique par Guido Aretin? Quelle est la transition entre l'étude du *Trivium* et les premières syllabes d'une strophe de l'*Ut queant laxis?* Et comment les ouvrages d'Aristote ont-ils comblé les maux commencés par *ut, re, mi, fa, sol, la?* Je savais tout cela il y a trente ans. (N. Éd.)

diait avec ardeur dans les cloîtres le *Trivium* et le *Quadrivium* [1]. Un moine [2] inventait les notes de musique sur l'*Ut queant laxis* [3]; et pour comble de maux, vers le douzième siècle reparurent les ouvrages d'Aristote. Alors on vit se former cette malheureuse philosophie scolastique, qui se composait des subtilités de la dialectique péripatécienne et du jargon mystique de Platon.

Bientôt la nouvelle secte se divisa en *Nominalistes*, *Albertistes*, *Occamistes*, *Réalistes*. Souvent les champions en vinrent aux mains, et les papes et les rois prenaient parti pour et contre. Entre les nouveaux philosophes brillèrent Thomas d'Aquin, Albert, Roger Bacon; et avant eux, Abailard, qu'il ne faut pas oublier. Il y a des morts dont le simple nom nous dit plus qu'on ne saurait exprimer (*a*) [4].

[1] Alcuin, *Op. Fab. Bibl. Lat. Med.*, t. I, p. 134.

La science du Trivium et Quadrivium était toute renfermée dans ces deux vers fameux :

> *Gramm.* loquitur, *Dia.* vera docet, *Rhet.* verba colorat.
> *Mus.* canit, *Ar.* numerat, *Geo.* ponderat, *Ast.* colit astra.

[2] Guido Arétin. Il trouva l'expression des six notes sur l'hymne de Paul Diacre :

> *Ut* queant laxis. *Re* sonare fibris.
> *Mi* ra gestorum. *Fa* muli tuorum.
> *Sol* ve pollutis. *La* biis reatum.
> Sancte Joannes.

[3] Weizius, *in Heortologio*, p. 263.

(*a*) Il faut convenir que c'est accrocher subtilement une note à un mot. Voici, à propos d'Abailard, un assez long morceau de mes *Voyages en Amérique*. On y retrouve la description de la cataracte de Niagara, description que j'ai transportée dans *Atala*. J'entre dans un récit assez circonstancié sur mes projets de découverte dans l'Amérique septentrionale. Ce ne sont donc ni les voyages de Mackensie ni les dernières expéditions des Anglais qui m'ont fait dire que j'avais voulu autrefois tenter la découverte du passage dans les mers polaires, au nord-ouest du Canada, découverte que poursuit dans ce moment même le capitaine Francklin. Mon projet avait précédé toutes ces entreprises; en voilà la preuve consignée dans l'*Essai* publié à Londres en 1797, il y a vingt-neuf ans. C'est ainsi que la Providence m'a placé plusieurs fois à l'entrée de diverses carrières où j'ai toujours eu en perspective le but le plus difficile et le plus éloigné; elle m'a mis tour à tour à la main le bâton du voyageur, l'épée du soldat, la plume de l'écrivain et le portefeuille du ministre. (N. Éd.)

[4] J'ai bien éprouvé une fois dans ma vie cet effet d'un nom. C'était en Amérique. Je partais alors pour le pays des Sauvages, et je me trouvais embarqué sur le paquebot qui remonte de New-York à Albany par la rivière d'Hudson. La société des passagers était nombreuse et aimable, consistant en plusieurs femmes et quelques officiers américains. Un vent frais nous conduisait mollement à notre destination.

Cependant Constantinople venait de passer sous le joug des Turcs, et le reste des philosophes grecs fugitifs trouvèrent un asile en Italie.

Vers le soir de la première journée, nous nous assemblâmes sur le pont pour prendre une collation de fruits et de lait. Les femmes s'assirent sur les bancs du gaillard et les hommes se mirent à leurs pieds. La conversation ne fut pas longtemps bruyante : j'ai toujours remarqué qu'à l'aspect d'un beau tableau de la nature on tombe involontairement dans le silence. Tout à coup je ne sais qui de la compagnie s'écria : « C'est auprès de ce lieu que le major André fut exécuté. » Aussitôt voilà mes idées bouleversées; on pria une Américaine très-jolie de chanter la romance de l'infortuné jeune homme; elle céda à nos instances, et commença à faire entendre une voix timide, pleine de volupté et d'émotion. Le soleil se couchait; nous étions alors entre de hautes montagnes. On apercevait çà et là, suspendues sur des abîmes, des cabanes rares qui disparaissaient et reparaissaient tour à tour entre des nuages, mi-partie blancs et roses, qui filaient horizontalement à la hauteur de ces habitations. Lorsqu'au-dessus de ces mêmes nuages on découvrait la cime des rochers et les sommets chevelus des sapins, on eût cru voir de petites îles flottantes dans les airs. La rivière majestueuse, tantôt coulant nord et sud, s'étendait en ligne droite devant nous, encaissée entre deux rives parallèles comme une table de plomb; puis tout à coup, tournant à l'aspect du couchant, elle courbait ses flots d'or autour de quelque mont qui, s'avançant dans le fleuve avec toutes ses plantes, ressemblait à un gros bouquet de verdure noué au pied d'une zone bleue et aurore. Nous gardions un profond silence; pour moi, j'osais à peine respirer. Rien n'interrompait le chant plaintif de la jeune passagère, hors le bruit insensible que le vaisseau, poussé par une légère brise, faisait en glissant sur l'onde. Quelquefois la voix se renflait un peu davantage lorsque nous rasions de plus près la rive; dans deux ou trois endroits elle fut répétée par un faible écho : les anciens se seraient imaginé que l'âme d'André, attirée par cette mélodie touchante, se plaisait à en murmurer les derniers sons dans les montagnes. L'idée de ce jeune homme, amant, poëte, brave et infortuné, qui, regretté de ses concitoyens et honoré des larmes de Washington, mourut dans la fleur de l'âge pour son pays, répandait sur cette scène romantique une teinte encore plus attendrissante. Les officiers américains et moi nous avions les larmes aux yeux; moi, par l'effet du recueillement délicieux où j'étais plongé; eux, sans doute par le souvenir des troubles passés de la patrie, qui redoublait le calme du moment présent. Ils ne pouvaient contempler, sans une sorte d'extase de cœur, ces lieux naguère chargés de bataillons étincelants et retentissants du bruit des armes, maintenant ensevelis dans une paix profonde, éclairés des derniers feux du jour, décorés de la pompe de la nature, animés du doux sifflement des cardinaux et du roucoulement des ramiers sauvages, et dont les simples habitants, assis sur la pointe d'un roc, à quelque distance de leurs chaumières, regardaient tranquillement notre vaisseau passer sur le fleuve au-dessous d'eux.

Au reste, ce voyage que j'entreprenais alors n'était que le prélude d'un autre bien plus important, dont à mon retour j'avais communiqué les plans à M. de Malesherbes, qui devait les présenter au gouvernement. Je ne me proposais rien moins que de déterminer par terre la grande question du passage de la mer du Sud dans l'Atlantique par le nord. On sait que malgré les efforts du capitaine Cook, et des navigateurs subséquents, il est toujours resté un doute. Un vaisseau marchand, en 1786, prétendit avoir entré, par les 48° lat. N., dans une mer intérieure de l'Amérique septentrio-

Les lettres commencèrent à revivre de toutes parts. Dante et Pétrarque avaient paru. Celui-ci est plus connu par ses *Canzones* que

nale, et que tout ce qu'on avait pris pour la côte au nord de la Californie, n'était qu'une longue chaine d'îles extrêmement serrées. D'une autre part, un voyageur, parti de la baie d'Hudson, a vu la mer par les 72° de latit. N. à l'embouchure de la rivière du *Cuivre*. On dit qu'il est arrivé l'été dernier une frégate, que l'amirauté d'Angleterre avait chargée de vérifier la découverte du vaisseau marchand dont j'ai parlé, et que cette frégate confirme la vérité des rapports de Cook : quoi qu'il en soit, voici sommairement le plan que je m'étais tracé :

Si le gouvernement avait favorisé mon projet, je me serais embarqué pour New-York. Là, j'eusse fait construire deux immenses chariots couverts, traînés par quatre couples de bœufs. Je me serais procuré en outre six petits chevaux, pareils à ceux dont je me suis servi dans mon premier voyage. Trois domestiques européens, et trois sauvages des Cinq-Nations, m'eussent accompagné. Quelques raisons m'empêchent de m'étendre davantage sur les plans que je comptais suivre : le tout forme un petit volume en ma possession, qui ne serait pas inutile à ceux qui explorent des régions inconnues. Il me suffira de dire que j'eusse renoncé à parcourir les déserts de l'Amérique, s'il en eût dû coûter une larme à leurs simples habitants. J'aurais désiré que parmi ces nations sauvages, *l'homme à longue barbe*, longtemps après mon départ, eût voulu dire, l'ami, le bienfaiteur des hommes.

Enfin, tout étant préparé, je me serais mis en route, marchant directement à l'ouest, en longeant les lacs du Canada jusqu'à la source du Mississipi, que j'aurais reconnue. De là, descendant par les plaines de la haute Louisiane, jusqu'au 40e degré de latitude nord, j'eusse repris ma route à l'ouest, de manière à attaquer la côte de la mer du Sud, un peu au-dessus de la tête du golfe de Californie. Suivant ici le contour des côtes, toujours en vue de la mer, j'aurais remonté droit au nord, tournant le dos au Nouveau-Mexique. Si aucune découverte n'eût altéré ma marche, je me fusse avancé jusqu'à l'embouchure de la grande rivière de *Cook*, et de là jusqu'à celle de la rivière du *Cuivre*, par les 72 degrés de latitude septentrionale. Enfin, si nulle part je n'eusse trouvé un passage, et que je n'eusse pu doubler le cap le plus nord de l'Amérique, je serais rentré dans les États-Unis par la baie d'Hudson, le Labrador et le Canada.

Tel était l'immense et périlleux voyage que je me proposais d'entreprendre pour le service de ma patrie et de l'Europe. Je calculais qu'il m'eût retenu (tout accident à part) de cinq à six ans. On ne saurait mettre en doute son utilité. J'aurais donné l'histoire des trois règnes de la nature, celle des peuples et de leurs mœurs, dessiné les principales vues, etc., etc.

Quant à ce qui est des risques du voyage, ils sont grands, sans doute ; mais je suppose que ceux qui calculent tous les dangers ne vont guère voyager chez les Sauvages. Cependant on s'effraie trop sur cet article. Lorsque je me suis trouvé exposé en Amérique, le péril venait toujours du local et de ma propre imprudence, mais presque jamais des hommes. Par exemple, à la cataracte de Niagara, l'échelle indienne qui s'y trouvait jadis, étant rompue, je voulus, en dépit des représentations de mon guide, me rendre au bas de la chute par un rocher à pic d'environ deux cents pieds de hauteur. Je m'aventurai dans la descente. Malgré les rugissements de la cataracte et l'abîme effrayant qui bouillonnait au-dessous de moi, je conservai ma tête, et parvins à une quarantaine de pieds du fond. Mais ici le rocher lisse et vertical n'offrait

par ses traités *De contemptu mundi; De sua ipsius et aliorum ignorantia,* quoique ce dernier ouvrage vaille mieux que la plupart de ses

plus ni racines ni fentes où pouvoir reposer mes pieds. Je demeurai suspendu par la main à toute ma longueur, ne pouvant ni remonter, ni descendre, sentant mes doigts s'ouvrir peu à peu de lassitude sous le poids de mon corps, et voyant la mort inévitable : il y a peu d'hommes qui aient passé dans leur vie deux minutes comme je les comptai alors, suspendu sur le gouffre de Niagara. Enfin, mes mains s'ouvrirent et je tombai. Par le bonheur le plus inouï, je me trouvai sur le roc vif, où j'aurais dû me briser cent fois, et cependant je ne me sentais pas grand mal; j'étais à un demi-pouce de l'abîme, et je n'y avais pas roulé ; mais lorsque le froid de l'eau commença à me pénétrer, je m'aperçus que je n'en étais pas quitte à aussi bon marché que je l'avais cru d'abord. Je sentis une douleur insupportable au bras gauche; je l'avais cassé au-dessus du coude. Mon guide, qui me regardait d'en haut, et auquel je fis signe, courut chercher quelques Sauvages qui, avec beaucoup de peine, me remontèrent avec des cordes de bouleau, et me transportèrent chez eux.

Ce ne fut pas le seul risque que je courus à Niagara : en arrivant, je m'étais rendu à la chute, tenant la bride de mon cheval entortillée à mon bras. Tandis que je me penchais pour regarder en bas, un serpent à sonnettes remua dans les buissons voisins; le cheval s'effraie, recule en se cabrant et en approchant du gouffre; je ne puis désengager mon bras des rênes, et le cheval, toujours plus effarouché, m'entraine après lui. Déjà ses pieds de devant quittaient la terre, et, accroupi sur le bord de l'abime, il ne s'y tenait plus que par force de reins. C'en était fait de moi, lorsque l'animal, étonné lui-même du nouveau péril, fait un dernier effort, s'abat en dedans par une pirouette, et s'élance à dix pieds loin du bord.

Lorsque j'ai commencé cette note, je ne comptais la faire que de quelques lignes; le sujet m'a entrainé; puisque la faute est commise, une demi-page de plus ne m'exposera pas davantage à la critique, et le lecteur sera peut-être bien aise qu'on lui dise un mot de cette fameuse cataracte du Canada, la plus belle du monde connu.

Elle est formée par la rivière Niagara, qui sort du lac Érié et se jette dans l'Ontario. A environ neuf milles de ce dernier lac se trouve la chute : sa hauteur perpendiculaire peut être d'environ deux cents pieds. Mais ce qui contribue à la rendre si violente, c'est que, depuis le lac Érié jusqu'à la cataracte, le fleuve arrive toujours en déclinant par une pente rapide, dans un cours de près de six lieues; en sorte qu'au moment même du saut, c'est moins une rivière qu'une mer impétueuse, dont les cent mille torrents se pressent à la bouche béante d'un gouffre. La cataracte se divise en deux branches, et se courbe en un fer à cheval d'environ un demi-mille de circuit. Entre les deux chutes s'avance un énorme rocher creusé en dessous, qui pend avec tous ses sapins sur le chaos des ondes. La masse du fleuve qui se précipite au midi se bombe et s'arrondit comme un vaste cylindre au moment qu'elle quitte le bord, puis se déroule en nappe de neige, et brille au soleil de toutes les couleurs du prisme : celle qui tombe au nord descend dans une ombre effrayante comme une colonne d'eau du déluge. Des arcs-en-ciel sans nombre se courbent et se croisent sur l'abime, dont les terribles mugissements se font entendre à soixante milles à la ronde. L'onde, frappant le roc ébranlé, rejaillit en tourbillons d'écume qui, s'élevant au-dessus des forêts, ressemblent aux fumées épaisses d'un vaste embrasement. Des rochers démesurés et gigantesques, taillés en forme de fantômes décorent la scène sublime; des noyers sauvages, d'un aubier rougeâtre et écailleux,

sonnets. Mais Laure, Vaucluse, sont de doux noms, et les hommes se prennent plus aisément par le cœur que par la tête. Pic de la Mirandole, Politien, Ficinus et mille autres furent des prodiges d'érudition [1]. Érasme suivit : ses *Lettres* et son *Éloge de la Folie* sont pleins d'esprit et d'élégance. Bientôt les réformateurs de l'Église romaine attaquèrent plus vigoureusement encore la secte scolastique [2]. On commença à faire revivre les autres philosophies de la Grèce. Gassendi renouvela peu après la secte d'Épicure [3], et se rendit célèbre par son génie astronomique. Trois hommes enfin, Jordan Bruno, Jérôme Cardan et François Bacon, s'élevèrent en Europe, et, dédaignant de marcher sur les pas des Grecs, se frayèrent une route nouvelle : en eux commence la *philosophie moderne*.

CHAPITRE XXIV.

(SUITE.)

Depuis Bacon jusqu'aux Encyclopédistes.

Le chancelier lord Bacon [4], un de ces hommes dont le genre humain s'honore, a laissé plusieurs ouvrages. C'est à son traité *On the advancement of learning* et à celui du *Novum Organon Scientiarum*, qu'il doit particulièrement son immortalité.

Dans le premier, il examine en son entier le cercle des sciences, classant chaque chose sous sa faculté, facultés dont il reconnaît quatre : l'âme, la mémoire, l'imagination, l'entendement. Les sciences s'y trouvent réduites à trois : la poésie, l'histoire, la philosophie. Dans le second ouvrage, il rejette la méthode de raisonner par syllogismes; il propose seulement la physique expérimentale

croissent chétivement sur ces squelettes fossiles. On ne voit auprès aucun animal vivant, hors des aigles qui, en planant au-dessus de la cataracte où ils viennent chercher leur proie, sont entraînés par le courant d'air, et forcés de descendre en tournoyant au fond de l'abîme. Quelque *carcajou* tigré se suspendant par sa longue queue à l'extrémité d'une branche abaissée, essaie d'attraper les débris des corps noyés des élans et des ours que le remole jette à bord; et les serpents à sonnettes font entendre de toutes parts leurs bruits sinistres.

[1] FABR., *Bibl. Gr.*, v. 10, 278; SHELBORN, *Amœnitat. Letcr.*, t. 1, p. 18; *Vita a J. Fr. Pico in Bates Vet. Select.* — [2] *Declarationes ad Heidelbergenses*, apud Werensdorf. — [3] SORBIÈRE, *de Vit. Gass. Præf. Synt. Phil. Epic.*; BAYLE. — [4] Né en 1560, mort en 1626.

pour seul guide dans la nature. C'est ainsi que ce grand homme ouvrit à ceux qui l'ont suivi, le vrai chemin de la philosophie; et que chacun, écoutant son génie, sut désormais où se placer [1].

Tandis que Bacon brillait en Angleterre, Campanella [2] florissait en Italie. Cet homme extraordinaire attaqua vigoureusement les préjugés de son siècle, et tomba lui-même dans le vague des systèmes. Plongé vingt-sept ans dans les cachots [3], il y vécut, comme une salamandre, au milieu du feu de son génie, n'ayant ni plume ni papier pour lui ouvrir une issue au dehors. Ses écrits étincellent [4], mais on y remarque une tête déréglée. Au reste, il admettait l'âme du monde de Platon, etc.

Hobbes [5], contemporain de Bacon, publia plusieurs ouvrages : son livre *de la Nature Humaine*, son traité *De Corpore Politico*, son *Leviathan* et sa *Dissertation sur l'Homme*, sont les plus considérables. En politique, il trouva à peu près les principes du *Contrat Social* de J. J. Rousseau; mais il soutient les opinions les plus destructives de la société. Il avance que l'autorité, non la vérité, doit faire le principe de la loi; que le magistrat suprême, qui punit l'innocent, pèche contre Dieu, mais non contre la justice, qu'il n'y a point de propriétés, etc. En morale, il dit que l'état de nature est un état de guerre, que la félicité consiste en un continuel passage de désir en désir [6].

Descartes [7] fit revivre le pyrrhonisme, et ouvrit les sources du déluge de la philosophie moderne. La seule vérité, selon lui, consistait en son fameux argument, *Je pense, donc j'existe*. Il admettait les idées innées, l'existence de la matière. Il expliquait l'action de l'âme sur le corps d'après les principes de Platon [8]. On connaît ses tourbillons en physique.

Leibnitz publia son système des *Monades*, par lesquelles il entendait une simple substance sans parties. Mais cette substance varie en propriétés et relations, et c'est de ces diverses modifications apparentes que résultent Plusieurs dans l'Unité. Cela rentre dans les *Nombres* de Pythagore et les *Idées* de Platon. Leibnitz [9] est l'auteur du *Calcul différentiel* [10].

[1] Voyez les ouvrages cités. — [2] Né en 1568, mort en 1639. — [3] Pour une prétendue conspiration contre le roi d'Espagne. — [4] Entre autres les ouvrages intitulés : *Philosophia Rationalis; de Libris Propriis; Civitas Solis*. — [5] Né en 1588, mort en 1679.— [6] Voyez les ouvrages cités, particulièrement *le Leviathan*.— [7] Né en 1596, mort en 1650.— [8] Vid. *Princip. Phil. Medit. Phil. de Prima Phil.* — [9] Né en 1646, mort en 1701.— [10] Vid. THEODICEA, *Calculus Differentialis*, etc.

Un monument littéraire bien plus précieux que la correspondance des encyclopé-

Spinosa [1] rappelle l'Athée par excellence. Il admettait une substance universelle, laquelle substance a en elle-même tous les principes de modification : elle est Dieu. Tout vient ainsi de Dieu : le mort et le mourant, le riche et le pauvre, l'homme qui sourit et celui qui pleure, la terre, les astres, tout cela se passe et est en Dieu [2].

Locke [3], a laissé dans son traité *On human understanding*, un des plus beaux monuments du génie de l'homme. On sait qu'il y détruit la doctrine des idées innées; qu'il explique la nature de ces idées, les dérivant de deux sources : la sensation et la réflexion [4].

Grotius [5] après Machiavel, Mariana, Bodin [6], fut un des premiers à faire revivre en Europe la politique. Son livre *de Jure Belli et Pacis* manque de méthode, et s'étend au delà de son titre. Il part d'ailleurs d'une majeure douteuse : la sociabilité de l'homme (*a*). Au reste, on y touve du génie et de l'érudition.

Puffendorf [7] a déployé moins de génie que Grotius dans son traité *de Jure Naturæ et Gentium*, mais on y apprend davantage, par l'excellent plan de l'ouvrage. Il y part de la morale pour remonter à la politique (le seul chemin par où on puisse arriver à la vérité), considérant l'homme dans ses rapports avec Dieu lui-même et ses semblables (*b*).

L'universel scepticisme de Bayle [8] se fait apercevoir dans ses écrits. Il y détruit tous les systèmes des autres, sans en élever un lui-même [9]. Il passe avec raison pour le plus grand dialecticien qui ait existé.

Malebranche [10] a laissé un nom célèbre. Les deux opinions les plus extraordinaires, qui aient peut-être été jamais avancées par aucun philosophe, se trouvent dans sa *Recherche de la Vérité*. Il y af-

distes est celle de Newton, Clarke et Leibnitz : par exemple, Leibnitz faisant part à Newton de sa découverte de son *Calcul différentiel*, et Newton lui demandant son avis sur sa *Théorie des murées*.

[1] Né en 1632, mort en 1677. — [2] *Tractat. Theolog. Politic.*, *Or. pro Chr.*, BAYL. *Spin.* — [3] Né en 1632, mort en 1704. — [4] *Essay on hum. underst.*

[5] Né en 1583, mort en 1645. — [6] Sidney écrivit quelque temps après. Il ne faut pas confondre ce Sidney, écrivain d'un excellent *Traité sur le gouvernement*, avec le Sidney, auteur de l'*Arcadie*.

(*a*) Eh bien! vais-je nier aussi la sociabilité de l'homme? (N. ÉD.)

[7] Né en 1631, mort en 1694.

(*b*) J'avais du moins étudié quelque chose de mon métier avant d'être ambassadeur. (N. ÉD.)

[8] Né en 1647, mort en 1706. — [9] *Dict. Respons. ad Provincial. quemd.* — [10] Né en 1638, mort en 1715.

firme que la pensée ne se produit pas de l'entendement, mais découle immédiatement de Dieu; et que l'esprit humain communique directement avec la Divinité et voit tout en elle [1].

Rappeler ces grands hommes qui travaillaient en même temps à l'*Histoire Naturelle*, serait trop long et hors du sujet de cet ouvrage. Copernic, qui rendit à l'univers son vrai système [2], perdu depuis Pythagore ; Galilée, qui inventa le télescope, découvrit les satellites de Jupiter, l'anneau de Saturne, etc. [3] ; enfin l'immortel Newton, qui traça le chemin aux comètes, vit se mouvoir tous les mondes, pénétra dans le principe des couleurs, et vola pour ainsi dire à Dieu le secret de la nature [4] ; tous ces hommes illustres précédèrent les encyclopédistes dont il me reste à parler.

CHAPITRE XXV

Les Encyclopédistes [5].

Il serait impossible d'entrer dans le détail de la philosophie des encyclopédistes ; la plupart sont déjà oubliés, et il ne reste d'eux que la Révolution française [6]. Traiter de leurs livres n'est pas plus

[1] *Recherche de la Vérité.* — [2] *De Orbium Celest. Revol.* — [3] VIVIANI, *Vit. Gal.*, *Act. Phil.* ; *Systema Cosmicum.* — [4] *Philosophiæ Naturalis Principia mathematica.*

On ne sait lequel admirer le plus des trois grands hommes que je viens de nommer, lorsqu'on les voit s'élever les uns après les autres de merveilles en merveilles. Je ne puis m'empêcher d'observer qu'on doit à Galilée les vérités importantes : que l'espace parcouru dans la chute des corps est en raison du carré des temps ; que le mouvement des projectiles se fait dans la courbe parabolique *.

[5] Je comprends sous ce nom non-seulement les vrais encyclopédistes, mais encore les philosophes qui les ont suivis jusqu'à notre temps.

[6] Qu'il soit bien entendu qu'ils n'en sont pas la seule cause, mais une grande cause. La Révolution française ne vient point de tel ou tel homme, de tel ou tel livre, elle vient des choses. Elle était inévitable ; c'est ce que mille gens ne veulent pas se persuader. Elle provient surtout du progrès de la société à la fois vers les lumières et vers la corruption ; c'est pourquoi on remarque dans la Révolution française tant d'excellents principes et de conséquences funestes. Les premiers dérivent d'une théorie éclairée ; les secondes, de la corruption des mœurs. Voilà le véritable motif de ce mélange incompréhensible des crimes entés sur un tronc philosophique ; voilà ce que j'ai cherché à démontrer dans tout le cours de cet *Essai* **.

* Toujours mes chères mathématiques : cela prouve du moins que je n'avais pas la mauvaise habitude d'écrire avant d'avoir lu ; habitude trop commune dans ce siècle. (N. ÉD.)

** Si j'ai écrit quelque chose de bon dans ma vie, il faut y comprendre cette note. (N. ÉD.)

facile ; ils n'y ont point exposé de systèmes complets. Nous voyons seulement, par plusieurs ouvrages de Diderot, qu'il admettait le pur athéisme, sans en apporter que de mauvaises raisons [1] (*a*). Voltaire n'entendait rien en métaphysique : il rit, fait de beaux vers, et distille l'immortalité. Ceux qui se rapprochent encore plus de nous ne sont guère plus forts en raisonnement. Helvétius a écrit des livres d'enfants, remplis de sophismes que le moindre grimaud de collége pourrait réfuter. J'évite de parler de Condillac et de Mably, je ne dis pas de Jean-Jacques et de Montesquieu, deux hommes d'une trempe supérieure aux encyclopédistes.

Quel fut donc l'esprit de cette secte? La destruction. Détruire, voilà leur but ; détruire, leur argument. Que voulaient-ils mettre à la place des choses présentes? Rien. C'était une rage contre les institutions de leur pays, qui, à la vérité, n'étaient pas excellentes; mais enfin quiconque renverse doit rétablir (*b*), et c'est la chose difficile, la chose qui doit nous mettre en garde contre lesinnovations. C'est un effet de notre faiblesse que les vérités négatives sont à la portée de tout le monde, tandis que les raisons positives ne se découvrent qu'aux grands hommes. Un sot vous dira aisément une bonne raison contre, presque jamais une bonne raison pour.

Ayant à parler ailleurs des encyclopédistes [2], je finirai ici leur article, après avoir remarqué que, si l'on trouve que je parle trop durement de ces savants, estimables à beaucoup d'autres égards, et moi aussi je leur rends justice de ce côté-là (*c*). Mais j'en appelle à tout homme impartial : qu'ont-ils produit? Dois-je me passionner pour leur athéisme? Newton, Locke, Bacon, Grotius, étaient-ils des esprits faibles, inférieurs à l'auteur de *Jacques le Fataliste*, à celui des *Contes de Mon Cousin Vadé?* N'entendaient-ils rien en morale, en physique, en métaphysique, en politique? J. J. Rousseau était-il une petite âme? Eh bien ! tous croyaient au Dieu de leur patrie ; tous prêchaient religion et vertu. D'ailleurs, il y a une réflexion désolante : était-ce bien l'opinion intime de leur conscience que les encyclopédistes publiaient? Les hommes sont si vains, si faibles,

[1] Cela n'est pas vrai de tous ses ouvrages, mais résulte de leur ensemble; il est même déiste en plusieurs endroits de ses écrits : il est difficile d'être conséquent.

(*a*) *Sans en apporter que de mauvaises raisons.* Comme j'arrangeais la langue ! Quel barbare !

(*b*) C'est du bon sens. (N. Éd.)

[2] A l'article du Christianisme.

(*c*) De quel côté? (N. Éd.)

que souvent l'envie de faire du bruit les fait avancer des choses dont ils ne possèdent pas la conviction (*a*), et après tout, je ne sais si un homme est jamais parfaitement sûr de ce qu'il pense réellement (*b*).

Avant de parler de l'influence que les beaux esprits du siècle d'Alexandre et ceux du nôtre eurent sur leur âge respectif, nous allons les présenter au lecteur rassemblés. Nous choisirons les plus aimables, pour donner une idée de leurs ouvrages et de leur style : de là nous passerons au tableau de leurs mœurs ; et nous aurons ainsi une petite histoire complète de la philosophie et des philosophes.

CHAPITRE XXVI.

Platon, Fénelon, J. J. Rousseau. — La *République* de Platon, le *Télémaque*, l'*Émile*.

Si les grâces de la diction, la chaleur de l'imagination, un je ne sais quoi dans l'expression de mystique et d'intellectuel, qui ressemble au langage des anges, font le grand, le sublime écrivain, Platon en mérite le titre. Peut-être sa manière ressemble-t-elle davantage à celle du vertueux archevêque de Cambrai, qu'au style de Jean-Jacques ; mais celui-ci, d'une autre part, s'en est rapproché davantage par son sujet. Nous allons offrir le beau groupe de ces trois génies qui renferme tout ce qu'il y a d'aimable dans la vertu, de grand dans les talents, de sensible dans le caractère des hommes.

Platon dans sa *République*, Fénelon dans son *Télémaque*, Jean-Jacques dans son *Émile*, ont cherché l'homme moral et politique.

Le premier divise sa *République* en trois classes [1] : Le peuple, ou les mécaniques ; les guerriers qui défendent la patrie, et les magistrats qui la dirigent. L'éducation du citoyen commence à sa naissance. Sans doute de tendres parents s'empressent autour de son berceau ? Non, porté dans un lieu commun [2], il attend qu'un lait inconnu vienne satisfaire à ses besoins ; et sa propre mère, qui ne le reconnaît plus, nourrit auprès de lui le fils de l'étrangère.

(*a*) Suis-je un athée ? Réflexion très-juste ; on a un million d'exemples de cette déplorable vanité. (N. Éd.)

(*b*) Naïveté comique. (N. Éd.)

[1] Plat., *de Rep.*, lib. II, p. 273, etc. — [2] *Id.*, lib. V, p. 460.

Lorsque le citoyen commence à entrer dans l'âge de l'adolescence, le gymnase occupe ses instants. La première chose qui y frappe sa vue, c'est la pudeur sans voile, et les formes (*a*) de la jeune fille souillées, comme une rose dans la poussière de l'arène [1]. Son œil s'accoutume à parcourir les grâces nues, et son imagination perd les traits du beau idéal. Privé d'une famille, il ne pourra avoir une amante ; et lorsque la patrie aura choisi pour lui une compagne [2], il sera peu après obligé de rompre ses premiers liens, pour recevoir dans la couche nuptiale non une vierge timide et rugissante, mais une épouse banale [3], pour qui les baisers n'ont plus de chasteté, ni l'amour de mystères.

Si, parmi ces enfants communs de la patrie, il s'en trouve un qui, par la beauté de ses traits, les indices de son génie, décèle le grand homme futur, on l'enlève à la foule [4] ; on l'instruit dans les sciences; il va ensuite combattre avec les autres à la défense de la patrie. A mesure qu'il avance en âge, on lui confie les plus importants emplois, et bientôt on lui découvre les causes secrètes de la nature. Un philosophe lui dévoile le grand Être. Il apprend à se détacher des choses humaines : voyageur dans le monde intellectuel, il se dépouille pour ainsi dire de son corps, il s'associe à la sagesse divine, dont la nôtre n'est que l'ombre ; et lorsque cinquante années d'étude et de méditations l'ont rendu d'une nature supérieure à ses semblables, alors il redescend sur la terre, et devient un des magistrats de la patrie [5].

Tel est l'homme politique de Platon. Le divin disciple de Socrate, dans le délire de sa vertu, voulait spiritualiser les hommes terrestres ; et pour les rendre pareils à Dieu, il commençait par opprimer le peuple, en établissant un corps de janissaires, par faire des législateurs métaphysiciens, et par enlever à tous la piété maternelle, l'amour conjugal, que la nature donne aux tigres mêmes dans leurs déserts. Des enfants communs ! O blasphème philosophique ! Plus heureuse cent fois la femme indigente de nos cités, qui mendie ses premiers besoins en portant son fils dans ses bras ! La société l'abandonne, mais la nature lui reste ; elle ne sentira point l'inclémence des hivers, si, dans ses haillons, elle peut trouver un coin de man-

(*a*) *Les formes*. Mauvais jargon du temps, emprunté des arts. (N. Éd.)

[1] Plat., *de Rep.*, lib. V, p. 452, etc. — [2] *Id.*, *ib.*, lib. V, p. 459. — [3] *Id.*, *ib.*, lib V, p. 447. — [4] *Id. ib.*, lib. VI, p. 486. — [5] *Id. ib*, lib. VI, p. 503, 505; lib VII, p. 517.

teau pour envelopper son tendre fruit. La faim même qui la dévore, elle l'oublie, si sa mamelle donne encore la nourriture accoutumée au cher enfant qui sourit à ses larmes, et presse le sein maternel de ses petites mains (*a*).

Fénelon vit mieux que Platon l'état de la société. Son jeune homme moral quitte le lieu de sa naissance pour aller chercher son père. La Sagesse, sous la figure de Mentor, l'accompagne. Le premier pas qu'il fait dans la carrière est, comme dans la vie, vers le malheur. La mort le menace en Sicile ; échappé à ce danger, l'esclavage et la pauvreté l'attendent en Égypte : les dieux et les lettres viennent à son secours. Prêt à retourner dans sa patrie, la main du Sort le saisit de nouveau, et le replonge dans les cachots. Là, du haut d'une tour, il passe ses jours à contempler les flots qui se brisent au loin sur les rivages, et les mortels agités par la tempête. Tout à coup un grand combat attire ses regards ; il voit tomber un roi despotique, dont la tête sanglante, secouée par les cheveux, est montrée en spectacle au peuple qu'il opprimait.

Télémaque quitte l'Égypte, et la tyrannie la plus affreuse se montre à lui en Phénicie. Il abandonne cette terre d'esclavage, et arrive à celle des plaisirs. Le jeune homme va succomber ; tout à coup la Sagesse se présente à lui ; il fuit avec elle cette île empoisonnée, et, durant une navigation tranquille, il écoute les discours divins sur Dieu et la vertu, qui rouvrent son cœur aux voluptés morales.

Bientôt à l'horizon on découvre des montagnes, dont le sommet se colore des premières réfractions de la lumière. Peu à peu la Crète s'avance au-devant du vaisseau. Des moissons verdoyantes, des champs d'oliviers, des villages champêtres, des cabanes riantes, entrecoupées de bouquets de bois, toute l'île enfin se déploie en amphithéâtre sur l'azur calme et brillant de la mer.

Quelle baguette magique a créé cette terre enchantée? Un bon gouvernement. Ici le spectacle d'un peuple heureux développe au jeune homme le secret des lois et de la politique. Il y apprend que le gouverné n'est pas fait pour le gouvernant, mais celui-ci pour le premier. Toujours croissant en sagesse, Télémaque refuse, par amour de la patrie, la royauté qu'on lui offre. Il s'embarque, après avoir mis un philosophe à la tête des Crétois ; et Vénus, irritée de ses mépris, l'attend avec l'Amour à l'île de Calypso.

(*a*) J'ai transporté quelque chose de ceci dans le *Génie du Christianisme*, mais le morceau entier est mieux dans l'*Essai*. (N. Éd.)

Ici il ne sent point cette volupté grossière qui subjuguait son corps à Cypre. Ce qu'il éprouve tient d'une nature céleste, et règne à la fois dans son âme et dans ses sens. Ce ne sont plus des beautés hardies, dont les grâces faciles n'offrent rien à deviner au désir; ce sont les tresses flottantes d'Eucharis qui voilent des charmes inconnus; c'est la modestie, c'est la pudeur de la vierge qui aime, et n'ose avouer son amour, mais l'exhale comme un parfum autour d'elle.

D'une autre part, une passion dévorante consume la malheureuse Calypso. La jalousie, plus dévorante encore, marbre ses yeux de taches livides. Ses joues se creusent; elle rugit comme une lionne. Télémaque effrayé ne trouve d'abri qu'auprès d'Eucharis, que la déesse est prête à déchirer, tandis que l'enfant Cupidon, au milieu de cette troupe de nymphes, s'applaudit en riant des maux qu'il a faits.

C'en est fait; le jeune homme succombe, il va périr; la Sagesse se présente à lui, l'entraîne vers le rivage. Insensible à la vertu, Télémaque ne voit qu'Eucharis, il voudrait baiser la trace de ses pas, et il demande à lui dire au moins un dernier adieu. Mais des flammes frappent soudain sa vue; elles s'élèvent du vaisseau que Minerve avait bâti, et que l'Amour vient de consumer. Une secrète joie pénètre dans le cœur du fils d'Ulysse; la Sagesse prévoit le retour de sa faiblesse, saisit l'instant favorable, et poussant son élève du haut d'un roc dans les flots, s'y précipite avec lui.

Télémaque aborde à la nage un vaisseau arrêté à la vue de l'île. Là il retrouve un ancien ami. Celui-ci lui raconte la mort d'un tyran, et lui fait la peinture d'un peuple heureux selon la nature. Le jeune homme, au milieu de ces doux entretiens, croyant arriver dans sa patrie, touche à des rives étrangères. Des tours à moitié élevées, des colonnes entourées d'échafauds, des temples sans combles, annoncent une ville qui s'élève. Là règne Idoménée, chassé de Crète par ses sujets.

Ici Télémaque reçoit les dernières leçons. Le tableau des cours et de leurs vices passe devant ses yeux; l'homme vertueux banni, le fripon en place, les ambitions, les préjugés, les passions des rois, les guerres injustes, les plans faux de législation, enfin, non l'excès de la tyrannie, mais ce mal général, peut-être pis encore, qui règne dans les gouvernements corrompus, est développé aux yeux de l'élève de Minerve. Après être descendu aux Enfers, après y avoir vu les tourments réservés aux despotes, et les récompenses accor-

dées aux bons rois; après avoir supporté les fatigues de la guerre, et chéri une flamme licite pour l'épouse qu'il se choisit, Télémaque retourne dans sa patrie, instruit par la sagesse et l'adversité; également fait désormais pour commander ou obéir aux hommes, puisqu'il a vaincu ses passions.

Le défaut de cet immortel ouvrage vient de la hauteur de ses leçons, qui ne sont pas calculées pour tous les hommes. On y trouve des longueurs, surtout dans les derniers livres. Mais ceux qui aiment la vertu, et chérissent en même temps le beau antique, ne doivent jamais s'endormir sans avoir lu le second livre de *Télémaque.* L'influence de cet ouvrage de Fénelon a été considérable; il renferme tous les principes du jour : il respire la liberté, et la révolution même s'y trouve prédite. Que l'on considère l'âge où il a paru, et l'on verra qu'il est un des premiers écrits qui ont changé le cours des idées nationales en France (*a*).

« Tout est bien sortant des mains de l'Auteur des choses, tout dégénère entre les mains de l'homme. » C'est ainsi que commence l'*Émile,* et cette phrase explique tout l'ouvrage. Jean-Jacques prend, comme Platon, l'homme dans ses premiers langes, il recommande le sein maternel. Il veut qu'aussitôt que l'enfant ouvre ses yeux à la lumière, il soit soumis sur-le-champ à la nécessité, la seule loi de la vie : s'il pleure, on ne l'apaise point; s'il demande un objet, on l'y porte. La louange, le blâme, la frayeur, le courage, sont des ressorts de l'âme, dont il ignore même le nom. Dieu demande toute la force de la raison pour le comprendre, on n'en parle donc point à l'*Émile* de Jean-Jacques.

Aussitôt qu'il sort des mains des femmes, on le remet entre les mains de son ami, non de son maître, il n'en a point. L'étude difficile de celui-ci est de ne rien lui apprendre. Émile ne sait ni lire, ni écrire, mais il connaît sa faiblesse; et tous les jours, dans ses jeux, quelques accidents lui font désirer de s'instruire des lettres, des mathématiques et des autres arts. Il en est ainsi pour lui des idées morales et civiles. On a bien pris garde de lui enseigner ce que c'est que la justice, la propriété (*b*) ; mais un joueur de gobelets, un jardinier, et mille autres hasards, développent graduellement dans son cerveau le système des choses relatives.

Émile ne sait point rester où il s'ennuie, veiller lorsqu'il veut

(*a*) Il me semble par ces pages que j'avais appris à écrire. (N. Éd.)

(*b*) Phrase inintelligible qui veut dire : *On ne lui a pas enseigné.* (N. Éd.)

dormir. S'il a faim, il mange; s'il ne peut satisfaire ses besoins ou ses désirs, il ne murmure point : ne connaît-il pas la nécessité?

Courageux, il ne l'est point parce qu'il faut l'être, mais parce qu'il ignore le danger. La mort, il ne sait ce que c'est. Il a vu mourir, et cela lui semble bon, parce que c'est une chose naturelle, et surtout une nécessité.

Cependant Émile a appris une question. A quoi cela est-il bon? demande-t-il lorsqu'il voit faire quelque chose qu'il ne connaît pas. Souvent on ne répond point à cette question ; et Émile, par hasard, ne manque pas de trouver tôt ou tard lui-même la raison dont il s'enquérait.

Mais l'âge des passions s'avance, et l'on commence à entendre gronder l'orage. L'élève de Jean-Jacques a appris dans ses jeux, non-seulement les principes des sciences abstraites, mais ceux des arts mécaniques, tels que la menuiserie; car quoique Émile soit riche, il peut être exposé aux révolutions des États. « Vous vous fiez, dit Jean-Jacques, à l'ordre actuel de la société, sans songer que cet ordre est sujet à des révolutions inévitables, et qu'il vous est impossible de prévoir ni de prévenir celle qui peut regarder vos enfants. Le grand devient petit, le riche devient pauvre, le monarque devient sujet. Les coups du sort sont-ils si rares que vous puissiez compter d'en être exempt? Nous approchons de l'état de crise, et du siècle des révolutions. *Je tiens pour impossible que les grandes monarchies de l'Europe aient encore longtemps à durer; toutes ont brillé, et tout état qui brille est sur son déclin. J'ai de mon opinion des raisons plus particulières que cette maxime; mais il n'est pas à propos de les dire, et chacun ne le voit que trop* (a) [1]. »

(a) Je n'ai rien à rétracter des éloges que je donne ici à Rousseau, dans le *texte* et dans la *note*. Quant à mon jugement général sur ses ouvrages, je renvoie le lecteur à la note (a), pages 102 à 104. (N. Éd.)

[1] T. XI, p. 85, éd. de Londres, 1781.

Voilà le fameux passage de l'*Emile*. Il y a plusieurs choses à remarquer ici. La première est la clarté avec laquelle Jean-Jacques a prédit la révolution présente. La seconde a rapport à sa célèbre idée de faire apprendre un métier à chaque enfant. Comme on s'en moqua à l'époque de la publication de l'*Émile!* Comme on trouvait le philosophe ridicule! Je n'ai pas besoin de demander si nous en sentons maintenant la vérité. Il y a beaucoup de nos seigneurs français qui seraient trop heureux maintenant de savoir faire le métier d'Émile. Ils recevraient par jour leur demi-couronne, ou leurs quatre shillings, et seraient citoyens utiles du pays où le sort les aurait jetés.

La troisième remarque, et la plus importante, tient à la nature du passage même. Il est clair que non-seulement Jean-Jacques avait prévu la révolution, mais encore

Enfin, Émile parvient à l'âge de la raison, et Dieu va lui être dévoilé. Un philosophe sensible se rend un matin au sommet d'une haute colline, au bas de laquelle coule le Pô, tandis que le soleil levant projette l'ombre des arbres dans la vallée. Après quelques instants de silence et de recueillement, inspirés par ce beau spectacle, et par les idées qu'il fait naître de la Divinité, le vicaire Savoyard prouve l'existence du grand Être, non d'après des raisonnements métaphysiques, mais sur le sentiment qu'il en trouve dans son cœur.

les horreurs dont elle serait accompagnée. Il annonce que le dessein d'Émile est d'émigrer. Comment le républicain Jean-Jacques aurait-il pu avoir une telle pensée, s'il n'avait entrevu l'espèce de gens qui feraient une révolution en France, s'il n'avait jugé, par l'état des mœurs du peuple, qu'une révolution vertueuse était impossible ? Sans doute le sensible philosophe, qui disait qu'une révolution qui coûte la vie à un homme est une mauvaise révolution, n'aurait pas célébré celle de la France. J'ai entendu une discussion très-intéressante au sujet de Voltaire et de Rousseau, dans une société de gens de lettres qui les avaient connus, par ailleurs grands partisans de la révolution. On examinait quelle aurait été vraisemblablement la conduite du poëte et du philosophe, s'ils avaient vécu jusqu'à la révolution. Il fut conclu à l'unanimité qu'ils auraient été des aristocrates. Voltaire, disait-on, n'aurait jamais pu oublier sa qualité de gentilhomme du roi, ni pardonner l'apothéose de Jean-Jacques. Quant à celui-ci, l'horreur du sang répandu en aurait fait un anti-révolutionnaire décidé. Ces remarques sont très-justes, et peignent les deux hommes ; mais quelle force de génie dans Rousseau, d'avoir à la fois prédit la révolution et ses crimes! et quelle incroyable circonstance, que ses écrits mêmes aient servi à les amener !

Il parait encore que Rousseau prévoyait plusieurs autres catastrophes. Je ne sais, mais s'il m'était permis de m'expliquer, j'aurais peut-être quelque chose d'intéressant à dire à ce sujet. Si l'Angleterre doit éprouver une révolution, elle sera totalement différente de celle de France *, parce que, d'après mille raisons, trop longues à détailler, les partis en viendraient à une guerre civile ouverte, et non à un carnage sourd, comme dans ma patrie. Si l'Angleterre évite le sort dont elle est menacée, ce ne sera que par beaucoup de prudence et de justice dans le gouvernement. Au reste, l'idée de Jean-Jacques de faire apprendre un métier à Émile n'est que ce que disait Néron : lorsqu'on lui reprochait l'ardeur avec laquelle il se livrait à l'étude de la musique, il répondait par une fameuse phrase grecque : « Un artiste vit partout. » Il est singulier que la pensée d'un philosophe ne soit que le mot d'un tyran

* Sans doute, parce qu'il y a une aristocratie puissante dans la Grande-Bretagne, et que l'aristocratie n'était plus rien en France. Non-seulement les hautes classes de la société en Angleterre se sauveront avec la prudence et la justice que je leur recommande ; mais elles se sauveront encore mieux en dirigeant les idées nouvelles, et se mettant, comme elles l'ont fait toujours, à la tête des siècles à mesure qu'ils se succèdent. Ainsi ces hautes classes, n'étant jamais dépassées par les classes qui les suivent, conservent tous leurs droits à une supériorité naturelle. Il faut aussi se souvenir qu'il n'y a point de peuple proprement dit en Angleterre, excepté dans les grandes villes; tout est client et patron comme dans l'ancienne Rome. Cela rend une révolution populaire presque impossible. Quand les prolétaires ou les ouvriers se soulèvent, les propriétaires s'arment; on tue quelques-uns des mutins, et tout est fini. (N. Éd.)

Un Dieu juste, bienfaisant et aimant les humains, est le seul que reconnaisse Émile. Il confesse dans les Évangiles une morale tendre et sublime, mais il n'y voit qu'un homme (*a*).

L'amour a ses droits sur le cœur de l'élève de Jean-Jacques; mais il veut une femme telle que son imagination éprise de la vertu se plaît à la lui peindre. Il la rencontre enfin dans une retraite. La modestie, la grâce, la beauté, règnent sur le front de Sophie. Émile brûle, et ne peut l'obtenir. Son ami l'arrache à son ivresse pour le mener parcourir l'Europe. La passion du jeune homme amoureux survit au temps et à l'absence; il revient, épouse sa maîtresse, et trouve le bonheur (*b*).

Quoi! c'est à cela que se réduit l'Émile? Sans doute; et Émile est autant au-dessus des hommes de son siècle, qu'il y a de différence entre nous et les premiers Romains. Que dis-je! Émile est l'homme par excellence; car il est l'homme de la nature. Son cœur ne connaît point les préjugés. Libre, courageux, bienfaisant, ayant toutes les vertus sans y prétendre; s'il a un défaut, c'est d'être isolé dans le monde, et de vivre comme un géant dans nos petites sociétés.

Tel est le fameux ouvrage qui a précipité notre révolution. Son principal défaut est de n'être écrit que pour peu de lecteurs. Je l'ai quelquefois vu entre les mains de certaines femmes, qui y cherchaient des règles pour l'éducation de leurs enfants; et j'ai souri. Ce livre n'est point un livre pratique; il serait de toute impossibilité d'élever un jeune homme sur un système qui demande un concours d'êtres environnants, qu'on ne saurait trouver; mais le sage doit regarder cet écrit de Jean-Jacques comme son trésor Peut-être n'y a-t-il dans le monde entier que cinq ouvrages à lire: l'*Émile* en est un (*c*).

Je commettrais un péché d'omission impardonnable, si je finissais cet article sans parler de l'influence que l'*Émile* a eue sur ce siècle. J'avance hardiment qu'il a opéré une révolution complète dans l'Europe moderne, et qu'il forme époque dans l'histoire des peuples. L'éducation, depuis la publication de cet ouvrage, s'altéra

(*a*) Voilà ce que j'ai appelé dans mon jugement général un sermon socinien. (N. Éd.)

(*b*) Rousseau a peint avec moins de charme l'épouse dans Sophie que l'amante dans Julie: le caractère de son talent s'arrangeait mieux de l'ardeur d'une couche illégitime que de la chasteté du lit conjugal. (N. Éd.)

(*c*) Cela est risible à force d'être exagéré. Qu'il me soit permis de renvoyer encore le lecteur à ma note de la page 102. (N. Éd.)

totalement en France ; et qui change l'éducation change les hommes. Quel dut être l'étonnement des nations, lorsque Rousseau, sortant du cercle obscur des opinions reçues, aperçut au delà la lumière de la vérité, que, brisant l'édifice de nos idées sociales, il montra que nos principes, nos sentiments même, tenaient à des habitudes conventionnelles sucées avec le lait de nos mères ; que par conséquent nos meilleurs livres, nos plus justes institutions, n'avaient point encore montré la créature de Dieu; que nous existions comme dans une espèce de monde factice : l'étonnement, dis-je, dut être grand, lorsque Rousseau vint à jeter parmi ses contemporains abâtardis l'homme vierge de la nature (*a*).

Je ne fais point ces réflexions sur l'immortel *Émile* sans un sentiment douloureux. La Profession de foi du Vicaire Savoyard, les principes politiques et moraux de cet ouvrage, sont devenus les machines qui ont battu l'édifice des gouvernements actuels de l'Europe, et surtout celui de la France (*b*), maintenant en ruine. Il s'ensuit que la vérité n'est pas bonne aux hommes méchants; qu'elle doit demeurer ensevelie dans le sein du sage, comme l'espérance au fond de la boîte de Pandore. Si j'eusse vécu du temps de Jean-Jacques, j'aurais voulu devenir son disciple ; mais j'eusse conseillé le secret à mon maître. Il y a plus de philosophie qu'on ne pense au système de mystère adopté par Pythagore et par les anciens prêtres de l'Orient.

CHAPITRE XXVII.

Mœurs comparées des Philosophes anciens et des Philosophes modernes.

Si les philosophes anciens et modernes ont eu, par leurs opinions, la même influence sur leur siècle, ils n'eurent cependant ni les mêmes passions, ni les mêmes mœurs.

(*a*) Il ne jeta point parmi ses contemporains un homme *vierge*, mais un homme factice qui n'était en rapport avec rien de ce qui existait ; son Émile n'est que le songe d'un systéme, la création d'un sophiste, l'être imaginaire qui n'a de réel que le rabot dont il est armé. (N. Éd.)

(*b*) Je n'ai pu m'empêcher de faire, dans ce passage, la part aux faits; mais je suis si épris de Rousseau, que je ne puis me résoudre à le trouver coupable; j'aim mieux soutenir qu'on a abusé de ses principes, que je m'obstine à trouver bons même

Tout le monde a entendu parler du tonneau de Diogène. Ménédus de Lampsaque paraissait en public revêtu d'une robe noire, un chapeau d'écorce sur la tête, où l'on voyait gravés les douze signes du zodiaque ; une longue barbe descendait à sa ceinture ; et monté sur le cothurne tragique, il tenait un bâton de frêne à la main. Il se prétendait un esprit revenu des enfers pour prêcher la sagesse aux hommes [1].

Anaxarque, maître de Pyrrhon, étant tombé dans une ravine, celui-ci refusa gravement de l'en retirer, parce que toute chose est indifférente de soi ; et qu'autant valait demeurer dans un trou que sur la terre [2].

Lorsque Zénon marchait dans les villes, ses amis l'accompagnaient, dans la crainte qu'il ne fût écrasé par les voitures : il ne se donnait pas la peine d'échapper à la Fatalité [3].

Démocrite s'enfermait, pour étudier, dans les tombeaux [4] ; et Héraclite broutait l'herbe de la montagne [5].

Empédocle, voulant passer pour une divinité, se précipita dans l'Etna ; mais le volcan ayant rejeté les sandales d'airain de cet impie, sa fourbe fut découverte [6]. Cette fable des Grecs est ingénieuse. Ne veut-elle pas dire que les dieux savent punir l'orgueil du philosophe superbe, en le dénonçant à l'humanité, par quelques parties viles et honteuses de son caractère (*a*)?

Nos philosophes modernes gardèrent au moins plus de mesure. Spinosa, il est vrai, vivait avec ses chiens, ses oiseaux, ses chats ; et J. J. Rousseau portait l'habit arménien [7] ; mais aucun ne s'en est allé dans les faubourgs prêchant la sagesse à la canaille assemblée, et je doute que celui qui aurait voulu se loger dans un tonneau eût été laissé tranquille par la populace de nos villes : tant nos mœurs diffèrent de celles des anciens !

Mais si les sophistes de la Grèce affectèrent l'originalité de conduite, ils ne se distinguèrent pas moins par la chasteté et la pureté

en avouant qu'ils ont fait un mal affreux, j'aime mieux condamner le genre humain tout entier que le citoyen de Genève. Quelle infatuation ! (N. Éd.)

[1] Suid., Athen., lib. IV, p. 162. — [2] Laert., *lib. in Pyrrhon.* — [3] *Id.*, lib. VII. — [4] *Id.*, lib. IX, *in Dem.* — [5] *Id.*, *ib.*, *in Heracl.* — [6] *Id.*, lib. VIII ; Lucian. ; Strab., lib. VI ; Hor., *Ars poet.*

(*a*) Décidément j'aime beaucoup la liberté dans l'*Essai*, et fort peu les philosophes, dont je me moque ici peut-être pas trop mal. (N. Éd.)

[7] Rousseau portait cet habit par nécessité. Il me semble pourtant qu'il aurait pu en choisir un un peu moins remarquable.

de leurs mœurs (*a*). Ils s'occupaient tous des autres exercices des citoyens, et supportaient comme eux les travaux de la patrie. Solon, Socrate, Charondas, et mille autres, furent non-seulement de grands philosophes, mais de grands guerriers. La frugalité, le mépris des plaisirs, toutes les vertus morales brillaient dans leur caractère.

Nos philosophes, bien différents, enfermés dans leur cabinet, brochaient le matin des livres sur la guerre où ils n'avaient jamais été; sur le gouvernement où ils n'avaient jamais eu de part; sur l'homme naturel qu'ils n'avaient jamais étudié que dans les sociétés de la capitale; et, après avoir écrit un chapitre rigide contre le luxe, la corruption du siècle, le despotisme des grands, ils s'en allaient le soir flatter ceux-ci dans nos cercles, corrompre la femme de leur voisin, et partager tous les vices du monde.

« Vieux fou, vieux gueux! » se disait Diderot, âgé de soixante-deux ans, et amoureux de toutes les femmes, « quand cesseras-tu donc de t'exposer à l'affront d'un refus ou d'un ridicule[1]? »

« Voici de quoi composer votre paradis, » disait madame de Rochefort à Duclos, « du pain, du vin, du fromage et la première venue[2]. »

Helvétius, par ailleurs honnête homme et bon homme (mot dont on a trop mésusé, et qu'il faut faire revenir à sa première valeur), Helvétius marié se faisait amener chaque nuit une nouvelle maîtresse, par son valet de chambre, qui les cherchait, autant qu'il pouvait, dans la classe honnête du peuple. Madame de... n'a pas, dit-on, été à l'abri des caresses du vieillard de Ferney, dont l'immoralité est d'ailleurs bien connue[3] (*a*).

J'ai entendu Chamfort conter une anecdote curieuse sur Jean-

(*a*) Pas Diogène au moins. (N. Éd.)

[1] Champ., *Pens.*, *Max.* — [2] *Id.*, *ib.* — [3] Je ne parle pas des sales romans sortis de la plume de la plupart de nos philosophes.

(*b*) Puisque j'ai eu le courage d'écrire une pareille page, je suis obligé d'avouer que les faits qu'elle contient sont encore au-dessous de la vérité. Tous les Mémoires publiés depuis l'apparition de l'*Essai* nous montrent les philosophes du dix-huitième siècle bien misérables par les mœurs. On peut voir ces détails scandaleux dans les écrits de Grimm, de madame d'Épinay, des secrétaires de Voltaire, etc., etc. Les mœurs de nos réformateurs littéraires ne valaient pas mieux que les mœurs de la cour contre lesquelles ils jetaient de si hauts cris; et les Mémoires de M. de Besenval et de Lauzun n'offrent rien de plus immoral que ceux que je viens de citer. La société tout entière était en décomposition; les philosophes, qui appelaient de leurs vœux la révolution, comme les courtisans qui la redoutaient, ne valaient pas mieux les uns que les autres. (N. Éd.)

Jacques. Il avait vu (Chamfort des lettres du philosophe genevois à une femme, dans lesquelles celui-ci employait toute la séduction de son éloquence pour prouver à cette même femme que l'adultère n'est pas un crime. Voulez-vous savoir le secret de ces lettres ? ajoutait Chamfort, « l'ami des mœurs était amoureux. »

Enfin personne n'ignore que les mains du grand chancelier Bacon n'étaient pas pures; que Hobbes, ce philosophe si hardi dans ses écrits, ne put se résoudre à mourir [1] ; et, qu'excepté Fénelon et Catinat, les mœurs des philosophes (*a*) de notre âge diffèrent totalement de celles des anciens sages de la Grèce.

A Dieu ne plaise que je révèle la turpitude de ces grands hommes (*b*), par une malignité que je ne trouve point dans mon cœur. Malgré leurs faiblesses, je les crois des plus honnêtes gens de notre siècle ; et il n'y a pas un de nous qui les blâmons, qui les valions au fond du cœur : mais j'ai été contraint, contre mon goût, de faire apercevoir ces différences, parce qu'elles mènent à des vérités essentielles au but de cet *Essai*.

Il doit résulter de ce tableau, que nos philosophes modernes, vivant plus dans le monde et selon le monde que les anciens, ont dû mieux peindre la société, et connaître davantage les passions et leurs ressorts. De là il résulte que leurs ouvrages, plus calculés pour leur siècle, ont dû avoir une influence plus rapide sur leurs contemporains que les livres des Platon et des Aristote. Aussi voyons-nous qu'il s'est écoulé moins d'années entre la subversion des principes en France et le règne des encyclopédistes (*c*), qu'entre la même

[1] Hume's *Hist. of England*, vol. VII, p. 346 ; Bayle, art. *Hob.*

(*a*) Par quelle étrange aberration d'esprit remontai-je jusqu'à Bacon, Fénelon et Catinat, en parlant des philosophes de notre âge ? (N. Éd.)

(*b*) *Ces grands hommes!* Je ne veux pas parler sans doute de Diderot et de d'Alembert ? Je réclame ici contre mon humilité, et je crois valoir tout autant *que les plus honnêtes gens de notre siècle.* (N. Éd.)

(*c*) Je ne me suis point réconcilié avec les philosophes du dix-huitième siècle ; j'ai très-bien fait de les traiter comme je l'ai fait dans l'*Essai*. Je ne puis souffrir des hommes qui croyaient qu'on peut rendre un peuple libre *en étranglant le dernier roi avec le boyau du dernier prêtre*, et qui voulaient substituer, pour le triomphe des lumières, la lecture d'un roman obscène à celle de l'Évangile. Je vois avec joie qu'ils tombent tous les jours en discrédit parmi notre raisonnable jeunesse, et j'en augure bien pour l'avenir. L'incrédulité n'est pas plus une preuve de la force de l'esprit, qu'une marque de l'indépendance du caractère. La superstition déplaît aujourd'hui, l'hypocrisie est en horreur, mais le siècle rejette également les turpitudes irréligieuses et le fanatisme philosophique. On traite gravement la liberté, et l'on a cessé de vouloir en faire une impie ou une prostituée. (N. Éd.)

subversion des principes en Grèce et le triomphe des sophistes. Cependant, et les premiers et les seconds parvinrent à renverser les lois et les opinions de leur pays. La recherche de l'influence des philosophes de l'âge d'Alexandre sur leur siècle, et de celle des philosophes modernes sur notre propre temps, demande à présent toute l'attention du lecteur.

CHAPITRE XXVIII.

De l'influence des Philosophes grecs de l'Âge d'Alexandre sur leur siècle, et de l'Influence des Philosophes modernes sur le nôtre.

C'est une grande question que celle-là : savoir comment la philosophie agit sur les hommes ; si elle produit plus de bien que de mal, plus de mal que de bien ; comment elle détermine les révolutions, et dans quel sens elle les détermine ; et jusqu'à quel point un peuple qui ne se conduirait que d'après des systèmes philosophiques serait heureux ?

Nous n'embrasserons pas cette question générale, qui nous mènerait trop loin, et nous considérerons seulement la philosophie, par l'influence qu'elle a eue sur la Grèce et sur la France, en nous bornant à la politique et à la religion. Un essai est un livre pour faire des livres ; il ne peut passer pour bon qu'en raison du nombre de fétus d'ouvrages qu'il renferme. D'ailleurs, le sujet que je traite s'étend si loin, et mes talents sont si faibles, que je tâche de me circonscrire ; d'une autre part, le temps se précipite, et je me fatigue.

CHAPITRE XXIX.

Influence politique.

On aperçoit une différence considérable entre l'âge philosophique d'Alexandre et le nôtre, considérés du côté de leur influence politique. Les divers écrits sur le gouvernement, qui parurent en Grèce à cette époque, devinrent le signal d'une révolution générale dans

les constitutions des peuples. L'Orient commua ses institutions despotiques en des monarchies plus modérées, tandis que les républiques grecques rentrèrent sous le joug des tyrans.

Les livres de nos publicistes modernes ont développé au contraire une révolution totalement opposée. Des états populaires se sont érigés sur les débris des trônes ; ceci naît d'une position relative différente dans les siècles.

Lorsque les Platon, les Aristote, publièrent leurs *Républiques*, la Grèce possédait encore les formes de ce gouvernement. Le disciple de Socrate et le Stagirite n'apprenaient donc rien de nouveau aux peuples; et n'avaient-ils pas les lois des Solon et des Lycurgue? Nous pénétrons ici dans les replis du cœur de l'homme. Quel gouvernement les philosophes légistes d'Athènes exaltèrent-ils dans leurs écrits comme le meilleur? Le monarchique [1]. Pourquoi? parce qu'ils avaient senti les inconvénients du populaire ; mais non, disons plutôt parce qu'ils ne possédaient pas le monarchique. L'état où nous vivons nous semble toujours le pire de tous; et mille petites passions honteuses, que nous n'osons nous avouer, nous font continuellement haïr et blâmer les institutions de notre patrie. Si nous descendions plus souvent dans notre conscience pour examiner les grandes passions du patriotisme et de la liberté, qui nous éblouissent, peut-être découvririons-nous la fourbe. En les touchant avec l'anneau de la vérité, nous verrions ces magiciennes, comme celle de l'Arioste, perdre tout à coup leurs charmes empruntés, et reparaître sous les formes naturelles et dégoûtantes de l'intérêt, de l'orgueil et de l'envie (*a*). Voilà le secret des révolutions.

Du moins les philosophes grecs, en vantant la monarchie, suivaient-ils en cela les mœurs du peuple, désormais trop corrompues pour admettre la constitution démocratique (*b*)? Les livres de ces hommes célèbres durent avoir une très-grande influence sur les opinions de ceux qui, se trouvant à la tête de l'État, pouvaient beaucoup pour en altérer les formes. Démosthènes eut beau crier contre Philippe, plusieurs pensaient à Athènes que son gouvernement n'était pourtant pas si mauvais. Leurs préjugés contre les rois s'étaient adoucis par la lecture des ouvrages politiques, et bientôt la Grèce passa sans murmurer sous l'autorité royale.

[1] Je ne cite point, j'ai cité dans mille endroits.

(*a*) Cela est vrai pour les individus, cela n'est pas vrai pour les nations. (N. Éd.)

(*b*) L'observation est très-vraie en ce qui regarde les anciens, elle est fausse pour nous. (N. Éd.)

Jean-Jacques, Mably, Raynal, en embouchant la trompette républicaine, trouvèrent l'Europe endormie dans la monarchie. Le peuple réveillé ouvrit les yeux sur des livres qui ne prêchaient qu'innovations et changements ; un torrent de nouvelles idées se précipita dans les têtes. Le relâchement des mœurs, l'enthousiasme des choses nouvelles, l'envie des petits et la corruption des grands, le souvenir des oppressions monarchiques, et plus que cela la fureur des systèmes, qui s'était glissée parmi les courtisans mêmes, tout seconda l'influence de l'esprit philosophique, et jeta la France dans une révolution républicaine. Car, par la même raison que les publicistes grecs vantèrent le gouvernement royal, les publicistes français célébrèrent la constitution populaire (*a*).

Ainsi l'influence politique des philosophes de l'âge d'Alexandre et de ceux de notre siècle agit dans le sens le plus contraire. En Grèce, elle produisit la monarchie, en France la république; mais il ne faut pas admettre trop promptement ces vérités. La France affecte maintenant des formes qu'on appelle démocratiques; les conservera-t-elle ? voilà la question (*b*). Si nous partons des mœurs, nous trouvons que celles des peuples de la Grèce, au moment de la révolution d'Alexandre, étaient à peu près au même degré de corruption que les mœurs des Français, à l'instant de l'institution de leur république; or, ces mœurs produisirent l'esclavage à Athènes, sera-ce un livre de plus ou de moins qui les rendra mères de la liberté à Paris (*c*) !

Passons à l'influence religieuse des philosophes. Je n'ai pas besoin de faire remarquer que religion et politique se tiennent de si près, que beaucoup de choses, que j'ai supprimées dans ce chapitre et qu'on trouvera dans les suivants, auraient pu tomber également sous l'article que je viens de traiter.

(*a*) C'est chercher une trop petite cause à de trop grands effets; c'est attribuer des révolutions qui ont changé la face du monde à un mouvement d'humeur et à un esprit de contradiction, tandis que les causes réelles de ces révolutions venaient du changement graduellement opéré dans les croyances religieuses et politiques. (N. Éd.)

(*b*) Cette question a été promptement résolue; le despotisme militaire est sorti de la démocratie française, et de ce despotisme est née à son tour la monarchie constitutionnelle, sorte de monarchie qui est l'heureuse alliance de l'ordre qu'apporte le pouvoir royal, et de la liberté que donne le pouvoir populaire. (N. Éd.)

(*c*) Raisonnement dont le vice est toujours dans la comparaison insoutenable entre l'ordre politique et moral des peuples anciens, et l'ordre politique et moral des peuples modernes. (N. Éd.)

CHAPITRE XXX.

Influence Religieuse.

C'est ici que les philosophes de la Grèce et ceux de la France ont eu, par leurs écrits, une influence absolument la même sur leur âge respectif. Ils renversèrent le culte de leur pays, et, en introduisant le doute et l'athéisme, amenèrent les deux plus grandes révolutions dont il soit resté des traces dans l'histoire. Ce fut l'altération des opinions religieuses qui produisit en partie la chute du colosse romain; altération commencée par les sectes dogmatiques d'Athènes : et c'est le même changement d'idées religieuses dans le peuple qui a causé de nos jours le bouleversement de la France, et renouvellera dans peu la face de l'Europe. Je vais essayer de rappeler toutes mes forces pour terminer ce volume par ce grand sujet. Il faut, pour bien l'entendre, donner l'histoire du Polythéisme et du Christianisme. Loin d'ici celui qui chérit ses préjugés. Que nul qui n'a un cœur vrai et simple ne lise ces pages. Nous allons toucher au voile qui couvre le Saint des saints, et nos recherches demandent à la fois le recueillement de la religion, l'élévation de la philosophie et la pureté de la vertu (*a*).

(*a*) N'ai-je pas l'air d'un homme qui se sent au moment de commettre une grande faute, et qui cherche à la justifier d'avance, en voulant la faire passer pour une action méritoire? Quel droit avais-je d'invoquer la religion, la philosophie, la vertu, lorsque j'allais, de la main la plus téméraire, essayer d'ébranler les bases de l'ordre social? Et pourtant il est vrai que, dans ces mêmes pages, je repousse avec horreur l'athéisme, et que, dans mes raisonnements, non sans vue s'ils sont sans prudence, j'annonce le renouvellement de la *face de l'Europe*. (N. Éd.)

CHAPITRE XXXI.

Histoire du Polythéisme, depuis son origine jusqu'à son plus haut point de grandeur.

Il est un Dieu. Les herbes de la vallée et les cèdres du Liban le bénissent, l'insecte bruït ses louanges, et l'éléphant le salue au lever du soleil; les oiseaux le chantent dans le feuillage, le vent le murmure dans les forêts, la foudre tonne sa puissance, et l'Océan déclare son immensité; l'homme seul a dit: Il n'y a point de Dieu.

Il n'a donc jamais, celui-là, dans ses infortunes, levé les yeux vers le ciel? Ses regards n'ont donc jamais erré dans ces régions étoilées, où les mondes furent semés comme des sables? Pour moi, j'ai vu, et c'en est assez, j'ai vu le soleil suspendu aux portes du couchant dans des draperies de pourpre et d'or. La lune, à l'horizon opposé, montait comme une lampe d'argent dans l'orient d'azur. Les deux astres mêlaient au zénith leurs teintes de céruse et de carmin. La mer multipliait la scène orientale en girandoles de diamants, et roulait la pompe de l'Occident en vagues de roses. Les flots calmés, mollement enchaînés l'un à l'autre, expiraient tour à tour à mes pieds sur la rive, et les premiers silences de la nuit et les derniers murmures du jour luttaient sur les coteaux, au bord des fleuves, dans les bois et dans les vallées (*a*).

O Toi, que je ne connais point! Toi, dont j'ignore et le nom et la demeure, invisible Architecte de cet univers, qui m'as donné un instinct pour te sentir, et refusé une raison pour te comprendre, ne serais-tu qu'un être imaginaire, que le songe doré de l'infortune? Mon âme se dissoudra-t-elle avec le reste de ma poussière? Le tombeau est-il un abîme sans issue, ou le portique d'un autre monde? N'est-ce que par une cruelle pitié que la nature a placé dans le cœur de l'homme l'espérance d'une meilleure vie à côté des misères humaines? Pardonne à ma faiblesse, Père des miséricordes! non, je ne doute point de ton existence; et soit que tu m'aies destiné une carrière immortelle, soit que je doive seulement passer et mourir,

(*a*) J'ai repris ces images et ces descriptions pour le *Génie du Christianisme*, où on les retrouve plus pures et plus correctes. (N. Éd.)

j'adore tes décrets en silence, et ton insecte confesse ta Divinité (*a*).

Lorsque l'homme sauvage, errant au milieu des déserts, eut satisfait aux premiers besoins de la vie, il sentit je ne sais quel autre besoin dans son cœur. La chute d'une onde, la susurration du vent solitaire, toute cette musique qui s'exhale de la nature, et qui fait qu'on s'imagine entendre les germes sourdre dans la terre, et les feuilles croître et se développer, lui parut tenir à cette cause cachée. Le hasard lia ces effets locaux à quelques circonstances heureuses ou malheureuses de ses chasses ; des positions relatives d'un objet ou d'une couleur, le frappèrent aussi en même temps : de là le Manitou du Canadien, et la Fétiche du Nègre, la première de toutes les religions.

Cet élément du culte, une fois développé, ouvrit la vaste carrière des superstitions humaines. Les affections du cœur se changèrent bientôt dans les plus aimables des dieux ; et le Sauvage, en élevant le *mont* du tombeau à son ami, la mère en rendant à la terre son petit enfant, vinrent, chaque année, à la chute des feuilles de l'automne, le premier répandre des larmes, la seconde épancher son lait sur le gazon sacré. Tous les deux crurent que ce qu'ils avaient tant aimé ne pouvait être insensible à leur souvenir ; ils ne purent concevoir que ces absents si regrettés, toujours vivants dans leurs pensées, eussent entièrement cessé d'être ; qu'ils ne se réuniraient jamais à cette autre moitié d'eux-mêmes. Ce fut sans doute l'Amitié en pleurs sur un monument qui imagina le dogme de l'immortalité de l'âme et la religion des tombeaux (*b*).

Cependant l'homme, sorti de ses forêts, s'était associé à ses semblables. Des citoyens laborieux, secondés par des chances particu-

(*a*) Au commencement de ce paragraphe, je doute de l'existence de Dieu ; quelques lignes plus bas je n'en doute plus, et j'arrive enfin à m'arranger d'avoir une âme ou de n'en point avoir, tout cela par soumission aux décrets de la Divinité. Mon respect pour Dieu est si grand, que je consens à me faire matérialiste : quel excellent déiste ! et comme tout est logique et concluant dans cette philosophie de collége !

Ici ma besogne s'abrége, et ma réfutation est faite par moi-même depuis longtemps : c'est surtout contre cette dernière partie de l'*Essai* que j'ai écrit le *Génie du Christianisme*. (N. Éd.)

(*b*) Voici à peu près le même texte purgé du philosophisme : « Les derniers devoirs « qu'on rend aux hommes seraient bien tristes, s'ils étaient dépouillés des signes de « la religion. La religion a pris naissance aux tombeaux, et les tombeaux ne peuvent « se passer d'elle : il est beau que le cri de l'espérance s'élève du fond du cercueil, et « que le prêtre du Dieu vivant escorte au monument la cendre de l'homme : c'est « en quelque sorte l'immortalité qui marche à la tête de la mort. » (*Gén. du Chr.*, 4e part., liv. XI, chap. Ier.) (N. Éd.)

lières, trouvèrent les premiers rudiments des arts, et la reconnaissance des peuples les plaça au rang des divinités. Leurs noms, prononcés par différentes nations, s'altérèrent dans des idiomes étrangers. De là le Thoth des Phœniciens, l'Hermès des Égyptiens, et le Mercure des Grecs [1]. Des législateurs fameux par leur sagesse, des guerriers redoutés par leur valeur, Jupiter, Minos, Mars, montèrent dans l'Olympe. Les passions des hommes se multipliant avec les arts sociaux, chacun déifia sa faiblesse, ses vertus ou ses vices : le voluptueux sacrifia à Vénus, le philosophe à Minerve, le tyran aux déités infernales [2]. D'une autre part, quelques génies favorisés du ciel, quelques âmes sensibles aux attraits de la nature, un Orphée, un Homère, augmentèrent les habitants de l'immortel séjour. Sous leurs pinceaux, les accidents de la nature se transformèrent en esprits célestes : la Dryade se joua dans le cristal des fontaines; les Heures, au vol rapide, ouvrirent les portes du jour; l'Aurore rougit ses doigts et cueillit ses pleurs sur les feuilles de roses humectées de la fraîcheur du matin; Apollon monta sur son char de flammes; Zéphir à son aspect se réfugia dans les bois; Téthys rentra dans ses palais humides [3]; et Vénus, qui cherche l'ombre et le mystère, enlaçant de sa ceinture le beau chasseur Adonis [4], se retira, avec lui et les Grâces, dans l'épaisseur des forêts.

Des hommes adroits, s'apercevant de ce penchant de la nature humaine à la superstition, en profitèrent. Il s'éleva des sectes sacerdotales, dont l'intérêt fut d'épaissir le voile de l'erreur. Les philosophes se servirent de ces idées des peuples pour sanctifier de bonnes lois par le sceau de la religion [5]; et le polythéisme, rendu sacré par le temps, embelli du charme de la poésie et de la pompe des fêtes, favorisé par les passions du cœur et l'adresse des prêtres, atteignit, vers le siècle de Thémistocle et d'Aristide, à son plus haut point d'influence et de solidité.

[1] SANCHON., *apud* EUSEB. — [2] APOLL., etc. — [3] HOM., *Iliad.*; HESIOD., *Theog.*; ORPH., *Poes.*, etc. — [4] BION., *apud Poet. Minor. Græc.* — [5] THUCYD., PLUT., HEROD., etc.

CHAPITRE XXXII.

Décadence du Polythéisme, chez les Grecs, occasionnée par les sectes philosophiques et plusieurs autres causes.

Mais tandis que le polythéisme voyait se multiplier ses temples, une cause de destruction avait germé dans son sein. Les écoles de Thalès et de Pythagore voyaient chaque jour s'augmenter leurs disciples. Les ravages de la peste, les malheurs de la guerre du Péloponèse, la corruption des mœurs toujours croissante, avaient relâché graduellement les liens sociaux. Bientôt la philosophie, qui s'était longtemps traînée dans l'ombre, se montra à découvert. Platon, Aristote, Zénon, Épicure, et mille autres, levèrent l'étendard contre la religion de leur pays, et érigèrent l'autel du matérialisme, du théisme, de l'athéisme. Le lecteur se rappelle leurs systèmes. Qu'y avait-il de plus opposé aux opinions reçues sur la nature des dieux? N'ébranlaient-ils pas les idées religieuses de la Grèce jusqu'à la base? Et pourquoi ce déchaînement contre le culte national? Des atomes, des mondes d'idées, des chaînes d'êtres, valaient-ils mieux qu'un Jupiter vengeur du crime et protecteur de l'innocence? Il y avait bien peu de philosophie dans cette philosophie-là.

Les poëtes, imitant les sophistes de leur âge, osèrent mettre sur le théâtre des principes métaphysiques [1]. Les prêtres et les magistrats firent quelques efforts pour arrêter le torrent : on obligea les dramatistes à se rétracter; plusieurs philosophes furent condamnés à l'exil, d'autres même à la mort [2]. Mais ils trouvèrent le moyen d'échapper, et bientôt ils devinrent trop nombreux pour avoir rien à craindre. La même chose est exactement arrivée parmi nous, et dans les deux cas une grande révolution a eu lieu : toutes les fois que la religion d'un état change, la constitution politique s'altère de nécessité (*a*). Nous voyons, par l'exemple de la Grèce, à quel point l'esprit

[1] EURIPID., ARISTOPH. — [2] XENOPH., *Hist. Græc.;* PLUT., *Mor.;* PLAT., *in Phædr.;* LAERT., PLUT., etc.

(*a*) Cela est vrai, et j'énonçais cela, comme on le voit, longtemps avant les écrivains qui ont cherché à faire de la liaison de la religion et de la politique un argument pour attaquer ce que nous avons. Ces écrivains ont interverti l'axiome, et ils ont dit : Lorsque la constitution d'un état change, la religion de cet état change né-

systématique peut nuire aux hommes : les sectaires ne pouvaient pas, comme les nôtres, avoir le prétexte des mauvaises institutions de leur pays, puisqu'ils vivaient sous les lois des Solon et des Lycurgue, et cependant ils ne purent s'empêcher d'en saper les fondements. C'est qu'il faut que les hommes fassent du bruit, à quelque prix que ce soit. Peu importe le danger d'une opinion, si elle rend son auteur célèbre ; et l'on aime mieux passer pour un fripon que pour un sot (*a*).

Les changements moraux et politiques des états vinrent à leur tour attaquer les principes du polythéisme. Les peuples, désormais soumis à des maîtres, n'avaient plus les grands intérêts de la patrie à consulter à Delphes. Que leur faisait d'apprendre de l'oracle si ce serait Alexandre, Antipater, Démétrius ou d'autres tyrans qui les gouverneraient? Ceux-ci, de leur côté, sûrs de leur puissance, en voyant la corruption des nations, s'embarrassaient peu d'envoyer de riches présents à la Pythie ; et, la superstition ne leur étant plus nécessaire, ils se firent eux-mêmes philosophes. Ainsi l'ancien culte tombait de jour en jour : il ne se soutenait désormais que par la machine extérieure des fêtes. Plus on devenait tiède en matière de religion, plus on en apercevait l'absurdité. Le double sens de l'oracle n'était plus la majesté d'un dieu, mais la fourberie d'un prêtre; on s'amusait à le surprendre en défaut ; les phénomènes de la nature, expliqués par la physique, perdirent leur divinité, et les lumières arrachèrent du Panthéon les dieux que l'ignorance y avait placés. Telle était la décadence du polythéisme en Grèce lorsque les Romains soumirent la terre à leur joug. Les religions naissent de nos craintes et de nos faiblesses, s'agrandissent dans le fanatisme et meurent dans l'indifférence (*b*).

cessairement ; ainsi nous deviendrons protestants, parce que nous avons une monarchie constitutionnelle : principe aussi absurde en logique que faux en histoire. (N. Éd.)

(*a*) Rien n'est plus étrange que la disposition de mon esprit dans tout cela. Je partage en partie les opinions de ces mêmes philosophes contre lesquels je m'élève ; j'adopte intérieurement leurs principes, et je repousse extérieurement l'application qu'ils en ont faite. Que voulais-je donc? que les philosophes joignissent l'hypocrisie à l'impiété? Non, sans doute, et pourtant telle serait la conclusion qu'il faudrait nécessairement tirer de mon amour pour leurs doctrines et de ma haine pour leurs personnes. Le fait est que je n'étais qu'un blanc-bec de sophiste, dont les idées et les sentiments en opposition produisaient ces misérables incohérences. (N. Éd.)

(*b*) Toute cette page est bonne, appliquée au polythéisme. (N. Éd.)

CHAPITRE XXXIII.

Le Polythéisme à Rome jusqu'au Christianisme.

La réduction de la Grèce en province romaine fut l'époque de la décadence de la religion en Italie. L'esprit philosophique émigra à la capitale du monde. Bientôt tout ce qu'il y eut de grand à Rome en fut attaqué [1]. Les Caton, les Brutus en pratiquèrent les vertus; les Lucrèce, les Cicéron en développèrent les principes; et les Tibère et les Néron les vices.

Une autre cause, particulière aux Romains, contribua à la chute du polythéisme ; l'admission des dieux étrangers au Panthéon national. En répandant la confusion dans les objets de foi, on affaiblit la religion dans les cœurs. Bientôt les Romains, encore républicains, mais corrompus, tombèrent dans l'apathie du culte. Il n'y a que les peuples très-libres ou très-esclaves qui soient essentiellement religieux. Les premiers, par leurs vertus, se rapprochent de la Divinité; les seconds se réfugient au pied de son trône, par l'instinct de leurs malheurs. L'honnête homme et l'infortuné sont rarement incrédules : le vice l'est presque toujours (*a*).

Mais un homme extraordinaire (*b*) avait paru dans l'Orient. Le commencement du christianisme étant la fin du polythéisme, l'histoire de celui-ci va désormais se trouver réunie à celle du premier.

[1] Dès avant cette époque la philosophie avait été connue à Rome, comme le montre Cicéron au commencement du quatrième livre des *Tusculanes*. Il y parle d'un Amafanius qui écrivit de la philosophie, et forma une secte nombreuse. Mais je ne sais où on a pris que cet Amafanius enseignait la doctrine d'Épicure. Cicéron garde là-dessus un profond silence.

(*a*) Voilà mon bon génie revenu au milieu de toutes mes folies. (N. Éd.)

(*b*) Ce bon génie ne m'a pas conduit bien loin. (N. Éd.)

CHAPITRE XXXIV.

Histoire du Christianisme, depuis la naissance du Christ jusqu'à sa résurrection [1].

Il existait un peuple haï des autres peuples; nation esclave et cruelle, qui, hors un législateur, un roi et quelques poëtes d'un beau génie, n'avait jamais produit un seul grand homme. Le Dieu de Sinaï était son Dieu. Ce n'était point, comme le Jupiter des Grecs, une Divinité revêtue des passions humaines ; mais un Dieu tonnant, un Dieu sublime, qui, entre toutes les cités de la terre, choisit la ville de Jacob pour y être adoré.

Parmi ce peuple juif, l'Éternel avait dit qu'une Vierge, de la maison de David, écraserait la tête du Serpent, et enfanterait un Homme-Dieu. Et cependant les siècles s'étaient écoulés; et Jérusalem gémissait sous le joug d'Auguste ; et le grand Monarque tant attendu n'avait point encore paru.

Tout à coup le bruit se répand que le Sauveur a vu le jour dans la Judée. Il n'est point né dans la pourpre, mais dans l'humble asile de l'indigence; il n'a point été annoncé aux grands et aux superbes, mais les anges l'ont révélé aux petits et aux simples ; il n'a point réuni autour de son berceau les heureux du monde, mais les infortunés ; et, par ce premier acte de sa vie, il s'est déclaré de préférence le Dieu du misérable.

Si la morale la plus pure et le cœur le plus tendre, si une vie passée à combattre l'erreur et à soulager les maux des hommes, sont les attributs de la Divinité, qui peut nier celle de Jésus-Christ? Modèle de toutes les vertus, l'amitié le voit endormi sur le sein de Jean, ou léguant sa mère à ce disciple chéri ; la tolérance l'admire avec attendrissement, dans le jugement de la femme adultère ; partout la pitié le trouve bénissant les pleurs de l'infortuné ; dans son amour pour les enfants, son innocence et sa candeur se décèlent ; la force de son âme brille au milieu des tourments de la croix; et son dernier soupir, dans les angoisses de la mort, est un soupir de miséricorde.

[1] Je ne marque point les dates, parce qu'elles se trouvent aux chapitres des philosophes modernes.

CHAPITRE XXXV.

Accroissement du Christianisme jusqu'à Constantin.

Le Christ, dans sa glorieuse ascension, ayant disparu aux yeux des hommes, ses disciples, doués de son esprit, se disséminèrent dans les contrées voisines : bientôt ils passèrent en Grèce et en Italie. Nous avons vu les diverses raisons qui tendaient alors à affaiblir le culte de Jupiter; quelle fut la surprise des peuples, lorsque les apôtres, sortis de l'Orient, vinrent étonner leur esprit par des récits de prodiges, et consoler leur cœur par la plus aimable des morales ! Ils étaient esclaves, et la nouvelle religion ne prêchait qu'égalité ; souffrants, et le Dieu de paix ne chérissait que ceux qui répandent des larmes ; ils gémissaient écrasés par des tyrans, et le prêtre leur chantait, *Deposuit potentes de sede, et exaltavit humiles.* Enfin Jésus avait été pauvre comme eux, et il promettait un asile aux misérables dans le royaume de son père. Quelle divinité du paganisme pouvait, dans le cœur du faible et du malheureux, balancer le nouveau Dieu qu'on offrait à ses adorations? Qu'avait le plébéien à espérer d'un Élysée où l'on ne comptait que des princes et des rois?

Voilà les grands moyens qui favorisèrent la propagation du christianisme. Aussi est-il remarquable qu'il se glissa d'abord dans les classes indigentes de la société. Les disciples furent bientôt assez nombreux pour former une secte. On la persécuta, et conséquemment on l'accrut. Les premiers chrétiens, trompant leurs bourreaux, se dérobaient au supplice, et s'affermissaient dans leur culte. Une religion a bien des charmes, lorsque, prosterné aux pieds des autels, dans le silence redoutable des catacombes, on dérobe aux regards des humains un Dieu persécuté ; tandis qu'un prêtre saint, échappé à mille dangers, et nourri dans quelque souterrain par des mains pieuses, célèbre peut-être à la lueur des flambeaux, devant un petit nombre de fidèles, des mystères que le péril et la mort environnent.

Des martyrs, des miracles populaires, les vices des Néron [1] et des

[1] Suétone nous apprend comment l'impie Néron en usait avec les dieux : *Religionum usquequaque contemptor, præter unius deæ Syriæ. Hanc mox ita sprevit, ut urina contaminaret.*

Caligula, tout concourut à multiplier la nouvelle doctrine. Après avoir essayé de la doctrine, les empereurs songèrent à s'en servir. Constantin arbora l'étendard de la Croix, et les dieux du paganisme tombèrent du Capitole (*a*).

CHAPITRE XXXVI.

(SUITE.)

Depuis Constantin jusqu'aux Barbares.

La religion chrétienne ne fut pas plus tôt solidement établie, qu'elle se divisa en plusieurs sectes [1]. On vit alors ce qu'on avait ignoré jusqu'à ce temps, je veux dire un caractère nouveau de culte. On vit des hommes se jeter dans tous les écarts de l'imagination, et se persécuter les uns les autres pour des mots qu'ils n'entendaient pas. Les prêtres, durant ces troubles, commencèrent à acquérir une influence que ceux du polythéisme n'avaient jamais eue, et à jeter les fondements de la grandeur des papes.

Julien voulut faire un dernier effort en faveur des dieux de l'Olympe. Il abjura le christianisme ; et, en qualité de guerrier, de politique et de philosophe, il avait une triple raison de s'opposer aux progrès du christianisme. Il sentait que, partout où une nouvelle religion s'établit, l'état court à une révolution inévitable ; mais il était trop tard pour y remédier, et en cela Julien se trompa.

Il ne se contenta pas d'attaquer le christianisme par la force civile, il le fit encore par le sel de ses écrits (*b*). Plusieurs philosophes

(*a*) Ces deux derniers chapitres ont été transportés presque tout entiers dans le *Génie du Christianisme*, et ils méritaient cet honneur : c'est l'excuse et l'expiation de tout ce qui va suivre. Quand je suis chrétien ainsi, sans vouloir l'être, il y a un accent de vérité dans ce que j'écris qui ne se trouve point au fond de mes radotages philosophiques. Pour tout homme de bonne foi la question est jugée par ces deux chapitres. J'étais chrétien et très-chrétien avant d'être chrétien. (N. Éd.)

[1] Les Ariens, etc.

(*b*) « L'Église, sous l'empereur Julien, fut exposée à une persécution du caractère « le plus dangereux. On n'employa pas la violence contre les chrétiens ; mais on leur « prodigua le mépris. On commença par dépouiller les autels ; on défendit ensuite « aux fidèles d'enseigner et d'étudier les lettres. Mais l'empereur, sentant l'avantage « des institutions chrétiennes, voulut, en les abolissant, les imiter ; il fonda des hô-

s'exercèrent aussi sur le même sujet : on opposait aux miracles de Jésus ceux de divers imposteurs. Les poëtes, d'un autre côté, trouvant que Belzébuth et Astaroth entraient mal dans le mètre de Virgile, regrettaient Pluton et l'ancien Tartare.

Les chrétiens ne manquaient pas de champions, qui réussissent à railler les dieux du Panthéon, que Lucien avait déjà traînés dans la boue. Julien ayant péri dans son expédition contre les Perses, la Croix sortit triomphante.

Mais le moment critique était arrivé. Constantin, en divisant l'empire et réformant les légions, lui avait porté un coup mortel. Les malheurs de la famille de ce prince ébranlèrent le système romain ; les opinions religieuses vinrent augmenter le désordre ; des myriades de Barbares se précipitèrent sur toutes les frontières. Théodose soutint un moment le choc ; le calme avait reparu, quand tout à coup le destructeur de l'empire, le Génie des Huns, qui du mur de la Chine s'était, durant trois siècles, avancé en silence à travers les forêts, jeta un cri formidable dans le désert. A la voix du fantôme, les Goths épouvantés se précipitèrent dans l'empire. Valens tomba du trône de l'Orient, et, peu après, un roi d'Italie régna sur le patrimoine des Brutus [1].

« pitaux et des monastères ; et, à l'instar du culte évangélique, il essaya d'unir la « morale à la religion, en faisant prononcer des espèces de sermons dans les temples.

« Les sophistes dont Julien était environné se déchaînèrent contre le christianisme ; « Julien même ne dédaigna pas de se mesurer avec les Galiléens. L'ouvrage qu'il « écrivit contre eux ne nous est pas parvenu ; mais saint Cyrille, patriarche d'A- « lexandrie, en cite des fragments dans la réfutation qu'il a faite et que nous avons « encore. Lorsque Julien est sérieux, saint Cyrille triomphe du philosophe ; mais « lorsque l'empereur a recours à l'ironie, le patriarche perd ses avantages. » (*Gén. du Chr.*, 1re part., liv. Ier, chap. Ier.) (N. Éd.)

(*a*) Bien qu'il soit plus question, dans cette partie, des Révolutions modernes que des Révolutions anciennes, ce dernier titre a dû rester en tête de toutes les pages, en conformité de l'édition de Londres, qui porte les mots Révolutions anciennes en marge jusqu'à la fin.

[1] *Vidend.* Fleury, *Hist. ecclésiast.*; *Hist. August.*; Gibb., *Rise and fall of the roman empire*; De Guines, *Hist. des Huns et des Tartares*; Montesquieu, *Causes de la grandeur et de la décadence des Romains*.

CHAPITRE XXXVII.

(SUITE.)

Conversion des Barbares.

Si le christianisme avait trouvé dans les malheurs des hommes une cause de ses premiers succès, cette cause agit dans sa plus grande force au moment de l'invasion des Barbares. Un bouleversement général de propriétés et de libertés eut lieu en même temps dans tout le monde connu. On écrasait les hommes comme des insectes : lorsque les Vandales ne pouvaient prendre une ville, ils massacraient leurs prisonniers ; et, abandonnant leurs cadavres à l'ardeur du soleil autour de la cité assiégée, ils y communiquaient la peste [1].

Toute autorité étant donc dissoute au civil, les prêtres seuls pouvaient protéger les peuples. Ce qui restait encore d'habitants attachés à l'ancien culte, se rangea sous la bannière du christianisme. Si jamais la religion a paru grande, c'est lorsque, sans autre force que la vertu, elle opposa son front auguste à la fureur des Barbares, et, les subjuguant d'un regard, les contraignit de dépouiller à ses pieds leur férocité native (*a*).

On conçoit aisément comment des Sauvages sortis de leurs forêts, n'ayant aucun préjugé religieux antérieur à déraciner, se soumirent à la première théologie que le hasard leur offrit. L'imagination est une faculté active, à la fois écho et miroir de la nature qui l'environne : celle de l'homme des bois, frappée du spectacle des déserts, des cavernes, des torrents, des montagnes, se remplit de murmures, de fantômes, de grandeur. Présentez-lui alors des objets intellectuels, elle les saisira avidement, surtout s'ils sont incompréhensibles, car la mort de l'imagination, c'est la connaissance de la vérité.

D'autres raisons facilitaient encore la conversion des Barbares au christianisme. A mesure qu'ils émigraient vers le sud, en quittant les

[1] ROBERTSON, *Hist. of Charles V*, vol. I.

(*a*) Mais, en vérité, n'est-ce pas là le *Génie du Christianisme* tout pur, et ne suis-je pas, dans ces paragraphes, l'apologiste plutôt que le détracteur de la religion? (N. ÉD.)

régions sombres et tempêtueuses du septentrion, ils perdaient l'idée de leur culte paternel, inhérent au climat qu'ils habitaient. Un ciel rasséréné ne leur montrait plus dans les nuages les âmes des héros décédés ; ils ne traversaient plus, à la pâle lueur de la lune, des bruyères désertes, des vallées solitaires, où l'on entendait derrière soi les pas légers des fantômes ; des ombres irritées ne saisissaient plus la cime des pins dans leur course ; le météore ne reposait plus entre les rameaux du cerf, au bord du torrent bleuâtre ; le brouillard du soir avait cessé d'envelopper les tours ; la bouffée de la nuit de siffler dans les salles abandonnées du guerrier ; le vent du désert, de soupirer dans l'herbe flétrie, et autour des quatre pierres moussues de la tombe [1] : enfin la religion de ces peuples s'était dissipée avec les orages, les nues et les vapeurs du Nord [2].

D'ailleurs le nouveau culte qu'on leur offrait n'était pas si étranger aux dogmes de leurs pères qu'on l'a généralement cru. Si Jéhova créa Adam et Ève, Odin aussi avait formé de limon le brave Askus, et la belle Emla ; Henœrus leur donna la raison ; et Lœdur, versant dans leurs veines les flots d'un sang pur, ouvrit leurs yeux à la vie [3].

Enfin les rois barbares, déjà politiques, embrassèrent le christianisme pour obtenir des empires ; et les hommes, ayant changé de

[1] Les *Deux Edda ;* Mallet, *Introd. à l'Hist. du Dan. ;* Ossian.

[2] Si je cite Ossian avec d'autres auteurs, c'est que je suis, avec le docteur Blair en Angleterre, M. Goethe en Allemagne et plusieurs autres, un de ces esprits crédules auxquels les plaisanteries de Johnson n'ont pu persuader qu'il n'y eût pas quelque chose de vrai dans les ouvrages du Barde écossais. Que Johnson, lorsqu'on lui demandait s'il connaissait beaucoup d'hommes capables d'écrire de pareils poëmes, ait répondu : « Oui, plusieurs hommes, plusieurs femmes, plusieurs enfants, » le mot est gai, mais ne prouve rien. Il me paraît singulier que, dans cette dispute célèbre, on ait oublié de citer la collection du ministre Smith, qui cote le celte continuellement au bas des pages, et propose une édition de l'original des poëmes d'Ossian, par souscription. On trouve dans cette collection de Smith un chant sur la mort de Gaul, où il y a des choses extrêmement touchantes ; particulièrement Gaul expirant de besoin sur un rivage désert, et nourri du lait de son épouse *.

[3] Bartholin, *Antiq. Dan.*

Askum et Emlam, omni conatu destitutos,
Animam nec possidebant, rationem nec habebant,
Nec sanguinem, nec sermonem, nec faciem venustam :
Animam dedit Odinus ; rationem dedit Henœrus ;
Lœdur sanguinem addidit, et faciem venustam.

* Je ne suis plus convaincu de l'authenticité des poëmes d'Ossian ; au lieu de croire aujourd'hui que le celte d'Ossian a été traduit en anglais par Macpherson, je crois, au contraire, que l'anglais de Macpherson a été traduit en celte par les bons Écossais amoureux de la gloire de leur pays. (N. Éd.)

mœurs, de langage, de religion, ayant perdu jusqu'au souvenir du passé, crurent être nouvellement créés sur la terre [1].

CHAPITRE XXXVIII.

Depuis la conversion des Barbares jusqu'à la renaissance des Lettres. — Le Christianisme atteint à son plus haut point de grandeur.

Au milieu de ces orages, les prêtres, croissant de plus en plus en puissance, étaient parvenus à s'organiser dans un système presque inébranlable. Des sectes de solitaires, vivant à l'abri des cloîtres, formaient les colonnes de l'édifice ; le clergé régulier, classé de même en ordres distincts et séparés, exécutait les décrets du pontife romain, qui, sous le nom modeste de *Pape*, s'était placé par degrés à la tête du gouvernement ecclésiastique. L'ignorance, redoublant alors ses voiles, servait à donner à la superstition une apparence plus formidable ; et l'Église, environnée de ténèbres qui agrandissaient ses formes, marchait, comme un géant au despotisme.

Ce fut après le règne de Charlemagne et la division de son empire, que le christianisme atteignit à son plus haut point de grandeur. Les guerres civiles d'Italie, connues sous le nom de Guerres des Guelfes et des Gibelins, offrent un caractère neuf à quiconque n'a pas étudié les hommes. Les papes, attaqués par les empereurs, avaient contre eux la moitié des peuples d'Italie, qui les regardaient comme des tyrans et des scélérats ; et cependant un édit de la cour de Rome détrônait tel ou tel souverain, l'obligeait à venir, pieds et tête nus, se morfondre en hiver sous les fenêtres du pontife, qui daignait enfin lui accorder une absolution, humblement demandée à genoux [2]. Rome religieuse se trouvait alors mêlée dans toutes les affaires civiles, et disposait des couronnes, comme des hochets de sa puissance.

Les Croisades, qui suivirent bientôt après, forment époque dans l'histoire du christianisme [3], parce qu'en adoucissant les mœurs par

[1] Daniel, *Hist. de France ;* Grég. de Tours., liv. I; Hume's *Hist. of Engl.;* Henry's, *ib., etc.* — [2] Denin., *Ist. d'It. ;* Macchiav., *Ist. Fior. ;* Abr. *Chron. d'Allem. ;* Hain., *Chron.;* Gian., *Ist. di Nap.* — [3] Vert., *Hist. des Crois.; Mém. de Joinv.*

l'esprit de chevalerie, elles préparèrent la voie au retour des lettres. C'était alors que les sires de Créqui, embrassant leur écu, abandonnaient leur manoir pour aller en quête de royaumes et d'aventures. Ces bons chevaliers se trouvaient-ils sans armes dans un péril imminent, ils se jetaient tous aux pieds les uns des autres, comme le rapporte le sire de Joinville, en s'entre-demandant naïvement l'absolution. Avaient-ils la lance au poing au milieu des dangers, ils se disaient en riant : « Biaux sires, et en fairons moult recits à les damselles. »

CHAPITRE XXXIX.

Décadence du Christianisme occasionnée par trois causes : les vices de la cour de Rome, la renaissance des Lettres, et la Réformation.

C'est de l'époque des Croisades qu'il faut dater la décadence de la religion chrétienne. Les papes, expulsés d'Italie, s'étaient retirés pendant quelque temps à Avignon ; et la création des anti-papes, en faisant naître des schismes, affaiblissait l'autorité de l'Église. D'une autre part, les pontifes, subjugués par le luxe et l'ivresse de la puissance, s'étaient plongés dans tous les vices. L'athéisme public de quelques-uns, l'effronterie et le scandale de leur vie privée, ne devaient pas beaucoup servir au maintien du culte chez les peuples. Le clergé, aussi dépravé que son chef, se livrait à tous les excès ; et les couvents servaient de repaire à la crapule et à la débauche [1].

Dans ces circonstances, un grand événement vint porter un coup mortel au christianisme. L'empire d'Orient étant tombé sous le joug des Turcs, le reste des savants grecs se réfugia auprès des Médicis en Italie. Par un concours singulier de choses, l'imprimerie avait été découverte en Occident quelque temps avant l'arrivée de ces philosophes, comme si elle eût été préparée pour la réception des illustres fugitifs. J'ai parlé ailleurs de la renaissance des lettres et de ses effets. Elle fut bientôt suivie de la réformation ; de sorte que le christianisme eut à soutenir coup sur coup des attaques dont il ne s'est jamais relevé (*a*).

[1] DANTE, *Inferno;* PETR , *Lett.;* MACCH., *Ist. Fiorent.*

(*a*) Il y a quelque chose de vrai, historiquement parlant, dans ce que je viens de

CHAPITRE XL.

La Réformation.

C'est une grande époque dans l'Europe moderne que celle de la réformation. Dès que les hommes commencent à douter en religion ils doutent en politique. Quiconque ose rechercher les fondements de son culte, ne tarde pas à s'enquérir des principes de son gouvernement. Quand l'esprit demande à être libre, le corps aussi veut l'être : c'est une conséquence naturelle (*a*).

Érasme avait préparé le chemin à Luther ; Luther ouvrit la voie à Calvin ; celui-ci, à mille autres. L'influence politique de la réformation se trouvera dans les révolutions qui me restent à décrire. En la considérant seulement ici sous le rapport religieux, on peut remarquer que les diverses sectes qu'elle engendra produisirent sur le christianisme le même effet que les écoles philosophiques de la Grèce sur le polythéisme : elles affaiblirent tout le système sacerdotal. L'arbre, partagé en rameaux, ne poussa plus vigoureusement sa tige unique, et devint ainsi plus aisé à couper branche à branche.

dire du christianisme, depuis la conversion des Barbares jusqu'à la Réformation ; mais on sent un ennemi dans l'historien; l'esprit de satire perce de toute part. Quant au christianisme qui *ne s'est jamais relevé des attaques qu'il a eu à soutenir*, c'est une erreur capitale que d'en avoir jugé ainsi. La religion chrétienne n'a point péri dans la révolution; elle ne périra point chez les hommes, parce qu'elle a ses racines dans la nature divine et dans la nature humaine. La foi pourra changer de pays ; mais elle subsistera toujours, selon la parole de Dieu. (N. Éd.)

(*a*) J'expose ici dans quatre lignes deux ou trois vérités sur lesquelles on a élevé depuis de gros ouvrages remplis de déclamations contre les libertés publiques. Il n'y a point de mal à s'enquérir des principes de son gouvernement pour s'y attacher quand ils sont bons, pour les réformer quand ils sont mauvais ; je ne vois aucune raison de mettre un bandeau sur les yeux des hommes afin de les faire marcher droit. Je sais bien, il est vrai, que celui qui prétend guider les hommes a un grand intérêt à leur laisser ce bandeau, parce qu'il peut alors les conduire où il veut et comme il veut. Le christianisme, de son côté, ne craint pas plus la lumière que la liberté ne la craint : plus on l'examinera, plus on le trouvera digne d'admiration et d'amour. Il n'est pas bien d'ailleurs de vouloir faire de la religion et de la politique une cause commune ; il s'ensuivrait que quand un peuple est esclave il faudrait qu'il le restât éternellement, dans la peur de toucher aux choses saintes. Ce serait faire un tort immense à la foi que de l'associer aux injustices du despotisme. (N. Éd.)

Je ne puis quitter l'article de la réformation sans faire une réflexion de plus. Pourquoi toutes ces scènes de carnage? La Ligue [1]

[1] *Esprit de la Ligue.*

On trouve dans les *Lettres de Pasquier* deux passages intéressants sur les malheurs que les révolutions ont causés à la France, et surtout à la capitale de ce royaume. Je les citerai tous les deux.

Le premier a rapport aux guerres civiles du temps de Charles VI. Pasquier, après avoir parlé de la population et de la richesse de Paris sous Charles V, ajoute :

« Pendant que furieusement nostre ville s'amusa de soustenir le party bourguignon, elle deuint sans y penser toute deserte, et commencerent ces grands hostels de Flandres, Artois, Bourbon, Bourgongne, Nesles, et plusieurs autres, seruir de nids à corneilles, au lieu où au precedent c'estoient receptacles de princes, ducs, marquis et comtes. I'ay leu dans vn liure escrit à la main, en forme de papier iournal, que de ce temps-là il y auoit vn loup qui tous les mois passoit au trauers de la ville, lequel ils appelloyent *le Courtaut*, estant le peuple tant accoustumé de le voir, qu'il n'en faisoit que rire. Chose qui se faisoit, ou pour les massacres qui se commettoient dans Paris, et pour les cadaures qui y pouuoient estre (n'y ayant animal qui ait le flair si subtil comme le loup), ou parce que la ville estoit lors grandement deshabitee. Quoy que soit s'estant sur les troubles du Bourguignon et Orleannois entre la guerre de l'Anglois et du François, il faut tenir pour chose très-certaine que la ville de Paris vint en grande souffrette, veu qu'en l'histoire mesdisante du roy Louys xj, nous trouuons que pour la repeupler, il voulut faire comme Romulus auoit fait autrefois dans Rome, et donner toute impunité de mesfaits precedens, et rappel de ban à tous ceux qui s'y voudroient habituer. Mais plus grande demonstration ne pouuez-vous auoir de ceste pauureté et solitude, que l'ordonnance qui se trouue aux vieux registres du Chastellet, par laquelle il estoit permis de mettre en criees les lieux vagues de la ville; et si pendant les six sepmaines il ne se trouuoit nul proprietaire qui s'y opposast, le lieu demeuroit à celui qui se le faisoit adiuger. Aussi quand nous lisons dans nos vieux tiltres et enseignements, quelques maisons et heritages tant en la ville qu'és champs, vendus à non prix, tant s'en faut que ce soit vn argument de la félicité de ce temps-là, qu'au contraire c'est une demonstration très-certaine du malheur qui estoit lors en regne, par la longue suite des troubles. » (T. I, l. X, p. 655.)

Si dans une histoire de la révolution actuelle, on traduisait mot à mot en français le morceau suivant du même auteur, personne ne se douterait qu'il s'agit de la Ligue. « Il y a long-temps que ie ronge ie ne scay quelle humeur mélancholique dans moi, qu'il faut maintenant que je vomisse en vostre sein. Ie crain, ie croy, ie voi presentement la fin de nostre republique. Nous ne pouuons denier que n'ayons vn grand roi ; toutes fois si Dieu ne l'aduise d'vn œil de pitié, il est sur le poinct ou de perdre sa Couronne, ou de voir son Royaume tout renuersé. — Le vray subside dont le prince doit faire fonds, est de la bienueillance de ses subiects. La plus grande partie de ceux qui ont esté près du Roy, ont estimé n'auoir plus beau magazin pour s'accroistre, qu'en lui fournissant memoires à la ruine du pauure peuple, c'est à-dire à la ruine de lui-même : dignes certes, ces malheureux ministres, d'vne punition plus horrible, que celuy qu'on tire à quatre cheuaux, pour auoir voulu attenter contre la Maiesté de son Prince. D'autant qu'en conseruant leur grandeur par ces damnables inuentions, ils ont mis leur maistre en tel desarroy que nous le voyons maintenant...

où l'on vit, comme de nos jours, les Français traîner les entrailles fumantes de leurs victimes ; dévorer leurs cœurs encore palpitants,

« Dieu doua nostre Roy de plusieurs grandes benedictions, qui luy sont particulieres : mais comme il est né homme, aussi ne peut-il estre accomply de tant de bonnes parties, qu'il n'ait des imperfections. Y a-t-il aucun Seigneur (ie n'en excepteray vn) de ceux qui ont eu part en ses bonnes graces, qui ait, ie ne diray point resisté (ce mot seroit mal mis en œuvre contre un Roy), mais qui ne se soit estudié de fauorizer en toutes choses ses opinions, ores qu'elles se fouruoyassent à l'œil, du chemin de la raison ? On le voyoit naturellement enclin à une liberalité. C'estoit vne inclination qu'il tenoit de la Royne sa mere ; vertu vrayment royale, quand elle ne se desborde à la foule et oppression des subjects : qui est celuy qui par ses importunitez extraordinaires n'en ait abuzé ?... Le malheur veut que nul de ses principaux officiers, qui estoient près de luy, ne la controolle. Voilà comment vn grand et beau prince se laissant en premier lieu emporter par ses volontez, puis vaincu pour les importunitez des siens, enfin non secouru de ceux qui pour la necessité de leurs charges y deuoient auoir l'œil, il n'a pas esté malaisé de voir toutes nos affaires tomber au desordre et confusion telle que nous voyons auiourd'hui.

Sur ce pied a esté bastie la ruine de notre France ; premierement par ie ne scay quelle malheureuse inuention de contents (qui ont rendu tous les gens de bien malcontents), lesquels ne pouuans à la longue fournir aux libéralitez extraordinaires du Roy, ont eu recours à une infinité de meschants edicts, non pour subuenir aux necessitez publiques, ains pour en faire dons, voire au milieu des troubles, à vns et autres. Et pour leur faire sortir effect, on a forcé les Seigneurs des Cours Souueraines de les passer, tantost par la présence du Roy, tantost des Princes du sang : liberalité qui ne s'estoit iamais pratiquee en autre republique que la nostre. Et si l'argent n'y estoit prompt, pour suppleer à ce deffaut, la malignité du temps produisit vne vermine de gens, que nous appellasmes par vn nouveau mot *partisans*, qui auançoient la moitié ou tiers du denier, pour auoir le tout. Race vrayement de viperes, qui ont fait mourir la France, leur mere, aussi tost qu'ils furent esclos.

On adiousta à tout cela pour chef-d'œuvre de nostre malheur, vn esloignement des Princes et des grands Seigneurs, et auancement des moindres près du Roy. Ie vous racompte tout cecy en gros. Car si i'auoy entrepris de vous particularizer en detail, et par le menu comme toutes ces choses se sont passees, l'ancre me deffaudroit plustot que la matiere. Mais quel fruit a produit tout ce mesnage ? Vne oppression de tous les subiects, une pauureté par tout le royaume, vn mescontentement general des grands, vne haine presque de tout le peuple encontre son Roy. Et puis au bout de tout cela, que pouuions-nous attendre autre chose que ce meschef, qui nous est ces iours passez aduenu ?... Tant de novalitez mises sus à la foule des pauures subiects sans subiect, estoient autant de malignes humeurs ramassees au corps de nostre republique ; lesquelles ne nous promettoient autre chose, que ce grand esclat de scandale, que nous auons veu dans Paris. C'estoit vn pus, c'estoit une bouë qui couvoit dans nous, à laquelle le médecin supernaturel a voulu donner vent, lors que nul de nous n'y pensoit. Le Roy mesme l'a fort bien recogneu ; quand soudain apres estre arriué à Chartres, pour donner quelquel ordre à ce mal, il a reuoqué trente malheureux edicts et encores promis par autres lettres patentes, de n'user plus de contents. Pleut à Dieu que deux mois auparavant il les eust reuoquez de son seul instinct, affin que ceux que ie voy contre luy vlcerez eussent estimé luy deuoir totalement ceste grace, et non au scandale aduenu. Mais c'est vn mal commun à

leurs chairs encore tièdes ; et, fouillant dans les sépulcres, couvrir le sol de la patrie des carcasses à moitié consumées de leurs pères? Pourquoi ces troubles des Pays-Bas, où le duc d'Albe joua le premier acte de la tragédie de Robespierre [1] ? les massacres des paysans d'Allemagne, les guerres civiles d'Écosse [2], la révolution de Cromwell, durant laquelle des malheureux, entassés dans les cales humides des vaisseaux, périssaient empoisonnés les uns par les autres [3]? Pourquoi, dis-je, ces abominables spectacles? parce qu'un moine s'avisa de trouver mauvais que le pape n'eût pas donné à son ordre, plutôt qu'à un autre, la commission de vendre des indulgences en Allemagne. Pleurons sur le genre humain (*a*).

CHAPITRE XLI.

Depuis la Réformation jusqu'au Régent.

Lorsque les tempêtes élevées par la réformation se furent apaisées, le Vatican reparut, mais à moitié en ruine. Il avait perdu l'orgueil de ses murs, et ses combles entr'ouverts étaient sillonnés de ses propres foudres, que la fureur de l'orage avait repoussés contre lui. Les rois et les papes, en s'opposant par des mesures violentes aux innovations religieuses, n'avaient fait qu'irriter les esprits. Petite et faible dans le calme, la liberté devient un géant dans la tempête.

Entre les conséquences funestes qui résultèrent de ces troubles

tous Roys, de ne recognoistre iamais leurs fautes, que quand ils sont visitez de Dieu... De ma part, ie ne pense point que iamais Roy ait receu vn plus grand affront de son peuple (il faut que ceste parole à nostre très-grande honte m'eschape), que celuy qu'a receu le nostre. Que luy, qui à son retour de la Beauce auoit esté receu auec tant de congratulations et applaudissements du Parisien, six ou sept mois apres ait esté caressé de telle façon qu'auons veu, en la journée des Barricades, mesmes dans vne ville, qu'il auoit aimée et cherie par-dessus toutes les autres. Que le ieudy et vendredy qu'il demeura dans la ville, on ne veit iamais plus grand chaos et emotion populaire; et le samedy soudain que l'on fust aduerty de son partement, nous veismes vn raquoisement inopiné de toutes choses : signe malheureux et trop expres de la haine qu'on luy porte. (Id., l. XII, p. 796, etc.)

[1] Bentivog., Grotius, Strada, etc. — [2] Robertson's *Hist. of Scotland.* — [3] Hume. Whitelock, Walker, etc.

(*a*) Ce chapitre avoit bien commencé pour la réformation ; c'est dommage, pour le philosophisme, qu'il ait fini aussi mal. Il parait que je n'étais dans l'*Essai* ni pour *Genève* ni pour *Rome*. (N. Éd.)

pour la religion, une ne doit pas être omise. Les révolutions ravagent les mœurs dans leur cours, comme ces sources empoisonnées qui font mourir les fleurs sur leur passage. L'œil de la loi fermé pendant les convulsions d'un état, ne veille plus sur le citoyen qui lâche les rênes à ses passions et se plonge dans l'immoralité; il faut ensuite des années, quelquefois des siècles, pour épurer un tel peuple. Ce fut évidemment le cas en Europe, après les troubles dont je viens de parler; et la religion, qui se calcule toujours sur les mœurs, dut, en proportion de la relaxation de celles-ci, perdre beaucoup de son influence.

Cependant, l'harmonie s'étant rétablie, les hommes reportèrent les yeux en arrière, et commencèrent à rougir de leur folie. Les lumières, toujours croissantes, secondaient ce penchant à haïr ce qui semblait la cause de tant de maux. En matière de foi il n'est point de bornes; aussitôt qu'on cesse de croire quelque chose, on cessera bientôt de croire le tout. Rabelais, Montaigne, Mariana, étonnèrent les esprits par la nouveauté et la hardiesse de leurs opinions politiques et religieuses. Hobbes et Spinosa, levant ensuite le masque, se montrèrent à découvert; et bientôt après Louis XIV donna à l'Europe le dernier exemple de fanatisme national, par la révocation de l'Édit de Nantes [1].

CHAPITRE XLII.

Le Régent. — La chute du Christianisme s'accélère.

Enfin le régent parut, et de cette époque il faut dater presque la chute totale du christianisme (*a*). Le duc d'Orléans brillait de génie, de grâces, d'urbanité, mais il était l'homme le plus immoral de son siècle, et le moins fait pour gouverner une nation volage, sur laquelle les vices de ses chefs avaient tant d'influence, lorsqu'ils étaient aimables. Ce fut alors qu'on vit naître la secte philoso-

[1] Je ne parle pas des scènes scandaleuses de la populace de Londres contre les catholiques, en 1780.

(*a*) Toujours la *chute du Christianisme!* Le Christianisme ne tombait point; les mœurs seulement se corrompaient. Et quand la religion chrétienne se serait affaiblie en France, cela voudrait-il dire qu'elle s'éteint également dans le reste du monde? (N. Éd.)

phique, cause première (*a*) et finale de la révolution présente. Lorsque les nations se corrompent, il s'élève des hommes qui leur apprennent qu'il n'y a point de vengeance céleste.

Le bouleversement que Law [1] opéra dans l'état par son papier ne contribua pas peu à ébranler la morale du peuple. Intérêt et cœur humain sont deux mots semblables (*b*). Changer les mœurs d'un état, ce n'est qu'en changer les fortunes. Dans les accès du désespoir, et dans le délire des succès, tout sentiment de l'honnête s'éteint, avec cette différence que le parvenu conserve ses vices, et l'homme tombé perd ses vertus.

La presse, cette invention céleste et diabolique (*c*), commençait à vomir les chansons, les pamphlets, les livres philosophiques. Chaque poste annonçait au citoyen, tantôt l'inceste d'un père, l'exécrable mort d'un cardinal, des débauches que la plume d'un Suétone rougirait de décrire ; et, en payant les taxes, il soldait à la fois et les vils courtisans, et les troupes qui le forçaient à leur obéir. Le mépris, puis la rage, étaient les sentiments qui devaient s'emparer du cœur de ce citoyen (*d*). Que le peuple alors apprenne le secret de sa force, et l'état n'est plus.

Ce fut sous le règne suivant qu'éclata la secte encyclopédique, dont j'ai déjà touché quelque chose. Je vais, comme je l'ai promis, la considérer à présent dans ses rapports religieux et politiques avec les institutions de la France.

(*a*) Il fallait mettre, au lieu de *cause première*, cause seconde. (N. Éd.)

[1] Dans les projets de cet étranger, on retrouve le plan littéral exécuté de nos jours par Mirabeau l'aîné : le paiement de la dette nationale en papier, la vente des biens du clergé, etc.

(*b*) Cela n'est pas vrai en France. (N. Éd.)

(*c*) La presse n'est diabolique que lorsqu'elle n'est pas réglée par des lois Si vous l'enchaînez par l'arbitraire, c'est-à-dire par la censure, elle perd ce qu'elle a de céleste, et ne conserve que ce qu'elle a de diabolique. Personne n'approuve les abus de la presse ; mais c'est aux lois seules à prévenir et à punir les abus. (N. Éd.)

(*d*) J'ai raison dans mon indignation contre la Régence. La Régence et le règne de Louis XV sont deux époques de notre histoire qu'on ne saurait assez maltraiter. (N. Éd.)

CHAPITRE XLIII.

La Secte Philosophique sous Louis XV.

Cet esprit d'innovation et de doute qui prit naissance sous le régent, fit en peu de temps des progrès rapides. On vit enfin sous Louis XV se former une société des plus beaux génies que la France ait produits : les Diderot, les d'Alembert, les Voltaire (*a*). Deux grands hommes seulement, et les deux plus grands, refusèrent d'en être, Jean-Jacques Rousseau et Montesquieu (*b*) : de là la haine de Voltaire contre eux, et surtout contre le premier, l'apôtre de Dieu et de la morale. Cette société disait avoir pour fin la diffusion des lumières et le renversement de la tyrannie : rien de plus noble, sans doute; mais le vrai esprit des encyclopédistes était une fureur persécutante de systèmes, une intolérance d'opinions, qui voulait détruire dans les autres jusqu'à la liberté de penser; enfin, une rage contre ce qu'ils appelaient l'*Infâme,* ou la religion chrétienne qu'ils avaient résolu d'exterminer (*c*).

Ce qu'il y a de bien étonnant dans l'histoire du cœur humain, c'est que le despote Frédéric était de cette coalition qui sapait la base du pouvoir des princes. Le monument le plus extraordinaire de littérature qui existe est peut-être la correspondance entre Diderot, Voltaire, d'Alembert et le roi de Prusse. C'est là qu'à chaque page on s'étonne de voir les philosophes jetant le manteau dont ils se revêtaient pour la foule; le monarque, déposant le masque royal, traiter de fable la morale de la terre, parler hardiment de liberté

(*a*) Diderot et d'Alembert placés au nombre des plus beaux génies que la France ait produits est une chose parfaitement ridicule. (N. Éd.)

(*b*) Non, Voltaire les vaut, et Buffon se place, comme écrivain, auprès de ces trois grands hommes. (N. Éd.)

(*c*) Bien jugé, très-bien jugé, selon mon âge mûr : les encyclopédistes étaient les plus intolérants des hommes, et c'est pour cela que je ne les puis souffrir. Je les regarde comme des hypocrites de liberté, comme de faux apôtres de philosophie, qui prenaient l'humeur de leur vanité blessée pour un sentiment d'indépendance, leurs mauvaises mœurs pour un retour au droit naturel, et leur fureur irréligieuse pour de la sagesse. Ce ne sont point leurs doctrines qui ont produit ce qu'il y a de bon au fond de notre révolution; nous ne leur devons dans cette révolution que le massacre des prêtres, les déportations à la Guiane, et les échafauds. (N. Éd.)

entre eux, en réservant l'esclavage pour le peuple stupide, se jouer de ce qu'il y a de plus sacré, et se jeter les uns aux autres, ballotter d'une main criminelle et puissante les hommes et leurs opinions comme de vains jouets.

Telle était cette fameuse secte, qui sous Louis XV commença à s'étendre, et à détruire la morale en France ; ses progrès furent étonnants. L'infatigable Voltaire ne cessait de répéter : Frappons, écrasons l'infâme; une foule de petits auteurs, pour être regardés du grand homme, se mirent à écrivailler à l'exemple de leur maître. Le bon ton fut bientôt d'être incrédule. Jean-Jacques avait beau crier d'une voix sainte : « Peuple, on vous égare; il est un Dieu vengeur des crimes et rémunérateur des vertus ; » les efforts du sublime athlète furent vains contre le torrent des philosophes et des prêtres, ennemis mortels réunis pour persécuter le grand homme (*a*).

Tandis que les principes religieux étaient combattus par une troupe de philosophes, d'autres attaquaient la politique, car il est remarquable que la secte athée déraisonnait pitoyablement en matière d'état (*b*). Montesquieu, J. J. Rousseau, Mably, Raynal (*c*), vinrent, malheureusement, éclairer des hommes qui avaient perdu cette force et cette pureté d'âme nécessaires pour faire un bon usage de la vérité. Depuis la révolution, chaque faction a déchiré ces illustres citoyens, les jacobins Montesquieu, les royalistes Jean-Jacques ; cela n'empêchera pas que l'immortel *Esprit des Lois* et le sublime *Émile*, si peu entendu, ne passent à la dernière postérité. Quant au *Contrat social*, comme on en retrouve une partie dans l'*Émile*, que ce n'est d'ailleurs qu'un extrait d'un grand ouvrage, qu'il rejette tout et ne conclut rien, je crois que, dans son état actuel d'imperfection, il a fait peu de bien et beaucoup de mal (*d*): je suis seulement étonné que les républicains du jour l'aient pris pour leur règle : il n'y a pas de livre qui les condamne davantage.

Ainsi, au moment que le peuple commença à lire, il ouvrit les

(*a*) Ai-je dans le *Génie du Christianisme* rien de plus fort, rien de plus énergique contre le philosophisme antireligieux? J'oppose très-bien ici Rousseau aux autres philosophes. (N. Éd.)

(*b*) Cela est vrai : l'athéisme n'est bon à rien ; il n'est qu'une preuve de la faiblesse de l'esprit et de la médiocrité des talents. (N. Éd.)

(*c*) Mably et Raynal, avec Montesquieu et Rousseau, ce sont de ces associations que l'on fait dans la jeunesse, lorsque le jugement n'est pas formé, et que le goût est incertain. (N. Éd.)

(*d*) Je juge bien le *Contrat Social*, et très-mal l'*Emile*. (N. Éd.)

yeux sur des écrits qui ne prêchaient que politique et religion : l'effet en fut prodigieux. Tandis qu'il perdait rapidement ses mœurs et son ignorance, la cour, sourde au bruit d'une vaste monarchie qui commençait à rouler en bas vers l'abîme où nous venons de la voir disparaître, se plongeait plus que jamais dans les vices et le despotisme. Au lieu d'élargir ses plans, d'élever ses pensées, d'épurer sa morale, en progression relative à l'accroissement des lumières, elle rétrécissait ses petits préjugés, ne savait ni se soumettre à la force des choses, ni s'y opposer avec vigueur. Cette misérable politique, qui fait qu'un gouvernement se resserre quand l'esprit public s'étend, est remarquable dans toutes les révolutions : c'est vouloir inscrire un grand cercle dans une petite circonférence ; le résultat en est certain. La tolérance s'accroît, et les prêtres font juger à mort un jeune homme qui, dans une orgie, avait insulté un crucifix ; le peuple se montre incliné à la résistance, et tantôt on lui cède mal à propos, tantôt on le contraint imprudemment ; l'esprit de liberté commence à paraître, et on multiplie les lettres de cachet. Je sais que les lettres ont fait plus de bruit que de mal ; mais, après tout, une pareille institution détruit radicalement les principes. Ce qui n'est pas loi, est hors de l'essence du gouvernement, est criminel. Qui voudrait se tenir sous un glaive suspendu par un cheveu sur sa tête, sous prétexte qu'il ne tombera pas? A voir ainsi le monarque endormi dans la volupté, des courtisans corrompus, des ministres méchants ou imbéciles, le peuple perdant ses mœurs ; les philosophes, les uns sapant la religion, les autres l'État ; des nobles ou ignorants, ou atteints des vices du jour ; des ecclésiastiques, à Paris la honte de leur ordre, dans les provinces pleins de préjugés, on eût dit d'une foule de manœuvres s'empressant à l'envi à démolir un grand édifice (*a*).

Depuis le règne de Louis XV, la religion ne fit plus que décliner en France ; et elle s'est enfin évanouie (*b*) avec la monarchie dans le gouffre de la révolution.

Pour compléter l'histoire du christianisme, je vais maintenant montrer les armes avec lesquelles les philosophes modernes sont parvenus à le renverser, de même que j'ai expliqué les systèmes par lesquels les sophistes grecs ébranlèrent le polythéisme. Il y a ce-

(*a*) Courageusement jugé, et aussi bien écrit que je puisse écrire. (N. Éd.)

(*b*) La religion, encore une fois, ne s'est pas évanouie. Quand la monarchie passerait, la religion resterait. (N. Éd.)

pendant entre eux cette différence, que les Platon et les Aristote se contentèrent de publier des dogmes nouveaux, sans attaquer directement la religion de leur pays; tandis que les Voltaire et les d'Alembert, sans énoncer d'autres opinions, se déchaînèrent contre le culte de leur patrie : en cela, bien plus immoraux que les sectaires d'Athènes (*a*).

J'avertis que, dans les chapitres qui vont suivre, je n'y suis plus pour rien. Simple narrateur des faits, je rapporte, comme mon sujet m'y oblige, les raisonnements des autres, sans les admettre (*b*). Il est nécessaire de faire connaître les causes qui nous ont plongés dans la révolution actuelle; or, celles-ci sont d'entre les plus considérables.

CHAPITRE XLIV.

Objections des Philosophes contre le Christianisme. — Objections philosophiques.

On peut diviser les différentes objections des philosophes contre le christianisme en quatre sortes : 1° objections philosophiques proprement dites; 2° objections historiques et critiques; 3° objections contre le dogme; 4° objections contre la discipline. Voyons les premières.

(*a*) On ne peut être ni plus impartial ni plus sévère. Si je suis un philosophe dans l'*Essai*, il faut convenir que les philosophes n'ont jamais eu un confrère d'une humeur plus aigre et plus désagréable. (N. Éd.)

(*b*) Passage bien remarquable dans l'*Essai!* Il suffirait seul pour me laver des reproches que l'on a voulu me faire comme antichrétien. On ne peut prétendre que ces paroles soient une précaution de l'écrivain ; car il n'y a pas trace d'hypocrisie ou de frayeur dans l'*Essai :* rien n'y est caché ; je ne capitule ni avec les choses ni avec les hommes, j'écris tout avec l'outrecuidance d'un jeune homme. Je ne cherchais donc point par ces paroles à me mettre à l'abri de l'avenir. Je disais simplement la vérité ; je disais que j'allais rapporter les raisonnements des autres *sans les admettre ;* que je n'étais pour rien dans les chapitres qui allaient suivre : ce sont pourtant ces chapitres qui ont servi principalement d'acte d'accusation contre moi. En vérité, plus on lit l'*Essai*, plus on l'examine, et moins on me trouve coupable. Cependant je ne prétends point me faire un bouclier du passage qui donne lieu à cette note; j'ai eu tort, très-grand tort, de rapporter les objections des philosophes contre le christianisme ; d'autant plus tort qu'il est évident que je m'y complais, que tout en disant qu'elles ne sont pas de moi, ce qui est vrai, j'ai pourtant l'air d'y applaudir. (N. Éd.)

Objections philosophiques [1]. La création est absurde. Quelle volonté peut tirer une parcelle de matière du néant? Toutes les raisons imaginables ne renverseront jamais cet axiome commun : Rien ne se fait de rien. Mais les Écritures mêmes ne l'admettent pas, le néant : et l'*Esprit de Dieu reposait sur les eaux*. Voilà donc la matière coexistante avec l'Esprit; voilà donc un chaos.

Dieu, dites-vous, a été l'architecte? Ce n'est plus le système chrétien. Mais voyons si cela même peut être admis.

Si Dieu a arrangé la matière, c'est un être impuissant et borné. Le chaos étant la première forme, et de nécessité la meilleure, puisqu'elle est la forme naturelle; puisque les vices, les souffrances, les chagrins y dorment passifs. Qu'a fait Dieu? Il a tout séparé, tout divisé, et, en classant les maux, il n'a fait qu'un monde vulnérable dans toutes ses parties, d'un univers engourdi et tranquille, il a donné une âme à la douleur, et rendu les peines sensibles (*a*). Il s'est donc mépris; et son prétendu ordre est un affreux désordre.

Mais nous vous abandonnons la majeure. Nous supposons, pour un moment, que tout est émané de Dieu. Ce Dieu, en créant l'homme lui a dit : Tu ne pécheras point, ou tu mourras; et il avait prévu qu'il pécherait, et qu'il mourrait; tu seras bon, vertueux, ou je te condamnerai aux peines de l'enfer ; et Dieu savait qu'il ne serait ni bon, ni vertueux, et c'était lui qui l'avait créé ! Dieu, répondez-vous, vous a fait libre? Ce n'est pas là la question. A-t-il prévu que je tomberais, que je serais à jamais malheureux? Oui, indubitablement. Eh bien ! votre Dieu n'est plus qu'un tyran horrible et absurde. Il donne aux hommes des passions plus fortes que leur raison, et il s'écrie : Je t'ai donné la raison ! —Sans doute, et les passions aussi; et tu savais que celles-ci l'emporteraient ; et tu prévis, des millions de siècles avant ma naissance, que je serais vicieux, que je serais condamné à ton tribunal aux éternelles douleurs. Qui t'obligeait à me tirer du néant? Qui te forçait, Être tout-puissant, à faire un misérable? Ne pouvais-tu me rendre fort et vertueux au degré nécessaire pour me rendre heureux? Tu te crées des victimes, et tu les insultes au milieu des tourments, en leur parlant d'un franc arbitre,

[1] Il serait impossible de citer à chaque ligne les auteurs dont ces raisonnements sont empruntés, parce qu'ils se trouvent répétés d'un bout à l'autre de leurs livres, et qu'il faudrait pour ainsi dire noter toutes les pages. Je les rassemblerai donc en commun à la fin de chaque chapitre.

(*a*) Voyez, pour la réfutation de toutes ces belles choses, les *Notes et Éclaircissements du Génie du Christianisme*. (N. Éd.)

sur des choses que ta prescience t'avait fait connaître de toute éternité ; et qui, par la raison même que tu les avais prévues, devaient nécessairement arriver !

Dieu ne pouvait vous empêcher de naître dans la chaîne des êtres où votre place se trouvait marquée : — d'accord ; mais ceci n'est plus le Dieu des Juifs, c'est la destinée, autre système qui a ses inconvénients. Vous vous retranchez dans le grand argument, et vous dites que nous ne pouvons pas plus comprendre le grand Être, qu'un ciron ne saurait comprendre un homme : cette raison, excellente en elle-même, ne prouve rien pour les Écritures. Je m'en tiens à ce que je ne puis comprendre Dieu ; et là-dessus je n'ai pas plus de motifs d'en croire Moïse que Platon, excepté que celui-ci raisonne mieux que celui-là.

Je passe une multitude d'autres raisons philosophiques, telles que celles tirées des diverses espèces de l'homme, de l'ancienneté du globe, etc. ; et je viens aux raisons historiques et critiques [1].

CHAPITRE XLV.

Objections historiques et critiques.

Les prophètes d'Israël avaient depuis longtemps annoncé la mission du Fils de Dieu. Et il est venu, ce Fils de Dieu ; et la lettre des prophéties a été accomplie.

Une chose n'est pas prédite parce qu'elle arrivera, mais elle arrive parce qu'elle est prédite. De cela les Évangiles mêmes font preuve ; ils ont la naïveté de nous dire à chaque ligne : « Et Jésus fit cette chose, *afin que la parole du prophète fût accomplie.* » Mais sans nous arrêter à combattre votre futile argument, nous vous montrerons que cette annonce du Christ ne vient que de la honteuse ignorance des Juifs : ils convertirent en prédictions le calendrier céleste des Égyptiens, qu'ils n'entendaient pas. Là, on voyait tout le mystère de la Vierge et de son Fils, qui ne signifiait autre chose que le lever et le coucher de diverses constellations. Les Hébreux, en sortant

[1] Bayle ; *Lettres de Diderot au roi de Prusse ;* Toland ; Volt., *Dictionn. Philosoph.. ;* Hume's *Philosoph. Essay ;* Le Boucher, Buffon, etc.

d'Égypte, emportèrent ces signes, et les transformèrent bientôt en des fables les plus absurdes.

Il y a bien plus : c'est qu'il n'est pas du tout démontré qu'il exista jamais un homme appelé Jésus, qui se fit crucifier à Jérusalem. Quelles sont vos preuves de ce fait ? Les Évangiles? Admettriez-vous, dans un procès, comme valides, des papiers visiblement écrits par une des parties ? Nous raisonnons ici, comme si nous croyions à l'authenticité du Nouveau Testament (ce que nous sommes bien loin de faire, comme on le verra par la suite). Loin de rien trouver dans l'histoire qui admette la vérité de l'existence du Christ, nous voyons, d'après les auteurs latins, qui parlent avec le dernier mépris de la secte naissante [1], que les Évangiles n'étaient pas même entendus à la lettre par les premiers chrétiens. C'étaient des espèces d'allégories, des mystères auxquels on se faisait initier comme à ceux d'Éleusis.

Mais encore, il vous a plu de supprimer une multitude d'évangiles, que vous appelez apocryphes, qui cependant ne le sont pas plus que les autres. Là, on remarque tant de contradictions (contradictions que vous n'avez pu même faire disparaître des évangiles que vous nous avez laissés), qu'il faut nécessairement en conclure, que dans le principe l'histoire du Christ était un conte qu'on brodait selon son bon plaisir.

Les premiers schismes de l'Église viennent à l'appui de cette opinion. Les Pères ne s'entendaient pas plus sur le fond que sur la forme. Comment se peut-il qu'étant si près de l'événement, ils ignorassent la vérité ? Il est trop clair, par ce choc de sentiments opposés, que le système chrétien n'étant pas encore formé, chacun le modifiait à sa manière. Rien ne paraît donc moins prouvé que l'existence du Christ.

Allons plus loin. Admettons la réalité de sa vie, et l'authenticité des évangiles. De la simple lecture de ceux-ci résulte le renversement de la divinité de Jésus. Nous voyons que tout ce qu'il y avait d'honnêtes gens à Jérusalem, les prêtres, les magistrats, enfin cette classe d'hommes que, dans tous les temps, on croit de préférence à la populace, regardait le Christ comme un imposteur, qui cherchait à se faire un parti. On lui demanda des miracles publics, et il ne put en faire ; mais il ressuscitait, il est vrai, des morts parmi la canaille. Dans ses réponses il ne s'explique jamais clairement, il parle

[1] « Afflicti suppliciis christiani, genus hominum superstitionis novæ ac maleficæ. » (Suet. *in Neron.*) Tacite n'en parle guère mieux.

obscurément, comme l'oracle de Delphes. Quant à sa résurrection, un peu de vin et d'argent aux gardes en expliquent tout le mystère. A qui apparut-il après sa sortie triomphante du tombeau ? A ses disciples, à des femmes crédules, à des gens qui avaient intérêt à prolonger l'imposture. Il ne se montra pas aux prêtres, au peuple, aux magistrats qui le virent expirer, et qui étaient bien sûrs qu'il n'était plus. Passons aux dogmes [1].

CHAPITRE XLVI.

Objections contre le Dogme.

Il paraît par les preuves internes et externes, que les évangiles ne furent jamais prêchés par Jésus, ni écrits par ses disciples. Ils furent, en toute probabilité, composés à Alexandrie dans les premiers siècles de l'église.

Après les conquêtes d'Alexandre, et l'érection du royaume égyptien par les Ptolémées, les écoles de la Grèce furent transférées à Alexandrie, où elles prirent un nouvel éclat. De la situation de cette cité, qui formait le passage entre l'Orient et l'Occident, il en résulta que les opinions des brachmanes des Indes, des mages de la Perse, des anciens prêtres de l'Égypte, et des philosophes de l'Ouest, vinrent se concentrer dans ce foyer commun d'erreurs et de lumières. C'est au milieu de la bibliothèque d'Alexandrie et de cette foule de sectes, que les évangiles furent visiblement compilés. Ils sont un mélange de diverses doctrines recueillies dans un corps et revêtues du langage figuré de l'Orient. Leur auteur, ou leurs auteurs, furent sans doute doués d'un beau génie et d'une âme sensible. En rassemblant la morale de tous les sages, la simplicité et la pureté des leçons de Socrate, l'élévation des principes de Confucius, de Zoroastre, de Moïse, ils y mêlèrent une tendresse de cœur qui leur était propre ; et, en y faisant entrer le roman touchant et allégorique du Christ, ils parvinrent à répandre le plus grand charme sur leur ouvrage. Telle est l'histoire de la partie morale des évangiles ; quant aux dogmes, les voici :

Le mystère de la Trinité est emprunté de l'école de Platon : Dieu,

[1] Voyez les auteurs cités aux chapitres précédents.

l'Esprit, ou les Idées, l'Ame du Monde, ou le Fils incorporé à la matière [1]. Du Wishnou des Brachmanes, vient le mystère de l'incarnation [2], qui correspond d'ailleurs à l'âme du monde des académiques. La Vierge, comme nous l'avons déjà dit, renferme un emblème astronomique. La persécution, le martyre et la résurrection du Christ ne sont que le dogme allégorique persan concernant le Bon et le Mauvais Principe, dans lequel le Méchant triomphe et détruit d'abord le Bon; ensuite le Bon renaît, et subjugue à son tour le Méchant. La doctrine de la rénovation des choses et de la résurrection des corps, après l'incendie général du globe, se tire de la

[1] Voyez les différents systèmes aux articles des philosophes grecs et persans. Il y a eu des modernes qui ont avancé que Jésus-Christ n'était autre chose que Platon, qu'on disait aussi sorti du sein d'une vierge. Les Indiens avaient de même une trinité : Sree-Mun Narrain, Mhah Letchimy, une belle femme (comme le fils, emblème de l'amour), et le serpent, ou l'esprit. (*Sketches on the Mythology and Customs of the Hindoos*, p. 11.) « These persons, » dit l'auteur du livre cité, « are supposed by the Hindoos to be wholly indivisible. The one is three, and the three are one. » (P. 12.)

[2] Wishnou n'était pas le seul dieu des Indiens qui se fût incarné. Voici l'histoire d'une des incarnations de Sree Mun Narrain. « Sree Mun Narrain, la grande Divinité des Indiens, avec ses inséparables associés Mhah Letchimy, et le Serpent, résolut de s'incarner, pour corriger d'énormes abus qui s'étaient glissés parmi les hommes. Narrain prit la figure du guerrier Ram; Letchimy devint sa femme, sous le nom de Seetah Devée; et le serpent métamorphosé joua le personnage de Letchimum, frère et compagnon de Ram. Un jour qu'ils voyageaient dans un désert, Ram se trouvant obligé de quitter Seetah, la confia, jusqu'à son retour, à la garde de son frère Letchimum. Celui-ci demeura quelque temps avec sa belle-sœur, sans qu'il lui arrivât aucun accident; mais un fameux magicien, ayant enfin aperçu Seetah, en devint éperdument amoureux. Pour la séparer de son fidèle gardien, il se transforma en un oiseau du plus brillant plumage. La faible épouse de Ram n'eut pas plus tôt remarqué le perfide oiseau, qu'elle supplia Letchimum de l'attraper. C'est en vain que celui-ci représente le danger : désir de femme est irrésistible; Seetah, sourde à toutes les raisons, dans un moment de dépit, accuse son beau-frère d'avoir des vues criminelles sur elle. A cette horrible accusation, Letchimum ne balance plus, mais, avant de quitter l'ingrate beauté pour courir après l'oiseau, il trace un cercle autour d'elle, en lui apprenant que, tandis qu'elle se tiendra dans cet espace, elle n'a rien à craindre. A peine est-il parti, que le magicien prenant la forme d'un vieillard décrépit, s'approche de Seetah, et la supplie de lui procurer un peu d'eau pour apaiser une soif ardente. La malheureuse et compatissante épouse de Ram franchit le cercle fatal, et devient la proie du cruel enchanteur. »

L'auteur dont je tire cette historiette se tait sur la suite de l'aventure. Il paraît seulement que le magicien n'obtint pas le but de sa perfidie; car lorsque Ram eut retrouvé Seetah, ne se fiant pas trop aux protestations de sa femme, il ordonne l'épreuve par le feu. Seetah marcha sur les fers rouges, « mais ses pieds, dit l'auteur, bronzés par l'innocence, les foulèrent comme un lit de fleurs. » (*Sketches of the Mythology of the Hindoos*, p. 74-81.)

secte de Zénon, ou des fatalistes. Il serait aisé, disaient les philosophes, de morceler ainsi tous vos évangiles et d'en montrer les pièces de rapport, mais tenons-nous-en ici : il suffit d'avoir fait voir où vos dogmes fondamentaux ont été puisés. Nous allons maintenant parler de la discipline de votre église [1].

CHAPITRE XLVII.

Objections contre la Discipline

Vous dites que c'est Dieu lui-même qui a établi votre église, où tout respire une origine divine. En vérité, il faut que vous supposiez les hommes bien sots ou bien ignorants.

Votre hiérarchie de cardinaux, d'archevêques, d'évêques, de prêtres, de diacres, de sous-diacres, sont des institutions égyptiennes. Là, se trouvait un hiérophante, d'où découlait une suite de prêtres, qui diminuaient d'ordres et de pouvoir en raison de leur plus ou moins d'éloignement du chef suprême. L'Occident et l'Orient surtout, vous fournirent le modèle de vos cérémonies et de vos costumes. Vous imitâtes les chœurs d'enfants, la marche sur deux colonnes, les oscillations de l'encensoir, la génuflexion et le chant à de certains signaux réguliers d'après les pompes attiques et romaines. Vous retenez de nos jours, dans vos cérémonies funèbres, l'air qu'on chantait à Athènes dans des occasions semblables au siècle de Périclès; et plusieurs de vos sectes marchent encore dans la sandale grecque.

La tenture, l'exposition des tableaux, la suspension des lampes, le dais, les vases d'or et d'argent, vous viennent de l'Orient. Mais que disons-nous! vous portez sur vous-mêmes les marques du paganisme, sans vous en apercevoir! La tonsure sur votre tête, l'étole à votre cou, l'hostie et le sacrement rayonnant dans vos mains, ne sont-ils pas les mêmes symboles qui, parmi les prêtres de la Perse, représentaient le disque et les rayons de l'astre qu'on y adorait? Si les mages revenaient parmi nous, ne croiraient-ils pas, en voyant vos mitres, vos robes, vos surplis, vos chapes, que vous êtes des membres de leurs sectes, disséminés chez des peuples barbares?

[1] *Les Ruines* de Volney et les auteurs précédents.

Les détails de vos cérémonies offrent les mêmes rapports. On sait que la communion est une institution judaïque. L'époque de vos fêtes correspond exactement à celle des fêtes chez les anciens. Vous avez conservé même, dans vos prières, les formes latines. La messe des Rameaux, dans le onzième siècle, où le peuple répétait trois fois en chorus le cri d'un âne après l'*Ite Missa est*, cachait une des allégories les plus obscènes de l'antiquité. Le carnaval, avant le jour des Cendres, n'était qu'un reste des bacchanales. Enfin il est clair que vous dérivez votre discipline des prêtres du polythéisme [1].

Nous ne condamnons pas ceci absolument, ajoutaient les philosophes, nous vous en voulons seulement de n'être pas de bonne foi, et de vouloir faire passer tout cela comme provenant d'une origine céleste (*a*). Nous sentons fort bien que vous n'auriez jamais converti les peuples au christianisme sans la solennité du culte. C'est en quoi nous préférons la secte romaine. Il est ridicule d'être luthérien, calviniste, quaker, etc., de recevoir, à quelques différences près, l'absurdité du dogme, et de rejeter la religion des sens, la seule qui convienne au peuple. Il n'est pas plus difficile de croire le tout qu'une partie, et lorsqu'on admet l'incarnation, il n'en coûte pas davantage d'adopter la présence réelle.

Telles étaient les objections des philosophes modernes contre le christianisme, objections dont je n'ai extrait qu'une très-petite partie. Je suis bien fâché que mon sujet ne me permette pas de rapporter les raisons victorieuses avec lesquelles les Abadie, les Houteville, les Bergier, les Warburton ont combattu leurs antagonistes, et d'être obligé de renvoyer à leurs ouvrages (*b*).

Moi, qui suis très-peu versé dans ces matières, je répéterai seulement aux incrédules, en ne me servant que de ma faible raison, ce que je leur ai déjà dit. «Vous renversez la religion de votre pays, vous plongez le peuple dans l'impiété, et vous ne proposez aucun autre palladium de la morale. Cessez cette cruelle philosophie; ne

[1] Saint-Foix, *Essai sur Paris*. *Les Ruines* de Volney, et les auteurs cités.

(*a*) Jamais l'Église n'a prétendu que les vêtements de ses prêtres, que les ornements de ses autels, etc., eussent une origine céleste. J'ai mieux raisonné dans le *Génie du Christianisme*, lorsque, pour faire aimer la majesté de notre culte, j'ai montré qu'il se rattachait aux plus nobles coutumes de l'antiquité et aux traditions historiques les plus vénérables. (N. Éd.)

(*b*) Puisque j'avais cité contre la religion d'aussi misérables autorités que celles de Diderot, de Toland, de Saint-Foix, etc.; je pouvais bien citer pour la religion Abadie, les Warburton, les Clarke, etc. (N. Éd.)

ravissez point à l'infortuné sa dernière espérance : qu'importe qu'elle soit une illusion, si cette illusion le soulage d'une partie du fardeau de l'existence ; si elle veille dans les longues nuits à son chevet solitaire et trempé de larmes ; si enfin elle lui rend le dernier service de l'amitié, en fermant elle-même sa paupière, lorsque, seul et abandonné sur la couche du misérable, il s'évanouit dans la mort (*a*) ? »

CHAPITRE XLVIII.

De l'Esprit des prêtres chez les anciens et chez les modernes, considéré dans un gouvernement populaire.

Nous avons consacré la fin de ce premier livre à des recherches sur les religions. Les prêtres tiennent de si près à ce sujet, et leur influence a été si grande dans tous les siècles, qu'on ne peut s'empêcher d'en dire un mot en parlant du culte. Au reste, ceci demanderait un volume, et je n'ai que quelques chapitres à y consacrer.

J'entends par prêtres des ministres dévoués au service de l'autel, qui ont souvent des vertus, quelquefois des vices, vivent des préjugés du peuple, comme mille autres états, ne sont ni moins ni plus fripons que le reste de leur siècle, ni meilleurs ni pires que les autres hommes (*b*).

Ceux de l'antiquité nous offrent un esprit un peu différent de ceux de notre âge : ceci tient aux positions politiques des nations. Distinguons donc entre les prêtres dans un état monarchique et les prêtres dans une république. Commençons par les derniers.

Chez les Grecs et chez les Romains, l'influence du sacerdoce était considérable ; mais l'État se trouvant administré sous une forme populaire, l'intérêt des prêtres penchait du côté de la liberté. Lorsqu'on allait consulter l'oracle de Delphes, les réponses du dieu se faisaient généralement dans le sens de l'indépendance ; cependant il se ménageait toujours adroitement une porte de retraite, et les trépieds des tyrans étaient suspendus aux voûtes du temple, comme

(*a*) J'ai cité ce paragraphe dans la Préface de l'*Essai :* réuni à celui où je déclare que *je rapporte les objections des autres sans les admettre*, il détruit, en grande partie, l'effet de ces misérables et odieux chapitres. (N. Éd.)

(*b*) Quoique dur, le jugement est impartial. Mais le mot de fripon, qui vient sans cesse sous ma plume en parlant du siècle, est très-peu poli. (N. Éd.)

ceux des patriotes. En cela, les prêtres anciens et les prêtres modernes se ressemblaient parfaitement.

Autre ressemblance. La caste religieuse d'Athènes n'était guère moins persécutante que les ministres du christianisme (*a*). Les sophistes s'en trouvaient aussi mal en Grèce que les encyclopédistes en France ; mais comme la loi, dans le premier pays, protégeait le citoyen, lorsque la charge d'*impiété* n'était pas prouvée, le magistrat renvoyait l'accusé. Pour claquemurer parmi nous un philosophe à la Bastille, il ne fallait pas tant de cérémonies (*b*). Venons maintenant aux différences.

D'abord, une très-importante se présente. Les prêtres des Grecs avaient un pouvoir considérable sur la masse du peuple, mais ils n'en exerçaient aucun sur les particuliers : les nôtres, au contraire, nous environnaient, nous assiégeaient. Ils nous prenaient au sortir du sein de nos mères, et ne nous quittaient plus qu'après nous avoir déposés dans la tombe. Il y a des hommes qui font le métier de vampires, qui vous sucent de l'argent, le sang et jusqu'à la pensée (*c*).

Seconde différence. Chez les anciens, surtout à Rome, les prêtres ignoraient ce système d'association, qui communique tant de force aux choses religieuses. Les ministres des dieux, dispersés dans l'état, ne s'appuyaient point les uns les autres, et par conséquent ne pouvaient, comme individus, devenir dangereux à la liberté. La constitution hiérarchique de l'église romaine, chez les peuples modernes, infusait dans tout le clergé un esprit de corps trop formidable. Au reste, les gardiens du culte en Grèce, graves, posés, vertueux, se tenaient dans la mesure de leur profession (*d*). Nos abbés en man-

(*a*) Les ministres de la *philosophie* ont-ils été moins *persécutants* que les ministres du christianisme? (N. Éd.)

(*b*) Ici je suis extrêmement injuste, même historiquement parlant. On condamnait très-bien à l'exil ou à la mort à Athènes pour cause d'impiété, et cela sur un simple écrit, quelquefois sur un seul vers. Il ne faut ni tuer ni emprisonner personne pour cause de religion ; mais quand on écrit l'histoire il ne faut pas dénaturer les faits. Il n'est pas bien de représenter les philosophes persécutés par les prêtres, à l'époque même où les philosophes triomphaient des prêtres. J'aurais dû être averti : quand j'écrivais ces choses-là, n'avais-je pas sous les yeux, dans les rues de Londres, ces prélats vénérables, ces milliers de prêtres déportés, exilés par les disciples des encyclopédistes ? (N. Éd.)

(*c*) Toutes ces injures sont ignobles, et j'en ai fait justice dans le *Génie du Christianisme*. (N. Éd.)

(*d*) Cela n'est pas vrai ; il y avait en Grèce des prêtres de tous les dieux, de tous les vices, de toutes les folies. Les ministres de Bacchus, de Mercure, de Cybèle, de Priape, de Cupidon, n'étaient ni graves ni posés. *La mesure de leur profession* était de

teau court exhibaient à Paris le vice, le ridicule et la sottise (*a*); et l'on concevrait à peine comment des hommes pouvaient ainsi se donner en spectacle, si l'on ne connaissait la bêtise et la friponnerie du monde. Lorsque je vois les différents personnages de la société, je me figure ces escrocs qui se rendent exprès sur les promenades publiques, bizarrement vêtus. Tandis que la foule hébétée se rassemble à considérer le bout de ruban rouge, bleu, noir, dont le pasquin est bariolé, celui-ci lui vide adroitement ses poches; et c'est toujours le plus chargé de décorations qui fait fortune (*b*).

Tout considéré, les prêtres sont nécessaires aux mœurs et excellents dans une république; ils ne sauraient y causer de mal, et peuvent y faire beaucoup de bien.

CHAPITRE XLIX.

De l'Esprit des prêtres chez les anciens et chez les modernes, considéré dans un gouvernement monarchique.

Mais si l'esprit du sacerdoce peut être salutaire dans une république (*c*), il devient terrible dans un état despotique, parce que, ser-

se prostituer, de s'enivrer, de courir les champs comme des forcenés, ou de faire les saltimbanques dans les villages et aux carrefours des cités. (N. Éd.)

(*a*) Vulgairement écrit et injuste : le vice de quelques individus dans un ordre ne peut jamais être considéré comme le caractère d'un ordre entier. (N. Éd.)

(*b*) J'en voulais furieusement à la société. Je ne lui pardonnais pas, quand j'étais jeune, le mal qu'elle m'avait fait. Aujourd'hui je suis sans rancune; nous allons bientôt nous quitter. Je reconnais que mes observations n'étaient pas toutes également justes : par exemple, j'ai été à mon tour chargé de rubans; je ne vois pas qu'ils m'aient servi à enchaîner la fortune. (N. Éd.)

(*c*) Je ne sais pas pourquoi les prêtres seraient plus utiles dans une république que dans une monarchie; je dirais même tout le contraire aujourd'hui, et je crois dire plus vrai. D'ailleurs, est-ce là une grande vue du sujet? Politiquement et philosophiquement parlant, il fallait montrer ce qu'étaient les prêtres en Grèce et à Rome dans l'ordre social, quelle part ils avaient à la politique, quelle portion du pouvoir ils retenaient, et comment ils influaient sur les destinées de l'état, soit qu'ils fussent placés en dedans, soit qu'ils fussent laissés en dehors des institutions. On ne peut pas dire que des hommes qui, dans de certains cas, pouvaient éloigner ou dissoudre les assemblées du peuple, empêcher ou ordonner de livrer une bataille, étaient des hommes sans autorité politique, surtout lorsqu'il y avait des charges pontificales souvent occupées par des citoyens ambitieux et puissants. Je n'ai donc su absolument ce que je disais dans ce passage de l'*Essai*, qui me paraît, sous tous les rapports, pitoyable. (N. Éd.)

vant d'arrière-garde au tyran, il rend l'esclavage légitime et saint aux yeux du peuple (*a*).

Les prêtres de la Perse et de l'Égypte ressemblèrent parfaitement aux nôtres. Leur esprit se composait également de fanatisme et d'intolérance (*b*). Les mages firent brûler et ravager les temples de la Grèce lors de l'expédition de Xerxès. Ils gouvernaient le trône, et avaient exclusivement l'oreille des rois : deux traits cependant les distinguent des ministres du culte chez les chrétiens.

Ils ne croyaient pas à la religion qu'ils enseignaient ; ils professaient secrètement une autre doctrine, et adressaient leurs prières au vrai Dieu qui gouverne le monde. Nos prêtres, pour la plupart, admettent les dogmes qu'ils publient (*c*).

La seconde différence se trouve dans les lumières. Les mages étudiaient particulièrement les sciences ; notre clergé, au contraire, faisait vœu d'y renoncer (*d*). Les deux chemins conduisent au même but : l'on domine également du fond du tonneau de Diogène et du haut de l'observatoire babylonien.

Mais une institution particulière a contribué à donner à nos ministres un esprit différent de celui des prêtres de l'antiquité, je veux dire la confession auriculaire. Cet ouvrage a été un des grands textes des déclamations des philosophes. Comment, disaient-ils, l'innocence allant peut-être déposer ses secrets dans le sein du crime, la pudeur dans celui de l'immoralité, l'homme libre révélant sa pensée

(*a*) Si je n'avais dit que de ces choses-là, j'aurais eu moins de corrections fraternelles à m'administrer. (N. Éd.)

(*b*) J'ai toujours la même horreur du fanatisme et de l'intolérance ; mais l'esprit des prêtres chrétiens n'était point l'intolérance et le fanatisme. Ces prêtres ont été quelquefois fanatiques et intolérants selon les siècles ; et même dans ces siècles où ils subissaient les mœurs de leur temps, ils se sont souvent montrés plus éclairés et plus charitables que leurs contemporains. Des évêques se sont opposés au massacre de la Saint-Barthélemy. Que Rome ait applaudi à ces massacres ; que quelques prêtres indignes de ce nom se soient fait remarquer par leur fureur à différentes époques de notre histoire, encore une fois il n'est pas juste de conclure du particulier au général. Des citations du *Génie du Christianisme* vont bientôt répondre à mes accusations philosophiques. (N. Éd.)

(*c*) Cet aveu du moins est honorable au clergé. (N. Éd.)

(*d*) Mais étais-je devenu fou ? Quand donc le clergé a-t-il renoncé aux sciences ? Les plus beaux génies, les hommes les plus savants, ne sont-ils pas sortis de l'ordre du clergé ? N'est-ce pas le clergé qui a sauvé les lettres du naufrage de la barbarie, etc., etc. ? Le clergé faire vœu de renoncer aux sciences ! Une telle assertion suffirait seule pour décréditer tout un livre. Voyez, au reste, le *Génie du Christianisme* sur les services rendus aux lettres par le clergé. (N. Éd.)

au tyran, les intimités entre deux amis, entre l'époux et l'épouse, enfin, tout ce qui ne doit être connu que du ciel et de nous, le confier à un homme faible, à un homme sujet à nos passions ! Prêtre, je m'agenouille à ton tribunal : j'ai péché ; j'ai trahi l'amitié, la beauté, la jeunesse, l'innocence... Mais je te vois pâlir ! et toi aussi serais-tu coupable ? et n'es-tu pas homme ? Sois donc mon ami, et ne sois pas mon juge ; console-moi, laisse-moi te consoler ; prions ce Dieu qui nous créa faibles, afin que nous nous appuyions l'un sur l'autre, ce Dieu qui, pour toute pénitence, nous a donné le remords (*a*). Ainsi raisonnaient les philosophes.

Finissons par quelques remarques générales.

L'esprit dominant du sacerdoce doit être l'égoïsme (*b*). Le prêtre n'a que lui seul dans le monde ; repoussé de la société, il se concentre ; et voyant que tous les hommes s'occupent de leurs intérêts, il cherche le sien. Sans femme et sans enfants, il peut rarement être bon citoyen, parce qu'il prend peu d'intérêt à l'état. Pour aimer la patrie, il faut avoir fait le tour de la chambre sur ses mains, comme Henri IV (*c*).

(*a*) « La confession suit le baptême ; et l'église, avec une prudence qu'elle seule possède, a fixé l'époque de la confession à l'âge où l'idée du crime peut être conçue : il est certain qu'à sept ans l'enfant a les notions du bien et du mal. Tous les hommes, les philosophes même, quelles qu'aient été d'ailleurs leurs opinions, ont regardé le sacrement de pénitence comme une des plus fortes barrières contre le vice, et comme le chef-d'œuvre de la sagesse. « Que de restitutions, de réparations, dit Rousseau, la « confession ne fait-elle point faire chez les catholiques ! » Selon Voltaire, « la con- « fession est une chose très-excellente, un frein au crime, inventé dans l'antiquité « la plus reculée : on se confessait dans la célébration de tous les anciens mystères. « Nous avons imité et sanctifié cette sage coutume : elle est très-bonne pour engager « les cœurs ulcérés de haine à pardonner. »

« Sans cette institution salutaire, le coupable tomberait dans le désespoir. Dans quel sein déchargerait-il le poids de son cœur ? Serait-ce dans celui d'un ami ? Eh ! qui peut compter sur l'amitié des hommes ? Prendra-t-il les déserts pour confidents ? Les déserts retentissent toujours pour le crime du bruit de ces trompettes que le parricide Néron croyait ouïr autour du tombeau de sa mère. Quand la nature et les hommes sont impitoyables, il est bien touchant de trouver un Dieu prêt à pardonner : il n'appartient qu'à la religion chrétienne d'avoir fait deux sœurs, de l'innocence et du repentir. » *Génie du Christianisme*, 1re part., liv. Ier, chap. VI.) (N. Éd.)

(*b*) Cela serait vrai pour tout autre prêtre qu'un prêtre chrétien. Mais la charité évangélique est là pour lui donner toutes les saintes tendresses de l'âme ; par elle, le prêtre devient un père compatissant, un frère dévoué, un ami fidèle : comme son divin Maître, *il va faisant le bien*. (N. Éd.)

(*c*) Nos révolutionnaires les plus atroces, ces tigres qui s'enivraient du sang français, adoraient les petits enfants ; on n'a jamais vu de meilleurs pères : aussi *comme ils aimaient la patrie !* (N. Éd.)

Autre trait général du caractère des prêtres : le fanatisme. En cela ils ressemblent au reste du monde : chacun fait valoir le chaland dont il vit. Nous sommes assis dans la société comme des marchands dans leurs boutiques : l'un vend des lois, l'autre des abus, un troisième du mensonge, un quatrième de l'esclavage ; le plus honnête homme est celui qui ne falsifie point sa drogue et qui la débite toute pure, sans en déguiser l'amertume avec de la liberté, du patriotisme, de la religion (*a*).

Enfin, la haine doit dominer chez les prêtres, parce qu'ils forment un corps. Il n'est point de la nature du cœur humain de s'associer pour faire du bien ; c'est le grand danger des clubs et des confréries. Les hommes mettent en commun leurs haines et presque jamais leur amour (*b*).

CHAPITRE L.

DU CLERGÉ ACTUEL EN EUROPE.

Du Clergé en France.

Nous allons maintenant examiner l'état du clergé en Europe. Commençons par la France.

Le clergé gallican peut se diviser en trois classes : les évêques, les abbés et les curés.

Les évêques conservaient peut-être encore trop de l'ancien esprit de leur ordre, mais ils étaient généralement instruits et charitables ; ils connaissaient mieux l'état de l'opinion que les grands, parce qu'ils vivaient davantage avec le peuple ; et si tous avaient imité quelques-uns d'entre eux, si éminents pour la pureté des mœurs, ils seraient encore à la tête de leur troupeau. Mais, malgré leur connaissance du génie national, ils ne furent pas assez au niveau de leur siècle ; en cela pourtant moins ignorants que la cour, dont l'ineptie était révoltante sur cet article (*c*). J'ai vu des hommes me dire,

(*a*) Je serais bien fâché de mépriser autant la race humaine aujourd'hui. (N. Éd.)

(*b*) Si ces réflexions étaient vraies, il faudrait mettre le feu aux quatre coins des cités. (N. Éd.)

(*c*) Ce jugement n'est pas trop partial pour un petit philosophe en jaquette. (N. Éd.)

en 1789 : La révolution ! on en parlera, dans deux ou trois ans d'ici, comme du mesmérisme et de l'affaire du collier ! Dès lors je prévis de grands malheurs.

Les abbés, qui forment la seconde classe, ont été en partie la cause de ce déluge de haines qui a fondu sur la tête du clergé. N'oublions pas cependant que les Raynal, les Mably, les Condillac, les Barthélemy, et mille autres, se trouvaient dans l'ordre des abbés (*a*).

Quant aux curés, ils étaient pleins de préjugés et d'ignorance : mais la simplicité du cœur, la sainteté de la vie, la pauvreté évangélique, la charité céleste, en faisaient la partie la plus respectable de la nation. J'en ai connu quelques-uns qui semblaient moins des hommes que des esprits bienfaisants descendus sur la terre pour soulager les maux de l'humanité. Souvent ils se dépouillèrent de leurs vêtements pour en couvrir la nudité de leurs semblables ; souvent ils se refusèrent la vie même pour nourrir le nécessiteux. Qui oserait reprocher à de tels hommes quelque sévérité d'opinion? Qui de nous, superbes philanthropes, voudrait, durant la rigueur des hivers, dans l'épaisseur des ténèbres, se voir réveillé au milieu de la nuit, pour aller porter au loin dans la campagne un Dieu de vie à l'indigent expirant sur un peu de paille? Qui de nous voudrait avoir sans cesse le cœur brisé du spectacle d'une misère qu'on ne peut secourir? se voir environné d'une famille à moitié nue, dont les joues creuses, les yeux hâves, annoncent l'ardeur de la faim et de tous les besoins? Consentirions-nous à suivre le curé de la ville dans le séjour du crime et de la douleur, pour consoler le vice et l'impureté, sous ses formes les plus dégoûtantes, pour verser l'espérance dans un cœur désespéré? Qui de nous enfin voudrait se séquestrer du monde des heureux, pour vivre éternellement parmi les souffrances; et ne recevoir en mourant, pour tant de bienfaits, que l'ingratitude des pauvres et la calomnie des riches (*b*)?

On peut conjecturer, de cet état du clergé en France, que le christianisme y subsistera encore longtemps (*c*). Le prêtre vivant au mi-

(*a*) C'est encore juste pour les abbés. (N. Éd.)

(*b*) J'ai transporté cet éloge des curés dans le *Génie du Christianisme*. Il ne fallait pas dire dans le précédent chapitre que l'esprit dominant du sacerdoce est l'égoïsme, le fanatisme, la haine, pour dire dans celui-ci tout le contraire, à propos des évêques et des curés. (N. Éd.)

(*c*) Très-juste ; mais pourquoi ai-je dit dans les chapirres précédents que la religion chrétienne avait reçu un coup mortel, qu'elle n'en reviendrait pas, que c'était une affaire finie ? (N. Éd.)

lieu du petit peuple, étant presque aussi indigent que lui, est un compagnon d'infortune que le misérable se résoudra difficilement à perdre. Le protestantisme serait mal calculé pour mes compatriotes (*a*) ; ils détesteraient un ministre distant, qu'ils n'apercevraient qu'un moment chaque dimanche : ils demandent un curé populaire, qu'ils puissent adorer et couvrir d'injures. Le Français est la plus aimante des créatures ; il lui faut des gestes, des expressions chaudes, de l'intimité. Au reste, cette communication du pasteur avec l'indigent est un des liens les plus respectables qui se soient jamais formés entre des hommes (*b*). Le christianisme a repris une nouvelle vigueur en France, par la persécution du bas clergé ; et il est à présumer qu'il durera quelques années de plus qu'il n'aurait fait dans le calme (*c*).

CHAPITRE LI.

Du Clergé en Italie.

La multiplicité des sectes monastiques en Italie sert à y nourrir la superstition. Qui croirait qu'à la fin du dix-huitième siècle, les nobles de Rome font encore des pèlerinages, pieds nus et la hart au cou, pour racheter le pardon d'un assassinat ? Mais comme les contraires existent toujours l'un près de l'autre, il suit de cette crédulité que les liens de la religion sont aussi plus près de se rompre.

De tous les temps les Italiens furent divisés en deux sectes, l'une athée, l'autre superstitieuse : voisins des abus et des vices de la cour de Rome, c'est nécessairement le résultat de leur position locale (*d*).

(*a*) Bien observé : la France pourrait être impie, ou indifférente en matière religieuse ; elle ne sera jamais protestante. (N. Éd.)

(*b*) Encore très-bien ; mais pourquoi disais-je tout à l'heure le contraire ? Pourquoi parlais-je de l'égoïsme des prêtres ? (N. Éd.)

(*c*) *Quelques années de plus* : je me suis souvenu tout à coup (on le voit par cette phrase) de ce que j'avais écrit plus haut ; et, pour ne pas me mettre trop en contradiction avec moi-même, je me fais une petite concession de *quelques années*. (N. Éd.)

(*d*) Il y a quelque vérité dans ces observations ; mais je prononce trop en général. Il aurait fallu distinguer les divers états de l'Italie ; ne pas prendre Rome pour toute la péninsule, ne pas parler de la cour de Rome sous Pie VI, Pie VII et Léon XII, comme de cette même cour sous les Borgia. Il y a confusion de temps, d'hommes et de choses. (N. Éd.)

La dégénération du caractère moral, plus avancée en Italie que dans le reste de l'Europe, y accélérera aussi la chute du christianisme (*a*).

CHAPITRE LII.

Du Clergé en Allemagne.

C'est en Allemagne que la religion trouvera son dernier refuge. Elle s'y soutient par la force morale du peuple, et par les vertus et les lumières du clergé. J'y ai souvent vu quelque vénérable pasteur, à la porte de son presbytère champêtre, faire un prône naïf à de bonnes gens qui semblaient tout attendris, et je me suis cru transporté à ces temps où le Dieu de Jacob se communiquait aux patriarches au bord des fontaines.

CHAPITRE XLIII.

Du Clergé en Angleterre.

Le christianisme expirera en Angleterre dans une profonde indifférence. La raison de cette tiédeur en matière religieuse, si remarquable dans la Grande-Bretagne, se tire de deux causes [1] : du culte et du clergé.

Du Culte. La religion n'y a pas assez d'extérieur : défaut de toutes les religions réformées ; les exercices de piété n'y sont pas assez multipliés : dans les campagnes, les temples restent fermés pendant la semaine, et tout s'y borne à quelques courtes prières le dimanche. Johnson se plaint souvent de cet usage, et en prédit la chute du christianisme.

Du Clergé. Le ministre anglais, riche et homme du monde, ne se

(*a*) Voyez pour la réfutation de tous ces chapitres, relatifs au clergé catholique, le *Génie du Christianisme*, 4e partie, liv. III, chap. II, III, V, VI ; liv. IV, chap. I, et liv. VI, chap. VI, p. 451 et suiv.

[1] Je ne parle que des causes religieuses, et non des politiques. On sent que, le commerce obligeant chacun de songer à ses affaires, on a peu le temps de passer ses jours à l'église.

rapproche pas assez du peuple ; à peine ses paroissiens le connaissent-ils. L'abus de non-résidence est aussi au grand détriment de la religion : un ministre va desservir en hâte deux ou trois églises le dimanche dans la campagne, ensuite se retire dans la ville voisine, où il disparaît pour huit jours. Vu sous le jour philosophique, on ne saurait blâmer le mode de vie qu'a choisi le clergé britannique ; considéré sous le jour religieux, il accélère certainement la chute du christianisme. On ne peut se figurer l'étonnement des étrangers lorsqu'on leur apprend que les ministres anglais dansent au bal, donnent des fêtes, font des parties de vin et de femmes; que rien, en un mot, ne distingue leurs mœurs de celles de leurs compatriotes [1]. Les lumières, l'érudition, la philosophie, la générosité, que j'ai rencontrées parmi quelques membres de l'église anglicane, me font déplorer du fond du cœur la ruine où je vois que la force des choses et le train du siècle les précipitent. Il me semble impossible que leur manière de vivre s'accorde longtemps avec leurs grands revenus, parce que la première est d'eux, et que les seconds sont du peuple. Si je parle sévèrement, qu'on m'excuse : j'ai fait profession de vérité; c'est par reconnaissance même que j'ose m'expliquer avec cette franchise, afin que le clergé cherche dans sa sagesse les moyens les plus propres à éloigner la catastrophe que je lui prédis (*a*).

CHAPITRE LIV.

Du Clergé en Espagne et en Portugal. — Voyage aux Açores. — Anecdote.

Je considère les prêtres espagnols et portugais comme ne formant qu'un seul corps, et je vais raconter un fait dont j'ai été témoin, qui

[1] Ceci a encore un autre effet dangereux, en tendant à augmenter la secte presbytérienne, qui profite de cette facilité de mœurs pour calomnier les ministres anglais. Aussi les presbytériens augmentent-ils en une proportion effrayante, parce que la politique vient en outre à l'appui de la religion. Il est vrai que l'église d'Angleterre subsistera aussi longtemps que la constitution de l'état ; mais il faut bien prendre garde que, par un relâchement de mœurs, on ne donne lieu à saper une partie de l'édifice qui amènerait bientôt la chute du tout. Craignons surtout les révolutions. S'il en arrivait une maintenant en Angleterre, celle de Cromwell ne serait qu'un jeu auprès : j'en sais bien la raison.

(*a*) Ce qu'il y a de trop positif dans ce texte est corrigé dans la note, où je dis que l'église d'Angleterre subsistera aussi longtemps que la constitution de l'État. Dans ce cas elle subsistera longtemps. (N. Ed.)

servira plus à faire connaître leurs mœurs que tout ce que je pourrais en dire.

Manquant d'eau et de provisions fraîches, et nous trouvant au printemps de 1791 par la hauteur des Açores, il fut résolu que nous y relâcherions. Dans le vaisseau sur lequel je passais alors en Amérique, il y avait plusieurs prêtres français qui émigraient à Baltimore, sous la conduite du supérieur de St.., M. N. Parmi ces prêtres se trouvaient quelques étrangers, en particulier M. T., jeune Anglais d'une excellente famille, qui s'était nouvellement converti à la religion romaine [1].

[1] L'histoire de ce jeune homme est trop singulière pour n'être pas racontée, surtout écrivant en Angleterre, où elle peut intéresser plusieurs personnes. J'invite le lecteur à la parcourir avant de continuer la lecture du chapitre.

M. T. était né d'une mère écossaise et d'un père anglais, ministre, je crois, de W. (quoique j'aie fait en vain des démarches pour trouver celui-ci, et que je puisse d'ailleurs avoir oublié les vrais noms.) Il servait dans l'artillerie, où son mérite l'eût sans doute bientôt fait distinguer. Peintre, musicien, mathématicien, parlant plusieurs langues, il réunissait aux avantages d'une taille élevée et d'une figure charmante, les talents utiles et ceux qui nous font rechercher de la société.

M. N., supérieur de Saint..., étant venu à Londres, je crois en 1790, pour ses affaires, fit la connaissance de T. A l'esprit rusé d'un vieux prêtre, M. N. joignait cette chaleur d'âme qui fait aisément des prosélytes parmi des hommes d'une imagination aussi vive que celle de T. Il fut donc résolu que celui-ci passerait à Paris, renverrait de là sa commission au duc de Richmond, embrasserait la religion romaine, et, entrant dans les ordres, suivrait M. N. en Amérique. La chose fut exécutée ; et T., en dépit des lettres de sa mère, qui lui tiraient des larmes, s'embarqua pour le Nouveau-Monde.

Un de ces hasards qui décident de notre destinée m'amena sur le même vaisseau où se trouvait ce jeune homme. Je ne fus pas longtemps sans découvrir cette âme, si mal assortie avec celles qui l'environnaient ; et j'avoue que je ne pouvais cesser de m'étonner de la chance singulière qui jetait un Anglais, riche et bien né, parmi une troupe de prêtres catholiques. T., de son côté, s'aperçut que je l'entendais : il me recherchait, mais il craignait M. N., qui marquait de moi une juste défiance, et redoutait une trop grande intimité entre moi et son disciple.

Cependant notre voyage se prolongeait, et nous n'avions pu encore nous ouvrir l'un à l'autre. Une nuit enfin nous restâmes seuls sur le gaillard, et T. me conta son histoire. Je lui représentai que, s'il croyait la religion romaine meilleure que la protestante, je n'avais rien à dire à cet égard ; mais que d'abandonner sa patrie, sa famille, sa fortune, pour aller courir à l'autre bout du monde avec un séminaire de prêtres, me paraissait une insigne folie dont il se repentirait amèrement. Je l'engageai à rompre avec M. N. : comme il lui avait confié son argent, et qu'il craignait de ne pouvoir le ravoir, je lui dis que nous partagerions ma bourse ; que mon dessein était de voyager chez les Sauvages aussitôt que j'aurais remis mes lettres de recommandation au général Washington ; que, s'il voulait m'accompagner dans cette intéressante caravane, nous reviendrions ensemble en Europe ; que je passerais par amitié pour lui en Angleterre, et que j'aurais le plaisir de le remettre moi-même au

Le 6 mai, vers huit heures du matin, nous découvrîmes le pic de l'île du même nom, qui, dit-on, surpasse en hauteur celui de Téné-

sein de sa famille. Je me chargeai en même temps d'écrire à sa mère, et de lui annoncer cette heureuse nouvelle. T. me promit tout, et nous nous liâmes d'une tendre amitié.

T. était, comme moi, épris de la nature. Nous passions les nuits entières à causer sur le pont, lorsque tout dormait dans le vaisseau, qu'il ne restait plus que quelques matelots de quart; que, toutes les voiles étant pliées, nous roulions au gré d'une lame sourde et lente, tandis qu'une mer immense s'étendait autour de nous dans les ombres, et répétait l'illumination magnifique d'un ciel chargé d'étoiles. Nos conversations alors n'étaient peut-être pas tout à fait indignes du grand spectacle que nous avions sous les yeux; et il nous échappait de ces pensées qu'on aurait honte d'énoncer dans la société, mais qu'on serait trop heureux de pouvoir saisir et écrire. Ce fut dans une de ces belles nuits, qu'étant à environ cinquante lieues des côtes de la Virginie, et cinglant sous une légère brise de l'ouest, qui nous apportait l'odeur aromatique de la terre, il composa, pour une romance française, un air qui exhalait le sentiment entier de la scène qui l'inspira. J'ai conservé ce morceau précieux ; et lorsqu'il m'arrive de le répéter dans les circonstances présentes, il fait naître en moi des émotions que peu de gens pourraient comprendre.

Avant cette époque, le vent nous ayant forcés de nous élever considérablement dans le Nord, nous nous étions trouvés dans la nécessité de faire une seconde relâche à l'île de Saint-Pierre *. Durant les quinze jours que nous passâmes à terre, T. et moi nous allions courir dans les montagnes de cette île affreuse ; nous nous perdions au milieu des brouillards dont elle est sans cesse couverte. L'imagination sensible de mon ami se plaisait à ces scènes sombres et romantiques : quelquefois, errant au milieu des nuages et des bouffées de vent, en entendant les mugissements d'une mer que nous ne pouvions découvrir, égarés sur une bruyère laineuse et morte, au bord d'un torrent rouge qui roulait entre des rochers, T. s'imaginait être le barde de Cona; et, en sa qualité de demi-Écossais, il se mettait à déclamer des passages d'*Ossian*, pour lesquels il improvisait des airs sauvages, qui m'ont plus d'une fois rappelé le « *'t was like the memory of joys that are past, pleasing and mournful to the soul.* » Je suis bien fâché de n'avoir pas noté quelques-uns de ces chants extraordinaires, qui auraient étonné les amateurs et les artistes. Je me souviens que nous passâmes toute une après-dînée à élever quatre grosses pierres en mémoire d'un malheureux célébré dans un petit épisode à la manière d'*Ossian* **. Nous nous rappelions alors Rousseau s'amusant à lever des rochers dans son île, pour regarder ce qui était dessous : si nous n'avions pas le génie de l'auteur de l'*Emile*, nous avions du moins sa simplicité. D'autres fois nous herborisions.

Mais je prévis dès lors que T. m'échapperait. Nos prêtres se mirent à faire des processions, et voilà mon ami qui se monte la tête, court se placer dans les rangs, et se met à chanter avec les autres. J'écrivis aussi de Saint-Pierre à la mère de T. Je ne sais si ma lettre lui aura été remise, comme le gouverneur me l'avait promis; je désire qu'elle se soit perdue, puisque j'y donnais des espérances qui n'ont pas été réalisées.

* Sur la côte de Terre-Neuve.

** Il était tiré de mes *Tableaux de la Nature*, que quelques gens de lettres ont connus, et qui ont péri comme je le rapporte ci-après.

riffe ; bientôt nous aperçûmes une terre plus basse, et, entre onze heures et midi, nous jetâmes l'ancre dans une mauvaise rade, sur un fond de roches, par quarante-cinq brasses d'eau.

L'île *Gracioza*, sur laquelle nous étions mouillés, se forme de petites collines un peu renflées au sommet, comme les belles courbes des vases corinthiens. Elles étaient alors couvertes de la verdure naissantes des blés, d'où s'exhalait une odeur suave, particulière aux moissons des Açores. On voyait paraître, au milieu de ces tapis onduleux les divisions symétriques des champs, formées de pierres volcaniques mi-partie blanches et noires, et entassées les unes sur les autres, comme des murs à hauteur d'appui bâtis à froid. Des figuiers sauvages, avec leurs feuilles violettes et leurs petites figues pourprées, arrangées comme des nœuds de chapelet sur les branches, étaient semés çà et là dans la campagne. Une abbaye se montrait au haut d'un mont ; au pied de ce mont, dans une anse caillouteuse, apparaissaient les toits rouges de la petite ville de Santa-Crux. Toute l'île, avec ses découpures de baies, de caps, de criques, de promontoires, répétait son paysage inverti dans les flots. De grands rochers nus, verticaux au plan des vagues, lui servaient de ceinture extérieure, et contrastaient, par leurs couleurs enfumées, avec les festons d'écume qui s'y appendaient au soleil comme une dentelle d'argent. Le pic de l'île du même nom, par delà Gracioza, s'élevait

Arrivé à Baltimore, sans me dire adieu, sans paraître sensible à notre ancienne liaison, à ce que j'avais fait pour lui (m'étant attiré la haine des prêtres), T. me quitta un matin, et je ne l'ai jamais revu depuis. J'essayai, mais en vain, de lui parler; le malheureux était circonvenu, et il se laissa aller. J'ai été moins touché de l'ingratitude de ce jeune homme que de son sort : depuis ma retraite en Angleterre, j'ai fait de vaines recherches pour découvrir sa famille. Je n'avais d'autre envie que d'apprendre qu'il était heureux, et de me retirer; car, quand je le connus, je n'étais pas ce que je suis : je rendais alors des services, et ce n'est pas ma manière de rappeler des liaisons passées avec les riches, lorsque je suis tombé dans l'infortune. Je me suis présenté chez l'évêque de Londres, et sur les registres qu'on m'a permis de feuilleter, je n'ai pu trouver le nom du ministre T. Il faut que je l'orthographie mal. Tout ce que je sais, c'est que T. avait un frère, et que deux de ses sœurs étaient placées à la cour. J'ai peu trouvé d'hommes dont le cœur fût mieux en harmonie avec le mien que celui de T. ; cependant mon ami avait dans les yeux une arrière pensée que je ne lui aurais pas voulu *.

* Il n'y a de passable dans cette note que mes descriptions comme voyageur. Il fallait bien, au reste, puisque j'étais philosophe, que j'eusse tous les caractères de ma secte : la fureur du propagandisme et le penchant à calomnier les prêtres. J'ai été plus heureux comme ambassadeur, que je ne l'avais été comme émigré. J'ai retrouvé à Londres, en 1822, M. T., il ne s'est point fait prêtre; il est resté dans le monde; il s'est marié ; il est devenu vieux comme moi ; il n'a plus d'*arrière-pensée dans les yeux* · son roman, ainsi que le mien, est fini. (N. Éd.)

majestueusement dans le fond du tableau au-dessus d'une coupole de nuages. Une mer couleur d'émeraude et un ciel du bleu le plus pur formaient la tenture de la scène; tandis que des goëlands, des mauves blanches, des corneilles marbrées des Açores planaient pesamment en criant au-dessus du vaisseau à l'ancre, coupaient la surface des vagues avec leurs grandes ailes recourbées en manière de faux, et augmentaient autour de nous le bruit, le mouvement et la vie.

Il fut décidé que j'irais à terre comme interprète avec T., un autre jeune homme et le second capitaine; on mit la chaloupe en mer, et nos matelots ramèrent vers le rivage dont nous étions à environ deux milles. Bientôt nous aperçûmes du mouvement sur la côte, et un large canot s'avança vers nous. Aussitôt qu'il parvint à la portée de la voix, nous distinguâmes une quantité de moines. Ils nous hélèrent en portugais, en italien, en anglais, et nous répondîmes, dans ces trois langues, que nous étions Français. L'alarme régnait dans l'île : notre vaisseau était le premier bâtiment d'un grand port qui y eût jamais abordé et qui eût osé mouiller dans la rade dangereuse où nous nous trouvions; d'une autre part, notre pavillon tricolore n'avait point encore flotté dans ces parages, et l'on ne savait si nous sortions d'Alger ou de Tunis. Quand on vit que nous portions figures humaines, et que nous entendions ce qu'on nous disait, la joie fut universelle : les moines nous firent passer dans leur bateau, et nous arrivâmes à Santa-Crux, où nous débarquâmes avec difficulté, à cause d'un ressac assez violent qui se forme à terre.

Toute l'île accourut pour nous voir. Quatre ou cinq malheureux, qu'on avait armés de vieilles piques à la hâte, s'emparèrent de nous. L'uniforme de Sa Majesté m'attirant particulièrement les honneurs, je passai pour l'homme important de la députation. On nous conduisit chez le gouverneur, dans une misérable maison où Son Éminence (*a*), vêtue d'un méchant habit vert autrefois galonné d'or, nous donna notre audience de réception. Il nous permit d'acheter les différents articles dont nous nous faisions besoin.

On nous relâcha après cette cérémonie, et nos fidèles religieux nous menèrent à un hôtel large, commode et éclairé, qui ressemblait bien plus à celui du gouverneur que le véritable.

(*a*) Cet habit vert aurait dû m'avertir que le gouverneur n'était pas cardinal, et que je ne devais pas l'appeler Son *Eminence*. La faute est peut-être au prote anglais, qui aura pris une *excellence* pour une *éminence*. On ne sait pas trop distinguer ces choses-là en Angleterre. (N. Éd.)

T..... avait trouvé un compatriote. Le principal frère, qui se donnait tous les mouvements pour nous, était un matelot de Jersey, dont le vaisseau avait péri sur Gracioza plusieurs années auparavant. Lorsqu'il se fut sauvé seul à terre, ne manquant pas d'intelligence, il s'aperçut qu'il n'y avait qu'un métier dans l'île, celui de moine. Il se résolut de le devenir : il se montra extrêmement docile aux leçons des bons pères, apprit le portugais, et à lire quelques mots de latin; enfin sa qualité d'Anglais parlant pour lui, on sacra cette brebis ramenée au bercail. Le matelot jerseyais, nourri, logé, chauffé à ne rien faire et à boire du *fayal,* trouvait cela beaucoup plus doux que d'aller ferler la misaine sur le bout de la vergue.

Il se ressouvenait encore de son ancien métier. Ayant été longtemps sans parler sa langue, il était enchanté de trouver enfin quelqu'un qui l'entendît; il riait, jurait, nous racontait en vrai marin l'histoire scandaleuse du père tel, qui se trouvait présent, et qui ne se doutait guère du genre de conversation dont le frère anglais nous régalait. Il nous promena ensuite dans l'île et à son couvent.

La moitié de Gracioza, sans beaucoup d'exagération, me sembla peuplée de moines, et le reste des habitants doit aussi leur appartenir par de tendres liens. De cela j'ai non-seulement l'aveu de plusieurs femmes, mais ce que j'ai vu de mes yeux ne peut me laisser là-dessus aucun doute. Je passe plusieurs anecdotes plaisantes [1], et je m'en tiens à ce qui regarde le clergé.

[1] Deux traits peuvent servir à donner aux lecteurs une idée de l'ignorance, de l'oisiveté, de l'espèce d'enfance dans laquelle ces bons moines sont restés à la fin du dix-huitième siècle.

On nous avait menés mystérieusement à un petit buffet d'orgue de la paroisse, pensant que nous n'avions jamais vu un si rare instrument. L'organiste, d'un air triomphant, se mit à toucher une misérable kyrielle de plain-chant, cherchant à voir dans nos yeux notre admiration. Nous parûmes extrêmement surpris ; T. s'approcha modestement, et fit semblant de peser sur les touches avec le plus grand respect; l'organiste lui faisait des signes, avec l'air de lui dire : « Prenez garde ! » Tout à coup T. déploya l'harmonie d'un célèbre passage de Pleyel. Il serait difficile d'imaginer une scène plus plaisante : l'organiste en était à moitié tombé par terre ; les moines, la figure pâle et allongée, ouvraient une bouche béante, tandis que les frères servants faisaient des gestes d'étonnement les plus ridicules autour de nous.

La seconde anecdote n'est pas aussi gaie, mais elle montre le moine. On nous présenta un père, dont l'air réservé et important annonçait le savantasse de son cloître. Il tira de sa manche un *Cœur de Jésus*, tout barbouillé de grimoires : mes voisins n'y entendaient rien ; la *curiosité* me parvint à mon tour. Je ne sais pourquoi, un jour en France, que je n'avais rien à faire, il m'était tombé dans la tête qu'il serait bon que j'apprisse l'hébreu ; je savais donc un peu le lire. Le bon père

Le soir étant venu, on nous servit un excellent souper. Nous eûmes pour échansons de très-jolies filles ; il fallut avaler du *fayal* à grands flots. On prévoit assez ce qui nous arriva : à une heure du matin pas un convive ne pouvait se tenir dans sa chaise. A six heures, notre moine de Jersey nous déclara en balbutiant, et avec un serment anglais très-connu, qu'il prétendait dire sur-le-champ la messe : nous l'accompagnâmes à l'église, où dans moins de cinq minutes il eut expédié le tout. Plusieurs Portugais assistèrent très-dévotement au saint sacrifice ; et, en nous en retournant, nous rencontrâmes beaucoup de peuple qui baisait religieusement la manche du père. L'impudence avec laquelle ce matelot, encore épris de vin et de débauche, présentait son bras à la foule, me divertissait, en même temps que je ne pouvais m'empêcher de déplorer au fond du cœur la stupidité humaine.

Ayant embarqué nos provisions vers les midi, nous retournâmes nous-mêmes à bord, accompagnés de nos inséparables religieux, qui nous présentèrent un compte énorme, qu'il fallut payer ; ils se chargèrent ensuite de nos lettres pour l'Europe, et nous quittèrent avec de grandes protestations d'amitié. Le vaisseau s'étant trouvé en danger la nuit précédente, par la levée d'une forte brise de l'est, on voulut virer l'ancre ; mais, comme on s'y attendait, on la perdit. Telle fut la fin de notre expédition.

Je veux croire que ces mœurs du clergé espagnol et portugais ne soient pas générales ; mais on sait qu'elles ne sont pas pures. On pourrait en prédire la chute de la religion, si en même temps le peuple n'était si avili, si superstitieux, qu'on conçoit à peine où il pourrait trouver assez d'énergie pour se soustraire aux abus qui le rongent. Le christianisme subsistera donc encore longtemps en Espagne, à moins que quelques raisons étrangères ne viennent en hâter la chute. Il est curieux qu'à Gracioza les moines parlassent aussi de réformes qui devaient avoir lieu dans leurs couvents : ils avaient ouï dire quelque chose des affaires de France. Quant à la conduite du matelot de Jersey, elle ne manquait ni d'esprit, ni d'une espèce de philoso-

avait copié un verset de la Bible ; mais n'en sachant pas davantage, il avait omis les points qui, dans certains cas, forment, par leurs positions relatives, les voyelles ; de sorte que c'était un assemblage de consonnes parfaitement indéchiffrables. Je m'en aperçus, et je souris, mais je ne dis rien : pouvoir lire le *Cœur de Jésus* eût été trop fort, et je ne me souciais pas que l'inquisition se fût mêlée d'une sorcellerie si manifeste. Il en fut ensuite de même du Camoëns, et de quelques livres espagnols que nous expliquâmes.

phie ; il possédait du moins celle qui consiste à se ranger du côté des fripons plutôt que du parti des dupes. En cela, il était toujours sûr d'avoir pour lui la voix d'une majorité respectable de la société (*a*).

CHAPITRE LV.

Quelle sera la Religion qui remplacera le Christianisme.

A la fin de cette histoire abrégée du polythéisme et du christianisme, une question se présente : Quelle sera la religion qui remplacera le christianisme (*b*) ?

(*a*) Qu'est-ce que prouve cette anecdote de matelot devenu moine aux Açores ? Rien du tout. Qu'est-ce que prouve la licence d'un couvent de moines, placé dans une petite île, loin des regards des supérieurs ecclésiastiques ? Rien du tout. Ce récit de mauvais ton, et qui sent son sous-lieutenant d'infanterie, était un très-méchant argument dans mon système; mais je voulais absolument raconter, je voulais parler de mes voyages : si je m'en étais tenu à la description de l'île Gracioza, cela aurait suffi.

Une seule phrase est sérieuse dans ce récit, c'est elle où je dis que le christianisme subsistera encore longtemps en Espagne, à moins que quelques causes étrangères ne viennent en hâter la chute. Je dis encore que l'on conçoit à peine où le peuple espagnol pourrait trouver assez d'énergie pour se soustraire aux abus qui le rongent. La guerre de l'indépendance d'Espagne a prouvé du moins que ce peuple avait assez d'énergie pour se soustraire au joug étranger. J'ai été meilleur prophète dans le *Génie du Christianisme*, lorsque j'ai dit : « L'Espagne, séparée des autres nations, présente encore à l'historien un caractère plus original : l'espèce de stagnation de mœurs dans laquelle elle repose lui sera peut-être utile un jour ; et, lorsque les peuples européens seront usés par la corruption, elle seule pourra reparaître avec éclat sur la scène du monde, parce que le fond des mœurs subsiste chez elle. » (*Génie du Christ.*, IIIe part., liv. III, ch. V.) Au surplus, je ne sais pas pourquoi je veux absolument confondre les Espagnols et les Portugais dans ce chapitre de l'*Essai*; ces peuples sont fort différents l'un de l'autre : depuis l'époque de l'alliance de la maison de Lancastre avec la maison souveraine de Portugal sous Richard II, les Anglais ont eu avec les Portugais des rapports multipliés, qui ont beaucoup influé sur les mœurs de ce dernier peuple. (N. ÉD.)

(*b*) Ce chapitre a quelque rapport avec le dernier et peut-être le meilleur chapitre du *Génie du Christianisme*, ayant pour titre : *Quel serait aujourd'hui l'état de la société si le Christianisme n'eût point paru sur la terre?* Mais dans l'*Essai* je suppose (très-mal à propos) que le christianisme va s'éteindre, et dans le *Génie du Christianisme* je suppose que le christianisme n'a point existé. Or, la position de la société ne serait pas la même dans les deux cas ; car si le christianisme pouvait être détruit, il resterait toujours des traces de son passage parmi les hommes, sa morale

Tout intéressante que soit cette question, elle demeure presque insoluble d'après les données communes. Le christianisme tombe de jour en jour, et cependant nous ne voyons pas qu'aucune secte cachée circule sourdement en Europe, et envahisse l'ancienne religion : Jupiter ne saurait revivre ; la doctrine de Swedenborg ou des illuminés ne deviendra point un culte dominant ; un petit nombre peut prétendre aux inspirations, mais non la masse des individus ; un culte moral, où l'on personnifierait seulement les vertus, comme la sagesse, la valeur, est absurde à supposer.

La religion naturelle n'offre pas plus de probabilité ; le sage peut la suivre, mais elle est trop au-dessus de la foule : un Dieu, une âme immortelle, des peines et des récompenses, ramènent le peuple de nécessité à un culte composé ; d'ailleurs cette métaphysique ne sera jamais à sa portée.

Peut-on supposer que quelque imposteur, quelque nouveau Mahomet, sorti d'Orient, s'avance la flamme et le fer à la main, et vienne forcer les chrétiens à fléchir le genou devant son idole ? La poudre à canon nous a mis à l'abri de ce malheur (*a*).

S'élèvera-t-il parmi nous, lorsque le christianisme sera tombé en un discrédit absolu, un homme qui se mette à prêcher un culte nouveau ? Mais alors les nations seront trop indifférentes en matières religieuses, et trop corrompues pour s'embarrasser des rêveries du nouvel envoyé, et sa doctrine mourrait dans le mépris, comme celle

survivrait à ses dogmes. Il faut pourtant conclure de ce chapitre de l'*Essai* une chose grave, c'est que j'admets que la société ne peut exister sans la religion, et que je m'effraie de la perte de la religion sur la terre. Il y a dans cette idée un principe d'ordre qui fait compensation pour toutes les divagations de mon esprit. (N. Éd.)

(*a*) Non pas si les gouvernements chrétiens ont la folie de discipliner les sectateurs du Coran. Ce serait un crime de lèse-civilisation que notre postérité, enchaînée peut-être, reprocherait avec des larmes de sang à quelques misérables hommes d'état de notre siècle. Ces prétendus politiques auraient appelé au secours de leurs petits systèmes les soldats fanatiques de Mahomet, et leur auraient donné les moyens de vaincre en permettant qu'on leur enseignât l'art militaire. Or, la discipline n'est pas la civilisation ; avec des renégats chrétiens pour officiers, les brutes du Coran peuvent apprendre à vaincre dans les règles les soldats chrétiens.

Le monde mahométan *barbare* a été au moment de subjuguer le monde chrétien *barbare ;* sans la vaillance de Charles-Martel nous porterions aujourd'hui le turban : le monde mahométan *discipliné* pourrait mettre dans le même péril le monde chrétien *discipliné.* Il ne faut pas pour cela autant de temps que l'on se l'imagine : dix ans suffisent pour former une bonne armée ; et puisque les cosaques, sujets du czar, sont bien venus des murailles de la Chine se baigner dans la Seine, les nègres de l'Abyssinie, esclaves du Grand-Turc, pourraient très-bien venir aussi se réjouir dans la cour du Louvre. (N. Éd.)

des illuminés de notre siècle. Cependant il faut une religion, ou la société périt : en vérité, plus on envisage la question, plus on s'effraie ; il semble que l'Europe touche au moment d'une révolution, ou plutôt d'une dissolution, dont celle de la France n'est que l'avant-coureur.

Autre hypothèse. Ne serait-il pas possible que les peuples atteignissent à un degré de lumières et de connaissances morales, suffisant pour n'avoir plus besoin de culte ? La découverte de l'imprimerie ne change-t-elle pas à cet égard toutes les anciennes données? Ceci tombe dans le système de perfection que j'examinerai ailleurs ; je n'ai qu'un mot à en dire ici.

Lorsqu'on réfléchit que la grande cause qui renouvela si souvent la face du monde ancien a entièrement cessé, que l'irruption des peuples sauvages n'est plus à craindre pour l'Europe, on voit s'ouvrir devant soi un abîme immense de conjectures.

Que deviendront les hommes?

Deux solutions :

Ou les nations, après un amas énorme de lumières, deviendront toutes éclairées, et s'uniront sous un même gouvernement, dans un état de bonheur inaltérable ;

Ou, déchirées intérieurement par des révolutions partielles, après de longues guerres civiles et une anarchie affreuse, elles retourneront tour à tour à la barbarie. Durant ces troubles, quelques-unes d'entre elles, moins avancées dans la corruption et les lumières, s'élèveront sur les débris des premières, pour devenir à leur tour la proie de leurs dissensions et de leurs mauvaises mœurs : alors les premières nations tombées dans la barbarie, en émergeront de nouveau, et reprendront leurs places sur le globe ; ainsi de suite dans une révolution sans terme.

Si nous jugeons du futur par le passé, il faut avouer que cette solution convient mieux que l'autre à notre faiblesse (*a*) : si l'on de-

(*a*) Non, le progrès des lumières est certain; et comme ces lumières ne peuvent plus périr, grâce à la découverte de l'imprimerie, quelque révolution que vous supposiez, le dépôt des lumières ira toujours s'accroissant. Il est impossible de supposer que ces lumières, descendues plus ou moins dans tous les esprits, soient sans effet sur la société en général. Poserez-vous l'hypothèse d'une extermination presque complète du monde civilisé par la peste ou par la guerre? Mais l'Amérique s'est civilisée à son tour loin de la vieille Europe ; il faudrait donc admettre la destruction des nations du nouveau continent en même temps que l'anéantissement de celles de l'ancien. L'espace que la civilisation occupe aujourd'hui sur le globe est encore un moyen de salut pour elle. Autrefois, renfermée dans la Grèce, elle pouvait suc-

mandait à présent quels sont les peuples qui se détruiront les premiers, je répondrais, ceux qui sont les plus corrompus. Cependant, il y a des chances et des événements incalculables qui peuvent précipiter une nation à sa ruine avant l'époque marquée par la nature. Mais ces visions politiques sont trop incertaines ; elles servent tout au plus à satisfaire ce penchant de notre âme, qui la porte à s'arrêter à des perspectives infinies : puisqu'on ne saurait rien apprendre d'utile, cessons d'interroger des siècles à naître, trop loin pour que nous puissions les entendre, et dont la faible voix expire en remontant jusqu'à nous, à travers l'immensité de l'avenir.

Ici j'ai rempli la première partie de ma tâche. On a maintenant sous les yeux une histoire à peu près complète des révolution de la Grèce, considérées dans leurs rapports avec la révolution française. Nous allons maintenant quitter, pour n'y plus revenir, la terre sacrée des talents ; si j'ai fait voyager le lecteur avec un peu d'intérêt, peut-être consentira-t-il à me suivre dans mes nouvelles courses en Italie et chez les peuples modernes : mais avant de les commencer, ces courses, il faut dire un dernier adieu à Sparte et à Athènes, et tâcher de résumer ce que nous avons appris.

CHAPITRE LVI.

Résumé.

Dans la première partie de ce premier livre, nous avons étudié la *révolution républicaine* de la Grèce, recherché son influence sur les nations contemporaines, et suivi ses ramifications aussi loin que nous avons pu les découvrir.

Dans la seconde partie de ce même livre, comprise sous le titre de *Révolution de Philippe et d'Alexandre*, nous venons de passer en revue les tyrans d'Athènes, Denys à Syracuse, Agis à Sparte, les philosophes grecs, leur influence politique et religieuse, l'histoire de la naissance, de l'accroissement et de la chute du polythéisme ; et pour parallèle nous avons eu la Convention en France, les Bourbons fugi-

comber sous une invasion de Barbares ; mais ces Barbares iraient-ils la chercher maintenant dans les quatre parties du monde, et jusque dans les îles de l'océan Pacifique? (N. Éd.)

tifs, Louis XVI à Paris, les philosophes modernes et leur influence sur leur siècle, enfin l'histoire du christianisme et du clergé. La première partie forme un tout compacte qui se lie ; la seconde, un assemblage de pièces de rapport, non moins instructif. Ce qui nous reste à faire ici est de reconnaître le point où nous sommes parvenus, et jusqu'à quel degré nous nous trouvons avancés vers le but général de cet *Essai*.

Nous sommes toujours occupés à la recherche de ces questions (et nous le serons encore longtemps) ; savoir :

1° Quelles sont les révolutions arrivées autrefois dans les gouvernements des hommes ? quel était alors l'état de la société, et quelle a été l'influence de ces révolutions sur l'âge où elles éclatèrent, et les siècles qui les suivirent ?

2° Parmi ces révolutions en est-il quelques-unes qui, par l'esprit, les mœurs et les lumières des temps, puissent se comparer à la révolution française ?

Il s'agit maintenant de savoir si nous avons fait quelques pas vers la solution de ces questions.

Certainement un pas considérable : quoique ce volume ne forme qu'une très-petite partie de l'immense sujet de cet ouvrage, on peut prononcer hardiment que déjà la majorité des choses qu'on voulait faire passer pour nouvelles dans la révolution française, se retrouve presque à la lettre dans l'histoire des Grecs d'autrefois. Déjà nous possédons cette importante vérité, que l'homme, faible dans ses moyens et dans son génie, ne fait que se répéter sans cesse ; qu'il circule dans un cercle, dont il tâche en vain de sortir (*a*) ; que les faits mêmes qui ne dépendent pas de lui, qui semblent tenir au jeu de la fortune, sont incessamment reproduits : en sorte qu'il deviendrait impossible de dresser une table dans laquelle tous les événements imaginables de l'histoire d'un peuple donné se trouveraient réduits à une exactitude mathématique ; et je doute que les caractères primitifs en fussent extrêmement nombreux, quoique de leur composition résulterait une immense variété de calculs[1].

(*a*) Le génie de l'homme ne circule point dans un cercle dont il ne peut sortir. Au contraire (et pour continuer l'image), il trace des cercles concentriques qui vont en s'élargissant, et dont la circonférence s'accroîtra sans cesse dans un espace infini. M'obstinant dans l'*Essai* à juger le présent par le passé, je déduis bien les conséquences, mais je pars d'un mauvais principe ; je nie aujourd'hui la *majeure* de mes raisonnements, et tous ces raisonnements tombent à terre. (N. Éd.)

[1] Cette table serait aisée à faire, et ne serait pas un jeu frivole. On y poserait, par

Mais quel fruit tirer de cette observation pour la révolution française? Un très-grand.

Premièrement, il s'ensuit qu'un homme bien persuadé qu'il n'y a rien de nouveau en histoire, perd le goût des innovations, goût que je regarde comme un des plus grands fléaux qui affligent l'Europe dans ce moment. L'enthousiasme vient de l'ignorance; guérissez celui-ci, l'autre s'éteindra; la connaissance des choses est un opium qui ne calme que trop l'exaltation.

Mais outre ce grand avantage, qui ne voit que ce tableau général des causes, des effets, des fins des révolutions, mène par degrés à la solution de la question dernière, proposée pour but de cet ouvrage, savoir · « Si la révolution française se consolidera? » En effet, si nous trouvons des peuples qui, dans la même position que celle des Français, aient tenté les mêmes choses; si nous voyons les raisons qui firent réussir, ou renversèrent leurs projets; n'est-ce pas un motif d'en conjecturer l'établissement ou la chute de la république en France? On a déjà pu entrevoir mon opinion (*a*) à ce sujet, mais il n'est pas temps de la développer : elle doit résulter de l'ensemble des révolutions, et non d'une partie. Quelle qu'elle puisse être, il demeure certain que j'ai pris la seule route qui mène à la découverte de cette vérité qui intéresse, non-seulement l'Europe, mais le reste du monde.

Mais je dois faire observer que, pour juger sainement, le lecteur ne saurait trop se donner de garde de se méprendre : il faut consi-

exemple, pour principes, deux sortes de gouvernements : le monarchique et le républicain, l'homme politique et l'homme civil se trouveraient rangés sous deux colonnes; sur une troisième seraient marqués les degrés de lumière et d'ignorance; sur une quatrième, les chances et les hasards. On multiplierait alors tous ces nombres par les différentes passions, comme l'envie, l'ambition, la haine, l'amour, etc., qu'on verrait écrites sur une cinquième colonne * : tout cela tomberait en fractions composées, par les nuances des caractères, etc. Mais donnons-nous de garde de tracer une pareille table : les résultats en seraient si terribles que je ne voudrais pas même les faire soupçonner ici. (N. Éd.)

(*a*) Cette opinion était apparemment que la révolution française ne se consoliderait pas. Il y avait du vrai, et du faux dans cette opinion : du vrai parce que la république devait se transformer en despotisme militaire ou en monarchie tempérée; du faux, parce qu'il était impossible que la révolution ne laissât pas de traces après elle. Enfin, ce qu'il y avait surtout de faux dans cette opinion, c'était de vouloir conclure de la société ancienne à la société moderne; de juger, les uns par les autres, des temps et des hommes qui n'avaient aucun rapport. (N. Éd.)

* Ingénieux, mais sans résultat. Du temps de La Calprenède et de mademoiselle de Scudéri, on faisait des cartes *du Tendre* qui ne ressemblent pas mal à ma carte *du Politique*. (N. Éd.)

dérer les objets sous leur vrai jour. Il est bien moins question de la ressemblance de position en politique et de la similitude d'événements que de la situation morale du peuple : les mœurs, voilà le point où il faut se tenir, la clef qui ouvre le livre secret du sort (*a*). Que si je me prends à répéter souvent *les mœurs*, c'est qu'elles sont le centre autour duquel tournent les mondes politiques : en vain ceux-ci prétendent s'en éloigner, il faut, malgré eux, décrire autour de ce point leur courbe obligée, ou, détachés de ce foyer commun d'attraction, tomber dans un vide incommensurable.

Le second volume de cet *Essai* va s'ouvrir avec les Révolutions romaines (*b*), sujet peut-être encore plus magnifique que celui que nous venons de quitter ; on a pu s'apercevoir que je cherche, autant qu'il est en moi, à varier la marche de cet ouvrage : tout sujet a son vice ; le défaut de celui-ci, malgré sa grandeur, est de tomber dans les répétitions ; je tâcherai donc d'écrire chaque révolution sur un plan différent des autres, comme je l'ai déjà fait à l'égard des deux parties de ce premier livre.

Après avoir montré ce qui résulte de la lecture de ce volume pour la vérité générale de l'ouvrage, voici quelques vérités particulières qu'on peut en tirer sur la nature de l'homme considéré dans ses rapports moraux et politiques ; je vais les donner comme je les trouve dans mon manuscrit, en pensées détachées, indiquant seulement le sujet qui me les a fournies.

L'homme est composé de deux organes différents dans leur essence, sans relations dans leur pouvoir : la tête et le cœur.

Le cœur sent, la tête compare.

Le cœur juge du bon et du méchant, la tête des rapports et des effets.

La vertu découle donc du cœur, les sciences fluent de la tête.

La vertu est la science écoutée et obéie, la science la nature éclairée.

(*a*) Tout cela était vrai pour les peuples anciens, nullement pour les peuples modernes. Je répète cette vérité pour la millième fois. N. Éd.)

(*b*) L'*Essai* ne formait dans l'édition de Londres qu'un gros volume de six cent quatre-vingt une pages. Dans l'édition actuelle ce serait aussi le second volume, s'il pouvait jamais me tomber dans la tête de continuer un pareil ouvrage : il est pourtant vrai que j'en ai la suite, mais le feu m'en fera raison, à quelques pages près qui me serviront pour un autre travail. Je suis saisi d'une espèce d'épouvante à la vue de mon énorme fécondité. Il faut que dans ma jeunesse les jours aient eu pour moi plus de vingt-quatre heures : quelque démon allongeait sans doute le temps que j'employais à ma diabolique besogne. (N. Éd)

Le vice et la vertu, d'après l'histoire, paraissent une somme donnée qui n'augmente ni ne diminue ; les sciences, au contraire, des inconnues qui se dégagent sans cesse. Que devient le système de perfection (*a*) ? (*Pensées résultantes de la considération de l'âge philosophique d'Alexandre, plein de lumières et de corruption* (*b*).

Il n'y a que deux principes de gouvernement : l'assemblée générale du peuple, la non-assemblée générale du peuple.

Dans le premier cas, l'état est une république ; dans le second, une monarchie.

Si le peuple s'assemble partiellement, la constitution demeure monarchique ou un assemblage de petites républiques.

La réunion des suffrages n'est pas alors la voix du peuple, mais un nombre collectif de voix.

Chacune de ces assemblées, ayant en elle-même toutes les propriétés du corps politique, devient une petite république parfaite et vivante dans son tout ; et cette petite république n'a pas plus le droit de soumettre son opinion à celle de la section voisine, qu'elle n'est tenue elle-même à adopter celle de cette autre section. D'ici la France, avec ses assemblées primaires, n'est point une république.

Et comment ces assemblées primaires représenteraient-elles le peuple ? N'est-ce pas la lie des villes qui se réunit, et qui, écartant les honnêtes gens, nomme tel ou tel député pour une quantité donnée d'assignats ? N'est-ce pas de cela même que les représentants prennent le prétexte de se prolonger dans leurs fonctions ? En livrant leur république à ces hommes sans mœurs, les gouvernants de France semblent ne chercher qu'une raison légale de la détruire (*c*) : cela me rappelle ce tyran de Rome qui, pour sauver la lettre de la loi qui défendait de mettre une vierge à mort, la faisait violer auparavant par le bourreau. (*Réflexions tirées de l'examen des gouvernements de la Grèce, où la représentation était inconnue.*)

N'êtes-vous pas étonné des prodiges de la révolution française, l'Europe vaincue, etc., etc. ? Sans doute : j'assiste à ces tours de

(*a*) Précisément ma distinction entre la partie morale et la partie intellectuelle de l'homme ne détruit pas ce système. (N. Éd.)

(*b*) Cette parenthèse en *italique*, ainsi que les parenthèses qui suivent, se trouvent imprimées de même dans l'édition de Londres : cela veut dire que les réflexions répandues dans ce chapitre sont suggérées par les différents passages de l'*Essai* auxquels les parenthèses en *italique* renvoient le lecteur. (N. Éd.)

(*c*) Ces réflexions seraient raisonnables, en général, si je n'oubliais la forme représentative soit de la république, soit de la monarchie. (N. Éd.)

force, comme devaient le faire les Romains à la danse des éléphants sur la corde, bien moins surpris de la merveille qu'effrayés de voir un colosse suspendu en l'air sur une base élastique de quelques pouces, et menaçant d'écraser les spectateurs dans sa chute (*a*). (*Tiré du parallèle de la guerre Médique et de la guerre Républicaine.*)

De quoi s'agissait-il entre Harmodius et Hipparque ? D'une affaire, comme nous dirions d'étiquette. Hipparque avait forcé la sœur d'Harmodius de se retirer d'une procession publique : voilà la guerre Médique. La politique est au moral ce que le feu est au physique, un élément universel qui se tire de tous les chocs, naît de toutes les collisions. (*On voit d'où cela est tiré.*)

Comme ces enfants qu'on est forcé d'enlever à leur mère vicieuse, pour les confier à un lait plus pur, la liberté, fille de la vertu guerrière, ne saurait vivre qu'elle ne soit nourrie au sein des bonnes mœurs. (*De la considération de l'état d'Athènes après la guerre Médique.*)

Pourquoi Agis périt-il à Sparte? pourquoi Denys fut-il chassé de Syracuse ? pourquoi Thrasybule erra-t-il loin d'Athènes sa patrie ? pourquoi, etc. ? Parce qu'à Sparte, à Syracuse et à Athènes il y avait des hommes, et qu'avec le cœur de cet incompréhensible bipède on explique tout. (*Sparte, Athènes, Syracuse.*)

Liberté ! le grand mot ! et qu'est-ce que la liberté politique ? je vais vous l'expliquer. Un homme libre, à Sparte, veut dire un homme dont les heures sont réglées comme celles de l'écolier sous la férule ; qui se lève, dîne, se promène, lutte sous les yeux d'un maître en cheveux blancs qui lui raconte qu'*il a été jadis jeune, vaillant et hardi :* si les besoins de la nature, si les droits d'un chaste hymen parlent à son cœur, il faut qu'il les couvre du voile dont on se sert pour le crime ; il doit sourire lorsqu'il apprend la mort de son ami ; et si la douce piété se fait entendre à son âme, on l'oblige d'aller égorger un Ilote innocent, un Ilote son esclave, dans le champ que cet infortuné labourait péniblement pour son maître.

Vous vous trompez, ce n'est pas là la liberté politique ; les Athéniens ne l'entendaient pas ainsi. — Et comment ? — Chez eux il fallait avoir un certain revenu pour être admis aux charges de l'état ; et lorsqu'un citoyen avait fait des dettes, on le vendait comme un

(*a*) Louange et critique motivées, puisque les succès de la France n'avaient pas pour base la liberté, et qu'ils n'étaient enfantés que par le despotisme républicain ou militaire ; mais ils produisaient la gloire qui servait de contre-poids au crime, et qui devait ramener à son tour la liberté. (N. Éd.)

esclave. Un orateur à la tribune, pourvu qu'il sût enfiler des phrases, faisait aujourd'hui emprisonner Socrate, demain bannir Phocion, et le peuple libre avait toujours à sa tête, et seulement pour la forme, Pisistrate, Hippias, Thémistocle, Périclès, Alcibiade, Philippe, Antigonus ou quelque autre.

Je voudrais bien savoir enfin combien il y a de libertés politiques; car toutes les autres petites villes grecques possédaient aussi leurs libertés, et n'expliquaient pas le mot dans le même sens que les Athéniens et les Spartiates? C'est un singulier gouvernement qu'une république où il faut que tous les membres de la communauté soient des Catons et des Catilinas : si parmi les premiers il se trouve un seul coquin, ou parmi les derniers un seul honnête homme, la république n'existe plus (*a*). (*Liberté.*)

On s'écrie : Les citoyens sont esclaves, mais esclaves de la loi. Pure duperie de mots. Que m'importe que ce soit la loi ou le roi qui me traîne à la guillotine? On a beau se torturer, faire des phrases et du bel esprit, le plus grand malheur des hommes c'est d'avoir des lois et un gouvernement (*b*).

L'état de société est si opposé à celui de nature, que dans le premier les êtres faibles tendent toujours au gouvernement : l'enfant bat les domestiques ; l'écolier veut en montrer à son maître ; le sot aspire aux emplois et les obtient presque toujours ; l'hypocondriaque sacrifie son cercle à sa goutte; le vieillard réclame la première place, et la femme domine le tout.

Dans l'état de nature, l'enfant se tait et attend ; la femme est soumise, le fort et le guerrier commandent, le vieillard s'assied au pied de l'arbre, et meurt [1]. (*Pensées relatives provenantes du même sujet.*)

(*a*) Me louerai-je? J'en ai bien envie. La colère de ces pages m'a amusé ; je les avais complétement oubliées. Parlons sérieusement : ce qu'il y a de faux dans mes raisonnements, c'est que je confonds les formes de la liberté avec la liberté elle-même. Je ne suis point républicain, je ne le serai jamais; j'ai toujours préféré par raison, et je préférerai toujours, la liberté dans le mode de la monarchie représentative : je pense que cette liberté est tout aussi pleine, tout aussi entière dans ce mode que dans la forme républicaine ; mais je crois que les monarchies ne sont pas à l'abri des républiques si elles repoussent la liberté. (N. Éd.)

(*b*) Miséricorde! j'ai déjà dit cela ailleurs dans l'*Essai* ; c'est une si belle chose que je ne pouvais trop le répéter. Il paraît que ces Sauvages, que M. Violet faisait danser dans une grange auprès d'Albany, m'avaient tourné la tête. (Voyez l'*Itinéraire.*) (N. Éd.)

[1] Philippe Le Coq, d'une petite ville de Poitou, passa au Canada dans son enfance, y servit comme soldat, à l'âge de vingt ans, dans la guerre de 1754, et, après la

Soyons hommes, c'est-à-dire libres ; apprenons à mépriser les préjugés de la naissance et des richesses, à nous élever au-dessus des grands et des rois, à honorer l'indigence et la vertu ; donnons de l'énergie à notre âme, de l'élévation à notre pensée ; portons partout la dignité de notre caractère, dans le bonheur et dans l'infortune ; sachons braver la pauvreté et sourire à la mort : mais, pour faire tout cela, il faut commencer par cesser de nous passionner pour les institutions humaines, de quelque genre qu'elles soient. Nous n'apercevons presque jamais la réalité des choses, mais leurs images réfléchies faussement par nos désirs ; et nous passons nos jours à peu près comme celui qui, sous notre zone nuageuse, ne verrait le ciel qu'à travers ces vitrages coloriés qui trompent l'œil en lui présentant la sérénité d'une plus douce latitude. Tandis que nous nous berçons ainsi de chimères, le temps vole et la tombe se ferme

prise de Québec, se retira chez les Cinq Nations, où, ayant épousé une Indienne, il renonça aux coutumes de son pays, pour prendre les mœurs des Sauvages. Lorsque je voyageais chez ces peuples, je ne fus pas peu surpris, en entendant dire que j'avais un compatriote établi à quelque distance dans le bois. Je courus chez lui ; je le trouvai occupé à faire la pointe à des jalons, à l'ouverture de sa hutte. Il me jeta un regard assez froid, et continua son ouvrage ; mais aussitôt que je lui adressai la parole en français, il tressaillit au souvenir de la patrie, et une grosse larme roula dans ses yeux. Ces accents connus avaient reporté soudainement dans le cœur du vieillard toutes les sensations de son enfance : dans la jeunesse nous regrettons peu nos premiers ans ; mais plus nous nous enfonçons dans la vie, plus leur souvenir devient aimable ; c'est qu'alors chacune de nos journées est un triste terme de comparaison. Philippe me pria d'entrer ; je le suivis. Il avait de la peine à s'exprimer : je le voyais travailler à rassembler les anciennes idées de l'homme civil ; et j'étudiais avidement cette leçon. Par exemple, j'eus lieu de remarquer qu'il y avait deux espèces de choses relatives, absolument effacées de sa tête : celle de la propriété du superflu, et celle de la naissance envers autrui sans nécessité. Je ne voulus lui faire ma grande question qu'après que quelques heures de conversation lui eurent redonné une assez grande quantité de mots et de pensées. A la fin je lui dis : « Philippe, êtes-vous heureux ? » Il ne sut d'abord que répondre. — « Heureux ? dit-il en réfléchissant ; heureux, oui ;... oui, heureux, depuis que je suis Sauvage. — Et comment passez-vous votre vie ? » repris-je. Il se mit à rire. « J'entends, dis-je ; vous pensez que cela ne vaut pas une réponse. Mais est-ce que vous ne voudriez pas reprendre votre ancienne vie, retourner dans votre pays ? — Mon pays, la France ? Si je n'étais pas si vieux, j'aimerais à le revoir... — Et vous ne voudriez pas y rester ? ajoutai-je. » Le mouvement de tête de Philippe m'en dit assez. « Et qu'est-ce qui vous a déterminé à vous faire, comme vous le dites, Sauvage ? — Je n'en sais rien, l'instinct. » Ce mot du vieillard mit fin à mes doutes et à mes questions. Je restai deux jours chez Philippe pour l'observer, et je ne le vis jamais se démentir un seul instant : son âme, libre du combat des passions sociales, me sembla, pour m'exprimer dans le style des Sauvages, « calme comme le champ de bataille, après que les guerriers ont fumé ensemble le calumet de paix. »

tout à coup sur nous. Les hommes sortent du néant et y retournent: la mort est un grand lac creusé au milieu de la nature ; les vies humaines, comme autant de fleuves, vont s'y engloutir; et c'est de ce même lac que s'élèvent ensuite d'autres générations qui, répandues sur la terre, viennent également, après un cours plus ou moins long, se perdre à leur source. Profitons donc du peu d'instants que nous avons à passer sur ce globe, pour connaître au moins la vérité. Si c'est la vérité politique que nous cherchons, elle est facile à trouver. Ici un ministre despote me bâillonne, me plonge au fond des cachots, où je reste vingt ans [1] sans savoir pourquoi : échappé de la Bastille, plein d'indignation, je me précipite dans la démocratie; un anthropophage m'y attend à la guillotine. Le républicain, sans cesse exposé à être pillé, volé, déchiré par une populace furieuse, s'applaudit de son bonheur [2] : le sujet, tranquille esclave, vante les bons repas et les caresses de son maître. O homme de la nature, c'est toi seul qui me fais me glorifier d'être homme ! Ton cœur ne connaît point la dépendance ; tu ne sais ce que c'est que de ramper dans une cour ou de caresser un tigre populaire. Que t'importent nos arts, notre luxe, nos villes ? As-tu besoin de spectacle, tu te rends au temple de la nature, à la religieuse forêt ; les colonnes moussues des chênes en supportent le dôme antique ; un jour sombre pénètre la sainte obscurité du sanctuaire, et de faibles bruits, de légers soupirs, de doux murmures, des chants plaintifs ou mélodieux circulent sous les voûtes sonores. On dit que le Sauvage ignore la douceur de la vie. Est-ce l'ignorer que de n'obéir à personne, que d'être à l'abri des révolutions, que de n'avoir ni à avilir ses mains par un travail mercenaire, ni son âme par un métier encore plus vil, celui de flatteur? N'est-ce rien que de pouvoir se montrer impunément toujours grand, toujours fier, toujours libre ? de ne point connaître les odieuses distinctions de l'état civil ? enfin, de n'être point obligé, lorsqu'on se sent né avec l'orgueil et la noble

[1] Tel que ce malheureux que M. de Malesherbes délivra.

[2] On dit que les orages de la démocratie valent mieux que le calme du despotisme. Cette phrase est harmonieuse, et voilà tout. On ne me persuadera jamais que le repos n'est pas la partie essentielle du bonheur. Je remarque même que c'est le but vers lequel nous tendons sans cesse; on travaille pour se reposer ; on marche, pour goûter un sommeil plus doux; on pense, pour délasser ensuite sa pensée ; un ami repose son cœur dans le cœur d'un ami; l'amour a placé de même le comble de ses voluptés dans le repos; enfin, le malheureux qui a perdu la tranquillité sur la terre, aspire encore à celle de la tombe, et la nature a élevé l'idée de la mort à l'extrémité des chagrins, comme Hercule ses colonnes au bout du monde.

franchise d'un homme, de passer une partie de sa vie à cacher ses sentiments, et l'autre à être témoin des vices et des absurdités sociales ?

Je sens qu'on va dire : Vous êtes donc de ces sophistes qui vantent sans cesse le bonheur du Sauvage aux dépens de celui de l'homme policé? Sans doute, si c'est là ce que vous appelez être un sophiste, j'en suis un; j'ai du moins de mon côté quelques beaux génies. Quoi! il faudra que je tolère la perversité de la société, parce qu'on prétend ici se gouverner en république plutôt qu'en monarchie; là, en monarchie plutôt qu'en république? Il faudra que j'approuve l'orgueil et la stupidité des grands et des riches; la bassesse et l'envie du pauvre et des petits? Les corps politiques, quels qu'ils soient, ne sont que des amas de passions putréfiées et décomposées ensemble; les moins mauvais sont ceux dont les dehors gardent encore de la décence, et blessent moins ouvertement la vue; comme ces masses impures destinées à fertiliser les champs, sur lesquelles on découvre quelquefois un peu de verdure (*a*).

Mais il n'y a donc point de gouvernement, point de liberté? De liberté? si : une délicieuse, une céleste, celle de la nature (*b*). Et quelle est-elle, cette liberté que vous vantez comme le suprême bonheur? Il me serait impossible de la peindre; tout ce que je puis faire est de montrer comment elle agit sur nous. Qu'on vienne passer une nuit avec moi chez les Sauvages du Canada, peut-être alors parviendrai-je à donner quelque idée de cette espèce de liberté. Cette nuit aussi pourra délasser le lecteur de la scène de misères à travers laquelle je l'ai conduit dans ce volume : elle en sera la conclusion. On fermera alors le livre dans une disposition d'âme plus calme et plus propre à distinguer les vérités des erreurs contenues dans cet ouvrage, mélange inévitable à la nature humaine, et dont la faiblesse de mes lumières me rend plus susceptible qu'un autre.

(*a*) Il faut pardonner à un exilé, à un malheureux, à un jeune homme qui se croit prêt à mourir, cette boutade contre la société : elle est sans conséquence, et les sentiments exprimés ici par ce jeune homme ne sont cependant ni sans élévation, ni sans générosité. (N. Éd.)

(*b*) M'y voilà! faisons-nous Sauvages! (N. Éd.)

CHAPITRE LVII ET DERNIER.

Nuit chez les Sauvages de l'Amérique.

C'est un sentiment naturel aux malheureux de chercher à rappeler les illusions du bonheur, par le souvenir de leurs plaisirs passés. Lorsque j'éprouve l'ennui d'être, que je me sens le cœur flétri par le commerce des hommes, je détourne involontairement la tête, et je jette en arrière un œil de regret. Méditations enchantées ! charmes secrets et ineffables d'une âme jouissant d'elle-même, c'est au sein des immenses déserts de l'Amérique que je vous ai goûtés à longs traits ! On se vante d'aimer la liberté, et presque personne n'en a une juste idée. Lorsque, dans mes voyages parmi les nations indiennes du Canada, je quittai les habitations européennes et me trouvai, pour la première fois, seul au milieu d'un océan de forêts, ayant pour ainsi dire la nature entière prosternée à mes pieds, une étrange révolution s'opéra dans mon intérieur. Dans l'espèce de délire qui me saisit, je ne suivais aucune route; j'allais d'arbre en arbre, à droite et à gauche indifféremment, me disant en moi-même : « Ici, plus de chemins à suivre, plus de villes, plus d'étroites maisons, plus de présidents, de républiques, de rois, surtout plus de lois, et plus d'hommes. Des hommes? si : quelques bons Sauvages (*a*) qui ne s'embarrassent pas de moi, ni moi d'eux ; qui, comme moi encore, errent libres où la pensée les mène, mangent quand ils veulent, dorment où et quand il leur plaît. » Et pour essayer si j'étais enfin rétabli dans mes droits originels, je me livrais à mille actes de volonté, qui faisaient enrager le grand Hollandais qui me servait de guide, et qui, dans son âme, me croyait fou.

Délivré du joug tyrannique de la société, je compris alors les charmes de cette indépendance de la nature, qui surpassent de bien loin tous les plaisirs dont l'homme civil peut avoir l'idée. Je compris pourquoi pas un Sauvage ne s'est fait Européen, et pourquoi plusieurs Européens se sont faits Sauvages ; pourquoi le sublime *Discours sur l'Inégalité des Conditions* est si peu entendu de la plupart de nos philosophes. Il est incroyable combien les nations

(*a*) De *bons* Sauvages qui mangent leurs voisins. (N. Éd.)

et leurs institutions les plus vantées paraissaient petites et diminuées à mes regards; il me semblait que je voyais les royaumes de la terre avec une lunette invertie; ou plutôt, moi-même agrandi et exalté, je contemplais d'un œil de géant le reste de ma race dégénérée.

Vous, qui voulez écrire des hommes, transportez-vous dans les déserts; redevenez un instant enfant de la nature, alors, et seulement alors, prenez la plume.

Parmi les innombrables jouissances que j'éprouvai dans ces voyages, une surtout a fait une vive impression sur mon cœur [1].

J'allais voir la fameuse cataracte de Niagara, et j'avais pris ma route à travers les nations Indiennes qui habitent les déserts à l'ouest des plantations américaines. Mes guides étaient le soleil, une boussole de poche et le Hollandais dont j'ai déjà parlé; celui-ci entendait parfaitement cinq dialectes de la langue Huronne. Notre équipage consistait en deux chevaux auxquels nous attachions le soir une sonnette au cou, et que nous lâchions ensuite dans la forêt : je craignais d'abord un peu de les perdre, mais mon guide me rassura en me faisant remarquer que, par un instinct admirable, ces bons animaux ne s'écartaient jamais hors de la vue de notre feu.

Un soir que, par approximation, ne nous estimant plus qu'à environ huit ou neuf lieues de la cataracte, nous nous préparions à descendre de cheval avant le coucher du soleil, pour bâtir notre hutte et allumer notre bûcher de nuit à la manière indienne, nous aperçûmes dans le bois les feux de quelques Sauvages qui étaient campés

[1] Tout ce qui suit, à quelques additions près, est tiré du manuscrit de ces voyages, qui a péri avec plusieurs autres ouvrages commencés, tels que les *Tableaux de la Nature*, l'histoire d'une nation sauvage du Canada, sorte de roman, dont le cadre totalement neuf, et les peintures naturelles étrangères à notre climat, auraient pu mériter l'indulgence du lecteur *. On a bien voulu donner quelque louange à ma manière de peindre la nature; mais si l'on avait vu ces divers morceaux écrits sur mes genoux, parmi les Sauvages mêmes, dans les forêts et au bord des lacs de l'Amérique, j'ose présumer qu'on y eût peut-être trouvé des choses plus dignes du public. De tout cela il ne m'est resté que quelques feuilles détachées, entre autres *la Nuit*, qu'on donne ici. J'étais destiné à perdre dans la révolution, fortune, parents, amis, et ce qu'on ne recouvre jamais lorsqu'on l'a perdu, le fruit des travaux de la pensée, seul bien peut-être qui soit réellement à nous.

* Il s'agit ici des *Natchez*. J'ai déjà dit que les premières ébauches des *Natchez* avaient péri, mais que j'avais retrouvé le manuscrit de cet ouvrage écrit à Londres sur le souvenir récent de ces ébauches. J'ai publié sous le nom de *Natchez* ce manuscrit, dont j'avais déjà tiré *Atala* et *René*. (N. Éd.)

un peu plus bas, au bord du même ruisseau où nous nous trouvions. Nous allâmes à eux. Le Hollandais leur ayant demandé par mon ordre la permission de passer la nuit avec eux, ce qui fut accordé sur-le-champ : nous nous mîmes alors à l'ouvrage avec nos hôtes. Après avoir coupé les branches, planté des jalons, arraché des écorces pour couvrir notre palais, et rempli quelques autres travaux publics, chacun de nous vaqua à ses affaires particulières. J'apportai ma selle, qui me servit de fidèle oreiller durant tout le voyage; le guide pansa mes chevaux; et, quant à son appareil de nuit, comme il n'était pas si délicat que moi, il se servait ordinairement de quelque tronçon d'arbre sec. L'ouvrage étant fini, nous nous assîmes tous en rond, les jambes croisées à la manière des tailleurs, autour d'un feu immense, afin de rôtir nos quenouilles de maïs, et de préparer le souper. J'avais encore un flacon d'eau-de-vie, qui ne servit pas peu à égayer nos Sauvages; eux se trouvaient avoir des jambons d'oursins, et nous commençâmes un festin royal.

La famille était composée de deux femmes avec deux petits enfants à la mamelle, et de trois guerriers : deux d'entre eux pouvaient avoir de quarante à quarante-cinq ans, quoiqu'ils parussent beaucoup plus vieux; le troisième était un jeune homme.

La conversation devint bientôt générale; c'est-à-dire par quelques mots entrecoupés de ma part, et par beaucoup de gestes : langage expressif que ces nations entendent à merveille, et que j'avais appris parmi elles. Le jeune homme seul gardait un silence obstiné; il tenait constamment les yeux attachés sur moi. Malgré les raies noires, rouges, bleues, les oreilles découpées, la perle pendante au nez dont il était défiguré, on distinguait aisément la noblesse et la sensibilité qui animaient son visage. Combien je lui savais gré de ne pas m'aimer! Il me semblait lire dans son cœur l'histoire de tous les maux dont les Européens ont accablé sa patrie.

Les deux petits enfants, tout nus, s'étaient endormis à nos pieds devant le feu; les femmes les prirent doucement dans leurs bras, et les couchèrent sur des peaux, avec ces soins de mère, si délicieux à voir chez ces prétendus Sauvages : la conversation mourut ensuite par degrés, et chacun s'endormit dans la place où il se trouvait.

Moi seul je ne pus fermer l'œil : entendant de toutes parts les aspirations profondes de mes hôtes, je levai la tête, et, m'appuyant sur le coude, contemplai à la lueur rougeâtre du feu mourant les Indiens étendus autour de moi et plongés dans le sommeil. J'avoue que j'eus peine à retenir des larmes. Bon jeune homme, que ton re-

pos me parut touchant ! toi qui semblais si sensible aux maux de ta patrie, tu étais trop grand, trop supérieur, pour te défier de l'étranger. Européens, quelle leçon pour nous ! Ces mêmes Sauvages que nous avons poursuivis avec le fer et la flamme ; à qui notre avarice ne laisserait pas même une pelletée de terre, pour couvrir leurs cadavres, dans tout cet univers, jadis leur vaste patrimoine ; ces mêmes Sauvages, recevant leur ennemi sous leurs huttes hospitalières, partageant avec lui leur misérable repas, leur couche infréquentée du remords, et dormant auprès de lui du sommeil profond du juste ! ces vertus-là sont autant au-dessus de nos vertus conventionnelles, que l'âme de ces hommes de la nature est au-dessus de celle de l'homme de la société.

Il faisait clair de lune. Échauffé de mes idées, je me levai et fus m'asseoir, à quelque distance, sur une racine qui traçait au bord du ruisseau : c'était une de ces nuits américaines que le pinceau des hommes ne rendra jamais, et dont je me suis rappelé cent fois le souvenir avec délices.

(*a*) La lune était au plus haut point du ciel : on voyait çà et là, dans de grands intervalles épurés, scintiller mille étoiles. Tantôt la lune reposait sur un groupe de nuages, qui ressemblait à la cime de hautes montagnes couronnées de neiges ; peu à peu ces nues s'allongeaient, se déroulaient en zones diaphanes et onduleuses de satin blanc, ou se transformaient en légers flocons d'écume, en innombrables troupeaux errants dans les plaines bleues du firmament. Une autre fois, la voûte aérienne paraissait changée en une grève où l'on distinguait les couches horizontales, les rides parallèles tracées comme par le flux et le reflux régulier de la mer : une bouffée de vent venait encore déchirer le voile, et partout se formaient dans les cieux de grands bancs d'une ouate éblouissante de blancheur, si doux à l'œil, qu'on croyait ressentir leur mollesse et leur élasticité. La scène sur la terre n'était pas moins ravissante : le jour céruséen et velouté de la lune flottait silencieusement sur la cime des forêts, et, descendant dans les intervalles des arbres, poussait des gerbes de lumières jusque dans l'épaisseur des plus profondes ténèbres. L'étroit ruisseau qui coulait à mes pieds, s'enfonçant tour à tour sous des fourrés de chênes-saules et d'arbres à sucre, et reparaissant un

(*a*) Ici commence la description d'une nuit que l'on retrouve dans le *Génie du Christianisme*, liv. V, chap. XII, intitulé : *Deux Perspectives de la nature*. On peut, en comparant les deux descriptions, voir ce que le goût m'a fait changer ou retrancher dans mon second travail. (N. Éd.)

peu plus loin dans des clairières tout brillant des constellations de la nuit, ressemblait à un ruban de moire et d'azur, semé de crachats de diamants, et coupé transversalement de bandes noires. De l'autre côté de la rivière, dans une vaste prairie naturelle, la clarté de la lune dormait sans mouvement sur les gazons où elle était étendue comme des toiles. Des bouleaux dispersés çà et là dans la savane, tantôt, selon le caprice des brises, se confondaient avec le sol en s'enveloppant de gazes pâles, tantôt se détachaient du fond de craie en se couvrant d'obscurité, et formant comme des îles d'ombres flottantes sur une mer immobile de lumière. Auprès, tout était silence et repos, hors la chute de quelques feuilles, le passage brusque d'un vent subit, les gémissements rares et interrompus de la hulotte ; mais au loin, par intervalles, on entendait les roulements solennels de la cataracte de Niagara, qui, dans le calme de la nuit, se prolongeaient de désert en désert, et expiraient à travers les forêts solitaires.

La grandeur, l'étonnante mélancolie de ce tableau, ne sauraient s'exprimer dans les langues humaines ; les plus belles nuits en Europe ne peuvent en donner une idée. Au milieu de nos champs cultivés, en vain l'imagination cherche à s'étendre, elle rencontre de toutes parts les habitations des hommes : mais, dans ces pays déserts, l'âme se plaît à s'enfoncer, à se perdre dans un océan d'éternelles forêts ; elle aime à errer, à la clarté des étoiles, aux bords des lacs immenses, à planer sur le gouffre mugissant des terribles cataractes, à tomber avec la masse des ondes, et pour ainsi dire à se mêler, à se fondre avec toute une nature sauvage et sublime.

Ces jouissances sont trop poignantes : telle est notre faiblesse, que les plaisirs exquis deviennent des douleurs, comme si la nature avait peur que nous n'oubliassions que nous sommes hommes. Absorbé dans mon existence, ou plutôt répandu tout entier hors de moi, n'ayant ni sentiment, ni pensée distincte, mais un ineffable je ne sais quoi qui ressemblait à ce bonheur mental dont on prétend que nous jouirons dans l'autre vie, je fus tout à coup rappelé à celle-ci. Je me sentis mal, et je vis qu'il fallait finir. Je retournai à notre Ajouppa, où, me couchant auprès des Sauvages, je tombai bientôt dans un profond sommeil.

Le lendemain, à mon réveil, j'aperçus la troupe déjà prête pour le départ. Mon guide avait sellé les chevaux ; les guerriers étaient armés, et les femmes s'occupaient à rassembler les bagages, consistant en peaux, en maïs, en ours fumé. Je me levai, et tirant de mon

portemanteau un peu de poudre et de balles, du tabac et une boîte de gros rouge, je distribuai ces présents parmi nos hôtes, qui parurent bien contents de ma générosité. Nous nous séparâmes ensuite, non sans des marques d'attendrissement et de regret, touchant nos fronts et notre poitrine, à la manière de ces hommes de la nature, ce qui me paraissait bien valoir nos cérémonies. Jusqu'au jeune Indien, qui prit cordialement la main que je lui tendais, nous nous quittâmes tous le cœur plein les uns des autres. Nos amis prirent leur route au nord, en se dirigeant par les mousses, et nous à l'ouest, par ma boussole. Les guerriers partirent devant poussant le cri de marche ; les femmes cheminaient derrière, chargées des bagages et des petits enfants, qui, suspendus dans des fourrures aux épaules de leurs mères, se détournaient en souriant pour nous regarder. Je suivis longtemps des yeux cette marche touchante et maternelle, jusqu'à ce que la troupe entière eût disparu lentement entre les arbres de la forêt.

Bienfaisants Sauvages ! vous qui m'avez donné l'hospitalité, vous que je ne reverrai sans doute jamais, qu'il me soit permis de vous payer ici un tribut de reconnaissance. Puissiez-vous jouir longtemps de votre précieuse indépendance, dans vos belles solitudes où mes vœux pour votre bonheur ne cessent de vous suivre ! inséparables amis, dans quel coin de vos immenses déserts habitez-vous à présent? Êtes-vous toujours ensemble, toujours heureux? Parlez-vous quelquefois de l'étranger de la forêt ? Vous dépeignez-vous les lieux qu'il habite? Faites-vous des souhaits pour son bonheur au bord de vos fleuves solitaires ? Généreuse famille, son sort est bien changé depuis la nuit qu'il passa avec vous ; mais du moins est-ce une consolation pour lui, si, tandis qu'il existe au delà des mers, persécuté des hommes de son pays, son nom, à l'autre bout de l'univers, au fond de quelque solitude ignorée, est encore prononcé avec attendrissement par de pauvres Indiens (*a*).

(*a*) C'est à peu près l'apostrophe aux Sauvages qui termine *Atala*.

Et moi je termine ici le pénible travail que m'ont imposé mon devoir et ma conscience. Me voilà tout entier devant les hommes, tel que j'ai été au début de ma carrière, tel que je suis au terme de cette carrière ; qu'ils me jugent si je vaux la peine qu'ils s'occupent de moi : puis viendra sur nous tous l'arrêt suprême qui nous placera comme nous demeurerons. (N. Éd.)

FIN DE L'ESSAI.

MÉLANGES HISTORIQUES

PRÉFACE

Mes ouvrages historiques se composent de l'*Essai sur les Révolutions*, des *Mémoires touchant la Vie et la Mort de Mgr le duc de Berry*, de quelques articles nécrologiques, d'une *Notice sur la Vendée*, et de mes *Discours servant d'introduction à l'Histoire de France* : ceux-ci formeront la base de mon Histoire de France proprement dite.

Ce n'est pas que dans mes ouvrages littéraires et dans mes Voyages on ne trouve des morceaux d'histoire, entre autres le dernier chapitre sur l'avenir des nations, dans le *Génie du Christianisme*, et la *Mort de saint Louis*, dans l'*Itinéraire*; mais ces morceaux ne sont point isolés, et ne peuvent être publiés à part.

C'est à la tête de mes *Discours d'introduction à l'Histoire de France* que je placerai ma Préface générale sur l'Histoire. Je n'ai donc que quelques mots à dire ici du volume que je donne maintenant au public.

Ce volume contient, avec l'*Histoire de la Vie de Mgr le duc de Berry*, l'écrit intitulé : *Le Roi est mort, vive le Roi !* la *Notice sur la Vendée;* les articles nécrologiques sur le général *Nansouty*, MM. de *La Harpe*, *Saint-Marcellin* et *de Fontanes*, enfin, une sorte de traité de politique historique : les *Quatre Stuarts*. Lorsque je déplorais la perte de M. de Saint-Marcellin, et que j'essayais de consoler l'amitié, je ne me croyais pas appelé à parler sitôt après sur le tombeau de M. de Fontanes : voilà ce que c'est que de vivre.

La mémoire de Mgr le duc de Berry, de ce prince qui encourageait les talents, qui honorait la vertu militaire, cette auguste mémoire ne sera point offensée que j'aie placé, comme sous sa protection, la mémoire de deux hommes illustres dans les lettres, celle d'un général célèbre, celle d'un jeune soldat malheureux, et le souvenir de cette Vendée, la France des Bourbons, quand il n'y avait plus pour eux d'autre France.

J'ai représenté la famille royale dans des jours de douleur; les peintres ne manqueront pas pour les jours de prospérité : si mes portraits ne sont pas ceux d'un maître, ils sont du moins ressemblants. MONSIEUR, aujourd'hui le ROI, n'est-il pas toujours le prince *dont la conscience n'a rien à ca-*

cher à la terre ? Mgr le duc d'Angoulême, aujourd'hui Mgr le Dauphin, n'est-il pas toujours *ce juste sur la foi duquel on peut se reposer?* La gloire qu'il a ajoutée à sa vie n'a pas changé le chrétien. MADAME, aujourd'hui Madame la Dauphine, a-t-elle cessé d'être la femme représentée par ces traits : « Que lui importent les périls ? est-il une douleur qui puisse se « passer d'elle, une adversité qui l'ait jamais fait reculer ? MADAME est ac-« coutumée à regarder la révolution en face : ce n'était pas la première « fois que la fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette prenait soin d'un « frère mourant. »

J'ai reçu, pour un travail trop au-dessous du sujet, une récompense que j'estime plus que tous les honneurs de la terre : la mère de Mgr le duc de Bordeaux, cette jeune princesse, le charme et l'amour de la France, a enseveli les *Mémoires* avec le noble cœur qui fut percé du poignard : que n'ai-je pu le ranimer !

L'écrit [1] où j'ai exprimé les regrets et les espérances de la France, devait naturellement se placer ici comme une page historique. En déplorant avec la patrie la mort du vénérable auteur de la Charte, je déplore celle de mon bienfaiteur.

Des pièces justificatives importantes ont été jointes aux Mémoires sur Mgr le duc de Berry : ce sont des lettres de Louis XVIII, de Charles X, de Mgr le Dauphin, de Mgr le duc de Berry, de Mgr le prince de Condé ; et un fragment de journal inédit.

Depuis plusieurs années, on a bien voulu me faire passer des réclamations très-justes, ou des documents très-précieux relatifs à ma *Notice sur la Vendée.* J'aurais voulu y faire droit, j'aurais voulu nommer tout le monde; mais cela m'a été impossible : une *Notice* n'est point un *ouvrage complet.* Si jamais je puis conduire mon *Histoire de France* jusqu'à l'époque de la révolution, je réparerai les omissions auxquelles m'ont forcé les limites étroites d'un premier essai.

Depuis la restauration, on a beaucoup affecté de parler des Stuarts; entendant leur nom retentir sans cesse à la tribune, j'ai voulu savoir ce qu'il en fallait croire.

L'*Essai historique* prouve que je m'étais autrefois occupé du règne de Charles Ier; j'en avais même écrit l'histoire complète. J'ai relu attentivement les mémoires latins et anglais des contemporains sur la matière : les historiens de nos jours, MM. Guizot, Lingard, Mazure, ont éclairé ma marche et ajouté à mon instruction ; j'ai déterré quelques pièces peu connues. De tout cela il est résulté, non une histoire des Stuart que je ne voulais pas faire, mais une sorte de traité où les faits n'ont été placés que pour en tirer des conséquences politiques. Tantôt la narration est courte lorsque aucun sujet de réflexions ne se présente, ou qu'on n'est pas attaché par l'intérêt des événements ; tantôt elle est longue quand les réflexions

[1] *Le Roi est mort : vive le Roi !*

en sortent avec abondance, ou quand les événements sont pathétiques. Il n'y a personne qui n'ait lu quelque récit de la mort de Charles Ier : j'ose croire que de petits détails négligés des historiens frapperont les lecteurs dans la *Politique historique*; ils verront, par exemple, sur les anneaux scellés à l'échafaud, sur les deux hommes *masqués*, etc., des renseignements qui se trouvent consignés au procès des régicides, et qui ajoutent à l'épouvante de la scène.

J'ai tâché de faire sentir les principales ressemblances et différences des deux révolutions, de la révolution de 1640 et de 1688, et de la révolution de 1789 et de 1814. Je me suis proposé de signaler les écueils, afin d'en rendre l'évitée plus facile ; mais l'homme pervertit souvent les choses à son usage, et quand on lui croit offrir des leçons on ne lui fournit que des exemples.

MÉMOIRES

SUR S. A. R. MONSEIGNEUR

LE DUC DE BERRY

AVERTISSEMENT DE LA PREMIÈRE ÉDITION

Les *Mémoires* ont été composés sur les documents originaux les plus précieux : on le verra suffisamment par les pièces citées ou rapportées en entier dans l'ouvrage. Plusieurs personnes, que nous n'avons pas l'honneur de connaître, ont bien voulu aussi nous envoyer des renseignements dont nous nous empressons de les remercier. Quant aux ouvrages imprimés, nous avons fait usage de l'excellent recueil connu sous le nom de *Mémoires pour servir à l'histoire de la maison de Condé*. L'ouvrage de M. le marquis d'Ecquevilly, *Campagnes du corps sous les ordres de S. A. S. Mgr le prince da Condé*, nous a fourni une suite de dates et de faits exacts. Nous avons de plus consulté *le Moniteur*, les journaux et divers écrits qui ont paru en France, en Angleterre et en Allemagne. Enfin, nous avons lu avec attention tout ce que le zèle et le talent ont dernièrement publié sur la vie et la mort de Mgr le duc de Berry. Ces *Mémoires* serviront aux historiens qui voudront un jour écrire sur les affaires de notre temps; et, dès à présent, ils apprendront à ceux qui peuvent l'ignorer ce que faisaient les Bourbons à une époque où la révolution cherchait à justifier ses crimes par des calomnies, pour faire ensuite de ses calomnies le prétexte de ses crimes.

PREMIÈRE PARTIE

VIE DE MONSEIGNEUR LE DUC DE BERRY HORS DE FRANCE

LIVRE PREMIER

ÉDUCATION ET ÉMIGRATION DU PRINCE. — SA VIE MILITAIRE JUSQU'A LA RETRAITE DE L'ARMÉE DE CONDÉ EN POLOGNE

CHAPITRE PREMIER

Exposition.

Louis XIV emporta avec lui dans la tombe la splendeur de la monarchie. Le régent laissa perdre les mœurs : prince brave et voluptueux qui ne permettait pas qu'on troublât ses plaisirs, et qui du moins savait maintenir la paix à la longueur de son épée. Sous Louis XV, l'ordre naturel des choses se dérangea : la médiocrité passa dans les hommes d'état, la supériorité dans les hommes privés. Il n'y eut plus d'histoire de France au dehors : elle se renferma toute dans le cabinet des ministres, le salon des maîtresses, la société des gens de lettres. Les vanités, principe des crimes parmi nous, s'exaltèrent. La mollesse de la vie contrastait avec l'âpreté des doctrines : la monarchie tournait à la république, parce que la licence des mœurs amenait l'indépendance des opinions. La France fut enfin jetée par la révolution dans un abîme où elle a vécu trente ans. Elle eût été dévorée dans cette fosse aux lions, si elle ne se fût cachée derrière la vertu de quelques justes issus du sang des rois.

Nous ne doutons point que nous n'ayons été rachetés par le mérite des enfants de saint Louis : quand le sang des Bourbons a cessé de couler pour notre gloire, il a coulé pour notre salut. Un nouvel holocauste vient d'être offert. Les générations présentes, accoutumées aux meurtres, se souviennent encore de l'assassinat de Henri IV ; mais par delà le couteau de Ravaillac, elles ne connaissent plus rien. Veulent-elles néanmoins se faire une idée de la grandeur

du dernier sacrifice ; veulent-elles apprendre tout ce qui a été immolé dans la personne de Mgr le duc de Berry, il faut qu'elles connaissent la race de ce prince.

CHAPITRE II.

Des Bourbons.

Saint Louis eut six fils. L'aîné, Philippe le Hardi, lui succéda, et sa postérité occupa le trône jusqu'à la mort de Henri III. Le dernier des fils de saint Louis, Robert, comte de Clermont, épousa Béatrix de Bourgogne, fille unique de Jean de Bourgogne et d'Agnès de Bourbon : celle-ci était l'héritière de la branche aînée des sires de Bourbon, ancienne lignée dite des Archambaults, d'où sortit, par Guillaume de Dampierre, la seconde maison des comtes de Flandre.

Charles le Bel érigea en duché-pairie le comté de Bourbon pour Louis Ier, comte de Bourbon, fils aîné de Robert. Charles obligea Louis à quitter le nom de Clermont pour prendre celui de Bourbon, parce qu'il voulait réunir à la couronne la terre de Clermont où il était né, laquelle terre avait été donnée par saint Louis à son fils Robert. Philippe de Valois rendit le comté de Clermont aux descendants de Robert; mais le nom de Bourbon resta à cette branche royale. Dans les lettres d'érection du duché de Bourbon par Charles le Bel, on lit ces paroles prophétiques : « Le roi a érigé en duché-« pairie le comté de Bourbon, en considération des richesses, des « services et de la générosité des princes de cette maison. Comme « ils sont du sang royal, il se tient honoré de leur élévation, et il « espère que ses successeurs seront soutenus par la grandeur de ces « princes. »

Ainsi Dieu, partageant les enfants de Robert le Fort, dans la personne de saint Louis, en deux familles, donna le sceptre à l'une, et mit l'autre en réserve dans un rang moins élevé pour y conserver ces vertus qui s'usent quelquefois sur le trône. Sujets avant d'être rois, les Bourbons moururent pour les Français avant que les Français mourussent pour eux : Pierre de Bourbon fut tué à la journée de Poitiers, Louis de Bourbon à celle d'Azincourt, François de Bourbon à celle de Sainte-Brigide, Antoine de Bourbon au siége de Rouen. Les femmes de cette famille donnèrent de grands monarques à la

France, en attendant le règne de la lignée masculine : Marguerite de Bourbon, duchesse de Savoie, fut l'aïeule de François Ier. Lorsque les Bourbons, alliés à plus de huit cent familles militaires, eurent reçu tout ce qu'il y avait d'héroïque dans le sang français, la Providence fit paraître Henri IV et les Condé.

CHAPITRE III.

Grandeur de la Maison de France.

Quand il n'y aurait dans la France que cette Maison de France dont la majesté étonne, encore pourrions-nous, en fait de gloire, en remontrer à toutes les nations, et porter un défi à l'histoire. Les Capets régnaient lorsque tous les autres souverains de l'Europe étaient encore sujets. Les vassaux de nos rois sont devenus rois : les uns ont conquis l'Angleterre, les autres ont régné en Écosse ; ceux-ci ont chassé les Sarrasins de l'Espagne et de l'Italie, ceux-là ont formé les états de Portugal, de Naples et de Sicile. La Navarre et la Castille, les trônes de Léon et d'Aragon, les royaumes d'Arménie, de Constantinople et de Jérusalem ont été occupés par des princes du sang capétien. En 1380, plus de quinze branches composaient la Maison de France, et cinq monarques de cette Maison régnaient ensemble dans six monarchies diverses, sans compter un duc de Bretagne et un duc de Bourgogne. En tout, une seule famille a produit cent quatorze souverains : trente-six rois de France depuis Eudes jusqu'à Louis XVIII; vingt-deux rois de Portugal, onze rois de Naples et de Sicile, quatre rois de toutes les Espagnes et des Indes, trois rois de Hongrie, trois empereurs de Constantinople, trois rois de Navarre de la branche d'Évreux, et Antoine de la maison de Bourbon, dix-sept ducs de Bourgogne de la première et de la seconde maion, douze ducs de Bretagne, deux ducs de Lorraine et de Bar. Il faut se représenter dans cette nation, plutôt que dans cette famille de rois, une foule de grands hommes : ces souverains nous ont transmis leurs noms avec des titres que la postérité a reconnus authentiques : les uns sont appelés *auguste*, *saint*, *pieux*, *grand*, *courtois*, *hardi*, *sage*, *victorieux*, *bien-aimé;* les autres, *père du peuple*, *père des lettres*. « Comme il est écrit par blâme, dit un vieil

« historien [1], que tous les bons roys seroient aisément pourtraits en « un anneau, les mauvais roys de France y pourroient mieux, tant « le nombre en est petit ! » Sous la famille royale, les ténèbres de la barbarie se dissipent, la langue se forme, les lettres et les arts produisent leurs chefs-d'œuvre, nos villes s'embellissent, nos monuments s'élèvent, no schemins s'ouvrent, nos ports se creusent, nos armées étonnent l'Europe et l'Asie, et nos flottes couvrent les deux mers. Ajoutez plus de mille ans d'antiquité à cette race : hé bien ! la révolution a livré tout cela au couteau de Louvel !

CHAPITRE IV.

Naissance et enfance de Mgr le duc de Berry.

La France pleurera longtemps Mgr le duc de Berry ; elle peut dire de lui ce que Plutarque dit de Philopœmen par rapport à la Grèce : « La Grèce l'aima singulièrement comme le dernier homme de vertus « qu'elle eût porté dans sa vieillesse. » Il naquit à Versailles le 24 janvier 1778. Il eut pour père Charles-Philippe de France, comte d'Artois, aujourd'hui MONSIEUR, frère du roi, et pour mère Marie-Thérèse de Savoie. Son frère aîné, Louis-Antoine de France, duc d'Angoulême, était né à Versailles le 6 août 1775, et avait par conséquent deux ans six mois et dix-huit jours plus que lui.

Mgr le duc de Berry eut pour gouvernante Mme la comtesse de Caumont. La première enfance du prince fut pénible. A l'âge de cinq ans et demi, il fut remis à la garde de M. le duc de Sérent, qui déjà exerçait la charge de gouverneur de Mgr le duc d'Angoulême. Ce respectable vieillard se consolait encore, il y a quelques mois, d'avoir perdu ses deux fils dans les guerres de Bretagne, en voyant prospérer les deux autres fils qu'il avait élevés pour la France : il ne se console plus aujourd'hui.

Les princes allèrent s'établir pour leur éducation à Beauregard : c'était un château où l'on voyait un de ces grands bois [2] de tout temps réservés en France pour l'ornement des maisons de campa-

[1] Du Tillet, *Recueil des Rois de France.*

[2] *Arbores quæ ab antiquo servatæ et fotæ fuerunt, propter decorum et amœnitatem maneriorum.* (Ordon. des Rois de France.)

gne. Ce château et ces jardins existent encore, ainsi qu'une pièce d'eau à laquelle les enfants de France ont travaillé.

Ce fut dans cette solitude, tout auprès des pompes de Versailles, qui devaient bientôt cesser, que M. le duc de Sérent prépara sans le savoir, contre les rigueurs de l'infortune, ceux qu'il ne croyait avoir à défendre que des séductions de la prospérité. Les sous-gouverneurs des jeunes princes furent MM. de Buffevent, de la Bourdonnaye et d'Arbouville. Ils eurent pour sous-précepteurs l'abbé Marie, savant dans les mathématiques, et l'abbé Guénée, qui a su tourner contre Voltaire l'arme avec laquelle ce beau génie attaquait la religion. Les illustres élèves revenus en France n'ont point oublié leurs précepteurs : après vingt-cinq ans d'exil et la chute d'un empire ils se sont rappelé, au milieu de tant de souvenirs, l'homme de bien dont ils reçurent les leçons. Ces pieux disciples ont fait ériger à Fontainebleau, où l'abbé Guénée est mort, un monument à sa mémoire : il était touchant de les voir soutenir d'une main le trône rétabli, et de l'autre élever la tombe de leur humble maître.

CHAPITRE V.

Traits de l'enfance du prince.

Les deux frères montraient des inclinations différentes : Mgr le duc d'Angoulême avait un penchant décidé pour les sciences, Mgr le duc de Berry pour les arts. Celui-ci offrait comme un mélange de l'esprit des Bourbons et des Valois : par sa mère et par ses aïeules, il tenait quelque chose du génie de l'Italie.

On raconte mille traits ingénieux de son enfance. Il était fougueux, comme l'élève de Fénelon, mais plein de saillies d'esprit et d'effusions de cœur. « Si fut enfant plaisant de visage, et assez coulouré. « Si étoit avenant, joyeux en tous ses enfantibles faicts [1]. » On lut un jour au petit prince quelques scènes du *Misanthrope;* le lendemain, un des maîtres composa une fable : la morale de cette fable était que Mgr le duc de Berry n'apprenait rien, et ne se souvenait point de ses lectures. Le maître, ayant fini, demanda à Son Altesse Royale ce qu'elle pensait de ce morceau. L'enfant repartit brusquement :

« Franchement, il est bon à mettre au cabinet. »

[1] *Mémoires de Boucicaut*

Un M. Rochon, maître d'écriture des jeunes princes, avait éprouvé une perte considérable causée par un incendie. Mgr le duc de Berry pria son gouverneur de lui donner vingt-cinq louis pour le pauvre Rochon. M. le duc de Sérent y consentit, mais à condition que le prince satisferait son maître pendant quinze jours, sans lui parler des vingt-cinq louis. Voilà Monseigneur à l'ouvrage : il trace de grandes lettres, le moins de travers possible. Rochon s'émerveille à ce changement subit, et ne cesse d'applaudir à son élève. Les quinze jours se passent : Mgr le duc de Berry reçoit les vingt-cinq louis, et les porte triomphant à Rochon. Celui-ci, ne sachant si le gouverneur consentait à cette générosité, refuse de recevoir l'argent. L'enfant insiste ; le maître se défend. L'impatience saisit le jeune prince, qui s'écrie en jetant les vingt-cinq louis sur la table : « Prenez-les ; ils « m'ont coûté assez cher : c'est pour cela que j'écris si bien depuis « quinze jours ! »

CHAPITRE VI.

Émigration de Mgr le duc d'Angoulême et de Mgr le duc de Berry

Le temps du malheur approchait ; Mgr le duc d'Angoulême et Mgr le duc de Berry ne devaient pas jouir même du repos de l'enfance. Leur éducation commençait à peine, que déjà la monarchie finissait. On leur enseignait à être rois, et l'adversité allait leur apprendre à devenir hommes.

Les têtes des premières victimes avaient été promenées dans Paris; la Bastille était tombée. La famille royale, menacée, fut obligée de se retirer : le roi même lui en donna l'ordre. Mgr le comte d'Artois partit pour les Pays-Bas [1], et laissa à M. le duc de Sérent le soin de lui amener ses deux fils.

Le péril était grand ; il fallait traverser le royaume, sans escorte, au milieu des insurrections. Chargé de la fortune et de l'espoir de la France, M. le duc de Sérent cacha son projet aux jeunes princes. Il leur dit qu'il allait les mener voir en garnison un régiment de hussards qu'ils avaient aperçu sur le chemin, et dont ils ne cessaient de lui parler. Les enfants montent avec joie, la nuit, dans une chaise

[1] Le 16 juillet 1789.

de poste qu'on avait préparée secrètement : ils croyaient aller à une fête, et ils quittaient leur patrie. M. le duc de Sérent ne dut son salut et celui de ses élèves qu'à la rapidité de sa course. A peine avait-il quitté Péronne, qu'une sédition éclata dans cette ville. Lorsqu'il fut prêt à passer la frontière, il apprit aux princes, toujours enchantés du voyage, le but réel de ce voyage, et la proscription dont ils étaient l'objet : ils jetèrent alors autour d'eux un regard attendri et étonné. Mgr le duc de Berry dit vivement à son gouverneur. « Nous reviendrons. » Malheureux prince, vous êtes revenu !

Des Pays-Bas, M. le duc de Sérent conduisit ses élèves à Turin [1], où ils furent reçus par leur oncle le roi de Sardaigne, qui, avec son auguste famille, ne cessa de montrer le plus généreux attachement à la Maison de France.

CHAPITRE VII.

Mgr le duc de Berry à Turin.

Mgr le duc de Berry amusait toute la cour par ses reparties et sa vivacité. On retrouvait en lui, à cette époque, quelques-unes des singularités des divers personnages que l'on avait vus paraître à Turin depuis le brillant comte de Grammont jusqu'à ces Vendômes, braves, spirituels, insouciants, qui, négligeant tout dans la vie, ne soignaient que leurs victoires.

Mgr le duc d'Angoulême et Mgr le duc de Berry étudièrent un excellent plan d'éducation militaire, tracé par M. le duc de Sérent. Ce plan, formé pour la France, fut, par un changement devenu nécessaire, rendu applicable à un terrain étranger. On se servit des marches de Charles VIII, de Louis XII, de François Ier, et de ce Catinat, héros à Marsaille, solitaire à Saint-Gratien, indifférent aux honneurs, parce qu'il les méritait tous.

Il y avait à Turin une bonne école d'artillerie ; Mgr le duc d'Angoulême et Mgr le duc de Berry en suivirent les exercices. Ils passèrent par tous les grades, depuis le rang de simple canonnier jusqu'à celui de capitaine. Ils chargeaient, pointaient et tiraient leurs pièces avec rapidité et précision. Ils fondirent deux canons sur lesquels

[1] Octobre 1789.

leurs noms furent gravés. Un de ces canons tomba entre les mains des Français lors de l'invasion du Piémont. On le voyait encore, il y a quelque temps, dans un de nos dépôts d'artillerie : singulier monument de nos conquêtes et des jeux de la fortune !

Cependant les troubles de la révolution croissants commençaient à menacer les états voisins : l'Europe se disposait à la guerre. Ce fut alors que Mgr le duc de Berry écrivit cette lettre à son père ; c'est le premier cri de l'honneur dans le cœur d'un Français et d'un Bourbon [1] :

« Avec quel plaisir nous avons appris la lettre du régiment de « Berwick, et votre réponse, ainsi que celle de MONSIEUR ! Ah ! que ne « suis-je près de vous ! je voudrais bien voir ces bons soldats et me « battre avec eux ; je leur dirais comme notre Henri : *Camarades, si « dans la chaleur du combat vous perdez vos drapeaux, ralliez-vous à « mon panache blanc, qui ne sera jamais qu'au chemin de l'honneur.* « Cette pensée m'a fait bouillir le sang dans les veines. Marchons, « mon cher papa, pour rendre la liberté à notre malheureux roi; « trente deux officiers du régiment de Vexin sont arrivés à Nice, « remplis de zèle et de courage ; je n'en manque pas non plus, et suis « prêt à me bien battre. »

CHAPITRE VIII.

Départ de Mgr le duc d'Angoulême et de Mgr le duc de Berry pour l'armée des princes.

L'Assemblée nationale déclara la guerre à l'Autriche et à la Prusse [2]. Les deux princes, partis de Turin, vinrent rejoindre Mgr le comte d'Artois, pour faire sous les ordres de MONSIEUR, et sous ceux de leur auguste père, cette campagne qui devait tout finir, et qui commença tout. Beaucoup d'émigrés n'avaient rien apporté avec eux ; quelques-uns déployaient les dernières marques de la fortune. Les différents corps d'officiers de l'armée faisaient le service de soldats; la marine était à cheval ; les gentilshommes, formés en compagnies, se distinguaient par le nom de leurs provinces. On

[1] Turin, 15 août 1791. — [2] Août 1792.

était gai, parce qu'on était sous la tente, qu'on allait puiser l'eau, couper le bois, préparer les vivres, et qu'on entendait le son de la trompette. La pauvre noblesse remplissait son devoir sans y penser, tout simplement, comme on respire et comme on vit. Elle ne regrettait point ce qu'elle avait perdu ; d'ailleurs, elle le croyait bientôt retrouver : elle espérait revoir, à la fin de l'automne, son magnifique héritage, la bruyère, le grand bois, le vieux colombier. Que d'aventures à conter ! que de desseins pour le jour du retour ! Dans tous les temps, les Français ont été les mêmes : peuple essentiellement guerrier, les camps où il retrouve ses vertus lui ont fait oublier ses misères, soit qu'il ait eu pour étendard la chape de saint Martin ou la cornette blanche, soit qu'il ait commencé la charge au refrain de la *chanson de Roland* ou au cri de *vive le Roi !*

Mgr le duc de Berry eut le plaisir d'aller au premier feu devant Thionville. Les compagnies bretonnes se trouvant parmi les plus avancées vers la place, il leur disait : « Je voudrais être Breton pour voir de « plus près l'ennemi. » C'est une dure nécessité pour l'homme de s'habituer à la vue du sang ; et ce qu'il y a de plus malheureux, plusieurs vertus dépendent de la force d'âme qui fait le guerrier.

CHAPITRE IX.

Retraite de Champagne. — Le prince achève son éducation militaire, et va rejoindre l'armée de Condé.

Après la retraite de Champagne, le changement des événements, les jalousies politiques, les différents intérêts des divers cabinets, retinrent les princes oisifs jusqu'en 1794. Pendant ce temps-là, la monarchie disparut ; et Louis XVI, en montant au ciel, laissa le drapeau de cette monarchie au prince de Condé. Mgr le duc de Berry brûlait de se ranger sous cette bannière ; mais il fallait attendre l'ordre des rois, afin qu'un fils de France pût tirer l'épée. Mgr le duc d'Angoulême et Mgr le duc de Berry, retirés au château de Ham, profitèrent de ce repos pour perfectionner leur éducation militaire. Ils devinrent d'excellents cavaliers, en suivant le conseil d'un grand homme de l'antiquité [1], qui veut que *le maître de la cavalerie* com-

[1] ΞΕΝΟΦ. Ἱππαρχικός.

mence ses revues par de pieux sacrifices. Rien n'était agréable comme de voir Mgr le duc de Berry, si jeune encore, manier avec adresse des chevaux fougueux; créatures de Dieu si nobles par elles-mêmes, qu'elles ont donné leur nom aux classes de la société humaines les plus distinguées, les plus braves et les plus généreuses.

Dans le cours de l'année 1794, Mgr le duc d'Angoulême alla rejoindre, avec son père Mgr le comte d'Artois, les corps d'émigrés français qui combattaient dans la Flandre autrichienne et dans la Hollande. Mgr le duc de Berry, à peine âgé de seize ans, obtint la permission de se rendre à l'armée de Condé. Dans son transport, il écrivit sur-le-champ au prince sous les yeux duquel il allait combattre [1] : « Monsieur mon cousin, je ne puis vous exprimer la joie « que j'ai éprouvée lorsque mon père m'a annoncé que j'allais servir « sous vos ordres. J'ai une grande impatience de vous voir, ainsi « que tous les braves gentilshommes que vous commandez. Je suis « gentilhomme comme eux; c'est un titre dont je m'honore, et j'es- « père que vous trouverez en moi la même soumission, et surtout « le même zèle. »

Un mois après, il avait rejoint l'armée. Il arriva le 28 juillet à Rastadt, accompagné du comte de Damas-Crux [2] et du chevalier de Lageard. Le prince de Condé, en le recevant et le serrant dans ses bras, lui dit : « Je crains bien, Monseigneur, que nous ne vous amusions « pas autant cette campagne, que nous aurions pu le faire l'année « dernière; mais ce n'est pas ma faute. » Ces *amusements* d'un Condé convenaient parfaitement à un fils de France.

CHAPITRE X.

Armée de Condé.

A la fin de la Monarchie, les gentilshommes français redevinrent ce qu'ils avaient été au commencement de cette monarchie, et tels que les anciennes ordonnances de nos rois nous les représentent : « *Nobles hommes à pied, armés d'une tunique, d'une gambière et d'un* « *bassinet* [3]. » Ils rajeunirent leur noblesse dans ses sources, c'est-à-

[1] Ham, 27 juin 1794. — [2] Frère de M. le duc de Damas, premier gentilhomme de Mgr le duc d'Angoulême. — [3] *Nobilis homo pedes, armatus tunica, camberata et bassineto.* (Ordon. des rois de France.)

dire dans les combats : tout soldat français a ses lettres de noblesse écrites sur sa cartouche. L'armée de Condé, souvent contrainte de se replier avec les grandes armées dont elle subissait les fautes, ne fut jamais défaite. Hors de la portée du canon, elle marchait sans discipline : généraux, officiers, soldats, tous égaux, n'obéissaient presque plus ; au feu, elle serrait ses rangs et s'alignait sous le boulet ennemi. Pendant neuf campagnes, elle n'eut pas une nuit de sommeil ; cent mille guerriers dormaient en paix derrière elle. Qu'avaient-ils à craindre ? Trois Condé étaient à leurs avant-postes.

Lorsque Mgr le duc de Berry rejoignit l'armée de Condé, elle était à sa troisième campagne ; elle avait emporté avec les Autrichiens les lignes de Weissembourg, et, dans la brillante affaire de Berstheim, elle avait empêché les républicains de percer la ligne des alliés. Ce fut dans ce combat que les trois Condé, renouvelant l'aventure de la bataille de Senef, déployèrent une valeur héroïque : le vieux Condé, dans le village même de Berstheim, qu'il reprit à la tête des gentilshommes à pied [1] ; le duc de Bourbon, en avant du village, dans une charge de cavalerie où il fut grièvement blessé d'un coup de sabre au poignet ; le duc d'Enghien, dans une autre charge de cavalerie par laquelle il s'empara d'une pièce de canon, après avoir eu ses habits percés de balles et de coups de baïonnette. « Vous êtes à l'âge, et vous portez le nom du vainqueur de Rocroy, « lui écrivait à cette occasion MONSIEUR, régent du royaume ; son « sang coule dans vos veines ; vous avez devant les yeux l'exemple « d'un père et d'un grand-père au-dessus de tous les éloges : que « de motifs d'espérer que vous serez un jour la gloire et l'appui de « l'état ! »

Quand on songe ce qu'on a fait de *cette gloire et de cet appui de l'état*, ces belles paroles fendent le cœur. Le jeune d'Enghien devint le frère d'armes du jeune Berry ; ces princes se sentaient unis par une même destinée : « *Saül et Jonathas si aimables durant leur vie, plus* « *prompts que les aigles et plus courageux que les lions, sont demeurés* « *inséparables dans leur mort même* [2]. »

Mgr le duc de Berry se trouvait à une grande école : amis et ennemis lui offraient également des exemples ; c'étaient partout des Français. Les uns défendaient le roi, les autres la France : dans les deux camps était la gloire, également attirée par l'éclat des succès et par la noblesse des revers.

[1] 2 décembre 1793. — [2] II, *Reg.* I, 2,

CHAPITRE XI.

Mgr le duc de Berry à l'armée de Condé.

Le lendemain de l'arrivée du fils de France, le prince de Condé tint un conseil secret. Il recommanda à M. le baron de La Rochefoucauld, maréchal des logis, de veiller à la sûreté de Mgr le duc de Berry : « Mais prenez garde qu'il ne s'en aperçoive, ajouta-t-il, car « il s'en fâcherait. » C'est de la surveillance à la manière des héros : les balles sont plus faciles à conjurer que les poignards,

Mgr le prince de Condé remercia S. A. R. Mgr le comte d'Artois de la marque de confiance qu'il avait bien voulu lui donner en lui envoyant son fils ; il l'assurait qu'*il prendrait le plus vif intérêt aux succès certains du jeune prince doué par le ciel des plus heureuses dispositions* [1]. Mgr le duc de Berry servit d'abord comme volontaire. Mgr le prince de Condé lui présenta les officiers les plus distingués de l'armée, et ceux qui avaient été blessés dans les campagnes précédentes. Le jeune prince se fit remarquer par son amour pour la discipline et par son empressement à se soumettre aux règlements militaires. Il ne se plaignait jamais que des usages étrangers à la France. « Il « faut, s'écriait-il, aller prendre les grosses bottes et tout l'attirail « d'un Prussien, moi qui suis Français autant que possible [2]. » Il étudiait les nouveaux et les anciens champs de bataille. Il visita Philipsbourg où périt le maréchal de Brunswick, et le champ de Saltzbach où tomba Turenne. Il voulait assister aux moindres affaires. Lorsqu'on lui représentait qu'il se ferait blesser : « Tant mieux, « disait-il, cela fait honneur à une famille. » Il écrivait à une femme : « La guerre va commencer. Nous en serons, nous autres princes. Il « faut espérer, pour l'honneur du corps, que quelqu'un de nous s'y « fera tuer. » Un billet de la même année [3] montre la gaieté guerrière du prince ; il est adressé au jeune vicomte César de Chastellux :

« Votre aimable lettre m'a fait un grand plaisir, mon cher *César* ; « je suis charmé du désir que vous me montrez d'imiter votre pré- « décesseur, et d'entrer dans les Gaules ; vous y trouveriez des

[1] Août 1794. *Lettre du prince de Condé à S. A. R. Mgr le comte d'Artois.*

[2] *Lettre à M. le comte d'Hautefort.* — [3] Rastadt, 10 août 1794.

« Vercingentorix, des Dumnorix en grande quantité ; mais je ne « doute point que votre courage et la cause que vous soutiendriez « ne vous les fissent vaincre aisément. J'espère que sous peu d'an- « nées vous pourrez vous montrer digne de votre prédécesseur et « de vos respectables parents. »

CHAPITRE XII.

Suite du précédent. — Bravoure du Prince. — Sa réparation envers un officier.

Mgr le duc de Berry passa par tous les grades militaires [1], et prit, le 23 juillet 1796, le commandement de la cavalerie, en remplacement de Mgr le duc d'Enghien, qui prit celui de l'avant-garde. Placé entre l'ancienne gloire et la nouvelle gloire de la France, le duc d'Enghien était toujours le premier homme que rencontrait l'ennemi. Dans les campagnes de 1795, 1796 et 1797, Mgr le duc de Berry se trouva présent à tous les combats. A l'affaire de Steinstadt, qui dura toute la journée, l'avant-garde de l'armée de Condé fut chargée de l'attaque du village. Mgr le duc de Berry échappe aux officiers qui l'entouraient, entre dans le village avec les premiers hussards qu'il rencontre, le traverse au milieu d'un feu terrible, s'y maintient plusieurs heures sous une pluie de bombes et de boulets, et revient tout couvert de sang et de la cervelle d'un brave officier du génie, nommé Dumoulin, tué auprès de lui par un obus.

A la tête du pont d'Huningue, Mgr le duc de Berry visitait les ouvrages. Il s'était arrêté sur le revers de la tranchée avec quelques officiers. Ce groupe attira le feu de deux pièces de canon placées de l'autre côté du Rhin. Les boulets portèrent et couvrirent de terre le jeune prince, qui ne fut sauvé que par le gabion même renversé sur lui.

A Kamlach, à Munich, à Schussen-Ried, Mgr le duc de Berry combattit encore. Il étudia les mouvements du général Moreau dans sa belle retraite, prenant des leçons de cet habile ennemi. Il sollicita de l'archiduc Charles la faveur de suivre le siége de Kehl : le chevalier de Franclieu, aide-de-camp de Mgr le duc de Bourbon,

[1] 1795, 1796, 1797.

fut tué dans les ouvrages à ses côtés. A Offenbourg, il allait journellement à la tranchée; et, comme il le dit lui-même dans une de ses lettres, il entendit *siffler force boulets, obus et mitraille* [1].

L'exactitude que Mgr le duc de Berry mettait dans ses devoirs militaires, il la voulait trouver dans les autres. Sa vivacité l'emportait quelquefois. Il avait blessé, par des paroles sévères, à la parade, un officier général : celui-ci fit une réponse hardie que ses camarades essayèrent en vain de couvrir de leurs voix; le prince l'entendit et cacha son émotion. Il laissa partir la colonne, fit ensuite appeler l'officier, l'emmena dans un bois avec des témoins, et lui dit : « Monsieur, je crains de vous avoir offensé; ici je ne suis point un « prince, je suis un gentilhomme français comme vous; me voici « prêt à vous donner toutes les satisfactions que vous exigerez. » Et il met l'épée à la main. L'officier tombe à genoux, et baise cette noble main qui voulait, non faire une blessure, mais panser celle de l'honneur : c'est Henri IV et Schomberg.

CHAPITRE XIII.

Louis XVIII est proclamé à l'armée de Condé.

L'armée de Condé offrait l'image d'un camp des premiers Francs; c'était toute une patrie : on y trouvait des princes logés sur des chariots, des magistrats à cheval, des missionnaires enseignant l'Évangile et distribuant la justice. En même temps que l'on se battait, on s'occupait des affaires domestiques et de celles de la religion et de l'état : tantôt, après un assaut ou une poursuite, on relevait une croix que les républicains avaient abattue; tantôt on versait des larmes aux récits de quelques gentilshommes-soldats qui étaient parvenus à voir l'orpheline du Temple. On s'inquiétait des destinées futures de l'armée : que deviendrait-elle? que ferait-elle? Le prince Charles l'avait louée dans un ordre du jour; on était ravi : tous les maux étaient oubliés. Les corps étaient prêts à se dissoudre faute des premières nécessités militaires; on était consterné : tout à coup M. le duc de Richelieu arrivait avec un peu d'or, et le loyal petit-fils du brave maréchal faisait renaître l'espérance. Sous la tente, au bi-

[1] *Lettre à M. le comte d'Hautefort.*

vouac, autour du feu des grand'gardes, on redisait des aventures étranges, on racontait des histoires de son enfance, de sa famille, de son pays, et oubliant les injustices de la France, on admirait même les victoires des Français.

Le 14 juin 1795, on apprit au cantonnement de Steinstadt la mort de Louis XVII. Le 16 au matin l'armée prit les armes. Un autel fut dressé à la lisière d'un taillis; un aumônier y célébra la messe. Après le service divin, Mgr le prince de Condé, accompagné de Mgrs les ducs de Berry, de Bourbon et d'Enghien, se tourna vers l'armée et dit :

« Messieurs, Mgr le duc de Berry m'ordonne de prendre la parole.
« A peine les tombeaux de Louis XVI, de la Reine et de leur au-
« guste sœur se sont-ils fermés, que nous les voyons se rouvrir pour
« réunir à ces augustes victimes l'objet le plus intéressant de notre
« amour, de nos espérances et de nos regrets... Après avoir invo-
« qué le Dieu des miséricordes pour le roi que nous perdons, prions
« le Dieu des armées de prolonger les jours du roi qu'il nous donne.
« *Le roi Louis XVII est mort : Vive le roi Louis XVIII !* »

Le canon répondit au cri de l'héritier du grand Condé ; Mgr le duc de Berry éleva un drapeau blanc, et, sur ce pavois du nouveau Champ de Mars, proclama le premier le monarque qui devait lui fermer les yeux.

CHAPITRE XIV

Le roi à l'armée de Condé.

Ce monarque était attendu à l'armée. Il y vint en effet, *n'ayant plus d'asile* (comme il le dit lui-même dans son ordre du jour) *hors celui de l'honneur*. Son arrivée excita une grande joie. A la sollicitation de Mgr le duc de Berry, tous les militaires retenus en prison ou aux arrêts pour quelques fautes furent mis en liberté. On étala pour l'entrée du roi dans son nouveau Louvre toutes les pompes de l'armée : on fit tirer le canon, battre les tambours et sonner les trompettes ; on n'avait pas d'autre musique. On rangea en bataille des soldats à peine vêtus, le visage noirci par la fumée de la poudre, par le soleil et les frimas ; on déploya des drapeaux blancs déchirés, percés de

boulets, criblés de balles, et semblables à cette oriflamme usée par la gloire, que l'on voyait dans le trésor de Saint-Denis.

Le monarque banni voulut se montrer à son autre armée, à l'armée républicaine qui bordait la rive gauche du Rhin. Il alla aux gardes avancées : des paroles furent échangées entre lui et les postes français. Cette périlleuse conversation, établie par le roi avec ses sujets égarés, remplit les républicains d'admiration et d'étonnement.

Malheureusement la joie causée par la présence du roi fut de courte durée. La grande ombre de la vieille monarchie effrayait les ministres des puissances : Charlemagne avec sa peau de loutre, et Louis XIV avec son manteau royal, leur apparaissaient. Un roi de France proscrit, à la tête de quelques exilés, leur semblait menacer le monde. La politique crut revoir un maître, et le força de se retirer. Circonspection inutile; le génie et le temps ont placé le pouvoir dans cette famille de France : sans trône, elle serait encore souveraine, et n'a besoin que de son nom pour régner.

Toutefois Louis XVIII demeura assez de temps à l'armée de Condé pour montrer l'intrépidité naturelle à nos monarques. Un assassin (car les Bourbons n'ont plus à combattre que des assassins) tira au roi, par une fenêtre de Dillingen, un coup de carabine : la balle effleura le haut de la tête. Le roi, porta la main au front, se contenta de dire : « Une demi-ligne plus bas, et le roi de France s'appelait « Charles X. »

Pendant le séjour du roi à l'armée de Condé, il assista au service que cette armée fit célébrer à la mémoire de Charrette. Placé entre M[gr] le duc de Berry et M[gr] le prince de Condé, il adressa lui-même ce discours aux troupes réunies : « Messieurs, nous venons de rendre « les derniers devoirs à celui que vous avez admiré, peut-être même « envié jusque sur le champ de bataille de Berstheim, à celui qui « tant de fois a fait entendre ce cri qui m'a causé dans vos rangs « une satisfaction si vive, mais que j'aurais beaucoup mieux aimé « répéter encore avec vous. »

C'était ainsi que la vieille monarchie s'étendait partout où elle existait : la fidélité avait ses échos ; le cri de *Vive le Roi!* retentissant sur les rivages de la Loire, était répété sur les bords du Rhin. M[gr] le prince de Condé et ses fils, M[gr] le duc de Berry, la noblesse de France honorant dans un camp d'exilés les vaillantes communes de France, un roi proscrit, à la tête de cette noblesse, faisant lui-même l'oraison funèbre d'un sujet fidèle! l'histoire offre-t-elle quelque chose de plus beau ! Notre patrie obtenait alors de grandes victoires,

mais elles n'effaceront point le souvenir de ces Français persécutés, proclamant dans les bois, à la face du ciel, leur souverain légitime, et célébrant les funérailles de ceux qui étaient morts pour lui.

CHAPITRE XV.

Repos momentané des émigrés et de Mgr le duc de Berry. — Les observations de ce prince sur l'Allemagne.

Des négociations continuelles, des trêves, des paix séparées, donnaient aux émigrés quelques moments de repos. Les uns allaient alors errer dans les vallées des Alpes, visiter les religieux de la Val-Sainte, autre espèce d'exilés sur la terre (mais la révolution les poursuivait encore dans le désert, car tout était envahi, et la solitude manquait au solitaire) ; les autres s'enfonçaient dans l'Allemagne, accueillis dans les cabanes, repoussés dans les châteaux, chassés de la porte de ces rois dont ils défendaient les trônes.

Mgr le duc de Berry profitait également de ces intervalles de repos pour voyager et pour consoler sa famille dispersée : il étudiait les nations au milieu desquelles la Providence l'avait jeté. Il remarquait que les Allemands, divisés en une multitude d'états, sont tels encore qu'ils étaient du temps de Tacite, c'est-à-dire qu'ils sont moins un peuple que le fond et la base d'autres peuples. Sortis de leurs forêts, transportés sous un ciel plus propice, leur génie natif se développe ; ils deviennent des nations admirables et presque indestructibles. Les Francs, les Angles, les Visigoths, les Goths et les Lombards l'ont prouvé en France, en Angleterre, en Espagne et en Italie. Mais tant que les tribus germaniques habitent leur pays natal, tout semble enseveli chez eux comme dans une mine, ou confus comme dans un chaos.

Un fait singulier n'échappa point à la perspicacité du prince. Il vit, avec un intérêt mêlé de surprise, que les doctrines du siècle, introduites parmi les Allemands, avaient fait naître dans certains esprits les erreurs sociales sans y pouvoir détruire les vérités naturelles enracinées dans un sol fécond et sauvage. Il en était résulté un mélange bizarre de folie et de bon sens, de christianisme et de déisme, de libéralisme et de mysticité, d'enthousiasme froid et de métaphysique exaltée, de goût et de barbarie, de corruption et de

rudesse. De même que les Cattes, les Bructères, les Chauques adoraient dans les bois une horreur secrète, vague, indéfinie, plusieurs de leurs fils se sont mis à révérer quelque chose de fantastique et de ténébreux qu'ils ne peuvent ni peindre ni saisir.

CHAPITRE XVI.

Lettre de Mgr le duc de Berry à Mgr le prince de Condé. — L'armée de Condé se retire en Pologne. — Adieux du prince à cette armée.

Mgr le duc de Berry se trouvait ainsi pour un moment absent de l'armée [1], lorsqu'il écrivit au prince de Condé cette lettre si touchante par la tendresse et la noblesse des sentiments :

« Enfin, Monsieur, mon frère est arrivé hier : vous jugerez facilement de la joie que j'ai éprouvée en le revoyant. Ma joie est « d'autant plus vive que mon retour à l'armée sera très-prompt ; « nous ne devons rester que cinq ou six jours ici, et nous ne perdrons pas de temps en chemin pour revenir. Je fais bien des vœux « pour qu'on ne tire pas des coups de fusil pendant mon absence; « mais que cette campagne, qu'on peut bien regarder, je crois, « comme la dernière, soit active. Je le désire vivement pour mon « instruction et pour mon frère ; car je suis persuadé qu'il faut que « les Bourbons se montrent, et beaucoup; et que, hors de la France, « ils doivent commencer par gagner l'estime des Français avec leur « amour. »

Cette campagne de 1797 ne fut pas longue. L'armistice conclu à Léoben [2], entre Buonaparte et le prince Charles, changea les destinées de l'armée de Condé : elle passa au service de la Russie, et se retira en Volhinie; elle était encore forte de plus de dix mille hommes. Mgr le duc de Berry en avait pris le commandement pendant l'absence de Mgr le prince de Condé. Avant de quitter cette brave armée, pour se rendre à Blakembourg, il lui fit part d'une lettre de satisfaction dont le roi l'avait chargé pour elle, et il mit à l'ordre du jour les adieux suivants :

« Après avoir été si longtemps au milieu et à la tête de la no-

[1] 1797. — [2] 7 juin 1797.

« blesse française, qui, toujours fidèle, toujours guidée par l'hon-
« neur, n'a pas cessé un instant de combattre pour le rétablissement
« de l'autel et du trône, il est bien affligeant pour moi de me sépa-
« rer d'elle dans un moment surtout où elle donne une nouvelle
« preuve d'attachement à la cause qu'elle a embrassée, en préférant
« abandonner ses biens et sa patrie, plutôt que de plier jamais sa
« tête sous le joug républicain.

« Au milieu des peines qui m'affligent, j'éprouve une véritable
« consolation en voyant un souverain aussi généreux que S. M. l'em-
« pereur de Russie recueillir et recevoir le dépôt précieux de cette
« noblesse malheureuse, en la laissant toujours sous la conduite
« d'un prince que l'Europe admire, que les bons Français chéris-
« sent, et qui m'a servi de guide et de père depuis trois ans que je
« combats sous ses ordres.

« Je vais rejoindre le roi; je ne lui parlerai pas du zèle, de l'acti-
« vité et de l'attachement dont la noblesse française a donné tant de
« preuves dans cette guerre : il connaît tous ses mérites et sait les
« apprécier. Je me bornerai à lui marquer le vif désir que j'ai et que
« j'aurai toujours de rejoindre mes braves compagnons d'armes; et
« je les prie d'être bien persuadés que, quelque distance qui me
« sépare d'eux, mon cœur leur sera éternellement attaché, et que je
« n'oublierai jamais les nombreux sacrifices qu'ils ont faits et les
« vertus héroïques dont ils ont donné tant d'exemples. »

LIVRE SECOND.

VIE MILITAIRE DU PRINCE JUSQU'AU LICENCIEMENT DE L'ARMÉE DE CONDÉ.

CHAPITRE PREMIER.

Mgr le duc de Berry rejoint l'armée de Volhinie. — Hospitalité des Polonais — Le prince organise le régiment noble à cheval.

Après avoir passé environ un an auprès de son père à Édimbourg, et auprès du roi à Mittau, Mgr le duc de Berry vint rejoindre ses compagnons d'armes en Volhinie [1] : il les trouva dans la joie; cette joie était causée par la nouvelle du mariage, qui venait d'être assurée entre Mgr le duc d'Angoulême et S. A. R. MADAME. Ainsi notre vieille monarchie continuait ses destinées dans un coin du monde, tandis qu'on croyait qu'elle n'existait plus. Les victimes qui en gardaient les saintes lois croyaient n'avoir rien perdu tant qu'elles voyaient au milieu d'elles la famille de leurs souverains. Qui eût osé se plaindre d'un malheur que partageait la fille de Henri IV et de Marie-Thérèse?

Mgr le duc de Berry ne se trouva point étranger en Pologne. Henri III n'y avait-il pas régné? la fille de Stanislas n'était-elle pas l'aïeule du prince exilé? La France a été surnommée la mère des rois : les Bourbons trouvent des ancêtres sur tous les trônes.

Les Polonais sont les Français du Nord : ils en ont la bravoure, la vivacité, l'esprit; ils parlent notre langue avec grâce. Les émigrés retrouvèrent au milieu des forêts de la Pologne de grandes dames qui leur donnèrent l'hospitalité comme au temps de la chevalerie. Ce qui ajoutait à l'illusion était une certaine mollesse de l'Asie, introduite dans les vieux manoirs polonais, où des femmes charmantes ont l'air d'être enfermées par des enchanteurs et des infidèles.

C'était au reste une étrange fortune que celle qui reléguait un prince, victime de la politique, chez un peuple bouleversé par cette même politique, qui amenait ce prince dans un pays que des diètes

[1] 29 octobre 1798.

tumultueuses ont perdu, comme des assemblées populaires ont détruit la France. Et que de vicissitudes dans la destinée des rois de Pologne, depuis ce Jagellon qui conquit, perdit, reprit et refusa des couronnes jusqu'à ce Casimir, d'abord jésuite, ensuite cardinal, et puis roi, lequel, après avoir proposé pour monarque aux Polonais le duc d'Enghien, fils du grand Condé, vint oublier le trône aux soupers de Ninon, et mourut abbé de Saint-Germain des Prés!

L'armée de Condé avait subi une nouvelle organisation. Les cavaliers nobles, distribués auparavant en différents corps, ne formaient plus qu'un seul régiment, destiné par l'empereur Paul à Mgr le duc d'Angoulême. Mgr le duc de Berry prit le commandement de ce régiment en l'absence de son frère; il employa ses loisirs à discipliner un corps superbe, mais difficile à conduire par la nature même de sa composition. Il montra dans cette circonstance des talents qui annonçaient en lui un des meilleurs officiers de cavalerie de l'Europe.

CHAPITRE II.

L'armée de Condé se met en marche pour rejoindre les troupes alliées. — Mariage de Son Altesse Royale Madame et de Mgr le duc d'Angoulême.

La Russie s'étant déterminée à secourir l'Autriche, à délivrer l'Italie, et à porter la guerre en France, le corps de Condé reçut en Volhinie l'ordre de se tenir prêt à marcher. Cet ordre ranima dans le cœur des vaillants proscrits leur double passion pour les combats et pour la patrie : chacun se défit de ce qui lui restait pour s'équiper; les lambeaux de la fidélité furent vendus pour acheter les armes de l'honneur. L'armée s'était formée en trois colonnes [1] : la première commandée par Mgr le prince de Condé; la seconde par Mgr le duc de Berry, et composée du régiment noble à cheval, du régiment d'infanterie de Durand, et de l'artillerie; la troisième sous les ordres de Mgr le duc d'Enghien.

Tandis que ces guerriers s'avançaient vers la France dans l'espoir d'en ouvrir le chemin à leur roi, le ciel accomplissait une partie de leurs vœux : MADAME donnait sa main à Mgr le duc d'Angoulême.

[1] 25 janvier 1799.

Des témoins oculaires nous ont transmis des détails de cette pompe, qui n'a presque point été connue : nous les laisserons parler. Hélas ! nous avons vu et nous raconterons les solennités d'un autre mariage ! il s'était fait au sein de la patrie, sous des auspices bien plus favorables : Dieu avait ses desseins sur les deux frères.

Mittau, 5 juin 1799.

« La reine [1] arriva hier après un long et pénible voyage. Le roi se pro-« posait d'aller à quatre milles d'ici : il la rencontra à moitié chemin de « cette distance. Leur entrevue excita tout l'intérêt que doivent inspirer « deux augustes époux séparés depuis huit ans, et cherchant dans leur « réunion quelque adoucissement à des malheurs inouïs.

« Madame Thérèse est arrivée le lendemain : le roi était parti de grand « matin pour aller à sa rencontre. La première maison de poste était in-« diquée pour le rendez-vous; mais la princesse ayant fait la plus grande « diligence, ce fut aussi sur le chemin qu'ils se rencontrèrent : nulle ex-« pression ne pourrait peindre un pareil moment. Le même sentiment fit « s'élancer à la fois, hors de leurs voitures, le roi, Mgr le duc d'Angoulême « et Madame Thérèse. Le roi courut vers Madame en lui tendant les bras ; « mais ses efforts ne purent suffire pour l'empêcher de se précipiter à ses « pieds. Des larmes et des sanglots furent les premiers témoignages des « sentiments profonds dont le cœur était rempli. Le premier tribut payé à « la nature et au souvenir de tant d'infortunes fit place aux expressions « de la plus tendre reconnaissance. Mgr le duc d'Angoulême, retenu par « le respect, mais entraîné par mille sentiments divers, arrosait de ses « pleurs la main de sa cousine, tandis que le roi, dans la plus vive émotion « et les yeux inondés de larmes, pressait contre son sein cette princesse, « et lui présentait en même temps l'époux qu'il lui donne. Ce roi si bon, « si digne d'un meilleur sort, placé ainsi entre ses enfants d'adoption, « éprouvait pour la première fois qu'il peut encore exister pour lui quel-« ques instants de bonheur.

« Tous les Français qui entourent Sa Majesté, avides de voir, de bénir, « d'adorer l'auguste fille de Louis XVI, s'étaient postés en foule dans les « cours et les escaliers du château. A l'instant où elle a paru, des larmes « d'attendrissement coulaient de tous les yeux, et l'on n'entendait plus « que des vœux adressés au ciel.

« On admire dans les traits de Madame Thérèse, dans son maintien, « dans son langage et le mouvement de sa physionomie, l'aisance, la no-« blesse et les grâces de Marie-Antoinette. La France, avec autant de joie « que de douleur, retrouva dans sa figure les traits de l'infortuné Louis XVI, « embellis par la jeunesse, la fraîcheur, la sérénité; et, par un heureux

[1] Marie-Josèphe-Louise de Savoie, épouse de Louis XVIII.

« accord, qui sans doute est un don du ciel, la princesse rappelle aussi « M[me] Élisabeth.

« Les regrets universels que la cour et les habitants de toutes les classes « de la ville de Vienne ont témoignés au départ de MADAME Thérèse, le « respect et la vénération qu'elle inspire à tous ceux qui ont le bonheur « de l'approcher, sont un garant certain des sentiments d'amour dont la « France entière fera hommage à cette adorable princesse. »

Mittau, 10 juin 1799.

« Le mariage si longtemps désiré de M[gr] le duc d'Angoulême, avec MA- « DAME Thérèse de France, s'est célébré aujourd'hui dans une grande salle « du château, où l'on avait dressé un autel entouré de fleurs. Son Ém. « M[gr] le cardinal de Montmorency, grand-aumônier de France, leur a « donné la bénédiction nuptiale : le clergé catholique de Mittau assistait « à cette cérémonie. L'abbé Edgeworth était auprès du prie-Dieu des « jeunes époux. MONSIEUR, que l'état actuel des choses retient à la proxi- « mité de France, et MADAME, à qui sa santé n'a pas permis d'entreprendre « un si long voyage, n'y ont pas été présents [1]. Toutes les personnes les « plus considérables de la ville se sont empressées de s'y rendre, ainsi que « le prêtre grec et le pasteur luthérien. Les Français qui se sont trouvés « à Mittau dans ce beau jour ont eu le bonheur de voir former ces liens. « La famille royale avait pour escorte ces cent gardes du corps, respec- « tables vétérans de l'honneur et de la fidélité, à qui l'empereur de Russie « a donné, pour récompense de leurs longs services, la fonction d'entourer « leurs maîtres. MM. les ducs de Villequier, de Guiche, de Fleury, le « comte de Saint-Priest (qui a reçu le contrat de mariage), le marquis de « Nesle, le comte d'Avaray, le comte de Cossé, et quelques autres officiers « ou serviteurs du roi, ont eu l'honneur de signer comme témoins l'acte « de célébration.

« Une fille de France et un petit-fils de France ne pouvant trouver qu'à « six cents lieues de leur patrie un autel où il leur fût permis de déposer « leurs serments; l'héritier présomptif de la couronne de Louis XVI, et les « précieux restes du sang de ce monarque, unissant leurs destinées à « Mittau sous les auspices de l'empereur de Russie : quel spectacle, et que « de réflexions il fait naître !

« Le roi, qui trouve dans l'union de sa nièce et de son neveu tout ce « que le sentiment a de plus doux réuni à ce que la politique peut avoir « de plus important, jouit maintenant de son ouvrage, en y reconnaissant « une nouvelle marque de l'amitié du digne successeur de Pierre le « Grand. Ce magnanime souverain signera le contrat de mariage, et en « recevra le dépôt dans les archives de son sénat [2]. »

[1] Le comte d'Artois et la comtesse d'Artois. — [2] *Corresp. manusc. et off. de M. le comte de Saint-Priest avec le chevalier de Vernègues.*

Ainsi s'accomplit dans une terre étrangère, au milieu des religions étrangères, le mariage dont un des témoins fut le prêtre étranger qui assista Louis XVI à l'échafaud : un sénat étranger reçut l'acte de célébration. Il n'y avait plus de place pour le contrat de mariage de la fille de Louis XVI dans ce trésor des chartres où fut déposé celui d'Anne de Russie et de Henri Ier, roi de France.

CHAPITRE III.

Arrivée de Mgr le duc de Berry à Constance avec l'armée. — Combat. Retraite.

Mgr le duc de Berry, avec l'armée de Condé, était arrivé à Friedeck dans la Silésie autrichienne lorsqu'il reçut la dépêche annonçant le mariage de son frère : elle fut mise à l'ordre. On lisait dans cet ordre une lettre du roi, qui disait au prince de Condé : « Apprenez « cette heureuse nouvelle à l'armée; elle ne peut paraître que d'un « bon augure à vos braves compagnons, au moment où ils vont ren- « trer dans la carrière qu'ils ont si glorieusement parcourue. »

Ce bourg de Friedeck fut un véritable lieu de réjouissances pour le corps de Condé. Un vieux seigneur allemand du voisinage, à force d'entendre parler de rois tués et de princes bannis, fit des réflexions. Il lui sembla, puisqu'on dissipait en festins les biens qu'on ravissait aux autres, qu'il serait bien fou de ne pas prendre les devants : il se mit donc à manger son patrimoine. Quand Mgr le duc de Berry et Mgr le prince de Condé arrivèrent, il venait de vendre son château. Avec le prix qu'il en avait obtenu, il donna un grand souper et un excellent concert à ses hôtes. Débarrassé des soins de la fortune, il se promettait bien de rire de la révolution lorsqu'elle le viendrait trouver à Friedeck.

Après une marche de quatre cents lieues, l'armée arriva le 1er octobre dans les environs de Constance : elle avait parcouru ses forêts natales, berceau des Clodion et des Mérovée; elle avait passé sur ses anciens champs de bataille, dans ces bois qui avaient retrouvé leur silence, et où l'on voyait, comme au camp de Varus, les ossements blanchis des soldats sacrifiés pour leur prince et pour leur patrie [1].

[1] Tacite, *Annales*.

Lorsque Mgr le duc de Berry avait traversé la ville de Prague à la tête de l'armée, le peuple s'était attendri à la vue de ces chevaliers de Saint-Louis, de ces vieillards qui, le sac sur le dos, un fusil russe sur l'épaule, marchaient tout courbés sous le poids de leurs armes, de leurs jours et de leurs malheurs. Le commandant autrichien, qui les regardait passer, se tournant vers les officiers de sa garnison, leur dit : « Hé bien, Messieurs, en eussions-nous fait autant ? »

Constance ne fut pas plutôt occupé par le corps de Condé [1], que les républicains l'attaquèrent. Ils pénétrèrent dans la ville : on s'y battit à la baïonnette aux cris de *Vive le roi! Vive Condé! Vive la république!* Ce fut la première et la dernière affaire de cette campagne pour Mgr le duc de Berry et pour l'armée de Condé : la division se mit parmi les Russes et les Autrichiens. Le maréchal Suwarow rentra en Pologne avec ses armées : le corps de Condé fut maintenu, mais par l'Angleterre. Paul Ier envoya des drapeaux d'honneur au régiment de Bourbon, et la grande croix de Malte à Mgr le duc de Berry. Ce dernier prince alla voir le maréchal Suwarow avant son départ, et s'entretint avec ce guerrier, dont la bizarrerie égalait le génie et la loyauté.

CHAPITRE IV.

Projet de mariage entre Mgr le duc de Berry et la princesse Christine de Naples. — Le prince va en Italie.

Ce mélange de combats et de voyages, ces relations avec toutes sortes de peuples et toutes sortes d'hommes, avaient formé le caractère et l'esprit de Mgr le duc de Berry ; il parlait avec facilité la plupart des langues de l'Europe, et les épreuves de sa vie promettaient à la France un grand monarque.

Le roi avait pensé pour son neveu à un mariage : il avait jeté les yeux sur la famille royale de Naples. M. le chevalier de Vernègues avait donné la première idée de cette union, et avait été chargé de la suivre ; ensuite M. le comte de Chastellux reçut des instructions à ce sujet : celui-ci, attaché à madame Victoire, avait été nommé après la mort de cette princesse [2] ministre plénipotentiaire de

[1] 5 octobre 1799. — [2] 15 septembre 1800.

Louis XVIII à la cour de Sicile. Des lettres patentes, en date de Mittau, donnèrent pouvoir au comte de Chastellux de consentir, au nom de Sa Majesté, au mariage de Mgr le duc de Berry avec Madame Christine, princesse de Naples.

Mgr le duc de Berry, accompagné du comte de Damas-Crux, du chevalier de Lageard et du marquis de Soudis, partit de Lintz pour Clagenfurth, où se trouvait la princesse sa mère, MADAME : de là il se rendit à Palerme. L'armée de Condé devait passer en Italie, s'embarquer à Livourne, et faire une descente en Provence, où les royalistes avaient un parti.

Mgr le duc de Berry plut à la cour. Son mariage avec la princesse Christine fut à peu près arrangé. Il reçut un traitement de 25000 ducats, que les malheurs du temps ne tardèrent pas à lui enlever. La reine de Naples, les princesses ses filles et le prince Léopold ayant quitté la Sicile pour faire un voyage à Vienne, Mgr le duc de Berry alla à Rome, avec dessein de servir dans le corps napolitain qui occupait la ville des Césars.

CHAPITRE V.

Voyage du prince à Rome.

Mgr le duc de Berry débarqua à Naples, et de là se rendit à Rome. Il fut singulièrement frappé de la variété des personnages qu'il rencontra sur les chemins de l'Italie : des Anglais et des Russes voyageaient à grands frais dans d'élégantes voitures, avec tous les usages et tous les préjugés de leur pays : une famille italienne cheminait avec économie dans un chariot du temps de Léon X : un moine à pied traînait par la bride sa mule chargée de reliques, des paysans conduisaient des charrettes attelées de grands bœufs blancs, et portant une petite image de la Vierge élevée sur le timon, au bout d'une gaule recourbée ; des femmes en jupon court, en corset ouvert, la tête voilée comme des madones, ou les cheveux bizarrement tressés, insultaient le prince en riant, et des pèlerins, appuyés sur un long bâton, le regardaient passer. Tout cela sur les grands pavés de la voie Appienne, qui conservent encore les traces des roues du char d'Agrippine, sur les chemins de Tibur, où l'ermitage de saint An-

toine de Padoue s'est écroulé à son tour dans les ruines de la maison d'Horace.

Le cardinal de Bernis n'existait plus quand Mgr le duc de Berry arriva à Rome. Il ne pouvait plus offrir à un prince fugitif cette hospitalité digne des jours d'Évandre, qu'il exerça envers les nobles dames dont l'auteur de cet ouvrage honora les cendres de Trieste : notre destinée est de pleurer sur le tombeau des Bourbons. Nous ne sommes pas Tacite, mais nous écrivons la vie d'un homme fort au-dessus d'Agricola, et nous avons encore sur l'historien romain l'avantage de n'avoir pas attendu le règne des bons princes pour rendre hommage à la vertu malheureuse.

La veuve des rois, des consuls et des empereurs, était aussi veuve de pontifes, lorsque Mgr le duc de Berry vint l'admirer dans sa solitude : Pie VI était mort à Valence, le 29 août 1799, et Pie VII, élu à Venise le 14 mars 1800, n'était pas encore arrivé. Le dernier souverain de la Rome chrétienne avait été aussi noble dans ses disgrâces, que les derniers princes de la Rome païenne avaient été vils dans leurs malheurs. Pie VI, et après lui Pie VII, soutinrent dans les fers la grandeur de la ville éternelle, et se montrèrent les dignes chefs de l'éternelle religion.

CHAPITRE VI.

Suite du précédent. — Mgr le duc de Berry quitte Rome pour retourner à l'armée.

Le séjour de l'Italie réveilla dans le jeune prince le goût des arts ; il se livra à l'étude de la peinture et de la musique. Beaucoup d'instruments lui étaient familiers ; il en jouait avec goût. Il chantait bien ; il dessinait agréablement, surtout les scènes militaires : il se connaissait en tableaux mieux que les hommes les plus exercés.

« Je suis dans l'admiration de Rome, » écrivait-il à M. le comte de Chastellux. Le prince aimait par caractère la vie libre et débarrassée de toute gêne, que l'on mène en Italie. Rome, par un privilége qui semble attaché à son origine, est encore le pays de l'indépendance personnelle : c'est le lieu de toutes les existences isolées, l'asile de tous les hommes las du monde ou jouets de la fortune. Souffrez-vous le jour, vous pouvez comparer vos malheurs à ceux que tant de monuments rappellent, et vous trouvez vos peines légères ;

la nuit, vous oubliez ces peines sous un ciel enchanté, au milieu de tous les plaisirs. Un prince de la race des Radagaise et des Alaric, le dernier héritier d'un empire de douze siècles, le descendant proscrit des bienfaiteurs du saint-siége, le fils des rois très-chrétiens, le neveu de Louis XVI, le prince qui devait tomber lui-même sous le fer révolutionnaire, le duc de Berry enfin, errant dans les palais détruits des Césars, s'égarant dans les Catacombes, parcourant le Vatican désert, ou dessinant, assis sur un obélisque tombé, les débris épars du Capitole, offrait lui-même un tableau qui manquait aux ruines et aux souvenirs de Rome.

Le malheur poursuivait partout Mgr le duc de Berry. Il avait perdu un de ses fidèles compagnons, le chevalier de Lageard, et il n'avait été un peu consolé que par la loyauté du Bailli de Crussol qui se trouvait alors à Rome. Le prince apprit bientôt que l'armée de Condé, étant arrivée à la hauteur de Venise, avait reçu l'ordre de suspendre sa marche, parce que la guerre était au moment de recommencer. Un faux bulletin, que l'on attribue au ministre Acton, avait déjà répandu cette nouvelle lorsque Mgr le duc de Berry était encore à Palerme, et avait pensé faire partir subitement ce prince. Il reçut à Rome la nouvelle positive que le corps de Condé allait se trouver engagé, que Mgr le duc d'Angoulême avait rejoint l'armée, et qu'il s'était mis à la tête du régiment noble à cheval, formé par Mgr le duc de Berry. La gloire et l'amitié fraternelle parlent au cœur de notre brave et sensible prince ; il ne peut résister à cette double tentation ; il quitte Rome furtivement pour rejoindre son frère et ses compagnons d'armes. Le Béarnais se dérobait au tumulte des armes pour aller voir Gabrielle, son petit-fils s'éloigne d'une grande princesse pour courir au champ d'honneur. On l'entendra s'excuser bientôt dans son admirable lettre à M. Acton.

CHAPITRE VII.

Mgr le duc d'Angoulême arrive à l'armée de Condé. — Il est rejoint par son frère. Dernier Bulletin de l'armée de Condé, écrit par Mgr le duc de Berry.

Mgr le duc d'Angoulême, accompagné du comte de Damas-Crux et du chevalier de Saint-Priest [1], avait rejoint l'armée de Condé à

[1] Tué à Reims par un des derniers coups de canon tirés dans la campagne de 1814.

Pontaba [2]. L'armée reçut avec transport cet autre héritier du trône de saint Louis. Il avait déjà donné des preuves de sa valeur dans les armées du Nord, et sa destinée l'appelait à balancer un jour presque seul la fortune de l'homme qui avait tenu le monde dans sa main.

Les Français s'avancèrent dans la Bavière. Le corps de Condé, forcé à unema rche longue et rétrograde, entra en ligne dans l'armée autrichienne sur les bords de l'Inn ; Mgr le duc de Berry, en arrivant au camp, le trouva dans cette position [3]. La reconnaissance des deux frères fut touchante. Mgr le duc de Berry servit comme simple volontaire dans le régiment noble à cheval qu'il avait formé, et dont Mgr le duc d'Angoulême avait pris le commandement. Obéissant à son frère aîné comme le moindre soldat, il donna un nouvel exemple de cette soumission des membres de la famille royale les uns envers les autres, dans l'ordre de l'hérédité : soumission qui non-seulement manifeste les vertus naturelles aux Bourbons, mais qui conserve encore le trône, en devenant une sorte de confession authentique et perpétuelle du principe de la légitimité.

La perte de la bataille de Marengo par les Autrichiens amena un armistice prolongé à différentes reprises jusqu'au 20 d'octobre. L'armée de Condé, postée sur l'Inn, défendait, entre Weissembourg et Neubeieren, le passage de cette rivière. Une affaire eut lieu à Ravenheim [1] : les ducs d'Angoulême et de Berry s'y trouvèrent. Le prince de Condé fut obligé d'employer l'autorité pour faire retirer les deux princes qui s'exposaient inutilement ; un soldat avait été frappé d'une balle à un pas du premier. Deux jours après, la bataille de Hohenlinden [2] fut gagnée par un général qui voulait acquérir une grande renommée pour la mettre aux pieds de son roi légitime.

Cette bataille décida du sort de la guerre. L'armée de Condé se retira en se battant toujours. Mgr le duc de Berry envoya à la reine de Naples le détail de toutes ces affaires. Il est curieux d'opposer aux bulletins pompeux de Buonaparte le dernier bulletin de l'armée de Condé, écrit par un fils de France : Mgr le duc de Berry était digne d'être le dernier historien des derniers combats de la noblesse française, des derniers exploits des derniers Condés.

Un de ses frères, M. le comte de Saint-Priest, est aujourd'hui aide de camp de Mgr le duc d'Angoulême. — [2] 25 mai 1800. — [3] 8 septembre 1800. — [4] 1er décembre. — [5] 3 décembre.

Linsen, près Rottman, 15 décembre 1800.

« Nous avons eu bien des désastres ; mais je vous assure que pour ceux « qui les ont vus, ces événements sont fort singuliers. Le peu de précaution « que l'on a pris à la bataille du 3, près Ebesberg, l'inaction où l'on a laissé « et les corps qui étaient à Wasserburg, et nous avec M. de Chasteller, « qui pouvions attaquer avec succès sur Munich ; mais principalement le « passage de l'Inn que l'on a laissé forcer, sans vouloir prendre aucune « mesure raisonnable pour l'empêcher ; tout cela est fort extraordinaire.

« Déjà depuis plus de dix jours l'on savait que les forces de l'armée de « Moreau se portaient devant nous. Avec quinze cents hommes d'infanterie « et douze cents chevaux (ce qui fait la totalité du corps), nous gardions « depuis la gauche de Wasserburg jusqu'au delà de Neubeieren, c'est-à- « dire plus de six lieues. Le 15 de ce mois, un corps de quinze cents Autri- « chiens, sous les ordres du feld-maréchal ***, s'était porté à Hartmansberg, « à cinq lieues du pont de Rozenheim, où étaient nos batteries. Il est « connu, par l'exemple des anciennes guerres et par la vue du pays, que « le passage de Neubeieren est non-seulement facile, mais le seul pratica- « ble. Malgré les représentations que M. le prince de Condé avait faites « soir, aucun secours ne lui avait été donné, et les Autrichiens ne s'étaient « pas rapprochés. Le 9, à la pointe du jour, les ennemis ouvrirent un feu « terrible sur nos batteries ; en même temps trois divisions passèrent l'Inn « entre Neubeieren et Rohrdorff, défendu ou plutôt observé par vingt-cinq « dragons d'Enghien et douze hommes de Durand. Les Français s'avancè- « rent en se battant toujours contre M. le duc d'Enghien (qui avait réuni « son régiment et celui de Durand), jusqu'au village de Riedering. Les « Autrichiens n'arrivèrent qu'à une heure. Le général *** s'emporta beau- « coup sur ce que nous avions laissé passer deux mille cinq cents hommes « devant vingt-cinq dragons, et surtout de ce que M. le prince de Condé « avait abandonné la position de Rozenheim, où le canon nous avait dé- « monté deux pièces, tuant hommes et chevaux, les Français d'ailleurs « nous ayant débordés, et étant déjà à Riedering, à deux lieues en arrière « de la position. Le général *** envoya le général Giulay avec sa division « pour se joindre avec M. le duc d'Enghien, et forcer Riedering. Cet ordre « fut exécuté. M. le prince de Condé et M. le duc d'Angoulême attaquèrent « avec les grenadiers de Bourbon, et emportèrent sur-le-champ les batte- « ries de l'ennemi. M. le duc d'Enghien chargea avec les dragons à pied, le « régiment de Durand et les dragons de Kinski ; ces trois corps se couvri- « rent de gloire. Le comte de Giulay faisait tous ses efforts pour nous faire « appuyer par l'infanterie autrichienne : elle était harassée de tant de « combats. Trop faibles, il fallut renoncer à nos avantages, et les Français « reprirent leur position, où ils se maintinrent jusqu'à la nuit.

« Le brave régiment de Durand a été écrasé ; douze grenadiers seule- « ment sur la totalité de la compagnie revinrent de l'affaire. M. le duc

« d'Enghien a eu un cheval tué sous lui, et a perdu beaucoup de dra-
« gons. Gaston de Damas, frère cadet de Roger, a été blessé, ainsi que
« plusieurs autres officiers de distinction. Le général major La Serre a été
« blessé grièvement en combattant avec les grenadiers de Durand.

« Depuis ce moment nous n'avons cessé de marcher le jour ou la nuit.
« Nous venons occuper la position de Rottman, par où les Français pour-
« raient arriver sur Léoben.

« Nous apprenons que dans ce moment les Français ont forcé le passage
« de la Salza à Lauffen. »

Mgr le duc de Berry renouvelle ici la générosité de Catinat; il ne se nomme pas une seule fois dans cette relation si animée, il avait pourtant assisté à tous les combats : il ne parle que de son frère et de Mgr le duc d'Enghien; silence bien digne de l'âme du prince dont la fin a été si généreuse et si héroïque.

CHAPITRE VIII.

Licenciement de l'armée de Condé.

La paix de l'Allemagne amena la dissolution du corps de Condé [1]. Quand on licencie une armée, elle retourne dans ses foyers : mais les soldats de l'armée de Condé avaient-ils des foyers? Où les devait guider le bâton qu'on leur permettait à peine de couper dans les bois de l'Allemagne, après avoir déposé le mousquet qu'ils avaient pris pour la défense de leur roi? Les chasser de leur camp, c'était les condamner à un second exil. Ce camp était devenu pour eux une petite France; ils y avaient transporté leurs pénates : l'épée héréditaire, le drapeau blanc, l'autel de l'honneur. Ils ne pouvaient s'arracher à leur dernière patrie : ceux-ci s'arrêtaient tristement devant les faisceaux d'armes; ceux-là pleuraient assis sur des canons; d'autres erraient dans les rues du camp, auxquelles ils avaient donné des noms empruntés de leur cher pays. Quel prix tant de braves gentilshommes recevaient-ils de leur loyauté? Leur sang versé pour une cause sacrée, tous les genres de sacrifices faits à leur devoir; rien n'était compté : le résultat de leur vertu était l'abandon et la misère.

[1] 16 avril 1801.

On leur disputait jusqu'au chétif secours qu'une certaine pudeur ne permettait pas de leur refuser : on les obligeait de montrer leurs blessures à des commissaires étrangers, afin de rabattre quelques deniers sur celles qui ne paraissaient pas trop graves, et de faire un petit profit sur le sang de la fidélité. Le cœur navré du coup qui frappait ses compagnons d'infortune, M[gr] le duc de Berry surmontait sa douleur pour les consoler : on le voyait courir de tous côtés, encourageant les uns, embrassant les autres, partageant avec tous le peu d'argent qui lui restait. Il ordonna de distribuer aux soldats du régiment noble à cheval le produit de la vente des chevaux : mais les escadrons le supplièrent de faire remettre cette somme aux cent vétérans gardes du corps placés près du roi à Mittau. Il fallut enfin se séparer. Les frères d'armes se dirent un dernier adieu, et prirent divers chemins sur la terre, sans savoir où ils reposeraient leur tête. Tous allèrent, avant de partir, saluer leur père et leur capitaine, le vieux Condé en cheveux blancs : le patriarche de la gloire donna sa bénédiction à ses enfants, pleura sur sa tribu dispersée, et vit tomber les tentes de son camp avec la douleur d'un homme qui voit s'écrouler les toits paternels.

LIVRE TROISIÈME.

SÉJOUR DU PRINCE EN ALLEMAGNE ET EN ANGLETERRE.

CHAPITRE PREMIER.

Embarras de Mgr le duc Berry en Allemagne. — Ses lettres.

Mgr le duc de Berry se trouva lui-même dans un extrême embarras après le licenciement de l'armée. Le jeune prince passa une année tantôt à Wildenwarth, tantôt à Vienne, le plus souvent à Clagenfurth, auprès de sa mère. Il cherchait à renouer à Naples un mariage que traversait le ministre Acton, homme qui n'était propre aux affaires humaines que par leur côté commun.

Rien n'est plus intéressant que les lettres écrites par Mgr le duc de Berry à cette époque : ses malheurs répandent sur son style et dans ses sentiments quelque chose de touchant et de triste. Parlant de la descente que l'armée de Condé avait dû faire sur les côtes de la Provence : « Je suis désespéré, dit-il, que cette expédition n'ait pas « eu lieu; non que je crusse au succès, mais parce que j'y aurais « acquis de la gloire, ou que j'y aurais été tué, ce qui est notre seule « ressource, si Buonaparte règne sur la France [1]. » Dans une autre lettre il refuse d'aller en Italie sous un nom supposé, et il ajoute : « Je veux être ce que je suis, et marcher toujours la tête haute par- « tout où je serai [2]. » Il manquait de tout, et on le voyait sans cesse venir au secours de ses malheureux amis. Tandis que son mariage ne pouvait être renoué, que l'adversité l'isolait de plus en plus sur la terre, il songeait à donner aux autres un bonheur qu'il n'avait pas, à unir des familles qu'il aimait.

« Ma bien véritable amitié pour vous, dit-il au comte de Chastel- « lux, m'engage à vous parler d'une idée qui m'est venue en tête. « Vous avez vu à Venise Mme de Montsoreau et ses filles : l'aînée est « un ange; c'est la personne la plus accomplie que je connaisse [3].

[1] *Lettres à M. le comte d'Hautefort.* — [2] *Lettres à M. le comte de Chastellux.*— [3] Aujourd'hui Mme la duchesse de Blacas

« Elle a toutes les vertus et tous les charmes : la douceur, l'esprit « et la figure. Ses parents, qui sont bien décidés à ne jamais quitter « notre déplorable bannière, voudraient l'unir à quelqu'un qui réunît « à la naissance une conduite et des mœurs fort rares à rencontrer. « Ils m'ont souvent entendu faire l'éloge de votre fils, et j'ai lieu de « croire qu'ils seraient charmés de lui donner leur fille. Ils désirent la « marier promptement, voulant même marier la cadette au comte de « la Ferronnays, qui joint à un caractère propre à faire le bonheur « de sa femme, un peu de bien hors de France, et une très-grande « fortune à Saint-Domingue. Monsoreau a l'espérance de retirer « quelque chose des débris de sa fortune. Mandez-moi franchement « si cette idée vous plaît, ou si vous avez d'autres vues sur son « compte. »

Et c'est le même prince, occupé du bonheur des autres d'une manière si affectueuse, qui écrivait au même comte de Chastellux :

« Qu'irais-je faire à Naples? Je ne peux pas vivre pour rien dans « un pays d'une cherté affreuse. Pourquoi M. Acton ne me parle-t-il « pas franchement? qu'a-t-il besoin d'user de réserve envers moi ? « Je ne suis point une puissance politique : je suis un homme mal- « heureux, qui ne peut porter ombrage à personne. »

Son admirable lettre à M. Acton mérite surtout d'être conservée : « Je vous écris, monsieur, avec la franchise d'un Bourbon, qui « parle au ministre d'un Roi-Bourbon, d'un roi qui n'a cessé de « montrer un attachement généreux à la partie de sa famille si cruel- « lement traitée par la fortune.

« J'ai appris avec une vive douleur que le roi avait désapprouvé « la démarche que j'avais faite de quitter Rome pour aller joindre « l'armée de Condé. La noblesse fidèle avec laquelle j'ai fait huit « campagnes n'avait jamais vu tirer un coup de fusil sans que je « fusse à sa tête. Au moment où mon frère venait de la joindre, il « me mandait : *Nous attaquons le* 15 *septembre*. Si j'avais attendu les « ordres du roi, je perdais le temps : je suis donc parti sur-le- « champ; je suis arrivé le 15, et le 16 nous étions au bivouac, de- « vant attaquer le lendemain. Je n'aurais jamais quitté l'armée na- « politaine, si elle avait été devant l'ennemi, mais tout paraissait « indiquer de ce côté la plus grande tranquillité. D'ailleurs, volon- « taire sous M. de Nazelli, ou sous M. de Damas que j'ai vu si long- « temps colonel à l'armée de Condé, ce n'était pas une position bien « agréable pour moi, et je n'y pouvais être d'aucune utilité au ser- « vice du roi. Depuis que la paix a été faite, je vous ai écrit trois fois

« sans recevoir jamais de réponse de vous. Cette incertitude-là est « cruelle : pourquoi ne pas me dire franchement les volontés du « roi à mon égard? J'aurais été aussi heureux qu'il est possible, « lorsqu'on n'est pas dans son pays, d'être uni à la famille de Naples « et de tout devoir à des parents aussi bons. Mais les circonstances « empêchent-elles cette union? Ma présence serait-elle incom- « mode? Le traitement qu'on a bien voulu m'accorder est-il une « gêne dans un moment où les finances du roi sont si cruellement « obérées? Je mets le tout à ses pieds, avec la même reconnais- « sance : je vous supplie seulement de vouloir bien faire continuer « de payer les 5000 ducats que le roi a eu l'extrême bonté d'accorder « aux officiers de ma maison. Ces gentilshommes, invariables dans « leur devoir et leurs principes, ne fléchiront jamais la tête sous le « joug d'un usurpateur, et tous ont abandonné leurs fortunes pour « me suivre. Je ne réclame donc rien pour moi que le passé. Je n'ai « eu jusqu'ici d'autres ressources que la générosité du roi ; mais « vous savez sûrement les retards que j'ai éprouvés. Cela me met « dans le plus grand embarras. N'ayant rien à moi, je regarderais « comme une infamie de faire une dette.

« Je suis bien sûr que vous sentirez les raisons de mon empresse- « ment à connaître mon sort, quand vous saurez que, dans un mois. « je n'aurai en vendant mes équipages, que de quoi rejoindre mon « père. »

La réponse de M. Acton n'arriva point [1], et M[gr] le duc de Berry partit pour l'Angleterre.

CHAPITRE II.

Monseigneur le duc de Berry en Écosse.

Ce fut dans cette île que se réfugièrent tour à tour, à quelques années d'intervalle les uns des autres, les princes de la Maison de France poursuivis par la fortune. M. le prince de Condé erra quelque temps en Allemagne. Comme la gloire ne se peut cacher, il trouvait difficilement un asile : le généreux duc de Brunswick, son ancien

[1] M. le chevalier de Vernègues parvint dans la suite à faire connaître la vérité au roi, et obtint sur l'arriéré de la pension une somme de 80,000 ducats.

adversaire, ainsi que celui des maréchaux de Broglie et de Castries, lui offrit une retraite ; mais l'illustre rejeton de la maison d'Est devait être brisé lui-même par ce fléau qui brisait tous les royaumes et toutes les renommées. Mgr le prince de Condé, passant enfin en Angleterre, y rejoignit Mgr le duc de Bourbon, son fils.

Louis XVIII avait été forcé de sortir de Saxe en 1798, par ordre de ce directoire, qui se déchargeait sur l'Europe du mépris dont il était accablé en France. « Le roi, écrivait alors Mgr le duc de Berry, va « encore courir de pays en pays chercher un asile qu'on lui refusera « partout. Mon frère le suivra. » Le roi se retira à Mittau : Pierre le Grand vint en France apprendre au pied de la statue de Richelieu à commencer un empire ; l'adversité, le premier des maîtres, conduisit Louis XVIII dans les états russes, pour lui apprendre à relever un empire qui finissait. Paul Ier se souvint d'avoir été voyageur dans notre patrie, et il accueillait l'hôte illustre que notre patrie lui envoyait. Mais l'usurpateur vint à son tour dicter des lois. Obligé de quitter Mittau avec Madame, le roi ne trouva d'asile assuré qu'au sein de ces mers sur lesquelles toute puissance a été refusée à Buonaparte, et qui devaient commettre à la garde de ce génie des tempêtes leurs orages et leurs abîmes.

Le pays qu'habita d'abord Mgr le duc de Berry auprès de son père était uni à la France par d'anciens liens d'hospitalité. Les Écossais avaient fourni une garde à nos rois, et servi puissamment dans leurs revers Charles VII et Henri IV. Montross, qui donnait au cardinal de Retz *l'idée de certains héros que l'on ne voit plus que dans les Vies de Plutarque* [1], représentait à Mgr le duc de Berry les généreux Français immolés à la cause de leur roi. Il retrouvait encore le souvenir de ces hommes fidèles dans celui des officiers qui s'attachèrent à la fortune de Jacques II.

« Leurs aventures furent dignes des beaux jours de Sparte et « d'Athènes. Ils étaient tous d'une naissance honorable, attachés à « leurs chefs, et affectionnés les uns aux autres, irréprochables en « tout... Ils se formèrent en une compagnie de soldats au service de « France... Ils furent passés en revue par le roi à Saint-Germain en « Laye ; le roi salua le corps par une inclination et le chapeau bas. « Il revint, s'inclina de nouveau, et fondit en larmes. Ils se mirent « à genoux, baissèrent la tête contre terre ; puis, se relevant tous à « la fois, ils lui firent le salut militaire. Ils furent envoyés de là aux

[1] *Mémoire du cardinal de Retz*, liv. III.

« frontières d'Espagne, ce qui formait une marche de 900 milles. « Partout où ils passaient, ils tiraient les larmes des yeux des « femmes, obtenaient le respect de quelques hommes, et en faisaient « rire d'autres par la moquerie qui s'attache au malheur. Ils étaient « toujours les premiers dans une bataille, et les derniers dans la « retraite... Ils manquèrent souvent des choses les plus nécessaires « à la vie ; cependant on ne les entendit jamais se plaindre, excepté « des souffrances de celui qu'ils regardaient comme leur souve- « rain [1]. » Qui ne croirait lire une page de l'histoire des émigrés français !

Mgr le duc de Berry habitait près d'Édimbourg, avec son père, le château de Marie Stuart, la première veuve d'un roi de France qui porta la tête sur l'échafaud, et qui regrettait en mourant de n'avoir pas la *tête tranchée avec une épée à la française* [1]. Il aimait à répéter sous les vieilles voûtes du château la ballade où l'infortunée princesse faisait ses adieux *au plaisant pays de France :*

Adieu, plaisant pays de France :
O ma patrie
La plus chérie,
Qui as nourri ma jeune enfance !
Adieu, France, adieu nos beaux jours!
La nef qui déjoint nos amours
N'a eu de moi que la moitié.
Une part te reste : elle est tienne ;
Je la fie à ton amitié,
Pour que de l'autre il te souvienne.

Lorsque Monsieur vint demeurer à Londres, Mgr le duc de Berry l'y suivit, et sa vie changea encore comme sa fortune.

CHAPITRE III.

Monseigneur le duc de Berry arrive à Londres. — Ses faiblesses. — Admirable déclaration du roi et des princes de la Maison de France.

Un prince qui ne règne plus, un banni sans patrie, un soldat qui ne fait plus la guerre, est le plus indépendant des hommes ; il arrive

[1] Dalrym., *Mémoires de la Grande-Bretagne.*
[2] *Rech. de Pasquier.*

souvent qu'il cherche dans les affections du cœur de quoi remplir le vide de ses journées. Il serait inutile de taire ce que la mort chrétienne et héroïque du prince a révélé. Le duc de Berry faillit comme François Ier et Bayard, Henri IV et Crillon, Louis XIV et Turenne : le roi Jean vint reprendre en Angleterre des fers qu'il préférait à la liberté. Il y a deux espèces de fautes qui, toutes graves qu'elles doivent être aux yeux de la religion, sont traitées avec indulgence dans la patrie d'Agnès et de Gabrielle. En condamnant trop sévèrement dans ses rois les faiblesses de l'amour et le penchant à la gloire, la France craindrait de se condamner elle-même.

Mgr le duc de Berry eut une de ces joies si pures que produit l'honneur, en donnant (avec tous les princes de la famille royale qui se trouvaient en Angleterre) son adhésion à la note du roi, en réponse à la proposition que lui fit faire Buonaparte de renoncer au trône de France, moyennant des indemnités : cette note est un des plus beaux documents de notre histoire. Tandis que de puissants monarques étaient forcés d'abandonner leurs trônes au conquérant, un roi de France proscrit refusait le sien à l'usurpateur qui l'occupait : le sénat romain ne fit pas acte de propriété plus magnanime, en vendant le champ où campait Annibal.

Varsovie, 22 février 1803.

« Je ne confonds pas M. Buonaparte avec ceux qui l'ont précédé ; j'es-« time sa valeur, ses talents militaires : je lui sais gré de plusieurs actes « d'administration, car le bien que l'on fera à mon peuple me sera tou-« jours cher. Mais il se trompe s'il croit m'engager à transiger sur mes « droits : loin de là, il les établirait lui-même, s'ils pouvaient être liti-« gieux, par la démarche qu'il fait en ce moment.

« J'ignore quels sont les desseins de Dieu sur ma race et sur moi ; mais « je connais les obligations qu'il m'a imposées par le rang où il lui a plu « de me faire naître. Chrétien, je remplirai ces obligations jusqu'à mon « dernier soupir ; fils de saint Louis, je saurai à son exemple me respecter « jusque dans les fers ; successeur de François Ier, je veux du moins pou-« voir dire comme lui : *Nous avons tout perdu, fors l'honneur.*

« *Signé* LOUIS. »

Et au bas :

« Avec la permission du roi mon oncle, j'adhère de cœur et d'âme au « contenu de cette note.

« *Signé* LOUIS-ANTOINE. »

Mgr le duc d'Agoulême résidait alors auprès du roi à Varsovie.

MONSIEUR, Mgr le duc de Berry, Mgr le duc d'Orléans et les deux princes ses frères alors vivants, Mgr le prince de Condé, Mgr le duc de Bourbon, tous exilés, dans la Grande-Bretagne, envoyèrent au roi l'adhésion suivante :

« Pénétrés des mêmes sentiments dont S. M. Louis XVIII, roi de France « et de Navarre, notre seigneur et roi, se montre si glorieusement animé « dans sa noble réponse à la proposition qui lui a été faite de renoncer au « trône de France, et d'exiger de tous les princes de la maison de Bour-« bon une renonciation à leurs imprescriptibles droits de succession à ce « même trône,

« DÉCLARONS

« Que notre attachement à nos devoirs et notre honneur ne pourront « jamais nous permettre de transiger sur nos principes et sur nos droits, « et que nous adhérons de cœur et d'âme à la réponse de notre roi ;

« Qu'à son illustre exemple, nous ne nous prêterons jamais à la moindre « démarche qui pût avilir la maison de Bourbon, et lui faire manquer à « ce qu'elle se doit à elle-même, à ses ancêtres, à ses descendants ;

« Et que si l'injuste emploi d'une force majeure parvenait (ce qu'à Dieu « ne plaise !) à placer de fait, et jamais de droit, sur le trône de France, « tout autre que notre roi légitime, nous suivrons avec autant de confiance « que de fidélité la voix de l'honneur qui nous prescrit d'en appeler jus-« qu'à notre dernier soupir, à Dieu, aux Français et à notre épée. »

Mgr le duc d'Enghien envoya de son côté, au roi, son adhésion particulière.

« SIRE,

« La lettre du 5 mars, dont Votre Majesté a daigné m'honorer, m'est « exactement parvenue. Votre Majesté connaît trop bien le sang qui « coule dans mes veines pour avoir pu conserver un instant de doute sur « le sens de la réponse qu'elle me demande. Je suis Français, SIRE, et « Français resté fidèle à son Dieu, à son roi et à ses serments d'honneur : « bien d'autres m'envieront peut-être un jour ce triple avantage. Que Votre « Majesté daigne donc me permettre de joindre ma signature à celle de « Mgr le duc d'Angoulême, adhérant comme lui de cœur et d'âme au con-« tenu de la note de mon roi.

« *Signé* LOUIS-ANTOINE-HENRI DE BOURBON. »

Ettenheim, ce 22 mars 1803.

Quels sentiments! quelle signature ! et quelle date ! Lorsqu'on lit à cette époque l'histoire des deux France, ancienne et nouvelle, qui existaient en même temps, on ne sait de laquelle on doit être plus fier : les succès héroïques sont pour la France nouvelle, les malheurs héroïques pour l'ancienne; nos princes avaient tout emporté des grandeurs de notre patrie, ils n'y avaient laissé que la victoire.

CHAPITRE IV.

Vie de Monseigneur le duc de Berry à Londres. — Voyages du prince.

Mgr le duc de Berry, établi à Londres, allait une fois tous les mois faire sa cour au roi à Hartwell : il visitait aussi son ancien général Mgr le prince de Condé. Le roi avait écrit à ce dernier ces paroles charmantes : « Jouissez, mon cher cousin, du même repos que le « plus illustre de vos aïeux goûta volontairement sous les lauriers : « tout vous sera Chantilly. » Cependant le héros de Friedberg et de Berstheim ne conduisait plus *ses amis dans ses superbes allées de Chantilly, au bruit de tant de jets d'eau qui ne se taisaient ni jour ni nuit* [1]. N'ayant rien à laisser au duc de Berry, son royal élève, il lui légua par son testament ses vieux compagnons d'armes. On voit quelle opinion il s'était formée du prince par la lettre qu'il lui écrivit alors : « Sans doute, lui dit-il, votre existence est cruelle; mais « nous avons fait notre devoir. Ce n'est plus à moi, dans la circon- « stance présente, c'est à vous à relever l'étendard royal, et à nous « tous à marcher sous vos ordres. Votre extrême jeunesse a pu né- « cessiter pendant quelque temps l'inconvenance que vous fussiez « sous les miens ; mais tant qu'il me restera un peu de force, je me « ferai gloire d'être votre premier grenadier. » M. Pitt avait conçu la même idée du prince, et Buonaparte lui-même en parlait avec une haute estime. Les hommes supérieurs peuvent errer dans leur opinion ; mais lorsqu'ils rencontrent la vérité, ils augmentent le prix du mérite jugé de toute la valeur attachée à l'autorité du juge.

Hors ces devoirs de famille si chers à son cœur, et qu'il remplissait avec exactitude, Mgr le duc de Berry n'en connaissait point d'autres à Londres : il avait secoué le joug de la société. Renfermé

[1] Bossuet, *Oraison funèbre du grand Condé.*

chez lui, il vivait au milieu de quelques amis dont il faisait les délices. Il avait tout ce qu'il fallait pour rendre charmante la vie privée : de l'esprit, de la grâce, de la gaieté, du goût pour les arts, de l'ordre dans les affaires, de la régularité dans les habitudes, une humeur caressante, une bonté infinie. Fait pour la lumière, il aimait l'ombre ; mais quelque chose du prince lui restait dans la condition commune, et l'on sentait qu'il était plutôt caché que perdu dans les rangs obscurs de la société. Ses loisirs en Angleterre lui permirent de s'abandonner à diverses études : il se livra à la science des médailles, dans laquelle il fit des progrès étonnants. Ils retourna ensuite à la musique, à la peinture, et se perfectionna dans la connaissance des tableaux. Il acquit aussi à Londres, sur la monarchie représentative, les idées saines que nous lui avons connues.

Les royaumes unis de la Grande-Bretagne avaient atteint leur plus haut point de gloire politique lorsque Mgr le duc de Berry y vint chercher un asile. A la tête du gouvernement, M. Pitt luttait avec des hommes capables de le seconder contre cette grande opposition qu'avaient formée les Burke, les Fox et les Sheridan. Les vieilles mœurs se soutenaient parmi les gentilshommes-fermiers qui trouvaient un appui dans le caractère du plus simple et du meilleur des rois. Restés originaux, sans être grossiers et exclusifs, les Anglais s'étaient accoutumés aux étrangers, par la noble hospitalité qu'ils avaient exercée envers eux : ils aimaient ces Français qu'ils avaient si longtemps détestés. Mgr le duc de Berry s'étonnait de trouver un pays qui ressemblait bien peu à celui que croyaient avoir peint Voltaire et de Lolme ; pays moderne assis sur des fondements gothiques, et dont les libertés constitutionnelles reposent sur des lois féodales.

Mgr le duc de Berry entreprit quelques voyages dans l'intérieur de l'Angleterre pour mettre à profit son exil. Il vit les prodiges de Manchester et de Birmingham ; il s'émerveilla plus qu'il ne fut enthousiasmé de ces grands miracles qui font de petites choses, de ces machines qui créent des bras et tuent des intelligences ; subtiles inventions *qui ne maintiennent l'état de ce monde qu'en entretenant ce qui passe avec le temps* [1]. Le prince remarqua le génie conservateur d'un peuple qui ne laisse rien périr, qui remet à neuf ses vieux monuments, et rétablit avec soin jusqu'à la pierre tombée d'une ruine. Les maisons de campagne dont l'Angleterre est semée, attirèrent l'attention de l'illustre voyageur. Les unes lui offraient d'élégantes

[1] *Ecclés.*, c. XXXVIII.

villa, bâties sur le modèle de quelques monuments de l'Italie ou de la Grèce, et dans lesquelles demeurent oubliés les tableaux des plus grands maîtres ; les autres lui présentaient le modèle de ces vieux châteaux décrits par les romanciers : ici, des obélisques, des colonnes, des statues, enlevés au débris de Tentyra, de Palmyre et d'Athènes ; là, des pagodes indiennes, des armures d'anciens chevaliers, des arcs et des flèches de Sauvages, apportés par le capitaine Cook. A Hamptoncourt, les portraits des maîtresses de Charles II ; à Windsor, les souvenirs de cette comtesse de Salisbury, *qui férit le roi Édouard d'une étincelle de fine amour au cœur*[1]. Mgr le duc de Berry trouva à Glascow la littérature des bardes, à Oxford celle d'Homère et de Virgile, à Cambridge les sciences de Newton. Enfin le prince visita tous les monuments publics, depuis cet hôpital de Greenwich où le matelot regrette les tempêtes, jusqu'à cette abbaye de Westminster où dorment en paix les souverainetés du trône et du génie. Parmi tant de noms gravés sur tant de sépulcres, le fils de France lut avec attendrissement les noms de quelques Français encore exilés parmi ces morts.

CHAPITRE V.

Monseigneur le duc de Berry essaie de reprendre les armes et de passer en France. — Magnanimité du prince de Condé et des Bourbons.

Les malheurs envoyés par la Providence faisaient connaître chaque jour une nouvelle vertu de cette Maison de France si élevée au-dessus des autres, comme les torrents qui descendent du ciel mettent quelquefois à découvert l'or que recèle la montagne : Mgr le duc de Berry perdit sa mère. Ce bon fils nous apprend par une de ses lettres avec quelle amertume il la pleura ; il éprouva une longue maladie, et l'on voit encore dans la même lettre qu'il fut tendrement soigné par son père.

Heureux ce prince s'il eût moins aimé son pays, s'il se fût enseveli pour jamais dans cette vie paisible qu'il goûtait sur une terre hospitalière ! Mais s'il n'eût tourné ses yeux vers sa patrie, aurait-il été Français? Il saisissait avec ardeur toutes les occasions qui se présen-

[1] Froissard.

taient de rentrer en France. L'expédition des Anglais à Copenhague paraissait liée à d'autres desseins ; le prince partit, et se rendit en Suède, espérant de servir dans quelque armée. L'entreprise manqua, et il fut forcé de revenir en Angleterre, où le roi arriva alors.

La guerre d'Espagne le tenta de nouveau : il écrivait à M. de Mesnard [1] : « Vous avez fort bien jugé, mon cher Mesnard, et de ce que « j'éprouve, et de ce qui me retient. Il n'est que trop vrai que de- « puis six semaines j'ai travaillé à aller rejoindre les braves Espa- « gnols, et que le gouvernement y a mis un obstacle absolu et posi- « tif. Les Espagnols qui sont ici nous ont évités avec soin. Tout en « admirant leurs nobles efforts, il me semble qu'ils ont oublié, « ainsi que tout le monde, que les aînés de leurs rois ont gouverné « la France, et qu'il faut que Buonaparte tombe pour leur sûreté « comme pour celle du monde. »

Une fois Mgr le duc de Berry fut prêt à passer en France. Il avait formé le projet de rejoindre, avec deux personnes seulement, les royalistes de l'intérieur. « Il me suffira, disait-il, de trouver cin- « quante braves pour me recevoir. » Au moment de s'embarquer, il écrivit ces mots à M. de Mesnard : « L'entreprise est audacieuse : je « suis bien sûr que cela ne vous arrêtera pas ; mais songez que vous « êtes père. » Ainsi le prince, qui recherchait pour lui les périls, craignait de les faire partager à ses amis. M. le comte de la Ferronnays, qui soupçonnait d'inexactitude les renseignements arrivés de la côte de France, proposa au prince d'aller sonder le terrain ; le prince lui répondit par cette admirable lettre :

Hartwell, 1809.

« J'ai reçu hier matin ta lettre d'avant-hier, mon cher Auguste. Je te « remercie de tes bons conseils ; je trouve dans tout ce que tu me dis assez « de sagesse et de raison ; et ce que j'aime encore mieux, j'y trouve une « preuve de plus de ton attachement pour moi : mais, mon ami, tes ré- « flexions sont trop tardives, et sont inutiles. Tout ce que tu me dis, je me « le suis déjà dit à moi-même ; je n'ai jamais partagé ta confiance dans le « succès de notre expédition, je crois fermement que nous marchons à la « mort, et c'est ce qui fait que je ne veux pas m'arrêter. Tu sais trop, mon « cher Auguste, les absurdités qui ont été débitées sur notre compte ; tu « sais combien on nous reproche de n'avoir pas combattu avec la Vendée, « de n'avoir pas mêlé notre sang à celui des royalistes : il faut faire taire « la calomnie, et tu es trop mon ami pour me conseiller le contraire. Tu

[1] 27 juillet 1808.

« connais mes opinions sur les guerres civiles et ceux qui les fomentent ;
« je me croirais traître au roi, traître à la France, et le plus coupable des
« hommes, si, pour ma propre gloire, ou pour mon intérêt personnel, je
« cherchais à la rallumer et à ramener sur cette fidèle Vendée les mal-
« heurs qui déjà furent le prix de son dévouement à notre cause. Mais puis-
« que l'on nous assure que, lassés d'être opprimés, les royalistes se décident
« d'eux-mêmes à reprendre les armes, puisqu'ils nous le font dire et qu'ils
« demandent un prince, rien ne m'empêchera d'aller les rejoindre. Je
« combattrai à leur tête, je mourrai au milieu d'eux, et mon sang versé au
« champ d'honneur, abreuvant le sol de la patrie, rappellera du moins à
« la France qu'il existe des Bourbons, et qu'ils sont encore dignes d'elle.
« Mon vieux Nantouillet et toi, mon ami, vous partagerez mon sort : je ne
« vous plains pas. Tu seras enterré à mes côtés ; c'est un moyen très-bon
« pour couvrir ce que tu appelles ta *responsabilité*. Quant à ta proposition
« d'aller avant moi sonder le terrain et vérifier les faits, elle n'a pas le
« sens commun, et tu me connais assez pour être bien sûr que je ne con-
« sentirai jamais à ce que mon ami s'expose pour moi à un danger que je
« ne partagerais pas avec lui.

« Adieu ; je serai à Londres après-demain à cinq heures. J'irai passer la
« soirée chez ta belle-mère : nous causerons de tout cela. Embrasse ta
« femme et tes deux enfants ; je te quitte pour aller à la chasse. »

Lorsque l'usurpateur, dans l'orgueil de la prospérité, cherchait à flétrir de grandes infortunes qu'il devait lui-même connaître, l'ancienne race royale pouvait-elle mieux repousser que par cette lettre les calomnies de la nouvelle dynastie? Quel est ici l'homme supérieur, ou de Buonaparte insultant publiquement les Bourbons dans sa proclamation aux provinces de l'ouest, ou du duc de Berry répondant, dans le secret de l'amitié, à des outrages si cruels et si peu mérités? On peut dire que toute la mort de Mgr le duc de Berry est dans cette lettre généreuse et sublime.

L'entreprise n'eut pas lieu : seulement un soldat [1], envoyé à la découverte, y perdit la vie. La fortune refusa à Mgr le duc de Berry la mort de Charette, pour lui réserver celle de Henri IV : elle voulait le traiter en roi.

Une autre fois des révolutionnaires subalternes cherchèrent à attirer Mgr le duc de Berry sur le continent. Ils racontaient que les royalistes étaient prêts à se soulever en Normandie, que la seule présence du prince produirait une révolution. Le piége fut découvert ; le prince ne descendit point au rivage où sa tête avait été mise

[1] Armand de Châteaubriand.

à prix. Il s'est rencontré depuis un homme qui a livré la tête du Fils de France pour rien.

Quelque temps avant l'époque où l'on voulut sacrifier Mgr le duc de Berry, un étranger se présenta en Angleterre pour proposer aux Bourbons d'assassiner l'usurpateur. Il faut voir de quel air le prince de Condé reçoit cette proposition, et comme il en écrit à Monsieur. « Cet homme m'a proposé tout uniment, dit-il, de nous défaire de « l'usurpateur par le moyen le plus court. Je ne lui ai pas donné le « temps de m'achever les détails de son projet, et j'ai repoussé cette « proposition avec horreur, en l'assurant que si vous étiez ici, vous « feriez de même; que nous serions toujours les ennemis de celui « qui s'est arrogé la puissance et le trône de notre roi, tant qu'il ne les « lui rendrait pas; que nous avions combattu cet usurpateur à force « ouverte, que nous le combattrions encore si l'occasion s'en pré- « sentait, mais que jamais nous n'emploierions de pareils moyens, « qui ne pouvaient convenir qu'à des jacobins... Après cela j'ai dit « à l'homme qui était venu, qu'il n'y avait que l'excès de son zèle « qui eût pu le porter à venir nous faire une pareille proposition; « mais que ce qu'il avait de mieux à faire était de repartir tout de « suite, attendu que, s'il était arrêté, je ne le réclamerais pas, et que « je ne le pourrais qu'en disant ce qu'il est venu faire. »

Voilà les princes que l'on avait proscrits! Ces nouveaux Fabricius ne font point étalage de leur générosité auprès du nouveau Pyrrhus : ils ne l'avertissent point qu'on veut le tuer; ils se contentent de chasser l'assassin, et de faire ainsi avorter son crime : leurs vertus sont pour Dieu et non pour les hommes. On les ignorerait encore, ces vertus, sans des lettres que le hasard a conservées, et qui viennent longtemps après les découvrir. Et qui repousse le premier l'idée d'un assassinat sur Buonaparte? le grand-père du duc d'Enghien!

CHAPITRE VI.

Départ de Mgr le duc de Berry pour Jersey. — Séjour du prince dans cette île.

Enfin, après vingt-deux ans de combats, la barrière d'airain qui fermait la France fut forcée : l'heure de la restauration approchait; nos princes quittèrent leurs retraites. Chacun d'eux se ren-

dit sur différents points des frontières, comme ces voyageurs qui cherchent, au péril de leur vie, à pénétrer dans un pays dont on raconte des merveilles. MONSIEUR partit pour la Suisse; Mgr le duc d'Angoulême pour l'Espagne, et son frère pour Jersey. Dans cette île, où quelques juges de Charles Ier moururent ignorés de la terre, Mgr le duc de Berry retrouva des royalistes français, vieillis dans l'exil et oubliés pour leurs vertus, comme jadis les régicides anglais pour leurs crimes. Il rencontra de vieux prêtres désormais consacrés à la solitude ; il réalisa avec eux la fiction du poëte qui fait aborder un Bourbon dans l'île de Jersey après un orage. Tel confesseur et martyr pouvait dire à l'héritier de Henri IV, comme l'ermite à ce grand roi :

Loin de la cour alors, dans cette grotte obscure,
De ma religion je vins pleurer l'injure.

Henriade.

Mgr le duc de Berry passa quelques mois à Jersey; la mer, les vents, la politique l'y enchaînèrent. Tout s'opposait à son impatience ; il se vit au moment de renoncer à son entreprise, et de s'embarquer pour Bordeaux. Une lettre de lui nous retrace vivement ses occupations sur son rocher :

? février 1814.

« Que direz-vous, Madame, de la liberté que je prends de vous écrire, « et de me charger de répondre à une lettre qui ne m'est pas adressée? « Mais le tendre et touchant intérêt que vous voulez bien m'y marquer est « mon excuse. Je comptais bien vous écrire, mais du sol de ma patrie, de « cette terre chérie que je vois tous les jours sans pouvoir y atteindre ; « enfin, je voulais écrire à la veuve du grand Moreau, si digne de lui, sur « le chemin qu'il aurait déjà aplani devant nous si le sort ne nous l'avait « enlevé.

« Me voici donc, comme Tantale, en vue de cette malheureuse France « qui a tant de peine à briser ses fers, et les vents, le mauvais temps, la « marée, tout vient arrêter les courageux efforts des braves qui vont cou- « rir des dangers qu'on ne me permet pas encore de partager. Vous dont « l'âme est si belle, si française, jugez de tout ce que j'éprouve; combien « il m'en coûterait de m'éloigner de ces rivages qu'il ne me faudrait que « deux heures pour atteindre ! Quand le soleil les éclaire, je monte sur « les plus hauts rochers, et, ma lunette à la main, je suis toute la côte, je « vois les rochers de Coutances. Mon imagination s'exalte; je me vois sau- « tant à terre, entouré de Français, cocardes blanches aux chapeaux; « j'entends, le cri de *vive le roi!* ce cri que jamais Français n'a entendu de

« sang-froid; la plus belle femme de la province me ceint d'une écharpe « blanche, car l'amour et la gloire vont toujours ensemble. Nous mar- « chons sur Cherbourg : quelque vilain fort, avec une garnison d'étran- « gers, veut se défendre ; nous l'emportons d'assaut, et un vaisseau part « pour aller chercher le roi, avec le pavillon blanc qui rappelle les jours « de gloire et de bonheur de la France. Ah, Madame! quand on n'est qu'à « quelques heures de l'accomplissement d'un rêve si probable, peut-on « penser à s'éloigner?

« Pardonnez toutes ces folies, Madame : croyez que les sentiments que « vous m'avez inspirés sont aussi durables que ma vie. Veuillez me donner « une petite part dans votre amitié, et recevoir l'hommage de mon tendre « et respectueux attachement. »

Cette lettre charmante n'est écrite ni à des émigrés, ni à un compagnon d'infortune du prince. Les sentiments français y sont-ils moins vifs? Pouvait-on ne pas adorer un pareil prince? Mgr le duc de Berry arriva à Jersey, grandeur évanouie, couronne tombée! Toutefois ce Fils de France avait en lui quelque chose de si singulièrement propre à se faire aimer, que les habitants de Jersey ont parlé d'élever un monument en l'honneur du proscrit étranger que nos tempêtes avaient jeté dans leur île.

Les destinées de Buonaparte s'accomplirent. Ses droits eurent l'inconstance de la victoire : fidèle, elle les avait donnés, elle les retira infidèle : son favori tomba au milieu de ses gardes, et la France alla chercher dans sa retraite le vrai roi, qui devait supporter la prospérité comme il avait supporté le malheur.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

VIE ET MORT DE MONSEIGNEUR LE DUC DE BERRY EN FRANCE

LIVRE PREMIER.

PREMIÈRE ET DEUXIÈME RESTAURATION. — CORRESPONDANCE DE MONSEIGNEUR ET DE MADAME LA DUCHESSE DE BERRY. — LEUR MARIAGE. — VIE PRIVÉE DU PRINCE.

CHAPITRE PREMIER.

Arrrivée de Monseigneur le duc de Berry en France. — Voyage de Cherbourg à Paris.

A peine le pavillon blanc arboré à Cherbourg [1] avait-il flotté dans les airs, que ce signal de paix en appela un autre. On aperçut en mer une frégate ayant aussi pavillon blanc ; c'était la frégate *l'Eurotas*, qui conduisait à Caen Mgr le duc de Berry : mais ce prince, ayant découvert dans la rade de Cherbourg le drapeau sans tache, fit tourner la proue vers la première terre de France. La ville de Cherbourg avait envoyé une députation à Jersey, afin de prier Mgr le duc de Berry de vouloir bien débarquer dans son port : le vaisseau chargé de cette députation ne rencontra pas en mer l'*Eurotas*. Les habitants et la garnison de Jersey s'étaient distingués par les marques de respect et d'amour qu'ils avaient données au Fils de France : à son départ de leur île, dix-huit cents coups de canon saluèrent le vaisseau qui portait le prince dans sa patrie.

Le préfet maritime et les principales autorités de Cherbourg s'avancèrent en mer au devant de l'*Eurotas*. Mgr le duc de Berry les reçut sur son bord. L'*Eurotas* entra dans la rade au bruit des salves d'artillerie et au milieu des navires pavoisés. Le prince, descendu de la frégate anglaise, passa à bord du vaisseau amiral français, qui recommença le salut militaire. Ensuite la chaloupe de l'amiral con-

[1] 1814.

duisit Mgr le duc de Berry au fond du port royal. Elle était suivie d'une multitude d'autres chaloupes et de petits bâtiments qui portaient, avec la suite du prince, les premières autorités et les habitants les plus distingués de la ville. Les quais étaient couverts d'une foule immense qui faisait retentir l'air des plus vives acclamations. Le duc de Berry sauta à terre en criant : *France !* La révolution vient de répondre à ce cri.

Mgr le duc de Berry était accompagné des comtes de la Ferronnays, de Nantouillet, de Mesnard et de Clermont-Lodève. Le soir, la ville fut illuminée : Louis XVI avait été reçu dans ce même port, créé par lui, avec les mêmes témoignages d'allégresse. Pour répondre aux transports de la joie publique, Mgr le duc de Berry fit relâcher six cents conscrits réfractaires, remettre au capitaine de la frégate anglaise des prisonniers de sa nation. C'est ainsi qu'il délivra à Caen d'autres prisonniers français et espagnols : tout devenait libre sur le passage d'un Bourbon.

Parti de Cherbourg, le prince s'arrêta quelques instants à Valognes et à Saint-Lô. Il fut complimenté auprès de Bayeux par le préfet du Calvados. Ces villes croyaient revoir le bon connétable qui les fit rentrer autrefois sous l'autorité paternelle du sage Charles V. A Bayeux, un militaire se présente au prince et lui dit : « Monseigneur « me reconnaît-il ? » C'était un soldat de l'armée de Condé. « Si je « vous reconnais ! répondit vivement le prince en s'approchant de « lui et écartant ses cheveux. Vous devez avoir au front la cicatrice « d'une blessure que je vous ai vu recevoir à Walden. » Honneur au prince qui lit si bien sur le front le nom de ses serviteurs !

Un régiment dont l'esprit n'était pas encore changé passait dans les environs de Bayeux. On conseillait à Mgr le duc de Berry de l'éviter. Ce fut au contraire pour le prince une raison de marcher au-devant de ces troupes. Il se présente aux soldats. « Vous êtes, leur dit-il, le « premier régiment français que je rencontre. Je viens au nom du « roi recevoir votre serment de fidélité. » Les soldats crient : *Vive l'empereur !* « Ce n'est rien, dit le prince avec un sang-froid admira- « ble ; c'est le reste d'une vieille habitude. » Il tire son épée, et crie : *Vive le roi!* Les soldats français aiment le courage; ils répètent aussitôt : *Vive le roi!*

Le prince fut reçu à Caen avec des démonstrations de joie extraordinaires. Il assista au spectacle : on lui présenta sur le théâtre, après la pièce, les prisonniers qu'il avait fait mettre en liberté. Ainsi, la première fois que Mgr le duc de Berry parut dans nos jeux publics,

ce fut pour essuyer les larmes de quelques Français, et la dernière fois pour y répandre son sang.

Le prince rencontra à Lisieux le brave général Bordesoulle à la tête de la cavalerie du premier corps de l'armée. A Rouen, il eut encore l'occasion d'admirer les débris de ces vieilles troupes échappées à tant de combats, et qui semblaient plutôt succomber sous le poids des victoires que sous celui des revers. M[gr] le duc de Berry s'avançait vers Paris entre deux haies de drapeaux blancs flottant sur les remparts et sur les clochers, aux portes des villes, aux fenêtres des châteaux, des maisons et des chaumières. Partout les rues étaient sablées, les murs ornés de tapisseries, de guirlandes et de fleurs de lis d'or ; partout les cloches sonnaient, les canons tiraient ; les *Te Deum* étaient chantés, les cris de *vive le roi ! vivent les Bourbons!* se faisaient entendre. Le prince, objet de tant d'amour, traversait avec ravissement ces riches campagnes, ce beau pays de France, cette terre natale qui lui était plus inconnue que la terre de l'exil. Environné, pressé, porté par la foule, il disait, les larmes d'attendrissement dans les yeux : « Je n'en puis plus ; j'en mourrai peut-« être, mais je mourrai de joie. » Est-ce de joie qu'il est mort?

Un détachement de gardes à cheval attendait M[gr] le duc de Berry au delà de Saint-Denis. Hélas ! nous l'avons vu dernièrement passer sur ce chemin dans une tout autre pompe ! Le corps municipal, les maréchaux et les généraux le complimentèrent à la barrière. Monsieur attendait son fils au château des Tuileries, et le reçut dans ses bras. Tout était nouveau pour le jeune prince : Paris, ses jardins, ses monuments; et, parmi tant de Français, cet étranger de notre façon ne connaissait que son père.

CHAPITRE II.

Le Roi à Compiègne.

Cependant Louis XVIII, débarqué à Calais, approchait de Compiègne : on se rendit en foule de Paris à cette résidence. Les Français, comme du temps de la Ligue, étaient affamés de voir un roi ; des courriers se succédaient d'heure en heure. Tout à coup on bat aux champs ; une voiture attelée de six chevaux entre dans la cour du château de Compiègne. Elle s'arrête, on l'environne ; on en voit

descendre non le roi, mais un vieillard soutenu par son fils : c'étaient Mgr le prince de Condé et Mgr le duc de Bourbon ; l'un, le guide de Mgr le duc de Berry au champ d'honneur ; l'autre, le père de son infortuné frère d'armes. De vieux serviteurs de la maison de Condé, accourus à Compiègne, poussent des cris en reconnaissant leur maître, se jettent sur ses mains qu'ils baisent avec des sanglots. Ces princes n'étaient que deux ; on cherchait en vain le troisième ; ils étaient tout près de Chantilly, qui n'existe plus : quand l'héritier manque, qu'importe l'héritage ?

Enfin, le roi lui-même arriva. Son carrosse était précédé des généraux et des maréchaux de France qui étaient allés au-devant de Sa Majesté. Ce ne fut plus des cris de *vive le roi !* mais des clameurs confuses, dans lesquelles on ne distinguait rien que les accents de l'attendrissement et de la joie. MADAME accompagnait le roi. Ses traits, comme on l'avait remarqué, offraient un mélange touchant de ceux de son père et de sa mère. Une expression de douceur et de tristesse annonçait dans ses regards ce qu'elle avait souffert ; on remarquait jusque dans ses vêtements, un peu étrangers, les traces de son exil. MONSIEUR, déjà vieil habitant de la France, en présenta les nouveaux enfants au père de famille.

Telle est, en France, la force du souverain légitime, cette magie attachée au nom du roi : un homme arrive seul de l'exil, dépouillé de tout, sans suite, sans gardes, sans richesses ; il n'a rien à donner, presque rien à promettre ; il descend de sa voiture, appuyé sur le bras d'une jeune femme ; il se montre à des capitaines qui ne l'ont jamais vu, à des grenadiers qui savent à peine son nom. Quel est cet homme ? C'est le fils de saint Louis ; c'est le ROI ! Tout tombe à ses pieds.

CHAPITRE III.

Mgr le duc de Berry est nommé colonel-général des chasseurs. — Inspections militaires. — Mot du prince. — Pèlerinage de Mgr le duc de Berry à Versailles.

Le roi donne à son peuple les institutions que les siècles avaient préparées. Mais l'ouvrage de la sagesse fut mal compris : il fallait suivre le dessin de l'habile architecte, bâtir sur son plan un nouveau palais dont les fondements auraient été antiques. Au lieu de

cela, on se contenta de reblanchir des ruines et de s'y loger ; on se crut en sûreté dans des débris qui devaient tomber au souffle de la première tempête. Mgr le duc de Berry, nommé colonel-général des chasseurs, n'eut à s'occuper, dans la première année de la restauration, que d'inspections militaires. Il parcourut les départements du Nord [1], visita les places fortes de l'Alsace, de la Lorraine et de la Franche-Comté, et revint à Paris. Il passait un jour en revue, à Fontainebleau, un régiment de la vieille garde. Des grenadiers, qui l'avaient entouré après la revue, ne pouvaient s'empêcher de lui témoigner leur admiration pour Buonaparte. « Que faisait-il donc « de si remarquable ? leur dit Mgr le duc de Berry. — Il battait l'en« nemi, répondirent-ils. — Belle merveille, répliqua le prince, avec « des soldats comme vous ! »

Mgr le duc de Berry avait profité de son voyage dans les provinces du Nord pour passer un moment en Angleterre, et visiter les lieux de son exil. De retour à Paris, il fit un pèlerinage à ceux de son enfance : il partit pour Versailles avec un seul aide-de-camp. Il fut extrêmement frappé de trouver le château tout brillant d'or, de glaces et de peintures, mais inhabité, et debout dans une espèce de désert, comme les palais enchantés des *Contes arabes*. Versailles n'a été livré qu'un moment à la révolution : aucun des gouvernements illégitimes n'en a fait son séjour. L'imagination frappée de la majesté du règne de Louis XIV, et de la violence de la révolution, oublie ce qui s'est placé entre ces deux grandeurs de l'ordre et du désordre, et s'obstine à ne voir dans Versailles que le créateur de ses merveilles. Mgr le duc de Berry regardait avec étonnement la façade de ce palais, semblable à une ville immense ; ces vastes rampes conduisant à des bocages d'orangers ; ces eaux jaillissantes au milieu des statues, des marbres, des bronzes, des bassins, des grottes, des parterres ; ces bosquets remplis des prodiges de l'art. Il se représentait les fêtes brillantes données dans ce palais et dans ces jardins, encore peuplés des ombres des Montespan, des Nemours, des La Vallière, des Sévigné, des Condé, des Turenne, des Catinat, des Vauban, des Colbert, des Bossuet, des Fénélon, des Molière, des Racine, des Boileau, des La Fontaine. Et si l'on eût demandé quel était le voyageur que les gardiens du château conduisaient de salons en salons, de bosquets en bosquets ; quel était cet étranger, cet inconnu, à qui ils faisaient voir la chambre de

[1] Août, septembre 1814.

Louis XIV, le cabinet de Louis XVI, l'appartement de Madame la comtesse d'Artois, le balcon où l'infortunée Marie-Antoinette se montra au peuple, tenant Monsieur le dauphin dans ses bras, on eût répondu que ce voyageur, cet étranger, cet inconnu, était le neveu de Louis XVI, le fils de Madame la comtesse d'Artois, le dernier héritier de Louis XIV !

CHAPITRE IV.

Les cent Jours. — Mgr le duc de Berry à Gand.

La Providence, pour nous donner une dernière leçon, rendit un moment la puissance à Buonaparte. Il sort de la mer, traverse la France, arrive à la demeure du père de famille absent, court à Waterloo, et passant rapidement par le trône et par la gloire, va se replonger dans la mer au bout du monde.

Les cent Jours ne furent qu'une orgie de la fortune. La république et l'empire se trouvèrent en présence, également surpris d'être évoqués, également incapables de revivre. Tous ces hommes de terreur et de conquêtes, si puissants dans les jours qui leur étaient propres, furent étonnés d'être si peu de chose. En vain l'anarchie et le despotisme s'unirent pour régner : épuisée par ses excès avec le crime, la révolution était devenue stérile.

La vieille France, qui se retirait, conservait encore ses forces après douze siècles, tandis que la nouvelle France se trouvait déjà caduque au bout de trente ans.

Mgr le duc d'Angoulême combattit héroïquement dans le midi. Son frère protégea la retraite de Louis XVIII à la tête des volontaires royaux et de la maison du roi. En sortant des portes de Béthune, il rencontra un corps de troupes portant les couleurs de Buonaparte. Il se précipite au-devant de ces soldats, les appelle au combat ou à la fidélité : ils refusent l'un et l'autre. On propose au prince de faire un exemple. « Comment voulez-vous, répond-il, frapper des gens « qui ne se défendent pas ? »

Le commandement général des différents corps réunis dans le cantonnement d'Alost fut remis à Mgr le duc de Berry : c'était une seconde armée de Condé; il y déploya la même générosité et les mêmes talents militaires. Accoutumé à l'exil, on voyait que le malheur ne lui coûtait rien : une mort comme la sienne n'est pas chose

facile, et l'on ne parvient à cette perfection que par de longues épreuves. Cette mort a révélé les nombreux bienfaits de ce prince : il secourait sans qu'on le sût de pauvres familles d'Alost. Ses infortunes n'ont jamais pesé que sur lui, et il a fait des heureux partout où il a souffert.

Il s'acquit encore un autre droit à l'estime de ses hôtes religieux, en accompagnant avec ses soldats une fête chrétienne, celle où l'on célébra le nom de ce Dieu pour lequel il n'y a point de terre étrangère ; fête éternelle qui ne passe point comme celles des hommes.

Ce dieu des infortunés est aussi le dieu qui dispose de la victoire : Il lui plut de l'ôter à l'homme qui en avait abusé si longtemps. La perte de la bataille de Waterloo fit refluer un grand nombre de prisonniers français dans les villes des Pays-Bas : Mgr le duc de Berry s'empressa de les secourir. Il reste un témoignage touchant de sa magnanimité : c'est le mouchoir dont il enveloppa la main d'un soldat blessé à Waterloo, Le grenadier qui possède ce drapeau blanc ne s'en séparera qu'avec la vie, et il aurait versé mille fois son sang pour guérir la blessure du prince qui pansa la sienne.

CHAPITRE IV.

Retour du Roi. — Mgr le duc de Berry préside le collége électoral de Lille.

Le roi remonta sur son trône [1] : Mgr le duc de Berry rentra une seconde fois dans cette belle France dont il ne devait plus sortir. Ce fut encore à Saint-Denis, le terme de tous ses voyages, qu'il arriva. Bientôt après, on lui présenta les officiers du dixième régiment de ligne, qui était resté fidèle à Mgr le duc d'Angoulême. « Messieurs, leur dit-il, j'ai une permission à vous demander, c'est de « porter votre uniforme quand j'irai au-devant de mon frère. »

Au premier moment de la seconde restauration, on parut vouloir profiter de la leçon reçue. Un ministre, qui avait puissamment concouru à relever deux fois le trône, donna à l'opinion l'impulsion la plus monarchique. Les colléges électoraux furent convoqués avec éclat, et les princes la famille royale furent nommées pour présider ceux des départements de la Seine, de la Gironde et du Nord [2].

[1] Juillet 1815.— [2] 15 août 1815.

Arrivé à Lille, Mgr le duc de Berry prononça à l'ouverture du collége un discours remarquable par les sentiments et par la manière dont ils sont exprimés :

« Le plus aimé de vos rois, Henri IV, après de longues guerres « intestines, rassembla les notables de son royaume à Rouen, et leur « demanda des conseils ; ainsi que lui, le roi, mon auguste sei- « gneur et oncle, d'après la constitution qu'il a donnée lui-même à « son peuple, s'adresse en ce moment à vous, et me nomme parti- « culièrement pour être son organe auprès du département du « Nord. Je ne parlerai point de leur fidélité, aux habitants d'un « pays, berceau de la monarchie ; je ne remercierai point de son « dévouement ce peuple qui rappelle si bien ces Francs généreux « et guerriers, dont il est descendu le premier ; je me bornerai à « vous dire, messieurs, que le roi, après vingt-six ans de troubles et « de malheurs, a besoin d'interroger le cœur de ses sujets, dont il « juge d'après le sien. Ne pouvant réunir autour de lui tous les « Français, dont il est, vous le savez, bien moins encore le monarque « que le père, il vous demande de lui adresser, non ceux de vous « qui l'aiment davantage, ce choix serait impossible, et vous y vo- « leriez tous, mais ceux qui, dignes interprètes de votre pensée, « porteront au pied de son trône cet oubli du passé, cette connais- « sance du présent, ce coup d'œil dans l'avenir, ce respect pour la « charte constitutionnelle, cet amour pour sa personne sacrée, « enfin cette abnégation de soi-même qui seule peut assurer le bon- « heur de tous. »

Avant l'ouverture du collége électoral, Mgr le duc de Berry avait voulu revoir et remercier la ville de Béthune et le sous-préfet, qui l'avaient si fidèlement reçu lors de sa retraite à Gand. Il envoya un présent à son hôte d'Alost, et une somme pour être délivrée aux indigents. Peu de fils de rois, rentrés dans leurs palais, se souviennent d'avoir été suppliants, d'avoir *pris dans leurs bras le petit enfant, de s'être jetés à genoux, joignant l'autel domestique* [1].

[1] Plut., *in Themist.*

CHAPITRE VI.

Mariage du Prince.

Enfin d'heureuses destinées semblèrent s'ouvrir pour Mgr le duc de Berry, par son union avec la princesse Caroline-Ferdinande-Louise, fille aînée du prince royal des Deux-Siciles. Complimenté par la Chambre des députés, il répondit à l'orateur : « J'aurai, je « l'espère, des enfants qui, comme moi, porteront dans leur cœur « l'amour des Français. » La France attendait cette lignée royale : la révolution l'attendait aussi.

Sur le rapport de M. de Castelbajac, qui fit observer à la Chambre des députés que le mariage d'un fils de France était une fête de famille, la Chambre ajouta 500,000 francs au million demandé par les ministres pour l'apanage du prince. Mgr le duc de Berry abandonna cette somme pendant cinq ans aux départements qui avaient le plus souffert pendant la guerre.

Il avait écrit le 8 février à la princesse Caroline la lettre qu'on va lire, pour lui demander sa main. Les lettres de Mgr le duc de Berry, que les espérances d'une longue vie promettaient de nous cacher longtemps, nous ont été révélées par sa mort. Ce prince appartient désormais à l'histoire, et l'on aime à chercher dans ses sentiments intimes de nouveaux motifs d'admiration et de regrets.

Paris, 18 février 1816.

« Madame ma sœur et cousine,

« Il y avait bien longtemps que je désirais obtenir l'aveu du roi votre « grand-père et du prince votre père, pour former une demande à laquelle « j'attache le bonheur de ma vie; mais devant que j'aie obtenu leur agré- « ment, c'est Votre Altesse Royale que je viens solliciter de daigner me « confier le bonheur de sa vie en s'unissant avec moi. J'ose me flatter « que l'âge, l'expérience et une longue adversité m'ont assez formé pour « me rendre digne d'être son époux, son guide et son ami. En quittant « des parents si dignes de son amour, elle trouvera ici une famille qui « lui rappellera le temps des patriarches. Que vous dirai-je du roi, « de mon père, de mon frère, et surtout de cet ange, Madame, duchesse « d'Angoulême, que vous n'ayez entendu dire, sinon que leurs vertus,

« leurs bontés, sont fort au-dessus des éloges que l'on en peut faire? L'u-« nion la plus intime règne parmi nous, et n'est jamais troublée : mes « parents désirent tous impatiemment que Votre Altesse Royale comble « mes vœux, et qu'elle consente à augmenter le nombre des enfants de « notre famille. Veuillez, Madame, vous rendre à mes prières, et presser « le moment où je pourrai mettre à vos pieds l'hommage des sentiments « respectueux et tendres avec lesquels je suis, Madame ma sœur et cou-« sine, de Votre Altesse Royale le très-affectionné frère et cousin,

« Charles-Ferdinand. »

Le jour de la célébration du mariage par procuration, il écrivit encore à la princesse la lettre suivante :

Paris, 25 avril 1816.

« Votre aimable lettre m'a fait un plaisir que je ne puis vous exprimer, « Madame et chère femme, car dès aujourd'hui nous nous sommes donné « notre foi. De ce jour nous sommes unis par les liens sacrés du mariage ; « liens que je chercherai toujours à vous rendre doux. Vous daignez me « remercier de vous avoir choisie pour la compagne de ma vie? que de « remercîments ne dois-je pas à Votre Altesse Royale pour avoir si promp-« tement accédé aux vœux de vos excellents parents! Je sens combien il « doit vous en coûter de les quitter, de venir presque seule dans un pays « étranger, mais qui ne le sera bientôt plus pour vous, pour vous unir à « un homme que vous ne connaissez pas. J'ai composé votre maison de « dames dont la vertu et la douceur me sont connues : le roi a approuvé « ce choix. Votre dame d'honneur, Mme la duchesse de Reggio, est déses-« pérée de ne pouvoir aller au-devant de vous. Mme de la Ferronnays, votre « dame d'atours, sœur de Mme la comtesse de Blacas, sera la première qui « aura le bonheur de vous faire sa cour ; c'est un modèle de vertu et de « l'amabilité la plus douce ; je vous la recommande particulièrement : « elle vous présentera les dames pour accompagner. Le duc de Lévis, votre « chevalier d'honneur, est un homme aussi distingué par ses qualités que « par ses talents. Le comte de Mesnard, votre premier écuyer, est un loyal « chevalier qui n'est rentré en France qu'avec moi. Enfin j'espère que « lorsque vous les connaîtrez, vous les trouverez dignes de l'honneur « qu'ils ont de vous être attachés.

« Avec quelle impatience j'attends la nouvelle de votre arrivée en France! « Que je serai heureux, ma bien chère femme, lorsque je pourrai vous ap-« peler de ce doux nom! Tout ce que j'entends dire de vos qualités, de « votre bonté, de votre esprit, de vos grâces, me charme et me fait brû-« ler du désir de vous voir et de vous embrasser comme je vous aime.

« Charles-Ferdinand. »

Cette fin de lettre est la formule de presque toutes les fins de lettres de Henri IV, mais avec quelque chose de grave et de chaste qui tient à la sainteté du lien conjugal. Le jour même où Mgr le duc de Berry écrivait cette lettre, la jeune princesse lui envoyait celle-ci du pied des autels :

Naples, 24 avril 1816.

« C'est à l'autel que je viens, Monseigneur, de prendre l'engagement « solennel d'être votre fidèle et tendre épouse. Ce titre si cher m'impose « des devoirs que très-volontiers je commence à remplir dès ce moment, « en venant vous donner l'assurance des sentiments que mon cœur vous « a déjà voués pour la vie ; elle ne sera remplie et occupée que de cher- « cher les moyens de vous plaire, à me concilier votre amitié, mériter « votre confiance. Oui ! vous aurez toute la mienne, toutes mes affections ; « vous serez mon guide, mon ami ; vous m'apprendrez à plaire à votre « auguste famille ; vous adoucirez (je n'en doute pas) le chagrin si vif que « je vais éprouver de me séparer de la mienne. C'est sur vous, enfin, que « je me repose entièrement du soin de ma conduite pour la diriger vers « tout ce qui pourra procurer votre bonheur. J'en ferai mon étude habi- « tuelle : puissé-je y réussir et vous prouver combien je mets de prix à « être votre compagne ! C'est dans ces sentiments que je suis, pour la vie, « votre affectionnée épouse,

« Caroline. »

CHAPITRE VII.

Arrivée de Madame la duchesse de Berry à Marseille.

Un détachement de la garde royale se rendit en Provence. Mme la duchesse de Reggio, Mme de la Ferronnays, Mme de Bouillé, Mme de Gontaut, M. le duc d'Avré, M. le duc de Lévis, M. le comte de Mesnard, attendaient à Marseille l'arrivée de la princesse Caroline. Elle avait déjà assisté à Naples à des fêtes brillantes, fêtes qui semblent éternellement préparées sur les bords de ce golfe où tout ce qu'on aperçoit, ciel, mer, campagne, palais, ruines, se rattache à des plaisirs du moment ou à des joies passées. Embarquée sur un vaisseau napolitain, Mme la duchesse de Berry traversa la mer qui avait vu passer son aïeule, Marguerite de Provence, femme de saint Louis, revenant de la Terre-Sainte où elle avait partagé les malheurs de son époux et de son roi. Marseille déploya à l'arrivée de la princesse cet

enthousiasme qu'elle tient du sang de l'Ionie, de la beauté de son soleil, des chansons de ses troubadours, et du souvenir du bon roi René. Caroline de Bourbon fut reçue comme Marie de Médicis, audevant de laquelle Henri IV avait envoyé le connétable, le chancelier, le duc de Guise, et les princesses douairières de Guise et de Nemours. Mais écoutons les deux époux : ils vont nous raconter leur histoire, et avec quel charme !

CHAPITRE VIII.

Lettres du Prince et de la Princesse. — Madame la duchesse de Berry décrit les fêtes qu'on lui donne à Marseille et à Toulon.

Paris, 10 mai 1816.

« Je profite, Madame, du départ de Mme la duchesse de Reggio, pour « vous dire combien votre seconde lettre m'a touché ; cette lettre que vous « m'avez écrite en sortant de la cérémonie par laquelle vous avez confié « votre destinée entre mes mains. Je suis chargé de votre bonheur, et ce « sera la douce et constante occupation de ma vie. J'ai vu avec peine le « retard de votre départ de Naples : la quarantaine que vous serez obligée « de faire, quoiqu'elle soit abrégée autant que possible, me fait présumer « que ce ne sera que dans les premiers jours du mois prochain que j'au- « rai le bonheur de vous voir. Que je regrette de n'avoir pas pu aller à Na- « ples moi-même vous chercher ! Mais il faut nous soumettre aux volontés « de nos parents ; et, premiers sujets, nous devons l'exemple de l'obéis- « sance. Toute la France vous attend avec la plus vive impatience, et moi « plus que personne. Je vous recommande Mme la duchesse de Reggio, qui « malgré sa faiblesse a voulu partir. Elle se trouve bien heureuse de pou- « voir se rendre à son devoir auprès de vous.

« Adieu, Madame ; je suis impatient de recevoir une lettre de Votre Al- « tesse Royale, datée de France. Le vent qui souffle avec violence me fait « trembler.

« CHARLES-FERDINAND. »

Du lazaret de Marseille, 26 mai 1816.

« Vos aimables lettres, Monseigneur, m'ont déjà habituée à votre inté- « rêt. Je dois à Votre Altesse Royale de l'informer, avec la confiance qu'elle « m'inspire, de tout ce que je fais ici, et d'abord de ma santé qui est très- « bonne. Je me lève assez tard, parce que j'aime à dormir le matin ; ainsi « je n'entends la messe que de neuf à dix heures. Le bon duc d'Havré prend

« la peine de venir de bien loin pour y assister, ainsi que le préfet, M. de « Villeneuve-Bargemon, M. de Montgrand, maire, et les députés de la « *santé* lorsque les affaires publiques le leur permettent. Ainsi ils viennent « me voir à une distance très-*respectueuse* qu'imposent les lois de la qua- « rantaine. Puis je me retire chez moi jusqu'au dîner, après lequel je pro- « fite de l'excellente société de Mme de la Ferronnays ; c'est à son attache- « ment pour Monseigneur que je dois sans doute la preuve si touchante « de son dévouement de venir s'enfermer avec moi. J'y suis bien sensible, « comme à la demande qu'en fit aussi Mme la duchesse de Reggio. J'ai le « plaisir de la voir au parloir avec mesdames de Gontaut, de Bouillé, et « MM. de Lévis et de Mesnard, et tous ceux que M. le duc d'Havré m'a pré- « sentés ; c'est une occupation de l'après-dînée, avant la promenade ou la « pêche ; plaisirs que les intendants de la *santé* m'ont procuré deux fois. « Ils sont bien empressés d'employer tous les moyens d'adoucir ma re- « traite. Jeudi passé j'ai fait une jolie promenade sur mer dans un très- « beau canot que monsieur le commandant de la marine a fait venir de « Toulon ; on a pu entrer dans le port ; et comme il a paru que les bons « habitants de Marseille ont été contents que l'on ait trouvé ce moyen de « me faire voir à eux, j'ai demandé de renouveler la promenade aujour- « d'hui si le temps le permet ; l'on m'a fait entendre aussi plusieurs fois « de la musique ; enfin, Monseigneur, l'on n'omet rien de ce qui peut « m'être agréable. Je suis bien reconnaissante, je vous assure, et voudrais « le montrer comme je le sens ; mais je ne peux vaincre tout d'un coup « ma timidité. Mon âge et le peu d'occasions que j'ai eues de paraître doi- « vent me faire excuser par ceux qui savent ces raisons ; les autres ne me « jugent peut-être pas avec tant d'indulgence. Je n'en serai affligée que « par rapport à Votre Altesse Royale à qui je voudrais faire éprouver tous « les genres de satisfaction. On doit me faire voir Toulon ; je jouirai d'au- « tant plus de ce plaisir que cette course n'est pas un retard, puisqu'elle « ne fait qu'employer les jours de grâce que messieurs de la *santé* m'ont « accordés ; c'est un arrangement de l'excellent duc d'Havré. Je n'écris pas « aujourd'hui au roi notre oncle, ni à votre père, pour ne les pas fatiguer ; « mais soyez assez bon pour être près d'eux l'interprète de mes sentiments « de respect et d'attachement, ainsi que de ceux d'amitié à Mgr le duc et à « Mme la duchesse d'Angoulême. Il me tarde bien de faire partie de cette « famille qui m'est déjà si chère. Vous m'apprendrez à lui plaire, Monsei- « gneur ; vous me direz bien franchement tout ce que je dois faire pour « cela, et surtout pour mériter votre tendresse.

« CAROLINE. »

Paris, 26 mai 1816.

« Je ne puis vous exprimer, Madame, combien je suis heureux d'ap- « prendre votre arrivée à Marseille. J'aurais bien voulu abréger l'ennuyeuse « quarantaine de Votre Altesse Royale, et je crains que vous ne trouviez

« le temps bien long. Vous avez déjà gagné les cœurs de ceux qui n'ont « fait que vous entrevoir. Vous êtes déjà si aimée en France! on désire « tant vous voir ! Quand je sors à présent, l'on ne crie plus : *Vive le duc de* « *Berry !* mais, ce qui me fait bien plus de plaisir : *Vive la duchesse de* « *Berry! vive la princesse Caroline!*

« Je voudrais, Madame, prévenir tous les désirs de Votre Altesse Royale, « savoir ce qui pourrait lui plaire : vous aurez ici une habitation char- « mante, que toute la famille s'occupe à arranger. Vous aimez à monter à « cheval ; je vous cherche des chevaux bien sages. Je sais que vous ne « craignez rien, mais moi j'ai peur pour vous. A propos de courage, vous « avez été en grand danger sur mer, auprès de cette vilaine île d'Elbe, « d'où sont partis tous nos maux l'année dernière. Cela m'a fait trembler ; « mais j'ai aimé à apprendre que vous n'aviez pas éprouvé la moindre « frayeur. Le sang de Henri IV et de Louis XIV ne s'est pas démenti.

« Adieu, Madame et bien chère amie, ma bonne et aimable femme; en « attendant le 15 de juin qui est encore si loin, je veux vous répéter que je « vous aime, et que je ferai tout ce qui sera en moi pour vous rendre heu- « reuse.

« Charles-Ferdinand. »

Marseille, 2 juin 1816.

« Quel plaisir pour moi, Monseigneur, de recevoir à cinq jours de date « vos lettres très-aimables, mais aussi écrites trop rapidement ! Permettez- « moi d'en faire un petit reproche à Votre Altesse Royale. Vous m'excuse- « rez, puisque vous m'assurez que vous désirez me donner toutes sortes de « bonheur, et que vous retardez celui que j'ai à vous lire par l'étude qu'il « faut que je fasse de votre écriture. N'allez pas, d'après cela, me juger « difficile et grondeuse.

« Je suis arrivée hier soir de Toulon, où tous mes instants ont été em- « ployés à recevoir des hommages, des fêtes sur terre et sur mer. La ville « entière était parée, décorée d'emblèmes, d'inscriptions allégoriques. Il « est impossible de décrire l'enthousiasme de ces bons habitants de Pro- « vence, ils me gâtent ; ils touchent sensiblement mon cœur par les ex- « pressions répétées de leur amour pour le roi et pour toute sa famille. « Ils ont en même temps la délicatesse de joindre des acclamations pour « mes parents de Naples : cela n'est-il pas charmant ? Toutes les autorités « sont excellentes, au dire général ; ce sont bien elles qui soutiennent ce « bon esprit. J'ai vu avec plaisir ce brave Rousse de Toulon, le seul qui ait « fait reconnaître Louis XVII, et qui continue, par un entier et désinté- « ressé dévouement, à se rendre utile à son pays et à son roi.

« L'on m'a conduite dans les arsenaux. Celui de terre, qui n'existait pas « il y a quatre mois, est maintenant en état d'armer plus de trente mille « hommes. On le doit à l'activité infatigable du colonel qui en est chargé, « dont le nom est M. de Laferrière. En tout, ce petit voyage m'a intéressée.

« Nulle part, je crois, on ne peut prendre une idée plus juste des moyens « et de la grandeur de la France qu'en visitant ce beau port. S'il a fait cet « effet sur moi, qui n'y entends rien, que doit-il produire sur les personnes « qui ont des connaissances? C'est dans treize jours, Monseigneur, que je « vous verrai ; que je jugerai par moi-même de tout le bien que j'entends « dire de votre cœur, de votre esprit, et que je vous répéterai que je suis « et serai pour la vie votre fidèle et affectionnée « CAROLINE. »

Paris, 31 mai 1816.

« Le prince de Castelcicala m'a remis hier, Madame et bien chère amie, « des lettres pour vous de vos chers parents; je ne perds pas un instant « pour vous les envoyer. J'ai encore reçu aujourd'hui des nouvelles de « Marseille, du 23 ; je sais que vous enchantez tout ce qui vous entoure, « et tout ce qui peut vous apercevoir. Votre promenade en bateau a eu « un grand succès, et surtout la promesse que vous avez faite de la renou- « veler. Je ne vous écrirai pas aujourd'hui une longue lettre, en ayant « tant à vous envoyer qui doivent vous intéresser davantage. Je m'occupe « de vous chercher des chevaux, et j'espère en trouver qui vous convien- « nent. Nous avons été voir la corbeille que le roi vous donne, et j'espère « que vous en serez contente. Il y a surtout une robe de bal que je serai « charmé de vous voir porter. Mon père rassemble votre bibliothèque; « mon frère et sa femme ornent votre chambre; chacun de nous se fait « un si doux plaisir de vous être agréable ! Et qui le désire plus que celui « qui vous est déjà uni par les liens les plus sacrés? Je suis toujours effrayé « de mes trente-huit ans ; je sais qu'à dix-sept, je trouvais ceux qui ap- « prochaient de la quarantaine bien vieux. Je ne me flatte pas de vous « inspirer de l'amour, mais bien. ce sentiment si tendre plus fort que l'a- « mitié, cette douce confiance qui doit venir de l'amitié même. Je vois « que je ne finis pas, et vous avez toutes vos lettres à lire. Adieu; encore « quinze grands jours. Je baise les mains de ma femme comme je l'aime.

« CHARLES-FERDINAND. »

Paris, 4 juin 1816.

« J'ai reçu hier, Madame et bien chère amie, vootre bonne et aimable « lettre du 27. Tout le monde dit beaucoup de bien de vous; mais je juge « encore plus de ce que vous valez par vos lettres, où je trouve tout ce qui « est fait pour me charmer. Vous me demandez de vous donner des con- « seils; je vous dirai tout ce que je croirai vous être utile. Vous vous plai- « gnez de votre timidité; elle sied à votre âge, et vous savez y mêler la « bonté et la noblesse. Vous êtes entourée de l'amour des habitants du « Midi, qui sont bien bons. Vous êtes un présage de bonheur pour la « France, et *la terreur des factieux* [1]. « CHARLES-FERDINAND. »

[1] Louvel l'a bien prouvé.

CHAPITRE IX.

Suite des lettres. — Madame la duchesse de Berry quitte Marseille, et continue à parler de la France à mesure qu'elle s'approche de Fontainebleau.

Montélimart, 5 juin 1816.

« La lettre de Monseigneur, du 31 mai, m'est parvenue avant qu'il m'ait « été possible de finir ma réponse à celle du 26. Je vous remercie sensi- « blement de la seconde comme de la première. Vous m'avez fait un vrai « plaisir de m'envoyer celles de mes parents.

« On continue à me faire voir la France parée. Dans tous les lieux où je « passe, les acclamations sont continuelles, ainsi que les compliments des « autorités. J'y suis bien sensible ; mais je dirai tout bas à Monseigneur, à « celui pour qui je n'ai rien de caché, et pour lui seul, que je sens le poids « de ces honneurs, et n'en serai jamais enivrée. Il me tarde de jouir d'une « vie paisible en famille. Que Votre Altesse Royale reçoive, en attendant, « l'assurance de ma tendresse : elle durera autant que ma vie.

« Caroline. »

Lyon, 9 juin 1816.

« Votre lettre du 4 et du 5 juin, Monseigneur, m'a été remise le soir « de mon arrivée à Lyon ; je ne veux plus vous répéter que je vous en re- « mercie : une fois pour toutes, comptez sur ma tendre reconnaissance, et « soyez sûr que rien n'échappe à ma sensibilité : vous l'avez touchée vi- « vement.

« Vous êtes content de moi, dites-vous, Monseigneur. C'est sans doute « pour me rassurer ; car je sens qu'il me manque beaucoup, mais beau- « coup pour être ce que je voudrais pour vous plaire, et pour répondre à « l'idée trop flatteuse qu'on vous a donnée de Caroline. Croyez à son bon « cœur, à son désir de répondre à votre confiance, en vous accordant la « sienne tout entière. Voilà tout ce dont je puis vous répondre ; vos soins, « vos bontés feront le reste.

« Je suis bien sensible à tout ce qu'on fait pour embellir mon habitation « et parer ma personne. Comment témoigner à tous ma reconnaissance ? « Vous m'aiderez, Monseigneur ; ce n'est que vis-à-vis de vous que j'essaie « déjà de n'avoir plus besoin d'interprète ; car je vous dis bien franche- « ment que vous êtes cher à votre

« Caroline. »

Paris, 9 juin 1816.

« C'est, Madame et chère amie, par un des plus dévoués serviteurs de « notre maison que je vous écris, par un homme bien heureux de notre « union, le bon prince de Castelcicala. Je n'ai pas besoin de vous le re- « commander, il me connaît bien, m'ayant vu si longtemps en Angle- « terre. Avec quel plaisir je prendrais sa place ! C'est donc dans six jours « que je vous verrai ! J'ai toujours peur que vous ne me trouviez pas beau, « car les peintres de Paris ne sont pas comme ceux de Palerme ; ils flattent. « Avec quel plaisir je presserai votre main ! Pressez aussi la mienne, si je « ne vous déplais pas trop. La contrainte où nous serons pendant deux « jours me gênera bien. Ma Caroline, je vais m'occuper de votre bonheur, « de vos plaisirs. Je sais que vous aimez le spectacle, j'ai des loges à tous « les théâtres. J'ai une jolie campagne dont on vous aura parlé, nous irons « bien souvent ensemble. Je chasse souvent, vous y viendrez en calèche ; « vous aimez la musique, je l'aime aussi beaucoup. Enfin, Madame, je « chercherai à vous rendre heureuse, et j'espère y parvenir. Vous avez, « si je dois croire tout ce qui vous a vue, bonté, douceur, esprit et gaieté : « que peut-on de mieux ? Cependant nous nous trouverons des défauts : « *tendre indulgence* sera notre devise.

« Charles-Ferdinand. »

Fontainebleau, 12 juin 1816

« Votre lettre de Lyon, que je reçois de la main du roi, me fait un plai- « sir que je ne puis vous exprimer. Je suis charmé que vous me grondiez « sur mon écriture : vous avez bien raison ; mais, en vous écrivant, mon « cœur m'emporte ; et vous n'avez pas d'idée de l'effort que je suis obligé « de faire pour être lisible. Encore trois jours ! je brûle de vous voir. J'é- « prouve aussi aujourd'hui un grand bonheur ; je possède votre portrait. « Au moins celui-là ne vous défigure pas du tout ; et fût-il un peu flatté, « l'on peut être encore fort agréable sans être aussi jolie que ce portrait.»

Ce 13.

« Le prince de Castelcicala me remet votre lettre de Moulins, qui est « plus aimable encore que les autres. Enfin c'est demain que je verrai ma « femme, celle dont le bonheur doit être mon ouvrage. »

Hélas ! le prince a fait le malheur de celle dont il comptait faire la félicité : mais qui faut-il accuser ? Comme ces deux jeunes époux aimaient la France ! quelle reconnaissance bien sincère (car elle était bien cachée dans ses lettres) des hommages qu'on leur rend ! Ces lettres renferment-elles un seul mot que l'âme la plus naïve, la

plus noble et la plus tendre pût désavouer? Qui ne voudrait, en les lisant, avoir pour frère et pour sœur, pour fils et pour fille, celui et celle qui les ont écrites?

Mgr le duc de Berry et Mme la duchesse de Berry offraient un touchant rapport de destinées : sortis de la même race, tous deux Bourbons, tous deux ayant vu la chute du trône de leur famille, tous deux remontés à leur rang, ils n'avaient guère connu avant leur mariage que l'exil et l'infortune. Battus de la même tempête, ils s'étaient unis pour s'appuyer. Après tant de calamités, ils cherchaient quelques moments de bonheur : leurs lettres prouvent combien il a été cruel de les leur ravir.

CHAPITRE X.

Madame la duchesse de Berry arrive à Fontainebleau. — Célébration du mariage à Paris.

La princesse arriva le jour où Mgr le duc de Berry l'attendait, comme on le voit dans sa dernière lettre. Sa marche à travers la France avait été une longue fête. Au terme de sa course elle trouva deux tentes dressées dans la forêt de Fontainebleau, à la croix de Saint-Hérem. Elle y fut reçue par le roi, MADAME, MONSIEUR, Mgr le duc d'Angoulême et Mgr le duc de Berry. Tout s'y passa avec les mêmes cérémonies et les mêmes étiquettes qu'au mariage de Louis XV. Dans cette Famille de France rien ne change, quand même le royaume est changé : c'est ainsi qu'elle ramène à la longue, par son immobilité, les institutions à un point fixe, et donne au gouvernement une forme impérissable.

Les premières pompes du mariage de Mgr et de Mme la duchesse de Berry furent charmantes sous les arbres. On dirait que les descendants des rois chevelus ont conservé une prédilection secrète pour les forêts : ils ont aimé à placer leur palais dans la solitude, à promener les enchantements de leurs cour sous de grands chênes. Que de souvenirs ce Fontainebleau, habité par vingt-neuf rois depuis Robert, n'offrait-il pas à la jeune princesse! Saint Louis, l'auguste chef de sa race, y avait fait bâtir un hôpital pour les pauvres, *parmi lesquels il cherchait*, comme il le disait, *Jésus-Christ*. Aux travaux du saint, d'autres siècles ajoutèrent les ouvrages de Charles

le Victorieux et de François, le restaurateur des lettres. Henri IV datait ses lettres de *ses délicieux déserts* de Fontainebleau. Louis XIII les embellit encore. Vint l'infortuné Louis XVI, qui jeta des pins sur les rochers, comme un voile de deuil ; et trente ans après, on vit un pape prisonnier dans les bosquets où Louis XIV avait aimé La Vallière. Et toutes ces choses, qui sont de l'histoire pour le monde, ne sont pour cette Maison de France que des traditions de famille.

Le mariage fut enfin célébré à Notre-Dame. Chacun, en voyant cette cérémonie, se souvenait d'une autre pompe ; chacun considérait combien peu de temps il faut pour changer les ris en larmes, pour mettre le maître du monde à la place de l'exilé, et l'exilé sur le trône du maître du monde. Ce qui paraissait devoir être plus durable que les empires, c'était la félicité de Mgr le duc et de Mme la duchesse de Berry. Jamais il n'y eut mariage mieux assorti, mari plus affectueux, femme plus dévouée et plus tendre. La France étant en paix avec l'Europe, Mgr le duc de Berry put jouir enfin d'un repos qu'il avait bien acheté, et qui depuis longtemps était l'objet de ses vœux.

CHAPITRE XI.

Vie privée du Prince. — Anecdotes du cocher, du valet de pied et du piqueur. — Pension de M. de Provenchère.

Adoré de sa maison, Mgr le duc de Berry y établit un ordre parfait ; non cet ordre naturel à la médiocrité de l'esprit, mais celui qui tient à la délicatesse de l'âme, et qui donne l'indépendance : il voulait que cet ordre, établi pour lui-même, se retrouvât encore parmi ses domestiques. Quand ils plaçaient une somme à la caisse d'épargne, il doublait cette somme, afin de les encourager à l'économie et de les rendre prévoyants pour l'avenir. Excellent maître, sa bonté n'avait d'autre défaut que d'être impatiente comme son humeur. Il avait plusieurs fois signifié à un cocher qu'il ne voulait plus être mené par lui. « Tu es trop vieux pour travailler, lui disait-il brus-« quement, va-t'en. » Le cocher, non moins déterminé à rester, déclarait qu'il avait une nombreuse famille, et qu'il fallait qu'il travaillât. « Et que ne disais-tu cela plus tôt? s'écrie le prince : c'est « une autre affaire. J'augmente de 1200 francs ta pension de retraite ; « mais, bon homme, je t'en prie, repose-toi. »

Depuis quelque temps le prince entendait toute sa maison retentir du nom d'un certain *Joseph*, qu'on ne cessait d'appeler dans les jardins, les cours, les vestibules. Il ordonne qu'on lui amène cet homme qu'il ne connaissait pas. « Hé bien, Joseph ! lui dit-il, « c'est donc toi qui mènes ma maison ? Tu me parais faire la beso- « gne de tout le monde. Es-tu marié ? as-tu des enfants ? » Joseph tremblant répond : « Oui, Monseigneur. » Les gages de Joseph furent doublés.

Aubry était le premier piqueurdu prince, souvent loué, souvent grondé, suivant la fortune de la chasse. Un rendez-vous est donné à Compiègne. Aubry reçoit l'ordre de s'y trouver à huit heures précises du matin. Le prince, arrivé plus tôt, ouvre la chasse à sept heures et demie. Aubry, exact à huit heures, entend la chasse au loin dans la forêt. A midi, Mgr le duc de Berry rentre fatigué, le cerf égaré, les chiens en défaut. Il demande Aubry avec les marques de la plus vive impatience. On trouve Aubry qui se cachait : on l'amène tout interdit devant Monseigneur. « Aubry, s'écrie le prince, quelle « est la punition des gens qui ne sont pas exacts ? » Aubry ne peut répondre. « Tu ne le sais pas ? dit le prince : hé bien, moi, je le sais ; « c'est de payer une amende, et je la paie. » Il lui remet une somme pour ses enfants.

Il n'oubliait jamais les services qu'on lui avait rendus. Sa reconnaissance alla chercher jusqu'en Amérique M. de Provenchère, son premier valet de chambre, que l'âge et les infirmités retenaient aux États-Unis. Par une rare délicatesse, Mgr le duc de Berry nomma pour son trésorier ce vieux serviteur ; et c'était à ce titre qu'il recevait une pension, quoique le prince n'eût jamais ni trésor ni cassette.

CHAPITRE XII.

Suite de la vie privée. — Charité du Prince.

Les bontés de Mgr le duc de Berry ne se renfermèrent pas dans sa maison. Dans toutes les parties de la France, il découvrait les misérables : son nom, comme celui de la charité même, se trouvait mêlé à toutes les œuvres de miséricorde : ce caractère est particulier à nos rois. Il nous reste des ordonnances qui prescrivent, dans les temps les plus désastreux, l'acquittement des aumônes avant les

assignations, ou qui commandent de surseoir au paiement de toutes dettes, à l'exception des aumônes, *exceptis eleemosynis* [1]. Chaque soir on remettait à Mgr le duc de Berry une feuille contenant l'analyse des pétitions qui lui étaient présentées dans le courant du jour; et selon les renseignements obtenus, il faisait droit à ces pétitions.

Il prenait sur ses goûts pour satisfaire sa générosité. C'est ainsi qu'il renonça à l'achat de quelques tableaux qu'on proposait de lui vendre à Anvers. « J'ai réfléchi à votre proposition, écrivait-il à « M. Despalières, et j'ajourne l'emplette. Dans un temps où mes « pauvres appellent ma sollicitude, je me reprocherais d'acheter si « cher un plaisir dont je puis me passer. » Une autre fois, il disait au maire de son arrondissement : « Quand vos pauvres auront be- « soin de moi, ne m'épargnez pas. »

Il donnait à la société de bienfaisance, dont il était président, un secours de 500 francs par mois ; et, dans l'année 1816, il versa à la caisse de cette société la somme de 11,000 fr., comme don extraordinaire. A la mort de Mgr le prince de Condé, il remplaça son général dans la présidence de l'association paternelle des chevaliers de Saint-Louis : c'était un droit. On a déjà dit que, par un testament fait en Angleterre, le prince de Condé avait légué le soin de ses compagnons d'armes à celui qui avait partagé leurs périls. En apprenant la mort du héros de Berstheim, Mgr le duc de Berry laissa échapper ces paroles, qui disent tout : « Nous avons perdu notre « vieux drapeau blanc. »

Les charités connues de Mgr le duc de Berry se montaient à plus de 100,000 écus par an, et beaucoup d'autres étaient cachés. Mme la duchesse de Berry secondait merveilleusement le penchant généreux du prince. On a calculé que leurs aumônes réunies, dans l'espace de six ans, se sont élevés à 1,388,851 fr., somme énorme pour un prince dont le revenu était au-dessous de celui de plusieurs généraux, banquiers et propriétaires. Il faut ajouter à ce million 388,851 fr. les 500,000 fr. que Mgr le duc de Berry abandonnait par an aux départements qui avaient le plus souffert de la guerre; ce qui fait deux millions dans le cours de quatre années : en tout, près de quatre millions d'aumônes.

Tous ces dons étaient accompagnés de soins qui en doublaient le prix. Le prince et la princesse, suivant le précepte de l'Évangile,

[1] *Ordonn. des rois de France*, t. II, p. 300-447.

visitaient les malheureux auxquels ils accordaient des secours; quelquefois ils se cachaient mutuellement leurs bonnes œuvres. Comme ils sortaient un jour ensemble, une pauvre femme se présente à eux avec ses enfants. La plus jeune des filles de cette femme s'approche naïvement de la princesse. « Je m'en suis chargée, dit Mme la du-« chesse de Berry en rougissant. — Bien, répondit le prince, j'aime « à vous voir augmenter notre famille. »

CHAPITRE XIII.

Suite de la vie privée. — Diverses aventures.

L'humanité suit la charité, ou plutôt elle en fait partie. Le cheval d'un des dragons de la garde, qui accompagnaient le roi dans une promenade, s'abattit : le dragon eut la jambe cassée. Mgr le duc et Mme la duchesse de Berry le rencontrèrent; ils descendirent de voiture, y firent placer le blessé, ordonnèrent qu'on le conduisît à l'Élysée pour être soigné jusqu'à parfaite guérison, et s'en retournèrent à pied par un soleil ardent. C'était le même prince qui, souvent manquant de tout, n'avait pas trouvé une main pour le secourir.

Monsieur avait donné à son jeune fils cette chaumière de Bagatelle, qui fit tant parler au commencement de la révolution, et dont le dernier commis de Buonaparte aurait dédaigné les jardins et l'ameublement. Mgr le duc de Berry aimait cette petite retraite où il nourrissait les pauvres des environs. Il y allait souvent le matin dans la belle saison. Un jour, traversant le bois de Boulogne, il rencontre un enfant chargé d'un panier. Le prince arrête son cabriolet. « Petit « bon homme, où vas-tu? dit-il à l'enfant. — A la Muette, porter ce « panier, répond celui-ci. — Il est trop lourd pour toi, ce panier, dit « le prince : donne-le-moi, je le remettrai en passant. » Le panier est placé dans le cabriolet, et le prince le dépose fidèlement à son adresse. Il va trouver ensuite le père de l'enfant, et lui dit : « J'ai « rencontré votre petit garçon; vous lui faites porter des paniers « trop lourds; vous détruirez sa santé, et vous l'empêcherez de « grandir. Achetez-lui un âne pour porter son panier. » Et il lui donne l'argent pour acheter l'âne.

Qu'un grand monarque, qu'un homme célèbre, se mêlent inconnus à la foule, on aime à les y chercher; mais pourtant rien de plus

facile que les vertus de position qu'ils déploient dans ces aventures : l'orgueil humain s'arrange de descendre pour remonter. Ce n'est point ce plaisir des contrastes qu'on éprouve en lisant la vie privée de Mgr le duc de Berry. Il n'était point roi; il n'avait point encore cet éclat de gloire que la mort lui a donné : accoutumé à l'obscurité, ce n'était point une chose nouvelle pour lui de se trouver au milieu des rangs inférieurs de la société. Ce qui fait donc le charme des mots et des actions dont il remplissait ses journées, c'est la supériorité même de sa nature : on aime et l'on admire l'homme dans le prince, indépendamment de la scène qui le fait connaître.

CHAPITRE XIV.

Suite des aventures.

Par une matinée du mois de juin, qui semblait devoir être belle, Mgr le duc de Berry et Mme la duchesse de Berry allèrent se promener à pied sur le boulevard : survint un orage. Un jeune homme passe avec un parapluie; le prince le prie de le lui prêter pour sa femme. — « Volontiers, dit le jeune homme : Madame me permettra-t-elle de « l'accompagner? — Très-certainement, » dit le prince. Et le voilà qui marche auprès de la princesse avec l'étranger. Le chemin était long; le jeune homme disait souvent : « Est-ce ici? — Encore quelques pas, » répondait le prince. On approche de l'Élysée-Bourbon; la garde reconnaît LL. AA. RR. et prend les armes. Le jeune homme, dans la dernière confusion, balbutie des excuses : Mgr le duc de Berry le rassure, et le remercie.

Dans une autre course avec Mme la duchesse de Berry, il fut obligé de se réfugier dans la loge d'une portière, qui eut lieu de remercier le ciel de lui avoir envoyé de pareils hôtes.

Lorsqu'on transporta au pont Neuf la statue de Henri IV, un accident arrêta l'appareil dans l'avenue de Marigny. Mgr le duc de Berry, qui se trouvait sur la terrasse de son jardin, le long de cette avenue, aperçut Monsieur et Mgr le duc d'Angoulême, au milieu du peuple, dans leur voiture : il descend tête nue, en habit bleu, et sans ordres. La foule, qui ne le connaissait pas, ne voulait pas le laisser passer. Par hasard, quelqu'un le nomme. Aussitôt la multitude ouvre ses

rangs, et le prince passe en disant : « Je vous demande pardon, mes « amis; c'est mon père et mon frère qui m'appellent. » Le peuple fut charmé de cette simplicité et de cette confiance. Ce prince était au milieu des Français sous la protection publique, comme ces riches moissons qui reposent dans nos champs, sans gardes et sans défenseurs.

Il allait souvent aux incendies, travaillait, portait de l'eau, et ne se retirait que le dernier : il se trouvait ainsi continuellement mêlé aux aventures populaires. Il revenait avec un aide de camp d'une de ses promenades accoutumées, lorsque, remontant le long du quai au charbon, il aperçoit des charbonniers qui retenaient un de leurs camarades : celui-ci faisait des efforts pour se débarrasser et se jeter dans la Seine. Le prince approche, entre en conversation, et apprend que le charbonnier qui veut se noyer est un père de famille, livré au désespoir par la perte d'une somme de 400 francs. Le prince fend la foule, arrive à l'homme, emploie tous les raisonnements, et obtient de lui avec beaucoup de peine qu'il différera l'exécution de son dessein de quelques moments. Le traité conclu, Monseigneur confie le charbonnier à la garde de ses camarades; l'aide de camp court au palais, et apporte les 400 francs. Les charbonniers apprirent alors que l'inconnu avec lequel ils avaient causé si familièrement était le neveu du roi. Ces braves gens, qui ne pouvaient rien pour leur bienfaiteur pendant sa vie, ont fait éclater leur reconnaissance à sa mort : ils ont accompagné à sa dernière demeure le prince dont ils n'ont pu sauver les jours, comme il avait sauvé ceux de leur infortuné camarade.

Les artistes avaient leur bonne part des visites de Mgr le duc de Berry. Il tombait tout à coup dans l'atelier de nos grands peintres comme François Ier chez Léonard de Vinci : il y passait des heures, entières à les voir travailler, mêlant à sa vive admiration d'utiles et savantes critiques. Si aucune remarque fine n'échappait à la délicatesse de son goût, aucun sentiment élevé n'était étranger à la noblesse de son cœur. Il apprit que les restes du château de Bayard était à vendre ; il désira les acquérir, mais sous la condition que le contrat ne serait pas fait en son nom. Après la chute et le rétablissement de la monarchie, un Fils de France, traitant pour acheter en secret les débris du manoir du plus parfait des chevaliers, est une chose qui peint à la fois et le prince et le siècle. Il y a des temps où il n'est permis ni d'honorer des ruines, ni d'être sans reproche.

Les personnes les moins bienveillantes pour le prince étaient désarmées aussitôt qu'elles l'avaient vu : il ne sortait pas d'un musée, d'un atelier, d'une manufacture, sans y laisser un ami : ses moyens de succès étaient tirés de sa propre nature. Apercevait-il un enfant, il courait à lui, le prenait dans ses bras, le caressait, l'embrassait : voilà le père et la mère séduits. Lui présentait-on un objet d'art, il l'examinait curieusement : voilà le savant ou l'artiste charmé. Enfin il suivait envers tout le monde, par bonhomie, le conseil de Nestor, qui recommande d'appeler chaque soldat par son nom, afin de lui prouver qu'on le connaît et qu'on estime sa race. Il y a des gens qui s'attendrissent encore aujourd'hui, lorsqu'ils racontent que Mgr le duc de Berry leur avait demandé des nouvelles de leur santé en les appelant par leurs noms. « Comment disent-ils, voulez-vous qu'on « résiste à cela. » Pourquoi ces choses étaient-elles admirables dans Mgr le duc de Berry? Parce que la simplicité est le génie dans une âme supérieure : dans une âme commune, la simplicité est le train de nature ; c'est tout juste la médiocrité.

CHAPITRE XV.

Suite du précédent.

Gracieux, délicat, élégant, ingénieux dans ses souvenirs avec les personnes d'un rang plus élevé, Mgr le duc de Berry trouvait toujours quelque chose d'heureux à leur dire. Il écrivait à M. le marquis de Gontaut : « En confiant à la vicomtesse de Gontaut le soin « de ce que j'aurai de plus cher au monde, j'ai cru lui donner une « marque de mon estime particulière; et j'ai saisi avec empresse- « ment cette occasion de montrer à tout ce qui porte le nom de Bi- « ron combien je compte sur un zèle et un dévouement auxquels « nous sommes accoutumés depuis des siècles. »

Le général Levavasseur venait de perdre son fils; Monseigneur lui écrit aussitôt : « J'apprends avec beaucoup de peine, mon cher Le- « vavasseur, la perte cruelle que vous venez de faire : elle est du « nombre de ces événements pour lesquels on ne peut offrir des « consolations. Si l'assurance du très-véritable intérêt que je prends « à votre malheur en adoucissait l'amertume, vous pouvez y comp- « ter positivement. Votre pauvre fils annonçait des dispositions qui

« auraient fait votre bonheur. Il vous en reste un ; toutes vos affec-
« tions vont se concentrer sur lui : il faut espérer qu'il s'en rendra
« digne, et vous dédommagera, autant qu'il sera en lui, du chagrin
« que vous éprouvez en ce moment. Je regrette que ce soit un si
« triste événement qui me donne l'occasion, mon cher Levavasseur,
« de vous renouveler l'assurance de mon attachement et de ma par-
« faite estime. »

Quatre mois après, Monseigneur donne un bal; il pense au général Levavasseur, et recommande de *ne pas lui envoyer d'invitation.* Quelle mémoire ! Le jour même de sa mort, Mgr le duc de Berry ne fut occupé que des moyens d'arranger les affaires d'un homme qu'il aimait, et qu'il avait attaché à son service.

Cette vie simple n'était point perdue pour le trône. On s'apercevait d'un progrès sensible dans la raison du prince, d'un adoucissement graduel dans son caractère. Ses idées se fixaient, à l'écart des hommes, il les voyait mieux. La première partie de ses jours s'était passée tout en expériences, la seconde tout en réflexions : il recueillait pour son règne le fruit de ses malheurs et le résultat de ses jugements.

CHAPITRE XVI.

Madame la duchesse de Berry perd ses deux premiers enfants. — Fatalité des nombres.

Cependant la fatale destinée qui poursuivait le prince reparaissait de temps en temps comme pour conserver ses droits et empêcher la prescription. Mme la duchesse de Berry accoucha le 13 juillet 1817 d'une fille qui ne vécut point. La princesse se plaignait d'avoir donné le jour à une fille. « Ne vous désolez point, lui dit Monseigneur : si « c'était un garçon, les méchants diraient qu'il n'est pas à nous, « tandis que personne ne nous disputera cette chère petite fille. »

Le 13 septembre 1818, la princesse accoucha de nouveau d'un garçon qui mourut au bout de deux heures. Mgr le duc de Berry, frappé, le 13 février 1820, du coup mortel, remarqua le retour de cette date ; il n'aurait pas souffert que l'on comptât pour un jour fatal le 13 avril 1814, jour qui le rendit à la France.

Lorsque Henri IV fut assassiné, on fit aussi des calculs sur le nombre de 14 [1]. On remarqua que Henri était né 14 siècles 14 décades

[1] *Journal de l'Étoile.*

et 14 ans après la nativité de Notre-Seigneur; qu'il vit le jour un 14 décembre, et mourut un 14 mai; qu'il y avait 14 lettres dans son nom; qu'il avait vécu quatre fois 14 ans, quatre fois 14 jours et 14 semaines; qu'il avait été roi, tant de France que de Navarre, 14 trééterides; qu'il avait été blessé par Jean Chatel 14 jours après le 14 décembre en l'année 1594, entre lequel temps et celui de sa mort il n'y a que 14 ans, 14 mois et 14 fois cinq jours; qu'il avait gagné la bataille d'Ivry le 14 mars; que le dauphin était né 14 jours après le 14 septembre; qu'il avait été baptisé le 14 août; que le roi avait été tué le 14 mai, 14 siècles 14 olympiades après l'Incarnation; que l'assassinat eut lieu deux fois 14 heures après que la reine était entrée en pompe dans l'église de Saint-Denis, pour y être couronnée; que Ravaillac avait été exécuté 14 jours après la mort du roi, en l'année 1610, laquelle se divise justement par 14; car 115 fois 14 font 1610.

Mgr le duc de Berry, dernier prince des Bourbons, dans la ligne directe, fut tué d'un coup de couteau comme le premier roi Bourbon. Il expira le 14 février 1820, comme son aïeul le 14 mai 1610 : le premier Condé avait été assassiné d'un coup de pistolet : le dernier Condé a été fusillé. Presque tous les ducs de Berry (y compris Louis XVI qui porta ce nom) ont eu une fin malheureuse. L'histoire, dans tous les siècles, a fait de pareils rapprochements qui ne prouvent rien, sinon la ressemblance des adversités parmi les hommes.

CHAPITRE XVII.

Pressentiments de Monseigneur le duc de Berry comparés à ceux de Henri IV.

Madame de Sévigné appelle le rossignol *le héraut du printemps :* la jeune princesse, fille de notre aimable prince, était venue nous annoncer le retour des beaux jours de la monarchie, et nous prédire un frère et un roi. La naissance de Mademoiselle avait redoublé la tendresse de Mgr le duc de Berry pour sa femme ; il chérissait dans cette princesse la mère des monarques futurs qui devaient assurer le repos de l'État : l'amour de la patrie augmentait en lui l'amour paternel. Toutefois des pensées tristes l'assiégeaient.

Il existe en France une certaine classe d'hommes ou d'avortons révolutionnaires qu'on ne saurait définir; c'est, si l'on veut la bas-

sesse vivante et personnifiée ayant pour âme le crime. Ces hommes, ensevelis dans le mépris sous un gouvernement régulier, étouffent; et, pour donner passage à la voix de leur conscience, ils ont recours aux lettres anonymes; ces lettres ne sont pour ainsi dire que la copie des pages de ce livre éternel où les forfaits de la pensée sont écrits. De pareilles lettres avaient souvent été adressées à Mgr le duc de Berry; dans les derniers temps, elles s'étaient multipliées, et leur style devenait de plus en plus atroce. Le prince en était assez frappé, soit qu'il eût des pressentiments secrets, soit qu'il ne pût s'empêcher de reconnaître les symptômes d'une décomposition sociale.

Henri IV avait de même pressenti sa fin. « Pardieu, je mourrai « dans cette ville, répétait-il à Sully; je n'en sortirai jamais : ils me « tueront. Je vois bien qu'ils mettent toute leur dernière ressource « dans ma mort [1]. » Une autre fois, il dit à Marie de Médicis : « Ma « mie, si ce sacre ne se fait jeudi, je vous assure que vendredi passé « vous ne me verrez plus. » Il lui dit encore dans une autre occasion : « Passez, passez, madame la régente ! » Un jour il répondait à M. de Guise qui s'entretenait avec lui : « Vous ne me connaissez « pas maintenant, vous autres, mais je mourrai un de ces jours, et « quand vous m'aurez perdu vous connaîtrez lors ce que je valais. » Bassompierre, qui était présent, voulut le ramener à des idées moins tristes, en lui faisant l'énumération de ses félicités. Henri se prit à soupirer, et lui repartit : « Mon ami, il faudra quitter tout cela. » — « Il fallait bien, dit Péréfixe, qu'il y eût plusieurs conspirations « sur la vie de ce bon roi, puisque de vingt endroits on lui en don- « nait avis; puisqu'on fit courir le bruit de sa mort en Espagne et « à Milan; puisqu'il passa un courrier par la ville de Liége, huit « jours avant qu'il fût assassiné, qui dit qu'il portait nouvelle au « prince d'Allemagne qu'il avait été tué. » Quelle singulière ressemblance! La mort de Mgr le duc de Berry a été aussi annoncée d'avance par des voyageurs, des lettres, des courriers. Le bruit en était public à Londres huit jours avant l'événement. Enfin, Mgr le duc de Berry devait périr, comme Henri IV, dans une fête.

[1] *Mémoires de Sully, Bassompierre; Journal de l'Étoile, etc.*

LIVRE SECOND

MORT ET FUNÉRAILLES DU PRINCE.

CHAPITRE PREMIER.

Monseigneur le duc de Berry est blessé à l'Opéra.

Ce n'est pas la première fois que le sang chrétien a coulé dans ces spectacles que l'Église appelle le petit paganisme, *dans ces jours gras consacrés au vieillard portant la faux* [1]. C'est pour les fidèles une tradition des jeux de l'amphithéâtre, un héritage du martyre.

Le dimanche 13 février, Mgr le duc et Mme la duchesse de Berry allèrent à l'Opéra, où les danses et les jeux étaient appropriés aux folies de ce temps de l'année. Ils profitèrent d'un entr'acte pour visiter, dans leur loge, Mgr le duc et Mme la duchesse d'Orléans. Mgr le duc de Berry caressa les enfants, et joua avec le petit duc de Chartres. Témoin de cette union des princes, le public applaudit à diverses reprises.

Mme la duchesse de Berry, en retournant à sa loge, fut heurtée par la porte d'une autre loge qui vint à s'ouvrir. Bientôt elle se trouva fatiguée, et voulut se retirer : il était onze heures moins quelques minutes. Mgr le duc de Berry la reconduisit à sa voiture, comptant rentrer ensuite au spectacle.

Le carrosse de Mme la duchesse de Berry s'était approché de la porte. Les hommes de garde étaient restés dans l'intérieur; depuis longtemps le prince ne souffrait pas qu'ils sortissent : un seul, en faction, présentait les armes et tournait le dos à la rue de Richelieu. M. le comte de Choiseul, aide de camp de Monseigneur, était à la droite du factionnaire, au coin de la porte d'entrée, tournant le dos à la rue de Richelieu.

M. le comte de Mesnard, premier écuyer de Mme la duchesse de Berry, lui donna la main gauche pour monter dans son carrosse, ainsi qu'à Mme la comtesse de Béthizy : Mgr le duc de Berry leur donnait

[1] *Unctis falciferi Senis Diebus.* MARTIAL, Epigr.

la main droite. M. le comte de Clermont-Lodève, gentilhomme d'honneur du prince, était derrière le prince en attendant que Son Altesse Royale rentrât, pour le suivre ou le précéder.

Alors un homme, venant du côté de la rue de Richelieu, passe rapidement entre le factionnaire et un valet de pied qui relevait le marchepied du carrosse. Il heurte le dernier, se jette sur le prince, au moment où celui-ci, se retournant pour rentrer à l'Opéra, disait à Mme la duchesse de Berry : « Adieu, nous nous reverrons bientôt. » L'assassin, appuyant la main gauche sur l'épaule gauche du prince, le frappe de la main droite, au côté droit, un peu au-dessous du sein. M. le comte de Choiseul, prenant ce misérable pour un homme qui en rencontre un autre en courant, le repousse en lui disant : « Prenez donc garde à ce que vous faites. » Ce qu'il avait fait était fait !

Poussé par l'assassin sur M. le comte de Mesnard, le prince porta la main sur le côté où il n'avait cru recevoir qu'une contusion; et tout à coup il dit : « Je suis assassiné ! cet homme m'a tué ! » — « Seriez-vous blessé, Monseigneur? » s'écrie le comte de Mesnard. — Et le prince répliqua d'une voix forte : « Je suis mort, je suis mort, je tiens le poignard. »

Au premier cri du prince, MM. de Clermont et de Choiseul, le factionnaire nommé Desbiez, un des valets de pied, plusieurs autres personnes avaient couru après l'assassin qui s'était enfui par la rue de Richelieu. Mme la duchesse de Berry, dont le carrosse n'était pas encore parti, entend la voix de son mari, et veut se précipiter par la portière qu'on entr'ouvre. Mme la comtesse de Béthizy la retient par sa robe; un des valets de pied l'arrête pour l'aider à descendre, mais elle, s'écriant : « Laissez-moi, je vous ordonne de me laisser, » s'élance, au péril de sa vie, par-dessus le marchepied de la voiture. Le prince s'efforçait de lui dire de loin : « Ne descendez pas ! » Suivie de Mme la comtesse de Béthizy, elle court à Monseigneur que soutenaient M. le comte de Mesnard, M. le comte de Clermont et plusieurs valets de pied. Le prince avait retiré le couteau de son sein, et l'avait donné à M. de Mesnard, l'ami de son exil.

Dans le passage où se tenait la garde, il y avait un banc; on assit Mgr le duc de Berry sur ce banc, la tête appuyée contre le mur, et l'on ouvrit ses habits pour découvrir la blessure. Elle rendait beaucoup de sang. Alors le prince dit de nouveau : « Je suis mort ! un « prêtre ! venez, ma femme, que je meure dans vos bras. » Une défaillance survint. La jeune princesse se précipita sur son mari, et dans un instant ses habits de fête furent couverts de sang.

L'assassin, déjà arrêté par un garçon de café, nommé Paulmier, par le factionnaire Desbiez, chasseur au 4e régiment de la garde royale, et ensuite par les sieurs David, Lavigne et Boland, gendarmes, avait été amené à la porte où il avait commis son crime. Les soldats l'entouraient; il était à craindre qu'ils ne le massacrassent. M. le comte de Mesnard leur cria de ne pas le toucher. M. le comte de Clermont donna l'ordre de le conduire au corps-de-garde, et l'y suivit. On le fouilla : on trouva sur lui un autre poignard avec sa gaîne et la gaîne du poignard laissé dans la blessure. Ces objets furent donnés à M. le comte de Clermont, qui les remit à M. le comte de Mesnard.

CHAPITRE II.

Premier pansement du Prince.

Tandis que Mgr le duc de Berry était assis sur le banc dans le passage, M. le comte de Choiseul un valet de pied, un ouvreur de loges, avaient couru pour chercher un médecin. On leur avait indiqué le docteur Blancheton : il demeurait dans le voisinage, et vint à l'instant même. M. Drogard, médecin, l'avait précédé. Ces deux hommes de l'art trouvèrent Mgr le duc de Berry dans le petit salon de sa loge où il avait été porté. En entrant dans ce salon, le prince, qui avait repris sa connaissance, demanda si le coupable était un étranger. On lui répondit que non. « Il est cruel, dit le Fils de « France, de mourir de la main d'un Français ! »

Mme la duchesse de Berry s'adressa au docteur Blancheton pour connaître la vérité, promettant de la supporter avec courage : il répondit que le prince n'ayant pas rendu le sang par la bouche, c'était un favorable augure. M. Blancheton crut d'abord que la plaie était au bas-ventre où il trouva une grande quantité de sang épanché; mais il reconnut bientôt qu'elle était au-dessous du sein droit. Il la dégagea de sang caillé : le prince fut saigné au bras droit par M. Drogard. Monseigneur recouvra alors assez de force pour dire aux deux médecins : « Je suis bien sensible à vos soins, mais ils sont « inutiles; je suis perdu. » M. Blancheton essaya de lui persuader que la blessure n'était pas profonde. « Je ne me fais pas illusion, « repartit le prince; le poignard est entré jusqu'à la garde, je puis

« vous l'assurer. » Mme la duchesse de Berry arracha sa ceinture pour servir de bandage et d'appareil. Elle seule avait conservé sa présence d'esprit dans ce moment affreux, et déployait un caractère au-dessus des âmes communes. Le prince, dont la vue s'obscurcissait, disait de temps en temps : « Ma femme, êtes-vous là ? » — « Oui, « répondait la princesse en essuyant ses pleurs ; oui, je suis là ; je « ne vous quitterai jamais. »

M. Bougon, premier chirurgien ordinaire de MONSIEUR, instruit du malheur par M. Esquirolle, médecin de la Salpêtrière, se rendit en hâte auprès de Mgr le duc de Berry : le docteur Lacroix venait d'arriver de son côté. Le prince reconnut M. Bougon qui l'avait suivi à Gand, et qui avait espéré lui donner ses soins sur un autre champ de bataille. « Mon cher Bougon, lui dit-il, je suis frappé à mort. » En attendant l'application des ventouses, le dévoué serviteur d'un si bon maître suça la blessure à diverses reprises. « Que faites-vous, « mon ami ? dit le royal patient ; la plaie est peut-être empoi- « sonnée ! »

CHAPITRE III.

Arrivée de Monseigneur l'évêque de Chartres, de Monseigneur le duc d'Angoulême, de MADAME et de MONSIEUR. — Second pansement de la blessure.

Mgr le duc de Berry n'avait cessé de demander un prêtre. M. le comte de Clermont était parti pour les Tuileries, d'où il ramena Mgr l'évêque de Chartres, confident d'une conscience qui n'a rien à cacher à la terre. Le prélat, accoutumé à admirer le père, venait s'instruire auprès du fils. Il trouva le prince dans le cabinet de sa loge, assis dans un fauteuil, soutenu par ses gens, et entouré de chirurgiens ; il avait toute sa connaissance. Le blessé tendit la main au respectable évêque, demanda les secours de la religion, en exprimant les plus vifs sentiments de foi, de repentir et de résignation. Mgr l'évêque de Chartres exhorta Mgr le duc de Berry à la confiance en Dieu : il lui demanda un acte général de contrition, afin de pouvoir l'absoudre, calmer ses inquiétudes, et attendre le moment où il serait possible à S. A. R. de faire une confession plus détaillée.

M. le comte de Mesnard, se flattant encore que la blessure n'était pas mortelle, était allé chercher Mgr le duc d'Angoulême. Ce prince,

qui venait de se coucher, s'habilla à la hâte, et se rendit au lieu de douleur. L'entrevue des deux frères ne peut s'exprimer. Mgr le duc d'Angoulême se jeta sur la plaie de Mgr le duc de Berry, en la baisant et en l'inondant de ses larmes ; ses sanglots l'étouffaient : son malheureux frère était également incapable de parler.

Toui ceci se passait dans le petit salon de la loge. On résolut alors de porter le prince dans une pièce voisine, où l'on établit une espèce de lit sur quatre chaises, que l'on remplaça par un lit de sangle.

Mgr le duc d'Angoulême, craignant quelque nouveau danger, n'avait pas permis à MADAME de l'accompagner lorsqu'il s'était rendu à l'Opéra ; mais MADAME n'avait pas tardé à le suivre. Que lui importent les périls? Est-il une douleur qui puisse se passer d'elle, une adversité qui l'ait jamais fait reculer ? MADAME est accoutumée à regarder la révolution en face : ce n'était pas la première fois que la fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette prenait soin d'un frère mourant.

Bientôt MONSIEUR arrive. Il faut connaître la bonté, la tendresse, le cœur paternel de ce prince pour savoir ce qu'il eut à souffrir. MONSIEUR s'était obstiné à venir seul ; mais il ne savait pas qu'un de ses meilleurs serviteurs, M. le duc de Maillé, avait trouvé moyen de l'accompagner, et de faire la place de l'honneur de la place la moins honorée. Mgr le duc de Berry témoigna le désir de donner sa bénédiction à MADEMOISELLE ; elle lui fut apportée par Mme la vicomtesse de Gontaut. Alors le prince levant une main défaillante sur sa fille : « Pauvre enfant, lui dit-il, je souhaite que tu sois moins malheu-« reuse que ceux de ma famille. » Mgr le duc d'Orléans, Mme la duchesse d'Orléans, Mlle d'Orléans, qui s'étaient rencontrés au spectacle, n'avaient pas quitté le prince : le père du duc d'Enghien arriva à son tour.

On tenta les saignées de pied presque sans succès ; mais plusieurs applications successives des ventouses apportèrent quelque soulagement au prince. Le pouls se ranima, le visage se colora, le sang coula par les veines ouvertes : l'on se réjouit de voir couler ce sang !

M. le duc de Maillé et M. le comte d'Audenarde étaient allés chercher M. Dupuytren. Ce célèbre chirurgien arriva à une heure : quand il entra, il trouva le prince couché sur le côté droit : sa pâleur, ses traits altérés, sa respiration courte, le gémissement qui s'échappait de sa poitrine, la sueur froide qui couvrait son front, le désordre de ses mouvements, le bouleversement de son lit, le sang qui inondait ce lit, et, plus que tout cela, l'horrible blessure qui se

présentait à découvert, frappèrent de consternation un homme pourtant accoutumé aux spectacles des douleurs humaines. Le prince ne connaissait point M. Dupuytren : il lui tendit affectueusement la main, en lui disant qu'il souffrait cruellement. M. Dupuytren examina la blessure, puis se retira à l'écart pour consulter avec les hommes de l'art, MM. Blancheton, Drogard, Bougon, Lacroix, Thercin, Caseneuve, Dubois, Baron, Roux, et Fournier, jeune chirurgien qui se fit distinguer par son zèle. On fut d'avis d'élargir la plaie, comme le seul moyen qui restât d'ouvrir une issue au sang épanché dans la poitrine.

M. Dupuytren se rapprocha du prince, et l'interrogea sur son état; il ne put en obtenir de réponse. Il pria Mme la duchesse de Berry de lui adresser quelques questions. La princesse, se penchant sur lui, dit à son mari : « Je vous en prie, mon ami, indiquez-moi l'endroit « où vous souffrez. » Le prince se ranima à cette voix si chère, prit la main de sa femme, et la posa sur sa poitrine. Mme la duchesse de Berry reprit : « C'est là que vous souffrez ? » — « Oui, répondit-il « avec peine : j'étouffe. »

Monsieur voulut éloigner sa fille pendant l'opération. « Mon père, « dit-elle, ne me forcez pas à vous désobéir; » et, se tournant vers les gens de l'art : « Messieurs, faites votre devoir. » Pendant l'opération elle était à genoux au bord du lit, tenant le prince par la main gauche. Lorsqu'on porta le fer dans la plaie, Mgr le duc de Berry s'écria : « Laissez-moi, puisque je dois mourir. » — « Mon ami, dit « sa femme en pleurs, souffrez pour l'amour de moi ! » Un mot de cette jeune et admirable princesse apaisait les douleurs de son mari ; quand Mgr l'évêque de Chartres parlait de religion, tout se changeait dans le malheureux prince en acte de résignation à la volonté de Dieu.

L'opération faite, Mgr le duc de Berry passa la main sur les cheveux de la princesse, et lui dit : « Ma pauvre femme, que vous êtes mal- « heureuse ! » On reconnut dans l'opération toute la profondeur de la plaie. Le couteau dont le prince avait été frappé avait six à sept pouces de longueur; la lame en était plate, étroite, à deux tranchants, comme celle du couteau de Ravaillac, et extrêmement aiguë.

CHAPITRE IV.

Diverses paroles du Prince. — Il annonce la grossesse de Madame la duchesse de Berry. — Le prince avoue une faute.

Un moment de calme suivit l'élargissement de la plaie : les mourants près d'expirer éprouvent presque toujours un soulagement qui leur laisse le temps de jeter un dernier regard sur la vie ; c'est le voyageur qui s'assied un instant pour contempler le pays qu'il a parcouru, avant de descendre le revers de la montagne. Le prince tenait la main de M. Dupuytren, et le priait de l'avertir lorsqu'il sentirait le pouls remonter ou s'affaisser : vigilant capitaine, il posait une sentinelle expérimentée pour n'être pas surpris par la mort, et pour s'avancer courageusement au-devant de ce grand ennemi : *Mors, ubi est victoria tua?*

Dans cet intervalle de repos il adressa ces paroles à Mme la duchesse de Berry : « Mon amie, ne vous laissez pas accabler par la « douleur ; ménagez-vous pour l'enfant que vous portez dans votre « sein. » Ce peu de mots fit un effet surprenant sur l'assemblée : en présence de la douleur on sent naître malgré soi un mouvement de joie ; l'attendrissement redouble en même temps pour le prince qui laisse à la patrie, pour dernier bienfait, cette dernière espérance. Il s'en va, ce prince ; il semble emporter avec lui toute une monarchie, et à l'instant même il en annonce une autre. O Dieu ! feriez-vous sortir notre salut de notre perte même ? La mort cruelle d'un Fils de France a-t-elle été résolue dans votre colère ou dans votre miséricorde ? est-elle une dernière restauration du trône légitime, ou la chute de l'empire de Clovis ? Le prince a-t-il fui l'avenir, ou est-il allé en solliciter un plus favorable pour nous auprès de celui qui laisse quelquefois désarmer sa colère ?

Partout où Mgr le duc de Berry tournait ses yeux à demi éteints, c'était pour donner une marque de bonté ou de reconnaissance : tandis que M. Blancheton lui pressait la tête, pour comprimer l'horrible douleur qu'il y éprouvait, il aperçut à quelque distance au pied de son lit des domestiques fondant en larmes : « Mon père, dit-il « à Monsieur, je vous recommande ces braves gens et toute ma « maison. »

Des vomissements survinrent. Le prince répéta plusieurs fois que le poignard était empoisonné. Quelque temps auparavant il avait demandé à voir son assassin : « Qu'ai-je fait à cet homme? répétait-il; « c'est peut-être un homme que j'ai offensé sans le vouloir. » — « Non, mon fils, lui répondit MONSIEUR : vous n'avez jamais vu, vous « n'avez jamais offensé cet homme ; il n'avait contre vous aucune « haine personnelle. » — « C'est donc un insensé? » repartit le prince. O digne enfant de l'Évangile ! vous mettiez en pratique le dernier conseil du saint roi de France à son fils : « Si Dieu t'envoie « adversité, reçois-la bénignement [1] ! »

Il s'informait souvent de l'arrivée du roi. « Je n'aurai pas le temps, « disait-il, de demander grâce pour la vie de l'homme. » Il ajoutait après, en s'adressant tour à tour à son père et à son frère : « Pro« mettez-moi, mon père ; promettez-moi, mon frère, de demander « au roi la grâce de la vie de l'homme. »

On a déjà raconté que Mgr le duc de Berry, libre en Angleterre, avait eu une de ces liaisons que la religion réprouve, et que la fragilité humaine excuse. On peut dire de lui ce qu'un historien a dit d'Henri IV : « *Il était souvent faible, mais toujours fidèle, et l'on ne « s'aperçut jamais que ses passions eussent affaibli sa religion* [2]. » Mgr le duc de Berry cherchant en vain dans sa conscience quelque chose de bien coupable, et n'y trouvant que quelques faiblesses, voulait, pour ainsi dire, les rassembler autour de son lit de mort, pour justifier au monde la grandeur de son repentir et la rudesse de sa pénitence. Il jugea assez bien de la vertu de sa femme pour lui avouer ses torts, et pour lui témoigner le désir d'embrasser les deux innocentes créatures, filles de son long exil. « Qu'on les fasse venir, « s'écria la jeune princesse, ce sont aussi mes enfants. » Les deux petites étrangères arrivèrent au bout de trois quarts d'heure ; elles se mirent à genoux en sanglotant au bord du lit de leur seigneur, les joues baignées de larmes et les mains jointes. Le prince leur adressa quelques mots tendres en anglais, pour leur annoncer sa fin prochaine, leur ordonner d'aimer Dieu, d'être bonnes et de se souvenir de leur malheureux père. Il les bénit, les fit se relever, les embrassa ; et, adressant la parole à Mme la duchesse de Berry : « Serez-vous « assez bonne, lui dit-il, pour prendre soin de ces orphelines ? » La princesse ouvrit ses bras, où les petites filles se réfugièrent ; elle les pressa contre son sein, et, leur faisant présenter MADEMOISELLE,

[1] Joinville. — [2] *Vie du P. Cotton*, par le P. d'Orléans.

elle leur dit : « Embrassez votre sœur. » — « Pauvre Louise, s'é-« cria Mgr le duc de Berry, en s'adressant à la plus jeune, vous ne « verrez plus votre père ! » On était partagé entre l'attendrissement pour le prince et l'admiration pour la princesse. Mme la vicomtesse de Gontaut, qui n'était pas prévenue, paraissait étonnée. MADAME s'en aperçut, et lui dit : « Elle sait tout ; elle a été sublime. »

CHAPITRE V.

Le Prince fait une confession publique, et reçoit l'extrême-onction. — Diverses paroles du Prince.

Cependant on étendit le prince sur un matelas à terre, tandis qu'on remuait sa couche. Ce fut là qu'il se confessa d'abord en particulier à Mgr l'évêque de Chartres, et qu'il fit ensuite à haute voix un aveu public de ses fautes : on aurait cru voir saint Louis expirant sur son lit de cendre. Il demanda pardon à Dieu de ses offenses et des scandales qu'il avait pu donner. « Mon Dieu, ajouta-t-il, par-« donnez-moi, pardonnez à celui qui m'a ôté la vie ! »

Il demanda ensuite à son père sa bénédiction. « *Lors le doux père « remit et pardonna au fils les défauts et courroux, et avec merveilleuse « ferveur de foi lui donna sa bénédiction, et entre ses saints baisers le « salua et à Dieu le recommanda* [1]. » Ces princes trouvaient tous les exemples dans leur famille.

Le mourant étant remis sur son lit, Mgr le duc d'Angoulême se replaça à genoux à ses côtés. « Ah, mon frère ! dit le Machabée chré-« tien, vous êtes un ange sur terre, croyez-vous que Dieu me par-« donne ? » — « Vous pardonner ! répondit Mgr le duc d'Angou-« lême, il fait de vous un martyr ! » Un rayon de joie parut sur le front du prince mourant ; il ne douta point qu'un frère si pieux ne connût les desseins de la Providence ; et il se reposa de son bonheur sur la foi du juste.

Alors le curé de Saint-Roch, que M. le comte de Clermont avait été chercher, arriva avec les saintes huiles : partout où l'on trouve une douleur, on rencontre un prêtre chrétien. Mgr le duc de Berry demanda le viatique : l'évêque de Chartres lui dit avec un vif regret

[1] RENAUD, dans la *Vie de Philippe le Bel.*

que les vomissements s'y opposaient. Le prince se résigna, fit un signe de croix, et attendit l'extrême-onction. Il commença son *Confiteor,* et frappa comme un coupable d'une main pénitente ce sein que le poignard semblait n'avoir ouvert que pour en faire sortir les innocents secrets, et d'où il ne s'écoulait que des vertus avec le sang de saint Louis.

Le prince voyait s'approcher sa dernière heure ; il ressentait des douleurs cruelles, et tombait à tout moment en défaillance. On l'entendait répéter à voix basse : « Que je souffre ! que cette nuit est lon-« gue ! le roi vient-il ? » Il appelait souvent son père ; et son père, étouffant de sanglots, lui disait : « Je suis là, mon ami. » On lui apprit que les maréchaux étaient arrivés. « J'espérais, répondit-il, « verser mon sang au milieu d'eux pour la France. » Dévoré d'une soif ardente, il ne buvait qu'à regret, et seulement pour se soutenir jusqu'à l'arrivée du roi. On lui annonça M. de Nantouillet. « Viens, « mon bon Nantouillet, mon vieil ami, s'écria-t-il en faisant un effort, « que je t'embrasse encore une fois ! » Le *vieil ami* se précipita sur la main du prince, et sentit amèrement l'impuissance de l'homme à racheter de ses jours les jours qu'il voudrait sauver.

Les compagnons de M. de Nantouillet, M. le comte de Chabot, M. le marquis de Coigny, M. le comte de Brissac, M. le vicomte de Montélégier, M. le prince de Beaufremont, M. le comte Eugène d'Astorg, étaient accourus : ils se pressaient autour de leur prince expirant, comme ils l'auraient environné au champ d'honneur. Leur douleur était partagée par les autres loyaux serviteurs attachés au reste de la famille royale. M. le marquis de Latour-Maubourg se tint constamment debout au pied du lit de Mgr le duc de Berry : ce guerrier, qui avait laissé une partie de son corps sur les champs de bataille, était là comme un noble témoin envoyé par l'armée pour assister au dernier combat d'un héros.

Nuit d'épouvante et de plaisir ! nuit de vertus et de crimes ! Lorsque le Fils de France blessé avait été porté dans le cabinet de sa loge, le spectacle durait encore. D'un côté on entendait les sons de la musique, de l'autre les soupirs du prince expirant; un rideau séparait les folies du monde de la destruction d'un empire. Le prêtre qui apporta les saintes huiles traversa une troupe de masques. Soldat du Christ, armé pour ainsi dire de Dieu, il emporta d'assaut l'asile dont l'Église lui interdisait l'entrée, et vint, le crucifix à la main, délivrer un captif dans la prison de l'ennemi.

Une autre scène se passait près de là : on interrogeait l'assassin.

Il déclarait son nom, s'applaudissait de son crime; il déclarait qu'il avait frappé Mgr le duc de Berry pour tuer en lui toute sa race; que si lui, meurtrier, s'était échappé, il serait allé *se coucher*, et que le lendemain il eût renouvelé son attentat sur la personne de Mgr le duc d'Angoulême. *Se coucher!* pour dormir, malheureux! votre bienveillante victime avait-elle jamais troublé votre sommeil? Dans la suite de son interrogatoire, cette brute féroce, sans attachement même sur la terre, a déclaré que Dieu n'était qu'un mot, qu'elle n'avait d'autre regret que de n'avoir pas sacrifié toute la famille royale. Et le prince expirant, plein de tendresse et d'amour, n'a d'autre regret que de ne pouvoir sauver la vie de son meurtrier, et il n'accuse personne, et sa rigueur ne tombe que sur lui-même. Ce prince, qui sait que Dieu n'est pas un mot, tremble de comparaître au tribunal suprême; le martyre lui ouvre les portes du ciel, et il ne se croit pas assez pur pour aller rejoindre le saint roi et le roi martyr : il ne peut trouver dans son innocence l'assurance que l'assassin trouve dans son crime. Voilà les hommes tels que la révolution les a faits, et tels que la religion les faisait autrefois.

CHAPITRE VI.

Arrivée du Roi. — Le Prince demande la grâce de son assassin.

La foule s'était écoulée du spectacle : le plaisir avait cédé la place à la douleur. Les rues devenaient désertes : le silence croissait; on n'entendait plus que le bruit des gardes et celui de l'arrivée des personnes de la cour : les unes, surprises au milieu des plaisirs, accouraient en habit de fête ; les autres, réveillées au milieu de la nuit, se présentaient dans le plus grand désordre. Çà et là se glissaient quelques obscurs amis des Bourbons qu'on ne voit point dans les temps de la prospérité, et qui se retrouvent, on ne sait comment, au jour du malheur. Les passages conduisant à l'appartement du prince étaient remplis : on se pressait à ces mêmes portes où l'on s'étouffe pour rire ou pour pleurer aux fictions de la scène. On cherchait à découvrir quelque chose lorsque les portes venaient à s'ouvrir; on interrogeait ses voisins, et, par des nouvelles subitement affirmées, subitement démenties, on passait de la crainte à l'espérance, de l'espérance au désespoir.

Trois bulletins avaient été portés aux Tuileries. A cinq heures le roi arriva; on l'avait toujours rassuré sur la position du prince. Le mourant, qui avait entendu le bruit des chevaux dans la rue, parut revivre. Le roi entra. « Mon oncle, dit aussitôt Mgr le duc de Berry, « donnez-moi votre main, que je la baise pour la dernière fois. » Le roi s'avança; son visage exprimait cette majestueuse douleur que ressentit Louis XIV lorsqu'il vit l'espoir de la monarchie reposer sur la tête d'un enfant. Il donna sa main à baiser à son neveu, et baisa lui-même celle du prince infortuné. Alors Mgr le duc de Berry dit au roi : « Mon oncle, je vous demande la grâce de la vie de « l'homme. » Le roi, profondément ému, répondit : « Mon neveu, « vous n'êtes pas aussi mal que vous le pensez; nous en reparle- « rons. » — « Le roi ne dit pas *oui*, reprit le prince en insistant. « Grâce au moins pour la vie de l'homme, afin que je meure tran- « quille ! »

Revenant encore sur le même sujet, il disait : « La grâce de la vie « de cet homme eût pourtant adouci mes derniers moments. » Enfin, lorsqu'il ne pouvait déjà parler que d'une voix entrecoupée, et en mettant un long intervalle entre chaque mot, on l'entendait dire : « Du moins si j'emportais l'idée... que le sang d'un homme... ne « coulera pas pour moi après ma mort... »

Le roi demanda en latin à M. Dupuytren ce qu'il pensait de l'état du prince. M. Dupuytren fit un signe qui ne laissa au monarque aucune espérance.

Mgr le duc de Berry avait pourtant rassemblé le reste de ses forces sous les yeux du chef de son auguste maison. Le pouls s'était ranimé, la parole était plus libre, l'étouffement moins violent. Le prince s'inquiéta du mal qu'il avait pu faire au roi en troublant son sommeil. Il le supplia de s'aller coucher. « Mon enfant, répondit le roi, « j'ai fait ma nuit; il est cinq heures. Je ne vous quitterai plus. » Le jour en effet était venu pour éclairer un si beau trépas : le prince allait se réveiller parmi les anges, au moment où, parmi les hommes, il avait accoutumé de sortir du sommeil.

CHAPITRE VII.

Désespoir de Madame la duchesse de Berry. — Mort du Prince.

Monseigneur ne s'était point abusé sur le soulagement apporté à son état par la vertu de cette présence du roi, qui ranime toujours un cœur français. Il sentit approcher une défaillance, et dit : « C'est « ma fin. »

Madame la duchesse de Berry, qui depuis si longtemps faisait violence à sa douleur, la laissa enfin éclater. « Ses sanglots me tuent, « s'écria le prince ; emmenez-la, mon père ! » On entraîna la princesse dans le cabinet voisin. Toutes les dames attachées à sa maison, Mme la duchesse de Reggio, Mme la comtesse de Béthizy, Mme la comtesse d'Hautefort, Mme la comtesse de Noailles, Mme la comtesse de Bouillé, Mme la vicomtesse de Gontaut, l'environnèrent [1]. La princesse fut un peu soulagée par ses larmes : elle promit de ne plus pleurer, et rentra dans l'appartement du prince.

Si, dans quelque partie de l'Europe civilisée on eût demandé à un homme un peu accoutumé aux choses de la vie ce que faisait à cette heure la famille royale de France, il eût répondu sans doute qu'elle était plongée dans le sommeil au fond de ses palais, ou que, surprise par une révolution, elle était entraînée au milieu d'un peuple ému. Non : tout ce peuple dormait sous la garde de son roi, et le roi veillait seul avec sa famille ! Après tant de scènes produites par la révolution, nul n'aurait imaginé d'aller chercher tous les Bourbons réunis, au lever de l'aube, dans une salle de spectacle déserte, autour du lit de leur dernier fils assassiné. Heureux l'homme ignoré du monde, qui se réveille dans une chaumière, au milieu de ses enfants que ne poursuit point la haine, et dont aucun ne manque aux embrassements paternels ! A quel prix faut-il maintenant acheter les couronnes ? et qu'est-ce aujourd'hui qu'un empire ?

Tout espoir s'évanouissait ; les symptômes les plus alarmants

[1] Mme la marquise de Gourgue, absente pour cause de maladie, ne s'est pas consolée de n'avoir pu se trouver à cette scène de désolation. Une petite-fille de M. de Malesherbes était appelée comme de plein droit au nouveau deuil de la famille royale.

Nous ne devons pas oublier de nommer Mme de Walthaire qui, avec les autres femmes de Mme la duchesse de Berry, était accourue auprès de la princesse.

étaient revenus. Le découragement des médecins était visible : la mort arrivait. Le prince demanda à être changé de côté : les médecins s'y opposèrent ; le prince insista. On l'entendit prononcer à voix basse ces derniers mots : « Vierge sainte ! faites-moi miséri« corde. » Il ajouta quelques autres paroles qui se sont perdues dans la tombe. Alors on le tourna sur le côté gauche, selon son désir : dans un instant les facultés intellectuelles s'évanouirent. MONSIEUR parvint à arracher une seconde fois sa fille à l'horreur de ce dernier moment.

Hors de la présence de son mari, elle se livra au plus effrayant désespoir. S'adressant à Mme la vicomtesse de Gontaut, elle s'écriait : « Madame, je vous recommande ma fille; puisque mon mari est « mort, je veux mourir. » Tout à coup échappant aux bras qui la retiennent, elle rentre dans la chambre de deuil, renverse tout sur son passage, arrive au bord de la couche, pousse un cri, et se jette échevelée sur le corps de son mari : Mgr le duc de Berry venait d'expirer ! On présente en vain à la bouche du prince le verre qui couvrait la tabatière du roi, la vapeur de la vie ne parut point sur le verre, le souffle que l'on cherchait était retourné à Dieu. Tout tombe à genoux ; des sanglots et des prières s'élèvent vers le ciel. Le bruit des larmes se communique au dehors, et un murmure de douleur s'étend de proche en proche dans la foule qui environnait l'appartement du prince.

A cette clameur succède un morne effroi. Le silence de la mort semble un moment se communiquer à ceux qui environnaient le lit funèbre, Mme la duchesse de Berry le rompt la première. Elle se lève, se tourne vers le roi, et lui dit : « Sire, j'ai une grâce à requérir « de Votre Majesté ; elle ne me la refusera pas. » Le roi écoute. Dans l'égarement de sa douleur elle ajoute : « Je vous demande la « permission de retourner en Sicile ; je ne puis plus vivre ici après « la mort de mon mari. » Le roi cherche à la calmer : on la porte dans son carrosse, à moitié évanouie, et on la dépose dans son palais solitaire.

Les princes prièrent alors le roi de s'éloigner. « Je ne crains pas « le spectacle de la mort, reprit le monarque : j'ai un dernier devoir « à rendre à mon fils. » Appuyé sur le bras de M. Dupuytren, il s'approche du lit, ferme les yeux et la bouche du prince, lui baise la main, et se retire sans proférer une seule parole. Chacun s'éloigne en silence, comme s'il eût craint de réveiller le Fils de France endormi. M. Bougon demeura à la garde du corps. « J'allai trouver à

« l'Hôtel-Dieu, dit M. Dupuytren, d'autres afflictions et d'autres « souffrances; mais du moins celles-là étaient dans l'ordre de la « nature [1]. »

Lorsque l'on fit l'ouverture du corps, on reconnut que le cœur même avait été blessé : le prince aurait dû mourir sous le coup; de sorte qu'on peut dire que Dieu le fit vivre pendant quelques heures par un miracle, afin de nous le faire connaître, et de donner au monde une des plus belles leçons qu'il ait jamais reçues.

Un fils de saint Louis, dernier rejeton de la branche aînée de sa famille, échappe aux traverses d'un long exil, et revient dans sa patrie; il commence à goûter le bonheur; il se flatte de se voir renaître, de voir renaître en même temps la monarchie dans les enfants que Dieu lui promet : tout à coup il est frappé au milieu de ses espérances, presque dans les bras de sa femme. Il va mourir, et il n'est pas plein de jours ! Ne pourrait-il accuser le ciel, lui demander pourquoi il le traite avec tant de rigueur? Ah! qu'il lui eût été pardonnable de se plaindre de sa destinée ! car, enfin, quel mal faisait-il? Il vivait familièrement au milieu de nous dans une simplicité parfaite ; il se mêlait à nos plaisirs et soulageait nos douleurs ; il ne nous priait, pour récompense de ses bienfaits, que de le laisser vivre obscur, en attendant qu'il devînt notre grand roi et notre bon maître. Déjà six de ses parents avaient péri; pourquoi l'égorger encore, le rechercher, lui innocent, lui si loin du trône, vingt-sept ans après la mort de Louis XVI? Connaissons mieux le cœur d'un Bourbon ! Ce cœur, tout percé du poignard qu'il était, n'a pu trouver contre nous un seul murmure : pas un regret de la vie, pas une parole amère, ne sont échappés à ce prince. Époux, fils, père et frère, en proie à toutes les angoisses de l'âme, à toutes les souffrances du corps, il ne cesse de demander la grâce de *l'homme* qu'il n'appelle pas même son assassin ! Le caractère le plus impétueux devient tout à coup le caractère le plus doux. C'est un homme plein de passions, attaché à l'existence par tous les liens du cœur; c'est un prince dans la fleur de l'âge; c'est l'héritier du plus beau royaume de la terre qui expire, et vous diriez que c'est un infortuné qui ne perd rien ici-bas. Le prodige est partout : l'âme est pour ainsi dire transformée; et le corps, par la force de l'âme, semble vivre contre les lois de la nature. Depuis trente ans, les Français se font moissonner sur les champs de bataille; la Providence voulait opposer à ces sacrifices

[1] Note manuscrite.

de l'honneur l'héroïsme d'un trépas chrétien : elle voulait nous montrer, dans l'antique famille de nos rois, ce que c'était que ces anciennes morts des chevaliers dont nous avions perdu la tradition.

CHAPITRE VIII.

Consternation de la France et de l'Europe. — Chapelles ardentes au Louvre et à Saint-Denis.

Fatigué de danses et de joie, Paris était plongé dans le sommeil. A mesure que ses habitants se réveillent, ils apprennent la nouvelle fatale. Le peuple fut instruit d'abord : sorti de sa demeure au lever du jour pour recommencer le cercle de ses misères, le premier malheur qu'il rencontra fut la mort d'un prince, père des pauvres, soutien des infortunés. On ne peut comparer la consternation qui se répandit dans Paris, et de là dans toute la France, qu'à celle que l'on remarqua le jour de l'assassinat du duc d'Enghien, avec cette différence qu'à la première époque la douleur publique était comprimée. Le corps de Mgr le duc de Berry, porté chez M. le marquis d'Autichamp, gouverneur du Louvre, fut ensuite transféré dans une chapelle ardente, sous les voûtes de la même salle où le corps de Henri IV avait jadis été déposé. C'était aussi dans cette salle que l'industrie française offrait naguère à l'admiration publique ses chefs-d'œuvre, et c'est de là que la révolution venait à son tour étaler un de ses plus brillants ouvrages.

Plusieurs personnes moururent subitement en apprenant l'assassinat de Mgr le duc de Berry. Des prêtres tombèrent à l'autel ; et, jusque dans les pays étrangers, ces morts surnaturelles se renouvelèrent aux services funèbres du prince. Les rois pleurèrent sur leurs trônes, et se crurent eux-mêmes frappés. De grandes princesses, connues par leur bienfaisance inépuisable, exprimèrent des regrets que l'histoire doit consacrer.

17 mars 1820.

« Vous me dites avoir pensé à moi dès les premiers moments du « douloureux saisissement que vous a causé la mort de Mgr le duc « de Berry. Je vous assure qu'à peine cette horrible nouvelle était « venue me bouleverser, que ma pensée vous cherchait. On éprouve

« dans ce moment-là le besoin de s'adresser à tous ceux dont les « sentiments et les opinions sont conformes aux nôtres. Cet horrible « attentat, accompagné de toutes les circonstances qui le rendent « si déchirant, aurait ému toute âme sensible de la plus vive dou- « leur, quand même il aurait été commis sur un homme obscur et « indifférent; mais ici tout se réunit pour rendre ce malheur per- « sonnel à ceux qui aiment et désirent l'ordre et le bien. Il paraît « du moins que, pour le moment, les suites n'en sont pas aussi fu- « nestes qu'il y avait lieu de le craindre. Il paraît que la masse de « la nation a senti comme elle le devait. Si ce moment pouvait ou- « vrir les yeux, ébranler assez les cœurs pour inspirer l'horreur de « ces *opinions* qui ont porté le monstre à commettre son crime, ce « serait un bien dans le mal. Espérons en Dieu, qui fait quelque- « fois naître le bien de ce qui nous paraît être sans espoir. Qu'il « protége cette intéressante duchesse de Berry, et la fasse heureu- « sement accoucher d'un fils. Il y a plus de quinze jours que nous « avons reçu cette nouvelle : mon imagination est à peine calmée « sur l'horreur qu'elle m'a inspirée; mais mon intérêt pour la fa- « mille royale n'est pas refroidi. Je voudrais en avoir des nouvelles « tous les jours; je recueille avec avidité tout ce que je puis en ap- « prendre; et les détails, quoique naturellement un peu confus, que « vous me donnez dans votre lettre, n'en ont pas été moins précieux « pour moi. Profitez de toutes les occasions pour m'écrire, et don- « nez-moi tous les détails que vous pourrez rassembler sur cette « famille si malheureuse et si intéressante. »

Noble et généreuse sollicitude ! Par une circonstance touchante, celui qui s'est trouvé chargé d'annoncer le malheur de la famille royale sur ces bords lointains était l'ami, le compagnon de Mgr le duc de Berry : il n'aura eu besoin que de laisser éclater sa propre douleur pour exprimer celle de la France.

Dans Paris, les regrets du peuple ne se calmaient pas : il racontait mille traits de la bonté du prince; il adressait au ciel des vœux pour lui. Une pauvre femme mit en gage sa robe, afin de faire dire une messe pour le repos de l'âme du fils des rois. La foule ne cessait d'assiéger le Louvre, de prier, de jeter de l'eau bénite sur le cercueil, de se plaindre qu'on eût si tôt recouvert le visage du prince : elle aurait surtout voulu voir la blessure. L'assassin seul la regarda sans émotion : lorsqu'on le confronta aux restes sanglants de sa victime, il ne fit aucune réponse, ni par les yeux, ni par la bouche, au cadavre qui l'interrogeait. L'athée, sachant qu'il allait mourir, est

pérait dormir en paix avec son crime : le néant est quelque chose à celui pour qui Dieu n'est rien.

La dépouille mortelle de l'héritier de nos monarques étant portée à Saint-Denis, les classes du peuple les plus pauvres, des hommes et des femmes dans les lambeaux de la misère, se mêlèrent au cortége. La confrérie des charbonniers marchait au milieu des officiers et des soldats, ce qui mérita à ces représentants de la douleur populaire l'honneur d'une place marquée aux funérailles. Dans les villages où passa le convoi, les chemins avaient été balayés, les murs des chaumières tapissés de ce que les habitants possédaient de plus précieux. Tout le temps que dura la chapelle ardente à Saint-Denis, on vit accourir des députés des villes et des hameaux voisins, pour rendre hommage au Fils de France décédé. L'église était incessamment remplie de paysans et de gens du peuple; des enfants y vinrent avec leurs maîtres ; on y vit même de grands criminels : autour de ce cercueil, l'innocence pleurait comme le repentir. Toutes les provinces du royaume exprimèrent leurs regrets dans des adresses. Il n'y avait rien de prévu, rien de préparé, rien de concerté dans ce deuil général : c'était la France entière qui gémissait.

CHAPITRE IX.

Douleur de la Famille royale et de Madame la duchesse de Berry.

Si la consternation était grande au dehors, elle était encore plus grande dans le palais. En perdant Mgr le duc de Berry, la famille royale perdait toute sa joie : il animait ses parents par sa vivacité, ses mots heureux, son goût pour le plaisir. Le Louvre paraissait désert depuis que le prince avait disparu : ces grands foyers paternels redemandaient en vain le dernier né de leurs enfants, et pleuraient la solitude de leur avenir. Mgr le duc d'Angoulême regrettait amèrement un frère, le compagnon de son enfance et de ses malheurs, l'ami des bons et des mauvais jours de sa vie. Madame, dominant toutes les douleurs, soutenait à la fois son mari et son père. On ne pouvait regarder Monsieur, le meilleur des hommes, le plus affectueux des princes, sans avoir l'âme déchirée : ses yeux roulaient de grosses larmes qu'il voulait en vain retenir ; le poids du chagrin pa-

ternel, ajouté à tant d'autres chagrins, courbait sa tête, et cette dernière adversité achevait de blanchir ses cheveux. Quant au roi, perdant l'appui de son trône, il avait vu se dessécher le rameau qui, après *les murmures des Tribus* [1], promettait de refleurir dans l'arche sainte.

Et dans la maison de Mgr le duc de Berry, quel deuil parmi les anciens amis du prince, ses aides de camp, ses serviteurs !

L'illustre veuve du nouveau Germanicus était inconsolable : elle commença par couper ses cheveux, « ses cheveux, disait-elle, que « son mari aimait. » Elle les remit à Mme de Gontaut, en lui disant : « Prenez-les ; un jour vous les donnerez à ma fille ; elle apprendra « que sa mère coupa ses cheveux le jour où son père fut assassiné. » Nourrie sous le soleil de la Grèce, parmi les filles de Sicile, notre jeune princesse avait rapporté de ces climats les antiques usages de la douleur, qui ne furent point inconnus à sa race. Un des plus grands princes de la maison de Bourbon, Louis III, duc de Bourbon, arrière-fils de Robert, fils de saint Louis, prêt à mourir, coupa ses cheveux. « Alors, dit son vieil historien, requist le duc que ses che« veux fussent ôtés. Quand il les tint, il parla en cette manière : « Dieu Jésus-Christ, mon père créateur, ès délices de cette vie mor« telle, je me suis plus ébattu en mes cheveux : je ne veux mie qu'ils « me suivent. »

La demeure où Mme la duchesse de Berry avait été si heureuse avec son mari lui devint insupportable. On conduisit la princesse à cette maison royale trop fameuse par cette nuit funeste où un cri de mort retentit *comme un coup de tonnerre ;* maison qui, depuis Madame *Henriette*, n'avait pas vu si subite et si grande adversité. Tout Paris s'empressa d'aller porter à Mme la duchesse de Berry d'inutiles hommages. Peu de jours après, elle s'établit aux Tuileries, sous la protection de la douleur paternelle.

Si cette princesse a éprouvé une de ces adversités qui tombent sur les têtes élevées, son malheur est aussi de ceux qui se font sentir à l'humanité entière : toutes les mères, toutes les épouses ont été frappées du coup qui l'a frappée. Lorsque Mme la duchesse de Berry ou Mademoiselle doivent sortir, le peuple se rassemble devant les passages des Tuileries : il y vient plusieurs heures d'avance ; il oublie la triste nécessité où il est de gagner son pain quotidien. Aussitôt qu'il aperçoit ou la mère ou la fille, il se prend à pousser des cris de joie

[1] *Num.*, cap. XVII.

et à pleurer. Les femmes, tenant leurs enfants dans leurs bras, leur montrent, comme une sœur, la petite orpheline toute vêtue de blanc dans une grande voiture de deuil. Quand Mme la duchesse de Berry se promène sur la terrasse des Tuileries, sa robe de veuve produit le même effet que sa robe sanglante dans la nuit fatale. Mais chaque jour la foule remarque que ces voiles funèbres cachent moins les espérances de la patrie, et elle s'en retourne consolée. Ceux qui ont vu Buonaparte dans toute sa puissance sortir de son palais après les plus grandes victoires, sans qu'il s'élevât une seule voix sur son passage, ceux-là reconnaissent qu'il y a quelque chose de plus fort que l'usurpation et la fortune : c'est la légitimité et le malheur.

CHAPITRE X.

Funérailles de Monseigneur le duc de Berry. — Les entrailles du Prince sont portées à Lille. — Son cœur sera déposé à Rosny.

Les obsèques du prince eurent lieu à Saint-Denis. Il n'y avait pas encore deux mois que l'on avait vu ce prince, plein de vie, assis, le 21 janvier, en face du catafalque de Louis XVI : on le cherchait en vain sur le banc auprès de Mgr le duc d'Angoulême son frère, et on ne le trouvait que sous ce même catafalque devant lequel son frère pleurait. Les yeux se portaient avec attendrissement sur la famille royale, déjà si peu nombreuse et encore diminuée ; sur le roi, qui semblait méditer au milieu des ruines de la monarchie ; sur Madame, enveloppée dans un long crêpe, comme dans sa parure accoutumée ; sur Mgr le duc d'Angoulême, chargé de mener le deuil, et qui, saluant tour à tour et l'autel et le cercueil, semblait demander au premier la force de regarder le second. On eût dit que ces paroles de l'Évangile du jour avaient été particulièrement choisies pour lui : *Domine, si fuisses hic, frater meus non fuisset mortuus.* Mgr le duc d'Orléans et Mgr le duc de Bourbon menaient aussi le deuil, avec Mgr le duc d'Angoulême.

Mgr le coadjuteur de Paris prononça une oraison funèbre remarquable dans ce vieux sanctuaire de nos chartes et de notre religion, qui entendit déjà tant d'oraisons funèbres : la première de toutes fut celle de du Guesclin, faite en 1493 par l'évêque d'Auxerre. Un poëte gothique nous a transmis l'histoire de cette cérémonie : ce qu'il dit

si naïvement du bon connétable et du discours du prélat s'applique de la manière la plus touchante à Mgr le duc de Berry :

Tous les princes fondaient en larmes
Aux mots que l'évêque montrait,
Car il disait : « Pleurez, gendarmes,
« Bertrand qui très tant vous aimait.
« On doit regretter les faits d'armes
« Qu'il fit au temps que il vivait.
« Dieu ait pitié, sur toutes âmes,
« De la sienne, car bonne était. »

Les honneurs qui avaient fui Mgr le duc de Berry pendant sa vie l'accablèrent après sa mort. La basilique de Saint-Denis, tendue de noir dans la longueur de la voûte, ressemblait à un vaste tombeau. Des cordons de lumières se dessinaient sur les draperies funèbres : des lampadaires, des candélabres d'argent, des colonnes qui *semblaient porter jusqu'au ciel*, comme dit Bossuet, *le magnifique témoignage de notre néant ;* une large croix de feu dans le sanctuaire, tout enfin surpassait l'idée qu'on avait pu se faire de cette pompe. Un clergé nombreux, la cour, l'armée, les ambassadeurs étrangers, les deux chambres, les tribunaux de justice remplissaient le chœur, la nef, les chapelles et les galeries. On chantait, on agitait les cloches, on tirait le canon autour d'un cercueil muet ; il y avait tant de grandeur dans cette pompe, qu'on aurait cru assister aux funérailles de la monarchie.

Et que de sentiments divers dans cette foule ! La révolution avait convoqué et rassemblé en présence de son dernier crime, comme pour la juger, les générations que trente années avaient produites : tout ce qui avait triomphé ou souffert se rencontrait en ce moment à Saint-Denis. Et cette église de l'apôtre de la France, que ne disait-elle pas elle-même ! Elle étalait extérieurement les richesses de la mort; mais on avait arraché de ses entrailles ses trésors funèbres.

La messe ouïe, on ôta le cercueil du catafalque pour le descendre dans le caveau. Alors l'héroïne du Temple fut vaincue pour la première fois : à la vue du cercueil, elle se sentit prête à défaillir, et fut obligée de se retirer de la tribune où elle était placée à la droite du roi. Le roi lui-même, à genoux, laissa tomber sa tête vénérable sur ses deux mains jointes : la France entière sembla courber sa tête avec lui. Il paraissait rouler dans son esprit les pensées qui se présentèrent à son aïeul Henri IV, lorsque celui-ci assistait, dans la

même église de Saint-Denis, au couronnement de la reine. « Savez-« vous, dit le vainqueur d'Ivry à son confesseur, ce que je pensais « tout à l'heure en voyant cette grande assemblée ? je pensais au ju-« gement dernier et au compte que nous y devons rendre à Dieu [1]. »

Les gardes de MONSIEUR portaient le corps de son fils : leurs casques rapprochés formaient une espèce de voûte mouvante au-dessus du cercueil. Mgr le duc d'Angoulême descendit le premier dans le souterrain où il allait laisser son frère. Ensuite, selon l'antique usage, les hérauts d'armes appelèrent les serviteurs du prince. « Ce-« lui qui est dedans la fosse appelle l'un après l'autre lesdits écuyers « qui apportent les éperons, gantelets, escus, cotte d'armes. Lors « ledit hérault estant dans ladite voûte, crie par trois fois : Le prince « est mort, et que l'on prie Dieu pour son âme [2]. »

Les entrailles du prince ont été portées à Lille, comme pour accomplir les paroles de Henri IV, rappelées aux Lillois par Mgr le duc de Berry lui-même : *Désormais*, avait dit le Béarnais aux habitants de Lille, *entre nous, c'est à la vie, à la mort.*

Le cœur de S. A. R. fut d'abord déposé à Saint-Denis par M. de Bombelles, évêque d'Amiens, premier aumônier de Mme la duchesse de Berry. Ce prélat, avant de recevoir les ordres sacrés, combattit auprès du prince ; depuis longtemps il connaissait le trésor qu'il était chargé de présenter aux gardiens de la sépulture royale, et il avait plus de droit qu'un autre de leur dire : « Le cœur que « vous avez devant les yeux fut le plus noble et le plus généreux qui « existât jamais. »

Mme la duchesse de Berry a depuis réclamé ce cœur comme son bien. Une lettre de M. le duc de Lévis nous fait connaître les dispositions de la princesse. « La douleur de Mme la duchesse « de Berry est profonde, mais calme ; sa résignation, soutenue par « la piété et la force de son caractère, n'est plus troublée par ce qui « lui rappelle de cruels souvenirs. J'ai eu dernièrement la bien « triste commission de lui demander où elle voulait que fût déposé « le cœur du prince. Voici sa réponse : *Mes intentions sont arrêtées.* « *Je vais faire construire à Rosny un bâtiment composé d'un pavillon et* « *de deux ailes ; dans l'une on soignera des malades, dans l'autre on* « *élèvera de pauvres enfants ; le milieu sera une chapelle où l'on priera* « *pour mon mari.* »

[1] *Vie du P. Cotton*, par le P. d'Orléans. — [2] DU TILLET, *Recueil des rois de France.*

Ce que le prince chérissait davantage, c'était en effet les enfants et les pauvres : on ne pouvait mieux placer son cœur qu'entre deux monuments consacrés à ce qu'il aimait. C'est encore une heureuse circonstance qui fait d'un château de Sully le sanctuaire où reposera le cœur du petit-fils de Henri IV.

CHAPITRE XI.

Portrait du Prince. — Conclusion.

Ici finit l'histoire de la vie et de la mort de Charles-Ferdinand d'Artois, Fils de France, duc de Berry : il ne nous reste plus rien à dire de ce prince, si ce n'est quelque chose de sa personne. Il avait la tête grosse, comme le chef des Capets, la chevelure mêlée, le front ouvert, le visage coloré, les yeux bleus et à fleur de tête, les lèvres épaisses et vermeilles. Son cou était court, ses épaules un peu élevées, ainsi que dans toutes les grandes races militaires. Sa poitrine, où son cœur battait sans défiance et sans peur, offrait une large place au poignard. Mgr le duc de Berry était de taille moyenne, de même que Louis XIV ; car c'est une erreur de croire que Louis XIV était d'une haute stature : une cuirasse qui nous reste de lui, et les exhumations de Saint-Denis, n'ont laissé sur ce point aucun doute. Le prince dont nous venons d'écrire la vie avait la mine brave, l'air de visage franc et spirituel : sa démarche était vive, son geste prompt, son regard assuré, et intelligent et bon, son sourire charmant. Il s'exprimait avec élégance dans le commun discours, avec clarté dans les affaires, avec éloquence dans les passions. On retrouvait dans Mgr le duc de Berry le prince, le soldat, l'homme qui avait souffert, et l'on se sentait entraîné vers lui par une certaine bonne grâce mêlée de brusquerie, attachée à toute sa personne. Quant à son caractère, il se trouve peint par ses actions à chaque page de cet écrit. Mgr le duc de Berry avait passé une vie noble, mais oubliée ; il ne lui a fallu que quelques heures à la fin de sa dernière journée pour acquérir une gloire que cent triomphes ne lui auraient pas obtenue : récompensé à la fois sur la terre et dans le ciel de ses vertus humaines et de ses vertus chrétiennes, le même moment lui a donné l'immortalité et l'éternité.

Tirons au moins de notre malheur une leçon utile, et qu'elle soit comme la morale de cet écrit.

Il s'élève derrière nous une génération impatiente de tous les jougs, ennemie de tous les rois ; elle rêve la république, et est incapable, par ses mœurs, des vertus républicaines. Elle s'avance, elle nous presse, elle nous pousse : bientôt elle va prendre notre place. Buonaparte l'aurait pu dompter en l'écrasant, en l'envoyant mourir sur les champs de bataille, en présentant à son ardeur le fantôme de la gloire, afin de l'empêcher de poursuivre celui de la liberté ; mais nous, nous n'avons que deux choses à opposer aux folies de cette jeunesse : la légitimité escortée de tous ses souvenirs, environnée de la majesté des siècles ; la monarchie représentative assise sur les bases de la grande propriété, défendue par une vigoureuse aristocratie, fortifiée de toutes les puissances morales et religieuses. Quiconque ne voit pas cette vérité ne voit rien et court à l'abîme : hors de cette vérité, tout est théorie, chimère, illusion.

Ceux donc qui ne se sentiraient pas attachés à la famille royale par tous les sentiments de respect, d'admiration et d'amour, y doivent au moins tenir par leur intérêt personnel. Verser le sang d'un Bourbon, c'est ouvrir les veines de la patrie : dans l'état actuel des choses, la légitimité est la vie même de la France. Imaginez, calculez, combinez toutes les sortes de gouvernements illégitimes, en dernier résultat vous ne trouverez rien de possible, rien qui présente une apparence de durée, une existence tolérable de quelques années, ou même de quelques mois. Les Bourbons retirés, le *droit* disparaît ; alors s'ouvre l'immense carrière des *faits* qui tous ont un égal *droit* à vous opprimer. La légitimité est en Europe le sanctuaire où repose la souveraineté par qui seule les gouvernements subsistent. Voilez ce sanctuaire, et la souveraineté n'est plus qu'une divinité sans asile, exposée au milieu des ruines aux outrages de toutes les ambitions.

Aucune usurpation ne se pourrait accomplir sans faire naître en France la guerre civile, sans fournir un prétexte aux entreprises européennes, sans exposer notre pays aux ravages et aux contentions de la politique étrangère. La nation prétendrait-elle se gouverner elle-même ? Elle l'a déjà essayé : une nouvelle démocratie amènerait un nouveau bouleversement de propriétés, la destruction de tous les intérêts nouveaux, puisque les anciens sont anéantis. Ah ! que ceux qui se sont laissé entraîner à des exagérations populaires se repentiraient alors ! Triomphants le premier jour, le second ils

seraient conduits à l'échafaud, la tête encore ornée des couronnes de leur victoire.

Serait-ce une élection militaire que l'on prétendrait mettre à la place de l'hérédité légitime ? Elle eut aussi lieu à Rome, cette élection : l'armée nommant son maître, et ne le recevant plus des lois, méprisa bientôt son ouvrage. Les Barbares, introduits peu à peu dans les légions, s'accoutumèrent eux-mêmes à faire des empereurs ; et quand ils furent las de donner le monde, ils le gardèrent.

Si tous les hommes de probité et de talent se veulent enfin réunir dans un système monarchique, non-seulement ils épargneront à la France de nouveaux malheurs, mais ils sauveront l'Europe que menace une grande révolution. En examinant le fond des principes, on s'aperçoit que ce qui nous divise réellement est peu de chose : on cherche moins, pour se combattre, à agir sur la raison que sur les passions. Tantôt c'est la féodalité, détruite depuis deux siècles, dont on veut faire peur aux peuples ; tantôt ce sont les missionnaires qui vont établir la guerre en prêchant la paix. Aujourd'hui, c'est une puissance occulte qui combat la puissance visible : triste invention en vertu de laquelle on se croirait autorisé à traiter la légitimité de la douleur comme on a traité la légitimité politique ! Mais non : il existe réellement une puissance *occulte* qui répare les erreurs de l'incapacité, comme elle déjoue les complots du crime. Depuis trente ans, ce gouvernement *secret* a marché auprès de tous les gouvernements publics qui se sont succédé dans notre malheureuse patrie. Placées au-dessus de nous dans des régions inaccessibles, nos passions peuvent s'en plaindre, mais elles ne peuvent le renverser. Cette puissance occulte, c'est l'éternelle raison des choses ; c'est cette justice du ciel qui rentre dans les affaires humaines à mesure qu'on s'efforce de l'en bannir ; c'est, en un mot, la Providence, qui n'aurait besoin que de se retirer un moment pour détruire l'ordre de l'univers et replonger le monde dans le chaos.

Si la mort de Mgr le duc de Berry devait nous laisser tels que nous sommes ; si elle ne nous enseignait rien sur l'excellence du sang de nos rois, sur le danger des doctrines qui ont produit le crime de Louvel, alors que l'on confie à notre piété les cendres de notre illustre prince. Nous irons déposer sur quelques rives lointaines le germe de la légitimité : la vertu attachée à ces cendres formera bientôt une société des Français qui les auront suivies, et ils échapperont à l'arrêt que le ciel prononce enfin contre les peuples sans jugement et rebelles à l'expérience.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

PAGE 407.

« Avec quel plaisir nous avons appris la lettre du régiment de Berwick..... »

Lettre de MONSIEUR *(depuis Louis XVIII) à MM. les officiers, sous-officiers, grenadiers et soldats du régiment irlandais de Berwick.*

A Schœnbornslutst, le 28 juillet 1791.

J'ai reçu, messieurs, avec une vraie sensibilité, la lettre que vous m'avez écrite. Je ferai parvenir au roi (Louis XVI), le plus tôt que je pourrai, l'expression de vos sentiments pour lui. Je vous réponds d'avance qu'elle adoucira ses peines, et qu'il recevra avec plaisir de vous les mêmes marques de fidélité que Jacques II reçut, il y a cent ans, de vos aïeux. Cette double époque doit former à jamais la devise du régiment Berwick : on la verra désormais sur vos drapeaux[1], et tout ce qu'il y aura de sujets fidèles au roi y lira son devoir, et y reconnaitra le modèle qu'il doit imiter. Quant à moi, messieurs, soyez bien persuadés que l'action que vous venez de faire restera toujours gravée dans mon âme, et que je m'estimerai heureux toutes les fois que je pourrai vous donner des preuves de ce qu'elle m'inspire pour vous.

LOUIS-STANISLAS-XAVIER.

PAGE 410.

« Ce fut dans ce combat (de Berstheim) que les trois Condé, renouvelant l'aventure de la bataille de Senef, déployèrent uue valeur héroïque... »

Fragment des Mémoires de la Maison de Condé.

La gelée qui avait raffermi les chemins permit aux républicains de faire avancer leur grosse artillerie. Après s'en être servis pour battre les retranchements de ce village, centre de la position du prince, comme ils l'avaient déjà fait la veille, ils s'avancent avec rapidité. Les légions de Mirabeau et de Hohenlohe défendent leur position avec la plus grande valeur; mais l'acharnement des républicains semble s'accroitre avec leur nombre : ils pénètrent dans le village avec des cris affreux.

[1] Voulant consacrer à jamais l'époque de 1691, où le régiment de Berwick sortit d'Irlande pour défendre le roi Jacques II, et l'époque de 1791, où ce même régiment quitta la France pour servir l'infortuné Louis XVI, MONSIEUR ordonna que ses drapeaux porteraient cette légende :

1691. *Semper et ubique fidelis.* 1791.
Toujours et partout fidèle.

Ce premier succès pouvait devenir décisif : un coup d'œil du prince l'en avait averti ; et déjà sa résolution est prise. C'était la seule qui convînt au fils du grand Condé. Il saute en bas de son cheval ; et, tirant l'épée, il se place à la tête de ses deux bataillons gentilshommes : « Messieurs, s'écrie-t-il, vous êtes tous des Bayards ; il faut « reprendre ce village. »

On ne lui répond que par les cris : A la baïonnette ! et l'on se précipite à travers le feu le plus terrible d'artillerie et de mousqueterie. Les haies vives, les maisons, les rues, tout est emporté en dix minutes ; des cris de *vive le Roi*, poussés à l'extrémité du village, annoncent de loin à la réserve que les républicains en sont chassés.

Pendant ce temps, le fils et le petit-fils se montraient dignes d'un tel père [1].

A la tête de la seconde et de la troisième division de la cavalerie noble, le duc de Bourbon s'élance sur la cavalerie républicaine, et la chasse devant lui. Un ravin profond se présente : emporté par son ardeur, le prince le franchit avec une poignée de gentilshommes. Les républicains se hâtent de profiter de leur avantage, et se flattent de les accabler : la mêlée est sanglante ; le prince est grièvement blessé. Mais le reste des escadrons survient : les cavaliers républicains fuient, et laissent deux pièces d'artillerie légère au pouvoir de leurs vainqueurs.

Sur un autre point, le duc d'Enghien conduisait au combat les chevaliers de la couronne. Presque seul, il court enlever une pièce de canon ; ses habits sont criblés de balles et de coups de baïonnette ; il est entouré, il se défend en héros jusqu'à ce que l'on vienne le dégager : il ramène la pièce.

Le résultat de cette brillante, mais sanglante journée, ne fut que la gloire d'avoir conservé une mauvaise position, que, quelques jours plus tard, il fallut abandonner.

Le maréchal de Wurmser et plusieurs généraux autrichiens, malgré la froideur qui régnait entre eux et l'armée royale, vinrent, le soir même, féliciter le prince de Condé et ses compagnons d'armes. « Eh bien, monsieur le maréchal, lui dit le prince, « comment trouvez-vous ma petite infanterie ! » — « Monseigneur ! elle grandit au « feu, » répondit le maréchal. Les Autrichiens furent peu étonnés d'apprendre que des chevaliers français s'étaient battus avec un courage héroïque ; mais ils ne purent refuser des larmes d'admiration à des traits comme celui-ci :

Un soldat de la légion de Mirabeau, blessé, jetait les hauts cris à côté d'un chevalier de Saint-Louis qui avait une jambe emportée [1] : « Songez, mon ami, lui dit cet « intrépide officier, que votre Dieu est mort sur la croix, et votre roi sur l'écha- « faud ! nous devons nous trouver heureux de mourir pour leur cause. »

Trois jours après, les républicains attaquèrent de nouveau Berstheim, et de nouveau ils furent repoussés avec une perte considérable. Désespérant de forcer le corps de Condé dans cette position, ils essayèrent de se faire jour sur un point de la ligne autrichienne, et furent plus heureux. Le comte de Wurmser fit entrer son armée

[1] C'est au récit de cette journée que Delille s'écria dans sa langue :

Angoulême, Berry, soutiennent leur grand nom.
Qu'on ne me vante plus ce triple Géryon,
Dont trois âmes mouvaient la masse épouvantable.
J'aime à voir, surpassant les récits de la fable,
Un même esprit mouvoir trois héros à la fois.
Condé, Bourbon, Enghien, se font d'autres Rocroys,
Et, prodigues d'un sang chéri de la victoire,
Trois générations vont ensemble à la gloire.

[1] C'était M. de Barras, officier de marine, frère du directeur.

dans les redoutes qu'il avait élevées en avant d'Haguenau, depuis le Rhin jusqu'aux montagnes.

Monsieur (depuis Louis XVIII), qui était alors à Turin, n'eut pas plus tôt appris la nouvelle de ce combat, qu'il écrivit au prince de Condé :

A Turin, ce 28 décembre 1793.

Ce n'est qu'en arrivant ici, mon cher cousin, que j'ai reçu avec quelque certitude la nouvelle de la glorieuse affaire du 2 de ce mois dont un bruit vague m'avait entretenu sur mon chemin. Il me serait difficile de vous exprimer la joie qu'elle m'a causée. Ce n'est pas assurément que je doutasse de ce que peut la valeur de la noblesse française ; mais il était temps que les rebelles sussent ce qu'elle peut toute seule, et l'affaire même de Berstheim ne le leur avait appris qu'imparfaitement. Cette joie serait cruellement empoisonnée, s'il me restait la moindre inquiétude sur la blessure de votre fils : mais, tranquille à cet égard, je vous félicite, et de cette blessure même, et de la conduite que son fils et lui ont tenue. Jouissez, mon cher cousin, de cette belle journée, comme bon Français, comme général, comme vaillant chevalier, et comme père. Pour moi, indépendamment de ma tendre amitié pour vous, et du bien de l'État, je dois vous avouer que mon amour-propre jouit de voir trois héros de mon sang, où jusqu'à présent je n'étais sûr d'en trouver qu'un. Mais mon sentiment pour vous ne doit pas me faire oublier cette brave noblesse qui s'est si fort distinguée sous vos ordres : parlez-lui bien du double sentiment que je ressens de sa conduite, et comme gentilhomme français, et comme régent du royaume. Adieu, mon cher cousin : vous connaissez bien toute mon amitié pour vous.

Signé Louis-Stanislas-Xavier.

Lettre de Monsieur (*Régent du royaume*) *au duc de Bourbon.*

Turin, le 28 décembre 1793.

Je reçois en arrivant ici, mon cher cousin, la nouvelle certaine de la gloire que vous venez d'acquérir et de la blessure que vous avez reçue. Cette dernière aurait empoisonné toute la joie de la première, si je n'avais su en même temps qu'elle n'est pas dangereuse. Je vous avoue que je vous l'envie : cependant je vous aime trop sincèrement pour ne pas vous en féliciter de tout mon cœur, en souhaitant cependant que pareille chose ne vous arrive plus. Ce n'est ni comme parent ni comme ami que je vous parle ainsi ; c'est comme régent du royaume, c'est parce que je sais mieux que personne la perte que l'État ferait en vous perdant.

Adieu, mon cher cousin. Puissiez-vous être bientôt guéri, et voler à de nouvelles victoires! Vous connaissez mon amitié pour vous.

Louis-Stanislas-Xavier.

Lettre de Monsieur (*Régent du royaume*) *à Monseigneur le duc d'Enghien.*

A Turin, ce 28 décembre 1793.

J'ai appris, mon cher cousin, avec un plaisir que mon amour pour mon sang, et l'amitié que vous me connaissez pour vous, vous expliqueront facilement, la gloire que vous avez acquise à la journée du 2 de ce mois. Vous êtes à l'âge et vous portez le nom du vainqueur de Rocroy ; son sang coule dans vos veines ; vous venez de

retracer sa valeur; vous avez devant les yeux l'exemple d'un père et d'un grand-père au-dessus de tous les éloges : que de motifs d'espérer que vous serez un jour la gloire et l'appui de l'État! Vous pouvez croire, vous aimant comme je le fais, que je jouis bien sincèrement de ces heureux présages. Adieu, mon cher cousin. Soyez bien persuadé de toute mon amitié pour vous.

Signé Louis-Stanislas-Xavier.

Page 412.

« Dans les campagnes de 1995, 1796 et 1797, Monseigneur le duc de Berry se trouva présent à tous les combats... »

Lettre de Monsieur, *Comte d'Artois, à Monseigneur le prince de Condé.*

Édimbourg, 29 novembre 1795.

Vous avez bien justement apprécié, mon cher cousin, tous les sentiments que j'ai éprouvés en lisant votre lettre du 3 novembre et les pièces qui y étaient jointes, puisque vous êtes content de mon fils[1] : je jouis de sa conduite. Je partage au fond de l'âme la gloire et l'honneur dont vos compagnons de fidélité se sont couverts; mais les nouvelles publiques n'ayant pas été aussi discrètes que vous, sur un objet dont vous ne parlez point, permettez-moi de vous dire que, comme parent, comme ami, et comme dévoué à la cause que nous défendons, je trouve une jouissance aussi douce que solide à entendre juger votre conduite comme elle mérite de l'être, et à vous voir augmenter tous les jours une considération si flatteuse pour ceux qui vous aiment, si honorable pour ceux qui vous sont liés par le sang, et si importante pour les intérêts de notre roi. Ceci n'est point un compliment, c'est l'expression simple de mon cœur et de ma raison.

Je joins ici ma lettre, que je vous prie de remettre de ma part au duc d'Enghien. Je ne lui parle que de mon amitié; mais c'est le roi, c'est la France entière, que je félicite de ce qu'il est, et de ce qu'il sera un jour, en suivant la glorieuse route que vous lui avez tracée.

Vous sentirez mieux qu'un autre, mon cher cousin, que celui qui remplit son devoir trouve dans sa propre conduite une compensation aux sacrifices les plus pénibles. Mais je dois vous avouer que depuis le mois de juin j'éprouve un supplice difficile à exprimer, de ma douloureuse inaction, et d'être privé de partager les dangers, les fatigues et la gloire de vos intrépides compagnons d'armes. Soyez du moins mon interprète auprès d'eux; parlez-leur de mes regrets, de mes sentiments, de mon admiration pour leur constance, autant que pour leur valeur, et ajoutez-leur qu'uniquement occupé de nos intérêts communs, j'espère que le ciel finira par protéger mes efforts, et par rendre heureux les fidèles Français qui ont toujours suivi le chemin de l'honneur.

Je n'avais pas attendu votre lettre pour solliciter auprès du gouvernement britannique les moyens qui nous sont nécessaires pour profiter utilement du succès des Autrichiens et de ceux de notre armée. La négociation entamée à Paris ne facilitait pas mes démarches : cependant, le départ de M. de Précy vous aura prouvé qu'elle

[1] Monseigneur le duc de Berry.

n'avait pas été totalement infructueuse. Je viens de les renouveler encore avec plus de vivacité que jamais : j'espère que les ministres seront frappés de la nécessité de vous procurer des secours extraordinaires ; et je me flatte que vous en recevrez de suffisants, si vos tristes pressentiments ne viennent pas à se réaliser. Je n'entrerai pas dans plus de détails sur la situation des choses et des esprits; mais je compte envoyer, le mois prochain, un courrier au roi, et je le prierai de vous communiquer des détails intéressants, et peut-être favorables.

Avant de terminer cette lettre, il faut que je vous parle d'un objet qui tient à mon cœur : il paraît que mon fils s'est conduit en joli garçon, et qu'il a du goût pour les coups de fusil. C'est toujours bon en soi-même, mais cela ne suffit pas; dans sa position, il faut qu'il se mette promptement en état de bien servir son roi; et c'est à vous que je m'adresse avec confiance, mon cher cousin, pour que vous employiez toute votre autorité de général, et toute celle que mon amitié a remise entre vos mains, à exiger qu'il occupe tout son hiver à travailler bien sérieusement au métier de la guerre, à se rendre digne de commencer l'année prochaine à conduire des troupes. Je ne vous indiquerai aucuns moyens à cet égard ; personne ne saura mieux que vous exciter son émulation, et lui inspirer le désir de l'instruction : mais vous jugerez facilement combien je serai sensible à cette nouvelle preuve de votre amitié.

Adieu, mon cher cousin, je ne veux rien changer au rendez-vous que je vous ai donné ; et c'est vers ce but que tendent tous mes efforts. Je vous renouvelle, du fond du cœur, l'assurance de l'amitié bien tendre et bien constante qui m'attache à vous pour la vie.

Signé CHARLES-PHILIPPE.

P. S. Je dois vous dire que vous trouverez mon fils tout prévenu sur ce que je vous demande pour lui.

PAGE 414.

« On apprit au cantonnement de Steinstadt la mort de Louis XVII.. »

Lettre du roi Louis XVIII à Monseigneur le Prince de Condé.

Mon cousin, je suis touché, comme je dois l'être, des sentiments que vous m'exprimez au sujet de la perte irréparable que je viens de faire en la personne du roi, mon seigneur et neveu. Si quelque chose peut adoucir ma juste douleur, c'est de la voir partagée par ceux qui me sont chers à tant de titres. La France perd un roi dont les heureuses qualités, que j'avais vues se développer dès sa plus tendre enfance, annonçaient qu'il serait le digne successeur du meilleur des rois: il ne me reste plus qu'à implorer le secours de la divine Providence pour qu'elle me rende digne de dédommager mes sujets d'un si grand malheur. Leur amour est le premier objet de mes désirs, et j'espère qu'un jour viendra où, après avoir, comme Henri IV, reconquis mon royaume, je pourrai, comme Louis XII, mériter le titre de père de mon peuple. Dites aux braves gentilshommes et aux fidèles troupes dont je vous ai confié le commandement, que l'attachement qu'ils m'expriment par votre organe est déjà pour moi l'aurore de ce beau jour, et que je compte principalement sur vous et sur eux pour achever de le faire éclore. Je vous renouvelle avec plaisir l'assurance de tous les sentiments avec lesquels je suis,

Mon cousin,

Votre très-affectionné cousin, LOUIS.

Page 414.

« Ce monarque (Louis XVIII) était attendu à l'armée ; il y vint en effet *n'ayant plus d'asile* (comme il le dit lui-même dans son ordre du jour) *hors celui de l'honneur...* »

A L'ARMÉE.

A Riegel, le 18 avril 1796.

Des circonstances impérieuses nous retenaient depuis trop longtemps éloigné de vous, lorsqu'une insulte aussi imprévue que favorable à nos vœux ne nous a plus laissé d'asile ; mais on ne peut nous ravir celui de l'honneur.

Le sénat de Venise nous a fait signifier de sortir, dans le plus court délai, des États de sa république. A cette démarche, non moins offensante pour l'honneur du nom français que pour notre personne même, nous avons répondu :

« Je partirai, mais j'exige deux conditions : la première, qu'on me présente le « livre d'or où ma famille est inscrite, afin que j'en raie le nom de ma main ; la « seconde, qu'on me rende l'armure dont l'amitié de mon aïeul Henri IV a fait « présent à la république [1]. »

Nous venons nous rallier au drapeau blanc, près du héros qui vous commande et que nous chérissons tous. Nous nous livrons avec confiance à l'espoir que notre arrivée sera pour vous un nouveau titre aux généreux secours que vous avez déjà reçus de Leurs Majestés Impériale et Britannique.

Notre présence contribuera sans doute, autant que votre valeur, à hâter la fin des malheurs de la France, en montrant à nos sujets égarés, encore armés contre nous, la différence de leur sort sous les tyrans qui les oppriment, avec celui dont jouissent des enfants qui entourent un bon père.

Louis.

Page 427.

« Arrivée de Monseigneur le duc d'Angoulême à l'armée de Condé... »

Lettre de Monseigneur le duc d'Angoulême à Monseigneur le prince de Condé.

Blankenbourg, 27 avril 1797.

Monsieur mon cousin, j'attendais depuis longtemps avec une bien vive impatience le moment où il me serait permis de venir me réunir à mon frère sous vos ordres. Cet heureux moment est donc enfin arrivé ; nous ne perdons pas un instant pour nous rendre auprès de vous. J'espère que vous voudrez bien m'accorder vos bontés

[1] Cette réponse fut faite au marquis Carlotti, chargé par le sénat de Venise de porter au roi l'ordre de quitter les États de la république. Le podestat Pringli ayant protesté, Sa Majesté répliqua le lendemain dans les termes suivants :

« J'ai répondu hier à ce que vous m'avez déclaré au nom de votre gouvernement ; vous m'ap- « portez aujourd'hui une protestation au nom du podestat ; je ne la reçois pas : je ne recevrai « pas davantage celle du sénat. J'ai dit que je partirais, je partirai en effet dès que j'aurai reçu « le passeport que j'ai envoyé chercher à Venise, mais je persiste dans ma réponse ; je me la « devais, et je n'oublie pas que je suis le roi de France. »

et votre amitié. Je vous les demande avec confiance, et je ne négligerai rien pour m'en rendre digne. J'envie à mon frère le bonheur qu'il a eu d'être à l'armée depuis trois ans, pendant que j'étais dans une inactivité cruelle. Les circonstances qui en ont ainsi ordonné me peinaient vivement.

Agréez l'hommage du zèle d'un volontaire, et l'assurance de la haute considération, de l'entière confiance et de tous les sentiments avec lesquels je serai pour la vie.

Monsieur mon cousin,

Votre très-affectionné cousin,

LOUIS-ANTOINE.

Lettre de Monseigneur le duc de Berry à Monseigneur le prince de Condé.

Blankenbourg, 27 avril 1797.

Enfin, monsieur, mon frère est arrivé hier. Vous jugerez facilement la joie que j'ai éprouvée en le revoyant. Ma joie est d'autant plus vive que notre retour à l'armée sera très-prompt : nous ne devons rester que cinq ou six jours ici, et nous ne perdrons pas de temps en chemin pour revenir. Je fais bien des vœux pour qu'on ne tire pas de coups de fusil pendant mon absence, mais que cette campagne, qu'on peut bien regarder, je crois, comme la dernière, soit active. Je le désire vivement pour mon instruction, et pour mon frère; car je suis bien persuadé qu'il faut que les Bourbons se montrent, et beaucoup, et que, hors de France, ils doivent commencer par gagner l'estime des Français, avec leur amour. Nous avons appris que les républicains avaient passé le Rhin à Neuwied, et qu'après avoir repoussé les Autrichiens, ils étaient déjà aux portes de Francfort, lorsqu'un courrier arriva, apportant la nouvelle d'un armistice conclu entre les armées autrichiennes et françaises sur toute la ligne. Un courrier allant de Vienne à Londres, ayant passé ce matin ici, a dit que l'empereur allait se mettre en personne à la tête de l'armée d'Italie, et que l'archiduc Charles allait reprendre le commandement de celle du Rhin. Dieu veuille nous rendre notre aimable chef, et nous mettre encore à portée de combattre sous ses ordres !

Veuillez recevoir, monsieur, l'hommage du vif empressement que j'ai de me retrouver sous vos ordres, et du sincère et respectueux attachement que je vous ai voué pour la vie.

CHARLES-FERDINAND.

PAGE 422.

« Le roi trouve dans l'union de sa nièce et de son neveu tout ce que le sentiment a de plus doux, réuni à ce que la politique peut avoir de plus imposant. »

Lettre du Roi à Monseigneur le prince de Condé.

A Mittau, ce 10 juin 1799.

Enfin, mon cher cousin, un de mes vœux les plus ardents est accompli ; mes enfants sont unis. Je retrouve dans ma nièce, avec un attendrissement plus facile à sentir qu'à exprimer, les traits réunis des infortunés auteurs de ses jours. Cette ressemblance, si douce et si déchirante à la fois, me la rend plus chère, et doit redoubler

l'intérêt qu'elle mérite si bien par elle-même d'inspirer à tout bon Français. Le mariage a été célébré ce matin : je m'empresse de vous l'apprendre, bien sûr que vous partagerez ma joie.

Annoncez cette heureuse nouvelle à l'armée : elle ne peut que paraître d'un bon augure à vos braves compagnons, au moment où ils vont rentrer sur vos traces dans une carrière qu'ils ont si glorieusement parcourue; et ils béniront avec moi le souverain magnanime auquel nous devons ce double bienfait. Ajoutez-leur de ma part que j'ai commencé à retrouver le bonheur, mais qu'il ne sera complet pour moi qué le jour où je pourrai me retrouver parmi eux au poste où l'honneur m'appelle.

Adieu, mon cher cousin : vous connaissez toute mon amitié pour vous.

Louis.

Page 426.

« Le cardinal de Bernis n'existait plus quand Monseigneur le duc de Berry arriva à Rome : il ne pouvait plus offrir à un prince fugitif cette hospitalité qu'il exerça envers les nobles dames dont l'auteur de cet ouvrage honora les cendres à Trieste... »

« En quel lieu du monde nos tempêtes n'ont-elles point jeté les enfants de saint Louis? quel désert ne les a point vus pleurant leur terre natale? Telles sont les destinées humaines : un Français gémit aujourd'hui sur la perte de son pays, aux mêmes bords dont les souvenirs inspirèrent autrefois le plus beau des cantiques sur l'amour de la patrie :

Super flumina Babylonis !

« Hélas ! ces fils d'Aaron qui suspendirent leur cinnor aux saules de Babylone, ne rentrèrent pas tous dans la cité de David; ces filles de Judée qui s'écriaient sur les bords de l'Euphrate :

O rives du Jourdain ! ô champs aimés des cieux !
Sacré mont, fertiles vallées,
Du doux pays de nos aïeux
Serons-nous toujours exilées ?

ces compagnes d'Esther ne revirent pas toutes Emmaüs et Bethel. Plusieurs laissèrent leurs dépouilles aux champs de la captivité ; et c'est ainsi que nous rencontrâmes loin de la France le tombeau de deux nouvelles Israélites :

Lyrnessi domus alta, solo Laurente sepulchrum !

Il nous était réservé de retrouver au fond de la mer Adriatique le tombeau de deux filles de rois [1] dont nous avions entendu prononcer l'oraison funèbre dans un grenier à Londres. Ah! du moins la tombe qui renferme ces nobles dames aura vu une fois interrompre son silence ; le bruit des pas d'un Français aura fait tressaillir deux Françaises dans leur cercueil. Les respects d'un pauvre gentilhomme à Versailles n'eussent été rien pour des princesses; la prière d'un chrétien en terre étrangère aura peut-être été agréable à des saintes. (Voy. les *Mélanges littéraires*.)

[1] Mesdames Victoire et Adélaïde de France, tantes de Louis XVI.

Page 427.

« Le duc de Berry, errant dans les palais détruits des Césars, s'égarant dans les catacombes, parcourant le Vatican désert, ou dessinant, assis sur un obélisque tombé, les débris épars du Capitole, offrait lui-même un tableau qui manquait aux ruines et aux souvenirs de Rome... »

Lettre de Monseigneur le duc de Berry à Monseigneur le prince de Condé.

Rome, ce 30 juin 1800.

La nouvelle de l'armistice m'a arrêté ici. N'ayant rien à faire à Palerme jusqu'au retour de la reine, j'ai obtenu du roi la permission d'aller faire la campagne avec M. le prince de Condé. Cela aurait été un grand bonheur pour moi de le voir; je lui aurais demandé la permission de la faire comme volontaire, avec mon frère. Je me faisais un bien grand plaisir de penser au moment où je pourrais me retrouver avec mes braves compagnons d'armes, auxquels je suis si attaché. Une nouvelle qui m'avait paru très-naturelle, car on disait que M. le duc d'Enghien avait fait des prodiges de valeur avec son régiment à Verderic, m'avait fait hâter encore plus mon départ de Naples; et je ne faisais que de changer de chevaux ici, lorsque j'ai appris cet armistice, produit des succès incroyables de Buonaparte. Nous attendons, pour voir ce que cela deviendra.

Je prie M. le prince de Condé d'être persuadé du vif regret que j'ai de n'avoir pas pu le rejoindre et lui prouver le sincère et tendre attachement que ses bontés ont gravé dans mon cœur.

Charles-Ferdinand.

Lettre de Monseigneur le duc de Berry à M. Acton, ministre de S. M. le roi des Deux-Siciles.

Je vous écris, monsieur, avec la franchise d'un Bourbon, qui parle au ministre d'un roi Bourbon, d'un roi qui n'a cessé de montrer un attachement généreux à la partie de sa famille si cruellement traitée par la fortune.

J'ai appris avec une vive douleur que le roi avait désapprouvé la démarche que j'avais faite de quitter Rome pour aller joindre l'armée de Condé. La noblesse fidèle avec laquelle j'ai fait huit campagnes n'avait jamais vu tirer un coup de fusil sans que je fusse à sa tête. Au moment où mon frère venait de la joindre, il me mandait : « Nous attaquons le 15 septembre. » Si j'avais attendu les ordres du roi, je perdais le temps : je suis donc parti sur-le-champ; je suis arrivé le 15, et le 16 nous étions au bivouac, devant attaquer le lendemain. Je n'aurais jamais quitté l'armée napolitaine, si elle avait été devant l'ennemi, mais tout paraissait indiquer de ce côté la plus grande tranquillité. D'ailleurs, volontaire sous M. de Nazelli, ou sous M. de Damas, que j'ai vu si longtemps colonel à l'armée de Condé, ce n'était pas une position bien agréable pour moi, et je ne pouvais y être d'aucune utilité au service du roi. Depuis que la paix a été faite, je vous ai écrit trois fois sans recevoir jamais de réponse de vous. Cette incertitude-là est cruelle : pourquoi ne pas me dire franchement les volontés du roi à mon égard ? J'aurais été aussi heureux qu'il est possible, lorsqu'on n'est pas dans son pays, d'être uni à la famille de Naples, et de tout devoir à des parents aussi bons. Mais les circonstances empêchent-elles cette union ? Ma présence

serait-elle incommode? Le traitement qu'on a bien voulu m'accorder est-il une gêne dans un moment où les finances du roi sont si cruellement obérées? Je mets le tout à ses pieds, avec la même reconnaissance : je vous supplie seulement de vouloir bien faire continuer de payer les 5000 ducats que le roi a eu l'extrême bonté d'accorder aux officiers de ma maison. Ces gentilshommes, invariables dans leur devoir et dans leurs principes, ne fléchiront jamais la tête sous le joug d'un usurpateur, et tous ont abandonné leur fortune pour me suivre. Je ne réclame donc rien pour moi que le passé. Je n'ai eu jusqu'ici d'autres ressources que la générosité du roi; mais vous savez sûrement les retards que j'ai éprouvés. Cela me met dans le plus grand embarras. N'ayant rien à moi, je regarderais comme une infamie de faire une dette.

Je suis bien sûr que vous sentirez les raisons de mon empressement à connaître mon sort, quand vous saurez que, dans un mois, je n'aurai, en vendant mes équipages, que de quoi rejoindre mon père. CHARLES-FERDINAND.

PAGE 437.

« Tandis que de puissants monarques étaient forcés d'abandonner leurs trônes au conquérant, un roi de France proscrit refusait le sien à l'usurpateur qui l'occupait... »

Entrevue de Louis XVIII avec M. Meyer.

M. Meyer, président de la régence de Varsovie, fut introduit auprès du roi le 26 février 1803, en qualité d'envoyé du cabinet de Berlin. Il était chargé d'annoncer à S. M. que Buonaparte était disposé à lui assurer des indemnités en Italie, si elle voulait renoncer, ainsi que les membres de sa famille, au trône de France. S. M. répondit sur-le-champ :

« Je ne confonds pas M. Buonaparte avec ceux qui l'ont précédé; j'estime sa valeur, ses talents militaires; je lui sais gré de plusieurs actes d'administration, car « le bien que l'on fera à mon peuple me sera toujours cher. Mais il se trompe s'il « croit m'engager à transiger sur mes droits: loin de là, il les établirait lui-même, « s'ils pouvaient être litigieux, par la démarche qu'il fait en ce moment.

« J'ignore quels sont les desseins de Dieu sur ma race et sur moi; mais je connais « les obligations qu'il m'a imposées par le rang où il lui a plu de me faire naître. « Chrétien, je remplirai ces obligations jusqu'à mon dernier soupir; fils de saint « Louis, je saurai, à son exemple, me respecter jusque dans les fers; successeur de « François Ier, je veux du moins pouvoir dire comme lui : *Nous avons tout perdu,* « *fors l'honneur.* »

— « L'influence de Buonaparte s'étend sur toute l'Europe. N'est-il pas à craindre, dit M. Meyer, qu'il ne force les souverains dont Votre Majesté reçoit des subsides à les lui retirer? »

— « Je ne crains pas la pauvreté, répliqua le roi; s'il le fallait, je mangerais du « pain noir avec ma famille et mes fidèles serviteurs; mais ne vous y trompez pas, « je n'en serai jamais réduit là; j'ai une autre ressource dont je ne crois pas devoir « user tant que j'ai des amis puissants; c'est de faire connaître mon état en France, « et de tendre la main, non au gouvernement usurpateur, cela jamais! mais à mes « fidèles sujets; et, croyez-moi, je serais bientôt plus riche que je ne suis. »

L'envoyé persista et fit pressentir au roi que Buonaparte pourrait contraindre la plupart des puissances européennes à lui refuser un asile.

« Je plaindrai le souverain, ajouta S. M., qui se croira forcé de prendre un parti « de ce genre, et je m'en irai. »

On connaît l'adhésion des princes à la réponse de Louis XVIII. Ce monarque reçut quelques jours après du prince de Condé la lettre suivante :

Lettre de Monseigneur le prince de Condé au Roi.

Wansted, le 22 avril 1803.

Sire,

Après avoir rempli, avec les autres princes de votre Maison qui se trouvent en Angleterre, le devoir que nous imposait l'incroyable circonstance dont Votre Majesté a bien voulu nous faire part, qu'il me soit permis de lui offrir l'hommage particulier de mon admiration pour les superbes réponses qu'elle a faites à la proposition dont elle a daigné nous instruire. Faits pour marcher en toute occasion à la suite de Votre Majesté, c'est avec autant d'enthousiasme que de reconnaissance que nous avons suivi le glorieux exemple et les ordres paternels que Votre Majesté nous donnait, dans ces temps malheureux dont Votre Majesté se trouve (passagèrement, je ne cesse de l'espérer) la première victime. C'est une grande consolation pour ceux qui ont l'honneur de lui appartenir par les liens du sang, de n'avoir qu'à suivre les traces d'un roi qui sait si dignement repousser l'injure, et répondre avec autant de raison, de noblesse et d'éloquence, à une pareille proposition. Puissent les Français apercevoir enfin tout le bonheur dont ils se priveraient, s'ils ne remettaient pas sur son trône un roi si digne de les gouverner, et dont toutes les paroles et les actions commandent également le respect et l'amour !

Mon attachement particulier à la personne de Votre Majesté redoublerait, s'il était possible, après ce qu'elle vient de faire ; mais il y a longtemps que ce sentiment est aussi fortement gravé dans mon cœur que ma vénération pour les vertus de Votre Majesté et mon profond respect pour elle.

Louis-Joseph de Bourbon.

Réponse du Roi.

A Varsovie, le 23 mai 1803.

J'ai reçu, mon cher cousin, à fort peu de distance l'une de l'autre, vos deux lettres des 9 février et 22 avril. Vous ne pouvez douter du plaisir que m'ont fait les sentiments et les raisonnements de la première ; mais, vu sa date, je me borne à vous en accuser la réception, et je passe bien vite à la seconde. Votre commune adhésion à ma réponse m'a exalté, m'a rendu fier d'être votre aîné ; j'ai reçu avec transport le serment qui la termine si noblement : mais je vous avoue ma faiblesse ; mon amour-propre a peut-être encore plus joui de votre lettre particulière. L'approbation d'un parent justement chéri, d'un guerrier blanchi sous les lauriers, d'un connaisseur si délicat en matière d'honneur, est la récompense la plus flatteuse pour celui qui n'a, au fond, d'autre mérite que d'avoir fait son devoir.

J'ai reçu en même temps la réponse de votre petit-fils : elle est beaucoup plus ancienne ; mais, comme de raison, il a cru devoir, pour me la faire passer, préférer la sûreté à la promptitude. Comme il est possible que, par le même motif, il ne vous en ait pas donné connaissance, j'en joins ici copie, bien sûr qu'elle vous fera plaisir, et qu'ainsi que moi vous y reconnaîtrez le sang des Bourbons.

Adieu, mon cher cousin ; vous connaissez toute mon amitié pour vous. Louis.

Page 444.

« Un étranger se présente en Angleterre pour proposer aux Bourbons d'assassiner l'usurpateur. Et qui repousse le premier l'idée d'un assassinat sur Buonaparte ?... le grand-père du duc d'Enghien !... »

Lettre de Monseigneur le prince de Condé à S. A. R. Monsieur, *Comte d'Artois.*

Londres, le 24 janvier 1803.

Le chevalier de Roll vous rend compte, ainsi que moi, monsieur, de ce qui s'est passé hier. Un homme arrivé la veille, à ce qu'il m'a dit, à pied, de Paris à Calais, homme d'un ton fort simple et fort doux, malgré les propositions qu'il venait faire, ayant appris que vous n'étiez pas ici, est venu me trouver sur les onze heures du matin; il m'a proposé tout uniment de nous défaire de l'usurpateur par le moyen le plus court. Je ne lui ai pas donné le temps de m'achever les détails de son projet, et j'ai repoussé cette proposition avec horreur, en l'assurant que si vous étiez ici, vous feriez de même ; que nous serions toujours les ennemis de celui qui s'est arrogé la puissance et le trône de notre roi, tant qu'il ne le lui rendrait pas ; que nous avions combattu cet usurpateur à force ouverte ; que nous le combattrions encore si l'occasion s'en présentait ; mais que jamais nous n'emploierions de pareils moyens, qui ne pouvaient convenir qu'à des jacobins ; et que si, par hasard, ces derniers se portaient à ce crime, certainement nous n'en serions jamais complices. Pour mieux convaincre cet homme que vous pensiez comme moi, j'ai envoyé chercher l'évêque d'Arras ; mais il était sorti. Alors j'ai fait venir le baron de Roll, à qui j'ai d'abord exposé le sujet de la mission. Ensuite j'ai fait entrer l'homme, je lui ai dit que le baron avait toute votre confiance, qu'il connaissait comme moi la grandeur de votre âme, et que j'étais bien aise de répéter devant un témoin aussi sûr tout ce que je venais de lui dire ; ce que j'ai fait. Le baron a parlé comme moi. Après cela, j'ai dit à l'homme qui était venu qu'il n'y avait que l'excès de son zèle qui eût pu le porter à venir nous faire une telle proposition, mais que ce qu'il avait de mieux à faire était de repartir tout de suite, attendu que s'il était arrêté, je ne le réclamerais pas, et que je ne le pourrais qu'en disant ce qu'il est venu faire. J'espère, monsieur, que vous approuverez ma conduite, et que vous ne doutez pas du tendre et respectueux attachement dont mon cœur est pénétré pour vous.

Louis-Joseph de Bourbon.

Page 435.

«Louis XVIII fut obligé de quitter Mittau avec Madame... »

Extrait du journal inédit du comte de Hautefort. (1801.)

Le comte de Caraman résidait à Pétersbourg en qualité d'ambassadeur de Louis XVIII. Tout à coup il reçut l'ordre de partir de cette capitale dans les vingt-quatre heures ; il arriva le 19 janvier à Mittau, où sa présence inopinée, et ce qu'il raconta de son expulsion soudaine, répandirent l'alarme dans la colonie française.

Ces craintes furent bientôt justifiées. Le 21 janvier, époque fatale, le général Fersen, qui avait toujours montré beaucoup d'égards pour le roi, monta au château ; il était chargé de signifier à Sa Majesté qu'elle devait quitter Mittau dans les vingt-quatre heures. Madame n'était pas comprise dans cet ordre ; mais elle annonça sur-le-champ qu'elle ne se séparerait jamais de son oncle. M. Driesen, gouverneur de Mittau, avait reçu, par le même courrier, l'ordre de délivrer les passeports nécessaires pour le départ du roi, mais pour douze personnes seulement. Sans la circonstance du 21 janvier, jour que Madame consacrait ordinairement à la retraite et à la prière, le roi aurait désiré partir le jour même ; il remit au lendemain. On peut penser quelle était la désolation de sa suite. Pour lui, toujours calme, il s'occupait à fortifier le courage de ceux qui l'environnaient. Il était surtout touché du sort de ses gardes du corps, que sa situation ne lui permettait plus de conserver auprès de lui. Paul Ier leur avait fait jusqu'alors un traitement. Qu'allaient-ils devenir dans ce revers ? Le roi voulut du moins consoler ces braves et fidèles serviteurs par un témoignage d'estime. Il leur adressa en partant, le 22 janvier, la lettre suivante, écrite de sa main : « Une des peines les plus sensibles que j'éprouve au moment de mon départ est de « me séparer de mes chers et respectables gardes du corps. Je n'ai pas besoin de « leur recommander de me conserver une fidélité gravée dans leurs cœurs, et si « bien prouvée par toute leur conduite. Mais que la juste douleur dont nous sommes « pénétré ne leur fasse jamais oublier ce qu'ils doivent au monarque qui me donna « un asile, qui forma l'union de mes enfants, et dont les bienfaits assurent encore « mon existence et celle de mes fidèles serviteurs. Mittau, le 22 janvier 1801. « *Signé* Louis. » A cette lettre, où l'on retrouve cette grâce, cette mesure et cette sensibilité qui règnent dans tous les écrits partis de la même main, le comte d'Avaray joignit une autre lettre ainsi conçue : « Quand le roi exprime lui-même ses senti- « ments à ses fidèles gardes du corps, je dois me ranger parmi eux pour jouir en « commun des bontés de notre maître. Je n'ai donc qu'un but en ce moment, celui « de témoigner à tous ces messieurs le désir de vivre dans leur souvenir, et de leur « renouveler l'expression des sentiments dont mon dévouement au roi et à Madame « sera le garant. »

Le roi se mit en route le 22 janvier, à trois heures et demie après midi. Son départ offrit un spectacle touchant. Ses gardes du corps, réunis à une foule d'habitants de Mittau, semblaient se disputer à qui lui témoignerait plus d'intérêt et d'attachement. Les uns et les autres paraîssaient avoir un égal regret de son départ. On eût dit que c'était un père qu'on arrachait à ses enfants : la vue de cette séparation douloureuse était le plus bel éloge de la conduite du roi, et la meilleure preuve des sentiments qu'il avait su inspirer. La suite du roi se composait de six voitures et deux chariots. Sa Majesté était dans la berline de Madame, avec cette princesse, le comte d'Avaray et madame la duchesse de Sérent. La reine était alors aux eaux de Pyrmont, et monseigneur le duc d'Angoulême était à l'armée. Dans les voitures qui suivaient étaient l'abbé Edgeworth, le duc de Fleury, l'abbé Fleuriel, MM. Hardouineau, Hue et Péronnet, avec les gens de service ; en tout vingt-six personnes. Deux autres voitures ne partirent que le lendemain ; elles étaient occupées par l'abbé Marie, mademoiselle de Choisy, aujourd'hui madame la vicomtesse d'Agoult, MM. de Lukerque, le Faivre et Colon.

On avait promis au roi cent mille roubles, montant de six mois du traitement que lui faisait l'empereur ; il ne les reçut point, et on obtint avec peine d'un banquier de Riga trois mille six cent quatre ducats en avance sur cette somme. Le froid était rigoureux, et aucune précaution n'avait été prise sur une route où il n'y a point de

ressources. A la première couchée, un gentilhomme courlandais, M. de Zozff, ne voulut pas laisser descendre le roi à l'auberge, et le reçut dans son château. Cet accueil fait d'autant plus d'honneur à ce gentilhomme, qu'il pouvait craindre que sa démarche ne déplût à la cour. A la seconde journée on coucha dans un cabaret. Il y avait au moins quatre-vingts paysans rassemblés dans une grande pièce, qui faisait à peu près toute la maison. Cette société, le bruit, l'odeur de l'eau-de-vie et du tabac, firent de cette nuit un supplice. MADAME coucha dans une espèce de fournil, mal clos, où l'inquiétude l'empêcha de reposer. Quand on lui parla de sa situation : « Je ne suis point à plaindre, disait l'excellente princesse, je ne souffre que des « malheureux que je vois autour de moi. »

Tout ce voyage fut très-pénible dans une telle saison et dans un tel climat. Le froid, le vent, la neige, étaient d'autant plus difficiles à supporter, que la suite du roi n'avait pas de vêtements préparés pour une telle circonstance. Les gens qui étaient sur les siéges des voitures souffrirent surtout infiniment ; et cependant aucun ne le fit paraître, de crainte d'augmenter le chagrin des maîtres les plus sensibles, et déjà si fort affectés. Tous ceux qui entouraient le roi étaient soutenus et consolés par sa force d'âme. « Je suis bien loin de désirer qu'on me plaigne, écrivait « au moment même de cette fuite, et au milieu de tant de souffrances et d'inquié- « tudes, le loyal et brave officier qui nous a donné ces détails ; ma position est si « digne d'envie, que je ne puis même la concevoir ; c'est un rêve. Mon âme est « brisée de tous les sentiments qu'elle éprouve. Je vois souffrir les êtres les plus « parfaits, et dont le monde n'est pas digne ; mais je vois de près leurs vertus, j'ad- « mire leur noble constance, je jouis d'être continuellement auprès d'eux. Supérieurs « aux coups de l'adversité, leur courage semble s'accroître à raison de leur infor- « tune. » Tels étaient les sentiments qu'au comble du malheur inspiraient le roi et MADAME. Le troisième jour il fallut faire une lieue à pied, par le froid le plus âpre et un vent qui coupait le visage ; on se frayait un chemin dans la neige, qui avait dix pouces de hauteur. MADAME prit le bras de l'abbé Edgeworth, et madame de Sérent celui de M. Hardouineau. Cette dame très-délicate souffrait beaucoup, quoique le roi lui eût donné sa pelisse : dans cet état, ni le roi ni MADAME ne perdirent rien de leur sérénité. La journée finit par un gîte encore plus mauvais que celui de la veille. Le local en était fort étroit. Le roi partagea sa chambre, comme il l'avait toujours fait jusque-là, avec l'abbé Edgeworth et le comte d'Avaray, et MADAME reçut dans la sienne madame de Sérent et deux femmes de chambre. Le quatrième jour le roi éprouva un moment de consolation dans l'excellente réception que lui fit à déjeuner le baron de Sass, qui ne se démentit point pendant tout le temps que les Français passèrent en Courlande, et qui leur rendit constamment, ainsi qu'au roi, tous les services de l'hôte le plus aimable et du gentilhomme le plus loyal. Il avait chez lui un émigré français, à l'imitation de beaucoup de compatriotes, qui s'étaient empressés d'accueillir quelques-uns de ces honorables réfugiés.

On approchait de la frontière, et on n'était pas sans quelque inquiétude. Tout se passa tranquillement. La garde russe prit même les armes, et rendit les honneurs au roi. Le 26 janvier, Sa Majesté coucha à Nimmersatt, premier poste prussien, où elle fut très-mal. C'est là qu'elle quitta ses ordres, et qu'elle dit aux personnes de sa suite de quitter aussi leurs décorations. Elle prit l'*incognito* sous le nom de comte de Lille, et MADAME sous celui de marquise de la Meilleraye. Le 27, le roi arriva à Memel : il y fut bien reçu, quoiqu'il n'y eût encore aucun ordre de la cour. On offrit même de faire rendre les honneurs au roi ; le duc de Fleury les refusa. M. de Thumen, commandant militaire, montra le désir de faire quelque chose d'agréable

au roi, et M. Lorek, consul de Danemark, justifia par ses soins la réputation que déjà lui avaient acquise ses bons procédés envers les émigrés. Aux lettres qui furent écrites à la cour de Prusse par le roi ou par son ministre, MADAME en joignit une pour la reine, femme de Frédéric-Guillaume. Cette lettre respirait toute la sensibilité et la grandeur d'âme de la princesse. Elle y disait, en parlant de son oncle : « Il est « plus d'une voix qui du haut du ciel me crie qu'il est tout pour moi, qu'il me tient « lieu de tout ce que j'ai perdu, que je ne dois jamais l'abandonner. Aussi j'y serai « fidèle, et la mort seule m'en séparera. » La cour de Prusse consentit à recevoir Sa Majesté, et la ville de Varsovie fut désignée pour sa résidence.

Le roi s'était proposé de partir le 9 février, quand cinq gardes du corps arrivèrent de Mittau, le 8 au soir. On leur avait assigné l'ordre de partir dans les quarante-huit heures. On peut se figurer l'effet que produisit sur eux cette nouvelle. Mal fournis d'argent et d'habits, un voyage aussi précipité, dans une saison rigoureuse, les exposait à périr de besoin et de froid. Le roi suspendit son départ pour attendre ces fidèles serviteurs, les voir, les consoler, et tâcher de leur procurer des secours. Il manda les cinq gardes du corps déjà arrivés, et leur parlant avec l'intérêt le plus tendre : « J'éprouve, messieurs, leur dit-il, une grande consolation à vous voir ; mais « elle est mêlée d'une douleur bien amère. La Providence m'éprouve depuis bien « longtemps et de bien des manières, et celle-ci n'est pas une des moins cruelles (ici « le roi ne put retenir ses larmes, *les premières que je lui ai vu verser*, dit l'au- « teur de ce récit); j'espère qu'elle viendra à mon secours. Si le courage m'aban- « donnait, le vôtre, messieurs, le soutiendrait. Vous me voyez (montrant le côté « gauche de sa poitrine dépouillé de ses décorations), je ne peux même porter un « ordre. Je n'ai plus que des conseils à vous donner. Le meilleur est de filer sur « Kœnigsberg pour ne point s'encombrer ici, y porter ombrage, et pour parer à tous « les inconvénients qui en pourraient résulter. Je viens de prendre les mesures pour « vous faire arriver à Hambourg, où chacun pourra prendre plus aisément un parti « ultérieur. » Les cinq vieillards ne purent entendre sans attendrissement ces paroles de bonté. Ils répondirent à beaucoup de questions que le roi leur fit sur eux et sur leurs camarades, et se retirèrent pénétrés de reconnaissance. Les jours suivants, les autres gardes du corps furent présentés au roi à mesure qu'ils arrivaient. Le prince leur parla successivement à tous avec la même bonté, et s'informa de leurs besoins. Un d'eux, M. de Montlezun, ne pouvait retenir ses larmes. « Mon ami, « lui dit le roi en lui prenant la main, quand on a le cœur pur, c'est au dernier terme « de l'adversité qu'un Français doit redoubler de courage. » Puis adressant la parole aux autres : « Messieurs, si mon courage m'abandonnait, ce serait chez vous que « j'irais en reprendre et me retremper. » Ces généreux Français méritaient en effet ces éloges d'un si bon juge, et ces sentiments du meilleur des maîtres. Tous se trouvaient heureux de partager son sort, et auraient été, en quelque sorte, humiliés d'être à l'abri du coup qui le frappait. Ce revers n'a pu abattre leur constance. Les Courlandais, de leur côté, leur ont témoigné le plus vif intérêt. Gentilshommes et bourgeois, tous leur ont fait les offres les plus affectueuses, et c'est un devoir pour un Français de publier tout ce que la fidélité malheureuse dut, dans cette circonstance, à la générosité d'un peuple loyal et sensible.

Le roi ne borna point à des paroles sa sollicitude pour ses gardes du corps. Il donna pour eux une somme considérable, eu égard à sa situation. La marquise de la Meilleraye (MADAME) remit aussi au vicomte d'Agoult cent ducats qui devaient être partagés entre les gardes du corps qui en avaient le plus de besoin : elle voulait surtout ne pas être nommée ; mais comment se méprendre sur la source d'un tel bienfait? Le

vicomte d'Agoult partit de Kœnigsberg, chargé de fréter un bâtiment, et de présider à l'embarquement de ses malheureux compatriotes. Les finances du roi s'épuisaient par la dépense exorbitante de chaque jour, Madame offrit à Sa Majesté la vente de ses diamants, offre qui fut acceptée à regret; mais les circonstances ne permettaientguère au roi de refuser. La princesse autorisa, par un acte exprès, madame la duchesse de Sérent à faire le marché, *pour servir*, était-il dit dans l'acte, *pour servir dans notre commune détresse, à mon oncle, à ses fidèles serviteurs, et à moi-même*. Les diamants furent déposés chez le consul de Danemark, qui fit avancer deux mille ducats sur le prix de la vente.

Le 23 février, toute la colonie de Mittau étant défilée, le roi partit de Memel pour Kœnigsberg, où il arriva, sans s'arrêter, le 24. Il n'y passa que peu de jours, et se remit en route, le 27, pour Varsovie. Dans ce trajet, le 2 mars, la voiture du roi versa dans un fossé en voulant éviter la voiture d'une dame polonaise qui se croisait sur la route. La commotion fut très-forte ; une glace fut brisée, et Madame jetée sur l'autre côté de la voiture. Cependant personne ne fut blessé. Le roi n'eut d'autre ressource que de rester sur le grand chemin à attendre les voitures qui suivaient. Il fut pendant deux heures debout sur un morceau de glace, pour éviter d'avoir les pieds dans l'eau !!! La dame polonaise, désolée d'être la cause, quoique innocente, de cet accident, voulut revenir coucher à Pultusk, dont on n'était éloigné que d'une lieue, et fit monter dans sa voiture madame la marquise de la Meilleraye, et madame de Sérent. Elle ne se doutait point encore qui étaient ces voyageurs, et l'on peut juger de sa surprise, quand, arrivée à Pultusk, elle apprit que c'était au roi de France et à sa nièce que sa rencontre avait été si fâcheuse. Le roi fut enfin atteint par la chaise de poste où était le duc de Fleury avec l'abbé Edgeworth. Elle n'avait que deux places ; Sa Majesté y monta avec son aumônier. Le duc de Fleury et le comte d'Avaray montèrent sur le siége. Le roi coucha à Pultusk, et y passa la journée du lendemain. Il se mit en route, le 4, avec Madame.

Le 6 mars, le roi passa la Vistule, quoique couverte de glaçons, et arriva heureusement à Varsovie. Le général Keller, gouverneur de la ville, attendait Sa Majesté dans la maison Vassiliowitch, faubourg de Cracovie, que l'abbé André de la Marre lui avait louée. Les personnes de la suite du roi le rejoignirent successivement ; et le 25 mars, monseigneur le duc d'Angoulême arriva de l'armée avec le comte Étienne de Damas. Peu de jours après, on apprit la mort de Paul Ier, arrivée dans la nuit du 23 au 24 mars 1801. Il n'avait pas survécu longtemps à ses procédés rigoureux envers un prince en qui ces mêmes procédés, comme on l'a vu par la lettre citée plus haut, n'avaient point effacé le souvenir d'anciens services. Le nouvel empereur de Russie s'empressa d'ailleurs de réparer les derniers torts de Paul à l'égard du roi. Il augmenta le traitement annuel promis à ce prince, et dans la suite il rappela Louis XVIII dans ses États, et le reçut dans ce même château de Mittau qui lui avait déjà servi d'asile.

FIN DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

LE ROI EST MORT :

VIVE LE ROI

Le roi est mort !... Jour d'épouvante où ce cri fut entendu, il y a trente ans, pour la dernière fois dans Paris ! Le roi est mort ! La monarchie va-t-elle se dissoudre ? La colère céleste s'est-elle déployée de nouveau sur la France ? Où fuir ? où se cacher devant la terreur et la tyrannie ? Pleurez, Français ! vous avez perdu le roi qui vous a sauvés, le roi qui vous a rendu la paix ; le roi qui vous a faits libres : mais ne tremblez point pour votre destinée ; le roi est mort, mais le roi est vivant. LE ROI EST MORT : VIVE LE ROI ! C'est le cri de la vieille monarchie, c'est aussi le cri de la monarchie nouvelle.

Un double principe politique est renfermé dans cette acclamation de la douleur et de la joie : l'hérédité de la famille souveraine, l'immortalité de l'État. C'est à la loi Salique que nous devons, comme nation, une existence dont la durée n'a point d'exemple dans les annales du monde. Nos pères étaient si convaincus de l'excellence de cette loi, que, dans la crainte de la violer, ils ne reconnurent point immédiatement Philippe de Valois pour successeur de Charles le Bel. A la mort de celui-ci, la monarchie demeura sans monarque. La reine était grosse ; elle pouvait porter ou ne pas porter le roi dans son sein : en attendant on resta soumis à la légitimité inconnue, et le principe gouverna dans l'absence de l'homme.

Certes, il peut s'appeler immortel un État qui a vu le sang d'une même race passer de Robert le Fort à Charles X. « Quel royaume [1],
« dit un vieil écrivain (qui sous Henri III défendait les droits de
« Henri IV contre les prétentions des Guises) ; quel royaume, monar-
« chie et république, est aujourd'hui ou a été au monde, mieux orné,
« affermi et fortifié des plus belles polices, lois et ordonnances que
« la française ? Où est-ce que les autres ont une loi Salique pour la
« succession du royaume ? Quels rois ailleurs se voient et se sont vus

[1] *De la noblesse, ancienneté, etc., de la troisième Maison de France.* Paris, 1587.

« mieux aimés, obéis et révérés? Néanmoins ils ont laissé régler et « limiter leur puissance par les lois et ordonnances qu'eux-mêmes « ont faites; ils se sont soumis sous la même raison que leur peuple, « et ont, d'ancienne institution, réduit leurs voulants sous la civilité « de la loi. Pour raison de quoi tout le peuple, avec une douce « crainte, a été contraint de les aimer.

« Qui ont donc été les rois au monde qui se soient plus acquis de « gloire par la justice que les nôtres? Ils n'ont pas moins acquis à « leur royaume l'honneur et la prééminence des bonnes lettres et « des sciences libérales que des armes. Grand nombre d'hommes « signalés en savoir et intelligence sont sortis de cette école des « lettres, et la France a provigné quant et quant d'excellents capi- « taines (outre ceux du sang royal) par la discipline que nos rois y « avaient établie, lesquels rois ont peuplé mêmement les nations « étrangères d'hommes héroïques.

« Reste maintenant à exposer les autres grâces, bénédictions et « bonnes rencontres d'heur particulières dont il a plu à la divine « Providence orner la famille de Hugues-Capet par-dessus toutes les « autres : l'une est de l'avoir fait être la plus noble et plus ancienne « de toutes les races royales qui sont aujourd'hui au monde ; car à « compter depuis le temps que Robert le Saxon, que nous prenons « pour le chef d'icelle, se voit connu par les histoires, elle a subsisté « près de huit cents ans, étant parvenue en la personne de notre « très-chrétien roi Henri III jusqu'à la vingt-troisième génération « de père en fils, si nous ne comptons point plus avant que ledit « Robert [1].

« A ces premiers bonheurs s'en vient joindre un non moins re- « marquable que les précédents, qui est d'avoir produit plus de « maisons et familles royales, et donné plus grand nombre de rois, « empereurs, princes, ducs et comtes à divers royaumes et contrées.

« Toutes ces bonnes et belles remarques que nous avons propo- « sées jusqu'à ici de nos rois, semblent bien leur avoir appartenu « en général; mais outre icelles chacun d'eux (du moins la plus « grande partie) s'est encore si bien fait remarquer en son particu-

[1] On sait qu'il y a plusieurs systèmes de généalogie des Capétiens au delà de Robert le Fort. Les uns la font remonter à Witikind le Saxon; les autres aux Carlovingiens, et par eux aux Mérovingiens; les autres aux rois lombards : peu importe. Robert était un prince puissant et un vaillant soldat, qui fut tué en défendant la France contre l'invasion des étrangers, il y a de cela quelque mille ans : tenons-nous en là.

« lier de certaines grâces et dons d'esprit, qu'elles leur ont ac-
« quis ces honorables surnoms, qui rendent encore aujourd'hui leur
« mémoire illustre. »

Il augmentera la liste de ces illustres monarques, Louis le Désiré, de paternelle et pacifique mémoire, que la reconnaissance, les pleurs, les regrets de la France et de l'Europe accompagnent au tombeau. On peut dire de l'arbre de la lignée royale, né du sol de la France, ce que le poëte dit du chêne :

. . . Immota manet ; multosque nepotes,
Multa virum volvens durando sæcula, vincit.

Comme ce vieil écrivain dont la fidélité pressentait Henri IV, l'auteur du présent écrit eut le bonheur en 1814, au second avénement des Bourbons, d'annoncer Louis XVIII. Alors la France était envahie ; nous étions accablés de malheurs, environnés de craintes et de périls. Rien n'était décidé ; on se battait sur divers points du royaume ; on négociait à Paris : Buonaparte habitait encore le château de Fontainebleau quand il lut l'histoire de ce roi légitime [1], qui n'avait point d'armée dans la coalition des rois, mais qui était pour lui plus redoutable que ces monarques. Ce fut en effet la force de la légitimité qui précipita l'usurpation.

Le premier service que l'héritier des fleurs de lis rendit à sa patrie fut de la dégager de l'invasion européenne. La capitale de la France n'avait jamais été conquise sous la race légitime : Buonaparte avait amené les étrangers dans Paris avec son épée ; Louis XVIII les en écarta avec son sceptre.

Un peuple encore tout ému, tout enivré de la gloire des armes, vit avec surprise un *vieux Français* exilé venir se placer naturellement à sa tête comme un père qui, après une longue absence, rentre dans sa famille, ne supposant pas qu'on puisse contester son autorité. Louis XVIII n'était point étonné des grandeurs nouvelles, des miracles récents de la France ; il apportait en compensation mille ans de nos antiques grandeurs, de nos anciens prodiges ; il ne craignait point de compter avec le siècle et la nation, assez riche qu'il était pour payer son trône. On lui rendait, il est vrai, le Louvre embelli, mais c'était sa maison. Jean Goujon et Perrault l'avaient ornée par ordre de Henri II et de Louis XIV ; Philippe-Auguste en avait posé

[1] *De Buonaparte et des Bourbons.*

la première pierre et acheté le terrain ; Louis XVIII pouvait repré senter le contrat d'acquisition [1].

Ce prince comprenait son siècle, et était l'homme de son temps : avec des connaissances variées, une instruction rare, surtout en histoire, un esprit applicable aux petites comme aux grandes affaires, une élocution facile et pleine de dignité, il convenait au moment où il parut, et aux choses qu'il a faites. S'il est extraordinaire que Buonaparte ait pu façonner à son joug les hommes de la république, il n'est pas moins étonnant que Louis XVIII ait soumis à ses lois les hommes de l'empire, que la gloire, que les intérêts, que les passions, que les vanités même se soient tus simultanément devant lui. On éprouvait en sa présence un mélange de confiance et de respect : la bienveillance de son cœur se manifestait dans sa parole, la grandeur de sa race dans son regard. Indulgent et généreux, il rassurait ceux qui pouvaient avoir des torts à se reprocher ; toujours calme et raisonnable, on pouvait tout lui dire, il savait tout entendre. Pour les délits politiques, le pardon chez les Français lui semblait moins sûr que l'oubli ; sorte de pardon dépouillé d'orgueil, qui guérit les plaies sans faire d'autres blessures. Les deux traits dominants de son caractère étaient la modération et la noblesse : par l'une, il conçut qu'il fallait de nouvelles institutions à la France nouvelle ; par l'autre il resta roi dans le malheur, témoin sa belle réponse aux propositions de Buonaparte.

La partie active du règne de Louis XVIII a été courte, mais elle occupera une grande place dans l'histoire. On peut juger ce règne par une seule observation : il ne se perd point dans l'éclat que Napoléon a laissé sur ses traces. On demande ce que c'est que Charles II après Cromwell, Charles II, dont la restauration ne fut que celle des abus qui avaient perdu sa famille : on ne demandera jamais ce que c'est que le sage qui a délivré la France des armes étrangères, après l'ambitieux qui les avait attirées dans le cœur du royaume ; on ne demandera jamais ce que c'est que l'auteur de la Charte, le

[1] *Philippus, Dei gratiâ, Francorum rex, etc., noveritis, quod nos pro* excambio terræ, *quam monachi Sancti Dionysii de Carcere* (Saint-Denis de la Chartre ou de la Prison ; dans l'historien de Saint-Denis, *Carcere Glaucini*, aujourd'hui Glatigny) *habebant, ubi turris nostra de Louvre sita est, eisdem monachis*, assignamus, triginta solidos, annui redditus, etc. *Actum Parisiis, anno ab incarnatione Domini* 1214, *mense Augusti.*

Cette rente se payait encore par le receveur du domaine au commencement de la révolution : quel beau titre de propriété ! Ce titre était conservé au prieuré de Saint-Denis de la Chartre.

fondateur de la monarchie représentative ; ce que c'est que le souverain qui a élevé la liberté sur les débris de la révolution, après le soldat qui avait bâti le despotisme sur les mêmes ruines ; on ne demandera jamais ce que c'est que le roi qui a payé les dettes de l'État et fondé le système de crédit après les banqueroutes républicaines et impériales ; on ne demandera jamais ce que c'est que le monarque qui, trouvant une armée détruite, a recréé une armée ; le monarque qui, après des guerres glorieuses, mais longues et funestes, a mis fin en quelques mois, par un vaillant prince, à la prodigieuse expédition d'Espagne, tuant deux révolutions d'un seul coup, rétablissant deux rois sur leur trône, replaçant la France à son rang militaire en Europe, et couronnant son ouvrage en nous assurant l'indépendance au dehors, après nous avoir donné la liberté au dedans.

Son règne s'agrandira encore en s'éloignant de nous : la postérité le regardera comme une nouvelle ère de la monarchie, comme l'époque où s'est résolu le problème de la révolution, où s'est opérée la fusion des principes, des hommes et des siècles, où tout ce qu'il y avait de possible dans le passé s'est mêlé à tout ce qu'il y avait de possible dans le présent. De la considération des difficultés innombrables que Louis XVIII a dû rencontrer à l'exécution de ses desseins naîtra pour lui dans l'avenir une admiration réfléchie. Et quand on observera que ce monarque, qui avait tant souffert, n'a exercé ni réaction, ni vengeance ; que ce monarque, dépouillé de tout, a aboli la confiscation ; qu'étant maître de ne rien accorder en rentrant en France, il nous a rendu des libertés pour des malheurs, nul doute que sa mémoire ne croisse en estime et en vénération chez les peuples.

Nous venons de le perdre, ce roi patient et juste. Pendant un hiver du nord, obligé de fuir d'exil en exil avec le fils et la fille de nos rois, ses pieds avaient été atteints par le froid rigoureux du climat : ses infirmités étaient encore en partie notre ouvrage, et au milieu de ses longues douleurs il ne s'est jamais souvenu de ceux qui les avaient causées. On l'a vu au moment d'expirer opposer à des maux qui auraient abattu toute autre âme que la sienne un calme qui semblait imposer à la mort. Depuis longtemps il est donné au peuple le plus brave d'avoir à sa tête les princes qui meurent le mieux : par les exemples de l'histoire, on serait autorisé à dire proverbialement : *Mourir comme un Bourbon*, pour exprimer tout ce qu'un homme peut mettre de magnanimité dans sa dernière heure.

Louis XVIII n'a point démenti cette intrépidité de famille. Après

avoir reçu le saint Viatique au milieu de sa cour, le fils aîné de l'Église a béni d'une main défaillante, mais avec un front serein, ce frère encore appelé à un lit funèbre, ce neveu qu'il nommait le *fils de son choix*, cette nièce deux fois orpheline, et cette veuve deux fois mère.

Cependant le peuple donnait des signes non équivoques de sa douleur. Essentiellement monarchique et chrétien quand il est abandonné à lui-même, il environnait le palais et remplissait les églises ; il recueillait les moindres nouvelles avec avidité, lisait, commentait les bulletins en y cherchant quelques lueurs d'espérance. Rien n'était touchant comme cette foule silencieuse qui parlait bas autour du château des Tuileries dans la crainte de troubler l'auguste malade : le roi mourant était, pour ainsi dire, veillé et gardé par son peuple.

Souvent oubliée dans la prospérité, mais toujours invoquée dans l'infortune, la religion augmentait le respect et l'attendrissement général par sa sollicitude et par ses prières ; elle faisait entendre devant l'image du Dieu vivant ce cantique d'Ézéchias que le génie français a dérobé à l'inspiration des divines Écritures [1], ce *Domine, salvum fac Regem* que notre amour pour nos rois a rendu si populaire. Des larmes coulèrent de tous les yeux lorsqu'on vit passer les différents corps de la magistrature se rendant à pied à Notre-Dame, afin d'implorer le ciel pour celui de qui toute justice émane en France. On remarquait surtout à la tête de la première cour du royaume le vieillard illustre qui, après avoir défendu la vie de Louis XVI au tribunal des hommes, allait demander celle de Louis XVIII à un juge qui n'a jamais condamné l'innocence.

Ce souverain juge, en appelant au lieu de son repos notre roi souffrant, fatigué et rassasié de jours, se préparait à prononcer sur lui une sentence de délivrance et non de condamnation.

Un évanouissement survenu le 14 fit croire que le roi avait passé. Quand il reprit ses esprits, il parut sensible aux prières des agonisants que l'on récitait au pied de sa couche. On lui amena les deux enfants de l'infortuné duc de Berry : il ne pouvait plus les voir, il ne pouvait plus même étendre sur eux sa main paternelle ; mais on reconnaissait au mouvement de ses lèvres que le vieux monarque mettait sous la protection du ciel un berceau qu'il ne pouvait plus protéger.

[1] Le roi admirait particulièrement ce cantique, et m'a souvent redit par cœur l'ode sublime de Rousseau.

Enfin il a quitté la vie, au milieu de sa famille en larmes, le jeudi 16 septembre, à quatre heures du matin, et il avait annoncé qu'il mourrait ce jour-là : il avait mesuré le degré de ses forces avec ce peu d'estime pour la vie, cette liberté de conscience et ce sang-froid imperturbable qui ne permettent pas de se tromper. Bientôt il va descendre dans ces souterrains dont sa piété a commencé à repeupler les solitudes. Quand il arriva en France, il trouva le tombeau des rois déserts et leur trône vide : restaurateur de toutes les légitimités, il a rendu, dans un partage fraternel, le premier à Louis XVI, et il laisse le second à Charles X.

Français! celui qui vous annonça Louis le Désiré, qui vous fit entendre sa voix dans les jours d'orage, vous parle aujourd'hui de Charles X dans des circonstances bien différentes : il n'est plus obligé de vous dire quel est le roi qui vous arrive, quels sont ses malheurs, ses vertus, ses droits au trône et à votre amour; il n'est plus obligé de vous raconter jusqu'à l'âge de ce roi, de vous peindre sa personne, de vous apprendre combien il existe encore de membres de sa famille. Si la conscription ne dévore plus vos enfants; si l'on ne peut ni vous dépouiller, ni vous emprisonner arbitrairement; si vous êtes appelés à consentir l'impôt que vous donnez à l'État; si vous êtes, par la Charte, un des peuples les plus libres de la terre, vous savez à qui vous devez tous ces biens : rendez-en grâces à Louis XVIII et à Charles X.

Vous l'avez vu depuis dix ans, ce sujet fidèle, ce frère respectueux, ce père tendre, si affligé dans un de ses fils, si consolé par l'autre! Vous le connaissez, ce Bourbon qui vint le premier après nos malheurs, digne héraut de la vieille France, se jeter entre vous et l'Europe, une branche de lis à la main! Vos yeux s'arrêtent avec amour et complaisance sur ce prince qui, dans la maturité de l'âge, a conservé le charme et la noble élégance de sa jeunesse, et qui, maintenant orné du diadème, n'est encore qu'*un Français de plus au milieu de vous!* Vous répétez avec émotion tant de mots heureux échappés à ce nouveau monarque, qui puise dans la loyauté de son cœur la grâce de bien dire!

Quel est celui d'entre nous qui ne lui confierait sa vie, sa fortune, son honneur? Cet homme, que nous voudrions tous avoir pour ami, nous l'avons aujourd'hui pour roi. Ah! tâchons de lui faire oublier les sacrifices de sa vie! Que la couronne pèse légèrement sur la tête blanchie de ce chevalier chrétien! Pieux comme saint Louis, affable, compatissant et justicier comme Louis XII, courtois comme Fran-

çois Ier, franc comme Henri IV, qu'il soit heureux de tout le bonheur qui lui a manqué pendant si longues années! Que le trône où tant de monarques ont rencontré des tempêtes soit pour lui un lieu de repos! Nous sentons combien dans ce moment il lui est pénible de monter les degrés de ce trône pour y occuper la place d'un frère; mais qu'il permette à de fidèles sujets qui respectent sa royale douleur de chercher pourtant auprès de lui leur consolation et leurs plus chères espérances!

Saluons encore le Dauphin et la Dauphine; noms qui lient le passé à l'avenir, en rappelant des souvenirs nobles et touchants, en désignant le propre fils et le successeur du monarque; noms sous lesquels nous retrouvons le libérateur de l'Espagne et la fille de Louis XVI! L'*Enfant de l'Europe*, le nouveau Henri, a fait aussi un pas vers le trône de son aïeul, et sa jeune mère le guide vers le trône où elle aurait pu monter!

Nous, sujets dévoués, pressons-nous aux pieds de notre bien-aimé souverain; reconnaissons en lui le modèle de l'honneur, le principe vivant de nos lois, l'âme de notre société monarchique; bénissons une hérédité tutélaire, et que la légitimité enfante sans douleurs son nouveau roi!

Que nos soldats élèvent sur leurs drapeaux le père du duc d'Angoulême! que l'Europe attentive, que les factions, s'il en existe encore, voient dans l'accord de tous les Français, dans l'union du peuple et de l'armée, le gage de notre force et de la paix du monde!

Dans l'histoire des rois de France, de leurs couronnes et de leurs maisons, les fêtes de Reims se trouve placées auprès des pompes de Saint-Denis. Ainsi, aux obsèques de Charles le Victorieux [1], tandis que deux serviteurs fidèles mouraient subitement de douleur au moment où le grand-maître de l'hôtel brisa son bâton, d'autres serviteurs, non moins attachés à la monarchie, préparaient déjà dans le trésor du même Saint-Denis les éperons d'or, les gantelets, la cotte d'armes, l'armet tymbré, la tunique fleurdelisée, qui devaient servir au couronnement de Louis, le Père du peuple : graves enseignements pour nos monarques, qui prennent sur un cercueil les attributs de la puissance.

[1] Quelques personnes ont cru que je prenais ici Charles VII pour Charles VIII : elles sont dans l'erreur. Dans les vieux auteurs, Charles VIII est appelé *le Victorieux*, et Charles VII, *le Conquérant*. Ensuite ces surnoms, presque les mêmes, ont été oubliés ou confondus. Charles VIII est encore surnommé *l'Affable* et *le Courtois*. J'aurais peut-être mieux fait d'employer ce surnom pour éviter toute équivoque.

Supplions humblement Charles X d'imiter ses aïeux : trente-deux souverains de la troisième race ont reçu l'onction royale, c'est-à-dire tous les souverains de cette race, hormis Jean Ier, qui mourut quatre jours après sa naissance, Louis XVII et Louis XVIII qui furent visités de la royauté, l'un dans la tour du Temple, l'autre dans la terre étrangère. Tous ces monarques ont été sacrés à Reims; Henri IV seul le fut à Chartres, où l'on trouve encore dans les comptes de la ville une dépense de 9 francs pour une pièce mise au pourpoint du roi : c'était peut-être à l'endroit du coup d'épée que le Béarnais reçut à la journée d'Aumale [1].

L'usage était que le roi allât à Reims à cheval, à la tête de sa maison et de ses gardes. L'archevêque de Reims, premier pair ecclésiastique du royaume, faisait les frais du sacre. Il représentait par tradition un des quatre témoins du côté maternel, sur les douze témoins que le titre 58 de la loi Salique exigeait chez les Francs dans toutes les actions civiles et criminelles.

Les paroles d'Adalbéron, archevêque de Reims, au sujet de la consécration de Hugues Capet, sont encore vraies aujourd'hui : « Le « couronnement d'un roi des Français, dit-il, est un intérêt public « et non une affaire particulière : *publica sunt hæc negotia, non pri-* « *vata* [2]. » Que Charles X daigne peser ces mots qui s'appliquaient à l'auteur de sa race ; qu'en pleurant un frère il se souvienne qu'il est roi. Les Chambres ou les députés des Chambres qu'il peut appeler à Reims à sa suite, les magistrats qui grossiront son cortége, les soldats qui environneront sa personne, sentiront se fortifier en eux, par une imposante solennité, la foi religieuse et monarchique. Charles VII fit des chevaliers à son sacre ; le premier roi chrétien des Français reçut au sien le baptême avec quatre mille de ses compagnons d'armes : Charles X créera de même à son couronnement plus

[1] Je laisse ce paragraphe tel qu'il est ; mais je dois dire que Louis le Gros fut sacré à Orléans. Henri VI et Louis le Gros ne furent point sacrés à Reims, le premier parce que Reims était encore entre les mains de la Ligue, et le second parce que deux archevêques de Reims étaient en contestation pour le siége de cette métropole. Il faut remarquer de plus que Louis le Gros avait été associé au trône par son père Philippe Ier, lequel avait été sacré à Reims, de sorte que Louis le Gros fut, pour ainsi dire, couronné deux fois. Les syndics du diocèse de Reims vinrent protester à Orléans contre son sacre, prétendant que depuis Clovis l'archevêque de Reims était seul en possession du droit de couronner nos rois. Il est donc constant que tous les rois de la race capétienne ont été sacrés à Reims, sauf le très-petit nombre de ceux qui n'ont pu l'être à cause d'empêchements majeurs. — [2] FLODOARD.

d'un chevalier pour la défense de la cause légitime, et plus d'un Français y recevra un nouveau baptême de fidélité.

C'est donc à Reims que le prince, objet de tant d'amour, comblera les vœux de ses peuples; que le prélat, en lui présentant la couronne de Charlemagne, l'épée de l'État, le sceptre, l'anneau et la main de justice, adresse au ciel l'admirable prière réservée pour cette cérémonie : « Dieu, qui par tes vertus conseilles tes peuples, « donne à celui-ci, ton serviteur, l'esprit de ta sapience ! Qu'en ses « jours naisse à tous équité et justice : aux amis secours, aux enne- « mis obstacle, aux affligés consolation, aux élevés correction, aux « riches enseignement, aux indigents pitié, aux pèlerins hospitalité, « aux pauvres sujets paix et sûreté en la patrie ! Qu'il apprenne (le « roi) à se commander soi-même, à modérément gouverner un « chacun, selon son état, afin, ô Seigneur ! qu'il puisse donner à tout « le peuple exemple de vie à toi agréable[1]. »

Cette prière sera suivie du serment du royaume, prêté sur le livre des Évangiles : dans les temps primitifs nos rois la prononçaient en français, et dans les temps postérieurs en latin. Ils s'obligeaient par ce serment à trois choses : *A maintenir la paix de l'Église, à défendre toute rapine, à commander dans tous jugements équité et miséricorde*[2]. On introduisit dans le treizième siècle une clause tirée d'une constitution du concile de Latran, qui n'est plus en harmonie avec nos mœurs, ni d'accord avec les lois qui nous régissent. Nos derniers rois prononçaient aussi des serments relatifs aux ordres du Saint-Esprit et de Saint-Louis ; et, depuis le règne de Louis XIV, ils s'engageaient à poursuivre les duels, sans jamais faire grâce aux duellistes.

Comme souvenir des premières assemblées de la nation, on demandait aux grands et au peuple témoins du couronnement du souverain, *s'il y avait âme qui voulût contredire*[3]. On lâchait ensuite des oiseaux dans l'église, toutes les portes ouvertes : image naïve de la liberté des Français. Notre constitution actuelle n'est que le texte rajeuni du code de nos vieilles franchises.

C'est cette constitution que les successeurs de Louis XVIII devront désormais jurer de maintenir dans la solennité de leur sacre[4], en ajoutant ce serment de la monarchie nouvelle au serment de l'ancienne monarchie. Ainsi Charles X, après avoir reçu le complément de sa puissance des mains de la religion, paraîtra plus auguste en-

[1] Du Tillet. — [2] *Idem.* — [3] Manuscrits de Duchesne. — [4] Charte, art. 74.

core, en sortant, consacré par l'onction sainte, des fontaines où fut régénéré Clovis.

C'est une chose dont les conséquences sont immenses aujourd'hui pour notre patrie, et dans les circonstances actuelles, qu'un monarque mourant au milieu de ses sujets, et transmettant son héritage à son successeur. Le dernier événement de cette nature date de cinquante années, car on ne peut pas compter l'immolation de Louis XVI. L'holocauste du roi martyr ne fut suivi ni d'une pompe funéraire, ni d'un sacre ; un nouveau règne ne commença point au pied des autels ; et il y eut en France quelque chose de ces ténèbres qui couvrirent Jérusalem à la mort du Juste.

Que Dieu accorde à Louis XVIII la couronne immortelle de saint Louis ! que Dieu bénisse sur la tête de Charles X la couronne mortelle de saint Louis !

LE ROI EST MORT : VIVE LE ROI !

DE LA VENDÉE.

SEPTEMBRE 1819.

L'ancienne constitution de la France fut attaquée par la tyrannie de Louis XI, affaiblie par le goût des arts et les mœurs voluptueuses des Valois, détériorée sous les premiers Bourbons par la réforme religieuse et les guerres civiles, terrassée par le génie de Richelieu, enchaînée par la grandeur de Louis XIV, détruite enfin par la corruption de la régence et la philosophie du dix-huitième siècle.

La révolution était achevée lorsqu'elle éclata : c'est une erreur de croire qu'elle a renversé la monarchie; elle n'a fait qu'en disperser les ruines, vérité prouvée par le peu de résistance qu'a rencontré la révolution. On a tué qui on a voulu ; on a commis sans efforts les crimes les plus violents, parce qu'il n'y avait rien d'existant en effet, et qu'on opérait sur une société morte. La vieille France n'a paru vivante, dans la révolution, qu'à l'armée de Condé et dans les provinces de l'Ouest. Une poignée de gentilshommes, commandés par le descendant du vainqueur de Rocroi, a terminé dignement l'histoire de la noblesse française, et les paysans vendéens ont montré à l'Europe les anciennes communes de France.

Nous allons rappeler ce que la Vendée a fait pour la monarchie, ce qu'elle a souffert pour cette monarchie, puis nous dirons ce que les ministres du souverain légitime ont fait à leur tour pour la Vendée. Il est bon qu'un pareil tableau soit mis sous les yeux des hommes : il instruira les peuples et les rois.

CE QUE LA VENDÉE A FAIT POUR LA MONARCHIE.

La Vendée était restée chrétienne et catholique ; en conséquence, l'esprit monarchique vivait dans ce coin de la France. Dieu semblait avoir conservé cet échantillon de la société afin de nous apprendre combien un peuple à qui la religion a donné des lois est plus fortement constitué qu'un peuple qui s'est fait son propre législateur.

Dès les premiers jours de la révolution, les Vendéens montrèrent une grande répugnance pour les principes de cette révolution. Après la journée du 10 août 1792, une insurrection éclata à Bressuire, et un premier combat fut livré le 24 août de la même année. La levée de trois cent mille hommes, ordonnée par la Convention, produisit une insurrection nouvelle. Un perruquier, nommé Gaston, se met à la tête des insurgés : il est tué en marchant à l'ennemi. Le roi meurt, et des vengeurs naissent de son sang. Jacques Cathelineau, simple voiturier de la commune du Pin-en-Mauges, sort de sa chaumière le 14 mars 1793 : il se trouve que le voiturier est un grand capitaine. A la tête de deux cents paysans il attaque un poste républicain, l'emporte et s'empare d'une pièce de six, connue sous le nom du *Missionnaire :* voilà le premier canon de la Vendée. Cathelineau arme sa troupe avec les fusils qu'il a conquis, marche à Chemillé, défendu par cinq cents patriotes et deux coulevrines : même courage, même succès. La victoire fait des soldats : Stofflet, garde de chasse de M. de Colbert, rejoint Cathelineau avec deux mille hommes ; Laforêt, jeune paysan du bourg de Chanzeau, lui amène sept cents autres Vendéens. Les trois chefs se présentent devant Chollet, forcent la ville, mettent en fuite la garnison, s'emparent de plusieurs barils de poudre, de six cents fusils et de quatre pièces de canon, parmi lesquelles se trouvait une pièce de douze que Louis XIII avait donnée au cardinal de Richelieu. C'est cette pièce devenue si célèbre sous le nom de *Marie-Jeanne :* les paysans vendéens y semblaient attacher leur destinée. Dans leur simplicité, ils ne s'apercevaient pas que leur véritable *palladium* était leur courage.

La prise de Chollet fut le signal du soulèvement de la Vendée. Machecoul tombe, Pornic est surpris. Bientôt avec les périls et la gloire paraissent Charette, d'Elbée, Bonchamp, La Rochejaquelein, de Marigny, de Lescure et mille autres héros français, semblables à ces derniers Romains qui moururent pour le dieu du Capitole et la liberté de la patrie.

Cathelineau marche sur Villiers : d'autres chefs, MM. de Roche-Saint-André, de Lyrot, Savin, Royrand, de la Cathelinière, Couëtus, Pajot, d'Abbayes, Vrignaux, menacent Nantes, Niort èt les Sables. Charette devient généralissime de la Vendée-Inférieure ; d'Elbée, placée à la tête des forces de la Haute-Vendée, est secondé par Bonchamp, Soyer, de Fleuriot, Scépaux, noms qui rappellent les premiers temps de la chevalerie. Les paysans du Bocage se soulèvent; le jeune Henri de La Rochejaquelien les conduit. Son premier

essai est une victoire ; il bat Quétineau aux Aubiers, et courut se réunir à Cathelineau, d'Elbée, Stofflet et Bonchamp. Le général républicain Ligonier s'avance avec cinq mille hommes ; il est défait auprès de Vihiers. Quatre jours après, nouvelle bataille à Beaupréau, Ligonier, obligé de fuir, abandonne son artillerie après avoir perdu trois mille hommes. Argenton est pris, Bressuire évacué. Les Vendéens délivrèrent dans cette ville messieurs Dessessarts, Forestier, Beauvolliers, de Lescure et de Donnissan, illustres otages qui passèrent du pied de l'échafaud à la tête d'une armée. Ils n'acceptèrent qu'une partie du bienfait de la Providence ; la patrie avait demandé leur sang, ils répandirent leur sang pour la patrie.

De Bressuire, les Vendéens se dirigent sur Thouars. Une muraille gothique et une rivière profonde entouraient cette ville. Il faut s'en ouvrir les avenues par un combat sanglant. L'assaut est donné : La Rochejaquelein monte sur les épaules de Texier, gravit les murs, et se trouve bientôt seul exposé à tous les coups, comme Renaud sur les remparts de Jérusalem. Thouars est emporté; dix mille républicains, une nombreuse artillerie, des munitions de toutes les sortes demeurent aux mains des vainqueurs ; Thouars fournit encore aux royalistes des officiers qui devinrent célèbres. Il faut citer ces braves dont les noms sont aujourd'hui l'unique patrimoine de leur famille : ce furent MM. Dupérat, d'Herbaud, Maignan, Renou, Beauvolliers l'aîné, Marsonnière, Sanglier, Mondion, Laugerie, Orre-Digueur, de Beaugé et de Laville-Regny, avec son fils âgé de douze ans, que l'on voyait combattre auprès de lui.

Alors on forma sept divisions du pays dont on avait chassé l'ennemi, et l'on en confia la garde à un égal nombre de corps vendéens. La terreur s'était emparée des patriotes; Nantes s'écriait : *Frères et amis, à notre secours, le département est en feu :* ignoble jargon qui se mêlait, dans la Vendée, à la langue de la chevalerie. Cependant une armée vendéenne est battue près de Fontenay : d'Elbée est blessé, et l'artillerie prise avec la fameuse *Marie-Jeanne.* Quinze mille paysans désespérés reparaissent sous les murs de Fontenay, que défendaient douze mille hommes d'infanterie et trente-sept pièces de canon. Chaque Vendéen n'avait que six coups à tirer : des paysans bretons de la division du Loroux, armés de bâtons ferrés, se jettent sur les batteries de canon, assomment les canonniers et s'emparent des pièces. Les Vendéens d'abord tombés à genoux, se relèvent et se précipitent sur les républicains dont ils font cesser le feu. L'armée ennemie est culbutée, Fontenay emporté, *Marie-Jeanne* reprise.

Quarante pièces de canon, quatre mille prisonniers, sept mille fusils, restent en témoignage de la victoire ; et la Convention effrayée songe à faire partir, pour combattre les vertus vendéennes, jusqu'aux grenadiers qui gardaient ses forfaits et ses échafauds.

Une proclamation rédigée à Fontenay par M. Desessarts annonça à l'Europe le succès des hommes fidèles, et leur ferme volonté de rétablir la monarchie. Ils invitaient à rejoindre le drapeau blanc ; mais la terreur dans l'intérieur, la gloire aux frontières, enchaînaient tous les Français : le roi n'avait alors pour lui que la justice de sa cause et la Vendée.

Quand les divisions militaires de la Haute-Vendée se trouvèrent réunies, elles formèrent une armée de quarante mille fantassins et de douze cents cavaliers. Vingt-quatre pièces de canon avec leurs caissons accompagnaient les corps qui prirent et conservèrent le nom de *la grande armée.* Y eut-il jamais rien de plus prodigieux dans l'histoire que cette armée où l'on ne comptait pas un fusil qui ne fût une conquête, pas un canon qui n'eût été enlevé avec une fourche ou un bâton? « Thirion nous écrit, disait Barrère à la Convention, « que toutes les fois que les rebelles ont manqué de munitions, il « s'est trouvé à point nommé une déroute des nôtres. » C'est ainsi que ceux qui avaient condamné Louis XVI à l'échafaud appelaient les Vendéens des *rebelles.*

Cependant la Convention avait rassemblé à Saumur une armée de quarante mille hommes d'infanterie et de huit mille hommes de cavalerie ; quatre-vingts pièces d'artillerie et deux régiments de cuirassiers rendaient cette armée formidable.

La grande armée vendéenne marche sans s'effrayer à ces nouveaux ennemis ; elle les pousse à Doué, à Montreuil, et les accule dans Saumur. Les bataillons formés à Orléans, seize bataillons venus de Paris, deux régiments de cuirassiers, composaient la garnison de cette ville. Trente pièces de canon bordaient son château et ses redoutes nouvellement élevées que le Thoué et la Loire baignaient de leurs eaux. Rien n'arrête les Vendéens ; tous s'écrient : *En avant, en avant!* Les Bretons enlèvent les canons ; les républicains reculent jusqu'au pont Fouchard : M. de Lescure les suit l'épée au poing ; il est blessé. Les cuirassiers chargent les Vendéens qu'étonne cette espèce de cavalerie invulnérable. Un brave soldat, nommé Dommaingué, crie aux paysans, comme César criait à ses légions à Pharsale : *Frappez au visage!* Il abat un cuirassier d'un coup de carabine à la tête, et il est emporté lui-même d'un boulet de canon. Les cuiras-

siers se replient, reviennent à la défense du pont Fouchard que couvrait de son feu l'artillerie vendéenne commandée par M. de Marigny. Le combat se maintient de ce côté ; mais Cathelineau et La Rochejaquelein avaient tourné les redoutes, et marchaient sur la ville, laissant derrière eux les fortifications et les avant-postes. Les troupes placées à la garde des faubourgs fuient devant La Rochejaquelein, qui entre dans Saumur accompagné seulement de M. de Beaugé. Il arrive au grand galop sur une place où huit cents républicains étaient rangés en bataille. Il était trop tard pour reculer : l'héroïsme vient au secours de l'imprudence. *Rendez-vous*, dit La Rochejaquelein aux ennemis, *ou vous êtes morts*. Ceux-ci croient la ville emportée, et mettent bas les armes. Quelques moments s'écoulent : personne ne paraît. Les républicains reviennent de leur erreur, reprennent leurs armes, tirent sur les deux Vendéens. Beaugé est blessé ; La Rochejaquelein le soutient sur son cheval, et tue d'un coup de pistolet un soldat qui le couchait en joue. Dans cet instant Desessarts accourt, suivi de quinze cents cavaliers : la ville est prise.

Les redoutes tombent ; le château capitule. De toutes parts on ramène des troupeaux de républicains prisonniers ; on les renvoie après leur avoir fait jurer qu'ils ne porteront plus les armes contre le roi ; on leur coupe les cheveux pour les reconnaître, en cas qu'ils violent leur parole. Les cheveux repoussèrent, et avec eux l'infidélité : les Vendéens, à qui l'on ne faisait point de quartier, furent bientôt massacrés par ceux qui leur devaient la liberté et la vie.

La renommée des Vendéens se répandit en Europe. Ils trouvèrent à Saumur quatre-vingts pièces de canon, vingt mille fusils, cinquante milliers de poudre, des vivres en abondance, des magasins de toutes sortes. Ils procédèrent à l'élection d'un généralissime. Le choix de MM. de Lescure, de Donnissan, La Rochejaquelein, et des autres gentilshommes, tomba sur le voiturier Cathelineau, dont la gloire avait fourni les titres. Les paysans charmés s'attachèrent davantage à une noblesse si généreuse et si brave. On proposa dans le conseil, premièrement, de marcher sur Tours ; secondement de s'emparer des Sables et de La Rochelle ; troisièmement, d'attaquer Angers, et de rentrer dans la Vendée par le pont de Cé. Le premier avis était celui de La Rochejaquelein, et c'était peut-être le meilleur par son audace ; le second était celui de Lescure, et c'était le plus sage ; le troisième était celui de Cathelineau, et il prévalut.

M. d'Elbée, à peine guéri de sa blessure, vint rejoindre les Vendéens à Saumur. On vit aussi arriver MM. Charles d'Autichamp, de

Piron, de Boispréau, Duchénier, Magnan, de la Bigotière. Les vainqueurs se mettent en marche pour suivre le plan du généralissime. Angers ouvre ses portes. Le prince de Talmont se présente : il est sur-le-champ nommé général de la cavalerie royaliste. Charette venait de reprendre Machecoul dans la Vendée-Inférieure : Cathelineau lui propose de s'emparer de Nantes et de soulever la Bretagne. L'attaque des deux armées vendéennes par l'un et l'autre côté de Nantes devait être simultanée; mais Charette arrive trop tôt, ou Cathelineau paraît trop tard. Charette soutient seul la lutte pendant dix heures : il se retirait lorsque le canon de la grande armée se fait entendre. L'action recommence de toutes parts; on pénètre dans la ville, on se bat de rue en rue, de maison en maison. La place va capituler; mais Cathelineau reçoit un coup mortel : les paysans s'arrêtent. Il ne restait plus qu'un léger effort à faire; il ne fut pas fait : Nantes demeure au pouvoir des républicains. Cinq millions de Français devaient périr, l'Europe devait être ébranlée jusque dans ses fondements, avant que le fils de saint Louis remontât sur le trône de ses pères. Tout avait été prévu pour la prise de Nantes dans les arrangements de la sagesse humaine, *fors* les desseins de Dieu.

Cette grande entreprise manquée, les Vendéens ne sont point découragés; ils se rallient, battent les républicains à Châtillon, et trouvent à Coron un nouveau triomphe. D'Elbée est nommé généralissime en remplacement de Cathelineau; mais Charette refuse de le reconnaître : une fatale division commençait à s'établir entre les chefs. D'Elbée remporte à Chantonnay une victoire éclatante.

Cette victoire attire sur la Vendée une nouvelle masse d'ennemis, qui, selon les rapports du Comité de salut public, se composait de quatre cent mille hommes. On y joignit la garnison de Mayence. Les forces de la Vendée doublent en raison des périls. Lescure, avec cinq mille huit cents hommes, disperse à Thouars, trente-deux mille réquisitionnaires. La Convention ordonne la destruction entière de la Vendée; alors commence le système des incendies qu'exécutaient des colonnes justement appelées *infernales*. Les villes sont embrasées; les chaumières, les moissons et les bois réduits en cendres. L'armée de la Haute-Vendée vole au secours de Charette, qui, battu cinq fois, se relevait toujours. M. d'Elbée rejoint l'habile général. « Où est l'ennemi ? » lui dit-il. « Il suit mes pas, répond Charette ; « voyez ces tourbillons de fumée ! » L'armée patriote et l'armée vendéenne se rencontrent auprès de Torfou.

La première était, en partie, composée des Mayençais, qui voyaient

pour la première fois les paysans de la Haute-Vendée. Ceux-ci, à leur tour, n'avaient presque jamais combattu d'aussi belles troupes, et aussi bien disciplinées. Il y eut de part et d'autre un mouvement de surprise et d'admiration. Le signal est donné, le combat s'engage. Les deux armées, au milieu des incendies, étaient renfermées dans un cercle de flammes qui embrasaient l'horizon ; c'était comme une bataille aux enfers. L'impétuosité des paysans royalistes l'emporte sur la valeur disciplinée : les Mayençais, contraints de céder le terrain, se retirent en bon ordre. Ils sont défaits de nouveau à Montreuil. On eût poursuivi la victoire, si Charette n'eût voulu secourir la Basse-Vendée, que dévastaient des colonnes incendiaires. Il entraîne d'Elbée avec lui.

Les deux armées, après avoir vaincu les républicains à Saint-Fulgent, revinrent pour attaquer les Mayençais, qui se retirèrent sous les murs de Nantes.

La Convention consternée, pour prolonger son horrible existence, veut épuiser tout le sang français : six armées attaquent la Haute-Vendée. La plupart des chefs royalistes étaient blessés, et pouvaient à peine se tenir à cheval. Nouvelle rencontre à Châtillon, nouvelle défaite des républicains. La Convention fulmine des décrets exterminateurs. Une bataille terrible s'engage à la Tremblaye ; elle allait augmenter la gloire des royalistes fidèles, lorsque Lescure est blessé à mort. On se retire : les républicains entrent dans Chollet.

Le Comité de salut public annonce à la Convention que la guerre est terminée ; et, dans ce moment même, les paysans vendéens juraient de s'ensevelir sous les ruines de leur patrie. Les chefs approuvent et embrassent eux-mêmes cette généreuse résolution : c'est un bon parti, quand on aime la gloire, que de s'attacher au malheur. On tient conseil à Beaupréau : les uns veulent marcher à Chollet, et étouffer les vainqueurs au milieu de leur triomphe ; les autres prétendent qu'il faut se rabattre sur la Vendée-Inférieure, et s'appuyer à l'armée de Charette ; d'autres demandent qu'on passe la Loire, et que l'on change le théâtre de la guerre : l'opinion la plus héroïque, celle de La Rochejaquelein, l'emporte, et l'on se détermine à marcher droit à l'ennemi.

La France et l'Europe virent avec le plus profond étonnement ces paysans magnanimes, qu'on croyait anéantis, venir attaquer une armée régulière animée par des succès, justement fière de sa valeur. Le combat dura dix heures. On se battit à la baïonnette. Les faubourgs de Chollet furent enlevés, abandonnés, enlevés de nouveau ;

tantôt le drapeau blanc rétrogradait devant le drapeau tricolore, et tantôt le drapeau tricolore reculait devant le drapeau blanc. Alors étaient aux prises ces terribles Français dont les bataillons voyaient fuir les armées européennes. Enfin, repoussés, les paysans sont poursuivis par la cavalerie républicaine. Les officiers vendéens se forment en escadron : d'Elbée, Bonchamp, La Rochejaquelein, Allard, Dupérat, Desessarts, Beaugé, Beaurepaire de Royrand, Duchaffaut, Renou, Forêt, Legeai, Loiseau, et cent cinquante braves couvrent les héroïques villageois, et arrêtent l'armée ennemie. Kléber fond sur l'escadron royaliste, à la tête de dix bataillons de troupes régulières. D'Elbée et Bonchamp tombent percés de coups ; trente de leurs compagnons sont abattus à leurs côtés. Monté sur un cheval blessé qui jetait le sang par les naseaux, La Rochejaquelein, blessé lui-même, ses habits criblés de balles et tailladés de coups de sabre, demeure seul chargé de la retraite. Dans ce moment, de Piron lui amène deux mille hommes : le combat renaît, se prolonge dans la nuit, laisse aux Vendéens le temps d'emporter leurs blessés, et de se retirer à Beaupréau.

L'indomptable La Rochejaquelein voulait recommencer le combat, et revenir à Chollet : on ne suivit point cet avis de l'héroïsme ou du désespoir. On se replia sur Saint-Fulgent, où Bonchamp rendit le dernier soupir. D'Elbée et Lescure vivaient encore ; mais ils étaient blessés mortellement : le premier fut porté à l'île de Noirmoutiers ; le second resta avec l'armée.

Cependant cette armée de la Haute-Vendée, jadis si brillante, maintenant si malheureuse, se trouvait resserrée entre la Loire et six armées républicaines qui la poursuivaient. Pour la première fois, une sorte de terreur s'empara des paysans : ils apercevaient les flammes qui embrasaient leurs chaumières, et qui s'approchaient peu à peu ; ils entendaient les cris des femmes, des vieillards et des enfants ; ils ne virent de salut que dans le passage du fleuve. En vain les officiers voulurent les retenir ; en vain La Rochejaquelein versa des pleurs de rage : il fallut suivre une impulsion que rien ne pouvait arrêter. Vingt mauvais bateaux servirent à transporter sur l'autre rive de la Loire la fortune de la monarchie.

On fit alors le dénombrement de l'armée : elle se trouva réduite à trente mille soldats ; elle avait encore vingt-quatre pièces de canon, mais elle commençait à manquer de munitions et de cartouches.

La Rochejaquelein fut élu généralissime ; il avait à peine vingt et un ans : il y a des moments dans l'histoire des hommes où la

puissance appartient au génie. Lorsque le plan de campagne eut été arrêté dans le conseil, que l'on se fut décidé à se porter sur Rennes, l'armée leva ses tentes. L'avant-garde était composée de douze mille fantassins, soutenus de douze pièces de canon; les meilleurs soldats et presque toute la cavalerie formaient l'arrière-garde : entre ces deux corps cheminait un troupeau de femmes, d'enfants, de vieillards, qui s'élevait à plus de cinquante mille. L'ancien généralissime, le vénérable Lescure, était porté mourant au milieu de cette foule en larmes qu'il éclairait encore de ses conseils, et consolait par sa pieuse résignation. La Rochejaquelein, qui comptait moins d'années, et plus de combats qu'Alexandre, paraissait à la tête de l'armée, monté sur un cheval que les paysans avaient surnommé *le daim*, à cause de sa vitesse. Un drapeau blanc en lambeaux guidait les tribus de saint Louis, comme jadis l'arche sainte conduisait dans le désert le peuple fidèle. Ainsi, tandis que la Vendée brûlait derrière eux, s'avançaient avec leurs familles et leurs autels ces généreux Français sans patrie au milieu de leur patrie : ils appelaient leur roi, et n'étaient entendus que de leur Dieu.

Si La Rochejaquelein, dans la Vendée, avait brillé par les qualités d'un soldat, il déploya sur l'autre rive de la Loire les talents d'un capitaine : les grands caractères, souvent peu remarquables dans la prospérité, font éclater leur vertu dans le malheur, au contraire des faux grands hommes qui paraissent extraordinaires dans le bonheur, et deviennent communs dans l'adversité. Les soldats de l'armée royale et catholique, embrassant eux-mêmes sans s'étonner toute la grandeur de leur infortune, ne voulurent point trahir leurs revers. Jamais la Vendée ne jeta un si vif éclat que lorsque, errante et fugitive, elle était prête à s'évanouir au milieu des forêts de la Bretagne. Elle trompa les prophéties de Barrère : « Les Vendéens, « avait-il dit à la Convention, sont semblables à ce géant fabuleux « qui n'était invincible que quand il touchait la terre. Il faut les sou« lever, les chasser de leur propre terrain pour les abattre. » Le Comité de salut public se trompait : les Vendéens tiraient leurs forces de leur conscience et de leur honneur; ils emportaient avec eux cette patrie.

La victoire ouvrit leur nouvelle carrière : Ingrande, Candé, Château-Gonthier, tombèrent devant eux; quinze mille gardes nationaux ne les purent empêcher d'entrer dans Laval, où sept mille paysans manceaux et bretons vinrent les rejoindre.

A peine s'étaient-ils reposés deux jours dans cette ville, qu'on signala l'approche de l'ennemi. C'étaient les Mayençais qui, fiers d'avoir forcé les Vendéens à quitter leurs foyers, croyaient qu'ils n'oseraient désormais les attendre. Ils attaquent brusquement les courageux fugitifs, qui les repoussent, les forcent à se replier sur Château-Gonthier, après leur avoir tué ou blessé seize cents hommes.

Bientôt toutes les forces conventionnelles sont réunies : elles reviennent à Laval présenter la bataille à La Rochejaquelein, qui l'accepte. M. de Lescure expirant harangue l'armée ; tout s'ébranle : on se bat avec un affreux acharnement. Les canons sont enlevés à la course comme de coutume. On en vient à l'arme blanche, aux coups de pistolet ; on se prend aux cheveux ; on lutte corps à corps. Le général républicain Beaupuy, blessé d'un coup de feu, fait porter dans les rangs sa chemise sanglante pour encourager ses soldats. La cause juste est encore une fois victorieuse : les Mayençais sont exterminés par ces mêmes paysans qu'ils venaient de chasser de leurs chaumières.

La bataille de Laval renouvela les frayeurs des conventionnels; ils crurent voir les Vendéens arriver à Paris. Pour se mettre à l'abri de l'invasion royaliste, on coupe les routes, on fait sauter les ponts, on détruit les magasins. Trente mille hommes des meilleures troupes sont tirés de l'armée du Nord. Une autre armée, composée de gardes nationaux et des garnisons des ports, se forme à Cherbourg. On voit accourir, avec leur guillotine, de vieux révolutionnaires tout cassés de crimes, pour *battre monnaie* et faire des soldats. On arrête, on dépouille, on égorge tout ce qui est réputé suspect : l'innocence malheureuse paie les terreurs de la conscience coupable.

Il y avait quelque fondement aux craintes des révolutionnaires. Le prince de Talmont, après la dernière victoire, avait en effet proposé de marcher sur Paris, de fouiller le repaire de la Convention, ou, si la chose était impossible, de prendre à dos les armées républicaines de Flandre, et de se réunir aux Autrichiens. Au lieu d'adopter ce plan, digne du caractère vendéen, le conseil, par des suggestions étrangères, prit le parti de diriger l'armée sur Granville, dans l'espoir d'établir une communication entre l'Angleterre et les royalistes : résolution qui perdit tout.

On prit donc la route de Granville par Mayenne, Ernée, Fougères, Antrain, Dol, Pontorson et Avranches : on ne rencontra d'obstacles que dans les faubourgs d'Ernée et de Fougères. M. de Lescure expira avant d'entrer dans cette dernière ville. L'illustre veuve du

général vendéen emporta dans un cercueil les dépouilles mortelles de son mari. Elle craignit que la tombe de Lescure ne fût violée. Quelque temps après, cet homme, qui laissait un nom immortel, fut enterré au bord d'un grand chemin, dans un coin de terre inconnu.

Arrivés devant Granville, les Vendéens brusquent la place. Les faubourgs sont forcés; une brèche est faite aux remparts. Déjà les soldats sont sur les murs; mais les Anglais ne paraissant point à la vue du port, la garnison continue à se défendre. La lassitude s'empare des paysans : après trente-six heures, ils abandonnent l'assaut de la ville à moitié prise. Une sédition éclate dans l'armée; les paysans s'écrient qu'ils veulent retourner dans leur pays : ils entraînent leurs chefs. On reprend le chemin que l'on avait parcouru.

A peine était-on rentré à Dol, que trois armées républicaines fondent sur l'armée royaliste. Là se donne une des plus furieuses batailles qui aient jamais été livrées entre Français : elle dura deux jours; commencée dans les faubourgs de Dol, elle ne finit que dans les murs d'Antrain. Douze mille républicains, tués ou blessés, restèrent sur le champ de bataille. Ce fut à la fois la plus grande et la dernière victoire de ces royalistes qu'avaient commandés Cathelineau, d'Elbée, Lescure et La Rochejaquelein.

La Vendée retournait comme un lion à son antre : les républicains n'osaient plus lui barrer le chemin; ils se contentaient de l'attendre derrière des remparts. Parvenus sous les murs d'Angers, les royalistes, repoussés comme à Granville, ne peuvent passer la Loire : l'armée se rabat sur Beaugé, emporte La Flèche, se retire au Mans, où elle doit trouver son tombeau. Des réquisitionnaires, conduits par des représentants du peuple, viennent troubler ses derniers moments : elle se lève, les chasse et se repose. Arrive enfin une armée régulière composée des débris de toutes les armées vaincues par les Vendéens. L'affaire s'engage : le géant de la Vendée se débat écrasé sous le poids de la France révolutionnaire; il ébranle encore de ses mains le monstrueux monument de l'athéisme et du régicide. Mais la victoire échappait aux Machabées, et le moment du sacrifice était venu. On s'était battu tout le jour aux environs de la ville; malgré la nuit, on continuait de se battre dans les rues à la lueur des amorces et du feu du canon. « Il était neuf heures du soir, dit le bul-« letin publié par les généraux républicains : là une fusillade terri-« ble s'engage de part et d'autre. On se dispute le terrain pied à « pied; le combat a duré jusqu'à deux heures du matin. De part et « d'autre on est resté en observation; les brigands profitèrent de

« l'obscurité pour évacuer la ville... Les rues, les maisons, les places « publiques sont jonchées de cadavres, et depuis quinze heures ce « massacre dure encore... Enfin, voici la plus belle journée que nous « ayons eue depuis dix mois que nous combattons les brigands... »

Les restes de l'armée vendéenne se rapprochèrent de la Loire pour en tenter le passage. Ce n'étaient plus des soldats, mais des martyrs : des prêtres portaient les malades sur leurs épaules ; de jeunes filles, des femmes, des enfants, des vieillards expiraient dans les fossés et sur les chemins. On se crut heureux lorsque l'on parvint à Ancenis, et qu'on aperçut les champs de la patrie de l'autre côté de la Loire. Mais il n'y avait que deux bateaux sur la rive bretonne. Quatre grosses barques chargées de foin étaient attachées à la rive opposée. La Rochejaquelein, Stofflet et Beaugé, escortés par une vingtaine de soldats, passent dans les deux bateaux pour s'emparer des barques et les envoyer à l'armée. A peine avaient-ils mis pied à terre qu'ils sont attaqués par une grosse colonne de républicains; l'escorte royaliste est dispersée. Forcé de se retirer au fond des bois, La Rochejaquelein se retrouve seul dans cette Vendée, au milieu des champs de bataille déserts où il ne rencontre plus que sa gloire.

Les corps vendéens, poursuivis sur la rive droite de la Loire, voulurent gagner le bourg de Niort. Ils étaient encore commandés par MM. de Donnissan, de Marigny, Fleuriot, de Lyrot, Desessarts, de Langrenière, d'Isigny, de Piron, et par le prince de Talmont. Atteints dans Savenay, ces braves chefs firent des prodiges de valeur qui consolent le guerrier expirant, et qui souvent influent par de glorieux souvenirs sur la destinée des peuples. L'armée fut détruite ; ses soldats se dispersèrent dans la forêt de Gavres, et de là se répandirent dans les autres bois de la Bretagne, comme des semences fécondes d'héroïsme et de fidélité.

Quand on a raconté tant de combats, on se sent le besoin de se reposer; mais l'infatigable Vendée ne laisse pas le temps à l'historien de prendre haleine. Au moment où il croit sa tâche finie, voilà que La Rochejaquelein, Stofflet et Marigny reparaissent; Charette livre de nouveaux combats qui finissent par un traité glorieux, et la guerre des Chouans sort des débris de la grande armée vendéenne.

Cette dernière guerre différa de celle que nous venons de raconter, parce qu'elle s'établit chez un peuple dont les mœurs, sous quelques rapports, s'éloignent des mœurs vendéennes. D'une humeur mobile et d'un caractère obstiné, les Bretons se distinguent par leur bravoure, leur franchise, leur fidélité, leur esprit d'indé-

pendance, leur attachement à la religion, leur amour pour leur pays. Fiers et susceptibles, sans ambition et peu faits pour les cours, ils ne sont avides ni de places, ni d'argent, ni d'honneurs. Ils aiment la gloire, mais pourvu qu'elle ne gêne en rien la simplicité de leurs habitudes; ils ne la recherchent qu'autant qu'elle consent à vivre à leur foyer comme un hôte obscur et complaisant qui partage les goûts de la famille. Tels se montrèrent Du Guesclin, Moreau, Cadoudal.

La guerre des Chouans produisit une foule de petits combats et de grandes actions. Quiberon vit son sacrifice : la France révolutionnaire, en égorgeant les compagnons de Suffren, abdiqua l'empire des mers. La chouanerie, organisée dans les provinces de l'Ouest, s'étendit jusqu'aux portes de Versailles. Georges Cadoudal commandait le Morbihan, M. de Bourmont le Maine, M. de Châtillon la rive droite de la Loire, M. de la Prévalaye la Haute-Bretagne; la Normandie reconnut les ordres de M. de Frotté. Le Mans fut pris par M. de Bourmont; Saint-Brieuc par Cadoudal; Nantes même, qui avait résisté à Cathelineau et à Charette, tomba pendant quelques moments au pouvoir de M. de Châtillon. Quinze mille Vendéens se montraient encore en armes sur la rive gauche de la Loire : c'étaient les restes des nouvelles armées formées par La Rochejaquelein, Stofflet, Marigny et Charette. La Rochejaquelein avait enfin terminé dans un combat obscur son éclatante carrière : un corps redoutable recevait les ordres de Stofflet, mais ce chef violent avait fait périr le valeureux Marigny. Charette, qui s'était toujours maintenu dans la Basse-Vendée, se faisait admirer même des républicains par ses retraites autant que par ses attaques, par ses revers autant que par ses succès. Après mille combats et des torrents de sang versé, le général Turreau avait donné l'ordre d'évacuer la Vendée. L'indépendance et la victoire restaient donc aux royalistes; la Convention en était pour les frais de ses crimes! Enfin le 9 thermidor vint faire cesser le régime de la terreur. On adopta contre la Vendée un plan de guerre plus généreux; les deux partis fatigués commençaient à désirer la paix : Charette entra en négociations.

Les envoyés royalistes demandèrent le rétablissement immédiat de la religion catholique et de la monarchie légitime, la remise entre leurs mains de Louis XVII et de la jeune princesse sa sœur, le rappel des émigrés, et, en attendant l'exécution de ces clauses, l'indépendance absolue du pays des Chouans et des Vendéens. Les républicains eurent l'air de se rendre à ces conditions, mais ils exi-

gèrent qu'elles demeurassent secrètes, et qu'elles ne parussent point dans le traité public, si ce traité avait lieu. Ils voulurent que la monarchie ne fût proclamée que le 1er juillet 1795 ; que les enfants de Louis XVI ne fussent remis aux Vendéens que le 13 juin de la même année, et que les émigrés ne rentrassent en France qu'à cette même époque. La position de Charette l'obligea à consentir à ces délais, et à souffrir le gouvernement républicain jusqu'au moment fixé pour le rétablissement du trône. Alors un traité public fut signé à La Jaunaye, le 27 février 1795.

Ce traité accorda aux Vendéens le libre exercice de la religion catholique, la possession paisible de leur pays, un corps militaire payé par la république et commandé par Charette, l'exemption de toute réquisition et de toute conscription, le remboursement de 1,500,000 livres de bons royaux émis par les généraux royalistes; une forte indemnité en argent, mobilier, outils de labourage ; la radiation des émigrés vendéens ; la restitution des biens saisis et la levée des séquestres. Les royalistes conservèrent jusqu'aux fruits des biens des réfugiés patriotes, fruits qu'ils avaient perçus pendant l'insurrection : la république se chargea de dédommager les propriétaires.

Certes, si jamais les hommes ont reconnu l'empire de la vertu, c'est par ce traité de La Jaunaye. Avec qui la Convention capitulait-elle? Victorieuse dans toute l'Europe, la plupart des rois de l'Europe étaient tombés à ses pieds : la Vendée même n'existait plus pour ainsi dire ; c'était à ses ruines, c'était aux cendres des La Rochejaquelein, des Bonchamp, des Marigny, des Talmont, des Lescure, des d'Elbée, qu'on promettait le rétablissement de la royauté légitime : tant le seul nom de la Vendée inspirait de crainte, de respect et d'admiration ! M. Dupérat, envoyé par Charette auprès des représentants pour négocier le traité, refusait de reconnaître, même provisoirement, la république : « Quoi ! lui dit un des représentants, vous ne « voulez pas reconnaître une république que tous les rois de l'Eu-« rope ont reconnue? — Monsieur, répondit fièrement l'ambassa-« deur vendéen, ces princes-là ne sont pas des Français. »

La France parut ivre de joie à la nouvelle de la conclusion du traité ; la Convention elle-même, délivrée de sa frayeur, faisait entendre des chants de triomphe; elle s'écriait : « Enfin la Vendée est « rentrée dans le sein de la république ! » Mais la Convention n'avait cherché qu'à tromper Charette pour le désarmer ; elle ne tint point les conditions du traité. Charette, éclairé trop tard, recommença les hostilités. Jamais il ne déploya plus de talents et de ressources : avec

quelques paysans découragés, il obtint des victoires et lutta contre une armée de cent quarante mille soldats disciplinés. Enfin, resté seul, dangereusement blessé à la tête et à la main, après avoir erré dans les bois, il fut pris par ses ennemis. En immolant ce grand homme, la Convention crut immoler à la fois la monarchie et la Vendée : Stofflet avait péri peu de temps avant Charette.

Quand un homme extraordinaire disparaît, il se fait dans le monde une sorte de silence, comme si celui qui remplissait la terre de son nom avait emporté tout le bruit. Trois années de paix suivirent dans la Vendée la mort de Charette. Une conscription dont on n'exempta pas les Chouans et les Vendéens fit reprendre les armes en 1799. L'emprunt forcé et la loi des otages augmentèrent les troubles. Toutes les provinces de l'Ouest s'ébranlèrent, et ce fut alors que les Chouans obtinrent les succès dont nous avons parlé plus haut. La force et la perfidie mirent fin à cette nouvelle guerre. Buonaparte était monté sur le trône de saint Louis.

Pendant le règne de l'usurpateur, la Vendée ne fit que soigner ses blessures, et renouveler dans ses veines le sang que ses premiers combats avaient épuisé. Ses transports de joie éclatèrent à la restauration. Lors de la trahison du 20 mars, les Vendéens et les Bretons ne démentirent point leur loyauté ; on vit reparaître quelques-uns de ces anciens noms si connus sous la république, si oubliés sous la monarchie. Cette terre vendéenne ne pouvait se lasser de produire, comme des plantes naturelles à son sol, des La Rochejaquelein, des Charette, des Cathelineau : Rome avait vu de grands citoyens se succéder ainsi dans des familles immortelles. Louis de La Rochejaquelein, frère d'Henri, combat et meurt comme cet illustre frère ; il laisse lui-même un frère valeureux, une sœur héroïque pour sauver le présent, un fils pour défendre l'avenir. M. de Beauregard, digne d'être allié à cette famille, expire sur le champ de bataille. Le jeune Charette tombe comme son oncle le grand capitaine ; le jeune Cathelineau combat comme son père. M. de Suzannet perd la vie dans les lieux témoins de sa constante fidélité. N'oublions pas l'infortuné de Guignes, à peine âgé de seize ans, que l'on rencontra parmi les morts, la tête frappée d'une balle et le corps percé de six coups de baïonnette. Messieurs d'Autichamp, Sapinaud, Dupérat, Duchaffaut, Robert, Tranquille, Renou, semblent, pour ainsi dire, sortir de la tombe ; ce dernier, surnommé *Bras-de-fer*, qui avait fait toutes les campagnes de la Vendée, ne veut pas manquer la dernière. En retrouvant ces capitaines, on croit voir revivre d'antiques personnages

dont on aurait déjà lu l'histoire dans les *Chroniques* de Froissard, ou dans celle de Saint-Denis. La vertu du sol vendéen fait éclore dans les nobles cœurs les germes de la fidélité, et le général Cannel ira sauver à Lyon la monarchie qu'il a défendue au combat de Mathes.

D'une autre part, les paysans bretons et manceaux soutiennent la cause royale : MM. de la Prévalaye, de Coislin, de Grizolles, de la Boisière, de Courson, les conduisent au feu. Un traité de pacification, approuvé par les uns, blâmé par les autres, vint suspendre cette guerre des cent jours. Du moins ce traité, quel qu'il soit, est encore honorable à la valeur vendéenne. Par ce traité, il est libre aux généraux vendéens de rester en France, ou de passer en Angleterre, de vendre et d'emporter leurs propriétés ; s'ils se décident à rester en France, ils peuvent habiter partout où ils voudront : « En « traitant, dit l'article 4, avec des Français, qui, dans leurs erreurs « mêmes, ont montré une loyauté constante, toute défiance serait « injuste. » Tous les individus arrêtés seront mis en liberté, aucune levée d'hommes ne peut avoir lieu dans le pays insurgé pendant le cours de 1815. Buonaparte s'engage à demander et à obtenir des Chambres un dégrèvement pour les impositions des provinces de l'Ouest. Les individus qui ont des talents seront admis aux places aux mêmes conditions que les autres citoyens. On accordera des récompenses et des pensions à ceux qui ont contribué à la pacification générale. Buonaparte s'en rapporte à la loyauté des signataires de le pacification pour la remise des armes et des munitions qui ont été débarquées sur nos côtes.

Et c'est l'ancien maître du monde qui suspend sa conscription et ses impôts, qui traite avec de tels égards des hommes armés contre sa puissance !

La première guerre de la Vendée fut utile à la monarchie légitime, en maintenant l'honneur de cette monarchie, en prouvant la force des véritables défenseurs de cette monarchie. Elle finit par un traité qui fut violé à la vérité, mais dont les clauses secrètes stipulaient le rétablissement de l'autorité légitime. Charette fit donc avec dix mille paysans, à Nantes, ce que l'Europe n'a pu faire que vingt ans après, avec trois cent mille hommes, à Paris.

La France monarchique et les rois de l'Europe veulent-ils savoir combien la Vendée leur a été utile, combien elle a retardé leurs défaites et suspendu leurs revers, qu'ils écoutent Barrère parlant à la Convention au nom du Comité de salut public : « C'est à la Vendée,

« dit-il, que correspondent les aristocrates, les fédéralistes, les dé-
« partementaires, les sectionnaires; c'est à la Vendée que se reportent les vœux coupables de Marseille, la vénalité honteuse de Toulon, les mouvements de l'Ardèche, les troubles de la Lozère, les conspirations de l'Eure et du Calvados, les espérances de la Sarthe et de la Mayenne, le mauvais esprit d'Angers, et les sourdes agitations de quelques départements de l'ancienne Bretagne.

« Détruisez la Vendée, Valenciennes et Condé ne sont plus au pouvoir de l'Autrichien.

« Détruisez la Vendée, l'Anglais ne s'occupera plus de Dunkerque.

« Détruisez la Vendée, et le Rhin sera délivré des Prussiens.

« Détruisez la Vendée, l'Espagne se verra harcelée, conquise par les méridionaux joints aux soldats victorieux de Mortagne et de Chollet.

« Détruisez la Vendée, et Lyon ne résistera plus; Toulon s'insurgera contre les Espagnols et les Anglais, et l'esprit de Marseille se relèvera à la hauteur de la révolution républicaine.

« Enfin, chaque coup que vous porterez à la Vendée retentira dans les villes rebelles, dans les départements fédéralistes et dans les frontières envahies. »

Le Comité du salut public ne disait que trop vrai, et la Vendée détruite ou pacifiée livra le monde à la puissance des Français.

La seconde guerre de la Vendée a été du plus grand secours à l'autorité légitime. Pendant les négociations qui eurent lieu à Paris avec les puissances coalisées, le ministère ne présenta-t-il pas les armées royales de l'intérieur comme le contingent du roi? En considération de l'entretien de ces armées, n'allégea-t-on pas les charges imposées à la France? Les alliés eux-mêmes ne sont pas moins redevables à cette seconde Vendée. « L'armée de la Vendée, dit le général Gourgaud, commandée par le général Lamarque, comptait huit régiments d'infanterie de ligne, deux de jeune garde, deux de cavalerie, et dix escadrons de gendarmerie, partie à pied, partie à cheval, formant plus de trois mille gendarmes... »

« La guerre de la Vendée, ajoute-t-il ailleurs, allumée le 15 mai, avait diminué l'armée du Nord d'une quinzaine de mille hommes, dont trois régiments de dragons, deux de la jeune garde, et un bon nombre de détachements et de troisièmes bataillons. »

Hé bien, supposons que ces quinze mille hommes eussent pu rejoindre Buonaparte, nous demandons quel eût été le résultat de la

bataille de Waterloo? A quoi le succès de cette bataille a-t-il tenu? Quel léger poids pouvait faire pencher la balance!

Que seraient devenues l'Europe et la légitimité en cas de revers? Le même général Gourgaud va répondre. « On proposait, dit-il, de « réunir au 15 juin le plus de troupes qu'il serait possible, et l'on « calculait pouvoir réunir de cent trente à cent quarante mille « hommes sur la frontière du nord; d'attaquer aussitôt, de disperser « les Anglais, et de chasser les Prussiens au delà du Rhin. Cela ob- « tenu, tout était terminé; une révolution dans le ministère aurait « lieu à Londres; la Belgique se lèverait en masse, et toutes les « troupes belges passeraient sous leur ancien étendard : toutes les « troupes de la rive gauche du Rhin, celles de Saxe, de Bavière, de « Wurtemberg, etc., fatiguées du joug de la Prusse et de l'Autriche, « se tourneraient du côté de la France, etc. » Il est possible que les événements eussent trompé tous ces calculs, mais du moins il est certain que le sang du second La Rochejaquelein et du second Charette, que le sang de Suzannet et de plusieurs autres royalistes français n'a pas inutilement coulé pour les rois de l'Europe. Mais quand l'immolation de la victime sans tache a désarmé la colère du ciel, songe-t-on au sort de la victime?

Il reste prouvé que dans aucun pays, que dans aucun temps, jamais sujets n'ont servi leurs rois comme les Vendéens ont servi le leur. Nous allons bientôt voir ce qu'ils ont souffert pour la cause qu'ils défendaient; mais on perdrait une partie de l'admiration que l'on doit avoir pour les grandes choses qu'ils ont faites, si l'on ne s'arrêtait un moment au détail de leurs mœurs et de leur caractère. Les faibles moyens avec lesquels ils ont commencé une lutte gigantesque en rendent les résultats plus prodigieux.

Les Vendéens eurent pour premières armes quelques méchants fusils de chasse, des bâtons durcis au feu, des faux, des broches et des fourches. Leurs cavaliers étaient montés sur des chevaux de labourage. Ils se servaient de bâts faute de selles, de cordes au lieu d'étriers. On voyait sur le champ de bataille, en face des troupes républicaines, des paysans en sabots, vêtus d'une casaque brune ou bleue, rattachée par une ceinture de mouchoirs. Leur tête était couverte d'un bonnet ou d'un chapeau ronds à grand bords. Ces bonnets et ces chapeaux étaient ornés de chapelets, de plumets blancs ou de cocardes de papier blanc. Lorsque les Vendéens avaient un sabre, ils l'attachaient à leur côté avec une ficelle : ils suspendaient pareillement leurs fusils à leurs épaules, comme des chasseurs.

Presque tous portaient une image de la croix, ou du sacré-cœur, attachée sur leur poitrine. Si les sacrifices à l'honneur et à la fidélité, si l'extrême indigence et l'extrême courage pouvaient être ridicules, les Vendéens l'auraient été quelquefois. Ils remplaçaient leurs chétifs vêtements pourris par les pluies, percés par les balles, avec tout ce que le hasard offrait à leur héroïque misère : on a vu un de leurs officiers se battre entortillé dans une robe de juge ; un autre s'élancer et mourir au milieu du feu, n'ayant pour couvrir sa nudité qu'un morceau de serge. Un adjudant patriote ayant été conduit à M. de La Rochejaquelein, alors généralissime, il trouva celui-ci dans une hutte de branchages, vêtu d'un habit de paysan, le bras en écharpe, un bonnet de laine sur la tête.

La bravoure des Vendéens était reconnue même de leurs plus implacables ennemis. L'antiquité ne nous a point transmis de paroles plus belles que ces paroles si connues de La Rochejaquelein : *Si j'avance, suivez-moi ; si je recule, tuez-moi; si je meurs, vengez-moi.* A la première affaire de Laval, le jeune guerrier poursuivant l'ennemi se trouve seul en face d'un grenadier qui chargeait son arme. La Rochejaquelein était à cheval, mais blessé, et portant le bras droit en écharpe : il fond sur le grenadier, le saisit au collet avec la seule main qu'il eût de libre. Le grenadier se débat, et cherche à percer de sa baïonnette le cheval et le cavalier. Des paysans surviennent et veulent tuer le grenadier. La Rochejaquelein le sauve, et lui dit : « Va rejoindre tes chefs ; tu leur annonceras que tu as lutté « avec le général de l'armée royale, qu'il ne porte point d'armes, « qu'il n'a qu'une main libre, et que tu n'as pu le blesser. » C'est tout le soldat français.

Le général Turreau a peint La Rochejaquelein dans une seule ligne : « J'ai ordonné au général Cordelier, écrit-il, de faire déter- « rer La Rochejaquelein, et de tâcher d'acquérir des preuves de sa « mort. » Quel est donc cet étrange jeune homme dont il faut déterrer le cadavre pour tranquilliser une république qui comptait dans ses camps un million de soldats victorieux ? Quel est donc ce héros de vingt et un ans qui causait aux ennemis des rois la même frayeur qu'inspirait aux Romains le vieil Annibal, exilé, désarmé et trahi ?

Bonchamp rappelait toutes les vertus de Bayard ; même désintéressement, même humanité, même courage. C'était un de ces Français tels que les formaient nos anciennes mœurs, et tels qu'on n'en verra plus. Une foule de prisonniers républicains lui durent la vie ;

il engagea le patrimoine de ses pères pour soutenir ses compagnons d'armes. Un représentant du peuple écrivait à la Convention : « La perte de Bonchamp vaut une victoire pour nous, car il « est de tous les chefs des Vendéens celui en qui ils avaient le plus « de confiance, qu'ils aimaient le mieux, et qu'ils suivaient le plus « volontiers. » Des historiens prétendent que les républicains mutilèrent son cadavre, et envoyèrent sa tête à la Convention.

La religion semblait dominer particulièrement dans le jeune Lescure ; il communiait tous les huit jours ; il avait porté longtemps un cilice, dont on voyait la marque sur sa chair. Cette armure n'était pas à l'épreuve de la balle, mais elle était à l'épreuve des vices; elle ne défendait pas le cœur de Lescure contre l'épée, elle le mettait à l'abri des passions. Plus de vingt mille prisonniers patriotes, sauvés par l'humanité du général vendéen, trouvèrent sans doute qu'un cilice était aussi bon dans les combats qu'un bonnet rouge.

Stofflet, brave soldat, chef intelligent, mourut en criant : *Vive le roi !* Il avait du cœur, et de cette vertu opiniâtre qui ne cède jamais à la fortune, mais qui ne la dompte jamais.

Charette commanda le feu de peloton qui lui arracha la vie : lui seul se trouva digne de donner le signal de sa mort. Jamais capitaine, depuis Mithridate, n'avait montré plus de ressources et de génie militaire.

Le fier d'Elbée, couvert de blessures, fut pris dans l'île de Noirmoutiers ; sa faiblesse l'empêcha de se lever. Ceux qui l'avaient vu si souvent debout sur le champ de bataille le fusillèrent dans un fauteuil. On eût dit d'un monarque recevant sur son trône les hommages de la fidélité.

Le prince de Talmont, en allant à la mort, prouva qu'il était du sang de La Trémouille. « Fais ton métier, dit-il au bourreau, je fais mon devoir. »

De tous ces chefs, les uns étaient nobles, les autres sortis des classes moins élevées de la société; les talents marquaient les rangs. Le noble obéissait au roturier, et le roturier au noble, selon le mérite ; et tandis que la Convention décrétait l'égalité et la liberté en créant le despotisme, l'égalité et la liberté ne se trouvaient qu'à l'armée royale et catholique de la Vendée.

« Une manière de combattre que l'on ne connaissait pas encore, « dit le général Turreau, un attachement inviolable à leur parti, « une confiance sons bornes dans leurs chefs, une telle fidélité dans « leurs promesses qu'elle peut suppléer la discipline ; un courage

« indomptable et à l'épreuve de toutes sortes de dangers, de fati-« gues et de privations : voilà ce qui fait des Vendéens des enne-« mis redoutables, et ce qui doit les placer dans l'histoire au pre-« mier rang des peuples soldats... Ce fut cette espèce de délire et « d'enthousiasme qui, dans des temps de ténèbres et d'ignorance, « emporta nos premiers croisés dans les plaines brûlantes de l'A-« frique et de l'Asie. Les défenseurs de l'autel et du trône sem-« blaient avoir pris nos anciens preux pour modèles. Leurs ban-« nières étaient ornées de devises qui rappelaient les hauts faits de « la chevalerie. »

Un autre général écrivait à Merlin de Thionville, après la déroute de Savenay : « Je les ai bien vus, bien examinés ; j'ai reconnu ces « mêmes figures de Chollet et de Laval. A leur contenance et à leur « mine, je te jure qu'il ne leur manquait du soldat que l'habit. Des « troupes qui ont combattu de tels Français peuvent bien se flatter « de vaincre tous les autres peuples. »

N'est-il pas singulier qu'un général républicain dise des paysans de la Vendée ce que les soldats de Probus disaient de nos ancêtres : « Nous avons vaincu mille Barbares de la nation des Francs : com-« bien n'allons-nous pas vaincre de Perses ! »

« L'inexplicable Vendée, s'écriait Barrère à la Convention, existe « encore ; de petits succès de la part de nos généraux ont été suivis « de plusieurs défaites... L'armée que le fanatisme a nommée ca-« tholique et royale paraît un jour n'être pas considérable, elle pa-« raît formidable le lendemain. Est-elle battue, elle devient comme « invisible ; a-t-elle du succès, elle est immense... Jamais, depuis « la folie des croisades, on n'avait vu tant d'hommes se réunir qu'il « y en a eu tout à coup sous les drapeaux de la liberté, pour étein-« dre à la fois le trop long incendie de la Vendée... La terreur pa-« nique a tout frappé, tout effrayé, tout dissipé comme une vaine « vapeur. La Vendée a fait des progrès ; c'est dans la Vendée que « vous devez déployer toute l'impétuosité nationale, et développer « tout ce que la république a de puissance et de ressources. La « Vendée est encore la Vendée. »

Ainsi parlait de la Vendée, à la Convention nationale, le Comité de salut public, après avoir annoncé, quelque temps auparavant, que la Vendée n'existait plus... Buonaparte, qui se connaissait en choses extraordinaires, avait surnommé les Vendéens *le peuple de géants*.

Les femmes rivalisaient d'héroïsme avec les hommes dans le

grand dévouement de la Vendée. Comme les matrones de Sparte, elles gardaient leurs maisons les armes à la main, tandis que leurs maris se battaient ; mais, moins heureuses que les Lacédémoniennes, elles virent la fumée du camp ennemi, et ces ennemis étaient des Français ! On en compte plusieurs tuées sur le champ de bataille ; d'autres y reçurent des blessures. A l'affaire de Dol, une simple servante ramena la victoire en se mettant à la tête des Vendéens et en criant : *A moi les Poitevins !* Même magnanimité dans les prêtres qui suivirent les soldats du Dieu vivant. Le lendemain de la déroute de Savenay, un curé qui avait perdu la vue errait dans la campagne avec un guide. Des hussards républicains le rencontrent. « Quel est « le vieillard que tu mènes ? disent-ils au guide. — C'est un vieux « paysan aveugle, répond celui-ci. — Non, messieurs, reprend le « véridique pasteur, je suis un prêtre. »

La religion animait également tous les cœurs : « Rends-moi les « armes, » criait un soldat républicain à un paysan. « Et toi, rends-« moi mon Dieu, » répliqua le paysan. Lorsque les Vendéens étaient prêts à attaquer l'ennemi, ils s'agenouillaient et recevaient la bénédiction d'un prêtre. Ils ne couraient point à la mort comme les bêtes des bois, sans penser à celui qui nous a donné nos jours pour les sacrifier quand il le faut à l'honneur et à la patrie. La prière prononcée sous les armes n'était point réputée faiblesse ; car le Vendéen qui élevait son épée vers le ciel demandait la victoire, et non pas la vie.

Dans le cours de sept années, depuis 1793 jusqu'à 1799, on compte dans la Vendée et dans les provinces de l'Ouest deux cents prises et reprises de villes, sept cents combats particuliers, et dix-sept grandes batailles rangées. La Vendée tint à diverses époques soixante-dix et soixante-quinze mille hommes sous les armes ; elle combattit et dispersa à peu près trois cent mille hommes de troupes réglées, et six à sept cent mille réquisitionnaires et gardes nationaux; elle s'empara de cinq cents pièces de canon et de plus de cent cinquante mille fusils. On a vu ce qu'elle fit, par ses combats et par ses traités, pour la cause du roi légitime, et même pour celle de tous les souverains de l'Europe : quand on aura examiné ce qu'elle a souffert pour cette même cause, on aura une idée complète de ses sacrifices et de ses vertus.

CE QUE LA VENDÉE A SOUFFERT POUR LA MONARCHIE.

Les premiers martyrs vendéens furent les paysans pris à l'affaire de Bressuire, le 24 août 1792. Ils refusèrent de crier : *Vive la nation !* et on les fusilla pour s'être obstinés à crier : *Vive le roi !* Bientôt aux fléaux ordinaires de la guerre se joignent des espèces d'atrocités légales, telles que pouvaient les inventer une Convention et un Comité de salut public. Les troupes républicaines eurent ordre de ne faire aucun prisonnier, de tout dévaster, de tout égorger, de brûler les chaumières, d'abattre les arbres, de faire de la Vendée un vaste tombeau.

« Il sera envoyé à la Vendée par le ministre de la guerre, dit l'article 2 du décret de la Convention du 2 août 1793, des matières « combustibles de toute espèce pour incendier les bois, les taillis et « les genêts. »

Article 7. « Les forêts seront abattues, les repaires des rebelles « seront détruits, les récoltes seront coupées, et les bestiaux seront « saisis. Les biens des rebelles seront déclarés appartenir à la république. »

Autre décret ainsi conçu : « Soldats de la liberté, il faut que les « brigands de la Vendée soient exterminés avant la fin du mois « d'octobre. Le salut de la patrie l'exige, l'impatience du peuple « français le commande, son courage doit l'accomplir. »

Autre décret qui ordonne que toutes les villes qui se rendront aux Vendéens seront rasées.

Les représentants du peuple, par un arrêté du 21 décembre, avaient organisé une compagnie d'incendiaires. On forma les fameuses colonnes infernales. Au moment où elles se mirent en marche, un général leur fit cette harangue :

« Mes camarades, nous entrons dans le pays insurgé ; je vous « donne l'ordre de livrer aux flammes tout ce qui sera susceptible « d'être brûlé, et de passer au fil de la baïonnette tout ce que vous « rencontrerez d'habitants sur votre passage. » Il faut remarquer qu'avant cet ordre presque toutes les villes de la Vendée avaient été brûlées, et qu'il ne restait plus à incendier que les hameaux et les chaumières isolées.

« En cinq jours, dit un nouvel historien [1], toute la Vendée fut

[1] En rappelant toutes ces horreurs, la probité historique oblige de dire qu'il y eut

« couverte de débris et de cendres. Soixante mille hommes, le fer « et la flamme à la main, la traversèrent dans tous ses contours, « sans y laisser rien debout, rien de vivant. Toutes les atrocités pré- « cédemment commises n'avaient été qu'un jeu en comparaison de « ces nouvelles horreurs. Ces armées vraiment infernales massacrè- « rent à peu près le quart du reste de la population. »

Des républicains témoins oculaires décrivent ainsi la marche des colonnes infernales :

« On partit de la Floutière après avoir incendié le bourg. Le gé- « néral m'ordonna de le suivre et de ne pas m'éloigner de lui : dans « la route, on pillait, on incendiait; depuis la Floutière jusqu'aux « Herbiers, dans l'espace d'une lieue, on suivait la colonne autant « à la trace des cadavres qu'elle avait faite, qu'à la lueur des feux « qu'elle avait allumés : dans une seule maison, on tua deux vieil- « lards, mari et femme, dont le plus jeune avait au moins quatre- « vingts ans... Les hussards surtout étaient les plus acharnés : ce « sont des désorganisateurs qui ne savent que piller, massacrer et « couper en morceaux... La colonne de... a brûlé des blés, des « fourrages, massacré des bestiaux...

« A peine les députés furent-ils de retour, que la colonne de Pou- « zange, sous les ordres du général, se porta dans la commune de « Bonpère, l'incendia en grande partie, massacra indistinctement « les hommes et les femmes qui se trouvèrent devant elle, fit périr « par les flammes plus de trois mille boisseaux de blé, au moins « huit cent milliers de foin, et plus de trois mille livres de laine...

« Le 12, la scène augmenta d'horreur. Le général part avec sa « colonne, incendie tous les villages, toutes les métairies, depuis la « Floutière jusqu'aux Herbiers : dans une distance de près de trois « lieues, où rien n'est épargné, les hommes, les femmes, les enfants « même à la mamelle, les femmes enceintes, tout périt par les mains « de sa colonne. Enfin de malheureux patriotes, leurs certificats de « civisme à la main, demandent la vie à ces forcenés, ils ne sont « pas écoutés : on les égorge. Pour achever de peindre les forfaits « de ce jour, les foins ont été brûlés dans les granges, les grains « dans les greniers, les bestiaux dans les étables; et quand de mal-

dans la Vendée des chefs républicains pleins d'honneur et d'humanité. Non-seulement ces chefs ne se souillèrent point par les forfaits que nous tirons à regret de l'oubli, mais ils s'y opposèrent de tout leur pouvoir. Le général Quétineau, par exemple, fut un digne et noble ennemi des Vendéens; aussi fut-il fusillé par son parti, qui lui fit un crime de sa vertu.

« heureux cultivateurs connus de nous par leur civisme ont eu le « malheur d'être trouvés à délier leurs bœufs, il n'en a pas fallu da- « vantage, pour les fusiller; on a même tiré et frappé à coups de « sabre des bestiaux qui s'échappaient. »

« Si la population qui reste dans la Vendée n'était que de trente « à quarante mille âmes (dit un représentant du peuple), le plus « court sans doute serait de tout égorger, ainsi que je le croyais « d'abord; mais cette population est immense : elle s'élève encore « à quatre cent mille hommes, et cela dans un pays où les ravins et « les vallons, les montagnes et les bois diminuent nos moyens d'at- « taque, en même temps qu'ils multiplient les moyens de défense « des habitants.

« S'il n'y avait nul espoir de succès par un autre mode, sans doute « encore qu'il faudrait tout égorger, y eût-il cinq cent mille « hommes. »

Il ajoute ensuite : « Il ne faut point faire de prisonniers; dès que « l'on trouve des hommes ou les armes à la main, ou en attroupement « de guerre, quoique sans armes, il faut les fusiller sans déplacer.

« Il faut mettre à prix la tête des étrangers, pourvu qu'on les « amène vivants, afin de n'être pas trompés, et qu'on n'apporte point « la tête des patriotes.

« Il faut mettre les ci-devant nobles et les ci-devant prêtres surtout « à un prix, avec promesse d'indulgence, d'ailleurs, pour ceux des « insurgés qui les livreront.

« Il faut mettre la personne des chefs à un prix très-considérable, « qui sera payé en entier si on les amène réellement, et à moitié seu- « lement si on ne fait qu'indiquer le lieu où les prendre, pourvu que « le succès suive l'indication. »

Remarquez que ce représentant du peuple, qui est révolté des horreurs commises dans la Vendée, était accusé lui-même d'avoir tué de sa propre main, dans les prisons, des prisonniers vendéens, d'en avoir fait fusiller cinq cents autres, d'avoir fait manger le bourreau à sa table, et d'avoir forcé des enfants à tremper leurs pieds dans le sang de leurs pères.

Les vieillards, les femmes et les enfants qui suivirent l'armée vendéenne au delà de la Loire périrent en grande partie après la défaite du Mans. Les femmes après avoir essuyé les derniers outrages, furent égorgées : on exposa dans les rues leurs cadavres nus, unis aux cadavres des Vendéens massacrés; et ces embrassements de la mort furent le sujet d'une plaisanterie républicaine.

Dans une dénonciation juridique, on trouve qu'un général « avait « voulu contraindre une servante à aller lui chercher une salade « dans un jardin *où était un cadavre détruit par son ordre,* en lui di- « sant... *Si tu n'y vas pas, je t'attacherai les mains, je te violerai « sur le cadavre, et te ferai fusiller après.* »

Une pauvre fille, appelée Marianne Rustand, de la commune du petit bourg des Herbiers, déclara que lorsque les volontaires de la division de... arrivèrent chez elle, elle alla au-devant d'eux pour leur faire voir un certificat qu'elle avait du général Bard : ceux-ci lui répondirent qu'ils en voulaient à sa bourse et à sa vie ; ils lui volèrent 49 livres et l'obligèrent, en la menaçant, de rentrer chez elle pour leur montrer l'endroit où elle pourrait avoir d'autre argent caché. « Dès qu'elle fut entrée, dit le rapport, quatre d'entre eux « la prirent et la tinrent, tandis que les autres assouvirent leur bru- « tale passion sur elle, et la laissèrent presque nue; après quoi ils « furent mettre le feu dans les granges ; ce que voyant la déclarante, « elle rassembla toutes ses forces pour aller faire échapper les bes- « tiaux : ce que trois d'eux voyant, ils coururent après elle pour la « faire brûler avec ses bœufs ; et étant enfin parvenue à s'en échap- « per, elle se rendit auprès de sa mère, âgée d'environ soixante-dix « ans, lui trouvant un bras et la tête coupée, après lui avoir pris en- « viron 900 livres, seul produit de ses gages et de leur travail. Enfin « elle fut obligée de l'enterrer elle-même. Après quoi elle se couvrit « des hardes qu'on avait laissées sur sa mère, et parvint enfin à se « rendre chez le citoyen Graffard des Herbiers, où elle fut en sûreté, « et a déclaré ne savoir signer. »

Nantes seul engloutit quarante mille victimes. Julien mandait à Robespierre qu'une foule innombrable de soldats royaux avaient été fusillés à la porte de la ville, et que cette masse de cadavres entassés, jointe aux exhalaisons de la Loire toute souillée de sang, avait corrompu l'air.

Un autre représentant écrivait : « Les délits ne sont pas bornés au « pillage dans la Vendée : le viol et la barbarie la plus outrée sont « dans tous les coins; on a vu des militaires républicains violer des « femmes rebelles sur des pierres amoncelées le long des grandes « routes, et les fusiller ou les poignarder en sortant de leurs bras ; « on en a vu d'autres porter des enfants au bout de la baïonnette ou « de la pique qui avait percé du même coup et la mère et l'enfant. »

Philippeaux (le conventionnel) attribue la disette qui affligeait la France en 1793 aux horreurs gratuites dont la Vendée était le théâ-

tre, à l'incendie des subsistances et des chaumières, à la destruction des animaux et de toutes les ressources agricoles, dans un pays qui fournissait quatre cents bœufs par semaine au chef-lieu de la république.

Les prisonniers que par hasard on ne massacrait pas sur le champ de bataille, les vieillards, les femmes et les enfants étaient conduits en différents lieux, et principalement à Nantes. Là on les égorgeait, on les guillotinait. M. de Castelbajac a rapporté, dans un article sur la Convention, l'histoire déplorable de ces enfants vendéens des deux sexes qui se réfugiaient entre les jambes des soldats chargés de les fusiller. Le philosophe Carrier inventa principalement pour les Vendéens les mariages républicains et le bateau à soupape. On sait que le Comité de salut public avait fort encouragé le patriote qui proposait la construction d'une guillotine à cinquante couteaux, pour faire tomber à la fois cinquante têtes.

Le chirurgien Geainou écrit à Robespierre : « Il faut te dire que « des soldats *indisciplinés* (les ordres de tuer tout ce qui se présen- « tait étaient *légaux*) se sont portés dans les hôpitaux de Fougères, « y ont égorgé les blessés des brigands dans leurs lits. Plusieurs « femmes des brigands y étaient malades. Ils... et les ont égorgées « après. »

Six cents détenus furent enfermés à Doué, dans une prison qui ne recevait l'air que par un soupirail; les prisonniers y périssaient étouffés, en poussant de sourds mugissements. On n'enlevait ni les ordures des moribonds, ni les cadavres des morts. Le règne de la raison et de la fraternité renouvelait le supplice de Mézence dans les cachots de la Vendée. Enfin la présence d'un soldat républicain finit par produire l'effet de la présence d'une bête féroce : les chiens des paysans, instruits par leurs maîtres, se taisaient quand ils voyaient un proscrit, et poussaient à l'approche d'un *bleu* d'affreux hurlements.

Le massacre des enfants et surtout des femmes est un trait caractéristique de la révolution. Vous ne trouverez rien de semblable dans les proscriptions de l'antiquité. On n'a vu dans le monde entier qu'une révolution *philosophique*, et c'est la nôtre. Comment se fait-il qu'elle ait été souillée par des crimes jusqu'alors inconnus à l'espèce humaine? Voilà des faits devant lesquels il est impossible de reculer. Expliquez, commentez, déclamez, la chose reste. Nous le répétons : le meurtre général des femmes, soit par des exécutions militaires, soit par des condamnations prétendues juridiques, n'a d'exemple

que dans ce siècle d'humanité et de lumières. Au reste, quand on nie la religion, on rejette le principe de l'ordre moral de l'univers ; alors il est tout simple qu'on méconnaisse et qu'on outrage la nature.

Plus de six cent mille royalistes ont péri dans les guerres de la Vendée. Presque tous les chefs trouvèrent la mort sur le champ de bataille ou dans les supplices. On évalue à 150 millions la perte causée par l'incendie des moissons, des bois, des grains, des bestiaux. On porte à onze cent mille le nombre des bœufs brûlés ou égorgés. Cinq cents lieues planimétriques furent ravagées et converties en désert.

Nous traversâmes la Vendée en 1803. Sa population n'était pas encore rétablie. Des ossements blanchis par le temps, et des ruines noircies par les flammes, frappaient çà et là les regards dans des champs abandonnés. Un demi-siècle d'une administration paternelle ne ferait pas disparaître de ce sol les touchants et nobles témoins de sa fidélité. La plupart des villes et des villages. Argenton, Bressuire, Châtillon, Chollet, Montaigu, Tiffauges, etc., sont à peine rebâtis à moitié.

Ministres du roi légitime, qu'avez-vous fait pour ce pays? Avez-vous pansé les plaies du Vendéen? avez-vous couvert sa nudité, relevé ses cabanes, soulagé son infortune? Quelle mesure avez-vous prise pour la restauration de cette province fidèle? quelle ordonnance est venue la consoler? quelle loi reconnaissante a voué à l'admiration de la postérité tant de nobles sacrifices? Loin d'accueillir le Vendéen, ne l'auriez-vous pas repoussé? ne vous aurait-il pas paru suspect? n'auriez-vous point cherché des conspirations dans le sanctuaire de la fidélité? n'auriez-vous point préféré aux habitants du Marais et du Bocage les hommes qui les ont égorgés, ou les hommes dont les principes menacent de nous ramener les mêmes crimes et les mêmes malheurs? Tel qui porta le fer et la flamme dans le sein de la Vendée ne jouit-il pas d'une pension considérable, tandis que tel Vendéen meurt de faim et de misère? Ministres du roi légitime, qu'avez-vous fait pour la Vendée? Voyons vos actes. Si vous vous étiez rendus coupables de la plus cruelle des ingratitudes envers un pays dont le dévouement marquera dans les annales du monde, sachez que vous auriez porté un coup mortel à cette monarchie que vous prétendez sauver.

CE QUE LES MINISTRES DU ROI ONT FAIT

POUR LA VENDÉE.

Rome reconnaissait que sa puissance lui venait de sa piété envers les dieux. La liberté romaine, ayant ainsi au fond de ses lois une force sacrée, ne fut point emportée subitement de la terre; elle lutta longtemps dans une cruelle agonie contre la servitude des Césars.

La France, encore plus sainte et plus antique que Rome, s'est pareillement défendue dans la Vendée; sa résistance offre encore un plus grand caractère.

Lorsque Pompée combattit à Pharsale, Brutus aux champs de Philippes, Caton à Utique, une partie du gouvernement était avec ces puissants citoyens; ils étaient eux-mêmes les *rois* de Rome; ils appartenaient à ce sénat qui partageait la souveraineté avec le peuple : des provinces considérables de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie reconnaissaient leur autorité.

Mais qu'était-ce que la Vendée? une petite contrée obscure, sans armes, sans richesses. Quels furent ses premiers chefs ? des hommes jusqu'alors ignorés, quelques pauvres gentilshommes, un voiturier, un garde-chasse. Aucun pouvoir politique légal n'ajoutait de poids aux efforts de ces défenseurs des anciennes institutions. La Vendée n'avait jamais vu les rois pour lesquels elle versait son sang : l'un était mort sur l'échafaud, l'autre dans les fers, le troisième errait exilé sur la terre. Que la Vendée dans cette position, abandonnée à ses seules ressources, ait été au moment de triompher d'une république dont les armes menaçaient le monde, n'est-ce pas un magnifique éloge de vos vieilles lois ? Quel principe de vie devait exister dans les entrailles de ce gouvernement pour produire une résistance aussi prodigieuse ! Quand nous verrons les politiques du jour souffrir pour leurs doctrines ce que les Vendéens ont souffert pour leurs principes, alors nous dirons que ces doctrines sont fortes. Mais si les partisans de ces doctrines ont été depuis trente ans du côté des oppresseurs, et jamais parmi les opprimés ; si, au lieu d'élever contre la tyrannie une Vendée républicaine, ils ont porté tour à tour le bonnet de Robespierre et la livrée de Buonaparte, alors nous dirions que leurs doctrines sont faibles, qu'elles ne pourront fonder que des sociétés périssables comme elles.

Le tableau des faits d'armes et celui des souffrances des Vendéens

sont sous les yeux des lecteurs ; ils cherchent sans doute à présent le troisième tableau ; ils espèrent lire en lettres d'or le catalogue des récompenses, après avoir lu en caractères de sang le dénombrement des services : ils savent que la France n'a jamais oublié ce qu'on a fait pour elle. Le trésor de nos Chartes est rempli des grâces, des honneurs, des immunités accordées aux villes et aux provinces qui se sont dévouées à la cause de nos rois. Par une ordonnance du mois de septembre 1347, « le roi (Philippe de Valois) donne aux habi-« tants de Calais toutes les forfaitures, biens, meubles et héritages « qui échoiront au roi pour quelque cause que ce soit, comme aussi « tous les offices, quels qu'ils soient, vacants, dont il appartient au « roi ou à ses enfants d'en pourvoir, pour la fidélité qu'ils ont gar-« dée au roi, et jusqu'à ce qu'ils soient tous, et un chacun, récom-« pensés des pertes qu'ils ont faites à la prise de leur ville. »

A-t-on donné aux Vendéens des *meubles* et des *héritages*? Ont-ils reçu *des offices*, *quels qu'ils soient*, *vacants*, pour *la fidélité qu'ils ont gardée au roi*, jusqu'à ce qu'ils soient *tous*, *et un chacun*, *récompensés*? Le Vendéen n'a point été dégrevé d'impôts. Les ministres chassent les royalistes de toutes les places; ils ne reconnaissent que la *nation nouvelle*. Mais si la politique a ses lois *nouvelles*, la religion et la justice ont leurs *antiques* droits ; et quand ceux-ci sont violés, tous les sophistes de la terre n'empêcheraient pas une société de se dissoudre.

Le souverain d'une monarchie constitutionnelle ne se découvre pas dans tous les actes du gouvernement : il sait, selon sa sagesse, quand il doit survenir, ou quand il doit laisser paraître ses ministres. Lorsqu'il s'est agi du sort de la Vendée, Louis XVIII a pensé qu'il ne devait pas se retirer dans sa puissance ; il a voulu montrer sa main au peuple généreux qui s'était donné pour lui en spectacle aux hommes. Ce que le roi a fait pour les royalistes de l'Ouest est admirable : non content de prodiguer à ces victimes les marques particulières de sa bienfaisance, il a exigé que ses ministres secondassent ses vues paternelles, que des actes du gouvernement assurassent à des sujets dévoués des secours mérités, une existence honorable : nous allons voir comment ses ordres ont été exécutés.

En 1814 on fit un travail relatif aux veuves et aux blessés vendéens; dans ce travail on oublia une partie des malheureux qui avaient des droits à la munificence royale. On s'occupa encore moins de retirer quelques bons, de payer quelques dettes contractées au nom du roi pour la subsistance des armées royales, après que les chefs et les

soldats eurent épuisé leurs dernières ressources. Les bons étaient à peu près semblables à ceux que la Convention avait consenti à payer.

Buonaparte reparut. La Vendée, oubliée des ministres, n'hésita pas à prendre les armes : l'honneur compte les périls et non les récompenses.

Pendant les négociations qui eurent lieu à Paris avec les puissances alliées, on fit valoir (on l'a déjà dit) l'existence des armées vendéennes et bretonnes comme contingent du gouvernement royal. Il était juste alors de s'occuper de ces armées. Le roi le voulut : il ordonna à son ministre de la guerre de lui présenter un plan ; il approuva, le 27 mars 1816, une proposition tendante à accorder aux officiers et soldats des paroisses une gratification qui leur tiendrait lieu de solde pour 1815. Le 1er avril 1816, des comités furent nommés dans chaque corps des armées royales de l'Ouest, afin d'en dresser les contrôles ; ces contrôles furent remis au ministre de la guerre, où ils sont restés ensevelis.

Le travail incomplet sur les blessés et les veuves, fait en 1814, n'a produit de résultat qu'en 1816 : une ordonnance du 2 mars accorda des pensions à des officiers et soldats blessés dans les guerres antérieures à 1815. Quelques officiers ont eu 80, 90, 150 et jusqu'à 180 fr. de pension ; les soldats ont eu 30, 40, 50, 80 et 90 fr. A la même époque on donna à d'autres royalistes blessés moins grièvement une gratification une fois payée. Ces gratifications ont été de 40, 50, 60, 80, 90 et 100 fr. Les veuves des Vendéens morts au champ d'honneur ont obtenu, d'après une ordonnance du 10 novembre 1815, des pensions de 50, 40 et 30 fr., ce qui fait pour les veuves de la troisième classe 2 fr. 50 c. par mois. Le comité qui avait été chargé de dresser le contrôle du quatrième corps, lequel comité était composé d'un colonel, d'un conseiller de préfecture et d'un commissaire des guerres, trouva, en parcourant les communes, une si grande quantité de veuves et de blessés, oubliés sur le travail de 1814, qu'il crut devoir faire des propositions ; il fournit une liste, courte à la vérité, car on aurait été épouvanté de trouver tant d'hommes fidèles. Voici cette liste :

Cinq cent soixante-sept blessés dans les guerres qui ont eu lieu depuis 1793 jusques et y compris celle de 1815.

Soixante-douze veuves dans les guerres antérieures.

Seize veuves dans la guerre de 1815.

Six femmes grièvement blessées dans les anciennes guerres, et si pauvres qu'elles sont à la charge de leurs paroisses.

Ce nouveau travail fut encore remis au ministère de la guerre, où on ne trouva pas le temps de s'en occuper, et d'où on l'a retiré pour ne pas le perdre.

Toutefois, quelques blessés et les veuves des royalistes de 1815 ont obtenu de faibles secours, parce qu'une ordonnance à laquelle on a bien voulu obtempérer assimilait heureusement les veuves et les blessés vendéens de 1815 aux veuves et aux blessés de la ligne, c'est-à-dire des troupes qui avaient combattu à Waterloo, et dans l'Ouest contre MM. de La Rochejaquelein, Sapinaud, Suzannet et Canuel.

Le roi, qui n'oublie aucun service, et qui répare les injustices aussitôt qu'il les connaît, voulut enfin que son ministère cessât de récompenser des sacrifices réels par des récompenses dérisoires. Il ordonna, au mois de février 1817, la répartition de 250,000 fr. de rente entre les officiers et soldats des armées de l'Ouest. Il plut également à S. M. d'ordonner que des épées, des sabres, des fusils d'honneur et des lettres de remercîment soient distribués en son nom; récompenses dignes des Bretons et des Vendéens.

La part de la Vendée sur les 250,000 fr. fut de 115,000 fr., donnés sans beaucoup de discernement à quatre corps d'armée entre lesquels il ne pouvait exister d'autre différence que celle du nombre d'hommes.

Le premier corps eut.	50,000 fr.
Le deuxième	18,000
Le troisième	40,000
Le quatrième	7,000
Total. . .	115,000 fr.

Cette répartition ainsi arrêtée, on nomma de nouveaux comités qui devaient se transporter dans les chefs-lieux pour distribuer ou plutôt pour promettre à chaque corps les épées, les sabres, les fusils, les lettres de remercîment, et pour assigner les pensions que les 115,000 fr. devaient produire. Ces pensions étaient de 300, 200, 100 et 50 fr. par an. Les divers comités, ayant terminé leur travail, le portèrent aux bureaux de la guerre; voici ce qui en est résulté :

Les armes d'honneur ont été fabriquées, remises au ministère de la guerre, et définitivement déposées à Vincennes. A-t-on craint d'augmenter les armes des royalistes par quelques centaines d'épées,

de sabres et de fusils de parade, ou plutôt a-t-on voulu priver la Vendée d'une marque de la satisfaction du roi? Il faut convenir que la Vendée méritait bien une épée : il est triste pour la France que des étrangers se soient chargés d'acquitter sa dette. Était-ce le roi de Prusse qui, au nom de l'armée prussienne, devait remettre une épée au jeune héritier de La Rochejaquelein ?

Les lettres de remercîment ont éprouvé le même sort que les armes d'honneur; elles n'ont point été expédiées. Peut-être les ministres n'ont-ils su quel langage ils devaient parler. Dans ce cas, ils auraient pu prendre pour modèle la lettre que le roi écrivit jadis à Charette; ils y auraient appris ce qu'ils ignorent, la convenance et la dignité ; ils auraient trouvé dans cette admirable lettre, pureté de style, noblesse de sentiment, élévation d'âme, enfin une sorte d'éloquence royale, qui semble emprunter sa majesté des adversités de Henri IV et de la grandeur de Louis XIV.

Quant aux pensions, M. le ministre de la guerre, ne sachant sur quels fonds les imputer, porta la somme des 250,000 fr. dans son budget de 1818, et elle lui fut allouée. Les Vendéens avaient cru, et on leur avait annoncé qu'ils auraient sur la somme votée des pensions royales ; cependant on ne leur délivra ni lettres, ni brevets, et on leur fit entendre, lors du premier paiement, que ce paiement était un *secours*, et non une *pension*. Le ministre a reproduit la même somme de 250,000 fr. dans son budget de 1819, à titre de secours aux Vendéens. Ainsi, les *pensions*, devenues des *secours*, pourront cesser d'être des secours aussitôt qu'il plaira à un ministre de la guerre de ne plus insérer la somme dans son budget, ou aux Chambres de ne plus l'accorder.

Voilà comment les bontés du roi pour sa fidèle Vendée ont été sans cesse contrariées par l'esprit ministériel. Après la seconde restauration, quelques chefs royalistes se trouvant à Paris, et voyant qu'on payait aux officiers de Waterloo l'indemnité d'entrée en campagne, leur traitement, pertes, etc., crurent les circonstances favorables pour réclamer modestement l'*égalité* des droits. On refusa d'écouter leur demande, sous prétexte qu'ils avaient fait la guerre sans *mission*. Ceux qui avaient reçu *mission* de Buonaparte pour fermer au roi l'entrée de son royaume furent payés, et ceux qui se battirent sans *mission* pour rouvrir à leur souverain légitime les portes de la France, ne reçurent pas même de remercîment.

Arrêtons-nous à quelques exemples. Nous avons souvent cité le nom de M. Dupérat, de cet officier si brave et si loyal qui fit aux

envoyés de la Convention, lors de la pacification de Charette, la belle réponse que nous avons rapportée. M. Dupérat vit encore. Volontaire et aide de camp de M. de Lescure dès 1793, il fit les premières guerres de la Vendée. Après la défaite des royalistes au Mans, et leur déroute à Savenay, il se jeta dans les bois, et travailla à l'organisation de l'armée bretonne. Revenu dans la Vendée, il commanda en 1795 l'infanterie de Charette, se trouva à tous les combats, et reçut plusieurs blessures. Charette ayant succombé, M. Dupérat fut proscrit. Arrêté à Nantes en 1804, il fut d'abord mis au Temple, ensuite enfermé à Vincennes, d'où il ne sortit que pour être envoyé, chargé de chaînes, au château de Saumur. Il serait mort dans les fers si la restauration n'était venue délivrer la France. Dix ans de guerres, autant de blessures, onze ans de cachot, la perte entière de sa fortune, ne lui avaient encore valu aucune récompense, lorsque le 20 mars arriva. Il courut aux armes, et succéda au comte Auguste de La Rochejaquelein dans le commandement du quatrième corps de l'armée royale.

La campagne de 1815 était terminée, M. Dupérat fut appelé à jouir du traitement, et ensuite de la demi-solde de lieutenant-général; mais il plut à la commission de ne le reconnaître que comme maréchal de camp. Depuis, il a été privé de tout traitement et rayé du contrôle des officiers généraux. Lorsqu'on a fait des réclamations, les bureaux de la guerre ont répondu que le brevet du général Dupérat était *honorifique*. M. Dupérat vit sans secours dans les bois où il combattit si longtemps pour la cause royale, comme s'il était encore obligé de se cacher du Directoire ou de la Convention.

La noble veuve de Lescure, qui est aussi la veuve de La Rochejaquelein, cette veuve de deux officiers généraux morts si glorieusement pour la défense du trône, n'a pas de pension.

Et la sœur de Robespierre touchait en 1814, sous la première restauration, une pension qu'elle touche peut-être encore : il y a des temps où les crimes d'un frère sont plus profitables que les vertus d'un mari.

Mme de Beauregard, sœur de Henri et de Louis La Rochejaquelein, veuve de M. de Beauregard, officier supérieur tué auprès de Louis de La Rochejaquelein dans la Vendée pendant les Cent Jours, a été gratifiée d'une pension de *quatre cents francs*.

Et Buonaparte avait offert à la veuve de M. de Bonchamp, le fameux général vendéen, une pension de *douze mille francs;* et il avait

donné une compagnie de cavalerie au jeune Charette de la Colinière, neveu du général Charette.

Nous avons parlé plus haut de ces autres veuves vendéennes qui touchent *cinquante sous par mois*. Dans les temps d'abondance, cela fait à peu près une demi-livre de pain par jour, pour des femmes dont on a massacré les maris, égorgé les bestiaux, brûlé les chaumières, et qui sont peut-être assez malheureuses aujourd'hui, dans leur détresse, pour avoir dérobé quelques-uns de leurs enfants aux colonnes infernales.

Et ceux qui ont conduit ces colonnes, et ceux qui ont été dénoncés à la Convention même pour leurs cruautés, jouissent de pensions considérables. Nous ne les nommerons pas : on peut les chercher sur la liste des pensionnaires de l'État.

Et une foule de paysans bretons et vendéens mutilés meurent de faim auprès des hôpitaux militaires, qui ne leur sont pas même ouverts.

Et l'on a payé, placé, récompensé tous les hommes des Cent Jours; et l'on a soldé l'arriéré des fournitures des armées de Buonaparte, c'est-à-dire que le trésor royal a payé jusqu'aux balles qui pouvaient frapper le cœur de Mgr le duc d'Angoulême.

Enfin le bruit s'était répandu, il y a quelques mois, que les frais du procès et de l'exécution de Georges Cadoudal n'avaient pas été entièrement acquittés; et il s'agissait, au terme des lois, d'en demander le montant à la famille du condamné.

Il y a des régicides qui touchent 24,000 fr. de pension : serait-ce aussi pour faire payer à la légitimité les frais du procès de Louis XVI?

Tant de faits étranges s'expliquent pourtant : les ministres, ayant embrassé le système des intérêts moraux révolutionnaires, ont dû sentir pour les habitants des provinces de l'Ouest une grande aversion. La politique philosophique, le jeu de bascule, la nation nouvelle, le gouvernement de fait, la supériorité de la trahison sur la loyauté, de l'intérêt sur le devoir, des prétendus talents sur le mérite réel, toutes ces grandes choses sont en effet peu comprises par des hommes qui s'en tiennent encore au vieux trône et à la vieille croix. De là il est advenu que depuis la restauration, le système ministériel, qui s'efforçait de ne rien voir dans les affaires de Lyon et de Grenoble, a voulu trouver quelque chose dans les dispositions de la Vendée. Puisque la Vendée était en conspiration permanente contre la révolution, n'était-il pas évident qu'elle conspirait contre la légitimité ? Si les jacobins de Lyon avaient réussi, ils n'auraient

chassé que la famille royale ; mais si on laissait faire les Vendéens, ils ôteraient des grands et petits ministères les hommes incapables, et les ennemis des Bourbons : il y a donc péril imminent.

Quoi ! la Vendée aura eu l'insolence de se battre trente ans pour le trône et l'autel, de ne pas reconnaître les progrès de l'esprit humain, de ne pas admirer les échafauds et les livres dressés et écrits par tant de grands hommes ! Vite, mettons en surveillance les vertus vendéennes : quiconque aime le roi et croit en Dieu est traître aux lumières du siècle.

On a donc cru devoir tenir les yeux ouverts sur la Vendée, placer un cordon de têtes pensantes autour de ce pays tout empesté de religion, de morale et de monarchie. Jadis les médecins révolutionnaires y avaient allumé de grands feux pour en chasser la contagion, et ils ne purent réussir. La Vendée, frustrée en partie des récompenses de la munificence royale, a eu la douleur de voir qu'on soupçonnait sa loyauté. Ces espions ont parcouru ses campagnes ; on a cherché à l'aigrir, à la troubler : on semblait désirer qu'elle devînt coupable, qu'elle fournît une conspiration pour justifier les calomnies, pour servir de contre-poids à la conspiration de Lyon et de Grenoble. L'ingratitude ministérielle a cru lasser la longanimité royaliste ; et pour attaquer l'honneur vendéen dans la partie la plus sensible, on lui a demandé ses armes.

C'est surtout après l'ordonnance du 5 septembre, lorsque le ministère, se jetant dans le parti de la révolution, suspendit les surveillances, rendit la liberté à des coupables pour les envoyer voter aux colléges électoraux, fit voyager des commissaires, se permit d'exclure ouvertement des royalistes ; c'est, disons-nous , peu de temps après cette époque, que l'on commença à demander les armes aux habitants des provinces de l'Ouest. Des lettres ministérielles du 10 décembre 1816 enjoignirent aux préfets de suivre cette mesure; l'injonction a été souvent renouvelée, et notamment au commencement du mois de mai de cette année. Quelques-unes des autorités qui ont requis la remise des armes vendéennes occupèrent des places pendant les Cent Jours : c'était alors qu'elles auraient dû faire leur demande ; aujourd'hui il y a anachronisme.

M. le conseiller de préfecture Pastureau, par délégation de M. le préfet des Deux-Sèvres, absent, prit, le 25 mai dernier, l'arrêté qu'on va lire :

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES.

ACTES DE LA PRÉFECTURE.

Recherches des dépôts illicites d'armes et de munitions de guerre

« Le préfet du département des Deux-Sèvres, officier de la Lé-
« gion d'honneur, informé qu'il a été découvert dernièrement, dans
« le département de la Vendée, deux dépôts de poudre, cartouches,
« boulets et autres munitions de guerre provenant du débarquement
« fait en 1815, et présumant qu'il peut en exister de semblables
« dans le département des Deux-Sèvres, sans que les dépositaires
« se croient pour ce fait passibles d'aucune peine ou condamna-
« tion;

« Voulant prévenir les dangers auxquels s'exposeraient ses ad-
« ministrés, s'ils se trouvaient détenteurs de pareils objets, et leur
« fournir les moyens d'y obvier,

« Arrête :

« Art. Ier. Tout particulier détenteur ou dépositaire de munitions
« de guerre, armes de calibre ou d'artillerie, devra, dans la quin-
« zaine de la publication du présent arrêté, en faire la déclaration
« au maire de sa commune; celui-ci, après en avoir constaté par
« procès-verbal la nature, le poids, la quantité et la qualité, lui en
« remettra décharge, et fera transporter le tout, sans aucun délai
« et avec les précautions convenables, au chef-lieu de la sous-pré-
« fecture.

« Les frais de transport seront acquittés de suite et sur la présen-
« tation des pièces régulières.

« Art. II. A défaut de la déclaration prescrite par l'article ci-des-
« sus, toute personne chez qui se trouveraient déposées des mu-
« nitions de guerre ou des armes de calibre et d'artillerie, sera
« traduite devant les tribunaux pour y être jugée et condamnée
« conformément aux dispositions des lois et règlements dont les
« extraits sont relatés ci-après.

« Le présent sera imprimé, publié et affiché dans toutes les com-
« munes du département. »

A la suite de cet arrêté se trouvent des extraits de la loi du 13 fructidor an V, et du décret du 23 pluviôse an XIII; le tout corroboré

d'extraits d'ordonnance conformes à ladite loi et audit décret. Ces actes rappellent les peines encourues par les délinquants qui recèleraient poudres, armes de calibre, etc.

Mais quels sont les boulets, poudres, cartouches et autres munitions de guerre dont on a fait, dans la Vendée, la grande découverte? L'arrêté a pris soin de vous le dire : ce sont les boulets, poudres et cartouches qui furent débarqués pour le service du roi pendant les Cent Jours dans la Vendée. Ces munitions de guerre, dont l'entrée a coûté la vie à La Rochejaquelein, Beauregard et Suzannet, rendent passibles de *peines* et de *condamnation* les *Vendéens* qui en seraient dépositaires !

Et par quelles lois les Vendéens seront-ils frappés? Par la loi du 13 *fructidor an V,* et par le décret du 23 *pluviôse an XIII.* Ainsi les autorités ministérielles de la *légitimité* font exécuter contre les *Vendéens* les lois du *Directoire* et de l'*Empire.*

Buonaparte avait aussi réclamé ces mêmes munitions de guerre; mais il s'en rapporta à la *loyauté des signataires* de l'acte de pacification pour les lui remettre. Il ne menaça point les Vendéens du décret du 13 fructidor. Toutefois il traitait avec des ennemis, et les poudres n'avaient pas été fournies pour soutenir son autorité, mais pour la combattre.

L'article 2 de l'arrêté de M. le conseiller de préfecture ordonne la déclaration et la remise des armes de calibre ou d'artillerie. Nous ne savons pas si les Vendéens ont conservé des armes de calibre ou d'artillerie : nous ne le croyons pas ; mais, dans tous les cas, ce sont donc les fusils et les canons qu'ils ont enlevés au prix de leur sang qu'on leur demande? Mais quand on leur aura ravi ces glorieux trophées de la fidélité, on n'aura désarmé ni les Bretons ni les Vendéens. Ne leur restera-t-il pas les bâtons avec lesquels ils ont pris ces canons qui vous inquiètent? Voulez-vous aussi qu'on vous apporte ces bâtons suspects? Mais tous les bois n'ont pas été brûlés dans la Vendée, et ces arsenaux ne fourniront-ils pas au paysan de nouvelles armes pour enlever les canons aux ennemis du roi? Vous n'avez pas voulu distribuer aux royalistes de l'Ouest les armes d'honneur que la magnanimité du roi leur destinait; ne peuvent-ils du moins garder celles qu'ils ont conquises pour le roi au champ d'honneur?

Vous réclamez les fusils des Cathelineau, des Stofflet, des Bonchamp, des Lescure! Que ne demandez-vous aussi l'épée des Charette et des La Rochejaquelein? Ah! la main qui porta cette épée ne

put être désarmée par 400,000 soldats ; elle ne s'ouvrit pour céder le fer que lorsque la mort vint glacer le cœur qui guidait cette main fidèle ! On avait promis à cette épée la restauration de la monarchie ; on lui avait juré de livrer à sa garde le jeune Louis XVII et son auguste sœur. Le traité fut conclu à la vue des ruines de la Vendée, à la lueur des flammes qui dévoraient le dernier asile de la monarchie. Quand on vous aura remis les armes vendéennes, qu'en ferez-vous? Elles ne sont point à votre usage : ce sont les armes de vieux Francs, trop pesantes pour votre bras.

Si les royalistes de l'Ouest ont des armes, si on les leur demande de par le roi, ils les abandonneront, puisqu'ils ne les ont prises que pour le roi. Mais est-on bien sûr qu'on n'aura jamais besoin des Vendéens? Le système ministériel n'a-t-il pas produit un premier 20 mars, et ne peut-il pas en amener un second? Qui nous défendra alors? seront-ce les hommes qui nous ont déjà trahis? Chose remarquable ! on veut désarmer les paysans de la Bretagne et de la Vendée, et l'on a fait rendre les armes qu'on avait prises aux paysans de l'Isère, dans un département qui s'était insurgé contre le souverain légitime.

La faction qui pousse les ministres, et dont ils seront la victime, a ses raisons pour presser le désarmement de la Vendée. A diverses époques on a tenté ce désarmement, et l'on n'a jamais pu y réussir. Le nom du roi présente une chance : en employant cet auguste nom, on peut espérer que les paysans royalistes s'empresseront d'apporter les fusils qu'ils pourraient encore avoir. Mais dans ce pays il y a aussi des jacobins, et ceux-là ont très-certainement des armes, et ceux-là ne les rendront pas au nom du roi. Alors s'il arrivait jamais une catastrophe, non-seulement la population royaliste de l'Ouest deviendrait inutile dans le premier moment à la cause de la légitimité, mais encore elle serait livrée sans armes à la population révolutionnaire armée. Voilà pourtant à quoi nous exposent ces mesures déplorables.

La Vendée, que la Convention laissa libre, qu'elle exempta de réquisitions et de circonscriptions ; la Vendée, à qui elle permit de garder ses armes, et même la cocarde blanche ; la Vendée, dont elle paya les dettes, et dont elle promit de relever les chaumières ; les Vendéens, que Buonaparte appelait un peuple de géants, et au milieu desquels il voulait bâtir une ville de son nom ; les Vendéens, que l'usurpateur traitait avec estime; les Vendéens, dont il reconnaissait la *loyauté*, dont il plaçait les enfants, et pensionnait les veuves : cette Vendée, ces Vendéens n'ont donc pu mériter par trente

années de loyauté, de combats et de sacrifices, la bienveillance des ministres du roi ?

Que si la loi des élections, en amenant une Chambre démocratique, produisait, par une conséquence naturelle, des ministres semblables à cette Chambre; que si ces ministres, ennemis de toute monarchie, et surtout de toute monarchie légitime, conspiraient contre le gouvernement établi, que pourraient-ils faire de mieux que de persécuter la Vendée? Ils obtiendraient, par cette persécution, des résultats importants : ils feraient accuser le gouvernement monarchique d'ingratitude, d'absurdité et de folie; ils le rendraient méprisable aux yeux de tous, odieux à son propre parti; et quand la catastrophe arriverait, ils auraient ou désarmé les seuls hommes qui pourraient s'opposer à cette catastrophe, ou refroidi dans le cœur de ces hommes le sentiment de la fidélité. En administration l'incapacité orgueilleuse et passionnée produit les mêmes effets que la trahison.

Heureusement il n'est donné à personne de détruire la haute vertu vendéenne; elle a résisté au fer et au feu de l'effroyable Convention, et ce ne sont pas de tristes agents ministériels, d'obscurs traîtres des Cent Jours, des espions, des commissaires de police qui achèveront de démolir des débris impérissables : les petits serpents qui se cachent à Rome dans les fondements du Colisée peuvent-ils ébranler ces grandes ruines?

Quiconque a quelque goût dans la vertu aime à s'entretenir des hommes qui sont devenus illustres par de saintes adversités et des devoirs accomplis. Leur mémoire, bénie de race en race, fait le contre-poids de l'abominable renommée d'une autre espèce d'hommes, lesquels vont aux âges futurs tout chargés de prospérités maudites et de crimes si énormes, que ces crimes en prennent un faux air de gloire. Nous devions à la patrie et à l'honneur de venger la Vendée des outrages ministériels, de parler des Vendéens avec le respect et l'admiration qu'ils inspirent. Les noms immortels des Charette, des Cathelineau, des La Rochejaquelein, des Bonchamp, des Stofflet, des Lescure, des d'Elbée, des Suzannet et de tant d'autres, n'avaient pas besoin de nos éloges; mais du moins nous les aurons marqués dans cet écrit, comme le sculpteur inconnu qui grava les noms des compagnons de Léonidas sur la colonne funèbre aux Thermopyles.

NOTICES NÉCROLOGIQUES.

SUR LA MORT DE M. DE LA HARPE.

FÉVRIER 1803.

La littérature vient de perdre presque à la fois M. de Saint-Lambert et M. de La Harpe. Le premier était âgé de plus de quatre-vingt-quatre ans ; son lit de mort a été entouré de nombreux amis ; il a devancé dans la tombe ceux qui firent le bonheur de sa vie ; ses opinions, toujours les mêmes, l'ont mis à l'abri des outrages dont on a accablé les derniers ans de l'auteur de *Philoctète* et du *Cours de Littérature ;* on ne pourra donc pas dire de M. de Saint-Lambert :

Malheur à qui le ciel accorde de longs jours !

Tandis que l'auteur des *Saisons* mourait au milieu de toutes les consolations de la philosophie, M. de La Harpe expirait au milieu de toutes les consolations de la religion. L'un fut visité des hommes à son dernier soupir ; l'autre fut visité *de Dieu*, selon la belle et tendre expression du christianisme pour peindre la mort du fidèle. M. de La Harpe quitta ce monde le vendredi 11 février 1803, entre sept et huit heures du matin. Il conserva toute sa tête jusqu'à son dernier moment. Il put sentir avec reconnaissance ce que le ciel faisait pour lui ; plus heureux que M. de Saint-Lambert, qui ignora les derniers soins que lui rendait la terre.

M. de La Harpe a montré le plus grand courage et la piété la plus sincère pendant sa longue maladie. Il se fit lire plusieurs fois les prières des agonisants. M. de Fontanes se présenta un jour au milieu de cette triste cérémonie : « Mon ami, lui dit le mourant en lui « tendant une main desséchée, je remercie le ciel de m'avoir laissé « l'esprit assez libre pour sentir combien cela est consolant et « beau ; » c'est à la fois le dernier regard du chrétien et de l'homme de lettres.

Les obsèques de M. de La Harpe furent célébrées le dimanche matin à *Notre-Dame*. Il s'était retiré depuis quelques années dans le

cloître de cette cathédrale, comme s'il avait voulu se réfugier, loin d'un monde peu charitable, à l'ombre de la maison du Dieu de miséricorde. Ceux qui ont vu les restes de cet auteur célèbre renfermés dans un chétif cercueil ont pu sentir le néant des grandeurs littéraires, comme de toutes les autres grandeurs; heureusement c'est dans la mort que le chrétien triomphe, et sa gloire commence quand toutes les autres gloires finissent.

On eût dit que la présence du cercueil de cet homme, qui avait si bien senti les beautés de l'Écriture, rendait encore plus belles les prières que le christianisme a consacrées à la mort. Tous ces cris d'espérance : *Requiem dabo tibi, dicit Dominus :* — JE VOUS DONNERAI LE REPOS, DIT LE SEIGNEUR ; — *Expectabo, Domine, donec veniat immutatio mea : Vocabis me ; et ego respondebo tibi : Operi manuum tuarum porriges dexteram :* — J'ATTENDS, SEIGNEUR, QUE MON CHANGEMENT ARRIVE : VOUS M'APPELLEREZ, ET JE VOUS RÉPONDRAI : VOUS TENDREZ VOTRE DROITE A L'OUVRAGE DE VOS MAINS, — l'épître de saint Paul : *O mort, ou est ton aiguillon?* — l'évangile de saint Jean : *Le temps viendra que tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront la voix du Fils de Dieu ;* tous ces soupirs de la religion, toutes ces paroles prophétiques attendrissaient profondément les cœurs. Quand les prêtres ont chanté, à la communion : *Ut requiescant a laboribus suis* : DÈS A PRÉSENT ILS SE REPOSENT DE LEURS TRAVAUX, les larmes sont venues aux yeux de tous les amis de M. de La Harpe.

Le convoi est parti à une heure pour le cimetière de la barrière de Vaugirard. Nous avons sincèrement regretté de ne pas voir marcher à la tête du cortége cette croix qui nous afflige et nous console, et par laquelle un Dieu compatissant a voulu se rapprocher de nos misères. Lorsqu'on est arrivé au cimetière, on a déposé le cercueil au bord de la fosse, sur le petit monceau de terre qui devait bientôt le recouvrir. M. de Fontanes a prononcé alors un discours noble et simple sur l'ami qu'il venait de perdre. Il y avait dans l'organe de l'orateur attendri, dans les tourbillons de neige qui tombaient du ciel, et qui blanchissaient le drap mortuaire du cercueil, dans le vent qui soulevait ce drap mortuaire, comme pour laisser passer les paroles de l'amitié jusqu'à l'oreille de la mort ; il y avait, disons-nous, dans ce concours de circonstances quelque chose de touchant et de lugubre.

On va maintenant entendre parler M. de Fontanes lui-même [1],

[1] Voyez, ci-après, le *Discours de M. de Fontanes.*

interprète bien plus digne que nous d'honorer la mémoire de M. de La Harpe. Nous ferons observer seulement que l'orateur s'est trompé lorsqu'il a dit que la mort éteint toutes les haines. Les restes de M. de La Harpe n'étaient pas encore recouverts de terre; nous pleurions encore autour de son cercueil, près de sa fosse ouverte; et dans le moment même où M. de Fontanes nous assurait que toutes les injustices allaient s'ensevelir dans cette tombe, que tout le monde partageait nos regrets, un journal insultait aux cendres d'un homme illustre; on l'accusait d'avoir déshonoré le commencement de sa carrière par ses neuf dernières années. Nous appliquerons aux auteurs de cet article les paroles de l'Écriture que M. de La Harpe a citées à la fin de son dernier morceau sur l'Encyclopédie, et qui sont aussi les *dernières paroles* que ce grand critique ait fait entendre au public : *Malheur à vous qui appelez mal ce qui est bien et bien ce qui est mal!*

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. DE FONTANES DEVANT L'INSTITUT

AUX FUNÉRAILLES DE M. DE LA HARPE.

Les lettres et la France regrettent aujourd'hui un poëte, un orateur, un critique illustre... La Harpe avait à peine vingt-cinq ans, et son premier essai dramatique l'annonça comme le plus digne élève des grands maîtres de la scène française. L'héritage de leur gloire n'a point dégénéré dans ses mains, car il nous a transmis fidèlement leurs préceptes et leurs exemples. Il loua les grands hommes des plus beaux siècles de l'éloquence et de la poésie, et leur esprit comme leur langage se retrouva toujours dans celui d'un disciple qu'ils avaient formé : c'est en leur nom qu'il attaqua, jusqu'au dernier moment, les fausses doctrines littéraires; et dans ce genre de combat, sa vie entière ne fut qu'un long dévouement au triomphe des vrais principes. Mais si ce dévouement courageux fit sa gloire, il n'a pas fait son bonheur. Je ne puis dissimuler que la franchise de son caractère et la rigueur impartiale de ses censures éloignèrent trop souvent de son nom et de ses travaux la bienveillance et même l'équité; il n'arrachait que l'estime où tant d'autres auraient obtenu l'enthousiasme. Souvent les clameurs de ses ennemis parlèrent plus haut que le bruit de ses succès et de sa renommée : mais à l'aspect de ce tombeau, tous les ennemis sont désarmés. Ici les haines finissent, et la vérité seule demeure.

Les talents de La Harpe ne seront plus enfin contestés; tous les amis des lettres, quelles que soient leurs opinions, partagent maintenant notre deuil et nos regrets. Les circonstances où la mort le frappe rendent sa perte encore plus douloureuse; il expire dans un âge où la pensée n'a rien perdu de sa vigueur, et lorsque son talent s'était agrandi dans un autre ordre d'idées qu'il devait aux spectacles extraordinaires dont le monde est témoin depuis douze ans. Il laisse malheureusement imparfaits quelques ouvrages dont il attendait sa plus solide gloire, et qui seraient devenus

ses premiers titres dans la postérité. Ses mains mourantes se sont détachées avec peine du dernier monument qu'il élevait; ceux qui en connaissent quelques parties avouent que le talent poétique de l'auteur, grâce aux inspirations religieuses, n'eut jamais autant d'éclat, de force et d'originalité. On sait qu'il avait embrassé avec toute l'énergie de son caractère ces opinions utiles et consolantes sur lesquelles repose tout le système social; elles ont enrichi non-seulement ses pensées et son style de beautés nouvelles, mais elles ont encore adouci les souffrances de ses derniers jours. Le Dieu qu'adoraient Fénelon et Racine a consolé sur le lit de mort leur éloquent panégyriste et l'héritier de leurs leçons. Les amis qui l'ont vu dans ce moment où l'homme ne déguise plus rien, savent quelle était la vérité de ses sentiments; ils ont pu juger aussi combien son cœur, malgré la calomnie, renfermait de droiture et de bonté. Déjà même des sentiments plus doux étaient entrés dans ce cœur trop méconnu et si souvent abreuvé d'amertume; les injustices se réparaient; nous étions prêts à le revoir dans ce sanctuaire des lettres et du goût, dont il était le plus ferme soutien; lui-même se félicitait naguère encore de cette réunion si désirée : mais la mort a trompé nos vœux et les siens; puissent au moins se conserver à jamais les traditions des grands modèles qu'il sut interpréter avec une raison si éloquente! Puissent-elles, mes chers collègues, en formant de bons écrivains qui le remplacent, donner un nouvel éclat à cette Académie française qu'illustrèrent tant de noms fameux depuis cent cinquante ans, et que vient de rétablir un grand homme si supérieur à celui qui l'a fondée.

SUR LA MORT DE M. DE SAINT-MARCELLIN.

FÉVRIER 1819.

Monsieur de Saint-Marcellin, à peine âgé de vingt-huit ans, blessé à mort le 1er de ce mois, a expiré le 3, entre neuf et dix heures du soir. Il avait fait l'apprentissage des armes dans la campagne de 1812, en Russie. Il donna les premières preuves de sa valeur dans le combat qui eut pour résultat la prise du village de Borodino et de la grande redoute qui couvrait le centre de l'armée russe. Le rapport du prince Eugène au major-général sur cette journée se termine par cette phrase : « Mon aide de camp de Sève et le jeune Fontanes de « Saint-Marcellin méritent d'être cités dans ce rapport. »

M. de Saint-Marcellin s'était précipité dans les retranchements de l'ennemi, et avait eu le crâne fendu de trois coups de sabre.

Après le combat, il se présenta dans cet état à un hôpital encombré de quatre mille blessés, où il n'y avait que trois chirurgiens dénués de linge, de médicaments et de charpie; il ne put même obtenir d'y être reçu. Il s'en retournait, baigné dans son sang, lorsqu'il rencontra Buonaparte : « Je vais mourir, lui dit-il; accordez-moi la

« croix d'honneur, non pour me récompenser, mais pour consoler « ma famille. » Buonaparte lui donna sa propre croix.

M. de Saint-Marcellin, jeté sur des fourgons, arriva à moitié mort à Moscou ; il y séjourna quelque temps, et fut assez heureux pour trouver le moyen de revenir en France, où nous l'avons vu, pendant plus de dix-huit mois, porter encore une large blessure à la tête.

La France ayant rappelé son roi légitime, M. de Saint-Marcellin fut fidèle aux nouveaux serments qu'il avait faits. Il était aide de camp du général Dupont à l'époque du 20 mars. Il se trouvait à Orléans avec son général, lorsque les soldats séduits quittèrent la cocarde blanche ; M. de Saint-Marcellin osa la garder : circonstance que peut avoir connue M. le maréchal Gouvion de Saint-Cyr, qui fit reprendre la cocarde blanche aux troupes égarées. Rentré à Paris, M. de Saint-Marcellin eut une altercation politique avec un officier, se battit, blessa son adversaire, et partit du champ clos pour aller rejoindre ceux à qui il avait engagé sa foi.

Nommé capitaine à Gand, il sollicita l'honneur d'accompagner le général Donnadieu, chargé pour le roi d'une mission importante. Débarqué à Bordeaux, il fut arrêté et remis aux mains de deux gendarmes qui devaient le conduire à Paris pour y être fusillé. En passant par Angoulême, il échappa à ses gardes, excita un mouvement royaliste dans la ville, et rentra dans Paris avec le roi.

M. de Saint-Marcellin fut alors envoyé comme chef de bataillon dans un régiment de ligne à Orléans. Blessé de nouveau, il fut obligé de revenir à Paris. Depuis ce moment, il consacra ses loisirs aux lettres : il avait de qui tenir. Il donna quelques ouvrages à nos différents théâtres lyriques. Compris comme chef d'escadron dans la nouvelle organisation de l'état-major de l'armée, il avait refusé dernièrement un service actif qui l'eût éloigné de Paris. La Providence voulait le rappeler à elle. Pour des raisons faciles à deviner, l'administration avait subitement, dit-on, changé en rigueur sa bienveillance politique. On assure que M. de Saint-Marcellin allait perdre sa place de chef d'escadron quand la mort est venue épargner aux ennemis des royalistes une destitution de plus, et rayer elle-même ce brave militaire du tableau où elle efface également et les chefs et les soldats.

M. de Saint-Marcellin n'a point démenti, à ses derniers moments, ce courage français qui porte à traiter la vie comme la chose la plus indifférente en soi, et l'affaire la moins importante de la journée. Il ne dit ni à ses parents ni à ses amis qu'il devait se battre, et il s'occupa

tout le matin d'un bal qui devait avoir lieu le soir chez M. le marquis de Fontanes. A trois heures, il se déroba aux apprêts du plaisir pour aller à la mort. Arrivé sur le champ de bataille, le sort ayant donné le premier feu à son adversaire, il se met tranquillement au blanc, reçoit le coup mortel, et tombe en disant : « Je de« vais pourtant danser ce soir. » Rapporté sans connaissance chez M. de Fontanes, on sait qu'il y rentra à la lueur des flambeaux déjà allumés pour la fête. Lorsqu'il revint à lui, on lui demanda le nom de son adversaire : « Cela ne se dit pas, répondit-il en souriant, seulement c'est un homme qui tire bien. » M. de Saint-Marcellin ne se fit jamais d'illusion sur son état ; il sentit qu'il était perdu, mais il n'en convenait pas, et il ne cessait de dire à ses parents et à ses amis en pleurs : « Soyez tranquilles, ce n'est rien. » Il n'a fait entendre aucune plainte ; il n'a témoigné ni regrets de la vie, ni haine, ni même humeur contre celui qui la lui arrachait ; il est mort avec le sang-froid d'un vieux soldat et la facilité d'un jeune homme. Ajoutons qu'il est mort en chrétien.

Les lettres et l'armée perdent dans M. de Saint-Marcellin une de leurs plus brillantes espérances. On remarque dans les premiers essais échappés à sa plume une gaieté de bon goût appuyée sur un fonds de raison, et sur des sentiments nobles. Lorsqu'il parle d'honneur on voit qu'il le sent, et quand il rit on s'aperçoit qu'il méprise. Sa destinée paraissait devoir être heureuse dans un ordre de choses différent de celui qui existe aujourd'hui ; mais aussitôt qu'il est entré dans la ligne des devoirs légitimes, il a été atteint par cette fatalité qui semble s'attacher aux pas de tout ce qui est devenu ou resté fidèle. Est-ce une raison pour renoncer à une cause sainte et juste? Bien loin de là, c'est une raison pour s'y attacher : les hommes généreux sont tentés par les périls, et l'honneur est une divinité à laquelle on s'attache par les sacrifices mêmes qu'on lui a fait.

Devons-nous plaindre ou féliciter M. de Saint-Marcellin ? Il n'était pas fait pour vivre dans ces temps d'ingratitude et d'injustice. Le sang lui bouillait dans les veines ; son cœur se révoltait quand il voyait récompenser la trahison et punir la fidélité. Son indignation avait l'éclat de son courage, et il ne faisait pas plus de difficulté de montrer ses sentiments que de tirer son épée : avec une pareille disposition d'âme, nous ne l'eussions pas gardé longtemps. D'ailleurs, nous marchons si vite, le système adopté nous prépare de tels événements, que Saint-Marcellin n'a peut-être perdu que des orages :

il s'est hâté d'arriver au lieu de son repos, et du moins il n'entend plus le bruit de nos divisions.

Mille raisons nous commandaient de payer ce tribut d'éloges à la mémoire de Saint-Marcellin; mais il y en a surtout une qu'une vieille amitié sentira. Cette amitié a été éprouvée par la bonne et la mauvaise fortune; elle nous retrouvera toujours, et particulièrement quand il s'agira de la consoler : *Ille dies utramque duxit ruinam.*

SUR LA MORT DE M. DE FONTANES.

MARS 1821.

A M. LE RÉDACTEUR DU JOURNAL DES DÉBATS.

MONSIEUR,

Il est de mon devoir de répondre à l'appel que vous avez fait à l'amitié, dans votre journal du 19 de ce mois. J'y répondrai mal, car ce n'est pas quand on a le cœur brisé qu'on peut écrire. L'école à jamais célèbre fondée par Boileau, Racine et Fénelon, finit en M. de Fontanes; notre gloire littéraire expire avec la monarchie de Louis XIV.

Mon illustre ami laisse entre les mains de sa veuve inconsolable et de sa jeune et malheureuse fille les manuscrits les plus précieux; et telle était son indifférence pour sa renommée, qu'il se refusait à les publier. Ces manuscrits consistent en un Recueil d'odes et de poëmes admirables, en des Mélanges littéraires écrits dans cette prose où le bon goût ne nuit point à l'imagination, l'élégance au naturel, la correction à l'éloquence, et la chasteté du style à la hardiesse de la pensée.

Devais-je être appelé si tôt à parler des derniers ouvrages de l'écrivain supérieur qui annonça mes premiers essais? Personne (si ce n'est un de ses vieux amis qui est aussi le mien, M. Joubert) n'a mieux connu que moi cette bonhomie, cette simplicité, cette absence de toute envie, qui distinguent les vrais talents, et qui faisaient le fond du caractère de M. de Fontanes. Singulière fatalité! notre amitié commença dans la terre étrangère et c'est dans la terre étrangère que j'apprends la mort du compagnon de mon exil!

Comme homme public, M. de Fontanes a rendu à son pays des

services inappréciables : il maintint la dignité de la parole, sous l'empire du maître qui commandait un silence servile; il éleva dans les doctrines de nos pères des enfants qu'on voulait séparer du passé pour bouleverser l'avenir. Vous aussi, monsieur, vous avez admiré et aimé ce beau génie, cet excellent homme, qui peut-être est déjà oublié dans la ville où tout s'oublie.

Mais le temps de la mémoire reviendra ; la postérité reconnaissante voudra savoir quel fut ce dernier héritier du grand siècle, dont elle lira les pages immortelles. Je suis incapable aujourd'hui d'entrer dans de longs détails sur la personne et les travaux de mon ami ; la perte que je fais est irréparable, et je la sentirai le reste de ma vie. Au moment même où votre journal est arrivé, j'écrivais à M. de Fontanes : je ne lui écrirai plus ! Pardonnez, monsieur, si je borne ma lettre à ce peu de mots que je vois à peine en les traçant.

J'ai l'honneur, etc.

CHATEAUBRIAND.

BERLIN, 31 mars.

SUR M. LE GÉNÉRAL NANSOUTY.

FÉVRIER 1815.

Nansouty (Étienne-Antoine-Marie-Champion, comte de), né à Bordeaux le 30 mai 1768, descendait d'une famille noble, originaire de Bourgogne, qui se distingua dans la double carrière des armes et de la magistrature. On trouve, au seizième siècle, un seigneur de Nansouty, qui contribua puissamment à faire rentrer la Bourgogne sous l'autorité légitime. Pour récompenser ses services, Henri IV l'admit dans son conseil ; il accorda la même faveur à son fils, et ordonna que le château de Nansouty, à moitié détruit par les troubles de la Ligue, fût réparé aux frais du trésor. L'histoire remarquera que, dans notre siècle, si fécond en vertus guerrières, les anciennes races militaires ne dégénérèrent point de leur valeur : chevaleresques à la Vendée, héroïques à l'armée de Condé, aussi brillantes et plus heureuses dans les légions de la république et de l'empire, elles ont fourni des généraux habiles, des maréchaux célèbres; Buonaparte même est sorti de leurs rangs. Envoyé à l'âge de dix ans à l'École royale et militaire de Brienne, Étienne de Nansouty passa le 21 octobre 1779 à l'École militaire de Paris. Il obtint

une sous-lieutenance d'infanterie le 30 mai 1785, et MONSIEUR, aujourd'hui le roi, le créa chevalier novice du Mont-Carmel. La croix de cet ordre ne s'accordait qu'à l'élève de l'École militaire qui, pendant deux ans, avait été le premier dans toutes les classes, et qui s'était autant distingué par sa conduite que par ses études. Étienne de Nansouty était destiné à recevoir ses premiers et ses derniers honneurs de la main de son roi. Conduit au régiment de Bourgogne par son père, qui avait laissé des souvenirs honorables dans son régiment, il obtint, en 1788, par la protection du maréchal de Beauvau, un brevet de capitaine de remplacement au régiment de Franche-Comté, cavalerie; il parut à peine à ce corps, et entra le 24 mai de la même année dans le sixième régiment de hussards, commandé par le duc de Lauzun, depuis duc de Biron : personnage trop petit pour la révolution, mais qui vivra pourtant, parce qu'il réunit quelque chose des aventures et des malheurs dont son premier et son dernier nom rappellent le souvenir. Étienne de Nansouty se trouva mêlé à Nancy dans l'affaire du régiment de Châteauvieux, et courut des dangers en restant fidèle aux ordres du roi. La révolution commençait par accréditer ses doctrines; elle mit d'abord quelque discernement dans ses choix. Étienne de Nansouty, malgré sa jeunesse, fut désigné par les officiers et les soldats pour commander une compagnie de son régiment : chaque régiment, devenu une espèce de république militaire, avait acquis ce droit d'élection. La guerre ayant éclaté, le capitaine de Nansouty fut successivement nommé lieutenant-colonel du 9e régiment de cavalerie (4 avril 1792), chef de brigade, ou colonel du même régiment (19 brumaire an II, 1793), général de brigade, ou maréchal de camp (17 fructidor an VII), général de division, ou lieutenant général (3 germinal an XI, 1803), et enfin colonel des dragons (16 janvier 1813); tous grades qu'il acquit avec son épée. Il apprit en Allemagne avec le général Moreau, et en Portugal avec le général Leclerc, ce qui fait les succès et les revers à la guerre ; il commandait la grosse cavalerie sous les ordres du général Mortier, à la conquête du Hanovre. Nommé premier chambellan de madame Joséphine Buonaparte, alors impératrice, il donna sa démission d'une place peu compatible avec l'indépendance d'un soldat : il ne voulut ramper ni sous les crimes ni sous les honneurs de la révolution. Retourné aux camps, il attacha son nom à la plupart de ces grandes journées où nos soldats prodiguèrent leur sang pour faire oublier celui qu'on avait versé sur les échafauds. Il se battit à Wertinghen

et à Ulm, acheva la victoire à Austerlitz, commença celle de Wagram, se trouva au feu à l'affaire de Friedland, et fut blessé à la Moskowa; la cavalerie de l'armée et de la garde l'avait pour chef à la bataille de Leipzig; et ce fut lui qui, dans le défilé de Hanau, rouvrit à nos étendards le chemin de la France. Dans la campagne de 1814, où Buonaparte manifesta pour la dernière fois son génie (car l'homme extraordinaire finit en lui au 30 mars, et Waterloo, placé hors des limites assignées à sa puissance, ne compte plus que dans sa destinée), nos soldats étaient rentrés dans la cause de la monarchie, accompagnés plutôt que repoussés par l'Europe, qui les suivait comme à la trace de leurs victoires. Après douze siècles, notre gloire militaire, débordée sur toutes les nations, se retira vers sa source; on se disputait la capitale des Gaules dans les lieux mêmes d'où les premiers Francs avaient marché à sa conquête. L'éclat de nos armes faisait sortir de l'obscurité les hameaux de l'Ile-de-France, comme il avait donné un nom aux villages inconnus des Arabes et des Moscovites : les derniers boulets de cette guerre de vingt-cinq années, qui nous avait soumis Berlin, Vienne, Moscou, Lisbonne, Madrid, Naples et Rome, vinrent tomber sur les boulevards de Paris. Le général de Nansouty assiste à tous les combats livrés aux bords de la Marne et de la Seine, comme il s'était trouvé aux batailles données sur les rives du Borysthène et du Tage; il protége la retraite à Brienne, ouvre l'attaque à Montmirail, à Berry-au-Bac, à Craonne, et voit enfin la couronne impériale tomber à Fontainebleau, dans ce même palais où Buonaparte avait retenu prisonnier le pontife qui l'avait marqué du sceau des rois. Ainsi s'écroula, après trente années, ce prodigieux édifice de gloire, de folies et de crimes, qu'on appelle *la révolution*. Les conquêtes utiles de Louis XIV existent entières; et de l'Europe envahie, il ne restait à la république et à l'empire que le camp des Cosaques autour du Louvre. Pendant la campagne de France, le général Nansouty ressentit les atteintes de la maladie à laquelle il devait bientôt succomber. Il manquait souvent des secours que son état exigeait; mais il voulut rester à cheval tant qu'il y eut un champ de bataille; il avait vécu sous la tente au milieu des triomphes et loin de nos malheurs; lorsque le bruit des armes cessa, il fit parvenir à l'autorité cette adhésion, remarquable par sa simplicité : « J'ai l'honneur de prévenir le gouvernement pro« visoire de ma soumission à la Maison de Bourbon. » Cette adhésion entraîna celle d'une grande partie de l'armée : en déterminant ses compagnons d'armes à rejoindre le drapeau blanc, le général Nan-

souty obtint pour sa patrie sa dernière et sa plus belle victoire. Les souverains de l'Europe, réunis à Paris en 1814, lui donnèrent des témoignages d'estime d'autant plus flatteurs, que, si la faveur était quelquefois venue le trouver, il ne l'avait jamais recherchée ; mais un suffrage que le cœur d'un Français ambitionnera toujours lui était réservé : MONSIEUR l'accueillit avec bonté ; Louis XVIII l'honora de sa confiance; le général parcourut la Bourgogne en qualité de commissaire du roi, et fut nommé, au retour de cette mission, capitaine-lieutenant de la première compagnie des mousquetaires. Le général Nansouty, un des meilleurs officiers de cavalerie que les guerres de la révolution aient produits, était brave, humain, désintéressé, et conservait, au milieu de la rudesse des camps, la politesse de nos anciennes mœurs. Il sauva constamment la vie aux émigrés que le sort des armes jetait entre ses mains ; il épargna au Tyrol les horreurs du pillage, et fit distribuer aux hôpitaux une somme considérable, que les autorités du pays avaient voulu lui faire accepter par reconnaissance. Logé à Moscou, avec des soldats affamés, dans le palais du prince Kourakin, on trouva, après son départ, les scellés intacts et tels qu'ils avaient été apposés sur les armoires par les ordres du prince. S'il avait souvent gémi des maux que la guerre avait fait souffrir sous ses yeux aux peuples étrangers, il fut plus sensible encore à ces mêmes maux quand il les vit retomber sur sa patrie. « On ne se figure pas, disait-il, ce que c'est « que d'entendre de malheureux paysans se plaindre en français. » A une affaire près de Fontainebleau, Buonaparte lui commande d'enlever un retranchement d'où l'ennemi faisait un feu épouvantable : des files entières de cavaliers tombent dans cette entreprise désespérée et inutile. Tout à coup le général Nansouty arrête les escadrons, et s'avance seul hors des rangs : Buonaparte lui envoie demander la raison de cet ordre, et pourquoi il cesse de marcher sur la redoute : « Dites-lui que j'y vais seul, répondit le général : il n'y a là qu'à mourir. » Le général Nansouty ne vit point les nouveaux malheurs de la France : une maladie dangereuse l'emporta le 12 février 1815. Il expira dans ces sentiments religieux qui font de la mort la plus simple une grande action, et, qui, donnant de la noblesse aux moindres faits d'une vie chrétienne, les élèvent à la dignité de l'histoire. Le comte de Nansouty avait épousé, en 1802, Adélaïde de Vergennes, et, après avoir pu disposer d'une partie des dépouilles de l'Europe, il laissa un fils sans fortune, qu'il a recommandé, en mourant, aux bontés d'un roi qui a connu l'adversité.

LES QUATRE STUARTS.

JACQUES Ier.

DE 1603 A 1625.

Il naquit sans doute dans la Grande-Bretagne en 1603, à l'avénement de Jacques Ier, plusieurs individus qui ne moururent qu'en 1688, à la chute de Jacques II : ainsi tout l'empire des Stuarts, en Angleterre ne fut pas plus long que la vie d'un vieil homme. Quatre-vingt-cinq ans suffirent à la disparition totale de quatre rois qui montèrent sur le trône d'Élisabeth, avec la fatalité, les préjugés et les malheurs attachés à leur race.

Jacques, comme beaucoup de princes dévots, fut gouverné par des favoris : tandis qu'avec sa plume il combattait pour le droit divin, il laissait le sceptre à Buckingham, qui usait et abusait du droit politique ; le favori prenait les vices de la royauté dont le monarque retenait les vertus. Souvent les princes se plaisent à déléguer le pouvoir à un ministre dont ils reconnaissent eux-mêmes l'indignité ; imitant Dieu dont ils se disent l'image, ils ont l'orgueil de créer quelque chose de rien.

Jacques expira sans violence dans le lit de la femme qui avait tüé Marie d'Écosse, de cette noble Marie, qui, selon une tradition, créa son bourreau gentilhomme ou chevalier ; de cette belle veuve de François de France, laquelle désira avoir *la tête tranchée avec une épée à la française*, raconte Étienne Pasquier. *Le bourreau montra la tête séparée du corps,* dit Pierre de l'Estoile, *et comme en cette montre la coiffure chut en terre, on vit que l'ennui avait rendu toute chauve cette pauvre reine de quarante-cinq ans, après une prison de dix-huit.* Mais Jacques n'en travailla pas moins à établir les principes qui devaient amener la fin tragique de Charles Ier : il mourut toujours tremblant entre l'épée qui l'avait effrayé dans le ventre de sa mère, et le glaive qui devait tomber sur la tête de son fils. Son règne ne fut que l'espace qui sépara les deux échafauds de Fortheringay et de Whitehall ; espace obscur où s'éteignirent Bacon et Shakspeare.

Jacques était auteur, et auteur non sans mérite. Son *Basilicon*



MARIE STUART.

Doron, qui servit de modèle à l'*Ikon Basiliké*, renfermait cette inutile leçon pour Charles son fils : « Ne vous en rapportez point à des « gens qui ont des intérêts à vous cacher les besoins de vos sujets, « afin de vous tenir dans la dépendance, et qui ne portent jamais « au souverain les plaintes publiques que comme des révoltes, don- « nant aux larmes du peuple les noms de désobéissance et de ré- « bellion. »

CHARLES Ier.

DEPUIS L'AVÉNEMENT DE CHARLES Ier A LA COURONNE JUSQU'A LA CONVOCATION DU LONG PARLEMENT.

DE 1625 A 1640.

Charles parvint à la puissance suprême, rempli des idées romanesques de Buckingham et des maximes de l'absolu Jacques Ier. Mais Jacques n'avait défendu le droit divin que par la controverse; sa vanité littéraire et sa modération naturelle avaient permis la réplique : de là était née la liberté des opinions politiques; la liberté des opinions religieuses était déjà sortie de la lutte entre l'esprit catholique et l'esprit protestant.

De très-bonne foi dans ses doctrines, Charles tenait des traditions paternelles que les priviléges de la couronne sont inaliénables, que le roi régnant n'en est que l'usufruitier, qu'il les doit transmettre intacts à son successeur.

La nation, au contraire, commençant à douter de l'étendue de ces priviléges, soutenait que le trône en avait usurpé une partie sur elle. Les premiers symptômes de division éclatèrent lorsque Charles voulut continuer la guerre allumée dans le Palatinat; le parlement refusa l'argent demandé : avant d'accorder le subside, il prétendit obtenir la réparation des griefs dont il se plaignait; il sollicitait surtout l'éloignement d'un insolent favori. Charles crut son autorité attaquée : il s'entêta à soutenir Buckingham, cassa le parlement, et leva, en vertu de certaines vieilles lois, des taxes arbitraires. Le reste de son règne s'écoula dans le même esprit.

Charles fit des efforts pour gouverner sans parlement, mais la nécessité salutaire de la monarchie représentative, nécessité qui oblige le prince à la modération afin d'opérer la levée paisible de l'impôt,

ramenait de force la couronne au principe constitutionnel. Plus le roi avait agi selon le bon plaisir, plus on exigeait de lui de garanties : il cédait ou s'emportait de nouveau, et ses concessions et ses emportements finissaient toujours par la reconnaissance de quelques droits.

Dans ce conflit, de grands talents se formèrent, les limites de différents pouvoirs se tracèrent, le chaos politique se débrouilla : à travers beaucoup de passions on entrevit beaucoup de vérités, et quand les passions s'évanouirent, les vérités restèrent.

Buckingham, mignon de Jacques, et qui troubla les premières années du règne de Charles Ier, a fait plus de bruit dans l'histoire passée qu'il n'en fera dans l'histoire à venir, parce qu'il ne se rattache ni à quelque grand mouvement de l'esprit humain, ni à quelque grand vice ou à quelque grande vertu dans la chaîne de la morale.

Buckingham était un de ces hommes comme il y en a tant, prodigue, débauché, d'une beauté fade, d'un orgueil démesuré, d'un esprit étroit et fou, un de ces hommes tout physiques, où la chair et le sang dominent l'intelligence. Le favori se croyait un général et n'était qu'un soldat. Fanfaron de galanterie à la cour d'Espagne, insolent dans ses prétentions d'amour à la cour de France, et peut-être à celle d'Angleterre, il affectait des triomphes que souvent il n'avait pas obtenus.

Il est néanmoins remarquable que Buckingham brava impunément Richelieu, et que ces terribles parlementaires qui, quelque temps après, traînèrent à l'échafaud un grand homme, Strafford, souffrirent, bien qu'en l'accusant, les insolences d'un courtisan vulgaire. C'est qu'on pardonne plutôt à la puissance qu'au génie : reste à savoir encore si d'un côté Richelieu ne méprisa pas un aventurier, et si de l'autre il n'y avait pas dans le caractère impérieux et déréglé de Buckingham quelque chose qui sympathisât avec le caractère national anglais.

Cet homme fut assassiné (1628) de la main d'un autre homme qui n'était le vengeur de rien : Felton poignarda un extravagant patricien par une extravagance plébéienne.

Buckingham laissa deux fils : le cadet périt au milieu de la guerre civile dans le parti de Charles Ier; l'aîné, devenu gendre de Fairfax, fut, sous Charles II, le chef de ce conseil connu sous le nom de la *Cabale*. Célèbre héréditairement par sa passion pour les femmes, il tua en duel le comte de Shrewsbury, tandis que la femme du comte,

déguisée en page, tenait la bride du cheval de ce second Buckingham. Aussi désordonné que son père, mais d'un esprit brillant et cultivé, il écrivit des lettres, des poëmes, des satires, et travailla avec Butler à une comédie qui changea le goût du théâtre anglais.

Depuis l'avénement de Charles Ier au trône d'Angleterre jusqu'à la mort du duc de Buckingham, trois parlements avaient été convoqués : le premier ne vota qu'une somme insuffisante pour la continuation de la guerre continentale en faveur des protestants, et le second se montra infecté de l'esprit puritain. Déjà l'Angleterre était partagée en deux grandes factions appelées le parti de la cour et le parti de la campagne.

Charles, après avoir cassé le second parlement, ne tarda pas à être obligé d'en convoquer un troisième (17 mars 1628). Ce parlement posa la première pierre de la liberté constitutionnelle anglaise, en faisant passer la fameuse *pétition des droits ;* bill qui tendait, en vertu des principes de la grande charte, à régler les pouvoirs de la couronne. Les communes furent rendues intraitables par leur victoire, et après des scènes violentes où quelques députés en vinrent aux mains, le roi se vit forcé de les renvoyer.

Buckingham assassiné, le troisième parlement dissous, douze années s'écoulèrent sans qu'aucun autre parlement fût appelé. Le conseil de Charles se composait alors de ministres qui présentaient un contraste et un mélange de mérite et d'incapacité.

Le garde des sceaux, sir Thomas Coventry, joignait à beaucoup d'érudition une éloquence simple et la science des affaires, mais son caractère intègre manquait de cette chaleur qui crée des amis et de ces passions qui font des disciples. Peu appuyé à la cour, il vit le mal s'accroître sans en avertir son maître : « Il eut le bonheur de « mourir, dit Clarendon, dans un temps où tout honnête homme « aurait désiré quitter la vie. »

Sir Richard Weston, premier lord de la trésorerie, avait montré, dans un rang inférieur, un esprit et un courage qui l'abandonnèrent au degré plus élevé du pouvoir : hautain et timide, prompt à l'insulte, prompt à trembler devant l'insulté, il ne laissa à sa famille qu'indigence et malheur.

Des vertus, du génie même et une grâce particulière faisaient remarquer le comte de Pembroke : on ne lui a reproché que sa passion pour les femmes, à laquelle il sacrifia des moments qu'il aurait dû donner aux adversités de son pays.

Le comte de Montgomery n'avait réussi à la cour que par sa belle

figure et ses talents pour la chasse; on ne l'eût pas aperçu dans un temps ordinaire. Sa médiocrité fut reprochée à Charles : dans les révolutions on fait un crime aux rois de ne pas s'entourer d'hommes égaux aux circonstances.

Un esprit agréable, un savoir universel, étaient le partage du comte de Dorset : il brilla également à la chambre des communes et dans la chambre héréditaire. Malheureusement son caractère fougueux le précipita dans des excès. Brave et passionné, il prodigua son temps à des amours sans honneur et son sang à des combats sans gloire.

Le comte de Carlisle ne profita de la faveur que pour jouir des plaisirs. Il avait aux affaires un talent naturel qu'il n'employa jamais. Il mourut insouciant, sans avoir été atteint de l'orage qu'il écouta de loin.

Flatteur de Charles dans la prospérité, lord Holland l'abandonna dans l'infortune; lâcheté vulgaire, commune à tant d'âmes vulgaires : il devint un des boute-feux du parlement. Quand les factions commencent, elles saisissent au hasard leurs chefs; elles plongent ensuite dans l'abîme les singes qu'elles avaient pris pour des hommes.

Enfin l'archevêque de Cantorbéry ferme la liste des conseillers de Charles, dans les temps qui précédèrent les troubles. Il parut à la cour avec cette raideur de caractère qui le rendit incapable de se plier aux circonstances. Haï des grands dont il méprisait l'art et les mœurs, il n'eut pour se soutenir que l'autorité d'une vie sainte et la renommée d'une intégrité poussée jusqu'à la rudesse. De même qu'il dédaigna de s'abaisser devant la faveur des courtisans, il s'opposa aux excès du peuple, et de la persécution des intrigues il tomba dans la proscription des révolutions.

Charles, appuyé de ce conseil, régna l'espace de douze ans avec une autorité illimitée; il n'en fit pas un mauvais usage sous le rapport administratif, mais il cherchait en théorie ce qui était devenu impossible en pratique, une monarchie absolue. Du gouvernement absolu au gouvernement arbitraire, la conversion est facile : l'absolu est la tyrannie de la loi; l'arbitraire est la tyrannie de l'homme.

Si l'Angleterre avait voulu souffrir la levée d'un impôt d'ailleurs fort modéré, elle eût vécu sous un assez doux despotisme. Charles avait des vertus domestiques, du courage, de la modération, de la probité; mais on lui disputait, la loi à la main, tous ses actes; ils pouvaient être bons, mais ils n'étaient pas légaux. Une seule résistance amenait l'emploi de la force et un scandale. Au défaut du pou-

voir parlementaire, les conseillers du monarque suscitèrent le pouvoir de la chambre étoilée dont on augmenta les attributions; fatal auxiliaire de la couronne.

Le jugement rendu contre Hampden (1636) pour n'avoir pas voulu se soumettre à la taxe du *shipmoney*, remua de plus en plus les esprits : une commotion religieuse ébranla l'Écosse. Par ce concours de circonstances qui produit le renouvellement des empires, le peuple d'Écosse et celui d'Angleterre inclinaient au puritanisme, au moment même où les évêques voulaient faire triompher l'église anglicane, et prétendaient introduire quelque chose de la pompe catholique dans le culte protestant.

La nouvelle liturgie est repoussée (1637) à Édimbourg : la foule s'écrie : *Le pape! le pape! l'antechrist!* Le royaume se soulève et le *covenant* est signé.

C'est pourtant de cet acte fanatique, mystique, inintelligible, exprimant dans un jargon barbare les idées les plus rétrécies, que sont émanées la liberté, la tolérance, et la civilisation constitutionnelle de l'Angleterre. C'est ainsi que des horribles comités de 1793 est pour ainsi dire sorti le pacte de notre nouvelle monarchie. Chaque trouble politique chez un peuple est fondé sur une vérité qui survit à ce trouble. Souvent cette vérité est confusément enveloppée dans des mots sauvages et dans des actions atroces ; mais dans les grands changements des États, les mots et les actions passent : le fait politique et moral qui reste d'une révolution est toute cette révolution. Quand celle-ci ne réussit pas, c'est qu'elle a été tentée ou trop tôt ou trop tard, en deçà ou au delà de l'époque où elle eût trouvé les choses et les hommes au degré de maturité propre à sa fructification.

Une assemblée générale de la nation écossaise succéda aux premiers troubles d'Édimbourg. L'épiscopat fut aboli (1638), et l'on commença des levées pour soutenir des opinions avec des soldats.

Sir Thomas Wentworth, membre du troisième parlement, avait fortement provoqué dans ce parlement la fameuse *pétition des droits;* mais lorsque le fondement de l'indépendance constitutionnelle eut été posé, Wentworth devint le soutien de la prérogative royale attaquée, comme il avait été le défenseur de la liberté populaire méconnue. Charles l'avait nommé pair d'Angleterre et vice-roi d'Irlande. Ce monarque, dans les circonstances difficiles où il se trouva engagé, consulta le nouveau lord Wentworth. Ce sujet fidèle donna à son souverain des conseils énergiques. Que sert de recommander la force à la faiblesse?

Dans toute révolution, il y a toujours quelques moments où rien ne semblerait plus facile que de l'arrêter ; mais les hommes sont toujours faits de sorte, les choses arrangées de manière, qu'on ne profite jamais de ces moments. Au lieu de résister, Charles fit lui-même un *covenant*, comme Henri III avait fait une ligue. Les covenantaires écossais traitèrent de *satanique* le covenant du roi. Après d'inutiles concessions, le roi réunit des troupes ; lord Wentworth lui fournit de l'argent et pouvait lui amener une seconde armée : il ne s'agissait que d'avancer ; Charles recula : il conclut une trêve (17 juin 1639), lorsqu'il était assuré d'une victoire.

Bientôt les Écossais reprirent les armes. Lord Wentworth, créé comte de Strafford, voulait qu'on portât la guerre dans le cœur du royaume rebelle et qu'on assemblât un parlement anglais : Charles ne suivit que la moitié de ce conseil.

On aurait pu croire que ce quatrième parlement, rassemblé après un intervalle de douze années, éclaterait en justes reproches : Strafford le ménagea avec tant d'habileté, que les communes se montrèrent d'abord assez dociles. Elles étaient divisées en trois partis : les amis du roi, les partisans de la monarchie constitutionnelle et les puritains ; ceux-ci voulaient un changement radical dans les lois et la religion de l'État; ces trois partis furent cependant au moment de se réunir pour voter les subsides. La trahison du secrétaire d'État, sir Henry Vane, que protégeait la reine, perdit tout.

Le roi et le parlement, également trompés par ce ministre, se crurent brouillés, lorsqu'ils s'entendaient. Charles, avec sa précipitation accoutumée, s'imaginant qu'on lui allait refuser les subsides, fit pour la dernière fois usage d'une prérogative dont il avait abusé. Il cassa encore ce quatrième parlement (5 mai 1640), lequel devait être suivi de l'assemblée qui brisa à son tour la couronne.

A l'instigation des puritains, les Écossais, ayant envahi de nouveau l'Angleterre, surprirent les troupes du roi à Newborn. Charles, arrivé à York pour repousser les Écossais, manda un grand conseil des pairs. Il lui déclara tout à coup que la reine désirait la réunion d'un cinquième parlement.

Arrêtons-nous ici pour parler de cette reine dont l'influence fut si grande sur la destinée de Charles Ier, son mari, et sur celle de Jacques II, son fils.

HENRIETTE-MARIE DE FRANCE.

Sixième enfant et troisième fille de Henri IV, Henriette-Marie naquit le 25 novembre 1609, six mois avant l'assassinat de son père, et mourut neuf ans après le meurtre de son mari. Elle fut tenue sur les fonts de baptême par le nonce, qui devint pape sous le nom d'Urbain VIII. Elle épousa Charles, roi d'Angleterre (11 mai 1625). Le contrat de mariage, rédigé sous les yeux du pape, contenait des clauses favorables à la religion catholique. Henriette-Marie arriva en Angleterre avec les instructions de la mère Madeleine de Saint-Joseph, carmélite, et sous la conduite du père Berulle accompagné de douze prêtres de la nouvelle congrégation de l'Oratoire : ceux-ci renvoyés en France furent remplacés par douze capucins. Rien ne pouvait être plus fatal à Charles Ier que le hasard de cette union catholique, d'ailleurs si noble, dans le siècle du fanatisme puritain. La haine populaire se tourna d'abord contre la reine et rejaillit sur le roi.

Il est impossible de pénétrer aujourd'hui dans le secret des raisons qui firent agir Henriette-Marie au commencement des troubles de la Grande-Bretagne : on la trouve placée dans l'intérêt parlementaire jusqu'au moment de l'explosion de la guerre civile ; elle protége sir Henry Vane qui brouilla le roi et le quatrième parlement ; elle demande la convocation de ce long parlement qui conduisit Charles à l'échafaud ; elle arrache au roi la confirmation de l'arrêt qui frappa Strafford ; ce fut par sa protection que le conseil du roi se remplit des ennemis ou des adversaires de la couronne.

Henriette-Marie était-elle en mésintelligence domestique avec le roi, comme le prétendaient les parlementaires ? Bossuet laissa entendre quelque chose d'une division secrète. « Dieu, dit-il, avait « préparé un charme innocent au roi d'Angleterre dans les agré« ments infinis de la reine son épouse. Comme elle possédait son « affection, car *les nuages qui avaient paru au commencement furent* « *bientôt dissipés, etc.* »

Il n'y a plus aujourd'hui de doute sur le genre de division qui régna un moment entre Charles et Henriette-Marie : élevée dans une monarchie absolue, dans une religion dont le principe est inflexible, dans une cour où l'on passe tout aux femmes, dans un pays où l'humeur est mobile et légère, Henriette fut d'abord un enfant

capricieux qui prétendit faire dominer à la fois sa volonté, sa religion et son humeur. Les prêtres, les femmes et les gentilshommes qu'elle avait amenés avec elle voulaient, les uns exercer leur culte dans tout son éclat, les autres établir leurs modes et se moquer des usages d'une *cour barbare*. Charles accablé de toutes ces querelles renvoya en France la suite de la reine. Il se plaint de la conduite d'Henriette-Marie dans des instructions pour la cour de France datées du 12 juillet 1626.

« Le roi de France et sa mère n'ignorent pas, dit-il [1], les aigreurs « et les dégoûts qui ont eu lieu entre ma femme et moi, et tout le « monde sait que je les ai supportés jusqu'ici avec beaucoup de pa-« tience, croyant et espérant toujours que les choses iraient mieux « parce qu'elle était fort jeune et que cela venait plutôt des mauvais « et artificieux conseils de ses domestiques qui n'avaient que leur « propre intérêt en vue, que de sa propre inclination. En effet, « lorsque je me rendis à Douvres pour la recevoir, je ne pouvais « pas attendre plus de marques de respect et d'affection qu'elle n'en « fit paraître en cette occasion. La première chose qu'elle me dit « fut que comme elle était jeune, et qu'elle venait dans un pays « étranger dont elle ignorait les coutumes, elle pourrait ainsi com-« mettre quantité d'erreurs, et qu'elle me priait de ne me point « fâcher contre elle pour les fautes où elle pourrait tomber par « ignorance, jusqu'à ce que je l'eusse instruite de la manière de les « éviter... Mais elle n'a jamais tenu sa parole. Peu de temps après « son arrivée, madame de Saint-Georges... mit ma femme de si « mauvaise humeur contre moi, que depuis ce temps-là on ne peut « pas dire qu'elle en ait usé envers moi deux jours de suite avec les « égards que j'ai mérités d'elle...

« Je ne prendrai pas la peine de m'arrêter à quantité de petites « négligences, comme le soin qu'elle prend d'éviter ma compagnie, « si bien que, lorsque j'ai à lui parler de quelque chose, il faut que « je m'adresse d'abord à ses domestiques, autrement je suis assuré « d'avoir un refus; son peu d'application à l'anglais et d'égards « pour la nation en général. Je passerai de même sous silence l'af-« front qu'elle me fit avant que j'allasse à cette dernière et mal-« heureuse assemblée du parlement; on n'en a déjà que trop dis-« couru, et vous en avez l'auteur sous vos yeux en France... Après

[1] Je me sers de la traduction de l'excellente édition des *Mémoires de Ludlow*, dans la collection des *Mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre*, par M. Guizot.

« avoir donc supporté si longtemps avec patience les chagrins que « je reçois de ce qui devait faire ma plus grande consolation, je ne « saurais plus souffrir autour de ma femme ceux qui sont la cause « de sa mauvaise humeur, et qui l'animent contre moi; je devrais « les éloigner, quand ce ne serait que pour une seule chose, pour « l'avoir engagée à aller en dévotion à Tiburn [1]. »

On ne peut donc attribuer la mésintelligence de Charles et d'Henriette qu'à une sorte d'incompatibilité d'humeur entre les deux époux. Si le temps et l'adversité l'affaiblirent, la vie de Charles ne fut pas assez longue pour la faire entièrement disparaître. Charles avait quelque chose de doux, de facile et d'affectueux dans le caractère; sa femme était plus impérieuse, et l'on s'apercevait qu'elle avait un certain mépris pour la faiblesse de Charles. La reine était charmante : quoiqu'elle fût née d'un sang et dans une cour qui n'abondait pas en austères vertus, les républicains mêmes n'osèrent calomnier ses mœurs. Nous avons des portraits d'elle laissés par lord Kensington, par Ellis et Howell. Un des historiens français de sa vie nous la dépeint ainsi au moment de son mariage : « Elle n'a-« vait pas encore seize ans. Sa taille était médiocre, mais bien pro-« portionnée. Elle avait le teint parfaitement beau, le visage long, « les yeux grands, noirs, doux, vifs et brillants, les cheveux noirs,

[1] Ce document, trouvé avec les lettres de la reine et du roi dans la cassette de Charles, perdue sur le champ de bataille de Naseby, est évidemment falsifié. On ne conçoit pas d'abord comment un document semblable a été conservé par Charles depuis l'année 1626 jusqu'à l'année 1645 parmi des papiers récents et une correspondance toute relative à la guerre civile. Ensuite ces paroles, *je passerai sous silence l'affront qu'elle me fit avant que j'allasse à cette dernière et malheureuse assemblée du parlement*, si elles signifient quelque chose, présentent un grossier anachronisme. Henriette-Marie débarqua à Douvres le 11 juin 1625; le roi Charles, nouvellement parvenu au trône, ouvrit son premier parlement le 18 du même mois, et en prononça la dissolution le 12 août. Il convoqua un second parlement en 1626; et ce parlement orageux, à cause de l'accusation de Buckingham, fut cassé au mois de juin de cette même année. Charles *n'alla point à cette dernière et malheureuse assemblée du parlement*. Il est évident que les faussaires, ne faisant point attention aux dates, ont voulu parler du long parlement, où Charles se transporta en effet le 4 janvier 1642 pour faire arrêter six membres de la chambre des communes, lesquels avaient été avertis des projets du roi par la trahison de la comtesse de Carlisle, jadis maîtresse de Strafford, ensuite attachée à Pym et favorite de la reine. Enfin le roi parle dans ce document des dévotions de la reine à Tiburn : l'esprit de fanatisme accusait Henriette-Marie d'être allée prier devant la potence à laquelle avaient été pendus quelques prêtres catholiques. Or il est démontré par les pièces diplomatiques anglaises que cette imputation était dénuée de tout fondement. Charles ne pouvait pas écrire ce que son gouvernement même ne croyait pas.

« les dents belles, la bouche, le nez et le front grands, mais bien « faits, l'air fort spirituel, une extrême délicatesse dans les traits, et « quelque chose de noble et de grand dans toute sa personne. C'é- « tait, de toutes les princesses ses sœurs, celle qui ressemblait le « plus à Henri IV son père : elle avait comme lui le cœur élevé, « magnanime, intrépide, rempli de tendresse et de charité, l'esprit « doux et agréable, entrant dans les douleurs d'autrui et compatis- « sant aux peines de tout le monde. »

Les historiens anglais la représentent petite et brune, mais remarquable par la beauté de ses traits et l'élégance de ses manières.

Charles aimait Henriette avec passion : il ne paraît pas qu'elle éprouvât pour lui le même degré de tendresse ; et pourtant tandis qu'il ne lui témoignait aucune inquiétude, c'était elle qui se plaignait et qui semblait un peu jalouse. Dans les lettres de Charles imprimées par ordre du parlement, respire le sentiment le plus touchant d'amour pour Henriette.

Le 13 février 1643, il lui mande : « Je n'avais pas éprouvé jus- « qu'ici combien il est quelquefois heureux d'ignorer, car je n'ai « appris le danger que tu as couru en mer par la violence de la tem- « pête, que lorsque j'avais déjà la certitude que tu en étais heureuse- « ment échappée... L'effroi que m'a causé ce danger ne se calmera « pas jusqu'à ce que j'aie eu le bonheur de te voir, car ce n'est pas « à mes yeux la moindre de mes infortunes que tu aies couru pour « moi un si grand péril, et tu m'as témoigné en ceci tant d'affec- « tion, qu'il n'y a chose au monde qui me puisse jamais acquitter, « et des paroles beaucoup moins que toute autre chose ; mais mon « cœur est si rempli de tendresse pour toi et d'une impatience pas- « sionnée de reconnaissance envers toi, que je n'ai pu m'empêcher « de t'en dire quelques mots, laissant à ton noble cœur le soin de « deviner le reste [1]. »

Il lui écrit d'Oxford, le 2 janvier 1645 : « En déchiffrant la lettre « qui arriva hier, je fus bien surpris d'y trouver que tu te plains de « ma négligence à t'écrire... Je n'ai jamais manqué aucune occasion « de te donner de mes nouvelles... Si tu n'as point la patience de « t'interdire un jugement défavorable sur mes actions jusqu'à ce « que je t'en aie marqué les véritables motifs, tu cours souvent « risque d'avoir le double chagrin d'être attristée par de faux rap-

[1] *Note des Mémoires de Ludlow*, collect. Guiz.

« ports et d'y avoir cru trop vite. Ne m'estime qu'autant que tu me « verras suivre les principes que tu me connais. »

Charles lui écrit du même lieu, le 9 avril de la même année : « Je « te gronderais un peu, si je pouvais te gronder, sur ce que tu « prends trop tôt l'alarme. Songe, je te prie, puisque je t'aime plus « que toute autre chose au monde, et que ma satisfaction est insé- « parablement unie avec la tienne, si toutes mes actions ne doivent « avoir pour but de te servir et de te plaire... L'habitude de ta so- « ciété m'a rendu difficile à contenter ; mais ce n'est pas une raison « pour que tu m'en plaignes moins, toi le seul remède à cette ma- « ladie. Le but de tout ceci est de te prier de me consoler par tes « lettres le plus souvent qu'il te sera possible. Et ne crois-tu pas « que les détails de ta santé soient des sujets agréables pour moi, « quand même tu n'aurais pas autre chose à m'écrire ? N'en doute « pas, ma chère âme, la tendresse est aussi nécessaire à la consola- « tion de mon cœur que ton secours à mes affaires. »

Lorsqu'on songe que Charles épanchait ainsi son cœur au milieu des horreurs de la guerre civile, au moment de tomber entre les mains de ses ennemis, on est profondément attendri.

La reine, un an auparavant, lui écrivait d'York, le 30 mars, ces paroles un peu rudes : « Souvenez-vous de ce que je vous ai écrit « dans mes trois dernières lettres, et ayez plus soin de moi que vous « n'en avez eu jusqu'ici, ou faites semblant du moins d'en prendre « davantage, afin qu'on ne s'aperçoive pas de votre négligence à « mon égard. »

Charles crut devoir déclarer, en mourant, à sa jeune fille la princesse Élisabeth, qu'*il avait toujours été fidèle* à la reine, et la lettre d'adieux qu'il écrivit à celle-ci se terminait par ces mots : « Je « meurs satisfait, puisque mes enfants sont auprès de vous. Votre « vertu et votre tendresse me répondent du soin que vous aurez de « leur conduite. Je ne puis vous laisser des gages plus chers et plus « précieux de mon amour. Je bénis le ciel de faire tomber sa co- « lère sur moi seul. Mon cœur est plein pour vous de la même ten- « dresse que vous y avez toujours vue. Je vais mourir sans crainte, « me sentant fortifié par le souvenir de la fermeté d'âme que vous « m'avez fait paraître dans nos périls communs. Adieu, madame, « soyez persuadée que jusqu'au dernier moment de ma vie je ne fe- « rai rien qui soit indigne de l'honneur que j'ai d'être votre époux [1]. »

[1] *Vie de Henriette-Marie.*

Cette dernière lettre de Charles, qui n'est pas assez connue, montre que ses sentiments intimes étaient aussi nobles, et peut-être encore plus touchants que ceux qu'il fit éclater sur l'échafaud.

On peut reprocher à Henriette-Marie du penchant à l'intrigue, penchant qu'elle tenait du sang des Médicis ; elle se livra aussi à des moines sans prudence et à des favorites qui la trahirent. Elle avait le courage du sang ; le courage politique lui manquait quelquefois, et quand les orages populaires grondaient, quoique femme de tête et de cœur, elle donnait des conseils pusillanimes. Bienfaisante et magnanime, elle fit souvent accorder la liberté et la vie à ses ennemis. Elle ne voulait pas même connaître le nom de ses calomniateurs. « Si ces personnes me haïssent, disait-elle, leur haine ne du« rera peut-être pas toujours, et s'il leur reste quelque sentiment « d'honneur, ils auront honte de tourmenter une femme qui prend « si peu de précaution pour se défendre. » Les infortunes d'Henriette-Marie avaient été, pour ainsi dire, prédites par François de Sales, qui reste à notre histoire au triple titre de saint, d'homme illustre et d'ami de Henri IV.

Quoi qu'il en soit des altercations religieuses et domestiques qui troublèrent la paix intérieure de Charles et d'Henriette ; quoi qu'il en soit des causes qui amenèrent la liaison, jusqu'à présent inexplicable, de la reine et des premiers parlementaires, quand les malheurs de Charles éclatèrent, la fille du Béarnais retrouva comme lui dans la guerre civile le courage et la vertu.

Lorsqu'en 1625 elle alla recevoir la couronne de la Grande-Bretagne, la reine Marie de Médicis sa mère, la reine Anne d'Autriche sa belle-sœur, l'accompagnèrent jusqu'à Amiens. Toutes les villes sur son passage lui rendaient des honneurs extraordinaires ; par une pompe digne de la royauté chrétienne, *les prisons étaient ouvertes à son arrivée, et elle voyait devant elle une infinité de malheureux qui la remerciaient de leur liberté, et la comblaient de bénédictions* [1]. Les trois reines se quittèrent à Amiens. Vingt vaisseaux qui attendaient Henriette de France à Boulogne, la transportèrent à Douvres : elle y fut reçue au bruit de l'artillerie et aux acclamations du peuple. Il y eut des combats à la barrière, des jeux et des courses de bagues.

Quand la reine d'Angleterre revint en France, en 1544, elle y rentra en fugitive ; les prisons ne s'ouvraient plus par le charme de

[1] *Vie de Henriette-Marie.*

son sceptre; elle se dérobait elle-même aux prisons. Voyageant d'un royaume à l'autre, échappant à des tempêtes pour arriver à des combats, quittant des combats pour retrouver des tempêtes, Henriette était saisie par la fatalité qui poursuivait les Stuarts. On vit cette courageuse femme, canonnée jusque dans la maison qui lui servait d'abri contre les flots, obligée de passer la nuit dans un fossé où les boulets la couvraient de terre. Une autre fois, le vaisseau qui la portait étant près de périr, elle dit aux matelots ce mot qui rappelle celui de César : « Une reine ne se noie pas. »

Libre d'esprit au milieu de tous les dangers, elle écrivait au roi, de Newark, le 27 juin 1643 : « Tout ce qu'il y avait actuellement de « troupes à Nottingham s'est rendu à Leicester et à Derby, ce qui « nous fait croire qu'elles ont dessein de nous couper le passage... « J'emmène avec moi trois mille hommes d'infanterie, trente com- « pagnies de cavalerie ou de dragons, six pièces d'artillerie et deux « mortiers. Henri Germyn, en qualité de colonel de mes gardes, « commande toutes ces forces; il a sous lui sir Alexandre Lesley « qui commande l'infanterie, Gérard la cavalerie, et Robert Legg « l'artillerie; Sa Majesté est madame la généralissime, pleine d'ar- « deur et d'activité; et en cas que l'on en vienne à une bataille, « j'aurai à commander cent cinquante chariots de bagages [1]. »

Après de nouveaux revers, privée de presque toute assistance dans la petite ville d'Exeter que le comte d'Essex se préparait à assiéger, elle mit au monde, le 16 juin 1644, sa dernière fille.

A peine accouchée, elle fut forcée de fuir de nouveau, n'ayant pour tout aide que son confesseur, un gentilhomme et une de ses femmes, *qui avaient de la peine à la soutenir à cause de son extrême faiblesse.* Elle avait été obligée d'abandonner à Exeter sa fille nouvellement née : c'était cette princesse prisonnière dix-sept jours après sa naissance, cette princesse frappée par la mort à Saint-Cloud dans toute la fleur de la beauté et de la jeunesse, cette duchesse d'Orléans, cette seconde Henriette que la gloire de Bossuet devait atteindre comme la première.

Une cabane déserte, à l'entrée d'un bois, s'offrit à la fuite d'Henriette-Marie. Elle y demeura cachée pendant deux jours. Elle entendit défiler les troupes du comte d'Essex qui parlaient de porter à Londres *la tête de la reine,* laquelle tête avait été mise à prix pour une somme de 6,000 liv. sterl.

[1] *Note des Mémoires de Ludlow,* collect. Guiz.

Henriette, arrivée à Plymouth à travers mille périls, s'embarque pour l'île de Jersey : l'amiral Batty la poursuit. Alors, comme la femme de saint Louis, elle fait promettre à un capitaine de la tuer et de la jeter dans la mer avant qu'elle tombât aux mains de ces infidèles d'une nouvelle sorte. Elle aborde avec quelques matelots parmi des rochers sur la côte de la Basse-Bretagne ; les paysans, prenant ces étrangers pour des pirates, s'arment contre eux ; Henriette-Marie se fait reconnaître, part pour Paris, arrive au Louvre et tombe dans de nouveaux malheurs.

Outragée par des libelles jusque sur le continent, elle tombait des mains de la populace féroce de Londres dans celles de la populace insolente de Paris. Ballottée entre deux guerres civiles sur les bords de la Tamise, elle rencontre les crimes sérieux des révolutions; sur les rivages de la Seine, les pasquinades sanglantes de la Fronde; là le drame de la liberté, ici sa parodie. Les bouchers et les boulangers d'Angleterre veulent tuer Henriette-Marie dans le palais des Stuarts; les bouchers et les boulangers de France lui refusent des aliments, dans le palais des Bourbons, oubliant que leurs pères avaient été nourris par celui dont ils dédaignaient de nourrir la fille.

« Cinq ou six jours avant que le roi sortît de Paris, dit le cardinal « de Retz, j'allai chez la reine d'Angleterre que je trouvai dans la « chambre de MADEMOISELLE, sa fille, qui a été depuis madame d'Or- « léans. Elle me dit d'abord : Vous voyez, je viens tenir compagnie « à Henriette; la pauvre enfant n'a pu se lever aujourd'hui faute de « feu... La postérité aura peine à croire qu'une petite-fille d'Henri « le Grand ait manqué d'un fagot pour se lever au mois de janvier « dans le Louvre et sous les yeux d'une cour de France. »

Elle était souvent obligée de se promener des *après-dînées entières dans les galeries du Louvre pour s'échauffer... Elle appréhendait non-seulement les insultes du peuple de Paris, mais la dureté de ses créanciers... Les Parisiens ne la pouvaient souffrir, et un jour que le roi Charles II son fils se promenait sur une terrasse qui donnait du côté de la rivière, quelques mariniers lui firent des menaces, ce qui l'obligea de se retirer de peur de les aigrir davantage par sa présence* [1].

Triste et extraordinaire complication et ressemblance de destinée ! Henriette-Marie, en 1639, avait reçu à Whitehall sa mère exilée, Marie de Médicis. Des habitants de Londres, déjà soulevés contre la reine d'Angleterre, se portèrent à des excès contre l'ancienne reine

[1] *Vie de Henriette-Marie.*

de France. La fille de Henri IV, qui se défendait à peine contre la haine publique, fut obligée de demander une garde pour protéger la veuve de Henri IV : et Anne d'Autriche fut impuissante, à son tour, dans Paris, pour mettre à l'abri la sœur fugitive de Louis XIII, et la tante de Louis le Grand.

Une fausse nouvelle parvint d'abord à la reine d'Angleterre sur la catastrophe du 30 janvier 1649 : le bruit courut que Charles Ier avait été délivré sur l'échafaud par le peuple; mais la lettre d'adieu de l'infortuné monarque, qui fut remise à Henriette le 9 février, dans le couvent des Carmélites à Paris, la tira d'erreur; elle s'évanouit. Le lendemain, madame de Motteville la vint complimenter de la part de la reine régente. Le malheur donnait le droit à la reine d'Angleterre de faire des leçons : elle chargea madame de Motteville de dire à Anne d'Autriche « que le roi son seigneur (Charles Ier) ne s'é-« tait perdu que pour n'avoir jamais su la vérité... que le plus grand « des maux qui pouvaient arriver aux rois, et celui qui seul dévorait « leurs empires, était d'ignorer la vérité. »

Cette insistance d'Henriette n'expliquerait-elle pas son premier penchant pour les parlementaires, et son antipathie pour Strafford, dont elle trouvait peut-être l'esprit trop absolu? Elle ajouta dans cette conversation, « qu'il fallait prendre garde à irriter les peu-« ples. » Si Charles Ier ne s'était perdu que pour n'avoir pas connu la vérité, au dire de la reine, cette reine ne partageait donc pas l'entêtement du roi sur l'étendue de la prérogative? Elle aimait les parlements : lorsqu'elle songea à quitter l'Angleterre avec Marie de Médicis, sa mère, les deux chambres lui présentèrent une humble pétition pour la supplier de ne pas s'éloigner. Henriette répondit en anglais par un gracieux discours qu'elle resterait, et qu'il n'y avait point de sacrifice que le peuple ne pût attendre d'elle [1].

Après la mort de son mari, elle se donna le surnom de *reine malheureuse*, et elle porta le deuil toute sa vie.

L'épreuve la plus rude que cette reine eut à soutenir fut de solliciter un douaire de veuve auprès de l'homme qui l'avait faite veuve : Cromwell répondit au cardinal Mazarin qu'Henriette de France n'avait jamais été reconnue reine d'Angleterre. Cette réponse sauvage, qui transformait en concubine d'un prince étranger la fille d'un de nos plus grands rois, étonne moins que la demande même de cette fille de Jeanne d'Albret. Lorsque Henriette apprit ce refus, elle dit

[1] *Journaux du P.*, IV, 314.

noblement : « Ce n'est pas à moi, c'est à la France que cet outrage « s'adresse. » Telle était, en effet, l'abjection où la politique d'un ministre sans honneur avait alors réduit notre patrie. Mazarin était descendu jusqu'à se faire l'espion de Cromwell auprès de la famille royale exilée : ce fait résulte d'une lettre de Cromwell, qui n'était lui-même qu'un grand espion couronné et armé.

Quelque temps auparavant, Henriette-Marie avait été forcée de demander au parlement de Paris ce qu'elle appelait une *aumône*.

Retirée à Chaillot chez des sœurs de la Visitation établies dans une maison bâtie par Catherine de Médicis, Henriette devint bigote : il est assez curieux de lire que Port-Royal lui avait offert de l'argent et un asile. Dans les histoires de sa vie, tristes sont ces petits contes de religieux et de religieuses, ces conseils de nonnes qui parlent des plus grands événements dont elles entendent à peine le bruit, qui jugent du fond de leurs cellules les choses de la politique, et qui, immobiles dans leurs saints déserts, ne s'aperçoivent pas même que le monde marche et passe au pied des murs de leur cloître. Henriette-Marie essaya de rendre ses enfants à l'église romaine. Charles II, indifférent à tout principe, préféra sa couronne à sa foi : il ne se fit catholique qu'en mourant, lorsqu'il n'avait plus rien à perdre des biens de la terre. Le duc de Glocester et la princesse d'Orange restèrent zélés protestants ; le duc d'York seul (Jacques II) reçut des impressions qui le devaient ramener un jour à Paris, pour y mourir dépouillé comme sa mère. La princesse Henriette, depuis duchesse d'Orléans, fut élevée dans la religion romaine.

A la restauration de Charles II, la veuve de Charles I[er] passa en Angleterre et ne se put résoudre à y demeurer. Elle ne connaissait plus personne ; elle allait pleurant dans les palais de Whitehall, de Saint-James et de Windsor, poursuivie qu'elle était par quelques souvenirs. Après avoir vu mourir deux de ses enfants (la princesse d'Orange, veuve de vingt-six ans, et le duc de Glocester), elle s'embarqua avec sa fille Henriette pour revenir en France. Son vaisseau échoua ; Henriette fut saisie d'une rougeole dangereuse, et resta, soignée par sa mère, un mois entier à bord du vaisseau. La compagne éprouvée de l'infortuné Charles maria Henriette au duc d'Orléans, et reçut à Chaillot le bref de la béatification de saint François de Sales ; dernières grandeurs de la terre et du ciel qui la visitèrent dans sa solitude.

Vers l'an 1663, Henriette-Marie fit un dernier voyage à Londres. Enfin, rentrée pour toujours dans sa patrie, elle tomba malade à

Sainte-Colombe, petite maison de campagne située à peu de distance de la Seine. Un grain d'opium qu'elle prit la plongea dans un sommeil dont elle ne se réveilla plus. Elle expira vers minuit, le 10 septembre 1669. Un historien a dit qu'*elle avait fait un saint usage de ses maux.* Bien que son corps fût porté à Saint-Denis et son cœur à la Visitation de Chaillot, elle serait morte oubliée, si Bossuet ne s'était emparé de ce grand débris de la fortune, pour le façonner à la manière de son génie.

Le grand orateur, en envoyant l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre et de madame Henriette à l'abbé de Rancé, lui écrivait : « J'ai « laissé ordre de vous faire passer deux oraisons funèbres qui, parce « qu'elles font voir le néant du monde, peuvent avoir place parmi « les livres d'un solitaire, et qu'en tout cas il peut regarder comme « deux têtes de mort assez touchantes. »

DE L'OUVERTURE DU LONG PARLEMENT

AU COMMENCEMENT DE LA GUERRE CIVILE.

DE 1640 A 1647.

Ce fut donc par l'avis de la reine que Charles Ier annonça au conseil des pairs réunis à York la convocation d'un parlement.

Pour ne s'occuper que des affaires intérieures, il se fallait débarrasser des Écossais. En vain Strafford s'opposa au traité déshonorant que l'on conclut avec eux; en vain il montra, par une action hardie, combien il était facile de les vaincre ; le roi n'écouta rien et se hâta de revenir à Londres. Le quatrième parlement avait été dissous le 5 mai 1640, et le 3 novembre de la même année s'ouvrit cette cinquième assemblée si fameuse dans l'histoire sous le nom du *long parlement.*

Charles avait passé douze années sans appeler les communes; il s'était hâté, après ce laps de temps, de les disperser de nouveau ; on ne s'étonne donc pas de voir, par une réaction naturelle, les communes irritées établir le bill des parlements triennaux, enlever au roi le pouvoir de proroger ces parlements et de les dissoudre ; par ce seul acte, la monarchie constitutionnelle était changée en une démocratie royale. Le monarque qui avait tant combattu pour

la *prérogative*, lorsqu'elle n'était pas virtuellement attaquée, l'abandonna au moment même où on lui porta les plus rudes coups.

Désespérant d'être utile à un prince si faible, Strafford avait voulu se retirer du ministère; Charles retint le conseiller fidèle qui, ne le pouvant plus servir, se dévoua.

Un dessein, tout à fait digne du caractère déterminé de Strafford, avait été conçu : le ministre voulait dénoncer au parlement même les membres de ce parlement, qui avaient appelé l'armée écossaise en Angleterre. Les preuves de l'appel existaient; mais ceux que Strafford prétendait accabler le devancèrent : Pym présenta, au nom des communes, à la barre de la chambre des pairs, une accusation de haute trahison contre Strafford qui fut immédiatement saisi et envoyé à la Tour.

Charles alors croyant adoucir les communes consentit à tout ce qu'elles voulurent entreprendre contre l'autorité de la couronne; mais en renonçant, comme on vient de le dire, au pouvoir de dissoudre le parlement, il se priva du moyen le plus sûr de sauver son ami.

Les chefs du parti étaient, dans la chambre des lords, le duc de Bedford, lord Say, lord Mandeville et le comte d'Essex.

Le duc de Bedford jouissait d'un revenu immense qui provenait en grande partie des confiscations dont la couronne avait doté sa famille. Il avait ce commun bon sens que le vulgaire prend pour de la sagesse : orgueilleux d'une richesse de mauvaise origine et d'une raison suffisante pour vaquer aux intérêts ordinaires de la vie, regardant les bienfaits des cours non comme une faveur, mais comme un tribut payé à sa puissance, Bedford, si zélé pour le régime légal, et dont les biens étaient les iniques présents de l'arbitraire, se réservait au jour du malheur le droit d'être ingrat.

Lord Say, violent puritain, n'avait qu'une fortune médiocre, son ambition était démesurée, son esprit fin, son caractère réservé. Les royalistes n'avaient pas d'ennemi plus dangereux.

Sans talents réels, avec de l'urbanité et quelque chose de sincère, lord Mandeville gagna l'affection et la confiance des communes.

Quant au comte d'Essex, dupe des chefs populaires qui flattaient sa vanité, c'était un de ces hommes à l'esprit étroit et faux, pour qui l'expérience est nulle ; un de ces hommes qui voient le bonheur de l'espèce dans le malheur de l'individu, toujours prêts à recommencer les mêmes fautes, toujours s'ébahissant de ce qui arrive ; personnages qui sont les niais d'un parti, comme d'autres en sont les trafiquants ou les héros.

Dans la chambre des communes, Pym était chargé de toutes les propositions de lois ; il n'avait d'autre talent que celui des affaires auxquelles il semblait donner du poids par une parole lourde et un ton dogmatique ; il ne manquait pas de conscience, et son jugement était droit. Il ne désirait qu'une amélioration dans le gouvernement ; chef des réformateurs à la naissance des troubles, il se trouva loin derrière eux, quand la révolution eut fait des progrès.

Hampden vint à point pour aider au renversement d'un empire : passé tout à coup d'une vie dissipée aux mœurs les plus sévères, cachant sous les dehors de l'affabilité des desseins vastes, il est probable qu'il conçut l'idée d'une république, quand on ne songeait encore qu'aux priviléges parlementaires.

Hampden prenait une partie de sa force dans la flexibilité de ses talents : son éloquence et son esprit étaient à volonté concis ou diffus, clairs ou embarrassés, et cette obscurité, dont il était le maître, lui donnait plus de puissance en le rattachant aux défauts de son siècle. Tantôt il résumait les débats du parlement avec une précision admirable, quand ces débats menaient au triomphe de son opinion ; tantôt il embrouillait la question de manière à la faire ajourner, si elle paraissait se résoudre contre son avis. Poli et modeste avec art, paraissant se défier de son jugement et céder à celui d'autrui, il finissait toujours par emporter ce qu'il désirait. Intrépide à l'armée, profond dans la connaissance des hommes, lui seul devina Cromwell alors que la foule n'apercevait encore rien dans ce destructeur du trône des Stuarts. Sylla pénétra de même l'âme de César : les aigles voient de loin et de haut. On a cru pourtant qu'Hampden fut tenté par la proposition à lui faite d'être gouverneur du prince de Galles, s'il voulait, avec Pym et Hollis, s'engager à sauver Strafford [1].

Sombre, vindicatif, implacable, Saint-John formait, avec Pym et Hampden, le triumvirat qui dominait la nation. Ces trois hommes se servaient encore du fanatisme de Fiennes et des talents de sir Henri Vane.

Celui-ci joignait à une dissimulation profonde un esprit prompt et une parole mordante; dans la laideur bizarre de sa physionomie on croyait lire des destinées extraordinaires. Emporté par une imagination inquiète et ardente, libertin à Londres, puritain à Genève, séditieux à Boston, Vane excitait partout des troubles; il enflammait

[1] Whitelocke.

les esprits pour des principes dont il se jouait. Après avoir traîné une vie d'aventures sur tous les rivages, il revint dans son pays où la révolution semblait attirer et demander son fatal génie.

Strafford ayant été mis en accusation, le parlement crut qu'il était temps de recourir aux grandes mesures populaires. On fit sortir des prisons et promener en triomphe trois écrivains condamnés pour des libelles. Dans les temps de troubles, la licence de la presse est souvent confondue avec la liberté de la presse, et l'on se sert ensuite de la crainte qu'inspire la première pour enchaîner la seconde : Milton prit la plume en faveur de celle-ci. On trouve pour la première fois le grand nom de l'Homère anglais, confondu parmi ceux des pamphlétaires du temps, comme on lit le nom d'Olivier Cromwell sur la liste des colonels ou des capitaines de cavalerie de l'armée parlementaire.

Des pétitions étaient colportées de maison en maison, et revêtues de la signature d'honnêtes citoyens dont la bonne foi était surprise. Quiconque à la chambre basse se montrait modéré perdait son siége : on trouvait cent causes de nullité à son élection ; et quiconque entrait violemment dans les idées du jour restait député, sa nomination fût-elle entachée de tous les vices. Le pouvoir passé entièrement aux communes, il fut aisé de prévoir la mort de Strafford.

Cet homme n'eut qu'un défaut, et ce défaut le perdit : il méprisait trop les conseils et les obstacles. Fait par la nature pour commander, la moindre contradiction lui était insupportable. L'empire appartient sans doute aux talents, la souveraineté réside dans le génie, mais c'est un malheur quand le sentiment d'une supériorité incontestable est révélé à celui qui la possède dans une seconde place, alors qu'il lui est impossible d'atteindre à la première. Ce qui serait grandeur et puissance légitime au plus haut degré de l'ordre social devient, un degré plus bas, orgueil et tyrannie.

Amené devant la chambre des pairs, Strafford sans assistance, sans préparation, sans connaître même les accusations dont il était chargé, luttant seul contre la faiblesse du roi, la fougue des communes, le torrent de l'inimitié populaire, Strafford se défendait avec tant de présence d'esprit, que ses juges n'osèrent d'abord prononcer la sentence.

Toutes les paroles de l'illustre infortuné furent calmes, dignes, pathétiques et modestes. Son discours, qui nous est resté, n'est point souillé du jargon de l'époque. Strafford, dans son adversité, se montra aussi supérieur aux Pym et aux Fiennes par la beauté du

génie que par la grandeur de l'âme. La conclusion de sa défense, citée partout, arracha des pleurs à ses ennemis.

« Milords, j'ai retenu ici vos seigneuries beaucoup plus longtemps « que je ne l'aurais dû ; je serais inexcusable si je n'avais parlé pour « l'intérêt de ces gages qu'une sainte, maintenant dans le ciel, m'a « laissés (il montrait ses enfants, et ses pleurs l'interrompirent); ce « que je perds moi-même n'est rien ; mais, je l'avoue, ce que mes « indiscrétions vont faire perdre à mes enfants m'affecte profondé- « ment : je vous prie de me pardonner cette faiblesse. J'aurais voulu « dire quelque chose de plus, mais j'en suis incapable à présent : « ainsi je me tairai...

« Et maintenant, milords, je remercie Dieu de m'avoir instruit, « par sa grâce, de l'extrême vanité des biens de la terre, comparés « à l'importance de notre salut éternel. En toute humilité et en « toute paix d'esprit, milords, je me soumets à votre sentence. Que « cet équitable jugement soit pour la vie ou pour la mort, je me « reposerai plein de gratitude et d'amour dans les bras du grand « Auteur de mon existence. »

Socrate fut moins soumis : il accusa ses juges à la fin de son apologie. « Il est temps, leur dit-il, que je me retire, vous, *pour vivre*, « moi, pour mourir. »

Ce ne fut qu'à force de menaces que l'on parvint à faire condamner Strafford dans la chambre des pairs : malgré ces violences, dix-neuf voix sur quarante-six l'osèrent encore absoudre.

L'accusé, dans sa défense, avait surtout foudroyé Pym, l'accusateur, réduit à balbutier une misérable réplique. L'animosité des communes contre Strafford n'était peut-être si grande que parce que le noble pair avait fait partie de la chambre populaire, et qu'il s'était montré lui-même ardent adversaire de la couronne. Les chefs plébéiens le regardaient comme un déserteur. L'envie s'attachait aussi à l'élévation du ministre de Charles : le mérite oublié plaît; récompensé, il offusque.

Enfin, il faut dire encore que les partis ont un merveilleux instinct pour découvrir et pour perdre les hommes de taille à les combattre. Dans les grandes révolutions, le talent qui heurte de front ces révolutions est écrasé ; le talent qui les suit peut seul s'en rendre maître : il les domine, lorsque, ayant épuisé leurs forces, elles n'ont plus pour elles le poids des masses et l'énergie des premiers mouvements. Mais cette sorte de talent complice appartient à des personnages plus grands par la tête que par le cœur, car ils sont longtemps

obligés de se cacher dans le crime, pour s'emparer de la puissance.

Charles dans son palais, tremblant pour les jours de la reine, nomma une commission chargée de ratifier *tous* les bills portés à la sanction royale. Parmi ces bills se trouvait celui qui condamnait Strafford : dernière et misérable faiblesse d'un prince qui cherchait à couvrir son ingratitude à ses propres yeux, en comprenant dans un acte *général* de l'autorité suprême l'acte *particulier* qui donnait la mort à un ami ! On sait que le monarque fut déterminé à permettre l'exécution de la sentence par la chose même qui l'aurait dû affermir dans la résolution de s'y opposer. Le magnanime Strafford écrivit une lettre à Charles pour dégager la conscience de son roi, et lui donner la permission de le faire mourir.

« Ma vie, lui mandait-il, ne vaut pas les soins que Votre Majesté « prend pour me la conserver : je vous la donne avec empresse- « ment en échange des bontés dont vous m'avez comblé, et comme un « gage de réconciliation entre vous et votre peuple. Jetez seulement « un regard de compassion sur mon pauvre fils et sur ses trois sœurs. »

De tous les conseillers de la couronne, Juxon, évêque de Londres, eut seul le courage de dire au roi qu'il ne devait pas souscrire à la condamnation, s'il ne trouvait pas Strafford coupable. Exemple frappant de la justice divine ! ce fut ce même Juxon, cet équitable et courageux prélat, qui assista Charles Ier à l'échafaud.

Lorsque Strafford apprit que son supplice avait été autorisé, il se leva avec étonnement de son siége, et s'écria dans le langage de l'Écriture : « Ne mettez point votre confiance dans la parole des « princes ni dans les enfants des hommes. » Strafford avait-il cru au courage du roi ? un reste d'amour de la vie s'était-il caché au fond du cœur d'un grand homme ?

Charles n'apaisa point les esprits en laissant verser le sang de son ministre : une lâcheté n'a jamais sauvé personne. Les princes de la terre, que des fautes ou des crimes exposent souvent à perdre la couronne, feraient mieux de la compromettre quelquefois pour des causes saintes.

Au surplus l'infortuné Stuart ne cessa de se reprocher sa faiblesse : condamné à son tour, il déclara que sa mort était un juste talion de celle de Strafford. Cette confession publique, prononcée à haute voix sur l'échafaud, est une des plus hautes leçons de l'histoire : la postérité n'a pas absous l'ami, mais elle a pardonné au monarque en faveur de la sincérité du repentir, et de la grandeur de l'expiation.

Strafford s'était certainement rendu coupable d'actes arbitraires en Irlande ; mais l'Irlande avait été gouvernée de tout temps par l'autorité militaire et par des lois exceptionnelles. D'ailleurs les limites des priviléges de la couronne et des droits du parlement étaient encore si confuses, que l'on se pouvait ranger du côté d'un de ces deux pouvoirs d'après des antécédents d'une égale autorité. Cinquante ans plus tard, Strafford eût été sévèrement mais justement condamné ; à l'époque de l'arrêt prononcé sur lui, les lois qu'on lui appliqua étaient ou non faites, ou contestées, ou détruites par d'autres lois. Le bill d'*attainder* renferma implicitement le délit et la peine ; la sentence fut à la fois un jugement et une loi, laquelle loi avait un effet rétroactif : il y eut donc violence et iniquité.

Strafford se prépara au supplice avec le plus grand calme [1]. Le 22 mai 1641, au matin, on le conduisit au lieu de l'exécution : en passant au pied de la tour où l'archevêque Laud, accusé comme lui, était renfermé, il éleva la voix et pria le prélat de le bénir. Le vieillard parut à la fenêtre; ses cheveux étaient blancs; des larmes baignaient son visage; deux ecclésiastiques le soutenaient. Strafford se mit à genoux : Laud passa ses mains à travers les barreaux; il essaya de donner une bénédiction que l'âge, l'infortune et la douleur ne lui permirent pas d'achever ; il défaillit dans les bras de ses deux assistants.

Strafford se releva, prit la route de l'échafaud où le vieil évêque le devait suivre. Le ministre de Charles marcha au supplice d'un air serein, au milieu des insultes de la populace. Avant de poser le front sur le billot, il prononça ces paroles : « Je crains qu'une révo-« lution qui commence par verser le sang ne finisse par les plus « grandes calamités et ne rende malheureux ceux qui l'entrepren-« nent. » Il livra sa tête et passa à l'éternité (1641).

La révolution précipite son cours ; le roi part pour l'Écosse; la conspiration irlandaise éclate et est suivie d'un des plus horribles massacres dont il soit fait mention dans l'histoire ; les chefs du parti puritain saisissent cette occasion pour hâter la marche des événements. Charles revient de l'Écosse; le parlement lui présente des remontrances séditieuses et fait emprisonner les évêques.

Irrité de tant d'affronts, le roi va lui-même accuser de haute trahison dans la chambre des communes les six membres les plus fa-

[1] J'invite à lire, dans la collection des lettres de Strafford, la lettre qu'il écrivit à son fils avant d'aller à l'échafaud.

meux de la faction puritaine. Ceux-ci, prévenus de cette imprudente démarche par une indiscrétion de la reine, se réfugient dans la cité. Une insurrection éclate; les bruits les plus absurdes se répandent: tantôt c'est la rivière que les *cavaliers* doivent faire sauter en l'air par l'explosion d'une mine; tantôt ce sont ces mêmes *cavaliers* (les royalistes) qui viennent mettre le feu à la demeure des *têtes rondes* (les parlementaires). Menacée d'un décret d'accusation, la reine force le roi à donner sa sanction à la loi qui privait les évêques du droit de voter. Henriette quitte l'Angleterre; Charles se retire à York, après avoir refusé d'apposer sa signature au bill relatif à la milice; bill qui tendait à mettre le pouvoir militaire aux mains de la chambre élective: de part et d'autre on se prépare à la guerre.

On remarque dans la conduite du roi, depuis son avénement au trône jusqu'à l'époque de la guerre civile, cette incertitude qui prépare les catastrophes. Entêté de la *prérogative*, il se la laissa d'abord arracher par lambeaux, et la livra ensuite toute à la fois; il était brave: il pouvait en appeler à l'épée, et il ne recourut aux armes que quand ses ennemis eurent acquis le pouvoir de résister; toutes les voies constitutionnelles lui étaient ouvertes pour agir au nom de la constitution, même contre le parlement, et il n'entra point dans ces voies. Enfin, Charles lutta inutilement contre la force des choses; son temps l'avait devancé: ce n'était pas sa nation seule qui l'entraînait, c'était le genre humain; il voulut ce qui n'était plus possible. La liberté conquise s'alla perdre d'abord dans le despotisme militaire, qui la dépouilla de son anarchie; mais enlevée aux pères, elle fut substituée aux fils, et resta en dernier résultat à l'Angleterre.

Dans les combats de plume qui précédèrent des combats plus sanglants, le parti de Charles eut presque toujours raison par le fond et par la forme: ce parti posa très-nettement les questions relatives aux formes du gouvernement; il prouva que la constitution anglaise était composée de monarchie, d'aristocratie et de démocratie (c'était la première fois que l'on s'exprimait ainsi); il prouva que les demandes du parlement tendaient à dénaturer la constitution monarchique et à jeter la Grande-Bretagne dans l'état populaire, le pire de tous les états. Falkland et Clarendon écrivaient pour le roi; tous deux étaient ennemis déclarés des mesures arbitraires de la cour.

Pourquoi un parti si raisonnable dans ses doctrines ne fut-il pas écouté? C'est qu'on ne le crut pas sincère, et qu'ensuite il était

froid ; il se trouvait placé du côté d'un pouvoir qui tendait à conserver, tandis que les passions étaient du côté d'un pouvoir qui voulait détruire. Enfin ce parti était dépassé dans ses sentiments de liberté par les puritains, qui marchaient à la république. Plus tard on retourna aux principes de Clarendon et de Falkland, mais il fallut dévorer vingt ans de calamités. Ainsi nous sommes revenus en 1814 aux doctrines de 1789 : nous aurions pu nous épargner le luxe de nos maux.

Cependant (il est triste de le dire) les crimes et les misères des révolutions ne sont pas toujours des trésors de la colère divine, dépensés en vain chez les peuples. Ces crimes et ces misères profitent quelquefois aux générations subséquentes par l'énergie qu'ils leur donnent, les préjugés qu'ils leur enlèvent, les haines dont ils les délivrent, les lumières dont ils les éclairent. Ces crimes et ces misères, considérés comme leçons de Dieu, instruisent les nations, les rendent circonspectes, les affermissent dans des principes de liberté raisonnable ; principes qu'elles seraient toujours tentées de regarder comme insuffisants, si l'expérience douloureuse d'une liberté sous une autre forme n'avait été faite.

Falkland a laissé un de ces souvenirs mêlés de mélancolie et d'admiration qui attendrissent l'âme. Il était doué du triple génie des lettres, des armes et de la politique. Il fut fidèle aux Muses sous la tente, à la liberté dans le palais des rois, dévoué à un monarque infortuné, sans méconnaître les fautes de ce monarque. Accablé des maux de son pays, fatigué du poids de l'existence, il se laissa aller à une tristesse qui se faisait remarquer jusque dans la négligence de ses vêtements. Il chercha et trouva la mort à la bataille de Naseby : on devina son dessein de quitter la vie au changement de ses habits : il s'était paré comme pour un jour de fête.

Le chancelier Clarendon, qui de son côté servit si bien Charles Ier, vint dans la suite mourir à Rouen, exilé par Charles II, qui lui devait en partie sa couronne. Sous le règne de ce dernier prince, on condamna à être brûlé par la main du bourreau le mémoire justificatif du vertueux magistrat dont les écrits mêlés à ceux de Falkland avaient fait triompher la cause royale.

L'étendard royal planté à Nottingham donna, dit Hume, le signal de la discorde et de la guerre civile à toute la nation. Clarendon remarque que les parlementaires avaient commis le premier acte d'hostilité en s'emparant des magasins de Hull. L'observation est juste, mais le parlement avait agi dans ses intérêts : lorsque dans

les troubles des empires on en est venu à l'emploi de la force, il s'agit moins de la première attaque que de la dernière victoire.

La fortune se déclara d'abord pour le roi : la reine lui amena des secours. Il assembla à Oxford les membres du parlement qui lui étaient demeurés fidèles, afin de combattre le parlement de Londres : ainsi sous la Ligue nous avions le parlement de Tours et celui de Paris; « mais depuis, dit Bossuet, des retours soudains, des chan-« gements inouïs, la rébellion longtemps retenue, à la fin tout à « fait maîtresse; nul frein à la licence; les lois abolies, la majesté « violée par des attentats jusqu'alors inconnus; l'usurpation et la « tyrannie sous le nom de liberté. »

CROMWELL.

Tous ces revers tinrent à un homme : non que Cromwell fût l'adversaire de Charles (dans ce cas encore la lutte eût été trop inégale), mais Cromwell était la destinée visible du moment. Charles, le prince Rupert, les partisans du roi, remportaient-ils quelque avantage, cet avantage devenait inutile par la présence de Cromwell. Moins les talents de cet homme étaient éclatants, plus il paraissait surnaturel : bouffon et trivial dans ses jeux, lourd et ténébreux dans son esprit, embarrassé dans sa parole, ses actions avaient la rapidité et l'effet de la foudre. Il y avait quelque chose d'invincible dans son génie, comme les idées nouvelles dont il était le champion.

Olivier Cromwell, fils de Robert Cromwell et d'Élisabeth Stewart, naquit à Huntingdon, le 24 avril v. s., la dernière année du seizième siècle. Robert eut dix enfants, et Olivier fut le second de ses fils. Les frères d'Olivier moururent en bas âge. Milton a exalté et d'autres ont ravalé la famille du Protecteur : il a dit lui-même dans un de ses discours qu'il n'était ni bien ni mal né, ce qui était modeste, car sa naissance était bonne, et ses alliances surtout remarquables. Les premiers biographes de Cromwell, particulièrement les premiers biographes français, l'envoient servir d'abord sur le continent, et le font comparaître devant le cardinal de Richelieu, qui prédit la grandeur future du jeune Anglais : ces fables sont aujourd'hui abandonnées. Cromwell reçut les premiers rudiments des lettres à Huntingdon, sous un docteur, Thomas Beard, ministre dans cette petite ville.

Le docteur fut un mauvais maître, quoiqu'il composât des pièces de théâtre pour ses écoliers; Cromwell ne sut jamais correctement l'orthographe.

Envoyé à Cambridge au collége de Sydney-Sussex (23 avril 1616), il étudia sous Richard Howlet, apprit un peu de latin : Waller veut qu'il sût bien l'histoire grecque et romaine. Il aimait les livres, écrivait facilement de mauvaise prose et de méchants vers.

Son père étant mort, sa mère le rappela auprès d'elle. Pendant deux années, Olivier fut la terreur de la ville d'Huntingdon par ses excès. Envoyé à Lincoln's-Inn pour s'instruire dans les lois, au lieu de s'y appliquer, il se plongea dans la débauche. Revenu de Londres en province, il se maria à Élisabeth Bourchier, fille de sir James Bourchier, du comté d'Essex. Elle était laide et assez vaine de sa naissance : une seule lettre d'elle, qui nous reste, montre qu'elle avait reçu l'éducation la plus négligée [1].

Cromwell, qui n'avait que vingt et un ans au moment de son mariage, changea subitement de mœurs, entra dans la secte puritaine, et fut saisi de l'enthousiasme religieux, tantôt feint, tantôt vrai, qu'il conserva toute sa vie. Nous verrons plus tard les contrastes de son caractère. Une succession ayant donné quelque aisance à Cromwell, il devint *gentleman farmer* dans l'île d'Ély, et fut élu membre du troisième parlement de Charles en 1628 : il ne s'y fit remarquer que par son ardeur religieuse et par ses déclamations contre les évêques de Winchester et de Winton. Sa voix était aigre et passionnée, ses manières rustiques, ses vêtements sales et négligés. Cromwell était d'une taille ordinaire (cinq pieds cinq pouces environ); il avait les épaules larges, la tête grosse, et le visage enflammé.

Après la dissolution du parlement de 1628, Cromwell disparaît; on ne le retrouve qu'à la convocation du parlement de 1640. On sait seulement que les censures et l'intolérance de la Chambre Étoilée, ayant déterminé beaucoup de citoyens à passer à la Nouvelle-Angleterre, Hampden et son cousin Olivier Cromwell résolurent de s'expatrier. Ils avaient choisi pour le lieu de leur résidence, dans des pays sauvages, une petite ville puritaine, fondée en 1635, sous le nom de Say-Brook, par lord Brook et lord Say. Cromwell et Hampden

[1] Il ne faut pourtant pas confondre les fautes d'orthographe et de langue, dans les manuscrits de la première partie du dix-septième siècle, avec l'orthographe et les langues de cette époque qui n'étaient pas fixées et variaient encore dans chaque pays, selon les provinces.

étaient déjà à bord d'un vaisseau sur la Tamise, lorsque cette proclamation les contraignit de débarquer : « Il est défendu à tous « marchands, maîtres et propriétaires de vaisseaux, de mettre en « mer un vaisseau ou des vaisseaux avec des passagers, avant d'en « avoir obtenu licence spéciale de quelques-uns des lords du con- « seil privé de Sa Majesté, chargés des plantations d'outre-mer. »

Hampden et Cromwell, au lieu de s'aller ensevelir dans les déserts de l'Amérique, furent retenus en Angleterre par les ordres de Charles Ier : il n'y a pas, dans les annales des hommes, un exemple plus frappant de la fatalité.

Obligé de rester en Angleterre par la volonté du roi qu'il devait conduire à l'échafaud, Cromwell, ne sachant où jeter son inquiétude, s'opposa au desséchement très-utile des marais de Cambridge, de Huntingdon, Northampton et Lincoln; desséchement entrepris par le comte de Bedford. Les personnages puissants qu'il attaquait lui donnèrent le surnom dérisoire de *lord des marais ;* mais le parti populaire et puritain, à cause même de cette attaque contre de nobles hommes, choisirent Cromwell, membre de la Chambre des communes pour Cambridge, au parlement du 5 mai 1640. Ce quatrième parlement ayant été subitement dissous, l'obscur député reparut enfin, la même année, dans ce long parlement qui devait faire sa puissance, et qu'il devait détruire.

La révolution qui commençait sa marche ne se trompait pas sur son chef, bien que ce chef fût encore le membre le plus ignoré de ces fameuses communes. Au premier cri de la guerre civile, le génie du Protecteur s'éveilla. Volontaire d'abord, et puis colonel parlementaire, Cromwell leva un régiment de fanatiques qu'il soumit à la plus sévère discipline : le moine devient facilement soldat. Pour vaincre le principe d'honneur qui animait les *cavaliers,* Cromwell enrôla à son service le principe religieux qui enflammait les *têtes rondes.* Il fut bientôt l'âme de tout : il refondit et reconstitua l'armée ; et sachant se faire exempter des bills qu'il inspirait au parlement, il restait pouvoir arbitraire au milieu d'une faction toute démocratique.

DU COMMENCEMENT DE LA GUERRE CIVILE

A LA CAPTIVITÉ DU ROI.

DE 1642 A 1647.

Cromwell s'éleva principalement en adoptant un parti : il se plaça à la tête des *indépendants*, secte sortie du sein des puritains, et dont l'exagération fit la force. Les membres *indépendants* du parlement devinrent les tribuns de la république : les généraux et les officiers de l'armée furent remplacés par des généraux et des officiers *indépendants*. On établit auprès de chaque corps des commissaires qui contre-carraient les mesures des capitaines modérés ; l'esprit des troupes s'exalta jusqu'au plus haut degré du fanatisme.

En vain Charles, auquel il restait encore une ombre de puissance, voulut traiter à Huxbridge : la négociation fut rompue et la guerre renouvelée. Montross obtint quelques succès inutiles en Écosse. « Le « comte de Montross, Écossais et chef de la maison de Graham, dit « le cardinal de Retz, est le seul homme du monde qui m'ait jamais « rappelé l'idée de certains héros que l'on ne voit plus que dans les « vies de Plutarque; il avait soutenu le parti du roi d'Angleterre « dans son pays, avec une grandeur d'âme qui n'en avait point de « pareille en ce siècle. »

Montross n'était point un homme de Plutarque; c'était un de ces hommes qui restent d'un siècle qui finit dans un siècle qui commence : leurs anciennes vertus sont aussi belles que les vertus nouvelles, mais elles sont stériles ; plantées dans un sol usé, les mœurs nationales ne les fécondent plus.

Tandis qu'on s'égorgeait dans les champs de l'Angleterre, les membres des communes livraient des batailles à Londres, abattaient des têtes sans exposer les leurs. L'archevêque Laud, prisonnier depuis plus de trois ans, fut tiré de son cachot, par la vengeance de Prynne, pour aller au supplice (10 janvier 1645). Ce prélat inflexible avait fait beaucoup de mal à Charles, en l'entêtant de la suprématie épiscopale, en persuadant au roi d'entreprendre ce qu'il n'avait pas la force d'accomplir. Laud, courbé sur son bâton pastoral, était naturellement si près du terme de sa course, qu'on aurait pu se dispenser de hâter le pas du vieux voyageur. « Agé de soixante-seize « ans, vénérable par ses vertus... il regarda la mort sans tomber

« dans la pusillanimité des vieillards qui, du bord de leur tombeau, « font des vœux au ciel pour en obtenir quelques malheureux mo- « ments qu'ils veulent attacher au grand nombre de leurs années [1]. »

Battu de toutes parts, défait complétement à Naseby (juin 1645). Charles crut trouver un asile parmi ses véritables compatriotes : il quitta Oxford où il s'était réfugié et s'alla rendre à l'armée écossaise, avec les chefs de laquelle il avait secrétement traité. On le conduisit à Newcastle, où s'ouvrirent de nouvelles négociations. Des commissaires du gouvernement anglais arrivèrent : tout le monde pressait Charles d'accepter les conditions proposées ; les Écossais ou les *saints* (c'est ainsi qu'ils se nommaient), les *presbytériens* effrayés des *indépendants*, l'ambassadeur de France, Bellières, la reine même absente, mais se faisant entendre par l'intermédiaire de Montreuil. Charles refusa l'arrangement parce qu'il blessait les principes de sa croyance. A cette époque la foi était partout, excepté chez un petit nombre de libertins et de philosophes ; elle imprimait aux fautes et quelquefois aux crimes des divers partis quelque chose de grave, de moral même, si l'on ose dire, en donnant à la victime de la politique la conscience du martyr, et à l'erreur la conviction de la vérité.

Un ministre écossais, prêchant devant Charles, commença le psaume 51 : *Pourquoi, tyran, te vantes-tu de ton iniquité?* Charles se leva et entonna le psaume 56 : *Seigneur, prends pitié de moi, car les hommes me veulent dévorer.* Le peuple attendri continua le cantique avec le souverain tombé : l'un et l'autre ne s'entendaient plus qu'à travers la religion.

Ces marques de pitié s'évanouirent; les *saints* d'Écosse en vinrent à un marché avec les *justes* d'Angleterre, et l'armée covenantaire livra Charles au parlement anglais, pour la somme de 800,000 livres sterling. « Les gardes fidèles de nos rois, dit Bossuet, trahirent « le leur. » Lorsque Charles fut instruit de la convention, il prononça ces belles et dédaigneuses paroles : « J'aime mieux être au pou- « voir de ceux qui m'ont acheté chèrement que de ceux qui m'ont « lâchement vendu. »

Prisonnier des hommes qui allaient bientôt l'immoler, Charles fut conduit au château de Holmby (9 février 1647). Il reçut partout des témoignages de respect : la foule accourait sur son passage ; on lui amenait des malades afin qu'il les touchât pour les rendre à la

[1] *Vie de Henriette de France.*

santé; vertu qu'il était censé posséder comme *roi de France,* comme héritier de saint Louis. Plus Charles était malheureux, plus on le croyait doué de cette vertu bienfaisante : étrange mélange de puissance et d'impuissance ! On supposait au royal captif une force surnaturelle, et il n'avait pas celle de briser ses chaînes ; il pouvait fermer toutes les plaies, excepté les siennes. Ce n'était pas sa main, c'était son sang qui devait guérir cette maladie de liberté dont l'Angleterre était travaillée.

Les *Presbytériens* libres de crainte du côté du roi essayèrent de licencier l'armée où dominaient les *indépendants ;* les *indépendants* l'emportèrent : ils formèrent entre eux dans leurs camps une espèce de parlement militaire aux ordres de Cromwell. Les officiers composaient la chambre haute, les soldats, qu'on nommait *agitateurs,* la chambre basse : c'est ainsi que la constitution républicaine de Rome passa aux légions de l'empire. Soixante-deux membres indépendants du vrai parlement, ayant à leur tête les orateurs, allèrent rejoindre l'armée militante, prêchante et délibérante, laquelle vint à Londres et chassa qui bon lui plut de Westminster. En même temps, le cornette Joyce, qui jadis tailleur avait quitté l'aiguille pour l'épée, enleva le roi du château d'Holmby, le conduisit prisonnier de l'armée à Newmarket, et de là à Hamptoncourt.

Les hommes qui se jettent les premiers dans les révolutions sont partis d'un point de repos; ils ont été formés par une éducation et par une société qui ne sont point celles que les révolutions produisent. Dans les plus violentes actions de ces hommes, il y a quelque chose du passé, quelque chose qui n'est pas d'accord avec leurs actions, c'est-à-dire des impressions, des souvenirs, des habitudes qui appartiennent à un autre ordre de temps. Ces athlètes expirent successivement dans la lice à des distances inégales, selon le degré de leurs forces, ou, s'arrêtant tout à coup, refusent d'avancer. Mais auprès d'eux sont nés d'autres hommes, factieux engendrés par les factions; aucune impression, aucun souvenir, aucune habitude ne contrarie ceux-ci dans les faits du présent; ils accomplissent par nature ce que leurs devanciers avaient entrepris par passion : aussi vont-ils beaucoup au delà de ces premiers révolutionnaires qu'ils immolent et remplacent.

DEPUIS

LA CAPTIVITÉ DU ROI

JUSQU'A

L'ÉTABLISSEMENT DE LA RÉPUBLIQUE.

DE 1647 A 1649.

Près d'une moitié de la propriété anglaise avait été séquestrée par le parlement, sous le prétexte de l'attachement que les propriétaires conservaient aux opinions royalistes. Le clergé anglican était errant dans les bois; des victimes entassées dans les pontons, sur la Tamise, périssaient de maladie, et quelquefois de faim. On avait établi des comités investis du droit de vie et de mort, lesquels, sans forme de procès, dépouillaient les citoyens. Ces comités exerçaient des vengeances, vendaient la justice, et protégeaient le crime.

Tous ces maux rendirent l'entreprise de l'armée contre le parlement extrêmement populaire, car, dans le mouvement des ambitions et dans le ressentiment des misères publiques, on n'examina pas jusqu'à quel point le succès de la révolution n'avait pas tenu à des rigueurs que l'humanité, l'équité et la morale ne pouvaient d'ailleurs justifier.

Après avoir chassé les *presbytériens* du parlement, l'armée entama, à l'exemple de ce même parlement, des négociations avec le roi.

Cromwell pensa-t-il d'abord à se réunir à Charles? on l'a cru. John Cromwell, un de ses cousins, lui avait entendu dire à Hamptoncourt : « Le roi est injustement traité, mais voici ce qui lui fera « rendre justice ; » il montrait son épée. Il est certain qu'Ireton et Cromwell eurent des pourparlers fréquents, à Hamptoncourt, avec les agents du roi. Charles offrait, dit-on, à Cromwell l'ordre de la Jarretière et le titre de comte d'Essex; mais Cromwell prévit tant d'opposition de la part des *agitateurs* et des *niveleurs*, qu'il se décida à les suivre. L'esprit républicain, en forçant un simple citoyen à refuser un cordon, lui donna une couronne : Cromwell fût redevenu sujet obscur, mais vertueux ; la liberté lui imposa le crime, le despotisme et la gloire.

Cromwell jouait vraisemblablement un double jeu; si les négociations avec Charles réussissaient, elles le menaient à la fortune; si elles échouaient, il trouvait, en abandonnant le roi, d'autres hon-

neurs : d'un côté la prudence et l'intérêt lui conseillaient de se rapprocher de Charles; de l'autre, sa haine plébéienne et son ambition démesurée l'en écartaient. Ainsi s'expliquerait mieux l'ambiguïté de la conduite de Cromwell, que par la profonde hypocrisie d'une trahison non interrompue, et inébranlablement décidée d'avance à se porter aux derniers excès.

Dans ces négociations tant de fois reprises et rompues avec les divers partis, Charles lui-même fut généralement accusé de fausseté. Il avait le tort de trop écrire et de trop parler ; ses billets, ses lettres, ses déclarations, ses propos finissaient par être connus de ses ennemis, qui, à cet effet, se servaient souvent de moyens peu honorables. Après la bataille de Naseby (14 juin 1645), on trouva dans une cassette perdue des lettres et des papiers importants : ils furent lus dans une assemblée populaire à Guildhall, et publiés ensuite avec des notes, par ordre du parlement, sous ce titre : *Le portefeuille du roi ouvert, etc.* Ces papiers et ces lettres (du roi et de la reine) prouvaient trop que Charles ne regardait pas sa parole comme engagée, qu'il songeait à appeler des armées étrangères, et qu'il était toujours entêté des maximes du pouvoir absolu [1].

C'est encore ainsi qu'avant de quitter Oxford pour se livrer aux Écossais, il avait écrit à Digby que si les *presbytériens* ou les *indépendants* ne se joignaient à lui, ils s'égorgeraient les uns les autres, et qu'alors il deviendrait roi.

Lorsque saisi à Holmby par l'armée, Charles fut conduit à Hamptoncourt, il adressa à la reine une lettre dans laquelle, après s'être expliqué sur sa position, il ajoutait : « En temps et lieu je saurai « agir comme il le faudra avec ces coquins-là. Je leur donnerai un « cordon de chanvre au lieu d'une jarretière de soie. » Ireton et Cromwell, qui traitaient avec le roi, retirèrent cette lettre des panneaux d'une selle où elle avait été renfermée. Comme homme,

[1] J'ai déjà cité ces papiers et ces lettres. Malgré la candeur des *saints*, et les *certifiés conformes*, il ne m'est pas prouvé que le texte soit religieusement conservé. Outre les raisons matérielles et morales que je pourrais apporter de mon opinion, je remarquerai que ce fut Cromwell, le plus grand des fourbes, qui vainquit les scrupules des parlementaires et les détermina à faire publier ces documents. Sous le Directoire, n'a-t-on pas falsifié et interpolé les *Mémoires* même de Cléry ? Sous Buonaparte même on employait ces odieux moyens, bien indignes de son génie et de sa puissance. Pendant les Cent-Jours, ne publia-t-on pas à Paris les lettres altérées de Mgr le duc d'Angoulême à S. A. R. Mme la duchesse d'Angoulême, et jusqu'à une fausse édition de mon *Rapport fait au Roi dans son conseil à Gand ?* Les partis sont sans conscience : tout leur est bon pour réussir.

Charles était naturellement sincère ; comme roi, l'orgueil du sang et du pouvoir le rendait méprisant et trompeur. Montross, allant au supplice, employa plus noblement cette image des cordons. « Le « feu roi, dit-il, m'a fait l'honneur de me gratifier de l'ordre de la « Jarretière ; mais la corde rend ma position plus illustre. »

Les *niveleurs,* à la politique desquels Cromwell dut sa puissance, étaient une autre faction engendrée par les *indépendants,* et poussant les principes de ceux-ci à leur dernière conséquence.

Effrayé par des menaces, ne pouvant s'entendre avec l'armée et le parlement qui traitaient séparément avec lui, le roi eut la faiblesse de s'échapper de Hamptoncourt, laissant sur sa table une déclaration adressée aux deux chambres, et divers papiers. Huntingdon prétend que Cromwell avait écrit une lettre au gouverneur de Hamptoncourt pour l'avertir du danger de Charles.

Ce prince croyait sa cause bien abandonnée, puisqu'il n'essaya pas de s'enfoncer dans l'Angleterre et d'y retrouver son parti, quoiqu'il eût un moment la pensée de se retirer à Berwick. Après avoir marché toute la nuit accompagné seulement du valet de chambre Legg, et de deux gentilshommes, Ashburnham et Berckley, il arriva sur la côte ; il ne vit qu'une mer déserte. Celui qui commande à l'abîme, et qui le mit à sec pour laisser passer son peuple, n'avait pas même permis qu'une barque de pêcheur se présentât pour ouvrir un chemin sur les flots au monarque fugitif. Charles alla frapper à la porte du château de Tichfield, où la comtesse douairière de Southampton lui donna l'hospitalité ; il prit ensuite le parti désespéré de solliciter la protection du gouverneur de l'île de Wight, le colonel Hammond, créature de Cromwell.

Prévenu par Jacques Ashburnham et par Berckley, Hammond refusa de promettre sa protection à Charles, et demanda à être conduit vers lui. Le roi, apprenant l'arrivée inattendue du gouverneur, se crut encore une fois victime d'une de ces trahisons dont il avait l'habitude. Il s'écria : « Jacques, tu m'as perdu ! » Ashburnham fondant en larmes proposa à Charles de poignarder Hammond qui attendait à la porte. Charles refusa de consentir à l'assassinat d'Hammond, assassinat qui l'eût peut-être sauvé.

Le roi devint une seconde fois prisonnier de la faction militaire, au château de Carisbrook. Cromwell, qui par ses tergiversations était devenu suspect au parlement et aux soldats, assembla les officiers : dans un conseil secret il fut résolu, quand l'armée aurait achevé de s'emparer de tous les pouvoirs, de mettre le roi en juge-

ment pour crime de tyrannie; crime que cette indépendante armée employait à son profit, le regardant sans doute comme un de ses priviléges ou l'une de ses libertés.

Or le parlement, tout mutilé qu'il était déjà, essayait de résister encore; il continuait de traiter avec le roi. Lorsque les commissaires de cette assemblée devenue impuissante furent introduits au château de Carisbrook, ils demeurèrent frappés de respect à la vue de cette tête blanchie et *découronnée* comme l'appelle Charles dans quelques vers qui nous restent de lui. Les débats entre les commissaires et le roi s'ouvrirent sur des points de discipline religieuse, et l'on ne s'entendit point ; tel était le génie de l'époque : on sacrifiait tout à l'entêtement d'une controverse. Cependant les libertés publiques, et notamment la liberté de la presse, pour lesquelles on prétendait tout faire, étaient sacrifiées aux partis tour à tour triomphants. Des brochures intitulées, *Cause de l'armée*, *Accord du peuple*, étaient déclarées, par les parlementaires, attentatoires à l'autorité du gouvernement ; la force militaire, de son côté, obtenait, sur la demande du général Fairfax, que tout écrit serait soumis à la censure, et que le censeur serait désigné par le général. Les *factions*, même les *factions républicaines*, n'ont jamais voulu la liberté de la presse : c'est le plus grand éloge que l'on puisse faire de cette liberté.

Cependant les *niveleurs* poussèrent si loin leur politique de théorie, qu'ils donnèrent des craintes sérieuses à Cromwell. Il se présente tout à coup a l'un de leurs rassemblements avec le régiment *rouge* qu'il commandait, et dont les soldats étaient surnommés *côtes de fer*. Il tue deux démagogues de sa main, en fait pendre quelques autres, dissipe le reste. Que disaient les lois de ces homicides arbitraires, dans ce temps de liberté légale? Rien.

Les Écossais, honteux d'avoir livré leur maître, courent aux armes ; Cromwell les bat et fait prisonnier leur général, le duc d'Hamilton ; des royalistes obligés de capituler dans la ville de Colchester sont exposés au marché comme un troupeau de nègres, et encaqués pour la Nouvelle-Angleterre : Charles II, rendu à sa puissance, oublia de les racheter : l'ingratitude des rois fit de la postérité de ces infortunés prisonniers des hommes libres, sur le même sol où ils avaient été vendus comme esclaves des rois.

L'armée victorieuse demanda, d'abord en termes couverts, et ensuite patemment, le jugement du roi. Diverses garnisons du royaume appuyèrent cette demande. Louis XVI fut victime de la violence d'un corps politique ; Charles I[er] ne succomba qu'à l'animosité de

la faction militaire : ses accusateurs, une partie de ses juges, et jusqu'à ses bourreaux, furent des officiers.

Épouvanté de tant de démarches audacieuses, le parlement presse les négociations avec l'auguste prisonnier, afin d'opposer le pouvoir de la couronne au pouvoir de la soldatesque : pour toute réponse Cromwell marche à Londres.

En même temps l'ordre est expédié au colonel Hammond, dans l'île de Wight, d'aller rejoindre le général Fairfax et de remettre la garde de la personne du roi au colonel Ewers.

Le parlement défend à Hammond d'obéir ; Hammond se serait soumis à l'injonction de l'autorité civile, mais, trouvant les soldats de la garnison disposés à la révolte, il partit pour le camp où on l'arrêta. Le roi fut saisi, conduit de l'île de Wight au château de Hurst, et bientôt à Windsor. Charles avait envoyé son *ultimatum* aux communes, et avait promis à Hammond d'attendre vingt jours dans l'île de Wight la réponse définitive du parlement ; il ne tenta donc point de s'échapper, ce qu'il aurait pu faire aisément : sa fidélité à sa parole le conduisit à l'échafaud ; l'honneur du prince fit le crime de la nation.

Les *indépendants* avaient précédemment expulsé de la chambre élective les presbytériens les plus probes ; ils en allaient être chassés à leur tour. Ce fut la seule circonstance où ces fameuses communes montrèrent du courage : à la face de l'armée qui assiégeait les portes de Westminster, elles déclarèrent que les conditions venues de l'île de Wight étaient suffisantes, et qu'on pouvait conclure un traité avec le roi. Les grandes résolutions tardives ne réussissent presque jamais, parce que, n'appartenant ni à l'inspiration de la vertu, ni à l'impulsion du caractère, elles ne sont que le résultat d'une position désespérée qui fait un moment surmonter la peur ; alors, ou l'on manque du courage suffisant pour soutenir ces résolutions, ou des moyens nécessaires pour les exécuter.

L'équitable histoire doit remarquer que ce vote des communes fut principalement l'ouvrage de Prynne, de ce presbytérien si persécuté par le parti de la couronne et de l'épiscopat, de cet homme qui, pour l'indépendance de ses opinions, avait subi deux fois la mutilation, trois fois l'exposition au pilori, huit années de prison, et des amendes considérables.

Le lendemain de la résolution parlementaire, le colonel Pride, charretier par état, arrêta quarante-sept membres des communes lorsqu'ils se présentèrent aux portes de Westminster. Le jour sui-

vant, l'entrée de la Chambre fut refusée à quatre-vingt-dix-huit autres ; Prynne déclara qu'il ne se retirerait jamais volontairement, et l'on fut obligé de l'entraîner de force. Après diverses épurations, le long parlement se trouva réduit à soixante-dix-huit membres, et bientôt à cinquante-trois par des retraites volontaires ; trois cent quarante votants avaient été présents à la délibération relative aux négociations avec le roi. La poignée de séditieux conservée par la dérision des soldats retint le nom du parlement ; le mépris populaire y ajouta le surnom de *rump* qui lui est resté.

Le *rump* rejeta tout projet d'accommodement avec Charles ; il parla aussi de forger un de ces plans de république qui ébaudissent les dupes, et dont les fripons profitent. Le bill pour mettre Charles en jugement, et pour ériger à cet effet une cour de justice, fut proposé et voté dans la prétendue Chambre des communes. La Chambre haute, dont il n'existait plus que l'ombre, et qui ne comptait que seize pairs dans son sein, rejeta à l'unanimité le double bill. Le *rump* rendit aussitôt cet arrêt : « Attendu que les membres des com-« munes sont les véritables représentants du peuple, de qui après « Dieu émane tout pouvoir, la loi naît des communes, et n'a besoin « pour être obligatoire ni du concours des pairs, ni de celui du roi. »

Un acte fut passé, autorisant cent quarante-cinq juges nommés dans cet acte, ou trente seulement parmi eux, à se former en haute cour, afin de faire le procès à Charles Stuart, roi d'Angleterre. Coke fut l'avocat général, et Bradshaw eut la présidence de cette cour dont Cromwell faisait partie. Il ne se trouva à l'ouverture de la procédure que soixante-six membres, et soixante seulement au prononcé de la sentence.

Le roi fut conduit de Windsor au palais de Saint-James, et de là à la barre de la cour qui siégeait au bout de la grande salle de Westminster. Le président Bradshaw était assis dans un fauteuil de velours cramoisi, et les soixante-six commissaires, rangés des deux côté du président, sur des banquettes recouvertes d'écarlate : un autre fauteuil, en face du président, avait été préparé pour l'*accusé*. Lorsqu'on annonça l'arrivée du roi, Cromwell se précipita à une fenêtre pour le voir, et s'en retira tout aussi vite, pâle comme la mort.

Charles entra d'un pas ferme, le chapeau sur la tête, une canne à la main ; il s'assit d'abord, puis se leva et promena sur ses juges un regard assuré ; c'était le 20 janvier 1649, jour qui devait avoir son anniversaire : le 20 janvier 1793 fut lue à Louis XVI, prisonnier au Temple, la sentence de mort.

Amené quatre fois devant ses meurtriers, Charles montra une noblesse, une patience, un sang-froid, un courage, qui effacèrent le souvenir de ses faiblesses. Il déclina la compétence de la cour, et, la tête couverte, parla en roi.

Bradshaw opposa à Charles la souveraineté du peuple ; il accusa le prince d'avoir violé la loi, opprimé les libertés publiques et versé le sang anglais. Cette controverse politique n'était qu'une plaidoirie dérisoire devant la mort séant au tribunal. On entendit des témoins qui prouvèrent que le roi avait commandé ses troupes dans diverses affaires : en France, on n'aurait pas tué un roi pour s'être battu.

Lady Fairfax montra la généreuse audace particulière aux femmes : de la tribune où elle assistait au procès elle osa contredire les commissaires. On la menaça de faire tirer les soldats sur les tribunes.

Les juges, se reconnaissant bourreaux, avaient déposé une épée sur la table à laquelle étaient assis les deux secrétaires du tribunal. Charles, passant devant cette table, toucha le glaive du bout de la canne qu'il tenait à la main et dit : « Il ne me fait pas peur. » Il disait vrai.

Il avait pareillement touché avec cette canne l'épaule de l'avocat général Coke, en lui adressant le cri parlementaire : *hear! hear!* (écoutez ! écoutez !) lorsque Coke commença la plaidoirie. La pomme d'argent de la canne tomba. Amis et ennemis en conclurent que le roi serait décapité.

Charles, entendant autour de lui les exclamations : « Justice ! « justice ! Exécution ! exécution ! » sourit de pitié.

Un misérable, peut-être un des juges, lui crache au visage ; il s'essuie tranquillement. « Les pauvres soldats, dit-il ensuite à Her- « bert (le Cléry du devancier de Louis XVI), les pauvres soldats ne « m'en veulent pas ; ils sont excités à ces insultes par leurs chefs, « qu'ils traiteraient de la même manière pour un peu d'argent. » Un de ces soldats, qui lui témoignait quelque commisération, fut rudement frappé par un officier. « La punition me semble passer « l'offense, dit Charles. »

La religion soutenait le monarque : il pensait partager ces ignominies avec le Roi des rois, et cette comparaison élevait son âme au-dessus des misères de la vie. Il ne s'attendrit qu'en entendant le peuple s'écrier derrière les gardes : « Que Dieu préserve Votre Ma- « jesté ! » Ce ne sont pas les outrages, ce sont les marques de bonté qui brisent le cœur des malheureux.

Dans les intervalles des séances, les commissaires se retiraient pour délibérer entre eux dans la *chambre peinte*. C'est ce qui arriva surtout le troisième jour du jugement, lorsque le roi proposa de s'expliquer devant un comité composé de lords et de membres des communes, ayant à faire, disait-il, une proposition propre à rendre la paix à son peuple. Bradshaw repoussa la demande du roi ; le colonel Downes, un des juges, réclama ; la cour alla délibérer dans la chambre voisine ; Cromwell l'emporta sur le colonel : il fut décidé qu'on n'admettrait point la proposition du roi. Charles avait dessein, du moins on l'a cru, de déclarer qu'il abdiquait la couronne en faveur du prince de Galles.

Avant et pendant l'instruction du procès, on essaya par toutes sortes de jongleries d'échauffer l'esprit du peuple.

Un prédicateur annonça en chaire « qu'il venait d'avoir une révé- « lation ; que pour assurer le bonheur du peuple, il était urgent « d'abolir la monarchie ; que le roi était visiblement Barrabas, et « l'armée le Christ; qu'il ne fallait pas imiter les Juifs, délivrer le « voleur au lieu du juste ; que plus de cinq mille *saints* étaient dans « l'armée, et des saints tels qu'il n'y en avait pas de plus grands « dans le paradis ; qu'ainsi justice devait être faite du grand Barra- « bas de Windsor. » Ce prédicant, venu de la Nouvelle-Angleterre, s'appelait Peters ; singulière ressemblance de nom avec cet autre Peters qui contribua à la perte de Jacques second.

On vit dans ce moment critique ce que l'on a vu trop souvent : la probité commune, suffisante dans le temps de calme, insuffisante au moment du péril. Cette espèce d'honnêtes gens qui avaient voulu la révolution de bonne foi, manquèrent d'énergie pour la retenir dans de justes bornes. Whitelocke, de ce troupeau des faibles, déclare qu'on rejetait la *sale besogne* du procès fait au roi sur l'armée ; chose naturelle, selon lui, puisque l'armée avait demandé l'accusation. Whitelocke avait raison, mais l'armée n'entendait pas la chose comme cela ; elle prétendait rendre les parlementaires exécuteurs de ses hautes œuvres. Whitelocke, commissaire du sceau, s'alla cacher à la campagne avec son collègue Weddrington ; Elsing, clerc du parlement, résigna sa charge.

John Cromwell, alors au service de Hollande, vint en Angleterre de la part du prince de Galles et du prince d'Orange pour tâcher de sauver le roi. Introduit, avec beaucoup de peine, auprès d'Olivier, son cousin, il chercha à l'effrayer de l'énormité du crime prêt à se commettre ; il lui représenta, à lui Olivier Cromwell, qu'il l'avait vu

jadis, à Hamptoncourt, dans des opinions plus loyales. Olivier répliqua que les temps étaient changés, qu'il avait jeûné et prié pour Charles, mais que le ciel n'avait point encore donné de réponse. John s'emporta et alla fermer la porte; Olivier crut que son cousin le voulait poignarder : « Retournez à votre auberge, lui dit-il, et ne « vous couchez qu'après avoir entendu parler de moi. » A une heure du matin, un messager d'Olivier vint dire à John que le conseil des officiers avait *cherché le Seigneur*, et que le Seigneur voulait que le roi mourût. Dans une autre occasion on avait entendu Cromwell s'écrier : « Il s'agit de ma tête ou de celle du roi; mon choix est fait. »

L'ordre pour l'exécution de l'arrêt de mort fut signé dans la *salle peinte* par une soixantaine de membres qui le scellèrent de leurs sceaux; l'original de cet ordre existe : plusieurs noms des signataires sont écrits de manière à ce qu'on ne les puisse lire; d'autres sont effacés et remplacés par des noms en interligne. La lâcheté du présent et la crainte de l'avenir avaient commandé ces viles précautions d'une conscience épouvantée.

Cromwell apposa son nom à l'ordre d'exécution avec ces bouffonneries qu'il avait coutume de mêler aux actions les plus sérieuses; soit qu'il fût ou qu'il voulût avoir l'air d'être au-dessus de ces actions, soit que son caractère se composât du burlesque et du grand, l'un servant de délassement à l'autre.

On avait vu Cromwell dans sa première jeunesse si mauvais sujet, que les maîtres des tavernes fermaient leur porte lorsqu'il passait dans les rues d'Huntingdon. Une fois, chez un de ses oncles, il obligea les assistants à fuir d'un bal par le choix du parfum dont il avait frotté ses gants et ses habits. Plus tard, s'occupant d'une constitution pour l'Angleterre, il jeta un coussin à la tête de Ludlow, qui lui lança un autre coussin dans les jambes comme il s'enfuyait. Des *saints* le surprirent un jour occupé à boire. « Ils croient, dit-il à ses « joyeux amis, que nous *cherchons le Seigneur,* et nous cherchons « un tire-bouchon. » Le tire-bouchon était tombé.

Cromwell donc, en signant l'ordre de l'exécution de Charles Ier, barbouilla d'encre le visage de Henri Martyn qui signait après lui; le régicide Martyn rendit jeu pour jeu à son camarade de forfait : cette encre était du sang; elle leur laissa la marque qu'on voyait au front de Caïn.

Le colonel Ingoldsby, parent d'Olivier, nommé commissaire à la haute cour où il ne siégea pas, entra par hasard dans la *chambre peinte* au moment de la signature; Cromwell le presse de joindre son nom

aux noms déjà inscrits; le colonel s'y refuse. Les commissaires se saisissent d'Ingoldsby; Cromwell lui mit de force la plume entre les doigts avec de grands éclats de rire, et, lui conduisant la main, le contraint de tracer le mot *Ingoldsby*.

Au surplus, cette nargue abominable se retrouve souvent dans l'histoire. Les plus grands révolutionnaires de France étaient bavards, indiscrets, et affectaient de verser le sang avec la même indifférence que l'eau. Une conscience paralysée et une conscience vertueuse produisent la même paix; elles portent légèrement la vie, avec cette différence : l'une ne sent pas le fardeau du remords, l'autre le poids de l'adversité.

Cromwell joua auprès de Fairfax une autre comédie : celui-ci voulait, avec son régiment, tenter de délivrer le roi. Cromwell, secondé d'Ireton, s'efforça de persuader à Fairfax que le Seigneur avait rejeté Charles. Ils l'engagèrent à implorer le ciel pour en obtenir un oracle, cachant toutefois à leur honorable dupe qu'ils avaient déjà signé l'ordre de l'exécution.

Le colonel Harrison, aussi simple que Fairfax, mais dans d'autres idées que lui, fut laissé par le gendre et le beau-père auprès de Fairfax : il fit durer les prières jusqu'au moment où la nouvelle arriva que la tête du roi était tombée.

Les lords Richmond, Lindesay, Southampton, Herforth, jadis ministres de Charles, demandèrent à subir la mort pour leur maître, comme seuls responsables, selon l'esprit de la constitution, des actes de la couronne. Les factions ne reconnurent point cette noble responsabilité : le crime donna un bill d'indemnité aux ministres. L'Écosse menaça; la France et l'Espagne firent des représentations, assez froides à la vérité; la Hollande agit plus vivement, en vain.

Charles avait écouté sa sentence sans donner d'autre signe d'émotion qu'une contraction dédaigneuse des lèvres lorsqu'il s'entendit déclarer tyran, traître, meurtrier, ennemi de la république, et condamné comme tel à avoir la tête tranchée. Les soixante-treize commissaires restant des cent quarante-quatre nommés, se levèrent tous en signe d'adhésion à l'arrêt, qui fut lu à haute voix. Charles témoigna le désir de parler après la lecture; on lui interdit la parole : il n'était plus vivant aux yeux de la loi.

Pendant les trois jours accordés au prisonnier pour se préparer à la mort, le seul bruit de la terre qui lui parvint dans sa solitude, fut celui des ouvriers qui dressaient l'échafaud. Deux enfants de Charles restaient encore entre les mains des républicains, la princesse Élisabeth,

et le duc de Glocester, âgé de six ans; on les lui amena. Il prit ce dernier sur ses genoux et lui dit : « Ils vont couper la tête à ton père; « peut-être te voudront-ils faire roi; mais tu ne peux pas être roi « tant que tes frères aînés, Charles et Jacques, seront vivants. » L'enfant répondit : « Je me laisserai plutôt mettre en pièces. » Le père embrassa bientôt l'orphelin, en répandant des larmes de tendresse. Cromwell, qui se réservait la couronne, voulait faire du duc de Glocester un marchand de boutons. Le jeune roi, Louis XVII, et sa sainte et noble sœur, reçurent depuis, dans le Temple, les bénédictions de Louis XVI.

Un comité nommé par la haute cour avait choisi le lieu de l'exécution; l'échafaud fut bâti devant le palais de Whitehall, et élevé au niveau de la salle des *banquets*. En conséquence de cette disposition, Charles se devait trouver de plain-pied avec son trône nouveau, lorsqu'il sortirait par les fenêtres. La main de Dieu avait écrit sur la muraille de cette salle des festins la ruine de l'empire des Stuarts [1].

Le roi avait demandé l'assistance de l'évêque Juxon, vertueux défenseur de Strafford; elle lui fut accordée à la sollicitation de Peters, ce prédicant fanatique qui ressemblait assez aux curés de Paris sous la ligue. Herbert, qui ne quittait point son maître, couchait sur un grabat auprès de son lit.

Dans la nuit du 29 au 30 janvier, le roi dormit profondément jusqu'à quatre heures du matin. Alors il réveilla Herbert, et lui dit : « Le jour de mon second mariage est arrivé; il me faut des vête- « ments dignes de la pompe. » Il indiqua les habits qu'il voulait porter; il mit deux chemises à cause de la rigueur de la saison : « Si « je tremblais, dit-il, mes ennemis l'attribueraient à la peur. »

Charles s'était aperçu qu'Herbert avait eu un sommeil agité; il lui en demanda la cause : « J'ai rêvé, dit le serviteur, que je voyais « entrer l'archevêque Laud dans votre chambre; vous lui avez or- « donné de s'approcher de vous et vous lui avez parlé d'un air triste. « L'archevêque a poussé un profond soupir, et s'est retiré en se pro- « sternant. » Charles, frappé de ce songe, répliqua : « L'arche- « vêque est mort; s'il était vivant, je lui aurais dit quelque chose « qui l'aurait fait soupirer. »

Le monarque passa quelques heures en prières avec l'évêque, et reçut la communion de la main de ce véritable ami de Dieu. Le républicain Ludlow travestit cette scène pathétique : il raconte que

[1] Quelques Mémoires disent qu'on avait pratiqué une ouverture dans le mur.

Juxon, appelé par Charles, mit en hâte son attirail épiscopal, et que le prélat, n'ayant rien de préparé sur la matière, lut à son pénitent un de ses vieux sermons. Les Mémoires de Cléry falsifiés par ordre des intéressés altèrent les paroles du roi martyr, et tournent en moquerie les actions de la vertu et du malheur.

Herbert rentra dans la chambre du roi, et bientôt le colonel Hacker vint annoncer qu'il était temps de partir pour Whitehall.

Charles vêtu de deuil, le collier de Saint-Georges sur la poitrine, un chapeau orné d'un panache noir sur la tête (ainsi Falkland s'était paré pour mourir), sortit à pied du palais de Saint-James, le 30 janvier 1649 (vieux style), vers les huit heures du matin. Il traversa le parc entre deux détachements de soldats : ses serviteurs et ses geôliers, le colonel Thomlinson lui-même, chef de sa garde funèbre, l'accompagnaient tête nue; le respect était égal à la grandeur de la victime.

Le roi entra dans son palais de Whitehall : on lui avait préparé un dîner; il ne prit qu'un peu de pain et de vin, encore par le conseil de Juxon. Deux heures s'écoulèrent avant qu'il fût appelé au supplice : on n'a pu que former des conjectures sur ce délai mystérieux.

Les ambassadeurs de Hollande n'étaient arrivés à Londres que le 25 janvier; ils n'eurent audience des communes que le 29 au soir, la veille même de la catastrophe.

Seymour était avec eux; il apportait deux lettres du prince de Galles, l'une adressée au roi, l'autre à Fairfax, et de plus un blanc-seing du prince : Seymour avait ordre de déclarer que les parlementaires pouvaient écrire sur ce blanc-seing toutes les conditions qu'ils jugeraient à propos d'imposer pour le rachat de la vie du prisonnier; le nom de l'héritier de la couronne qui se trouverait au bas de ces conditions deviendrait le garant de leur acceptation pleine et entière. Cet incident put jeter de l'incertitude dans les esprits; et s'il fût arrivé quelques jours plus tôt, il aurait peut-être sauvé le roi. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'on délibéra au pied de l'échafaud ; le sacrifice fut suspendu deux heures par une raison qu'on ignore. On trouve une preuve singulière de l'hésitation des conjurés jusqu'au dernier moment.

Fairfax était à Whitehall pendant l'exécution; il avait refusé d'être du nombre des juges; il s'était opposé à l'arrêt, et lady Fairfax encore plus que lui; il avait menacé de soulever les soldats de son régiment; il ne fut trompé, comme nous l'avons vu, que

par les jongleries de Cromwell. Herbert le rencontra entouré de quelques officiers dans un corridor de Whitehall ; Fairfax l'apercevant, lui dit aussitôt : « Comment se porte le roi ? » La question parut étonnante à Herbert. Fairfax croyait donc qu'on négociait ? il ignorait donc où en étaient les choses ? La droiture sans les lumières a les résultats de la méchanceté : si elle n'accomplit pas les faits, elle les laisse accomplir, et sa conscience même lui est un piége.

Peut-être aussi le retard provint-il de la difficulté de trouver des bourreaux, et de les habiller pour la scène. Le jugement des régicides fait voir qu'on ne se servit pas de l'exécuteur ordinaire, que tous les soldats d'un régiment appelés sous serment secret à cette œuvre dénièrent leurs bras, et que Hulet (officier accusé au procès d'avoir été le bourreau) soutint, dans sa défense, qu'on l'avait retenu prisonnier à Whitehall pour avoir refusé la hache d'honneur des régicides.

Le colonel Thomlinson eut l'humanité de permettre à Seymour de donner à Charles la lettre de son fils. Seymour reçut les dernières instructions du roi pour le prince de Galles. A peine s'était-il retiré que le colonel Hacker entra : il venait annoncer au monarque le dernier moment.

Charles suivit sans hésiter le colonel. Il traversa, accompagné de Juxon, une longue galerie bordée de soldats : ceux-ci étaient bien changés ; leur contenance annonçait la part qu'ils prenaient enfin à une si haute infortune. Le roi sortit par l'extrémité de la galerie, et se trouva soudain sur l'échafaud : dix heures et demie sonnaient.

L'échafaud était tapissé de noir. Deux bourreaux masqués, mystérieux fantômes qui augmentaient la terreur de la catastrophe, se tenaient debout auprès du billot sur lequel on voyait briller la hache : tous les deux étaient uniformément vêtus d'un habit de boucher, espèce de sarrau étroit de laine blanche ; l'un à cheveux et à barbe noirs, portait un chapeau retroussé ; l'autre avait une longue barbe grise ; sa tête était couverte d'une perruque également grise, dont les poils épars pendaient sur son masque. Quatre anneaux de fer étaient scellés dans l'échafaud ; on y devait passer des cordes pour forcer le roi à poser la tête sur le bloc, en cas qu'il eût fait résistance [1], comme les anciens sacrificateurs attachaient le taureau à l'autel. Des régiments de cavalerie et d'infanterie, en casa-

[1] *Regicide's tryal.*

ques rouges, environnaient l'échafaud : un peuple innombrable, placé hors de la portée de la voix de son souverain, se pressait en silence au delà des troupes.

Charles, du haut du monument funèbre, dominait ce formidable spectacle : il y avait dans ses regards quelque chose d'intrépide et de serein. Ne se pouvant faire entendre de la foule, il parla de toutes sortes d'affaires aux personnes qui l'environnaient. Il ne se montrait ni effrayé ni pressé de mourir ; on l'eût pris pour un homme occupé dans sa chambre de l'action la plus commune, tandis que ses serviteurs préparent le lit de son repos.

On vendit le soir, dans les rues de Londres, une relation populaire des derniers moments du roi : elle abonde en ces petits détails où se plaisent les Anglais. Dans ces portraits faits sur le modèle vivant, il y a une naïveté, une nature que toutes les copies du monde ne peuvent reproduire. Voici cette relation : on y remarquera la liberté d'esprit de Charles, les discours de ce prince mêlés de controverse religieuse et politique : le royal orateur semblait oublier qu'il était là pour mourir, seulement ses parenthèses relatives à la hache montraient qu'il se souvenait de tout. On sera encore frappé, dans ce récit, de la douleur des assistants et du respect même du bourreau : Hulet, le masque à la barbe grise, ne porta le coup que par l'ordre de celui qui seul avait le droit de le commander. Nous nous servons de la traduction française de cette pièce, faite en 1649, et qui est aussi naïve que l'original.

RELATION VÉRITABLE

DE LA MORT DU ROI DE LA GRANDE-BRETAGNE.

AVEC

LA HARANGUE FAITE PAR SA MAJESTÉ SUR L'ÉCHAFAUD

IMMÉDIATEMENT AVANT SON EXÉCUTION.

« Le vingt-neuvième jour de janvier, sur les dix heures du matin, le roi fut conduit de Saint-James, à pied par dedans le parc, au milieu d'un régiment d'infanterie, tambour battant, et enseignes déployées avec sa garde ordinaire, armée de pertuisanes, quelques-uns de ses gentilshommes devant et après lui la tête nue. Le sieur Juxon,

docteur en théologie, ci-devant évêque de Londres, le suivait, et le colonel Thomlinson, qui avait la charge de Sa Majesté parlant à lui la tête nue depuis le parc de Saint-James, au travers de la galerie de Whitehall, jusques en la chambre de son cabinet [1], où il couchait ordinairement et faisait ses prières ; où étant arrivé, il refusa de dîner pour autant que (ayant communié une heure avant) il avait bu ensuite un verre de vin et mangé un morceau de pain.

« De là il fut accompagné par ledit sieur Juxon, le colonel Thomlinson et quelques autres officiers qui avaient charge de le suivre, et de sa garde du corps, environné de mousquetaires depuis la salle à banqueter joignant laquelle l'échafaud [2] était dressé, tendu de deuil avec la hache et le chouquet au milieu. Plusieurs compagnies de cavalerie et d'infanterie étaient rangées aux deux côtés de l'échafaud avec confusion de peuple pour voir ce spectacle. Le roi étant monté sur l'échafaud jeta les yeux attentivement sur la hache et le chouquet, et demande au colonel Hacker s'il n'y en avait point de plus haut, puis parla comme il s'ensuit, adressant ses paroles particulièrement au colonel Thomlinson :

« J'ai fort peu de chose à dire, c'est pourquoi je m'adresse à vous, « et vous dirais que je me tairais fort volontiers si je ne craignais « que mon silence ne donnât sujet à quelques-uns de croire que je « subis la faute, comme je fais le supplice ; mais je crois que pour « m'acquitter envers Dieu et mon pays, je dois me justifier comme « bon chrétien et bon roi, et finalement comme homme de bien.

« Je commencerai, premièrement, par mon innocence ; et en vé-« rité je crois qu'il ne m'est pas nécessaire de vous entretenir long-« temps sur ce sujet. Tout le monde sait que je n'ai jamais com-« mencé la guerre avec les deux chambres du parlement, et j'ap-« pelle Dieu à témoin (auquel je dois bientôt rendre compte) que « je n'ai jamais eu intention d'usurper sur leurs priviléges ; au con-« traire ils commencèrent eux-mêmes en se saisissant des arse-« naux ; ils confessent bien qu'ils m'appartiennent, mais ils jugent « qu'il était nécessaire de me les ôter, et pour le faire court, si quel-« qu'un veut regarder les dates des commissions de leurs députés « et des miens, comme des déclarations, il verra évidemment qu'ils « ont commencé ces malheureux désordres, et non pas moi : de

[1] Le roi avait demandé le cabinet et la petite chambre prochaine. (*Cette note et les suivantes sont de l'auteur de la relation.*)

[2] C'était proche ou en ce lieu-là même que fut tué un bourgeois et trente blessés ; premier sang de cette dernière guerre.

« sorte que j'espère que Dieu vengera mon innocence... Non, je ne « le veux pas ! j'ai de la charité ; à Dieu ne plaise que j'en impute la « faute aux deux chambres du parlement; il n'est pas besoin ni de « l'une ni de l'autre, j'espère qu'ils sont exempts de ce crime, car « je crois que les mauvais ministres d'entre eux et moi ont été les « causes principales de tout ce sang répandu. Tellement que par « manière de parler, comme je m'en trouve exempt, j'espère (et prie « Dieu qu'ainsi soit) qu'ils le soient aussi. Néanmoins à Dieu ne « plaise que je sois si mauvais chrétien que je ne confesse que les « jugements de Dieu sont justes contre moi; car souventes fois il « punit justement par une injuste vengeance; cela se voit ordinai- « rement. *Je dirai seulement qu'un injuste arrêt* [1] *que j'ai souffert « être exécuté, est puni à présent par un autre injuste donné contre moi- « même.* Ce que j'ai dit jusqu'ici est pour vous faire voir mon inno- « cence.

« Maintenant, pour vous faire voir que je suis un bon chrétien, « voilà un honnête homme (montrant au doigt le sieur Juxon), le- « quel portera témoignage que j'ai pardonné à tout le monde, et « en particulier à ceux qui sont auteurs de ma mort, quels y sont, « Dieu le sait, je prie Dieu de leur pardonner. Mais ce n'est pas tout; « il faut que ma charité passe plus avant : je souhaite qu'ils se re- « pentent; car véritablement ils ont commis un grand péché en « cette occurrence. Je prie Dieu avec saint Étienne qu'ils n'en re- « çoivent pas la punition ; non-seulement cela, mais encore qu'ils « puissent prendre la vraie voie d'établir la paix dans le royaume ; « car la charité me recommande non-seulement de pardonner aux « personnes particulières, mais aussi de tâcher jusqu'à mon dernier « soupir de mettre la paix dans le royaume.

« Ainsi, messieurs, je le souhaite de toute mon âme, et espère « qu'il y a quelques-uns ici [2] qui le feront connaître plus loin, afin « d'aider à la pacification du royaume.

« Maintenant, messieurs, il vous faut faire voir comme vous êtes « en un mauvais chemin, et vous remettre en un meilleur. Premiè- « rement, pour vous montrer que vous vous détournez de la jus- « tice, je vous dirai que tout ce que vous avez jamais fait, à ce que « j'en ai pu concevoir, a été par voie de conquête ; certainement « c'est une fort mauvaise voie : car une conquête, messieurs, n'est

[1] L'arrêt de mort du comte de Strafford.
[2] Se tournant vers quelques gentilshommes qui écrivaient ce qu'il disait.

« jamais juste, s'il n'y a quelque bonne et légitime cause, soit pour « quelque tort reçu, ou en ayant droit légitime ; et alors si vous ou- « tre-passez cela, la première contestation que vous en avez rend « votre cause injuste à la fin, quoiqu'elle fût juste au commence- « ment ; mais si ce n'est par conquête, c'est une grande volerie, « comme un pirate reprocha un jour à Alexandre qu'il était le grand « voleur ; et pour lui, qu'il se contentait d'avoir le nom de petit. De « sorte, messieurs, que je trouve la voie que vous prenez fort mau- « vaise à présent. Messieurs, pour vous mettre en un bon chemin, « soyez assurés que vous ne ferez jamais bien, et que Dieu ne vous « assistera jamais, que vous ne donniez à Dieu ce qui appartient à « Dieu, et au roi ce qui appartient au roi (je veux dire à mes suc- « cesseurs) et au peuple. Je suis autant pour le peuple qu'aucun de « vous. Il vous faut donner à Dieu ce qui appartient à Dieu, en ré- « glant son église droitement (selon l'Écriture), laquelle est à pré- « sent en désordre. Pour vous en dire la voie en détail présente- « ment, je ne le puis faire ; je vous dirai seulement qu'il serait bon « d'assembler un synode national, où chacun pourrait disputer avec « toute liberté, et que les opinions qui paraîtraient évidemment « bonnes fussent suivies.

« Quant au roi, en vérité, je ne veux pas...» puis se tournant vers un gentilhomme qui touchait la hache, dit : Ne gâtez pas la hache [1]. « Quant au roi, les lois du royaume vous en instruisent « clairement et partant, d'autant que cela me touche en particulier, « je ne vous en dis qu'un mot en passant.

« Pour le peuple, certainement je désire autant sa liberté et fran- « chise que qui que ce soit, mais il faut que je vous dise qu'elle « consiste à être conservée par les lois, par lesquelles ils soient as- « surés de leur vie et de leurs biens : ce n'est pas qu'il faille qu'ils « aient part au gouvernement, messieurs, cela ne leur appartient « pas. Un souverain et un sujet sont bien différents l'un de l'autre, « et partant jusques à ce que vous fassiez cela (je veux dire que vous « mettiez le peuple en cette sorte de liberté), certainement ils n'en « auront jamais.

« Messieurs, c'est pour ce sujet que je suis ici. Si j'eusse voulu « donner lieu à un arbitrage, afin de changer les lois suivant la « puissance du glaive, j'eusse pu éviter ceci, et partant je vous dis

[1] Voulant dire qu'il n'en gâtât pas le tranchant.

« (et prie Dieu qu'il en détourne son châtiment de dessus vous) que « je suis martyrisé pour le peuple.

« Véritablement, messieurs, je ne vous tiendrai pas plus long-« temps ; je vous dirai seulement que j'eusse bien pu demander « quelque peu de temps pour mettre ceci en meilleur ordre, et le « digérer mieux ; partant j'espère que vous m'excuserez.

« J'ai déchargé ma conscience, je prie Dieu que vous preniez les « voies les plus propres pour le bien du royaume et votre propre « salut. »

« Alors le sieur Juxon dit au roi : « Plaît-il à Votre Majesté (en-« core que l'affection qu'elle a pour la religion soit assez connue) « de dire quelque chose pour la satisfaction du peuple ? »

— « Je vous remercie de tout mon cœur, monseigneur, parce « que je l'avais presque oublié. Certainement, messieurs, je crois « que ma conscience et ma religion est fort bien connue de tout le « monde, et partant je déclare devant vous tous que je meurs chré-« tien, professant la religion de l'église anglicane, en l'état que mon « père me l'a laissée, et je crois que cet honnête homme (montrant « le sieur Juxon) le témoignera. »

« Puis se tournant vers les officiers dit : « Messieurs, excusez-moi « en ceci, ma cause est juste et mon Dieu est bon ; je n'en dirai pas « davantage. »

« Puis il dit au colonel Hacker : « Ayez soin, s'il vous plaît, que « l'on ne me fasse point languir. »

« Et alors un gentilhomme approchant auprès de la hache, le roi lui dit : « Prenez garde à la hache, je vous prie ; prenez garde à la « hache. »

« Ensuite de quoi, le roi parlant à l'exécuteur, dit : « Je ferai ma « prière fort courte, et lorsque j'étendrai les bras... »

« Puis le roi demanda son bonnet de nuit au sieur Juxon, et l'ayant mis sur sa tête, il dit à l'exécuteur : « Mes cheveux vous empêchent-ils ? » Lequel le pria de les mettre sous son bonnet, ce que le roi fit étant aidé de l'évêque et de l'exécuteur. Puis le roi, se tournant derechef vers le sieur Juxon, dit : « Ma cause est juste, et « mon Dieu est bon. »

« *Le sieur Juxon :* « Il n'y a plus qu'un pas, mais ce pas est fâ-« cheux ; il est fort court, et pouvez considérer qu'il vous portera « bien loin promptement ; il vous transportera de la terre au ciel, et « là vous trouverez beaucoup de joie et de reconfort. »

« *Le roi :* « Je vais d'une couronne corruptible à une incorrup-

« tible, où il ne peut pas y avoir de trouble; non, aucun trouble du « monde. »

« *Juxon :* « Vous changez une couronne temporelle à une éter- « nelle ; un fort bon change. »

« Le roi dit à l'exécuteur : « Mes cheveux sont-ils bien? » Le roi ôta son manteau, et donna son cordon bleu, qui est l'ordre de Saint-Georges, audit sieur Juxon, disant : « Souvenez-vous... »

« Puis le roi ôta son pourpoint, et étant en chemisette, remit son manteau sur ses épaules, puis, regardant le chouquet, dit à l'exécuteur : « Il vous le faut bien attacher. »

« *L'exécuteur :* Il est bien attaché.

« *Le roi :* On le pouvait faire un peu plus haut.

« *L'exécuteur :* Il ne saurait être plus haut, sire.

« *Le roi :* Quand j'étendrai les bras ainsi, alors... Après quoi ayant dit deux ou trois paroles tout bas, debout, les mains et les yeux levés en haut, s'agenouilla incontinent, mit son col sur le chouquet, et lors l'exécuteur remettant encore ses cheveux sous son bonnet, le roi dit (pensant qu'il l'allait frapper) : « Attendez le signe. »

« *L'exécuteur :* Je le ferai s'il plaît à Votre Majesté.

« Et une petite pause après, le roi étendit les bras. L'exécuteur sépara la tête de son corps d'un seul coup, et quand la tête du roi fut tranchée, l'exécuteur la prit dans sa main et la montra aux spectateurs, et son corps fut mis en un coffre couvert, pour ce sujet, de velours noir. Le corps du roi est à présent dans sa chambre à Whitehall. »

Sic transit gloria mundi.

(*Fin de la relation.*)

Clarendon raconte que le corps du roi qui se voyait le soir de l'exécution *dans sa chambre à Whitehall*, ne put être retrouvé à la restauration de Charles II. Cependant Herbert avait donné positivement écrit que l'inhumation avait eu lieu à Windsor, dans le caveau du chœur de la chapelle de Saint-Georges, où reposaient les restes de Henri VIII et de Jeanne Seymour. Des ouvriers travaillant dans cette chapelle, en 1813, ouvrirent par hasard le caveau. Le prince régent, aujourd'hui Georges IV, ordonna des recherches ; on découvrit un cercuil de plomb ; sur ce cercueil était une plaque portant ces mots : Charles Roi ; ce qui était conforme en tout au récit d'Herbert.

Une entaille fut pratiquée dans le couvercle, et, après l'enlèvement d'une toile imprégnée d'une matière grasse, on vit apparaître le visage d'un mort, dont les traits brouillés et confus ressemblaient au portrait de Charles Ier. D'après le procès-verbal de sir Henri Halford, la tête du cadavre, séparée du tronc, avait les yeux à demi ouverts, et l'on put teindre un mouchoir blanc d'un sang encore assez liquide. Ce témoin extraordinaire, de retour de la tombe après le meurtre de Louis XVI, est venu déposer des fautes des rois, des excès des peuples, de la marche du temps, de l'enchaînement des événements, et de la complicité du crime de 1649 avec celui de 1793.

Une omission frappe dans la relation populaire de l'exécution de Charles : cette relation ne parle point du masque des bourreaux. Ludlow, le régicide, se tait aussi sur ce fait. La petite feuille dont il s'agit ne put être vendue dans les rues de Londres qu'après avoir passé à la *censure* des hommes de la *liberté*. Or, des bourreaux sous le masque étaient ou une affreuse saturnale, ou l'aveu qu'un meurtre avait été accompli sur une tête qu'aucune créature à visage d'homme n'avait le droit de toucher.

Pour arriver à la fatale exécution, Cromwell avait eu besoin de ces ris et de ces larmes qui, se contrariant en lui, déjouaient leur mutuelle hypocrisie ; il redevint franc après le coup : il se fit ouvrir le cercueil, et s'assura, en touchant la tête de son roi, qu'elle était véritablement séparée du corps ; il remarqua qu'un homme aussi bien constitué aurait pu vivre de longues années. Le terrible Cromwell, obscur et inconnu comme le destin, en avait dans ce moment l'orgueil inexorable : il se délectait dans la victoire par lui remportée sur un monarque et sur la nature.

Les meurtriers, ses compagnons, ne partageaient pas dans ce moment son assurance et sa joie. Tous s'étaient hâtés de quitter la scène sanglante. Le principal bourreau Hulet, capitaine au régiment de cavalerie du colonel Hewson, se jeta, pour traverser la Tamise, dans le bateau d'un marinier appelé Smith : celui-ci fut contraint par des mousquetaires de le prendre à son bord. S'étant éloigné du rivage, Smith dit au sinistre passager : « Êtes-vous le bourreau « qui a coupé la tête du roi ? » — « Non, répondit Hulet, vrai comme « je suis un pécheur devant Dieu. » Et il tremblait de tout son corps. Smith toujours ramant reprit : « Êtes-vous le bourreau qui « a coupé la tête du roi ? » Hulet nia de nouveau, raconta qu'on l'avait retenu prisonnier à Whitehall, mais qu'on s'était emparé de ses *instruments*. Smith lui dit : « Je coulerai bas mon bateau si vous

« si vous ne me dites la vérité. » La tête du roi avait été payée 100 liv. sterling à Hulet. « Je prouverai que c'est toi qui as porté « le coup, lui dit l'avocat général Turner lors du procès des régi- « cides, et je t'arracherai ton masque [1]. »

LA RÉPUBLIQUE ET LE PROTECTORAT.

DE 1649 A 1658.

Deux effets furent produits en Angleterre par l'exécution de Charles.

D'une part, les hommes de bien furent consternés; il y eut des douleurs profondes, des morts subites causées par ces douleurs; et comme la nation était religieuse, il y eut aussi des remords. L'*Eikon Basiliké* fit regretter Charles Ier, de même que le testament de Louis XVI a fait admirer ce dernier roi. L'*Eikon Basiliké* n'était point de Charles : le docteur Gauden en est aujourd'hui reconnu l'auteur. Milton eut l'odieuse commission d'éclaircir ce point de critique : toute la sublimité de son génie, appuyé de la vérité du fait, ne put néanmoins triompher d'une imposture, ouvrage d'un esprit commun, mais fondée sur la vérité du malheur.

Que reste-t-il aujourd'hui de toutes ces douleurs en Angleterre? Une cérémonie établie par Charles second, et qui se célèbre le 30 janvier de chaque année. On est censé jeûner, et l'on ne jeûne point; les spectacles sont fermés, et l'on se divertit dans les salons et dans les tavernes; la bourse est aussi fermée, au grand ennui des spéculateurs, qui se soucient fort peu de trouver sur le chemin de leur fortune ou de leur ruine la tête d'un roi. Les siècles n'adoptent point ces legs de deuil; ils ont assez de maux à pleurer, sans se charger de verser encore des larmes héréditaires.

D'une autre part, la confusion se répandit dans les trois royaumes, après la mort de Charles Ier. Chacun avait un plan de république et de religion. Les Millénaires ou les hommes de la cinquième monarchie, demandaient la loi agraire et l'abolition de toute forme de gouvernement, afin d'attendre le gouvernement prochain du Christ; il n'y avait d'après eux d'autre charte que l'Écriture. Les Antinomiens prétendaient que la loi morale était détruite, que chacun se devait

[1] *Regicide's tryal.*

conduire désormais par ses propres principes, et non plus d'après les anciennes notions de justice et d'humanité ; ils réclamaient la liberté de tout faire : la fornication, l'ivrognerie, le blasphème, sont, disaient-ils, selon les voies du Seigneur, puisque c'est le Seigneur qui parle en nous. Ils n'étaient pas loin de devenir Turcs, et se plaisaient à la lecture du Coran nouvellement traduit. Les quakers, et surtout les quakeresses, passaient aussi pour une secte mahométane. Des politiques, s'élevant contre toute espèce de culte, voulaient que le pouvoir ne reconnût aucune religion particulière ; d'autres prétendaient refondre les lois civiles et effacer complétement le passé. Dépouillés de leurs biens et de leurs honneurs, les épiscopaux gémissaient dans l'oppression, et les presbytériens voyaient le fruit d'une révolution qu'ils avaient semée, recueilli par les indépendants, les agitateurs et les niveleurs.

Ces niveleurs étaient de plusieurs espèces : les uns, les *fouilleurs* et *déracineurs*, s'emparaient des bruyères et des champs en friche ; les autres, les *guerriers* et les *turbulents*, soulevaient les soldats ou devenaient voleurs de grands chemins : tous demandaient la dissolution du long parlement et la convocation d'un parlement nouveau. Dans cette désorganisation complète de la société, au milieu des potences et des échafauds qui s'élevaient pour punir le crime et la vertu, on n'avait aucun parti arrêté : par une sorte de bonne foi que l'anarchie laissait libre, il était très-commun d'entendre des républicains parler de mettre Charles second à la tête de la république, et des royalistes déclarer qu'une république était peut-être ce qu'il y avait de mieux.

Il restait cependant à Londres deux principes de gouvernement et d'administration : le *rump* et le conseil des officiers qui avait déjà subjugué le *rump*.

On examina d'abord si la chambre des pairs faisait partie intégrante du pouvoir législatif : malgré l'opinion de Cromwell qui, dans ses intérêts, voulait garder la pairie, il fut décidé que la chambre héréditaire était inutile et dangereuse ; sa suppression fut décrétée. La monarchie éprouva le même sort : le maire de Londres refusa de proclamer l'acte d'abolition de la royauté.

Le royaume d'Angleterre se trouvant transformé en république, un nouveau grand sceau fut gravé ; il représentait d'un côté la chambre des communes, avec cette inscription : *Le grand sceau de la république d'Angleterre ;* sur le revers on voyait une croix et une harpe, armes de l'Angleterre et de l'Irlande, avec ces mots : *Dieu*

avec nous; dans l'exergue on lisait: *L'an premier de la liberté, par la grâce de Dieu.* 1649. C'est une mauvaise date pour la liberté que celle du crime.

Cinq membres des communes furent chargés (Ludlow en était un) de composer un conseil de Quarante, auquel serait dévolu le pouvoir exécutif. Ce comité des Cinq présenta trente-cinq candidats; on leur adjoignit le comité des Cinq. Celui-ci fut en outre chargé d'examiner la conduite des parlementaires qui n'avaient pas siégé à Westminster durant le procès du roi.

Il était convenable d'immoler des victimes en l'honneur des funérailles du prince; le duc d'Hamilton, le Earl de Holland et lord Capell, prisonniers, furent décapités; le premier contre le droit des gens, les deux derniers contre le droit de la guerre. Tous les partis regrettèrent lord Capell. Cromwell fit de lui un éloge magnifique, mais il prétendit qu'on le devait sacrifier à cause même de sa vertu. Le noble pair, étant sur l'échafaud, s'adressa à l'exécuteur: « Avez-vous coupé la tête de mon maître?» — « Oui, » répondit l'exécuteur. « Où est l'instrument qui porta le coup? » Le bourreau montra la hache. « Êtes-vous sûr que ce soit la même ? » reprit lord Capell. Sur la réponse affirmative, le royaliste prit la hache, la baisa avec respect, la rendit au meurtrier public, en lui disant: « Misérable ! n'étais-tu pas effrayé?» Le bourreau repartit: «Ils me « forcèrent de faire mon métier, et j'eus trente livres sterl. pour « ma peine. »

Eh bien! le bourreau mentait: il se vantait d'une victoire qui n'était pas la sienne; il n'avait souillé ni sanctifié ses mains et sa hache dans le sang de son roi. Cet homme, qui se nommait Brandon, n'était que le bourreau ordinaire ; on ne l'avait point appelé (ou peut-être avait-il refusé par frayeur son ministère) à la grande exécution. La peur cessant, la vérité revint; Brandon songea à sauver ses droits et son *honneur :* le soir même de la mort de Charles, Brandon tint dans un cabaret le propos qu'il redit à lord Capell, se parant du crime qu'il n'avait pas commis [1].

Lord Capell livra sa tête après avoir déclaré qu'il mourait pour Charles I[er], pour son fils Charles II et pour tous les héritiers légitimes de la couronne.

Le *rump*, feignant de céder à l'opinion publique, s'occupa, en apparence, de sa dissolution, et rechercha les principes d'après

[1] *Tryal of twenty-nine regicides,* p. 33.

lesquels un parlement nouveau pourrait être élu. Le *rump* n'était pas sincère; il ne songeait qu'à se perpétuer en attendant les événements, grands débrouilleurs de la politique.

Cependant le comte d'Ormond, lord Inchiquin et le général Preston avaient soulevé l'Irlande où Monk, qui défendait Dundalk pour le parlement, avait capitulé.

Cromwell, malgré les prétentions de Lambert et de Fairfax, fut nommé au gouvernement militaire et civil d'Irlande. Il partit accompagné d'Ireton, son gendre, après avoir cherché *le Seigneur* devant Harrison, et expliqué les Écritures.

Il aborde à l'île dévouée avec dix-sept mille vétérans et une garde particulière de quatre-vingts hommes, tous officiers. Trédall est emporté d'assaut; Cromwell monte lui-même à la brèche: tout périt du côté des Irlandais. Le commandant, sir Arthur Ashton, est tué; ce vieux militaire avait une jambe artificielle; elle passait pour être d'or: les soldats républicains se disputèrent cette jambe royaliste, qui n'était que le trésor de bois de l'honneur et de la fidélité.

Wexford est saccagé, Goran rendu par les soldats; les officiers sont fusillés. Kilkenny, Youghall, Cooke, Kingsale, Colonmell, Dungarvan et Carrik se soumettent. Cromwell et Ireton portent à l'Irlande, comme ils l'avaient annoncé, l'extermination et l'enfer.

Cromwell, au milieu de ses victoires, est rappelé pour repousser les Écossais: ceux-ci s'étaient décidés à reconnaître les droits de Charles second ; et bien qu'ils eussent pendu le royaliste Montross parce qu'il n'était pas covenantaire, ils étaient eux-mêmes royalistes. Rien de plus commun que ces inconséquences des partis dans les discordes civiles.

Les négociations entre Charles II et les Écossais avaient été plusieurs fois interrompues. Charles enfin, privé de toutes ressources, s'était rendu à Édimbourg : là il avait repris le sceptre de Marie Stuart, à la charge de publier cette déclaration déshonorante :

« Que son père avait péché en prenant femme dans une famille « idolâtre ;

« Que le sang versé dans les dernières guerres devait être imputé « à son père;

« Qu'il avait une profonde douleur de la mauvaise éducation qu'on « lui avait donnée, et des préjugés qu'on lui avait inspirés contre « la cause de Dieu, et dont il reconnaissait à présent l'injustice ;

« Que toute sa vie précédente n'avait été qu'un cours suivi d'inimitié contre l'œuvre de Dieu ;

« Qu'il se repentait de la commission donnée à Montross, et de « toutes ses actions qui avaient pu scandaliser ;

« Qu'il protestait devant Dieu qu'il était à présent sincère dans « cette déclaration, et qu'il s'y tiendrait jusqu'à son dernier soupir, « tant en Écosse qu'en Angleterre et en Irlande. »

Cependant Charles II n'était ni sans honneur, ni sans courage. Jeune encore, il avait combattu pour son père à la tête des forces de terre et de mer. Mais c'était bien le prince le moins fait qu'il y eût au monde pour entendre six sermons de presbytériens par jour. Lorsque accablé de ces prédications, il cherchait quelque distraction, il ne pouvait sortir d'Édimbourg, sans passer sur les membres mutilés de Montross, attachés aux portes de la ville. Montross, en mourant, avait souhaité que son corps fût mis en autant de morceaux qu'il y avait de villes dans les trois royaumes, afin qu'on rencontrât partout des témoins de sa fidélité. Un de ses bras fut exposé sur un gibet à Aberdeen ; les habitants l'enlevèrent secrètement et le cachèrent : après la restauration ils le mirent dans une cassette couverte de velours cramoisi brodé d'or, et le portèrent en triomphe dans toute leur ville.

Cromwell marcha contre les Écossais à la tête de dix-huit mille hommes. Il les attaqua à Dunbar, et les défit (3 septembre 1650). L'année suivante, après avoir conquis une partie de l'Écosse, il s'attacha aux pas de Charles II qui s'était avancé en Angleterre avec une armée : il l'atteignit à Worcester. Le génie si fatal au père n'est pas moins fatal au fils; le combat se livre le 3 septembre 1651, jour anniversaire de la bataille de Dunbar : deux mille royalistes sont tués ; huit mille prisonniers sont encore vendus comme esclaves. On retrouve cette habitude de trafiquer des hommes jusque sous Jacques II.

Le jeune roi fuit seul, se coupe les cheveux, de peur, comme Absalon ou comme les rois chevelus, d'être reconnu au bel ornement de sa tête. Ce prince nous a laissé le récit de ses aventures : son déguisement en bûcheron, sa tentative pour entrer dans le pays de Galles avec le pauvre Pendrell, sa journée passée avec le colonel Careless au haut du chêne qui retint le nom de Chêne royal, ses aventures chez un gentilhomme appelé Lane, dans le comté de Strafford, son voyage à Bristol, voyage qu'il fit à cheval menant en croupe la fille de son hôte, son arrivée chez M. Norton, sa rencontre d'un des chapelains de la cour qui regardait jouer aux quilles, et d'un vieux serviteur qui le nomma en fondant en larmes; son

passage chez le colonel Windham, le danger qu'il courut par la sagacité d'un maréchal qui, visitant les pieds des chevaux, affirma qu'un de ces chevaux avait été ferré dans le nord, enfin l'embarquement de Charles à Brightelmsted et son débarquement en Normandie, firent, de ce moment de la vie de ce prince, un moment de gloire romanesque qui lutta avec la gloire historique de Cromwell. Ludlow se contente de dire que Charles s'enfuit avec une mistriss Lane.

Cromwell revint triompher à Londres. Le parlement envoya une députation au-devant de lui. Le général fit présent à chaque commissaire d'un cheval et de deux prisonniers : toujours même mépris des hommes parmi ces républicains. Les historiens n'ont pas remarqué ce trait de mœurs qui distingue les Anglais d'alors de tous les peuples chrétiens de l'Europe civilisée, et les rapproche des peuples de l'Orient. Monk laissé en Écosse par Cromwell l'acheva de soumettre; le royaume de Marie Stuart fut réuni par acte du *rump* à l'Angleterre, ce que n'avaient pu faire les plus puissants monarques de la Grande-Bretagne.

Autant le corps législatif était méprisé, autant le conseil exécutif avait montré de vigueur et de talent : c'est ce qu'on a vu en France, sous les fameux comités émanés de la Convention. Les terres du clergé avaient été mises en vente ainsi que les domaines de la couronne, et ceux-ci tant en Angleterre qu'en Écosse. Les propriétés nationales, proposées d'abord au prix de dix années de leur affermage annuel, s'élevèrent avec les succès de la république au taux de quinze, seize et dix-sept années de leur revenu net : on vendait les bois à part. Les royalistes dont les biens avaient été séquestrés ou confisqués en obtenaient le retour ou la mainlevée moyennant une finance plus ou moins forte payée en argent comptant. Une taxe de 120,000 livres sterling par mois suffisait, avec ces différentes sommes, au besoin des services de l'État.

Toutes les puissances de l'Europe, et l'Espagne la première, avaient reconnu la république. L'Irlande était domptée, l'Écosse soumise et réunie à l'Angleterre; une flotte commandée par le fameux Robert Blake, devenu amiral de colonel qu'il était, gardait les mers autour des îles Britanniques; une autre, sous le pavillon d'Édouard Popham, croisait sur les côtes du Portugal. Les Indes occidentales, les Barbades et la Virginie, soulevées d'abord, furent réduites à l'obéissance. Le fameux acte de navigation proposé par le conseil d'État au parlement en 1651, rendu exécutoire le 1er décembre

de cette même année, n'est point, comme on l'a écrit mille fois, l'ouvrage de l'administration de Cromwell, mais de la république avant l'établissement du protectorat. Cet acte fit éclater la guerre entre la Hollande et la Grande-Bretagne en 1652. Blake, Aiskew, Monk et Dean soutinrent en onze combats, depuis le 17 mai 1652, vieux style, jusqu'au 10 août 1653, l'honneur du pavillon anglais contre Tromp, Ruyter, Van Galen et de Witte.

Les classes populaires que les révolutions font monter à la surface des sociétés donnent un moment aux vieux peuples une énergie extraordinaire; mais ces classes chez qui l'ignorance et la pauvreté ont conservé la vigueur, se corrompent vite au pouvoir, parce qu'elles y arrivent avec des besoins violents et des appétits trop longtemps excités par la misère et l'envie ; elles prennent et exagèrent les vices des grands qu'elles remplacent, sans avoir l'éducation qui du moins tempère ces vices. Une nation ainsi renouvelée par l'invasion d'une sorte de Barbares indigènes, ne conserve que peu de jours son énergie ; n'étant plus jeune par nature, elle n'est jeune que par accident ; or, les mœurs ne se renouvellent pas comme les pouvoirs, et tant que les premières ne sont pas changées, il n'y a rien de durable.

Cromwell s'aperçut que ce reste d'assemblée, soumis d'abord et humilié, commençait à être jaloux du pouvoir que lui, Cromwell, avait acquis. L'autorité dictatoriale des camps avait dégoûté le futur usurpateur de l'autorité légale : son ambition, comme son caractère et son génie, le poussait à la souveraine puissance.

Il avait manœuvré longtemps entre les divers partis, tour à tour presbytérien, niveleur et même royaliste, mais s'appuyant toujours sur l'armée où l'esprit républicain dominait, autant que cet esprit peut exister au milieu des armes. Les officiers voulaient l'égalité et la liberté, avec la fortune, les honneurs et le pouvoir absolu : c'est ainsi que sous la tente, depuis les légions romaines jusqu'aux Mamelouks, on a toujours compris la république.

Cromwell, après ses victoires, ayant repris son siége au parlement (16 septembre 1651), pressa la rédaction du bill pour mettre fin à ce parlement interminable : il ne le put obtenir qu'à la majorité de deux voix, quarante-neuf contre quarante-sept; encore l'exécution du bill fut-elle remise au 3 novembre 1654.

Ce bill procédait à la réforme radicale parlementaire, si souvent et si inutilement demandée depuis. La chambre des communes devait être composée à l'avenir de quatre cents membres, sans compter les députés de l'Irlande et de l'Écosse. Les bourgs pourris dis-

paraissaient ; on ne donnait le droit d'élire qu'aux villes et aux bourgs principaux; deux cents livres sterling en meubles ou immeubles étaient la propriété exigée du citoyen pour l'exercice du droit électoral.

Cromwell ne désirait la dissolution du *rump* que dans l'espoir d'obtenir le suprême pouvoir, au moyen de députés choisis par son influence, et dévoués à ses intérêts. Afin de préparer les idées à un changement de choses, il avait encouragé des discussions sur l'excellence du gouvernement monarchique; mais n'ayant pu amener le *rump* à prononcer la dissolution, il prit un chemin plus court pour y parvenir.

Le rusé général avait eu l'adresse de remplir toutes les places de ses créatures : les soldats lui étaient dévoués. Depuis la bataille de Worcester, qu'il appela, dans sa lettre au parlement, la *victoire couronnante*, il dissimulait à peine ses projets. La modération, besoin de tout homme qui, près d'arriver au pouvoir, s'y veut maintenir, était devenue l'arme de Cromwell : il avait fait publier une amnistie générale et se montrait favorable aux royalistes; il les trouvait par principe moins opposés que les autres partis à l'autorité d'un seul, et à son tour il avait besoin de fidélité.

Les communes qui se sentaient attaquées essayèrent de se défendre : tantôt elles se plaignaient des calomnies que Cromwell faisait semer contre elles ; tantôt elles songeaient encore à se perpétuer d'une manière moins directe, en procédant à l'élection des places vacantes au parlement. Cromwell ne s'endormait pas; il présidait à des assemblées, à des colloques, à des traités entre les partis, et trompait tout le monde. Le colonel Harrison, franc républicain, mais aveugle d'esprit, prétendait toujours que le général, loin de se vouloir faire roi, ne songeait qu'à préparer le règne de Jésus. « Que Jé-« sus vienne donc vite, répondit le major Streater, ou il arrivera « trop tard. » Cromwell, de son côté, déclarait que le Psaume CX^{e} l'encourageait à mettre la nation en république; et à cette fin il engageait le comité d'officiers à présenter des pétitions qui devaient amener, par l'opposition des parlementaires, la destruction de la république. Une de ces pétitions demandait le paiement des arrérages de l'armée et la réforme des abus; une autre sollicitait la dissolution immédiate du parlement et la nomination d'un conseil pour gouverner l'État jusqu'à la prochaine convocation du parlement nouveau. Emportées par leur ressentiment, les communes déclarèrent que quiconque présenterait à l'avenir de pareilles doléances

serait coupable de haute trahison. On vint apprendre cette résolution à Cromwell, qui s'y attendait. Il s'écria, animé d'une feinte colère, au milieu des officiers : « Major-général Vernon! je me vois « forcé de faire une chose qui me fait dresser les cheveux sur la « tête. » Il prend trois cents soldats, marche à Westminster, laisse les trois cents soldats en dehors, et pénètre seul dans la chambre : il était député.

Il écoute un moment en silence la délibération, puis appelant Harrison, membre comme lui de l'assemblée, il lui dit à l'oreille : « Il est temps de dissoudre le parlement. » Harrison répondit : « C'est « une dangereuse affaire, songez-y bien. »

Cromwell attend encore; puis se levant tout à coup, il accable les communes d'outrages, les accuse de servitude, de cruauté, d'injustice : « Cédez la place, s'écrie-t-il en fureur; le Seigneur en a fini « avec vous! il a choisi d'autres instruments de ses œuvres. » Sir Peters Wentworth veut répondre; Cromwell l'interrompt : « Je ferai « cesser ce bavardage. Vous n'êtes pas un parlement; je vous dis « que vous n'êtes pas un parlement. »

Le général frappe du pied; les portes s'ouvrent : deux files de mousquetaires, conduits par le lieutenant-colonel Worsley, entrent dans la chambre et se placent à droite et à gauche de leur chef. Vane veut élever la voix : « O sir Henri Vane! sir Henri Vane! dit « Cromwell : le Seigneur me délivre de sir Henri Vane! » Désignant alors tour à tour quelques-uns des membres présents : « Toi, dit-il, « tu es un ivrogne, toi un débauché (c'était Martyn, ce régicide dont « il avait barbouillé le visage d'encre), toi un adultère, toi un vo- « leur. » Ce qui était vrai. Harrison fait descendre l'orateur de son fauteuil en lui tendant la main. Le troupeau épouvanté sort pêle-mêle; tous ces hommes s'enfuient sans oser tirer l'épée que la plupart portaient au côté. « Vous m'avez forcé à cela, disait Cromwell; « j'avais prié le Seigneur nuit et jour de me faire mourir plutôt que « de me charger de cette commission. »

Alors montrant du doigt aux soldats la masse d'armes : « Em- « portez ce jouet [1]. » Il sort le dernier, fait fermer les portes, met les clefs dans sa poche, et se retire à Whitehall. Le lendemain on trouva suspendu à la porte de la chambre des communes un écriteau ainsi conçu : *Chambre à louer, non meublée.* Ainsi fut chassé de Westminster le parlement : la liberté y resta.

[1] Whitelocke dit : *Cette marotte.*

Remarquons les justices du ciel : ces députés qui avaient tué leur prince légitime, prétendant qu'il avait violé les droits du peuple ; ces députés qui avaient eux-mêmes précipité violemment de leurs siéges un grand nombre de leurs collègues, furent dispersés par un de leurs complices, bien autrement coupable que Charles envers les droits de la nation. Mais souvent ce que l'on conteste à la légitimité, on l'accorde à l'usurpation : les hommes dans leur orgueil se consolent de l'esclavage lorsqu'ils ont eux-mêmes choisi leur maître parmi leurs égaux.

Buonaparte à Saint-Cloud fit sauter les républicains par les fenêtres, avec moins de fermeté et moins de décision politique que Cromwell n'en mit à dissoudre le long parlement. L'Angleterre républicaine accepta le joug : les tempêtes avaient enfanté leur roi ; elles s'y soumirent.

La véritable république ne dura en Angleterre que quatre ans et trois mois, à compter de la mort du roi (30 janvier 1649), jusqu'à la dislocation totale du *rump* (20 avril 1653). Cette courte république ne fut pas sans gloire au dehors, ni même sans vertu, sans liberté et sans justice au dedans. Les membres des communes s'exclurent, il est vrai, mutuellement de l'assemblée législative ; mais ils ne se décimèrent point, ne s'assassinèrent point tour à tour, comme les conventionnels. La république française exista douze années, de 1792 à 1804, à l'érection de l'empire, temps de gloire et de conquête au dehors, mais de crimes, d'oppression et d'iniquités au dedans. Cette différence entre deux révolutions qui ont cependant produit, en dernier résultat, la même liberté, vient du sentiment religieux qui animait les novateurs de la Grande-Bretagne, et des principes d'irréligion qu'affichaient les artisans de nos discordes. Quelques vertus peuvent exister dans la superstition, il n'y en a point dans l'impiété. Les révolutionnaires anglais, fanatiques, connurent le repentir; les révolutionnaires français, athées, ont tous été sans remords : ils étaient insensibles à la fois comme la matière et comme le néant.

LE PROTECTORAT.

DE 1653 A 1658.

Il était facile à Cromwell de convoquer un parlement libre, il ne le voulut pas ; il cherchait le pouvoir, non la liberté. L'Angleterre d'ailleurs était lasse de parlements; après l'anarchie on soupirait pour le despotisme. Le conseil des officiers qui avait présenté la pétition décisive s'arrogea le droit d'élection ; il choisit (toujours à la suggestion de Cromwell) dans le parti millénaire les hommes les plus obscurs, les plus ignorants, les plus fanatiques : cent quarante-quatre personnages, ainsi triés, furent revêtus du pouvoir souverain. Le major-général Lambert, qui se disait républicain et qui n'était que servile, Harrison, sincère démocrate, mais d'un esprit borné, prêtaient les mains à toutes ces violences. Harrison, sectaire de la *cinquième monarchie*, demandait seulement que le nouveau conseil fût composé de soixante-dix membres, pour mieux ressembler au sanhédrin des juifs. Dans le club législatif des cent quarante *saints*, il fallait avoir de longs noms composés et tirés de l'Écriture, comme dans nos clubs on s'appelait *Scævola* et *Brutus*, Des deux frères Barebone, l'un, le corroyeur, s'appelait *Loue-Dieu ;* l'autre. *Si Christ n'était pas mort pour vous, vous seriez damné Barebone.* Ce Barebone, dont le nom signifie en français *décharné,* donna son nom aux cent quarante-quatre : au parlement *croupion* succéda le parlement *damné Barebone*, ou le *damné décharné.*

Sur une liste de jurés du comté de Sussex on voit les noms de White d'Emer, *combats pour la bonne cause de la foi ;* de Pimple de Whitam, *tue le péché ;* de Harding de Lewes, *plein de la grâce.* Lorsque les *saints* entraient en séance à Westminster, ils récitaient des prières, cherchaient le Seigneur des journées entières, et expliquaient l'Écriture : cela fait, ils s'occupaient des affaires, dont ils se croyaient saisis. Cromwell ouvrit la session des *décharnés* par un discours qu'il accompagna de pieuses larmes, remerciant le ciel d'avoir assez vécu pour assister au commencement du règne des *saints* sur la terre. Au fond de toutes ces folies les nouvelles mœurs se formaient, et les institutions prenaient racine. Ces caractères n'étaient si ridicules que parce qu'ils étaient originaux; or tout ce qui est fortement constitué a un principe de vie. Les courtisans de

Charles second purent rire, mais ces fanatiques de bonne foi laissèrent une arrière-postérité qui a fait raison des courtisans.

Whitelocke prétend que quelques hommes éclairés et d'un rang élevé se trouvaient dans le parlement Barebone; Ludlow représente les *décharnés* comme un troupeau d'honnêtes niais, ressemblant assez à nos théophilanthropes. Whitelocke était un parlementaire timide, qui avait fui de peur de condamner Charles Ier, et qui se rangeait toujours du parti du plus fort; Ludlow était un parlementaire décidé, meurtrier du roi et ennemi de Cromwell.

Cinq mois s'étaient à peine écoulés lorsque les cent quarante-quatre *saints* ne pouvant plus gouverner au milieu de la risée publique, chargèrent Rouse, leur orateur, créature de Cromwell, de remettre l'autorité entre les mains de celui qui les en avait revêtus. Cromwell l'avait prévu : il accepta en gémissant le poids de l'autorité souveraine.

Quelques pauvres d'esprit qui n'étaient pas de la faction militaire s'obstinèrent à siéger, malgré la désertion de l'orateur et du sergent qui avait emporté la masse. Le capitaine White entra dans la chambre, et demanda à ces saints entêtés ce qu'ils faisaient là (12 décembre 1653). « Nous cherchons le Seigneur, répondirent-ils.
« — Allez donc ailleurs, s'écria White, le Seigneur n'a pas fré-
« quenté ce lieu depuis longues années; » et il les fit chasser par ses sbires. Le véritable principe républicain existait pourtant alors dans l'armée anglaise plus que dans les autorités civiles, mais il ne peut y avoir d'alliance durable entre le pouvoir constitutionnel et l'autorité militaire : quand la liberté se réfugie à l'autel de la victoire, elle y est bientôt immolée; on la sacrifie pour obtenir le vent de la fortune.

Tous les différents partis, excepté celui des *saints* et celui des républicains véritables, le parti du roi, le parti de l'épiscopat, le parti militaire, le parti des gens de loi qui avaient craint la réforme des coutumes et la simplification du Code de procédure; tous les intérêts, toutes les ambitions, toutes les corruptions, toutes les lassitudes applaudissaient aux entreprises de Cromwell : il fut complimenté par l'armée, la flotte, les autorités civiles. On attendait avec curiosité et anxiété ce qu'il allait faire du pouvoir : sa fabrique était toute prête, et ses ouvriers à l'œuvre.

Le conseil des officiers est convoqué. Le major-général Lambert lit un écrit intitulé : *Instrument de gouvernement :* c'était une constitution qui plaçait la puissance législative dans un parlement et dans

un *protecteur*. Il y était statué que les membres de ce parlement seraient choisis par le peuple; qu'ils siégeraient tous les ans cinq mois selon le bon plaisir du *protecteur ;* que le *protecteur* aurait le *veto* suspensif; qu'il nommerait à tous les emplois civils et militaires; que, dans l'intervalle des sessions, la nation serait gouvernée par le *protecteur* et par un conseil composé de vingt et un membres au plus, de treize au moins.

On supplia Cromwell d'accepter le protectorat; il se rendit gracieusementaux vœux de ses peuples. Le maire et les aldermen de Londres furent requis de se trouver à une parade d'installation à la salle de Westminster. Le Protecteur prêta serment à l'*instrument de gouvernement* qui était son œuvre. Le général Lambert, un genou en terre, lui présenta une épée dans le fourreau; les commissaires lui remirent les sceaux; le maire de Londres lui donna une épée nue, et le sujet des Stuarts alla, monarque absolu des trois royaumes, coucher dans le palais du roi qu'il avait assassiné.

Le premier parlement convoqué par Cromwell ne répondit pas à son attente : il s'y manifesta un esprit de liberté que l'oppression militaire n'avait pu étouffer. En vain le Protecteur, à l'ouverture de ce parlement, parla des excès de cette liberté, déclama contre ce qui lui avait donné la puissance, les agitateurs, les niveleurs, les millénaires et les diverses autres sectes; en vain il s'éleva contre une égalité chimérique et loua la division des classes en nobles, gentilshommes et bourgeois : son discours était raisonnable au fond, d'accord même avec l'opinion nationale, encore arrêtée aux principes de l'ancienne société; mais ce n'était pas là la question pour les communes. Elles ne s'occupèrent que du pouvoir du Protecteur, et de la mauvaise origine de ce pouvoir. Le parlement ne voyait pas qu'il était tout aussi illégitime que le protectorat; l'un et l'autre n'existaient qu'en vertu d'une prétendue constitution faite par qui n'avait pas eu droit de la faire.

Cromwell en péril n'hésita pas : violer la représentation nationale était devenu, depuis l'épuration du long parlement, une sorte de jurisprudence politique. Le Protecteur plaça des gardes à la porte de Westminster; ils avaient ordre de ne laisser entrer que les députés consentant à souscrire un engagement en vertu duquel ils reconnaîtraient l'autorité du parlement et *d'un seul.* Cent trente membres signèrent tout d'abord; plusieurs autres membres s'empressèrent ensuite d'imiter la turpitude de leurs collègues. Rien n'est plus rempli d'émulation que la bassesse : il y a des espèces de

vils héros que les succès de la lâcheté empêchent de dormir.

Cromwell, devenu Protecteur, prit le titre d'Altesse. Des médailles furent frappées en son honneur; l'une le représentait en buste avec cette inscription : *Oliverius Dei gratia, Reipublicæ Angliæ, Scotiæ et Hiberniæ Protector ;* au revers était l'écusson d'Angleterre; autour on lisait ces mots, gravés depuis sur les monnaies du temps, *Pax quæritur bello.* D'autres médailles offrent un grand olivier, à l'ombre duquel s'élèvent deux petits oliviers, symboles du Protecteur et de ses deux fils. L'inscription porte : *Non deficient olivarii.* La flatterie ne parlait pas aussi bien latin qu'au temps de Tibère.

Lorsque les officiers vinrent complimenter Cromwell sur sa modestie à n'avoir accepté que le titre de *Protecteur,* il porta la main à son épée : « Elle m'a élevé, leur dit-il; si je veux monter plus haut, « elle me maintiendra au rang qu'il me plaira d'occuper. »

Quelles que soient néanmoins la pusillanimité des hommes et la crainte du pouvoir, il est impossible d'éteindre, dans une assemblée délibérante, tout principe vital. Les membres des communes, malgré leur engagement signé, tout en examinant avec modération l'*instrument de gouvernement,* se réservèrent la nomination du successeur de Cromwell ; ils rejetèrent le principe du protectorat héréditaire, à la majorité de deux cents voix contre soixante,

Les cinq mois de la session expirés, Cromwell rassembla le parlement (22 janvier 1655) dans la *chambre peinte.* Il se répandit en outrages, traita les députés de parricides pour lui avoir contesté son autorité, à lui régicide; il leur déclara que si la république devait souffrir, meilleur était qu'elle fût dépendante des riches que des pauvres, qui, selon Salomon, lorsqu'ils oppriment, ne laissent rien après eux. Cromwell avait été blessé de la discussion relative à l'hérédité du protectorat; il voulait dissimuler sur ce point, mais entraîné, comme le sont tous les hommes, à parler de la chose même où il se sentait faible, il déclama lui-même contre le protectorat héréditaire, laissant par là aux principaux officiers, et particulièrement au major-général Lambert, l'espoir de lui succéder.

Le parlement dissous, Cromwell en convoqua un autre pour lever, disait-il, l'argent nécessaire au service de l'armée et de la flotte, pour confirmer l'*instrument de gouvernement*, et enfin pour légaliser l'autorité des *majors-généraux.* Ces majors étaient des commissaires militaires, chargés de lever sur les biens des royalistes, à cause de quelques mouvements insurrectionnels, une contribution arbitraire

d'un dixième de la valeur de ces biens. Cromwell corrompit autant qu'il le put les élections, et cassa celles qui lui étaient le moins favorables.

De tout cela sortit enfin un parlement qui, sous le nom d'*humble pétition et avis,* invitait le Protecteur à prendre le titre de roi et à former *une autre chambre,* c'est-à-dire une espèce de chambre des pairs, composée de soixante-dix membres à la nomination de Cromwell.

Cromwell se crut obligé de refuser la couronne par un long et obscur discours, où l'on découvrait à la fois ses regrets de repousser le diadème, et sa satisfaction de remettre au théâtre la parade de César. Il avait plusieurs fois fait traiter devant lui la question du *meilleur gouvernement :* c'était à peu près à la même époque que le grand Corneille écrivait la scène de Cinna.

Buonaparte n'hésita pas à se couronner, soit qu'ayant plus de gloire il eût plus d'audace, soit que la France, plus malheureuse dans sa révolution que l'Angleterre ne l'avait été dans la sienne, craignît moins de perdre la liberté.

Le nouveau parlement confirma et conféra de nouveau à Cromwell le titre de protecteur, avec la faculté de nommer son successeur, ce qui, par le fait, rendait le protectorat héréditaire. Ce parlement fut encore renvoyé à cause des alarmes qu'il inspira à son maître ; peut-être Cromwell en voulait-il secrètement à ces députés trop naïfs, de ne lui avoir pas mis de force la couronne sur la tête. L'usurpation se livrait ainsi à ces fréquentes dissolutions qui avaient perdu la légitimité ; mais le bras de Cromwell était autrement puissant que celui de Charles ; ce bras pouvait soutenir debout des ruines qu'une force ordinaire n'aurait pu empêcher de tomber.

Mettez à part l'illégalité des mesures de Cromwell, illégalité dont après tout il était peut-être obligé d'user pour maintenir son illégale puissance, l'usurpation de ce grand homme fut glorieuse. Au dedans il fit régner l'ordre : comme beaucoup de despotes, il était ami de la justice en tout ce qui ne touchait pas à sa personne, et la justice sert à consoler les peuples de la perte de la liberté. Le fanatique, le régicide Cromwell, parvenu au pouvoir, fut tolérant en religion et en politique ; il fit passer le bill de la liberté de culte et de conscience ; il employa des royalistes avoués : Hale, magistrat intègre, zélé partisan des Stuarts, fut placé à la tête de la magistrature ; Monk, qui commanda les armées et les flottes du Protecteur, était un royaliste fait jadis prisonnier sur le champ de bataille par les parlementaires ; il s'en souvint lors de la restauration.

Cromwell aimait et protégeait la noblesse anglaise. Cette noblesse ne périt point, comme de nos jours la noblesse française, parce qu'elle ne sépara pas tout à fait sa cause de la cause générale, et qu'en même temps la révolution de 1640 entreprise en faveur de la liberté, et non de l'égalité, n'était point dirigée contre l'aristocratie. Les Falkland, les Strafford, les Clarendon avaient été membres de l'opposition dans ces fameux parlements qui contribuèrent à restreindre les priviléges excessifs de la couronne : il y eut une chambre des pairs jusqu'à la mort de Charles Ier. Essex, Denbigh, Manchester, Fairfax et tant d'autres se distinguèrent dans le service parlementaire de terre et de mer ; une foule de lords entrèrent dans l'administration, se firent élire membres des communes aux parlements de la république et du protectorat, parurent dans les conseils, et jusqu'à la cour de Cromwell. Il n'y eut point d'émigration systématique ; quelques individus nobles périrent, mais le corps patricien, ayant suivi et même devancé le mouvement de la nation, resta tout entier dans cette nation.

L'administration de Cromwell fut active, vigilante, vigoureuse, mais trop fondée sur la corruption de la police, pour qui Cromwell avait un penchant décidé, et à laquelle il sacrifiait des sommes considérables. Tous les services étaient payés régulièrement un mois d'avance ; de grosses pensions, accordées à des hommes considérables, créaient des intérêts, s'ils ne pouvaient créer des devoirs.

Au dehors, Cromwell acheva d'humilier la Hollande et de faire reconnaître la supériorité du pavillon anglais ; les nations étrangères recherchèrent l'alliance du Protecteur. Richelieu avait favorisé les premiers troubles de l'Angleterre ; il les avait pris pour des orages passagers qui, en occupant chez eux des ennemis, donnaient du repos à la France : il ne s'était pas aperçu qu'il s'agissait d'une révolution qui, en accroissant la vigueur d'un peuple, ne laisserait à Mazarin que des mépris à dévorer ; nourriture d'ailleurs analogue au tempérament du cardinal.

Dunkerque fut par Mazarin livré à Cromwell ; Blake prit la Jamaïque ; l'Espagne fut contrainte d'offrir de grandes réparations. On a remarqué que Cromwell s'abandonna à sa passion religieuse plus qu'il ne suivit une saine politique, en s'alliant avec la France contre l'Espagne. Cette remarque faite après coup n'a rien de profond aujourd'hui ; il est curieux seulement de la trouver dans les *Mémoires de Ludlow*. Ludlow, il est vrai, vit les triomphes de Louis XIV, et survécut longtemps à Cromwell dont il était l'ennemi.

Le Protecteur traita l'Irlande domptée en pays de conquête. Les malheureux Irlandais furent transportés par milliers aux colonies; un grand nombre périt dans les supplices. Des lois draconiennes et étrangères remplacèrent ces vieilles coutumes nées du sol, dont l'autorité se perpétuait par traditions devant quelque image de la Vierge sur une bruyère, au son d'une musette. Les terres furent vendues : on donnait mille acres de terrain pour 1,500 livres sterling dans le comté de Dublin, pour 1,000 dans celui de Kilkenny, pour 800 dans le comté de Wexford, et pour 600 dans les divers comtés de la province de Leinster. Des colonies militaires eurent en partage les terres situées aux environs de Slego, de Colke et de Collel. Les naturels du sol devinrent les serfs des soldats anglais dans le Connaught.

Olivier étendit son autorité protectrice jusque sur les Vaudois, dans les montagnes de la Suisse. Le frère de l'ambassadeur de Portugal à Londres tua un Anglais ; Cromwell le fit décapiter. Le fier usurpateur signant un traité mit son nom au-dessus de celui de Louis XIV. En 1657, il envoya son portrait à la reine Christine, avec un distique qui disait que le front de Cromwell *n'était pas toujours l'épouvante-roi.*

C'est de cet orgueil du Protecteur qu'est née la superbe affectée par nos voisins pendant un siècle et demi, et qui n'a disparu qu'avec les victoires de notre révolution : elles nous ont remis au niveau de la révolution anglaise.

Pourtant Cromwell ne fut pas heureux ; toute sa puissance ne put empêcher la vérité de faire entendre sa voix. Quand il descendait en lui-même, il trouvait toujours qu'il avait tué le roi ou la liberté ; il lui fallait opter entre l'un ou l'autre remords.

Le Protecteur racontait que dans son enfance une femme lui était apparue ; elle lui avait annoncé, comme les magiciennes de Macbeth, qu'il serait roi. La conscience de Cromwell lui présenta, lorsqu'il était encore innocent, la vision de la royauté ; quand il devint coupable, elle lui en envoya le fantôme. Placé entre les royalistes et les républicains qui le menaçaient également, Olivier était peu satisfait du titre équivoque dont la légitimité et la liberté l'avaient obligé de se contenter. Plusieurs conspirations des *cavaliers* éclatèrent : celles de Bagnal, fils de lady Terringham, de Penruddock, du capitaine Grove, du docteur Hervet, et de sir Henri Slingsby. Quelques hommes de la *cinquième monarchie* s'agitèrent aussi : un cornette, nommé Day, était de l'assemblée républicaine de Coleman-

Street, où l'on traitait Cromwell de coquin et de traître. Quelques régicides suspects furent enfermés dans ce château de Carisbrook, qui avait servi de prison à Charles Ier. Les juges, et surtout les jurés, contrariaient le despotisme du Protecteur, qui retrouvait la liberté retranchée derrière cette barrière. Olivier était alors obligé de chercher les tribunaux naturels à son gouvernement, les conseils de guerre et les commissions.

Les brochures politiques, une pétition signée de plusieurs officiers, un libelle intitulé le *Memento,* surtout le fameux écrit *Killing no murder* (tuer n'est pas assassiner), achevèrent de troubler le repos de Cromwell. Le colonel Titus, sous le nom de *William Allen*, était l'auteur du dernier pamphlet. Dans une dédicace ironique adressée à *Son Altesse Olivier Cromwell,* Titus invitait Son Altesse à mourir pour le bonheur et la délivrance des Anglais; il lui disait que sa mort était le vœu général, la prière commune de tous les partis, qui ne s'entendaient que sur ce point. Titus signait W. A., *de présent votre esclave et vassal.*

Enfin la famille de Cromwell était pour lui un autre sujet de tourment et d'angoisse.

Il rencontrait parmi les siens deux espèces d'oppositions aussi violentes l'une que l'autre : ses trois sœurs épousèrent trois hommes qui tous trois votèrent la mort de Charles Ier. Il eut deux fils et quatre filles. Richard, Protecteur après lui, était royaliste; Henry, lord lieutenant d'Irlande, partageait une partie des talents et des opinions de son père, mais avec plus de modération que lui.

Sa fille aînée, lady Briget, était républicaine ; elle fut mariée d'abord au fameux Ireton, et après la mort de celui-ci au lieutenant général Fleetwood. Lady Élisabeth, sa seconde fille et sa fille chérie, avait épousé lord Claypole, homme ennemi de la tyrannie : lady Élisabeth était ardente royaliste.

Lady Marie, dont l'opinion est peu connue, épousa lord Falconbridge qui fut actif dans la restauration. Enfin lady Francis, la plus jeune des filles du Protecteur, se maria clandestinement, en apparence à Robert Rich, petit-fils du comte de Warwick. Robert ne vécut que trois mois, et sa veuve épousa sir John Russel.

La destinée de cette dernière fille de Cromwell fut assez singulière. Lord Broghill avait eu la pensée de la donner en mariage à Charles II. Lady Francis consentait à cet étrange projet ; Cromwell, assez tenté, ne le repoussait qu'en disant : « Charles II est trop « damnablement débauché pour me pardonner la mort de son

père. » Il est difficile de juger si Charles n'aurait pas, par politique ou par légèreté, approuvé cette union parricide. L'affaire manqua ; lady Francis s'éprit d'inclination pour Jerry White, tout à la fois chapelain et bouffon de Cromvell, lequel White, surpris aux genoux de lady Francis par le Protecteur, fut obligé, pour se sauver, d'épouser une des femmes de chambre de sa maîtresse. Le mariage d'abord clandestin de lady Francis avec Robert Rich fut ensuite célébré publiquement (11 novembre 1657). Le Protecteur se souvenant, à ce mariage, des jeux de sa première jeunesse, arracha la perruque de son gendre, et répandit des confitures liquides sur les robes des femmes : du moins, cette fois, on put rester dans la salle du bal.

Ainsi Cromwell dans sa famille trouvait tantôt des républicains et des républicaines qui détestaient sa grandeur ; tantôt des royalistes qui lui reprochaient ses crimes. Lady Claypole ne le laissait pas respirer ; Richard s'était jeté aux pieds de son père pour obtenir la vie de Charles Ier. La femme du Protecteur, bien que vaine, portait avec crainte sa fortune : décemment traitée, mais peu aimée de son mari, elle aurait voulu qu'on s'arrangeât avec le souverain légitime. Enfin la mère de Cromwell, qu'il chérissait et respectait, l'avait aussi supplié de sauver le roi : elle tremblait pour les jours de son Olivier ; elle le voulait voir une fois le jour au moins, et si elle entendait l'explosion d'une arme à feu, elle s'écriait : « Mon fils est mort ! »

Ces tracasseries intérieures et de tous les moments qui troublent la vie d'un homme bien plus que les grands événements politiques, ne se pouvaient perdre dans les distractions que cherchait Cromwell : il s'était attaché à lady Dysert, duchesse de Lauderdale ; les *saints* se scandalisèrent. On trouvait aussi que Cromwell faisait de trop longues prières avec mistriss Lambert. Plusieurs bâtards, qui se sont peut-être vantés faussement de leur naissance, ont prouvé que ce rigide Cromwell, ce sévère ennemi de la débauche et de la licence, ce prophète qui communiquait directement avec Dieu, était tombé dans la faiblesse commune à presque tous les grands hommes, d'autant plus attaqués et plus fragiles qu'ils ont plus de gloire.

Tous les monarques avaient renoncé à divertir leur orgueil du spectacle de la dégradation humaine, blessés peut-être encore qu'ils étaient de quelques vérités cachées sous de basses bouffonneries ; ils n'entretenaient plus dans leur cour ces misérables appelés *fous*. Cromwell en avait quatre ; soit que ce tueur de rois aimât à s'environner de ce qui avait dégradé les rois, régicide en-



Lalaisse sc

LES QUATRE STUARTS.

core envers leur mémoire ; soit que n'osant porter leur sceptre, il affectât d'imiter leurs mœurs ; soit enfin qu'il trouvât dans son penchant naturel aux scènes grotesques un rapport avec ces joies royales. Mais tous les bouffons de la terre n'auraient pu chasser du cœur de Cromwell la tristesse qui s'y était glissée. Sa cour, ou plutôt sa maison, était à la fois une espèce de caserne et un séminaire, où quelques pompes bruyantes venaient, deux ou trois fois l'an, dérider le front des prédicants et des vieux soldats. Depuis la publication du pamphlet *Killing no murder*, on ne vit plus Cromwell sourire, il se sentait abandonné par l'esprit de la révolution, d'où lui était venue sa grandeur. Cette révolution qui l'avait pris pour guide ne le voulait plus pour maître ; sa mission était accomplie ; sa nation et son siècle n'avaient plus besoin de lui : le temps ne s'arrête point pour admirer la gloire ; il s'en sert et passe outre [1].

Ce grand renégat de l'indépendance soupçonnait jusqu'à ses gardes, qu'il faisait relever trois et quatre fois par jour, et dont lui-même, déguisé, épiait les propos. Il passait sa vie à entendre les rapports de ses nombreux espions, il n'osait plus se montrer en public que revêtu d'une cuirasse cachée sous ses habits, misérable cilice de la peur. Il portait des pistolets chargés dans ses poches : un jour qu'il essayait un attelage de chevaux frisons, il tomba, et l'un de ses pistolets partit. Quand il voyageait, c'était avec une rapidité extrême : on n'apprenait qu'il avait passé en un lieu que quand il n'y était plus. Dans ce palais de Whitehall, témoin de la grande immolation, Cromwell errait la nuit, comme un spectre poursuivi par un autre spectre : il ne couchait presque jamais deux fois de suite dans la même chambre, tourmenté en cette demeure par ses remords, comme la veuve de Charles y fut dans la suite désolée par ses souvenirs.

La mort de lady Claypole vint ajouter à la noire mélancolie de Cromwell : cette femme, encore jeune, consumée à Hamptoncourt d'une douloureuse maladie, succomba en accablant son père de reproches, et en l'appelant pour ainsi dire après elle.

Il ne tarda pas à la suivre ; depuis quelque temps il souffrait d'une humeur à la jambe : la fièvre le prit dans le même château où sa fille avait rendu le dernier soupir ; on le transporta à Londres. Fidèle à son caractère, Cromwell déclara qu'il avait eu des révélations, qu'il guérirait pour être utile à son pays. Les chapelains de Whi-

[1] Cette dernière phrase se retrouve dans mon Discours non prononcé sur la liberté de la presse; je l'avais enlevée à ce passage des *Quatre Stuarts :* je l'ai laissée ici à sa première place.

tehall annonçaient le prochain rétablissement du prophète : il mourut pourtant. Il expira dans sa cinquante-neuvième année, le 3 septembre 1658, anniversaire des victoires de Dunbar, Worcester, et de l'ouverture du premier parlement protectoral.

« Cromwell allait ravager toute la chrétienté, dit Pascal, la fa-« mille royale était perdue et la sienne à jamais puissante, sans un « petit grain de sable qui se mit dans son uretère ; Rome même « allait trembler sous lui ; mais ce petit gravier, qui n'était rien « ailleurs, mis dans cet endroit, le voilà mort, sa famille abaissée et « le roi rétabli. »

Il n'y a de vrai dans cette remarque de Pascal que le néant de la gloire et de la nature humaine. Une de ces tempêtes qui précèdent, accompagnent ou suivent les équinoxes, éclata au moment de la mort du Protecteur : le poëte Waller, qui chantait tout le monde, annonça en fort beaux vers que les derniers soupirs de Cromwell avaient ébranlé l'île des Bretons ; que l'Océan s'était soulevé en perdant son maître ; que Cromwell, comme Romulus, avait disparu dans un orage. Les faits se réduisaient à une fièvre et à un coup de vent.

Cromwell eut quelque chose de Hildebrand, de Louis XI et de Buonaparte ; il eut du prêtre, du tyran et du grand homme : son génie remplaça pour son pays la liberté. Il y avait trop de puissance en Cromwell pour qu'il pût créer une autre puissance ; il tua toutes les institutions qu'il trouva ou qu'il voulut donner.

La plupart des souverains de l'Europe mirent des crêpes funèbres pour pleurer la mort d'un régicide : Louis XIV porta le deuil de Cromwell auprès de la veuve de Charles Ier. Une couronne, même usurpée, absout-elle d'un crime ?

Ce nom de Cromwell, qui produisait la lâcheté européenne, faisait passer en Angleterre le pouvoir absolu entre les mains du faible Richard : tant il y a de puissance dans la gloire ! Cromwell laissa l'empire à son fils ; mais ces génies en qui commence un autre ordre de choses, soit en bien, soit en mal, sont solitaires ; ils ne se perpétuent que par leurs œuvres, jamais par leurs races.

Le Protecteur vécut l'âge des hommes de sa nature ; leur règne le plus court est ordinairement de neuf à dix ans, et le plus long de vingt à vingt-deux. Ces calculs historiques, que rien ne semble démentir, reposent sans doute sur quelque vérité naturelle : il se peut faire que la force physique d'un homme placé au plus haut point des révolutions, se trouve épuisée dans une période de trois ou quatre lustres.

Achevons de suite, en anticipant même un peu sur les faits, ce qui a rapport à Cromwell.

Thurloe déclarait que Cromwell était monté au ciel, embaumé des larmes de son peuple : Cromwell, plus franc au moment où la grande vérité, la mort, se présente aux hommes, avait dit : « Plu-« sieurs m'ont trop estimé, d'autres souhaitent ma fin. » La bassesse de la flatterie qui survit à l'objetde l'adulation n'est que l'excuse d'une conscience infirme : on exalte un maître qui n'est plus, pour justifier par l'admiration la servilité passée.

Richard fit de magnifiques funérailles à son père. Le corps embaumé du Protecteur fut exposé pendant deux mois au palais de Sommerset, dans une salle tendue de velours noir, et où l'on ne comptait pas moins de mille flambeaux. Portant un vêtement de brocart d'or fourré d'hermine, une figure en cire, l'épée au côté, un sceptre dans la main droite, un globe dans la gauche, représentait le Protecteur : elle était couchée sur un lit funèbre. Une épitaphe racontait en abrégé l'histoire de Cromwell et de sa famille. « Il mourut, disait l'épitaphe, avec grande assurance et sérénité « d'âme, dans son lit. » Paroles qui s'appliquaient mieux à Charles Ier, excepté les trois dernières.

La figure en cire fut ensuite mise debout sur une estrade, comme pour annoncer une résurrection, ou, comme disaient les *indépendants* indignés de ces pompes *papistes*, pour représenter le passage d'une âme du purgatoire dans le paradis. Le 23 novembre, l'image de cire fut couchée de nouveau, mais dans un beau cercueil qu'enlevèrent dix gentilshommes pour le placer sur un char ; le tout s'en alla en pompe à Westminster : lord Claypole menait le cheval de Cromwell. Le cercueil fut déposé dans la chapelle de Henri VII. On ne voit plus aujourd'hui l'effigie de Cromwell à Westminster, mais celle de Monk : on y cherche vainement aussi les cendres du Protecteur.

On se plut à dire et à écrire, au moment de la restauration de Charles II, que Cromwell, prévoyant les outrages qu'on pourrait faire à ses restes, avait ordonné qu'on précipitât son corps dans la Tamise, ou qu'on l'enterrât sur le champ de bataille de Naseby, à neuf pieds de profondeur : Barkstead, régicide, lieutenant de la Tour, et protégé de Cromwell, aurait, disait-on, fait exécuter cet ordre par son fils. On racontait enfin que les corps de Charles Ier et de Cromwell, échangés, avaient été transportés de l'un à l'autre tombeau ; de sorte que Charles II, dans sa vengeance, aurait pendu au gibet le corps de

son propre père, au lieu de celui de l'assassin de son père. Ces noires imaginations anglaises disparaissent devant les faits : si l'on ne vit que l'image de cire du Protecteur à la pompe funèbre, c'est que l'état des chairs, malgré l'embaumement, obligea de porter le cadavre à Westminster avant la cérémonie publique : l'enterrement précéda les funérailles. Le corps de Charles I[er], retrouvé de nos jours à Windsor, prouve que le meurtrier n'était pas allé dormir dans la couche du meurtri, et que, satisfait de lui avoir ravi la couronne, il lui laissa son cercueil.

S'il fallait des témoignages de plus, nous dirions que l'on conserve la plaque de cuivre doré trouvée sur la poitrine de Cromwell lors de l'ouverture de sa tombe à Westminster. Cette plaque, renfermée dans une boîte de plomb, fut remise à Norfolk, sergent d'armes de la chambre des communes. Elle porte cette inscription :

Oliverius Protector reipublicæ Angliæ, Scotiæ, et Hiberniæ, natus 25° *aprilis anno* 1599°, *inauguratus* 16° *decembris* 1653, *mortuus* 3° *septembris anno* 1658°, *hic situs est.*

Une autre preuve de l'exhumation nous reste : la redoutable histoire a gardé dans *le trésor de ses chartes* la quittance du maçon qui brisa, par ordre, le sépulcre du Protecteur, et qui reçut une somme de 15 schellings pour sa besogne. Nous donnerons cette quittance dans la langue originale, afin que les fautes mêmes de l'ignorant ouvrier attestent l'authenticité de la pièce.

May the 4[th] *day*, 1661, *rec. then in full, of the worshipful serjeant Norforke, fiveteen shillings, for taking up the corpes of Cromell et Ierton et Brasaw.*

Rec. by me JOHN LEWIS.

« Mai le 4[me] jour 1661, reçu alors en totalité, du respectable sergent « Norfolke, quinze schellings pour enlever le corps de *Cromel*, et *Ierton* et « *Brasaw*.

« Reçu par moi JOHN LEWIS. »

On voit par la date de la pièce, 4 mai 1661, que John Lewis avait fait un long crédit au gouvernement : les os de Cromwell furent exposés à Tyburn le 30 janvier de la même année.

La France garde aussi quelques quittances des assassins du 2 septembre 1792, lesquels déclarent avoir reçu 5 francs *pour avoir travaillé pour le peuple.* Sur l'une de ces quittances est demeurée la trace des doigts sanglants du signataire.

Enfin voici lapièce officielle qui rend compte de l'exhumation. Nous la traduisons littéralement.

Janvier 30 (1661), vieux style.

« Les odieuses carcasses de O. Cromwell, H. Ireton et J. Bradshaw, « traînées sur des claies jusqu'à Tyburn, et étant arrachées de leur cer- « cueil : là pendues aux différents angles de ce triple arbre (*triple tree*) « jusqu'au coucher du soleil; alors descendues, décapitées et leurs troncs « infects jetés dans un trou profond au-dessous de la potence. Leurs têtes « furent après cela exposées sur des pieux au sommet de Westminster- « Hall. »

Il est donc certain qu'Olivier mort fut déposé à Westminster : il n'y resta pas longtemps. Qu'avait-on à craindre de lui? Son squelette pouvait-il emporter les têtes des squelettes couronnés, s'emparer de la poussière des rois, usurper leur néant? Quoi qu'il en soit, le 30 janvier 1661, anniversaire du régicide, les restes du Protecteur pendillèrent au haut d'un gibet.

Cromwell avait visité Stuart dans son cercueil; il l'avait touché de sa main, il s'était assuré que le chef était séparé du tronc : Charles II vint en son temps, et appuyé aussi d'une chambre des communes, il rendit aux os du Protecteur la visite faite à ceux de Charles Ier ; vengeance malavisée, car, si d'un côté on ne peut empêcher de vivre ce qui est immortel, de l'autre on ne donne pas la mort à la mort.

Les dispendieuses funérailles qui n'ajoutaient rien à la grandeur de l'homme, et qui ne légitimaient pas l'usurpateur, ruinèrent Richard Cromwell ; il fut obligé de demander aux communes un bill suspensif des lois, afin de n'être pas arrêté pour les dettes contractées à l'occasion des obsèques de son père. L'Angleterre, qui ne paya pas l'enterrement de celui qu'elle avait reconnu pour maître, s'est chargée depuis des frais d'inhumation d'un simple ministre des finances.

Que devint la famille de Cromwell ?

Richard eut un fils et deux filles ; le fils ne vécut pas. Henri habita une petite ferme, où Charles II entra un jour par hasard, en revenant de la chasse. Il est possible qu'un héritier direct d'Olivier Cromwell par Henri soit maintenant quelque paysan irlandais inconnu, catholique peut-être, vivant de pommes de terre dans les tourbières d'Ulster, attaquant la nuit les orangistes, et se débattant contre les lois atroces du Protecteur. Il est possible encore que ce

descendant inconnu de Cromwell ait été un Franklin ou un Washington en Amérique.

Lady Claypole mourut sans enfants. Nous savons par une mauvaise plaisanterie d'un chapelain de Cromwell, que lady Falconbridge fut également privée de postérité. Restent lady Rich, depuis lady John Russel, et lady Ireton, qui épousa en secondes noces le général Fleetwood. Nous trouvons une mistriss Cook de Newington en Middlesex, petite-fille du général Fleetwood, qui communiqua une lettre de Cromwell à William Harris, biographe du Protecteur.

La famille de Buonaparte ne se perdra pas comme celle de Cromwell : le perfectionnement de l'administration civile ne permettrait plus cette disparition. D'ailleurs rien ne se ressemble, sous ce rapport, dans la position et la destinée des deux hommes.

Le Protecteur ne sortit point de son île : les troubles de 1640 commencèrent et finirent dans la Grande-Bretagne. Nos discordes se sont mêlées à celles du monde entier; elles ont bouleversé les nations, renversé les trônes. Ce qui distingue les derniers mouvements politiques de la France de tous les mouvements politiques connus, c'est qu'ils furent à la fois un affranchissement pour nous et un esclavage pour nos voisins, une révolution et une conquête. Demandez aux Arabes de la Libye et de la mer Morte; demandez aux nababs des Indes le nom de Cromwell; ils l'ignorent. Demandez-leur le nom de Napoléon; ils vous le diront comme celui d'Alexandre.

Cromwell immola Charles Ier et prit sa place; Buonaparte, retournant dix siècles en arrière, ne s'empara que de la couronne de Charlemagne; il fit et défit des rois, mais n'en tua point.

Cromwell prit à femme Élisabeth Bourchier; il eut pour principal gendre un procureur : tous les enfants d'Élisabeth Bourchier retombèrent dans l'état obscur de leur mère, quand leur père fameux disparut.

Buonaparte épousa la fille des Césars, maria ses sœurs à des souverains qu'il avait créés, et ses frères à des princesses dont il avait protégé la race. Il n'appartint jamais à aucune assemblée législative; il ne fut jamais, comme Cromwell, un tribun populaire; moins coupable que lui envers la liberté, puisqu'il avait pris moins d'engagements avec elle, il se crut libre d'écrire son nom avec son épée dans la généalogie des rois : les siècles à venir se sont chargés de fournir ses titres de noblesse.

RICHARD CROMWELL.

DE 1658 A 1660.

Richard, devenu Protecteur, était un homme commun ; il ne sut que faire de la gloire et des crimes de son père. L'armée, depuis longtemps domptée par son chef, reprit l'empire. L'oncle de Richard, Desborough, son beau-frère Fleetwood, se mirent avec le général Lambert à la tête des officiers, et forcèrent le faible Protecteur de dissoudre le parlement qui seul le soutenait.

Chaque jour amena un nouvel embarras, une nouvelle peine : Richard, qui s'oubliait et qu'on oubliait, qui détestait le joug militaire et qui n'avait pas la force de le rompre, qui n'était ni républicain ni royaliste, qui ne se souciait de rien, qui laissait les gardes lui dérober son dîner et l'Angleterre aller toute seule, Richard abdiqua le Protectorat (22 avril 1659).

De tous les soucis du trône le plus grand pour lui fut de sortir de Whitehall, non qu'il tînt au palais, mais parce qu'il fallait faire un mouvement pour en sortir. Il n'emporta que deux grandes malles remplies des *adresses* et des *congratulations* qu'on lui avait présentées pendant son petit règne : on lui disait dans ces félicitations, à la gloire de tous les hommes puissants et à l'usage de tous les hommes serviles, que Dieu lui *avait donné*, à lui Richard, *l'autorité pour le bonheur des trois royaumes*. Quelques amis lui demandèrent ce que ces malles renfermaient de si précieux : « Le bonheur du bon peu- « ple anglais, » répondit-il en riant. Longtemps après, retiré à la campagne, il s'amusait, après boire, à lire à ses voisins quelques pièces de ces archives de la bassesse humaine et des caprices de la fortune. Cette moquerie philosophique ne le rendait pas un fils digne de son père, mais le consolait. Son frère Henri, lord-lieutenant d'Irlande, projeta de remettre cette île entre les mains du roi, mais quoique plus ferme et plus habile que Richard, il céda au torrent qui emportait sa famille, revint à Londres et tomba presque aussi obscurément que Richard.

Le conseil des officiers, demeuré maître, rappela sous la présidence du républicain Lenthal le *rump* parlement, et dans le jargon des partis, les principes du *rump* se nommèrent *la vieille bonne cause*. Il ne se trouva qu'une quarantaine de députés à la première

réunion, encore fallut-il aller chercher en prison deux de ces législateurs enfermés pour dettes. Cette momie estropiée, arrachée de son tombeau, crut un moment qu'elle était puissante, parce qu'elle se souvenait d'avoir fait juger un roi. A peine ressuscitée, elle attaqua l'autorité militaire qui lui avait rendu la vie, mais le *rump* était sans force, car il était placé entre les royalistes unis aux presbytériens, qui voulaient le retour de la monarchie légitime, et les officiers indociles au joug de l'autorité civile.

Le général Lambert ayant marché contre un parti royaliste, qui s'était levé trop tôt, le dispersa. Lâche régicide, courtisan disgracié de Cromwell, Lambert, qui s'était toujours flatté d'hériter d'une puissance trop pesante pour lui, osa tout après sa misérable victoire. Il fit présenter au *rump* une de ces humbles pétitions gonflées de menaces, dont la révolution avait introduit l'usage. Le rump s'emporta, destitua Lambert et Desborough, et abolit le généralat. Lambert, selon l'usage de la *bonne vieille cause*, bloqua si étroitement Westminster avec ses satellites, qu'un seul membre du prétendu parlement, Pierre Wentworth, y put entrer. Sur ces entrefaites, Bradshaw, le fameux président de la commission qui jugea Charles, mourut. Monk, qui gouvernait l'Écosse, et qui, sans s'en ouvrir à personne, méditait le rétablissement de la monarchie, entra en Angleterre avec douze mille vieux soldats : il s'avança vers Londres.

Le comité des officiers s'adresse à lui : le parlement, qui ne siégeait plus, le sollicite. Monk se déclare républicain, et l'ennemi de Stuart en venant le couronner. Il prend parti contre les officiers pour la cause constitutionnelle, installe le *rump* de nouveau, mais en même temps il y fait rentrer les membres presbytériens, exclus par violence avant la mort de Charles Ier : de ce seul fait résultait le triomphe certain des royalistes. Le long parlement, après avoir ordonné des élections générales, prononça sa dissolution, et mit fin lui-même à sa trop longue existence, dans laquelle se trouvait déjà la lacune des années du protectorat. Le peuple brûla en réjouissance, sur les places publiques, des monceaux de croupions de divers animaux. Quelques vrais républicains, comme Vane et Ludlow, s'enfuirent ; d'autres étaient destitués, non par le fait de Monk, mais par les proscriptions dont ils s'étaient frappés les uns les autres. Le régiment d'Haslerig fut donné par Monk à lord Falconbridge, qui, quoique gendre de Cromwell, servit Charles II. Le colonel Hutchinson, dont la femme nous a laissé des Mémoires pleins d'intérêt, se retira en

province. Lambert, à la restauration, s'avoua coupable, obtint grâce de la vie et vécut trente ans relégué dans l'île de Guernesey, sous le double poids du régicide et du mépris.

Le nouveau parlement, divisé, selon l'ancienne forme, en deux chambres, s'assembla le 25 avril 1670 : les communes, sous la présidence d'Harbotele-Green-Stone, ancien membre exclu du long parlement pour avoir dénoncé l'ambition de Cromwell : la chambre des pairs, sous la présidence de lord Manchester, qui jadis avait fait la guerre à Charles Ier.

Un commissaire de Charles II, Grenville, s'était entendu avec Monk. De retour des Pays-Bas, Grenville apporta la déclaration royale de Charles : elle ne promettait rien ; ce n'était pas une charte. Charles ne faisait ni la part aux conquêtes du temps, ni les concessions nécessaires aux mœurs, aux idées, à la possession et aux droits acquis ; dès lors une seconde révolution devenait inévitable et le prince légataire du trône déshéritait sa famille. On reproche à Monk de n'avoir obtenu aucune garantie pour la monarchie constitutionnelle : à l'immortel honneur des royalistes, ce fut un royaliste de la chambre des communes qui réclama les libertés de la nation, ce fut sir Mathew Hale, ce juge si intègre et si estimé, que Cromwell l'avait employé malgré le dévouement connu de Hale à ses souverains légitimes. Monk répondit que si on délibérait, il ne répondait pas de la paix de l'Angleterre : « Que craignez-vous ? dit-il, le « roi n'a ni or pour vous acheter, ni armée pour vous conquérir. »

On n'écouta plus aucune représentation ; on avait soif de repos après de si longs troubles. Des commissaires du parlement allèrent déposer aux pieds du souverain, à Bréda, les vœux et les présents du peuple des trois royaumes. Charles II monta sur un vaisseau de la flotte anglaise à La Haye, et débarqua à Douvres le 26 mai 1660 : il embrassa Monk qui l'attendait sur le rivage, et voyant une foule immense ivre de joie, il dit gracieusement : « Où sont donc mes en« nemis ? » Monk jouait alors le plus grand rôle : quel petit personnage aujourd'hui que ce Monk, auprès de Cromwell, bien que sa figure en cire à la Curtius soit dans une armoire à Westminster !

Le fils de Charles Ier fit son entrée dans Londres, le 29 mai, anniversaire de sa naissance, ce qui parut d'un bon augure. Il accomplissait sa trentième année ; il était jeune, spirituel, affable ; il reparaissait sur une terre où naguère il n'avait trouvé d'abri que dans les branches d'un chêne ; il était roi, il avait été malheureux ; on l'adora. Qui l'aurait cru ? c'était le peuple de la *bonne vieille cause*

qui poussait des cris d'allégresse à cette descente des nains dans l'île des géants !

Les corps politiques commencent les révolutions, les corps politiques les terminent : une assemblée délibérante, souvent même illégale et sans droits réels, a plus de puissance pour rappeler un souverain au trône, que ne l'aurait une armée. Sans un arrêt du parlement de la Ligue, qui déclara la couronne de France incommunicable à tout autre prince qu'à un prince français, Henri IV n'aurait jamais régné. Il y a dans la loi une force invincible, et c'est de la loi que les monarques doivent tirer leur vraie puissance.

CHARLES II.

DE 1660 A 1685.

S'il était possible de supposer que la corruption des mœurs répandue par Charles II en Angleterre fût un calcul de sa politique, il faudrait ranger ce prince au nombre des plus abominables monarques; mais il est probable qu'il ne suivit que le penchant de ses inclinations et la légèreté de son caractère. Assez souvent les hommes se font un plan de vertu, rarement un système de vice : la faiblesse emprunte un appui pour marcher ferme : elle n'a pas besoin de secours pour l'aider à tomber. Entre son père décapité et son frère qui devait perdre la couronne, Charles ne se sentit jamais bien assuré au pouvoir. Il voulut du moins achever dans les plaisirs une vie commencée dans les souffrances.

Les fêtes de la restauration passées, les illuminations éteintes, vinrent les supplices. Charles s'était déchargé sur le parlement de toute responsabilité de cette nature, et celui-ci n'épargna pas les réactions et les vengeances. Cromwell fut exhumé ; Richard son fils émigra au continent : à la vérité, il fuyait moins devant son roi que devant ses créanciers. Il alla se faire insulter par le prince de Conti qui, ne le connaissant pas, lui demanda qu'était devenu ce *sot et poltron de Richard?*

Se souvient-on aujourd'hui qu'il exista un Thomas *Cromwell*, comte d'Essex, et qui, favori d'Henri VIII, fut décapité par le bon plaisir du tyran, son maître ? Olivier *Cromwell* tue son nom chez les hommes qui le précédèrent, et le fait vivre chez les hommes qui l'ont

suivi et le suivront : une grande gloire obscurcit le passé et illumine l'avenir.

Une commission de trente-quatre membres s'assembla le 9 octobre 1660, à Hicks's-hall, pour commencer le procès des régicides : vingt et un jurés composaient le grand jury. On remarque dans la liste des juges plusieurs fauteurs de la révolution, entre autres Monk qui, humble serviteur du régicide Cromwell, était devenu chevalier de la Jarretière et duc d'Albemarle. Lorsque au tirage de la grande loterie des révolutions, chacun ouvre son billet, il se fait une amère et ironique distribution des dons de la fortune : un homme se couvre d'honneurs et de cordons, un homme monte à l'échafaud ; tous deux ont fait la même chose, ont risqué le même enjeu. Pierre est plongé dans la richesse, c'était un ennemi ; Paul dans la misère, c'était un ami. Celui-ci est récompensé de sa trahison, celui-là puni de sa fidélité.

Le pauvre Harrison, traduit devant ses juges, leur dit : « Plusieurs d'entre vous, mes juges, furent *actifs* avec moi dans les « choses qui se sont passées en Angleterre... Ce qui a été fait ! a été « par l'ordre du parlement, alors la suprême autorité.

L'excuse était de bonne foi, mais mauvaise. Il suffirait qu'un pouvoir *légal* nous commandât une action injuste, pour que nous fussions obligés de la commettre. Le loi morale l'emporte en certains cas sur la loi politique, autrement on pourrait supposer une société constituée de sorte que le crime y fût le droit commun. Enfin le *rump* n'était pas le *vrai* parlement, le parlement *légal*.

Harrison était un homme simple d'esprit et de cœur, une espèce de fou fanatique de la *cinquième monarchie;* franc républicain, il s'était séparé de Cromwell, oppresseur de la liberté. Ce fut à propos d'Harrison qu'un juge appliqua au peuple anglais le bel apologue de l'enfant devenu muet, qui recouvre la parole en apercevant le meurtrier de son père [1]. Tout criminel qu'il était, Harrison était plus estimable que beaucoup d'autres hommes ; mais il y a des fatalités dans la vie ; tel, d'un caractère noble et pur, tombe dans une impardonnable erreur ; chacun le repousse, tel, vil et corrompu par nature, n'a point eu l'occasion de faillir ; chacun le recherche, l'un est condamné au tribunal des hommes ; l'autre au tribunal de Dieu.

On découvrit, au procès des juges de Charles Ier, que les deux bourreaux masqués étaient un nommé Walker et un nommé Hulet,

[1] J'ai cité ce passage du procès de Harrison dans le ch. II des *Réflexions politiques*.

tous deux militaires : Hulet était capitaine. *Garland*, qui occupait le fauteuil dans la *meeting* régicide, fut accusé par un témoin d'avoir craché à la figure du roi ; Axtell, monstre de cruauté, qui tuait, dit le procès, les Irlandais comme la *vermine*, Axtell, anabaptiste et agitateur, fut convaincu d'avoir obligé les soldats de crier *justice, exécution!* de les avoir pressés de tirer sur la tribune de lady Fairfax, de leur avoir fait brûler de la poudre au visage de l'auguste prisonnier. Tous ces hommes soutinrent que leur cause était *celle de Dieu.* Thomas Scott montra le plus de fermeté. Il avait déclaré dans le parlement « qu'il ne se repentirait jamais d'avoir jugé le roi, et qu'il vou« lait que l'on gravât sur sa tombe : *Ci-gît Thomas Scott, qui condamna le feu roi à mort.* » Il ne démentit point ce langage au milieu des plus cruels supplices. La sentence prononcée à tous était ainsi conçue :

« Vous serez traînés sur une claie au lieu de l'exécution ; là pendus, « et étant encore en vie, on coupera la corde. Vous serez mutilés « (*your privy member to be cut off*) ; on vous arrachera les entrailles « (et vous vivant), elles seront brûlées devant vos yeux. Votre tête « sera coupée, vos membres divisés en quatre quartiers. Votre tête « et vos membres seront mis à la disposition du roi, et Dieu ait « merci de votre âme. »

De quatre-vingts régicides qui restaient en Angleterre au moment de la restauration, cinquante et un se présentèrent à la proclamation du roi, se reconnurent coupables, et jouirent de l'amnistie ; vingt-neuf furent mis en jugement ; dix soutinrent qu'ils n'étaient pas criminels, et volèrent martyrs au supplice. Le prédicant Hugh Peters partagea leur sort. John Jones à la potence déclara le roi innocent de sa mort ; Charles II ne faisait, selon la conscience de Jones, que remplir les devoirs d'un bon fils envers un père.

C'est ainsi que des exhumations et des exécutions ouvrirent un règne que des échafauds devaient clore. Vingt-deux années de débauches passèrent sous des fourches patibulaires ; dernières années de joie à la façon des Stuarts, et qui avaient l'air d'une orgie funèbre.

Dans les premiers jours de la restauration, on chercha comment on pourrait jamais être assez esclave pour expier le crime d'indépendance : c'était une émulation domestique qui débarrassait le maître des actes de rigueur ; le clergé et le parlement se chargeaient de tout. Les communes passèrent un acte afin d'établir ou de rétablir la doctrine de l'obéissance passive. Le bill des convocations triennales fut aboli : une espèce de long parlement royal dura dix-sept années pour la corruption, l'impiété et la servitude, comme le long

parlement républicain en avait existé vingt pour le rigorisme, le fanatisme et la liberté. Tout prit le caractère d'une monarchie absolue dans une monarchie représentative : on copia la cour de Louis XIV sans en avoir la grandeur ; on cabala pour être ministre ; il y eut des influences de maîtresses à Windsor comme à Versailles ; les intérêts publics étaient traités comme des intérêts privés ; ce ne furent plus les révolutions, mais les intrigues, qui élevèrent les échafauds.

La peste et un vaste incendie ne troublèrent point la vie voluptueuse de Charles. A l'instigation de la France et par les séductions d'Henriette, duchesse d'Orléans, il fit la guerre à la Hollande dans l'unique but de détourner au profit de ses plaisirs les subsides du parlement.

Les malheureux *cavaliers*, ces royalistes qui avaient tout sacrifié à la cause des Stuarts, oubliés maintenant, languissaient dans la misère ; les *têtes rondes* jouissaient des biens et des honneurs qu'ils avaient acquis en s'armant contre la famille légitime. Waller, conspirateur poltron sous le long parlement, poëte adulateur de l'usurpation heureuse, faisait les délices de la légitimité restaurée, tandis que le fidèle et courageux Butler mourait de faim. Charles savait pourtant par cœur et se plaisait à répéter les vers d'*Hudibras*. Cette satire pleine de verve contre les personnages de la révolution charmait une cour où brillaient la débauche de Rochester et la grâce de Grammont : le ridicule était une espèce de vengeance tout à fait à l'usage des courtisans. Au surplus les républiques sont-elles plus reconnaissantes que les monarchies ? Charles II a-t-il oublié ses amis plus que ne l'ont fait les autres rois ? Il y a des infirmités qui appartiennent aux couronnes, quels que soient d'ailleurs les qualités et les défauts des hommes couronnés. « Entrez dans la basse-cour « du château (de Henri IV), dit l'ingénieuse duchesse de Rohan dans « son apologie ironique, vous oyrez des officiers crier : *Il y a vingt-« cinq et trente ans que je fais service au roi sans pouvoir être payé de « mes gages : en voilà un qui lui faisait la guerre ; il n'y a que trois « jours qu'il vient de recevoir une telle gratification.* Montez les de-« grés, entrez jusque dans son antichambre, vous oyrez les gentils-« hommes qui diront : *Quelle espérance y a-t-il à servir ce prince ? « j'ai mis ma vie tant de fois pour son service, j'ai été blessé, j'ai été « prisonnier, j'y ai perdu mon fils, mon frère ou mon parent ; au partir « de là il ne me connaît plus, il me rabroue, si je lui demande la moin-« dre récompense...* Tout beau, messieurs, aurez-vous tantôt tout dit ? « Écoutez-moi un peu à mon tour ; sachez que ce prince est doué

« de vertus surnaturelles ; il dit en bon langage : *Mes amis, offensez-*
« *moi, je vous aimerai ; servez-moi, je vous haïrai*... O valeureux prince,
« et généreux courage, qui ne se rend qu'aux généreux, qui ne se
« laisse forcer que par la seule force ! »

Quelques souvenirs, quelques ambitions privées, quelques rêveries particulières à des esprits faux qui s'imaginaient pouvoir faire revivre le passé, fermentèrent dans un coin, sous la protection de Jacques, alors duc d'York et catholique de religion. Ces ambitions, ces rêveries, ces souvenirs pris mal à propos pour une opinion possible ou applicable, donnèrent à la nation la crainte d'un règne opposé au culte établi et à la liberté des peuples. La correspondance diplomatique nous apprend le rôle odieux que joua Louis XIV alors, et la funeste influence qu'il exerça sur la destinée de Charles et de Jacques : en même temps qu'il encourageait le souverain à l'arbitraire, il poussait les sujets à l'indépendance, dans la petite vue de tout brouiller et de rendre l'Angleterre impuissante au dehors. Les ministres de Charles et les membres les plus remarquables de l'opposition du parlement étaient pensionnaires du grand roi.

L'église épiscopale se mêlait de toutes les transactions : proscrite durant les derniers troubles par des fanatiques, l'intérêt et la vengeance l'avaient rendue à son tour fanatique. Infecté de cet esprit de réaction, le parlement voulait l'uniformité du culte et persécutait également catholiques et presbytériens, bien qu'un bon nombre des membres de ce parlement n'eût aucune croyance. Sous le règne de Charles Ier, la politique n'avait été que l'instrument de la religion ; sous le règne de Charles II, la religion ne fut que l'instrument de la politique. Les principes avaient changé de place, et par la manière dont ils s'étaient coordonnés, ils conduisaient plus directement à la liberté civile, tout en opprimant la liberté de conscience. Les indépendants avaient disparu ; la cour était déiste ou athée.

En 1673, le parlement passa l'acte du test ; précaution prise dans l'avenir contre le duc d'York, comme papiste. Effet miraculeux, et toutefois naturel, de la marche des siècles ! ce fameux acte qui servit à précipiter les Stuarts et qui devint la sauvegarde d'une nouvelle dynastie s'abolit au moment même où je trace ces mots. L'abolition n'est pas encore pleine et entière, mais elle ne peut tarder à le devenir. Si la race des Stuarts n'était pas éteinte, elle ne trouverait plus dans sa religion d'obstacle à remonter sur le trône : en trouverait-elle dans sa politique ? Tout est là aujourd'hui pour les peuples et pour les rois.

Une prétendue conspiration découverte par l'infâme Titus Oates compromit la reine dont le parlement alla jusqu'à demander l'exil, et envoya au gibet quelques jésuites. Shaftesbury, flatteur de Cromwell et instrument de la restauration, homme d'un esprit, d'un caractère et d'un talent assez semblables à ceux du cardinal de Retz, Shaftesbury, père d'un fils célèbre, passait d'une intrigue à l'autre. Un bill, ouvrage de son antipathie plus que de sa conviction, fut présenté à la chambre des communes pour exclure le duc d'York de la succession à la couronne ; la chambre des pairs repoussa le bill. Les communes s'indignèrent ; Charles casse le parlement, en convoque un autre à Oxford : celui-ci, plus séditieux que l'autre, représente le bill rejeté. Charles brise de nouveau le parlement, dépouille Londres et quelques villes municipales de leurs Chartes, règne jusqu'à sa mort en maître, et, par les conseils de son frère, devient cruel et persécuteur.

De là les conspirations opposées et mal conçues de Monmouth, bâtard de Charles, des lords Shaftesbury, Essex, Grey, Russel, de Sidney, et d'Hampden, petit-fils du fameux parlementaire. Ces trois derniers sont célèbres : lord Russel est la seule victime de ces temps qui ait mérité l'estime complète de la postérité. Hampden fut misérable dans le procès; il eut de moins ce que son aïeul avait de trop. Quant au républicain Sidney, il recevait de l'argent de Louis XIV : il s'était arrangé de manière à vivre à son aise pour le despotisme, et à mourir noblement pour la liberté.

L'inquiétude croissante du règne futur, les prétentions de Marie, fille du duc d'York et femme du prince d'Orange, la profonde et froide ambition de ce gendre de Jacques, autour duquel les mécontents de tous les partis commençaient à se rallier, empoisonnèrent les derniers jours d'une cour frivole. Charles mourut subitement le 16 février 1685 d'une apoplexie, suite assez commune de la débauche dans le passage de l'âge mûr à la vieillesse. Les plaisirs de ce prince lui rendirent un dernier service ; ils l'enlevèrent à une nouvelle révolution ou plutôt au dernier acte de la révolution, puisque les Stuarts n'avaient pas voulu jouer eux-mêmes ce dernier acte, et prendre à leur profit ce que Guillaume sut recueillir. Les uns ont cru que Charles II avait été empoisonné ; il est plus certain qu'il mourut catholique, si toutefois il était quelque chose en religion.

Ce fils de Charles I[er] fut un de ces hommes légers, spirituels, insouciants, égoïstes, sans attachement de cœur, sans conviction d'esprit, qui se placent quelquefois entre deux périodes historiques pour

finir l'une et commencer l'autre, pour amortir les ressentiments sans être assez forts pour étouffer les principes ; un de ces princes dont le règne sert comme de passage ou de transition aux grands changements d'institutions, de mœurs et d'idées chez les peuples ; un de ces princes tout exprès créés pour remplir les espaces vides, qui, dans l'ordre politique, séparent souvent la cause de l'effet.

L'intelligence humaine avait marché en raison des progrès de la science sociale. La poésie brilla du plus vif éclat. C'est l'époque de Milton, de Waller, de Dryden, de Butler, de Cowley, d'Otway, de Davenant, les uns admirateurs, les autres dépréciateurs du génie de Cromwell, et tous plus ou moins soumis à Charles. «Nourrie dans « les factions, exercée par tous les fanatismes de la religion, de la « liberté et de la poésie, cette âme orageuse et sublime (Milton), « en perdant le spectacle du monde, devait un jour retrouver dans « ses souvenirs le modèle des passions de l'enfer, et produire du « fond de sa rêverie, que la réalité n'interrompait plus, deux créa- « tions également idéales, également inattendues dans ce siècle fa- « rouche, la félicité du ciel et l'innocence de la terre. » Nous empruntons cette peinture admirable à l'*Histoire de Cromwell* par M. Villemain.

Tillotson, Burnet, Shaftesbury, Hobbes, Locke et Newton avaient paru ou commençaient à paraître : les sciences, selon les temps, sont filles ou mères de la liberté.

JACQUES II.

DE 1685 A 1688.

Quand les révolutions doivent s'accomplir, on voit naître ou se maintenir aux affaires les hommes qui, par leurs vertus ou leurs crimes, leur force ou leur faiblesse, conduisent ces révolutions à leur terme; on voit en même temps mourir ou s'éloigner les hommes qui pourraient arrêter la marche des événements. Charles Ier n'était que le troisième fils de Jacques Ier; si ses frères aînés avaient vécu, il ne serait pas arrivé à la couronne : son père dévot le destinait à l'église; il se serait assis paisiblement sur le trône archiépiscopal de Cantorbéry, au lieu de monter à l'échafaud. Toute la série des événements eût été changée par l'influence personnelle

des monarques qui auraient régné au lieu de Charles Ier et de ses deux fils; les Stuarts gouverneraient peut-être encore la Grande-Bretagne.

Jacques II, homme dur et faible, entêté et fanatique, n'avait pas, lorsqu'il prit en main les rênes des trois royaumes, la moindre idée de la révolution accomplie dans les esprits ; il était resté en arrière de ses contemporains de plus d'un siècle. Il voulut tenter en faveur de l'église romaine ce que son père n'avait pas pu même exécuter pour l'épiscopat : il se croyait le maître d'opérer un changement dans la religion de l'État aussi facilement qu'Henri VIII; mais le peuple anglais n'était plus le peuple des Tudors, et quand Jacques eût distribué à ses sujets tous les biens du clergé anglican, il n'aurait pas fait un seul catholique. Son plus grand tort fut de jurer, en parvenant à la couronne, ce qu'il n'avait pas l'intention de tenir : la foi gardée n'a pas toujours sauvé les empires; la foi mentie les a souvent perdus.

Jacques eut tout d'abord le cœur enflé par la folle rébellion du duc de Monmouth, si facilement réprimée. Monmouth, battu à Segmore, découvert après le combat dans des broussailles, conduit à Londres, présenté à Jacques, ne put sauver sa vie par les humbles soumissions que Jacques exilé a complaisamment racontées, croyant excuser sa faiblesse en divulguant celle des autres. La certitude de la mort rendit à Monmouth le courage ; il se montra brave et léger comme Charles II son père ; il avait toutes les grâces de la courtisane, sa mère : il joua avec la hache dont il fallut cinq coups pour abattre sa belle tête. On a voulu faire de Monmouth le *Masque de fer :* c'est toujours du roman.

Jacques, naturellement cruel, trouva un bourreau : Jeffries avait commencé ses œuvres vers la fin du règne de Charles II, dans le procès où Russel et Sidney perdirent la vie. Cet homme, qui, à la suite de l'invasion de Monmouth, fit exécuter dans l'ouest de l'Angleterre plus de deux cent cinquante personnes, ne manquait pas d'un certain esprit de justice : une vertu qu'on n'aperçoit pas dans un homme de bien se fait remarquer quand elle est placée au milieu des vices.

Emporté par son zèle religieux, le monarque n'écoutait que les conseils de son confesseur, le jésuite Péters, qu'il avait entrepris de faire cardinal. Missionnaire dans sa propre cour, Jacques avait converti son ministre Sunderland, qui n'était pas plus fidèle à son nouveau dieu qu'il ne l'était à son roi. Le nonce du pape fit une entrée publique à Windsor, en habits pontificaux : ces choses qui, dans l'esprit

tolérant ou indifférent de ce siècle, seraient fort innocentes aujourd'hui, étaient alors criminelles aux yeux d'un peuple instruit à regarder la communion romaine comme ennemie des libertés publiques.

Le roi, ne pouvant parvenir directement à son but, voulut l'atteindre par une voie oblique ; il se fit le protecteur des quakers, et demanda la liberté de conscience pour tous ses sujets : Cromwell avait aussi recherché cette liberté, mais pour se défendre, et non pour attaquer comme Jacques. Le roi intrigua sans succès, afin d'obtenir une majorité sur ce point dans le parlement. Ayant échoué, il publia de sa propre autorité une déclaration de liberté de conscience. Sept évêques refusèrent de la lire dans leurs églises : conduits à la Tour, puis acquittés par un jugement, leur captivité et leur élargissement devinrent un triomphe populaire. Jacques avait formé un camp qu'il exerçait à quelques milles de Londres ; il ne trouva pas les soldats plus disposés à admettre la liberté de conscience que les évêques.

Ainsi ce fut par un acte juste et généreux en principe que Jacques acheva de mécontenter la nation. On trouve aisément la double raison de cette sorte d'iniquité des faits : d'un côté il y avait fanatisme protestant ; de l'autre on sentait que la tolérance royale n'était pas sincère et qu'elle ne demandait une liberté particulière que pour détruire la liberté générale.

Il est difficile de s'expliquer la conduite du roi. Sous le règne même de son frère, il avait vu proposer un bill d'incapacité à la possession de la couronne ; incapacité fondée sur la profession de toute religion qui ne serait pas la religion de l'État ; ces dispositions hostiles pouvaient sans doute avoir irrité secrètement Jacques le catholique ; mais aussi comment ne comprit-il pas que pour conserver la couronne chez un pareil peuple, il ne le fallait pas frapper à l'endroit sensible ? Loin de là, au lieu de se modérer en parvenant au souverain pouvoir, Jacques abonda dans les mesures propres à le perdre.

La Hollande était depuis longtemps le foyer des intrigues des divers partis anglais : les émissaires de ces partis s'y rassemblaient sous la protection de Marie, fille aînée de Jacques, femme du prince d'Orange ; homme qui n'inspire aucune admiration, et qui pourtant a fait des choses admirables. Souvent averti par Louis XIV, Jacques ne voulait rien croire : il lui fallut pourtant se rendre à l'évidence ; une dépêche du marquis d'Abbeville, ambassadeur de la Grande-Bretagne à La Haye, déroula à ses yeux tout le plan d'invasion. Abbeville tenait ses renseignements du grand-pensionnaire Fagel ;

le comte d'Avaux avait su beaucoup plus tôt toute l'affaire. Une flotte était équipée au Texel ; elle devait agir contre l'Angleterre où le prince d'Orange se disait appelé par la noblesse et le clergé.

Louis XIV, dont la politique avait été désastreuse et misérable jusqu'au dénoûment, retrouva sa grandeur à la catastrophe; il fit des offres magnanimes, et les aurait tenues, mais il commit en même temps une faute irréparable : au lieu d'attaquer les Pays-Bas, ce qui eût arrêté le prince d'Orange, il porta la guerre ailleurs. La flotte mit à la voile ; Guillaume débarqua avec treize mille hommes à Broxholme, dans Torbay.

A son grand étonnement, il n'y trouva personne : il attendit dix jours en vain. Que fit Jacques pendant ces dix jours? rien. Il avait une armée de vingt mille hommes, qui se fût battue d'abord, et il ne prit aucune résolution. Sunderland son ministre le vendait ; le prince Georges de Danemark, son gendre, et Anne, sa fille favorite, l'abandonnaient de même que sa fille Marie et son autre gendre Guillaume. La solitude commençait à croître autour du monarque qui s'était isolé de l'opinion nationale : il demanda des conseils au comte de Bedford, père de lord Russel, décapité sous le règne précédent à la poursuite de Jacques. « J'avais un fils, répondit le vieil« lard, qui aurait pu vous secourir. »

Jacques ne montra de fermeté dans ce moment critique que pour sa religion : elle avait dérobé à son profit le courage naturel du prince. Jacques rappela, il est vrai, les mesures favorables aux catholiques, et toutefois, bravant l'animadversion publique, il fit baptiser son fils dans la communion romaine : le pape fut déclaré parrain de ce jeune roi, qui ne devait point porter la couronne. La conscience était la vertu de ce Jacques II, mais il ne l'appliquait qu'à un seul objet : cette vive lumière devenait pour lui des ténèbres lorsqu'elle frappait autre chose qu'un autel.

Le prince d'Orange avançait lentement vers Londres, où la seule présence de Jacques combattait l'usurpateur. Peu à peu la défection se mit dans l'armée anglaise. Le *Lilli-Ballero*, espèce d'hymne révolutionnaire, fut chanté parmi les déserteurs. « Qu'on leur donne « des passe-ports en mon nom, dit Jacques, pour aller trouver « le prince d'Orange ; je leur épargnerai la honte de me trahir. »

Cependant le roi prenait la plus fatale des résolutions, celle de quitter Londres. Il fit partir d'abord la reine et son jeune fils qu'accompagnait Lauzun, favori de la fortune, comme ses suppliants en étaient le jouet. Jacques lui-même s'embarqua sur la Tamise, y jeta

le sceau de l'État ou plutôt sa couronne, que le flot ne lui rapporta jamais. Arrêté par hasard à Feversham, il revint à Londres, où le peuple le salua des plus vives acclamations : cette inconstance populaire pensa renverser l'œuvre de la patiente et coupable ambition du prince d'Orange. Ce duc d'York, si brave dans sa jeunesse sous les drapeaux de Turenne et de Condé, si vaillant et si habile amiral sur les flottes de son frère Charles II, ce duc d'York ne retrouvait plus comme roi son ancien courage; il ne s'agissait cependant pour lui que de rester et de regarder en face son gendre et sa fille. Guillaume lui fit ordonner de se retirer au château de Ham : le monarque, au lieu de s'indigner contre cet ordre, sollicita humblement la permission de se rendre à Rochester. Le prince d'Orange devina aisément que son beau-père, en se rapprochant de la mer, avait l'intention de s'échapper du royaume; or c'était tout ce que désirait l'usurpateur : il s'empressa d'accorder la permission. Jacques gagna furtivement le rivage, monta sur un vaisseau qui l'attendait et que personne ne voulait prendre.

L'austère catholique qui sacrifiait un royaume à sa foi était suivi de son fils naturel, le duc de Berwick, qu'il avait eu d'Arabelle Churchill, sœur du duc de Marlborough. Marlborough devait sa fortune à Jacques; il déserta son bienfaiteur et son maître infortuné pour se donner à un coupable heureux. Berwick et Marlborough, l'un bâtard et l'autre traître, devaient devenir deux capitaines célèbres : Marlborough ébranla l'empire de Louis XIV ; Berwick assura l'Espagne au petit-fils de ce grand roi, et ne put rendre l'Angleterre à son père, Jacques second. Berwick eut la gloire de mourir d'un coup de canon à Philipsbourg pour la France (12 juin 1734), et d'avoir mérité les éloges de Montesquieu.

Jacques aborda les champs de l'éternel exil, le 2 janvier 1689 (nouveau style), mois funeste. Il débarqua à Ambleteuse, en Picardie. Il n'avait fallu que quatre ans au dernier fils de Charles Ier pour perdre un royaume.

Une assemblée nationale convoquée à Westminster, sous le nom de *Convention*, déclara, le 23 février 1689, que Jacques, second du nom, en quittant l'Angleterre, avait abdiqué; que son fils le prince de Galles était un enfant supposé (impudent mensonge); que Marie, fille de Jacques, princesse d'Orange, était de droit l'héritière d'un trône délaissé : l'usurpation s'établit sur une fiction de légitimité.

Le prince d'Orange et sa femme Marie acceptèrent la succession royale non vacante à des conditions qui devinrent la constitution

écrite de la Grande-Bretagne : tel fut le dernier acte et le dénoûment de la révolution de 1640 ; ainsi furent posées, après des siècles de discordes, les limites qui séparent aujourd'hui en Angleterre le juste pouvoir de la couronne, des libertés légales du peuple.

Au reste, ni Jacques ni les Anglais n'eurent aucune dignité dans cet événement mémorable : ils laissèrent tout faire à Guillaume avec une faible armée de treize mille hommes, où l'on comptait douze ou quatorze cents soldats et officiers français protestants : ceux-ci, chassés de France par la révocation de l'édit de Nantes, allèrent détrôner en Angleterre un prince catholique, allié de Louis XIV ; ainsi s'enchaînent les choses humaines. Ce fut une garde hollandaise qui fit la police à Londres et qui releva les postes de Whitehall. Les historiens de la Grande-Bretagne appellent la révolution de 1688 la *glorieuse* révolution ; ils se devraient contenter de l'appeler la révolution *utile:* les faits en laissent le profit, mais en refusent la gloire à l'Angleterre. Le plus léger degré de fermeté dans le roi Jacques aurait suffi pour arrêter le prince Guillaume ; presque personne dans le premier moment ne se déclara en sa faveur.

Au surplus, cette révolution, qui aurait pu être retardée, n'en était pas moins inévitable, parce qu'elle était opérée dans l'esprit de la nation. Si Jacques parut frappé de vertige au moment décisif ; si pendant son règne on ne le vit occupé qu'à se créer une place de sûreté en Angleterre, ou un moyen de fuite en France ; s'il se laissa trahir de toutes parts ; s'il ne profita ni des avis ni des offres de Louis XIV, c'est qu'il avait la conscience que ses destins étaient accomplis. La liberté méconnue sous Jacques Ier, ensanglantée sous Charles Ier, déshonorée sous Charles II, attaquée sous Jacques II, avait pourtant été conservée dans les formes constitutionnelles, et ces formes la transmirent à la nation qui continua de féconder le sol natal après l'expulsion des Stuarts.

Ces princes ne purent jamais pardonner au peuple anglais les maux qu'il leur avait fait endurer ; le peuple anglais ne put jamais oublier que ces princes avaient essayé de lui ravir ses droits : il y avait de part et d'autre trop de justes ressentiments et trop d'offenses. Toute confiance réciproque étant détruite, on se regarda en silence pendant quelques années. Les générations qui avaient souffert ensemble, également fatiguées, consentirent à achever leurs jours ensemble ; mais les générations nouvelles qui ne sentaient pas cette lassitude, qui, ne nourrissant plus d'inimitiés, n'avaient pas besoin d'entrer dans les compromis du malheur : ces générations

revendiquèrent les fruits du sang et des larmes de leurs pères : il fallut dire adieu aux choses du passé. Il ne restait dans les deux partis, à la révolution de 1688, que quelques témoins de la catastrophe de 1649 : Jacques lui-même, qui allait mourir dans l'exil ; et le vieux régicide Ludlow, qui revint de l'exil pour jouir du plaisir de voir chasser un roi dont il avait condamné le père. Ludlow se trouva d'ailleurs tout aussi étranger dans Londres avec ses principes républicains, que Jacques avec ses maximes de pouvoir absolu.

Mais nous nous trompons dans ce récit : un autre personnage assista encore à l'avénement de Guillaume. Le nommé *Clark* du comté d'Erford avait eu un procès avec ses filles. Après la mort de son fils unique, il vint plaider à Londres ; il lui prit envie d'assister à une séance de la chambre haute. Un homme lui demanda s'il avait jamais rien vu de semblable. « Non pas, répondit Clark, depuis « que j'ai cessé de m'asseoir dans ce fauteuil. » Il montrait le trône : c'était Richard Cromwell.

Les Stuarts auraient-ils pu régner après la restauration? Très-facilement, en faisant ce que fit Guillaume en Angleterre, ce qu'a fait Louis XVIII en France, en donnant une Charte, en acceptant de la révolution ce qu'elle avait de bon, d'invincible, ce qui était accompli dans les esprits et dans le siècle, ce qui était terminé dans les mœurs, ce qu'on ne pouvait essayer de détruire sans remonter violemment les âges, sans imprimer à la société un mouvement rétrograde, sans bouleverser de nouveau la nation. Les révolutions qui arrivent chez les peuples dans le sens naturel, c'est-à-dire dans le sens de la marche progressive du temps, peuvent être terribles, mais elles sont durables ; celles que l'on tente en sens contraire, c'est-à-dire en rebroussant le cours des choses, ne sont pas moins sanglantes, mais fléau d'un moment, elles ne fondent, elles ne créent rien ; tout au plus elles peuvent exterminer.

Les Stuarts ont passé, les Bourbons resteront, parce qu'en nous rapportant leur gloire ils ont adopté les libertés récentes, douloureusement enfantées par nos malheurs. Charles II débarqua à Douvres les mains vides ; il n'avait dans ses bagages que des vengeances et le pouvoir absolu : Louis XVIII s'est présenté à Calais tenant d'une main l'ancienne loi, de l'autre la loi nouvelle avec l'oubli des injures et le pouvoir constitutionnel : il était à la fois Charles II et Guillaume III ; la légitimité déshéritait l'usurpation. Le loyal Charles X, imitant son auguste frère, n'a voulu ni changer le culte national, ni détruire ce qu'il avait juré de maintenir. Alors le drame

de la révolution s'est terminé ; la France entière s'est reposée avec joie, amour et reconnaissance sous la protection de ses anciens monarques. Tout a été renversé par la tempête autour du trône de saint Louis, et ce trône est demeuré debout : il s'élève au cœur de la France comme ces antiques et vénérables ouvrages de la patrie, comme ces vieux monuments des siècles qui dominent les édifices modernes, et au pied desquels vient se jouer la jeune postérité.

Retournons au roi Jacques : que devint-il? « Le lendemain, jour « que le roi d'Angleterre arrivait, le roi l'alla attendre à Saint-Ger-« main, dans l'appartement de la reine. Sa Majesté y fut une demi-« heure ou trois quarts d'heure avant qu'il arrivât ; comme il était « dans la garenne, on le vint dire à Sa Majesté, et puis on vint « avertir quand il arriva dans le château. Pour lors Sa Majesté quitta « la reine d'Angleterre et alla à la porte de la salle des gardes au-« devant de lui. Les deux rois s'embrassèrent fort tendrement, avec « cette différence que celui d'Angleterre, y conservant l'humilité « d'une personne malheureuse, se baissa presque aux genoux du roi. « Après cette première embrassade, au milieu de la salle des gardes, « ils se reprirent encore d'amitié, et puis, en se tenant la main serrée, « le roi le conduisit à la reine qui était dans son lit. Le roi d'Angle-« terre n'embrassa point sa femme, apparemment par respect. »

« Quand la conversation eut duré un quart d'heure, le roi mena « le roi d'Angleterre à l'appartement du prince de Galles. La figure « du roi d'Angleterre n'avait pas imposé aux courtisans : ses dis-« cours firent encore moins d'effet que sa figure. Il conta au roi, « dans la chambre du prince de Galles, où il y avait quelques cour-« tisans, le plus gros des choses qui lui étaient arrivées, et il les « conta si mal, que les courtisans ne voulurent point se souvenir « qu'il était Anglais, que par conséquent il parlait fort mal fran-« çais, outre qu'il bégayait un peu, qu'il était fatigué et qu'il n'est « pas extraordinaire qu'un malheur aussi considérable que celui où « il était diminuât une éloquence beaucoup plus parfaite que la « sienne. »

Louis XIV donna une flotte au roi Jacques et l'envoya en Irlande. Il perdit la bataille de la Boyne (juin 1690) et revint à Saint-Germain. Un parti assez nombreux le voulait rappeler au trône ; il négociait et brouillait tout par ses prétentions. Bossuet se montrait moins exigeant que lui; il soutenait qu'un roi catholique pouvait tolérer la prééminence de la religion protestante dans ses États; toutefois Bossuet laisse apercevoir, en avançant ce principe,

une arrière-pensée peu digne de son génie et de sa vertu.

Jacques vit du cap de la Hogue la destruction de la seconde flotte qui le devait porter une seconde fois dans les trois royaumes. Ma « mauvaise étoile, écrivit-il à Louis XIV, a fait sentir son influence « sur les armes de Votre Majesté, toujours victorieuses jusqu'à ce « qu'elles aient combattu pour moi ; je vous supplie donc de ne « plus prendre intérêt à un prince aussi malheureux. »

Louis XIV sentit la valeur de ces paroles, et son intérêt redoubla pour son auguste client : il arma encore en 1696 au soutien du parti jacobite. Jacques se refusa à tout complot d'assassinat sur Guillaume ; il ne voulut point non plus monter au trône de Pologne que son hôte royal se chargeait de lui faire obtenir. A l'époque du traité de Ryswick, Louis XIV, qui allait être forcé de reconnaître Guillaume pour roi d'Angleterre, proposa à Guillaume de reconnaître à son tour le jeune fils de Jacques pour héritier de lui Guillaume. Le prince d'Orange, qui n'avait point d'enfants, y consentait ; Jacques s'y refusa. « Je me résigne à l'usurpation du prince d'Orange, dit-il, mais « mon fils ne peut tenir la couronne que de moi ; l'usurpation ne « saurait lui donner un titre légitime. » Il y a dans tout cela de la grandeur, et une sorte de politique négative magnanime. Jacques détrôné et n'étant plus qu'un simple chrétien cessait d'être un homme vulgaire. N'être frappé que des dévotions de ce prince avec les jésuites, c'est prendre la moquerie pour l'histoire.

Jacques eut la consolation et la douleur de voir quelquefois dans sa retraite les sujets fidèles à sa mauvaise fortune. « Ils se formèrent « en une compagnie de soldats au service de France, dit Dalrymple ; « ils furent passés en revue par le roi (Jacques) à Saint-Germain en « Laye. Le roi salua le corps par une inclination et le chapeau bas : « il revint, s'inclina de nouveau et fondit en larmes. Ils se mirent à « genoux, baissèrent la tête contre terre ; puis se relevant tous à la « fois, ils lui firent le salut militaire... Ils étaient toujours les pre- « miers dans une bataille et les derniers dans la retraite. Ils man- « quèrent souvent des choses les plus nécessaires à la vie ; ce- « pendant on ne les entendit jamais se plaindre, si ce n'est des « souffrances de celui qu'ils regardaient comme leur souverain. »

Il y a un fait assez peu connu : Marie Stuart avait désiré que la compagnie écossaise au service de France fût commandée par un des fils des rois d'Écosse ; on trouve en effet que Charles Ier et Jacques II furent tour à tour capitaines de cette compagnie. Les jacobites, qui prirent plusieurs fois les armes ou pour Jacques ou pour

le prétendant son fils, marquèrent d'un caractère touchant une vieille société expirante. Guillaume avait chassé Jacques de l'Angleterre au refrain d'une chanson révolutionnaire : on croit que le fameux *God save the king*, dont l'air est d'origine française, est un hymne religieux entonné par les jacobites en marchant au combat. La loyauté, la légitimité et la religion catholique de la vieille Angleterre, ont légué une chanson à la liberté, à l'usurpation et à la communion protestante de l'Angleterre nouvelle.

Afin de punir les montagnards écossais qui se soulevèrent dans la suite pour le fils de leur ancien maître, le gouvernement anglais ne vit pas de moyen plus sûr que de les obliger à quitter le vêtement et les usages de leurs pères : leur petit jupon et leur musette. En les dépouillant de leur ancien habit, on espéra leur enlever leur antique vertu.

Jacques passa le reste de son exil à écrire les Mémoires de sa vie : la piété lui tenait lieu de puissance; retiré dans sa conscience, empire dont il ne pouvait être chassé, ses souvenirs le faisaient vivre dans le passé, sa religion dans l'avenir. Il avait écrit de sa propre main cette courte prière : « Je vous remercie, ô mon Dieu ! de m'a- « voir ôté trois royaumes, si c'était pour me rendre meilleur. » Il mourut en paix à Saint-Germain le 16 septembre 1701.

Le prince de Galles, son fils, qui porta quelque temps le nom de Jacques III, et qui quitta ce monde le 2 janvier 1766 (toujours ce mois de janvier), eut deux fils : Charles-Édouard, le prétendant, et Henri Benoît, cardinal d'York. Le prince Édouard avait du héros, mais il n'était plus dans ce siècle des Richard Cœur de Lion, où un seul chevalier conquérait un royaume. Le prétendant aborda en Écosse au mois d'août 1745 : un lambeau de taffetas apporté de France lui servit de drapeau; il rassembla sous ce drapeau dix mille montagnards, s'empara d'Édimbourg, passa sur le ventre de quatre mille Anglais à Preston, et s'avança jusqu'à quatorze lieues de Londres. S'il eût pris la résolution d'y marcher, on ne peut dire ce qui serait arrivé.

Obligé de faire un mouvement rétrograde devant le duc de Cumberland, le prétendant gagna néanmoins la bataille de Falkirk, mais il essuya une défaite complète à Culloden. Errant dans les bois, couvert de haillons, exténué de fatigue, mourant de faim, le souverain de droit de trois royaumes vit se renouveler en lui les aventures de son oncle, Charles second : mais il n'y eut point de restauration pour Édouard, et il ne laissa à ses amis que des échafauds.

Revenu en France, il en fut chassé par le traité d'Aix-la-Cha-

pelle (1748). Arrêté au spectacle, conduit à Vincennes presque enchaîné, il se retira d'abord à Bouillon, ensuite à Rome : Louis XIV ne régnait plus. Le pape Grégoire le Grand renvoyait comme missionnaires dans l'île des Bretons de jeunes esclaves bretons baptisés; douze siècles après, la Grande-Bretagne renvoyait à son tour aux souverains pontifes des rois bretons confesseurs de la foi.

L'illustre banni s'attacha à une princesse dont Alfieri a continué la généreuse renommée. Édouard éprouva ce qu'éprouvent les grands dans l'adversité : on l'abandonna. Il avait pour lui son bon droit, mais le malheur prescrit contre la légitimité. Les petits-fils de Louis XV devaient errer en Europe comme le prétendant; ils devaient lire cet ordre sur des poteaux en Allemagne : « Il est défendu « à tous mendiants, vagabonds et *émigrés* de s'arrêter ici plus de « vingt-quatre heures. »

Édouard ne pardonna jamais au gouvernement français sa lâcheté. Vers la fin de sa vie, il s'abandonna à la passion du vin; passion ignoble, mais avec laquelle du moins il rendait aux hommes oubli pour oubli. Il mourut à Florence le 31 janvier 1788 (toujours ce mois de janvier), un peu plus d'un an avant le commencement de la révolution française. Nous avons vu nous-même mourir son frère le cardinal d'York, le dernier des Stuarts, dans la capitale du monde chrétien. Les deux frères ont un mausolée commun : Rome leur devait bien une place dans la poussière de ses grandeurs évanouies.

Quand la Maison de Marie d'Écosse a failli, le cercueil de l'Exilé de 1688 a été retrouvé en France presque au moment où l'on retrouvait en Angleterre le cercueil de la Victime de 1649. Si l'on eût dit à Louis XIV : « En moins d'un siècle, votre dépouille mortelle aura « disparu; celle du prince votre royal hôte sera tout ce qui restera « de vous dans le palais où vous l'avez reçu,... » qu'aurait pensé Louis le Grand?

Par la volonté de Dieu, les cendres d'un monarque étranger réclament vainement aujourd'hui au milieu de nous les cendres des rois de la patrie. La vieille abbaye de Dagobert a mal gardé ses trésors; Jacques II, en se réveillant à Saint-Germain, n'a aperçu à Saint-Denis que Louis XVI. La tombe du fils de Charles Ier s'élève au-dessus de nos ruines; triste témoin de deux révolutions; preuve extraordinaire de la contagieuse fatalité attachée à la race des Stuarts.

TABLE DES MATIÈRES

ESSAI HISTORIQUE SUR LES RÉVOLUTIONS.

LIVRE PREMIER.

PREMIÈRE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

MÉLANGES HISTORIQUES.

MÉMOIRE SUR LE DUC DE BERRY.

PREMIÈRE PARTIE.

LIVRE PREMIER.

LIVRE SECOND.

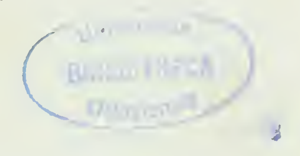
LIVRE TROISIÈME.

SECONDE PARTIE.

LIVRE PREMIER.

LIVRE SECOND.

Pièces justificatives.



FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Corbeil, typogr. et stér. de Crété.

